NOTE DE L'ÉDITEUR

La présente édition des *Œuvres complètes* de Freud est publiée en langue française avec l'autorisation de S. Fischer Verlag GmbH, Frankfurt am Main, et de la Sigmund Freud Copyrights, Colchester, accordée aux éditeurs français Gallimard, Payot, Presses Universitaires de France.

La notice bibliographique qui précède chaque œuvre de Sigmund Freud indique l'histoire du texte dans sa langue originelle, précise la date de la première édition française et rappelle l'édition dans laquelle ce texte est disponible en dehors des *Œuvres complètes*.

Une partie du matériel critique est empruntée à la *Standard Edition of the Complete Psychological Works of Sigmund Freud,* London, The Hogarth Press and the Institute of Psycho-Analysis, édition établie par James Strachey, Alix Strachey, Alan Tyson et Angela Richards.

ISBN 2 13 052950 X

Dépôt légal — 1re édition : 2003, janvier

© Presses Universitaires de France, 2003

6, avenue Reille, 75014 Paris

SIGMUND FREUD

Œuvres complètes

Psychanalyse

VOLUME IV

1899-1900

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

ANDRÉ BOURGUIGNON – PIERRE COTET

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

JEAN LAPLANCHE

Traduit de l'allemand

Ouvrage traduit et publié avec le concours

du Centre National du Livre

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Direction de la publication Pierre Cotet
Direction scientifique Jean Laplanche

Terminologie : Responsable Jean Laplanche
Co-responsable François Robert

Harmonisation Janine Altounian

Notices, notes et variantes
Contrôle du manuscrit Alain Rauzy

Glossaire et index François Robert

Traducteurs du volume IV

Janine Altounian - Pierre Cotet - René Lainé
Alain Rauzy - François Robert

Équipe de révision

Janine Altounian - Pierre Cotet
Jean Laplanche - François Robert

VOLUME IV
L'interprétation du rêve

Remarque préliminaire 15

Préface à la deuxième édition 17

Préface à la troisième édition 19

Préface à la quatrième édition 20

Préface à la cinquième édition 20

Préface à la sixième édition 21

Préface à la huitième édition 22

Préface à la troisième édition anglaise (révisée) 23

I – La littérature scientifique sur les problèmes du rêve 25
- A – Relation du rêve avec la vie de veille, 32
- B – Le matériel du rêve. La mémoire dans le rêve, 37
- C – Stimuli du rêve et sources du rêve, 49
  - Ad 1) Les stimuli sensoriels externes, 50
  - Ad 2) Excitation sensorielle interne (subjective), 59
  - Ad 3) Stimulus corporel interne, organique, 62
  - Ad 4) Sources de stimulus psychiques, 69
- D – Pourquoi on oublie le rêve après le réveil ?, 73
- E – Les particularités psychologiques du rêve, 78
- F – Les sentiments éthiques dans le rêve, 97
- G – Théories du rêve et fonction du rêve, 107
- H – Relations entre le rêve et les maladies mentales, 121
- Ajout de 1909, 127
- Ajout de 1914, 129

II – La méthode de l'interprétation du rêve. Analyse d'un échantillon de rêve 131

III – Le rêve est un accomplissement de souhait 157

IV – La déformation de rêve 169

V – Le matériel du rêve et les sources du rêve 199
- A – Le récent et l'indifférent dans le rêve, 201
- B – L'infantile comme source du rêve, 226

C Les sources somatiques du rêve, 258
D Rêves typiques, 280
α) Le rêve de l'embarras dû à la nudité, 281
β) Les rêves de la mort de personnes chères, 288
γ) Autres rêves typiques, 312
δ) Le rêve d'examen, 315

VI – Le travail de rêve 319
A Le travail de condensation, 321
B – Le travail de déplacement, 349
C – Les moyens de présentation du rêve, 354
D – La prise en considération de la présentabilité, 384
E – La présentation au moyen de symboles dans le rêve. Autres rêves typiques, 395
F – Exemples. Calculs et paroles dans le rêve, 454
G – Rêves absurdes. Les opérations intellectuelles dans le rêve, 474
H Les affects dans le rêve, 511
I – L'élaboration secondaire, 541

VII – Sur la psychologie des processus de rêve 563
A – L'oubli des rêves, 566
B La régression, 588
C – Sur l'accomplissement de souhait, 606
D – Le réveil par le rêve. La fonction du rêve. Le rêve d'angoisse, 630
E – Le processus primaire et le processus secondaire. Le refoulement, 645
F – L'inconscient et la conscience. La réalité, 667

VIII – Bibliographie de la première édition 681
Bibliographie A (jusqu'à 1900) 685
Bibliographie B (après 1900) 697

Index des personnes, des personnages et des œuvres 705

Index des lieux 721

Index des symboles 723

Index des rêves 725

Index des matières 729

Principales abréviations 753

Conventions relatives à la présentation 755

L'interprétation du rêve

DIE TRAUMDEUTUNG
1899 [1900*a*]

Première publication

1900 Leipzig und Wien, Franz Deuticke, 375 p.

Autres éditions allemandes

1909 2e éd., revue et augmentée, même éditeur, 389 p.
1911 3e éd., revue et augmentée, 418 p.
1914 4e éd., revue et augmentée, 498 p.
1919 5e éd., revue et augmentée, 474 p.
1921 6e éd., réimpression de la 5e éd., avec une nouvelle préface et une bibliographie révisée, 478 p.
1922 7e éd., réimpression de la 6e éd.
1925 *Gesammelte Schriften,* t. II, 543 p., et t. III, p. 1-185, édition revue et augmentée.
1930 8e éd., revue et augmentée, Leipzig und Wien, Franz Deuticke, 435 p.
1942 *Gesammelte Werke,* t. II-III, réimpression de la 8e éd., 642 p.
1972 *Studienausgabe,* t. II, 693 p.

Traductions anglaises

1913 *The Interpretation of Dreams,* traduit par A. A. Brill, London, G. Allen & Co ; New York, Macmillan, 510 p.
1953 *Standard Edition,* t. IV et V : *The Interpretation of Dreams,* traduit par J. Strachey.
1999 *The Interpretation of Dreams,* traduit sur la 1re édition allemande par J. Crick, Oxford University Press, 458 p.

Traductions françaises

1926 *La Science des rêves,* traduit sur la 7e édition allemande par I. Meyerson, Paris, Librairie Félix Alcan, 641 p.
1967 *L'Interprétation des rêves,* nouvelle édition augmentée et entièrement révisée par D. Berger, Paris, PUF, 573 p.

L'interprétation du rêve fut publiée à la fin de 1899, mais le début de son élaboration peut être situé en 1895. Dans une longue note des *Études sur l'hystérie* (histoire de Frau Emmy von N., *GW,* I, p. 121-124), Freud signale le travail de réflexion qu'il a entrepris sur ses propres rêves. Le rêve de l'injection faite à Irma, le 24 juillet 1895, va occuper une place centrale dans *L'interprétation du rêve* (lettre à Fließ du 12 juin 1900). À l'automne de 1895, Freud écrit cette *Psychologie à l'usage des neurologues* qui ne sera pas publiée de son vivant et à laquelle les éditeurs donneront le titre de *Projet de psychologie scientifique.* Il y met en évidence le caractère hallucinatoire des rêves, et leur fonction d'accomplissement de souhait. Le *Projet* anticipe sur le chapitre VII de *L'interprétation du rêve,* où plusieurs des hypothèses avancées en 1895 seront reformulées.

Freud a donc pu affirmer plus tard que, s'agissant certes des idées et non de la rédaction, « L'interprétation du rêve était déjà prête pour l'essentiel au début de 1896 » (« Sur l'histoire du mouvement psychanalytique », chap. I, *GW,* X, p. 60). Cette année 1896 avait été celle de la mort de son père, le 23 octobre. « Le projet même de l'ouvrage coïncidait avec une crise ; Freud se contraignit finalement à l'écrire pour tenter de surmonter l'état intérieur fort pénible où la mort de son père l'avait plongé » (Marthe Robert, *La Révolution psychanalytique,* t. I, p. 158-159). La préoccupation des rêves réapparaît dans les lettres à Fließ du 16 mai et du 3 octobre 1897 : « Depuis quatre jours mon auto-analyse [...] s'est poursuivie dans les rêves. »

L'interprétation du rêve commence à prendre forme en 1898 ; sa venue est annoncée dans l'article « La sexualité dans l'étiologie des névroses », paru en février. En mars il est question de six chapitres, dont les intitulés vont se modifier, mais l'œuvre ne progresse guère jusqu'à la fin de l'année. C'est en mai 1899 que la nécessité du livre s'impose à Freud. Le 28 mai il évoque sa conception du rêve dans une lettre à Fließ : « ... la plus belle découverte que j'aie faite, la seule probablement qui me survivra. » Il écrit en juin le chapitre d'introduction, dont il craint qu'il ne rebute les lecteurs comme un « buisson d'épines ».

L'été il travaille sans relâche, notamment au dernier chapitre qu'il considère comme le plus difficile (lettres à Fließ du 27 août : « Il y aura donc 2 467 erreurs – je les y laisserai », et du 6 septembre : « ... je viens de venir à bout de ce qu'il y a de plus rude dans la psychologie »). Il a terminé début septembre, et l'ensemble du manuscrit est expédié à l'éditeur, Franz Deuticke. L'ouvrage ne comporte pas moins de 160 rêves, dont 50 de Freud et 70 de parents ou de patients. Un exemplaire préparatoire parvient en octobre à Fließ, dont Freud a sollicité les conseils pendant toute l'élaboration et dont il a grandement apprécié le parrainage.

La lettre à Fließ du 21 septembre laisse apparaître la perplexité de Freud quant au résultat : « Il y a d'ailleurs caché quelque part en moi un certain sentiment de la forme, une façon de considérer la beauté comme une sorte de perfection, et les phrases contournées de mon écrit sur le rêve, se pavanant sur des mots mal ajustés, louchant vers les pensées, ont gravement offensé en moi un idéal. Aussi n'ai-je pas tout à fait tort de voir dans ce manque de forme l'indice

d'un défaut de maîtrise du sujet. » Les récits de rêves ne sont pourtant pas sans rappeler les histoires de cas dont Freud était si légitimement fier ; eux aussi « se lisent comme des nouvelles » et sont une véritable « présentation approfondie des processus animiques, telle qu'on a l'habitude de l'obtenir du poète... » (*Études sur l'hystérie*, cas Elisabeth von R., *GW*, I, p. 227).

Le livre paraît le 4 novembre 1899, portant la date de 1900 sur la couverture et la page de titre. La première édition, dont le tirage se monte à 600 exemplaires, se vend mal. Il faudra attendre 1909 pour que la deuxième voie le jour. Freud a plusieurs fois déploré l'accueil négatif ou hostile qui avait été réservé à *L'interprétation du rêve*. (Lettre à Fließ du 23 mars 1900 : « ... les éloges ressemblent à des aumônes, l'ouvrage est manifestement antipathique à la plupart des gens ».) Pourtant, Henri Ellenberger (*The Discovery of the Unconscious*, New York, Basic books, 1970) a relevé que, l'année qui suivit la publication, il y eut au moins onze recensions dans des périodiques d'intérêt général et des revues scientifiques, dont certaines furent très élogieuses. En France, Henri Bergson, lors d'une conférence de mars 1901, salua les découvertes de Freud, et Théodore Flournoy en reconnut l'intérêt dans un compte rendu de 1903 pour les *Archives de psychologie*.

En 1924, Freud était suffisamment confiant dans les destinées de son livre pour ouvrir son « Court abrégé de psychanalyse » par cette phrase : « La psychanalyse est pour ainsi dire née avec le XXe siècle ; la publication par laquelle elle paraît aux yeux du monde comme quelque chose de nouveau, mon Interprétation du rêve, porte le millésime de 1900. » Un siècle plus tard, *L'interprétation du rêve* est le titre le plus universellement diffusé de toute l'œuvre freudienne.

L'interprétation du rêve est aussi, avec les *Trois traités sur la théorie sexuelle*, l'un des deux livres que Freud a le plus constamment et le plus soigneusement remis sur le chantier. Elle a connu de 1900 à 1930 huit éditions, auxquelles s'ajouteront en 1925 les deux tomes des *Gesammelte Schriften*. La troisième édition, parue en 1911, bénéficie de la collaboration d'Otto Rank. La quatrième édition, en 1914, représente une véritable restructuration de l'ouvrage, avec une augmentation importante du nombre de pages et deux contributions de Rank (cf. *infra*, p. 22 et 559, n. a). Dans un souci de clarification, l'édition des *Gesammelte Schriften* (1925) reproduit le texte de la première édition dans un premier volume, le tome II de la série, en réservant pour un autre volume, le tome III, tous les ajouts des éditions postérieures. Dans la huitième édition, publiée en 1930, et qui constitue la dernière révision du texte, cette présentation en deux volumes a été abandonnée.

La bibliographie placée en fin de volume de la première édition réunissait près de 80 titres, auxquels Freud se référait dans son texte. Dans la troisième édition (1911) fut ajoutée une autre liste, qui colligeait les travaux sur le rêve (40 environ) publiés après 1900. Les deux listes furent mises à jour par Rank à partir de la quatrième édition et s'enrichirent progressivement, si bien que dans la dernière édition la liste A (reprenant et augmentant celle de 1900) comprenait de nombreux titres non référencés par Freud, cependant que la liste B ne recensait qu'incomplètement les travaux parus sur le rêve jusqu'en 1930. Ces deux listes forment le chapitre VIII des *GW* et de la présente édition ; elles sont ici précédées de la bibliographie de 1900 et reproduites comme elle à l'identique.

Une version française de *L'interprétation du rêve* s'est longtemps fait attendre. Freud écrivait à Samuel Jankélévitch le 13 avril 1913 : « ... cet ouvrage, d'une lecture déjà difficile en allemand, me paraît, à cause de sa terminologie, tout à fait intraduisible, et si par hasard on réussissait, je ne sais comment, à le traduire, le lecteur français se trouverait rebuté dès la lecture des premières pages. »[1] Le 24 décembre 1921, il confiait à Gaston Gallimard : « ... le traducteur [...] devrait au fond être lui-même psychanalyste et remplacer tous les exemples par du matériel de sa propre langue. »[2] En 1922, Freud céda pourtant aux instances des éditions Alcan et les autorisa à publier la traduction d'Ignace Meyerson, qui parut en 1926 sous le titre *La Science des rêves*. Ce texte a été ultérieurement révisé par Denise Berger.

Dès le 10 novembre 1899, soit six jours après la publication de *L'interprétation du rêve*, Freud rédige l'article « Une prémonition onirique accomplie », et dès octobre 1900, il prépare une présentation condensée de *L'interprétation du rêve*, parue en 1901 sous le titre *Du rêve*. Désormais il ne cessera plus de réfléchir et d'écrire sur les problèmes du rêve, comme en témoignent tant d'études, parfois longues. En 1938, un an avant sa mort, il consacre le chapitre V de l'*Abrégé de psychanalyse* à un « Commentaire sur l'interprétation du rêve ».

*

Die Traumdeutung. Le titre allemand, à lui seul, ne permet pas d'opter entre les deux traductions françaises : « L'interprétation des rêves » ou « L'interprétation du rêve ». Cependant l'ampleur de l'ouvrage, l'ambition que manifeste déjà l'épigraphe latine, la certitude qu'a Freud d'avoir dévoilé le « mystère du rêve » (p. 156, n. a) nous ont amenés à choisir la seconde option : c'est le rêve *en général* qui est l'objet de l'interprétation, comme formation psychique à part entière.

Ce titre de *Traumdeutung* permet à Freud de marquer sa filiation avec une grande tradition qui confère au rêve un sens interprétable : l' « oniromancie » – ou « onirocritie » (Artémidore de Daldis) – pratiquée depuis l'Antiquité.

Freud utilise aussi assez souvent, dans les échanges verbaux ou épistolaires ou dans ses notes le terme de *Traumbuch* (ou *TrB*). Les *Traumbücher* désignent cette multitude de livres populaires généralement appelés « clés des songes » (nous traduisons par « livres des rêves »). Lorsqu'il désigne ainsi son propre ouvrage (p. 528), Freud le fait sans aucune intention critique, mais plutôt avec un humour familier. Parmi les méthodes anciennes, c'est bien la populaire, la « méthode du chiffre » *(Chiffriermethode)*, ou méthode du chiffrage-déchiffrage, qu'il considère comme le précurseur le plus proche de la sienne.

1. Cité par Alain de Mijolla, *in* « De *La science* à *L'interprétation des rêves*, sur le chemin en France du "livre égyptien" de Freud », Colloque « Centenaire de *L'interprétation des rêves* », Paris, 28-30 mai 1999.
2. *Ibid.*

L'interprétation du rêve introduit à la fois une nouvelle méthode et une nouvelle théorie. La méthode est celle de l'analyse et des associations ; elle décompose le contenu de rêve *(Trauminhalt)* manifeste en autant d'éléments ou constituants du rêve *(Traumelemente, Traumbestandteile)* pour retrouver, en suivant les cheminements de pensée *(Gedenkengänge)* du rêveur, les pensées de rêve *(Traumgedanken)* latentes. La théorie est en un mot la théorie du souhait *(Wunschtheorie)* ou théorie du rêve par le souhait *(Wunschtheorie des Traumes)*. Le rêve est un accomplissement de souhait *(Wunscherfüllung)* qui reconduit ultimement à un souhait de rêve *(Traumwunsch)* inconscient, infantile et – cela sera énoncé non sans certaines circonlocutions – sexuel (p. 196, n. 1). Comme le montrent certains termes déjà cités, l'une des principales difficultés de traduction rencontrées tient à la multiplicité des mots composés avec *Traum-* (plus d'une centaine), imposant de choisir entre l'indéfini (« de rêve ») et le défini (« du rêve »). D'une façon générale, nous employons l'indéfini lorsque le déterminant *Traum-* a valeur d'adjectif correspondant à « onirique », terme qui a été le plus souvent évité pour des raisons de continuité lexicale. Exemples : vie de rêve *(Traumleben)*, processus de rêve *(Traumvorgang)*, travail de rêve *(Traumarbeit)*, etc. À l'inverse, lorsque *Traum-* a valeur de complément d'objet d'un verbe – qui peut être implicite –, nous employons le défini. Exemples : interprétation du rêve *(Traumdeutung)*, oubli du rêve *(Traumvergessen)*, excitateur du rêve *(Traumerreger)*, stimulus du rêve *(Traumreiz)*. Certains mots composés ressortissent tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces deux groupes. Ainsi *Traumbildung* peut désigner soit la formation *du* rêve comme processus soit une formation *de* rêve au sens de « formation onirique ». Il est enfin des cas où le contexte peut obliger à faire alterner défini et indéfini, selon qu'il s'agit du rêve en général ou de tel rêve particulier (p. 349 et 350).

*

Les titres courants ont été reproduits le plus fidèlement possible à partir de la huitième et dernière édition.

Pour permettre au lecteur de se repérer d'emblée entre les divers ajouts des éditions successives de *L'interprétation du rêve*, un trait vertical dans la marge signale les additions apportées au corps du texte ; les dates de celles-ci figurent entre crochets.

Lorsque les commentaires de rêves ou les développements théoriques s'appuient chez Freud sur les signifiants mêmes du texte original, ceux-ci sont placés entre crochets après leur traduction respective (ex. p. 248) ou mentionnés dans une note (ex. p. 135, n. a et c), expliquant parfois sommairement la littéralité de leur énoncé (ex. p. 268, n. a). Lorsque la lecture de la traduction requiert, pour la compréhension de l'argumentation, le maintien du signifiant, c'est alors sa traduction qui est entre crochets (ex. p. 251).

*

Parmi les études sur *L'interprétation du rêve*, on retiendra essentiellement celle de Didier Anzieu, *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1re éd. en 2 volumes, 1959 ; 3e éd. en 1 volume, 1988 ; celle d'Alexander Grinstein, *On Sigmund Freud's Dreams*, Detroit, Wayne State University Press, 1968 ; l'essai d'Ilse Grubrich-Simitis, « Metamorphosen der Traumdeutung », in « *Hundert Jahre "Traumdeutung" von Sigmuns Freud* », S. Fischer Verlag, Frankfurt am Main, 1999.

*
* *

Mme Bella Chabot et M. François-Michel Gathelier avaient entrepris en 1989 une traduction de *L'Interprétation du rêve* qu'ils ont dû, pour des raisons personnelles, interrompre en juillet 1993. Le travail qu'ils remirent alors aux Presses Universitaires de France portait sur environ 40 % de l'œuvre et n'était encore qu'une ébauche. Il n'en constitue pas moins un apport appréciable à la présente traduction.

« FLECTERE SI NEQUEO SUPEROS, ACHERONTA MOVEBO »[a]

a. « Si je ne puis fléchir ceux d'en haut, je mettrai en mouvement l'Achéron. » Virgile, *Énéide*, VII, 312. Cf. *infra*, p. 663.

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

En tentant de présenter ici l'interprétation du rêve, je ne crois VII
pas avoir débordé le cadre des intérêts neuropathologiques. Car le rêve se révèle être, à l'examen psychologique, le premier maillon dans la série de formations psychiques anormales dont, entre autres maillons, la phobie hystérique, la représentation de contrainte et la représentation délirante doivent nécessairement occuper le médecin pour des raisons pratiques. Le rêve ne peut prétendre – comme on le verra – à une significativité pratique semblable ; mais sa valeur théorique comme paradigme est d'autant plus grande, et celui qui ne sait s'expliquer la genèse des images de rêve s'efforcera en vain de comprendre aussi les phobies, les idées de contrainte et les idées délirantes, éventuellement d'exercer sur elles une influence thérapeutique.

Mais la même corrélation d'où notre thème tire son importance doit être rendue responsable aussi des carences du présent travail. Les plages de rupture que l'on trouvera si abondamment dans cette présentation correspondent à autant de points de contact où le problème de la formation du rêve empiète sur des problèmes plus vastes de psychopathologie qui ne pouvaient être traités ici et auxquels, si le temps et la force suffisent et si un matériel supplémentaire vient à s'offrir, des travaux ultérieurs devront être consacrés.

Certaines particularités du matériel dont je me suis servi pour élucider l'interprétation du rêve m'ont par ailleurs rendu cette publication difficile. Il se dégagera de ce travail lui-même la raison pour laquelle tous les rêves racontés dans la littérature ou susceptibles VIII
d'être collectés auprès d'inconnus ne pouvaient qu'être inutilisables pour mes fins ; je n'avais le choix qu'entre mes propres rêves et ceux de mes patients en traitement psychanalytique. L'utilisation de ce dernier matériel m'était défendue par cette circonstance qu'ici les processus de rêve étaient soumis à une complication non souhaitée, due à l'immixtion de caractères névrotiques. Mais il s'avéra qu'à la communication de mes propres rêves était indissolublement lié le fait

que sur les intimités de ma vie psychique j'en livrais davantage aux regards étrangers qu'il ne pouvait m'agréer et qu'il n'en incombe d'ordinaire à un auteur qui n'est pas poète, mais chercheur dans les sciences de la nature. Cela était pénible, mais inévitable ; je m'y suis donc plié pour ne pas être obligé de renoncer complètement à faire la preuve de mes résultats psychologiques. Naturellement, je n'ai tout de même pas pu résister à la tentation d'émousser bien des indiscrétions par des omissions et des remplacements ; cela tourna chaque fois au désavantage le plus décisif de la valeur des exemples utilisés par moi. Je puis seulement exprimer l'espoir que les lecteurs de ce travail se mettront dans ma difficile situation pour faire preuve d'indulgence à mon égard, et de plus que toutes les personnes qui se trouvent impliquées de quelque façon dans les rêves communiqués ne voudront pas refuser la liberté de pensée au moins à la vie de rêve.

PRÉFACE À LA DEUXIÈME ÉDITION

Si une deuxième édition de ce livre difficile à lire est devenue IX
nécessaire avant même que ne s'achève la première décennie, je ne le dois pas à l'intérêt des cercles de spécialistes vers lesquels je m'étais tourné dans les phrases qui précèdent. Mes confrères en psychiatrie ne semblent pas s'être donné la peine de dépasser le déconcertement initial qu'a pu éveiller ma nouvelle conception du rêve, et les philosophes de métier qui, c'est ainsi, sont habitués à traiter en quelques phrases – le plus souvent les mêmes – les problèmes de la vie de rêve comme un appendice aux états de conscience n'ont évidemment pas remarqué que l'on peut, justement à cette extrémité, faire ressortir toutes sortes de choses qui ne peuvent que mener à une reconfiguration fondamentale de nos doctrines psychologiques. Le comportement des critiques scientifiques ne pouvait que justifier l'appréhension qu'un silence de mort ne fût le destin de cet ouvrage-ci ; par ailleurs la petite troupe des vaillants adeptes qui suivent mes directives dans le maniement médical de la psychanalyse et interprètent les rêves selon mon exemple pour mettre à profit ces interprétations dans le traitement des névrosés n'aurait pas épuisé la première édition du livre. Je me sens donc l'obligé de ce cercle plus large d'hommes cultivés et désireux de savoir, dont la sympathie m'a fourni l'invitation à reprendre de nouveau, neuf ans après, ce travail difficile et à tant d'égards fondamental.

Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai trouvé peu de choses à modifier. J'ai intercalé ici et là du matériel nouveau, j'ai ajouté, à partir de mon expérience accrue, telle ou telle connaissance, j'ai tenté, sur quelques points, peu nombreux, des remaniements ; mais X
tout l'essentiel sur le rêve et son interprétation, ainsi que sur les théorèmes psychologiques qui peuvent en être dérivés, est resté inchangé ; cela, au moins subjectivement, a surmonté l'épreuve du temps. Celui qui connaît mes autres travaux (sur l'étiologie et le mécanisme des psychonévroses) sait que je n'ai jamais donné quelque chose d'inachevé pour achevé et que je me suis toujours

efforcé de modifier mes énoncés en fonction de la progression de mes connaissances ; dans le domaine de la vie de rêve, j'ai pu me permettre d'en rester à mes premières communications. Dans les longues années de mon travail sur les problèmes des névroses, j'ai oscillé à plusieurs reprises et je me suis fourvoyé sur plus d'un point ; alors, c'était toujours et encore avec « L'interprétation du rêve » que je retrouvais mon assurance. Mes nombreux adversaires scientifiques font donc montre d'un instinct assuré lorsqu'ils ne veulent pas me suivre précisément dans le domaine de la recherche sur le rêve.

Le matériel de ce livre – mes propres rêves, dont je me suis servi pour élucider les règles de l'interprétation du rêve, et qui se sont trouvés dans leur plus grande partie dévalués ou dépassés par les événements – a lui aussi fait preuve, lors de cette révision, d'un pouvoir de persistance qui s'est opposé à des modifications radicales. Pour moi en effet, ce livre a encore une autre signification subjective que je n'ai pu comprendre qu'après l'avoir terminé. Il s'est révélé être pour moi un fragment de mon auto-analyse, ma réaction à la mort de mon père[a], donc à l'événement le plus significatif, la perte la plus radicale intervenant dans la vie d'un homme[b]. Après avoir reconnu cela, je me suis senti incapable d'effacer les traces de l'action exercée par cet événement. Mais pour le lecteur il est sans doute indifférent que ce soit sur tel ou tel matériel qu'il apprenne à évaluer et interpréter les rêves.

Là où je n'ai pu insérer dans l'ancien contexte une remarque indispensable, j'ai indiqué par des crochets qu'elle provenait de la seconde élaboration[1].

Berchtesgaden, été 1908.

1. [Note ajoutée en 1914 :] Ces derniers furent de nouveau abandonnés dans les éditions ultérieures.

a. En 1896.
b. *Mann.*

PRÉFACE À LA TROISIÈME ÉDITION

Alors qu'entre la première et la deuxième édition de ce livre il XI
s'est écoulé un laps de temps de neuf ans, le besoin d'une troisième édition s'est déjà fait sentir un peu plus d'un an après. Je suis en droit de me réjouir de ce changement ; mais si auparavant je ne voulais pas admettre comme preuve de la non-valeur de mon œuvre le fait qu'elle soit négligée du côté des lecteurs, je ne puis non plus me servir de l'intérêt qui s'est désormais fait jour comme preuve de son excellence.

Le progrès de la connaissance scientifique n'a pas laissé non plus « L'interprétation du rêve » intacte. Lorsque je la rédigeai en 1899, la « Théorie sexuelle » n'existait pas encore, l'analyse des formes plus compliquées de psychonévroses en était encore à ses débuts. L'interprétation des rêves était censée être un moyen adjuvant pour permettre l'analyse psychologique des névroses ; depuis, la compréhension approfondie des névroses a agi en retour sur la conception du rêve. La doctrine de l'interprétation du rêve elle-même a continué de se développer dans une direction sur laquelle, dans la première édition de ce livre, l'accent n'avait pas été suffisamment mis. Par ma propre expérience comme par les travaux de W. Stekel[a] et d'autres, j'ai appris depuis à apprécier plus justement l'ampleur et la signification de la symbolique dans le rêve (ou plutôt dans le penser inconscient). C'est ainsi qu'au cours de ces années bien des choses se sont amassées qui exigeaient d'être prises en considération. J'ai tenté de tenir compte de ces innovations par de nombreuses intercalations dans le texte et l'adjonction de notes en bas de page. Et si ces ajouts menacent à l'occasion de faire éclater le cadre de la présentation, ou si l'on n'a pas finalement réussi dans tous les passages à élever l'ancien texte au niveau de nos vues d'aujourd'hui, je demande l'indulgence pour ces carences du livre, car elles ne sont que des conséquences et des indications du développement désormais accéléré de notre savoir. J'ose aussi prédire dans quelles autres directions
des éditions ultérieures de « L'interprétation du rêve » – au cas où le XII

a. Wilhelm Stekel (1868-1940).

besoin s'en ferait sentir – s'écarteront de la présente. Ces dernières devraient d'une part chercher à se rattacher plus étroitement au riche matériau de la création littéraire, du mythe, de l'usage de la langue et du folklore, d'autre part traiter encore plus à fond qu'il n'était possible ici les relations du rêve avec la névrose et le trouble mental.

M. Otto Rank[a] m'a rendu de précieux services dans la sélection des ajouts et il a assuré seul la révision des épreuves. Je lui suis reconnaissant ainsi qu'à bien d'autres pour leurs contributions et rectifications.

Vienne, printemps 1911.

PRÉFACE À LA QUATRIÈME ÉDITION

L'année dernière (1913), le Dr A. A. Brill[b], de New York, a effectué une traduction anglaise de ce livre. (The Interpretation of Dreams, G. Allen & Co, London.)

Cette fois, le Dr Otto Rank n'a pas seulement assuré les corrections, il a aussi enrichi le texte de deux contributions autonomes. (Annexe au chap. VI.)

Vienne, juin 1914.

PRÉFACE À LA CINQUIÈME ÉDITION

L'intérêt pour « L'interprétation du rêve » n'est pas retombé, même pendant la guerre mondiale, et dès avant la fin de cette dernière il a rendu nécessaire une nouvelle édition. Mais dans celle-ci,
XIII la nouvelle littérature sur le sujet postérieure à 1914 n'a pu être complètement prise en considération ; dans la mesure où elle était de langue étrangère, elle ne parvint absolument pas à ma connaissance ni à celle du Dr Rank.

Une traduction hongroise de L'interprétation du rêve, assurée

a. 1884-1939.
b. Abraham Arden Brill (1874-1948).

par le Dr Hollós[a] et le Dr Ferenczi[b], est sur le point de paraître. Dans mes « Leçons d'introduction à la psychanalyse »[c], publiées en 1916-1917 (chez H. Heller[d], Vienne), la partie centrale, comprenant onze leçons, est consacrée à une présentation du rêve qui s'efforce d'être plus élémentaire et vise à se rattacher plus intimement à la doctrine des névroses. Elle a dans l'ensemble le caractère d'un extrait de « L'interprétation du rêve », bien qu'en tel ou tel passage elle offre davantage de détails.

Je n'ai pu me décider à un remaniement fondamental de ce livre qui l'élèverait au niveau de nos conceptions psychanalytiques d'aujourd'hui, mais qui en revanche anéantirait sa spécificité historique. J'estime néanmoins qu'en presque vingt ans d'existence il s'est bien acquitté de sa tâche.

Budapest - Steinbruch, juillet 1918.

PRÉFACE À LA SIXIÈME ÉDITION

Les difficultés dans lesquelles se trouve présentement l'industrie du livre ont eu pour conséquence que cette nouvelle édition a paru bien plus tard qu'il n'eût fallu, compte tenu du besoin, et que – pour la première fois – elle se présente comme une reproduction à l'identique de celle qui l'a précédée. Seule la bibliographie à la fin du livre a été complétée et continuée par le Dr Otto Rank.

Mon hypothèse selon laquelle ce livre, en presque vingt ans d'existence, s'est bien acquitté de sa tâche n'a donc pas trouvé confirmation. Je pourrais bien plutôt dire qu'il doit accomplir une tâche nouvelle. S'il s'agissait autrefois de donner quelques éclaircisse- XIV
ments sur l'essence du rêve, il devient maintenant tout aussi important d'affronter les contresens obstinés auxquels ces éclaircissements sont exposés.

Vienne, avril 1921.

a. Stefan Hollós.
b. Sándor Ferenczi (1873-1933).
c. *Vorlesungen zur Einführung in die Pychoanalyse*, *GW*, XI ; *OCF.P*, XIV.
d. Hugo Heller.

PRÉFACE À LA HUITIÈME ÉDITION

Dans le laps de temps qui sépare la dernière édition de ce livre, la septième (1922), et la présente mise à jour, se situe la publication de mes « Gesammelte Schriften » assurée par l'Internationaler Psychoanalytischer Verlag, à Vienne. Dans ceux-ci, le texte rétabli de la première édition forme le deuxième volume, tous les ajouts ultérieurs étant réunis dans le troisième volume. Les traductions parues dans ce même intervalle partent de la publication du livre en un seul volume ; il en va ainsi pour la traduction française de I. Meyerson[a] de 1926 parue sous le titre « La Science des Rêves » (dans la Bibliothèque de Philosophie contemporaine), la traduction suédoise de John Landquist[b] de 1927 (« Drömtydning ») et la traduction espagnole de Luis Lopez-Ballesteros y de Torres qui occupe les VI[e] et VII[e] tomes des « Obras Completas ». La traduction hongroise, que je tenais dès 1918 pour imminente, n'existe toujours pas aujourd'hui[c].

Dans la présente révision de « L'interprétation du rêve » elle aussi, j'ai pour l'essentiel traité l'ouvrage comme un document historique et je n'y ai apporté que les seules modifications que m'imposaient la clarification et l'approfondissement de mes propres opinions. Conformément à cette position, j'ai une fois pour toutes renoncé à accueillir dans ce livre la littérature sur les problèmes du rêve postérieure à la première parution de « L'interprétation du
XV rêve » et j'ai supprimé les sections correspondantes des éditions antérieures. De même ont disparu les deux articles « Rêve et création littéraire » et « Rêve et mythe » qu'Otto Rank avait apportés comme contribution aux éditions antérieures[d].

Vienne, décembre 1929.

a. Ignace Meyerson (1888-1983).
b. 1881-1974.
c. Cette traduction parut en 1934.
d. Cf. *infra*, p. 559, n. a.

PRÉFACE À LA TROISIÈME ÉDITION ANGLAISE (RÉVISÉE)[a]

En 1909, G. Stanley Hall[b] m'invita à la Clark University de Worcester pour donner les premières leçons sur la psychanalyse[c]. La même année, le D[r] Brill publia la première de ses traductions de mes écrits, bientôt suivie par d'autres. Si la psychanalyse joue maintenant un rôle dans la vie intellectuelle américaine, ou si elle le fait dans l'avenir, une grande part de ce résultat devrait être attribuée à cette activité – et à d'autres aussi – du Dr Brill.

La première traduction, *The Interpretation of Dreams,* parut en 1913. Depuis lors, bien des choses ont eu lieu dans le monde et bien des choses se sont trouvées modifiées dans nos vues sur les névroses. Ce livre, avec cette nouvelle contribution à la psychologie qui surprit le monde lorsqu'il fut publié (1900), demeure pour l'essentiel inchangé. Il contient même, selon mon jugement actuel, la plus précieuse de toutes les découvertes que j'ai eu la bonne fortune de faire. Une telle intelligence des choses ne nous échoit qu'une fois dans une vie.

Vienne, 15 mars 1931.

a. Cette préface à l'édition anglaise de 1932 ne figure pas dans les *GW*. Sa version originale en allemand n'a pas été conservée ; elle est ici traduite de l'anglais.
b. Granville Stanley Hall (1846-1924).
c. Publiées en 1910 sous le titre *Über Psychoanalyse* (De la psychanalyse, *GW*, VIII ; *OCFP*, X).

I

LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE SUR LES PROBLÈMES DU RÊVE[a]

Dans les pages qui suivent, je vais apporter la démonstration 1
qu'il existe une technique psychologique permettant d'interpréter les rêves et que par l'application de ce procédé chaque rêve se révèle être une formation psychique pleine de sens, qui doit être insérée à une place assignable dans le mouvement animique de l'état de veille. Je tenterai en outre de tirer au clair les processus dont découle le caractère étrange et méconnaissable du rêve et d'en inférer la nature des forces psychiques, de l'action conjointe ou antagoniste desquelles le rêve procède. Arrivée là, ma présentation s'interrompra, car elle aura atteint le point où le problème du rêver débouche sur des problèmes plus vastes dont la solution doit être abordée à partir d'un autre matériel.

Je commencerai par une vue d'ensemble des productions d'auteurs antérieurs, ainsi que de l'état actuel des problèmes du rêve dans la science, parce que je n'aurai pas souvent l'occasion d'y revenir au cours de ce traité. En effet, en dépit d'efforts plusieurs fois millénaires, la compréhension scientifique du rêve s'est très peu étoffée. Cela est si généralement admis par les auteurs qu'il semble superflu de faire entendre telle ou telle voix. Dans les écrits dont je
joins la liste à la fin de mon travail[b] se trouvent nombre de remar- 2
ques suggestives et quantité de matériel intéressant pour notre thème, mais rien, ou fort peu, qui touche à l'essence du rêve ou qui résolve définitivement l'une de ses énigmes. Moins de choses encore sont passées dans le savoir des profanes cultivés.

Quelle conception du rêve a bien pu être celle des temps originaires de l'humanité chez les peuples primitifs et quelle influence le

a. De la deuxième à la septième édition, une note précisait : « Jusqu'à 1900, date de la première édition de ce livre. »
b. Cf. *infra*, p. 679 sq.

rêve a pu acquérir sur la formation de leur vision du monde et de l'âme, voilà un thème d'un intérêt si élevé que je ne l'exclus qu'à contrecœur de mon travail dans le contexte de ce livre. Je renvoie aux œuvres connues de Sir J. Lubbock[a], H. Spencer[b], E. B. Tylor[c], etc., et j'ajoute seulement que la portée de ces problèmes et spéculations ne peut nous devenir compréhensible qu'après que nous serons venus à bout de cette tâche qui nous attend : l'interprétation du rêve.

C'est un écho de cette conception du rêve dans les temps originaires qui est manifestement à la base de l'estimation du rêve chez les peuples de l'Antiquité classique[1]. Il y avait chez eux le présupposé que les rêves étaient en relation avec le monde d'êtres surhumains auxquels ils croyaient et qu'ils apportaient des révélations provenant des dieux et des démons. De plus, s'imposait à eux l'idée que les rêves avaient pour le rêveur une visée significative, en règle générale celle de lui annoncer l'avenir. L'extraordinaire diversité dans le contenu des rêves et dans l'impression qu'ils laissent rendait difficile, il est vrai, d'arriver à une conception unitaire de ceux-ci et obligeait à de multiples différenciations et regroupements des rêves suivant leur valeur et leur fiabilité. Chez tel ou tel philosophe de l'Antiquité, le jugement porté sur le rêve n'était naturellement pas indépendant de la position qu'il était prêt à accorder en général à la mantique. [1914.]

3 Dans les deux écrits d'Aristote[d] traitant du rêve, le rêve est déjà devenu un objet de la psychologie. Nous apprenons que le rêve n'est pas envoyé par les dieux, qu'il n'est pas de nature divine, mais bien démonique, la nature étant démonique, non pas divine, c.-à-d. que le rêve n'est pas issu d'une révélation surnaturelle, mais qu'il découle au contraire des lois de l'esprit humain, apparenté, il est vrai, à la

1. [Note ajoutée en 1914 :] Ce qui suit d'après la présentation minutieuse de Büchsenschütz (Rêve et interprétation du rêve dans l'Antiquité, Berlin, 1868)[e].

a. John Lubbock (1834-1913).
b. Herbert Spencer (1820-1903).
c. Edward Burnett Tylor (1832-1917).
d. Aristote (vers 384 av. J.-C. - 322 av. J.-C.). Cf. *De l'interprétation des rêves*, chap. II, et *Des rêves*, chap. III.
e. Bernhard Büchsenschütz, *Traum und Traumdeutung im Altertum*, Berlin, S. Calvary, 1868.

divinité. Le rêve est défini comme l'activité d'âme de celui qui dort, dans la mesure où il dort.

Aristote[a] connaît quelques-uns des caractères de la vie de rêve, par ex. que le rêve réinterprète en grand de petits stimuli survenant pendant le sommeil (« on croit traverser un feu et ressentir une chaleur extrême, quand il ne se produit qu'un réchauffement tout à fait insignifiant de tel ou tel membre »[b]), et il tire de cette façon de faire la conclusion que les rêves pourraient très bien révéler au médecin les premiers indices non remarqués pendant la journée d'un début de modification dans le corps[1].

Les Anciens avant Aristote ont, comme on sait, tenu les rêves non pas pour une production de l'âme qui rêve, mais pour une inspiration provenant des dieux, et les deux courants opposés que nous trouverons de tout temps présents dans la façon d'estimer la vie de rêve s'affirmaient déjà chez eux. On faisait la différence entre des rêves véridiques et de valeur, envoyés au dormeur pour l'avertir ou lui annoncer l'avenir, et des rêves futiles, trompeurs et vains, dont la visée était de l'induire en erreur ou de le précipiter dans la perdition.

Gruppe[c] (Mythologie grecque et histoire des religions, p. 390) reprend une telle classification des rêves d'après Macrobe[d] et Artémidore[e] : « On divisait les rêves en deux classes. L'une ne devait être influencée que par le présent (ou le passé), mais devait être dénuée de signification pour l'avenir ; elle englobait les ἐνύπνια, *insomnia*, qui restituent immédiatement la représentation donnée ou son contraire, par ex. la faim ou son assouvissement, et les 4
φαντάσματα, qui élargissent sur le mode fantastique la représentation

1. [Note ajoutée en 1914 :] Le médecin grec Hippocrate traite de la relation du rêve avec les maladies dans un chapitre de son célèbre ouvrage [*De l'ancienne médecine*].

a. Avant les deux précédents ajouts de 1914, ce paragraphe débutait ainsi : « Le premier écrit dans lequel le rêve est traité comme un objet de la psychologie semble être celui d'Aristote (Des rêves et de l'interprétation du rêve). Aristote explique que le rêve est de nature certes démonique, mais non divine – ce qui révèle sans doute un sens profond si l'on en trouve la traduction exacte. Il connaît... »
b. *De l'interprétation des rêves*, chap. I.
c. Otto Gruppe (1851-1921), *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, München, Beck, 1906.
d. Grammairien latin (Ve siècle apr. J.-C.).
e. Cf. *infra*, p. 133, n. 2.

donnée, comme par ex. le cauchemar, *ephialtes*. L'autre classe, par contre, était tenue pour déterminante pour l'avenir ; en font partie : 1) la prophétie directe que l'on reçoit dans le rêve (κρηματισμός, *oraculum*) ; 2) la prédiction d'un événement à venir (ὅραμα, *visio*) ; 3) le rêve symbolique, qui nécessite une exégèse (ὄνειρος, *somnium*). Cette théorie s'est maintenue de longs siècles durant. »[a] [1911.]

La tâche d'une « interprétation du rêve » était en relation avec cette alternative dans l'estimation des rêves. Comme on attendait des rêves en général des renseignements importants, mais que l'on ne comprenait pas immédiatement tous les rêves et qu'on ne pouvait savoir si tel rêve incompréhensible n'annonçait pas malgré tout quelque chose de significatif, cela donna lieu à des efforts pour remplacer le contenu incompréhensible du rêve par un contenu intelligible et en même temps chargé de signification. Dans l'Antiquité tardive, Artémidore de Daldis, dont l'ouvrage détaillé[b] ne peut que nous dédommager des écrits perdus qui ont le même contenu, fut tenu pour la plus grande autorité dans l'interprétation du rêve[1]. [1914.]

1. [Note ajoutée en 1914 :] Pour les destins ultérieurs de l'interprétation du rêve au Moyen Âge, se reporter à l'ouvrage de Diepgen[c] et aux investigations spécialisées de M. Förster[d], Gotthardt[e], etc. L'interprétation du rêve chez les juifs est traitée par Almoli[f], Amram[g], Löwinger[h], ainsi que tout récemment par Lauer[i], qui tient compte du point de vue psychanalytique. L'interprétation du rêve chez les Arabes nous est connue par Drexl[j], F. Schwarz[k] et le missionnaire Tfinkdji[l], chez les Japonais par Miura[m] et Iwaga[n], chez les Chinois par Secker[o], et chez les Hindous par Negelein[p].

a. Ce paragraphe, ajouté sous forme de note en 1911, a été intégré au texte en 1914.

b. *Oneirocritica*.

c. Paul Diepgen, *Traum und Traumdeutung als medizinisch-naturwissenschaftliches Problem im Mittelalter* (Rêve et interprétation du rêve comme problème de médecine et de science de la nature au Moyen Âge), Berlin, J. Springer, 1912.

d. Max Förster, « Das lateinisch-altenglische Pseudo-Danielsche Traumbuch in Tiberius A. III » (Le « livre des rêves » du Pseudo-Daniel en latin et vieil anglais dans Tibère A. III), *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1910, *125*, p. 39-70, et « Ein mittelenglisches Vers-Traumbuch des 13. Jahrhunderts » (Un « livre des rêves » en vers du XIIIe siècle en moyen-anglais), *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1911, *127*, p. 31-84.

e. Otto Gotthardt, *Über die Traumbücher des Mittelalters* (Sur les « livres des rêves » au Moyen Âge), Eisleben, Schneider, 1912.

f. Salomon Almoli Ben Jacob, *Pithron Chalomoth*, Jerusalem, 1901.

g. N. Amram, *Sepher Pithron Chalomoth*, Jerusalem, 1901.

h. Adolf Löwinger, « Der Traum in der jüdischen Literatur » (Le rêve dans la littérature juive), *Mitt. jüd. Volksk.*, 1908, *10*, p. 25-34 et p. 56-78.

i. Ch. Lauer, « Das Wesen des Traumes in der Beurteilung der talmudischen und rabbinischen Literatur » (L'essence du rêve dans les jugements de la littérature talmudique et rabbinique), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 459-469.

j. Franz Xaver Drexl, *Achmets Traumbuch : Einleitung und Probe eines kritischen Textes* (Le « livre des rêves » d'Achmet : introduction et essai de critique d'un texte), München, 1909.

k. F. (en réalité Paul) Schwarz, « Traum und Traumdeutung nach Abdalgani an-Nabulusi » (Rêve et interprétation du rêve d'après Abdalgani an-Nabulusi), *Z. dt. morgenl. Ges.*, 1913, *67*, p. 473-493.

l. Joseph Tfinkdji, « Essai sur les songes et l'art de les interpréter (onirocritie) en Mésopotamie », *Anthropos*, 1913, *8*, p. 505-525.

m. K. Miura, « Über japanische Traumdeuterei » (De la science des rêves au Japon), *Mitt. dt. Ges. Naturk. Ostasiens*, 1906, *10*, p. 291.

n. S. Iwaya, « Traumdeutung in Japan » (L'interprétation du rêve au Japon), *Ost-Asien*, 1902, *5*, p. 312-313.

o. Fritz Secker, « Chinesische Ansichten über den Traum » (Vues chinoises sur le rêve), *Neue metaphysische Rundschau*, 1910, *17*, p. 101.

p. Julius von Negelein, « Der Traumschlüssel des Jaggadeva » (La clé des rêves de Jaggadeva), *Relig. Gesch. Vers.*, 1912, *11*, p. 4.

Cette conception préscientifique du rêve chez les Anciens était assurément en totale harmonie avec l'ensemble de leur vision du monde qui ne cessait de projeter dans le monde extérieur, en tant que réalité, ce qui n'avait de réalité qu'à l'intérieur de la vie d'âme. De plus, elle prenait en compte l'impression principale que la vie de veille reçoit du rêve par le souvenir qui en subsiste le matin, car dans ce souvenir le rêve se place comme quelque chose d'étranger provenant pour ainsi dire d'un autre monde face au reste du contenu psychique. Il serait d'ailleurs erroné de penser que cette doctrine de la provenance surnaturelle des rêves est de nos jours privée d'adeptes ; abstraction faite de tous les écrivains piétistes et mystiques – qui, tant qu'ils ne sont pas conquis par une explication des sciences de la nature, ont bien raison de continuer à investir les restes du domaine du surnaturel, jadis fort étendu –, on rencontre tout de même aussi des hommes perspicaces et répugnant à toute aventure qui tentent précisément d'asseoir sur l'inexplicabilité des phénomènes du rêve leur croyance religieuse en l'existence et en l'intervention de forces spirituelles surhumaines (Haffner[a]). La haute valeur accordée à la vie de rêve par maintes écoles de philosophes, par ex. les schellingiens[b], est un écho perceptible du caractère divin du rêve, incontesté dans l'Antiquité ; de même, concernant la force divinatoire du

a. P. Haffner, « Schlafen und Träumen » (Dormir et rêver), *Sammlung zeitgemäßer Broschüren*, 1887, p. 226.

b. Tenants de la « philosophie de la nature » représentée par Friedrich Schelling (1775-1854).

rêve, annonciatrice de l'avenir, la discussion n'est pas close, parce que les tentatives d'explication psychologique ne suffisent pas à maîtriser le matériel rassemblé, même si les sympathies de quiconque s'est adonné au mode de pensée scientifique tendent sans la moindre équivoque à repousser une telle affirmation.

Il est difficile d'écrire une histoire de notre connaissance scientifique des problèmes du rêve, parce que dans cette connaissance, aussi précieuse qu'elle puisse être devenue sur tel ou tel point, on ne saurait remarquer d'orientations précises selon lesquelles s'effectuerait un progrès. On n'est pas arrivé à établir un soubassement de résultats assurés sur lequel le chercheur suivant continuerait ensuite à construire ; au contraire, chaque nouvel auteur s'empare de nouveau des mêmes problèmes et les reprend comme depuis l'origine. Si je voulais m'en tenir à la suite chronologique des auteurs et rapporter, en abrégé, pour chacun d'eux, les vues qu'il a exprimées sur les problèmes du rêve, il me faudrait renoncer à esquisser un tableau d'ensemble embrassant l'état présent de la connaissance du rêve ; pour cette raison, j'ai préféré rattacher la présentation aux thèmes plutôt qu'aux auteurs, et je citerai pour chacun des problèmes du rêve ce qui est consigné dans la littérature comme matériel permettant de le résoudre.

6 Mais comme je n'ai pas réussi à maîtriser la totalité de la littérature sur le sujet, qui est si dispersée et empiète tant sur d'autres domaines, il me faut prier mes lecteurs de se tenir pour satisfaits, pourvu qu'aucun fait fondamental et aucun point de vue significatif n'aient été perdus dans ma présentation.

Jusqu'à une époque récente, la plupart des auteurs se sont crus tenus de traiter le sommeil et le rêve dans le même contexte et, en règle générale, d'y adjoindre aussi la prise en compte d'états analogues qui vont jusqu'à la psychopathologie et d'épisodes similaires au rêve (comme les hallucinations, visions, etc.). En revanche, on rencontre dans les travaux les plus récents une tendance à maintenir le thème dans certaines limites, voire à ne prendre pour objet qu'une seule question provenant du domaine de la vie de rêve. Dans cette modification, je verrais volontiers une expression de la conviction que dans des choses si obscures éclaircissement et concordance ne peuvent être obtenus que par une série d'investigations de détail. Je

ne puis offrir ici rien d'autre qu'une telle investigation de détail, à savoir d'une nature spécifiquement psychologique. Je n'ai guère eu l'occasion de m'occuper du problème du sommeil, car c'est un problème essentiellement physiologique, même si, dans la caractérisation de l'état de sommeil, il faut nécessairement inclure la modification des conditions de fonctionnement régissant l'appareil animique. La littérature sur le sommeil, elle non plus, ne sera donc pas prise en considération ici.

L'intérêt scientifique concernant les phénomènes du rêve en tant que tels conduit à poser les questions suivantes, en partie confluentes :

A

RELATION DU RÊVE AVEC LA VIE DE VEILLE

Le jugement naïf de celui qui est réveillé admet que le rêve – même s'il ne provient certes pas d'un autre monde – avait tout de même emporté le dormeur dans un autre monde. Le vieux physiologiste Burdach[a], à qui nous devons une description minutieuse et fine des phénomènes du rêve, a formulé cette conviction dans une phrase très remarquée (p. 474) : « Jamais la vie de la journée ne se répète avec ses efforts et ses jouissances, ses joies et ses douleurs, au contraire le rêve vise à nous en libérer. Même si toute notre âme était remplie d'un objet, même si une douleur nous avait déchirés jusqu'au tréfonds ou qu'une tâche eût mobilisé toute notre force d'esprit, le rêve ou bien nous donne quelque chose de nature tout à fait étrange, ou bien ne prend de la réalité effective que quelques éléments isolés pour ses combinaisons, ou encore ne fait qu'entrer dans la tonalité de notre humeur et symbolise la réalité effective. » I. H. Fichte[b] (I, p. 541), dans le même sens, parle directement de rêves complémentaires et les appelle un des bienfaits secrets de la nature autocurative de l'esprit. [1914.] – C'est dans un sens similaire que s'exprime encore L. Strümpell[c] dans son étude sur la nature et la genèse des rêves, à juste titre tenue de toutes parts en haute estime (p. 16) : « Celui qui rêve s'est détourné du monde de la conscience vigile... » (p. 17) : « Dans le rêve, la mémoire portant sur le contenu ordonné de la conscience vigile et sur son comportement normal se perd pour ainsi dire entièrement... » (p. 19) : « Le fait que

7

a. Karl Friedrich Burdach (1776-1847), *Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft* (La physiologie comme science expérimentale), 6 tomes, Leipzig, L. Voss, 1832-1840, t. 3.

b. Immanuel Hermann von Fichte (1796-1879), *Psychologie : die Lehre vom bewußten Geiste des Menschen* (La psychologie, doctrine de l'esprit conscient de l'être humain), Leipzig, F. A. Brockhaus, 1864.

c. Ludwig Strümpell (1812-1899), *Die Natur und Entstehung der Träume* (La nature et la genèse des rêves), Leipzig, Veit, 1877.

dans le rêve l'âme est coupée, presque sans souvenirs, du contenu et du cours réguliers de la vie de veille... »

Mais l'écrasante majorité des auteurs a soutenu, en ce qui concerne la relation du rêve avec la vie de veille, la conception opposée. Ainsi Haffner (p. 19) : « D'abord le rêve prolonge la vie de veille. Nos rêves se rattachent constamment aux représentations qui étaient là peu auparavant dans la conscience. Une observation exacte trouvera presque toujours un fil par lequel le rêve a rejoint les expériences vécues du jour précédent. » Weygandt[a] (p. 6) contredit directement l'affirmation citée plus haut de Burdach, « car il est souvent possible, apparemment dans l'écrasante majorité des rêves, d'observer que ces derniers nous ramènent précisément dans la vie habituelle, au lieu de nous en libérer ». Maury[b] (Le sommeil et les rêves, p. 56) dit en une formule concise : *« Nous rêvons de ce que nous avons vu, dit, désiré ou fait[c] »* ; Jessen[d], dans sa Psychologie parue en 1855 (p. 530), détaille un peu plus : « Constamment le contenu des rêves est plus ou moins déterminé par la personnalité individuelle, l'âge de la vie, le sexe, l'état, le niveau d'éducation, le mode de vie habituel et par les événements et les expériences de toute la vie antérieure. »

8

La position la moins équivoque sur cette question est prise par le philosophe J. G. E. Maaß[e] (Des passions, 1805) : « L'expérience confirme notre affirmation : ce dont nous rêvons le plus fréquemment, ce sont les choses sur lesquelles sont dirigées nos plus ardentes passions. On voit par là que nos passions doivent nécessairement avoir de l'influence sur la production de nos rêves. L'ambitieux rêve des lauriers conquis (peut-être seulement dans son imagination) ou qui sont encore à conquérir, cependant que l'amoureux s'occupe dans ses rêves de l'objet de ses doux espoirs... Tous les désirs et

a. Wilhelm Weygandt (1870-1939), *Entstehung der Träume ; eine psychologische Untersuchung* (Genèse des rêves ; une investigation psychologique), Leipzig, Grübel & Sommerlatte, 1893.

b. Alfred Maury (1817-1892), *Le sommeil et les rêves*, Paris, Didier, 1878, 4e éd. (1re éd., 1861).

c. En français dans le texte.

d. Peter Willers Jessen (1793-1875), *Versuch einer wissenschaftlichen Begründung der Psychologie* (Essai de fondement scientifique de la psychologie), Berlin, Veit, 1855.

e. Johann Gebhard Ehrenreich Maaß (1766-1823), *Versuch über die Leidenschaften* (Essai sur les passions), Halle, Ruff, 1805.

toutes les exécrations venant des sens et qui sommeillent dans le cœur peuvent, lorsqu'ils sont incités par une raison quelconque, avoir pour effet qu'un rêve apparaît à partir des représentations qui leur sont associées ou que ces représentations s'immiscent dans un rêve déjà présent. » (Communiqué par Winterstein[a] dans le « Zbl. für Psychoanalyse ».) [1914.]

Les Anciens ne pensaient pas autrement sur la dépendance du contenu des rêves par rapport à la vie. Je cite d'après Radestock[b] (p. 139) : « Lorsque Xerxès, avant son expédition contre la Grèce, détourné de sa décision par un bon conseil, y fut pourtant encouragé par des rêves répétés, le vieil interprète des rêves chez les Perses, le raisonnable Artaban, lui dit déjà avec pertinence que les images de rêve contenaient la plupart du temps ce que l'homme pensait déjà à l'état de veille. »

Dans le poème didactique de Lucrèce[c], De rerum natura, se trouve le passage suivant (IV, v. 959) :

9 *Et quo quisque fere studio devinctus adhaeret,*
aut quibus in rebus multum sumus ante morati
atque in ea ratione fuit contenta magis mens,
in somnis eadem plerumque videmur obire ;
causidici causas agere et componere leges,
induperatores pugnare ac proelia obire[d]..., etc., etc.

Cicéron[e] (De Divinatione, II) dit de façon tout à fait analogue, comme bien plus tard Maury : *« Maximeque reliquiae earum rerum moventur in animis et agitantur, de quibus vigilantes aut cogitavimus aut egimus. »*[f]

a. Alfred von Winterstein, « Zwei Belege für die Wunscherfüllung im Traume » (Deux preuves d'accomplissement de souhait dans le rêve), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 292.

b. Paul Radestock, *Schlaf und Traum* (Sommeil et rêve), Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1879.

c. Vers 98 av. J.-C. - 55 av. J.-C.

d. « Et quels que soient les objets de notre prédilection et de notre attachement, ou ceux qui nous ont tenus longtemps occupés et qui ont exigé de notre esprit une attention particulière, ce sont ceux-là mêmes que nous croyons voir se présenter à nous dans le rêve ; l'avocat rêve qu'il plaide et confronte les lois, le général qu'il bataille et se lance dans la mêlée... » (Traduction de Alfred Ernout, Les Belles Lettres, 1937.)

e. 106 av. J.-C. - 43 av. J.-C.

f. « Et ce qui par excellence est mis en mouvement et agit dans les esprits, ce sont les restes des choses qui à l'état de veille nous ont fait réfléchir ou agir. »

La contradiction de ces deux vues concernant la relation entre la vie de rêve et la vie de veille semble en fait insoluble. C'est donc ici le lieu de rappeler la façon de voir de F. W. Hildebrandt[a] (1875) qui estime que les particularités du rêve ne sauraient être décrites autrement que par une « série d'oppositions qui culminent apparemment en contradictions. » (p. 8.) « La première de ces oppositions est formée d'un côté par la stricte coupure ou fermeture du rêve par rapport à la vie effective et vraie, et d'un autre côté par le constant empiétement du premier sur la seconde, la constante dépendance du premier par rapport à la seconde. – Le rêve est quelque chose de foncièrement à part de la réalité effective vécue à l'état de veille, on aimerait dire une existence hermétiquement fermée sur elle-même, séparée de la vie effective par une faille infranchissable. Il nous détache de la réalité effective, efface en nous le souvenir normal de celle-ci et nous place dans un autre monde et une tout autre histoire personnelle qui, au fond, n'a rien à voir avec l'histoire effective... » Hildebrandt expose ensuite comment, avec l'endormissement, tout notre être avec ses formes d'existence disparaît « comme dans une trappe invisible ». C'est ainsi par exemple qu'on vogue en rêve vers Sainte-Hélène pour offrir à Napoléon, prisonnier là-bas, une sélection des meilleurs vins de Moselle. On est reçu de la façon la plus aimable par l'ex-empereur et on regrette 10
presque de voir cette intéressante illusion perturbée par le réveil. Mais on compare maintenant la situation de rêve avec la réalité effective. On n'a jamais été négociant en vins et l'on n'a jamais non plus voulu le devenir. On n'a jamais fait de voyage en mer et Sainte-Hélène est le dernier endroit qu'on prendrait pour but d'un tel voyage. Envers Napoléon on ne nourrit absolument aucune sympathie, on lui voue plutôt une furieuse haine patriotique. Et qui plus est, le rêveur n'était de toute façon pas encore parmi les vivants lorsque Napoléon mourut sur l'île ; nouer une relation personnelle avec lui n'était pas dans le domaine du possible. L'expérience vécue du rêve apparaît ainsi comme quelque chose d'étranger intercalé entre deux périodes de vie allant parfaitement l'une avec l'autre et se prolongeant l'une l'autre.

« Et pourtant », continue Hildebrandt, « le contraire apparent est tout aussi vrai et juste. J'estime que la relation et la liaison

les plus intimes vont cependant main dans la main avec une telle fermeture et une telle coupure. Nous pouvons franchement dire : quoi que puisse offrir le rêve, il en prend le matériel dans la réalité effective et dans la vie mentale qui se déroule à partir de cette réalité effective... Quelque étonnante que soit la façon dont il en use, il ne peut à vrai dire jamais se défaire du monde réel, et ses formations les plus sublimes comme les plus grotesques ne peuvent jamais qu'emprunter leur matériau de base ou bien à ce qui est apparu à nos yeux dans le monde des sens ou bien à ce qui a déjà trouvé place dans notre démarche de pensée vigile, en d'autres termes l'emprunter à ce que nous avons déjà vécu extérieurement ou intérieurement. »

B

LE MATÉRIEL DU RÊVE
LA MÉMOIRE DANS LE RÊVE

Que tout le matériel composant le contenu de rêve soit issu d'une façon ou d'une autre du vécu, donc qu'il soit reproduit, remémoré dans le rêve, voilà au moins qui constitue pour nous 11
une connaissance incontestée. Ce serait pourtant une erreur de supposer qu'une telle corrélation entre le contenu de rêve et la vie de veille doive se dégager sans peine comme un résultat qui saute aux yeux, une fois posée la comparaison. Cette corrélation doit au contraire être attentivement recherchée et elle sait se cacher pendant longtemps dans toute une série de cas. La raison en réside dans un certain nombre de particularités que comporte la capacité de remémoration dans le rêve et qui, bien que communément remarquées, se sont cependant soustraites jusqu'ici à toute explication. Il vaudra la peine de prendre en compte ces caractères dans le détail.

Il arrive d'abord que survienne dans le contenu de rêve un matériel qu'à l'état de veille on ne reconnaît pas ensuite comme appartenant à ce qu'on sait et à ce qu'on a vécu. On se souvient bien qu'on a rêvé ce dont il s'agit, mais on ne se souvient pas qu'on l'ait vécu ni quand. On reste alors dans le vague, sans savoir à quelle source du rêve on l'a puisé, et l'on est sans doute tenté de croire à une activité productrice autonome du rêve, jusqu'à ce que, souvent longtemps après, une nouvelle expérience vécue restitue le souvenir donné pour perdu de l'expérience vécue antérieure et mette ainsi à découvert la source du rêve. Il faut alors avouer qu'on avait su et remémoré dans le rêve quelque chose qui à l'état de veille était soustrait à la capacité de remémoration[1].

1. [Note ajoutée en 1914 :] Vaschide[a] affirme aussi qu'il a souvent été remarqué que dans le rêve on parle les langues étrangères plus couramment et plus purement qu'à l'état de veille.

a. Nicolas Vaschide, *Le sommeil et les rêves*, Paris, E. Flammarion, 1911.

Delbœuf[a] raconte un exemple de ce genre, particulièrement impressionnant, tiré de sa propre expérience du rêve. Dans le rêve il voyait la cour de sa maison couverte de neige et trouvait deux petits lézards à demi raides de froid ensevelis sous la neige qu'en ami des bêtes il recueillait, réchauffait et rapportait dans la petite cavité de la muraille qui leur était destinée. De plus, il leur mettait quelques feuilles d'une petite fougère qui poussait sur le mur et qu'ils aimaient beaucoup, comme il savait. Dans le rêve il connaissait le nom de la plante : *Asplenium ruta muralis.* – Le rêve continuait alors, revenait,
12 après un intermède, aux lézards et montrait à Delbœuf tout étonné deux nouvelles petites bêtes qui s'étaient jetées sur les restes de la fougère. Ensuite, il portait son regard vers la campagne, voyait un cinquième, un sixième lézard prendre le chemin du trou dans le mur et finalement toute la route était couverte par une procession de lézards cheminant tous dans la même direction, etc.

Le savoir de Delbœuf, à l'état de veille, ne comprenait que peu de noms latins de plantes et n'incluait pas la connaissance d'un asplenium. À son grand étonnement, il lui fallut se convaincre qu'une fougère de ce nom existe effectivement. *Asplenium ruta muraria* était sa dénomination exacte, que le rêve avait un peu déformée. On ne pouvait certes pas penser à une coïncidence fortuite ; mais d'où Delbœuf avait tiré dans le rêve la connaissance du nom asplenium, c'est ce qui pour lui resta énigmatique.

Le rêve avait eu lieu en 1862 ; seize ans plus tard, le philosophe aperçoit chez un de ses amis à qui il rend visite un petit album avec des fleurs séchées, de ceux qui sont vendus aux étrangers comme cadeaux-souvenirs dans certaines régions de Suisse. Un souvenir monte en lui, il ouvre l'herbier, trouve dans celui-ci l'asplenium de son rêve et reconnaît sa propre écriture dans le nom latin qui avait été ajouté. Il était maintenant possible d'établir la corrélation. Une sœur de cet ami, en 1860 – deux ans avant le rêve des lézards –, avait, pendant son voyage de noces, rendu visite à Delbœuf. Elle avait alors avec elle cet album destiné à son frère, et Delbœuf se donna la peine d'écrire sous la dictée d'un botaniste, à côté de chacune des petites plantes séchées, le nom latin.

a. Joseph Delbœuf (1831-1896), *Le sommeil et les rêves,* Paris, Baillière, 1885.

La faveur du hasard qui rend cet exemple si digne d'être communiqué permit à Delbœuf de ramener encore à sa source oubliée un autre fragment tiré du contenu de ce rêve. Un jour de 1877, un vieux volume d'une revue illustrée lui tomba entre les mains, dans laquelle il vit reproduit tout le cortège de lézards, comme il l'avait rêvé en 1862. Le volume portait la date de 1861, et Delbœuf put se 13
souvenir que depuis la parution de la revue il avait fait partie de ses abonnés.

Que le rêve dispose de souvenirs auxquels l'état de veille ne peut accéder, c'est là un fait si remarquable et théoriquement significatif que j'aimerais renforcer l'attention qu'on lui porte en communiquant encore d'autres rêves « hypermnésiques ». Maury raconte que durant un certain temps le mot Mussidan lui venait habituellement à l'esprit pendant la journée. Il savait que c'était le nom d'une ville française, mais rien de plus. Une nuit lui vint en rêve un entretien avec une certaine personne qui lui dit qu'elle venait de Mussidan et qui, lorsqu'il demanda où se trouvait la ville, donna pour réponse : Mussidan est un chef-lieu de canton du département de la Dordogne[a]. Réveillé, Maury n'accorda pas foi à l'information obtenue dans le rêve ; mais le dictionnaire géographique lui enseigna qu'elle était parfaitement juste. Dans ce cas, le plus de savoir du rêve a été confirmé, mais la source oubliée de ce savoir n'a pas été repérée.

Jessen (p. 55) raconte un épisode de rêve tout à fait analogue datant de temps plus anciens : « En relève entre autres le rêve de Scaliger l'Ancien[b] (Hennings[c], l. c., p. 300) qui écrivit un poème à la louange des hommes célèbres de Vérone et à qui apparut en rêve un homme qui dit se nommer Brugnolus et se plaignit d'avoir été oublié. Bien que Scaliger ne se souvînt pas d'en avoir jamais entendu parler, il fit cependant des vers sur lui, et son fils apprit plus tard à Vérone qu'autrefois un tel Brugnolus y avait été célèbre comme critique. »

a. Quatre mots en français dans le texte.
b. Giulio Cesare Scaliger (1484-1558).
c. Justus Christian Hennings, *Von den Träumern und Nachtwandlern* (Des rêveurs et somnambules), Weimar, Hoffmann, 1784.

Le Marquis d'Hervey de St-Denis[a] (d'après Vaschide, p. 232) raconte un rêve hypermnésique qui se distingue par la particularité toute spéciale que c'est dans un rêve lui faisant suite que s'effectue l'identification[b] d'un souvenir auparavant non reconnu : « Je rêvai une fois d'une jeune femme aux cheveux blond doré que
14 je voyais en train de bavarder avec ma sœur tout en lui montrant un travail de broderie. Dans le rêve, elle me parut m'être très connue, je pensai même l'avoir vue à plusieurs reprises. Après le réveil, j'ai devant moi ce visage encore plein de vie, mais je ne peux absolument pas le reconnaître. Je me rendors alors, l'image du rêve se répète. Dans ce nouveau rêve, j'adresse maintenant la parole à la dame blonde et je lui demande si je n'ai pas eu déjà le plaisir de la rencontrer quelque part. "Certainement", répond la dame, "souvenez-vous donc seulement des bains de mer de Pornic". Aussitôt je me réveillai de nouveau, et je peux alors me rappeler en toute certitude les détails auxquels était rattaché ce gracieux visage du rêve. »

Le même auteur (cité par Vaschide, p. 233) rapporte :

Un musicien qu'il connaissait entendit une fois en rêve une mélodie qui lui parut complètement nouvelle. C'est seulement plusieurs années plus tard qu'il trouva celle-ci notée dans un vieux recueil de morceaux de musique qu'il ne se souvient toujours pas avoir eu en mains auparavant. [1914.]

En un endroit qui ne m'est malheureusement pas accessible (Proceedings of the Society for Psychical Research), Myers[c] a, paraît-il, publié tout un recueil de rêves hypermnésiques de ce genre. Selon moi, quiconque s'occupe des rêves ne pourra que reconnaître comme un phénomène très habituel le fait que le rêve témoigne de connaissances et de souvenirs que celui qui veille estime ne pas posséder. Dans les travaux psychanalytiques avec des nerveux, que je rapporterai plus tard, je suis plusieurs fois par semaine en mesure de prouver aux patients, à partir de leurs rêves, qu'ils connaissent à vrai dire très bien des citations, des mots obscènes, etc., et qu'ils s'en ser-

a. Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys (1823-1892), *Les rêves et les moyens de les diriger*, Paris, Amyot, 1867.
b. *Agnoszierung*.
c. Frederic William Henry Myers (1843-1901), « Hypermnesic dreams » (Rêves hypermnésiques), *Proc. Soc. Psych. Res.*, 1892, *8*, p. 362-404.

vent dans le rêve, bien qu'ils les aient oubliés dans la vie de veille. Je vais encore communiquer ici un cas innocent d'hypermnésie du rêve, parce que, dans ce cas, la source d'où provenait la connaissance accessible au seul rêve put être très facilement trouvée.

Un patient rêva, dans un ensemble plus long, qu'il se faisait ser-
vir dans un café une *« Kontuszówka »*, mais demanda après le récit ce 15
que cela pouvait bien être ; il n'avait jamais entendu le nom. Je pus répondre que *Kontuszówka* était une eau-de-vie polonaise qu'il ne pouvait avoir inventée dans le rêve puisque le nom m'était connu depuis longtemps déjà par des affiches. L'homme ne voulut pas tout d'abord m'accorder foi. Quelques jours plus tard, au café, après avoir fait que son rêve devînt réalité effective, il remarqua le nom sur une affiche, et ce à un coin de rue où il était forcément passé depuis des mois au moins deux fois par jour.

J'ai moi-même appris, avec mes propres rêves, combien, lorsqu'il s'agit de découvrir la provenance de tel ou tel élément du rêve, on reste dépendant du hasard. C'est ainsi que pendant des années, avant la rédaction de ce livre, me poursuivit l'image d'un clocher à la forme très simple que je ne pouvais me souvenir avoir vu. Je le reconnus ensuite soudainement et avec une totale certitude, à une petite station entre Salzbourg et Reichenhall[a]. C'était dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, et j'avais fait le parcours pour la première fois en 1886. Des années plus tard, alors que je m'occupais déjà intensément de l'étude des rêves, l'image de rêve, revenant fréquemment, d'un certain lieu bizarre devint franchement un fardeau pour moi. Je voyais, dans une relation spatiale déterminée à ma personne, à ma gauche, une pièce sombre d'où ressortaient, éclairées, plusieurs figures de grès grotesques. Une lueur de souvenir, à laquelle je ne voulais vraiment croire, me disait que c'était l'entrée d'une taverne ; mais je ne réussis à éclaircir ni ce que voulait signifier cette image de rêve, ni d'où elle provenait. En 1907, je vins par hasard à Padoue, qu'à mon grand regret je n'avais pu revisiter depuis 1895. Ma première visite dans la belle ville universitaire était restée insatisfaisante, je n'avais pu voir les fresques de Giotto[b] à la Madonna

a. Bad Reichenhall (en Bavière) est à 22 km de chemin de fer de Salzbourg.
b. Vers 1266-1337.

dell'Arena[a], et je fis demi-tour au milieu de la rue y menant lorsqu'on m'annonça que la petite église était fermée ce jour-là. Lors de ma deuxième visite, douze ans plus tard, je pensai me dédommager
16 et cherchai avant tout le chemin de la Madonna dell'Arena. Dans la rue y menant, à main gauche par rapport à la direction de mon chemin, vraisemblablement à l'endroit où en 1895 j'avais fait demi-tour, je découvris le lieu que j'avais si souvent vu en rêve, avec les figures de grès qui s'y trouvaient. C'était en effet l'entrée d'un jardin-restaurant. [1909.]

Une des sources d'où le rêve tire le matériel appelé à être reproduit, un matériel qui pour partie n'est pas remémoré et n'est pas utilisé dans l'activité de pensée de l'état de veille, c'est la vie d'enfance. Je ne citerai que quelques-uns des auteurs qui ont remarqué et souligné cela :

Hildebrandt (p. 23) : « Il a déjà été expressément admis que le rêve, par moments avec une admirable force de reproduction, ramène fidèlement devant notre âme des processus tout à fait lointains et même oubliés provenant des époques les plus éloignées. »

Strümpell (p. 40) : « Les choses se renforcent encore si l'on remarque que le rêve extrait parfois – pour ainsi dire des plus épaisses masses de gravats déposées par les époques ultérieures sur les expériences de jeunesse les plus reculées – les images, tout à fait intactes et possédant une fraîcheur originelle, de tels ou tels lieux, choses, personnes individuelles. Cela ne se limite pas seulement à ces impressions qui, lors de leur apparition, ont bénéficié d'une vive conscience ou bien se sont reliées à de fortes valeurs psychiques et font alors retour plus tard dans le rêve en tant que souvenirs proprement dits dont la conscience se réjouit une fois réveillée. La profondeur de la mémoire du rêve englobe aussi, qui plus est, ces images de personnes, choses, lieux et expériences vécues des époques les plus reculées qui ou bien ne possédaient qu'une conscience minime ou n'avaient aucune valeur psychique, ou bien avaient perdu depuis longtemps l'une comme l'autre, et qui, pour cette raison aussi, apparaissent aussi bien dans le rêve qu'après le réveil comme complètement étrangères et inconnues, jusqu'à ce que leur origine reculée soit découverte. »

a. Ou chapelle des Scrovegni.

Volkelt[a] (p. 119) : « Ce qui est particulièrement remarquable, c'est à quel point les souvenirs d'enfance et de jeunesse entrent volontiers dans le rêve. Ce à quoi nous ne pensons plus depuis longtemps, ce qui a perdu pour nous toute importance depuis longtemps : le rêve nous y renvoie infatigablement. »

La domination du rêve sur le matériel d'enfance – lequel, on le 17
sait, disparaît pour la plus grande part dans les lacunes de la capacité de remémoration consciente – donne lieu à d'intéressants rêves hypermnésiques dont je vais tout de suite communiquer quelques exemples.

Maury (Le sommeil, p. 92) raconte qu'enfant il était fréquemment venu de Meaux, sa ville paternelle, à Trilport, situé à proximité, où son père dirigeait la construction d'un pont. Une nuit, le rêve le transporte à Trilport et le fait jouer à nouveau dans les rues de la ville. Un homme s'approche de lui, portant une sorte d'uniforme. Maury lui demande son nom : il se présente, il s'appelle C... et est gardien de pont. Une fois réveillé, Maury, doutant encore de la réalité effective du souvenir, demande à une vieille servante qui est auprès de lui depuis l'enfance si elle peut se souvenir d'un homme de ce nom. La réponse est : « Bien sûr, il était le gardien du pont que votre père a construit à l'époque. »

Maury rapporte un exemple tout aussi joliment confirmé du caractère certain du souvenir d'enfance survenant dans le rêve, celui d'un M. F... qui, enfant, avait grandi à Montbrison. Cet homme décida, vingt-cinq ans après son départ, de rendre visite à nouveau à son pays et aux vieux amis de la famille qu'il n'avait pas vus depuis. Dans la nuit précédant son départ en voyage, il rêve qu'il est parvenu à destination et qu'il rencontre à proximité de Montbrison un monsieur, dont la physionomie lui est inconnue, qui lui dit qu'il est M. T., un ami de son père. Le rêveur savait qu'il avait connu enfant un monsieur de ce nom, mais à l'état de veille il ne se souvenait plus de son aspect. Quelques jours plus tard, arrivé cette fois effectivement à Montbrison, il retrouve le lieu du rêve tenu pour inconnu et rencontre un monsieur qu'il reconnaît immédiatement

a. Johannes Immanuel Volkelt (1848-1930), *Die Traum-Phantasie* (La fantaisie dans le rêve), Stuttgart, Meyer & Zeller, 1875.

comme le T. du rêve. Sauf que la personne effective était considérablement plus âgée que l'image de rêve ne l'avait montrée.

18 Je puis raconter ici l'un de mes propres rêves dans lequel l'impression à remémorer est remplacée par une relation. Je vis dans un rêve une personne dont je savais en rêve que c'était le médecin de mon pays natal. Son visage n'était pas net, il se mélangeait avec la représentation d'un de mes professeurs de lycée qu'il m'arrive encore de rencontrer aujourd'hui. La relation mettant les deux personnes en connexion, je ne pus ensuite, à l'état de veille, la déceler. Mais lorsque j'interrogeai ma mère sur le médecin de mes premières années d'enfance, j'appris qu'il avait été borgne[a], et borgne est aussi le professeur de lycée dont la personne avait recouvert dans le rêve celle du médecin. Il y avait trente-huit ans que je n'avais plus vu le médecin et je ne sache pas que j'aie jamais pensé à lui dans la vie de veille[b].

Il semblerait qu'on cherche à créer un contrepoids contre le trop grand rôle des impressions d'enfance dans la vie de rêve quand plusieurs auteurs affirment que dans la plupart des rêves des éléments provenant des jours les plus récents peuvent être mis en évidence. Robert[c] (p. 46) déclare même : en général, le rêve normal ne s'occupe que des impressions des derniers jours écoulés. Nous apprendrons, il est vrai, que la théorie du rêve édifiée par Robert exige impérativement ce repoussement des impressions les plus anciennes et cette mise en avant des plus récentes. Mais le fait qu'énonce Robert existe bel et bien, ainsi que je puis l'assurer d'après mes propres investigations. Un auteur américain, Nelson[d], estime que sont le plus souvent exploitées dans le rêve des impressions de la journée précédant le jour du rêve ou de la journée d'avant, comme si les impressions du jour précédant immédiatement le rêve n'étaient pas suffisamment affaiblies – éloignées.

Ce qui a frappé plusieurs auteurs qui n'ont pas voulu mettre en

a. Il s'agit du Dr Josef Pur, maire de Freiberg.

b. [Fin de phrase ajoutée en 1909 et supprimée à partir de 1922 :] ... même si ma cicatrice au menton aurait pu me rappeler son action secourable.

c. W. Robert, *Der Traum als Naturnotwendigkeit erklärt* (Le rêve expliqué comme nécessité naturelle), Hamburg, H. Seippel, 1886.

d. Julius Nelson, « A Study of dreams » (Une étude des rêves), *Amer. J. Psychol.*, 1888, *1*, p. 367-401.

doute la corrélation intime entre le contenu de rêve et la vie de veille, c'est que des impressions occupant intensément le penser vigile n'apparaissent dans le rêve que lorsqu'elles ont été dans une certaine mesure poussées de côté par le travail de pensée du jour. Ainsi, en règle générale, on ne rêve pas les premiers temps d'un être cher qui est mort, tant que le deuil accapare entièrement le 19
survivant (Delage[a]). Cependant, l'une des dernières observatrices, miss Hallam[b], a aussi rassemblé des exemples du comportement contraire et soutient à l'appui de ce point le droit de l'individualité psychologique.

La troisième particularité de la mémoire dans le rêve, la plus remarquable et la plus incompréhensible, se trouve dans le choix du matériel reproduit, dans la mesure où ce n'est pas seulement, comme à l'état de veille, ce qui est le plus significatif qui est tenu pour digne du souvenir, mais aussi ce qui est le plus indifférent, le plus inapparent. Je laisse là-dessus la parole aux auteurs qui ont donné à leur étonnement l'expression la plus vigoureuse.

Hildebrandt (p. 11) : « Car ce qui est le plus remarquable, c'est que le rêve prend ses éléments, en règle générale, non dans les grands événements marquants, non dans les puissants intérêts moteurs du jour passé, mais au contraire dans les à-côtés, pour ainsi dire dans les miettes sans valeur du passé récemment vécu ou situé plus loin en arrière. Tel décès bouleversant dans notre famille, et dont les impressions font que nous nous endormons tard, reste effacé de notre mémoire, jusqu'à ce que le premier instant de veille le fasse revenir avec une violence affligeante. Par contre, la verrue sur le front d'un étranger qui nous a croisé, et à qui nous ne pensions plus un seul instant une fois que nous l'avions dépassé, joue, elle, un rôle dans notre rêve... »

Strümpell (p. 39) : « ... ces cas où la décomposition d'un rêve découvre des constituants de celui-ci qui certes proviennent des expériences vécues du dernier ou de l'avant-dernier jour, mais qui étaient cependant si insignifiants et dénués de valeur pour la cons-

a. Yves Delage (1854-1920), « Essai sur la théorie du rêve », *Rev. industr.*, 1891, *2*, p. 40.

b. Sarah Weed et Florence Hallam, « A Study of the Dream-Consciousness » (Une étude de la conscience dans le rêve), *Amer. J. Psychol.*, 1896, *7*, p. 405-411.

cience vigile que peu de temps après l'expérience de vie correspondante ils ont succombé à l'oubli. Des expériences vécues de ce genre sont par exemple des propos entendus par hasard ou des actions d'un autre, remarquées de façon superficielle, des perceptions rapidement passées de choses ou de personnes, des petits morceaux isolés d'une lecture, etc. »

20 Havelock Ellis[a] (p. 727) : « *The profound emotions of waking life, the questions and problems on which we spread our chief voluntary mental energy, are not those which usually present themselves at once to dream consciousness. It is, so far as the immediate past is concerned, mostly the trifling, the incidental, the "forgotten" impressions of daily life which reappear in our dreams. The psychic activities that are awake most intensely are those that sleep most profoundly.* »[b]

Binz[c] (p. 45) prend précisément prétexte de ces mêmes particularités de la mémoire dans le rêve pour exprimer son insatisfaction quant aux explications du rêve qu'il a lui-même soutenues : « Et le rêve naturel nous pose des questions semblables. Pourquoi ne rêvons-nous pas toujours les impressions mémorielles des jours vécus en dernier, mais plongeons-nous souvent, sans aucun motif reconnaissable, dans un passé presque éteint, situé loin derrière nous ? Pourquoi, dans le rêve, la conscience reçoit-elle si souvent l'impression d'images mnésiques indifférentes, alors que les cellules du cerveau, là où elles portent en elles les marques les plus stimulables du vécu, restent le plus souvent muettes et figées, à moins que quelque chose de tout frais ne soit venu peu auparavant les exciter pendant la veille ? »

On voit facilement comment la prédilection singulière de la mémoire du rêve pour ce qui est indifférent et de ce fait négligé dans les expériences vécues du jour devait conduire la plupart du temps à méconnaître d'une façon générale la dépendance du rêve par rap-

a. Havelock Ellis (1859-1939), « The Stuff that Dreams are made of » (La matière dont sont faits les rêves), *Popular Science Monthly*, 1899, *54*, p. 721.

b. « Les émotions profondes de la vie de veille, les questions et les problèmes pour lesquels nous déployons l'essentiel de notre énergie mentale volontaire, ne sont pas ceux qui d'ordinaire se présentent d'emblée à la conscience de rêve. Dans la mesure où le passé immédiat est en cause, ce sont principalement les impressions insignifiantes, fortuites, "oubliées" de la vie quotidienne qui réapparaissent dans nos rêves. Les activités psychiques qui sont le plus intensément en éveil sont celles qui dorment le plus profondément. »

c. Carl Binz (1832-1913), *Über den Traum* (Du rêve), Bonn, A. Marcus, 1878.

port à la vie diurne et ensuite à rendre pour le moins difficile la démonstration de celle-ci dans chaque cas isolé. C'est ce qui permit à Miss Whiton Calkins[a], dans le traitement statistique de ses rêves (et de ceux de son compagnon), d'en retenir malgré tout onze pour cent dans lesquels une relation à la vie diurne n'était pas perceptible. Hildebrandt a sûrement raison d'affirmer que toutes les images de rêve s'expliqueraient pour nous génétiquement si chaque fois nous mettions suffisamment à profit temps et concentration pour retracer leur provenance. Il est vrai qu'il nomme cela « une affaire extrêmement laborieuse et ingrate. Car cela aboutirait la plupart du temps à dénicher dans les coins les plus reculés de cette chambre qu'est la mémoire toutes sortes de choses sans aucune valeur psychique, à 21
remettre au jour toutes sortes de moments totalement indifférents issus d'un temps depuis longtemps passé, en les tirant de l'ensevelissement que leur avait peut-être déjà fait subir l'heure suivante ». Mais il me faut pourtant regretter que ce perspicace auteur se soit vu découragé de poursuivre une voie qui au départ n'avait l'air de rien ; elle l'aurait immédiatement conduit au centre de l'explication du rêve.

La façon de faire de la mémoire du rêve est assurément des plus significatives pour toute théorie de la mémoire en général. Elle nous apprend que « rien de ce que nous avons une fois possédé en esprit ne peut se perdre totalement » (Scholz[b], p. 34). Ou, comme l'exprime Delbœuf, « *que toute impression même la plus insignifiante, laisse une trace inaltérable, indéfiniment susceptible de reparaître au jour* »[c], une conclusion à laquelle poussent également tant d'autres phénomènes pathologiques de la vie d'âme. Or il faut garder en vue cette extraordinaire capacité de fonctionnement de la mémoire dans le rêve pour ressentir vivement la contradiction que doivent nécessairement poser certaines théories du rêve, dont il sera question plus loin, qui prétendent expliquer l'absurdité et l'incohérence des rêves par un oubli partiel de ce qui nous est connu pendant la journée.

a. Mary Whiton Calkins (1863-1930), « Statistics of dreams » (Statistiques des rêves), *Amer. J. Psychol.*, 1893, *5*, p. 311-343.

b. Friedrich Scholz (1831-1907), *Schlaf und Traum* (Sommeil et rêve), Leipzig, E. H. Mayer, 1887.

c. En français dans le texte.

Il pourrait éventuellement venir à l'idée de réduire purement et simplement le phénomène du rêver à celui du remémorer, de voir dans le rêve la manifestation d'une activité de reproduction qui même la nuit ne s'arrête pas, qui serait à elle-même sa propre fin. Concorderaient avec cette thèse des communications comme celle de Pilcz[a], suivant lesquelles de solides relations entre le temps du rêver et le contenu des rêves peuvent être mises en évidence dans la mesure où, dans le sommeil profond, ce sont des impressions des temps les plus anciens qui sont reproduites par le rêve, vers le matin en revanche des impressions récentes. Mais une telle conception devient dès l'abord invraisemblable, étant donné la façon dont le rêve procède avec le matériel à remémorer. Strümpell attire avec raison l'attention sur le fait qu'il ne se produit pas dans le rêve de
22 répétitions d'expériences vécues. Le rêve en fait bien l'amorce mais le maillon suivant est absent : il entre en scène modifié, ou bien un maillon tout à fait étranger apparaît. Le rêve n'apporte que des fragments de reproductions. C'est là sûrement la règle, au point de permettre une exploitation théorique. Il se produit cependant des exceptions dans lesquelles un rêve répète une expérience vécue tout aussi complètement que notre souvenir en est capable à l'état de veille. Delbœuf raconte qu'un de ses collègues d'université est repassé en rêve par tous les détails d'un dangereux voyage en voiture au cours duquel il n'a échappé à un accident que comme par miracle. Miss Calkins mentionne deux rêves qui avaient pour contenu l'exacte reproduction d'une expérience vécue du jour précédent, et j'aurai moi-même plus tard l'occasion de communiquer un exemple dont j'ai eu connaissance, celui d'un retour en rêve, sans modification, d'une expérience vécue d'enfance[1].

1. [Note ajoutée en 1909 :] À partir de mon expérience ultérieure, j'ajoute qu'il n'est pas si rare que des occupations du jour innocentes et sans importance soient répétées par le rêve, par exemple : faire les valises, préparer des plats à la cuisine, etc. Dans de tels rêves, le rêveur lui-même ne met pas l'accent sur le caractère de souvenir, mais bien sur celui de « réalité effective ». « J'ai effectivement fait cela dans la journée. »

a. Alexander Pilcz, « Über eine gewisse Gesetzmäßigkeit in den Träumen » (De la conformité des rêves à certaines lois), *Mschr. Psychiat. Neurol.*, 1899, *5*, p. 231-232.

C

STIMULI DU RÊVE - ET SOURCES DU RÊVE

Ce que l'on doit comprendre par stimuli du rêve et sources du rêve peut être clarifié si l'on se réfère au dicton : « Les rêves viennent de l'estomac. » Derrière les concepts ici posés se cache une théorie qui conçoit le rêve comme la conséquence d'une perturbation du sommeil. On n'aurait pas rêvé si quelque chose de perturbant ne s'était mis en mouvement dans le sommeil, et le rêve est la réaction à cette perturbation.

Les discussions sur les causes excitatrices des rêves occupent la plus large place dans les présentations des auteurs. Il est évident que le problème n'a pu se poser qu'une fois le rêve devenu un objet de la 23
recherche biologique. Les Anciens, qui considéraient le rêve comme envoyé par les dieux, n'avaient pas besoin d'aller chercher pour lui une source de stimulus ; de la volonté de la puissance divine ou démonique découlait le rêve, du savoir ou du dessein de celle-ci découlait son contenu. Pour la science apparut aussitôt la question de savoir si l'instigation à rêver était constamment la même ou pouvait être multiple, et avec elle la discussion pour savoir si l'explication causale du rêve revenait à la psychologie ou au contraire à la physiologie. La plupart des auteurs semblent admettre que les causes de la perturbation du sommeil, donc les sources du rêver, peuvent être de nature variée, et que des stimuli corporels aussi bien que des excitations animiques accèdent au rôle d'excitateurs du rêve. Lorsqu'il s'agit d'accorder la préférence à telle ou telle des sources du rêve, d'établir une hiérarchie entre elles selon la significativité qu'elles revêtent pour la genèse du rêve, les vues divergent largement.

L'énumération des sources du rêve étant complétée, il s'en dégage finalement quatre sortes, qui ont été utilisées aussi pour la classification des rêves. 1) Excitation sensorielle externe

(objective). 2) Excitation sensorielle interne (subjective). 3) Stimulus corporel interne (organique). 4) Sources de stimulus purement psychiques.

Ad 1) Les stimuli sensoriels externes

Strümpell le jeune[a], le fils du philosophe dont l'ouvrage sur le rêve nous a déjà plusieurs fois servi de guide dans les problèmes du rêve, a, comme on sait, communiqué l'observation faite sur un malade qui était affligé d'une anesthésie générale des téguments corporels et d'une paralysie de plusieurs organes sensoriels supérieurs. Lorsqu'on coupait cet homme du monde extérieur en fermant le petit nombre de portes sensorielles encore ouvertes, il tombait dans le sommeil. Lorsque nous voulons nous endormir, nous aspirons tous à une situation qui est similaire à celle de l'expérience de
24 Strümpell. Nous fermons les portes sensorielles les plus importantes, les yeux, et nous cherchons à tenir à l'écart des autres sens tout stimulus ou toute modification des stimuli agissant sur eux. Puis nous nous endormons, bien que nous ne réussissions jamais totalement à faire ce que nous avions projeté. Nous ne pouvons ni tenir les stimuli complètement à distance des organes sensoriels ni supprimer totalement l'excitabilité de nos organes sensoriels. Que nous soyons à tout moment susceptibles d'être éveillés par des stimuli plus forts, cela prouve bien « que l'âme, dans le sommeil aussi », est restée « en liaison permanente avec le monde extra-corporel »[b]. Les stimuli sensoriels qui nous parviennent pendant le sommeil peuvent très bien devenir des sources du rêve.

Or il y a une grande série de stimuli de ce genre, depuis les stimuli inévitables que l'état de sommeil implique ou n'est forcé de tolérer qu'occasionnellement, jusqu'au stimulus de réveil fortuit qui est propre à mettre fin au sommeil ou qui y est destiné. Une assez forte lumière peut pénétrer dans les yeux, un bruit peut se faire entendre, une substance odorante peut exciter la muqueuse nasale. Dans le sommeil nous pouvons dénuder telle ou telle partie du corps

a. Adolf von Strümpell (1853-1925), *Lehrbuch der speciellen Pathologie und Therapie der inneren Krankheiten* (Traité de pathologie et de thérapie spécifiques des maladies internes), Leipzig, Vogel, 1883-1884.
b. Cf. *infra*, p. 83, les remarques de Burdach.

par des mouvements involontaires et les exposer ainsi à la sensation de refroidissement, ou bien, par un changement de position, nous procurer à nous-mêmes des sensations de pression et de contact. Une mouche peut nous piquer ou un petit incident nocturne peut assaillir plusieurs sens en même temps. L'attention des observateurs a collecté toute une série de rêves dans lesquels le stimulus constaté au réveil et un fragment du contenu de rêve concordaient à un point tel que le stimulus put être reconnu comme source du rêve.

Je cite ici d'après Jessen (1855, p. 527) une collection de rêves de ce genre, qui remontent à une stimulation sensorielle objective – plus ou moins accidentelle : « Tout bruit perçu indistinctement éveille des images de rêve correspondantes, le roulement du tonnerre nous transporte au milieu d'une bataille, le chant d'un coq peut se transformer en cri d'angoisse d'un être humain, le grincement d'une porte provoquer des rêves de brigands faisant irruption.

« La nuit, si nous perdons notre couverture, nous rêverons peut-
être que nous déambulons nus ou que nous sommes tombés dans 25
l'eau. Si nous sommes couchés en travers du lit et que nos pieds dépassent le bord de celui-ci, nous ferons peut-être le rêve que nous nous trouvons au bord d'un abîme effroyable ou bien que nous tombons du haut d'un sommet abrupt. Que notre tête vienne se mettre par hasard sous l'oreiller, un gros rocher est alors suspendu au-dessus de nous et est sur le point de nous ensevelir sous son poids. Des accumulations de la semence produisent des rêves voluptueux, des douleurs locales l'idée de mauvais traitements subis, d'attaques ennemies ou de blessures corporelles qu'on vous inflige... »

« Meier[a] (Essai d'explication du somnambulisme, Halle, 1758, p. 33) rêva une fois qu'il était agressé par quelques personnes qui l'étendaient par terre de tout son long sur le dos et enfonçaient dans la terre un pieu qui lui passait entre le gros orteil et l'orteil voisin. Alors qu'il se représentait cela dans le rêve, il s'éveilla et sentit qu'un brin de paille était coincé entre ses orteils. D'après Hennings (Des rêveurs et somnambules[b], Weimar, 1784, p. 258), le même Meier, ayant une autre fois fermé sa chemise un peu trop serrée au cou, fit

a. Georg Friedrich Meier (1718-1777), *Versuch einer Erklärung des Nachtwandelns*, Halle, C. H. Hemmerde, 1758.
b. Cf. *supra*, p. 39, n. c.

le rêve qu'on le pendait. Hoffbauer[a] rêva dans sa jeunesse qu'il tombait d'un mur élevé et s'aperçut au réveil que le bois du lit, qui s'était défait, était effectivement tombé... Gregory[b] relate qu'un jour, en se mettant au lit, il avait placé à ses pieds une bouteille d'eau très chaude, sur quoi il avait fait en rêve un voyage au sommet de l'Etna où il avait trouvé la chaleur du sol presque insupportable. Un autre rêva, après l'application d'un vésicatoire sur sa tête, qu'il était scalpé par une bande d'Indiens ; un troisième, qui dormait avec une chemise humide, crut être traîné à travers un fleuve. Un accès de goutte intervenant dans le sommeil fit croire à un malade qu'il était entre les mains de l'Inquisition et endurait les tourments de la torture (Macnish[c]). »

L'argument fondé sur la similitude entre le stimulus et le contenu
26 du rêve se trouve renforcé si l'on réussit, par l'apport planifié de stimuli sensoriels, à produire chez quelqu'un qui dort des rêves correspondant au stimulus. D'après Macnish, Girou de Buzareingues[d] a déjà procédé à de telles expériences. « Il laissa ses genoux découverts et rêva qu'il voyageait la nuit dans une malle-poste. Il fait alors la remarque que des voyageurs savent bien que dans une calèche les genoux se refroidissent la nuit. Une autre fois, il laissa sa tête découverte à l'arrière et rêva qu'il assistait à une cérémonie religieuse en plein air. C'était en effet la coutume, dans le pays où il vivait, d'avoir la tête constamment couverte, sauf dans des circonstances comme celle qui vient d'être mentionnée. »

Maury communique de nouvelles observations de rêves produits sur sa propre personne. (Une série d'autres expériences n'eut aucun succès.)

1) On lui chatouille les lèvres et le bout du nez avec une plume. – Rêve d'une effroyable torture ; on lui met un masque de poix sur le visage, puis on l'arrache, de sorte que la peau vient avec.

a. Johann Christoph Hoffbauer (1766-1827), *Naturlehre der Seele* (Doctrine naturelle de l'âme), Halle, Renger, 1796.
b. Vraisemblablement John Gregory (1724-1773), médecin et universitaire écossais.
c. Robert Macnish (1802-1837), *The Philosophy of Sleep* (Philosophie du sommeil), Glasgow, W. R. M'Phun, 1830.
d. Charles (1773-1856) et Louis (1805-1891) Girou de Buzareingues, *Physiologie. Essai sur le mécanisme des sensations, des idées et des sentiments*, Paris, Vve Bouchard-Huzard, 1848.

2) On affûte des ciseaux sur une pincette. – Il entend sonner des cloches, puis le tocsin, et le voici transporté dans les journées de juin 1848[a].

3) On lui fait respirer de l'eau de Cologne. – Il est au Caire dans la boutique de Jean-Marie Farina[b]. À quoi se rattachent de folles aventures qu'il ne peut pas reproduire.

4) On lui pince légèrement la nuque. – Il rêve qu'on lui applique un vésicatoire et pense à un médecin qui l'a traité enfant.

5) On approche un fer très chaud de son visage. – Il rêve des « chauffeurs »[1] qui se sont glissés dans la maison et contraignent les habitants à céder leur argent en leur mettant les pieds dans le brasero. Puis survient la duchesse d'Abrantès[c], dont il est dans le rêve le secrétaire.

8) On lui verse une goutte d'eau sur le front. Il est en Italie, sue 27
abondamment et boit le vin blanc d'Orvieto.

9) À plusieurs reprises, on fait tomber sur lui la lumière d'une bougie à travers un papier rouge. – Il rêve du temps, de la forte chaleur, et il se retrouve en pleine tempête, celle dans laquelle il fut pris un jour dans La Manche.

D'autres tentatives pour produire expérimentalement des rêves viennent de d'Hervey, Weygandt, etc.

De plusieurs côtés, « on a noté la frappante habileté du rêve à insérer dans la trame de ses formations des impressions soudaines issues du monde sensoriel, de telle sorte qu'elles donnent forme en celles-ci à une catastrophe qui a déjà été progressivement préparée et introduite » (Hildebrandt). « Dans mes jeunes années », raconte cet auteur, « je me servais de temps en temps, pour me lever régulièrement à une heure matinale déterminée, du réveille-matin bien connu qui la plupart du temps est intégré aux mouvements d'horlogerie. Il m'est bien arrivé des centaines de fois que le son de cet instrument vienne à s'intégrer dans un rêve apparemment très

1. On appelait *chauffeurs* des bandes de brigands qui, en Vendée, [pendant la Révolution française], pratiquaient cette torture.

a. Journées sanglantes du 23 au 26 juin à Paris, qui marquèrent la fin de la « Révolution de février 48 ».
b. Jean-Marie Farina (1685-1766), chimiste et négociant qui mit au point une recette d'eau de Cologne.
c. Laure Permon (1784-1838), épouse du général Junot.

long et cohérent, comme si la totalité de ce rêve n'était conçue qu'en fonction de ce son et trouvait en lui sa pointe spécifique, logiquement inéluctable, son but final naturellement assigné ».

Je citerai encore dans une autre intention trois de ces rêves de réveille-matin.

Volkelt (p. 68) raconte : « Un compositeur fit un jour le rêve qu'il était maître d'école et voulait justement expliquer quelque chose à ses élèves. À peine en a-t-il fini qu'il se tourne vers l'un des garçons et lui demande : "M'as-tu compris ?" Celui-ci crie comme un possédé : "Oh ja" [Oh oui]. Fâché par cela, il lui reproche d'avoir crié. Mais déjà la classe entière crie : "Orja" [!]. Puis : "Eurjo". [!] Et enfin : "Feuerjo" [Au feu] ! Et voici qu'il est maintenant réveillé par des cris réels de "Au feu" qui viennent de la rue. »

Garnier[a] (Traité des facultés de l'âme, 1865), cité par Radestock, rapporte que Napoléon Ier fut tiré par l'explosion d'une machine infernale d'un rêve qu'il faisait alors qu'il dormait en voiture et dans lequel il revivait le passage du Tagliamento[b] et la
28 canonnade des Autrichiens, jusqu'à ce que, dans un sursaut d'effroi, il s'écriât : « Nous sommes minés. »[c]

Un rêve vécu par Maury est parvenu à la célébrité (Le sommeil, p. 161). Il était souffrant et couché dans sa chambre, au lit ; sa mère était assise à côté de lui. Il rêva alors de la Terreur au temps de la Révolution, assista à d'atroces scènes de meurtre et fut ensuite cité lui-même devant le tribunal. Là, il vit Robespierre, Marat, Fouquier-Tinville et tous les tristes héros de cette affreuse époque, répondit à leurs questions, fut condamné après toutes sortes d'épisodes qui ne se fixèrent pas dans son souvenir, et ensuite, accompagné d'une foule s'étendant à perte de vue, fut mené au lieu d'exécution. Il monte sur l'échafaud, le bourreau le ligote sur la planche ; elle bascule ; le couteau de la guillotine tombe ; il sent sa tête se séparer du tronc, s'éveille dans l'angoisse la plus terrible... et trouve que le baldaquin du lit était tombé et l'avait atteint à la

a. Adolphe Garnier (1801-1864), *Traité des facultés de l'âme*, Paris, Hachette, 1re éd., 1852.

b. Fleuve de l'Italie du Nord, qui vit en mars 1797 la victoire de Bonaparte sur les Autrichiens.

c. Cf. *infra*, p. 272 et 549.

vertèbre cervicale, vraiment tout à fait comme le couteau de la guillotine.

À ce rêve se rattache une discussion intéressante, introduite par Le Lorrain[a] et Egger[b] dans la « Revue philosophique »[c], pour savoir si et comment le rêveur trouve la possibilité, dans le court laps de temps qui s'écoule entre la perception du stimulus de réveil et le réveil, de comprimer un contenu de rêve d'une abondance apparemment aussi excessive.

Des exemples de cette sorte font apparaître que les stimulations sensorielles objectives pendant le sommeil sont, parmi les sources du rêve, celle qui est la mieux attestée. C'est d'ailleurs cette seule et unique source qui joue un rôle dans la connaissance du profane. Demande-t-on à quelqu'un de cultivé, qui par ailleurs est resté étranger à la littérature sur le rêve, comment se produisent les rêves, il répondra sans le moindre doute en invoquant un cas venu à sa connaissance dans lequel un rêve trouva son éclaircissement dans un stimulus sensoriel objectif, reconnu après le réveil. L'approche scientifique ne peut pas s'arrêter là ; elle trouve l'occasion de questions supplémentaires dans l'observation que le stimulus agissant sur les 29
sens pendant le sommeil ne survient certes pas dans le rêve sous sa forme effective, mais qu'il a pour représentant n'importe quelle autre représentation qui se trouve dans une quelconque relation avec lui. Mais la relation qui relie le stimulus du rêve et le rêve qui en est le résultat est, selon les paroles de Maury, *une affinité quelconque, mais qui n'est pas unique et exclusive*[d] (Analogies, p. 72)[e]. Voyez, par ex., trois des rêves de réveille-matin de Hildebrandt ; il faudra alors se demander pourquoi le même stimulus provoqua des rêves-résultats si divers et pourquoi précisément ceux-là :

(p. 37.) « Donc, par un matin de printemps, je vais me promener et je flâne à travers les champs verdoyants jusqu'à un village voisin ;

a. Jacques Le Lorrain, « De la durée du temps dans le rêve », *Rev. phil.*, 1894, *38*, p. 275-279.

b. Victor Egger (1848-1885), « La durée apparente des rêves », *Rev. phil.*, 1895, *40*, p. 41-59.

c. Revue fondée par Théodule Ribot en 1876.

d. En français dans le texte.

e. « Nouvelles observations sur les analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale », *Ann. méd.-psychol.*, 1853, *5*, p. 404-421.

là, je vois les habitants en costumes de fête, le livre de cantiques sous le bras, se diriger nombreux vers l'église. C'est vrai ! C'est effectivement dimanche et l'office du matin va bientôt commencer. Je décide d'y prendre part, mais auparavant, parce que je suis un peu congestionné, je vais prendre le frais dans le cimetière qui entoure l'église. Tandis que je lis les diverses inscriptions funéraires, j'entends le sonneur monter au clocher et je vois alors, au sommet de celui-ci, la petite cloche du village qui va donner le signal du début de la prière. Pendant tout un moment encore, elle est pendue là, immobile, puis elle commence à se balancer... et soudain ses coups retentissent, clairs et perçants... si clairs et perçants qu'ils mettent fin à mon sommeil. Mais les sons de cloche viennent du réveille-matin.

« Deuxième combinaison. C'est un clair jour d'hiver ; les rues sont recouvertes d'une épaisse couche de neige. J'ai accepté de participer à une promenade en traîneau, mais je dois attendre longtemps avant qu'on annonce que le traîneau est devant la porte. Viennent maintenant les préparatifs pour y monter – la fourrure est mise, la chancelière est sortie – et enfin je suis assis à ma place. Mais le départ tarde encore jusqu'à ce que les rênes transmettent leur signal aux chevaux qui attendent. Les voilà qui tirent ; les grelots, vigoureusement agités, commencent leur musique de janissaires bien
30 connue avec une puissance qui déchire instantanément la toile d'araignée du rêve. De nouveau ce n'est rien d'autre que le son strident de la cloche du réveille-matin !

« Et voici le troisième exemple ! Je vois une fille de cuisine qui marche le long du corridor avec quelques douzaines d'assiettes empilées les unes sur les autres, en direction de la salle à manger. La colonne de porcelaine dans ses bras me semble en danger de perdre l'équilibre. "Fais attention", dis-je pour l'avertir, "tout le chargement va tomber par terre." Naturellement, la réplique de rigueur ne se fait pas attendre : on a bien l'habitude de ce genre de choses, etc., tandis que je continue à suivre d'un œil inquiet la fille qui avance. De fait, sur le seuil de la porte, voilà qu'elle trébuche, la fragile vaisselle tombe, se fracassant en mille débris qui s'éparpillent sur le sol. Mais... le bruit qui se poursuit indéfiniment n'est pourtant pas, je le remarque bientôt, un fracas proprement dit, mais une véritable sonnerie ; ... et avec cette sonnerie, c'est seulement, comme le reconnaît

à présent celui qui se réveille, le réveille-matin qui a fait son devoir[a]. »

À la question de savoir pourquoi l'âme dans le rêve méconnaît la nature du stimulus sensoriel objectif il a été répondu par Strümpell – et presque de la même manière par Wundt[b] – que, face aux stimuli qui font irruption dans le sommeil, elle se trouve placée dans les conditions de la formation d'une illusion. Une impression sensorielle est reconnue par nous et correctement interprétée, c.-à-d. insérée dans le groupe de souvenirs auquel, d'après toutes les expériences précédentes, elle appartient, lorsque cette impression est suffisamment forte, nette, durable, et lorsque nous disposons du temps nécessaire pour mener cette réflexion. Si ces conditions ne sont pas remplies, nous méconnaissons l'objet dont provient l'impression ; nous formons sur la base de celle-ci une illusion. « Lorsque quelqu'un se promène en pleine campagne et perçoit indistinctement un objet éloigné, il peut arriver qu'il prenne d'abord celui-ci pour un cheval. » Si l'on y regarde de plus près, l'interprétation qu'il s'agit d'une vache au repos pourra s'imposer, et enfin la représentation pourra se résoudre avec certitude en celle d'un groupe de personnes assises. Or les impressions que l'âme 31
reçoit dans le sommeil par des stimuli externes sont d'une nature tout aussi indéterminée ; sur la base de celles-ci, elle forme des illusions, du fait qu'est réveillé par l'impression un nombre plus ou moins grand d'images mnésiques, par lesquelles cette impression trouve sa valeur psychique. Quelle est, parmi les nombreuses sphères de souvenirs entrant en ligne de compte, celle à partir de laquelle les images correspondantes sont réveillées, et quelles sont, parmi les relations d'associations possibles, celles qui entrent ainsi en vigueur, c'est là d'ailleurs, d'après Strümpell, ce qui reste indéterminable et en quelque sorte abandonné à l'arbitraire de la vie d'âme.

Nous voici placés devant un choix. Nous pouvons concéder qu'il n'y a effectivement pas lieu de poursuivre plus avant dans la recherche d'une conformité de la formation du rêve à des lois, et

a. Cf. *infra*, p. 260.
b. Wilhelm Wundt (1832-1920), *Grundzüge der physiologischen Psychologie* (Éléments fondamentaux de psychologie physiologique), Leipzig, W. Engelmann, 1874.

renoncer ainsi à demander si l'interprétation de l'illusion provoquée par l'impression sensorielle n'est pas soumise à d'autres conditions. Ou bien nous pouvons en venir à supposer que la stimulation sensorielle objective qui fait irruption dans le sommeil ne joue qu'un rôle modeste en tant que source du rêve et que d'autres facteurs déterminent le choix des images mnésiques qui seront réveillées. De fait, si on examine chez Maury les rêves produits expérimentalement, que j'ai communiqués dans cette intention avec tant de détails, on est tenté de dire que l'expérience mise en œuvre ne couvre véritablement que l'un des éléments du rêve et que le reste du contenu du rêve apparaît par contre trop autonome, trop déterminé dans le détail, pour pouvoir être expliqué par une seule et unique exigence, celle de devoir s'accorder avec l'élément introduit expérimentalement. Bien plus, on en vient même à douter de la théorie de l'illusion, ainsi que du pouvoir qu'aurait l'impression objective de donner forme au rêve, lorsqu'on apprend que cette impression trouve à l'occasion dans le rêve l'interprétation la plus singulière et la plus éloignée. C'est ainsi, par ex., que M. Simon[a] raconte un rêve dans lequel il voyait des personnes gigantesques assises à table et entendait distinctement l'affreux claquement que produisaient
32 pendant la mastication leurs mâchoires s'entrechoquant. Se réveillant, il entendit le martèlement des sabots d'un cheval qui passait au galop devant sa fenêtre. Si le bruit des sabots du cheval a ici éveillé précisément des représentations issues de la sphère de souvenirs des voyages de Gulliver[b], le séjour chez les géants de Brobdingnag et chez les vertueuses créatures chevalines – une interprétation que j'aimerais faire, sans rien chez l'auteur qui vienne l'appuyer , le choix de cette sphère de souvenirs si inhabituelle pour ce stimulus ne devrait-il pas aussi avoir été facilité par d'autres motifs[1] ?

1. [Note ajoutée en 1911 :] Des personnes gigantesques dans le rêve font supposer qu'il s'agit d'une scène provenant de l'enfance du rêveur.

[Ajout de 1925:] L'interprétation ci-dessus qui renvoie à une réminiscence des Voyages de Gulliver est d'ailleurs un bon exemple de ce qu'une interprétation ne doit pas être. L'interprète des rêves ne doit pas faire jouer sa propre agilité d'esprit ni négliger de s'étayer sur les idées incidentes du rêveur.

a. Paul Max Simon, *Le monde des rêves*, 2e éd., Paris, Baillière, 1888.

b. Cf. Jonathan Swift, *Voyages de Gulliver* (1726). Lors de son second voyage, le héros aborde au pays de Brobdingnag. Lors du quatrième et dernier, au pays des Houyhnhnm, chevaux vertueux qui tiennent sous leur dépendance les Yahoo, êtres humains dégénérés.

Ad 2) Excitation sensorielle interne (subjective)

En dépit de toutes les objections, on devra concéder qu'est établi sans conteste le rôle d'excitateurs du rêve que jouent pendant le sommeil les impressions sensorielles objectives, et si ces stimuli, de par leur nature et leur fréquence, peuvent sembler insuffisants pour expliquer toutes les images de rêve, il est alors indiqué de rechercher des sources du rêve différentes, mais agissant de façon analogue. Or je ne sais pas où est apparue en premier l'idée d'invoquer, à côté des stimuli sensoriels externes, les excitations internes (subjectives) dans les organes des sens ; mais c'est en fait ce qui se passe plus ou moins expressément dans toutes les présentations récentes de l'étiologie du rêve. « À ce que je crois », dit Wundt (p. 363), « un rôle essentiel revient en outre dans les illusions du rêve à ces sensations visuelles et auditives subjectives que nous fait connaître l'état de veille comme chaos lumineux dans la partie obscure du champ visuel, comme tintement d'oreille, sifflement d'oreille, etc., et parmi elles notamment les excitations subjectives de la rétine ». Ainsi s'explique, dans la majorité des cas, le curieux penchant du rêve à faire surgir par enchantement devant les yeux des objets semblables ou tout à fait concordants. Nous voyons étalés devant nous d'innombrables oiseaux, papillons, pois- 33
sons, perles multicolores, fleurs, etc. Ici la poussière lumineuse dans la partie obscure du champ visuel a pris une figure fantastique, et aux nombreux points lumineux qui constituent cette poussière le rêve donne corps en autant d'images isolées qui, à cause de la mobilité du chaos lumineux, sont vues comme des objets en mouvement. – Ici prend sans doute racine aussi le grand penchant du rêve pour les figures animales les plus variées, dont la richesse de formes épouse facilement la forme particulière des images lumineuses subjectives.

Les excitations sensorielles subjectives, en tant que source des images de rêve, ont l'avantage évident de n'être pas, comme le sont les excitations objectives, dépendantes du hasard externe. Elles se trouvent pour ainsi dire à la disposition de l'explication, chaque fois que celle-ci en a besoin. Mais elles se trouvent très loin derrière les stimuli sensoriels objectifs en ceci que, contrairement à ces derniers,

elles ne se prêtent que difficilement ou pas du tout à la confirmation de leur rôle comme excitateurs du rêve apportée par l'observation et l'expérimentation. La preuve principale en faveur du pouvoir excitateur du rêve dévolu aux excitations sensorielles subjectives est fournie par les hallucinations dites hypnagogiques qui ont été décrites par Joh. Müller[a] comme « phénomènes visuels fantastiques ». Ce sont là des images souvent très vivantes, changeantes, qui s'installent habituellement à la période de l'endormissement, chez beaucoup de gens de façon tout à fait régulière, et qui, même une fois les yeux ouverts, peuvent subsister un temps. Maury, qui y était sujet à un très haut degré, leur a porté un intérêt approfondi et a affirmé leur corrélation, voire leur identité, avec les images de rêve (comme d'ailleurs déjà Joh. Müller). Pour qu'elles apparaissent, dit Maury, une certaine passivité animique est requise, un relâchement de l'effort d'attention. (p. 59 sq.) Mais il suffit que l'on tombe pour une seconde dans une telle léthargie pour voir, si l'on y est par ailleurs disposé, une hallucination hypnagogique, après laquelle on se réveille peut-être de nouveau, jusqu'à ce que le jeu plusieurs fois répété finisse avec l'endormissement. Si on se réveille ensuite après un temps pas trop long,
34 on réussit souvent, selon Maury, à mettre en évidence dans le rêve ces mêmes images qui flottaient devant vos yeux en tant qu'hallucinations hypnagogiques avant l'endormissement. (p. 134.) C'est ce qui arriva une fois à Maury avec une série de figures grotesques à la mine grimaçante et à la coiffure bizarre qui l'importunaient avec une incroyable insistance dans la période de l'endormissement et dont, après le réveil, il se souvint avoir rêvé. Une autre fois, alors qu'il souffrait justement d'un sentiment de faim parce qu'il s'était imposé un régime rigoureux, il vit hypnagogiquement un plat et une main armée d'une fourchette qui prenait un peu de ce qu'il y avait à manger dans le plat. Dans le rêve, il se trouvait à une table richement garnie et entendait le bruit que les mangeurs faisaient avec leurs fourchettes. Une autre fois, alors qu'il s'endormait avec des yeux irrités et douloureux, il eut l'hallu-

a. Johannes Müller (1801-1858), *Über die phantastischen Gesichtserscheinungen* (Des phénomènes visuels fantastiques), Coblenz, J. Hölscher, 1826.

cination hypnagogique de signes microscopiques qu'il lui fallait, avec un grand effort, déchiffrer un à un ; tiré du sommeil au bout d'une heure, il se souvint d'un rêve dans lequel apparaissait un livre ouvert, imprimé avec de très petites lettres qu'il lui avait fallu, à grand-peine, lire de bout en bout.

Tout à fait comme ces images, des hallucinations auditives de mots, noms, etc., peuvent aussi survenir hypnagogiquement et se répéter ensuite dans le rêve, en quelque sorte comme une ouverture qui annonce les leitmotive de l'opéra dont elle est le début.

Ces mêmes voies parcourues par Joh. Müller et Maury sont suivies par un observateur plus récent des hallucinations hypnagogiques, G. Trumbull Ladd[a]. À force de pratique, celui-ci en arriva, deux à cinq minutes après l'endormissement progressif, à pouvoir s'arracher brusquement au sommeil sans ouvrir les yeux, et il eut alors l'occasion de comparer les sensations rétiniennes sur le point de s'évanouir avec les images de rêve survivant dans le souvenir. Il assure que chaque fois pouvait être reconnue une relation intime entre les deux, à savoir que les points et lignes lumineux de la lumière endogène de la rétine apportaient en quelque sorte le dessin du contour, le schéma pour les figures de rêve perçues psychiquement. À un rêve où par ex. il voyait distinctement devant lui 35
des lignes imprimées, qu'il lisait et étudiait, correspondait un ordonnancement des points lumineux dans la rétine en lignes parallèles. Pour le dire avec ses mots : la page clairement imprimée qu'il avait lue dans le rêve se résolvait en un objet qui, à sa perception éveillée, apparaissait comme un morceau d'une feuille imprimée réelle qu'on regarde à travers un petit trou dans un morceau de papier, d'une distance bien trop grande pour discerner quelque chose. Ladd pense, sans d'ailleurs sous-estimer la partie centrale[b] du phénomène, qu'il n'est guère de rêves visuels se déroulant en nous qui ne s'étayent sur le matériel d'excitations internes de la

a. George Trumbull Ladd (1842-1921), « Contribution to the Psychology of Visual Dreams » (Contribution à la psychologie des rêves visuels), *Mind* (New Series), 1892, *1*, p. 299-304.

b. Au sens de système nerveux central.

rétine. Cela vaut en particulier pour les rêves survenant peu après l'endormissement dans une chambre obscure, tandis que pour les rêves survenant le matin, à l'approche du réveil, c'est la lumière objective, pénétrant dans l'œil dans une chambre éclairée qui fournirait la source de stimulus. Le caractère changeant, capable de modifications infinies, de l'excitation de la lumière endogène correspond exactement au défilé incessant d'images que nos rêves nous proposent. Si l'on tient pour significatives les observations de Ladd, on ne pourra pas sous-évaluer la fécondité de cette source de stimulus subjective pour le rêve, car ce sont des images visuelles qui, on le sait, forment le principal constituant de nos rêves. La contribution d'autres domaines sensoriels, celui de l'ouïe excepté, est moindre et inconstante.

Ad 3) Stimulus corporel interne, organique

Alors que nous sommes en train de chercher les sources du rêve non pas à l'extérieur mais à l'intérieur de l'organisme, nous devons nous souvenir que presque tous nos organes internes qui, dans l'état de santé, nous signalent à peine leur existence, deviennent pour nous, dans des états de stimulation – comme nous les appelons – ou dans des maladies, une source de sensations, la plupart du temps pénibles, qui doit être assimilée aux excitateurs que sont les stimuli douloureux et sensitifs arrivant de l'extérieur. Ce sont là des faits d'expérience connus depuis très longtemps, qui amènent
36 Strümpell, par ex., à déclarer (p. 107) : « L'âme parvient dans le sommeil à une conscience sensitive bien plus profonde et plus étendue de sa corporéité qu'à l'état de veille et elle est obligée de recevoir et de laisser agir sur elle certaines impressions de stimuli qui sont issues de parties et de modifications de son corps dont, à l'état de veille, elle ne savait rien. » Aristote déjà donne pour fort possible qu'on soit rendu attentif dans le rêve à des états de maladie qui commencent, dont on ne remarque encore rien à l'état de veille, du fait de l'agrandissement que le rêve confère aux impressions (voir plus haut, p. 27), et des auteurs médicaux dont le point de vue était sûrement éloigné d'une croyance à la vertu prophétique du rêve ont pour le moins entériné cette signification du rêve en ce qui concerne

l'annonce d'une maladie. (Cf. M. Simon, p. 31, et beaucoup d'auteurs plus anciens[1].)

Il semble qu'on ne manque pas non plus, à des époques plus récentes, d'exemples attestés de ces diagnostics effectués par le rêve. C'est ainsi, par ex., que Tissié[a] rapporte, d'après Artigues[b] (Essai sur la valeur séméiologique des rêves) l'histoire d'une femme de quarante-trois ans qui, pendant quelques années, apparemment en pleine santé, fut affligée de rêves d'angoisse et qui, à l'investigation médicale, révéla ensuite le début d'une affection cardiaque à laquelle elle succomba très vite.

Des troubles prononcés des organes internes agissent manifestement chez toute une série de personnes comme des excitateurs du 37
rêve. En général, il est fait état de la fréquence des rêves d'angoisse chez les malades du cœur et des poumons, et cette dimension de la vie de rêve est d'ailleurs tellement mise en avant par de nombreux auteurs que je puis me contenter ici d'un simple renvoi à la littéra-

1. [Note ajoutée en 1914 :] En dehors de cette exploitation diagnostique des rêves (par ex. chez Hippocrate), il faut se souvenir de leur signification thérapeutique dans l'Antiquité.

Chez les Grecs, il y avait des oracles travaillant sur les rêves auxquels des malades en quête de guérison avaient coutume de rendre visite. Le malade allait au temple d'Apollon ou d'Esculape, là il était soumis à divers cérémonials, baigné, frictionné, enfumé, et ainsi placé dans un état d'exaltation, on le couchait dans le temple sur la peau d'un bélier sacrifié, il s'endormait et rêvait de moyens curatifs qui lui étaient montrés, soit sous forme naturelle soit dans des symboles et images que les prêtres interprétaient ensuite.

Sur les rêves curatifs des Grecs, voir Lehmann[c], I, 74, Bouché-Leclercq[d], Hermann[e], Gottesd. Altert. d. Gr. 41, Privataltert. 38, 16, Böttinger dans la contribution de Sprengel[f] à Gesch. d. Med. II, p. 163 sq., W. Lloyd, Magnetism and Mesmerism in antiquity, London, 1877, Döllinger[g], Heidentum und Judentum, p. 130.

a. Philippe Tissié, *Les Rêves, physiologie et pathologie*, Paris, Alcan, 1898.

b. René Artigues, *Essai sur la valeur séméiologique du rêve*, Paris, 1884.

c. Alfred Lehmann, *Aberglaube und Zauberei von den ältesten Zeiten bis in die Gegenwart* (Superstition et magie, des temps les plus anciens jusqu'à la période contemporaine), Stuttgart, F. Enke, 1908.

d. Auguste Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, Paris, E. Leroux, 1879-1882.

e. Karl Friedrich Hermann, *Lehrbuch der gottesdienstlichen Alterthümer der Griechen* (Traité des antiquités grecques pour le service divin), Heidelberg, Mohr, 1858 et *Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer* (Traité des antiquités grecques à usage privé), Freiburg und Tübingen, Mohr, 1882.

f. Kurt Polycarp Joachim Sprengel, *Beiträge zur Geschichte der Medizin* (Contributions à l'histoire de la médecine), Halle, Renger, 1795.

g. Johann von Döllinger, *Heidenthum und Judenthum* (Paganisme et judaïsme), Regensburg, G. J. Manz, 1857.

ture (Radestock, Spitta[a], Maury, M. Simon, Tissié). Tissié estime même que les organes affectés confèrent au contenu du rêve leur empreinte caractéristique. Les rêves des malades du cœur sont habituellement très courts et se terminent par un réveil dans l'effroi ; presque toujours la situation d'une mort dans des circonstances atroces joue un rôle dans le contenu de ces derniers. Les malades des poumons rêvent d'étouffement, de cohue, de fuite, et un nombre impressionnant d'entre eux est soumis au cauchemar bien connu, que Börner[b] a d'ailleurs pu provoquer expérimentalement en se couchant face contre terre et en recouvrant les ouvertures respiratoires. Dans les troubles digestifs, le rêve contient des représentations provenant de la sphère de la gourmandise et du dégoût. Enfin, l'influence de l'excitation sexuelle sur le contenu des rêves est suffisamment tangible dans l'expérience de tout un chacun et elle apporte le plus fort des soutiens à toute la doctrine de l'excitation du rêve par un stimulus organique.

On ne saurait non plus méconnaître, si l'on étudie de manière approfondie la littérature sur le rêve, que certains des auteurs (Maury, Weygandt) ont été amenés à s'occuper des problèmes du rêve par l'influence de leurs propres états de maladie sur le contenu de leurs rêves.

Le surcroît de sources du rêve provenant de ces faits indubitablement établis n'est d'ailleurs pas aussi significatif qu'on pourrait le croire. Le rêve est en effet un phénomène qui se produit chez les bien portants – peut-être chez tous, peut-être toutes les nuits – et qui ne compte évidemment pas l'affection organique au nombre de ses conditions indispensables. Or il s'agit pour nous de savoir, non pas d'où proviennent des rêves particuliers, mais quelle peut être la source de stimulus pour les rêves habituels des individus normaux.

38 Pourtant il n'y a maintenant qu'un pas de plus à faire pour rencontrer une source du rêve qui coule plus abondamment que toute source antérieure et qui à vrai dire promet de ne jamais se tarir. S'il est établi avec certitude que l'intérieur du corps, dans l'état de

a. Heinrich Spitta (1849-1929), *Die Schlaf- und Traumzustände der menschlichen Seele* (Les états de sommeil et de rêve dans l'âme humaine), Tübingen, F. Fues, 1882.

b. J. Börner, *Das Alpdrücken, seine Begründung und Verhütung* (Le cauchemar, ses fondements et sa prévention), Würzburg, 1855.

maladie, est la source des stimuli du rêve et si nous concédons que l'âme, dans l'état de sommeil, détournée du monde extérieur, peut diriger une plus grande attention sur l'intérieur du corps, alors on est tenté de supposer que les organes n'ont pas besoin de tomber d'abord malades pour faire parvenir à l'âme qui dort des excitations qui deviennent, d'une manière ou d'une autre, des images de rêve. Ce qu'à l'état de veille nous ne percevons sourdement comme sentiment global[a] que de façon qualitative et à quoi, selon les médecins, tous les systèmes organiques apportent leur contribution, c'est ce qui la nuit, ayant acquis une force efficiente et agissant selon chacune de ses composantes, fournirait la source la plus puissante aussi bien que la plus habituelle qui réveille les représentations de rêve. Il resterait encore à rechercher les règles d'après lesquelles les stimuli organiques se transposent en représentations de rêve.

Nous avons abordé ici cette théorie de la genèse du rêve qui est devenue la préférée de tous les auteurs médicaux. L'obscurité au sein de laquelle le noyau de notre être – le *« moi splanchnique »*[b], comme le nomme Tissié – se dérobe à notre connaissance et l'obscurité de la genèse du rêve correspondent trop bien entre elles pour ne pas être mises en relation. Le raisonnement qui fait de la sensation organique végétative le formateur du rêve a pour le médecin cet attrait supplémentaire de permettre aussi de réunir étiologiquement rêve et trouble mental, qui montrent tant de concordances dans leurs manifestations, car les altérations du sentiment global et les stimuli qui émanent des organes internes se voient aussi imputer une très large significativité pour la genèse des psychoses. C'est pourquoi il n'y a pas à s'étonner qu'on puisse faire remonter la théorie du stimulus corporel à plus d'un inventeur, chacun l'ayant énoncée indépendamment.

Ce qui a été déterminant pour toute une série d'auteurs, c'est le 39
raisonnement développé en 1851 par le philosophe Schopenhauer[c]. L'image du monde prend naissance en nous par le fait que notre intellect refond les impressions l'atteignant de l'extérieur dans

a. Ou cénesthésie.

b. En français dans le texte.

c. Arthur Schopenhauer (1788-1860). « Versuch über das Geistersehen und was damit zusammenhängt » (Essai sur les visions et ce qui s'y rattache), 5e essai des *Parerga und Paralipomena*, Berlin, A. W. Hayn, 1862.

les formes du temps, de l'espace et de la causalité. Les stimuli provenant de l'intérieur de l'organisme, depuis le système nerveux sympathique, exercent tout au plus une influence inconsciente sur notre humeur pendant la journée. Mais pendant la nuit, lorsque l'effet assourdissant des impressions du jour a cessé, ces impressions qui surgissent de l'intérieur sont en mesure d'obtenir de l'attention – de la même façon que, pendant la nuit, nous entendons le murmure de la source que le bruit du jour rendait imperceptible. Mais comment l'intellect réagirait-il à ces stimuli autrement qu'en exerçant sa fonction spécifique ? Il transformera donc les stimuli en des figures emplissant l'espace et le temps qui se meuvent en suivant le fil directeur de la causalité, et c'est ainsi que le rêve prend naissance. Scherner[a], et après lui Volkelt, ont ensuite cherché à pénétrer plus intimement dans la relation entre les stimuli corporels et les images de rêve ; nous nous réservons de prendre en compte leurs idées dans le chapitre sur les théories du rêve.

Dans une investigation menée de manière particulièrement conséquente, le psychiatre Krauß[b] fait découler la genèse du rêve, comme celle des délires aigus et celle des idées délirantes, du même élément, la sensation organiquement conditionnée. On ne saurait imaginer un endroit de l'organisme qui ne puisse devenir le point de départ d'un rêve ou d'une image délirante. La sensation organiquement conditionnée « peut cependant être divisée en deux séries : 1) celle des états d'humeur totaux (sentiments globaux), 2) celle des sensations spécifiques, immanentes aux systèmes principaux de l'organisme végétatif, dont nous avons différencié cinq groupes, a) les sensations musculaires, b) les pneumatiques, c) les gastriques, d) les sexuelles et e) les périphériques ». (p. 33 du deuxième article.)

Quant à la façon dont se déroule la genèse des images de rêve sur la base des stimuli corporels, Krauß fait l'hypothèse suivante : une fois réveillée, la sensation évoque, suivant une quelconque loi de
40 l'association, une représentation qui lui est apparentée et qui s'allie

a. Karl Albert Scherner, *Das Leben des Traumes* (La vie du rêve), Berlin, H. Schindler, 1861.

b. A. Krauß, « Der Sinn im Wahnsinn » (Ce qu'il y a de sens dans la folie), *Allg. Z. Psychiat.*, 1858, *15*, p. 617-671, et 1859, *16*, p. 10-35 et p. 222-281.

avec elle en une formation organique, mais envers laquelle toutefois la conscience se comporte autrement qu'il n'est normal. Car celle-ci n'accorde aucune attention à la sensation elle-même, mais elle la dirige entièrement vers les représentations qui l'accompagnent, ce qui est en même temps la raison pour laquelle cet état de choses a pu si longtemps être méconnu. (p. 11 sq.) Krauß trouve d'ailleurs, pour ce processus, l'expression particulière de transsubstantiation des sensations en images de rêve. (p. 24.)

L'influence des stimuli corporels organiques sur la formation du rêve est aujourd'hui presque généralement admise ; la question concernant la loi qui régit la relation entre les deux reçoit des réponses très diverses, comportant souvent des informations obscures. Dès lors, sur ce terrain de la théorie du stimulus corporel, la tâche particulière de l'interprétation du rêve est de ramener le contenu d'un rêve aux stimuli organiques qui le causent, et si l'on ne reconnaît pas les règles d'interprétation découvertes par Scherner, on se trouve souvent devant ce fait fâcheux que la source du stimulus organique ne se trahit justement par rien d'autre que par le contenu du rêve.

Mais l'interprétation de diverses formes du rêve, que l'on a qualifiées de « typiques » parce qu'elles reviennent chez tant de personnes avec un contenu tout à fait analogue, a pris un tour plutôt concordant. Il s'agit des rêves bien connus de chute du haut d'un sommet, de chute de dents, de vol et d'embarras éprouvé quand on est nu ou mal habillé. Ce dernier rêve proviendrait simplement de la perception faite dans le sommeil que l'on a rejeté la couverture de lit et que l'on est là sans rien sur le corps. Le rêve de la chute de dents est ramené à un « stimulus dentaire », mais sans que soit forcément entendu par là un état d'excitation des dents par maladie. Le rêve de voler est, d'après Strümpell, l'image adéquate utilisée par l'âme pour interpréter le quantum de stimulus provenant des deux ailes du poumon qui montent et qui descendent, alors qu'en même temps la sensation cutanée du thorax a déjà sombré jusqu'à l'absence de conscience. « C'est par cette dernière circonstance qu'est obtenue la 41
sensation liée à la forme représentative qu'est l'action de planer. La chute du haut d'un sommet aurait son facteur occasionnant dans le fait qu'une fois intervenue l'absence de conscience de la sensation de pression cutanée – ou bien un bras tombe et s'écarte du corps, ou

bien un genou replié est soudain tendu –, la sensation de la pression cutanée redevenant consciente, tandis que le passage au devenir-conscient prend corps psychiquement dans un rêve de chute. » (Strümpell, p. 118). La faiblesse de ces tentatives d'explications plausibles réside évidemment en ceci que, sans autre point d'appui, elles font disparaître de la perception animique tel ou tel groupe de sensations organiques, ou les font s'imposer à elle, jusqu'à ce que la constellation favorable à l'explication soit établie. J'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir sur les rêves typiques et leur genèse[a].

M. Simon a tenté de déduire de la comparaison de toute une série de rêves similaires quelques règles concernant l'influence des stimuli organiques sur la détermination des rêves qui en sont le résultat. Il dit (p. 34) : « Si dans le sommeil n'importe quel appareil organique – qui normalement participe à l'expression d'un affect –, se trouve, à la suite de n'importe quel autre facteur occasionnant, dans l'état d'excitation où il est mis d'ordinaire lors de cet affect, le rêve naissant contiendra alors des représentations qui sont adaptées à l'affect. »

Une autre règle énonce (p. 35) : Si dans le sommeil un appareil organique est dans un état d'activité, d'excitation ou de perturbation, le rêve amènera des représentations qui se rapportent à l'exercice de la fonction organique que cet appareil remplit.

Mourly Vold[b] a entrepris de démontrer expérimentalement pour un domaine particulier l'influence supposée de la théorie du stimulus corporel sur la production du rêve. Il a fait des expériences consistant à modifier les positions des membres du dormeur et a comparé les rêves qui en sont le résultat avec les modifications intervenues chez lui. Il communique les propositions suivantes comme résultat.

1) La position d'un membre dans le rêve correspond à peu près
42 à celle existant dans la réalité effective, c.-à-d. qu'on rêve d'un état statique du membre correspondant à l'état réel.

a. Cf. *infra*, p. 280 sq.

b. John Mourly Vold (1850-1907), « Expériences sur les rêves et en particulier sur ceux d'origine musculaire et optique » (Compte rendu par Ossip-Lourié de « Jagttagelser om drömme, sarlig om drömme af muskular og optisk oprindelse », Cristiania, 1896), *Rev. phil.*, 1896, *42*, p. 542-544.

2) Lorsqu'on rêve du mouvement d'un membre, ce mouvement est toujours tel que l'une des positions qui apparaît lorsqu'on l'exécute correspond à la position effective.

3) On peut reporter aussi la position de son propre membre dans le rêve sur une personne étrangère.

4) On peut rêver aussi que le mouvement en question est empêché.

5) Le membre dans la position en question peut apparaître dans le rêve comme animal ou monstre, auquel cas une certaine analogie est établie entre l'un et l'autre.

6) La position d'un membre dans le rêve peut susciter des pensées qui ont une quelconque relation avec ce membre, c'est ainsi, par ex., qu'on rêve de nombres quand on s'occupe de ses doigts.

Je conclurais de ces résultats que la théorie du stimulus corporel, elle non plus, n'est pas en mesure d'effacer complètement l'apparente liberté dans la détermination des images de rêve qui seront éveillées[1].

Ad 4) Sources de stimulus psychiques

Lorsque nous avons traité des relations du rêve avec la vie de veille et de la provenance du matériel du rêve, nous avons appris que l'avis des plus anciens comme des plus récents chercheurs dans le domaine du rêve était que les hommes rêvent de ce qu'ils font pendant le jour et de ce qui les intéresse à l'état de veille. Cet intérêt qui se poursuit à partir de la vie de veille jusque dans le sommeil ne serait pas seulement un lien psychique rattachant le rêve à la vie, il nous fournit aussi une source du rêve à ne pas sous-estimer qui, à côté de ce qui est devenu intéressant dans le sommeil – les stimuli agissant pendant le sommeil –, devrait suffire à expliquer la provenance de toutes les images de rêve. Mais nous avons aussi entendu la thèse opposée à l'affirmation ci-dessus, à savoir que le rêve soustrait 43
le dormeur aux intérêts du jour et que – la plupart du temps – nous rêvons seulement des choses qui nous ont le plus frappés pendant le jour quand elles ont perdu pour la vie de veille l'attrait de l'actualité.

1. [Note ajoutée en 1914 :] Voir *infra* [p. 261, n. 1 et 442] davantage de détails sur les protocoles de rêves publiés depuis en deux volumes par ce chercheur.

Nous avons ainsi l'impression, à chaque pas de l'analyse de la vie de rêve, qu'il est illicite d'établir des règles universelles sans prévoir des restrictions sous la forme de « souvent », « en règle générale », « la plupart du temps », et sans préparer les gens à reconnaître les exceptions pour valables.

Si l'intérêt propre à l'état de veille, ajouté aux stimuli du sommeil internes et externes, suffisait à couvrir l'étiologie du rêve, nous devrions forcément être en mesure de rendre compte de manière satisfaisante de la provenance de tous les éléments d'un rêve ; l'énigme des sources du rêve serait résolue, et il resterait encore la tâche de délimiter dans chacun des rêves la part revenant aux stimuli du rêve, psychiques ou somatiques. En réalité, cette résolution complète d'un rêve n'a encore réussi dans aucun cas, et quiconque l'a tenté s'est retrouvé avec des constituants du rêve – la plupart du temps fort abondants – sur la provenance desquels il ne pouvait rien énoncer. L'intérêt du jour comme source psychique du rêve ne porte manifestement pas si loin qu'on devrait s'y attendre d'après les affirmations péremptoires selon lesquelles chacun continuerait ses affaires dans le rêve.

D'autres sources psychiques du rêve ne sont pas connues. Toutes les explications de rêves avancées dans la littérature – à l'exception peut-être de celles de Scherner, qui seront mentionnées plus tard[a] – comportent donc une grande lacune lorsqu'il s'agit de montrer d'où dérive ce matériel d'images représentatives qui est le plus caractéristique du rêve. Dans cet embarras, la majorité des auteurs a manifesté le penchant à minimiser autant que possible la part psychique dans l'excitation du rêve sur laquelle il est si difficile d'avoir prise. Comme classification majeure, ils posent certes la différence entre le rêve à stimulus nerveux et le rêve par association, ce dernier trouvant sa source exclusivement dans la reproduction (Wundt, p. 365), mais ils ne peuvent se défaire de ce doute : « Ces
44 rêves s'installent-ils oui ou non sans un stimulus corporel donnant le branle ? » (Volkelt, p. 127). La caractérisation du pur rêve par association, elle aussi, est en défaut : « Dans les rêves par association proprement dits, il ne peut plus être question d'un tel noyau stable. Ici

a. Cf. *infra*, p. 116 sq.

la façon relâchée dont les choses se groupent pénètre aussi dans le centre du rêve. La vie de représentation, par ailleurs laissée libre par la raison et l'entendement, n'a plus, ici non plus, sa cohésion assurée par ces excitations corporelles et animiques relativement importantes, et elle est ainsi abandonnée à la bigarrure de ses propres faits et gestes, au débridement de sa propre titubation » (Volkelt, p. 118). Wundt tente alors de minimiser la part psychique dans l'excitation du rêve en déclarant « que l'on a sans doute tort de considérer les fantasmes du rêve comme de pures hallucinations. Vraisemblablement la plupart des représentations de rêve sont en réalité des illusions, du fait qu'elles émanent des discrètes impressions sensorielles qui ne s'éteignent jamais dans le sommeil. » (p. 359.) Weygandt a fait sienne cette conception et l'a généralisée. Il affirme « pour toutes les représentations de rêve qu'elles ont comme cause la plus proche des stimuli sensoriels, à quoi viennent s'adjoindre des associations reproductrices ». (p. 17.) Tissié va encore plus loin quand il s'agit de refouler des sources de stimulus psychiques (p. 183) : *Les rêves d'origine absolument psychique n'existent pas*[a], et ailleurs (p. 6) : *les pensées de nos rêves nous viennent du dehors*[b]...

Ceux des auteurs qui, comme l'influent philosophe Wundt, prennent une position médiane ne manquent pas de remarquer que, dans la plupart des rêves, agissent conjointement des stimuli somatiques et les incitateurs psychiques du rêve qui sont soit inconnus soit reconnus comme intérêts du jour.

Nous apprendrons plus tard que l'énigme de la formation du rêve peut être résolue par la mise à découvert d'une source de stimulus psychique insoupçonnée. Provisoirement, nous ne nous étonnerons pas qu'aient été surestimés les stimuli menant à la formation du rêve qui ne sont pas issus de la vie d'âme. Ce n'est pas seulement qu'ils sont les seuls qui soient faciles à découvrir et à confirmer par l'expérimentation ; c'est aussi que la conception somatique de la genèse du rêve correspond totalement à l'orientation de pensée qui 45
règne aujourd'hui dans la psychiatrie. La domination du cerveau sur l'organisme est certes des plus expressément accentuées, mais tout ce

a. En français dans le texte.
b. En français dans le texte.

qui pourrait révéler une indépendance de la vie d'âme par rapport à des modifications organiques démontrables ou une spontanéité dans les manifestations de celle-ci, effraie aujourd'hui le psychiatre, comme si la reconnaissance de celle-ci devait forcément ramener les temps de la philosophie de la nature et de l'essence métaphysique de l'âme. La méfiance du psychiatre a mis la psyché en quelque sorte sous curatelle et exige maintenant qu'aucune de ses motions ne trahisse un pouvoir qui lui soit propre. Cependant ce comportement ne témoigne de rien d'autre que d'une bien maigre confiance en la consistance de l'enchaînement causal qui s'étend entre le corporel et l'animique. Même s'il est vrai que le psychique, dans notre exploration, peut être reconnu comme le facteur occasionnant primaire d'un phénomène, une avancée plus en profondeur saura un jour trouver une voie se poursuivant jusqu'au fondement organique de l'animique. Mais le psychique dût-il, dans l'état actuel de nos connaissances, constituer la station terminale, il n'a pas pour autant à être nié.

D

POURQUOI ON OUBLIE LE RÊVE APRÈS LE RÉVEIL ?

Que le rêve, le matin, « nous coule entre les doigts » est une expression proverbiale. Certes, il est susceptible d'être remémoré. Car nous connaissons le rêve seulement par le souvenir que nous en avons après le réveil ; mais nous croyons très souvent que nous ne nous souvenons qu'incomplètement de lui alors que dans la nuit il y en avait davantage ; nous pouvons observer comment un souvenir de rêve, encore vif le matin, s'évanouit au cours de la journée, jusqu'à ne laisser que des bribes ; nous savons souvent que nous avons rêvé, mais non ce que nous avons rêvé, et nous sommes tellement habitués à faire l'expérience que le rêve est soumis à l'oubli que nous ne rejetons pas comme absurde la possibilité que quelqu'un pourrait bien avoir rêvé la nuit, mais ne rien savoir au matin ni du contenu ni du fait d'avoir rêvé. D'un autre côté, il arrive que les rêves montrent une stabilité extraordinaire dans la mémoire. J'ai analysé chez mes patients des rêves qui s'étaient produits chez eux il y a vingt-cinq ans et plus, et je peux me souvenir d'un de mes propres rêves qui est séparé du jour d'aujourd'hui par au moins trente-sept ans et n'a cependant rien perdu de sa fraîcheur mémorielle. Tout cela est très curieux et n'est d'abord pas compréhensible. 46

C'est Strümpell qui traite avec le plus de détails de l'oubli des rêves. À l'évidence, cet oubli est un phénomène complexe, car Strümpell ne le ramène pas à une seule raison, mais à toute une série.

Sont d'abord à l'œuvre dans l'oubli des rêves toutes les raisons qui, dans la vie de veille, entraînent l'oubli. Éveillés, nous avons l'habitude d'oublier aussitôt une infinité de sensations et de perceptions, parce qu'elles étaient trop faibles, parce que l'excitation animique s'y rattachant était d'un degré trop minime. C'est le même cas en ce qui concerne de nombreuses images de rêve ; elles sont

oubliées parce qu'elles étaient trop faibles, alors que des images plus fortes de leur voisinage sont remémorées. D'ailleurs, le facteur intensité n'est sûrement pas décisif à lui seul pour la conservation des images de rêve ; Strümpell concède, comme d'autres auteurs aussi, que fréquemment on oublie vite des images de rêve dont on sait qu'elles étaient très vives, alors que parmi celles conservées dans la mémoire se trouvent de très nombreuses images floues, sensoriellement faibles. En outre, on a l'habitude, à l'état de veille, d'oublier facilement ce qui ne s'est produit qu'une fois et de mieux retenir ce qu'on a pu percevoir de façon répétée. Mais la plupart des images de rêve sont des expériences vécues uniques[1] ; cette particularité con-
47 tribuera dans la même mesure à l'oubli de tous les rêves. Bien plus significative alors est une troisième raison de l'oubli. Pour que des sensations, des représentations, des pensées, etc., atteignent une certaine dimension mnésique, il est nécessaire qu'elles ne restent pas isolées, mais qu'elles contractent des liaisons et des associations adaptées. Si l'on découpe un petit vers en ses différents mots et qu'on les secoue pêle-mêle, il devient très difficile de le retenir. « Placé dans le bon ordre et inclus dans une séquence conforme à son objet, chaque mot aide l'autre, et l'ensemble, plein de sens, persiste aisément et longtemps dans le souvenir. L'absurde, nous le gardons en général tout aussi difficilement et tout aussi rarement que le confus et le désordonné. » Or il manque aux rêves, dans la plupart des cas, intelligibilité et ordre. Les compositions de rêve sont en soi privées de la possibilité d'une mémoire intrinsèque et elles sont oubliées parce que la plupart du temps elles tombent en pièces dès les instants d'après. – Considérations avec lesquelles ne s'accorde toutefois pas entièrement ce que Radestock (p. 168) prétend avoir remarqué, à savoir que ce sont précisément les rêves les plus singuliers que nous gardons le mieux.

D'autres facteurs découlant du rapport entre le rêve et la vie de veille semblent à Strümpell encore davantage à l'œuvre dans l'oubli du rêve. La propension des rêves à être oubliés par la cons-

1. Des rêves faisant périodiquement retour ont été remarqués à plusieurs reprises ; cf. le recueil de Chabaneix[a].

a. Paul Chabaneix, *Physiologie cérébrale. Le subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains*, Paris, Baillière, 1897.

cience vigile n'est visiblement que le pendant de ce fait précédemment évoqué, à savoir que le rêve ne reprend (presque) jamais des souvenirs ordonnés de la vie de veille, mais seulement des détails de celle-ci qu'il arrache à leurs liaisons psychiques habituelles, au sein desquelles, à l'état de veille, ils sont remémorés. La composition de rêve n'a donc pas sa place dans la compagnie des séries psychiques dont l'âme est pleine. Il lui manque tous les auxiliaires du souvenir. « De cette manière, la formation de rêve se détache pour ainsi dire du sol de notre vie d'âme et reste en suspens dans l'espace psychique comme un nuage au ciel que dissipe rapidement le souffle qui s'élève. » (p. 87.) Un fait agit dans la même direction : dès le réveil, le monde sensible qui fond sur nous accapare l'attention, de sorte que face à cette puissance, seules quelques très rares images de rêve peu- 48
vent se maintenir. Celles-ci cèdent devant les impressions du jour naissant comme l'éclat des astres devant la lumière du soleil.

En dernier lieu, on n'omettra pas ce fait favorisant l'oubli des rêves, à savoir que la plupart des hommes portent en général peu d'intérêt à leurs rêves. Celui qui, par ex. comme chercheur, s'intéresse pendant un temps au rêve rêvera aussi pendant ce temps plus que d'habitude, c'est-à-dire sans doute qu'il se souviendra de ses rêves plus facilement et plus fréquemment.

Deux autres raisons de l'oubli des rêves que Bonatelli[a] (cité par Benini[b]) ajoute à celles de Strümpell sont sans doute déjà contenues dans celles-ci, à savoir : 1) que la modification du sentiment global existant entre le sommeil et la veille est défavorable à une reproduction de part et d'autre et 2) que l'ordonnancement différent du matériel de représentation dans le rêve rend celui-ci pour ainsi dire intraduisible pour la conscience vigile.

Après toutes ces raisons en faveur de l'oubli, il est d'autant plus curieux, comme Strümpell le relève lui-même, qu'une telle proportion des rêves soit malgré tout gardée dans le souvenir. Les efforts incessants des auteurs pour intégrer dans des règles la remémoration des rêves reviennent à avouer qu'ici aussi quelque chose est resté

a. Francesco Bonatelli (1830-1911), « Del sogno » (Du rêve), *La Filosofia delle scuole italiane*, 16 février 1880.

b. Vittorio Benini, « La memoria e la durata dei sogni » (La mémoire et la durée des rêves), *Riv. ital. Filos.*, 1898, *13*a, p. 149.

énigmatique et non résolu. C'est à juste titre qu'on a depuis peu fait spécialement remarquer telles ou telles particularités du souvenir qu'on a du rêve, par ex. que ce rêve que l'on tient le matin pour oublié, on peut se le remémorer au cours de la journée, à l'occasion d'une perception qui touche par hasard au contenu – pourtant oublié – du rêve (Radestock, Tissié). Or l'ensemble du souvenir qu'on a du rêve est soumis à une objection qui est susceptible d'en réduire considérablement la valeur pour un regard critique. On peut douter si notre souvenir, qui laisse de côté tant de choses du rêve, ne falsifie pas ce qu'il a conservé.

Strümpell émet d'ailleurs des doutes de ce genre quant à l'exactitude de la reproduction du rêve. « C'est alors qu'il arrive faci-
49 lement que la conscience vigile insère involontairement bien des choses dans le souvenir ; on s'imagine avoir rêvé toutes sortes de choses que le rêve tel qu'il fut ne contenait pas. »

Jessen s'exprime d'une manière particulièrement tranchée (p. 547) : « Mais aussi bien, dans l'investigation et l'interprétation de rêves cohérents et conséquents, il faut absolument prendre en compte le fait – peu considéré jusqu'à présent, semble-t-il –, qu'ici presque toujours quelque chose accroche avec la vérité, parce que, lorsque nous rappelons à notre mémoire un rêve que nous avons eu, nous comblons et complétons les lacunes des images de rêve sans le remarquer ou sans le vouloir. Il arrive rarement, et peut-être jamais, qu'un rêve cohérent ait été aussi cohérent qu'il nous apparaît dans notre souvenir. Même pour l'homme le plus épris de vérité il est à peine possible de raconter sans aucun ajout et sans aucun ornement un rêve curieux qu'il a eu ; la tendance de l'esprit humain à tout voir dans la cohérence est si grande que lors du souvenir d'un rêve dans une certaine mesure incohérent il complète involontairement les failles de la cohérence. »

C'est presque comme une traduction de ces mots de Jessen que nous lisons les remarques de V. Egger[a], même si elles ont certainement été conçues de manière autonome : *« ... l'observation des rêves a ses difficultés spéciales et le seul moyen d'éviter toute erreur en pareille matière est de confier au papier sans le moindre retard ce que l'on vient d'éprouver et de remar-*

a. Cf. *supra*, p. 55.

quer ; sinon, l'oubli vient vite, ou total ou partiel ; l'oubli total est sans gravité ; mais l'oubli partiel est perfide, car si l'on se met ensuite à raconter ce que l'on n'a pas oublié, on est exposé à compléter par imagination les fragments incohérents et disjoints fournis par la mémoire... ; on devient artiste à son insu, et le récit périodiquement répété s'impose à la créance de son auteur, qui, de bonne foi, le présente comme un fait authentique, dûment établi selon les bonnes méthodes... »[a]

Point de vue tout à fait semblable chez Spitta (p. 338), qui semble supposer que, d'une façon générale, c'est seulement dans notre tentative pour reproduire le rêve que nous introduisons de l'ordre dans les éléments du rêve lâchement associés les uns aux autres – « en faisant du l'un-à-côté-de-l'autre un l'un-
derrière-l'autre, un à-partir-de-l'autre, en ajoutant donc le 50
procès de la liaison logique qui manque dans le rêve ».

Puisque donc nous ne possédons aucun autre contrôle qu'objectif pour la fidélité de notre souvenir, mais que ce contrôle n'est pas possible pour le rêve, qui est notre propre expérience vécue et pour lequel nous n'avons comme source que le souvenir, quelle valeur reste-t-il donc encore au souvenir que nous avons du rêve ?

a. En français dans le texte.

E

LES PARTICULARITÉS PSYCHOLOGIQUES DU RÊVE

Dans l'approche scientifique du rêve, nous partons de l'hypothèse que le rêve est un résultat de notre propre activité d'âme ; le rêve achevé nous apparaît pourtant comme quelque chose d'étranger dont si peu de choses nous poussent à nous reconnaître les auteurs que nous disons tout aussi bien : « il m'est venu en rêve » que « j'ai rêvé ». D'où provient cette « étrangèreté à l'âme » qu'on rencontre dans le rêve ? D'après nos considérations sur les sources du rêve, nous devrions estimer qu'elle n'est pas conditionnée par le matériel qui parvient dans le contenu du rêve ; celui-ci, en effet, est pour la plus grande part commun à la vie de rêve et à la vie de veille. On peut se demander si ce ne sont pas des modifications des processus psychiques dans le rêve qui provoquent cette impression et on peut ainsi tenter de caractériser psychologiquement le rêve.

Personne n'a plus fortement mis l'accent sur la distinction d'essence entre la vie de rêve et la vie de veille – et n'a utilisé cette distinction pour en tirer de plus vastes conclusions – que G. T. Fechner dans quelques remarques de ses « Éléments de psychophysique »[a] (p. 520, IIe partie) : Il estime que « ni le simple abaissement de la vie d'âme consciente au-dessous du seuil principal » ni le fait de retirer notre attention aux influences du monde extérieur ne suffisent à éclaircir les particularités de la vie de rêve par rapport à la vie de veille. Il suppose bien plutôt que la scène des rêves, elle aussi, est autre que celle de la vie de représentation vigile. « Si la scène de l'activité psychophysique devait

51

a. Gustav Theodor Fechner (1801-1887), *Elemente der Psychophysik*, Leipzig, Breitkopf & Härtel, 1889.

être la même pendant le sommeil et pendant la veille, alors le rêve ne pourrait être, à mon avis, que la continuation de la vie de représentation vigile, se situant à un degré inférieur d'intensité, et il devrait par ailleurs partager sa matière et sa forme. Mais il en va tout autrement. »

Ce que Fechner entend par une telle migration de l'activité d'âme n'est sans doute pas tiré au clair ; nul autre non plus, à ma connaissance, n'a continué de suivre la voie qu'il avait tracée et que cette remarque signale. Une interprétation anatomique, au sens d'une localisation cérébrale physiologique ou même en rapport avec la stratification histologique de l'écorce cérébrale, sera sans doute à exclure. Mais peut-être cette pensée se révélera-t-elle, à un moment donné, riche de sens et féconde si on la rapporte à un appareil animique qui est constitué de plusieurs instances en série les unes derrière les autres.

D'autres auteurs se sont contentés de souligner l'une ou l'autre des particularités psychologiques tangibles de la vie de rêve et d'en faire éventuellement le point de départ de tentatives d'explication plus poussées.

On a noté à juste titre que l'une des principales particularités de la vie de rêve survient dès l'état d'endormissement et doit être tenue pour un phénomène qui introduit le sommeil. Ce qui est caractéristique de l'état de veille, selon Schleiermacher[a] (p. 351), c'est que l'activité de pensée s'accomplit en concepts et non pas en images. Or le rêve pense principalement en images, et l'on peut observer qu'avec l'approche du sommeil, dans la mesure même où les activités volontaires s'avèrent plus difficiles, surgissent des représentations non voulues qui toutes appartiennent à la classe des images. L'incapacité à effectuer ce travail de représentation que nous ressentons comme intentionnel et volontaire, et le surgissement d'images, 52
régulièrement rattaché à cette distraction, ce sont là deux caractères qui restent inhérents au rêve et qu'il nous faut reconnaître, dans l'analyse psychologique de ce dernier, comme des caractères essentiels de la vie de rêve. À propos des images – les hallucinations hyp-

a. Friedrich Schleiermacher (1768-1834), *Psychologie*, Œuvres complètes, VI, Berlin, G. Reimer, 1862.

nagogiques –, nous avons appris qu'elles-mêmes sont, par leur contenu, identiques aux images de rêve[1].

Le rêve pense donc avant tout en images visuelles, mais pourtant sans exclusive. Il travaille aussi avec des images auditives et dans une moindre mesure avec les impressions des autres sens. Beaucoup de choses encore sont dans le rêve simplement pensées ou représentées (trouvant donc vraisemblablement leur représentance dans des restes de représentations de mot), tout à fait comme c'est le cas à l'état de veille. Mais seuls sont pourtant caractéristiques pour le rêve les éléments de contenu qui se comportent comme des images, c.-à-d. sont plus semblables aux perceptions qu'aux représentations mnésiques. Laissant de côté toutes les discussions, bien connues du psychiatre, sur l'essence de l'hallucination, nous pouvons énoncer avec tous les experts en la matière que le rêve hallucine, qu'il remplace des pensées par des hallucinations. De ce point de vue, il n'y a aucune différence entre des représentations visuelles et des représentations acoustiques ; on a noté que le souvenir d'une suite de sons sur laquelle on s'endort se transforme, lorsqu'on s'enfonce dans le sommeil, en l'hallucination de la même mélodie, pour faire place de nouveau, lorsqu'on revient à soi – ce qui peut alterner plusieurs fois avec l'assoupissement –, à la représentation mnésique plus douce dans sa sonorité et qualitativement d'une autre espèce.

La transformation de la représentation en hallucination n'est pas l'unique façon dont le rêve s'écarte d'une pensée vigile qui pourrait éventuellement lui correspondre. À partir de ces images, le rêve met
53 en forme une situation, il présente quelque chose comme étant au présent, il dramatise une idée, selon l'expression de Spitta. (p. 145.) Mais la caractérisation de cet aspect de la vie de rêve ne sera complète que si l'on y ajoute ceci : lorsqu'on rêve – en règle générale, les exceptions exigeant un éclaircissement particulier –, on

1. [Note ajoutée en 1911 :] H. Silberer[a] a montré par de beaux exemples comment, dans l'état de somnolence, même des pensées abstraites se transposent en images plastiques concrètes qui veulent exprimer la même chose. (Jahrbuch de Bleuler-Freud[b], vol. 1, 1909.) [Ajout de 1925 :] Je reviendrai sur ces constatations dans un autre contexte[c].

a. Herbert Silberer (1882-1922).
b. *Jahrbuch für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen.*
c. Cf. *infra*, p. 389 et 554.

est persuadé non pas de penser mais de vivre quelque chose, et on accueille donc les hallucinations avec une croyance entière. La critique selon laquelle on n'aurait rien vécu, mais seulement pensé – rêvé – quelque chose sous une forme particulière, cette critique n'intervient qu'au réveil. Ce caractère distingue le véritable rêve de sommeil et la rêverie diurne, qui n'est jamais confondue avec la réalité.

Burdach a résumé les caractères de la vie de rêve considérés jusqu'ici dans les propositions suivantes (p. 476) : « Appartiennent aux caractères essentiels du rêve *a*) le fait que l'activité subjective de notre âme apparaît comme objective, la faculté de perception concevant les produits de la fantaisie comme si c'étaient des apports sensibles ; ... *b*) le sommeil est une suppression du pouvoir sur soi. Dès lors, une certaine passivité fait partie intégrante de l'endormissement... Les images de l'assoupissement sont conditionnées par le relâchement du pouvoir sur soi. »

Il s'agit maintenant de tenter d'expliquer la crédulité de l'âme envers les hallucinations du rêve qui ne peuvent survenir qu'après la suspension d'une certaine activité relevant du pouvoir sur soi. Strümpell explique que l'âme se comporte ici correctement et conformément à son mécanisme. Les éléments du rêve ne sont nullement de simples représentations, mais bien des expériences vécues de l'âme véritables et effectives, comme celles qui surviennent à l'état de veille par la médiation des sens. (p. 34.) Alors que l'âme à l'état de veille représente et pense en images verbales et dans la langue, elle représente et pense dans le rêve en images sensitives effectives. (p. 35.) Il vient en outre s'ajouter dans le rêve une conscience spatiale, images et sensations étant, comme à l'état de veille, transportées dans un espace extérieur. (p. 36.) On doit donc concéder que dans le rêve l'âme se trouve, face à ses images et perceptions, dans la même situation qu'à l'état de veille. (p. 43.) Si alors elle
se fourvoie pourtant, cela vient du fait que dans l'état de sommeil il 54
lui manque le critère qui seul peut faire la différence entre les perceptions sensorielles données de l'extérieur et celles données de l'intérieur. Elle ne peut soumettre ses images aux épreuves qui seules démontrent leur réalité objective. Elle néglige par ailleurs la différence entre des images interchangeables à volonté et d'autres où

cette volonté est absente. Elle est dans l'erreur parce qu'elle ne peut pas appliquer au contenu de son rêve la loi de la causalité. (p. 58.) Bref, le fait qu'elle se détourne du monde extérieur contient aussi la raison de sa croyance en un monde du rêve subjectif.

Delbœuf parvient à la même conclusion après des développements psychologiques qui s'écartent en partie de ce qui précède. Nous accordons aux images de rêve la croyance de réalité parce que nous n'avons pas dans le sommeil d'autres impressions auxquelles les comparer, parce que nous sommes détachés du monde extérieur. Mais ce ne saurait être parce que la possibilité nous est retirée dans le sommeil de procéder à des épreuves que nous croyons à la vérité de nos hallucinations. Le rêve peut nous présenter en mirage tous ces examens, par exemple nous montrer que nous touchons la rose que nous voyons, et pourtant à ce moment-là nous rêvons. Il n'y a pas, selon Delbœuf, de critère solide pour savoir si quelque chose est un rêve ou est de la réalité effective vigile, sauf – et ceci avec une généralité qui est seulement d'ordre pratique – le fait du réveil. Je déclare illusion tout ce qui a été vécu entre l'endormissement et le réveil quand je m'aperçois, grâce au réveil, que je suis couché dans mon lit, dévêtu. (p. 84.) Pendant le sommeil, j'ai tenu pour vraies les images de rêve, par suite de l'habitude de pensée – qui ne saurait être mise en sommeil – portant à admettre un monde extérieur face auquel je place mon moi en opposition[1].

1. Haffner a fait une tentative semblable à celle de Delbœuf pour expliquer l'activité du rêve par la modification qui est la conséquence nécessaire d'une condition introduite anormalement dans le fonctionnement par ailleurs correct de l'appareil animique intact, mais il a décrit cette condition en des termes quelque peu différents. Le premier signe distinctif du rêve est, d'après lui, l'absence de spatialité et de temporalité, c.-à-d. le fait que la représentation s'émancipe de la place qui revient à l'individu dans l'ordonnancement spatial et temporel. À ce premier signe se relie le second caractère fondamental du rêve, la confusion qui s'opère entre les hallucinations, imaginations et combinaisons de la fantaisie et les perceptions externes. « Étant donné que l'ensemble des facultés animiques supérieures – en particulier la conceptualisation, le jugement et la déduction d'une part, et la libre surdétermination d'autre part – se rattachent aux images de fantaisie sensorielles et ont à tout moment celles-ci pour support, ces activités, elles aussi, participent du dérèglement des représentations de rêve. Elles en participent, disons-nous, car en elles-mêmes notre faculté de juger comme notre faculté de vouloir ne sont altérées en aucune façon dans le sommeil. Nous sommes, en ce qui concerne l'activité, tout aussi perspicaces et tout aussi libres qu'à l'état de veille. Même dans le rêve, l'homme ne peut contrevenir aux lois de la pensée en elles-mêmes, c.-à-d. poser comme identiques des choses qui se présentent à lui comme opposées. Même dans le rêve, il ne peut désirer que ce qu'il se représente comme un bien *(sub ratione boni*[a]*)*. Mais dans cette application des lois du penser et du vouloir, l'esprit humain est induit en erreur par la confusion qui s'opère entre une représentation et une autre. Ainsi il arrive dans le rêve que nous posions et commettions les choses les plus contradictoires, alors que d'un autre côté nous procédons aux jugements les plus perspicaces et aux déductions les plus conséquentes et que nous pouvons prendre les résolutions les plus vertueuses et les plus saintes. Le manque d'orientation, voilà tout le secret du vol qui est celui de notre fantaisie en mouvement dans le rêve, et le manque de réflexion critique comme le manque d'entente avec les autres, voilà la source principale des extravagances démesurées de nos jugements comme de nos espoirs et souhaits dans le rêve. » (p. 18.)

a. Du point de vue du bon.

Si le fait de se détourner du monde extérieur est ainsi promu au rang de facteur déterminant qui marque de son empreinte les caractères les plus frappants de la vie de rêve, il vaut la peine de citer quelques fines remarques du vieux Burdach qui éclairent la relation de l'âme qui dort avec le monde extérieur et qui sont de nature à nous retenir de surestimer les déductions précédentes. « Le sommeil, dit Burdach, ne se produit qu'à la condition que l'âme ne subisse pas l'incitation de stimuli sensoriels... mais ce n'est pas tant le manque de stimuli sensoriels que le manque d'intérêt pour eux qui est la condition du sommeil[1] ; il est bien des impressions sensorielles qui sont même nécessaires dans la mesure où elles servent à l'apaisement de l'âme, ainsi pour le meunier qui ne dort que s'il entend les tic-tac de son moulin, et pour celui qui, ne pouvant s'endormir dans le noir, trouve par prudence nécessaire de faire brûler une veilleuse. » (p. 457.) 55

« L'âme, dans le sommeil, s'isole du monde extérieur et se retire... de la périphérie. Cependant les relations ne sont pas totalement interrompues ; si l'on n'entendait pas et ne sentait pas dans le sommeil lui-même, mais seulement après le réveil, on ne pourrait absolument pas être réveillé. Qui plus est, la persistance de la sensation est démontrée par le fait que l'on n'est pas toujours réveillé par la force purement sensorielle d'une impression, mais qu'on l'est aussi par les corrélations psychiques de celle-ci ; un mot indifférent ne réveille pas celui qui dort, mais l'appelle-t-on par son nom qu'il se 56

1. [Note ajoutée en 1914 :] Cf. à ce sujet le *« désintérêt »*[a], dans lequel Claparède[b] (1905) voit le mécanisme de l'endormissement.

a. En français dans le texte.

b. Édouard Claparède (1873-1940), « Esquisse d'une théorie biologique du sommeil », *Arch. psychol.*, 1905, *4*, p. 245-349.

réveille... ; l'âme différencie donc dans le sommeil les sensations entre elles. Partant, on peut donc être réveillé aussi par le manque d'un stimulus sensoriel lorsque celui-ci est en corrélation avec une chose importante pour la représentation ; on se réveille ainsi à cause de l'extinction d'une veilleuse et le meunier à cause de l'arrêt de son moulin, donc à cause de la cessation d'une activité sensorielle, et cela présuppose que celle-ci a été perçue, mais qu'étant indifférente ou plutôt satisfaisante elle n'a pas dérangé l'âme. » (p. 460 sq.)

Si même nous voulons faire abstraction de ces objections – qui ne doivent pas être sous-estimées –, il nous faut toutefois concéder que les propriétés de la vie de rêve, qu'on a jusqu'ici prises en compte et fait découler de l'acte de se détourner du monde extérieur, ne sont pas en mesure de couvrir complètement l'étrangeté de celle-ci. Car dans l'autre cas il devrait être possible de retransformer les hallucinations du rêve en représentations, les situations de rêve en pensées, et de s'acquitter ainsi de la tâche de l'interprétation du rêve. Or nous ne procédons pas autrement lorsque, après le réveil, nous reproduisons le rêve à partir du souvenir et, que nous réussissions alors cette traduction à rebours en totalité ou seulement en partie, le rêve conserve sans diminution son caractère énigmatique.

Tous les auteurs admettent aussi sans hésiter que dans le rêve se sont encore produites d'autres modifications plus profondes, portant sur le matériel de représentation de l'état de veille. C'est une de ces modifications que Strümpell tente de faire ressortir dans le commentaire suivant (p. 17) : « Avec la cessation de l'activité sensorielle
57 et de la conscience de vie normale, l'âme perd aussi le sol où s'enracinent ses sentiments, désirs, intérêts et actions. Les états mentaux, sentiments, intérêts, évaluations qui, à l'état de veille, sont attachés aux images mnésiques, subissent eux aussi... une pression obscurcissante, à la suite de laquelle se dissout leur liaison avec les images ; les images perceptives de choses, personnes, lieux, événements et actions de la vie de veille sont toutes reproduites en très grand nombre, aucune d'entre elles ne s'accompagnant pourtant de sa valeur psychique. Celle-ci est détachée d'eux, et c'est pourquoi elles vont chancelant de ci de là dans l'âme, selon leurs ressources propres... »

Que les images soient ainsi dépouillées de leur valeur psychique – un fait qui lui-même se ramène à l'acte de se détourner du monde extérieur –, voilà qui, d'après Strümpell, doit prendre une part majeure dans cette impression d'étrangeté par laquelle, dans notre souvenir, le rêve contraste avec la vie.

Nous avons vu[a] que l'endormissement s'accompagne déjà du renoncement à l'une des activités animiques, celle qui consiste à diriger à volonté le cours de la représentation. Ainsi s'impose à nous la supposition – qui d'ailleurs va de soi – que l'état de sommeil pourrait bien s'étendre aussi aux fonctions animiques. L'une ou l'autre de ces fonctions sera peut-être totalement supprimée ; celles qui restent peuvent-elles continuer à travailler sans être perturbées, peuvent-elles fournir dans ces conditions un travail normal, c'est la question qui se pose maintenant. Le point de vue qui émerge, c'est que l'on pourrait expliquer les particularités du rêve par le fonctionnement psychique diminué de l'état de sommeil, et voici que l'impression produite par le rêve sur notre jugement vigile va à l'encontre de cette conception. Le rêve est incohérent, réunit sans en être choqué les pires contradictions, admet des impossibilités, laisse de côté notre savoir si influent dans la journée, nous montre dans un état d'hébétude éthique et morale. Celui qui à l'état de veille se comporterait comme dans les situations que fait voir le rêve, nous le tiendrions pour fou ; celui qui à l'état de veille parlerait ou voudrait communiquer des choses comme celles qui apparaissent dans le 58
contenu du rêve, celui-là nous donnerait l'impression d'un être confus ou débile. Aussi croyons-nous ne faire que mettre des mots sur cet état de fait lorsque nous n'évaluons que très bas l'activité psychique dans le rêve et qu'en particulier nous déclarons supprimées ou du moins gravement endommagées dans le rêve les fonctions intellectuelles supérieures.

Avec une unanimité inhabituelle – il sera question en un autre endroit des exceptions[b] – les auteurs ont porté sur le rêve des jugements qui conduisent d'ailleurs immédiatement à une théorie ou explication déterminée de la vie de rêve. Il est temps que je rem-

a. Cf. *supra*, p. 79.
b. Cf. *infra*, p. 91 sq.

place le résumé que je viens de formuler par un regroupement d'assertions de divers auteurs – philosophes et médecins – sur les caractères psychologiques du rêve.

Selon Lemoine[a], l'incohérence des images de rêve est l'unique caractère essentiel du rêve.

Maury se range à cet avis ; il dit (Le sommeil, p. 163) : *« Il n'y a pas de rêves absolument raisonnables et qui ne contiennent quelque incohérence, quelque anachronisme, quelque absurdité. »*[b]

Selon Hegel, cité par Spitta, il manque au rêve toute cohérence objective sensée.

Dugas[c] dit : *« Le rêve c'est l'anarchie psychique affective et mentale, c'est le jeu des fonctions livrées à elles-mêmes et s'exerçant sans contrôle et sans but ; dans le rêve l'esprit est un automate spirituel. »*[d]

« Le relâchement, la dissolution et le mélange pêle-mêle de la vie de représentation dont la cohésion est assurée à l'état de veille par la mainmise logique du moi central », c'est ce que concède même Volkelt (p. 14), lui dont la doctrine veut que l'activité psychique pendant le sommeil n'apparaisse nullement dépourvue de fin.

L'absurdité des liaisons de représentations apparaissant dans le rêve ne peut guère être plus rigoureusement condamnée qu'elle ne le fut déjà par Cicéron (De Divin.[e], II) : *Nihil tam praepostere, tam incondite, tam monstruose cogitari potest, quod non possimus somniare*[f].

Fechner dit (p. 522) : « C'est comme si l'activité psychologique émigrait du cerveau d'un homme raisonnable dans celui d'un fou. »

59 Radestock (p. 145) : « De fait il semble impossible, dans cette extravagante agitation, de reconnaître des lois fixes. Se soustrayant à la sévère police de la volonté raisonnable qui dirige le cours des représentations vigiles et à l'attention, le rêve fait tourbillonner tout pêle-mêle dans un jeu extravagant, à la manière d'un kaléidoscope. »

a. Albert Lemoine (1824-1874), *Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique*, Paris, Baillière, 1855.
b. En français dans le texte.
c. Ludovic Dugas, « Le sommeil et la cérébration inconsciente durant le sommeil », *Rev. phil.*, 1897, *43*, p. 410-421.
d. En français dans le texte.
e. *De Divinatione*. Cf. *supra*, p. 34.
f. « On ne saurait rien imaginer de si inférieur, de si désordonné, de si monstrueux, que nous ne puissions le rêver. »

Hildebrandt (p. 45) : « Quels sauts surprenants se permet celui qui rêve, par ex. dans ses conclusions rationnelles ! Avec quelle absence de prévention il voit les énoncés d'expérience les plus connus mis sens dessus dessous ! Quelles contradictions ridicules il peut supporter dans l'ordonnancement de la nature et de la société avant que, comme on dit, il n'en voie de toutes les couleurs et que la surtension de non-sens n'amène le réveil ! Il nous arrive de faire en toute innocence cette multiplication : trois fois trois font vingt ; nous ne sommes nullement étonnés qu'un chien récite des vers, qu'un mort aille à sa tombe sur ses pieds, qu'un morceau de rocher flotte sur l'eau ; nous allons le plus sérieusement du monde, chargés d'une haute mission, au duché de Bernburg[a] ou à la principauté de Liechtenstein pour observer la marine de guerre du pays, ou nous nous faisons recruter comme volontaires par Charles XII peu avant la bataille de Poltava. »[b]

Binz (p. 33), se référant à la théorie du rêve qui découle de ces impressions : « Sur dix rêves, neuf au moins ont un contenu absurde. En eux nous accouplons des personnes et des choses qui n'ont pas les moindres relations entre elles. Dès le moment suivant, comme dans un kaléidoscope, le groupement est devenu autre, si possible encore plus insensé et extravagant qu'il ne l'était déjà auparavant ; et ainsi se poursuit le jeu changeant d'un cerveau imparfaitement endormi jusqu'à ce que nous nous réveillions, portant la main au front et nous demandant si en fait nous sommes encore capables d'une activité de représentation et de pensée raisonnables. »

Maury (Le sommeil, p. 50), à propos du rapport entre les images de rêve et les pensées de l'état de veille, trouve une comparaison très parlante pour le médecin : *« La production de ces images que chez l'homme éveillé fait le plus souvent naître la volonté, correspond, pour* 60
l'intelligence, à ce que sont pour la motilité certains mouvements que nous offrent la chorée et les affections paralytiques... »[c] Du reste, le rêve est pour lui *« ... toute une série de dégradations de la faculté pensante et raisonnante »*[d]. (p. 27.)

a. En Saxe.
b. En juillet 1709, Charles XII de Suède fut vaincu à Poltava (Ukraine) par Pierre le Grand.
c. En français dans le texte.
d. En français dans le texte.

Il n'est guère nécessaire de relever les déclarations des auteurs qui répètent la proposition de Maury pour chacune des fonctions animiques supérieures.

Selon Strümpell, l'ensemble des opérations logiques de l'âme reposant sur des rapports et des relations s'efface dans le rêve – bien entendu, même là où le non-sens ne saute pas aux yeux. (p. 26.) Selon Spitta (p. 148), il semble que dans le rêve les représentations soient totalement soustraites à la loi de causalité. Radestock et d'autres soulignent la faiblesse du jugement et du raisonnement qui est propre au rêve. Selon Jodl[a] (p. 123), il n'y a dans le rêve aucune critique, aucune correction d'une série de perceptions par le contenu de la conscience dans son ensemble. Le même auteur déclare : « Tous les modes de l'activité de conscience apparaissent dans le rêve, mais incomplets, inhibés, isolés les uns des autres. » Les contradictions avec notre savoir vigile où entre le rêve, Stricker[b] (avec beaucoup d'autres) les explique par ceci que dans le rêve des faits sont oubliés ou que des relations logiques entre des représentations se sont perdues (p. 98), etc., etc.

Les auteurs qui en général jugent si défavorablement les fonctions psychiques dans le rêve accordent cependant que le rêve dispose encore d'un certain reste d'activité animique. Wundt, dont les enseignements ont été déterminants pour beaucoup de ceux qui ont travaillé sur les problèmes du rêve, convient expressément de cela. On pourrait demander de quelle espèce et de quelle nature est le reste d'activité d'âme normale qui se manifeste dans le rêve. Or il est assez communément accordé que la capacité de reproduction, la mémoire, est ce qui semble avoir le moins souffert, qu'elle peut même révéler une certaine supériorité sur la même fonction à l'état
61 de veille (cf. *supra*, p. 37 sq.), bien qu'une partie des absurdités du rêve doive s'expliquer par la propension à être oubliée qui est justement celle de cette vie de rêve. Selon Spitta, c'est la vie affective [*Gemütsleben*] de l'âme, qui n'est pas atteinte par le sommeil et qui dirige alors le rêve. Par ce mot de « Gemüt », il désigne « la

a. Friedrich Jodl (1849-1914), *Lehrbuch der Psychologie* (Traité de psychologie), Stuttgart, Cotta, 1896.
b. Salomon Stricker (1834-1898), *Studien über das Bewußtsein* (Études sur la conscience), Wien, W. Braumüller, 1879.

conjonction constante des sentiments qui font l'essence subjective la plus intime de l'être humain ». (p. 84.)

Scholz (p. 37) voit dans la « réinterprétation allégorisante » à laquelle est soumis le matériel du rêve l'une des activités d'âme qui se manifestent dans le rêve. Siebeck[a] constate aussi dans le rêve la présence de la « capacité interprétative de complémentation » que l'âme exerce à l'égard de toute perception et intuition. (p. 11.) Il y a une difficulté particulière, s'agissant du rêve, à porter un jugement sur la fonction psychique prétendument la plus élevée, celle de la conscience. Étant donné que nous ne savons quelque chose du rêve que par la conscience, il ne peut y avoir aucun doute quant à la conservation de celle-ci ; Spitta estime toutefois que dans le rêve est seule conservée la conscience, et non en plus la conscience de soi. Delbœuf avoue qu'il ne parvient pas à saisir la différence ainsi faite.

Les lois de l'association selon lesquelles les représentations se connectent valent aussi pour les images de rêve ; bien plus, leur domination s'exprime dans le rêve avec plus de pureté et de force. Strümpell (p. 70) : « Le rêve se déroule ou bien exclusivement, à ce qu'il semble, selon les lois des représentations à l'état nu, ou bien selon celles des stimuli organiques accompagnés de telles représentations, c'est-à-dire sans que la réflexion et l'entendement, le goût esthétique et le jugement moral y puissent quelque chose. » Les auteurs dont je reproduis ici les vues se représentent la formation des rêves à peu près de la manière suivante : la somme des stimuli de sensations exerçant une action dans le sommeil à partir de diverses sources citées ailleurs éveille d'abord dans l'âme un certain nombre de représentations qui se présentent comme des hallucinations (selon Wundt[b], ce seraient plutôt des illusions, du fait qu'elles proviennent des stimuli externes et internes). Celles-ci se connectent entre elles selon les lois de l'association bien connues et réveillent à leur tour, 62
selon les mêmes règles, une nouvelle série de représentations (images). Tout le matériel est ensuite élaboré, dans la mesure du possible, par ce qui reste encore actif dans les facultés ordonnatrices et pen-

a. Hermann Siebeck (1842-1921), « Das Traumleben der Seele » (L'âme et sa vie de rêve), *Sammlung gemeinverständlicher Vorträge*, Berlin, C. Habel, 1877.
b. Cf. *supra*, p. 71.

santes de l'âme (cf. par exemple Wundt et Weygandt). Seulement, on n'a pas encore réussi à apercevoir les motifs qui décident si le réveil des images ne provenant pas de l'extérieur a lieu d'après telle ou telle loi de l'association.

Mais il a été remarqué à plusieurs reprises que les associations qui relient entre elles les représentations de rêve sont d'une espèce tout à fait particulière et distinctes de celles qui sont actives dans le penser vigile. Volkelt dit ainsi (p. 15) : « Dans le rêve, les représentations se pourchassent et s'attrapent selon des ressemblances fortuites et des corrélations à peine perceptibles. Tous les rêves sont traversés de telles associations lâches et sans contrainte. » Maury accorde la plus grande valeur à ce caractère de la liaison des représentations qui lui permet de mettre la vie de rêve en analogie plus étroite avec certains troubles mentaux. Il reconnaît ces deux caractères principaux du *« délire »* : 1) *une action spontanée et comme automatique de l'esprit* ; 2) *une association vicieuse et irrégulière des idées*[a] (Le sommeil, p. 126). De Maury lui-même nous viennent deux excellents exemples de rêves, dans lesquels la seule homophonie des mots assure la connexion des représentations de rêve. Il rêva un jour qu'il entreprenait un *pèlerinage*[b] à Jérusalem ou à La Mecque, puis après bien des aventures il se trouvait chez le chimiste Pelletier[c], celui-ci lui donnait, après une conversation, une *pelle*[d] en zinc et celle-ci devenait dans un fragment de rêve suivant sa grande épée de combat. (p. 137.) Une autre fois, il marchait en rêve sur la route et lisait sur les bornes les kilomètres, là-dessus il se trouvait chez un épicier qui avait une grande balance, et un homme mettait des poids d'un kilo sur le plateau pour peser Maury ; puis l'épicier lui dit : « Vous n'êtes pas à Paris, mais dans l'île de Gilolo. » Suivirent là-dessus plusieurs
63 images dans lesquelles il vit la fleur lobélia, puis le général Lopez, dont il avait lu peu auparavant l'annonce de la mort ; finalement il se réveilla en train de jouer une partie de loto[1].

1. [Note ajoutée en 1909 :] Le sens de ces rêves qui sont remplis de mots ayant les mêmes initiales et un son initial semblable deviendra accessible plus loin. [Cf. *infra*, p. 584, n. 1.]

a. Les mots en italiques sont en français dans le texte.
b. Les mots en italiques sont en français dans le texte.
c. Sans doute Pierre Joseph Pelletier (1788-1842).
d. Les mots en italiques sont en français dans le texte.

Mais nous nous attendons bien à ce que cette sous-estimation des fonctions psychiques du rêve ne soit pas restée sans être contredite par ailleurs. Certes, la contradiction paraît ici difficile. Cela ne signifie d'ailleurs pas grand-chose qu'un des dépréciateurs de la vie de rêve assure (Spitta, p. 118) que les mêmes lois psychologiques régnant à l'état de veille régissent aussi le rêve, ou qu'un autre (Dugas) énonce que *« le rêve n'est pas déraison ni même irraison pure »*[a], aussi longtemps que tous deux ne prennent pas la peine de mettre cette estimation en harmonie avec l'anarchie psychique et la dissolution de toutes les fonctions dans le rêve qu'ils ont décrites. Mais il semble que d'autres aient vu poindre la possibilité que la folie du rêve, après tout, ne soit peut-être pas sans méthode, qu'elle ne soit peut-être que dissimulation, comme chez le prince danois à la folie duquel se rapporte le jugement perspicace cité ici. Il faut que ces auteurs aient évité de juger selon l'apparence, ou bien que l'apparence que le rêve leur offrait ait été autre.

C'est ainsi que Havelock Ellis confère au rêve, sans vouloir s'attarder à son apparente absurdité, la dignité d'*« an archaic world of vast emotions and imperfect thoughts »*[b], dont l'étude pourrait nous faire connaître des stades de développement primitifs de la vie psychique. J. Sully[c] (p. 362) soutient la même conception du rêve, mais en l'étendant et en l'approfondissant encore. Ses assertions méritent d'autant plus d'être prises en considération si nous ajoutons qu'il était convaincu, comme peut-être nul autre psychologue, de ce que le rêve, d'une façon voilée, fait sens. *« Now our dreams are a means of conserving these successive personalities. When asleep we go back to the old ways of looking at things and of feeling about them, to impulses and activities which long ago dominated* 64
us. »[d] Un penseur comme Delbœuf affirme – sans apporter il est vrai la moindre preuve à l'encontre du matériel le contredisant et donc, de ce fait, à tort : *« Dans le sommeil, hormis la perception, toutes les facultés de*

a. En français dans le texte.
b. « un monde archaïque de vastes émotions et de pensées imparfaites ». [Cf. *supra*, p. 46, n. a.]
c. James Sully (1842-1923), « The Dream as a Revelation » (Le rêve comme révélation), *Fortnightly Rev.*, 1893, *53*, p. 354-365.
d. Or nos rêves sont un moyen de conserver nos personnalités successives. Lorsque nous sommes endormis, nous revenons aux anciennes façons de regarder les choses et de les ressentir, à des impulsions et à des activités qui nous dominèrent il y a longtemps.

l'esprit, intelligence, imagination, mémoire, volonté, moralité, restent intactes dans leur essence ; seulement, elles s'appliquent à des objets imaginaires et mobiles. Le songeur est un acteur qui joue à volonté les fous et les sages, les bourreaux et les victimes, les nains et les géants, les démons et les anges. »[a] (p. 222.) Celui qui semble avoir contesté avec le plus d'énergie la dépréciation du fonctionnement psychique dans le rêve, c'est le Marquis d'Hervey, contre lequel Maury polémique vivement et dont, malgré tous mes efforts, je n'ai pu me procurer l'ouvrage[b]. Maury dit de lui (Le sommeil, p. 19) : *« M. le Marquis d'Hervey prête à l'intelligence, durant le sommeil, toute sa liberté d'action et d'attention et il ne semble faire consister le sommeil que dans l'occlusion des sens, dans leur fermeture au monde extérieur ; en sorte que l'homme qui dort ne se distingue guère, selon sa manière de voir, de l'homme qui laisse vaguer sa pensée en se bouchant les sens ; toute la différence qui sépare alors la pensée ordinaire de celle du dormeur c'est que, chez celui-ci, l'idée prend une forme visible, objective et ressemble, à s'y méprendre, à la sensation déterminée par les objets extérieurs ; le souvenir revêt l'apparence du fait présent. »*[c] [1914.]

Mais Maury ajoute : *« qu'il y a une différence de plus et capitale, à savoir que les facultés intellectuelles de l'homme endormi n'offrent pas l'équilibre qu'elles gardent chez l'homme éveillé. »*[d]

Chez Vaschide, qui nous procure une meilleure connaissance du livre d'Hervey, nous trouvons que cet auteur s'exprime de la manière suivante sur l'apparente incohérence des rêves. *« L'image du rêve est la copie de l'idée. Le principal est l'idée ; la vision n'est qu'accessoire. Ceci établi, il faut savoir suivre la marche des idées, il faut savoir analyser le tissu des rêves ; l'incohérence devient alors compréhensible, les conceptions les plus fantasques deviennent des faits simples et parfaitement logiques. »*[e] (p. 146.) Et (p. 147) : *« Les rêves les plus bizarres trouvent même une explication des plus logiques quand on sait les analyser. »*[f] [1914.]

65 J. Stärcke[g] a attiré l'attention sur le fait qu'une résolution analogue de l'incohérence du rêve a été défendue en 1799 par un vieil

a. En français dans le texte.
b. Paru effectivement sans nom d'auteur.
c. En français dans le texte.
d. En français dans le texte.
e. En français dans le texte.
f. En français dans le texte (citation non textuelle).
g. Johann Stärcke, « Neue Traumexperimente in Zusammenhang mit älteren und neueren Traumtheorien » (Nouvelles expériences sur le rêve en rapport avec les théories sur le rêve anciennes et récentes), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1913, *5*, p. 233-306.

auteur, Wolf Davidson[a], qui m'était inconnu (p. 136) : « Les sauts singuliers de nos représentations dans le rêve ont tous leur fondement dans la loi de l'association, sauf que parfois cette liaison se produit dans l'âme de façon très obscure, de sorte que nous croyons souvent observer un saut dans la représentation là où il n'y en a aucun. » [1914.]

La gamme des appréciations du rêve comme produit psychique est très large dans la littérature sur le sujet ; elle s'étend de la sous-estimation la plus profonde, dont nous savons déjà comment elle s'exprime, en passant par le pressentiment d'une valeur non encore dévoilée, jusqu'à la surestimation qui place le rêve bien au-dessus des performances de la vie de veille. Hildebrandt qui, comme nous le savons, esquisse en trois antinomies la caractérisation psychologique de la vie de rêve, regroupe dans la troisième de ces oppositions les points extrêmes de cette série (p. 19) : « C'est celle entre une intensification, une potentialisation qu'il n'est pas rare de voir s'élever jusqu'à la virtuosité, et d'un autre côté un amoindrissement et un affaiblissement décisifs de la vie d'âme menant souvent au-dessous du niveau de l'humain. »

« En ce qui concerne le premier point, qui d'entre nous ne pourrait confirmer en partant de sa propre expérience que dans ce que crée et tisse le génie des rêves se font jour parfois une profondeur et une ferveur de la vie affective, une délicatesse de la sensibilité, une clarté de la vision, une finesse de l'observation, une promptitude dans le trait d'esprit, toutes choses qu'avec modestie nous contesterions posséder en bien propre et constant pendant la vie de veille ? Le rêve a une poésie merveilleuse, une allégorie excellente, un humour incomparable, une ironie délicieuse. Il regarde le monde dans une lumière idéalisante qui lui est propre et potentialise l'effet de ses manifestations, souvent avec la compréhension la plus sensée de l'essence qui est à leur fondement. Il nous fait voir le beau de cette terre dans un éclat véritablement céleste, le sublime dans sa plus haute majesté, ce qui au niveau de l'expérience est affreux dans 66
sa forme la plus horrible, le ridicule avec un comique d'une puis-

a. Wolf Davidson (1772-1800), *Versuch über den Schlaf* (Essai sur le sommeil), Berlin, E. Felisch, 1796.

sance indescriptible ; et après le réveil nous sommes parfois si pénétrés de telle ou telle impression qu'il nous semble que le monde réel ne nous a encore au grand jamais rien offert de tel. »

On est en droit de se demander si c'est vraiment le même objet auquel s'adressent là ces remarques dédaigneuses et ici cette louange enthousiaste. Les uns ont-ils omis de voir les rêves stupides, les autres les rêves pleins de finesse et de profondeur ? Et si les deux choses se produisent, des rêves méritant ce jugement-ci et des rêves méritant ce jugement-là, ne semble-t-il pas oiseux de rechercher une caractérisation psychologique du rêve, ne suffit-il pas de dire que dans le rêve tout est possible, depuis le plus profond rabaissement de la vie d'âme jusqu'à une intensification de celle-ci, inhabituelle à l'état de veille ? Si commode que puisse être cette solution, elle a contre elle ceci qu'à la base des efforts de tous les chercheurs dans le domaine du rêve se trouve, semble-t-il, la présupposition qu'il existerait une telle caractérisation du rêve, d'une validité générale dans ses traits essentiels, qui devrait aider à dépasser ces contradictions.

Il est incontestable que les opérations psychiques du rêve se sont trouvées reconnues avec plus d'empressement et de chaleur dans cette période intellectuelle, qui est maintenant derrière nous, où c'était la philosophie, et non les sciences exactes de la nature, qui dominait les esprits. Des assertions comme celles de Schubert[a], pour qui le rêve serait une libération de l'esprit par rapport au pouvoir de la nature externe, un détachement de l'âme par rapport aux chaînes de la sensualité, ainsi que des jugements semblables du jeune Fichte et autres[1], qui dans leur ensemble présentent le rêve comme un élan de la vie d'âme vers un stade supérieur, nous semblent aujourd'hui à peine concevables ; elles ne sont d'ailleurs répétées de
67 nos jours que chez les mystiques et les dévots[2]. Avec la percée du

1. Cf. Haffner et Spitta.

2. [Note ajoutée en 1914 :] Du Prel[b], ce mystique d'un grand esprit, l'un des rares auteurs auxquels j'aimerais demander pardon de les avoir négligés dans les éditions antérieures de ce livre, déclare que ce n'est pas l'état de veille, mais le rêve qui est la porte de la métaphysique, dans la mesure où elle concerne l'homme (Philosophie de la mystique, p. 59).

a. Gotthilf Heinrich von Schubert (1780-1860), *Die Symbolik des Traumes* (La symbolique du rêve), Bamberg, C. F. Kunz, 1814.

b. Carl Du Prel (1839-1899), *Die Philosophie der Mystik* (La philosophie de la mystique), Leipzig, E. Günther, 1885.

mode de pensée propre aux sciences de la nature est intervenue une réaction dans l'appréciation du rêve. Ce sont précisément les auteurs médecins qui sont le plus enclins à considérer l'activité psychique dans le rêve comme mineure et sans valeur, alors que des philosophes et des observateurs non professionnels – psychologues amateurs –, dont précisément dans ce domaine les contributions ne doivent pas être négligées sont, davantage en accord avec les pressentiments du peuple, restés la plupart du temps attachés à la valeur psychique du rêve. Celui qui est enclin à sous-estimer le fonctionnement psychique dans le rêve favorisera bien entendu les sources de stimulus somatiques dans l'étiologie du rêve ; pour celui qui laisse à l'âme qui rêve la plus grande partie de ses capacités de l'état de veille, il n'y a naturellement aucun motif pour ne pas lui concéder aussi des incitations à rêver autonomes.

Parmi les surperformances que l'on peut être tenté, même dans une comparaison lucide, d'attribuer à la vie de rêve, celle de la mémoire est la plus frappante ; nous avons traité en détail les expériences, bien loin d'être rares, qui la prouvent[a]. Un autre privilège de la vie de rêve, fréquemment vanté par les vieux auteurs, à savoir qu'elle est en mesure de passer souverainement outre aux distances dans le temps et l'espace, sera facilement reconnu comme une illusion. Ce privilège, comme le remarque Hildebrandt[b], est justement un privilège illusoire ; le rêver ne passe pas outre au temps et à l'espace autrement que le penser vigile, et justement parce qu'il n'est qu'une forme du penser. Par rapport à la temporalité, le rêve devrait jouir encore d'un autre privilège, il devrait être encore, dans un autre sens, indépendant du cours du temps. Des rêves comme celui de Maury communiqué plus haut[c], celui de son exécution par la guillotine, semblent prouver que le rêve est en mesure de comprimer en un très court laps de temps beaucoup plus de contenu de perception que notre activité psychique à l'état de veille ne peut maîtriser de contenu de pensée. Cette conclusion a cependant été contestée, avec des arguments variés ; depuis les articles de Le Lorrain et Egger « sur la durée apparente des rêves », il s'est noué à ce propos

a. Cf. *supra*, section B.

b. Cf. *supra*, p. 35-36.

c. Cf. *supra*, p. 54.

une discussion intéressante qui, dans cette question délicate et de
68 portée profonde, n'est vraisemblablement pas encore parvenue à l'élucidation finale[1].

Que le rêve soit en mesure d'accueillir les travaux intellectuels du jour et de les mener à un achèvement qui n'est pas atteint pendant la journée, qu'il puisse résoudre des doutes et des problèmes, devenir chez les poètes et les compositeurs la source de nouvelles inspirations, c'est ce qui, d'après de multiples comptes rendus, et d'après le recueil établi par Chabaneix, semble être incontestable. Mais si ce n'est le fait lui-même, du moins est-ce la conception de celui-ci qui est sujette à de nombreux doutes touchant aux principes[2].

Finalement, l'affirmation d'une force divinatoire du rêve constitue un objet de contestation sur lequel se rejoignent des réserves difficilement surmontables et des assurances obstinément répétées. On évite – et sans doute avec raison – de dénier à ce thème tout caractère factuel, parce que pour toute une série de cas la possibilité d'une explication psychologique naturelle est peut-être proche.

1. [Note ajoutée en 1914 :] Autre littérature sur le sujet et discussion critique de ces problèmes dans la thèse de Mme Tobolowska[a] (Paris, 1900).
2. [Note ajoutée en 1914 :] Cf. la critique chez H. Ellis, World of Dreams[b], p. 268.

a. Justine Tobolowska, *Étude sur les illusions du temps dans les rêves du sujet normal*, Paris, G. Carré et C. Naud, 1900.
b. *The World of Dreams* (Le monde des rêves), London, Constable, 1911.

F

LES SENTIMENTS ÉTHIQUES DANS LE RÊVE

Pour des motifs qu'on ne comprendra qu'après avoir pris connaissance de mes propres investigations sur le rêve, j'ai dissocié du thème de la psychologie du rêve le problème partiel de savoir si et dans quelle mesure les dispositions et sensations morales de l'état de veille se prolongent dans la vie de rêve. La même contradiction dans la façon dont les auteurs présentent toutes les autres opérations animiques et que nous n'avons pu remarquer sans en être déconcertés, nous consterne ici encore. Avec la même résolution, les uns assurent que le rêve ne sait rien des exigences morales, et les autres que la nature 69
morale de l'homme est maintenue aussi pour la vie de rêve.

Si l'on se réfère à l'expérience du rêve qu'on fait chaque nuit, il semble que la justesse de la première affirmation ne souffre plus aucun doute. Jessen dit (p. 553) : « On ne devient d'ailleurs ni meilleur ni plus vertueux dans le sommeil ; au contraire, la conscience morale semble se taire dans les rêves, du fait que l'on ne ressent aucune pitié et que l'on peut commettre les crimes les plus graves, vol, meurtre et assassinat, avec la plus complète indifférence et sans remords consécutif. »

Radestock (p. 146) : « Il faut tenir compte du fait que dans le rêve les associations se déroulent et les représentations se relient sans que réflexion et entendement, goût esthétique et jugement moral y puissent rien ; le jugement est éminemment faible et l'indifférence éthique prédomine. »

Volkelt (p. 23) : « Mais là où il en va dans le rêve de manière particulièrement débridée, c'est, comme chacun sait, dans ce qui a trait au sexe. Tout comme celui qui rêve est lui-même impudique à l'extrême et dépourvu de tout sentiment et jugement moral, de même il voit aussi toutes les autres personnes, et même les plus vénérées, au beau milieu d'actions qu'à l'état de veille il redouterait d'associer à ces personnes, ne serait-ce qu'en pensée. »

D'autres déclarations s'opposent à cela de la manière la plus tranchée, comme celle de Schopenhauer, selon qui chacun agit et parle en rêve dans la plus parfaite conformité à son caractère. K. Ph. Fischer[1a] affirme que les sentiments subjectifs et les tendances, ou bien les affects et les passions, se révèlent dans l'arbitraire de la vie de rêve, que les particularités morales des personnes se reflètent dans leurs rêves.

Haffner (p. 25) : « À de rares exceptions près, un homme vertueux sera vertueux aussi dans le rêve ; il résistera aux tentations, se fermera à la haine, à l'envie, à la colère et tous les vices, mais
70 l'homme du péché trouvera aussi dans ses rêves, en règle générale, les images qu'il avait devant lui à l'état de veille. »

Scholz (p. 36) : « Dans le rêve, il y a de la vérité ; malgré tous les masques de grandeur ou d'abaissement, nous reconnaissons notre propre soi... L'homme honnête ne peut commettre, même en rêve, un crime déshonorant, ou bien si c'est le cas malgré tout, il s'en épouvante comme de quelque chose d'étranger à sa nature. L'empereur romain qui fit exécuter l'un de ses sujets pour avoir rêvé qu'il avait fait décapiter l'empereur, n'avait donc pas tellement tort quand il justifiait cela en disant que celui qui rêvait ainsi ne pouvait à l'état de veille qu'avoir aussi des pensées similaires. C'est pourquoi, à propos de quelque chose qui ne peut avoir de place à l'intérieur de nous, nous disons aussi de manière caractéristique : même en rêve, cela ne me vient pas à l'idée. »

À l'opposé de cela, Platon[b] estime que les meilleurs sont ceux à qui ce que les autres font à l'état de veille ne vient à l'idée qu'en rêve[c]. [1914.]

Pfaff[2d] dit sans ambages, modifiant un proverbe connu : « Raconte-moi pendant quelque temps tes rêves et je te dirai ce qu'il en est à l'intérieur de toi. »

1. Éléments fondamentaux du système de l'anthropologie [*Grundzüge des Systems der Anthropologie*], Erlangen, 1850. (D'après Spitta.)
2. La vie de rêve et son interprétation, 1868 (cité par Spitta, p. 192).

a. Karl Philipp Fischer (1807-1885).
b. 427 av. J.-C. - 347 av. J.-C.
c. Allusion probable à *La République*, début du livre IX.
d. Emil Richard Pfaff, *Das Traumleben und seine Deutung nach den Prinzipien der Araber, Perser, Griechen, Indier und Ägypter* (La vie de rêve et son interprétation selon les principes des Arabes, des Perses, des Grecs, des Hindous et des Égyptiens), Leipzig, L. Denicke, 1868.

Le petit écrit de Hildebrandt, auquel j'ai déjà emprunté de si nombreuses citations – la contribution à l'exploration des problèmes du rêve la plus achevée dans la forme et la plus riche en pensées que j'aie trouvée dans la littérature sur le sujet –, place précisément le problème de la moralité au centre de son intérêt. Pour Hildebrandt aussi, c'est une règle établie : plus la vie est pure, plus pur est le rêve ; plus celle-là est impure, plus impur est celui-ci.

La nature morale de l'homme subsiste aussi dans le rêve. « Mais tandis qu'aucune faute de calcul, aussi tangible soit-elle, aucun renversement de la science, aussi romantique soit-il, aucun anachronisme, aussi drôle soit-il, ne nous blesse ou ne devient seulement suspect, la différence entre bien et mal, entre juste et injuste, entre vice et vertu, ne se perd jamais pour nous. Si abondantes que soient les choses qui, nous accompagnant dans la journée, s'effacent pendant
les heures où l'on sommeille – l'impératif catégorique de Kant s'est 71
attaché à nos talons, inséparable acolyte, au point que même en dormant nous ne nous en débarrassons pas... Mais (ce fait) ne s'explique justement que par ceci que l'essence morale, ce qu'il y a de fondamental dans la nature humaine, est trop solidement agencée pour prendre part à l'action du brassage kaléidoscopique à laquelle la fantaisie, l'entendement, la mémoire et autres facultés de même rang sont soumis dans le rêve. » (p. 45 sq.)

Or, dans la discussion ultérieure sur le sujet, des déplacements et inconséquences remarquables sont apparus chez les deux groupes d'auteurs. Rigoureusement parlant, pour tous ceux qui estiment que dans le rêve la personnalité morale se désagrège, l'intérêt porté aux rêves immoraux prendrait fin avec cette explication. Ils pourraient récuser la tentative de rendre le rêveur responsable de ses rêves, de conclure de la mauvaiseté de ses rêves à l'existence d'une motion mauvaise dans sa nature, avec la même tranquillité qu'ils récusent la tentative apparemment équivalente de démontrer à partir de l'absurdité de ses rêves la non-valeur de ses opérations intellectuelles à l'état de veille. Les autres, pour qui l' « impératif catégorique » s'étend aussi jusque dans le rêve, devraient admettre sans restriction la responsabilité des rêves immoraux ; on pourrait seulement leur souhaiter que ceux de leurs propres rêves qui sont de cette espèce

répréhensible n'aillent pas les induire en erreur quant à la valeur qu'ils persistent par ailleurs à accorder à leur propre moralité.

Or il semble que personne ne sache de soi-même avec une telle certitude dans quelle mesure il est bon ou méchant et que personne ne puisse dénier le souvenir de ses propres rêves immoraux. Car, au-delà de cette opposition dans le jugement porté sur la moralité du rêve, des efforts apparaissent chez les auteurs des deux groupes pour élucider la provenance des rêves immoraux, et une nouvelle opposition se développe, suivant que leur origine est cherchée dans les fonctions de la vie psychique ou dans des atteintes de celle-ci conditionnées somatiquement. Le pouvoir contraignant des faits amène
72 alors les tenants de la responsabilité et ceux de l'irresponsabilité de la vie de rêve à se rencontrer dans la reconnaissance d'une source psychique particulière pour l'immoralité des rêves.

Tous ceux qui veulent que la moralité persiste dans le rêve se gardent cependant d'assumer la pleine responsabilité de leurs rêves. Haffner dit (p. 24) : « Nous ne sommes pas responsables des rêves, parce qu'à notre penser et notre vouloir se trouve soustraite la base qui seule confère à notre vie vérité et effectivité... C'est justement pour cela qu'aucun vouloir en rêve et aucun agir en rêve ne peuvent être vertu ou péché. » Cependant l'homme est responsable du rêve pécheur, pour autant qu'il le cause indirectement. Il en résulte pour lui, comme dans l'état de veille, le devoir de purifier son âme moralement, tout particulièrement avant d'aller dormir.

L'analyse de ce mélange de récusation et de reconnaissance de la responsabilité concernant le contenu moral des rêves va beaucoup plus en profondeur chez Hildebrandt. Après avoir exposé que le mode de présentation dramatique du rêve – la compression des processus de réflexion les plus compliqués dans le plus petit laps de temps – et que la dévalorisation et le mélange des éléments de représentation dans le rêve, qu'il concède également, doivent être défalqués des apparences immorales des rêves, il avoue qu'on ne saurait nier tout uniment sans les plus sérieuses réserves une quelconque responsabilité dans les péchés et les fautes commis en rêve.

(P. 49) : « Lorsque nous voulons repousser de la manière la plus résolue quelque accusation injuste, nommément une accusation qui se rapporte à nos intentions et dispositions, nous utilisons volontiers

la locution : cela ne nous est pas venu à l'idée en rêve. Par là nous exprimons, il est vrai, d'une part que nous tenons le domaine du rêve pour le plus éloigné et le dernier dans lequel nous aurions à répondre de nos pensées, parce que ces pensées n'ont là avec notre véritable essence qu'une corrélation si lâche et distendue qu'elles peuvent à peine être encore considérées comme les nôtres ; mais du fait que nous nous sentons portés à nier expressément, dans ce domaine aussi, la présence de pensées de ce genre, nous avouons tout de même ainsi indirectement que notre justification ne serait 73
pas parfaite si elle ne s'étendait pas jusque-là. Et je crois que nous parlons ici, même si c'est inconsciemment, le langage de la vérité. »

(P. 52 sq.) : « En effet, on ne peut concevoir aucune action de rêve dont le premier motif n'aurait pas traversé auparavant, d'une manière ou d'une autre, comme souhait, désir, motion, l'âme de l'homme qui veille. » De cette première motion il faudrait dire : le rêve n'a pas inventé cela – il n'a fait que le reproduire et en dérouler le fil, il n'a fait qu'élaborer sous une forme dramatique une once de matière historique qu'il avait trouvée chez nous ; il a mis en scène la parole de l'apôtre[a] : Celui qui hait son frère est un assassin. Et alors que, conscient de sa force morale, on peut sourire, après le réveil, de toute la formation largement déployée d'un rêve vicieux, cette matière originelle dont il est formé n'offre aucun aspect ridicule. On se sent responsable des errements de celui qui rêve, non pour le total, mais tout de même pour un certain pourcentage. « Bref, si nous comprenons dans ce sens, difficilement contestable, la parole du Christ[b] : C'est du cœur que proviennent les pensées mauvaises – alors nous ne pouvons guère nous défendre de la conviction que chaque péché commis dans le rêve comporte pour le moins un sombre minimum de culpabilité. »

C'est donc dans les germes et indices des motions mauvaises qui traversent nos âmes à longueur de journée comme pensées de tentation que Hildebrandt trouve la source de l'immoralité des rêves, et il n'hésite pas à prendre en compte ces éléments immoraux dans l'évaluation morale de la personnalité. Ce sont les mêmes pensées et

a. Première Épître de Jean, 3, 15.
b. Matthieu, 15, 19.

la même estimation de celles-ci qui, comme nous savons, ont fait que les gens pieux et les saints se sont plaints de tout temps d'être de rudes pécheurs[1].

74 La présence générale de ces représentations en contraste réciproque – chez la plupart des êtres humains, et aussi dans un autre domaine que le domaine éthique – ne fait certes aucun doute. Il est arrivé que le jugement porté sur elles soit moins sérieux. Chez Spitta se trouve citée la déclaration suivante, due à A. Zeller, qui a sa place ici (art. « Irre »[a] dans l'Encyclopédie générale des sciences de Ersch et Gruber[b]) (p. 144). « Un esprit est rarement organisé de manière si heureuse qu'il possède en tout temps sa pleine puissance et que des représentations non seulement inessentielles mais aussi complètement grimaçantes et absurdes n'interrompent la marche continue et claire de ses pensées ; et même les plus grands penseurs ont eu à se plaindre de cette racaille de représentations qui vient les taquiner et les tracasser comme en rêve, au point de perturber leurs considérations les plus profondes et leur travail de pensée le plus sacré et le plus sérieux. »

Une autre remarque de Hildebrandt jette une lumière plus vive sur la situation psychologique de ces pensées en contraste, à savoir que le rêve nous permet sans doute parfois de jeter un regard dans les profondeurs et les replis de notre être qui, à l'état de veille, nous restent le plus souvent fermés (p. 55). Kant, dans un passage de l'Anthropologie[c], fait montre de la même connaissance lorsqu'il est d'avis que le rêve est sans doute là pour nous découvrir les prédispositions cachées et nous révéler non pas ce que nous sommes, mais ce que nous aurions pu devenir si nous avions eu une autre éducation ; de même Radestock (p. 84), disant que souvent le rêve

1. [Note ajoutée en 1914 :] Il n'est pas sans intérêt d'apprendre comment la Sainte Inquisition a pris position face à notre problème. Dans le Tractatus de Officio sanctissimae Inquisitionis de Thomas Carena[d], édition de Lyon, 1659, on trouve le passage suivant : « Si, en rêve, quelqu'un profère des hérésies, les inquisiteurs doivent saisir là l'occasion d'examiner la conduite de sa vie, car ce qui a occupé quelqu'un pendant la journée revient d'habitude dans le sommeil. » (Dr Ehniger, S. Urban, Suisse.)

a. Égarement.
b. Johann Samuel Ersch (1766-1828) et Johann Gottfried Gruber (1774-1851), *Allgemeine Encyclopedie der Wissenschaften und Künste*, Leipzig, J. F. Gleditsch, 1818.
c. Référence restée incertaine.
d. Cesare Carena.

ne fait que nous révéler ce que nous ne voulons pas nous avouer et que c'est tout à fait pour cela que nous le traitons de menteur et de trompeur. J. E. Erdmann[a] déclare : « Jamais un rêve ne m'a révélé quel cas il faut faire d'une personne ; en revanche, le cas que j'en fais et comment je suis disposé à son égard, voilà ce qu'à ma grande surprise il m'est quelquefois arrivé d'apprendre d'un rêve. » Et de même I. H. Fichte : « Le caractère de nos rêves reste un miroir de notre humeur globale bien plus fidèle que ce que nous en apprenons par l'auto-observation à l'état de veille. » [1914.] Certaines remarques attirent notre attention sur le fait que l'émergence de ces impul- 75
sions étrangères à notre conscience morale est simplement analogue à cette capacité du rêve, déjà connue de nous, celle de disposer d'un autre matériel de représentation qui manque à l'état de veille ou n'y joue qu'un rôle minime, ainsi chez Benini : *« Certe nostre inclinazioni che si credevano soffocate e spente da un pezzo, si ridestano ; passioni vecchie e sepolte rivivono ; cose e persone a cui non pensiamo mai, ci vengono dinanzi »*[b] (p. 149) ; et chez Volkelt : « Même des représentations qui sont entrées en passant presque inaperçues dans la conscience vigile et que celle-ci n'aurait peut-être jamais arrachées à l'oubli ne laissent pas d'annoncer très souvent au rêve leur présence dans l'âme. » (p. 105.) Enfin, c'est ici le lieu de nous rappeler que d'après Schleiermacher l'endormissement déjà était accompagné du surgissement de représentations (images) non voulues.

Or, sous le terme de « représentations non voulues » nous pouvons regrouper tout ce matériel de représentation dont la présence dans les rêves immoraux comme dans les rêves absurdes nous déconcerte. Une importante différence réside toutefois en ceci que les représentations non voulues dans le domaine moral se révèlent être en opposition avec tout le reste de ce que nous ressentons, tandis que les autres nous apparaissent seulement étranges. Aucun pas n'a été fait jusqu'ici qui permette de supprimer cette distinction par une connaissance plus approfondie.

a. Johann Eduard Erdmann (1805-1892), *Psychologische Briefe* (Lettres psychologiques), Leipzig, C. Geibel, 1852.
b. « Certaines de nos inclinations que l'on croyait étouffées et éteintes depuis longtemps se réveillent ; des passions anciennes et enfouies revivent ; des choses et des personnes auxquelles nous ne pensions jamais viennent à notre rencontre. »

Or quelle est la signification du surgissement dans le rêve de représentations non voulues, quelles conclusions pour la psychologie de l'âme, celle qui veille et celle qui rêve, peuvent-elles être tirées de cette émergence nocturne de motions éthiques en contraste réciproque ? On peut noter ici une nouvelle différence d'opinion et partant une répartition différente des auteurs. Quant à la démarche de pensée de Hildebrandt et d'autres tenants de son point de vue fondamental, on ne peut sans doute la poursuivre autrement qu'en disant qu'à l'état de veille aussi les motions immorales ont une certaine puissance intrinsèque qui, certes inhibée, ne peut pas s'avancer jusqu'à l'acte, et qu'il manque dans le sommeil
76 quelque chose qui, en agissant tout comme une inhibition, nous aurait empêchés de remarquer l'existence de cette motion. Le rêve montrait ainsi l'essence effective, même si ce n'est pas toute son essence, de l'être humain, et il faisait partie des moyens de rendre accessible à notre connaissance cet intérieur de l'âme qui est caché. Ce n'est qu'à partir de ces présupposés que Hildebrandt peut assigner au rêve le rôle d'un donneur d'alarme, attirant notre attention sur des plaies morales cachées de notre âme, tout comme, ainsi qu'en conviennent les médecins, il peut aussi annoncer à la conscience des maux corporels jusqu'ici non remarqués. Et Spitta lui non plus ne peut être guidé par une autre conception lorsqu'il renvoie aux sources d'excitation qui, par ex. à l'époque de la puberté, affluent à la psyché et qu'il console le rêveur en lui disant qu'il a fait tout ce qui est en son pouvoir s'il a mené à l'état de veille une vie rigoureusement vertueuse et s'est efforcé de réprimer les pensées pécheresses chaque fois qu'elles viennent, de ne pas les laisser mûrir et devenir acte. Selon cette conception, nous pourrions caractériser les représentations « non voulues » comme étant les représentations « réprimées » pendant le jour et nous devrions forcément voir en leur émergence un authentique phénomène psychique.

Selon d'autres auteurs, nous n'aurions pas le droit de faire cette déduction. Pour Jessen, les représentations non voulues dans le rêve et à l'état de veille, dans des délires aigus de fièvre et autres, présentent « le caractère d'une activité de volonté mise au repos et d'un procès dans une certaine mesure mécanique d'images et de

représentations, dû à des mouvements internes ». (p. 360.) Un rêve immoral ne prouverait rien de plus pour la vie d'âme du rêveur que le fait que celui-ci a un jour pris connaissance, d'une manière ou d'une autre, du contenu de représentation en question, et certainement pas une motion d'âme qui lui soit propre. Chez un autre auteur, Maury, on pourrait en venir à douter si lui aussi n'attribue pas à l'état de rêve la capacité de démonter l'activité animique selon ses composantes, au lieu de la détruire sans aucun plan. Il dit des rêves où l'on passe outre aux barrières de la moralité : *« Ce sont nos penchants qui parlent et qui nous font agir, sans que la conscience nous retienne, bien que parfois elle nous avertisse. J'ai mes défauts et mes penchants vicieux ; à* 77
l'état de veille, je tâche de lutter contre eux, et il m'arrive assez souvent de n'y pas succomber. Mais dans mes songes j'y succombe toujours ou pour mieux dire j'agis par leur impulsion, sans crainte et sans remords... Évidemment les visions qui se déroulent devant ma pensée et qui constituent le rêve, me sont suggérées par les incitations que je ressens et que ma volonté absente ne cherche pas à refouler. »[a] (Le sommeil, p. 113.)

Si l'on croyait à la capacité du rêve de dévoiler une disposition immorale du rêveur effectivement présente mais réprimée ou cachée, on ne saurait donner à cette opinion une expression plus rigoureuse qu'en reprenant les termes de Maury (p. 115) : *« En rêve l'homme se révèle donc tout entier à soi-même dans sa nudité et sa misère natives. Dès qu'il suspend l'exercice de sa volonté, il devient le jouet de toutes les passions contre lesquelles, à l'état de veille, la conscience, le sentiment de l'honneur, la crainte nous défendent. »* En un autre passage, il trouve le mot juste (p. 462) : *« Dans le rêve*[b]*, c'est surtout l'homme instinctif qui se révèle... L'homme revient pour ainsi dire à l'état de nature quand il rêve ; mais moins les idées acquises ont pénétré dans son esprit, plus les penchants en désaccord avec elles conservent encore sur lui l'influence dans le rêve. »*[c] L'exemple qu'il rapporte alors, c'est que ses rêves ne le montrent pas peu souvent victime précisément de cette superstition qu'il a le plus violemment combattue dans ses écrits.

Mais la valeur de toutes ces remarques perspicaces pour une connaissance psychologique de la vie de rêve est gâchée chez

a. En français dans le texte.
b. Dans la *SA* et la *SE* : « le songe », conformément au texte de Maury.
c. En français dans le texte.

Maury par le fait que dans tous les phénomènes si justement observés par lui il ne veut rien voir d'autre que des preuves de l'*automatisme psychologique*[a] qui, selon lui, domine la vie de rêve. Cet automatisme, il le conçoit comme étant totalement l'opposé de l'activité psychique.

Un passage des « Études sur la conscience » de Stricker[b] dit : « Le rêve n'est pas purement et simplement fait d'illusions ; si, par ex., dans le rêve, on a peur des brigands, les brigands sont certes imaginaires, la peur, elle, est réelle. » Notre attention est ainsi attirée
78 sur le fait que le développement d'affect dans le rêve n'admet pas d'être jugé comme on le fait pour le reste du contenu de rêve, et le problème se pose pour nous de savoir ce qui dans les processus psychiques du rêve peut bien être réel, c'est-à-dire peut revendiquer le droit à être inséré parmi les processus psychiques de l'état de veille.

a. Deux mots en français dans le texte.
b. Cf. *supra*, p. 88, n. b.

G

THÉORIES DU RÊVE ET FONCTION DU RÊVE

Un énoncé sur le rêve qui tente d'expliquer à partir d'un seul point de vue le plus possible de caractères observés en lui et qui, en même temps, détermine la position du rêve au regard d'un domaine phénoménal plus vaste, voilà ce qu'on pourra appeler une théorie du rêve. Les théories du rêve se différencieront les unes des autres en ceci qu'elles élèvent tel ou tel caractère du rêve au rang de caractère essentiel et qu'elles y rattachent explications et relations. Une fonction, c.-à-d. telle ou telle utilité ou n'importe quelle autre opération du rêve, ne sera pas nécessairement déductible de la théorie, mais notre attente, qui se tourne par habitude vers la téléologie, accueillera cependant plus volontiers les théories comportant la compréhension d'une fonction du rêve.

Nous avons déjà pris connaissance de plusieurs conceptions du rêve qui méritaient plus ou moins, en ce sens, le nom de théories du rêve. La croyance des Anciens selon laquelle le rêve était un message envoyé par les dieux en vue d'orienter les actions des hommes était une théorie du rêve complète, qui renseignait sur tout ce qui vaut d'être su quant au rêve. Depuis que le rêve est devenu un objet de la recherche biologique, nous connaissons un assez grand nombre de théories du rêve, mais parmi elles il en est aussi plus d'une de tout à fait incomplète.

Si l'on renonce à les énumérer toutes, on peut peut-être tenter de répartir les théories du rêve comme suit, de façon approximative, selon leur hypothèse de base quant au degré et au mode d'activité 79
psychique dans le rêve :

1) Les théories qui font se poursuivre dans le rêve la pleine activité psychique de l'état de veille, comme celle de Delbœuf. Ici l'âme ne dort pas, son appareil reste intact mais, soumise aux conditions de l'état de sommeil qui s'écartent de l'état de veille, elle ne

peut que livrer, si son fonctionnement est normal, d'autres résultats que dans l'état de veille. Avec ces théories, la question se pose de savoir si elles sont en mesure de déduire des conditions de l'état de sommeil l'ensemble des différences entre le rêve et le penser vigile. De plus, il leur manque la possibilité d'accéder à une fonction du rêve ; on ne comprend pas à quelle fin on rêve, pour quelle raison le mécanisme compliqué de l'appareil animique continue de jouer, même quand il est placé dans des situations pour lesquelles il ne semble pas prévu. Dormir sans rêves ou, lorsque arrivent des stimuli perturbateurs, se réveiller, resteraient les seules réactions appropriées, au lieu de la troisième, celle de rêver.

2) Les théories qui font au contraire l'hypothèse pour le rêve d'un abaissement de l'activité psychique, d'un relâchement des corrélations, d'un appauvrissement du matériel ayant le droit d'être là. Selon ces théories, il faudrait donner une tout autre caractérisation psychologique du sommeil que, par exemple, chez Delbœuf. Le sommeil s'étend largement sur l'âme, il ne consiste pas seulement en une fermeture de l'âme au monde extérieur, au contraire il pénètre dans son mécanisme et le rend pour un temps inutilisable. Si je peux recourir à une comparaison avec le matériel psychiatrique, j'aimerais dire que les premières théories construisent le rêve comme une paranoïa, celles mentionnées en second en font le prototype de la débilité mentale ou d'une amentia.

La théorie selon laquelle, dans la vie de rêve, seule une fraction de l'activité d'âme paralysée par le sommeil vient à s'exprimer est de loin la préférée parmi les auteurs médicaux et dans le monde scientifique. Dans la mesure où il faut présupposer un intérêt plus général
80 pour l'explication du rêve, on peut la désigner comme la théorie dominante du rêve. Il faut relever la facilité avec laquelle cette théorie, précisément, évite le plus rude écueil de toute explication du rêve, qui est d'échouer sur l'une des oppositions incarnées par le rêve. Comme le rêve est pour elle le résultat d'un état de veille partiel (« un état de veille progressif, partiel et en même temps très anomal », selon ce que dit sur le rêve la Psychologie de Herbart[a]), elle

a. Johann Friedrich Herbart (1776-1841), *Psychologie als Wissenschaft, neu gegründet auf Erfahrung, Metaphysik und Mathematik* (La psychologie comme science et ses nouveaux fondements : l'expérience, la métaphysique et la mathématique), Königsberg, 1824-1825.

peut, pour une série d'états allant d'un éveil plus ou moins prononcé à la pleine vigilance, couvrir toute la série allant du fonctionnement diminué du rêve – qui se trahit par l'absurdité – au fonctionnement de pensée pleinement concentré.

Celui pour qui le mode de présentation physiologique est devenu indispensable ou paraît plus scientifique trouvera cette théorie du rêve exprimée dans la description de Binz (p. 43) :

« Cet état (d'engourdissement), toutefois, dans les premières heures du matin, ne va que progressivement vers son terme. Les substances produites par la fatigue et accumulées dans l'albumen cérébral ne cessent de diminuer, et une part de plus en plus grande de celles-ci est décomposée ou entraînée par le flux sanguin incessant. Çà et là se réveillent et s'allument divers amas de cellules, tandis qu'alentour tout repose encore dans l'engourdissement. Le travail isolé des divers groupes se présente à notre conscience embrumée, et il lui manque le contrôle d'autres parties du cerveau présidant à l'association. C'est pourquoi les images créées, qui la plupart du temps correspondent aux impressions matérielles d'un passé proche, s'amalgament sauvagement et sans règles. Le nombre des cellules cérébrales qui se libèrent ne cessant de s'accroître, la déraison du rêve ne cesse de diminuer. »

On trouvera assurément chez tous les physiologistes et philosophes modernes la conception du rêver comme étant un veiller incomplet et partiel, ou des traces de l'influence de cette conception. C'est chez Maury qu'elle est présentée de la manière la plus détaillée. Ici on a souvent l'impression que l'auteur se représente l'état éveillé ou l'état endormi comme déplaçables d'une région anatomique à l'autre, une province anatomique et une fonction psychique déterminée lui apparaissant d'ailleurs liées entre elles. Mais je voudrais seulement indiquer ici que si la théorie du veiller 81
partiel se confirmait, il y aurait beaucoup à négocier pour la développer plus en détail.

Naturellement, aucune fonction du rêve ne saurait ressortir de cette conception de la vie de rêve. Bien plutôt, le jugement sur la position et la signification du rêve nous est livré de manière conséquente par cette déclaration de Binz (p. 357) : « Tous les faits, nous le voyons, poussent à caractériser le rêve comme un processus cor-

porel, dans tous les cas inutile, dans beaucoup de cas franchement morbide... »

Le terme « corporel », en relation avec le rêve, terme mis par l'auteur lui-même entre guillemets, indique sans doute plus d'une direction. Il renvoie d'abord à l'étiologie du rêve, qui importait particulièrement à Binz lorsqu'il étudiait la production expérimentale des rêves par l'administration de poisons. Il appartient en effet à cette sorte de théories du rêve de vouloir que l'incitation à rêver naisse exclusivement du côté somatique. Présenté sous sa forme la plus extrême, cela s'énoncerait ainsi : une fois que nous nous sommes mis en état de sommeil par l'éloignement des stimuli, il n'y aurait aucun besoin ni aucun motif de rêver jusqu'au matin, lorsque l'éveil progressif par des stimuli arrivant de nouveau pourrait se refléter dans le phénomène du rêver. Or on ne réussit pas à maintenir le sommeil exempt de stimuli ; tout comme les germes de vie dont se plaint Méphisto[a], de toutes parts des stimuli parviennent au dormeur, de l'extérieur comme de l'intérieur, voire de tous les domaines du corps, dont on ne s'était jamais soucié à l'état de veille. Ainsi le sommeil est perturbé, l'âme secouée, réveillée tantôt à un bout, tantôt à un autre, et elle fonctionne alors un moment avec la partie réveillée, tout heureuse de se rendormir. Le rêve est la réaction à la perturbation du sommeil causée par le stimulus, une réaction d'ailleurs purement superflue.

Caractériser le rêve, qui reste malgré tout une opération de l'organe de l'âme, comme un processus corporel, a pourtant un autre sens encore. C'est la dignité de processus psychique qui sera
82 ainsi déniée au rêve. La comparaison, déjà très ancienne dans son application au rêve, des « dix doigts d'un homme ignorant complètement la musique lorsqu'ils courent sur les touches de l'instrument »[b] est peut-être ce qui illustre le mieux le genre d'appréciation que les représentants de la science exacte portent le plus souvent sur

a. « De l'air, de l'eau, comme de la terre
Se dégagent des milliers de germes,
Dans le sec, l'humide, le chaud, le froid !
Si je ne m'étais réservé la flamme,
Je n'aurais rien qui n'appartînt qu'à moi. »

Faust, vers 1374-1378. Cf. *Malaise dans la culture*, *OCF.P*, XVIII, p. 307.
b. La comparaison est de L. Strümpell *(op. cit.)*. Cf. *infra*, p. 157 et 261.

l'opération du rêve. Le rêve devient dans cette conception quelque chose de totalement ininterprétable, car comment les dix doigts du joueur non musicien sauraient-ils produire un morceau de musique ?

Très tôt déjà, les objections n'ont pas manqué à la théorie de l'état de veille partiel. Burdach déclarait en 1830 : « Quand on dit que le rêve est un état de veille partiel, premièrement ni l'état de veille ni l'état de sommeil ne sont ainsi expliqués, deuxièmement on se borne à dire que quelques forces de l'âme sont actives dans le rêve, tandis que d'autres sont au repos. Mais une telle disparité se retrouve pendant toute la vie... » (p. 483.)

La théorie du rêve dominante qui voit dans le rêve un processus « corporel » est celle sur laquelle s'étaye une conception très intéressante du rêve, qui n'a été énoncée qu'en 1886 par Robert et qui est séduisante parce qu'elle sait indiquer pour le rêver une fonction, un résultat utile. Robert prend pour fondement de sa théorie deux faits d'observation auxquels nous nous sommes déjà attardés (cf. p. 44) quand nous avons examiné le matériel du rêve, à savoir que l'on rêve bien souvent des impressions les plus accessoires du jour et que l'on emporte bien rarement avec soi dans le rêve les grands intérêts de la journée. Robert affirme de façon péremptoire : jamais ne deviennent excitateurs du rêve des choses que l'on a pleinement pensées jusqu'au bout, mais seulement celles qui se trouvent inachevées en nous ou qui effleurent furtivement l'esprit. (p. 10.) La raison pour laquelle, la plupart du temps, on ne peut pas s'expliquer le rêve, c'est que ses causes sont justement les impressions sensorielles de la journée écoulée qui ne sont pas arrivées à se faire suffisamment connaître du rêveur. » La condition pour qu'une impression parvienne dans le rêve est donc ou bien que cette impression ait été perturbée dans son élaboration, ou bien qu'étant par trop 83
insignifiante elle n'ait pu prétendre à une telle élaboration.

Pour Robert le rêve se présente donc « comme un procès d'excrétion corporel qui parvient à notre connaissance par sa manifestation réactionnelle dans l'esprit ». Les rêves sont des excrétions de pensées étouffées dans l'œuf. « Un homme à qui on enlèverait la capacité de rêver ne pourrait, au bout d'un certain temps, qu'avoir l'esprit dérangé parce que s'accumulerait dans son cerveau une énorme masse de pensées inachevées, non pensées jus-

qu'au bout, et d'impressions superficielles, sous le poids desquelles ne pourrait qu'étouffer ce qui devrait être incorporé à la mémoire comme un ensemble achevé. » Le rêve rend au cerveau surchargé le service d'une soupape de sûreté. Les rêves ont une vertu curative de délestage. (p. 32.)

Ce serait un contresens de demander à Robert comment donc l'activité de représentation dans le rêve peut provoquer un délestage de l'âme. L'auteur conclut manifestement des deux particularités du matériel du rêve mentionnées plus haut qu'une telle expulsion d'impressions sans valeur est effectuée pendant le sommeil d'une manière ou d'une autre comme processus somatique et que le rêver n'est pas un procès psychique particulier mais seulement la nouvelle que nous recevons de cette élimination. Une excrétion n'est d'ailleurs pas la seule chose qui se passe dans l'âme la nuit. Robert ajoute lui-même que les incitations de la journée sont elles aussi élaborées et que « cette partie du matériau de pensée, se trouvant à l'état non digéré dans l'esprit et ne pouvant être excrétée, est liée par des fils de pensée empruntés à la fantaisie pour former un ensemble parachevé et est ainsi intégrée à la mémoire comme un inoffensif tableau de la fantaisie. » (p. 23.)

Mais c'est dans le jugement porté sur les sources du rêve que la théorie de Robert entre dans l'opposition la plus abrupte avec la théorie dominante. Tandis que dans celle-ci on ne rêverait absolument pas si les stimuli des sensations externes et internes ne cessaient de réveiller l'âme, l'impulsion à rêver, selon la théorie de Robert, se trouve dans l'âme elle-même, dans sa surcharge qui réclame un
84 délestage, et Robert juge, de manière parfaitement conséquente, que les causes conditionnant le rêve qui se trouvent dans l'état corporel occupent une place subordonnée et ne pourraient en aucun cas amener à rêver un esprit dans lequel il n'y aurait aucun matériau pour la formation du rêve emprunté à la conscience vigile. La seule concession, c'est que les images de fantaisie se développant dans le rêve à partir des profondeurs de l'âme peuvent être influencées par les stimuli nerveux. (p. 48.) Ainsi donc, selon Robert, le rêve n'est pas aussi totalement dépendant du somatique, il n'est certes pas un processus psychique, il n'a aucune place parmi les processus psychiques de l'état de veille, il est un processus somatique à l'œuvre

chaque nuit au niveau de l'appareil de l'activité d'âme et il a une fonction à accomplir : protéger cet appareil de la surtension, ou bien, pour changer de comparaison : décrasser l'âme.

C'est sur les mêmes caractères du rêve, tels qu'ils ressortent dans le choix de son matériel, qu'un autre auteur, Yves Delage, appuie sa propre théorie, et il est instructif de voir comment, par un léger tournant dans la conception des mêmes choses, on aboutit à un résultat d'une tout autre portée.

Delage, à qui la mort avait enlevé une personne chère, avait fait sur lui-même l'expérience que l'on ne rêve pas de ce qui vous a abondamment occupé pendant la journée ou qu'on en rêve seulement lorsque cela commence à céder la place pendant la journée à d'autres intérêts. Ses enquêtes auprès d'autres personnes lui confirmèrent la généralité de cette situation. Delage, à propos des rêves des jeunes mariés, fait une remarque en ce sens qui serait jolie si elle s'avérait universellement valable : *« S'ils ont été fortement épris, presque jamais ils n'ont rêvé l'un de l'autre avant le mariage ou pendant la lune de miel, et s'ils ont rêvé d'amour c'est pour être infidèles avec quelque personne indifférente ou odieuse. »*[a] Or de quoi rêve-t-on donc ? Delage reconnaît que le matériel se rencontrant dans nos rêves consiste en fragments et restes d'impressions des derniers jours et d'époques antérieures. Tout ce qui survient dans nos rêves et que nous pourrions être tout d'abord enclins à considérer comme une création de la vie de rêve se révèle être, à un examen plus 85
approfondi, une reproduction non reconnue comme telle, un *« souvenir inconscient »*[b]. Mais ce matériel de représentation offre un caractère commun, il provient d'impressions qui vraisemblablement ont plus fortement frappé nos sens que notre esprit, ou bien dont, très vite après leur émergence, l'attention a été de nouveau détournée. Moins une impression a été consciente et plus elle a pourtant été forte, plus elle a de chances de jouer un rôle dans le prochain rêve.

Il s'agit pour l'essentiel des deux mêmes catégories d'impressions soulignées par Robert – celles qui sont accessoires et celles qui sont non liquidées –, mais Delage donne à la corrélation un tour différent en estimant que ce n'est pas parce que ces impres-

a. En français dans le texte.
b. En français dans le texte.

sions sont indifférentes qu'elles deviennent capables de passer dans le rêve, mais parce qu'elles sont non liquidées. Les impressions accessoires non plus n'ont pas à vrai dire été pleinement liquidées, elles aussi sont, d'après leur nature en tant qu'impressions nouvelles, *« autant de ressorts tendus »*[a] qui vont se détendre pendant le sommeil. Une impression forte, qui a été arrêtée par hasard dans son élaboration ou qui a été intentionnellement repoussée, aura encore plus de droits à un rôle dans le rêve que l'impression faible et presque inaperçue. L'énergie psychique emmagasinée pendant la journée par inhibition et répression devient, la nuit, le ressort du rêve. Dans le rêve vient au jour ce qui a été psychiquement réprimé[1].

Malheureusement, le raisonnement de Delage s'interrompt à cet endroit ; il ne peut concéder que le rôle le plus minime à une activité psychique autonome dans le rêve, et il vient ainsi se rattacher directement, avec sa théorie du rêve, à la doctrine dominante du sommeil partiel du cerveau : *« En somme le rêve est le produit de la pensée errante, sans but et sans direction, se fixant successivement sur les souvenirs, qui ont gardé assez d'intensité pour se placer sur sa route et l'arrêter au pas-*
86 *sage, établissant entre eux un lien tantôt faible et indécis, tantôt plus fort et plus serré, selon que l'activité actuelle du cerveau est plus ou moins abolie par le sommeil. »*[b]

3) On peut réunir dans un troisième groupe les théories du rêve attribuant à l'âme qui rêve la capacité et l'inclination à des opérations psychiques particulières qu'elle ne peut pas du tout effectuer à l'état de veille ou qu'elle ne peut effectuer que de manière imparfaite. La mise en action de ces capacités a le plus souvent pour résultat une fonction utile du rêve. Les appréciations positives dont le rêve a fait l'objet chez des auteurs psychologiques anciens appartiennent la plupart du temps à cette catégorie. Mais je me contenterai de citer à leur place la déclaration de Burdach selon laquelle le

1. [Note ajoutée en 1909 :] C'est d'une manière tout à fait similaire que s'exprime l'écrivain Anatole France (Lys rouge)[c] : *Ce que nous voyons la nuit, ce sont les restes malheureux de ce que nous avons négligé dans la veille. Le rêve est souvent la revanche des choses qu'on méprise ou le reproche des êtres abandonnés.* [Suite de la citation : *De là son imprévu et parfois sa tristesse.*]

a. En français dans le texte.
b. En français dans le texte.
c. *Le Lys rouge*, Paris, Calmann-Lévy, 1894.

rêve est « l'activité naturelle de l'âme qui n'est pas limitée par la puissance de l'individualité, ni perturbée par la conscience de soi, ni orientée par l'autodétermination, mais qui est au contraire toute la vitalité des points centraux sensitifs se déployant dans son libre jeu ». (p. 486.)

Cette griserie dans le libre usage de ses propres forces, Burdach et les autres se la représentent manifestement comme un état dans lequel l'âme se régénère et rassemble de nouvelles forces pour le travail du jour, un peu donc à la manière d'une période de vacances. C'est pourquoi Burdach cite et accepte les paroles charmantes par lesquelles le poète Novalis[a] fait l'éloge des pouvoirs du rêve[b] : « Le rêve est[c] une sauvegarde contre la régularité et la banalité de notre vie, un libre délassement de la fantaisie captive là où elle jette pêle-mêle toutes les images de la vie et interrompt le perpétuel sérieux de l'adulte par un joyeux jeu d'enfant ; sans les rêves nous vieillirions certainement plus tôt et l'on peut ainsi considérer le rêve, sinon comme étant donné immédiatement d'en haut, du moins comme une tâche précieuse[d], comme un ami qui nous accompagne dans notre pèlerinage vers la tombe[e]. »

L'activité régénérative et curative du rêve est décrite par Purkinje[f] de manière encore plus pénétrante (p. 456) : « Ce seraient en particulier les rêves productifs qui rempliraient les intermédiaires de ces fonctions. Ce sont des jeux légers de l'imagination qui n'ont aucune relation avec les événements du jour. L'âme ne veut pas pro- 87
longer les tensions de la vie de veille, mais les dissoudre, se délasser d'elles. Elle produit en tout premier lieu des états opposés à ceux de l'état de veille. Elle guérit la tristesse par la joie, les soucis par les espoirs et les images gaies et divertissantes, la haine par l'amour et l'amabilité, la peur par le courage et la confiance ; le doute, elle

a. Friedrich von Hardenberg (1772-1801).
b. *Heinrich von Ofterdingen* (Henri d'Ofterdingen), 1re partie, chap. 1.
c. *« Der Traum ist... »* Chez Novalis : *« Mich dünkt der Traum... »* (Le rêve me semble être...).
d. *« eine köstliche Aufgabe... »* Chez Novalis : *« eine göttliche Mitgabe... »* (un divin viatique).
e. *« zum Grabe »*. Chez Novalis : *« zum Heiligen Grabe »* (vers le Saint-Sépulcre).
f. Joannes Purkinje (1787-1869), « Wachen, Schlaf, Traum und verwandte Zustände » (Veille, sommeil, rêve et états apparentés), *in* Rudolph Wagner, *Handwörterbuch der Physiologie mit Rücksicht auf physiologische Pathologie* (Manuel de physiologie avec référence à la pathologie physiologique), Braunschweig, F. Vieweg, 1842-1853.

l'apaise par la conviction et la ferme croyance, la vaine attente par l'accomplissement. De nombreuses blessures de notre cœur que la journée garderait constamment ouvertes, le sommeil les guérit en les recouvrant et en les préservant de nouvelles irritations. C'est là-dessus que repose en partie l'effet du temps qui guérit les douleurs. » Nous sentons tous que le sommeil est un bienfait pour la vie d'âme, et l'obscur pressentiment de la conscience populaire ne saurait évidemment se voir dépouiller du préjugé selon lequel le rêve est un des moyens par lesquels le sommeil dispense ses bienfaits.

La tentative la plus originale et la plus poussée pour expliquer le rêve à partir d'une activité particulière qui ne peut se déployer librement que dans l'état de sommeil a été entreprise par Scherner en 1861. Le livre de Scherner, écrit dans un style lourd et ampoulé, soutenu par un enthousiasme proche de l'ivresse pour son sujet qui ne peut avoir pour effet que de nous rebuter s'il n'est pas en mesure de nous entraîner, oppose à l'analyse de telles difficultés que nous recourons avec empressement à la présentation plus claire et plus courte dans laquelle le philosophe Volkelt nous expose les théories de Scherner : « De ces conglomérats mystiques, de tous ces ondoiements somptueux et éclatants jaillit certes, tel un éclair, une apparence de sens riche de pressentiments, mais sans que s'éclairent pour autant les sentiers du philosophe. » Tel est le jugement que la présentation de Scherner a suscité même chez son disciple.

Scherner n'est pas de ces auteurs qui autorisent l'âme à emporter avec soi dans la vie de rêve ses capacités sans qu'elles soient amoindries. Lui-même expose comment dans le rêve la centration, l'énergie spontanée du moi sont énervées, comment par
88 suite de cette décentralisation, la connaissance, le sentiment, la volonté et l'activité de représentation sont modifiés, et comment les reliquats de ces facultés de l'âme ne revêtent aucun vrai caractère spirituel mais n'ont plus que la nature d'un mécanisme. En revanche, dans le rêve, l'activité de l'âme, qu'il faut nommer fantaisie, libre de toute domination de l'entendement et de ce fait affranchie des normes rigoureuses, prend son essor jusqu'à disposer d'une domination sans limites. Pour sa construction, elle emprunte certes à la mémoire de l'état de veille les dernières pierres mais élève avec elles des édifices qui sont infiniment distincts des formations de l'état de veille, dans le rêve elle ne se montre pas seulement reproductrice mais aussi productrice. Ses particularités confèrent à la vie de rêve ses caractères spécifiques. Elle montre une prédilection pour le démesuré, l'exagéré, le monstrueux. Mais en même temps, en se libérant des catégories de pensée qui l'entravent, elle gagne une plus grande souplesse, une plus grande agilité, une plus grande versatilité ; elle est, de manière extrêmement fine, réceptive aux délicates sollicitations de la sensibilité, aux affects térébrants, elle fait passer immédiatement la vie intérieure dans la forme de l'intuitivité plastique externe[a]. À la fantaisie du rêve il manque la langue conceptuelle ; ce qu'elle veut dire, il faut qu'elle le peigne dans le registre de l'intuition, et comme le concept n'a pas ici d'effet affaiblissant, elle le peint avec toute la plénitude, la force et la grandeur de la forme de l'intuition. Sa langue devient par là, aussi claire soit-elle, prolixe, lourde, empruntée. La clarté de sa langue est rendue particulièrement difficile par le fait qu'elle répugne à exprimer un objet par son image propre et choisit plutôt une image étrangère, dans la mesure où celle-ci est en état d'exprimer par elle-même le seul aspect de l'objet dont la présentation lui importe. C'est là l'activité symbolisante de la fantaisie... Ce qui est très important encore, c'est que la fantaisie du rêve ne reproduit pas les objets de manière exhaustive, mais seulement dans leur contour et celui-ci de la manière la plus libre. Partant, ses peintures apparaissent comme marquées du souffle du génie. La fantaisie du rêve ne s'arrête toutefois pas à la pure et simple position de l'objet, elle est intérieurement obligée d'intriquer plus ou moins avec lui le moi-du-rêve et de produire ainsi une action. Le rêve à stimulus visuel, p. ex., peint des pièces 89
d'or sur la route ; le rêveur les ramasse, se réjouit et les emporte.

Le matériel sur lequel la fantaisie du rêve effectue son activité artistique est, selon Scherner, principalement celui des stimuli corporels organiques, si obscurs pendant la journée (cf. p. 59 sq.), de sorte que dans l'hypothèse des sources du rêve et des excitateurs du rêve, la théorie par trop fantastique de Scherner et la doctrine

a. Scherner semble ici se référer à la terminologie de Kant concernant les formes de l'intuition.

peut-être excessivement prosaïque de Wundt et d'autres physiologistes – qui sont par ailleurs aux antipodes les uns des autres – coïncident pleinement ici. Mais tandis que, d'après la théorie physiologique, la réaction animique aux stimuli corporels internes est épuisée avec le réveil de n'importe quelles représentations qui leur correspondent, celles-ci appelant à leur aide quelques autres représentations sur la voie de l'association, et tandis qu'avec ce stade le déroulement des processus psychiques du rêve semble terminé, chez Scherner les stimuli corporels donnent seulement à l'âme un matériel qu'elle peut mettre au service de ses visées fantastiques. La formation du rêve ne commence pour Scherner que là où elle se tarit au regard des autres.

On ne pourra certes pas trouver approprié à une fin ce que la fantaisie du rêve fait des stimuli corporels. Elle joue avec eux un jeu de taquinerie, se représentant la source organique d'où sont issus les stimuli dans le rêve en question, dans telle ou telle symbolique plastique. Scherner estime même – ce en quoi Volkelt et d'autres ne le suivent pas – que la fantaisie du rêve a une présentation favorite bien précise pour l'organisme entier ; ce serait la maison. Mais heureusement elle ne semble pas être liée pour ses présentations figurées à ce matériau ; elle peut aussi à l'inverse utiliser des rangées entières de maisons pour désigner un organe isolé, par ex. de très longues rues bordées de maisons pour le stimulus intestinal. D'autres fois, telle ou telle partie de la maison est effectivement la présentation figurée de telle ou telle partie du corps, ainsi, par ex., dans le rêve de mal de tête, le plafond d'une pièce (que le rêveur voit recouvert de répugnantes araignées semblables à des crapauds) est la présentation figurée de la tête.

Si l'on fait totalement abstraction de la symbolique de la maison, n'importe quels autres objets sont utilisés pour la présentation
90 figurée des parties du corps qui émettent le stimulus du rêve. « Ainsi le poumon qui respire trouve son symbole dans le poêle rempli de flammes avec son ronflement semblable à celui de l'air, le cœur dans des caisses et corbeilles creuses, la vessie dans des objets ronds, en forme de bourses ou tout simplement en creux. Le rêve à stimulus sexuel chez l'homme amène le rêveur à trouver dans la rue la partie supérieure d'une clarinette, avec à côté la même partie d'une pipe à

tabac, à côté encore une fourrure. Clarinette et pipe à tabac présentent approximativement la forme du membre masculin, la fourrure les poils pubiens. Dans le rêve sexuel chez la femme, le passage exigu des cuisses se rejoignant peut être symbolisé par une cour étroite, enfermée par des maisons, le vagin de la femme par un sentier pédestre glissant, moelleux, très étroit, traversant tout l'espace de la cour, que la rêveuse doit emprunter pour par exemple porter une lettre à un monsieur. » (Volkelt, p. 39.) Il est particulièrement important qu'au terme d'un tel rêve à stimulus corporel la fantaisie du rêve se démasque, pour ainsi dire, en posant sous une forme non voilée l'organe excitant ou sa fonction. Ainsi le « rêve à stimulus dentaire » se termine habituellement par le fait que le rêveur s'enlève une dent de la bouche.

Or la fantaisie du rêve peut ne pas porter son attention uniquement sur la forme de l'organe excitant, elle peut tout aussi bien prendre pour objet de la symbolisation la substance contenue en lui. Ainsi, par ex., le rêve à stimulus intestinal mène à travers des rues crottées, le rêve à stimulus urinaire mène au bord d'eaux écumantes. Ou bien le stimulus en tant que tel, son mode d'excitation, l'objet qu'il désire, sont présentés symboliquement, ou bien le moi-du-rêve entre en liaison concrète avec les symbolisations de son propre état, par ex. quand, dans le cas de stimuli de douleur, nous nous bagarrons désespérément avec des chiens dévorants ou des taureaux furieux, ou bien quand la rêveuse, dans un rêve sexuel, se voit poursuivie par un homme nu. Abstraction faite de toute la richesse possible dans l'exécution, une activité de fantaisie symbolisante subsiste comme la force centrale de tout rêve. Pénétrer de plus près dans le caractère de cette fantaisie, assigner à l'activité psychique ainsi reconnue sa position dans un système de pensées philosophiques, 91
c'est ce qu'a tenté ensuite Volkelt dans son beau livre au style chaleureux, qui reste pourtant par trop difficile à comprendre pour celui qui n'a pas été formé de bonne heure à saisir en toute immédiateté les schèmes conceptuels philosophiques.

Aucune fonction utile ne se rattache dans les rêves à l'activité de la fantaisie symbolisante de Scherner. L'âme, en rêvant, joue avec les stimuli qui s'offrent à elle. On pourrait en venir à supposer qu'elle joue de manière inconvenante. Mais on pourrait aussi nous

demander si notre façon de nous occuper à fond de la théorie du rêve de Scherner – dont l'arbitraire et l'affranchissement par rapport aux règles de toute recherche ne sont que trop patents – peut aboutir à quoi que ce soit d'utile. Ce serait ici le lieu d'opposer un veto au rejet avant tout examen de la doctrine de Scherner, un tel rejet étant trop orgueilleux. Cette doctrine s'édifie sur l'impression qu'a reçue de ses rêves quelqu'un qui leur a accordé une grande attention et qui semble personnellement fort bien prédisposé à se mettre en quête des obscures choses de l'âme. Elle traite en outre d'un sujet qui, tout au long des millénaires, est apparu aux hommes certes énigmatique, mais en même temps riche en contenu et en relations et que la science rigoureuse, comme elle le confesse elle-même, n'a pas contribué beaucoup plus à éclairer, sinon en tentant de dénier à son objet, en totale opposition avec la sensibilité populaire, contenu et significativité. Pour finir, nous devons nous dire honnêtement qu'il semble bien que dans les tentatives pour élucider le rêve nous ne saurions échapper facilement à la fantasmatique. Il y a aussi une fantasmatique des cellules ganglionnaires ; le passage cité p. 109 d'un chercheur lucide et exact comme Binz, décrivant comment l'aurore de l'éveil se propage à travers les amas de cellules endormies de l'écorce cérébrale, ne le cède en rien, pour ce qui est de la fantasmatique et de l'invraisemblance, aux tentatives d'explication de Scherner. J'espère pouvoir montrer que derrière elles se cache quelque chose de réel qui, il est vrai, n'a été reconnu que d'une manière floue et qui ne possède pas le caractère de généralité auquel une théorie du rêve peut prétendre.

92 Pour l'instant, la théorie du rêve de Scherner, dans son opposition à la théorie médicale, peut sans doute nous faire voir avec quelle incertitude l'explication de la vie de rêve oscille, aujourd'hui encore, entre deux extrêmes.

H

RELATIONS ENTRE LE RÊVE ET LES MALADIES MENTALES

Celui qui parle de la relation du rêve avec les troubles mentaux peut avoir en tête trois sortes de choses : 1) les relations étiologiques et cliniques, par exemple lorsqu'un rêve représente un état psychotique, l'introduit ou en est la séquelle ; 2) les modifications que subit la vie de rêve dans le cas de la maladie mentale ; 3) les relations internes entre le rêve et les psychoses, analogies qui renvoient à une parenté d'essence. Ces relations multiples entre les deux séries de phénomènes ont été, en des temps antérieurs de la médecine – et sont à présent de nouveau – un thème favori des auteurs médicaux, comme nous l'apprend la bibliographie sur le sujet qu'on trouve chez Spitta, Radestock, Maury et Tissié. Récemment, Sante de Sanctis a porté son attention sur cette corrélation[1]. Pour

1. [Note ajoutée en 1914 :] Les auteurs ultérieurs qui traitent de ces relations sont : Féré[a], Ideler[b], Lasègue[c], Pichon[d], Régis[e], Vespa[f], Gießler[g], Kazowsky[h], Pachantoni[i], etc.

a. Charles Féré, « A Contribution to the Pathology of Dreams and of Hysterical Paralysis » (Contribution à la pathologie des rêves et de la paralysie hystérique), *Brain*, 1887, *9*, p. 488-493.

b. Karl Wilhelm Ideler, « Über die Entstehung des Wahnsinns aus Träumen » (Comment la folie naît des rêves), *Annalen des Charité-Krankenhauses zu Berlin*, 1853, *3* (2), p. 284-297.

c. Ernest Charles Lasègue, « Le délire alcoolique n'est pas un délire, mais un rêve », *Arch. gén. Méd.*, 1881, *152*, p. 513-536.

d. André-Émile Pichon, *Contribution à l'étude des délires oniriques ou délires de rêve*, Bordeaux, 1896.

e. Emmanuel Régis, « Des hallucinations oniriques des dégénérés mystiques », *Compte rendu Congrès Méd. Alién.*, 1895, p. 260-276.

f. B. Vespa, « Il sonno e i sogni nei neuro- e psicopatici » (Le sommeil et les rêves chez les névropathes et les psychopathes), *Boll. Soc. Lancisiana Osp.*, 1897, *17*, p. 193.

g. Carl Max Gießler, *Beiträge zur Phänomenologie des Traumlebens* (Contributions à la phénoménologie de la vie de rêve), Halle, Gundlach & Eggers, 1888 ; *Aus den Tiefen des Traumlebens* (Dans les profondeurs de la vie de rêve), Halle, Pfeffer, 1890, et *Die physiologischen Beziehungen der Traumvorgänge* (Les relations physiologiques dans les processus de rêve), Halle, M. Niemeyer, 1896.

h. A. D. Kazowsky, « Zur Frage nach dem Zusammenhange von Träumen und Wahnvorstellungen » (Sur la question de la corrélation entre les rêves et les représentations délirantes), *Neurol. Zbl.*, 1901, *20*, p. 440-447 et 508-514.

i. Demetrius Pachantoni, « Der Traum als Ursprung von Wahnideen bei Alkoholdelirianten » (Le rêve comme origine des idées délirantes chez les délirants alcooliques), *Zbl. Nervenheilk.*, 1909, *32*, p. 796-799.

l'intérêt de notre présentation, on se contentera d'effleurer ce sujet significatif.

Sur les relations cliniques et étiologiques entre le rêve et les psychoses, je communiquerai à titre de paradigmes les observations suivantes. Hohnbaum[a] (cité par Krauß) rapporte que souvent la première irruption de la folie remontait à un rêve d'effroi et d'angoisse et que l'idée prédominante était en relation avec ce rêve. Sante de
93 Sanctis livre des observations similaires de paranoïaques et déclare que dans certaines de ces observations le rêve est la *« vraie cause déterminante de la folie*[b] *»*. La psychose peut entrer dans la vie d'un seul coup avec le rêve efficient qui contient l'explication du délire, ou bien se développer lentement à travers d'autres rêves qui ont encore à lutter contre le doute. Dans un cas relaté par de Sanctis se rattachaient au rêve qui s'était emparé du patient de légers accès hystériques et par la suite un état d'angoisse et de mélancolie. Féré[c] (cité par Tissié) rapporte un rêve qui eut pour conséquence une paralysie hystérique. Ici c'est le rêve qui nous est présenté comme l'étiologie du trouble mental, bien que nous puissions tout aussi bien rendre compte des faits en énonçant que le trouble mental a connu sa première manifestation dans la vie de rêve, qu'il a fait irruption pour la première fois dans le rêve. Dans d'autres exemples, la vie de rêve comporte les symptômes morbides, ou bien la psychose reste limitée à la vie de rêve. C'est ainsi que Thomayer[d] attire l'attention sur des rêves d'angoisse qui doivent être conçus comme des équivalents d'accès épileptiques. Allison[e] (selon Radestock) a décrit une maladie mentale nocturne *(nocturnal insanity)* dans laquelle les individus sont pendant le jour parfaitement sains en apparence, alors que surviennent régulièrement durant la nuit des hallucinations, des accès de folie furieuse, etc. Observations similaires chez de Sanctis[f] (rêve équivalent d'une paranoïa chez un alcoolique, voix qui accusent l'épouse

a. Carl Hohnbaum (1780-1855), *in* Christian Friedrich Nasse, *Jb. Anthrop.*, 1830, *1*.
b. En français dans le texte.
c. « Note sur un cas de paralysie hystérique consécutive à un rêve », *Soc. Biol.*, 1886, *41*, p. 511-512.
d. Josef Thomayer (1853-1927), « La signification de quelques rêves », *Rev. neurol.*, 1897, *5*, p. 98-101.
e. Andrew Allison, « Nocturnal Insanity » (Aliénation nocturne), *Med. Times & Gaz.*, 1868, *2*, p. 210-211.
f. *I sogni* (Les rêves), Torino, Fratelli Bocca, 1899.

d'infidélité) ; chez Tissié aussi. Plus récemment, Tissié a apporté un grand nombre d'observations dans lesquelles des actions de caractère pathologique (faites de présupposés délirants, d'impulsions de contrainte) se déduisent de rêves. Guislain[a] décrit un cas dans lequel le sommeil était remplacé par une folie intermittente.

Il ne fait certes aucun doute qu'un jour, à côté de la psychologie du rêve, une psychopathologie du rêve occupera les médecins.

Souvent, dans des cas de guérison après une maladie mentale, il apparaît très clairement que, le fonctionnement étant sain pendant le jour, la vie de rêve peut encore appartenir à la psychose. C'est Gregory qui aurait d'abord attiré l'attention sur cette occurrence (selon 94
Krauß). Macario[b] (cité par Tissié) parle d'un maniaque qui, une semaine après son complet rétablissement, vécut de nouveau dans des rêves la fuite des idées et les impulsions passionnelles de sa maladie.

Sur les modifications que connaît la vie de rêve chez des psychotiques chroniques, il n'a été fait jusqu'à présent que très peu d'investigations. Par contre, la parenté interne entre le rêve et le trouble mental – qui s'exprime par une si large concordance des manifestations de l'un et de l'autre – a été très tôt prise en considération. Selon Maury, c'est Cabanis[c] qui le premier l'a mentionnée dans ses « Rapports du physique et du moral », après lui Lélut[d], J. Moreau[e] et tout particulièrement le philosophe Maine de Biran[f]. La comparaison est certainement plus ancienne encore. Radestock[g] introduit le chapitre où il traite de celle-ci par un recueil d'assertions qui établissent une analogie entre le rêve et la folie. Kant dit quelque part[h] : « Le fou est un rêveur à l'état de

a. Joseph Guislain (1797-1860), *Leçons orales sur les phrénopathies*, Bruxelles, 1833.
b. Maurice Martin Antoine Macario, « Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique », *Ann. méd.-psychol.*, 1847, *9*, p. 27-48.
c. Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808), *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Caille et Ravier, 1802.
d. Louis François Lélut (1804-1877), « Mémoire sur le sommeil, les songes et le somnambulisme », *Ann. méd.-psychol.*, 1852, *4*, p. 331-363.
e. Jacques-Joseph Moreau (1804-1884), dit Moreau de Tours, « De l'identité de l'état de rêve et de la folie », *Ann. méd.-psychol.*, 1855, *1*, p. 361-408.
f. Pierre Maine de Biran (1766-1824), *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Ladrange, 1834.
g. Cf. *supra*, p. 34, n. b.
h. *Versuch über die Krankheiten des Kopfes* (Essai sur les maladies de la tête), Königsberg, 1764.

veille. » Krauß[a] : « La folie est un rêve au sein d'un état éveillé des sens. » Schopenhauer[b] nomme le rêve une brève folie et la folie un long rêve. Hagen[c] définit le délire aigu comme une vie de rêve qui n'est pas provoquée par le sommeil mais par des maladies. Wundt[d] déclare dans sa « Psychologie physiologique » : « De fait, nous pouvons vivre nous-mêmes dans le rêve presque tous les phénomènes que nous rencontrons dans les asiles d'aliénés. »

Les diverses concordances qui plaident en faveur d'une telle assimilation sont énumérées comme suit par Spitta (d'ailleurs de manière très similaire à Maury) : « 1) Suppression ou pour le moins retardement de la conscience de soi, d'où ignorance quant à l'état en tant que tel, donc impossibilité de l'étonnement, absence de la conscience morale, 2) perception modifiée des organes des sens, c'est-à-dire amoindrie dans le rêve, très accrue en général dans la folie, 3) liaison des représentations entre elles, uniquement d'après les lois de l'association et de la reproduction, donc mise en série automa-
95 tique, partant non-proportionnalité dans les rapports entre les représentations (exagérations, fantasmes), et, résultant de tout cela, 4) modification, voire renversement, de la personnalité et parfois des particularités du caractère (perversités). »

Radestock y ajoute encore quelques traits, des analogies dans le matériel : « C'est dans le domaine de la vue et de l'ouïe et celui du sentiment global[e] que l'on trouve la plupart des hallucinations et illusions. Ce sont l'odorat et le goût qui, comme dans le rêve, fournissent le moins d'éléments. – Dans les délires aigus du malade fiévreux remontent, comme chez le rêveur, des souvenirs issus d'un lointain passé ; ce que celui qui veille et celui qui est bien portant semblaient avoir oublié, celui qui dort et celui qui est malade s'en souviennent. » – L'analogie entre le rêve et la psychose n'acquiert sa pleine valeur qu'en s'étendant comme une ressemblance familiale à la

a. Cf. *supra*, p. 66, n. a.
b. Cf. *supra*, p. 65, n. b.
c. Friedrich Wilhelm Hagen (1814-1888), « Psychologie und Psychiatrie », *in* Rudolph Wagner, *Handwörterbuch der Physiologie* (Manuel de physiologie), Braunschweig, F. Vieweg, 1844, vol. 2, p. 692-827.
d. Cf. *supra*, p. 57, n. b.
e. Cf. *supra*, p. 65, n. a.

moindre mimique et jusqu'à telle ou telle expression frappante du visage.

« À celui qui est tourmenté par des souffrances corporelles et spirituelles, le rêve accorde ce que la réalité effective a refusé : bien-être et bonheur ; ainsi se déploient chez le malade mental lui aussi les images lumineuses de bonheur, grandeur, sublimité et richesse. La possession présumée de biens et l'accomplissement imaginaire de souhaits, dont le refus ou l'anéantissement donnaient justement un fondement psychique à la folie, constituent fréquemment le contenu principal du délire aigu. La femme qui a perdu un enfant cher délire dans les joies de la maternité, celui qui a subi des pertes dans sa fortune se tient pour extraordinairement riche, la jeune fille trompée se voit tendrement aimée. »

(Ce passage de Radestock est le résumé d'un exposé plein de finesse de Griesinger[a] (p. 111) qui dévoile en toute clarté que l'accomplissement de souhait est un caractère de l'activité de représentation commun au rêve et à la psychose. Mes propres investigations m'ont enseigné que c'est ici que se trouve la clé d'une théorie psychologique du rêve et des psychoses.)

« Liaisons de pensée baroques et faiblesse du jugement sont ce
qui caractérise principalement le rêve et la folie. »[b] Dans l'un comme 96
dans l'autre on retrouve la surestimation de nos propres opérations mentales qui apparaissent insensées au jugement lucide ; au rapide déroulement des représentations dans le rêve correspond la fuite des idées dans la psychose. Dans les deux il n'y a aucune mesure du temps. Le clivage de la personnalité dans le rêve – qui, par ex., répartit notre propre savoir entre deux personnes dont celle qui est étrangère corrige dans le rêve notre propre moi – est pleinement équivalent à la partition de la personnalité bien connue dans la paranoïa hallucinatoire ; le rêveur lui aussi entend ses propres pensées émises par des voix étrangères. Même pour les idées délirantes constantes on trouve une analogie dans les rêves pathologiques qui font retour de manière stéréotypée *(rêve obsédant)*. – Après la guérison d'un délire aigu, il n'est pas rare que les malades

a. Wilhelm Griesinger (1817-1868), *Die Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten* (La pathologie et la thérapie des maladies psychiques), Stuttgart, A. Krabbe, 1861.
b. Radestock.

disent que tout le temps de leur maladie leur apparaît comme un rêve qui souvent n'était pas sans agrément, et ils nous communiquent même que pendant la maladie encore il leur est arrivé de pressentir qu'ils étaient seulement pris dans un rêve, tout à fait comme cela se produit souvent dans le rêve de sommeil.

Après tout cela, il ne faut pas s'étonner que Radestock résume son opinion, comme celle de beaucoup d'autres, par ces mots : « La folie, phénomène morbide anormal, doit être considérée comme une intensification de l'état de rêve normal qui fait périodiquement retour. » (p. 228.)

D'une manière peut-être plus intime encore que ne le permet l'analogie entre les phénomènes qui se manifestent, Krauß a voulu fonder la parenté du rêve et de la folie dans l'étiologie (ou plutôt : dans les sources d'excitation). L'élément fondamental commun aux deux est, d'après lui, comme nous l'avons vu, la sensation organiquement conditionnée, la sensation d'un stimulus corporel, le sentiment global résultant des contributions de tous les organes. (Cf. Peisse[a], cité par Maury, p. 52.)

La concordance incontestable entre le rêve et le trouble mental, s'étendant jusqu'à leurs détails caractéristiques, est l'un des plus solides supports de la théorie médicale de la vie de rêve, selon laquelle
97 le rêve est présenté comme un processus inutile et perturbateur et comme l'expression d'une activité d'âme diminuée. On ne pourra cependant pas s'attendre à recevoir des troubles animiques les lumières définitives sur le rêve alors qu'est universellement connu l'état insatisfaisant où se trouve notre intelligence de ce qui se passe dans ces derniers. Mais il est sans doute vraisemblable qu'une conception modifiée du rêve doive nécessairement influencer conjointement nos opinions sur le mécanisme interne des troubles mentaux, et ainsi nous pouvons bien dire que nous travaillons à faire la lumière sur les psychoses lorsque nous nous efforçons d'élucider le mystère du rêve.

a. Louis Peisse (1803-1880), *La médecine et les médecins*, Paris, Baillière, 1857.

AJOUT DE 1909

Je dois me justifier de n'avoir pas poursuivi l'examen de la littérature sur les problèmes du rêve au-delà de la période allant de la première parution à la deuxième édition de ce livre. Cette justification pourra apparaître peu satisfaisante au lecteur, elle n'en a pas moins été déterminante pour moi. Les motifs qui m'avaient en général conduit à présenter la façon dont le rêve est traité dans la littérature étaient épuisés avec la précédente introduction ; une poursuite de ce travail m'aurait coûté un effort extraordinaire... et apporté très peu de profit ou d'enseignements. Car la période de neuf ans dont il s'agit n'a rien apporté de nouveau ou de valable, aussi bien pour le matériel factuel que pour les points de vue concernant la conception du rêve. Dans la plupart des publications parues depuis, mon travail ne s'est trouvé ni mentionné ni pris en considération ; là où il a rencontré le moins d'attention, c'est naturellement auprès de ceux qu'on appelle « chercheurs dans le domaine du rêve », qui ont donné par là un brillant exemple de l'aversion propre aux hommes de science pour apprendre quelque chose de nouveau. *« Les savants ne sont pas curieux »*, estime Anatole France, le railleur. S'il existe dans la science un droit de revanche, je serais tout à fait justifié de négliger à mon tour la littérature publiée depuis la parution de ce livre. Les rares comptes rendus qui se sont manifestés dans des journaux scientifiques sont si pleins d'inintelligence et de contresens que je ne 98
pourrais apporter aux critiques d'autre réponse que l'invitation à lire ce livre encore une fois. Peut-être cette invitation pourrait-elle être : de le lire tout simplement.

Dans les travaux de ceux des médecins qui se sont décidés à appliquer le procédé thérapeutique de la psychanalyse, et chez d'autres, des rêves ont été publiés en abondance et interprétés d'après mes indications. Dans la mesure où ces travaux font plus que confirmer mes thèses, j'ai intégré leurs résultats dans l'ensemble de ma présentation. Une deuxième bibliographie[a] placée à la fin ras-

a. Cf. *infra*, p. 692 sq.

semble les plus importantes publications depuis la première parution de ce livre. Le copieux livre de Sante de Sanctis[a] sur les rêves, qui peu après sa parution bénéficia d'une traduction en allemand, s'est croisé dans le temps avec mon « Interprétation du rêve », de sorte que je pus aussi peu en prendre connaissance que l'auteur italien ne le fit pour moi. Malheureusement, il me fallut ensuite juger que son travail plein d'application était extrêmement pauvre en idées, si pauvre qu'à partir de lui on ne pourrait pas même pressentir la possibilité des problèmes traités chez moi.

Il me reste à mentionner deux publications qui touchent de près à ma façon de traiter les problèmes du rêve. Un jeune philosophe, H. Swoboda[b], qui a entrepris d'étendre à l'advenir psychique la découverte de la périodicité biologique (par séries de 23 et 28 jours) qui est due à Wilh. Fließ[c], a voulu, dans un écrit plein de fantaisie, résoudre aussi, entre autres, au moyen de cette clé, l'énigme des rêves. La signification des rêves n'y aurait pas trouvé son compte ; le matériel qui fait le contenu de ceux-ci s'expliquerait par la conjonction de tous les souvenirs qui, telle nuit précisément, pour la première ou la énième fois, marquent la fin d'une des périodes biologiques. Une communication personnelle[d] de l'auteur me fit d'abord supposer que lui-même n'entendait plus soutenir sérieusement cette doctrine. Il semble que je me sois trompé en faisant cette conclu-
99 sion ; je communiquerai ailleurs[e] quelques observations relatives à la thèse de Swoboda qui ne m'ont d'ailleurs pas apporté de résultats convaincants. Bien plus réjouissant pour moi fut le hasard qui me fit trouver en un endroit inattendu une conception du rêve qui coïncide pleinement avec le noyau de la mienne. Les conditions de temps excluent la possibilité que les propos en question aient été influencés par la lecture de mon livre ; il me faut donc saluer en eux l'unique concordance décelable dans la littérature entre un penseur indépen-

a. Cf. *supra*, p. 122, n. f.

b. Hermann Swoboda, *Die Perioden des menschlichen Organismus in ihrer psychologischen und biologischen Bedeutung* (Les périodes de l'organisme humain dans leur signification psychologique et biologique), Leipzig und Wien, F. Deuticke, 1904.

c. Wilhelm Fließ (1858-1928), *Der Ablauf des Lebens* (Le cours de la vie), Wien, F. Deuticke, 1906.

d. Cette phrase et le début de la suivante (jusqu'à « en faisant cette conclusion ») ont été ajoutés en 1911.

e. Cf. *infra*, p. 202 sq.

dant et l'essence de ma doctrine du rêve. Le livre dans lequel se trouve le passage sur l'activité de rêve auquel je pense a été publié en 1900, dans sa deuxième édition, par Lynkeus[a], sous le titre « Fantaisies d'un réaliste »[1].

AJOUT DE 1914

La justification qui précède a été écrite en 1909. Depuis, l'état des choses a changé, il est vrai ; ma contribution à l' « interprétation du rêve » n'est plus ignorée dans la littérature. Mais la nouvelle situation fait qu'il m'est désormais tout à fait impossible de poursuivre le compte rendu qui précède. L' « Interprétation du rêve » a suscité toute une série de nouvelles affirmations et de nouveaux problèmes qui ont maintenant été discutés par les auteurs des manières les plus diverses. Je ne peux pourtant pas présenter ces travaux avant d'avoir développé mes propres vues auxquelles se réfèrent les auteurs. Ce qui m'a paru valable dans cette toute nouvelle littérature, je l'ai donc pris en compte dans le contexte de mes développements qui vont suivre.

1. [Note ajoutée en 1930 :] Voir « Josef Popper-Lynkeus et la théorie du rêve » [« Josef Popper-Lynkeus und die Theorie des Traumes », *GW*, XIII ; *OCF.P*, XVI] (1923).

a. Josef Popper-Lynkeus (1838-1921), *Phantasien eines Realisten* (Fantaisies d'un réaliste), Dresden und Leipzig, C. Reissner, 1899. Le passage en question est cité *infra*, p. 353, n. 1.

II

LA MÉTHODE DE L'INTERPRÉTATION DU RÊVE

ANALYSE D'UN ÉCHANTILLON DE RÊVE

L'intitulé que j'ai donné à mon traité fait bien voir à quelle tradition dans la conception des rêves je voudrais me rattacher. Je me suis proposé de montrer que les rêves sont susceptibles d'une interprétation ; quant aux contributions à l'éclaircissement des problèmes du rêve qui viennent d'être traités, elles ne sauraient être pour moi qu'un éventuel gain marginal dans l'exécution de ma véritable tâche. En présupposant que les rêves sont interprétables, je me mets aussitôt en contradiction avec la doctrine du rêve dominante, et même avec toutes les théories du rêve, à l'exception de celle de Scherner, car « interpréter un rêve », cela veut dire indiquer son « sens », le remplacer par quelque chose qui s'insère dans l'enchaînement de nos actions animiques comme un maillon d'une importance pleine et entière et de même valeur que les autres. Mais, comme nous l'avons constaté, les théories scientifiques du rêve ne laissent aucune place au problème d'une interprétation du rêve, car pour elles le rêve n'est absolument pas un acte animique, il est un processus somatique qui se manifeste par des signes au niveau de l'appareil animique. De tout temps, l'opinion profane s'est comportée tout autrement. Elle fait usage de son bon droit qui est de procéder de façon inconséquente et, bien qu'elle concède que le rêve est incompréhensible et absurde, elle ne peut pourtant pas se résoudre à contester au rêve toute signification. Guidée par un obscur pressentiment, elle semble pourtant admettre que le rêve a un sens, quoique caché, qu'il est destiné à remplacer un autre processus de pensée et qu'il s'agit seulement de mettre à découvert ce remplacement de façon correcte pour parvenir à la signification cachée du rêve.

C'est pourquoi le monde profane s'est depuis toujours efforcé d' « interpréter » le rêve et essaie pour cela deux méthodes distinc-

tes par essence. Le premier de ces procédés envisage le contenu de rêve comme un tout et cherche à le remplacer par un autre contenu compréhensible et à certains égards analogue. C'est là l'interprétation du rêve symbolique ; naturellement, elle échoue d'emblée avec les rêves qui paraissent non seulement incompréhensibles, mais aussi confus. Un exemple de la façon dont elle procède pourrait être fourni par l'exégèse que le Joseph de la Bible a consacrée au rêve de Pharaon[a]. Sept vaches grasses après lesquelles viennent sept vaches maigres qui dévorent les premières, c'est là un substitut symbolique de la prédiction de sept années de famine au pays d'Égypte, lesquelles dévorent tout le surplus qu'ont produit sept années fertiles. La plupart des rêves artificiels qui furent créés par des poètes sont destinés à une interprétation symbolique de ce genre, car ils restituent la pensée conçue par le poète sous un déguisement qui se trouve être en accord avec les caractères de notre rêver, tels que l'expérience nous les fait connaître[1]. L'opinion selon laquelle le rêve s'occupe de façon prépondérante de l'avenir dont il pressent à l'avance la configuration – un reste de la signification prophétique jadis reconnue aux rêves – devient alors le motif pour mettre au futur, par un « es wird »[b], le sens du rêve trouvé par l'interprétation symbolique.

102 Naturellement, aucune instruction ne peut être donnée pour trouver la voie d'une telle interprétation symbolique. La réussite reste affaire d'idée incidente proche du trait d'esprit, d'intuition immédiate, et c'est pourquoi l'interprétation du rêve au moyen d'une symbolique a pu s'élever au rang d'un art dont l'exercice sem-

1. [Note ajoutée en 1909 :] Dans une nouvelle du poète W. Jensen, « Gradiva »[c], je découvris par hasard plusieurs rêves artificiels qui étaient formés de manière tout à fait correcte et qui se laissaient interpréter comme s'ils n'avaient pas été inventés, mais avaient été rêvés par des personnes réelles. Interrogé par moi, le poète confirma que ma doctrine du rêve lui était restée inconnue. J'ai considéré cette concordance entre ma recherche et la création du poète comme une preuve de l'exactitude de mon analyse du rêve. (« Le délire et les rêves dans la "Gradiva" de W. Jensen » [*Der Wahn und die Träume in W. Jensens « Gradiva »*, *GW*, VII ; *OCEP*, VIII], premier fascicule des « Schriften zur angewandten Seelenkunde » édités par moi, 1907.)

a. *Genèse*, 41.
b. Du verbe *werden*, auxiliaire servant à former le futur.
c. Wilhelm Jensen, *Gradiva, ein pompejanisches Phantasiestück* (Gradiva, fantaisie pompéienne), Dresden und Leipzig, C. Reißner, 1903.

blait lié à un don particulier[1]. La seconde des méthodes populaires d'interprétation du rêve est totalement éloignée d'une telle prétention. On pourrait la qualifier de « méthode du chiffre », puisqu'elle traite le rêve comme une espèce de cryptogramme dans lequel chaque signe est traduit, selon une clé bien établie, en un autre signe dont la signification est connue. J'ai rêvé, par ex., d'une lettre, mais aussi de funérailles, etc. ; je vérifie alors dans un livre des rêves[a] et trouve que « lettre » est à traduire par « contrariété », « funérailles » par « fiançailles ». Il me reste alors, à partir des mots porteurs que j'ai déchiffrés, à établir une corrélation que je prends de nouveau au futur. Une modification intéressante de ce procédé du chiffre, par laquelle le caractère de transfert purement mécanique de celui-ci est dans une certaine mesure corrigé, se rencontre dans l'écrit sur l'interprétation du rêve d'Artémidore de Daldis[2]. Ici il est tenu

1. [Note ajoutée en 1914 :] Aristote [dans *De l'interprétation des rêves*, chap. II] a exprimé l'idée que le meilleur interprète des rêves est celui qui saisit le mieux les similitudes ; selon lui, en effet, les images de rêve sont comme les images dans l'eau, distordues par le mouvement, et celui qui tombe le plus juste est celui qui dans cette image distordue sait reconnaître le vrai (Büchsenschütz, p. 65).

2. [Note ajoutée en 1914 :] Artémidore de Daldis, vraisemblablement né au début du IIe siècle de notre ère, nous a transmis la version la plus complète et la plus soignée de l'interprétation du rêve dans le monde gréco-romain [*Oneirocritica*] ; il tenait pour important, comme le relève Th. Gomperz[b], de fonder l'interprétation des rêves sur l'observation et l'expérience, et il faisait rigoureusement le départ entre son art et d'autres arts qui sont trompeurs. Le principe de son art de l'interprétation est, selon la présentation de Gomperz, identique à celui de la magie, c'est le principe de l'association. Une chose du rêve signifie ce qu'elle rappelle. Entendez bien : ce qu'elle rappelle à l'interprète des rêves ! Une source d'arbitraire et d'incertitude, impossible à maîtriser, résulte alors du fait que l'élément du rêve peut rappeler à l'interprète des choses diverses et à chacun quelque chose d'autre. La technique que j'expose dans ce qui suit s'écarte de la technique des Anciens sur ce point essentiel : c'est au rêveur lui-même qu'elle impose le travail d'interprétation. Elle veut tenir compte non de ce qui vient à l'idée de l'interprète des rêves, mais de ce qui vient à l'idée du rêveur à propos de l'élément concerné du rêve. – Or, d'après des comptes rendus récents du missionnaire Tfinkdji (Anthropos, 1913), les modernes interprètes des rêves en Orient font eux aussi largement appel à la coopération du rêveur. L'informateur raconte à propos des interprètes des rêves chez les Arabes de Mésopotamie : *« Pour interpréter exactement un songe, les oniromanciens les plus habiles s'informent de ceux qui les consultent, de toutes les circonstances qu'ils regardent nécessaires pour la bonne explication... En un mot, nos oniromanciens ne laissent aucune circonstance leur échapper et ne donnent l'interprétation désirée avant d'avoir parfaitement saisi et reçu toutes les interro-*

a. *Traumbuch*. Dans l'usage courant, *Traumbuch* correspond à « clef des songes ». Freud utilise parfois ce terme pour désigner son propre livre sur *L'interprétation du rêve*.
b. Theodor Gomperz (1832-1912), *Traumdeutung und Zauberei* (Interprétation du rêve et magie), Wien, Gerold's Sohn, 1866.

103 compte non seulement du contenu de rêve, mais aussi de la personne et des circonstances de vie du rêveur, de sorte que le même élément du rêve a pour le riche, l'homme marié, l'orateur, une autre signification que pour le pauvre, le célibataire et disons le commerçant. Or l'essentiel dans ce procédé est que le travail d'interprétation porte, non pas sur la totalité du rêve, mais sur chaque fragment pris en lui-même du contenu de rêve, comme si le rêve était un conglomérat dans lequel chaque petit morceau de pierre exige un traitement particulier. C'est sûrement des rêves incohérents et confus qu'est venue l'instigation à créer la méthode du chiffre[1].

104 Pour le traitement scientifique de notre thème, on ne peut douter un seul instant que les deux procédés populaires d'interprétation du rêve ne soient inutilisables. La méthode symbolique est limitée dans

gations désirables. »[a] Parmi ces questions se trouvent régulièrement celles concernant des indications précises sur les membres de la famille les plus proches (parents, femme, enfants), ainsi que la formule typique : *habuistine in hac nocte copulam conjugalem ante vel post somnium*[b] ? « *L'idée dominante dans l'interprétation des songes consiste à expliquer le rêve par son opposé.* »

1. [Note ajoutée en 1909 :] Le Dr Alfred Robitsek attire mon attention sur le fait que les livres des rêves en Orient, dont les nôtres sont de pauvres décalques, procèdent le plus souvent à l'interprétation des éléments du rêve d'après l'homophonie et la similitude des mots. Comme ces parentés ne peuvent que se perdre dans une traduction en notre langue, c'est de là que viendrait le caractère incompréhensible des substitutions dans nos « livres des rêves » populaires. – On pourra se convaincre de cette extraordinaire significativité du jeu de mots, et du jeu avec les mots, dans les anciennes cultures orientales en lisant les écrits de Hugo Winckler. – [Ajout de 1911 :] Le plus bel exemple d'interprétation du rêve qui nous soit transmis de l'Antiquité repose sur un jeu avec les mots. Artémidore raconte (p. 255) : « Or il me semble aussi qu'Aristandre a donné à Alexandre de Macédoine une exégèse fort heureuse le jour où celui-ci, encerclant et assiégeant Tyr, dépité et affligé à cause d'une grande perte de temps, eut le sentiment de voir un satyre danser sur son bouclier ; Aristandre se trouvait par hasard à proximité de Tyr et dans la suite du roi qui faisait la guerre aux Syriens. En décomposant le mot Satyros en σὰ et Τῦρος, il obtint que le roi se consacrât au siège avec plus d'énergie, devenant ainsi maître de la ville. » (σὰ Τῦρος = Tyr est à toi.) Le rêve est d'ailleurs si intimement rattaché à l'expression langagière que Ferenczi[c] peut remarquer avec raison que toute langue a sa propre langue de rêve. Un rêve est en règle générale intraduisible en d'autres langues, et c'est pourquoi un livre comme celui-ci l'est, à ce que je croyais, tout autant. [Ajout de 1930 :] Le Dr A. A. Brill, de New York, le premier, puis d'autres après lui, n'en ont pas moins réussi à produire des traductions de l' « Interprétation du rêve ».

a. Citation en français dans le texte, ici reproduite telle quelle.
b. As-tu eu au cours de cette nuit un commerce conjugal avant ou après le songe ?
c. « Die psychologische Analyse der Träume » (L'analyse psychologique des rêves), *Psychiat.-neurol. Wschr.*, 1910, *12*, p. 101-107, 114-117 et 125-127.

son application et ne se prête pas à une exposition générale. Dans la méthode du chiffre, tout reposerait sur la fiabilité de la « clé », du « livre des rêves », et c'est là que manquent les garanties. On serait tenté de donner raison aux philosophes et aux psychiatres, et avec eux de tirer un trait sur le problème de l'interprétation du rêve comme étant une tâche « imaginaire »[1].

Mais je me suis ravisé. Il m'a fallu reconnaître que nous sommes ici, une fois de plus, en présence d'un de ces cas nullement rares où une très ancienne croyance populaire obstinément maintenue semble s'être davantage approchée de la vérité des choses que ne le fait le jugement de la science aujourd'hui en vigueur. Il me faut affirmer que le rêve a effectivement une signification et qu'un procédé scientifique d'interprétation du rêve est possible. Je suis parvenu à la connaissance de ce procédé de la manière suivante :

Depuis des années, je m'applique, dans une visée thérapeutique, à la résolution[a] de certaines formations psychopathologiques – phobies hystériques, représentations de contrainte, etc. ; et ce, depuis que je sais par une importante communication de Josef Breuer[b] que pour ces formations ressenties comme symptômes morbides résolution et solution[c] coïncident[2]. Si l'on a pu ramener une telle 105
représentation pathologique aux éléments dont elle procède dans la vie d'âme du malade, cette représentation est d'ailleurs désagrégée, le malade en est libéré. Étant donné l'impuissance des autres efforts thérapeutiques déployés par nous et compte tenu du caractère énigmatique de ces états, il m'a paru tentant de suivre la voie empruntée par Breuer et, en dépit de toutes les difficultés, d'avancer jusqu'à une pleine élucidation. J'aurai à exposer une autre fois dans un compte rendu détaillé comment la technique de ce procédé a finale-

1. Mon manuscrit était achevé quand me parvint un écrit de Stumpf[d] qui, dans son intention de démontrer que le rêve est plein de sens et interprétable, rejoint mon travail. Mais l'interprétation se fait au moyen d'une symbolique allégorisante, sans que la validité générale du procédé soit garantie.
2. Breuer et Freud, Études sur l'hystérie [*Studien über Hysterie, GW*, I ; *OCF.P*, II], Vienne, 1895.

a. *Auflösung.*
b. Josef Breuer (1842-1925).
c. *Auflösung und Lösung.*
d. E. J. G. Stumpf, *Der Traum und seine Deutung* (Le rêve et son interprétation), Leipzig, O. Mutze, 1899.

ment pris forme et quels ont été les résultats de cette tentative. C'est au cours de ces études psychanalytiques que j'en suis venu à l'interprétation du rêve. Les patients à qui j'avais fait obligation de me communiquer toutes les idées incidentes et pensées qui s'imposaient à eux à propos d'un thème déterminé me racontaient leurs rêves et m'apprenaient ainsi qu'un rêve peut se trouver inséré dans l'enchaînement psychique qu'on doit suivre en amont dans le souvenir à partir d'une idée pathologique. On était alors porté à traiter le rêve lui-même comme un symptôme et à lui appliquer la méthode de l'interprétation élaborée pour les symptômes.

Or il est besoin pour cela d'une certaine préparation psychique du malade. On s'efforce d'obtenir chez lui deux choses, une intensification de son attention pour ses perceptions psychiques et une mise hors circuit de la critique avec laquelle il a par ailleurs coutume de passer au crible les pensées qui émergent en lui. Afin qu'il pratique l'auto-observation avec une attention concentrée, il y a avantage à ce qu'il adopte une position de repos et ferme les yeux ; quant à la renonciation à la critique des formations de pensée perçues, il faut expressément la lui imposer. On lui dira donc que ce dont dépend le succès de la psychanalyse, c'est qu'il prenne en considération et communique tout ce qui lui passe par l'esprit, et par exemple qu'il ne se laisse pas entraîner à réprimer telle idée incidente parce qu'elle lui paraît être sans importance ou ne pas relever du thème, telle autre parce qu'elle lui paraît insensée. Qu'il doit se comporter de manière pleinement impartiale envers ses idées incidentes ; car ce serait justement le fait de la critique si, autrement, il ne réussissait pas à trouver ce qu'il cherche, la résolution du rêve, de l'idée de contrainte, etc.

106 Dans mes travaux psychanalytiques j'ai remarqué que la condition psychique de l'homme qui réfléchit est tout autre que celle de l'homme qui observe ses processus psychiques. Dans la réflexion, une action psychique entre davantage en jeu que dans l'auto-observation la plus attentive, comme le prouvent d'ailleurs la mine tendue et le front plissé de celui qui réfléchit, à l'opposé de la mimique tranquille de l'auto-observateur. Dans les deux cas, il y a forcément une concentration de l'attention, mais celui qui réfléchit exerce en outre une critique, par suite de quoi il rejette, après qu'il

les a perçues, une partie des idées incidentes montant en lui, coupe court à d'autres, de sorte qu'il ne suit pas les chemins de pensée qu'elles ouvriraient, tandis qu'envers d'autres pensées encore il sait s'y prendre pour qu'elles ne deviennent absolument pas conscientes, donc qu'elles soient réprimées avant d'être perçues. L'auto-observateur, par contre, n'a que la peine de réprimer la critique ; s'il y réussit, une multitude d'idées incidentes lui viennent à la conscience qui, sinon, seraient restées insaisissables. À l'aide de ce matériel nouvellement acquis pour l'autoperception peuvent être effectuées aussi bien l'interprétation des idées pathologiques que celle des formations de rêve. Comme on le voit, il s'agit d'instaurer un état psychique qui a en commun avec celui précédant l'endormissement (et sûrement aussi avec l'état hypnotique) une certaine analogie dans la répartition de l'énergie psychique (de l'attention mobile). Lors de l'endormissement, les « représentations non voulues » surgissent de par le relâchement d'une certaine action volontaire (et certainement aussi critique) dont nous laissons l'effet s'exercer sur le cours de nos représentations ; comme raison de ce relâchement, nous indiquons d'ordinaire la « fatigue » ; les représentations non voulues qui émergent se transforment en images visuelles et acoustiques. (Voir les remarques de Schleiermacher, entre autres p. 79.[1]) Dans l'état que l'on utilise pour l'analyse des rêves ou des idées pathologiques, 107
on renonce intentionnellement et volontairement à cette activité et on emploie l'énergie psychique épargnée (ou une partie de celle-ci) à la poursuite attentive des pensées non voulues émergeant maintenant, qui conservent leur caractère de représentations (c'est là toute la différence avec l'état de l'endormissement). Des représentations « non voulues » on fait ainsi des représentations « voulues ».

1. [Note ajoutée en 1919 :] De l'observation directe de cette transposition de représentations en images visuelles, H. Silberer a tiré des contributions importantes à l'interprétation des rêves. (*Jahrbuch f. psychoanal. Forschungen,* I et II, 1909, etc.)[a]

a. « Bericht über eine Methode, gewisse symbolische Halluzinations-Erscheinungen hervorzurufen und zu beobachten » (Rapport sur une méthode propre à provoquer et à observer certains phénomènes hallucinatoires symboliques), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1909, *1*, p. 513-525 ; « Phantasie und Mythos » (Fantaisie et mythe), 1910, *2*, p. 541-622, et « Symbolik des Erwachens und Schwellensymbolik überhaupt » (Symbolique du réveil et symbolique des seuils en général), 1912, *3*, p. 621-660.

L'attitude exigée ici à l'égard des idées incidentes qui paraissent « monter librement », impliquant la renonciation à la critique habituellement exercée contre elles, semble ne pas être facile à adopter pour bien des personnes. Les « pensées non voulues » déchaînent d'ordinaire la plus violente résistance, qui veut en empêcher l'émergence. Mais si nous accordons foi ici à notre grand philosophe-poète Fr. Schiller[a], une attitude tout à fait analogue doit aussi constituer la condition nécessaire de la production poétique. Dans sa correspondance avec Körner[b], en un passage dont nous devons la découverte à Otto Rank, Schiller répond à une plainte de son ami concernant sa productivité déficiente. « La raison de ta plainte réside, il me semble, dans la contrainte que ton entendement impose à ton imagination. Il me faut ici lancer une pensée et la rendre sensible par une comparaison. Il semble qu'il ne soit pas bon et qu'il soit préjudiciable à l'œuvre de création de l'âme que l'entendement toise trop sévèrement, pour ainsi dire au seuil même des portes, les idées qui affluent. Une idée, considérée isolément, peut être très peu digne de considération et très aventureuse, mais peut-être acquiert-elle de l'importance du fait de celle qui lui succède, peut-être pourra-t-elle, dans une certaine liaison avec d'autres semblant peut-être tout aussi insipides, fournir un maillon très approprié. – Tout cela, l'entendement ne peut en juger s'il ne s'attache assez longtemps à l'idée pour l'examiner en liaison avec les autres. Chez une tête créatrice par contre, à ce qu'il me paraît, l'entendement a retiré la garde des portes, les idées s'y précipitent *pêle-mêle*[c], et c'est alors seulement qu'il embrasse du regard et toise ce grand amoncellement. – Vous, Messieurs les critiques, quel que soit le nom que vous vous donniez, vous avez honte ou peur de la
108 folie momentanée, passagère, qui se trouve chez tous les véritables créateurs et dont la durée plus longue ou plus courte différencie l'artiste pensant du rêveur. De là vos plaintes sur votre infécondité, parce que vous rejetez trop tôt et départagez trop rigoureusement. » (Lettre du 1er décembre 1788.)

a. Friedrich von Schiller (1759-1805).
b. Christian Gottfried Körner (1756-1831).
c. En français dans le texte.

Et pourtant, « retirer ainsi la garde des portes de l'entendement », selon les termes de Schiller, se mettre de cette façon en état d'auto-observation dépourvue de critique, cela n'est nullement difficile. [1909.]

La plupart de mes patients y arrivent après la première instruction ; moi-même, je puis le faire parfaitement bien si je me procure un appui en mettant mes idées incidentes par écrit. Le montant d'énergie psychique dont on diminue ainsi l'activité critique et avec lequel on peut élever l'intensité de l'auto-observation oscille considérablement suivant le thème qui doit être fixé par l'attention.

Si nous appliquons ce procédé, le premier pas enseigne alors que ce qui doit être l'objet de notre attention, ce n'est pas le rêve dans sa totalité, mais que ce sont seulement telles ou telles parties de son contenu. Quand je demande au patient non encore exercé : « Que vous vient-il à l'idée à propos de ce rêve ? », il n'est pas en mesure, en règle générale, de saisir quoi que ce soit dans son champ de vision mental. Il me faut lui présenter le rêve sous une forme fragmentée ; il me livre alors pour chaque fragment une série d'idées incidentes que l'on peut désigner comme les « pensées d'arrière-plan » de cette partie du rêve. Avec cette première condition importante, la méthode de l'interprétation du rêve pratiquée par moi s'écarte donc déjà de la méthode populaire, fameuse dans l'histoire et la légende, d'interprétation par la symbolique, et elle se rapproche de la seconde, la « méthode du chiffre ». Elle est, comme celle-ci, une interprétation *en détail*[a] et non *en masse*[b]. Comme celle-ci, elle conçoit le rêve d'emblée comme quelque chose de composé, comme un conglomérat de formations psychiques.

Au cours de mes psychanalyses avec des névrosés, je dois bien avoir soumis à l'interprétation plus de mille rêves, mais ce n'est pas ce matériel que je voudrais utiliser ici pour introduire à la technique 109
et à la doctrine de l'interprétation du rêve. Indépendamment du fait que je m'exposerais à l'objection que ce sont justement là les rêves de névropathes, qui ne permettent pas d'en inférer ce que sont les rêves des bien portants, une autre raison m'oblige à les rejeter. Natu-

a. En français dans le texte.
b. En français dans le texte.

rellement, le thème qui est dans la ligne de mire de ces rêves est toujours l'histoire de maladie qui est à la base de la névrose. Pour chaque rêve il serait par conséquent nécessaire de donner un rapport préliminaire bien trop long et de pénétrer dans l'essence et les conditions étiologiques des psychonévroses – toutes choses qui en soi sont nouvelles et au plus haut point déconcertantes et qui détourneraient ainsi l'attention du problème du rêve. Mon intention est bien plutôt, avec la résolution du rêve, de produire un travail préliminaire donnant accès aux problèmes plus ardus de la psychologie des névroses. Mais si je renonce ainsi aux rêves de névrosés – mon principal matériel –, je n'ai pas le droit, à l'égard du reste, de faire trop le difficile. Il ne reste plus que les rêves qui m'ont été racontés à l'occasion par des personnes bien portantes de ma connaissance ou ceux que je trouve consignés à titre d'exemples dans la littérature sur la vie de rêve. Malheureusement, pour tous ces rêves, il me manque l'analyse sans laquelle je ne puis trouver le sens du rêve. Mon procédé n'est certes pas aussi commode que celui de la méthode populaire du chiffre, qui traduit le contenu de rêve donné d'après une clé qui a été fixée ; je m'attends bien plutôt à ce que chez des personnes différentes, et dans un contexte différent, le même contenu de rêve puisse cacher aussi un autre sens. J'en suis ainsi réduit à mes propres rêves comme à un matériel abondant et commode, provenant d'une personne à peu près normale et se rapportant à de multiples occasions de la vie quotidienne. On m'opposera sûrement des doutes quant à la fiabilité de telles « auto-analyses ». L'arbitraire n'en serait nullement exclu. D'après mon jugement, les conditions sont plutôt plus favorables dans l'auto-observation que dans l'observation des autres ; en tout cas, on a le droit d'essayer, pour voir jusqu'où on peut aller
110 dans l'interprétation du rêve au moyen de l'auto-analyse. J'ai à surmonter d'autres difficultés à l'intérieur de moi-même. On éprouve une crainte bien compréhensible à livrer tant de choses intimes de sa vie d'âme, sachant qu'ici on n'est d'ailleurs pas assuré contre la mésinterprétation des étrangers. Mais il faut pouvoir passer outre. *« Tout psychologiste,* écrit Delboeuf, *est obligé de faire l'aveu même de ses faiblesses s'il croit par là jeter du jour sur quelque problème obscur. »*[a] Et je

a. En français dans le texte.

puis bien admettre que chez mon lecteur aussi l'intérêt initial pour les indiscrétions que je suis forcé de commettre fera très rapidement place au souci exclusif d'approfondir les problèmes psychologiques ainsi mis en lumière[1].

J'irai donc chercher l'un de mes propres rêves et j'illustrerai sur lui mon mode d'interprétation. Chacun de ces rêves nécessite un rapport préliminaire. Mais il me faut maintenant prier le lecteur de faire siens pour un long moment mes intérêts et de se plonger avec moi dans les plus petits détails de ma vie, car l'intérêt pour la signification cachée des rêves exige impérativement un tel transfert.

Rapport préliminaire

Durant l'été 1895, j'avais eu en traitement psychanalytique une jeune dame qui était très proche de moi et des miens par l'amitié. On comprend qu'un tel mélange dans les relations puisse devenir la source d'excitations multiples pour le médecin, et d'autant plus pour le psychothérapeute. L'intérêt personnel du médecin est plus grand, son autorité moindre. Un insuccès menace de desserrer les liens d'une vieille amitié avec les proches du malade. La cure se termina par un succès partiel, la patiente perdant son angoisse hystérique, mais non pas tous ses symptômes somatiques. À l'époque, je n'étais pas encore bien sûr des critères qui marquent la liquidation définitive d'une histoire de maladie hystérique, et je crus la patiente susceptible d'adopter une solution qui ne lui parut pas acceptable. C'est dans un tel désaccord que nous interrompîmes le traitement à cause 111
de la période estivale. – Je reçus un jour la visite d'un confrère plus jeune que moi, un de mes plus proches amis, qui avait rendu visite à la patiente – Irma – et à sa famille dans leur résidence de campagne. Je lui demandai comment il l'avait trouvée et j'obtins cette réponse : Elle va mieux, mais pas tout à fait bien. Je sais que les paroles de mon ami Otto ou le ton sur lequel elles étaient prononcées

1. Quoi qu'il en soit, je ne manquerai pas d'indiquer, pour apporter une restriction à ce que j'ai dit plus haut, que je n'ai presque jamais communiqué l'interprétation complète, à laquelle j'avais eu accès, d'un de mes propres rêves. J'avais vraisemblablement raison de ne pas trop faire confiance à la discrétion des lecteurs.

m'irritèrent. Je crus y entendre un reproche, celui par exemple d'avoir trop promis à la patiente, et je ramenai – à tort ou à raison – le parti pris présumé d'Otto contre moi à l'influence des proches de la malade qui, à ce que je supposais, n'avaient jamais vu mon traitement d'un bon œil. D'ailleurs, je ne m'expliquai pas ce que ma sensation avait de pénible ; je ne l'exprimai pas non plus. Le soir même, je mis encore par écrit l'histoire de malade d'Irma pour la transmettre, comme pour me justifier, au Dr M., un ami commun, la personnalité qui à l'époque donnait le ton dans notre cercle. Dans la nuit qui suivit cette soirée (sans doute plutôt au matin), j'eus le rêve ci-dessous, qui fut fixé immédiatement après le réveil[1].

Rêve du 23/24 juillet 1895

Un grand hall – beaucoup d'invités que nous recevons. – Parmi eux, Irma, que je prends aussitôt à part comme pour répondre à sa lettre, lui faire des reproches pour n'avoir pas encore accepté la « solution ». Je lui dis : Si tu as encore des douleurs, ce n'est vraiment que de ta faute. – Elle répond : Si tu savais ce que j'ai à présent comme douleurs à la gorge, à l'estomac et au ventre, ça me serre de partout. – Je suis effrayé et la regarde. Elle a un air pâle et bouffi ; je pense finalement que j'omets quand même de voir là quelque chose d'organique. Je l'emmène à la fenêtre et regarde dans sa gorge. À ce moment-là, elle se montre quelque peu récalcitrante, comme les femmes qui portent un appareil dentaire. Je pense en moi-même : elle n'en a pourtant pas besoin. – Du reste, la bouche
112 *s'ouvre alors très bien et je trouve à droite une grande tache blanche*[a]*, et ailleurs je vois sur de curieuses formations frisées, manifestement formées sur le modèle des cornets du nez, des escarres étendues d'un blanc grisâtre. – J'appelle vite en consultation le Dr M., qui répète l'examen et confirme... Le Dr M. a un tout autre air que d'habitude ; il est très pâle, boite, a le menton sans barbe... Maintenant mon ami Otto se tient aussi debout à côté d'elle, et l'ami Leopold la percute à travers son corset et dit : elle a une matité en bas, à gauche, il montre aussi une partie cutanée infiltrée à l'épaule gauche (ce que, malgré le vêtement, je sens comme lui)... M. dit : Pas de doute, c'est une infection, mais ça ne fait rien ; il va s'y ajouter encore de la dysenterie et le poison va s'éliminer... Nous savons aussi immédiatement d'où provient l'infection. L'ami Otto lui a administré il y a peu, alors qu'elle ne se sentait pas bien, une injection avec une préparation de propyle, propylène... acide propionique... triméthylamine (dont je vois la formule en caractère gras devant moi)... On ne fait pas de telles injections avec une telle légèreté... Il est vraisemblable aussi que la seringue n'était pas propre...*

1. [Note ajoutée en 1914 :] C'est là le premier rêve que j'aie soumis à une interprétation approfondie.

a. Le mot « blanche » est absent dans l'édition des *GW*.

Ce rêve a un avantage sur beaucoup d'autres. On voit tout de suite clairement à quels événements du dernier jour il se rattache et quel thème il traite. Le rapport préliminaire donne là-dessus des renseignements. La nouvelle que j'ai reçue d'Otto concernant l'état de santé d'Irma, l'histoire de malade à la rédaction de laquelle j'ai travaillé jusque tard dans la nuit, ont aussi occupé mon activité d'âme pendant le sommeil. Malgré cela, quelqu'un qui a pris connaissance du rapport préliminaire et du contenu du rêve ne pourrait en rien soupçonner ce que signifie le rêve. Je ne le sais d'ailleurs pas moi-même. Je m'étonne des symptômes morbides dont Irma, dans le rêve, se plaint à moi, car ce ne sont pas les mêmes que ceux pour lesquels je l'ai traitée. Je souris de l'idée insensée d'une injection d'acide propionique et de la consolation qu'exprime le Dr M. Le rêve me paraît vers sa fin plus obscur et plus comprimé qu'il ne l'est au début. Pour apprendre la signification de tout cela, je dois me résoudre à une analyse approfondie.

Analyse 113

Le hall – beaucoup d'invités que nous recevons. Nous habitions cet été-là à Bellevue[a], maison isolée sur une des collines qui sont adjacentes au Kahlenberg[b]. Cette maison était autrefois destinée à être un lieu de divertissement ; elle en a les salles inhabituellement hautes en forme de hall. Le rêve s'est d'ailleurs produit à Bellevue, et cela, peu de jours avant la fête donnée pour l'anniversaire de ma femme. Dans la journée, ma femme avait dit qu'elle s'attendait à ce que viennent chez nous pour son anniversaire plusieurs amis que nous avions invités, parmi lesquels Irma. Mon rêve anticipe donc cette situation :

a. Cf. *infra*, p. 156, n. a.
b. Promontoire du Wienerwald, au nord de Vienne.

c'est l'anniversaire de ma femme, et beaucoup de gens que nous avons invités, parmi lesquels Irma, sont reçus par nous dans le grand hall de Bellevue.

Je fais des reproches à Irma pour n'avoir pas accepté la solution ; je dis : si tu as encore des douleurs, c'est ta faute à toi. Cela, j'aurais pu le lui dire aussi à l'état de veille, ou bien je le lui ai dit. À l'époque, mon opinion (plus tard reconnue inexacte) était que ma tâche se bornait à communiquer aux malades le sens caché de leurs symptômes ; qu'ensuite ils acceptent ou non cette solution – ce dont dépend le succès – je n'en étais plus responsable. Je suis reconnaissant à cette erreur, maintenant heureusement surmontée, de m'avoir facilité l'existence, à une époque où avec toute mon inévitable ignorance je devais faire état de succès thérapeutiques. – Je note pourtant, d'après la phrase que dans le rêve je dis à Irma, qu'avant tout je ne veux pas être responsable des douleurs qu'elle a encore. Si c'est la faute à Irma, alors ce ne peut être la mienne. Est-ce dans cette direction que devrait être recherchée l'intention du rêve ?

Plaintes d'Irma ; douleurs à la gorge, au ventre et à l'estomac, ça la serre de partout. Les douleurs à l'estomac faisaient partie du complexe symptomatique de ma patiente, mais elles n'étaient pas très prononcées ; elle se plaignait plutôt de sensations de nausée et de dégoût. Les douleurs à la gorge, au ventre, les serrements du larynx, ne jouaient guère de rôle chez elle. Je me demande avec étonnement pourquoi je me suis décidé à choisir ainsi les symptômes dans le rêve, ce que je ne puis d'ailleurs trouver pour le moment.

114 *Elle a un air pâle et bouffi.* Ma patiente était toujours rose. Je suppose qu'ici une autre personne se substitue à elle.

Je suis effrayé à la pensée que j'ai quand même omis de voir une affection organique. Comme on m'en croira volontiers, c'est là une angoisse jamais éteinte chez le spécialiste qui voit presque exclusivement des névrosés et qui est habitué à mettre au compte de l'hystérie tant de manifestations que d'autres médecins traitent comme organiques. D'un autre côté, un léger doute m'effleure – venu je ne sais d'où – quant à savoir si mon effroi est tout à fait honnête. Si les douleurs d'Irma sont fondées organiquement, alors je ne suis pas non plus dans l'obligation de les guérir. Ma cure n'élimine en effet que des douleurs hystériques. Il me semble donc à dire vrai que je souhaiterais une erreur de diagnostic ; alors le reproche d'insuccès serait aussi éliminé.

Je l'emmène à la fenêtre pour voir dans sa gorge. Elle est un peu récalcitrante, comme les femmes qui portent de fausses dents. Je pense en moi-même : mais elle n'en a pourtant pas besoin. Chez Irma, je n'ai jamais eu l'occasion d'inspecter la cavité buccale. Ce qui se déroule dans le rêve me rappelle l'examen, effectué il y a quelque temps, d'une gouvernante qui avait tout d'abord donné une impression de beauté juvénile, mais qui, en ouvrant la bouche, prenait certaines dispositions pour cacher son dentier. À ce cas se rattachent d'autres souvenirs d'examens médicaux et de petits secrets qui sont alors dévoilés, sans que cela fasse plaisir ni à l'un ni à l'autre. – Elle n'en a pourtant pas besoin, cela est sans doute tout d'abord un compliment pour Irma ; mais je soupçonne qu'il y a là une autre signification encore. Lors d'une analyse attentive, on sent si l'on a épuisé ou non les pensées d'arrière-plan auxquelles il faut s'attendre. La manière dont Irma se tient près de la fenêtre me rappelle soudain une autre expérience vécue. Irma a une amie intime que je tiens en très haute estime. Un soir où je lui rendais visite, je la trouvai dans la situation reproduite dans le rêve, près de la fenêtre, et son médecin, le même Dr M., expliquait qu'elle avait une membrane diphtérique. La personne du Dr M. et la membrane font d'ailleurs retour dans la suite du rêve. Il me vient maintenant à l'idée que, ces derniers mois, j'ai eu toutes les raisons de supposer que cette autre dame était également hystérique. 115 D'ailleurs, Irma elle-même me l'a révélé. Mais que sais-je des états de cette dame ? Ceci justement qu'elle souffre de nausée hystérique, comme mon Irma dans le rêve. J'ai donc remplacé dans le rêve ma patiente par son amie. Maintenant je m'en souviens, j'ai souvent joué avec la supposition que cette dame pourrait également avoir recours à moi pour que je la délivre de ses symptômes. Mais ensuite j'ai moi-même tenu cela pour invraisemblable, car elle est d'une nature très réservée. Elle est récalcitrante, comme le montre le rêve. Une autre explication serait qu'elle n'en a pas besoin ; elle s'est vraiment montrée jusqu'ici suffisamment forte pour dominer sans aide étrangère les états qu'elle traverse. Il ne reste plus maintenant que quelques traits que je ne puis placer ni chez Irma ni chez son amie : pâle, bouffie, de fausses

dents. Les fausses dents me menaient à cette gouvernante ; je me sens maintenant enclin à me contenter de mauvaises dents. Alors, il me vient à l'idée une autre personne, à laquelle ces traits peuvent faire allusion. Elle non plus n'est pas ma patiente, et je ne voudrais pas l'avoir pour patiente, car j'ai noté que devant moi elle est gênée, et je ne la tiens pas pour une malade docile. Elle est habituellement pâle, et pour une fois qu'elle connaissait une période particulièrement bonne, elle était bouffie[1]. J'ai donc comparé ma patiente Irma avec deux autres personnes qui seraient également récalcitrantes au traitement. Quel sens cela peut-il avoir que je l'aie échangée dans le rêve contre son amie ? Peut-être que je voudrais l'échanger ; pour l'autre, soit elle éveille chez moi des sympathies plus fortes, soit j'ai une plus haute opinion de son intelligence. Je tiens en effet qu'Irma n'est pas raisonnable de ne pas accepter ma solution. L'autre serait
116 plus raisonnable, donc céderait plus volontiers. Du reste, sa bouche s'ouvre alors fort bien ; cette patiente en dirait plus qu'Irma[2].

Ce que je vois dans la gorge : une tache blanche et des cornets du nez escarrifiés. La tache blanche rappelle la diphteritis et ainsi l'amie d'Irma, mais de plus la grave affection de ma fille aînée il y a près de deux ans et tout l'effroi de cette mauvaise période. Les escarres sur les cornets du nez font penser à un souci concernant ma propre santé. J'utilisais alors fréquemment de la cocaïne pour venir à bout de pénibles enflures nasales, et j'avais entendu dire, peu de jours auparavant, qu'une patiente qui faisait comme moi s'était attiré une nécrose étendue de la muqueuse nasale. Recommander la cocaïne, comme je le fis en 1885[a], m'a d'ailleurs valu de très lourds reproches.

1. C'est à cette troisième personne aussi qu'on peut faire remonter la plainte, non encore élucidée, concernant des douleurs au ventre. Il s'agit naturellement de ma propre femme ; les douleurs au ventre me rappellent une des occasions où sa crainte m'apparut nettement. Je dois m'avouer que dans ce rêve je ne traite très aimablement ni Irma ni ma femme mais, pour mon excuse, on notera que je les mesure toutes deux à l'idéal d'une patiente sage et docile.

2. Je pressens que l'interprétation de ce fragment n'est pas menée suffisamment loin pour qu'on en suive tout le sens caché. Si je continuais la comparaison des trois femmes, je m'égarerais trop. Chaque rêve a au moins un point où il est insondable, en quelque sorte un ombilic par lequel il est en corrélation avec le non-connu. [Cf. *infra*, p. 578.]

a. Exactement en 1884, date à laquelle Freud publia, dans le *Zentralblatt für die gesamte Therapie*, *2*, p. 289-314, l'article « Über Coca » (De la coca).

Un ami cher[a], déjà mort en 1895, avait hâté sa disparition par l'abus de ce remède.

J'appelle vite en consultation le Dr M., qui répète l'examen. Cela correspondrait simplement à la position que M. occupait parmi nous. Mais le « vite » est suffisamment frappant pour exiger une explication particulière[b]. Il me rappelle une triste expérience médicale que j'ai eue. J'avais provoqué un jour, en ordonnant de manière continue un remède qui à l'époque passait encore pour inoffensif (le Sulfonal), une grave intoxication chez une malade et je m'adressai alors en toute hâte à ce confrère expérimenté, plus âgé, pour demander assistance. Que j'aie effectivement ce cas en vue est corroboré par une circonstance accessoire. La malade qui succomba à l'intoxication portait le même nom que ma fille aînée. Je n'y avais jamais pensé jusqu'ici ; maintenant cela m'apparaît presque comme une mesure de rétorsion du destin. Comme si le remplacement des personnes devait se poursuivre en un autre sens ; cette Mathilde-ci à la place de cette Mathilde-là ; œil pour œil, dent pour dent. C'est comme si j'allais chercher toutes les occasions me permettant de me reprocher le manque d'une conscience scrupuleuse comme médecin.

Le Dr M. est pâle, sans barbe au menton, et il boite. Ce qu'il y a d'exact 117
dans cela, c'est que sa mauvaise mine éveille fréquemment le souci de ses amis. Les deux autres caractères doivent forcément appartenir à une autre personne. L'idée me vient de mon frère aîné vivant à l'étranger, qui porte le menton rasé et auquel, si je me souviens bien, le M. du rêve ressemblait en gros. À son sujet est arrivée il y a quelques jours la nouvelle qu'il boitait à cause d'une affection arthritique à la hanche. Il faut qu'il y ait une raison pour que dans le rêve je fusionne les deux personnes en une seule. Je me rappelle effectivement avoir été de mauvaise humeur contre les deux pour des raisons semblables. Les deux avaient repoussé une certaine proposition que je leur avais faite récemment.

L'ami Otto se tient maintenant debout près de la malade et l'ami Leopold l'examine et met en évidence une matité en bas et à gauche. L'ami Leopold est également médecin, c'est un parent d'Otto. Comme ils exercent la

a. Ernst Fleischl von Marxow (1846-1891), assistant de Ernst Brücke.
b. Cf. *infra*, p. 565.

même spécialité, le destin a fait des deux des concurrents que l'on compare constamment l'un à l'autre. Ils ont tous deux été mes assistants, des années durant, lorsque je dirigeais encore une consultation publique pour des enfants malades nerveux[a]. Des scènes comme celle reproduite dans le rêve s'y sont souvent déroulées. Alors que je débattais avec Otto du diagnostic d'un cas, Leopold avait de nouveau examiné l'enfant et fourni une contribution inattendue à la décision. Il y avait entre eux une diversité de caractère tout à fait semblable à celle existant entre l'inspecteur Bräsig et son ami Karl[b]. L'un se distinguait par sa « promptitude », l'autre était lent, posé, mais il allait au fond des choses. Si dans le rêve je confronte Otto et le prudent Leopold, c'est manifestement pour faire valoir Leopold. C'est une comparaison semblable à celle faite plus haut entre la patiente désobéissante, Irma, et son amie tenue pour plus raisonnable. Maintenant je remarque aussi l'un des rails sur lesquels la liaison de pensée se déplace dans le rêve : de l'enfant malade à l'Institut des enfants malades. – La matité en bas et à gauche me donne l'impression de correspondre à tous les détails d'un cas
118 particulier où Leopold m'a frappé par sa façon d'aller au fond des choses. De plus, j'entrevois comme une sorte d'affection métastatique, mais il pourrait s'agir aussi d'une relation à la patiente que je voudrais avoir à la place d'Irma. Cette dame imite en effet une tuberculose, pour autant que je puisse en juger.

Une partie cutanée infiltrée à l'épaule gauche. Je sais aussitôt que c'est mon propre rhumatisme à l'épaule, que je ressens régulièrement quand je suis resté éveillé jusque tard dans la nuit. L'énoncé dans le rêve a aussi ce double sens : ce que je... sens comme lui. On doit entendre : je sens dans mon propre corps. Du reste, je suis frappé par l'aspect inhabituel de cette caractérisation « partie cutanée infiltrée ». Nous sommes habitués à l' « infiltration à gauche, en arrière et en haut » ; elle se rapporterait au poumon et ainsi de nouveau à la tuberculose.

Malgré le vêtement. Ce n'est de toute façon qu'une incise. À l'institut, nous examinions naturellement les enfants dévêtus ; cela

a. À l'Institut Kassowitz de Vienne.

b. Les deux personnages principaux du roman populaire de Fritz Reuter, écrit en bas allemand, *Ut mine Stromtid*, 1862-64 (Mes années de régisseur.)

s'oppose en quelque sorte à la manière dont il faut examiner des patients adultes de sexe féminin. D'un éminent clinicien, on avait coutume de raconter qu'il n'avait jamais examiné physiquement ses patients qu'à travers les vêtements. La suite est pour moi obscure, je n'ai, à le dire franchement, aucune inclination à m'engager ici plus profondément.

Le Dr M. dit : C'est une infection, mais ça ne fait rien. Il va s'y ajouter encore de la dysenterie et le poison va s'éliminer. Cela me paraît d'abord ridicule, mais doit cependant, comme tout le reste, être soigneusement décomposé. À y regarder de plus près, cela offre pourtant une sorte de sens. Ce que j'ai trouvé chez la patiente était une diphteritis locale. J'ai le souvenir, remontant à l'époque où ma fille était malade, de la discussion sur diphteritis et diphtérie. Cette dernière est l'infection générale qui part de la diphteritis locale. Une telle infection générale, Leopold la met en évidence par la matité qui fait donc penser à des foyers métastatiques. Je crois à vrai dire que précisément dans la diphtérie de telles métastases ne se produisent pas. Elles me rappellent plutôt la pyohémie.

Cela ne fait rien est une consolation. J'estime qu'elle s'insère de la manière suivante : la dernière partie du rêve a fourni le contenu 119
selon lequel les douleurs de la patiente proviennent d'une grave affection organique. J'ai le pressentiment que par là encore je ne veux que me débarrasser de la faute. La cure psychique ne peut être rendue responsable de la persistance des souffrances diphtériques. Maintenant ce qui me gêne tout de même, c'est d'inventer à Irma une si grave souffrance dans le seul et unique but de me décharger. Cela a l'air si cruel. J'ai donc besoin d'être assuré d'une bonne fin, et il me semble que ce ne fut pas un mauvais choix de mettre la consolation précisément dans la bouche de la personne du Dr M. Mais ici je prends de la hauteur par rapport au rêve, ce qui demande à être éclairci.

Mais pourquoi cette consolation est-elle si insensée ?

Dysenterie : quelque lointaine représentation théorique selon laquelle les substances morbides peuvent être évacuées par l'intestin. Est-ce que je veux me moquer ainsi du Dr M., si fertile en explications tirées par les cheveux et en connexions pathologiques singulières ? À propos de dysenterie, quelque chose d'autre me vient encore

à l'idée. Il y a quelques mois, j'avais pris en charge un jeune homme avec de curieux ennuis de selles que d'autres confrères avaient traité comme un cas d'« anémie avec sous-alimentation ». Je reconnus qu'il s'agissait d'une hystérie, ne voulus pas essayer sur lui ma psychothérapie et l'envoyai faire un voyage en mer. Or, il y a quelques jours, je reçus d'Égypte une lettre désespérée de lui comme quoi il avait eu là-bas un nouvel accès que le médecin avait déclaré être de la dysenterie. À vrai dire, je présume que le diagnostic n'est qu'une erreur de ce confrère qui ne sait rien et qui se laisse berner par l'hystérie ; mais je ne pus tout de même pas m'épargner les reproches d'avoir mis le malade dans la situation d'attraper peut-être, en plus d'une affection intestinale hystérique, une affection organique. Dysenterie est en outre en assonance avec diphtérie, nom †††[a] qui n'est pas nommé dans le rêve.

Oui, c'est forcément qu'avec ce pronostic consolant : il s'y ajoutera encore de la dysenterie, etc., je me moque du Dr M., car je me souviens qu'une fois, il y a des années, il a raconté en riant quelque chose de tout à fait semblable au sujet d'un confrère. Il avait été appelé en consultation avec ce confrère auprès d'un grand malade et
120 il se sentit poussé à objecter à l'autre – qui semblait se bercer d'espoir – qu'il trouvait chez le patient de l'albumine dans l'urine. Le confrère ne se laissa pourtant pas démonter, mais répondit tranquillement : Ça ne fait rien, cher confrère, cet albumine[b] finira bien par s'éliminer. – Il n'est donc plus douteux pour moi que dans cette partie du rêve se trouve contenue une raillerie à l'adresse des confrères ne sachant rien de l'hystérie. Comme en confirmation, ceci me traverse maintenant l'esprit : le Dr M. sait-il donc que les manifestations pathologiques chez sa patiente, l'amie d'Irma, qui font craindre une tuberculose, reposent aussi sur l'hystérie ? A-t-il reconnu cette hystérie ou s'est-il « fait avoir » par elle ?

Mais quel peut être mon motif pour traiter si mal cet ami ? C'est très simple : le Dr M. est aussi peu d'accord avec ma « solution » concernant Irma qu'Irma elle-même. Dans ce rêve j'ai donc déjà tiré vengeance de deux personnes : d'Irma, avec ces paroles : Si tu as

a. ††† = de mauvais augure.

b. *der Eiweis*, au lieu de la forme courante : *das Eiweis* (le Dr M. attribuant à son confrère cette erreur).

encore des douleurs, c'est ta faute à toi, et du Dr M., en lui mettant dans la bouche l'énoncé d'une consolation insensée.

Nous savons immédiatement d'où provient l'infection. Ce savoir immédiat dans le rêve est remarquable. Juste avant, nous ne le savions pas encore, puisque l'infection n'a été mise en évidence que par Leopold.

L'ami Otto lui a administré, alors qu'elle ne se sentait pas bien, une injection. Otto avait effectivement raconté que pendant la courte période de sa présence dans la famille d'Irma, il fut appelé à l'hôtel voisin pour y faire une injection à quelqu'un qui brusquement ne se sentait pas bien. Les injections me rappellent de nouveau le malheureux ami qui s'est empoisonné avec de la cocaïne. Je lui avais conseillé ce remède seulement à usage interne pendant son sevrage de la morphine, mais il se fit aussitôt des injections de cocaïne.

Avec une préparation de propyl... propylène... acide propionique. Comment se fait-il donc que j'en arrive là ? Cette même soirée, après laquelle j'avais travaillé à la rédaction de cette histoire de malade et sur ce rêvé, ma femme ouvrit une bouteille de liqueur sur laquelle on pouvait lire « ananas »[1] et qui était un cadeau de notre ami Otto. Il 121
avait en effet l'habitude de faire des cadeaux en toute occasion ; espérons qu'il en sera un jour guéri par une femme[2]. De cette liqueur émanait une telle odeur de tord-boyaux que je me refusai à en goûter. Ma femme dit : Nous ferons cadeau de cette bouteille aux domestiques, et moi, encore plus prudent, je m'y opposai par cette remarque philanthropique : eux non plus n'ont pas à s'empoisonner. Or, manifestement, l'odeur de tord-boyaux (amyl...) a éveillé chez moi le souvenir de toute la série : propyl, méthyl, etc., qui fournit au rêve les préparations de propylène. J'ai procédé ici, il est vrai, à une substitution, j'ai rêvé de propyl après avoir senti de l'amyl, mais des substitutions de cette sorte sont peut-être précisément autorisées en chimie organique.

1. « Ananas » comporte d'ailleurs une assonance remarquable avec le nom de famille de ma patiente Irma. [Deux noms ont été avancés : Anna Hammerschlag-Lichtheim et Emma Eckstein.]

2. [Note ajoutée en 1909, et supprimée à partir de 1925 :] En ceci ce rêve ne s'avéra pas prophétique. En un autre sens il eut raison, car les maux d'estomac « non résolus » de ma patiente, dont je ne voulais pas être responsable, étaient les précurseurs d'une grave lithiase biliaire.

Triméthylamine. Je vois dans le rêve la formule chimique de ce corps, ce qui en tout cas témoigne d'un grand effort de ma mémoire et, de plus, la formule est en caractères gras, comme si l'on voulait faire ressortir du contexte quelque chose qui serait particulièrement important. À quoi me mène donc maintenant la triméthylamine sur laquelle mon attention est attirée de cette manière ? À une conversation avec un autre ami, qui depuis des années est au courant de tous mes travaux en germe comme moi des siens[a]. Il m'avait à l'époque communiqué certaines idées relatives à une chimie sexuelle, mentionnant entre autres qu'il croyait reconnaître dans la triméthylamine un des produits du métabolisme sexuel. Ce corps me mène donc à la sexualité, ce facteur auquel j'accorde la plus grande significativité pour la genèse des affections nerveuses que j'entends guérir. Ma patiente Irma est une toute jeune veuve ; s'il s'agit pour moi d'excuser l'insuccès de la cure chez elle, le mieux sera sans doute que j'invoque cet état de fait, que ses amis aimeraient bien modifier. Comme ce rêve est d'ailleurs remarquablement agencé ! L'autre personne que j'ai comme patiente dans le rêve à la place d'Irma est aussi une jeune veuve.

Je pressens pourquoi la formule de la triméthylamine a pris dans le rêve de telles proportions. Il y a tellement de choses importantes
122 qui se rencontrent dans ce seul mot : la triméthylamine est une allusion non seulement au facteur surpuissant de la sexualité, mais aussi à une personne dont je me plais à me rappeler qu'elle est d'accord avec moi lorsque, compte tenu des vues qui sont les miennes, je me sens abandonné. Cet ami qui joue un si grand rôle dans ma vie ne devrait-il pas continuer d'être présent dans l'ensemble des pensées du rêve ? Si ; c'est quelqu'un qui connaît particulièrement bien les effets provenant des affections du nez et de ses cavités annexes, et il a révélé à la science quelques relations tout à fait remarquables entre les cornets du nez et les organes sexuels féminins. (Les trois formations frisées dans la gorge d'Irma.) J'ai fait examiner Irma par lui pour savoir si ses douleurs d'estomac ne seraient pas d'origine nasale. Mais il souffre lui-même de suppurations nasales qui me donnent du souci, et c'est sans doute à cela que fait allusion la pyohémie que j'entrevois dans les métastases du rêve.

a. Wilhelm Fließ.

On ne fait pas de telles injections avec une telle légèreté. Ici le reproche de légèreté est lancé directement contre l'ami Otto. Je crois avoir pensé par devers moi quelque chose d'analogue l'après-midi où, par la parole et le regard, il a semblé afficher son parti pris contre moi. Cela donnait à peu près : avec quelle légèreté il se laisse influencer, avec quelle légèreté il se forme un jugement. Par ailleurs, la phrase ci-dessus m'évoque en retour l'ami défunt qui s'est si vite résolu aux injections de cocaïne. Les injections avec ce remède, comme je l'ai déjà dit, n'étaient nullement dans mes intentions. Avec le reproche que j'adresse à Otto de faire usage avec légèreté de ces substances chimiques, je remarque que je suis ramené à l'histoire de cette malheureuse Mathilde, d'où ressort le même reproche contre moi. À l'évidence, je collecte ici des exemples de ma conscience scrupuleuse, mais aussi de son contraire.

Il est vraisemblable aussi que la seringue n'était pas propre. Encore un reproche à l'encontre d'Otto, mais qui provient d'ailleurs. Hier, j'ai rencontré par hasard le fils d'une dame de quatre-vingt-deux ans à qui je dois administrer chaque jour deux injections de morphine. Elle est présentement à la campagne et j'ai appris à son sujet qu'elle souffrait d'une inflammation veineuse. J'ai immédiatement pensé qu'il
s'agissait d'un infiltrat dû à la malpropreté de la seringue. C'est ma 123
fierté de ne pas lui avoir provoqué en deux ans un seul infiltrat. J'ai en effet le souci constant de savoir si la seringue est vraiment propre. C'est que justement je suis consciencieux. De l'inflammation veineuse je reviens à ma femme qui lors d'une grossesse a souffert de stases veineuses, et maintenant émergent dans mon souvenir trois situations analogues, avec ma femme, avec Irma et la défunte Mathilde, situations dont l'identité m'a manifestement donné le droit de mettre dans le rêve les trois personnes les unes à la place des autres.

*

J'ai maintenant achevé l'interprétation du rêve[1]. Pendant ce travail, j'avais du mal à me défendre contre toutes les idées incidentes que la comparaison entre le contenu du rêve et les pensées du rêve

1. [Note ajoutée en 1909 :] Même si, on le comprendra, je n'ai pas communiqué tout ce qui m'est venu à l'idée pour le travail d'interprétation.

cachées derrière ne pouvait manquer de susciter. Entre-temps aussi le « sens » du rêve m'est apparu. J'ai noté une intention qui est réalisée par le rêve et qui a forcément été le motif du rêver. Le rêve accomplit quelques souhaits qui ont été éveillés en moi par les événements de la dernière soirée (la nouvelle venant d'Otto, la rédaction de l'histoire de maladie). Le résultat du rêve est en effet que je ne suis pas responsable de la souffrance encore présente d'Irma et que c'est Otto qui en est responsable. Or Otto m'a irrité par sa remarque sur la guérison imparfaite d'Irma ; le rêve me venge de lui en retournant le reproche sur lui-même. Le rêve m'acquitte de la responsabilité de l'état de santé d'Irma en ramenant celui-ci à d'autres facteurs (aussitôt toute une série de raisons). Le rêve présente un certain état des choses tel que j'aimerais le souhaiter ; son contenu est donc un accomplissement de souhait, son motif un souhait.

124 Tout cela saute aux yeux. Mais bien d'autres détails du rêve me deviennent compréhensibles si l'on adopte le point de vue de l'accomplissement de souhait. Non seulement je me venge d'Otto pour avoir pris parti précipitamment contre moi, en lui imputant un acte médical précipité (l'injection), mais je tire aussi vengeance de lui pour la mauvaise liqueur qui sent le tord-boyaux, et je trouve dans le rêve une expression qui réunit les deux reproches : l'injection avec une préparation de propylène. Je ne suis pas encore satisfait, mais je poursuis ma vengeance en lui opposant son concurrent plus fiable. Je semble dire par là : celui-là m'est plus cher que toi. Mais Otto n'est pas le seul à devoir sentir le poids de ma colère. Je me venge aussi de ma patiente désobéissante en l'échangeant contre une patiente plus raisonnable et plus docile. Je ne vais pas non plus laisser tout bonnement le Dr M. me contredire, mais je lui fais nettement connaître par une allusion quelle est mon opinion : il affronte cette affaire en personne qui ne sait rien (« il va s'y ajouter de la dysenterie, etc. »). Et même, me semble-t-il, j'en appelle, sans tenir compte de lui, à quelqu'un d'autre qui en sait plus (mon ami qui m'a parlé de la triméthylamine), tout comme je me suis détourné d'Irma vers son amie, d'Otto vers Leopold. Éloignez de moi ces personnes, remplacez-les-moi par trois autres de mon choix, et je serai débarrassé des reproches que je prétends n'avoir pas mérités ! Le

caractère infondé de ces reproches m'est lui-même confirmé dans le rêve de la manière la plus ample. Les douleurs d'Irma ne sont pas à mettre à ma charge, car elle en est elle-même responsable en refusant d'accepter ma solution. Les douleurs d'Irma ne me concernent en rien, car elles sont de nature organique, absolument impossibles à guérir par une cure psychique. Les souffrances d'Irma s'expliquent de manière satisfaisante par son veuvage (triméthylamine !), auquel je ne peux rien changer en effet. La souffrance d'Irma a été provoquée par une injection imprudente de la part d'Otto avec une substance inappropriée, injection que je n'aurais, moi, jamais faite. La souffrance d'Irma provient d'une injection avec une seringue malpropre comme l'inflammation veineuse de ma vieille dame, tandis que moi, lors de mes injections, je n'ai jamais d'incident. Je remarque certes que ces explications de la souffrance d'Irma, qui se rejoignent pour me décharger, ne s'accordent pas entre elles, et 125
même s'excluent les unes les autres. Tout le plaidoyer – ce rêve n'est rien d'autre – rappelle vivement la défense de l'homme qui était accusé par son voisin de lui avoir rendu un chaudron en mauvais état. Premièrement, il l'avait rapporté intact, deuxièmement, le chaudron était déjà troué lorsqu'il l'a emprunté, troisièmement il n'a jamais emprunté de chaudron à son voisin. Mais c'est tant mieux : si une seule de ces trois manières de se défendre est reconnue comme recevable, l'homme doit être acquitté.

Dans le rêve entrent encore en jeu d'autres thèmes dont la relation à ma manière de me décharger de la maladie d'Irma n'est pas aussi transparente : la maladie de ma fille et celle d'une patiente du même nom, la nocivité de la cocaïne, l'affection de mon patient voyageant en Égypte, les soucis concernant la santé de ma femme, de mon frère, du Dr M., mes propres maux corporels, les soucis concernant l'ami absent qui souffre de suppurations nasales. Cependant, si je considère le tout, cela s'agence en une seule sphère de pensées, comme avec l'étiquette : soucis concernant la santé – la mienne propre et celle des autres –, conscience scrupuleuse du médecin. Je me souviens d'une vague sensation pénible lorsque Otto m'apporta la nouvelle de l'état de santé d'Irma. En partant de la sphère de pensées jouant un rôle dans le rêve, j'aimerais faire après coup une place à l'expression de cette sensation fugitive. C'est

comme s'il m'avait dit : tu ne prends pas tes devoirs médicaux suffisamment au sérieux, tu n'es pas consciencieux, tu ne tiens pas ce que tu promets. Là-dessus, cette sphère de pensées se serait mise à ma disposition afin que je puisse prouver à quel point je suis consciencieux, combien la santé de mes proches, de mes amis et de mes patients me tient à cœur. Il est remarquable que parmi ce matériel de pensées se trouvent aussi des souvenirs pénibles qui parlent plutôt pour l'inculpation prononcée contre mon ami Otto que pour ma propre disculpation. Le matériel est pour ainsi dire impartial, mais on ne peut méconnaître la corrélation entre ce matériau plus large sur lequel le rêve repose et le thème plus étroit du rêve, dont pro-
126 cède le souhait de ne pas être coupable de la maladie d'Irma.

Je ne prétends pas affirmer que j'ai complètement mis à découvert le sens de ce rêve, que son interprétation est sans lacunes.

Je pourrais encore m'attarder longtemps sur lui, tirer de lui de nouveaux éclaircissements et discuter de nouvelles énigmes qu'il commande de soulever. Je connais moi-même les points à partir desquels de nouvelles corrélations de pensées doivent être suivies ; mais des considérations comme celles qui entrent en ligne de compte pour chacun de mes propres rêves m'écartent du travail d'interprétation. Que celui qui est prompt à blâmer une telle réserve tente seulement lui-même d'être plus sincère que moi. Je me contente pour le moment de cette seule connaissance nouvellement acquise : si l'on suit la méthode de l'interprétation du rêve indiquée ici, on trouve que le rêve a effectivement un sens et qu'il n'est nullement l'expression d'une activité cérébrale en miettes, comme le prétendent les auteurs. Une fois achevé le travail d'interprétation, le rêve s'avère être un accomplissement de souhait.[a]

a. Dans une lettre à Fließ du 12 juin 1900, Freud, évoquant un séjour ultérieur à Bellevue, dans la maison où il eut ce rêve, écrit : « Crois-tu vraiment qu'il y aura un jour sur cette maison une plaque de marbre où on pourra lire ? :

"Ici se dévoila le 24 juillet 1895
au Dr Sigmund Freud
le mystère du rêve."

Les chances en sont jusqu'à présent bien minces. »

III

LE RÊVE EST UN ACCOMPLISSEMENT DE SOUHAIT

Lorsqu'on a parcouru un étroit chemin creux et qu'on est arrivé 127
soudain sur une hauteur d'où les chemins se séparent et d'où se dégage, en diverses directions, la plus riche des perspectives, on peut bien s'attarder un moment et se demander de quel côté on doit d'abord se tourner. Il en va de même pour nous, une fois que nous avons surmonté cette première interprétation de rêve. Nous nous trouvons dans la clarté d'une connaissance soudaine. Le rêve n'est pas comparable aux sons irréguliers rendus par un instrument de musique qui, au lieu d'être touché par la main d'un artiste, est atteint par l'impact d'une force extérieure[a] ; il n'est pas dénué de sens ni absurde, il ne présuppose pas qu'une partie de notre trésor de représentations dort tandis qu'une autre commence à s'éveiller. Il est un phénomène psychique à part entière et pour tout dire un accomplissement de souhait ; il doit être inséré dans l'ensemble cohérent des actions animiques de l'état de veille qui nous sont compréhensibles ; une activité hautement compliquée de l'esprit l'a édifié. Mais une profusion de questions nous assaille au moment même où nous allons nous réjouir de cette connaissance. Si le rêve, selon l'indication de l'interprétation du rêve, présente un souhait accompli, d'où provient la forme frappante et déconcertante dans laquelle cet accomplissement de souhait est exprimé ? Quelle modification s'est-elle produite dans les pensées de rêve, jusqu'à ce qu'ait pris forme à partir d'elles le rêve manifeste, tel que nous nous le remémorons au réveil ? Par quelle voie cette modification s'est-elle produite ? D'où le 128
matériel qui a été élaboré pour donner le rêve est-il issu ? D'où proviennent quelques-unes des particularités que nous avons pu remarquer dans les pensées de rêve, comme par ex. qu'elles puissent se

a. Cf. *supra*, p. 110.

contredire ? (Analogie avec le chaudron, cf. p. 155.) Le rêve peut-il nous apprendre quelque chose de nouveau sur nos processus psychiques internes, son contenu peut-il corriger des opinions auxquelles nous avons cru durant la journée ? Je propose de laisser de côté pour le moment toutes ces questions et de continuer à suivre une seule et unique voie. Nous avons appris que le rêve présente un souhait comme accompli. Notre tout premier intérêt doit être de savoir si c'est là un caractère général du rêve ou seulement le contenu fortuit du rêve (« l'injection faite à Irma ») par lequel notre analyse a commencé, car même si nous nous faisons à l'idée que chaque rêve a un sens et une valeur psychique, nous devons encore laisser ouverte la possibilité que ce sens ne soit pas le même dans chaque rêve. Notre premier rêve était un accomplissement de souhait ; un autre apparaît peut-être comme une appréhension accomplie ; un troisième peut avoir pour contenu une réflexion, un quatrième reproduire simplement un souvenir. Y a-t-il donc encore d'autres rêves de souhait ou n'y a-t-il peut-être rien d'autre que des rêves de souhait ?

Il est facile de montrer que les rêves permettent fréquemment de reconnaître sous une forme non voilée le caractère d'accomplissement de souhait, si bien qu'on peut s'étonner de la raison pour laquelle la langue des rêves n'a pas été comprise depuis longtemps. Il y a, par ex., un rêve que je peux produire en moi à volonté, pour ainsi dire expérimentalement. Quand le soir je prends des anchois, des olives ou d'autres mets fortement salés, j'éprouve durant la nuit une soif qui me réveille. Mais le réveil est précédé d'un rêve qui a chaque fois le même contenu, à savoir que je bois. J'avale de l'eau à longs traits, elle a un goût délicieux, comme seule peut l'avoir une boisson fraîche quand on meurt de soif, et puis je me réveille et il me faut boire pour de bon. Ce qui occasionne ce rêve simple, c'est la soif que je ressens en effet au réveil. De cette sensation provient le
129 souhait de boire, et ce souhait, le rêve me le montre accompli. En cela il sert une fonction que je devine bientôt. Je suis un bon dormeur, non habitué à être réveillé par un besoin. Si je réussis à apaiser ma soif en rêvant que je bois, je n'ai pas besoin de me réveiller pour la satisfaire. C'est donc un rêve de commodité. Le rêver se met à la place de l'agir, comme d'ailleurs aussi dans la vie. Malheureusement, le besoin d'eau pour éteindre la soif ne saurait être satisfait

par un rêve comme l'est ma soif de vengeance contre l'ami Otto et le Dr M.[a], mais la volonté positive est la même. Le même rêve s'est récemment modifié dans une certaine mesure. La soif me vint alors avant même que je m'endorme et je vidai le verre d'eau qui se trouvait sur la table de chevet près de mon lit. Quelques heures plus tard, je fus pris dans la nuit d'un nouvel accès de soif avec les incommodités qu'il entraînait. Pour me procurer de l'eau, j'aurais dû me lever et aller chercher le verre qui se trouvait sur la table de nuit de ma femme. Je rêvai donc de façon appropriée que ma femme me donnait à boire dans un vase ; ce vase était une urne cinéraire étrusque que j'avais rapportée d'un voyage en Italie et dont j'avais fait cadeau depuis. Mais en elle l'eau avait un goût si salé (dû sans aucun doute à la cendre) que je dus me réveiller. On remarquera comment le rêve s'entend à aménager les choses commodément ; comme sa seule intention est l'accomplissement de souhait, il peut être parfaitement égoïste. L'amour de la commodité n'est effectivement pas compatible avec des égards pour les autres. L'immixtion de l'urne cinéraire est vraisemblablement à son tour un accomplissement de souhait ; je regrette de ne plus posséder ce vase, tout comme d'ailleurs de ne pas pouvoir atteindre le verre d'eau du côté de ma femme. L'urne cinéraire s'adapte aussi à la sensation de goût salé maintenant devenue plus forte, dont je sais qu'elle va me contraindre à me réveiller[1].

De tels rêves de commodité étaient très fréquents chez moi dans 130
mes jeunes années. Habitué que j'étais de tout temps à travailler tard

1. Le caractère factuel des rêves de soif était également connu de Weygandt[b], qui déclare à ce sujet, p. 41 : « Justement c'est la sensation de soif qui, de toutes, est appréhendée le plus précisément ; elle produit toujours une représentation de l'extinction de la soif. La manière dont le rêve se représente l'extinction de la soif est variée et se spécialise selon un souvenir tout proche. C'est ici aussi un phénomène général que tout de suite après la représentation de l'extinction de la soif survienne une déception due au peu d'effet des rafraîchissements présumés. » Mais il omet de voir la validité générale de la réaction du rêve au stimulus. – Si d'autres personnes qui durant la nuit sont prises de soif se réveillent sans rêver préalablement, cela ne constitue pas une objection contre ce que j'ai expérimenté, mais caractérise ces autres personnes comme de plus mauvais dormeurs. [Ajout de 1914 :] Cf. à ce propos Isaïe, 29, 8 : « ... car comme un affamé rêve qu'il mange mais lorsqu'il se réveille, son âme est encore vide ; et comme un assoiffé rêve qu'il boit, mais lorsqu'il se réveille, il est épuisé et assoiffé... »

a. Cf. *supra*, p. 154.
b. Cf. *supra*, p. 33, n. a.

dans la nuit, c'était toujours pour moi une difficulté de me réveiller de bonne heure. J'avais alors coutume de rêver que je suis hors de mon lit, debout devant la table de toilette. Après un moment, je ne pouvais rester fermé à l'idée que je ne m'étais pas encore levé, mais entre-temps j'avais cependant dormi un moment. Ce même rêve d'indolence, sous une forme particulièrement spirituelle, je le connais d'un jeune confrère qui semble partager mon penchant au sommeil. La logeuse chez qui il vivait à proximité de l'hôpital avait pour consigne stricte de le réveiller à temps tous les matins, mais elle avait aussi toutes les peines du monde lorsqu'elle voulait exécuter la consigne. Un matin, le sommeil était particulièrement doux. La femme appela dans la chambre : M. Pepi, levez-vous, faut aller à l'hôpital. Là-dessus, le dormeur rêva d'une chambre à l'hôpital, d'un lit dans lequel il était couché et d'une pancarte au-dessus de sa tête sur laquelle on pouvait lire : Pepi H..., *cand. med.*[a], vingt-deux ans. Il se dit en rêvant : Mais si je suis déjà à l'hôpital, je n'ai plus besoin d'y aller, il se retourna et continua à dormir. Il s'était ainsi avoué, sans rien dissimuler, le motif de son rêver.

Voici un autre rêve dont le stimulus a également agi pendant le sommeil lui-même. Une de mes patientes, obligée de subir une opération de la mâchoire qui s'était mal passée devait, selon le souhait des médecins, porter jour et nuit un appareil réfrigérant sur sa joue malade. Mais elle avait l'habitude de l'envoyer promener dès qu'elle
131 était endormie. Un jour, on me pria de lui faire des reproches à ce sujet ; elle avait de nouveau jeté l'appareil par terre. La malade se justifia : « Cette fois, je n'y suis vraiment pour rien ; c'était la conséquence d'un rêve que j'ai eu pendant la nuit. J'étais en rêve dans une loge à l'Opéra et je m'intéressais vivement à la représentation. Mais à la maison de santé se trouvait M. Karl Meyer, que des douleurs à la mâchoire faisaient terriblement gémir. Je me suis dit : puisque je n'ai pas de douleurs, je n'ai pas besoin non plus de l'appareil, aussi l'ai-je jeté. » Ce rêve de la pauvre femme souffrante apparaît comme la présentation figurée d'une locution qui vous vient aux lèvres dans les situations désagréables : Que je sache, il y a vrai-

a. *Candidatus medicinae.* Après un nombre déterminé de semestres, le *stud. med. (studiosus medicinae)* devient *cand. med. (canditatus medicinae)* et est autorisé à passer les examens de fin d'études.

ment des plaisirs meilleurs. Le rêve montre ces plaisirs meilleurs. M. Karl Meyer, à qui la rêveuse imputait ses douleurs, était de toutes ses connaissances le jeune homme le plus indifférent dont elle pût se souvenir.

Il n'est pas plus difficile de mettre à découvert l'accomplissement de souhait dans quelques autres rêves que j'ai recueillis auprès de personnes bien portantes. Un ami qui connaît ma théorie du rêve et l'a communiquée à sa femme me dit un jour : « Il faut que je te raconte que ma femme a rêvé hier qu'elle avait eu ses règles. Tu sauras bien ce que cela signifie. » Assurément, je le sais ; si la jeune femme a rêvé qu'elle a ses règles, c'est que les règles ne sont pas venues. Je peux m'imaginer qu'elle aurait encore volontiers savouré quelque temps sa liberté, avant que ne commencent les misères de la maternité. C'était une façon habile de faire part de sa première grossesse. Un autre ami écrit que sa femme a récemment rêvé de taches de lait, qu'elle aurait remarquées sur le devant de sa propre chemise. Cela aussi est un faire-part de grossesse, mais il ne s'agit plus d'une première fois ; la jeune mère souhaite avoir pour son deuxième enfant plus de nourriture qu'elle n'en a eue en son temps pour le premier.

Une jeune femme qui pendant des semaines avait été coupée de tout commerce avec le monde, alors qu'elle prenait soin de son enfant atteint d'une maladie infectieuse, rêve, après la fin heureuse de la maladie, d'une société où se trouvent A. Daudet[a], Bourget[b], M. Prévost[c] et d'autres, qui sont tous très aimables envers elle et savent parfaitement l'amuser. Les auteurs en question portent aussi 132
dans le rêve les traits que leur donnent leurs portraits. M. Prévost, dont elle ne connaît pas de portrait, ressemble... à l'homme du service de désinfection qui, le jour précédent, avait nettoyé les chambres de malades et qui avait été le premier visiteur à y mettre le pied depuis longtemps. On pense pouvoir traduire le rêve sans lacunes : Maintenant, il serait enfin temps de faire quelque chose de plus amusant que les éternels soins aux malades.

Peut-être ce choix suffira-t-il à démontrer que très fréquemment et dans les conditions les plus variées on trouve des rêves qui ne peu-

a. Alphonse Daudet (1840-1897).
b. Paul Bourget (1852-1935).
c. Marcel Prévost (1862-1941).

vent être compris que comme des accomplissements de souhait et qui exposent leur contenu sous une forme non voilée. Ce sont là le plus souvent des rêves brefs et simples, qui tranchent agréablement sur les compositions de rêves confuses et riches à l'excès qui ont essentiellement attiré l'attention des auteurs. Mais il vaut la peine de s'attarder encore sur ces rêves simples. On peut bien s'attendre à trouver les formes les plus simples de rêves chez les enfants, eux dont les opérations psychiques sont certainement moins compliquées que celles des adultes. La psychologie des enfants, selon moi, est appelée à rendre à la psychologie des adultes les mêmes services que l'investigation de l'organisation ou du développement des animaux inférieurs à l'exploration de la structure des classes d'animaux supérieures. Jusqu'ici peu de pas ont été délibérément faits pour utiliser à cette fin la psychologie des enfants.

Les rêves des petits enfants sont fréquemment[a] de simples accomplissements de souhait et en ce cas[b], par opposition avec les rêves d'adultes, ils ne sont nullement intéressants. Ils n'offrent pas d'énigmes à résoudre, mais ils sont naturellement inestimables pour prouver que le rêve, en son essence la plus intime, signifie un accomplissement de souhait. Dans le matériel qui me vient de mes propres enfants, j'ai pu collecter quelques exemples de rêves de ce genre.

À une excursion qui, durant l'été 1896, me mena d'Aussee[c] au beau village de Hallstatt, je dois deux rêves, l'un de ma fille, alors âgée de huit ans et demi, l'autre d'un garçon de cinq ans et trois mois. À titre de rapport préliminaire, j'indiquerai que nous habitions cet
133 été-là sur une colline près d'Aussee, d'où nous jouissions par beau temps d'une vue magnifique sur le Dachstein[d]. On pouvait fort bien reconnaître avec la longue-vue le refuge Simony. Les petits s'efforcèrent à plusieurs reprises de le voir à la longue-vue ; je ne sais avec quel succès. Avant l'excursion j'avais raconté aux enfants que Hallstatt se trouvait au pied du Dachstein. Ils se promettaient beaucoup de cette journée. Au départ de Hallstatt nous allâmes dans la vallée de l'Eschern, qui ravissait beaucoup les enfants par ses perspec-

a. Mot ajouté en 1911.
b. Avant 1911 : de ce fait.
c. Cf. *infra*, p. 232.
d. Un des sommets du Salzkammergut.

tives changeantes. Un seul, le garçon de cinq ans, devenait peu à peu d'humeur chagrine. Chaque fois qu'une nouvelle montagne était en vue, il demandait : Est-ce que c'est le Dachstein ? Sur quoi il me fallait répondre : Non, ce n'est qu'un contrefort. Après que cette question se fut répétée plusieurs fois, il s'enferma dans le silence ; il ne voulut même pas monter avec nous les marches menant à la cascade. Je le tins pour fatigué. Mais le lendemain matin, il vint tout content vers moi et raconta : Cette nuit, j'ai rêvé que nous étions au refuge Simony. Je le compris alors ; lorsque je parlais du Dachstein, il s'était attendu à escalader la montagne lors de l'excursion à Hallstatt et à avoir sous les yeux le refuge dont il était tellement question autour de la longue-vue. Lorsqu'il s'aperçut ensuite qu'on lui demandait de se mettre sous la dent des contreforts et une cascade, il se sentit trompé et devint de mauvaise humeur. Le rêve l'en dédommagea. Je tentai d'apprendre des détails du rêve ; ils étaient assez maigres. « On monte des marches pendant 6 heures », comme il l'avait entendu dire.

Chez la petite fille de huit ans et demi, elle aussi, s'étaient éveillés au cours de cette excursion des souhaits que le rêve avait à satisfaire. Nous avions emmené avec nous à Hallstatt le garçon de nos voisins, âgé de douze ans, un chevalier-servant accompli qui, me semblait-il, jouissait déjà de toutes les sympathies de la petite dame. Or elle raconta le lendemain matin le rêve suivant : Pense donc, j'ai rêvé qu'Émile est l'un des nôtres, qu'il vous dit papa et maman et qu'il dort dans la grande chambre avec nous comme nos garçons. Puis maman entre dans la chambre et jette sous nos lits une poignée de grandes barres de chocolat enveloppées dans un papier bleu et vert.
Ses frères – qui ne possèdent donc pas par transmission héréditaire 134
le don d'interpréter les rêves – déclarèrent, tout à fait comme nos auteurs : Ce rêve est un non-sens. La fillette prit la défense d'une partie du rêve au moins, et il est précieux pour la théorie des névroses de savoir laquelle : qu'Émile soit tout à fait des nôtres, c'est un non-sens, mais ce qui concerne les barres de chocolat n'en est pas un. Pour moi, ce qui était obscur, c'était précisément la dernière chose. La maman m'en fournit l'explication. Sur le chemin de la gare à la maison, les enfants avaient fait halte devant le distributeur automatique et avaient souhaité justement avoir ces barres de chocolat enveloppées dans un papier métallisé brillant dont ils savaient

d'expérience que le distributeur les vendait. La maman avait estimé à juste titre que cette journée avait apporté suffisamment d'accomplissements de souhait, laissant ce dernier souhait de côté pour le rêve. Cette petite scène m'avait échappé. Je compris sans mal la partie du rêve proscrite par ma fille. J'avais entendu moi-même le gentil visiteur inviter en route les enfants à attendre l'arrivée du papa et de la maman. De cette appartenance temporaire le rêve de la petite fille fit une adoption permanente. Sa tendresse ne connaissait pas encore d'autres formes d'union que celles mentionnées dans le rêve, qui s'inspirent de ses frères. Pourquoi les barres de chocolat furent-elles jetées sous les lits, c'est ce qu'on ne put naturellement élucider sans interroger l'enfant.

J'ai eu connaissance par un ami d'un rêve tout à fait analogue à celui de mon garçon. Il concernait une petite fille de huit ans. Le père avait entrepris avec plusieurs enfants une promenade à Dornbach[a], dans l'intention de visiter le refuge Rohrer, mais il fit demi-tour car il se faisait bien tard et il promit aux enfants de les dédommager une autre fois. Sur le chemin du retour, ils passèrent à côté du panneau indiquant le chemin du Hameau[b]. Les enfants réclamèrent alors qu'on les conduise aussi au Hameau, mais, pour la même raison, ils durent, à titre de consolation, se laisser une fois encore renvoyer à un autre jour. Le matin suivant, la petite fille de huit ans vint à la rencontre de son père, toute satisfaite : Papa, j'ai rêvé aujourd'hui que tu étais avec nous près du refuge Rohrer et au
135 Hameau. Son impatience avait donc anticipé l'accomplissement de la promesse faite par le papa.

Tout aussi sincère est un autre rêve que la beauté du paysage d'Aussee avait suscité chez ma petite fille, âgée à l'époque de trois ans et trois mois. La petite avait pour la première fois traversé le lac, et le temps du tour sur le lac avait passé trop vite pour elle. À l'embarcadère, elle ne voulut pas quitter le bateau et pleura amèrement. Le matin suivant, elle raconta : Cette nuit, j'ai fait un tour sur le lac. Espérons que la durée de ce tour fait en rêve l'a mieux satisfaite.

a. Hauteur boisée à l'ouest de Vienne.
b. Lieu dit aussi Hollaender Doerfel, à une heure de tramway de Dornbach.

L'aîné de mes garçons, actuellement âgé de huit ans, rêve déjà la réalisation de ses fantaisies. Il a fait avec Achille un tour en char et Diomède en était le conducteur. Il s'était naturellement enthousiasmé le jour précédent pour les légendes de la Grèce qui avaient été offertes à sa sœur aînée.

Si l'on m'accorde que le fait que les enfants parlent dans leur sommeil appartient également à la sphère du rêver, je peux communiquer dans ce qui suit l'un des rêves les plus récents de ma collection. Ma fille cadette, âgée à l'époque de dix-neuf mois, avait vomi un matin et pour cette raison avait été maintenue à jeun toute la journée. Dans la nuit qui suivit ce jour de diète, on l'entendit crier, toute excitée, dans son sommeil : *Anna F. eud, f(r)aises, fraises sauvages, (d)essert aux œufs, bouillie.* Elle employait à l'époque son nom pour exprimer sa prise de possession ; le menu comprenait sans doute tout ce qui devait lui apparaître comme un repas désirable ; le fait que les fraises y apparaissaient en deux variétés était une manifestation contre la police sanitaire de la maison et avait sa raison dans cette circonstance accessoire, bien remarquée par elle, que la bonne d'enfants avait mis son indisposition sur le compte d'une trop abondante consommation de fraises ; elle prit donc dans le rêve sa revanche sur cet avis d'expert gênant pour elle[1] !

Si nous proclamons l'enfance heureuse parce qu'elle ne connaît 136
pas encore le désir sexuel, nous n'allons pas méconnaître quelle riche source de déception, de renonciation et par là d'incitation au rêve l'autre grande pulsion de vie peut devenir pour elle[2]. En voici un second exemple. Mon neveu, âgé de vingt-deux mois, a été chargé de me congratuler pour mon anniversaire et de me remettre un petit

1. La même fonction que chez la plus jeune des petites filles, le rêve la remplit peu après chez la grand-mère, dont l'âge ajouté à celui de l'enfant fait à peu près 70 ans. Après avoir été contrainte à la diète pendant une journée à cause des manifestations de son rein flottant, elle rêve alors, en se reportant manifestement au temps heureux où elle était une jeune fille en fleur, qu'elle a été invitée « dehors » pour les deux repas principaux, et qu'elle se voit chaque fois présenter les mets les plus exquis.

2. [Note ajoutée en 1911 :] L'étude plus approfondie de la vie d'âme des enfants nous enseigne, il est vrai, que des forces de pulsion sexuelles dans leur configuration infantile jouent un rôle suffisamment grand, qui n'est que trop longtemps passé inaperçu, dans l'activité psychique de l'enfant, et nous fait douter dans une certaine mesure du bonheur de l'enfance tel que les adultes le construisent ultérieurement. (Cf., de l'auteur, « Trois traités sur la théorie sexuelle » [*Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, *GW*, V ; *OCF.P*, VI], 1905.)

panier plein de cerises qui, à cette époque de l'année, font encore partie des primeurs. Cela semble vivement l'affecter, car il répète sans discontinuer : Il y a des cerises là d'dans ; on ne peut obtenir de lui qu'il lâche le petit panier. Mais il sait se dédommager. Il avait l'habitude jusque-là de raconter chaque matin à sa mère qu'il avait rêvé du « soldat blanc », un officier de la garde en manteau qu'il avait admiré autrefois dans la rue. Le jour suivant le sacrifice fait pour l'anniversaire, il se réveille tout joyeux, avec cette déclaration qui ne peut être issue que d'un rêve : He(r)rmann mangé toutes les cerises[1] !

1. [Note ajoutée en 1911 :] Il ne faut pas omettre de mentionner qu'interviennent habituellement très tôt chez les petits enfants des rêves plus compliqués et moins transparents et que par ailleurs des rêves d'un caractère infantile aussi simple se produisent fréquemment, dans certaines circonstances, chez des adultes aussi. À quel point des rêves d'enfants âgés de quatre à cinq ans peuvent être déjà riches d'un contenu insoupçonné, c'est ce que montrent les exemples cités dans mon « Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans »[a] (Jahrbuch de Bleuler-Freud, I, 1909), et dans « Des conflits de l'âme enfantine » de Jung (*ibid.*, II, 1910). [Ajout de 1914 :] Voir encore des rêves d'enfants interprétés analytiquement chez v. Hug-Hellmuth[b], Putnam[c], Raalte[d], Spielrein[e], Tausk[f] ; d'autres chez Bianchieri[g], Busemann[h], Doglia[i] et particulièrement chez Wiggam[j], qui souligne leur tendance à l'accomplissement de souhait. D'autre part, les rêves de type infantile semblent intervenir de nouveau assez souvent chez les adultes lorsqu'ils sont placés dans des conditions de vie inhabituelles. Otto Nordenskjöld[k], dans son livre « Antarctic », rapporte ce qui suit au sujet de l'équipage hivernant avec lui (t. I, p. 336) : « Nos rêves étaient très caractéristiques de l'orientation prise par nos

a. « Analyse der Phobie eines fünfjährigen Knaben », *GW*, VII ; *OCF.P*, IX.

b. Hermine von Hug-Hellmuth, « Analyse eines Traumes eines 5 ½ jährigen Knaben » (Analyse d'un rêve d'un garçon de 5 ans ½), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 122-127, et « Kinderträume » (Rêves d'enfants), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 470-475.

c. James J. Putnam, « Ein charakteristischer Kindertraum » (Un rêve d'enfant caractéristique), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 328-329.

d. F. van Raalte, « Kinderdroomen » (Rêves d'enfants), *Het Kind*, janvier 1912.

e. Sabina Spielrein, « Traum von "Pater Freudenreich" » (Le rêve du « Père Freudenreich »), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 484-486.

f. Viktor Tausk, « Zur Psychologie der Kindersexualität » (Sur la psychologie de la sexualité des enfants), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 444-458.

g. F. Bianchieri, « I sogni dei bambini di cinque anni » (Les rêves des enfants de cinq ans), *Riv. psicol.*, 1912, *8*, p. 325.

h. A. Busemann, « Traumleben der Schulkinder » (Vie de rêve des écoliers), *Z. päd. Psychol.*, 1909, *10*, p. 294, et « Psychologie der kindlichen Traumerlebnisse » (Psychologie des expériences de rêve enfantines), *Z. päd. Psychol.*, 1910, *11*, p. 320.

i. S. Doglia et F. Bianchieri, « I sogni dei bambini di tre anni » (Les rêves des enfants de trois ans), *Contrib. psicol.*, 1910-11, *1*, p. 9.

j. A. Wiggam, « A Contribution to the Data of Dream Psychology » (Contribution aux données de la psychologie du rêve), *Ped. Sem. J. Genet. Psychol.*, 1909, *16*, p. 240-251.

k. *Antarctic. Zwei Jahre in Schnee und Eis am Südpol* (L'Antarctique. Deux ans dans la neige et la glace au Pôle Sud), Berlin, D. Reimer, 1904.

De quoi rêvent les animaux, je ne le sais pas. Un proverbe dont 137
je dois la mention à l'un de mes auditeurs affirme le savoir, car il pose la question : De quoi rêve l'oie ? et y répond : De Kukuruz[a] (maïs)[1]. Toute la théorie selon laquelle le rêve est un accomplissement de souhait est contenue dans ces deux phrases[2].

pensées les plus intimes, eux qui n'avaient jamais eu plus de vivacité ni été plus nombreux qu'à ce moment-là. Même ceux de nos camarades qui d'habitude ne rêvaient qu'exceptionnellement avaient maintenant le matin, lorsque nous échangions nos dernières expériences provenant de ce monde de la fantaisie, de longues histoires à raconter. Tous ces rêves traitaient de ce monde du dehors à présent si loin de nous, mais souvent aussi ils étaient adaptés à nos conditions actuelles. Un rêve particulièrement caractéristique consistait en ceci que l'un de nos camarades se croyait retransporté sur les bancs de l'école où il avait pour tâche de dépouiller de leur peau de tout petits phoques en miniature qui étaient spécialement fabriqués à des fins d'enseignement. Le manger et le boire étaient du reste les centres autour desquels nos rêves tournaient le plus souvent. L'un de nous, qui excellait pendant la nuit à se rendre à de grands banquets, avait l'âme en joie quand il pouvait raconter au matin "qu'il avait fait un dîner composé de trois services" ; un autre rêvait de tabac, de montagnes entières de tabac, d'autres encore du bateau qui arrivait du large, toutes voiles dehors. Un autre rêve encore mérite d'être mentionné : le facteur arrive avec le courrier et explique longuement la raison pour laquelle ce courrier s'est fait attendre si longtemps : il s'est, dit-il, trompé d'adresse en le distribuant et ce n'est qu'après bien des efforts qu'il a réussi à le récupérer. Évidemment, on s'occupait dans le sommeil de choses encore plus impossibles, mais le manque de fantaisie qui caractérisait presque tous les rêves que je rêvais moi-même ou que j'entendais raconter était tout à fait frappant. Il serait certainement d'un grand intérêt psychologique que tous ces rêves soient consignés. Mais on pourra facilement comprendre combien nous aspirions au sommeil, étant donné qu'il pouvait nous offrir tout ce que chacun de nous désirait le plus ardemment. » [Ajout de 1914 :] Je cite encore d'après Du Prel : « Mungo Park, dans un état proche de l'inanition au cours d'un voyage en Afrique, rêvait sans arrêt des vallées et des plaines gorgées d'eau de son pays natal. De même, Trenck, torturé par la faim dans la forteresse de Magdeburg, se voyait entouré de repas plantureux, et George Back, participant à la première expédition de Franklin, rêvait constamment et uniformément de repas copieux, alors qu'il était près de mourir de faim par suite de terribles privations. »[b]

1. [Note ajoutée en 1911 :] Un proverbe hongrois, cité par Ferenczi[c], affirme plus complètement que « le porc rêve de glands, l'oie de maïs ». [Ajout de 1914 :] Un proverbe juif dit : « De quoi rêve la poule ? — De millet » (Recueil de locutions et proverbes juifs, édité par Bernstein, 2e éd., p. 116 [Ignacy Bernstein et Binjamin Wolf Segel, *Jüdische Sprichwörter und Redensarten*, Warschau, Kauffmann, 1908]).

2. [Note ajoutée en 1914 :] Loin de moi l'idée d'affirmer que jamais encore avant moi un auteur n'a pensé à faire dériver un rêve d'un souhait. (Cf. les premières phrases du chapitre suivant.) Celui qui attache de la valeur à de telles indications pourrait invoquer dans l'Antiquité déjà le médecin Hérophile qui vivait sous le règne du premier Ptolémée et qui, d'après Büchsenschütz (p. 33), différenciait trois sortes de rêves : des rêves envoyés par les dieux, des rêves naturels, qui apparaissent quand l'âme se crée

a. Mot d'origine slave.

b. Cet ajout est repris dans les *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, *OCF.P*, XIV, p. 134-135.

c. Cf. *supra*, p. 134, n. c.

138 Nous remarquons maintenant que nous aurions aussi abouti à notre doctrine du sens caché du rêve par le plus court chemin si nous avions seulement questionné l'usage de la langue. Il est vrai que la sagesse de la langue parle parfois du rêve avec passablement de mépris — on dirait qu'elle veut donner raison à la science quand elle juge : songes sont mensonges[a], mais pour l'usage de la langue le rêve est bien avant tout le doux accomplisseur du souhait. « Cela, je ne me le serais pas représenté dans mes rêves les plus hardis », s'écrie, ravi, celui qui trouve dans la réalité effective, ses attentes dépassées.

l'image de ce qui lui est profitable et de ce qui va arriver, et des rêves mixtes qui apparaissent d'eux-mêmes du fait que s'approchent des images, lorsque nous voyons ce que nous souhaitons. Dans le recueil d'exemples de Scherner, J. Stärcke relève avec pertinence un rêve qui est désigné par l'auteur lui-même comme un accomplissement de souhait (p. 239). Scherner dit : « Le souhait vigile de la rêveuse, la fantaisie l'a accompli aussitôt, tout simplement parce qu'il était vivace dans le cœur de celle-ci. » Ce rêve figure sous la rubrique des « rêves d'humeur » ; à côté de celui-ci on trouve les rêves correspondant à une « désirance amoureuse masculine et féminine » et les rêves correspondant à une « humeur chagrine ». Comme on le voit, il est hors de question que Scherner ait attribué au souhaiter une autre signification pour le rêve qu'à n'importe quel autre état d'âme de la veille, encore moins qu'il ait jamais mis le souhait en corrélation avec l'essence du rêve.

a. *Träume sind Schäume*, littéralement : les rêves sont écume.

IV

LA DÉFORMATION DE RÊVE

Si je pose maintenant l'affirmation que l'accomplissement de souhait est le sens de chaque rêve, donc qu'il ne peut y avoir d'autres rêves que des rêves de souhait, je suis d'avance sûr de rencontrer la contradiction la plus résolue. On va m'opposer : « Qu'il y ait des rêves qu'il faut comprendre comme des accomplissements de souhait, cela n'est pas nouveau et a même été remarqué depuis longtemps par les auteurs. (Cf. Radestock, p. 137, 138, Volkelt, p. 110, 111, Purkinje, p. 456, Tissié, p. 70, M. Simon, p. 42, sur les rêves de faim du baron Trenck incarcéré[a] et le passage chez Griesinger, p. 111.)[1] Mais qu'il ne puisse y avoir rien d'autre que des rêves d'accomplissement de souhait, c'est là encore une généralisation injustifiée qui, heureusement, peut être facilement repoussée. Il y a pourtant quantité de rêves qui permettent de reconnaître le contenu le plus pénible, mais aucune trace de quelque accomplissement de souhait. C'est sans doute le philosophe pessimiste Eduard v. Hartmann[b] qui se trouve le plus éloigné de la théorie de l'accomplissement de souhait. Il déclare dans sa "Philosophie de l'inconscient"[c], II[e] Partie (Édition-Stéréotype, p. 344) : "Quant au rêve, tous les tracas de la vie de veille passent aussi avec lui dans l'état de sommeil, sauf une seule chose qui peut dans une certaine mesure réconcilier l'homme cultivé avec la vie : la jouissance scientifique et artistique..." Mais des observateurs moins mécontents ont relevé aussi que dans le rêve la douleur et le déplaisir sont plus fréquents que le plaisir, ainsi Scholz (p. 33), Volkelt (p. 80), etc.

1. Déjà le néo-platonicien Plotin dit : « Lorsque le désir se met en mouvement, la fantaisie arrive et nous en présente pour ainsi dire l'objet. » (Du Prel, p. 276.) [Plotin, *Ennéades*, IV, 4, 17.]

a. Cf. *supra*, p. 166, n. 1.
b. 1842-1906.
c. *Philosophie des Unbewußten*, Leipzig, H. Haacke, 1890.

Mmes Sarah Weed et Florence Hallam[a] ont d'ailleurs tiré du travail sur leurs rêves une formulation chiffrée de la prépondérance du déplaisir dans les rêves. Elles qualifient 58 % des rêves de pénibles et seulement 28,6 % de positivement agréables. En dehors de ces rêves qui poursuivent dans le sommeil les multiples sentiments pénibles de la vie, il y a aussi des rêves d'angoisse, dans lesquels cette sensation de déplaisir, la plus terrible de toutes, nous secoue jusqu'à ce que nous nous réveillions, et ce sont précisément les enfants qui sont si facilement hantés par de tels rêves d'angoisse (cf. Debacker sur le pavor nocturnus[b]), eux chez qui nous avons trouvé les rêves de souhait sous une forme non voilée. »

De fait, ce sont justement les rêves d'angoisse qui semblent rendre impossible une généralisation de la thèse que nous avons tirée des exemples du chapitre précédent, à savoir que le rêve est un accomplissement de souhait, et semblent même stigmatiser cette thèse comme étant une absurdité.

Il n'est pourtant pas très difficile de se soustraire à ces objections apparemment contraignantes. Que l'on veuille seulement considérer que notre doctrine ne repose pas sur la prise en compte du contenu de rêve manifeste, mais qu'elle se réfère au contenu de pensée qui est reconnu derrière le rêve par le travail d'interprétation. Confrontons le contenu de rêve manifeste et le contenu de rêve latent. Il est exact qu'il y a des rêves dont le contenu est de l'espèce la plus pénible. Mais quelqu'un a-t-il tenté d'interpréter ces rêves, de mettre à découvert leur contenu de pensée latent ? Mais si ce n'est pas le cas, ces deux objections ne nous atteignent plus ; il reste toutefois possible que même des rêves pénibles ou des rêves d'angoisse se révèlent être, après l'interprétation, des accomplissements de souhait[1].

1. [Note ajoutée en 1909 :] Ce qui est tout à fait incroyable, c'est l'obstination avec laquelle lecteurs et critiques sont fermés à cette considération et négligent la différenciation fondamentale entre le contenu de rêve manifeste et le contenu de rêve latent. – [Ajout de 1914 :] Pourtant, aucune des déclarations consignées dans la littérature ne vient autant appuyer la position qui est la mienne qu'un passage dans l'article de

a. « A Study of the Dream-Consciousness », *Amer. J. Psychol.*, 1896, *7*, p. 405-411.

b. Félix Debacker, *Des hallucinations et terreurs nocturnes chez les enfants et les adolescents*, Paris, F. Malteste, 1881.

Dans le travail scientifique, il y a souvent avantage, lorsque la 141
solution de tel ou tel problème offre des difficultés, à en ajouter un second, un peu comme on casse deux noix plus facilement ensemble que séparément. Ainsi nous ne sommes pas seulement en présence de la question : comment des rêves pénibles et des rêves d'angoisse peuvent-ils être des accomplissements de souhait ?, mais nous pouvons aussi, à partir de nos précédentes discussions sur le rêve, soulever une seconde question : pourquoi les rêves à contenu indifférent, qui se révèlent être des accomplissements de souhait, ne montrent-ils pas leur sens sous une forme non voilée ? Prenons le rêve longuement traité de l'injection faite à Irma, il n'est nullement de nature pénible, il doit être reconnu au moyen de l'interprétation comme un accomplissement de souhait éclatant. Mais, somme toute, à quelle fin est-il besoin d'une interprétation ? Pourquoi le rêve ne dit-il pas directement ce qu'il signifie ? Effectivement, d'ailleurs, le rêve de l'injection faite à Irma ne donne pas dès l'abord l'impression de présenter un souhait du rêveur comme accompli. Le lecteur n'aura pas eu cette impression, mais moi-même je n'avais pas non plus cette impression avant d'avoir procédé à l'analyse. Si nous appelons cette façon d'être du rêve qui a besoin d'être expliquée : le fait de la déformation de rêve, alors surgit la seconde question : d'où cette déformation de rêve provient-elle ?

Si l'on interroge là-dessus les premières idées qui nous viennent, on pourrait parvenir à diverses solutions possibles, dire par ex. que

J. Sully, « Dreams as a revelation »[a], dont le mérite ne doit pas être diminué du fait que je le cite ici pour la première fois : *« It would seem then, after all, that dreams are not the utter nonsense they have been said to be by such authorities as Chaucer, Shakespeare and Milton. The chaotic aggregations of our night-fancy have a significance and communicate new knowledge. Like some letter in cypher, the dream-inscription when scrutinized closely loses its first look of balderdash and takes on the aspect of a serious, intelligible message. Or, to vary the figure slightly, we may say that, like some palimpsest, the dream discloses beneath its worthless surface-characters traces of an old and precious communication. »*[b] (p. 364)

a. Cf. *supra*, p. 91, n. c.

b. « Il semblerait donc après tout que les rêves ne sont pas de purs non-sens, comme ont dit qu'ils l'étaient des autorités telles que Chaucer, Shakespeare et Milton. Les agrégats chaotiques de notre imagination nocturne ont une signification et communiquent une nouvelle connaissance. Comme une lettre en écriture chiffrée, l'inscription du rêve, quand on l'examine de près, perd son apparence première de gribouillis et prend l'aspect d'un message intelligible sérieux. Ou, pour changer légèrement d'image, nous pouvons dire que, comme un palimpseste, le rêve révèle, en dessous de ses caractères superficiels sans valeur, les traces d'une ancienne et précieuse communication. »

pendant le sommeil il existe une incapacité à fournir aux pensées de rêve une expression correspondante. Seulement, l'analyse de certains rêves nous oblige à admettre une autre explication pour la déformation de rêve. C'est ce que je vais montrer sur un second rêve, fait par moi-même, qui une fois de plus exige de multiples indiscrétions
142 mais me dédommage de ce sacrifice personnel par un éclaircissement radical du problème.

Rapport préliminaire : Au printemps 1897, j'appris que deux professeurs de notre université m'avaient proposé pour une nomination au grade de *Prof. extraord.*[a]. Cette nouvelle m'arriva de façon surprenante et me réjouit vivement comme étant l'expression d'une reconnaissance de la part de deux hommes éminents, qui ne s'expliquait pas par des relations personnelles. Mais je me dis aussitôt que je ne devais rien attendre de cet événement. Ces dernières années, le ministère n'avait pas tenu compte des propositions de ce genre et plusieurs confrères qui étaient en avance sur moi par les années et au moins égaux à moi par le mérite attendaient depuis lors en vain leur nomination. Je n'avais aucune raison de supposer qu'il en irait mieux pour moi. Je décidai donc en moi-même de me consoler. Je ne suis pas, que je sache, ambitieux, j'exerce mon activité médicale avec un succès satisfaisant, même si je n'ai à me recommander d'aucun titre. D'ailleurs il ne s'agissait pas du tout pour moi de déclarer que les raisins étaient mûrs ou verts, puisque, sans aucun doute, ils étaient accrochés trop haut pour moi.

Un soir me rendit visite un confrère et ami[b], l'un de ceux dont le destin m'avait servi d'avertissement. Depuis assez longtemps candidat à la promotion comme professeur – ce qui dans notre société élève le médecin au rang de demi-dieu pour ses malades – et moins résigné que moi, il avait coutume d'aller de temps en temps se montrer dans les bureaux des hautes sphères ministérielles pour faire avancer son affaire. Sortant de l'une de ces visites, il vint chez moi. Il raconta qu'il avait cette fois poussé dans ses retranchements le haut personnage et lui avait ouvertement demandé si c'étaient vraiment des considérations confessionnelles qui étaient responsables du

a. Professor extraordinarius (professeur invité). Freud ne reçut ce titre qu'en 1902.
b. Vraisemblablement Leopold Königstein (1850-1924).

report de sa nomination. La réponse avait été qu'étant donné la tendance actuelle, Son Excellence n'était certes pas pour le moment à même..., etc. « Maintenant au moins je sais où j'en suis », c'est ainsi que mon ami conclut son récit, qui ne m'apportait rien de nouveau mais devait me conforter dans ma résignation. En effet, ces mêmes considérations confessionnelles s'appliquent aussi à mon cas.

Le lendemain de cette visite, au matin, j'eus le rêve suivant qui 143
lui aussi était remarquable par sa forme. Il se composait de deux pensées et de deux images, une pensée et une image se faisant suite l'une l'autre. Mais je ne présenterai ici que la première moitié du rêve, car l'autre n'a rien à voir avec l'intention que la communication de ce rêve entend servir.

I. ... *L'ami R. est mon oncle. – J'éprouve une grande tendresse pour lui.*

II. *Je vois son visage quelque peu modifié devant moi. Il est comme étiré en longueur, une barbe jaune qui l'encadre ressort avec une particulière netteté.*

Viennent ensuite les deux autres parties, de nouveau une pensée et une image, sur lesquelles je passe.

L'interprétation de ce rêve s'effectua de la manière suivante :

Lorsque le rêve, dans le courant de la matinée, me revint à l'idée, je me mis à rire et dis : Ce rêve est un non-sens. Mais il ne se laissa pas abolir et me poursuivit toute la journée, jusqu'à ce que finalement, le soir, je me fasse des reproches : « Si l'un de tes patients ne savait rien apporter d'autre à l'interprétation du rêve que ces mots : c'est un non-sens, tu l'en blâmerais et supposerais que derrière le rêve se cache une histoire désagréable dont il veut s'épargner de prendre connaissance. Procède pareillement avec toi-même ; ton opinion que le rêve serait un non-sens signifie seulement une résistance interne contre l'interprétation du rêve. Ne te laisse pas arrêter. » Je me mis donc à l'interprétation.

« R. est mon oncle. » Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Je n'ai eu pourtant qu'un seul oncle, l'oncle Josef[1]. Avec lui d'ailleurs, ce fut une triste histoire. Un jour, il y a plus de trente ans de cela,

1. Il est remarquable de voir comment ici mon souvenir – à l'état de veille – se restreint pour les fins de l'analyse. J'ai connu cinq de mes oncles, j'ai aimé et respecté l'un d'entre eux. Mais dès l'instant où j'ai surmonté la résistance à l'interprétation du rêve, je me dis : je n'ai eu pourtant qu'un seul oncle, celui dont il est justement question dans le rêve.

poussé par l'appât du gain, il s'était laissé entraîner à commettre une action pour laquelle la loi prévoit une peine sévère et il fut d'ailleurs
144 frappé par cette peine[a]. Mon père – qui de chagrin devint alors gris en peu de jours – avait coutume de répéter : l'oncle Josef n'a jamais été un mauvais homme, mais voilà, c'est une tête faible ; c'est ainsi qu'il s'exprimait. Si donc l'ami R. est mon oncle Josef, je veux dire par là : R. est une tête faible. À peine croyable et très désagréable ! Mais il y a là ce visage, que je vois dans le rêve avec les traits allongés et la barbe jaune. Mon oncle avait en effet un visage de ce genre, allongé, encadré par une belle barbe blonde. Mon ami R. était d'un noir intense, mais lorsque les gens à cheveux noirs commencent à grisonner, ils expient la splendeur de leurs années de jeunesse. Leur barbe noire passe, poil après poil, par un changement peu réjouissant de couleur ; elle devient d'abord brun-rouge, puis brun-jaune, ensuite seulement définitivement grise. C'est à ce stade que se trouve maintenant la barbe de mon ami R. ; la mienne aussi déjà d'ailleurs, comme je le remarque fort mécontent. Le visage que je vois dans le rêve est en même temps celui de mon ami R. et celui de mon oncle. C'est comme une photographie composite[b] de Galton[c] qui, pour dégager les ressemblances de famille, photographiait plusieurs visages sur la même plaque. Aucun doute n'est donc possible, je pense vraiment que l'ami R. est une tête faible... comme mon oncle Josef.

Je ne soupçonne encore pas du tout à quelle fin j'ai établi cette relation contre laquelle il me faut sans cesse me rebeller. Elle n'est quand même pas très profonde, car mon oncle était un criminel, mon ami R. est irréprochable. Si ce n'est la punition qu'il encourut pour avoir avec son vélo renversé un apprenti. Serait-ce à ce forfait que je pense ? Ce serait tirer la comparaison vers le ridicule. Mais là il me vient à l'idée une autre conversation que j'avais eue avec mon autre confrère N., et sur le même thème. Je rencontrai N. dans la rue ; lui aussi est proposé au grade de professeur, il savait l'honneur

a. L'oncle Josef, arrêté en 1865 pour trafic de fausse monnaie, fut condamné en 1866 à dix ans de pénitencier.

b. Chez Galton, *composite portraiture*.

c. Francis Galton (1822-1911), *Inquiries into Human Faculty and its Development* (Recherches sur la faculté humaine et son développement), London, J. M. Dent & Co., 1907, 2e éd., p. 6 sq.

qui m'était fait et il m'en félicita. Je déclinai résolument ses félicitations. « Vous, vous ne devriez pas faire cette plaisanterie puisque vous avez appris par votre propre expérience la valeur de la proposition. » Lui, là-dessus, sans doute pas sérieusement : « On ne sait jamais. Contre moi il y a en effet quelque chose de particulier. Ne
savez-vous pas qu'une personne a déposé une plainte en justice 145
contre moi ? Je n'ai pas besoin de vous assurer que l'enquête a été arrêtée, c'était une vulgaire tentative de chantage ; j'eus d'ailleurs toutes les peines à sauver la plaignante elle-même d'une punition. Mais peut-être fait-on valoir au ministère cette affaire contre moi pour ne pas me nommer. Mais vous, vous êtes irréprochable. » J'ai donc là le criminel, mais en même temps aussi l'interprétation et la tendance de mon rêve. Ici mon oncle Josef figure pour moi les deux confrères qui n'ont pas été nommés professeurs, l'un en tant que tête faible, l'autre en tant que criminel. Je sais aussi maintenant à quelle fin j'ai besoin de cette présentation figurée. Si ce sont des considérations « confessionnelles » qui sont déterminantes pour le report de la nomination de mes amis R. et N., alors ma nomination est également mise en question ; mais si je peux déplacer la mise à l'écart de chacun d'eux sur d'autres raisons qui ne me concernent pas, alors mon espoir reste intact. C'est ainsi que procède mon rêve ; il fait de l'un, R., une tête faible, de l'autre, N., un criminel ; mais moi, je ne suis ni l'un ni l'autre, notre caractère commun est supprimé, je peux me réjouir à l'idée de ma nomination au grade de professeur et j'ai échappé à la pénible application que j'aurais dû faire à ma propre personne de la nouvelle, apportée par R., de ce que le haut fonctionnaire lui avait avoué.

Je dois m'occuper encore plus avant de l'interprétation de ce rêve. À mon sentiment, il n'est pas encore liquidé d'une manière satisfaisante, je ne suis toujours pas tranquillisé concernant la légèreté avec laquelle je rabaisse deux confrères respectés pour me garder libre le chemin du professorat. Pourtant, mon insatisfaction quant à ma façon d'agir s'est déjà atténuée depuis que je sais apprécier la valeur des énoncés dans le rêve. Je contesterais face à quiconque que je tiens vraiment R. pour une tête faible et que je ne crois pas à la présentation faite par N. de cette affaire de chantage. D'ailleurs, je ne crois pas non plus qu'Irma soit tombée gravement

malade pour avoir été infectée par Otto[a] avec une préparation de propylène ; ici comme là, ce qu'exprime le rêve, c'est seulement mon souhait qu'il puisse en être ainsi. L'affirmation dans laquelle
146 mon souhait se réalise a l'air dans le second rêve moins absurde que dans le premier ; elle est ici formée en utilisant habilement des points d'appui factuels, à peu près comme une calomnie bien faite où « il y a là quelque chose », car l'ami R. eut naguère contre lui le vote d'un professeur spécialiste et l'ami N. m'a livré lui-même sans défiance le matériel nécessaire pour son dénigrement. Cependant, je le répète, le rêve me semble avoir besoin d'éclaircissements supplémentaires.

Je me souviens à présent que le rêve contenait encore un fragment que l'interprétation n'a pas pris jusqu'ici en considération. Après qu'il m'est venu à l'idée que R. est mon oncle, j'éprouve pour lui dans le rêve une chaude tendresse. À quoi ressortit ce sentiment ? Pour mon oncle Josef, je n'ai naturellement jamais eu de sentiments tendres. L'ami R. m'est cher et précieux depuis des années ; mais si j'allais le voir et si je lui exprimais mon inclination par des mots correspondant approximativement au degré de ma tendresse dans le rêve, il serait sans aucun doute étonné. Ma tendresse envers lui me paraît dénuée de vérité et exagérée, tout comme l'est mon jugement sur ses qualités d'esprit, que j'exprime par la fusion de sa personnalité avec celle de mon oncle ; mais exagérée dans le sens contraire. Or voilà qu'un nouvel état des choses m'apparaît. La tendresse du rêve n'appartient pas au contenu latent, aux pensées à l'arrière-plan du rêve ; elle est en opposition avec ce contenu ; elle est propre à me masquer la connaissance de l'interprétation du rêve. C'est vraisemblablement à cela qu'elle est justement destinée. Je me souviens de la résistance avec laquelle je me suis mis à l'interprétation du rêve, de la longue période pendant laquelle j'ai voulu y surseoir en déclarant que ce rêve était un pur non-sens. À partir de mes traitements psychanalytiques, je sais comment doit s'interpréter un tel jugement de rejet. Il n'a aucune

a. *durch eine Infektion Ottos*. La *SE* considère que *Infektion* est une coquille pour *Injektion*, ce qui semble en effet mieux correspondre à la syntaxe de la phrase : *durch eine Injektion Ottos mit einem Propylenpräparat* (par suite d'une injection faite par Otto d'une préparation de propylène). Cf. *supra*, p. 143.

valeur de connaissance, il n'a que celle d'une manifestation d'affect. Quand ma petite fille n'a pas envie d'une pomme qu'on lui a offerte, elle affirme que la pomme a un goût amer sans même l'avoir goûtée. Quand mes patients se comportent comme la petite, je sais qu'il s'agit chez eux d'une représentation qu'ils veulent refouler. La même chose vaut pour le rêve. Je n'ai pas envie de 147
l'interpréter parce que l'interprétation contient quelque chose contre quoi je me rebelle. Après avoir effectué l'interprétation du rêve, j'apprends contre quoi je me suis rebellé ; c'était l'affirmation que R. est une tête faible. La tendresse que j'éprouve pour R., je ne peux la ramener aux pensées du rêve latentes, mais bien à la rébellion qui est la mienne. Si, par comparaison avec son contenu latent, mon rêve est sur ce point déformé et même déformé en son opposé, la tendresse manifeste dans le rêve est au service de cette déformation ou, en d'autres termes, la déformation[a] s'avère ici être intentionnelle, être un moyen de dissimulation[b]. Mes pensées de rêve contiennent une injure faite à R. ; pour que je ne remarque pas celle-ci, ce qui parvient dans le rêve, c'est le contraire, la tendresse que j'éprouve pour lui.

Il se pourrait que nous ayons acquis là une connaissance de valeur générale. Comme l'ont montré les exemples du chapitre III, il y a certes des rêves qui sont des accomplissements de souhait non voilés. Là où l'accomplissement de souhait est méconnaissable, déguisé, une tendance à la défense contre ce souhait devrait forcément être présente et, par suite de cette défense, le souhait ne pourrait parvenir à l'expression autrement que déformé. Je vais chercher pour ce fait pris dans la vie intérieure psychique son pendant pris dans la vie sociale. Où trouve-t-on dans la vie sociale une déformation analogue d'un acte psychique ? Seulement là où il s'agit de deux personnes dont l'une possède un certain pouvoir, la seconde devant, à cause de ce pouvoir, être pleine d'égards. Cette seconde personne déforme alors ses actes psychiques ou, comme nous pouvons le dire aussi, elle se dissimule. La politesse que je pratique tous les jours est pour une bonne part une telle dissimulation ; quand j'interprète

a. *Entstellung*.
b. *Verstellung*.

mes rêves pour le lecteur, je suis obligé à de telles déformations. Le poète lui aussi se plaint d'être contraint à une telle déformation :

« Le meilleur de ce que tu peux savoir, tu ne saurais pourtant le dire aux gamins. »[a]

C'est dans une situation analogue que se trouve l'écrivain politique qui a des vérités désagréables à dire à ceux qui ont le pouvoir. S'il les dit sans déguisement, le détenteur du pouvoir va réprimer sa
148 déclaration, après coup s'il s'agit d'une déclaration orale, préventivement si elle doit être rendue publique par la voie de l'impression. L'écrivain doit redouter la censure, c'est pourquoi il modère et déforme l'expression de son opinion. Selon la force et la susceptibilité de cette censure, il se voit obligé ou bien de s'en tenir à certaines formes d'attaque ou bien de parler par allusions et non par désignations directes, ou bien il doit cacher sa communication choquante derrière un déguisement d'apparence anodine, il peut parler, par ex., d'incidents entre deux mandarins de l'Empire du Milieu, alors qu'il a en vue les fonctionnaires de sa patrie. Plus la censure s'exerce avec rigueur, plus le déguisement sera poussé loin, plus souvent les moyens qui mèneront malgré tout le lecteur sur la piste de la véritable signification seront spirituels[1].

1. [Note ajoutée en 1919 :] Mme le Dr H. v. Hug-Hellmuth a communiqué en 1915 (Internat. Zeitschr. f. ärztl. Psychoanalyse, III[b]) un rêve qui est peut-être plus propre que tout autre à justifier ma dénomination. Dans cet exemple, la déformation de rêve travaille avec le même moyen que la censure du courrier pour effacer les passages qui lui paraissent choquants. La censure du courrier rend ces passages illisibles en les barrant de noir, la censure de rêve les remplace par un marmonnement incompréhensible.

Pour la compréhension du rêve on communiquera que la rêveuse, une dame hautement considérée, d'une culture raffinée, âgée de cinquante ans, est la veuve d'un officier supérieur décédé il y a douze ans environ et la mère de fils adultes dont l'un, à l'époque du rêve, est au front.

Et maintenant, le rêve des « services amoureux ». « Elle va à l'hôpital de garnison n° 1 et dit à la sentinelle au portail d'entrée qu'elle doit parler au médecin-chef... (elle prononce un nom qui lui est inconnu) car elle veut prendre du service dans cet hôpital. Elle prononce alors le mot "service" de telle sorte que le sous-officier remarque immédiatement qu'il s'agit de "services amoureux". Comme c'est une vieille femme, il la laisse passer après quelque hésitation. Mais au lieu d'arriver chez le médecin-chef, elle pénètre dans une grande pièce sombre où beaucoup d'officiers et de médecins militaires sont debout ou assis autour d'une grande table. Elle s'adresse avec sa requête à un

a. *« Das Beste, was du wissen kannst, darfst du den Buben doch nicht sagen »* (Parole de Méphisto (*Faust I*, vers 1840-1841), souvent citée par Freud).

b. « Ein Traum, der sich selbst deutet » (Un rêve qui s'interprète lui-même), *Int. Z. Psychoanal.*, 1915, *3*, p. 33-35.

La concordance qu'on peut suivre jusque dans le détail entre les 149
phénomènes de la censure et ceux de la déformation de rêve nous autorise à présupposer des conditions analogues pour les deux. Nous pouvons donc admettre que chez l'individu les auteurs de la mise en forme du rêve sont deux puissances psychiques (courants, systèmes), dont l'une constitue le souhait amené à l'expression par le rêve, tandis que l'autre exerce une censure sur ce souhait de rêve et, par la contrainte de cette censure, aboutit à une déformation de la manifestation de ce souhait. La question se pose seulement de savoir de quelle puissance dispose cette seconde instance, puissance en vertu de laquelle elle peut exercer sa censure. Si nous nous souvenons que les pensées de rêve latentes ne sont pas conscientes avant l'analyse, mais que c'est le contenu de rêve manifeste issu de celles-ci qui est remémoré de façon consciente, nous ne sommes pas loin de supposer que la prérogative de la seconde instance est justement l'admission à la conscience. Du premier système rien ne pourrait parvenir à la conscience qui ne soit d'abord passé par la seconde instance, et la seconde instance ne laisserait rien passer sans exercer ses

médecin-major qui au bout de quelques mots la comprend déjà. Elle dit dans le rêve, mot pour mot : "Moi et de nombreuses autres femmes et jeunes filles de Vienne, nous sommes prêtes, pour les soldats, hommes de troupe et officiers sans distinction..." Suit alors dans le rêve un marmonnement. Mais celui-ci a été bien compris par toutes les personnes présentes, comme le lui montrent les mines mi-embarrassées mi-sardoniques des officiers. La dame poursuit : "Je sais que notre décision paraît déconcertante, mais nous sommes tout à fait sérieuses. On ne demande pas non plus au soldat qui est au front s'il veut mourir ou non." Suit un silence pénible de plusieurs minutes. Le médecin-major lui met le bras autour de la taille et dit : "Madame, imaginez le cas où on en arriverait vraiment à..." (Marmonnement). Elle se dégage de son bras en pensant : ils sont bien tous les mêmes, et elle répond : "Mon Dieu, je suis une vieille femme et je ne me trouverai jamais dans cette situation. Du reste, il faudrait respecter une condition : tenir compte de l'âge ; que pour un tout jeune garçon ce n'est pas une femme d'un certain âge... (Marmonnement). Ce serait épouvantable." Le médecin-major : "Je comprends parfaitement." Quelques officiers, avec, parmi eux, un homme qui lui avait fait la cour dans ses jeunes années, se mettent à rire bruyamment, et la dame souhaite être conduite au médecin-chef, qu'elle connaît, afin que tout soit tiré au clair. Il lui vient alors à l'idée, à sa plus grande stupéfaction, qu'elle ne connaît pas son nom. Le médecin-major lui dit néanmoins très poliment et respectueusement de gagner le deuxième étage par un escalier de fer en colimaçon, très étroit, qui conduit directement de la pièce aux étages supérieurs. Pendant qu'elle monte, elle entend un officier dire : "C'est là une décision formidable, peu importe que la femme soit jeune ou vieille ; chapeau bas !"

« Avec le sentiment de faire simplement son devoir, elle monte un escalier interminable.

« Ce rêve se répète encore deux fois en l'espace de quelques semaines avec – comme la dame le remarque – des modifications tout à fait insignifiantes et franchement dénuées de sens. »

droits et sans imposer des modifications lui agréant au candidat à la conscience. Nous laissons voir ici une conception tout à fait déter-
150 minée de l' « essence » de la conscience ; le devenir-conscient est pour nous un acte psychique particulier, distinct et indépendant du processus que constitue l'être-posé ou l'être-représenté, et la conscience nous apparaît comme un organe sensoriel qui perçoit un contenu donné autre part. On peut montrer que la psychopathologie ne peut absolument pas se passer de ces hypothèses fondamentales. Nous nous réserverons d'en traiter plus à fond dans un passage ultérieur.

Si je retiens la représentation des deux instances psychiques et de leurs relations à la conscience, l'insigne tendresse que je ressens dans le rêve pour mon ami R., lequel dans l'interprétation du rêve est tellement abaissé, trouve dans la vie politique des hommes une analogie tout à fait congruente. Je me transporte dans la vie d'un État dans lequel un souverain jaloux de son pouvoir et une opinion publique active luttent l'un contre l'autre. Mettons que le peuple se soulève contre un fonctionnaire mal vu de lui et exige son renvoi ; pour ne pas montrer qu'il doit tenir compte de la volonté du peuple, l'autocrate décernera justement alors au fonctionnaire une haute distinction pour laquelle il n'y aurait autrement aucun motif. Ainsi ma seconde instance, qui commande l'accès à la conscience, gratifie mon ami R. de la profusion d'une tendresse excessive, parce que les tendances de souhait du premier système voudraient, en raison d'un intérêt particulier auquel justement elles restent attachées, le traiter de tête faible[1].

Peut-être en viendrons-nous ici à pressentir que l'interprétation
151 du rêve est en mesure de nous livrer des renseignements sur la façon

1. [Note ajoutée en 1911 :] De tels rêves hypocrites ne sont ni chez moi ni chez d'autres des choses qui surviennent rarement. Alors que je suis occupé à l'élaboration d'un certain problème scientifique, je suis hanté plusieurs nuits de suite par un rêve produisant une légère confusion, qui a pour contenu la réconciliation avec un ami depuis longtemps évincé. La quatrième ou la cinquième fois, je réussis enfin à saisir le sens de ces rêves. Il réside dans l'encouragement à abandonner pour de bon le dernier reste de considération pour la personne concernée, à se libérer pleinement d'elle, et il s'était déguisé en contraire d'une manière si hypocrite. J'ai communiqué, venant d'une autre personne, un « rêve œdipien hypocrite », rêve dans lequel les motions hostiles et les souhaits de mort des pensées de rêve se font remplacer par une tendresse manifeste. (« Exemple typique d'un rêve œdipien camouflé ».) [Cf. *infra*, p. 446, n. 1] Une autre sorte de rêves hypocrites sera mentionnée ailleurs (voir chap. VI : « Le travail de rêve »).

dont est construit notre appareil animique – renseignements que nous avons jusqu'ici attendus en vain de la philosophie. Nous ne suivrons pourtant pas cette piste, mais reviendrons, après avoir élucidé la déformation de rêve, à notre problème de départ. La question a été posée de savoir comment on peut bien résoudre des rêves à contenu pénible en tant qu'accomplissements de souhait. Or nous voyons que cela est possible quand a eu lieu une déformation de rêve, quand le contenu pénible ne sert qu'au déguisement d'un contenu souhaité. Étant donné nos hypothèses sur les deux instances psychiques, nous pouvons maintenant dire aussi : les rêves pénibles contiennent de fait quelque chose qui est pénible à la seconde instance, mais qui accomplit en même temps un souhait de la première instance. Ce sont des rêves de souhait dès lors que tout rêve part de la première instance, la seconde se comportant seulement vis-à-vis du rêve d'une manière défensive, non créatrice[1]. Si nous nous bornons à prendre en compte ce en quoi la seconde instance contribue au rêve, nous ne pourrons jamais comprendre le rêve. Subsistent alors toutes les énigmes qui ont été notées par les auteurs à propos du rêve.

Que le rêve ait effectivement un sens secret qui se révèle être un accomplissement de souhait, c'est ce qui pour chacun des cas devra être démontré par l'analyse. C'est pourquoi je vais prendre quelques rêves à contenu pénible et en tenter l'analyse. Ce sont en partie des rêves d'hystériques qui exigent un long rapport préliminaire et par endroits une incursion dans les processus psychiques de l'hystérie. Mais je ne puis éviter ce surcroît de difficultés dans la présentation.

Lorsque je prends un psychonévrosé en traitement analytique, ses rêves deviennent régulièrement, comme il a déjà été mentionné[a], le thème de nos entretiens. Je dois alors lui donner tous les éclaircissements psychologiques à l'aide desquels je suis moi-même parvenu à la compréhension de ses symptômes et je subis alors une critique impitoyable, telle que je n'en attendrais pas de plus sévère de la part des confrères de ma spécialité. Très régulièrement, la contestation de 152

1. [Note ajoutée en 1930 :] Nous prendrons plus loin [p. 527, n. 1 et 612] connaissance du cas où, au contraire, le rêve amène à l'expression un souhait de cette seconde instance.

a. Cf. *supra*, p. 136 sq.

cause de choses que l'on se voit offrir dans les réceptions, c'est ce que vous apprend la résolution prise par votre mari de ne plus accepter d'invitations à souper dans son souci de maigrir. Il ne manque plus maintenant que quelque recoupement venant confirmer la solution. On ne voit toujours pas non plus d'où dérive le saumon fumé dans le contenu du rêve. « Comment en venez-vous au saumon évoqué dans le rêve ? » « Le saumon fumé est le mets favori de cette amie », répond-elle. Par hasard, je connais moi aussi la dame et peux confirmer qu'elle s'octroie aussi peu de saumon que ma patiente de caviar.

Le même rêve autorise encore une interprétation différente et plus subtile, qui est même rendue nécessaire par une circonstance accessoire. Les deux interprétations ne se contredisent pas, mais elles se recouvrent et offrent un bel exemple du fait que les rêves ont habituellement un double sens, comme toutes les formations psychopathologiques. Nous avons vu que la patiente, en même temps qu'elle rêvait d'un refus de souhait, s'efforçait de se procurer dans le réel un souhait refusé (le petit pain au caviar). L'amie aussi avait exprimé un souhait, celui de grossir, et nous ne serions pas étonnés si notre dame avait rêvé que pour l'amie ce souhait ne trouve pas son accomplissement. C'est en effet son souhait à elle que pour son amie un souhait – prendre de l'embonpoint – ne trouve pas son accomplissement. Or, au lieu de cela, elle rêve que c'est pour elle-même qu'un souhait n'est pas accompli. Le rêve reçoit une nouvelle interprétation si, dans le rêve, ce n'est pas elle-même mais son amie qu'elle a en vue, si elle s'est mise à la place de l'amie ou, comme nous pouvons dire, s'est identifiée à elle.

J'estime que c'est ce qu'elle a vraiment fait et, comme indice de cette identification, elle s'est créé dans le réel le souhait refusé. Mais quel sens a donc l'identification hystérique ? Pour éclaircir cela, il faut une présentation plus approfondie. L'identification est un facteur extrêmement important pour le mécanisme des symptômes hys-
155 tériques ; par cette voie les malades parviennent à exprimer dans leurs symptômes les expériences vécues d'une grande série de personnes et pas seulement celles qui leur sont propres, à souffrir en quelque sorte pour toute une multitude humaine et à jouer, par leurs seuls moyens personnels, tous les rôles d'un spectacle. On va

m'objecter que c'est là l'imitation hystérique bien connue, la capacité des hystériques à imiter tous les symptômes qui les impressionnent chez les autres, pour ainsi dire une compassion allant jusqu'à la reproduction. Mais on se borne ainsi à indiquer la voie que parcourt le processus psychique dans l'imitation hystérique ; ce sont deux choses différentes que la voie et l'acte animique qui emprunte cette voie. Ce dernier est un petit peu plus compliqué que ce que l'on se représente volontiers comme l'imitation des hystériques ; il correspond à une démarche conclusive inconsciente, comme le montrera clairement un exemple. Le médecin qui, dans une même salle d'hôpital, a parmi d'autres malades une malade avec une certaine sorte de tics ne se montre pas surpris s'il apprend un matin que cet accès hystérique particulier a trouvé son imitation ; il se dit simplement : les autres l'ont vu et imité ; c'est de l'infection psychique. Oui, mais l'infection psychique se passe à peu près de la manière suivante. Les malades en savent généralement plus les unes sur les autres que le médecin sur chacune d'elles et elles s'occupent les unes des autres lorsque la visite médicale est passée. L'une a-t-elle aujourd'hui son accès, les autres savent aussitôt qu'une lettre de chez elle, le ravivement d'un chagrin d'amour, etc. en est la cause. Leur sympathie se mobilise, la conclusion suivante se développe en elles sans parvenir à la conscience : si une telle cause peut nous donner de tels accès, alors je peux avoir aussi de tels accès car j'ai les mêmes motifs. Si c'était là une conclusion capable de conscience, elle déboucherait peut-être dans l'angoisse d'avoir le même accès ; mais elle se développe sur un autre terrain psychique, s'achevant de ce fait par la réalisation du symptôme redouté. L'identification n'est donc pas simple imitation, mais elle est appropriation sur la base de la même revendication étiologique ; elle exprime un « de même que » et se rapporte à un 156
élément commun qui demeure dans l'inconscient.

L'identification est le plus souvent utilisée dans l'hystérie pour exprimer une communauté sexuelle. L'hystérique, dans ses symptômes, s'identifie principalement – même si ce n'est pas exclusivement – aux personnes avec lesquelles elle a eu un commerce sexuel ou bien qui ont un commerce sexuel avec les mêmes personnes qu'elle. La langue tient compte elle aussi d'une telle conception. Deux personnes qui s'aiment « ne font qu'un ». Dans la fantaisie

hystérique comme dans le rêve, il suffit, pour qu'il y ait identification, que l'on pense à des relations sexuelles sans qu'elles doivent pour autant être tenues pour réelles. La patiente ne fait donc que suivre les règles des processus de pensée hystériques lorsqu'elle donne expression à sa jalousie envers son amie (qu'elle reconnaît d'ailleurs elle-même comme étant injustifiée) en se mettant dans le rêve à sa place et en s'identifiant à elle par la création d'un symptôme (le souhait refusé). On aimerait expliciter ce processus en employant le langage suivant : elle se met à la place de l'amie dans le rêve, parce que celle-ci se met à sa place auprès de son mari, parce qu'elle voudrait occuper la place de celle-ci dans l'estime où la tient son mari[1].

C'est d'une manière plus simple – et pourtant selon le même schéma voulant que le non-accomplissement de tel souhait signifie l'accomplissement de tel autre – que s'est résolue chez une autre patiente, la plus spirituelle de toutes mes rêveuses, la contradiction apportée par elle à ma doctrine du rêve. Je lui avais un jour exposé que le rêve est un accomplissement de souhait ; le jour suivant, elle m'apporta un rêve où elle partait avec sa belle-mère pour la résidence de campagne qu'elles avaient en commun. Or je savais qu'elle avait été violemment récalcitrante à l'idée de passer l'été près de chez sa belle-mère, je savais aussi qu'elle avait réussi à éviter la vie
157 commune redoutée par elle en louant, dans les derniers jours, une résidence de campagne très éloignée du lieu de séjour de sa belle-mère. Et voilà que le rêve défaisait cette solution souhaitée ; cela ne s'opposait-il pas de la façon la plus tranchée à ma doctrine de l'accomplissement de souhait par le rêve ? Assurément, il suffisait d'extraire de ce rêve sa conséquence pour en avoir l'interprétation. D'après ce rêve, j'avais tort ; c'était donc son souhait que je doive avoir tort et le rêve lui montrait ce souhait accompli. Le souhait que je doive avoir tort, qui s'accomplissait par le thème de la maison de campagne, se rapportait en réalité à un objet

1. Je regrette moi-même d'avoir inséré ici ces extraits tirés de la psychopathologie de l'hystérie qui, présentés de manière fragmentaire et arrachés à leur contexte, ne peuvent certes pas avoir un effet très éclairant. S'ils sont en mesure de montrer les relations intimes du thème du rêve avec les psychonévroses, ils auront accompli le dessein dans lequel je les ai choisis.

différent et plus sérieux. Vers la même époque, j'avais conclu du matériel que livrait son analyse qu'à une certaine période de sa vie avait dû se produire quelque chose de significatif pour qu'elle tombe malade. Ce qu'elle avait contesté, car cela ne se trouvait pas dans son souvenir. Nous en arrivâmes bientôt à voir que j'avais raison. Son souhait que je puisse bien avoir tort, transformé dans le rêve où elle allait à la campagne avec sa belle-mère, correspondait donc au souhait justifié que ces choses, seulement supposées à ce moment-là, puissent ne jamais s'être réalisées.

Sans analyse, au seul moyen d'une supposition, je me permis d'interpréter un petit incident survenu chez un ami qui avait été mon condisciple tout au long de mes huit années de lycée. Il entendit un jour dans un petit cercle une conférence où j'exposais cette nouveauté que le rêve est un accomplissement de souhait, rentra chez lui, rêva qu'il avait perdu tous ses procès – il était avocat – et s'en plaignit auprès de moi. Je m'en tirai à l'aide du faux-fuyant : on ne peut pas gagner tous les procès, mais pensai par-devers moi : si pendant huit ans je suis resté comme premier de la classe sur mon banc du premier rang, alors que lui changeait de place ici ou là au milieu de la classe, comment aurait-il, depuis ses années d'enfance, échappé au souhait que moi aussi je puisse bien une bonne fois commettre une vraie bourde ?

Un autre rêve au caractère plus lugubre me fut également rapporté par une patiente à titre d'objection à la théorie du rêve-souhait.
La patiente, une jeune fille, commença : Vous vous souvenez que ma 158
sœur n'a maintenant qu'un garçon, Karl ; l'aîné, Otto, elle l'a perdu lorsque j'étais encore dans sa maison. Otto était mon favori, à vrai dire c'est moi qui l'ai élevé. Le petit, je l'aime bien aussi, mais bien sûr pas autant à beaucoup près que celui qui est décédé. Or je rêve cette nuit que je vois Karl étendu mort devant moi. Il est couché dans son petit cercueil, les mains jointes, des cierges tout autour, bref tout à fait comme jadis le petit Otto dont la mort m'a tellement bouleversée. Eh bien, dites-moi, qu'est-ce que cela veut dire ? Vous me connaissez, n'est-ce pas ; suis-je une si mauvaise personne pour souhaiter à ma sœur la perte de l'unique enfant qu'elle a encore ? Ou bien le rêve veut-il dire que je souhaiterais que Karl fût mort plutôt que Otto, que j'ai aimé tellement plus ?

Je l'assurai que cette dernière interprétation était exclue. Après une brève réflexion, je pus lui énoncer l'interprétation exacte du rêve que je lui fis ensuite confirmer. J'y réussis parce que toute la préhistoire de la rêveuse m'était connue.

Devenue très tôt orpheline, la jeune fille avait été élevée dans la maison de sa sœur de beaucoup son aînée, et c'est d'ailleurs parmi les amis et visiteurs de la maison qu'elle rencontra l'homme qui fit sur son cœur une impression durable. Il sembla un moment que ces relations à peine déclarées puissent finir par un mariage, mais cette issue heureuse fut réduite à néant du fait de la sœur, dont les motifs n'ont jamais été pleinement élucidés. Après la rupture, l'homme aimé de notre patiente évita la maison ; quant à elle, peu après la mort du petit Otto, sur qui elle avait entre-temps reporté sa tendresse, elle prit son autonomie. Mais elle ne réussit pas à se libérer de la dépendance dans laquelle elle était tombée du fait de son penchant pour l'ami de sa sœur. Sa fierté lui commandait de l'éviter, mais il lui fut impossible de transférer son amour sur d'autres prétendants qui par la suite se présentèrent. Lorsque l'homme aimé, qui appartenait à la gent littéraire, avait annoncé une conférence
159 quelque part, elle ne manquait jamais de se trouver parmi les auditeurs et elle saisissait par ailleurs toutes les autres occasions de le voir de loin en terrain neutre. Je me souviens que la veille elle m'avait raconté que le professeur allait à un certain concert et qu'elle voulait y aller également pour avoir de nouveau la joie de le regarder. C'était le jour précédant le rêve ; le jour où elle me raconta le rêve, le concert devait avoir lieu. Je pus donc facilement me construire l'interprétation exacte et lui demandai s'il lui venait à l'idée quelque événement qui serait intervenu après la mort du petit Otto. Elle répondit aussitôt : Assurément, c'est alors que le professeur est revenu après une longue absence et je l'ai revu de nouveau devant le cercueil du petit Otto. C'était exactement ce à quoi je m'étais attendu. J'interprétai donc le rêve de la façon suivante : « Si à présent l'autre garçon mourait, la même chose se répéterait. Vous passeriez la journée chez votre sœur, le professeur monterait sûrement faire ses condoléances, et vous le reverriez dans les mêmes circonstances qu'alors. Le rêve ne signifie rien d'autre que votre souhait de le revoir, contre lequel vous combattez intérieurement. Je sais que

vous avez en poche le billet pour le concert d'aujourd'hui. Votre rêve est un rêve d'impatience, il a anticipé de quelques heures le moment de le revoir qui doit avoir lieu aujourd'hui. »

Pour masquer son souhait, elle avait manifestement choisi une situation dans laquelle de tels souhaits sont d'habitude réprimés – situation dans laquelle on est tellement empli de deuil qu'on ne pense pas à l'amour. Et pourtant il est fort possible que dans la situation réelle aussi, celle que le rêve copiait fidèlement, devant le cercueil du premier garçon, celui qu'elle aimait le plus intensément, elle n'ait pu réprimer son tendre sentiment pour le visiteur dont elle avait longtemps regretté l'absence.

C'est une autre élucidation qu'a connue un rêve semblable d'une autre patiente, qui s'était distinguée dans ses jeunes années par sa vivacité d'esprit et une humeur enjouée et qui faisait encore actuellement montre de ces qualités, tout au moins dans les idées qui lui venaient au cours du traitement. Dans le contexte d'ensemble d'un rêve assez long, il sembla à cette dame qu'elle voyait, étendue morte 160
dans une boîte[a], sa fille unique, âgée de quinze ans. Ce n'est pas l'envie qui lui manquait de se servir de cette apparition en rêve comme d'une objection contre la théorie de l'accomplissement de souhait, mais elle pressentait elle-même que le détail de la boîte[b] devait indiquer la voie à une autre conception du rêve[1]. Lors de l'analyse, il lui vint à l'idée que la veille au soir, en société, on en était venu à parler du mot anglais *« box »* et des traductions multiples de celui-ci en allemand, telles que : *Schachtel* [boîte (en carton)], *Loge* [loge], *Kasten* [coffre], *Ohrfeige* [gifle], etc. À partir d'autres constituants du même rêve, on pouvait alors apporter ce complément : elle avait deviné la parenté de l'anglais *« box »* avec l'allemand « Büchse » [boîte en fer] et avait ensuite été hantée par le souvenir que « Büchse » était aussi utilisé pour désigner vulgairement l'organe génital féminin. Avec quelque indulgence pour ses connaissances en anatomie descriptive, on pouvait donc supposer que l'enfant dans la « boîte » avait la signification d'un embryon dans le ventre maternel.

1. Tout comme le saumon fumé dans le rêve du souper réduit à néant. [Cf. *supra*, p. 182.]

a. *Schachtel.*
b. *Schachtel.*

Ayant reçu cet éclaircissement, elle ne nia plus que l'image du rêve correspondait effectivement à un souhait à elle. Comme tant de jeunes femmes, elle ne fut nullement heureuse lorsqu'elle se trouva en état de grossesse, et elle s'avoua plus d'une fois le souhait que son enfant finisse par mourir dans le ventre maternel ; et même, dans un accès de fureur, après une scène violente avec son mari, elle se donna des coups de poing sur le ventre pour atteindre l'enfant qui était dedans. L'enfant mort était donc effectivement l'accomplissement d'un souhait, mais celui d'un souhait mis à l'écart depuis quinze ans, et il n'y a pas à s'étonner si l'on ne reconnaît plus l'accomplissement de souhait lorsqu'il se confirme avec un tel retard. C'est qu'entre-temps trop de choses ont changé.

Le groupe auquel appartiennent les deux derniers rêves, qui ont pour contenu la mort de personnes proches et aimées, sera pris encore une fois en considération dans les rêves typiques[a]. Je pourrai montrer là sur de nouveaux exemples que, malgré leur contenu non souhaité, tous ces rêves doivent être interprétés comme des accomplissements de souhait. Ce n'est pas à un patient, mais à un juriste intelligent de mes connaissances, que je dois le rêve suivant qui une
161 fois de plus m'a été raconté dans l'intention de me retenir de toute généralisation hâtive dans la doctrine du rêve-souhait. « Je rêve », rapporte mon informateur, « que, une dame au bras, j'arrive devant ma maison. Une voiture fermée attend là, un monsieur se dirige vers moi, montre ses papiers d'agent de police et m'invite à le suivre. Je le prie seulement de me donner le temps de mettre de l'ordre dans mes affaires. Croyez-vous que ce puisse être mon souhait d'être arrêté ? » « Certainement pas, je dois l'avouer. Savez-vous peut-être sous quelle inculpation vous fûtes arrêté ? » « Oui, je crois, pour infanticide. » Infanticide ? Vous savez pourtant que ce crime, seule une mère peut le commettre sur son nouveau-né. – « C'est exact. »[1] – Et dans quelles circonstances avez-vous rêvé ; que s'est-il passé la veille

1. Il arrive fréquemment qu'un rêve soit incomplètement raconté et que ce soit seulement pendant l'analyse qu'émerge le souvenir de ces fragments du rêve qui ont été omis. Ces fragments insérés après coup fournissent régulièrement la clé pour l'interprétation du rêve. Voir plus loin ce qui concerne l'oubli des rêves. [Cf. *infra*, p. 570.]

a. Cf. *infra*, p. 288.

au soir ? – « J'aimerais mieux ne pas vous le raconter, c'est une affaire délicate. » – « J'en ai besoin pourtant, sinon il nous faudra renoncer à l'interprétation de ce rêve. » – « Eh bien, écoutez. Je n'ai pas passé la nuit à la maison, mais chez une dame qui compte beaucoup pour moi. Quand nous nous sommes réveillés le matin, il se produisit de nouveau quelque chose entre nous. Puis je me rendormis et rêvai ce que vous savez. » – C'est une dame mariée ? – « Oui. » – Et vous ne voulez pas faire un enfant avec elle ? – « Non, non, cela pourrait nous trahir. » – Vous ne pratiquez donc pas le coït normal ? – « Je prends la précaution de me retirer avant l'éjaculation. » – Puis-je supposer que vous avez exécuté cette prouesse plusieurs fois au cours de la nuit, et qu'après l'avoir répétée le matin vous avez été quelque peu incertain de l'avoir réussie ? – « Cela se pourrait bien. » – Alors votre rêve est un accomplissement de souhait. Il vous procure la tranquillité d'esprit de ne pas avoir fait d'enfant ou, ce qui est à peu près la même chose, d'avoir tué un enfant. Les maillons intermédiaires, je peux facilement vous les montrer. Souvenez-vous que quelques jours plus tôt nous parlions 162
de la misère conjugale et de l'inconséquence qu'il y a à ce que soit autorisé le coït mené de façon à ce qu'aucune fécondation ne se produise, alors qu'une fois que l'œuf et la semence se sont rencontrés et ont formé un fœtus toute intervention est punie en tant que crime. À la suite de cela nous avons évoqué aussi la controverse médiévale sur le point de savoir à quel moment l'âme passe à proprement parler dans le fœtus, parce que le concept de meurtre ne devient recevable qu'à partir de là. Vous connaissez certainement aussi le poème atroce de Lenau[a], qui met sur le même plan l'infanticide et la contraception[b]. – « Curieusement, j'ai pensé comme par hasard à Lenau ce matin. » – C'est aussi un écho de votre rêve. Et maintenant je vais encore vous montrer un petit accomplissement de souhait marginal dans votre rêve. Vous arrivez, la dame au bras, devant votre maison. Vous l'amenez donc chez vous[c], au lieu qu'en réa-

a. Nikolaus Lenau (1802-1850), *Das tote Glück* (Le bonheur mort).

b. *Kindermord und Kinderverhütung*. Mot à mot : meurtre d'enfant et mesures préventives pour ne pas avoir d'enfant.

c. Le verbe *heimführen*, traduit ici par : amener chez soi, signifie aussi : prendre femme.

lité vous passez la nuit dans sa maison. Que l'accomplissement de souhait qui constitue le noyau du rêve se cache sous une forme aussi désagréable, cela a peut-être plus d'une raison. Vous pourriez apprendre dans mon article sur l'étiologie de la névrose d'angoisse[a] que je considère le *coitus interruptus* comme l'un des facteurs étiologiques dans l'apparition de l'angoisse névrotique. Ce qui s'accorderait avec cela c'est qu'après un coït de cette sorte plusieurs fois recommencé, il vous soit resté une humeur empreinte de malaise, qui maintenant entre comme élément dans la composition de votre rêve. Vous vous servez aussi de cette dépression de l'humeur pour vous dissimuler l'accomplissement de souhait. Du reste, la mention de l'infanticide ne se trouve pas non plus expliquée. Comment en venez-vous à ce crime spécifiquement féminin ? – « Je vous avouerai qu'il y a des années j'ai été impliqué un jour dans une telle affaire. Ce fut ma faute si une jeune fille tenta de se protéger par un avortement des suites d'une liaison avec moi. Je n'avais absolument rien à voir avec l'exécution de ce projet, mais je ressentis pendant longtemps l'angoisse compréhensible que la chose fût découverte. » J'entends bien ; ce souvenir a fourni une seconde raison pour que votre supposition d'avoir mal accompli votre prouesse ne pût que vous être pénible.

163 Un jeune médecin qui dans mon cours entendit raconter ce rêve ne put que se sentir concerné par lui, car il se hâta de le re-rêver, appliquant cette forme de pensée à un autre thème. La veille, il avait remis sa déclaration de revenus, qui était faite en toute honnêteté, étant donné qu'il n'avait que peu de choses à déclarer. Or il rêva qu'une personne de ses connaissances, sortant d'une séance de la commission des impôts, venait le trouver et l'informait que toutes les autres déclarations d'impôts n'avaient pas été contestées, mais que la sienne avait éveillé une méfiance générale et qu'elle lui vaudrait une amende bien sentie. Le rêve est un accomplissement de souhait négligemment dissimulé, celui de passer pour un médecin à gros revenus. Il se souvient par ailleurs de l'histoire bien connue de cette

a. « Über die Berechtigung, von der Neurasthenie einen bestimmten Symptomenkomplex als "Angstneurose" abzutrennen » (Du bien-fondé à séparer de la neurasthénie un complexe de symptômes déterminé, en tant que « névrose d'angoisse »), *GW*, I ; *OCF.P*, III.

toute jeune fille à qui il est déconseillé de dire oui à son prétendant, parce que c'est un être irascible et que dans le mariage il va certainement la rouer de coups. La réponse de la jeune fille est : Si seulement il me battait ! Son souhait d'être mariée est si vif qu'elle accepte dans le lot le désagrément qu'on lui fait entrevoir et qui serait lié à ce mariage, allant jusqu'à élever ce désagrément au rang de souhait.

Si je regroupe sous le nom de « rêves de contre-souhait » les rêves très fréquents de cette sorte qui semblent contredire directement ma doctrine parce qu'ils ont pour contenu la défaillance d'un souhait ou la survenue de quelque chose de manifestement non souhaité, je vois qu'on peut les ramener en général à deux principes, dont l'un n'a pas encore été mentionné, bien qu'il joue un grand rôle dans ce que les hommes vivent comme dans ce qu'ils rêvent. La seule force de pulsion de ces rêves est le souhait que j'aie tort. Ces rêves se produisent régulièrement au cours de mes traitements, lorsque le patient se trouve être en résistance contre moi, et je peux compter en toute certitude provoquer un tel rêve, une fois que j'ai exposé au malade la doctrine selon laquelle le rêve est un accomplissement de souhait[1]. Je peux d'ailleurs m'attendre à ce qu'il en aille de même pour bon nombre de mes lecteurs ; plus d'un s'empressera 164
de se refuser un souhait en rêve rien que pour accomplir le souhait que j'aie tort. Dans cette catégorie, le dernier rêve fait pendant une cure que je vais communiquer montre une fois encore la même chose. Une jeune fille, qui a gagné de haute lutte de poursuivre son traitement avec moi contre la volonté de ses proches et des autorités consultées, rêve : *À la maison, on lui interdit de continuer à venir chez moi. Elle se réclame alors auprès de moi d'une promesse que je lui ai faite de la traiter au besoin même gratuitement, et je lui dis : Dans les affaires d'argent je ne puis faire montre d'aucun égard.* [1909.]

Il n'est vraiment pas facile de mettre ici en évidence l'accomplissement de souhait, mais dans tous les cas de ce genre, outre cette première énigme, il s'en trouve encore une autre dont la

1. [Note ajoutée en 1911 :] Ces dernières années, des « rêves de contre-souhait » similaires m'ont été rapportés de façon répétée par mes auditeurs, ce qui était leur réaction à leur première rencontre avec la « théorie du rêve par le souhait ».

solution aide d'ailleurs à résoudre la première. D'où proviennent les mots qu'elle met dans ma bouche ? Je ne lui ai bien sûr jamais dit quelque chose de semblable, mais un de ses frères, et justement celui qui a la plus grande influence sur elle, fut assez aimable pour émettre une telle opinion à mon sujet. Le rêve veut donc parvenir à ce que le frère ait toujours raison, et donner raison à ce frère, elle ne le veut pas seulement en rêve ; c'est le contenu de sa vie et le motif de son état de maladie. [1909.]

Un rêve qui au premier regard réserve une difficulté particulière à la théorie de l'accomplissement de souhait a été rêvé et interprété par un médecin (Aug. Stärcke)[a] :

« J'ai et je vois à mon index gauche une affection syphilitique primaire à la dernière phalange. »

On sera peut-être retenu d'analyser ce rêve en se faisant la réflexion qu'il apparaît clair et cohérent, à l'exception, il est vrai, de son contenu non souhaité. Mais si l'on ne craint pas de prendre la peine d'une analyse, on apprend qu' « affection primaire » est à assimiler à une *« prima affectio »* (premier amour) et que l'abcès répugnant, selon les mots de Stärcke, « s'avère être le représentant d'accomplissements de souhait chargés d'un grand affect »[1 b]. [1914.]

L'autre motif des rêves de contre-souhait va tellement de soi que
165 l'on court facilement le danger de ne pas le voir, comme cela m'est arrivé à moi-même pendant assez longtemps. Dans la constitution sexuelle de bien des êtres humains il y a une composante masochiste, qui est apparue par le renversement dans son contraire de la composante agressive, sadique. On appelle ces êtres humains des masochistes « idéels », lorsqu'ils recherchent le plaisir non dans la douleur corporelle qui leur est infligée, mais dans l'humiliation et les tourments de l'âme. Il est absolument évident que ces personnes peuvent avoir des rêves de contre-souhait et des rêves de déplaisir, lesquels malgré tout ne sont rien d'autre pour elles que des accomplissements

1. [August Stärcke, « Ein Traum, der das Gegenteil einer Wunscherfüllung zu verwirklichen schien » (Un rêve qui semblait réaliser le contraire d'un accomplissement de souhait),] Zentralblatt für Psychoanalyse, II, 1911/1912 [p. 86-88].

a. Selon la *SA*, il ne s'agirait pas d'un rêve de Stärcke lui-même.

b. Le rêve joue ici sur trois sens voisins du mot *Affekt* : 1) la lésion comme premier symptôme d'une maladie ; 2) l'affection comme sentiment ; et 3) l'affect au sens psychologique.

de souhait, la satisfaction de leurs penchants masochistes. Je citerai ici un rêve de ce genre : Un jeune homme, qui dans ses premières années a beaucoup tourmenté son frère aîné auquel il était homosexuellement attaché, rêve à présent, après avoir radicalement changé de caractère, un rêve constitué de trois parties : *I. Comment son frère aîné l'« asticote ». II. Comment deux adultes se font mutuellement des grâces dans une intention homosexuelle. III. Le frère a vendu l'entreprise dont lui s'était, pour son avenir, réservé la direction.* De ce dernier rêve il s'éveille avec les sentiments les plus pénibles, et pourtant c'est un rêve-souhait masochiste, dont la traduction pourrait être : Ce serait bien fait pour moi si mon frère m'infligeait cette vente en punition de tous les tourments qu'il a endurés de moi. [1909.]

J'espère que les exemples précédents suffiront pour faire apparaître comme crédible – jusqu'à nouvelle objection – que même les rêves à contenu pénible sont à résoudre comme étant des accomplissements de souhait[1]. Personne ne verra d'ailleurs une manifestation du hasard dans le fait que lors de l'interprétation de ces rêves on rencontre chaque fois des thèmes dont on ne parle pas volontiers ou auxquels on ne pense pas volontiers. Le pénible sentiment qu'éveillent ces rêves est sans doute simplement identique à la répugnance qui voudrait nous retenir – la plupart du temps avec succès – de traiter ou d'examiner ces thèmes, répugnance qui doit être surmontée par chacun d'entre nous lorsque nous nous voyons malgré tout obligés de nous y attaquer. Ce sentiment de déplaisir faisant 166
donc retour dans le rêve n'exclut pourtant pas l'existence d'un souhait ; il y a chez tout homme des souhaits qu'il ne voudrait pas communiquer à d'autres, et des souhaits qu'il ne veut pas s'avouer à lui-même. D'autre part, nous nous trouvons justifiés à mettre en corrélation le caractère de déplaisir de tous ces rêves avec le fait de la déformation de rêve, et à conclure que ces rêves sont ainsi déformés et que l'accomplissement de souhait présent est en eux déguisé jusqu'à être méconnaissable, précisément parce qu'il existe une répugnance, une intention de refoulement vis-à-vis du thème du rêve ou vis-à-vis du souhait que nous tirons de lui. La déformation de rêve

1. [La phrase suivante, ajoutée en 1919 à cet endroit du texte, devint en 1925 une note de bas de page :] Je signale que ce thème n'est pas épuisé ici et qu'il sera encore traité ultérieurement.

s'avère donc être en fait un acte de la censure. Mais nous tiendrons compte de tout ce que l'analyse des rêves de déplaisir a porté au jour si nous modifions de la manière suivante notre formule destinée à exprimer l'essence du rêve : Le rêve est l'accomplissement (déguisé) d'un souhait (réprimé, refoulé)[1].

167 Comme sous-espèce particulière des rêves à contenu pénible, il nous reste encore maintenant les rêves d'angoisse dont la conception comme rêves-souhait rencontrera chez ceux qui ne sont pas éclairés un consentement minimal. Je peux toutefois en finir ici très brièvement avec les rêves d'angoisse ; ce n'est pas là un nouvel aspect du problème du rêve qui s'offrirait à nous, mais il s'agit avec ces rêves de la compréhension de l'angoisse névrotique en général. L'angoisse que nous ressentons dans le rêve ne se trouve qu'apparemment expliquée par le contenu du rêve. Si nous soumettons à l'interprétation le contenu de rêve, nous remarquons que l'angoisse du

1. [Note ajoutée en 1914 :] Un des grands poètes vivants qui, à ce qu'on m'a dit, ne veut rien savoir de la psychanalyse et de l'interprétation du rêve, trouve pourtant de lui-même une formule presque identique pour l'essence du rêve : « Émergence non autorisée de souhaits de désirance réprimés, sous un faux visage et un faux nom. » C. [Carl] Spitteler, Mes toutes premières expériences vécues (Süddeutsche Monatshefte, octobre 1913).

[Note ajoutée en 1911 :] Par anticipation, je cite ici la version élargie et modifiée par Otto Rank de la formule fondamentale ci-dessus : « Le rêve présente régulièrement comme accomplis, sur la base et à l'aide d'un matériel sexuel-infantile refoulé, des souhaits actuels, eux aussi en règle générale érotiques, sous une forme voilée et symboliquement travestie. » (« Un rêve qui s'interprète lui-même. »[a])

[Ajout de 1925 :] Nulle part je n'ai dit avoir fait mienne la formule de Rank. La version plus courte contenue dans le texte me semble suffire. Mais le seul fait que j'aie mentionné la modification de Rank a suffi pour que soit mis au compte de la psychanalyse le reproche mille et mille fois répété : elle affirmerait que tous les rêves ont un contenu sexuel. Si l'on comprend cette proposition comme elle demande à être comprise, elle prouve seulement le peu de scrupulosité avec laquelle les critiques ont coutume de procéder dans leurs affaires et l'empressement avec lequel les adversaires ignorent les déclarations les plus claires lorsqu'elles ne conviennent pas à leur penchant à l'agression, car quelques pages plus haut j'avais mentionné la diversité des accomplissements de souhait dans les rêves d'enfants (faire une partie de campagne ou un tour sur le lac, rattraper un repas manqué, etc.) et j'avais traité ailleurs des rêves de faim, des rêves répondant à un stimulus de soif, à un stimulus excrétoire, et des purs rêves de commodité. Rank lui-même ne pose aucune affirmation absolue. Il dit « des souhaits en règle générale eux aussi érotiques », et cela se confirme totalement pour la plupart des rêves d'adultes.

Il en va autrement si l'on emploie « sexuel » au sens maintenant usuel en psychanalyse, celui d' « Éros ». Mais le problème intéressant de savoir si tous les rêves ne sont pas créés par des forces de pulsion « libidinales » (en opposition à des forces de pulsion « destructives »), les adversaires ne l'ont guère envisagé.

a. « Ein Traum, der sich selbst deutet », *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1910, *2*, p. 465-540.

rêve n'est pas mieux justifiée par le contenu du rêve que ne l'est, disons, l'angoisse d'une phobie par la représentation à laquelle est attachée cette phobie. Il est certes exact, par ex., que l'on peut se précipiter par la fenêtre, et que de ce fait on a quelque raison d'user d'une certaine prudence avec la fenêtre, mais on ne saurait comprendre pourquoi, dans la phobie correspondante, l'angoisse est si grande et poursuit le malade bien au-delà des facteurs qui l'occasionnent. La même élucidation s'avère donc valable aussi bien pour la phobie que pour le rêve d'angoisse. L'angoisse, dans les deux cas, est seulement soudée à la représentation qui l'accompagne et elle est issue d'une autre source.

En raison de cette corrélation intime entre l'angoisse du rêve et l'angoisse de la névrose, il me faut ici, discutant la première, renvoyer à la seconde. Dans un petit article sur la « névrose d'angoisse » (Neurologisches Zentralblatt, 1895[a]), j'ai affirmé à l'époque que l'angoisse névrotique est issue de la vie sexuelle et correspond à une libido qui a été déviée de sa destination et n'est pas parvenue à utilisation. Cette formule s'est avérée depuis lors de plus en plus pertinente. On peut maintenant en déduire la proposition que les rêves d'angoisse sont des rêves à contenu sexuel dont la libido correspondante a connu une transformation en angoisse. L'occasion s'offrira plus tard de conforter cette affirmation en analysant quelques rêves 168
de névrosés. Dans les tentatives ultérieures pour m'approcher d'une théorie du rêve, j'en viendrai à parler encore une fois des conditions déterminant les rêves d'angoisse et de la compatibilité de ceux-ci avec la théorie de l'accomplissement de souhait.

a. Cf. *supra*, p. 192, n. a.

V

LE MATÉRIEL DU RÊVE ET LES SOURCES DU RÊVE

Lorsque l'analyse du rêve de l'injection faite à Irma nous eut fait 169
voir que le rêve est un accomplissement de souhait, notre intérêt fut tout d'abord retenu par la question de savoir si nous avions mis là à découvert un caractère général du rêve, et nous fîmes provisoirement taire toute autre curiosité scientifique qui avait pu s'éveiller en nous pendant ce travail d'interprétation. Maintenant que sur cette voie-là nous avons atteint notre but, il nous est permis de revenir en arrière et de choisir un nouveau point de départ pour nos flâneries à travers les problèmes du rêve, dussions-nous pour cela perdre des yeux pour un moment le thème de l'accomplissement de souhait, qui n'est encore nullement épuisé.

Dès lors qu'en appliquant notre procédé d'interprétation du rêve nous pouvons mettre à découvert un contenu de rêve latent, qui laisse loin derrière lui en fait de significativité le contenu de rêve manifeste, nous nous trouvons forcément poussés à reprendre de nouveau un à un les problèmes du rêve pour tenter de voir si ne se résoudraient pas pour nous d'une manière satisfaisante des énigmes et des contradictions qui sont apparues inabordables aussi longtemps qu'on ne connaissait que le contenu de rêve manifeste.

Les indications des auteurs sur la corrélation entre le rêve et la vie de veille, ainsi que sur la provenance du matériel du rêve, ont été communiquées en détail dans le chapitre d'introduction. Nous nous souvenons aussi de ces trois caractéristiques de la mémoire du rêve, 170
qui ont été tant de fois remarquées, mais qui n'ont pas été expliquées, à savoir :

1. que le rêve donne nettement la préférence aux impressions des derniers jours (Robert, Strümpell, Hildebrandt, ainsi que Weed-Hallam) ;

2. qu'il fait un choix selon d'autres principes que ceux de notre mémoire vigile, en ce qu'il ne se souvient pas de ce qui est essentiel et important, mais de ce qui est accessoire et a été négligé[a] ;

3. qu'il a l'entière disposition de nos toutes premières impressions d'enfance[b] et qu'il exhume même de cette époque de la vie des détails qui, là encore, nous apparaissent comme triviaux et qui, à l'état de veille, ont été tenus pour oubliés depuis longtemps[1].

C'est bien entendu sur le contenu de rêve manifeste que ces particularités dans le choix du matériel du rêve ont été observées par les auteurs.

1. Il est clair que la conception de Robert – selon laquelle le rêve est destiné à délester notre mémoire des impressions sans valeur de la journée – ne peut plus être maintenue si apparaissent plus ou moins souvent dans le rêve des images mnésiques indifférentes venant de notre enfance. Il faudrait alors conclure que d'habitude le rêve remplit de manière très insuffisante la tâche qui lui échoit.

a. Cf. *supra*, p. 45.
b. Cf. *supra*, p. 42 sq.

A

LE RÉCENT ET L'INDIFFÉRENT DANS LE RÊVE

Si maintenant, concernant la provenance des éléments qui apparaissent dans le contenu de rêve, je fais appel à ma propre expérience, il me faut d'emblée poser l'affirmation qu'on peut trouver dans chaque rêve un rattachement aux expériences vécues de la journée qui vient de s'écouler. Quel que soit le rêve auquel je m'attaque, rêve personnel ou rêve d'un autre, chaque fois j'ai la confirmation de cette expérience. Ayant la connaissance de ce fait, je peux éventuellement commencer l'interprétation du rêve en recherchant d'abord quelle est l'expérience vécue de la journée qui a suscité le rêve ; dans beaucoup de cas c'est même là le chemin qui s'offre en premier. Pour les deux rêves que j'ai soumis à une analyse précise dans le chapitre précédent (celui de l'injection faite à Irma, celui de mon oncle à la barbe jaune), la relation à la 171
journée est si flagrante qu'elle n'a pas besoin d'être éclairée davantage. Mais, pour montrer à quel point cette relation s'avère être régulière, je vais examiner sous ce rapport un fragment de la chronique de mes propres rêves. Je ne communique ces rêves que dans la mesure où j'en ai besoin pour mettre à découvert la source du rêve recherchée.

1. *Je fais une visite dans une maison, où je ne suis admis qu'avec difficulté*, etc., *entre-temps je fais* attendre *une femme*.

Source : Conversation le soir avec une parente ; une acquisition qu'elle réclame doit attendre jusqu'à ce que..., etc.

2. *J'ai écrit une* monographie *sur une certaine* (ce n'est pas clair) *sorte de plante.*

Source : Vu dans la matinée dans la vitrine d'une librairie une monographie sur l'espèce cyclamen.

3. *Je vois deux femmes dans la rue,* la mère et la fille, *la dernière ayant été ma patiente.*

Source : Une patiente en cours de traitement m'a fait part, le soir, des difficultés que sa mère oppose à la poursuite du traitement.

4. *À la librairie de S. et R. je prends un abonnement à une publication périodique, qui coûte vingt florins par an.*

Source : Ma femme m'a rappelé dans la journée que je lui dois encore vingt florins sur l'argent de la semaine.

5. *Je reçois un* bulletin *du comité social-démocrate, dans lequel je suis traité comme un de ses membres.*

Source : Reçu en même temps des bulletins du comité électoral des Libéraux et de la présidence de l'Association humanitaire, dont effectivement je suis membre.

6. Un homme sur un rocher escarpé au milieu de la mer, à la manière de Böcklin[a].

Source : Dreyfus[b] à l'Île du Diable[c], en même temps des nouvelles de mes parents d'Angleterre, etc.

On pourrait soulever la question de savoir si le rêve se rattache immanquablement aux événements du dernier jour ou si ce rattachement peut s'étendre aux impressions d'une période plus ou moins longue du passé tout récent. Ce sujet ne peut vraisemblablement pas prétendre à une significativité touchant aux principes, mais j'opterais plutôt pour un privilège exclusif accordé au dernier jour précédant le rêve (le jour du rêve). Chaque fois que j'ai pensé trouver qu'une impression d'il y a deux ou trois jours avait été la source du rêve, je pus néanmoins me convaincre, après une enquête plus précise, que cette impression avait été remémorée le jour précédent – que donc une reproduction décelable s'était intercalée, le jour précédent, entre le jour de l'événement et le moment du rêve – et je pus encore déceler le facteur occasionnant récent d'où pouvait être partie la remémoration portant sur l'impression plus ancienne. Par contre, je ne pus me convaincre qu'entre l'impression du jour excitatrice et son retour dans le rêve s'était intercalé un intervalle régulier ayant une significativité biologique (H. Swoboda mentionne dix-huit heures comme étant le premier

a. Arnold Böcklin (1827-1901), peintre souvent inspiré par les paysages et les scènes mythologiques.
b. Alfred Dreyfus (1859-1935).
c. En Guyane ; Dreyfus y fut déporté en décembre 1894.

intervalle de cette sorte)[1]. [1909.] H. Ellis[a], qui a accordé son attention à cette question, indique lui aussi qu'il n'a pu trouver dans ses rêves, « bien qu'il s'en soit préoccupé », une telle périodicité dans la reproduction. Il raconte un rêve où il se trouvait en

1. [Note ajoutée en 1911 :] Comme je l'ai communiqué dans les compléments au premier chapitre[b], H. Swoboda a dans une large mesure transféré à l'advenir animique les intervalles biologiques de 23 et 28 jours trouvés par Fließ, et il a affirmé en particulier que ces périodes sont décisives pour l'émergence des éléments du rêve dans les rêves. L'interprétation du rêve ne serait pas modifiée pour l'essentiel si cela pouvait être mis en évidence, mais pour ce qui est de la provenance du matériel du rêve une nouvelle source s'offrirait. J'ai donc engagé récemment quelques investigations sur mes propres rêves pour examiner si la « doctrine des périodes » est applicable au matériel du rêve, et j'ai choisi pour cela des éléments du contenu de rêve particulièrement frappants dont l'apparition dans la vie pouvait être déterminée dans le temps avec certitude.

I. Rêve du 1/2 octobre 1910.

(Fragment) ... *Quelque part en Italie. Trois filles me montrent de petits objets précieux, comme dans une boutique d'antiquaire, en même temps elles s'asseyent sur mes genoux. À propos de l'une de ces pièces, je dis : Cela, mais c'est de moi que vous le tenez. En même temps je vois nettement un petit masque de profil avec les traits anguleux de* Savonarole[c].

Quand ai-je vu pour la dernière fois le portrait de Savonarole ? D'après les indications de mon journal de voyage, j'étais à Florence le 4 et le 5 septembre ; là j'eus l'idée de montrer à mon compagnon de voyage le médaillon avec les traits du moine fanatique dans le pavage de la Piazza Signoria, à l'endroit où il trouva la mort sur le bûcher, et je crois avoir attiré son attention sur ce médaillon le 5[d] au matin. Entre cette impression et son retour dans le rêve se sont en effet écoulés 27 + 1 jours, une « période féminine » selon Fließ. Malheureusement pour la force probante de cet exemple, je dois pourtant mentionner que le jour même du rêve se trouvait chez moi (pour la première fois depuis mon retour) le confrère plein de mérites mais d'aspect lugubre à qui j'avais attribué des années auparavant le sobriquet de « Rabbi Savonarole ». Il me présenta un malade qui, à la suite d'un accident, avait été commotionné dans le train de Pontebba[e] que j'avais moi-même pris huit jours auparavant, et il ramena ainsi mes pensées à mon dernier voyage en Italie. L'apparition de l'élément frappant « Savonarole » dans le contenu du rêve se trouve élucidée par cette visite du confrère le jour du rêve, l'intervalle de vingt-huit jours perdant toute signification pour établir la provenance de cet élément.

II. Rêve du 10/11 octobre.

Je fais une fois encore de la chimie dans le laboratoire de l'Université. Le conseiller aulique L.[f] *m'invite à venir dans un certain endroit et me précède dans le corridor, portant devant lui dans sa main levée une lampe ou quelque instrument, l'air pénétrant* [*scharfsinnig*] *(?)* (*perspicace* [*scharfsichtig*] ?), *dans une attitude particulière, la tête en avant. Nous traversons ensuite un espace ouvert...* (Le reste oublié.)

Ce qu'il y a de plus frappant dans le contenu de ce rêve, c'est la manière dont le conseiller aulique L. porte devant lui la lampe (ou loupe), l'œil au guet, dirigé vers le lointain. Je n'ai plus vu L. depuis de nombreuses années, mais je sais dès maintenant qu'il n'est qu'une personne substitutive pour quelqu'un d'autre, quelqu'un de plus grand, cet Archimède, près de la fontaine d'Aréthuse à Syracuse, qui tout comme dans le

a. *The World of Dreams*, London, Constable, 1911.
b. Cf. *supra*, p. 128.
c. Jérôme Savonarole (1452-1498).
d. En réalité le 3.
e. Petite ville du Frioul (Vénétie julienne).
f. Ernst Ludwig (1842-1915).

Espagne et voulait se rendre dans une localité : Daraus, Varaus ou Zaraus. Réveillé, il ne put se souvenir d'une localité ainsi nommée et mit le rêve de côté. Quelques mois plus tard, il trouva effectivement que le nom Zaraus[a] était celui d'une gare entre San

rêve se dresse et manie de même façon le miroir ardent, guettant l'armée des assiégeants romains. Quand ai-je vu ce monument pour la première (et dernière) fois ? D'après mes notes, c'était le 17 septembre au soir, et entre cette date et le rêve ont effectivement passé 13 + 10 jours = 23 jours, une « période masculine » selon Fließ.

Malheureusement, si on entre plus avant dans l'interprétation du rêve, on supprime ici encore pour une part le caractère inéluctable de cette corrélation. Le facteur occasionnant le rêve était la nouvelle, reçue le jour du rêve, que la clinique, dont la salle de cours accueille mes leçons, devait être prochainement déplacée ailleurs. Je présumai que ce nouveau lieu serait situé de façon très malcommode, je me dis que ce serait alors comme si je n'avais absolument pas de salle de cours à ma disposition, et dès lors mes pensées seraient forcément revenues à mes débuts de Privatdozent[b], à l'époque où je n'avais effectivement pas de salle de cours, et où, dans mes efforts pour m'en procurer une, je rencontrais fort peu de complaisance auprès de ces si puissants messieurs, les conseillers auliques et professeurs. Je m'adressai alors à L., qui venait d'être revêtu de la dignité de doyen et que je considérais comme un protecteur, pour me plaindre à lui de la détresse où je me trouvais. Il me promit son aide, mais ne me donna plus signe de vie par la suite. Dans le rêve, c'est lui l'Archimède qui me donne ποῦ στώ [= un endroit où me tenir] et qui me conduit lui-même à ce nouveau lieu. Que ni la soif de vengeance ni les idées de grandeur[c] ne soient étrangères aux pensées du rêve, c'est ce que devinera facilement celui qui s'entend à interpréter. Mais je suis forcé de considérer que, sans ce facteur occasionnant le rêve, Archimède ne serait guère parvenu dans le rêve de cette nuit-là ; je reste dans l'incertitude, sans savoir si l'impression forte et encore récente laissée par la statue de Syracuse ne serait pas intervenue aussi avec un autre intervalle de temps.

III. Rêve du 2/3 octobre 1910.

(Fragment) ... *Quelque chose concernant le prof. Oser, qui a établi lui-même le menu pour moi, ce qui a un effet très apaisant* (tout le reste oublié).

Le rêve est la réaction à un trouble digestif de ce jour-là, qui m'a fait me demander si je ne devais pas m'adresser à un confrère pour qu'il me prescrive un régime. Le fait que dans le rêve je désigne à cet effet Oser, décédé pendant l'été, se rattache à la mort survenue très peu de temps auparavant (1er octobre) d'un autre professeur d'Université que j'avais en haute estime. Mais quand Oser est-il décédé et quand ai-je appris sa mort ? D'après ce qu'indique le journal : le 22 août ; comme je séjournais alors en Hollande, où je me faisais régulièrement réexpédier la Wiener Zeitung, j'ai forcément dû lire la nouvelle de cette mort le 24 ou le 25 août. Mais cet intervalle ne correspond plus à aucune période, il comporte 7 + 30 + 2 = 39 jours ou peut-être 40 jours. Je ne peux pas me rappeler avoir, durant ce laps de temps, parlé de Oser ou pensé à lui.

Or ces sortes d'intervalles, qui sans une élaboration plus poussée ne sont plus utilisables pour la doctrine des périodes, se dégagent de mes rêves bien plus fréquemment que les intervalles réguliers. Je ne trouve comme relation constante que celle – affirmée dans le texte – à une impression du jour même du rêve.

a. En réalité Zarauz ; station balnéaire de la côte basque espagnole.

b. Professeur autorisé à donner un enseignement libre et non rémunéré dans une spécialité. Freud obtint ce titre en septembre 1885. (Cf. *OCF.P*, III, p. 279.)

c. *Größenbewußtsein* ; littéralement : conscience des grandeurs.

Sebastian et Bilbao où il était passé en train, 250 jours avant le rêve (p. 227). [1914.]

Je pense donc qu'il y a pour chaque rêve un excitateur du rêve 174
provenant de ces expériences vécues après lesquelles « on n'a pas encore passé une nuit de sommeil ».

Les impressions du passé tout récent (exception faite du jour précédant la nuit du rêve) comportent donc une relation au contenu de rêve qui n'est pas différente de celle d'autres impressions provenant de n'importe quelle époque plus éloignée. Le rêve peut choisir son matériel dans toute époque de la vie, pourvu seulement qu'il existe un fil de pensée allant des expériences vécues du jour du rêve (les impressions « récentes ») à ces expériences vécues plus anciennes.

Mais d'où vient la préférence donnée aux impressions récentes ? Nous parviendrons à certaines conjectures sur ce point si nous soumettons à une analyse plus précise l'un des rêves mentionnés ci-dessus[a]. Je choisis le rêve de la monographie botanique. 175

J'ai écrit une monographie sur une certaine plante. Le livre est posé devant moi, en le feuilletant je tombe sur une planche en couleurs pliée. À chaque exemplaire est attaché un spécimen séché de la plante, comme venant d'un herbier.

Analyse :

Dans la matinée, j'ai vu dans la vitrine d'une librairie un nouveau livre qui s'intitule : L'espèce cyclamen – manifestement une monographie sur cette plante.

Le cyclamen est la fleur favorite [*Lieblingsblume*] de ma femme. Je me reproche de penser si rarement à lui apporter des fleurs, comme elle souhaite me le voir faire. – À propos du thème : apporter des fleurs, je me souviens d'une histoire que j'ai racontée récemment dans le cercle de mes amis et dont je me suis servi pour prouver mon affirmation selon laquelle l'oubli est très souvent l'exécution d'une intention de l'inconscient et permet de toute façon d'inférer la disposition d'esprit secrète de celui qui oublie. Une jeune

a. Cf. *supra*, p. 201.

femme, qui avait l'habitude de trouver chez elle, le jour de son anniversaire, un bouquet de son mari, déplore l'absence d'un tel signe de tendresse en ce jour de fête, ce qui la fait fondre en larmes. Le mari arrive sur ces entrefaites, ne sait comment s'expliquer ses pleurs, jusqu'à ce qu'elle lui dise : C'est aujourd'hui mon anniversaire. Il se frappe alors le front, s'écrie : Pardonne-moi, mais je l'ai complètement oublié, et il veut sortir pour aller lui chercher des fleurs. Mais elle ne se laisse pas consoler, car elle voit dans ce phénomène d'oubli chez son mari la preuve qu'elle ne joue plus dans ses pensées le même rôle que jadis. Cette Mme L. a rencontré ma femme il y a deux jours, lui a fait savoir qu'elle se sent fort bien et lui a demandé de mes nouvelles. Il y a quelques années elle était en traitement avec moi.

Nouveau point de départ : J'ai effectivement écrit un jour quelque chose qui ressemble à une monographie sur une plante, à savoir un article sur la plante de coca[a], qui a attiré l'attention de
176 K. Koller[b] sur la propriété anesthésiante de la cocaïne. J'avais moi-même signalé dans ma publication cette utilisation de l'alcaloïde, mais je n'eus pas assez de sérieux pour mener la chose plus avant. À ce propos il me vient à l'idée que, dans la matinée du jour suivant le rêve (je n'ai pas trouvé le temps de l'interpréter avant le soir), j'ai pensé à la cocaïne dans une sorte de fantaisie diurne. Si jamais je devais avoir un glaucome, j'irais à Berlin pour m'y faire opérer incognito chez mon ami berlinois[c] par un médecin qu'il me recommanderait. Le chirurgien, qui ne saurait pas qui il opère, vanterait une fois de plus la tournure facile prise par ces opérations depuis l'introduction de la cocaïne ; rien sur mon visage ne trahirait que j'ai moi-même une part dans cette découverte. À cette fantaisie se rattachaient des pensées sur ce qu'il y a malgré tout d'inconfortable pour le médecin à solliciter pour sa propre personne les actes médicaux de confrères. Je pourrais, comme tout un chacun, rétribuer l'ophtalmologiste berlinois qui ne me connaît pas. C'est seulement

a. « Über Coca » (De la coca), *Centralbl. ges. Therap.*, 1884, *2*, p. 289-314. L'article parut en juillet.

b. Karl Koller (1857-1944) expérimenta sur l'œil de la grenouille la propriété anesthésiante de la cocaïne. Son article sur le sujet (« Ueber die Verwendung des Cocains zur Anästhesierung am Auge ») parut en octobre 1884.

c. Wilhelm Fließ.

après que ce rêve diurne m'est venu à l'esprit que je remarque que le souvenir d'une expérience vécue déterminée se cache derrière lui. Peu de temps après la découverte de Koller, mon père avait en effet été atteint d'un glaucome ; il fut opéré par mon ami ophtalmologiste, le Dr Königstein[a], le Dr Koller procéda à l'anesthésie par cocaïne et fit alors remarquer qu'à cette occasion se trouvaient toutes trois réunies les personnes qui avaient pris part à l'introduction de la cocaïne.

Mes pensées se poursuivent à présent : Quand donc cette histoire de la cocaïne m'est-elle revenue en mémoire pour la dernière fois ? C'était il y a quelques jours, quand j'eus en main le volume commémoratif que des élèves reconnaissants avaient fait paraître pour le jubilé de leur professeur et directeur de laboratoire. Parmi les titres de gloire du laboratoire, je trouvai également indiqué que c'était là qu'avait eu lieu la découverte de la propriété anesthésiante de la cocaïne par K. Koller. Je remarque alors subitement que mon rêve est en corrélation avec une expérience vécue de la veille au soir. J'avais précisément accompagné chez lui le Dr Königstein, avec qui j'avais engagé une conversation sur une affaire qui, chaque fois 177
qu'elle est abordée, provoque en moi une vive excitation. Alors que je me tenais avec lui dans le vestibule de la maison, le professeur Gärtner [jardinier] vint se joindre à nous avec sa jeune femme. Je ne pus m'empêcher de les féliciter l'un et l'autre sur leur mine florissante. Or le professeur Gärtner est l'un des rédacteurs du volume commémoratif dont je viens de parler, et c'est sans doute lui qui m'en fit souvenir. Mme L., dont j'ai raconté plus haut la déception le jour de son anniversaire, avait été mentionnée elle aussi dans la conversation avec le Dr Königstein, dans un autre contexte il est vrai.

Je vais tenter d'interpréter tout ce qui détermine encore le contenu du rêve. Un spécimen séché de la plante est joint à la monographie, comme s'il s'agissait d'un herbier. À l'herbier se rattache un souvenir de lycée. Le directeur de notre lycée rassembla un jour les élèves des classes supérieures pour leur remettre l'herbier de l'établissement afin qu'ils l'inspectent et le nettoient. De petits vers

a. Leopold Königstein (1850-1924).

s'y étaient logés – ver de livres[a]. Il ne semble pas avoir manifesté une grande confiance en l'aide que j'étais susceptible d'apporter, car il ne me confia que quelques feuilles. Je sais encore aujourd'hui qu'il s'y trouvait des crucifères. Je n'avais jamais eu un rapport particulièrement intime avec la botanique. Lors de mon examen préparatoire en botanique, c'est encore une crucifère qu'on me demanda d'identifier... et je ne la reconnus pas. Les choses auraient mal tourné pour moi si mes connaissances théoriques ne m'avaient tiré d'affaire. – Des crucifères j'en arrive aux composées. Or il se trouve que l'artichaut est aussi une composée, et précisément celle que je pourrais appeler ma fleur favorite. Plus généreuse que moi, ma femme a coutume de me rapporter du marché cette fleur favorite.

Je vois posée devant moi la monographie que j'ai écrite. Cela non plus n'est pas sans se rapporter à quelque chose. Mon ami, ce visuel, m'écrivait hier de Berlin : « Ton livre des rêves m'occupe énormément. Je le vois posé devant moi, achevé, et je le feuillette. » Comme j'ai envié son don de voyance ! Si seulement je pouvais moi aussi le voir posé devant moi, déjà achevé !

178 La planche en couleurs repliée : Lorsque j'étais étudiant en médecine, j'étais en proie à l'impulsion de ne vouloir apprendre que dans des monographies. En dépit de mes ressources limitées, j'avais un abonnement à plusieurs collections médicales dont les planches en couleurs faisaient mes délices. J'étais fier de cette inclination au sérieux. Plus tard, lorsque je commençai moi-même à publier, il me fallut aussi dessiner les planches pour mes travaux, et je sais que l'une d'elles avait l'air si lamentable qu'à cause d'elle un confrère bienveillant se moqua de moi. À cela s'ajoute, je ne sais trop comment, un très ancien souvenir de jeunesse. Mon père trouva un jour plaisant de remettre à ma sœur aînée et à moi-même, pour que nous le détruisions, un livre avec des planches en couleurs (la description d'un voyage en Perse). Voilà qui ne pouvait guère se justifier d'un point de vue éducatif. J'avais alors cinq ans, ma sœur n'avait pas encore trois ans, et l'image de nous deux, enfants, en train d'arracher, au comble de la joie, les pages de ce livre (feuille à

a. *Bücherwurm*. Sorte de teigne, ou gerce, qui ronge le papier. Cf. *infra*, p. 228, où le mot est repris au sens figuré, correspondant à l'expression française de « rat de bibliothèque ».

feuille, comme pour un artichaut, je ne puis dire autrement) est à peu près la seule chose qui me soit restée de cette époque de ma vie en un souvenir plastique. Plus tard, lorsque je devins étudiant, se développa chez moi une prédilection prononcée pour collectionner et posséder des livres (comparable à l'inclination à étudier dans des monographies, une occupation favorite déjà présente dans les pensées du rêve en relation avec le cyclamen et l'artichaut). Je devins un ver de livres[a] (cf. herbier). J'ai toujours ramené cette première passion de ma vie, depuis que je réfléchis sur moi-même, à cette impression d'enfance, ou plutôt, j'ai reconnu que cette scène d'enfance est un « souvenir-couverture » pour ma bibliophilie ultérieure[1]. Naturellement, j'ai aussi appris de bonne heure qu'avoir des passions amène facilement à en pâtir. À l'âge de dix-sept ans, j'avais un compte débiteur important chez le libraire et aucun moyen de le régler, et mon père ne considéra guère comme une excuse le fait que mes inclinations ne se soient pas portées sur quelque chose de pire.
L'évocation de cette expérience ultérieure de ma jeunesse me 179
ramène cependant aussitôt à la conversation avec mon ami le Dr Königstein. Car dans la conversation, le soir précédant le jour du rêve, il s'agissait aussi des mêmes reproches que jadis : je cédais trop à mes occupations favorites.

Pour des raisons qui n'ont pas leur place ici, je ne poursuivrai pas l'interprétation de ce rêve, mais j'indiquerai seulement la voie qui y conduit. Pendant le travail d'interprétation, je me suis souvenu de la conversation avec le Dr Königstein, et ce, en partant de plus d'un point. Lorsque j'envisage les sujets abordés dans cette conversation, le sens du rêve me devient compréhensible. Tous les cheminements de pensée qui se sont annoncés là, touchant aux occupations favorites de ma femme et aux miennes propres, à la cocaïne, aux difficultés d'un traitement médical entre confrères, à ma prédilection pour les études monographiques et à ma négligence de certaines spécialités comme la botanique, tout cela trouve ensuite son prolongement et débouche sur l'un ou l'autre des fils de cet entretien aux

1. Cf. mon article « Des souvenirs-couverture » dans la Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie, 1899 [« Über Deckerinnerungen », *GW*, I ; *OCF.P*, III].

a. *Bücherwurm*. Cf. p. 208.

nombreuses ramifications. Le rêve reprend le caractère d'une justification, d'un plaidoyer en ma faveur, comme le rêve de l'injection faite à Irma, analysé en premier ; il prolonge en effet le thème commencé là et le discute à partir d'un nouveau matériel qui est venu s'ajouter dans l'intervalle entre les deux rêves. Même la forme d'expression apparemment indifférente du rêve prend un certain accent. Cela veut dire à présent : Je suis bien cet homme qui a écrit le travail de valeur et couronné de succès (sur la cocaïne), tout comme j'avançais jadis pour ma justification : Je suis bien un étudiant méritant et appliqué ; donc dans les deux cas : Je peux me permettre cela. Mais je peux renoncer ici à développer l'interprétation du rêve, parce que la seule intention qui m'a poussé à communiquer ce rêve était d'examiner, à partir d'un exemple, la relation entre le contenu du rêve et l'expérience vécue excitatrice du jour précédent. Aussi longtemps que, de ce rêve, je connais seulement le contenu manifeste, une seule des relations entre le rêve et l'impression du jour me saute aux yeux ; après que j'en ai fait l'analyse, il se dégage une seconde source du rêve, dans une autre expérience vécue du
180 même jour. La première des impressions auxquelles se rapporte le rêve est une impression indifférente, une circonstance accessoire. Je vois dans une vitrine un livre dont le titre me touche fugitivement et dont le contenu ne serait guère susceptible de m'intéresser. La seconde expérience vécue avait une haute valeur psychique ; j'ai eu avec mon ami, l'ophtalmologiste, une bonne heure durant, une conversation animée, je lui ai fait des allusions qui ne pouvaient que nous concerner de près tous les deux, et j'ai réveillé en moi des souvenirs, à propos desquels les excitations les plus variées au fond de moi-même me sont devenues perceptibles. Qui plus est, cette conversation fut interrompue avant d'avoir été terminée, parce que des connaissances vinrent se joindre à nous. Et maintenant, quel rapport les deux impressions du jour ont-elles entre elles, ainsi qu'avec le rêve qui en résulte durant la nuit ?

Dans le contenu du rêve je trouve une seule allusion à l'impression indifférente et peux ainsi confirmer que le rêve accueille de préférence dans son contenu des choses accessoires de la vie. Dans l'interprétation du rêve, par contre, tout conduit à l'expérience vécue importante, à juste titre excitatrice. Si je juge le sens du rêve

d'après le contenu latent mis au jour par l'analyse, ce qui est la seule façon de faire valable, me voici parvenu inopinément à une nouvelle et importante connaissance. Je vois se dissiper l'énigme tenant à ce que le rêve ne s'occupe que de bribes sans valeur de la vie diurne ; il me faut aussi contredire l'affirmation selon laquelle la vie d'âme de l'état de veille ne se prolonge pas dans le rêve, le rêve gaspillant ainsi l'activité psychique sur un matériel inepte. C'est le contraire qui est vrai ; ce qui nous a requis pendant la journée domine également les pensées de rêve, et nous ne nous donnons la peine de rêver qu'à propos des matériaux qui nous auraient offert pendant la journée l'occasion de penser.

L'explication la plus évidente du fait que je rêve malgré tout d'une impression du jour indifférente, alors que c'est l'impression à juste titre génératrice d'émoi qui m'a conduit au rêve, est sans doute la suivante : ici encore se rencontre un phénomène de cette déformation de rêve que nous avons ramenée plus haut à une puissance psychique faisant office de censure. Le souvenir de la monographie sur l'espèce cyclamen se voit utilisé comme s'il était une allusion à 181
la conversation avec mon ami, tout à fait comme dans le rêve du souper empêché la mention de l'amie est représentée par l'allusion « saumon fumé »[a]. La seule question est de savoir par quels maillons intermédiaires l'impression laissée par la monographie peut entrer dans un rapport d'allusion avec la conversation entre l'ophtalmologiste et moi, étant donné qu'une telle relation n'est pas de prime abord discernable. Dans l'exemple du souper empêché, la relation est donnée d'emblée ; le « saumon fumé », mets favori de l'amie, appartient sans conteste à la sphère de représentations que la personne de l'amie est à même de susciter chez celle qui rêve. Dans notre nouvel exemple, il s'agit de deux impressions séparées qui n'ont de prime abord rien de commun, si ce n'est de se produire le même jour. C'est dans la matinée que je suis frappé par la monographie, puis c'est le soir que j'ai la conversation. La réponse que fournit l'analyse est : des relations de cette sorte, qui ne sont pas d'abord présentes, entre les deux impressions, sont tissées après coup, joignant le contenu de représentation de l'une au contenu de

a. Cf. *supra*, p. 190.

représentation de l'autre. J'ai déjà souligné en les interlettrant les maillons intermédiaires concernés quand j'ai mis l'analyse par écrit. À la représentation de la monographie sur le cyclamen ne se rattacherait sans doute, en l'absence de toute influence venue d'ailleurs, qu'une seule idée, celle que le cyclamen est la fleur favorite de ma femme, peut-être encore le souvenir du bouquet de fleurs dont Mme L. a déploré l'absence. Je ne crois pas que ces pensées d'arrière-plan auraient suffi à provoquer un rêve.

> *« There needs no ghost, my lord, come from the grave*
> *To tell us this. »*[a]

dit-on dans « Hamlet »[b]. Mais voici que dans l'analyse il me revient en mémoire que l'homme ayant troublé notre conversation s'appelait Gärtner[c] [jardinier], que je trouvai son épouse florissante ; de plus, juste maintenant, je m'avise après coup qu'une de mes patientes portant le joli nom de Flora s'est trouvée un moment au centre de notre conversation. Ce qui n'a pas manqué de se pro-
182 duire, c'est qu'en passant par ces maillons intermédiaires provenant de la sphère de représentations botanique, la connexion s'est opérée entre les deux expériences vécues du jour, l'expérience indifférente et celle formatrice d'émoi. Puis d'autres relations se mirent en place, la relation touchant à la cocaïne, qui peut à bon droit faire l'intermédiaire entre la personne du Dr Königstein et une monographie botanique écrite par moi, et elles consolidèrent cette fusion des deux sphères de représentations en une seule, si bien que désormais une part de la première expérience vécue pouvait être utilisée comme une allusion à la seconde.

Je m'attends à ce que l'on attaque cette explication pour son caractère arbitraire ou artificiel. Que serait-il arrivé si le professeur Gärtner [jardinier] ne s'était pas joint à nous avec son épouse florissante, si la patiente dont j'ai parlé ne s'appelait pas Flora, mais Anna ? Et pourtant la réponse est aisée. Si ces relations de pensée ne

a. « Point n'est besoin, Monseigneur, d'un fantôme venant de la tombe pour nous conter cela. »
b. Acte I, scène 5.
c. Cf. *supra*, p. 207.

s'étaient pas produites, d'autres auraient été vraisemblablement choisies. Il est fort aisé d'établir des relations de ce genre, comme le démontreraient les devinettes et les énigmes dont nous égayons nos journées. Le domaine d'influence du trait d'esprit est sans limite. Pour avancer d'un pas : si, entre les deux impressions du jour, il n'avait pas été possible d'établir des relations intermédiaires suffisamment abondantes, le rêve aurait justement pris une autre tournure ; une autre impression du jour indifférente, de celles qui nous arrivent par légions et sont par nous oubliées, aurait pris pour le rêve la place de la « monographie », se serait reliée au contenu de la conversation et aurait représenté celui-ci dans le contenu du rêve. Si aucune autre impression que celle de la monographie n'a eu ce destin, c'est sans doute que cette impression aura été celle qui convenait le mieux à la connexion. On n'a plus à s'étonner comme Jeannot le Finaud chez Lessing[a] que « dans le monde seuls les riches possèdent le plus d'argent »[b].

Le processus psychologique qui, selon notre manière d'exposer les choses, fait que l'expérience vécue indifférente vient tenir lieu de l'expérience dotée de valeur psychique, ne manque pas de nous apparaître encore sujet à caution et déconcertant. Dans un chapitre à venir[c], nous aurons pour tâche de mettre davantage à la portée de notre entendement les particularités de cette opération apparemment incorrecte. Ici nous n'avons affaire qu'au résultat du processus, dont 183
nous sommes poussés à faire l'hypothèse par les expériences innombrables qui font régulièrement retour dans l'analyse du rêve. Mais le processus est tel qu'il semblerait que se produise un déplacement – disons : de l'accent psychique – en suivant la voie de ces maillons intermédiaires, jusqu'à ce que des représentations au début faiblement chargées d'intensité parviennent, en reprenant la charge des représentations d'abord plus intensément investies, à une force qui les rend capables d'accéder par contrainte à la conscience. De tels déplacements ne nous étonnent nullement, quand il s'agit de caser

a. Gotthold Ephraim Lessing (1729-1781).
b. « C'est tout de même une chose étrange, dit Jeannot le Finaud à son cousin Fritz, que dans le monde seuls les riches possèdent le plus d'argent » (65e épigramme de Lessing).
c. Chapitre VI, section B.

des grandeurs d'affect ou d'une façon générale d'effectuer des actions motrices. Que la vieille fille restée seule transfère sa tendresse sur des animaux, que le vieux garçon devienne un collectionneur passionné, que le soldat défende une bande d'étoffe colorée – le drapeau – de tout son cœur et au prix de son sang, que dans un rapport amoureux une pression de main prolongée de quelques secondes engendre de la félicité, ou que dans « Othello »[a] un mouchoir perdu provoque une explosion de fureur, voilà autant d'exemples de déplacements psychiques qui nous paraissent inattaquables. Mais que par la même voie et selon les mêmes principes il soit décidé de ce qui parvient à notre conscience et de ce qui lui reste celé, donc de ce que nous pensons, cela nous donne l'impression du pathologique, et lorsque cela se produit dans la vie de veille nous l'appelons une faute de pensée. Révélons ici – ce qui sera le résultat de considérations à venir – que le processus psychique que nous avons reconnu dans le déplacement de rêve s'avérera être un processus non pas pathologiquement perturbé, mais bien distinct du processus normal, un processus de nature davantage primaire[b].

Nous interprétons aussi le fait que le contenu de rêve accueille des restes d'expériences vécues accessoires comme une manifestation de la déformation de rêve (par déplacement) et nous nous rappelons avoir reconnu dans la déformation de rêve une conséquence de la censure opérant le passage entre deux instances psychiques. Nous nous attendons de plus à ce que l'analyse du rêve nous fasse régulièrement découvrir dans la vie diurne la source véritable, psychiquement significative, du rêve, le souvenir de cette source ayant déplacé son accent sur le souvenir indifférent. Par cette conception nous nous sommes mis en totale opposition avec la théorie de Robert, qui est devenue pour nous inutilisable. Le fait que Robert prétendait expliquer n'existe justement pas ; l'hypothèse qu'il en fait repose sur une mécompréhension, à savoir qu'il omet de substituer au contenu de rêve apparent le sens véritable du rêve. On peut encore faire d'autres objections à la doctrine de Robert : si le rêve avait véritablement pour tâche de délivrer notre mémoire, par un travail

184

a. Acte V, scène 2.
b. Cf. *infra*, chap. VII, section E.

psychique particulier, des « scories » du souvenir du jour, notre sommeil serait forcément plus tourmenté et serait utilisé pour un travail plus astreignant que ce que nous pouvons affirmer de notre vie mentale éveillée. Car le nombre des impressions indifférentes du jour dont nous devrions protéger notre mémoire est évidemment incommensurable ; la nuit ne suffirait pas pour venir à bout de cette somme. Il est beaucoup plus vraisemblable que l'oubli des impressions indifférentes se fasse sans intervention active de nos facultés animiques.

Nous percevons pourtant comme un avertissement à ne pas prendre congé de la pensée de Robert sans plus de considération. Nous avons laissé inexpliqué le fait que l'une des impressions indifférentes du jour – exactement du jour précédent – fournit régulièrement une contribution au contenu de rêve. Les relations entre cette impression et la source du rêve proprement dite dans l'inconscient n'existent pas toujours d'emblée ; comme nous l'avons vu, elles ne sont établies pendant le travail de rêve qu'après coup, en quelque sorte au service du déplacement visé. Il faut donc qu'il existe une obligation à frayer des voies de liaison, en direction précisément de l'impression récente, quoique indifférente : il faut que celle-ci s'y prête particulièrement par telle ou telle qualité. Sinon, il pourrait tout aussi bien se faire que les pensées de rêve déplacent leur accent sur un constituant inessentiel de leur propre sphère de représentations.

Les expériences suivantes peuvent nous mettre ici sur la voie de l'élucidation. Quand une journée nous a apporté deux expériences vécues ou plus qui sont dignes de susciter des rêves, le rêve, en faisant mention des deux, les réunit en un tout unique ; il obéit à une contrainte, celle de former, à partir d'elles, une unité ; par ex. : je montai, un après-midi d'été, dans un compartiment de chemin de fer où je rencontrai deux personnes de ma connaissance, mais qui étaient étrangères l'une à l'autre. L'un était un confrère influent, l'autre appartenait à une famille distinguée dont j'étais le médecin. Je fis faire connaissance aux deux messieurs ; mais pendant le long voyage ils n'eurent de commerce qu'en passant par moi, si bien que j'avais à traiter un sujet de conversation tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. Je priai mon confrère d'accorder une recomman- 185

dation à une connaissance commune qui venait d'ouvrir son cabinet médical. Le confrère rétorqua qu'il était convaincu des compétences du jeune homme, mais que son air insignifiant ne lui donnerait pas facilement accès aux maisons distinguées. Je rétorquai à mon tour : c'est justement pourquoi il a besoin d'une recommandation. Auprès de l'autre voyageur je m'informai peu après de l'état de santé de sa tante – la mère de l'une de mes patientes – qu'une grave maladie tenait alors alitée. Dans la nuit qui suivit ce voyage, je rêvai que mon jeune ami, pour qui j'avais sollicité la protection, se trouvait dans un salon élégant et prononçait avec des manières d'homme du monde, devant une société choisie où j'avais fait prendre place toutes les personnes riches et distinguées de ma connaissance, l'oraison funèbre de la vieille dame (pour mon rêve déjà décédée), qui était la tante du second compagnon de voyage. (À parler franc, je n'avais pas été en bons termes avec cette dame.) Une fois encore, mon rêve avait donc trouvé des connexions entre deux impressions du jour et composé au moyen de celles-ci une situation unitaire.

Sur la base de nombreuses expériences semblables, il me faut avancer la thèse qu'il existe pour le travail de rêve une sorte d'obligation à composer en une unité dans le rêve toutes les sources de stimulus du rêve présentes[1].

186 Je vais maintenant mettre en discussion cette question : la source excitatrice du rêve, à laquelle l'analyse conduit, doit-elle forcément être chaque fois un événement récent (et significatif), ou bien une expérience vécue interne, donc le souvenir d'un événement doté de valeur psychique, un cheminement de pensée, peut-elle prendre le rôle d'excitateur du rêve ? La réponse, telle que la livrent le plus certainement de nombreuses analyses, plaide pour le second sens. L'excitateur du rêve peut être un processus interne qui est en quelque sorte devenu récent par le travail de pensée de la journée. Voici donc venu le moment de rassembler dans un schéma les diverses conditions que permettent de reconnaître les sources du rêve.

1. Le penchant du travail de rêve à fusionner, dans un seul et même traitement, tout ce qu'il y a en même temps d'intéressant, a déjà été noté par plusieurs auteurs, par ex. Delage (p. 41), Delbœuf : *rapprochement forcé* (p. 236). [Phrase ajoutée en 1909 et omise après 1922 :] Dans un chapitre à venir (sur le travail de rêve), nous découvrirons que cette contrainte à la composition est une partie de la condensation, autre processus primaire psychique.

La source du rêve peut être :

a) Une expérience vécue récente et psychiquement significative qui se trouve directement représentée dans le rêve[1].

b) Plusieurs expériences vécues récentes, significatives, qui sont réunies en une unité par le rêve[2].

c) Une ou plusieurs expériences vécues récentes et significatives qui sont représentées dans le contenu de rêve par la mention d'une expérience vécue simultanée mais indifférente[3].

d) Une expérience vécue interne significative (souvenir, cheminement de pensée) qui est ensuite régulièrement représentée dans le rêve par la mention d'une impression récente mais indifférente[4].

Comme on le voit, il y a une condition qui est maintenue sans exception pour l'interprétation du rêve : c'est qu'un constituant du contenu de rêve répète une impression récente du jour précédent. Cette part destinée à la représentance dans le rêve peut ou bien appartenir elle-même à la sphère de représentations de l'excitateur du 187
rêve proprement dit – et cela soit comme constituant essentiel soit comme constituant sans importance de celle-ci –, ou bien provenir du domaine d'une impression indifférente qui a été mise en relation, par une connexion plus ou moins riche, avec la sphère de l'excitateur du rêve. La pluralité apparente de ces conditions n'existe ici que du fait de cette alternative : il n'y a pas eu de déplacement ou il s'en est produit un, et nous remarquons ici que cette alternative nous permet d'expliquer les contrastes du rêve avec autant de facilité qu'en offre à la théorie médicale du rêve la série – allant de l'éveil partiel à l'éveil total – des cellules cérébrales (cf. p. 108 sq.).

À propos de cette série, on remarque en outre que l'élément doté de valeur psychique mais non récent (le cheminement de pensée, le souvenir) peut être remplacé, aux fins de la formation du rêve, par un élément récent mais psychiquement indifférent, pour peu que soient respectées ces deux conditions, à savoir 1) que le contenu de rêve trouve un rattachement à ce qui a été vécu récemment ; 2) que

1. Rêve de l'injection faite à Irma [cf. *supra*, p. 142 sq.] ; rêve de l'ami qui est mon oncle [cf. *supra*, p. 173 sq.].
2. Rêve de l'oraison funèbre prononcée par le jeune médecin [cf. p. 216.].
3. Rêve de la monographie botanique [cf. *supra*, p. 205 sq.].
4. La plupart des rêves de mes patients pendant l'analyse sont de cette sorte.

l'excitateur du rêve demeure un processus doté de valeur psychique. Dans un seul cas (*a*) les deux conditions sont remplies par la même impression. Si l'on considère encore que ces mêmes impressions indifférentes, qui sont utilisées pour le rêve aussi longtemps qu'elles sont récentes, perdent cette aptitude dès qu'elles sont plus vieilles d'un jour (ou au maximum de plusieurs), il faut alors se résoudre à l'hypothèse que la fraîcheur d'une impression lui confère en soi pour la formation du rêve une certaine valeur psychique, laquelle équivaut d'une façon ou d'une autre à la valeur inhérente aux souvenirs ou cheminements de pensée marqués d'affect. Ce n'est que lors de discussions psychologiques ultérieures que nous pourrons deviner en quoi cette valeur des impressions récentes peut trouver son fondement[1] pour la formation du rêve.

Accessoirement, notre attention est ici attirée sur le fait que d'importantes modifications touchant à notre matériel de souvenir et de représentation peuvent se produire de nuit et sans être remarquées par notre conscience. L'exigence de laisser passer une nuit de
188 sommeil sur une affaire avant d'en décider définitivement est à l'évidence pleinement justifiée. Remarquons toutefois que, parvenus à ce point, nous avons quitté la psychologie du rêver pour empiéter sur celle du dormir, un pas que nous aurons encore plus d'une fois l'occasion de faire[2].

1. Cf. dans le chap. VII ce qui a trait au « transfert » [p. 616 sq.].

2. [Note ajoutée en 1919 :] O. [Otto] Pötzl, dans un travail qui offre d'innombrables points auxquels se rattacher, apporte une contribution importante au rôle joué par le récent dans la formation du rêve. (Les images de rêve provoquées expérimentalement et leurs relations à la vision indirecte. Zeitschr. für die ges. Neurologie und Psychiatrie, XXXVII, 1917 [p. 278-349].) Pötzl demandait à divers sujets d'expérience de fixer par le dessin ce qu'ils avaient consciemment saisi d'une image présentée au tachistoscope. Il s'enquérait ensuite du rêve que le sujet d'expérience avait fait la nuit suivante et il lui demandait là encore de dessiner les parties de ce rêve qui s'y prêtaient. Il s'avérait alors sans aucun doute possible que les détails de l'image présentée que n'avait pas saisis le sujet d'expérience avaient fourni le matériel pour la formation du rêve, tandis que les détails consciemment perçus et fixés dans le dessin après la présentation n'étaient pas réapparus dans le contenu de rêve manifeste. Le matériel accueilli par le travail de rêve était élaboré par lui de la manière « arbitraire » bien connue ou, pour mieux dire, autocratique, au service des tendances formatrices du rêve. Les incitations qu'on trouve dans les investigations de Pötzl dépassent de beaucoup les visées d'une interprétation du rêve telle qu'elle est tentée dans le présent livre. Un mot encore pour faire remarquer combien cette nouvelle manière d'étudier expérimentalement la formation du rêve s'écarte de la grossière technique antérieure qui consistait à introduire dans le contenu de rêve des stimuli perturbant le sommeil.

Voici maintenant une objection qui menace de renverser nos dernières conclusions. Si des impressions indifférentes ne peuvent parvenir dans le contenu de rêve qu'aussi longtemps qu'elles sont récentes, comment se fait-il que nous trouvions aussi dans le contenu de rêve des éléments provenant de périodes antérieures de notre vie qui, à l'époque où ils étaient récents, ne possédaient, selon les termes de Strümpell, aucune valeur psychique, donc qui auraient dû être depuis longtemps oubliés, des éléments donc qui ne sont ni frais ni psychiquement significatifs ?

Cette objection sera totalement éliminée si l'on s'appuie sur les résultats de la psychanalyse chez les névrosés. La solution est la suivante : le déplacement qui remplace le matériel psychiquement important par du matériel indifférent (pour le rêver comme pour le penser) s'est ici déjà produit dans les toutes premières périodes de la vie et a été fixé depuis lors dans la mémoire. Ces éléments à l'origine indifférents ne sont justement pas indifférents depuis que, par déplacement, ils ont repris la valeur inhérente à un matériel psychiquement significatif. Ce qui est resté véritablement indifférent ne peut d'ailleurs plus être reproduit dans le rêve. 189

Des discussions qui précèdent on conclura à bon droit que je pose l'affirmation suivante : il n'y a pas d'excitateurs du rêve indifférents, donc pas de rêves innocents non plus. Telle est mon opinion, dans tout ce qu'elle a de rigoureux et d'absolu, exception faite des rêves des enfants et peut-être des courtes réactions oniriques à des sensations nocturnes. En dehors de cela, ce qu'on rêve peut ou bien être reconnu de façon manifeste comme psychiquement significatif ou bien, étant déformé, ne peut être jugé qu'une fois l'interprétation du rêve effectuée, et se fait alors une fois encore reconnaître comme significatif. Le rêve ne s'adonne jamais à des vétilles ; nous ne nous laissons pas perturber dans le sommeil pour un rien[1]. Les rêves apparemment innocents se révèlent pleins de malignité si l'on se

1. [Note ajoutée en 1914 :] H. Ellis, ce bienveillant critique de L'interprétation du rêve, écrit : « C'est là le point à partir duquel beaucoup d'entre nous ne seront plus en mesure de continuer à suivre Freud. »[a] Mais H. Ellis n'a procédé à aucune analyse de rêve et ne veut pas croire combien il est injustifié de porter un jugement d'après le contenu de rêve manifeste.

a. *The World of Dreams*, London, Constable, 1911, p. 166.

donne la peine de les interpréter ; si l'on me passe l'expression, ils ont « plus d'un tour dans leur sac »[a]. Comme cela est encore une fois un point sur lequel j'ai toutes les raisons de m'attendre à être contredit et que je saisis volontiers l'occasion de montrer la déformation de rêve en plein travail, je vais ici soumettre à l'analyse une série de « rêves innocents » tirés de ma collection.

I

Une jeune dame intelligente et fine, mais qui dans la vie fait aussi partie des personnes réservées, des « eaux qui dorment », raconte : *J'ai rêvé que j'arrive trop tard au marché et que je ne trouve rien chez le boucher, chez la marchande de légumes non plus.* Un rêve innocent, assurément, mais un rêve ne ressemble pas à cela ; je me le fais raconter en détail. Le compte rendu est alors le suivant : *Elle va au marché avec*
190 *sa cuisinière, qui porte le panier. Le boucher lui dit, après qu'elle a demandé quelque chose : Ça, on ne peut plus en avoir, et il veut lui donner quelque chose d'autre en remarquant : Ça aussi c'est bon. Elle refuse et va voir la marchande de légumes, qui veut lui vendre un curieux légume, attaché en bottes, mais de couleur noire. Elle dit : Ça, je ne le connais pas – ça, je ne le prends pas.*

Ce par quoi le rêve se rattache à la journée est assez simple. Elle était effectivement allée trop tard au marché et n'avait plus rien trouvé. L'étal du boucher était déjà fermé[b], c'est la description de l'expérience vécue qui s'impose. Mais halte-là, n'est-ce pas là une locution tout à fait commune – ou plutôt son contraire – qui renvoie à une négligence dans la tenue vestimentaire d'un homme ? La rêveuse n'a d'ailleurs pas employé ces mots, elle les a peut-être évités ; essayons d'interpréter les détails contenus dans le rêve.

Lorsque quelque chose dans le rêve a le caractère d'une parole, qu'il est donc dit ou entendu, et non pas simplement pensé – ce que la plupart du temps on peut distinguer avec certitude –, cela provient de paroles de la vie de veille qui, il est vrai, ont été traitées

a. *« faustdick hinter den Ohren [haben] ».* Littéralement : en avoir gros derrière les oreilles, locution renvoyant à la croyance populaire qui situe le siège de la rouerie derrière les oreilles.

b. *Die Fleischbank war schon geschlossen.* Cf. l'expression viennoise : *Du hast deine Fleischbank offen* (Ton étal de boucher est ouvert) pour dire : Ta braguette est ouverte.

comme matériau brut, morcelées, légèrement modifiées, mais avant tout arrachées au contexte[1]. On peut partir de ces paroles dans le travail d'interprétation. D'où viennent donc les paroles du boucher : Ça, on ne peut plus en avoir ? De moi-même ; j'avais expliqué à la dame quelques jours auparavant « que les plus anciennes expériences vécues de l'enfance, on ne peut plus les ravoir comme telles, mais qu'elles sont remplacées dans l'analyse par des "transferts" et des rêves »[a]. Je suis donc le boucher, et elle refuse ces transferts sur le présent d'anciennes manières de penser et de sentir. – D'où vient sa parole dans le rêve : Ça, je ne le connais pas – ça je ne le prends pas ? Elle doit être divisée pour l'analyse. « Ça, je ne le connais pas », c'est ce qu'elle-même a dit le jour précédent à sa cuisinière, avec qui elle s'était disputée, mais elle avait ajouté alors : Conduisez-vous convenablement. On peut saisir ici un déplace- 191
ment ; des deux phrases employées contre sa cuisinière, elle a pris dans le rêve celle qui est dépourvue de signification ; mais celle qui a été réprimée : « Conduisez-vous convenablement ! » est la seule qui s'accorde avec le reste du contenu du rêve. C'est ainsi qu'on pourrait interpeller quelqu'un qui risque des propositions inconvenantes et oublie de « fermer l'étal du boucher ». Nous sommes effectivement sur la piste de l'interprétation, comme le prouve ensuite le fait qu'elle s'accorde avec les allusions qui sous-tendent ce qui s'est passé avec la marchande de légumes. Un légume qu'on vend attaché en bottes (allongé, comme elle l'ajoute après coup) et qui de plus est noir, est-ce que cela peut être autre chose que la réunion dans le rêve de l'asperge et du radis noir [*schwarzer Rettich*] ? L'asperge, je n'ai besoin de l'interpréter à aucun ni aucune de ceux qui savent, mais même l'autre légume – sous la forme de l'interpellation : Noir, sauve-toi [*Schwarzer, rett' dich !*[b]] – me semble renvoyer au même

1. Au sujet des paroles dans le rêve, voir le chapitre sur le travail de rêve[c]. Un seul des auteurs semble avoir reconnu la provenance des paroles du rêve, Delbœuf (p. 226), qui les compare à des « clichés »[d].

a. Freud cite ce passage – hors contexte – dans une note de L'Homme aux loups (*GW*, XII, p. 80 ; *OCF.P*, XIII, p. 49, n. 1).

b. Mot à mot : Noir, sauve-toi. *Schwarzer rett' dich* évoque par assonance *schwarzer Rettich* (radis noir).

c. Cf. *infra*, p. 466 sq.

d. En français dans le texte.

thème sexuel que dès le départ nous avons deviné, lorsque nous avons voulu introduire pour le récit du rêve : l'étal du boucher est fermé. Il ne s'agit pas de reconnaître complètement le sens de ce rêve ; il est à tout le moins certain qu'il est riche de sens et nullement innocent[1].

II

Voici un autre rêve innocent de la même patiente, à certains égards le pendant du précédent : *Son mari lui demande : Ne doit-on pas faire accorder le piano ? Elle : Cela n'en vaut pas la peine, de toute façon il faut*
192 *en changer les cuirs.* De nouveau la répétition d'un événement réel du jour précédent. C'est bien ce qu'a demandé son mari et c'est bien ainsi qu'elle a répondu. Mais que signifie le fait qu'elle rêve cela ? Elle dit, bien sûr, du piano que c'est une caisse [*Kasten*] dégoûtante, qui rend un mauvais son, que c'est une chose que son mari avait déjà possédée avant le mariage[2], etc., mais pourtant la clé de la solution est seulement fournie par cette parole : Cela n'en vaut pas la peine. Celle-ci provient d'une visite qu'elle a faite hier à son amie. Elle fut alors invitée à retirer sa veste et elle refusa en ces termes : Merci, cela n'en vaut pas la peine, je dois partir tout de suite. Tandis qu'elle raconte cela, l'idée ne manque pas de me venir qu'hier, pendant le travail de l'analyse, elle a porté brusquement la main à sa veste dont un bouton venait de se défaire. C'est donc comme si elle voulait dire : Je vous en prie, ne regardez pas de ce côté, cela n'en vaut pas la peine. Ainsi Kasten [caisse] se

1. Pour ceux qui désirent savoir, je noterai que derrière le rêve se cache une fantaisie, celle d'une conduite inconvenante, sexuellement provocatrice de mon côté, et du côté de la dame celle d'une défense. Si quelqu'un trouvait cette interprétation inouïe, je le renverrais aux nombreux cas où des médecins ont subi de telles accusations de la part de femmes hystériques, cas dans lesquels la même fantaisie, au lieu d'être déformée et d'être apparue sous forme de rêve, est devenue ouvertement consciente et délirante. [Ajout de 1909 :] C'est avec ce rêve que la patiente entra dans le traitement psychanalytique. J'appris seulement plus tard à comprendre qu'avec ce rêve elle répétait le trauma initial dont partait sa névrose, et j'ai rencontré depuis le même comportement chez d'autres personnes qui ont été exposées dans leur enfance à des attentats sexuels et qui maintenant souhaitent en quelque sorte les voir se répéter dans le rêve.

2. Un remplacement par le contraire, comme cela nous deviendra clair après l'interprétation.

complète en Brustkasten [cage thoracique, poitrine], et l'interprétation du rêve conduit directement à cette époque de son développement corporel où elle commençait à être mécontente des formes de son corps. Sans doute sommes-nous aussi conduits à des époques antérieures si nous prenons en considération le « dégoûtant » et le « mauvais son » et si nous nous rappelons la fréquence avec laquelle les petits hémisphères du corps féminin viennent à la place des grands – comme leur opposé et leur substitut –, dans les allusions et dans les rêves.

III

J'interromps cette série, en insérant ici le rêve court et innocent d'un jeune homme. Il a rêvé *qu'il remet* [*wieder anzieht*] *sa redingote d'hiver, ce qui est effroyable.* Le facteur occasionnant de ce rêve est prétendument le brusque retour du froid. Si l'on juge avec plus de discernement, on remarque toutefois que les deux courts fragments du rêve ne vont pas bien ensemble, car que pourrait-il y avoir d' « effroyable » à porter par temps froid une redingote lourde ou épaisse ? D'ailleurs, à l'encontre de l'innocence de ce rêve, la première idée qui vient dans 193
l'analyse apporte ce souvenir : une dame lui a avoué hier en confidence que son dernier enfant doit l'existence à l'éclatement d'un condom. Il reconstruit maintenant ses pensées concernant ce facteur occasionnant : un condom mince est dangereux, épais il est mauvais. Le condom est à juste titre le « pardessus » [*Überzieher*], on le met en effet par-dessus ; c'est ainsi d'ailleurs qu'on appelle une redingote légère. Un événement comme celui rapporté par la dame serait assurément « effroyable » pour cet homme non marié.

Revenons maintenant à notre rêveuse innocente.

IV

Elle place une bougie dans le chandelier ; mais la bougie est cassée, de sorte qu'elle ne tient pas bien. Les petites filles à l'école disent qu'elle est maladroite ; mais la maîtresse dit que ce n'est pas sa faute.

Un facteur occasionnant réel là encore ; elle a effectivement placé hier une bougie dans le chandelier ; mais celle-ci n'était pas cassée. Ici c'est une symbolique transparente qui a été utilisée. La bougie est un objet qui stimule les organes génitaux féminins ; si elle est cassée, de sorte qu'elle ne tient pas bien, cela signifie l'impuissance de l'homme (« ce n'est pas sa faute [à elle] »). Cette jeune femme à l'éducation soignée, restée étrangère à tout ce qui est laid, connaît-elle seulement cette utilisation de la bougie ? Le hasard veut qu'elle puisse indiquer de plus l'expérience vécue qui l'a menée à cette connaissance. Lors d'une promenade en canot sur le Rhin passe à côté d'eux un bateau dans lequel sont assis des étudiants qui chantent à cœur joie, ou plutôt vocifèrent, une chanson : « Quand la reine de Suède, les volets fermés, avec des bougies Apollon[a]... »[b]

Le dernier mot, elle ne l'entend pas, ou ne le comprend pas. Il faut que son mari lui donne l'éclaircissement demandé. Ces vers sont ensuite remplacés dans le contenu du rêve par un souvenir innocent, celui d'une consigne qu'elle avait exécutée maladroitement au pensionnat, et ils le sont précisément au moyen de cet élément commun : les volets fermés. La liaison entre le thème de l'onanisme et
194 celui de l'impuissance est suffisamment claire. « Apollon » dans le contenu de rêve latent établit la connexion entre ce rêve et un rêve antérieur, où il était question de la vierge Pallas. En vérité, rien d'innocent dans tout cela.

V

Pour qu'on ne se représente pas qu'il est si facile que cela de tirer des rêves des conclusions concernant les circonstances de vie effectives des rêveurs, j'ajoute encore un rêve, qui semble pareillement innocent et qui provient de la même personne. *J'ai rêvé quelque chose*, raconte-t-elle, *que j'ai effectivement fait pendant la journée, à savoir que*

a. Célèbre marque de bougies.
b. Les vers sont extraits d'une chanson grivoise populaire chez les étudiants, comportant de nombreuses strophes similaires.

j'ai rempli une petite malle avec tellement de livres que j'avais peine à la fermer, et j'ai rêvé cela exactement comme cela s'est effectivement produit. Ici la narratrice met elle-même l'accent principal sur la concordance entre le rêve et la réalité effective. Or tous les jugements de ce genre sur le rêve, toutes les remarques à propos du rêve, même si les uns et les autres se sont fait une place dans le penser vigile, appartiennent pourtant régulièrement au contenu de rêve latent, comme des exemples ultérieurs nous le confirmeront encore. Il nous est donc dit que ce que le rêve raconte s'est effectivement produit le jour précédent. Nous serions entraînés trop loin si nous voulions rapporter par quelle voie on en est venu à l'idée de recourir à l'anglais dans l'interprétation. Il suffit de dire qu'il s'agit de nouveau d'une petite *box* (cf. p. 189-190 le rêve de l'enfant mort dans la boîte), qui était si remplie que plus rien n'y entrait. Cette fois, du moins, rien qui comporte du mal.

Dans tous ces rêves « innocents », c'est le facteur sexuel qui se signale de la façon la plus frappante comme le motif de la censure. Cependant, c'est là un thème qui par sa significativité touche aux principes et que nous devons mettre de côté.

B

L'INFANTILE COMME SOURCE DU RÊVE

La troisième des particularités du contenu de rêve que nous avons avancée avec tous les auteurs (Robert excepté), c'est que peuvent
195 apparaître dans le rêve des impressions venant des tout premiers âges de la vie, impressions dont la mémoire semble ne pas disposer à l'état de veille. Bien entendu, il est difficile de juger de la rareté ou de la fréquence de ce phénomène parce qu'après le réveil les éléments du rêve concernés ne sont pas reconnus dans leur provenance. La preuve qu'il s'agit ici d'impressions de l'enfance ne saurait donc être fournie que par une voie objective, ce pour quoi les conditions ne peuvent se trouver réunies que dans de rares cas. Particulièrement probante est l'histoire, rapportée par A. Maury, d'un homme qui se décida un jour, après une absence de vingt ans, à retourner voir le lieu où il était né. La nuit précédant son départ, il rêva qu'il était dans une localité totalement inconnue de lui et qu'il y rencontrait dans la rue un monsieur inconnu avec lequel il s'entretenait. Une fois de retour dans son pays natal, il put alors se convaincre que cette localité inconnue existait effectivement aux abords de sa ville natale et l'homme inconnu du rêve se révéla aussi être un ami de son défunt père, qui vivait là. C'était bien une preuve contraignante qu'il avait vu dans son enfance et l'homme et la localité. Le rêve est d'ailleurs à interpréter comme un rêve d'impatience, comme celui de la jeune fille qui a dans sa poche le billet pour le concert du soir (p. 188 sq.) ; comme celui de l'enfant à qui le père a promis une excursion au Hameau[a], etc. Les motifs qui chez le rêveur amènent à la reproduction de cette impression précise venant de son enfance ne peuvent naturellement pas être mis à découvert sans l'analyse.

Un des auditeurs de mon cours, se vantant que ses rêves ne sont que très rarement soumis à la déformation de rêve, me communiqua

a. Cf. *supra*, p. 164.

que quelque temps auparavant il avait vu en rêve *son ancien précepteur se trouvant dans le lit de la bonne*, laquelle avait été dans leur maison jusqu'à ce qu'il eût onze ans. Le lieu où se passait cette scène lui revenait encore dans le rêve. Vivement intéressé, il communiqua le rêve à son frère aîné qui lui confirma en riant la réalité effective de ce qu'il avait rêvé. Celui-ci s'en souvenait très bien, car il avait alors six ans. Le couple d'amoureux avait l'habitude de l'enivrer avec de la bière, lui, l'aîné des garçons, lorsque les circonstances étaient favora- 196
bles à un commerce nocturne. Le cadet des enfants, alors âgé de trois ans – notre rêveur –, qui dormait dans la chambre de la bonne, n'était pas considéré comme une gêne.

Dans un autre cas encore, on peut constater avec certitude, sans le secours de l'interprétation du rêve, que le rêve contient des éléments provenant de l'enfance, à savoir quand il s'agit d'un rêve dit pérenne qui, d'abord rêvé dans l'enfance, ne cesse pas de se produire de temps à autre pendant le sommeil de l'adulte. Aux exemples bien connus de cette sorte, je puis en ajouter quelques-uns tirés de mon expérience, même si je n'ai pas connaissance chez moi d'un de ces rêves pérennes. Un médecin d'une trentaine d'années me raconta que dans sa vie de rêve, des premières années de son enfance jusqu'au jour d'aujourd'hui, apparaît fréquemment un lion jaune, sur lequel il est en mesure de donner les renseignements les plus exacts. C'est que ce lion, qu'il connaissait bien par les rêves, avait en effet existé un jour *in natura* sous la forme d'un objet de porcelaine depuis longtemps disparu, et le jeune homme apprit alors de sa mère que cet objet avait été le jouet le plus désiré de sa prime enfance, ce dont lui-même ne pouvait plus se souvenir[a].

Si l'on se tourne maintenant du contenu de rêve manifeste vers les pensées de rêve que seule l'analyse met à découvert, on peut constater avec étonnement, même dans les rêves dont le contenu n'aurait pas éveillé une telle supposition, la coopération

a. Ce paragraphe se prolongeait dans la première édition par le rêve suivant :
L'une de mes patientes avait rêvé quatre ou cinq fois au cours de sa trente-huitième année la même scène angoissante : elle était poursuivie, se réfugiait dans une pièce, fermait la porte puis l'ouvrait pour retirer la clé se trouvant dans la serrure à l'extérieur et, ayant la sensation que si elle n'y parvenait pas quelque chose d'effroyable arriverait, elle attrapait la clé pour verrouiller de l'intérieur, sur quoi, soulagée, elle reprenait son souffle.

d'expériences vécues de l'enfance. Je dois à mon estimé confrère du « lion jaune » un exemple particulièrement joli et instructif d'un rêve de ce genre. Après avoir lu la relation de voyage de Nansen[a] sur son expédition polaire, il rêva que dans un désert de glace il galvanisait[b] cet explorateur hardi pour une sciatique dont celui-ci se plaignait ! Pour l'analyse de ce rêve, il lui vint à l'idée une histoire datant de son enfance, sans laquelle le rêve resterait d'ailleurs incompréhensible. Enfant, à trois ou quatre ans, il avait écouté un jour avec curiosité des adultes parler de voyages de découverte, et il
197 demanda alors à son papa si c'était une maladie grave. Il avait manifestement confondu Reisen [voyages] avec Reißen [élancements], et les railleries de ses frères et sœurs avaient fait en sorte que cette expérience humiliante ne tombât pas dans l'oubli.

Le cas est tout à fait semblable lorsque, dans l'analyse du rêve de la monographie sur l'espèce cyclamen[c], je tombe sur un souvenir de jeunesse qui a été conservé : le père remet au garçon de cinq ans un livre orné de planches en couleurs pour qu'il le détruise. On émettra peut-être un doute : ce souvenir a-t-il effectivement pris part à la mise en forme du contenu du rêve, ou n'est-ce pas plutôt le travail de l'analyse qui établit seulement après coup une relation ? Mais la richesse et l'enchevêtrement des connexions associatives sont garants de la première option. (Cyclamen – fleur favorite – mets favori – artichaut ; arracher feuille à feuille comme pour un artichaut [formule dont on nous rebat quotidiennement les oreilles lorsqu'il est question de la partition de l'Empire chinois][d] ; herbier – Bücherwurm[e] [ver de livres] dont les livres sont le mets favori.) En outre, je puis assurer que le sens dernier du rêve, que je n'ai pas développé ici, est dans la relation la plus intime avec le contenu de la scène d'enfance.

Avec une autre série de rêves, l'analyse nous enseigne que le souhait qui a lui-même été l'excitateur du rêve – le rêve se présentant comme son accomplissement – est issu de la vie d'enfance, de sorte

a. Fridtjof Nansen (1861-1930).
b. Galvaniser = traiter par un courant galvanique.
c. Cf. *supra*, p. 208-209.
d. Les crochets sont de Freud.
e. Cf. *supra*, p. 207-209.

qu'on a la surprise de trouver dans le rêve l'enfant continuant de vivre avec ses impulsions.

Je poursuis ici l'interprétation d'un rêve dans lequel nous avons une fois déjà puisé un nouvel enseignement, à savoir le rêve : L'ami R. est mon oncle[a]. Nous avons mené son interprétation jusqu'au point où nous avons rencontré de façon tangible le motif-souhait d'être nommé professeur, et nous nous sommes expliqué la tendresse du rêve pour l'ami R. comme une création d'opposition et de défi contre ce que les pensées du rêve comportaient de diffamation envers les deux confrères. C'était un rêve à moi ; aussi m'est-il permis d'en poursuivre l'analyse en faisant savoir que mon sentiment n'était pas encore satisfait par la solution obtenue. Je savais que mon jugement sur les confrères maltraités dans les pensées du rêve avait 198
été, à l'état de veille, tout à fait différent ; le souhait de ne pas partager leur destin relativement à la nomination ne me paraissait pas assez puissant pour élucider pleinement l'opposition entre mon opinion à l'état de veille et celle du rêve. Si mon besoin d'être appelé d'un autre titre avait pu être si fort, cela est la preuve d'une ambition maladive que je ne me connais pas et que je crois être loin de moi. Je ne sais pas comment d'autres personnes qui croient me connaître me jugeraient sur ce point ; peut-être ai-je d'ailleurs effectivement eu de l'ambition, mais en ce cas elle s'est depuis longtemps portée sur d'autres objets que le titre et le rang de *Professor extraordinarius*[b].

D'où vient donc alors l'ambition qui m'a inspiré le rêve ? Il me vient à l'idée qu'à ma naissance, comme je l'ai souvent entendu raconter dans mon enfance, une vieille paysanne avait prophétisé à la mère heureuse de son premier-né qu'elle avait fait cadeau au monde d'un grand homme. De telles prophéties ne manquent pas de se produire très fréquemment ; il y a tant de mères pleines d'attentes joyeuses et tant de vieilles paysannes ou autres vieilles femmes dont la puissance sur terre appartient au passé et qui, pour cette raison, se sont tournées vers l'avenir. Cela n'aura d'ailleurs nui en rien à la prophétesse. Mon désir de grandeur proviendrait-il de cette source ?

a. Cf. *supra*, p. 173.
b. Cf. *supra*, p. 172, n. a.

Mais là, je me souviens justement d'une autre impression de mes années de jeunesse ultérieures qui se prêterait encore mieux à l'explication : un soir, dans une des auberges du Prater[a] où mes parents avaient coutume d'emmener leur garçon de onze ou douze ans, notre attention fut attirée par un homme qui allait de table en table et qui, contre une petite rétribution, improvisait des vers sur un thème qu'on lui fournissait. Je fus dépêché pour faire venir le poète à notre table, et il se montra reconnaissant envers le messager. Avant de demander ce qu'il aurait à faire, il me gratifia de quelques vers et, tout inspiré, déclara que je pourrais bien un jour devenir « ministre ». Je puis encore fort bien me souvenir de l'impression que me fit cette seconde prophétie. C'était l'époque du ministère bourgeois[b], mon père avait peu de temps auparavant apporté à la
199 maison les portraits des docteurs bourgeois : Herbst[c], Giskra[d], Unger[e], Berger[f], etc., et nous avions fait des illuminations en l'honneur de ces messieurs. Il y avait même des juifs parmi eux ; tout jeune juif studieux portait ainsi un portefeuille de ministre dans sa serviette d'écolier. Il existe même forcément une corrélation entre les impressions de cette époque et le fait que, peu de temps avant de m'inscrire à l'université, j'avais encore l'intention d'étudier le droit et que je ne changeai mon fusil d'épaule qu'au dernier moment. Or la carrière ministérielle est bel et bien fermée au médecin. Mais revenons à mon rêve ! Je remarque seulement maintenant qu'il me soustrait à un présent sombre pour me reporter à l'époque, pleine d'espérances joyeuses, du ministère bourgeois et que, dans la mesure de ses forces, il accomplit mon souhait d'alors. En traitant si mal les deux estimables et savants confrères parce qu'ils sont juifs, l'un comme s'il était un imbécile, l'autre comme s'il était un criminel, en

a. Vaste parc de loisirs à Vienne, situé entre les deux bras du Danube.

b. Après le « compromis » conclu en 1867 entre l'Autriche et la Hongrie, les deux pays formèrent la « double monarchie ». En décembre fut promulguée une nouvelle constitution et fut mis en place un « ministère bourgeois » à tendance libérale et réformatrice qui, sous différentes présidences, dura jusqu'en avril 1870.

c. Eduard Herbst (1820-1892), ministre de la Justice du premier gouvernement bourgeois.

d. Karl Giskra (1820-1879), ministre de l'Intérieur du premier gouvernement bourgeois.

e. Josef Unger (1828-1913).

f. Johann Nepomuk Berger (1816-1870), président du conseil de janvier à avril 1870.

procédant ainsi, je me conduis comme si j'étais le ministre, je me suis mis à la place du ministre. Quelle manière radicale de se venger de son Excellence ! Il refuse de me nommer *Professor extraordinarius*, et c'est pourquoi dans le rêve je me mets à sa place.

Dans un autre cas, je pus remarquer que le souhait excitateur du rêve, quand bien même il appartient au présent, n'en tire pas moins un puissant renforcement des souvenirs d'enfance profondément enfouis. Il s'agit ici d'une série de rêves à la base desquels se trouve la désirance d'aller à Rome. Cette désirance, il me faudra bien, pour une longue période encore, la satisfaire par les rêves, car à l'époque de l'année où je puis envisager de voyager, le séjour à Rome est à éviter pour des raisons de santé[1]. Ainsi donc, un jour, je rêve que d'une fenêtre de compartiment je vois le Tibre et le pont Saint-Ange ; le train se met alors en mouvement et il me vient à l'idée que je n'ai même pas mis le pied dans la ville. La vue que j'avais dans le rêve était la reproduction d'une gravure connue, que j'avais remarquée en passant, le jour précédent, dans le salon d'un patient. Une autre fois, quelqu'un me conduit sur une colline et me 200
montre Rome à demi voilée de brume et encore si éloignée que je m'étonne de la netteté de la vue. Le contenu de ce rêve est plus riche que ce que j'aurais envie d'exposer ici. Le motif « voir de loin la terre promise » s'y reconnaît facilement. La première ville que j'ai vue ainsi dans la brume est... Lübeck ; la colline trouve son modèle dans... Gleichenberg[a]. Dans un troisième rêve, je suis enfin à Rome, comme le rêve me le dit. Mais, à ma grande déception, je vois un décor qui n'est nullement celui d'une ville, *un petit fleuve à l'eau sombre, sur l'un de ses côtés des rochers noirs, sur l'autre des prairies avec de grandes fleurs blanches. Je remarque un Monsieur Zucker* (que je connais vaguement) *et décide de lui demander le chemin menant à la ville.* Il est évident que je m'efforce en vain de voir dans le rêve une ville que je n'ai pas vue à l'état de veille. Si je décompose en ses éléments le paysage du rêve, les fleurs blanches renvoient à Ravenne, que je connais et

1. [Note ajoutée en 1909 :] Il y a maintenant bien longtemps que j'ai appris que même pour accomplir de tels souhaits tenus longtemps pour inaccessibles, il n'est besoin que d'un peu de courage [ajout de 1925 :], et je suis devenu par la suite un pèlerin assidu de Rome.

a. Station thermale située dans le massif montagneux de Styrie.

qui, au moins pour un temps, avait disputé à Rome la prééminence comme capitale de l'Italie. C'est dans les marais autour de Ravenne que nous avons trouvé, en pleine eau noire, les plus beaux nénuphars ; le rêve les fait pousser dans les prairies comme les narcisses dans notre Aussee[a], parce qu'à ce moment-là il avait été très difficile d'aller les chercher dans l'eau. Le sombre rocher, si proche de l'eau, rappelle avec vivacité la vallée de la Tepl aux environs de Karlsbad[b]. « Karlsbad » me permet maintenant de m'expliquer ce trait curieux, demander mon chemin à Monsieur Zucker. Dans le matériel dont est tissé le rêve se reconnaissent ici deux de ces amusantes anecdotes juives qui renferment tant de sagesse pour la vie de tous les jours, empreinte de profondeur et souvent d'amertume, et que nous citons si volontiers dans nos conversations et nos lettres. L'une est l'histoire de la « constitution », ayant pour contenu qu'un pauvre juif se faufile sans titre de transport dans l'express de Karlsbad, puis est attrapé, chassé du train à chaque contrôle et traité de plus en plus durement, et le voilà qui, à l'une des stations de son chemin de croix, rencontrant une connaissance qui lui demande où
201 il va, répond : « Si ma constitution le supporte... à Karslbad. » Tout à côté est tapie dans ma mémoire une autre histoire, celle d'un juif ignorant le français, à qui on recommande expressément de demander à Paris le chemin de la rue Richelieu[c]. Paris, lui aussi, fut durant de longues années un but de ma désirance, et la félicité avec laquelle je foulai pour la première fois le pavé de Paris fut pour moi le garant de ce que je parviendrais aussi à l'accomplissement d'autres souhaits. Demander son chemin est de plus une allusion directe à Rome car, on le sait, tous les chemins mènent à Rome. Le nom de Zucker[d] renvoie d'ailleurs une fois de plus à Karlsbad, où nous envoyons en effet tous ceux qui sont atteints du diabète, cette maladie constitutionnelle. Le facteur occasionnant ce rêve fut la proposition faite par mon ami berlinois de nous rencontrer à

a. Bad Aussee, station climatique de Styrie, à la jonction de deux cours d'eau qui forment la Traun. Aussee fut, à partir de 1894, un des lieux de villégiature et de vacances préférés de Freud et de sa famille. Cf. *infra*, p. 246, 256, 518.

b. Karlovy-Vary, station thermale de Bohême.

c. Le juif révélera son identité à la fois par sa mauvaise prononciation (« Richelié » pour « Richelieu ») et par la signification du mot (« riche lieu »). Cf. Anzieu, *op. cit.*, p. 115.

d. *Zucker* = sucre.

Prague pour Pâques. De toutes les choses dont j'avais à parler avec lui il se dégagerait une nouvelle relation au « sucre » et au « diabète ».

Un quatrième rêve, qui suit de près le dernier mentionné, me ramène à Rome. J'ai sous les yeux un coin de rue et m'étonne d'y voir placardées tant d'affiches allemandes. Le jour précédent, j'avais écrit à mon ami, en une prévision prophétique, que Prague ne saurait être, pour des promeneurs allemands, un lieu de séjour confortable. Le rêve exprimait donc en même temps le souhait de le rencontrer à Rome et non dans une ville de Bohême, et le vœu, remontant vraisemblablement à mes années d'étudiant, que la langue allemande soit mieux tolérée à Prague. Je dois d'ailleurs, dans mes premières années d'enfance, avoir compris la langue tchèque, étant né dans une petite localité de Moravie[a] à population slave. Une comptine tchèque, entendue lorsque j'avais dix-sept ans, s'est gravée dans ma mémoire avec tant de facilité que je puis aujourd'hui encore la réciter, bien que je n'aie aucune idée de sa signification. Ces rêves, eux non plus, ne sont pas sans avoir de multiples relations avec les impressions des premières années de ma vie.

Lors de mon dernier voyage en Italie, qui entre autres me fit lon-
ger le lac Trasimène[b], je découvris enfin, après avoir vu le Tibre et 202
avoir rebroussé chemin à quatre-vingt kilomètres de Rome, douloureusement ému, quel renforcement ma désirance pour la ville éternelle tire des impressions d'enfance. J'étais en train d'échafauder le plan d'aller à Naples une de ces prochaines années sans passer par Rome, lorsque me vint à l'idée une phrase que je n'ai pu lire que chez l'un de nos auteurs classiques[1] : Qui pourrait dire lequel des deux arpentait le plus fiévreusement sa chambre, après avoir conçu le plan d'aller à Rome, Winckelmann[c] le sous-directeur ou Hannibal le capitaine ? J'avais en effet suivi les traces d'Hannibal ; il

1. [Note ajoutée en 1925 :] L'auteur chez qui j'ai lu ce passage ne peut avoir été que Jean Paul.

a. Pribor, le Freiberg-en-Moravie d'avant la Première Guerre mondiale.

b. En Ombrie. C'est au bord de ce lac que, pendant la deuxième guerre punique (217 av. J.-C.), Hannibal vainquit les Romains.

c. Johann Joachim Winckelmann (1717-1768) fut, de 1743 à 1748, sous-directeur d'une école religieuse à Seehausen, dans la « Vieille-Marche » saxonne.

me fut donné tout aussi peu qu'à lui de voir Rome, et lui aussi était parti en Campanie[a] après que tout le monde l'eut attendu à Rome. Mais Hannibal, à qui j'en étais venu à ressembler ainsi, avait été le héros favori de mes années de lycée ; comme tant de lycéens de cet âge, j'avais, pendant les guerres puniques, tourné mes sympathies non vers les Romains mais vers les Carthaginois. Lorsque je commençai ensuite, dans les classes supérieures, à comprendre les conséquences qu'entraînait le fait de descendre d'une race étrangère et que les motions antisémites parmi mes camarades demandaient que l'on prît position, la figure du capitaine sémite grandit encore à mes yeux. Hannibal et Rome symbolisaient pour l'adolescent que j'étais l'opposition entre la ténacité du judaïsme et l'esprit d'organisation de l'Église catholique. La significativité qu'a prise depuis lors pour notre vie affective le mouvement antisémite aida ensuite à la fixation des pensées et sensations de cette période antérieure. Ainsi le souhait d'arriver à Rome est-il devenu pour la vie de rêve la couverture et le symbole de nombreux autres souhaits ardemment désirés, à la réalisation desquels on voudrait travailler avec la volonté persévérante et exclusive du grand Punique, et dont l'accomplissement semble pour un temps aussi peu favorisé par le destin que ce qui fut pour Hannibal le souhait de sa vie : entrer dans Rome.

Me voici enfin arrivé à l'expérience vécue de ma jeunesse qui aujourd'hui encore manifeste sa puissance dans toutes ces sensations
203 et tous ces rêves. Je devais avoir dans les dix ou douze ans lorsque mon père commença à m'emmener avec lui dans ses promenades et à me confier, pendant nos conversations, ses vues sur les choses de ce monde. C'est ainsi qu'un jour il me fit le récit suivant, pour me montrer combien l'époque où j'étais arrivé au monde était meilleure que la sienne : Étant encore un homme jeune, j'étais allé me promener dans la rue, le samedi, dans ta ville natale, avec mes beaux habits, un bonnet de fourrure tout neuf sur la tête. Un chrétien survient, envoie voler d'un coup mon bonnet dans la boue en criant : Juif, descends du trottoir ! « Et qu'as-tu fait ? » Je suis passé sur la chaussée et j'ai ramassé le bonnet, telle fut sa placide réponse. Cela

a. À Capoue.

ne me parut pas héroïque de la part de l'homme grand et fort qui menait par la main le petit bonhomme que j'étais. À cette situation qui ne me satisfaisait pas, j'en opposai une autre qui correspondait mieux à ma façon de sentir, la scène dans laquelle le père d'Hannibal, Hamilcar Barca[1], fait jurer à son petit garçon, devant l'autel domestique, qu'il prendra vengeance des Romains. Depuis lors, Hannibal eut sa place dans mes fantaisies.

Je pense pouvoir faire remonter encore plus avant dans mon enfance cet engouement pour le général carthaginois, si bien qu'il ne s'agirait ici encore que du transfert sur un nouveau support d'une relation affective déjà formée. Un des premiers livres qui tomba entre les mains de l'enfant en mesure de lire fut « Le Consulat et l'Empire » de Thiers[a] ; je me souviens que j'avais collé au plat du dos de mes soldats de bois de petites étiquettes portant les noms des maréchaux d'Empire et que déjà alors Masséna[b] (nom juif : Manassé) était mon favori déclaré[2]. (Cette préférence peut bien s'expliquer aussi par le hasard d'avoir la même date de naissance, exactement cent ans plus tard.)[c] Napoléon lui-même se rattache à Hannibal par le fait d'avoir franchi les Alpes. Et peut-être d'ailleurs pourrait-on faire remonter le développement de cet idéal guerrier encore plus loin dans l'enfance, jusqu'aux souhaits que pendant mes 204
trois premières années le commerce tantôt amical, tantôt guerrier avec un garçon d'un an mon aîné ne manqua pas d'éveiller chez le plus faible des deux compagnons de jeu.

Plus on s'engage profondément dans l'analyse des rêves, plus on est mis sur la trace d'expériences vécues de l'enfance, qui jouent un rôle comme sources du rêve dans le contenu de rêve latent.

Nous avons vu (p. 47) que le rêve reproduit très rarement les souvenirs de façon à ce qu'ils forment sans raccourcissement ni change-

1. [Note ajoutée en 1909 :] Dans la première édition figurait ici le nom : Hasdrubal, erreur déconcertante dont j'ai apporté l'élucidation dans ma « Psychopathologie de la vie quotidienne » [*Zur Psychopathologie des Alltagslebens*, *GW*, IV, p. 243 et 245 ; *OCF.P*, V. L'erreur, « Hasdrubal au lieu d'Hamilcar, le nom du frère à la place de celui du père », échappa à Freud « lors de trois corrections d'épreuves ».]

2. [Note ajoutée en 1930 :] L'ascendance juive du maréchal est d'ailleurs mise en doute.

a. Louis-Adolphe Thiers (1797-1877), *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1845-1862.
b. André Masséna (1758-1817). Freud situe la naissance de Masséna en 1756.
c. Parenthèse ajoutée en 1914.

ment le seul et unique contenu de rêve manifeste. Quoi qu'il en soit, quelques exemples de cette occurrence sont attestés, auxquels je pourrais en ajouter de nouveaux qui se rapportent une fois de plus à des scènes infantiles. Chez un de mes patients, un rêve apporta un jour la restitution à peine déformée d'un incident sexuel qui fut aussitôt reconnu comme un souvenir fidèle. Certes le souvenir n'en avait jamais été entièrement perdu à l'état de veille, mais il avait été fortement obscurci et sa revivification fut un succès du travail analytique qui avait précédé. À l'âge de douze ans, le rêveur avait rendu visite à un camarade alité qui, vraisemblablement sous le seul effet du hasard, s'était dénudé en faisant un mouvement dans le lit. À la vue de ses organes génitaux, pris d'une sorte de contrainte, lui-même se dénuda et saisit le membre de l'autre qui, lui, le regarda avec indignation et étonnement, sur quoi il se trouva gêné et quitta les lieux. Cette scène, un rêve la répéta vingt-trois ans plus tard et avec tous les détails des sensations qui s'y étaient produites, mais il la modifia en ceci que le rêveur assumait, au lieu du rôle actif, le rôle passif, tandis que la personne du camarade de classe était remplacée par une personne appartenant au présent.

En règle générale, la scène infantile n'est à vrai dire représentée dans le contenu de rêve manifeste que par une allusion et doit obligatoirement être développée à partir du rêve par l'interprétation. La communication de tels exemples ne peut pas avoir une très grande force probante parce que ces expériences vécues de l'enfance manquent le plus souvent de tout autre garant ; quand elles se situent à un âge précoce, elles ne sont plus reconnues par le souvenir. Le droit même d'inférer à partir des rêves de telles expé-
205 riences vécues de l'enfance découle dans le travail psychanalytique de toute une série de facteurs qui, par leur action conjointe, apparaissent suffisamment fiables. Arrachées à leur contexte aux fins de l'interprétation du rêve, ces références aux expériences vécues de l'enfance ne feront peut-être guère impression, surtout que je ne communique même pas tout le matériel sur lequel s'appuie l'interprétation. Mais je ne m'abstiendrai pas pour autant de les communiquer.

I

Chez une de mes patientes, tous les rêves ont le caractère de la « bousculade » ; elle se bouscule pour arriver à temps, pour ne pas manquer le train, etc. Dans un rêve *elle doit rendre visite à son amie* ; *sa mère lui a dit d'y aller en voiture, pas à pied* ; *mais elle court et de ce fait n'arrête pas de tomber.* – Le matériel émergeant dans l'analyse permet de reconnaître le souvenir de bousculades d'enfants (on sait ce que le Viennois appelle « une bousculade »[a]), et fournit spécialement pour ce rêve la référence à la facétie chère aux enfants, prononcer la phrase : « La vache s'élança, et la voilà tombée »[b] aussi vite que s'il s'agissait d'un seul mot, ce qui de nouveau est une « bousculade ». Toutes ces bousculades innocentes entre petites amies sont remémorées parce qu'elles en remplacent d'autres, moins innocentes.

II

D'une autre, le rêve suivant : *Elle est dans une grande pièce où se trouvent toutes sortes de machines, à peu près comme elle se représente un établissement orthopédique. Elle entend dire que je n'ai pas le temps et qu'elle doit se faire traiter en même temps que cinq autres. Mais elle est récalcitrante et ne veut pas s'étendre dans le lit – ou ce que ça peut bien être – qui lui est destiné. Elle est debout dans un coin et attend que je dise que ce n'est pas vrai. Pendant ce temps, les autres se moquent d'elle, disant que ce sont des simagrées de sa part.* – À côté de cela : *comme si elle faisait de petits carrés.*

La première partie de ce contenu du rêve se rattache à la cure et 206
est un transfert sur moi. La seconde contient l'allusion à la scène d'enfance ; c'est par la mention du lit que les deux fragments sont soudés l'un à l'autre. L'établissement orthopédique renvoie à l'un de mes propos où j'avais comparé le traitement à un traitement orthopédique à la fois quant à sa durée et quant à son essence. Il me fal-

a. *eine Hetz*. Au sens viennois : une plaisanterie. Le mot renvoie ici à *hetzen* (bousculer), *Hetze* et *Hetzerei* (bousculade, poursuite, chasse à courre).
b. « *Die Kuh rannte, bis sie fiel* [*in die Vertiefung* : dans le creux]. »

lut lui communiquer au début du traitement que j'avais pour l'instant peu de temps pour elle, mais que je lui consacrerais par la suite chaque jour une heure entière. Cela réveilla en elle cette ancienne susceptibilité qui est un trait de caractère essentiel des enfants voués à l'hystérie. Ils ont une insatiable soif d'amour. Ma patiente était la plus jeune de six frères et sœurs (d'où : avec cinq autres) et comme telle l'enfant favori du père, mais elle semble avoir trouvé que son père bien-aimé lui consacrait encore trop peu de temps et d'attention. – Qu'elle attende jusqu'à ce que je dise que ce n'est pas vrai, cela se déduit comme suit : un petit garçon tailleur lui avait apporté une robe et elle lui avait remis l'argent correspondant. Elle demanda ensuite à son mari si elle devrait verser une seconde fois l'argent au cas où le garçon le perdrait. Le mari, pour la taquiner, assura que oui (la taquinerie dans le contenu du rêve), et elle ne cessa de reposer sa question et attendit qu'il finisse par dire : ce n'est pas vrai. Pour ce qui est du contenu de rêve latent, la pensée se laisse dès lors construire : devra-t-elle vraiment payer le double si je lui consacre le double de temps, une pensée qui est avare ou sale ? (La malpropreté de l'âge enfantin, le rêve la remplace très souvent par l'avarice d'argent ; le mot « sale » constitue ici le pont.) Si tout ce qui concerne : attendre jusqu'à ce que je dise, etc., est censé transcrire dans le rêve le mot « sale », alors l'être-au-coin et le ne-pas-s'étendre-dans-le-lit viennent s'accorder à cela comme constituants d'une scène d'enfance dans laquelle elle aurait sali son lit, est mise au coin en punition avec la menace que son papa ne l'aime plus, que ses frères et sœurs se moquent d'elle, etc. Les petits carrés renvoient à sa petite nièce
207 qui lui a montré le tour de calcul consistant, à ce que je crois, à inscrire dans neuf carrés des nombres de façon à ce qu'additionnés dans toutes les directions leur total fasse quinze.

III

Rêve d'un homme : *Il voit deux garçons qui se chamaillent, plus précisément deux garçons tonneliers, ce qu'il conclut des outils qui traînent sur le sol ; l'un des garçons a jeté l'autre par terre, le garçon qui est au sol a des boucles d'oreille avec des pierres bleues. Brandissant un bâton, il court après l'auteur du méfait pour le châtier. Celui-ci se réfugie auprès d'une femme qui est debout devant une palissade, comme si elle était sa mère. C'est la femme d'un journalier, qui tourne le dos au rêveur. Finalement elle se retourne et lui lance un regard [Blick] horrible, si bien qu'il détale effrayé. On voit aux yeux de la femme la chair rouge saillir de la paupière inférieure.*

Le rêve a amplement exploité les événements triviaux du jour précédent. Il a effectivement vu hier dans la rue deux garçons, dont l'un jetait l'autre à terre. Comme il les rejoignait en courant pour régler les choses, ils prirent la fuite. – Garçons tonneliers : cela ne sera expliqué que par un rêve venant par la suite, dans l'analyse duquel il emploie la locution : défoncer le tonneau[a]. – Des boucles d'oreille avec des pierres bleues : il a observé que ce sont le plus souvent les prostituées qui en portent. Ici viennent se placer des vers de mirliton bien connus parlant de deux garçons : L'autre garçon, il s'appelait Marie (c.-à-d. était une fille). – La femme debout : Après la scène avec les deux garçons, il est allé se promener au bord du Danube et a profité de la solitude de l'endroit pour uriner contre une palissade. Un peu plus loin sur le chemin, une dame d'un certain âge, correctement vêtue, lui sourit très aimablement et voulut lui remettre sa carte de visite.

Étant donné que la femme du rêve est debout comme lui quand il est en train d'uriner, il s'agit d'une femme qui urine, ce à quoi se rapporte ensuite l'horrible « spectacle [*Anblick*] », la chair rouge en saillie, ce qui ne peut avoir trait qu'aux organes génitaux béants dans la situation accroupie qui, vus dans l'âge enfantin, réapparaissent dans le souvenir ultérieur en tant que « chair bourgeonnante », en tant que « blessure ». Le rêve réunit deux occasions où le petit 208
garçon pouvait voir les organes génitaux de petites filles, quand on les jette à terre et quand elles urinent, et, ainsi que cela découle d'un autre contexte, il garde le souvenir d'un châtiment ou d'une menace émanant du père, à cause de la curiosité sexuelle manifestée par le gamin en ces occasions.

a. *Dem Faß den Boden ausschlagen.* Expression dont le sens figuré est : être excédé.

IV

C'est toute une somme de souvenirs d'enfance, laborieusement réunis en une fantaisie, qui se trouve derrière le rêve suivant, chez une dame d'un certain âge.

Elle se bouscule pour sortir faire des commissions. Puis, sur le Graben[a], *comme si elle s'écroulait, elle tombe sur les genoux. Beaucoup de gens se rassemblent autour d'elle, en particulier les cochers de fiacre, mais personne ne l'aide à se relever. Elle fait de nombreuses et vaines tentatives, il faut qu'elle ait finalement réussi, car on la met dans un fiacre qui doit la ramener chez elle ; par la fenêtre, on lui jette un grand panier rempli de choses lourdes (semblable à un panier à provisions).*

C'est la même personne qui, dans ses rêves, est toujours bousculée, comme elle a bousculé étant enfant[b]. La première situation du rêve est à l'évidence empruntée au spectacle d'un cheval ayant fait une chute, tout comme d'ailleurs l' « écroulement » renvoie aux courses de chevaux. Dans ses jeunes années, elle était une cavalière, plus jeune encore elle était vraisemblablement aussi un cheval. À la chute se rapporte le premier souvenir d'enfance, celui d'un garçon de 17 ans, fils du concierge, qui, pris dans la rue de convulsions épileptiques, fut ramené chez lui en voiture. Naturellement, elle n'a fait qu'entendre parler de cela, mais la représentation des convulsions épileptiques, de « celui qui tombe », a acquis un grand pouvoir sur sa fantaisie et a plus tard influencé dans leur forme ses propres accès hystériques. – Quand une femme rêve de tomber, cela a bien régulièrement un sens sexuel, elle devient une femme qui est « tombée » ; pour notre rêve cette interprétation ne fera pas le moindre doute, car elle
209 tombe sur le Graben, cet endroit de Vienne connu pour être l'avenue de la prostitution. Le panier à provisions livre plus d'une interprétation ; comme panier, il rappelle les nombreux « paniers » qu'elle a d'abord distribués à ses prétendants[c], et que plus tard, pense-t-elle, elle a aussi reçus. À cela se rapporte encore le fait que personne ne veut l'aider à se relever, ce qu'elle explicite elle-même comme le fait d'être dédaignée. De plus, le panier à provisions rappelle des fantaisies dont l'analyse a déjà pris connaissance et dans lesquelles elle s'est mariée très au-dessous de son rang et va maintenant elle-même au marché faire ses provisions. Le panier à provisions, lui, pourrait enfin être interprété comme le signe distinctif d'une personne de service. À cela s'ajoutent maintenant d'autres souvenirs d'enfance, souvenirs d'une cuisinière qui fut renvoyée parce qu'elle volait ; celle-ci d'ailleurs est tombée sur les genoux, en suppliant. Elle avait alors douze ans. Souvenir encore d'une femme de chambre qui fut renvoyée parce qu'elle fricotait avec le cocher de la maison, qui d'ailleurs l'épousa plus tard. Ce souvenir nous fournit donc une source pour les cochers dans le rêve (qui, contrairement à ce qui s'est effectivement passé, ne s'occupent pas de la femme tombée). Reste alors encore à expliquer l'action de jeter le panier, et par la fenêtre. Cela évoque pour elle l'expédition des bagages par chemin de fer, la visite par la fenêtre qu'on rend à la campagne à sa bien-aimée, les petites impressions du séjour à la campagne : un monsieur jetant à une dame des prunes bleues par la fenêtre de sa chambre, sa petite sœur ayant peur parce qu'un crétin qui passait par là regardait par la fenêtre de la chambre. Et voici qu'émerge derrière tout cela un souvenir obscur datant de sa dixième année, celui d'une bonne qui à la campagne s'était livrée avec un serviteur de la maison à des scènes d'amour dont l'enfant pouvait bien avoir remarqué quelque chose, et qui fut avec son amoureux « expédiée », « jetée dehors » (dans le rêve l'opposé : « jeté dedans »), histoire dont nous nous étions aussi rapprochés par plusieurs autres voies. Or le bagage, la valise, d'une personne de service est désigné à Vienne du terme méprisant des « sept quetsches ». « Mets tes sept quetsches dans tes bagages et va-t-en. »

J'ai bien sûr dans ma collection une réserve abondante de rêves 210
de patients dont l'analyse mène à des impressions d'enfance trop obscurément ou pas du tout remémorées, datant souvent des trois premières années de la vie. Mais il est délicat d'en tirer des conclusions qui vaudraient pour le rêve en général ; il s'agit en effet régulièrement de personnes névrosées, spécialement de personnes hystériques, et le rôle qui échoit dans ces rêves aux scènes d'enfance

a. Avenue élégante au centre de Vienne.
b. Cf. *supra*, p. 237.
c. *Körbe austeilen :* allusion à l'expression *einen Korb geben*, dont le sens littéral serait « donner un panier » et qui signifie « éconduire ».

pourrait être conditionné par la nature de la névrose et non par l'essence du rêve. Cependant, il m'arrive tout aussi souvent dans l'interprétation de mes propres rêves, que je n'entreprends pourtant pas en raison de symptômes de souffrance massifs, de tomber inopinément sur une scène infantile dans le contenu de rêve latent et de m'apercevoir que toute une série de rêves débouche d'un seul coup sur ces voies qui partent d'une expérience vécue d'enfance. J'ai déjà fourni des exemples de cela[a] et j'en fournirai encore d'autres en diverses occasions. Peut-être ne saurais-je mieux conclure toute cette section qu'en communiquant quelques-uns de mes propres rêves[b] dans lesquels des facteurs occasionnants récents et des expériences vécues d'enfance depuis longtemps oubliées interviennent conjointement comme sources du rêve.

I) Après avoir voyagé, j'ai retrouvé mon lit, fatigué et affamé, et voilà que les grands besoins de la vie s'annoncent dans le sommeil, et je rêve : *Je vais dans une cuisine pour me faire donner un entremets. Il y a là trois femmes, dont l'une, l'hôtesse, roule quelque chose dans ses mains, comme si elle faisait des Knödel*[c]. *Elle répond que je dois attendre qu'elle ait fini* (les paroles ne sont pas nettes). *Je perds patience et je m'en vais vexé. Je mets une redingote, mais la première que j'essaie est trop longue ; je la retire, quelque peu surpris qu'elle ait un parement de fourrure. Une seconde que je mets a une longue bande incrustée avec un dessin turc. Un étranger au long visage et à la petite barbe en pointe me rejoint et m'empêche de la mettre en déclarant que c'est la sienne. Je lui montre alors qu'elle est recouverte de broderies turques. Il demande : Qu'avez-vous à faire de ces (dessins, bandes) turcs ? Mais nous sommes ensuite très aimables l'un envers l'autre.*

Dans l'analyse de ce rêve, il me vient à l'idée, de façon tout à fait
211 inattendue, le premier roman que j'ai lu[d], à treize ans peut-être, en commençant à vrai dire par la fin du premier volume. Je n'ai jamais su le nom du roman ni celui de son auteur, mais la conclusion est encore vivace dans mon souvenir. Le héros sombre dans la folie et ne cesse de crier les trois noms de femmes qui ont signifié dans sa vie le comble du

a. Cf. *supra*, p. 230 sq.
b. Les *GW* omettent le mot *eigenen* (propres) qui figure dans la première édition.
c. Boulettes à base de farine ou de pain blanc.
d. Selon Grinstein : *Hypatia ; or New foes with an old face* (Hypatia ; ou ennemis nouveaux à visage ancien), roman de Charles Kingsley (1853), dont le héros est le jeune moine Philammon.

bonheur et la calamité. L'un de ces noms est Pélagie[a]. Je ne sais pas encore ce que je vais bien pouvoir faire, dans l'analyse, de cette idée incidente. Voilà qu'émergent, à propos de ces trois femmes, les trois Parques, qui filent la destinée de l'homme, et je sais que l'une des trois femmes, l'hôtesse du rêve, est la mère qui donne la vie, et aussi, comme dans mon cas, donne à l'être vivant sa première nourriture. Le sein de la femme [*Frauenbrust*], c'est là que se rencontrent la faim et l'amour[b]. À ce que raconte l'anecdote, un jeune homme, qui devint un grand admirateur de la beauté féminine, déclara un jour où l'on en venait à parler de la belle nourrice qui lui avait donné la tétée : je regrette de n'avoir pas alors mieux profité de la bonne occasion. J'ai coutume de me servir de cette anecdote pour illustrer le facteur de l'après-coup dans le mécanisme des psychonévroses. Ainsi donc l'une des Parques se frotte les mains, paume contre paume, comme si elle faisait des Knödel. Singulière occupation pour une Parque, et qui appelle d'urgence une explication. Celle-ci provient d'un autre souvenir d'enfance, encore antérieur. Quand j'avais six ans et que je recevais de ma mère les premiers enseignements, j'étais censé croire que nous étions faits de terre et devions par conséquent retourner à la terre. Mais cela ne me convenait pas et je mis la doctrine en doute. Alors ma mère se frotta les mains, paume contre paume, tout à fait comme si elle faisait des Knödel, sauf qu'il n'y avait aucune pâte entre ses paumes, et elle me montra les petites pellicules noirâtres d'épiderme qui se détachent sous l'effet du frottement comme un échantillon de cette terre dont nous sommes faits. Mon étonnement devant cette démonstration *ad oculos* fut sans limite et je me soumis à ce que je devais plus tard entendre exprimer par ces paroles : Tu es redevable d'une mort à la
nature[1 c]. Ce sont donc effectivement des Parques que je rejoins dans la 212

1. Les deux affects appartenant à ces scènes d'enfance, l'étonnement et la soumission à l'inévitable, se trouvaient dans un rêve un peu antérieur, qui m'a restitué pour la première fois le souvenir de cette expérience vécue d'enfance.

a. Dans le roman : Pelagia, sœur de Philammon ; les deux femmes sont la grecque Hypatia et la juive Myriam.
b. Allusion fréquente chez Freud aux derniers vers du poème de Schiller, *Die Weltweisen* (Les Sages du monde, 1795).
c. Allusion à la réplique du Prince Hal dans le *Henri IV, Première partie*, de Shakespeare, acte V, scène 1 : « Bah ! tu dois une mort à Dieu », reprise par Freud dans une lettre à Fließ du 6 février 1899 : « N'est-il pas dit chez Shakespeare : tu es redevable d'une mort à la nature ? » (Cf. « Actuelles sur la guerre et la mort », *OCF.P*, XIII, p. 144.)

cuisine, comme si souvent dans mes années d'enfance quand j'étais affamé et que ma mère, près du fourneau, m'intimait d'attendre jusqu'à ce que le déjeuner fût prêt. Et maintenant les Knödel ! Au moins un de mes professeurs d'Université, mais précisément celui auquel je dois mes connaissances en histologie (épiderme), se souviendra, au nom de Knödl, d'une personne qu'il dut traduire en justice parce qu'elle avait commis un plagiat portant sur ses écrits. Commettre un plagiat, s'approprier ce qu'on peut trouver, même si cela appartient à un autre, conduit évidemment à la seconde partie du rêve, dans laquelle je suis traité comme étant ce voleur de redingote qui fit des siennes, un certain temps, dans les salles de cours. J'ai écrit le terme de plagiat, sans intention, parce qu'il s'offrait à moi, et je note maintenant qu'il peut servir de pont [*Brücke*] entre divers fragments du contenu de rêve manifeste. La chaîne d'associations Pélagie-plagiat-plagiostomes[1] (requins) [*Haifische*] – vessie natatoire [*Fischblase*] – relie le vieux roman à l'affaire Knödl et aux pardessus qui ont évidemment le sens d'un instrument de la technique sexuelle[a]. (Cf. le rêve de Maury, de kilo-loto, p. 90.) C'est là une liaison des plus contraintes et insensées, mais ce n'est pas pour autant une liaison que je pourrais établir à l'état de veille si elle n'était déjà établie par le travail de rêve. Et même, comme si vraiment rien n'était sacré pour la poussée à créer des liaisons par contrainte, le cher nom de Brücke[b] [pont] (voir plus haut le pont verbal [*Wortbrücke*]) ne sert qu'à me rappeler l'Institut du même nom où j'ai passé mes heures d'élève les plus heureuses, étant d'ailleurs tout à fait sans besoin (« C'est ainsi qu'aux seins [*Brüsten*] de la sagesse vous prendrez chaque jour plus de plaisir »[c]), en opposition la plus totale aux désirs qui me tourmentent [*plagen*] pendant que je rêve. Et enfin émergent le souvenir d'un autre cher professeur, dont de nouveau le nom est en assonance avec quelque chose qui se mange (Fleischl[d], tout comme Knödl[e]), et aussi le sou-

1. C'est délibérément que je ne complète pas les plagiostomes ; ils me rappellent une fâcheuse circonstance où je me suis couvert de ridicule devant le même professeur.

a. Cf. *supra*, p. 223.
b. Ernst Brücke (1819-1892).
c. Goethe, *Faust I*, vers 1892-1893 ; paroles de Méphisto dans la scène de l'écolier.
d. Ernst Fleischl von Marxow (1846-1891), collaborateur de Brücke. Son nom est en assonance avec *Fleisch* : viande.
e. Nom propre en assonance avec *Knödel* : boulette.

venir d'une scène triste où les pellicules d'épiderme jouent un rôle 213
(la mère-hôtesse), ainsi qu'un trouble mental (le roman) et un remède tiré de la cuisine des latins[a], la cocaïne, qui coupe la faim.

Je pourrais continuer de suivre les voies de pensée enchevêtrées et élucider pleinement le fragment du rêve manquant dans l'analyse, mais je dois m'en abstenir parce que les sacrifices personnels que cela exigerait sont trop grands. Je ne saisirai que l'un des fils qui peut conduire directement à l'une des pensées du rêve se trouvant au fond de cet embrouillamini. L'étranger au long visage et à la barbe en pointe qui veut m'empêcher de mettre la redingote a les traits d'un marchand de Spalato, chez lequel ma femme a acheté quantité d'étoffes turques. Il s'appelait Popovic[b], nom suspect, qui a d'ailleurs fourni à l'humoriste Stettenheim[c] l'occasion d'une remarque pleine de sous-entendus. (« Il me dit son nom et me serra la main en rougissant. ») C'est d'ailleurs le même mésusage des noms que plus haut avec Pélagie, Knödl, Brücke, Fleischl. Que cette façon de jouer sur les noms relève des vilaines manières des enfants, on peut bien l'affirmer sans être contredit ; mais si moi je m'y livre, c'est un acte de représailles, car mon propre nom a été d'innombrables fois la victime de ce genre de calembours stupides[d]. Goethe remarque combien on est susceptible s'agissant de son nom, avec lequel on fait corps comme avec sa peau, le jour où Herder[e] a joué de son nom dans des vers :

> « Toi qui descends des dieux [Göttern],
> des Goths [Gothen] ou de la crotte [Kote].
> ...
> « Ainsi donc, images de dieux [Götterbilder],
> vous aussi êtes devenues poussière. »[f]

a. *Lateinische Küche :* terme populaire pour désigner l'officine, la pharmacie. (D'après le dictionnaire de Grimm.)
b. « *Popovic* se prononce en allemand *Popowitz*, c'est-à-dire mot à mot : plaisanterie *(Witz)* sur le postérieur *(Popo)*. » (Didier Anzieu, *op. cit.*, p. 310, n. 1.)
c. Julius Stettenheim (1831-1916).
d. Cf. le jeu de mots possible sur Freud (*Freude* = joie).
e. Johann Gottfried Herder (1744-1803).
f. Le premier vers est extrait d'une lettre de Herder à Goethe : il parodie le début de « Chant de nuit du voyageur » : « Toi qui es du ciel... » Le second est cité d'*Iphigénie en Tauride* (vers 864).

Je note que la digression sur le mésusage des noms n'était destinée qu'à préparer cette plainte. Mais brisons-là. – L'achat à Spalato me fait penser à un autre achat à Cattaro[a], lors duquel je fus par trop hésitant et ratai l'occasion de faire de belles acquisitions. (Raté l'occasion avec la nourrice, v. plus haut.) L'une des pensées du rêve que la faim inspire au rêveur s'énonce en effet : On ne doit rien laisser échapper, on doit prendre ce qu'on peut avoir, même si cela entraîne une petite injustice ; on ne doit rater aucune occasion, la vie est
214 si courte, la mort inévitable. Parce que cela s'entend aussi sexuellement et parce que le désir ne veut pas s'arrêter devant l'injustice, ce *carpe diem* doit redouter la censure et est forcé de se cacher derrière un rêve. Là-dessus viennent maintenant prendre la parole toutes les contre-pensées, le souvenir du temps où la nourriture spirituelle suffisait à elle seule au rêveur, tous les empêchements et même les menaces de dégoûtantes punitions sexuelles.

II) Un second rêve exige un rapport préliminaire assez long :

Je suis allé à la Gare de l'Ouest, partant à Aussee pour mes vacances, mais je me rends d'abord sur le quai d'où le train d'Ischl[b] part avant le mien. J'y vois alors le comte Thun[c] qui, une fois encore, va à Ischl voir l'Empereur. Malgré la pluie, il était arrivé en voiture découverte, était entré directement par la porte des trains de banlieue et, sans explication, avait repoussé d'un rapide mouvement de la main le préposé à l'entrée qui ne le connaissait pas et voulait prendre son billet. Une fois le comte parti dans le train d'Ischl, je dois de nouveau quitter le quai et retourner dans la salle d'attente, mais j'ai du mal à obtenir la permission de rester. Je passe mon temps à surveiller si quelqu'un va venir et se faire attribuer, par protection, un compartiment ; je me propose alors de sonner l'alarme, c.-à-d. de réclamer le même droit. Entre-temps, je me fredonne

a. Spalato et Cattaro, deux villes sur la côte dalmate.
b. Bad Ischl, ville d'eaux au centre du Salzkammergut.
c. Franz Anton, Fürst von Thun (1847-1916), ancien gouverneur de Bohême, à l'époque du rêve président du conseil de l'Empire austro-hongrois.

quelque chose que je reconnais alors, et c'est l'air des Noces de Figaro[a] :

Si Monsieur le Comte veut risquer une
petite danse, une petite danse,
Il n'a qu'à le dire,
Je lui en jouerai une.

(Quelqu'un d'autre n'aurait peut-être pas reconnu la mélodie.)

J'avais été toute la soirée d'humeur arrogante, querelleuse, j'avais taquiné garçons de café et cochers, sans leur faire de peine, je l'espère ; et maintenant toutes sortes de pensées impertinentes et révolutionnaires me passent par la tête, s'accordant aux paroles de Figaro et à mon souvenir de la comédie de Beaumarchais[b] que j'avais vu représenter à la *Comédie française*. Le mot sur les grands seigneurs qui se sont donné la peine de naître[c] ; le droit du seigneur que le comte Almaviva veut faire valoir auprès de Suzanne[d] ; les 215
plaisanteries que nos méchants gratte-papiers de l'opposition font sur le nom du comte Thun en l'appelant comte Nichtsthun[e]. Je ne l'envie vraiment pas ; il fait en ce moment une rude démarche auprès de l'Empereur, et le véritable comte Nichtsthun, c'est moi ; je pars en vacances. Avec, qui plus est, toutes sortes de joyeux projets de vacances. Arrive maintenant un monsieur que je connais en sa qualité de représentant du gouvernement dans les examens de médecine et qui, par ses performances dans cet emploi, s'est acquis le surnom flatteur de « concubin du gouvernement ». Invoquant son rang de fonctionnaire, il réclame un demi-compartiment de première classe, et j'entends l'employé dire à un autre : Où mettons-nous le monsieur à la demi-première ? Joli passe-droit ; moi, je paie ma première classe à plein tarif. J'ai d'ailleurs aussi un compartiment pour moi, mais pas dans un wagon à couloir, si bien que de toute la nuit je n'ai pas de W.-C. à ma disposition. Ma plainte auprès de

a. Acte I, n° 6 « Aria ».
b. Pierre Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799).
c. « Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus » (*Le Mariage de Figaro*, acte V, scène 3).
d. « Si monsieur le comte, en se mariant, n'eût pas aboli ce droit honteux, jamais je ne t'eusse épousé dans ses domaines. Eh bien, s'il l'a détruit, il s'en repent » (*Le Mariage de Figaro*, acte I, scène 1).
e. *Thun* = faire ; *Nichtsthun* = ne rien faire.

l'employé n'a aucun succès ; je me venge en lui proposant de faire au moins pratiquer un trou dans le plancher, eu égard à d'éventuels besoins des voyageurs. C'est d'ailleurs avec une pressante envie d'uriner qu'à trois heures moins le quart je me réveille réellement du rêve qui suit :

Foule de gens, rassemblement d'étudiants. – Un comte (Thun ou Taaffe[a]*) parle. Invité à dire quelque chose sur les Allemands, il déclare en faisant un geste de dérision que le tussilage est leur fleur favorite, et il met alors à sa boutonnière quelque chose comme une feuille déchiquetée, à vrai dire un squelette de feuille froissée. Je m'emporte, je m'emporte donc*[1]*, tout en m'étonnant de cette disposition d'esprit qui est la mienne.* Puis, moins nettement : *Comme si c'était l'aula*[b]*, les issues gardées et qu'on soit forcé de fuir. Je me fraie un chemin à travers une série de pièces [Zimmer] joliment aménagées – visiblement les pièces d'un appartement de fonction [Regierungszimmer] – avec des meubles d'une couleur intermédiaire entre brun et violet, et arrive enfin dans un couloir où est assise une gouvernante, grosse femme [Frauenzimmer*[c]*] d'un certain âge. J'évite de parler avec elle,*
216 *elle me tient visiblement pour autorisé à passer ici, car elle demande si elle doit m'accompagner avec la lampe. Je lui signifie ou lui dis qu'elle doit rester dans l'escalier et je me crois ici bien malin d'éviter le contrôle à la fin. Me voici donc en bas et je trouve un chemin étroit qui monte à pic, que je prends.*

De nouveau sans netteté... *Comme si arrivait maintenant la seconde tâche : sortir de la ville, tout comme la première était de sortir de la maison. Je roule dans un cabriolet et lui donne l'ordre d'aller à une gare. « Pour ce qui est du trajet en chemin de fer lui-même, je ne puis le faire avec vous », dis-je, après qu'il m'a objecté que je l'aurais surmené. En cela, c'est comme si j'avais déjà fait avec lui un trajet qu'on fait habituellement en chemin de fer. Les gares sont gardées ; je réfléchis pour savoir si je vais à Krems*[d] *ou à Znaim*[e]*, mais je pense que la Cour s'y trouvera et je me décide pour Graz*[f]*, ou quelque chose comme ça. Me voilà assis dans le wagon qui ressemble à une voiture de chemin de fer urbain, et*

1. Cette répétition s'est glissée dans le texte du rêve apparemment par distraction et est maintenue par moi car l'analyse montre qu'elle a sa signification.

a. Comte Eduard von Taaffe (1833-1895), président du conseil en 1870-1871 et 1879-1893.
b. Salle des actes et des fêtes d'une université.
c. Cf. *infra*, p. 253, n. a.
d. Sur la ligne de Vienne à Linz.
e. En Moravie, sur la ligne de Vienne à Dresde.
f. Capitale de la Styrie, sur la ligne de Vienne à Trieste.

j'ai à la boutonnière une chose longue, curieusement tressée, avec dessus des violettes d'un brun violet, faites d'une étoffe rigide, ce qui frappe beaucoup les gens. Ici la scène s'interrompt.

Je suis de nouveau devant la gare, mais avec un monsieur d'un certain âge, on est à deux ; j'invente un plan pour demeurer incognito, mais je vois d'ailleurs ce plan déjà réalisé. Penser et vivre quelque chose sont pour ainsi dire tout un. Il se fait passer pour aveugle, au moins d'un œil, et je lui tiens un verre à uriner masculin (qu'il fallait que nous achetions à la ville ou que nous avons acheté à la ville). Je suis donc garde-malade et je dois lui donner le verre [à uriner][a] *parce qu'il est aveugle. Si le contrôleur nous voit ainsi, nous passerons inaperçus et il nous laissera nous échapper. Ici, la position de l'intéressé et son membre en train d'uriner sont vus de façon plastique.* Là-dessus, réveil avec une pressante envie d'uriner.

Tout le rêve fait en gros l'impression d'une fantaisie qui transporte le rêveur en 1848, l'année de la révolution, dont la mémoire est en effet renouvelée par le jubilé de 1898[b], ainsi que par une petite excursion dans la Wachau[c] où j'avais fait la connaissance d'Emmersdorf[1], lieu de sépulture du leader estudiantin Fischhof[d], auquel peuvent bien renvoyer quelques traits du contenu de rêve manifeste. La liaison de pensées me conduit ensuite en Angle- 217
terre dans la maison de mon frère qui avait coutume d'adresser à sa femme ce reproche en plaisantant : *« Fifty years ago »*[e], d'après le titre d'une poésie de Lord Tennyson[f], sur quoi les enfants étaient habitués à rectifier : *Fifteen years ago*[g]. Mais cette fantaisie qui se rattache aux pensées que la vue du comte Thun avait suscitées est seulement comme la façade de certaines églises italiennes, sans rapport organique avec le bâtiment qui est derrière ; à la différence de ces faça-

1. [Note ajoutée en 1925 :] Une erreur, mais cette fois pas une opération manquée ! J'ai appris plus tard que l'Emmersdorf de la Wachau n'est pas identique au lieu du même nom où trouva asile le révolutionnaire Fischhof.

a. *Uringlas*, couramment traduit par « urinal » ; mais ce terme ne permettrait pas ici de suivre les associations autour de *Glas* = verre.
b. Organisé en 1898 pour célébrer les cinquante ans de règne de l'Empereur François-Joseph Ier.
c. Nom donné à la vallée du Danube entre Melk et Krems.
d. Adolf Fischhof (1816-1893).
e. Il y a cinquante ans.
f. Alfred Tennyson (1809-1892).
g. Il y a quinze ans.

des, elle est d'ailleurs lacunaire, confuse, et des constituants venant de l'intérieur font en plusieurs endroits une percée. La première situation du rêve est un brassage de plusieurs scènes, et je peux la décomposer en celles-ci. La position arrogante du comte dans le rêve est copiée sur une scène de lycée de ma quinzième année. Contre un enseignant impopulaire et ignorant, nous avions ourdi une conspiration, et l'âme de celle-ci était un camarade qui depuis semble avoir pris pour modèle Henri VIII d'Angleterre. C'est à moi qu'il revint de frapper le grand coup, et une discussion sur la signification du Danube pour l'Autriche (Wachau !) fut l'occasion qui conduisit à la révolte ouverte. Un des conjurés était le seul de nos camarades qui fût un aristocrate, surnommé la « girafe » parce que son développement tout en longueur nous frappait, et c'est lui qui fut sommé de se justifier par ce tyran de salle de classe, un professeur en langue allemande, tout comme le comte dans le rêve. Expliquer la fleur favorite et mettre à sa boutonnière quelque chose qui de nouveau ne peut être qu'une fleur (ce qui rappelle les orchidées que j'avais apportées le même jour à une amie, et par ailleurs une rose de Jéricho[a]), cela fait penser de façon frappante à la scène dans les drames royaux de Shakespeare[b] qui inaugure la guerre civile de la Rose rouge et de la Rose blanche ; la mention de Henri VIII a frayé la voie à cette réminiscence. Alors il n'y a pas bien loin des roses aux œillets rouges et blancs. (Entre les deux s'intercalent dans l'analyse deux distiques, l'un en allemand, l'autre en espagnol : Roses, tulipes, œillets, toutes les fleurs se fanent. – *Isabelita, no llores, que se*
218 *marchitan las flores*[c]. Le distique espagnol vient du « Figaro ».) Chez nous à Vienne les œillets blancs sont devenus l'insigne des antisémites, les rouges celui des sociaux-démocrates. Derrière cela, un souvenir d'une provocation antisémite pendant un voyage en chemin de fer au beau pays des Saxons (Anglo-Saxons). La troisième scène, qui a fourni des constituants pour la formation de la première situation du rêve, date de mes premières années d'étudiant.

a. Plante exotique, appelée aussi plante de la résurrection, qui se contracte par temps sec et s'épanouit à l'humidité.
b. *Henri VI, Troisième partie*, acte I, scène 1.
c. Isabelita, ne pleure pas parce que passent les fleurs.

Dans une association d'étudiants allemands il y eut une discussion sur le rapport entre la philosophie et les sciences de la nature. Blanc-bec que j'étais, tout plein de la doctrine matérialiste, je me mis en avant pour défendre un point de vue éminemment unilatéral. C'est alors que se leva un camarade plus âgé, réfléchi, qui depuis a prouvé son aptitude à diriger les hommes et à organiser les masses, qui d'ailleurs porte aussi un nom emprunté au règne animal[a], et il nous vilipenda comme il faut ; lui aussi, nous dit-il, il avait gardé les cochons dans sa jeunesse, puis était retourné repentant dans la maison paternelle. Je m'emportai (comme dans le rêve), devins grossier comme un porc, et je répondis que depuis que je savais qu'il avait gardé les cochons, je ne m'étonnais plus du ton de son discours. (Dans le rêve je m'étonne de ma disposition d'esprit en faveur du nationalisme allemand.) Grand tumulte ; je fus invité de plusieurs côtés à retirer mes paroles, mais je restai ferme. L'offensé avait trop de bon sens pour croire à une prétendue provocation dirigée contre lui et il laissa retomber l'affaire.

Les autres éléments de la scène du rêve proviennent de strates plus profondes. Qu'est-ce que cela peut signifier que le comte se réclame du « tussilage » ? Il me faut interroger ici ma série associative Huflattich [tussilage] – lattice [laitue] – Salat [salade] – Salathund [chien de salade = chien de jardinier] (le chien qui ne concède pas à d'autres ce que lui-même ne mange pas). On débouche ici sur toute une provision de mots d'injure : singe [Gir-affe[b]], cochon, porc, chien ; je pourrais aussi, faisant le détour par un nom, en arriver à un âne et ainsi, une fois de plus, à un maître de l'Université tourné en dérision. D'autre part, je traduis par-devers moi – je ne sais pas si c'est à juste titre – Huflattich par *« pisse-en-*
lit[c] *»*. Ma science provient du « Germinal » de Zola, dans lequel les 219
enfants sont invités à ramener de cette salade. Le *chien*[d] recèle dans son nom une assonance avec la plus grande des deux fonctions (*chier*, tout comme *pisser* désigne la plus petite). Maintenant nous ne tarde-

a. Vraisemblablement le social-démocrate Viktor Adler (1852-1918). *Adler* = aigle.
b. Par décomposition, *Giraffe* conduit à *Gir-affe*, où *Affe* = singe. La traduction ne retient que la partie péjorative du mot.
c. En français dans le texte.
d. En français dans le texte ainsi que les deux verbes en italique qui suivent.

rons pas à rassembler ce qu'il y a d'inconvenant dans chacun des trois états dans lesquels la matière s'agrège ; car dans le même « Germinal », qui a passablement à voir avec la révolution future, se trouve décrit un concours tout à fait particulier portant sur la production de ces excrétions gazeuses qu'on nomme *Flatus* [vent][1]. Et maintenant il me faut remarquer que le chemin menant à ce flatus est depuis longtemps tracé, partant des fleurs, passant par le distique espagnol avec Isabelita, menant à Isabelle et Ferdinand ; passant par Henri VIII et l'histoire anglaise, menant au combat de l'Armada contre l'Angleterre à l'issue duquel les Anglais victorieux frappèrent une médaille avec l'inscription : *Flavit et dissipati sunt*[a], car le vent de la tempête avait dispersé la flotte espagnole[2]. Or cette devise, j'avais juré, à moitié par plaisanterie, de la mettre en exergue du chapitre « Thérapie » si je devais jamais parvenir à rendre compte en détail de la façon dont je conçois et traite l'hystérie.

Je ne puis fournir une résolution aussi détaillée de la seconde scène du rêve, et cela pour des raisons tenant à la censure. Je me mets en effet à la place d'un haut personnage de cette époque révolutionnaire qui, dit-on, a eu aussi affaire à un Adler, a souffert d'*incontinentia alvi*[b], etc., et je crois que je ne serais pas autorisé à passer ici la censure, bien que ce soit un conseiller aulique *(Aula*[c]*, consiliarius aulicus)* qui m'ait raconté la plus grande partie de ces histoires. Quant à la série de pièces [*Zimmern*] dans le
220 rêve, elle trouve son incitation dans la voiture-salon de Son Excellence dans laquelle je pus jeter un bref coup d'œil ; mais, comme si souvent dans le rêve, cette série de pièces signifie des femmes

1. Pas dans « Germinal », mais dans « La Terre ». Erreur que j'ai remarquée seulement après l'analyse. J'attire par ailleurs l'attention sur les lettres identiques dans **Huflat**tich et **Flatu**s.

2. [Note ajoutée en 1925 :] Le Dr Fritz Wittels[d], ce biographe que j'ai trouvé sans l'avoir sollicité, me reproche d'avoir omis, dans la devise ci-dessus, le nom de Jehovah. – [Ajout de 1930 :] Sur la médaille commémorative anglaise le nom de Dieu figure en caractères hébreux, et ceci à l'arrière-plan d'un nuage mais de telle sorte qu'on peut le concevoir comme faisant partie aussi bien de l'image que de l'inscription.

a. Il souffla et les voilà dispersés.
b. Incontinence intestinale.
c. Cf. *supra*, p. 248, n. b.
d. Fritz Wittels, *Sigmund Freud. Der Mann, die Lehre, die Schule* (Sigmund Freud. L'homme, la doctrine, l'école), Leipzig-Wien-Zürich, E. P. Tal & Co., 1924. Cf. *OCF.P*, XVI, p. 357-363.

[*Frauenzimmer*[a]] (femmes publiques). S'agissant du personnage de la gouvernante, j'exprime bien mal ma gratitude envers une dame d'un certain âge pleine d'esprit pour son hospitalité et les nombreuses bonnes histoires qui m'ont été racontées dans sa maison. – Le détail de la lampe remonte à Grillparzer[b], qui a noté une charmante aventure au contenu analogue et l'a ensuite utilisée dans « Héro et Léandre » (les vagues de la mer et de l'amour[c] – l'Armada et la tempête)[1].

Je dois aussi garder pour moi l'analyse détaillée des deux fragments de rêve restants ; j'en extrairai seulement les éléments qui conduisent aux deux scènes d'enfance à cause desquelles j'ai d'ailleurs pris ce rêve en considération. On aura raison de supposer que c'est un matériel sexuel qui m'oblige à cette répression ; mais qu'on n'aille pas se contenter de cette explication ! Bien des choses que l'on est forcé de traiter vis-à-vis des autres comme un mystère, on ne s'en fait pourtant pas à soi-même un mystère, et ici il ne s'agit pas des raisons qui m'obligent à cacher la solution, mais des motifs de la censure intérieure qui me dissimulent à moi-même le contenu véritable du rêve. Aussi me faut-il dire à ce propos que l'analyse me permet de reconnaître ces trois fragments de rêve comme étant d'impertinentes vantardises, l'émanation d'un ridicule délire des grandeurs depuis longtemps réprimé dans ma vie de veille, qui se risque à envoyer des émissaires jusque dans le contenu de rêve manifeste (je me crois malin), permettant d'ailleurs à merveille de comprendre quelle humeur arrogante était la mienne le soir avant d'avoir fait ce rêve. Et vantardises dans tous les domaines ; c'est ainsi 221

1. [Note ajoutée en 1911 :] S'appuyant sur cette partie du rêve, H. Silberer a essayé de montrer, dans un riche travail (Fantaisie et mythe[d], 1910), que le travail de rêve est en mesure de restituer non seulement les pensées de rêve latentes mais aussi les processus psychiques à l'œuvre dans la formation du rêve (« Le phénomène fonctionnel »). [Ajout de 1914 :] J'estime quant à moi qu'il omet ici de voir que les « processus psychiques à l'œuvre dans la formation du rêve » sont pour moi un matériel de pensées comme tout le reste. Dans ce rêve arrogant je suis visiblement fier d'avoir découvert ces processus.

a. Expression péjorative pour désigner la femme ; mot à mot : chambre de femmes.
b. Franz Grillparzer (1791-1872).
c. *Des Meeres und der Liebe Wellen*, tragédie de 1831 ; une nuit de tempête, Léandre traverse l'Hellespont à la nage pour rejoindre sa maîtresse Héro, prêtresse d'Aphrodite. Une lampe doit éclairer sa route, un prêtre l'éteint pendant le sommeil d'Héro. Léandre périt dans les flots, Héro meurt de désespoir.
d. Cf. *supra*, p. 137, n. a.

que mentionner Graz, c'est renvoyer à l'expression « Combien coûte Graz ? » qu'on se plaît à employer quand on se croit surabondamment pourvu d'argent. Celui qui voudra bien penser à Maître Rabelais et à sa description inégalée des faits et gestes de Gargantua et de son fils Pantagruel pourra aussi mettre au rang des vantardises le contenu auquel fait allusion le premier fragment de rêve. Or voici ce qui appartient aux deux scènes d'enfance promises : J'avais acheté pour ce voyage une nouvelle valise dont la couleur, un violet brun, apparaît plusieurs fois dans le rêve (les violettes d'un brun violet faites d'une étoffe rigide, jointes à une chose qu'on appelle « attrape-filles », les meubles dans les pièces de l'appartement de fonction). Qu'on puisse frapper les gens par quelque chose de neuf est une croyance enfantine connue. Quant à la scène suivante provenant de ma vie d'enfance, on me l'a racontée, et son souvenir est remplacé par le souvenir de ce qu'on m'a raconté. J'aurais encore – à l'âge de deux ans – mouillé mon lit de temps en temps et, le jour où j'eus à entendre des reproches à ce sujet, j'aurais consolé mon père en lui promettant de lui acheter à N. (la ville de quelque importance la plus proche) un beau lit rouge tout neuf. (De là, dans le rêve, l'incise que nous avons acheté ou dû acheter à la ville le verre [à uriner] ; ce qu'on a promis, il faut le tenir.) (On observera d'ailleurs la mise en parallèle du verre [à uriner] – masculin – et de la valise, *box*[a] – féminine.) Tout le délire des grandeurs de l'enfant est contenu dans cette promesse. La significativité que revêtent les problèmes urinaires de l'enfant pour le rêve nous a déjà frappés dans une interprétation de rêve antérieure (voir le rêve, p. 239). Les psychanalyses des névrosés nous ont d'ailleurs permis de reconnaître l'intime corrélation qui existe entre le fait de mouiller son lit et le trait de caractère qu'est l'ambition. [1914.]

Mais il y eut aussi un jour un autre incident domestique, datant de ma septième ou huitième année, dont je me souviens fort bien. Un soir, avant d'aller me coucher, je passai outre à ce que commande la discrétion, ne pas faire ses besoins dans la chambre à coucher des parents en leur présence, et mon père, dans la réprimande qui s'ensuivit, laissa échapper cette remarque : Ce garçon ne devien-

a. En anglais dans le texte. *Box* = boîte. Cf. *supra*, p. 189.

dra rien de bien. Il faut que cela ait été pour mon ambition une ter- 222
rible vexation, car des allusions à cette scène reviennent sans cesse dans mes rêves et sont régulièrement rattachées à l'énumération de mes réalisations et succès, comme si je voulais dire : Tu vois, je suis quand même devenu quelqu'un de bien. Cette scène d'enfance donne à présent le matériau du dernier tableau du rêve, dans lequel, naturellement, les rôles se trouvent échangés par vengeance. L'homme d'un certain âge, manifestement le père, étant donné que la cécité d'un œil signifie son glaucome[1] unilatéral, urine maintenant devant moi comme moi jadis devant lui. Au moyen du glaucome je lui rappelle la cocaïne qui lui fut bénéfique lors de l'opération, comme si j'avais par là rempli ma promesse. En outre, je me moque de lui ; parce qu'il est aveugle, je dois lui tenir le verre [à uriner] et je me grise d'allusions aux connaissances que j'ai acquises dans la doctrine de l'hystérie[2], et dont je suis très fier.

1. Autre interprétation : il est borgne comme Odin, le père des dieux. La consolation d'Odin[a]. – La consolation qui ressort de la scène d'enfance, c'est que je lui achèterai un nouveau lit.

2. À ce propos, quelque matériel d'interprétation. Tenir à quelqu'un le verre [à uriner] rappelle l'histoire du paysan nigaud chez l'opticien qui essaie des verres les uns après les autres mais ne sait pas lire. – (Attrape-nigauds – attrape-filles dans le précédent fragment de rêve.) – La manière dont est traité le père mentalement affaibli chez les paysans de « La Terre » de Zola[b]. – La triste revanche de voir que le père, dans les derniers jours de sa vie, a souillé son lit comme un enfant[c] ; d'où le fait que je suis dans le rêve son garde-malade. – La phrase « Penser et vivre quelque chose sont ici pour ainsi dire tout un » rappelle un drame livresque d'Oskar Panizza[d], fortement révolutionnaire, dans lequel Dieu le Père, un vieillard paralysé, n'est que trop ignominieusement traité ; on y trouve : Volonté et action sont chez lui tout un, et il faut que son archange, une sorte de Ganymède, l'empêche de vociférer et de maudire, parce que ses anathèmes s'accompliraient aussitôt. – Faire des plans est un reproche à l'encontre du père, provenant d'une époque ultérieure de ma critique, de même que, d'un point de vue général, tout le contenu du rêve – rebellion, lèse-majesté et sarcasme envers l'instance suprême – remonte à la révolte contre le père. Le prince est appelé le père du pays et le père est la plus ancienne, la première, pour l'enfant l'unique autorité, et de son omnipotence sont nées au cours de l'histoire culturelle de l'humanité les autres instances de la société (dans la mesure où le « droit maternel » ne force pas à restreindre cette assertion). – La formulation dans le rêve « Penser et vivre quelque chose sont tout un », vise à l'explication des symptômes hystériques, avec laquelle le verre [à uriner] masculin a aussi une relation. À un Viennois je n'aurais pas besoin d'exposer le principe du « Gschnas » ; il consiste à fabriquer des objets d'aspect rare et précieux à partir d'un matériau ordinaire, de préfé-

a. *Odhins Trost*, roman mythologique de Felix Dahn (1834-1912).

b. Après avoir partagé son bien entre ses trois enfants, le « vieux Fouan » est maltraité et finalement assassiné par eux.

c. Cf. *infra*, p. 477.

d. *Das Liebeskonzil* (Le Concile d'amour), 1895.

223 Si les deux scènes d'urination de mon enfance sont de toute façon étroitement reliées chez moi au thème de la soif des grandeurs, leur réveil pendant le voyage à Aussee fut facilité par cette circonstance fortuite que mon compartiment ne possédait pas de W.-C. et que je devais m'attendre à me trouver dans l'embarras pendant le voyage, ce qui d'ailleurs se produisit au matin. Je me réveillai alors avec les sensations dues à ce besoin corporel. On pourrait, j'imagine, être enclin à assigner à ces sensations le rôle du véritable excitateur du rêve, mais je donnerais la préférence à une autre conception, à savoir que ce sont les pensées du rêve qui ont en premier suscité la pressante envie d'uriner. Il est tout à fait inhabituel chez moi d'être troublé dans mon sommeil par un quelconque besoin, surtout pas au moment où je me suis alors réveillé, à trois heures moins le quart du matin. Je rencontre une autre objection en remarquant que lors d'autres voyages dans des conditions plus confortables, je n'ai presque jamais ressenti l'envie pressante d'uriner après m'être réveillé prématurément. Je puis d'ailleurs sans dommage laisser ce point dans l'indécision.

Depuis que l'expérience acquise dans l'analyse du rêve a également attiré mon attention sur le fait que même des rêves dont l'interprétation apparaît tout d'abord complète parce que les sources du rêve, tout comme les excitateurs du rêve, peuvent facilement être mis en évidence, et que même de tels rêves sont au point de départ d'importants fils de pensée qui remontent jusqu'à la toute première enfance, j'ai été forcé de me demander si ce n'est pas dans ce trait que réside une condition essentielle du rêver. S'il m'était permis de
224 généraliser cette pensée, chaque rêve comporterait dans son contenu manifeste un point de rattachement au vécu récent, mais dans son

rence comique et de peu de prix, par ex. des armures faites de casseroles, de bouchons de paille et de bâtonnets salés, comme nos artistes aiment à le faire dans leurs joyeuses soirées. Or j'avais remarqué que les hystériques font de même ; à côté de ce qui leur est arrivé effectivement, ils se créent inconsciemment des événements de fantaisie affreux ou extravagants, qu'ils édifient à partir du plus innocent et du plus trivial matériau tiré de ce qu'ils vivent. C'est à ces fantaisies que se rattachent tout d'abord les symptômes, et non aux souvenirs des événements effectifs, que ceux-ci soient sérieux ou tout aussi innocents. Cette explication m'avait aidé à surmonter beaucoup de difficultés et me procura beaucoup de joie. J'ai pu y faire allusion par l'élément de rêve « verre [à uriner] masculin » parce qu'on m'avait parlé de la dernière « soirée de Gschnas » au cours de laquelle avait été exposée une coupe à poison de Lucrèce Borgia dont le noyau et élément principal aurait été constitué d'un verre à uriner pour hommes, tel qu'il est d'un usage courant dans les hôpitaux.

contenu latent un point de rattachement au vécu le plus ancien dont je puis effectivement montrer dans l'analyse de l'hystérie qu'il est, au bon sens du terme, resté récent jusque dans le présent. Mais cette supposition apparaît encore bien difficile à vérifier ; il me faudra encore revenir dans un autre contexte (chap. VII) sur le rôle vraisemblable des expériences vécues de la toute première enfance pour la formation du rêve.

Des trois particularités de la mémoire du rêve examinées au début de ce chapitre, il en est une – la préférence donnée dans le contenu de rêve à l'accessoire – que nous avons résolue de façon satisfaisante en la ramenant à la déformation de rêve. Les deux autres, la mise en relief du récent tout comme celle de l'infantile, nous avons pu les confirmer, mais nous n'avons pu les déduire des motifs du rêver. Gardons en mémoire ces deux caractères qu'il nous reste à expliquer ou à mettre à profit ; ils devront trouver à s'insérer quelque part ailleurs, soit dans la psychologie de l'état de sommeil, soit lors des considérations sur le mode de construction de l'appareil animique auxquelles nous procéderons plus tard, lorsque nous aurons remarqué que par l'interprétation du rêve on peut, comme par l'ouverture d'une fenêtre, jeter un regard à l'intérieur de cet appareil.

Je vais toutefois mettre ici même l'accent sur un autre résultat de mes dernières analyses de rêves. Le rêve apparaît fréquemment plurivoque ; non seulement, comme des exemples le montrent, plusieurs accomplissements de souhait peuvent être réunis et coexister en lui ; mais aussi un sens, un accomplissement de souhait, peut en recouvrir un autre, jusqu'à ce que tout au fond on tombe sur l'accomplissement d'un souhait de la première enfance. D'où la question de nouveau à considérer : dans cette phrase, ne serait-il pas plus exact de remplacer « fréquemment » par « régulièrement » ?[1]

1. [Note ajoutée en 1914 :] La superposition de strates dans les significations du rêve est un des problèmes les plus ardus, mais aussi les plus riches de contenu de l'interprétation du rêve. Qui oublie cette possibilité se fourvoiera facilement et sera induit à poser des affirmations intenables sur l'essence du rêve. Sur ce thème pourtant bien trop peu d'investigations ont encore été engagées. Jusqu'à présent, seule la stratification de symboles à peu près régulière dans le rêve à stimulus urinaire a fait l'objet, grâce à O. Rank, d'un examen approfondi[a]. [Cf. *infra*, p. 450-451.]

a. « Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken » (La stratification symbolique dans le rêve à réveil provoqué et son retour dans la pensée mythique), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1912, *4*, p. 51-115.

C

LES SOURCES SOMATIQUES DU RÊVE

225 Lorsqu'on tente d'intéresser un profane cultivé aux problèmes du rêve et que, s'adressant à lui dans cette intention, on lui demande quelles peuvent bien être, à son avis, les sources dont proviennent les rêves, on s'aperçoit la plupart du temps que l'interrogé présume que sur ce point il possède la solution en toute certitude. Il pense aussitôt à l'influence qu'exercent pendant le sommeil sur la formation du rêve des troubles ou embarras de la digestion (« les rêves viennent de l'estomac »[a]), une posture fortuite du corps et de petits incidents qui vous arrivent, et il ne semble pas soupçonner qu'une fois tous ces facteurs pris en considération, il reste encore quelque chose qui nécessite une explication.

Nous avons exposé en détail dans le chapitre introductif (p. 49) le rôle que la littérature scientifique accorde aux sources de stimulus somatiques dans la formation du rêve, si bien que nous n'avons ici qu'à nous souvenir des résultats de cette investigation. Nous avons vu que sont différenciées trois sortes de sources de stimulus somatiques, les stimuli sensoriels objectifs émanant d'objets externes, les états d'excitation internes des organes sensoriels – dont le fondement est seulement subjectif –, et les stimuli corporels issus de l'intérieur du corps, et nous avons remarqué le penchant des auteurs à pousser à l'arrière-plan ou à mettre totalement hors de cause, par rapport à ces sources de stimulus somatiques, d'éventuelles sources psychiques du rêve (p. 71). En examinant les revendications qui s'élèvent en faveur des sources de stimulus somatiques, nous avons appris que la significativité des excitations objectives des organes sensoriels pour partie les stimuli fortuits pendant le sommeil, pour partie ceux qui ne peuvent être mis à l'écart même par la vie d'âme qui dort – est établie par de nombreuses

a. Cf. *supra*, p. 49.

observations et se voit confirmée par l'expérimentation (p. 52), que le rôle des excitations sensorielles subjectives semble être démontré par le retour des images sensorielles hypnagogiques dans les rêves (p. 60) et que l'imputation – très généralement admise – de nos 226
images de rêve et nos représentations de rêve à un stimulus corporel interne n'est certes pas démontrable dans toute son ampleur, mais peut s'étayer sur l'influence, connue de tous, que l'état d'excitation des organes digestifs, urinaires et sexuels exerce sur le contenu de nos rêves.

« Stimulus nerveux » et « stimulus corporel » seraient donc les sources somatiques du rêve, c.-à-d., selon plusieurs auteurs, les sources uniques du rêve en général.

Mais nous avons d'ailleurs déjà prêté l'oreille à une série de doutes qui semblaient attaquer non point tant l'exactitude que l'exhaustivité de la théorie du stimulus somatique.

Si assurés que n'aient pas manqué de se sentir tous les défenseurs de cette doctrine quant à ses fondements factuels – surtout dans la mesure où entrent en ligne de compte les stimuli nerveux accidentels et externes, ceux-ci pouvant être retrouvés sans la moindre peine dans le contenu de rêve –, aucun d'eux n'était pourtant loin de considérer que le riche contenu de représentation des rêves n'autorisait guère qu'on le fît dériver des seuls stimuli nerveux externes. Miss Mary Whiton Calkins a, six semaines durant, examiné de ce point de vue ses propres rêves et ceux d'une seconde personne et n'en a trouvé respectivement que 13,2 % et 6,7 % dans lesquels pouvait être mis en évidence l'élément de la perception sensorielle externe ; deux cas seulement de la collection se laissaient ramener à des sensations organiques. La statistique nous confirme ici ce que nous avait déjà fait supposer un rapide survol de ce que nous avons appris de notre propre expérience.

On s'est maintes fois contenté de souligner que par rapport à d'autres formes de rêve le « rêve à stimulus nerveux » est une sous-espèce bien explorée. Spitta divisait les rêves en rêves à stimulus nerveux et rêves par association. Mais il était clair que la solution restait insatisfaisante tant qu'on ne réussissait pas à mettre en évidence le lien entre les sources somatiques du rêve et le contenu de représentation du rêve.

À côté de cette première objection – l'insuffisance des sources de stimulus externes quant à la fréquence – en apparaît une
227 seconde, l'insuffisance quant à l'élucidation du rêve à laquelle on peut arriver en introduisant cette sorte de sources du rêve. Les défenseurs de cette doctrine ont à nous fournir deux explications : nous dire premièrement pourquoi le stimulus externe dans le rêve n'est pas reconnu dans sa nature effective, mais régulièrement méconnu (voir les rêves de réveille-matin, p. 55) et deuxièmement, pourquoi le résultat de la réaction de l'âme percevante à ce stimulus méconnu peut comporter tant de variations sans qu'on puisse les déterminer. En réponse à cette question, nous avons entendu Strümpell dire que l'âme, parce qu'elle se détourne du monde extérieur pendant le sommeil, n'est pas en mesure de fournir l'interprétation correcte du stimulus sensoriel objectif, mais est obligée, en raison d'une impulsion à bien des égards indéterminée, de former des illusions, ou pour le dire dans ses termes à lui (p. 108) :

« Dès que, du fait d'un stimulus nerveux externe ou interne, apparaissent dans l'âme pendant le sommeil une sensation ou un complexe de sensations, un sentiment, d'une manière générale un processus psychique, et que cela est perçu par l'âme, ce processus provoque, à partir de la sphère d'expérience subsistant dans l'âme depuis l'état de veille, des images de sensation, donc des perceptions antérieures, soit nues, soit dotées de valeurs psychiques leur correspondant. Il rassemble en quelque sorte autour de lui un plus ou moins grand nombre de ces images, grâce auxquelles l'impression provenant du stimulus nerveux reçoit sa valeur psychique. Ici encore on a coutume de dire, comme le fait l'usage de la langue pour le comportement vigile, que dans le sommeil l'âme interprète les impressions de stimulus nerveux. Le résultat de cette interprétation est ce qu'on appelle le rêve à stimulus nerveux, c.-à-d. un rêve dont les constituants sont conditionnés par le fait qu'un stimulus nerveux effectue son action psychique dans la vie d'âme, selon les lois de la reproduction. »

Pour tout l'essentiel, la déclaration suivante de Wundt est identique à cette doctrine : les représentations de rêve émanent, pour la plus grande part en tout cas, de stimuli sensoriels, notamment

d'ailleurs des stimuli de la sensibilité générale, et sont donc la plupart du temps des illusions de la fantaisie, sans doute seulement pour une moindre part de pures représentations mnésiques intensifiées jusqu'à
228 devenir hallucinations. Pour le rapport entre le contenu de rêve et les stimuli du rêve qui découle de cette théorie, Strümpell trouve cette excellente comparaison (p. 84) : C'est comme « quand les dix doigts d'un homme ignorant totalement la musique courent sur les touches de l'instrument »[a]. Le rêve apparaît ainsi, non pas comme un phénomène animique jailli de motifs psychiques, mais comme le résultat d'un stimulus physiologique qui se manifeste dans une symptomatologie psychique, parce que l'appareil touché par le stimulus n'est pas capable de se manifester autrement. C'est sur un présupposé semblable qu'est construite, par ex., l'explication des représentations de contrainte que Meynert[b] a tenté de donner par la célèbre comparaison du cadran sur lequel font saillie certains chiffres plus bombés.

Si prisée que soit devenue la doctrine des stimuli somatiques du rêve et si tentante qu'elle puisse paraître, il est pourtant facile d'en montrer le point faible. Tout stimulus somatique du rêve, qui dans le sommeil invite l'appareil animique à l'interprétation par formation d'illusion, peut susciter une quantité innombrable de ces tentatives d'interprétation, donc obtenir sa représentance dans le contenu de rêve sous forme de représentations extraordinairement diverses[1]. Mais la doctrine de Strümpell et de Wundt est incapable d'indiquer un quelconque motif réglant la relation entre le stimulus externe et la représentation de rêve choisie pour son interprétation, donc d'expliquer le « choix singulier » que les stimuli « font bien des fois dans leur efficience productive » (Lipps, Données fondamentales de la vie d'âme, p. 170[c]). D'autres objections

1. [Note ajoutée en 1914 :] J'aimerais conseiller à chacun de lire attentivement les protocoles, détaillés et précis, des rêves produits expérimentalement par Mourly Vold, rassemblés en deux volumes, afin de se convaincre du peu d'éclaircissement que le contenu de chacun des rêves trouve dans les conditions expérimentales indiquées, et finalement de la faible utilité qu'ont de telles expérimentations pour la compréhension des problèmes du rêve.

a. Cf. *supra*, p. 110.
b. Theodor Meynert (1833-1892).
c. Theodor Lipps (1851-1914), *Grundtatsachen des Seelenlebens*, Bonn, M. Cohen, 1883.

s'élèvent contre le présupposé fondamental de toute la doctrine de l'illusion, selon laquelle l'âme dans le sommeil n'est pas en mesure de reconnaître la nature véritable des stimuli sensoriels objectifs. Le vieux physiologiste Burdach nous démontre que l'âme, même dans le sommeil, est tout à fait capable d'interpréter correctement les impressions sensorielles qui lui parviennent et de réagir conformément à l'interprétation correcte ; il expose que l'on peut exclure 229
de ce qu'on néglige pendant le sommeil certaines impressions sensorielles paraissant importantes à l'individu (nourrice et enfant), et que l'on est bien plus sûrement réveillé par son propre nom que par n'importe quelle impression auditive, ce qui présuppose bel et bien que l'âme, même dans le sommeil, fait la différence entre les sensations (chap. I, p. 83). Burdach déduit de ces observations qu'il faut supposer pendant l'état de sommeil non pas une incapacité à interpréter les stimuli sensoriels, mais un manque d'intérêt pour eux. Les mêmes arguments utilisés par Burdach en 1830 reviennent tels quels chez Lipps en 1883 pour combattre la théorie du stimulus somatique. L'âme nous apparaît par conséquent tout comme le dormeur de l'anecdote qui, à la question : « Dors-tu ? » répond « non », mais qui, interpellé une seconde fois : « Alors prête-moi dix florins », se retranche derrière cette échappatoire : « Je dors. »

L'insuffisance de la doctrine des stimuli somatiques du rêve peut être démontrée d'une autre façon aussi. L'observation montre que ce n'est pas par des stimuli externes que je suis obligé de rêver, bien que ces stimuli apparaissent dans le contenu de rêve dès que – et dans le cas où – je rêve. Ainsi, vis-à-vis d'un stimulus cutané ou par pression qui m'assaille dans le sommeil, j'ai diverses réactions à ma disposition. Je peux le négliger et m'apercevoir ensuite au réveil que, par ex., j'avais une jambe découverte ou un bras comprimé ; la pathologie, elle, me fournit les plus nombreux exemples de ce que des stimuli de sensation et de mouvement, fortement excitants et de diverses sortes, restent sans effet pendant le sommeil. Je peux éprouver la sensation pendant le sommeil, pour ainsi dire tout au long du sommeil, comme il en va en règle générale des stimuli douloureux, mais sans insérer la douleur dans la trame d'un rêve ; et troisièmement, je peux me réveiller en réponse au stimulus, afin de

l'éliminer[1]. Enfin, une quatrième réaction est possible, où je suis 230
amené à avoir un rêve par le stimulus nerveux ; mais les autres possibilités se réalisent au moins aussi fréquemment que celle de la formation du rêve. Cela ne pourrait se produire si le motif du rêver ne se situait pas en dehors des sources de stimulus somatiques.

En appréciant à sa juste valeur cette lacune qui vient d'être mise à découvert dans l'explication du rêve par les stimuli somatiques, d'autres auteurs – Scherner, auquel s'est adjoint le philosophe Volkelt – ont alors cherché à définir de plus près quelles sont les activités d'âme qui font naître à partir des stimuli somatiques les images de rêve bigarrées ; ils ont donc malgré tout reporté encore une fois dans l'animique et dans une activité psychique l'essence du rêver. Scherner ne se borna pas à donner une description pleine de vie ardente et de sensibilité poétique des particularités psychiques qui se déploient lors de la formation du rêve, il crut également avoir deviné le principe selon lequel l'âme procède avec les stimuli qui lui sont offerts. Dans la libre activité de la fantaisie débarrassée de ses chaînes du jour, le travail de rêve tend, d'après Scherner, à présenter symboliquement la nature de l'organe d'où provient le stimulus, et le type de ce stimulus. Il en résulte ainsi une sorte de « livre des rêves » donnant des directives pour l'interprétation des rêves, qui permet, à partir des images de rêve, d'inférer des sentiments corporels, des états organiques et des états de stimulation. « Ainsi l'image du chat exprime-t-elle le pénible mal-être émotionnel, l'image du petit pain blond et lisse la nudité corporelle. » (Volkelt, 1875, 32.) « Le corps humain, pris dans sa totalité, est représenté par la fantaisie du rêve comme maison, tel ou tel organe corporel par une partie de la maison. Dans les "rêves à stimulus dentaire", ce qui correspond à l'organe buccal c'est un vestibule à la voûte élevée dans une maison et ce qui correspond à la pente menant du gosier à l'œsophage c'est un escalier, dans le "rêve de

1. [Note ajoutée en 1919 :] Cf. à ce sujet K. [Karl] Landauer, Actions chez celui qui dort [« Handlungen des Schlafenden »] (Zeitschr. f. d. ges. Neurologie und Psychiatrie, XXXIX, 1918 [p. 329-351]). Pour tout observateur il y a chez celui qui dort des actions visibles et pleines de sens. Le dormeur n'est pas absolument abêti, au contraire : il est capable d'agir logiquement et volontairement.

mal de tête" ce qui est choisi pour désigner la situation élevée de la tête c'est le plafond d'une chambre couvert de dégoûtantes araignées à figure de crapauds. » (Volkelt, p. 39.) « Ces symboles sont utilisés par le rêve avec un choix multiple pour le même organe ; ainsi le poumon qui respire trouve son symbole dans le poêle empli de flammes avec son ronflement, le cœur dans des caisses et corbeilles vides,
231 la vessie dans des objets ronds en forme de bourses, ou d'une façon générale, simplement en creux. Il est particulièrement important qu'au terme du rêve l'organe excitant ou sa fonction se montre assez souvent sans dissimulation, et à vrai dire, la plupart du temps, sur le corps du rêveur lui-même. Ainsi le "rêve à stimulus dentaire" a habituellement comme fin que le rêveur s'extrait une dent de la bouche. » (p. 35.) On ne peut pas dire que cette théorie de l'interprétation du rêve ait rencontré auprès des auteurs une grande faveur. Elle a paru avant tout extravagante ; on a même hésité à y trouver la part de justification à laquelle, à mon sens, elle est en droit de prétendre. Elle conduit, comme on voit, à faire revivre l'interprétation du rêve au moyen de la symbolique dont les Anciens se servaient, sauf que le domaine où il faut aller chercher l'interprétation se limite aux dimensions de la corporéité humaine. L'absence d'une technique scientifiquement définissable dans l'interprétation ne peut qu'être gravement préjudiciable aux possibilités d'application de la doctrine de Scherner. L'arbitraire dans l'interprétation du rêve ne semble nullement exclu, d'autant que là aussi un stimulus peut se manifester dans le contenu de rêve en de multiples représentances ; c'est ainsi déjà que Volkelt, ce disciple de Scherner, n'a pas pu confirmer la présentation figurée du corps comme maison. De plus, il est forcément choquant qu'ici, encore une fois, le travail de rêve soit imposé à l'âme comme une activité sans utilité ni but, puisque selon la doctrine en question l'âme se contente d'une activité de fantaisie portant sur le stimulus qui l'occupe, sans qu'apparaisse à l'horizon quelque chose comme une liquidation du stimulus.

Mais il est une objection qui atteint gravement la doctrine de Scherner sur la symbolisation des stimuli corporels par le rêve. Ces stimuli corporels sont à chaque instant présents. Selon une hypothèse généralement faite, l'âme leur est plus accessible pendant le sommeil

qu'à l'état de veille. On ne comprend pas alors pourquoi l'âme ne rêve pas continûment tout au long de la nuit et, qui plus est, chaque nuit et de tous les organes. Si l'on veut se soustraire à cette objection en invoquant la condition que des excitations particulières devraient nécessairement partir de l'œil, de l'oreille, des dents, des intestins, etc., pour éveiller l'activité de rêve, on se trouve devant la difficulté de démontrer que ces accroissements de stimulus sont objectifs, 232
ce qui n'est possible que dans un nombre restreint de cas. Si le rêve de vol constitue une symbolisation de la montée et de la descente des deux poumons[a] lors de la respiration, ou bien ce rêve, comme le remarque déjà Strümpell, devrait être rêvé bien plus fréquemment, ou bien on devrait pouvoir mettre en évidence un accroissement de l'activité respiratoire pendant ce rêve. Un troisième cas est encore possible, le plus vraisemblable de tous, à savoir que par moments des motifs particuliers sont à l'œuvre pour tourner l'attention vers les sensations viscérales qui sont uniformément présentes, mais ce cas mène déjà au-delà de la théorie de Scherner.

La valeur des considérations de Scherner et de Volkelt est d'attirer l'attention sur une série de caractères du contenu de rêve qui nécessitent une explication et semblent receler de nouvelles connaissances. Il est tout à fait exact que dans les rêves sont contenues des symbolisations d'organes corporels et de fonctions, que l'eau dans le rêve renvoie fréquemment au stimulus urinaire, que l'organe génital masculin peut avoir comme présentation figurée un bâton dressé ou une colonne, etc. Dans des rêves qui offrent un champ visuel en grand mouvement et des couleurs éclatantes, en opposition à l'atonie d'autres rêves, on ne peut guère écarter l'interprétation : « rêve à stimulus visuel », ni davantage contester l'apport de la formation d'illusions dans les rêves qui contiennent du bruit et du brouhaha. Un rêve comme celui de Scherner, où deux rangées de beaux garçons blonds se font face sur un pont, s'attaquent mutuellement, puis reprennent leur ancienne position, jusqu'à ce qu'enfin le rêveur s'asseye sur un pont et s'extraie une longue dent de la mâchoire ; ou un rêve analogue de Volkelt, dans lequel deux rangées de tiroirs jouent un rôle et qui une fois encore se

a. *Lungenflügel*, dont la traduction littérale serait : ailes du poumon. Cf. *fliegen* : voler.

termine par l'extraction d'une dent ; de telles formations de rêve communiquées à profusion chez les deux auteurs n'autorisent pas que l'on rejette la théorie de Scherner comme une invention oiseuse, sans rechercher la bonne qualité de son noyau[a]. La tâche s'impose alors d'apporter une autre sorte d'élucidation à la symboli-
233 sation présumée du prétendu stimulus dentaire.

Tout le temps pendant lequel la doctrine des sources somatiques du rêve nous a occupés, j'ai omis de faire valoir l'argument même qui découle de nos analyses de rêves. Si, par un procédé que d'autres auteurs n'avaient pas appliqué à leur matériel de rêves, nous avons pu prouver que le rêve possède, en tant qu'action psychique, une valeur qui lui est propre, qu'un souhait se trouve être le motif de sa formation et que les expériences vécues du jour précédent fournissent pour son contenu le matériel immédiat, toute autre doctrine du rêve qui néglige un procédé d'investigation aussi important et fait apparaître en conséquence le rêve comme une réaction psychique inutile et énigmatique à des stimuli somatiques se voit alors condamnée sans critique particulière. Il faudrait en effet, ce qui est très invraisemblable, qu'il y ait deux sortes tout à fait distinctes de rêves, dont l'une s'est présentée seulement à nous, et l'autre seulement à ceux qui ont eu autrefois à juger du rêve. Il ne nous reste plus qu'à trouver où placer, à l'intérieur de notre doctrine du rêve, les faits sur lesquels s'appuie la doctrine usuelle des stimuli somatiques du rêve.

Le premier pas dans cette direction, nous l'avons déjà fait lorsque nous avons posé la thèse que le travail de rêve est soumis à la contrainte d'élaborer en une unité toutes les incitations au rêve simultanément présentes (p. 215). Nous avons vu que s'il est resté du jour précédent deux expériences vécues – ou davantage – susceptibles de laisser une impression, les souhaits qui en résultent sont réunis en un rêve ; et pareillement, que l'impression dotée de valeur psychique et les expériences vécues indifférentes du jour précédent concourent à former le matériel du rêve, à supposer que puissent s'établir entre les deux des représentations communicantes. Le rêve apparaît donc comme une réaction à tout ce qui est présent simultanément comme actuel dans la psyché qui dort. Pour autant que nous ayons donc jusqu'à présent analysé le matériel du rêve, nous l'avons reconnu comme étant une collection de restes psychiques, de traces mnésiques, auxquels (à cause de la préférence donnée au matériel récent et au matériel infantile) il nous a fallu attribuer un caractère 234
d'actualité à ce jour psychologiquement indéterminable. Or nous ne sommes guère embarrassés pour prédire ce qui va arriver si s'ajoute à ces actualités mnésiques, pendant l'état de sommeil, un nouveau matériel de sensations. Ces excitations acquièrent à leur tour une importance pour le rêve, du fait qu'elles sont actuelles ; elles s'unissent aux autres actualités psychiques afin de fournir le matériel pour la formation du rêve. Les stimuli pendant le sommeil sont, pour le dire autrement, élaborés en un accomplissement de souhait, dont d'autres constituants sont les restes du jour psychiques que nous connaissons. Cette union ne s'effectue pas forcément ; nous avons vu en effet que vis-à-vis des stimuli corporels pendant le sommeil, plus d'un mode de comportement est possible. Là où l'union s'effectue, on a justement réussi à trouver pour le contenu de rêve un matériel de représentation qui constitue une représentance pour les deux sortes de sources du rêve, tant somatiques que psychiques.

L'essence du rêve n'est pas modifiée lorsqu'aux sources psychiques du rêve s'ajoute un matériel somatique ; le rêve reste un accomplissement de souhait, quelle que soit la manière dont l'expression de celui-ci est déterminée par le matériel actuel.

J'aimerais ici faire une place à une série de particularités qui peuvent modifier la significativité pour le rêve des stimuli externes. Je me représente qu'une action conjuguée de facteurs individuels, physiologiques et fortuits, donnés dans telle ou telle circonstance, décide de la façon dont on se conduira pendant le sommeil dans chacun des cas de stimulation objective plus ou moins intense ; la profondeur de sommeil accidentelle que nous avons l'habitude de rencontrer, en conjonction avec l'intensité du stimulus, permettra une fois de réprimer le stimulus de manière à ce qu'il ne soit pas perturbateur dans le sommeil, obligera une autre fois à se réveiller ou bien soutiendra la tentative de surmonter le stimulus en l'insérant dans la trame d'un rêve. Conformément à la multiplicité de ces constellations, des stimuli objectifs externes viennent à s'exprimer

a. Cf. *infra*, p. 391.

dans le rêve plus fréquemment ou plus rarement chez telle personne
235 que chez telle autre. Chez moi, qui suis un excellent dormeur et qui tiens obstinément à ne me laisser perturber dans le sommeil par aucun facteur, il est très rare que s'immiscent dans les rêves des causes d'excitation externes, alors que manifestement des motifs psychiques m'amènent pourtant très facilement à rêver. Je n'ai à vrai dire noté qu'un seul rêve dans lequel on peut reconnaître une source de stimulus objective et douloureuse, et dans ce rêve précisément il sera très instructif de vérifier quel résultat dans le rêve a eu le stimulus externe.

Je monte un cheval gris, d'abord d'une manière hésitante et maladroite, comme si je ne faisais que m'y appuyer. Je rencontre alors P., un confrère, qui, en costume de loden, est fièrement [*hoch*] *assis sur un coursier*[a] *et m'avertit de quelque chose (vraisemblablement que j'ai une mauvaise assise). À présent je me sens de mieux en mieux sur ce coursier des plus intelligents, je suis confortablement assis et je remarque que je suis tout à fait chez moi là-haut. Comme selle j'ai une sorte de coussin qui remplit parfaitement l'espace entre le cou et la croupe du cheval. Je passe tout juste entre deux voitures de charge. Après avoir parcouru la rue sur une certaine distance, je fais demi-tour et veux descendre de cheval, d'abord devant une petite chapelle ouverte qui donne sur la rue. Puis je descends vraiment devant une autre chapelle, proche de celle-là ; l'hôtel est dans la même rue ; je pourrais laisser le cheval aller seul, mais je préfère le mener jusque-là. C'est comme si j'avais honte d'arriver là en cavalier. Devant l'hôtel se tient un garçon d'hôtel qui me montre un billet trouvé par moi et qui me raille à ce sujet. Sur le billet il y a, deux fois souligné : ne pas manger du tout, et puis une seconde résolution (sans netteté) comme : ne pas travailler du tout ; avec cela l'idée vague que je suis dans une ville étrangère où je ne travaille pas du tout.*

On ne remarquera pas au premier abord que ce rêve est apparu sous l'influence, bien plutôt sous la contrainte, d'un stimulus douloureux. C'est que la veille j'avais souffert de furoncles qui faisaient de chacun de mes mouvements un supplice, et finalement un furoncle avait grandi à la base du scrotum jusqu'à atteindre la taille d'une pomme, me causant à chaque pas les douleurs les plus insupportables, et une fatigue fiévreuse, un manque d'appétit, le dur travail du

a. *hoch zu Roß sitzt.* Mot à mot : est assis hautement sur son coursier. Cf. *infra*, p. 270, n. a.

jour malgré tout maintenu s'étaient réunis aux douleurs pour perturber mon humeur. Je n'étais guère capable de vaquer à mes tâches 236
médicales, mais, étant donné la nature et le siège du mal, on pouvait penser à un autre exercice auquel j'aurais certainement été inapte, bien plus qu'à tout autre, et c'est : monter à cheval. Or c'est justement dans cette activité que me transporte le rêve ; c'est la plus énergique des négations de la souffrance qui soit accessible à la représentation. Je ne sais absolument pas monter à cheval, je n'en rêve d'ailleurs habituellement pas, en tout et pour tout je ne me suis trouvé qu'une fois assis sur un cheval, et alors sans selle, et je ne me sentais pas à l'aise. Mais dans ce rêve je monte à cheval, comme si je n'avais pas de furoncle au périnée, non : justement parce que je ne veux pas en avoir. Ma selle est, d'après la description, le cataplasme qui m'a permis de m'endormir. Ainsi préservé, je n'ai vraisemblablement rien ressenti de ma souffrance pendant les premières heures du sommeil. Ensuite les sensations douloureuses s'annoncèrent et voulurent me réveiller, c'est alors que vint le rêve qui dit, pour m'apaiser : « Continue donc à dormir, tu ne vas tout de même pas te réveiller ! Tu n'as pas le moindre furoncle, car tu montes bel et bien un cheval, et avec un furoncle à cet endroit on ne peut tout de même pas aller à cheval ! » Et il y réussit de cette façon ; la douleur fut assourdie et je continuai à dormir.

Or le rêve ne s'est pas contenté de me « désuggérer » le furoncle en maintenant obstinément une représentation inconciliable avec la souffrance, ce en quoi il s'est comporté comme la folie hallucinatoire de la mère qui a perdu son enfant[1] ou celle du marchand que des pertes ont dépouillé de sa fortune ; bien plus, les détails de la sensation déniée et de l'image utilisée pour son refoulement lui servent également de matériel pour rattacher à la situation du rêve et amener à la présentation figurée ce qui est par ailleurs présent dans l'âme de façon actuelle. Je monte un cheval gris, la couleur du cheval correspond exactement à la tenue couleur poivre et sel que por-

1. Cf. le passage de Griesinger[a] et la remarque dans mon second article sur les névropsychoses-de-défense[b], Neurologisches Zentralblatt, 1896.

a. Cf. *supra*, p. 125.
b. En fait, dans le premier article, paru en 1894, « Die Abwehr-Neuropsychosen » (*GW*, I ; *OCF.P*, III, p. 17.)

tait le confrère P. la dernière fois que je l'ai rencontré à la cam-
237 pagne. On m'a fait observer qu'une nourriture très épicée était la cause de ma furonculose, étiologie quoi qu'il en soit préférable à celle du sucre auquel on peut penser pour la furonculose. L'ami P. aime à monter sur ses grands chevaux[a] avec moi depuis qu'il m'a relayé auprès d'une patiente avec laquelle j'avais accompli de grandes prouesses[b] (dans le rêve je me trouve tout d'abord assis tangentiellement sur le cheval comme le fait un écuyer de cirque[c]), mais qui en réalité m'avait mené là où elle voulait, tout comme dans l'anecdote le coursier mène le cavalier du dimanche. Ainsi le coursier acquiert la signification symbolique d'une patiente (il est dans le rêve des plus intelligents). « Je me sens tout à fait chez moi là-haut » renvoie à la position que j'occupais dans la maison avant d'être remplacé par P. « Vous m'avez fait l'impression d'être assis là-haut bien en selle », m'a dit récemment, en rapport avec ladite maison, l'un de mes rares appuis parmi les grands médecins de cette ville. C'était également une prouesse de faire avec de telles douleurs huit à dix heures de psychothérapie par jour, mais je sais que je ne peux pas poursuivre pendant longtemps mon travail particulièrement difficile si je ne me sens pas tout à fait bien dans mon corps, et le rêve est plein de sombres allusions à la situation qui ne manque pas de se produire alors (le billet comme celui qu'ont les neurasthéniques et qu'ils montrent au médecin) : – Ne pas travailler et ne pas manger. En poursuivant l'interprétation, je vois que le travail de rêve a réussi, à partir de la situation de souhait – monter à cheval –, à trouver la voie menant à des scènes de querelles enfantines très anciennes, qui ont dû se dérouler entre moi et un neveu vivant à présent en Angleterre, au demeurant d'un an mon aîné. Le rêve a en outre accueilli des éléments de mes voyages en Italie ; la rue dans le rêve est composée d'impressions de Vérone et de Sienne. Une interprétation encore plus approfondie mène à des pensées de rêve sexuelles, et je me souviens de ce que pouvaient bien signifier chez une patiente qui n'avait

a. *sich aufs hohe Roß setzen.* Mot à mot : s'asseoir sur un haut coursier.
b. *Kunststücke.*
c. *Kunstreiter.*

jamais été en Italie les allusions en rêve à ce beau pays (gen Italien [vers l'Italie] – Genitalien [organes génitaux]), ce qui n'est pas sans se rattacher en même temps à la maison dans laquelle j'étais le médecin avant mon ami P. et à l'endroit où siège mon furoncle.

Dans un autre rêve, je réussis d'une façon semblable à me 238
défendre d'une perturbation du sommeil dont la menace provenait cette fois-ci d'une stimulation sensorielle, mais ce n'est que fortuitement que je fus en mesure de découvrir la corrélation du rêve avec le stimulus fortuit du rêve et ainsi de comprendre le rêve. Je me réveillai un matin en plein été dans une localité haut située du Tyrol, en sachant que j'avais rêvé : le pape est mort. Je ne réussis pas à interpréter ce rêve court et non visuel. Je me souvins seulement de l'un des points où s'étayait le rêve, à savoir que peu de temps auparavant une légère indisposition de sa Sainteté avait été annoncée dans le journal. Mais au cours de la matinée ma femme me demanda : « As-tu entendu ce matin cette effroyable sonnerie de cloches ? » Je ne savais pas que je l'avais entendue, mais je comprenais à présent mon rêve. Il avait été la réaction de mon besoin de dormir au bruit par lequel les pieux Tyroliens voulaient me réveiller. Je me vengeai d'eux par la conclusion qui forme le contenu du rêve et je continuai à dormir sans m'intéresser aucunement à la sonnerie. [1914.]

Parmi les rêves mentionnés dans les chapitres précédents, il s'en trouvait déjà plusieurs capables de servir d'exemples pour l'élaboration de ce qu'on appelle les stimuli nerveux. Le rêve où l'on boit à longs traits en est un[a] ; le stimulus somatique y est apparemment l'unique source du rêve, le souhait jaillissant de la sensation – la soif – l'unique motif du rêve. Il en va de même dans d'autres rêves simples, lorsque le stimulus somatique est en mesure de former un rêve à lui seul. Le rêve de la malade qui, la nuit, éloigne de sa joue l'appareil réfrigérant[b], montre une manière inhabituelle de réagir aux stimuli de douleur par un accomplissement de souhait ; il semble que la malade ait réussi provisoirement à s'anesthésier en attribuant ses douleurs à un étranger.

a. Cf. *supra*, p. 158.
b. Cf. *supra*, p. 160.

Mon rêve des trois Parques[a] est évidemment un rêve de faim, mais il s'entend à ramener le besoin de nourriture jusqu'à la dési-
239 rance de l'enfant pour le sein maternel et à utiliser le désir innocent comme couverture d'un désir plus sérieux qui ne peut se manifester d'une façon aussi peu dissimulée. Dans le rêve du Comte Thun[b], nous avons pu voir par quelles voies un besoin corporel donné pour accidentel est mis en liaison avec les motions qui sont les plus fortes, mais aussi les plus fortement réprimées, de la vie d'âme. Et lorsque le Premier Consul, comme dans le cas rapporté par Garnier[c], insère dans la trame d'un rêve de bataille le bruit de la machine infernale qui explose, et ce avant qu'il ne se réveille à cause de ce bruit, la tendance au service de laquelle l'activité d'âme s'occupe en général des sensations pendant le sommeil s'y révèle avec une clarté toute particulière. Un jeune avocat qui, tout à sa première grande faillite, s'endort l'après-midi, se comporte absolument comme le grand Napoléon. Il rêve d'un certain G. Reich, de Hussiatyn[d], qu'il connaît par une faillite, mais Hussiatyn continue à s'imposer impérieusement ; il ne peut que se réveiller et entend sa femme, qui souffre d'un catarrhe bronchique, violemment... tousser [*husten*]. [1909.]

Confrontons ce rêve de Napoléon Ier, qui était au demeurant un excellent dormeur, et cet autre rêve de l'étudiant, lui-même grand dormeur, qui, réveillé par sa logeuse lui disant qu'il devait se rendre à l'hôpital[e], se met en rêve dans un lit d'hôpital et continue ensuite à dormir avec cette motivation : si je suis déjà à l'hôpital, je n'ai bien sûr pas besoin de me lever pour y aller. Ce dernier rêve est un rêve de commodité évident, le dormeur s'avoue sans dissimulation le motif de son rêver, tout en mettant ainsi à découvert l'un des secrets du rêver en général. En un certain sens tous les rêves sont... des rêves de commodité ; ils servent l'intention de poursuivre le sommeil au lieu de se réveiller. Le rêve est le gardien du sommeil, non son perturbateur. Pour ce qui est des facteurs psychiques du

a. Cf. *supra*, p. 242 sq.
b. Cf. *supra*, p. 256 sq.
c. Cf. *supra*, p. 54.
d. Ville de Galicie.
e. Cf. *supra*, p. 160.

réveil, nous justifierons en un autre endroit cette conception[a] ; quant à la possibilité de l'appliquer au rôle des stimuli objectifs externes, nous pouvons déjà la fonder ici. Ou bien l'âme ne s'occupe absolument pas de ce qui occasionne des sensations pendant le sommeil, si tant est qu'elle puisse le faire, compte tenu de l'intensité et de la signification, qu'elle comprend bien, de ces stimuli ; ou bien elle uti- 240
lise le rêve pour contester ces stimuli, ou bien, troisièmement, si elle est obligée de les reconnaître, elle se met en quête de l'interprétation de ces stimuli, qui fait de la sensation actuelle un élément d'une situation souhaitée et compatible avec le dormir. La sensation actuelle est introduite dans le tressage d'un rêve pour être dépouillée de la réalité ; Napoléon peut continuer à dormir ; ce qui veut le perturber, ce n'est en effet qu'un souvenir de rêve de la canonnade d'Arcole[1 b]. Le souhait de dormir – sur lequel s'est réglé le moi conscient et qui, à côté de la censure de rêve (et de l' « élaboration secondaire » qui sera mentionnée plus tard)[c] constitue la contribution de ce moi au rêver – doit donc à chaque fois être pris en compte comme motif de la formation du rêve, et chaque rêve réussi est un accomplissement de ce souhait. Comment ce souhait de dormir général, régulièrement présent et restant égal à lui-même, se situe par rapport aux autres souhaits dont tantôt l'un, tantôt l'autre est accompli par le contenu de rêve, ce sera l'objet d'une autre discussion[d]. Mais dans le souhait de dormir nous avons mis à découvert ce facteur qui est en mesure de combler la lacune de la théorie de Strümpell-Wundt[e], d'expliquer ce qu'il y a de biaisé et de capricieux dans l'interprétation du stimulus externe. L'interprétation correcte, dont l'âme qui dort est fort bien capable, requerrait un intérêt actif, posant l'exigence de mettre fin au sommeil ; c'est pourquoi, de toutes les interprétations possibles, seules

1. Le contenu de ce rêve n'est pas raconté de façon concordante dans les deux sources d'information.

a. Cf. *infra*, p. 632 sq.
b. Ville de Vénétie. Bonaparte y vainquit les Autrichiens le 15 novembre 1796.
c. Le passage entre tirets n'apparaît qu'en 1911, le passage entre parenthèses a été ajouté en 1914 dans une note de bas de page et intégré au texte en 1930.
d. Cf. *infra*, p. 625 sq.
e. Cf. *supra*, p. 260-261.

sont admises celles qui sont compatibles avec la censure du souhait de dormir, exercée avec absolutisme. Par exemple : C'est le rossignol, et non pas l'alouette[a]. Car si c'est l'alouette, la nuit d'amour a pris fin. Parmi les interprétations du stimulus admissibles ici est alors choisie celle qui peut trouver la meilleure connexion avec les motions de souhait aux aguets dans l'âme. Ainsi tout est déterminé
241 selon une seule interprétation et rien n'est laissé à l'arbitraire. La mésinterprétation n'est pas illusion, elle est – si l'on peut dire – échappatoire. Mais il faut concéder ici une nouvelle fois, comme lors de la substitution par déplacement effectuée au service de la censure de rêve, qu'il y a là un acte infléchissant le processus psychique normal.

Lorsque les stimuli nerveux externes et les stimuli corporels internes sont suffisamment intenses pour contraindre l'attention psychique à se porter sur eux, ils constituent – dans la mesure du moins où ils ont pour résultat qu'on rêve et non qu'on se réveille – un point solide pour la formation du rêve, un noyau dans le matériel du rêve, pour lequel est recherché un accomplissement de souhait correspondant, de la même manière que sont recherchées (voir plus haut[b]) les représentations intermédiaires entre deux stimuli psychiques du rêve. Dans cette mesure il est exact pour nombre de rêves qu'en eux c'est l'élément somatique qui commande le contenu de rêve. En ce cas extrême, il arrive même que soit réveillé en vue de la formation du rêve un souhait qui n'est précisément pas actuel. Mais le rêve ne peut faire autrement que de présenter comme accompli un souhait dans une situation ; il est en quelque sorte placé devant la tâche de chercher quel souhait peut être présenté comme accompli par la sensation maintenant actuelle. Si ce matériel actuel est d'un caractère douloureux ou pénible, il n'en est pas pour autant inutilisable pour la formation du rêve. La vie d'âme dispose d'ailleurs de souhaits dont l'accomplissement provoque du déplaisir, ce qui semble être une contradiction, mais qui devient explicable si l'on se

a. Shakespeare, *Roméo et Juliette*, acte III, scène 5. Réplique de Juliette à Roméo : « Tu veux partir ? Ce n'est pas près d'être le jour. C'était le rossignol et non pas l'alouette qui a percé le fond craintif de ton oreille. » (Bibliothèque de la Pléiade, traduction de Pierre Jean Jouve et Georges Pitoëff.)

b. Cf. *supra*, p. 266.

réfère à la présence de deux instances psychiques et à la censure qui existe entre elles.

Il y a dans la vie d'âme, comme nous l'avons vu, des souhaits refoulés qui appartiennent au premier système, le second système se rebellant contre leur accomplissement. Cet « il y a » n'est pas entendu en un sens historique, à savoir qu'il y a eu de tels souhaits et que ceux-ci ont été ensuite anéantis ; au contraire, la doctrine du refoulement dont on a besoin dans la psychonévrotique affirme que de tels souhaits refoulés existent encore, mais qu'existe en même temps une inhibition qui pèse sur eux. La langue touche juste quand elle parle de « réprimer » de telles impulsions. L'agencement psychique nécessaire pour que de tels souhaits réprimés se fraient une 242
voie jusqu'à la réalisation est conservé et reste utilisable. Mais s'il arrive qu'un tel souhait réprimé s'effectue malgré tout, le surmontement de l'inhibition du second système (capable de conscience) se manifeste comme déplaisir. Pour conclure maintenant cette discussion : lorsque des sensations à caractère de déplaisir, provenant de sources somatiques, se rencontrent dans le sommeil, cette constellation est utilisée par le travail de rêve pour présenter l'accomplissement d'un souhait ordinairement réprimé – la censure étant plus ou moins maintenue.

Cet état de choses rend possible une série de rêves d'angoisse, tandis qu'une autre série de ces formations de rêve, défavorables à la théorie par le souhait, permet de reconnaître un autre mécanisme. L'angoisse dans les rêves peut être en effet psychonévrotique, être issue d'excitations psychosexuelles, l'angoisse correspondant dans ce cas à de la libido refoulée. Cette angoisse a alors, tout comme le rêve d'angoisse dans son entier, la signification d'un symptôme névrotique, et nous nous trouvons à la limite où échoue la tendance du rêve à accomplir le souhait. Mais dans d'autres rêves d'angoisse, la sensation d'angoisse est donnée somatiquement (comme par exemple chez les malades des poumons et du cœur, à l'occasion d'une gêne respiratoire), et elle est alors utilisée pour aider de tels souhaits énergiquement réprimés à s'accomplir en tant que rêve, tandis que le fait de les rêver pour des motifs psychiques aurait eu pour conséquence la même déliaison d'angoisse. Il n'est pas difficile de réunir les deux cas apparemment séparés. Des deux formations psychiques, un pen-

chant d'affect et un contenu de représentation, qui vont intimement de pair, l'une, qui est donnée dans l'actuel, appelle également l'autre dans le rêve ; tantôt c'est l'angoisse somatiquement donnée qui appelle le contenu de représentation réprimé, tantôt c'est le contenu de représentation libéré du refoulement, s'accompagnant d'excitation sexuelle, qui appelle la déliaison d'angoisse. De l'un des cas, on peut dire qu'un affect somatiquement donné est psychiquement interprété ; dans l'autre cas tout est psychiquement donné, mais le contenu qui a été réprimé se fait facilement remplacer par une interprétation somatique qui convient à l'angoisse. Les difficultés qui en
243 résultent ici pour la compréhension n'ont que peu à voir avec le rêve ; elles viennent du fait qu'avec ces considérations nous effleurons les problèmes du développement d'angoisse et du refoulement.

Le ressenti global du corps appartient indubitablement aux stimuli du rêve, issus de la corporéité interne, qui commandent le contenu de rêve[a]. Non pas qu'il puisse fournir le contenu de rêve, mais il impose aux pensées de rêve un choix portant sur le matériel qui doit servir à la présentation figurée dans le contenu de rêve, en rapprochant de lui une partie de ce matériel parce qu'elle convient à son essence et en tenant l'autre partie éloignée. En outre, ce ressenti général provenant de la journée est sans doute en connexion avec les restes psychiques qui sont significatifs pour le rêve. Ce faisant, ce ressenti peut se trouver conservé tel quel ou bien être surmonté dans le rêve, de sorte que s'il est empreint de déplaisir, il vire en son contraire[b]. [1914.]

Si les sources de stimulus somatiques pendant le sommeil – donc les sensations du sommeil – ne sont pas d'une intensité inhabituelle, elles jouent à mon avis pour la formation du rêve un rôle semblable à celui des impressions de la journée qui ont persisté parce que récentes, mais qui sont indifférentes. J'estime en effet qu'elles sont sollicitées pour la formation du rêve lorsqu'elles se prêtent à l'union avec le contenu de représentation des sources psychiques du rêve, mais pas dans le cas contraire. Elles sont traitées comme un matériel bon marché, disponible en tout temps, qui sera utilisé aussi souvent

a. Cf. *supra*, p. 64-65.
b. Cf. *infra*, p. 538.

qu'on en aura besoin, au lieu qu'un matériel de prix prescrit par lui-même la manière dont il doit être utilisé. Le cas est à peu près semblable à celui d'un mécène apportant à l'artiste une pierre rare, un onyx, pour qu'il en fasse une œuvre d'art. La grosseur de la pierre, sa couleur et sa tacheture aident à décider quelle tête ou quelle scène doit y être présentée, tandis qu'avec un matériel homogène et abondant de marbre ou de grès, l'artiste poursuit tout seul l'idée qui prend forme dans son esprit. C'est seulement ainsi que me semble compréhensible le fait que ce contenu de rêve, fourni par les stimuli issus de notre corporéité qui n'ont pas connu un accroissement inha-
bituel, n'apparaît pourtant pas dans tous les rêves, ni chaque nuit 244
dans le rêve[1 a].

C'est un exemple nous ramenant de nouveau à l'interprétation du rêve qui explicitera peut-être le mieux ma pensée. Je m'efforçais un jour de comprendre ce que peut bien signifier la sensation d'être inhibé, de ne pas pouvoir bouger de sa place, de ne pas s'en tirer, etc., qui est si fréquemment rêvée et qui est apparentée de si près à l'angoisse. La nuit d'après, j'eus le rêve suivant : *Dans une tenue très incomplète, sortant d'un appartement au rez-de-chaussée, je prends l'escalier pour me rendre à un étage supérieur. Ce faisant, j'enjambe les marches trois par trois, me réjouissant de pouvoir monter des escaliers avec autant d'agilité. Soudain je vois une servante descendre l'escalier et donc venir à ma rencontre. J'ai honte, je veux me hâter, et voilà que survient cet état d'inhibition, je colle aux marches et ne puis bouger de ma place.*

Analyse : La situation du rêve est empruntée à la réalité effective quotidienne. J'ai dans une maison de Vienne deux appartements

1. [Note ajoutée en 1914 :] Rank a montré dans une série de travaux[b] que certains rêves à réveil provoqué dus à un stimulus organique (les rêves à stimulus urinaire et les rêves de pollution) sont particulièrement propres à démontrer le combat entre le besoin de sommeil et les exigences du besoin organique, ainsi que l'influence de ce dernier sur le contenu du rêve[c].

a. Cf. *supra*, p. 264-265.
b. « Ein Traum, der sich selbst deutet » (Un rêve qui s'interprète lui-même), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1910, *2*, p. 465-540, « Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken » (La stratification symbolique dans le rêve de réveil provoqué et son retour dans la pensée mythique), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1912, *4*, p. 51-115, et « Aktuelle Sexualregungen als Traumanlässe » (Les motions sexuelles actuelles comme facteurs occasionnant le rêve), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 596-602.
c. Cf. *infra*, p. 450-451.

qui ne sont reliés que par l'escalier extérieur. À l'entresol se trouve l'appartement où j'ai mon cabinet médical et mon bureau, à l'étage au-dessus les pièces d'habitation. Quand j'ai terminé en bas mon travail à une heure tardive, je prends l'escalier pour me rendre dans ma chambre à coucher. Le soir précédant le rêve, j'avais effectivement fait ce chemin avec un certain désordre dans ma tenue, c'est-à-dire que j'avais retiré col, cravate et manchettes ; cela avait donné dans le rêve une absence de vêtements d'un plus grand degré mais comme d'habitude indéterminé. Enjamber les marches est ma manière habituelle de prendre l'escalier – du reste un accomplissement de souhait déjà reconnu dans le rêve, car la facilité avec laquelle je réussissais cela m'avait rassuré sur l'état de mon activité cardiaque. De plus, cette manière de prendre l'escalier est en opposition marquée avec l'inhibition dans la seconde partie du rêve. Elle me montre – ce qui
245 n'avait pas besoin d'être prouvé – que le rêve n'a pas de difficultés à se représenter des actions motrices exécutées en toute perfection ; que l'on pense au vol dans le rêve !

Mais l'escalier que je prends n'est pas celui de ma maison ; je ne le reconnais pas tout d'abord, c'est seulement la personne venant à ma rencontre qui m'éclaire sur le lieu dont il est question. Cette personne est la servante de la vieille dame à qui je rends deux visites quotidiennes pour lui faire des injections[a] ; l'escalier est d'ailleurs tout à fait semblable à celui que je dois monter là deux fois par jour.

Comment maintenant cet escalier et ce personnage féminin parviennent-ils dans mon rêve ? Avoir honte de ne pas être complètement vêtu a indubitablement un caractère sexuel ; la servante dont je rêve est plus âgée que moi, grincheuse et nullement attirante. À propos de ces questions il ne me vient maintenant rien d'autre à l'idée que ceci : lorsque je fais ma visite du matin dans cette maison, je suis habituellement pris dans l'escalier d'un graillonnement ; le produit de l'expectoration aboutit sur les marches. En effet il n'y a pas de crachoir à ces deux étages, et je soutiens le point de vue que le maintien en état de propreté de l'escalier n'a pas à se faire à mes dépens, mais doit pouvoir être obtenu par la pose d'un crachoir. La concierge, une personne elle aussi d'un certain âge et grincheuse,

a. Cf. *supra*, p. 153.

mais ayant l'instinct de propreté, comme je suis tout prêt à le lui concéder, adopte en cette affaire un autre point de vue. Elle me guette pour voir si je vais me permettre de nouveau la liberté en question et, une fois ses constatations faites, je l'entends distinctement grommeler. D'ailleurs elle refuse alors pendant des jours, lorsque nous nous rencontrons, de me témoigner son respect habituel. Le jour précédant le rêve, le parti de la concierge reçut alors le renfort de la servante. Comme toujours, je m'étais acquitté en hâte de ma visite chez la malade, lorsque la domestique m'arrêta dans l'antichambre et lâcha cette remarque : « Monsieur le docteur aurait quand même pu s'essuyer les bottes aujourd'hui avant d'entrer dans la chambre. Une fois de plus le tapis rouge est tout sale à cause de ses pieds. » C'est là tout le droit à apparaître dans mon rêve que peuvent revendiquer l'escalier et la servante.

Il existe une intime corrélation entre le fait de voler par les escaliers et celui de cracher dans les escaliers. Le catarrhe de la gorge et 246
les troubles cardiaques sont censés constituer les deux punitions du vice de fumer – à cause duquel d'ailleurs je ne jouis naturellement pas auprès de ma maîtresse de maison d'une réputation d'extrême propreté dans l'une comme dans l'autre des maisons que le rêve fait fusionner en une seule formation.

Il me faut ajourner la suite de l'interprétation du rêve jusqu'à ce que je puisse rapporter d'où provient le rêve typique d'être incomplètement vêtu. Je remarque seulement – résultat provisoire du rêve communiqué – que la sensation en rêve d'un mouvement inhibé est provoquée partout où un certain contexte a besoin d'elle. La cause de ce contenu de rêve ne peut pas être un état particulier de ma motilité dans le sommeil, car un moment auparavant je me voyais bel et bien, comme pour m'assurer de ce que je savais là, monter les marches en hâte d'un pied léger.

D

RÊVES TYPIQUES

En général, nous ne sommes pas en mesure d'interpréter le rêve d'un autre lorsque celui-ci ne veut pas nous livrer les pensées inconscientes qui se trouvent derrière le contenu du rêve, et de ce fait la possibilité d'exploiter pratiquement notre méthode d'interprétation du rêve est gravement compromise[1]. Or il existe pourtant – en franche opposition avec la liberté qu'a d'ordinaire toute personne de procéder à la décoration de son monde de rêve selon sa spécificité individuelle et, par là, de le rendre inaccessible à la compréhension des autres – un certain nombre de rêves que presque tout un chacun
247 a rêvé de la même façon et dont nous admettons habituellement qu'ils ont aussi chez chacun la même signification. Un intérêt particulier se porte sur ces rêves typiques pour cette raison encore qu'ils sont, à ce qu'on présume, issus chez tous les hommes des mêmes sources, qu'ils paraissent donc particulièrement propres à nous renseigner sur les sources des rêves.

C'est donc avec des attentes toutes particulières que nous allons essayer notre technique de l'interprétation du rêve sur ces rêves typiques et nous ne nous avouerons que très à regret que, précisément sur ce matériel, notre art ne fait vraiment pas ses preuves. Dans l'interprétation des rêves typiques, les idées incidentes du rêveur, celles qui par ailleurs nous ont conduits à la compréhension du rêve, font en règle générale défaillance, ou bien elles deviennent obscures et insuffisantes, de sorte que nous ne pouvons pas compter sur leur aide pour nous acquitter de notre tâche.

1. [Note ajoutée en 1925 :] La proposition selon laquelle notre méthode d'interprétation du rêve est inapplicable lorsque nous ne disposons pas du matériel d'association du rêveur demande à être complétée ainsi : il est un cas où notre travail d'interprétation est indépendant de ces associations, c'est lorsque le rêveur a utilisé dans le contenu du rêve des éléments symboliques. Nous nous servons alors, rigoureusement parlant, d'une seconde méthode, auxiliaire, de l'interprétation du rêve (cf. *infra*, p. 406).

D'où cela vient-il et comment remédierons-nous à ce défaut de notre technique ? C'est ce qui se dégagera en un endroit ultérieur de notre travail. Le lecteur sera alors à même de comprendre aussi pourquoi je ne peux traiter ici, dans le groupe des rêves typiques, que quelques-uns d'entre eux, et pourquoi je reporte la discussion des autres à ce contexte ultérieur[a].

α) Le rêve de l'embarras dû à la nudité

Le rêve où l'on est nu ou mal vêtu en présence d'étrangers se produit aussi avec cet ingrédient additionnel que l'on n'a absolument pas eu honte de cela, etc. Mais le rêve de nudité ne mérite notre intérêt que lorsqu'on y ressent de la honte et de l'embarras, lorsqu'on veut s'enfuir ou se cacher, et qu'on est alors sous le coup de la curieuse inhibition faisant qu'on ne peut bouger de sa place et qu'on se sent dans l'incapacité de modifier la pénible situation. C'est seulement quand existe cette liaison que le rêve est typique ; par ailleurs, le noyau de son contenu peut bien se trouver impliqué dans toutes sortes d'autres connexions, ou pourvu d'ingrédients individuels. Il s'agit pour l'essentiel de la pénible sensation – ressortissant à la honte – que l'on voudrait cacher sa nudité, la plupart du temps par la locomotion, et que l'on n'y arrive pas. Je crois que le plus grand 248
nombre de mes lecteurs se sera déjà trouvé en rêve dans cette situation.

Habituellement, la façon qu'on a d'être dévêtu manque de netteté. On entend par exemple raconter : J'étais en chemise, mais cela est rarement une image claire ; le plus souvent le fait de ne pas être vêtu est si indéterminé qu'il est rendu dans le récit par une alternative : « J'étais en chemise ou en jupon. » En règle générale, le défaut dans la tenue n'est pas grave au point que la honte qui s'y rapporte paraisse justifiée. Pour celui qui a porté l'uniforme de l'Empereur, la nudité est fréquemment remplacée par un équipement contraire au règlement. « Je suis sans sabre dans la rue et je vois des officiers s'approcher, ou sans cravate, ou je porte un pantalon civil à carreaux, etc. »

Les gens devant qui on a honte sont presque toujours des étran-

a. Cf. *infra*, p. 432 sq.

gers dont les visages sont laissés indéterminés. Il n'arrive jamais dans le rêve typique qu'à cause du vêtement qui vous met dans un tel embarras on soit réprimandé ou même seulement remarqué. Les gens font tout au contraire des mines indifférentes ou, comme j'ai pu le percevoir dans un rêve particulièrement clair, des mines d'une roideur solennelle. Cela donne à penser.

L'embarras honteux du rêveur et l'indifférence des gens aboutissent ensemble à une contradiction, comme il s'en produit fréquemment dans le rêve. Seul conviendrait pourtant à la sensation de celui qui rêve le fait que les étrangers le regardent avec étonnement et rient de lui, ou s'en scandalisent. Mais je pense que ce trait d'indignation a été éliminé par l'accomplissement du souhait, tandis que le premier, maintenu par on ne sait quelle puissance, a persisté, et c'est pourquoi les deux parties s'accordent mal. Nous possédons un témoignage intéressant de ce que le rêve, dans son aspect partiellement déformé par l'accomplissement de souhait, n'a pas trouvé à se faire exactement comprendre. Il est devenu en effet la base d'un conte que nous connaissons tous dans la version d'Andersen[a] (« Les habits neufs de l'Empereur ») et dont L. Fulda[b] a très
249 récemment donné dans le « Talisman »[c] une mouture poétique. Dans le conte d'Andersen, on parle de deux imposteurs qui tissent pour l'Empereur une tunique précieuse, laquelle cependant ne doit être visible que pour les bons et les fidèles. L'Empereur sort vêtu de cette tunique invisible, et tous les gens, effrayés par le pouvoir de ce tissu agissant comme une pierre de touche, font ceux qui ne remarquent pas la nudité de l'Empereur.

Or c'est bien là la situation de notre rêve. Il n'est certes pas besoin de beaucoup de hardiesse pour supposer que c'est l'incompréhensibilité du contenu du rêve qui a incité à inventer un habillage sous lequel la situation présente au souvenir devient riche de sens. Par là, celle-ci a été dépouillée de sa signification originelle et mise au service de fins étrangères. Mais nous verrons qu'une telle mécompréhension du contenu de rêve se produit fréquemment de

a. Hans Christian Andersen (1805-1875).
b. Ludwig Fulda (1862-1939), auteur de comédies.
c. *Der Talisman*, New York, H. Bartsch, 1893.

par l'activité de pensée consciente d'un deuxième système psychique et doit être reconnue comme un facteur contribuant à la mise en forme définitive du rêve[a] ; nous verrons en outre que dans la formation des représentations de contrainte et des phobies, de semblables mécompréhensions, ici encore à l'intérieur de la même personnalité psychique, jouent un rôle capital. On peut d'ailleurs indiquer pour notre rêve aussi d'où est pris le matériel contribuant à la réinterprétation. L'imposteur est le rêve, l'Empereur le rêveur lui-même, et la tendance moralisante trahit une obscure connaissance du fait qu'il s'agit dans le contenu de rêve latent de souhaits non permis, victimes du refoulement. Le contexte dans lequel de tels rêves apparaissent pendant mes analyses de névrosés ne laisse en effet aucun doute sur le fait qu'un souvenir de la toute première enfance est à la base du rêve. C'est seulement dans notre enfance qu'a existé ce temps où nous avons été vus sommairement vêtus par nos proches ainsi que par des étrangers : des personnes qui prenaient soin de nous, des servantes, des visiteurs, et nous n'avons pas eu honte alors de notre nudité[1]. On peut observer chez de nombreux enfants, même plus âgés, que le fait de les dévêtir a sur eux comme un effet enivrant, au lieu de les amener à avoir honte. Ils rient, gambadent, se frappent le 250
ventre, la mère ou quelqu'un se trouvant là leur fait des remontrances et dit : Oh ! mais c'est honteux, ça ne se fait pas. Les enfants manifestent fréquemment des désirs d'exhibition ; on ne peut guère traverser un village de nos régions sans rencontrer un gamin de deux à trois ans qui soulève sa petite chemise devant le voyageur, peut-être pour lui faire honneur. Un de mes patients a conservé dans son souvenir conscient une scène de sa huitième année où, une fois ses vêtements retirés avant d'aller dormir, en chemise, il veut aller en dansant retrouver sa petite sœur dans la chambre voisine, et où la domestique le lui défend. Dans l'histoire de jeunesse des névrosés, se dénuder devant des enfants de l'autre sexe joue un grand rôle ; dans la paranoïa, le délire d'être observé quand on se vêt ou se dévêt doit être ramené à ces expériences vécues ; parmi ceux qui sont restés

1. Mais l'enfant entre en scène dans le conte aussi, car c'est un petit enfant qui s'écrie soudain : « Mais il n'a rien du tout sur lui ! »

a. Cf. *infra*, p. 539 sq.

pervers, il existe une catégorie où l'impulsion infantile a été élevée au rang de symptôme, celle des exhibitionnistes.

Cette enfance ignorant la honte nous apparaît comme un Paradis lorsque nous regardons plus tard en arrière, et le Paradis lui-même n'est rien d'autre que la fantaisie de masse relative à l'enfance de l'individu. C'est d'ailleurs pourquoi, au Paradis, les êtres humains sont nus et n'ont pas honte les uns devant les autres, jusqu'au moment où la honte et l'angoisse s'éveillent, où l'expulsion se produit, où la vie sexuée et le travail culturel commencent. Or c'est dans ce Paradis que le rêve peut nous ramener toutes les nuits ; nous avons déjà formulé la supposition que les impressions provenant de la première enfance (la période préhistorique jusqu'à environ la fin de la troisième année) demandent en elles-mêmes, peut-être indépendamment de leur contenu, à être reproduites, que leur répétition est un accomplissement de souhait. Les rêves de nudité sont donc des rêves d'exhibition[1].

Le noyau du rêve d'exhibition est constitué par notre figure
251 propre, qui n'est pas vue comme celle d'un enfant mais comme celle que nous avons présentement, et par le fait d'être sommairement vêtu, qui se trouve privé de netteté de par la superposition de très nombreux souvenirs ultérieurs de tenues négligées ou pour complaire à la censure ; viennent s'y ajouter les personnes devant lesquelles on a honte. Je ne connais pas d'exemple où réapparaissent dans le rêve ceux qui ont été de fait les spectateurs de ces exhibitions infantiles. Le rêve n'est justement presque jamais un simple souvenir. Curieusement, ces personnes auxquelles notre intérêt sexuel s'adressait dans l'enfance sont omises dans toutes les reproductions du rêve, de l'hystérie et de la névrose de contrainte ; c'est seulement la paranoïa qui remet en place les spectateurs et qui, bien qu'ils soient restés invisibles, conclut à leur présence avec une conviction fanatique. Ce que le rêve met à leur place – « beaucoup de gens

1. [Note ajoutée en 1911 :] Ferenczi[a] a communiqué un certain nombre de rêves de nudité intéressants chez les femmes, qui pourraient être ramenés sans difficulté au plaisir-désir d'exhibition infantile, mais qui s'écartent par bien des traits du rêve de nudité « typique » traité plus haut.

a. « Die Psychoanalyse der Träume » (La psychanalyse des rêves), *Psychiat.-neurol. Wschr.*, 1910, *12*, nos 11-13.

étrangers » qui ne se préoccupent pas du spectacle offert – est précisément l'opposé-quant-au-souhait de cette personne particulière, bien familière, à laquelle on offrait sa dénudation. Dans les rêves, d'ailleurs, « beaucoup de gens étrangers » se trouvent fréquemment aussi dans n'importe quel autre contexte ; ils signifient toujours, en tant qu'opposé-quant-au-souhait, « secret »[1]. On remarquera que la restitution de l'ancien état de choses qui se produit dans la paranoïa rend compte de cette opposition. On n'est plus seul, on est très certainement observé, mais les observateurs sont « beaucoup de gens étrangers, laissés curieusement indéterminés ».

En outre, dans le rêve d'exhibition, le refoulement vient à s'exprimer. La sensation pénible du rêve est bel et bien la réaction du second système psychique au fait que le contenu de la scène d'exhibition rejeté par le refoulement est malgré tout parvenu à la représentation. Pour faire l'économie de cette sensation, on n'aurait pas dû redonner vie à la scène.

Nous traiterons encore ultérieurement de la sensation d'être inhibé[a]. Elle sert parfaitement dans le rêve à présenter le conflit de volonté, le non. Selon l'intention inconsciente l'exhibition doit être poursuivie, selon l'exigence de la censure elle doit être interrompue.

Les relations entre nos rêves typiques et les contes et autres maté- 252
riaux poétiques ne sont assurément ni isolées ni fortuites. Il est arrivé que l'œil aiguisé d'un poète ait reconnu analytiquement le processus de mutation dont le poète est habituellement l'instrument et qu'il l'ait poursuivi en direction inverse, c'est-à-dire qu'il ait ramené l'œuvre poétique au rêve. Un ami attire mon attention sur le passage suivant dans « Henri le Vert » de Gottfried Keller[b] : « Je ne vous souhaite pas, mon cher Lee, d'avoir à ressentir par expérience directe ce qu'il y a de vérité raffinée et piquante dans la situation d'Ulysse, lorsqu'il apparaît, nu et couvert de vase, devant Nausicaa et ses compagnes de jeu ! Voulez-vous savoir comment cela se passe ? Tenons-nous-en à notre exemple. Si un jour, séparé de votre

1. [Note ajoutée en 1909 :] Pour des raisons compréhensibles, c'est la même chose que signifie dans le rêve la présence de « toute la famille ».

a. Cf. *infra*, p. 382.

b. Gottfried Keller (1819-1890), *Der grüne Heinrich*, dont le héros, Henri Lee, doit son surnom à la couleur de ses vêtements, taillés dans le drap d'uniforme de son père.

patrie et de tout ce qui vous est cher, vous allez, errant, en pays étranger, et si vous avez beaucoup vu et beaucoup appris, si vous avez du chagrin et du souci, si vous êtes tout misérable et abandonné, il vous viendra la nuit immanquablement en rêve que vous vous approchez de votre patrie ; vous la voyez resplendir et briller des plus belles couleurs, de douces figures, exquises et chères, viennent à votre rencontre ; alors vous découvrez soudain que vous errez en guenilles, nu et couvert de poussière. Une honte et une angoisse sans nom vous saisissent, vous cherchez à vous couvrir, à vous cacher, et vous vous réveillez baigné de sueur. Tel est bien, aussi longtemps qu'il y aura des humains, le rêve de l'homme en proie au chagrin et à l'errance, et c'est ainsi qu'Homère a tiré cette situation de l'essence de l'humanité, dans ce qu'elle a de plus profond et d'éternel. »

L'essence de l'humanité, dans ce qu'elle a de plus profond et d'éternel, que le poète escompte réveiller en règle générale chez ses auditeurs, ce sont ces motions de la vie d'âme qui s'enracinent dans ce temps de l'enfance devenu plus tard préhistorique. Derrière les souhaits capables de conscience et échappant à toute objection de la part de celui qui est sans patrie, font irruption dans le rêve les souhaits d'enfance réprimés et désormais non permis, et c'est pourquoi le rêve, que la légende de Nausicaa objective, vire régulièrement en rêve d'angoisse.

Mon propre rêve, mentionné p. 277, où le fait de monter l'escalier en hâte se transforme peu après en celui de coller aux
253 marches, est lui aussi un rêve d'exhibition, car on y retrouve les constituants essentiels d'un tel rêve. Il devrait donc se laisser ramener à des expériences vécues d'enfance, et la connaissance de celles-ci devrait nous renseigner sur ce point : dans quelle mesure la conduite de la servante envers moi, le reproche qu'elle me fait d'avoir sali le tapis, contribuent-ils à lui donner la place qu'elle occupe dans le rêve ? Or je peux effectivement apporter les éclaircissements souhaités. Dans une psychanalyse on apprend à interpréter le rapprochement dans le temps pour le ramener à une corrélation dans les choses ; deux pensées qui, en apparence sans corrélation, se suivent immédiatement, font partie d'une unité qui doit être devinée, tout comme un *a* et un *b* que j'écris l'un à côté

de l'autre doivent être prononcés comme une syllabe : *ab*[a]. Il en va de même avec la relation des rêves entre eux. Le rêve mentionné de l'escalier est tiré d'une série de rêves dont je connais les autres membres pour les avoir interprétés. Le rêve encadré par eux doit avoir sa place dans la même corrélation. Or à la base de ces autres rêves qui l'encadrent se trouve le souvenir d'une bonne d'enfants qui s'est chargée de moi à partir d'un certaine date, de l'époque où j'étais nourrisson jusqu'à l'âge de deux ans et demi, et dont il m'est d'ailleurs resté dans la conscience un obscur souvenir. D'après les informations que j'ai recueillies il y a peu auprès de ma mère, elle était vieille et laide, mais très intelligente et efficace ; d'après les conclusions que je peux tirer de mes rêves, elle ne m'a pas toujours réservé le traitement le plus affectueux et a proféré contre moi de dures paroles lorsque je ne manifestais pas une compréhension suffisante pour l'éducation à la propreté. Ainsi, en s'efforçant de poursuivre cette œuvre d'éducation, la servante acquiert le droit d'être traitée par moi dans le rêve comme une incarnation de la vieille femme de ma préhistoire. On peut bien supposer que, malgré le mauvais traitement qu'elle lui a infligé, l'enfant a offert son amour à cette éducatrice[1].

1. Une surinterprétation de ce rêve : spucken [cracher] dans l'escalier, cela menait, en traduction libre, étant donné que « spuken » [hanter] est une activité des esprits, à l'*« esprit d'escalier »*[b]. Esprit d'escalier veut dire à peu près manque de Schlagfertigkeit [manque de répartie]. Chose que j'ai véritablement à me reprocher. La bonne d'enfants, quant à elle, s'est-elle privée de « Schlagfertigkeit[c] » ?

a. Freud reprend cette comparaison *infra*, p. 358. Allusion probable à un poème de Goethe de 1827, la neuvième des « Paraboles ».

« Il est difficile en forêt, parmi les halliers,
De suivre les renards à la piste ;
Si le chasseur a partie liée avec le renard,
Il est impossible de le capturer.

Il y aurait ainsi maintes merveilles
À exprimer comme A B Ab,
Sur lesquelles présentement
On se casse la tête et se creuse la cervelle. »

b. En français dans le texte.

c. *Schlagfertigkeit* [*schlagen* = battre] signifie « promptitude à rendre des coups par la parole », c'est-à-dire répartie. Freud confère ici à ce mot son sens réel, et non plus figuré : promptitude à donner des coups.

254 β) Les rêves de la mort de personnes chères

Une autre série de rêves qu'on peut qualifier de typiques sont ceux ayant pour contenu qu'un parent cher – père ou mère, frère ou sœur, enfants, etc. – est mort. Il faut immédiatement différencier deux classes dans ces rêves, les uns dans lesquels, au cours du rêve, on n'est pas touché par un sentiment de deuil, si bien que l'on s'étonne après le réveil de sa propre insensibilité, les autres dans lesquels on ressent une profonde douleur à propos du décès, allant même jusqu'à l'exprimer par de chaudes larmes durant le sommeil.

Nous pouvons laisser de côté les rêves du premier groupe ; ils n'ont aucun droit à passer pour typiques. Si on les analyse, on trouve qu'ils signifient quelque chose d'autre que ce qu'ils contiennent, qu'ils sont destinés à recouvrir n'importe quel autre souhait. Tel est le rêve de la tante qui voit devant elle, mis en bière, le fils unique de sa sœur. (p. 187.) Cela ne signifie pas qu'elle souhaite la mort de son petit neveu, mais ne fait que cacher, comme nous l'avons appris, le souhait de revoir certaine personne aimée après en avoir été longuement privée, celle-là même qu'elle avait revue naguère une fois, après un intervalle aussi long, auprès de la dépouille d'un autre neveu. Ce souhait, qui est le véritable contenu du rêve, ne donne pas lieu au sentiment de deuil, et c'est pourquoi d'ailleurs aucun deuil n'est éprouvé dans le rêve. On remarque ici que la sensation contenue dans le rêve ne relève pas du contenu de rêve manifeste, mais du contenu latent, que le contenu d'affect du rêve est resté exempt de la déformation qui a frappé le contenu de représentation.

Il en va autrement des rêves dans lesquels est représentée la mort d'un parent aimé et dans lesquels est en même temps éprouvé un affect douloureux. Ceux-ci signifient, ce que dit leur contenu, le souhait que meure la personne en question, et comme je peux m'attendre ici à ce que les sentiments de tous les lecteurs et de toutes les personnes qui ont rêvé la même chose se rebellent contre mon exégèse, je dois tendre à donner à ma démonstration la base la plus large.

Nous avons déjà commenté un rêve à partir duquel nous pouvions apprendre que les souhaits qui se présentent dans les rêves
255 comme accomplis ne sont pas toujours des souhaits actuels. Ils peu-

vent être aussi des souhaits évanouis, périmés, recouverts et refoulés, auxquels il nous faut attribuer cependant, du seul fait de leur réémergence dans le rêve, une sorte d'existence poursuivie. Ils ne sont pas morts comme les défunts selon le concept que nous en avons, mais comme les ombres de l'Odyssée[a] qui, dès qu'elles ont bu du sang, s'éveillent à une certaine vie. Dans ce rêve de l'enfant mort dans la boîte (p. 189), il s'agissait d'un souhait qui fut actuel il y a quinze ans et qui depuis lors fut avoué sans détour. Il n'est peut-être pas indifférent pour la théorie du rêve que j'ajoute : à la base même de ce souhait il y avait un souvenir de la toute première enfance. La rêveuse, toute jeune enfant, avait entendu dire – quand, cela ne peut être attesté avec certitude – que sa mère, pendant la grossesse dont elle fut le fruit, avait sombré dans une grave dépression d'humeur et avait très ardemment souhaité la mort de l'enfant qui était dans son ventre. Devenue adulte et enceinte elle-même, elle ne faisait que suivre l'exemple de sa mère.

Si quelqu'un, manifestant beaucoup de douleur, rêve que son père ou sa mère, son frère ou sa sœur, sont morts, jamais je n'utiliserai ce rêve comme preuve qu'il souhaite maintenant leur mort. La théorie du rêve n'en exige pas tant ; elle se contente de conclure qu'il a souhaité leur mort... un jour ou l'autre dans l'enfance. Mais, j'en ai peur, cette restriction contribuera encore bien peu à apaiser ceux qui récriminent ; ceux-ci pourraient contester avec énergie la possibilité d'avoir jamais pensé ainsi, tout comme ils se sentent certains de ne pas nourrir de tels souhaits dans le présent. C'est pourquoi il me faut rétablir un morceau de la vie d'âme enfantine disparue d'après les témoignages qui se retrouvent encore dans le présent[1].

Envisageons tout d'abord le rapport des enfants à leurs frères et
sœurs. Je ne sais pas pourquoi nous présupposons qu'il doit être 256
affectueux, étant donné que pourtant les exemples d'inimitié entre

1. [Note ajoutée en 1909 :] Voir là-dessus « Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans »[b] dans le Jahrbuch für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen, vol. I, 1909, et « Des théories sexuelles infantiles »[c] dans « Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre », deuxième série.

a. Chant XI.
b. « Analyse der Phobie eines fünfjährigen Knaben » (*GW*, VII ; *OCF.P*, IX).
c. « Über infantile Sexualtheorien » (*GW*, VII ; *OCF.P*, VIII).

frères et sœurs chez des adultes abondent dans l'expérience de tout un chacun et que nous pouvons bien souvent constater que cette dissension remonte jusqu'à l'enfance ou a existé de tout temps. Mais même de très nombreux adultes qui sont aujourd'hui tendrement attachés à leurs frères et sœurs et les assistent, ont vécu dans l'enfance avec eux dans une inimitié quasi ininterrompue. Le plus âgé des enfants a maltraité le plus jeune, l'a dénigré, lui a dérobé ses jouets ; le plus jeune s'est consumé en une rage impuissante envers le plus âgé, l'a envié et redouté, ou bien les premières motions auxquelles le portaient l'élan vers la liberté et le sens de la justice se sont tournées contre cet oppresseur. Les parents disent que les enfants ne se supportent pas et ils ne savent pas en trouver la raison. Il n'est pas difficile de voir que même le caractère de l'enfant sage est autre que celui que nous souhaiterions trouver chez un adulte. L'enfant est absolument égoïste, il ressent intensément ses besoins et aspire sans aucun égard à leur satisfaction, en particulier face à ses rivaux, les autres enfants, et en premier lieu face à ses frères et sœurs. Mais nous ne disons pas pour autant que l'enfant est « méchant », nous disons qu'il est « vilain » ; pour notre jugement comme pour la loi pénale, il n'est pas responsable de ses mauvaises actions. Et ce à juste titre ; car nous pouvons bien nous attendre à ce que, avant la fin de ces temps que nous faisons entrer dans l'enfance, viennent à s'éveiller chez le petit égoïste les motions altruistes et la morale, à ce que, pour parler avec Meynert[a], un moi secondaire vienne recouvrir et inhiber le moi primaire. Certes, la moralité n'apparaît pas simultanément sur toute la ligne, d'ailleurs la durée de la période amorale de l'enfance est chez chacun des individus d'une longueur inégale. Là où n'a pas lieu le développement de cette moralité, nous parlons volontiers de « dégénérescence » ; il s'agit manifestement d'une inhibition de développement. Là où le caractère primaire est déjà recouvert par le développement ultérieur, il peut être de nouveau amené au jour, au moins partiellement, si on tombe malade d'hystérie. La concordance entre ce que l'on appelle le caractère
257 hystérique et celui d'un enfant vilain est des plus frappantes. La

a. Par exemple dans *Sammlung von populärwissenschaftlichen Vorträgen über den Bau und die Leistungen des Gehirns* (Recueil de conférences de vulgarisation sur la structure et les activités du cerveau), Wien, W. Braumüller, 1892, p. 169 sq.

névrose de contrainte, en revanche, correspond à une surmoralité, imposée, comme charge de renforcement, à un caractère primaire qui se remet en mouvement.

Beaucoup de personnes donc, qui aujourd'hui aiment leurs frères et sœurs et se sentiraient dépouillées par leur décès, portent dans leur inconscient, à l'encontre de ceux-ci, depuis des temps anciens, des souhaits mauvais qui sont susceptibles de se réaliser dans des rêves. Or il est tout particulièrement intéressant d'observer de petits enfants, jusqu'à trois ans ou un peu plus, dans leur comportement envers des frères et sœurs plus jeunes. L'enfant était jusque-là l'enfant unique ; il lui est à présent annoncé que la cigogne a apporté un nouvel enfant. L'enfant toise le nouveau venu et déclare alors résolument : « La cigogne n'a qu'à le remporter. »[1]

Je professe avec le plus grand sérieux l'opinion que l'enfant sait mesurer à quel préjudice il doit s'attendre de la part de cet étranger-là. D'une dame proche de moi qui aujourd'hui s'entend très bien avec sa sœur de quatre ans plus jeune qu'elle, je sais qu'elle a accueilli la nouvelle de sa venue au monde en faisant cette réserve : « Mais mon capuchon rouge, ça, je ne le lui donnerai pas. » Même si l'enfant ne devait parvenir que plus tard à reconnaître cela, c'est à cet instant que s'éveillera son hostilité. Je connais un cas, celui d'une petite fille de moins de trois ans, qui essaya d'étrangler dans son berceau le nourrisson dont la présence ne lui laissait rien présager de bon pour plus tard. À cette époque de la vie, les enfants sont capables d'une jalousie des plus fortes et des plus nettes. Ou bien voilà que le petit frère ou la petite sœur a effectivement vite disparu et l'enfant a de nouveau réuni sur lui toute la tendresse de la maison, et puis il en vient un autre, envoyé par la cigogne ; n'est-il pas de bonne logique que notre petit chéri fomente en lui le souhait que le nouveau concurrent puisse avoir le même destin que le précédent, 258
afin que lui-même aille de nouveau aussi bien qu'auparavant et que

1. [Note ajoutée en 1909 :] Hans, âgé de 3 ans 1/2, dont la phobie est l'objet de l'analyse dans la publication mentionnée plus haut, s'écrie dans sa fièvre, peu après la naissance d'une sœur : « Mais je ne veux pas avoir de petite sœur. » Dans sa névrose, 1 an 1/2 plus tard, il avoue sans détour le souhait que sa mère, en donnant le bain au bébé, le laisse tomber dans la baignoire pour qu'il meure. Hans est pourtant un enfant d'un bon naturel, plein de tendresse, qui prendra d'ailleurs bientôt sa sœur en affection et aimera particulièrement la protéger.

dans l'intervalle[1] ? Naturellement, dans des conditions normales, ce comportement de l'enfant à l'égard des puînés est simplement fonction de la différence d'âge. S'il existe un certain écart, les instincts maternels envers le nouveau-né en désaide s'éveilleront déjà chez la petite fille plus âgée.

Des sensations d'hostilité envers les frères et sœurs ne manqueront pas, à l'âge enfantin, d'être beaucoup plus fréquentes encore qu'elles ne le paraissent à l'observation sans acuité des adultes[2].

Avec mes propres enfants, qui se sont suivis rapidement, j'ai laissé passer l'occasion de faire de telles observations ; je la rattrape maintenant avec mon petit neveu, dont la domination sans partage fut troublée au bout de quinze mois par l'apparition d'une rivale. Certes, j'entends dire que ce jeune monsieur se conduit d'une manière très chevaleresque envers sa petite sœur, lui baise la main et la lui caresse ; mais j'ai la conviction qu'avant même d'avoir atteint l'âge de deux ans, il utilisera sa capacité de langage pour exercer une critique envers cette personne qui lui semble malgré tout n'être que superflue. Chaque fois qu'on vient à parler d'elle, il se mêle à la conversation et crie tout contrarié : Trop p(e)tit, trop p(e)tit[a]. Dans les derniers mois, depuis que la petite, du fait de son excellent développement, s'est soustraite à cette dépréciation, il s'entend à fonder autrement l'observation qu'il profère : elle ne mérite pas tant d'attention.
259 Dans toutes les occasions appropriées, il rappelle : elle n'a pas de

1. [Note ajoutée en 1914 :] Même si de tels décès vécus dans l'enfance ont été vite oubliés dans la famille, l'exploration psychanalytique, elle, montre qu'ils sont devenus très significatifs pour la névrose ultérieure.

2. [Note ajoutée en 1914 :] Des observations se rapportant au comportement originellement hostile des enfants envers les frères et sœurs et envers l'un des parents ont été faites depuis en grand nombre et consignées dans la littérature psychanalytique. C'est avec une authenticité et une naïveté particulières que le poète Spitteler a dépeint, à partir de sa toute première enfance, cette attitude enfantine typique : « D'ailleurs il y avait là encore un deuxième Adolf. Une petite créature dont on affirmait qu'il était mon frère, mais dont je ne saisissais pas à quoi il était utile, encore moins pour quelle raison on faisait pour lui autant de bruit que pour moi-même. Je me suffisais parfaitement, qu'avais-je besoin d'un frère ? Et il n'était pas seulement inutile... il était même parfois gênant. Lorsque j'importunais grand-mère, il voulait également l'importuner, quand on me promenait en voiture d'enfant, il était assis en face de moi et me volait la moitié de la place, si bien que nous étions forcés de nous donner des coups de pied. »

a. *Zu k(l)ein, zu k(l)ein.* Le langage enfantin, en éludant le « l » de klein, fait apparaître *kein* = aucun, ce qui traduirait la volonté d'annuler le nouveau-né. Cf. « Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans », *GW*, VII, p. 248, n. 1 ; *OCF.P*, IX, p. 9, n. a.

dents[1]. Nous avons tous conservé le souvenir de la fille aînée d'une autre de mes sœurs qui, enfant, alors âgée de 6 ans, se faisait confirmer une demi-heure durant par toutes ses tantes : « Cela, n'est-ce pas, cela, Lucie ne peut pas encore le comprendre ? » Lucie était sa concurrente de deux ans et demi plus jeune.

Le rêve de la mort des frères et sœurs, par ex., correspondant à une hostilité accrue, je ne l'ai trouvé absent chez aucune de mes patientes. Je n'ai rencontré qu'une exception et elle se laissait facilement réinterpréter en confirmation de la règle. Une fois où, pendant une séance, j'expliquais à une dame cette situation qui me semblait entrer en ligne de compte dans le symptôme à l'ordre du jour, elle répondit, à mon grand étonnement, qu'elle n'avait jamais eu de tels rêves. Mais il lui vint à l'idée un autre rêve qui n'avait prétendument rien à voir avec cela, un rêve qu'elle avait rêvé d'abord à 4 ans, étant alors la benjamine, et ensuite de façon répétée. *« Une foule d'enfants, tous ses frères, sœurs, cousins et cousines, s'ébattaient dans une prairie. Soudain il leur poussa des ailes, ils s'envolèrent et les voilà disparus. »* Elle n'avait aucune idée de la signification de ce rêve ; il ne nous sera pas difficile d'y reconnaître un rêve de la mort de tous les frères et sœurs sous sa forme originelle, peu influencée par la censure. Je me risque à glisser ici l'analyse suivante. Lors de la mort d'un enfant de cette bande – dans le cas présent les enfants de deux frères avaient été élevés dans une communauté fraternelle –, notre rêveuse, qui n'avait pas encore quatre ans, aura demandé à une personne adulte et sage : Que deviennent donc les enfants quand ils sont morts ? La réponse aura été : Il leur pousse alors des ailes et ils deviennent de petits anges. Après cet éclaircissement, les frères et sœurs ont tous à présent dans le rêve des ailes comme les anges, et – ce qui est le principal – ils disparaissent en volant. Notre petite faiseuse d'anges reste seule – pensez donc ! l'unique enfant de toute cette bande ! Que les enfants s'ébattent dans une prairie d'où ils disparaissent en volant, 260
cela renvoie, sans guère de méprise possible, à des papillons, comme si cette liaison de pensée qui avait guidé l'enfant était celle-là même qui amena les Anciens à doter Psyché d'ailes de papillon.

1. [Note ajoutée en 1909 :] Hans, à trois ans et demi, revêt des mêmes mots la critique visant à annihiler sa petite sœur (l. c.). Il suppose que c'est à cause de son manque de dents qu'elle ne peut pas parler.

Or quelqu'un objectera peut-être ceci : on peut sans doute admettre l'existence des impulsions hostiles des enfants envers leurs frères et sœurs, mais comment le cœur des enfants parviendrait-il à ce sommet de méchanceté consistant à souhaiter la mort du rival ou du compagnon de jeu plus fort, comme si tous les manquements n'étaient expiables que par la peine de mort ? Celui qui parle ainsi ne considère pas que la représentation, chez l'enfant, de l'état d' « être-mort » n'a en commun avec la nôtre que le mot, et en dehors de lui bien peu d'autres choses. L'enfant ne sait rien des horreurs de la putréfaction, du froid dans la tombe glaciale, de l'effroi du néant sans fin que l'adulte, comme en témoignent tous les mythes de l'au-delà, supporte si mal dans la représentation qu'il en a. La peur de la mort lui est étrangère, c'est pourquoi il joue avec ce mot atroce et menace ainsi un autre enfant : « Si tu fais encore cela une fois, tu mourras, comme Franz est mort », ce qui fait frémir la pauvre mère de tout son être, elle qui peut-être ne peut pas oublier que pour la plupart les hommes nés ici-bas ne prolongent pas leur vie au-delà des années d'enfance. À peine âgé de huit ans, l'enfant, revenu à la maison d'une promenade au musée d'histoire naturelle, peut ainsi dire à sa mère : « Maman, je t'aime tant ; si un jour tu meurs, je te ferai empailler et je t'installerai ici dans la pièce, pour que je puisse toujours, toujours te voir ! » Tant la représentation enfantine du fait d'être mort ressemble peu à la nôtre[1] !

Être mort veut dire pour l'enfant, auquel d'ailleurs on épargne bien le spectacle des scènes de souffrance avant la mort, la même chose qu' « être parti », ne plus déranger les survivants. Il ne différencie pas la façon dont cette absence se produit, si c'est par départ en voyage, renvoi, éloignement ou mort[2]. Lorsque, dans les années

261

1. [Note ajoutée en 1909 :] De la bouche d'un garçon de dix ans, très doué, j'ai entendu avec étonnement le propos suivant, après la mort subite de son père : Que mon père soit mort, je le comprends, mais pourquoi il ne vient pas à la maison pour le dîner, je ne puis me l'expliquer. [Ajout de 1919 :] Un matériel supplémentaire sur ce thème se trouve dans la rubrique dont Mme le Dr v. Hug-Hellmuth est la rédactrice : « Âme enfantine » in « Imago », Zeitschrift für Anwendung der Psychoanalyse auf die Geisteswissenschaften, vol. I-IV, 1912-1918.

2. [Note ajoutée en 1919 :] C'est ainsi que l'observation d'un père formé à l'école de la psychanalyse saisit le moment où sa fillette de quatre ans, intellectuellement très développée, reconnaît la différence entre « être parti » et « être mort ». L'enfant faisait des difficultés quand elle mangeait et se sentait observée sans gentillesse par une des servantes de la pension de famille. « Josefine n'a qu'à être morte », déclara-t-elle alors à son père. « Pourquoi précisément être morte ? », demanda le père en guise d'apaisement. « N'est-ce pas assez qu'elle disparaisse ? » « Non », répondit l'enfant, « car alors elle reviendra. » Pour l'amour-propre illimité (le narcissisme) de l'enfant, toute atteinte est un *crimen laesae majestatis*, et, à l'instar de la législation draconienne, le sentiment de l'enfant ne sanctionne tous les manquements de cette sorte que de la seule peine impossible à doser.

préhistoriques d'un enfant, sa bonne a été congédiée et que, quelque temps après, sa mère est morte, les deux événements se superposent en une même série dans son souvenir, ainsi qu'on le met à découvert dans l'analyse. L'absente ne manque pas très intensément à l'enfant, c'est ce qu'a appris plus d'une mère à sa grande douleur, lorsque revenant à la maison après un voyage estival de plusieurs semaines elle dut s'entendre dire, en réponse à ses questions : Les enfants n'ont pas une seule fois demandé leur maman. Mais lorsqu'elle est effectivement partie en voyage dans ce « pays inexploré, des confins duquel nul voyageur ne revient »[a], les enfants semblent tout d'abord l'avoir oubliée, et commencent seulement après coup à se souvenir de la morte.

Si donc l'enfant a des motifs pour souhaiter l'absence d'un autre enfant, rien ne le retient de revêtir ce souhait de la forme : puisse-t-il être mort !, et la réaction psychique au rêve de souhait de mort prouve que, malgré toute leur diversité de contenu, le souhait chez l'enfant est pourtant, en quelque façon, la même chose que le souhait ayant le même énoncé chez l'adulte.

Or si le souhait de mort de l'enfant envers ses frères et sœurs s'explique par l'égoïsme de l'enfant, qui lui fait concevoir les frères et sœurs comme des rivaux, comment s'expliquera donc le souhait de mort envers les parents, eux qui dispensent l'amour à l'enfant et accomplissent ses besoins, et dont il devrait souhaiter la conservation précisément pour des motifs égoïstes ?

Nous sommes conduits à résoudre cette difficulté en apprenant 262
que les rêves de la mort des parents concernent avec une fréquence prépondérante la partie du couple parental qui partage le sexe du rêveur, donc que l'homme rêve la plupart du temps de la mort de son père, la femme de la mort de sa mère. Je ne puis donner cela pour régulier, mais la prépondérance au sens indiqué est si nette

a. « ... *The undiscover'd country, from whose bourn no traveller returns* » (*Hamlet*, acte III, scène 1).

qu'elle exige d'être expliquée par un facteur d'une significativité universelle[1]. Cela se passe – exprimé grossièrement – comme si une prédilection sexuelle se manifestait précocement, comme si le garçon voyait dans le père, et la petite fille dans la mère, ce rival en amour, dont l'élimination ne peut que tourner à son avantage.

Avant de rejeter cette représentation comme monstrueuse, qu'on veuille bien aussi envisager ici les relations réelles entre parents et enfants. On doit faire le départ entre ce que l'exigence culturelle de piété demande à ce rapport et ce que l'observation quotidienne dégage comme un fait. Dans la relation entre parents et enfants se cache plus d'une occasion d'hostilité ; les conditions pour que se produisent des souhaits qui ne tiennent pas face à la censure sont extrêmement nombreuses. Arrêtons-nous tout d'abord à la relation entre père et fils. J'estime que le caractère sacré que nous avons reconnu aux prescriptions du Décalogue émousse notre esprit, s'agissant de la perception de la réalité effective. Peut-être osons-nous à peine remarquer que la plus grande partie de l'humanité passe outre à l'observance du quatrième commandement[a]. Dans les couches les plus basses comme dans les couches les plus élevées de la société humaine, la piété envers les parents recule d'ordinaire devant d'autres intérêts. Les informations obscures qui, dans la mythologie et la légende, nous sont parvenues depuis les temps originaires de la société humaine ne donnent pas une représentation réjouissante de l'omnipotence du père et du manque d'égards avec lequel elle fut exercée. Cronos engloutit ses enfants, un peu comme fait le sanglier
263 pour la portée de la laie, et Zeus émascule son père[2] et se met à sa place en situation dominante. Plus le père dominait sans aucune restriction dans la famille ancienne, plus le fils a dû, en tant que successeur désigné, être mis en position d'ennemi, et plus grande a dû devenir son impatience d'accéder lui-même à la domination par la mort du père. Dans notre famille bourgeoise encore, en refusant au fils l'autodétermination et les moyens nécessaires pour y parvenir, le père contribue habituellement au développement du germe naturel d'inimitié qui réside dans leur rapport. Il n'est pas rare que le médecin soit en position de remarquer que chez le fils la douleur d'avoir perdu le père ne peut réprimer la satisfaction d'avoir enfin acquis la liberté. Le reste de *potestas patris familias*, qui est devenue bien obsolète dans notre société contemporaine, tout père s'y cramponne habituellement, et tout poète qui, comme Ibsen[a], met au premier plan de ses fables le combat immémorial entre père et fils[b], est sûr de son effet. Les occasions de conflits entre fille et mère se produisent lorsque la fille grandit et trouve dans sa mère une surveillante, alors qu'elle désire la liberté sexuelle, la mère, elle, se voyant rappeler par l'épanouissement de la fille que le temps est venu pour elle de renoncer aux prétentions sexuelles.

1. [Note ajoutée en 1925 :] Cet état de choses est fréquemment dissimulé par l'apparition d'une tendance punitive qui, dans une réaction morale, menace de la perte de la partie aimée du couple parental.

2. [Note ajoutée en 1909 :] Tout au moins dans quelques présentations mythologiques. D'après d'autres, l'émasculation est accomplie seulement par Cronos sur son père Ouranos.

Sur la signification mythologique de ce motif, cf. Otto Rank, « Le mythe de la naissance du héros », 5e fascicule des « Schriften zur angew. Seelenkunde » [*Der Mythus von der Geburt des Helden*, Leipzig und Wien, F. Deuticke, 1909] et [ajout de 1914 :] « Le motif de l'inceste dans la création littéraire et la légende », 1912, chap. IX, 2 [*Das Inzest-Motiv in Dichtung und Sage*, Leipzig und Wien, F. Deuticke].

a. En réalité, le cinquième : « Tu honoreras ton père et ta mère. »

Tous ces faits sont patents aux yeux de chacun. Ils ne nous font pourtant pas avancer quand nous voulons expliquer les rêves de la mort des parents rencontrés chez des personnes pour lesquelles la piété envers les parents est devenue depuis longtemps quelque chose d'intangible. Nous sommes d'ailleurs préparés par les considérations précédentes à ce que le souhait de mort envers les parents découle de la toute première enfance.

Cette supposition se confirme pour les psychonévrosés, avec une certitude excluant totalement le doute, dans les analyses entreprises 264
avec eux. On y apprend que les souhaits sexuels de l'enfant s'éveillent très précocement – pour autant qu'à l'état de germe ils méritent ce nom – et que le premier penchant de la petite fille concerne le père, les premiers désirs infantiles du garçon la mère. Le père devient ainsi pour le garçon le rival perturbateur, la mère le devient pour la fille, et nous avons déjà exposé dans le cas de frères et sœurs combien il faut peu de choses à l'enfant pour que cette sen-

a. Henrik Ibsen (1828-1906).

b. Cf. entre autres *Les Revenants* (1883), *Le Canard sauvage* (1885) et *Petit Eyolf* (1894).

sation conduise au souhait de mort. Le choix sexuel, en règle générale, entre déjà en jeu chez les parents ; un trait naturel fait que l'homme dorlote ses petites filles, que la femme prend le parti de ses fils, tandis que tous les deux, là où la magie du sexe ne perturbe pas leur jugement, œuvrent avec sévérité pour l'éducation des petits. L'enfant remarque très bien la préférence accordée et se révolte contre la partie du couple parental qui s'y oppose. Trouver de l'amour chez l'adulte, ce n'est pas seulement pour lui la satisfaction d'un besoin particulier, cela signifie aussi que sur tous les autres points on cède à sa volonté. C'est ainsi qu'il suit sa propre pulsion sexuelle et qu'il relance en même temps l'incitation émanant des parents lorsqu'il fait son choix entre les parents dans le même sens qu'eux.

Chez les enfants, on omet habituellement de voir la plupart des signes de ces penchants infantiles ; on peut d'ailleurs en remarquer quelques-uns après les premières années d'enfance. Une petite fille de huit ans que je connais profite de l'occasion, lorsque la mère est appelée à quitter la table, pour se proclamer son successeur. « Maintenant je vais être la maman. Karl, veux-tu encore des légumes ? Prends-en donc, je t'en prie, etc. » Une petite fille de quatre ans, particulièrement douée et vive, chez qui cette partie de psychologie enfantine apparaît de façon particulièrement transparente, déclare sans ambages : « Maintenant, ma petite maman peut bien partir, alors il faut que mon petit papa se marie avec moi et je vais être sa femme. » Dans la vie enfantine, ce souhait n'exclut absolument pas que l'enfant aime aussi sa mère tendrement. Si le petit garçon a la permission de dormir à côté de sa mère dès que le père est parti en
265 voyage, et qu'après le retour de celui-ci il doive retourner dans la chambre d'enfants auprès d'une personne qui lui plaît beaucoup moins, il se peut que se forme facilement chez lui le souhait que le père soit toujours absent afin qu'il puisse garder sa place auprès de la chère et jolie maman, et il y a un moyen pour atteindre ce souhait, c'est de toute évidence quand le père est mort, car il y a une chose que son expérience lui a enseignée : les gens « morts », comme par ex. grand-papa, sont toujours absents, ils ne reviennent jamais.

Si de telles observations sur des petits enfants se plient sans contrainte à l'interprétation que j'ai proposée, elles n'entraînent pour-

tant pas la pleine conviction qu'imposent au médecin les psychanalyses des névrosés adultes. La communication des rêves en question se fait ici avec de tels préambules que leur interprétation comme rêves de souhait devient inévitable. Un jour, je trouve une dame affligée et en pleurs. Elle dit : Je ne veux plus voir les gens de ma famille, ils ne peuvent en effet qu'avoir horreur de moi. Elle raconte alors presque sans transition qu'elle se souvient d'un rêve dont elle ne connaît naturellement pas la signification. Elle l'a rêvé à quatre ans, il s'énonce comme suit : *Un lynx ou un renard*[a] *se promène sur le toit, quelque chose tombe alors en bas ou bien c'est elle qui tombe, et alors on emporte hors de la maison sa mère, morte,* et la voilà qui pleure de douleur. À peine lui ai-je communiqué que ce rêve signifie forcément ce souhait de son enfance : voir sa mère morte, et qu'à cause de ce rêve elle pense forcément que les gens de sa famille ont horreur d'elle, que déjà elle livre quelque matériel pour élucider le rêve. « Œil de lynx » est un mot injurieux dont elle fut qualifiée, toute jeune enfant, par un gamin des rues ; l'enfant avait trois ans lorsqu'une tuile est tombée du toit sur la tête de sa mère et celle-ci saigna violemment.

J'eus un jour l'occasion d'étudier à fond le cas d'une jeune fille qui passait par divers états psychiques. Dans une période de confusion furieuse par laquelle débuta la maladie, la malade montra une aversion toute particulière envers sa mère, la frappant et l'injuriant dès qu'elle s'approchait du lit, alors qu'elle restait à la même époque 266
affectueuse et docile envers une sœur de beaucoup son aînée. Suivit alors un état lucide mais quelque peu apathique, accompagné d'un sommeil très perturbé ; c'est dans cette phase que je commençai le traitement et analysai ses rêves. Un très grand nombre d'entre eux traitaient de façon plus ou moins voilée de la mort de sa mère ; tantôt elle assistait aux obsèques d'une vieille femme, tantôt elle se voyait, avec sa sœur, assise à table en vêtements de deuil ; il ne subsistait aucun doute quant au sens de ces rêves. L'amélioration progressant de plus en plus, des phobies hystériques survinrent ; la plus tourmentante était que quelque chose fût arrivé à sa mère. De quelque endroit où elle se trouvât, elle devait alors se précipiter à la maison pour se convaincre que sa mère vivait encore. Ce cas était

a. *Ein Luchs oder Fuchs.*

ainsi, confronté à mes autres expériences, très instructif ; il montrait, en une traduction pour ainsi dire multilingue, divers modes de réaction de l'appareil psychique à la même représentation excitante. Dans la période de confusion que je conçois comme un terrassement de la seconde instance psychique par la première habituellement réprimée, l'hostilité inconsciente envers la mère prenait le pouvoir au plan moteur ; lorsque intervint ensuite le premier apaisement, que la révolte se trouva réprimée et le règne de la censure réinstauré, il ne resta plus d'ouvert à l'hostilité que le domaine du rêver pour réaliser le souhait de sa mort ; le normal, ayant continué à se renforcer, créa comme réaction d'opposition hystérique et comme manifestation défensive le souci excessif qu'elle se fit pour sa mère. Dans ce contexte, il n'est plus impossible d'expliquer pourquoi les filles hystériques sont si souvent attachées à leurs mères avec une tendresse excessive.

Une autre fois, j'eus l'occasion de pénétrer en profondeur la vie d'âme inconsciente d'un jeune homme qui, presque incapable d'existence du fait d'une névrose de contrainte, ne pouvait sortir dans la rue parce qu'il était tourmenté par le souci qu'il pourrait tuer tous les gens qui passaient devant lui. Il passait ses journées à classer les éléments de preuve pour son alibi, au cas où il devrait être accusé pour un des meurtres survenus dans la ville. Il est superflu de remarquer que c'était un homme de moralité tout
267 autant que de culture raffinée. L'analyse – ayant du reste conduit à la guérison – mit à découvert le fondement de cette pénible représentation de contrainte : des impulsions meurtrières envers son père, d'une sévérité quelque peu excessive, qui, à son grand étonnement, s'étaient manifestées consciemment lorsqu'il avait sept ans, mais qui naturellement étaient issues des années d'enfance bien antérieures. Après la maladie pleine de tourments et la mort du père survint, dans sa trente et unième année, le reproche de contrainte qui, sous la forme de cette phobie, se transféra sur des étrangers. Celui qui était en mesure de vouloir pousser son propre père du sommet d'une montagne dans le précipice, on peut certes le croire capable de ne pas épargner non plus la vie de personnes plus éloignées ; c'est pourquoi il fait bien de s'enfermer dans son appartement.

D'après mes expériences déjà nombreuses, les parents jouent dans la vie d'âme enfantine de tous ceux qui seront plus tard des psychonévrosés le rôle principal, et l'état amoureux envers l'une des parties du couple parental, la haine envers l'autre partie, appartiennent au stock immuable du matériel de motions psychiques formé en ce temps-là et tellement significatif pour la symptomatique de la névrose ultérieure. Mais je ne crois pas que les psychonévrosés se distinguent rigoureusement sur ce point d'autres frères humains restés normaux, capables qu'ils seraient de créer quelque chose d'absolument nouveau et qui leur soit propre. Il est beaucoup plus vraisemblable – ce que viennent appuyer des observations occasionnelles sur des enfants normaux – que les psychonévrosés, eux aussi, avec ces souhaits amoureux et hostiles envers leurs parents, ne nous font connaître que sous une forme grossie ce qui se passe avec moins de netteté et moins d'intensité dans l'âme de la plupart des enfants. À l'appui de cette connaissance, l'Antiquité nous a transmis un matériau légendaire dont les effets radicaux et universels ne peuvent se comprendre que par une semblable universalité de ce qui a été présupposé plus haut à partir de la psychologie enfantine.

Je veux parler de la légende du Roi Œdipe et du drame de Sophocle portant le même nom. Œdipe, fils de Laïos, roi de Thèbes, et de Jocaste, est exposé, étant nourrisson, parce qu'un oracle avait annoncé à son père que le fils qui n'était pas encore né deviendrait son meurtrier. Il est sauvé et grandit comme fils de roi dans une cour étrangère jusqu'à ce que, incertain de son origine, il inter- 268
roge lui-même l'oracle et en reçoive le conseil d'éviter son pays natal parce qu'il lui faudrait devenir le meurtrier de son père et l'époux de sa mère. Sur le chemin qui l'éloigne de ce qu'il croit être son pays natal, il rencontre le roi Laïos et l'abat dans le feu d'une soudaine querelle. Il arrive alors devant Thèbes où il résout les énigmes de la Sphinge qui lui barrait le chemin – en remerciement de quoi il est élu roi par les Thébains et reçoit en présent la main de Jocaste. Il règne un long temps dans la paix et la dignité et engendre, avec celle dont il ne sait pas qu'elle est sa mère, deux fils et deux filles, jusqu'à ce qu'éclate une peste qui amène les Thébains à interroger une nouvelle fois l'oracle. C'est ici que débute la tragédie de Sophocle. Les

messagers lui font savoir que la peste cessera quand le meurtrier de Laïos sera chassé du pays. Mais en quel lieu est-il ?

« Où se trouve
la trace obscure difficile à reconnaître
de l'ancienne coulpe ? »

(Traduction de Donner, v. 109.)[a]

Or l'action de la pièce ne consiste en rien d'autre qu'en ce dévoilement, progressant pas à pas et savamment différé – comparable au travail d'une psychanalyse , au terme duquel Œdipe est lui-même le meurtrier de Laïos, mais également le fils de la victime du meurtre et de Jocaste. Bouleversé par les horreurs qu'il a commises sans le savoir, Œdipe s'aveugle et quitte le pays natal. La sentence de l'oracle est accomplie.

« Œdipe-Roi » est ce qu'on appelle une tragédie du destin ; son effet tragique est censé résider dans l'opposition entre la volonté surpuissante des dieux et la vaine rébellion des hommes menacés par la calamité ; se soumettre à la volonté de la divinité, se rendre compte de sa propre impuissance, c'est ce que le spectateur profondément saisi est censé apprendre du poème dramatique. En suite de quoi, les poètes modernes ont tenté d'obtenir un effet tragique semblable, en insérant la même opposition dans la trame d'une fable de leur invention. Sauf que les spectateurs ont vu, sans être touchés, s'effectuer sur des hommes qui ne sont pas coupables, en dépit de toute leur
269 rébellion, une malédiction ou la sentence d'un oracle ; les tragédies du destin ultérieures sont restées sans effet.

Si le roi Œdipe n'est pas moins capable de bouleverser l'homme moderne qu'il ne le faisait pour le Grec, son contemporain, la seule solution pourrait bien être que l'effet de la tragédie grecque ne réside pas dans l'opposition entre le destin et la volonté humaine, mais est à chercher dans la particularité du matériau dans lequel cette opposition se révèle. Il y a nécessairement une voix au fond de nous-mêmes qui est prête à reconnaître la violence contraignante du destin dans Œdipe, alors que nous pouvons repousser comme arbitraires des dispositions comme celles qui sont prises

a. Johann Jakob Christian Donner (1799-1875), *König Ödipus*, Leipzig, Winter, 1857. C'est le texte de Donner qui est ici retraduit.

dans l' « Aïeule »[a] ou dans d'autres tragédies du destin. Et, de fait, un tel facteur est contenu dans l'histoire du roi Œdipe. Son destin nous saisit pour la seule raison qu'il aurait pu aussi devenir le nôtre et qu'avant notre naissance l'oracle a suspendu la même malédiction sur nous que sur lui. À nous tous peut-être il fut dévolu de diriger notre première motion sexuelle sur la mère, notre première haine et notre premier souhait de violence contre le père ; nos rêves nous convainquent de cela. Le roi Œdipe, qui a abattu son père Laïos et épousé sa mère Jocaste, n'est que l'accomplissement de souhait de notre enfance. Mais, plus heureux que lui, nous avons depuis lors réussi, dans la mesure où nous ne sommes pas devenus des psychonévrosés, à détacher nos motions sexuelles de nos mères, à oublier notre jalousie envers nos pères. Devant la personne sur laquelle s'est accompli ce souhait d'enfance des temps originaires, nous reculons d'effroi avec toute la charge du refoulement que ces souhaits ont depuis lors subi au fond de nous-mêmes. Lorsque, dans cette investigation, le poète met en lumière la coulpe d'Œdipe, il nous oblige à prendre connaissance de ce qu'il y a au fond de nous-mêmes, là où ces impulsions, quoique réprimées, sont toujours présentes. L'opposition sur laquelle le chœur prend congé de nous,

« ... Voyez, c'est là Œdipe,
qui a démêlé les grandes énigmes et qui
en puissance fut le premier,
dont tous les citoyens louaient et enviaient
le bonheur ;
Voyez dans quels flots horrifiants
d'infortune il a sombré ! »[b]

(v. 1524 sq.)

cet avertissement nous atteint nous-mêmes et notre fierté, nous qui 270
depuis nos années d'enfance sommes devenus, à ce que nous estimons, si sages et si puissants. Comme Œdipe, nous vivons dans l'ignorance des souhaits offensant la morale que la nature nous a

a. *Die Ahnfrau* (1817), pièce de Franz Grillparzer riche en réminiscences, en particulier d'*Œdipe Roi*, et considérée comme un modèle de la « tragédie du destin ».
b. Traduit d'après Donner.

imposés, et une fois qu'ils sont dévoilés, nous aimerions bien tous détourner le regard des scènes de notre enfance[1].

Que la légende d'Œdipe soit née d'un matériau de rêve immémorial qui a pour contenu cette pénible perturbation du rapport aux parents par les premières motions de la sexualité, on en trouve dans le texte même de la tragédie de Sophocle une indication sur laquelle on ne saurait se méprendre. Jocaste console un Œdipe non encore éclairé, mais rendu soucieux par le souvenir des sentences oraculaires, en mentionnant un rêve que rêvent en effet bien des humains, sans que, pense-t-elle, il signifie quelque chose :

> « Car bien des humains se sont d'ailleurs vus
> dans leurs rêves
> déjà unis à leur mère :
> Mais qui tient tout cela
> pour vain porte aisément le fardeau de la vie. »[a]
>
> (v. 955 sq.)[b]

Le rêve d'avoir un commerce sexuel avec la mère est aujourd'hui tout comme alors le lot de bien des humains, qui le racontent avec indignation et étonnement. Il est, cela se comprend, la clé de la tragédie et le complément au rêve de la mort du père. La fable d'Œdipe est la réaction de la fantaisie à ces deux rêves typiques, et de même que les rêves sont vécus par les adultes avec des sentiments de récusation, de même il faut que la légende intègre à son contenu effroi et

1. [Note ajoutée en 1914 :] Aucune des découvertes de la recherche psychanalytique n'a provoqué une contradiction aussi exaspérée, une rébellion aussi féroce et... des contorsions aussi divertissantes de la critique que ce renvoi aux penchants incestueux enfantins qui sont conservés dans l'inconscient. L'époque récente a même fait une tentative pour n'attribuer à l'inceste, en dépit de toutes les expériences, qu'une valeur « symbolique ». S'appuyant sur un passage d'une lettre de Schopenhauer, Ferenczi donne dans Imago, I, 1912, une surinterprétation ingénieuse du mythe d'Œdipe[c]. – [Ajout de 1919 :] Le « complexe d'Œdipe », abordé ici pour la première fois dans l' « Interprétation du rêve », a acquis par des études ultérieures une significativité d'une ampleur insoupçonnée pour la compréhension de l'histoire de l'humanité et du développement de la religion et de la moralité. (Voir Totem et tabou [*Totem und Tabu, GW*, IX ; *OCF.P*, XI], 1913.)

a. Traduit d'après Donner.
b. En réalité, vers 981-983.
c. « Symbolische Darstellung des Lust- und Realitätsprinzips im Ödipus-Mythos » (Présentation symbolique du principe de plaisir et de réalité dans le mythe d'Œdipe), *Imago*, 1912, *1*, p. 276-284.

autopunition. Sa mise en forme ultérieure provient une fois de plus 271
d'une élaboration secondaire – par malentendu – du matériau, laquelle cherche à le mettre au service d'une intention théologisante. (Cf. le matériau de rêve relatif à l'exhibition, p. 281.) La tentative de concilier la toute-puissance divine avec la responsabilité humaine ne peut naturellement qu'échouer sur ce matériel comme sur tout autre.

Sur le même sol qu' « Œdipe-Roi » s'enracine une autre des grandes créations de la poésie tragique, le « Hamlet » de Shakespeare[a]. Mais dans le traitement modifié du même matériau se révèle toute la différence, existant dans la vie d'âme, entre les deux périodes culturelles très éloignées l'une de l'autre : la progression au cours des siècles du refoulement dans la vie affective de l'humanité. Dans « Œdipe », la fantaisie de souhait sous-jacente de l'enfant est amenée à la lumière et réalisée comme dans le rêve ; dans « Hamlet » elle demeure refoulée, et nous n'apprenons son existence – tout comme ce qui se passe dans une névrose – que par les effets d'inhibition émanant d'elle. L'effet de subjugation du plus moderne de ces deux drames s'est curieusement avéré compatible avec le fait que l'on puisse rester dans un manque total de clarté quant au caractère du héros. La pièce est construite sur l'hésitation de Hamlet à accomplir la vengeance dont la tâche lui est impartie ; quels sont les raisons ou motifs de cette hésitation, le texte ne l'avoue pas ; les tentatives d'interprétation les plus variées n'ont pas été en mesure de l'indiquer. Selon la conception aujourd'hui encore dominante, que l'on doit à Goethe[b], Hamlet présente le type d'homme dont l'énergie spontanée est paralysée par le développement proliférant de l'activité de pensée (« Rendue malade par la pâleur de la pensée »[c]). Selon d'autres, le poète a tenté de dépeindre un caractère maladif, irrésolu, ressortissant à la neurasthénie. Mais la fable de la pièce

a. Ce paragraphe, qui figurait en note dans la première édition, fut repris dans le texte à partir de la 4e édition (1914).
b. Cf. en particulier *Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister.*
c. *Hamlet*, acte III, scène 1.

> *« And thus the native hue of resolution*
> *is sicklied o'er with the pale cast of thought. »*
> « Et ainsi le teint natif de la résolution
> Est blafardé par le pâle ton de la pensée. »

(Trad. de Daniel et Geneviève Bournet, W. Shakespeare, *Théâtre complet*, t. VI, p. 237, Lausanne, L'Âge d'homme, 1994).

enseigne que Hamlet ne doit nullement nous apparaître comme une personne qui est incapable de la moindre action. Nous le voyons par deux fois entrer en scène agissant, la première fois dans un brusque élan de passion, quand il frappe et tue celui qui est aux aguets derrière la tapisserie[a], une autre fois de façon planifiée et même avec
272 perfidie, lorsque, avec la totale désinvolture d'un prince de la Renaissance, il envoie les deux courtisans à la mort qui lui était destinée[b]. Qu'est-ce donc qui l'inhibe, s'agissant d'accomplir la tâche que l'esprit de son père lui a assignée ? On peut ici s'en sortir en répondant que c'est la nature particulière de cette tâche. Hamlet peut tout, sauf accomplir la vengeance sur l'homme qui a éliminé son père et pris sa place auprès de sa mère, cet homme qui lui montre la réalisation de ses souhaits d'enfance refoulés. La répugnance qui aurait dû le pousser à la vengeance est ainsi remplacée chez lui par des autoreproches, par des scrupules de conscience, qui lui font observer que, littéralement parlant, lui-même n'est pas meilleur que le pécheur qu'il doit punir. J'ai traduit ici en conscient ce qui doit forcément rester inconscient dans l'âme du héros ; si quelqu'un veut qualifier Hamlet d'hystérique, je ne puis voir là que la conséquence de mon interprétation. Ce qui s'accorde fort bien avec cela, c'est l'aversion sexuelle que Hamlet manifeste ensuite dans la conversation avec Ophélie, la même aversion sexuelle qui devait s'emparer de plus en plus de l'âme du poète dans les années suivantes, jusqu'à ses manifestations culminantes dans « Timon d'Athènes ». Ce à quoi nous sommes confrontés dans Hamlet, ce ne peut être bien sûr que la propre vie d'âme du poète ; me référant à l'œuvre de Georg Brandes sur Shakespeare (1896)[c], je note que le drame a été composé immédiatement après la mort du père de Shakespeare (1601), donc alors qu'il est depuis peu en deuil de lui et que se revivifient, comme nous pouvons le supposer, des sensations d'enfance se rapportant au père. On sait aussi que le fils de Shakespeare, décédé précocement, portait le nom de Hamnet (identique à Hamlet). De même que Hamlet traite du rapport du fils à ses

a. Acte III, scène 4.
b. Acte V, scène 2.
c. Georg Brandes (1842-1927), *William Shakespeare*, Paris-Leipzig-München, A. Langen, 1896.

parents, de même « Macbeth », qui en est proche dans le temps, repose sur le thème de l'absence d'enfant. De même que d'ailleurs tout symptôme névrotique – et le rêve lui-même – est susceptible de surinterprétation, voire en exige une pour être pleinement compris, de même toute création poétique authentique procédera de plus d'un motif et de plus d'une incitation dans l'âme du poète et autorisera plus d'une interprétation. Je n'ai ici tenté d'interpréter que la 273
strate la plus profonde des motions dans l'âme du poète créateur[1].

Je ne puis quitter les rêves typiques de la mort de parents chers sans éclairer encore de quelques mots leur significativité pour la théorie du rêve en général. Ces rêves nous montrent réalisé le cas fort inhabituel où la pensée de rêve qui a été formée par le souhait refoulé échappe à toute censure et passe sans modification dans le rêve. Il faut qu'il y ait des conditions particulières pour rendre possible un tel destin. Je trouve que ces rêves sont favorisés par les deux facteurs suivants : premièrement, il n'y a aucun souhait dont nous nous croyions plus éloignés ; nous pensons que souhaiter cela ne pourrait « pas nous venir à l'idée, même en rêve », et c'est pourquoi la censure de rêve n'est pas armée contre cette chose monstrueuse, tout comme, par exemple, la législation de Solon ne sut pas instituer une punition pour le meurtre du père. Mais deuxièmement, il est particulièrement fréquent ici qu'un reste du jour vienne au-devant du souhait refoulé et insoupçonné, sous la forme d'un souci concernant la vie de la personne chère. Ce souci ne peut pas s'inscrire dans le rêve autrement qu'en se servant du souhait ayant le même énoncé ; mais le souhait peut se masquer à l'aide du souci qui s'est éveillé pendant le jour. Si l'on estime que tout cela se passe plus

1. [Note ajoutée en 1919 :] Les indications ci-dessus, qui contribuent à la compréhension analytique de Hamlet, ont été complétées ensuite par E. Jones et défendues par lui contre d'autres conceptions consignées dans la littérature (Le problème de Hamlet et le complexe d'Œdipe, 1911[a]). [Ajout de 1930] : Depuis lors, je ne sais plus que penser, il est vrai, de la présupposition faite plus haut selon laquelle l'auteur des œuvres de Shakespeare était l'homme de Stratford. – [Ajout de 1919 :] Autres efforts pour analyser Macbeth dans mon article « Quelques types de caractère dégagés par le travail psychanalytique », Imago IV, 1916 [« Einige Charaktertypen aus der psychoanalytischen Arbeit », *GW*, X ; *OCF.P*, XV], et chez L. [Ludwig] Jekels, Le Macbeth de Shakespeare, Imago, V, 1918 [« Shakespeare's Macbeth », *Imago*, 1917, *5*, p. 170-195].

a. « The Œdipus-Complex as an Explanation of Hamlet's Mystery » (Le complexe d'Œdipe comme explication du mystère d'Hamlet), *Amer. J. Psychol.*, 1910, *21*, p. 72-113.

simplement, qu'on ne fait justement que poursuivre pendant la nuit et dans le rêve ce qu'on a tissé pendant le jour, on laisse précisément les rêves de la mort de personnes chères sans aucune corrélation avec l'explication du rêve, et l'on maintient de façon superflue une énigme que l'on pourrait fort bien réduire.

Il est également instructif de s'attacher à la relation entre ces rêves et les rêves d'angoisse. Dans les rêves de la mort de personnes chères,
274 le souhait refoulé a trouvé une voie par laquelle il peut se soustraire à la censure et à la déformation conditionnée par celle-ci. Le phénomène d'accompagnement qui ne manque jamais est alors que sont éprouvées dans le rêve des sensations douloureuses. De même, le rêve d'angoisse ne survient que si la censure est totalement ou partiellement terrassée, et d'autre part la censure est plus facilement terrassée lorsque l'angoisse est déjà donnée comme sensation actuelle provenant de sources somatiques. On voit ainsi de façon tangible quelle est la tendance selon laquelle la censure exerce son office, pratiquant la déformation de rêve ; cela se produit pour prévenir le développement d'angoisse ou d'autres formes d'affect pénible.

*

J'ai parlé dans ce qui précède[a] de l'égoïsme de l'âme enfantine et, avec l'intention de faire pressentir ici une corrélation, j'y rattache à présent le fait que les rêves ont conservé aussi ce caractère. Ils sont dans leur totalité absolument égoïstes, dans tous le cher moi entre en scène, bien que déguisé. Les souhaits qui sont accomplis en eux sont régulièrement des souhaits de ce moi ; ce n'est jamais qu'une apparence trompeuse si l'intérêt pour un autre est censé avoir provoqué un rêve. Je vais soumettre à l'analyse quelques exemples qui contredisent cette affirmation.

I

Un garçon qui n'a pas encore quatre ans raconte : *Il a vu un grand plat garni où se trouvait un grand morceau de viande rôtie, et le morceau avait été*

a. Cf. *supra*, p. 290.

mangé d'un seul coup tout entier – non découpé. La personne qui l'a mangé, il ne l'a pas vue[1].

Qui peut bien être l'homme étranger, avec le plantureux repas de viande dont rêve notre petit ? Les expériences vécues du jour du 275
rêve nous éclaireront à ce sujet. Le garçon est depuis quelques jours, sur prescription médicale, au régime lacté ; mais le soir précédant le jour du rêve, il n'a pas été sage et, en punition, il fut alors privé du repas du soir. Auparavant, il a déjà été soumis une fois à une diète de ce genre et s'est très bravement comporté à cette occasion. Il savait qu'il n'obtiendrait rien, mais il ne se hasarda pas non plus à indiquer d'un mot qu'il avait faim. L'éducation commence à agir chez lui ; elle se manifeste déjà dans le rêve, qui montre un début de déformation de rêve. Sans aucun doute il est lui-même la personne dont les souhaits se donnent pour but un repas si riche, et qui plus est un repas de viande rôtie. Mais comme il sait que ce repas lui est interdit, il n'ose pas, comme le font en rêve les enfants qui ont faim (cf. le rêve de fraises de ma petite Anna, p. 65), s'attabler lui-même à ce repas. La personne reste anonyme.

II

Je rêve un jour que je vois à l'étalage d'une librairie un nouveau fascicule de cette série à reliure d'amateur que j'ai l'habitude d'acheter (monographies d'artistes, monographies sur l'histoire universelle, lieux artistiques célèbres, etc.). *La nouvelle série s'appelle : Orateurs (ou discours) célèbres, et son fascicule I porte le nom du Dr Lecher.*

À l'analyse, il m'apparaît invraisemblable que la célébrité du Dr Lecher, l'intarissable orateur de l'obstruction allemande au Par-

1. Ce qu'il y a de grand, de surabondant, de démesuré et d'exagéré dans les rêves, cela aussi pourrait être un caractère lié à l'enfance. L'enfant ne connaît pas de souhait plus ardent que de devenir grand, d'obtenir pour toutes choses autant que les grands ; il est difficile à satisfaire, ne connaît aucun « assez », réclame insatiablement la répétition de ce qui lui a plu ou à quoi il a trouvé bon goût. Garder la mesure, se contenter de son lot, se résigner, il ne l'apprend que par cette culture qu'est l'éducation. On sait d'ailleurs que le névrosé incline à l'immodération et à la démesure.

lement[a], m'occupe pendant mes rêves. Le fait est qu'il y a quelques jours j'ai pris en charge de nouveaux patients pour une cure psychique et qu'à présent je suis obligé de parler dix à onze heures par jour. Je suis donc moi-même un de ces intarissables orateurs.

III

Je rêve une autre fois qu'un professeur de ma connaissance enseigna
276 nant à notre Université dit : *Mon fils, le myope.* Suit alors un dialogue composé de brèves paroles et répliques. Mais suit alors un troisième fragment du rêve dans lequel nous apparaissons moi et mes fils, et pour le contenu de rêve latent, père et fils – le Professeur M. – ne sont que des hommes de paille, qui nous servent de couverture à moi et à mon aîné. Je traiterai encore de ce rêve plus loin[b], à cause d'une autre particularité.

IV

Le rêve suivant donne un exemple de sentiments égoïstes vraiment bas qui se cachent derrière un tendre souci.

Mon ami Otto a mauvaise mine, il est brun de visage et il a les yeux saillants.

Otto est mon médecin de famille, envers qui j'ai une dette dont je désespère de m'acquitter parce que depuis des années il veille sur la santé de mes enfants, les traitant avec succès quand ils tombent malades et leur faisant de plus des cadeaux à toutes les occasions qui peuvent en fournir le prétexte. Le jour du rêve il était en visite chez nous, et ma femme remarqua alors qu'il avait l'air fatigué et abattu. La nuit survient mon rêve, qui lui prête quelques-uns des signes de la maladie de Basedow[c]. Celui qui s'affranchit de mes

a. Otto Lecher (1860-1904) se signala en particulier par un discours de douze heures à la séance du 28-29 octobre 1897.
b. Cf. *infra*, p. 490.
c. Goitre exophtalmique décrit par Carl Adolph Basedow (1799-1854).

règles dans l'interprétation du rêve comprendra ce rêve ainsi : je suis inquiet pour la santé de mon ami et cette inquiétude se réalise dans le rêve. Cela contredirait non seulement l'affirmation que le rêve est un accomplissement de souhait, mais aussi l'autre affirmation qu'il n'est accessible qu'à des motions égoïstes. Mais que celui qui interprète ainsi veuille bien m'expliquer pourquoi je redoute chez Otto la maladie de Basedow, que sa mine ne donne pas lieu le moins du monde de diagnostiquer ? Mon analyse fournit par contre le matériel suivant tiré d'un événement qui s'est produit il y a six ans. La petite société que nous formions, où se trouvait aussi 277
le Professeur R., traversait en voiture, par une profonde obscurité, la forêt de N., à quelques heures de notre résidence d'été. Le cocher, qui n'était pas tout à fait à jeun, nous précipita avec la voiture au bas d'une pente, et c'est encore une chance que nous en soyons tous sortis sains et saufs. Mais nous fûmes obligés de passer la nuit dans l'auberge la plus proche où la nouvelle de notre accident éveilla une grande sympathie à notre égard. Un monsieur qui montrait les signes indiscutables du morbus Basedowii – au demeurant, seulement le brunissement de la peau du visage et les yeux saillants, tout comme dans le rêve, aucun goitre –, se mit à notre entière disposition et demanda ce qu'il pouvait faire pour nous. Le Professeur R. répondit, de la façon qui était bien la sienne : Rien d'autre que de me prêter une chemise de nuit. Là-dessus, le noble monsieur : Je suis désolé, ça, je ne le peux pas, et il s'en alla.

Pour poursuivre l'analyse, il me vient à l'idée que Basedow n'est pas seulement le nom d'un médecin, mais aussi celui d'un célèbre pédagogue. (À l'état de veille, je ne me sens pas à présent tout à fait sûr de ce savoir[a].) Mais mon ami Otto est cette personne que j'ai priée, pour le cas où il m'arriverait quelque chose, de veiller sur l'éducation corporelle de mes enfants, spécialement à l'époque de la puberté (d'où la chemise de nuit). Or en voyant en rêve mon ami Otto avec les symptômes morbides du noble sauveur, je veux manifestement dire : S'il m'arrive quelque chose, les enfants auront aussi

a. Il s'agit effectivement de Johann Bernhard Basedow (1723-1790), pédagogue et philanthrope, disciple de Rousseau.

peu à attendre de lui que nous naguère de Monsieur le Baron L., malgré ses offres aimables. Dès lors il serait permis de mettre à découvert la veine égoïste de ce rêve[1].

278 Mais où se cache ici l'accomplissement de souhait ? Non pas dans la vengeance sur l'ami Otto dont c'est désormais le destin d'être mal traité dans mes rêves, mais bien dans les rapports suivants. En présentant dans le rêve Otto en baron L., j'ai en même temps identifié ma propre personne avec une autre personne, à savoir celle du Professeur R., car j'exige en effet quelque chose d'Otto comme, en cette circonstance, R. l'a exigé du baron L. Et c'est de cela qu'il s'agit. Le Professeur R. auquel d'habitude je n'ose pas vraiment me comparer a, tout comme moi, poursuivi son chemin de façon autonome en dehors de la Faculté et il n'est parvenu que sur le tard au titre depuis longtemps mérité. Je veux donc, une fois de plus, devenir Professeur ! Oui, même le « sur le tard » est un accomplissement de souhait, car il dit que je vivrai assez longtemps pour accompagner moi-même mes garçons à travers la puberté.

[γ Autres rêves typiques]

Des autres rêves typiques, ceux où l'on vole tout à son aise ou tombe avec des sentiments d'angoisse, je ne sais rien de par ma propre expérience, et tout ce que j'ai à en dire, je le dois aux psychanalyses[a]. Des informations qu'on y recueille il faut conclure que ces rêves eux aussi répètent des impressions du temps de l'enfance, c'est-à-dire se rapportent aux jeux de mouvement qui ont pour l'enfant une attraction si extraordinaire. Quel oncle n'a pas déjà fait voler un enfant en traversant la pièce avec lui à toute vitesse les bras étendus, ou joué avec lui à tomber en le balançant sur les genoux et en étendant brusquement la jambe, ou bien en le levant en l'air et en faisant brusquement comme s'il voulait lui retirer tout appui ? Les enfants poussent alors des cris de joie et réclament infatigablement la répétition de cela, en particulier lorsqu'il s'y mêle quelque effroi et vertige ; et voilà que des années après ils se procurent cette répétition dans le rêve, mais dans le rêve ils enlèvent les mains qui les ont tenus, de sorte qu'à présent ils planent et tombent librement. La prédilection de tous les petits enfants pour des 279
jeux tels que la balançoire et la bascule est bien connue ; lorsqu'ils voient ensuite au cirque des prouesses de gymnastique, leur souvenir en est de nouveau rafraîchi[1]. Chez bien des garçons, l'accès hystérique ne consiste alors qu'en reproductions de telles prouesses, qu'ils exécutent avec une grande habileté. Il n'est pas rare qu'au cours de ces jeux de mouvement, en soi innocents, aient été aussi réveillées des sensations sexuelles[2]. Pour le dire d'un mot, usuel chez nous, qui recouvre tous ces exercices : c'est la « bousculade »[b]

1. [Note ajoutée en 1911 :] Un jour où, dans une conférence scientifique devant une assemblée d'Américains[a], Ernest Jones parlait de l'égoïsme des rêves, une docte dame émit contre cette généralisation non scientifique l'objection que l'auteur ne pouvait en fait porter de jugement que sur les rêves des Autrichiens et n'avait le droit de rien dire sur les rêves des Américains. Elle était, quant à elle, sûre que tous ses rêves étaient rigoureusement altruistes.

[Ajout de 1925 :] Pour excuser cette dame fière de sa race, remarquons d'ailleurs qu'on ne doit pas se méprendre sur cette proposition que les rêves sont absolument égoïstes. Puisque tout ce qui survient en général dans la pensée préconsciente peut passer dans le rêve (le contenu comme les pensées de rêve latentes), cette possibilité reste aussi ouverte aux motions altruistes. C'est de la même manière qu'une motion tendre ou amoureuse pour une autre personne, motion présente dans l'inconscient, pourra apparaître dans le rêve. Ce qui est exact dans la proposition ci-dessus se limite donc au fait que l'on trouve très fréquemment, parmi les incitations au rêve inconscientes, des tendances égoïstes qui, dans la vie de veille, semblent surmontées.

a. Prononcée le 29 décembre 1909 à Baltimore, devant l'*American Psychological Association*.

1. [Note ajoutée en 1925 :] L'investigation analytique nous a fait deviner qu'à la prédilection des enfants pour des spectacles de gymnastique et à leur répétition dans l'accès hystérique participe encore, en dehors du plaisir d'organe, un autre facteur, l'image mnésique (souvent inconsciente) du commerce sexuel observé (sur des hommes ou sur des animaux).

2. Un jeune confrère, totalement exempt de maladie nerveuse, me communique à ce sujet : « Je sais de par ma propre expérience que j'eus autrefois en me balançant, et au moment où le mouvement descendant parvient à son plus grand élan, une sensation particulière dans les organes génitaux qu'il me faut qualifier malgré tout – bien que cela ne me fût pas véritablement agréable – de sensation de plaisir. » – J'ai souvent entendu dire par des patients que les premières érections accompagnées d'une sensation de plaisir dont ils se souviennent sont apparues à l'époque où ils étaient petits garçons et qu'ils grimpaient. – Il se dégage en toute certitude des psychanalyses que les premières motions sexuelles trouvent fréquemment leur racine dans les jeux de bagarre et de lutte des années d'enfance.

a. Cette phrase figurant dans l'édition de 1900 disparut dans les éditions ultérieures, jusqu'en 1925. Le reste du paragraphe et le paragraphe suivant furent déplacés en 1914 au chapitre VI, section E. Dans l'édition de 1930, ils figurent aux deux endroits.

b. Cf. *supra*, p. 237.

de l'enfance que répètent les rêves de vol, de chute, de vertige, etc., et dont les sensations de plaisir sont maintenant renversées en angoisse. Mais, comme toute mère le sait, la bousculade des enfants dans la réalité effective n'a d'ailleurs débouché que trop souvent dans les querelles et les pleurs.

J'ai donc de bonnes raisons de récuser l'explication selon laquelle nos sensations cutanées pendant le sommeil, celles du mouvement de nos poumons, etc., provoquent les rêves de vol et de chute. À ce que je vois, ces sensations elles-mêmes sont reproduites à partir du souvenir auquel se rapporte le rêve, et sont donc contenu du rêve et non pas sources du rêve.

Mais je ne me dissimule nullement que je ne puis fournir pour cette série de rêves typiques une pleine élucidation. C'est justement ici que mon matériel m'a laissé en panne. Il me faut maintenir le point de vue général que toutes les sensations cutanées et sensations de mouvement de ces rêves typiques sont réveillées dès qu'un quel-
280 conque motif psychique a besoin d'elles et qu'elles peuvent être négligées lorsqu'un tel besoin ne vient pas au-devant d'elles. La relation aux expériences vécues infantiles me semble elle aussi provenir avec certitude des indications que j'ai recueillies dans l'analyse des psychonévrosés. Mais je ne saurais dire quelles autres significations peuvent bien, au cours de la vie, s'être rattachées au souvenir de ces sensations – peut-être différentes chez chaque personne, en dépit de ce qu'il y a de typique dans l'apparition de ces rêves – et j'aimerais bien être en mesure de combler cette lacune par une analyse minutieuse de bons exemples. À celui qui s'étonne que je me plaigne du manque de matériel, malgré justement la fréquence des rêves de vol, de chute, d'extraction de dents, etc., je suis redevable d'une explication : je n'ai pas fait moi-même l'expérience de tels rêves depuis que le thème de l'interprétation du rêve retient mon attention. Mais les rêves des névrosés, dont je dispose par ailleurs, ne sont pas tous interprétables et souvent ne le sont pas jusqu'au bout de leur intention cachée ; une certaine puissance psychique qui a participé à l'édification de la névrose et qui est réactivée lors de la résolution de celle-ci s'oppose à une interprétation allant jusqu'à l'énigme dernière.

[δ Le rêve d'examen]

Celui qui a achevé ses études secondaires par l'examen de maturité se plaint de l'opiniâtreté avec laquelle le poursuit le rêve d'angoisse, où il a échoué, doit redoubler sa classe, etc. Pour le détenteur d'un grade universitaire, ce rêve typique est remplacé par un autre qui lui reproche de ne pas avoir réussi à son rigorosum[a] et auquel il objecte encore vainement dans son sommeil qu'il est bel et bien déjà en fonction depuis des années, qu'il est Privatdozent[b] ou chef de bureau. Ce sont les souvenirs indélébiles des punitions que nous avons subies dans l'enfance pour avoir commis des méfaits qui, tout au fond de nous, se sont remobilisés aux deux points nodaux* de nos études : le *« dies irae, dies illa »*[c] des sévères examens. L' « angoisse d'examen » des névrosés, elle aussi, trouve 281
son renforcement dans cette angoisse enfantine. Une fois que nous avons cessé d'être des écoliers, ce ne sont plus, comme au début, les parents et éducateurs, ou comme plus tard les professeurs, qui se chargent de nous punir ; l'inexorable enchaînement causal de la vie a pris en charge notre éducation ultérieure, et maintenant nous rêvons de la matura ou du rigorosum – et qui donc, fût-il un juste[d], n'a pas manqué de courage à cette occasion ? – chaque fois que nous nous attendons à ce que le résultat nous punisse pour ne pas avoir fait quelque chose convenablement, ne pas avoir correctement mené à bien quelque chose, chaque fois que nous sentons la pression d'une responsabilité.

Je dois une autre explication des rêves d'examen à une remarque émanant d'un confrère averti[e] qui mit un jour en évidence, au cours

a. Terme latin signifiant un « examen rigoureux » ; en Autriche, l'équivalent d'une soutenance de thèse.
b. Cf. *supra*, p. 204, n. b.
c. *« Dies irae, dies illa*
Solvet saeclum in favilla. »
« Jour de colère, ce jour-là
Réduira le monde en poussière. »
(« Prière de la messe des morts »).
d. Nouvelle allusion au *Dies irae*.
« Quem patronum rogaturus
Cum vix justus sit securus ? »
« Quel protecteur vais-je implorer
Quand le juste est à peine sûr ? »
e. Wilhelm Stekel.

d'un entretien scientifique, qu'à sa connaissance le rêve de matura n'apparaît que chez des personnes qui ont réussi cet examen, jamais chez ceux qui y ont échoué. Le rêve d'examen marqué d'angoisse – qui, comme cela se confirme de plus en plus, survient quand on s'attend pour le lendemain à une tâche de responsabilité et à l'éventualité d'un impair – serait donc allé chercher dans le passé une occasion où la grande angoisse s'avéra injustifiée et fut réfutée par l'issue. Ce serait là un exemple très frappant de mécompréhension du contenu du rêve par l'instance vigile. L'objection conçue comme indignation contre le rêve : Mais je suis déjà bel et bien docteur, etc., serait en réalité la consolation que dispense le rêve et qui s'énoncerait donc ainsi : Mais n'aie pas peur de demain ; pense à ce qu'a été ton angoisse devant l'examen de maturité, et il ne t'est pourtant rien arrivé. Aujourd'hui tu es bel et bien déjà docteur, etc. Mais l'angoisse que nous mettons au compte du rêve était issue des restes du jour.

Les vérifications de cette explication que j'ai pu faire sur moi et sur d'autres, même si elles n'ont pas été suffisamment nombreuses, ont été concluantes. Par ex., j'ai échoué lors de mon rigorosum en médecine légale ; en rêve, ce sujet ne m'aurait jamais tracassé, alors que je n'ai que trop fréquemment subi l'examen en botanique, zoo-
282 logie ou chimie, disciplines dans lesquelles je suis allé à l'examen avec une angoisse bien justifiée, mais pour lesquelles j'ai échappé à la punition grâce à la faveur du destin ou à celle de l'examinateur. Dans le rêve d'examen du secondaire, je suis régulièrement examiné en histoire, où j'ai à l'époque brillamment réussi, mais seulement, il est vrai, parce que mon aimable professeur – le sauveur borgne d'un autre rêve, cf. p. 44 – n'avait pas manqué de voir que sur la fiche d'examen que je lui rendais la deuxième des trois questions était rayée d'un coup d'ongle pour l'avertir qu'il ne devait pas insister sur ladite question. L'un de mes patients, qui s'était tenu à l'écart de la matura et s'était rattrapé en la passant plus tard, avait ensuite échoué à son examen d'officier et n'était pas devenu officier, me rapporte qu'il ne rêve que trop souvent du premier examen mais jamais du dernier. [1909.]

Les rêves d'examen opposent déjà à l'interprétation cette difficulté dont j'ai précédemment indiqué qu'elle est caractéristique de la

plupart des rêves typiques[a]. Le matériel d'associations que le rêveur met à notre disposition n'est que très rarement suffisant pour l'interprétation. Pour mieux comprendre de tels rêves, il faut partir d'une plus grande série d'exemples qu'on aura regroupés. Il y a peu, j'ai acquis la ferme impression que l'objection : Tu es déjà bel et bien docteur, etc., ne masque pas seulement la consolation, mais fait aussi allusion à un reproche. Celui-ci se serait énoncé : À présent tu es déjà si vieux, déjà si avancé dans la vie, et tu continues à faire de ces bêtises et enfantillages. Ce mélange d'autocritique et de consolation correspondrait au contenu latent des rêves d'examen. Il n'est dès lors guère surprenant que les reproches au sujet des « bêtises » et des « enfantillages », dans les exemples analysés en dernier, se soient rapportés à la répétition d'actes sexuels réprouvés. [1914.]

W. Stekel, de qui provient la première interprétation du « rêve de matura »[b], soutient l'opinion qu'il se rapporte régulièrement à une mise à l'épreuve sexuelle et à la maturité sexuelle. Et cela, mon expérience a pu souvent le confirmer[c]. [1925.]

a. Cf. *supra*, p. 280.

b. W. Stekel, « Beiträge zur Traumdeutung » (Contributions à l'interprétation du rêve), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1909, *1*, p. 458-512.

c. Dans les éditions de 1909 et 1911, ce chapitre se terminait par deux paragraphes consacrés à d'autres variétés de rêves « typiques », insérés à partir de 1914 dans le chapitre VI, section E. (Cf. *infra*, p. 432.)

VI

LE TRAVAIL DE RÊVE

Toutes les autres tentatives faites jusqu'ici pour venir à bout des 283
problèmes du rêve se rattachaient directement au contenu de rêve manifeste, donné dans le souvenir, et s'efforçaient, à partir de lui, de parvenir à l'interprétation du rêve, ou bien, si elles renonçaient à une interprétation, de fonder leur jugement sur le rêve en renvoyant au contenu de rêve. Or nous sommes les seuls à être en présence d'un autre état des choses ; pour nous s'intercale entre le contenu de rêve et les résultats de notre examen un nouveau matériel psychique : le contenu de rêve latent obtenu par notre procédé, soit les pensées de rêve. C'est à partir de ce dernier contenu de rêve, et non à partir du contenu manifeste, que nous avons développé la solution du rêve. C'est pourquoi d'ailleurs s'impose à nous une tâche nouvelle qui n'existait pas auparavant, celle d'examiner les relations entre le contenu de rêve manifeste et les pensées de rêve latentes et de suivre à la trace les processus par lesquels celles-ci sont devenues celui-là.

Pensées de rêve et contenu de rêve s'offrent à nous comme deux présentations du même contenu en deux langues distinctes, ou pour mieux dire, le contenu de rêve nous apparaît comme un transfert des pensées de rêve en un autre mode d'expression dont nous devons apprendre à connaître les signes et les lois d'agencement par la comparaison de l'original et de sa traduction. Les pensées de rêve nous sont compréhensibles sans ambages dès que nous en avons pris connaissance. Le contenu de rêve est donné en quelque sorte dans une écriture en images, dont les signes sont à transférer un à un 284
dans la langue des pensées de rêve. On serait évidemment induit en erreur si l'on voulait lire ces signes d'après leur valeur en tant qu'images et non d'après leur relation entre eux en tant que signes. J'ai par exemple devant moi une énigme en images (rébus) : une maison sur le toit de laquelle on peut voir un bateau, puis une lettre isolée, puis une personne en train de courir dont la tête a été rem-

placée par une apostrophe, etc. Je pourrais à présent me laisser aller à la critique en déclarant insensés cet assemblage et ses constituants. Un bateau n'a pas sa place sur le toit d'une maison et un personnage sans tête ne peut pas courir ; par ailleurs, le personnage est plus grand que la maison, et si ce que présente l'ensemble est censé être un paysage, les lettres isolées, qui bien sûr ne se rencontrent pas en pleine nature, n'entrent pas dans l'agencement. Il est évident que l'appréciation correcte du rébus ne se dégage que si je n'élève pas de telles objections contre l'ensemble et ses détails, mais si je m'efforce de remplacer chaque image par une syllabe ou un mot qui, en fonction de telle ou telle relation, est susceptible d'être présenté par l'image. Les mots qui se trouvent ainsi rassemblés ne sont plus dénués de sens, mais peuvent donner la sentence poétique la plus belle et la plus riche de sens. Eh bien, c'est une telle énigme en images qu'est le rêve et nos prédécesseurs dans le domaine de l'interprétation du rêve ont commis l'erreur de jugement de voir dans le rébus une composition graphique ; en tant que tel, il leur est apparu insensé et dénué de valeur.

A

LE TRAVAIL DE CONDENSATION

La première chose qui devient claire à l'investigateur lorsqu'il compare le contenu de rêve et les pensées de rêve, c'est qu'ici a été effectué un prodigieux travail de condensation. Le rêve est concis, pauvre et laconique, comparé à l'ampleur et à la richesse des pensées de rêve. Une fois transcrit, le rêve remplit une demi-page ; l'analyse dans laquelle sont contenues des pensées de rêve nécessite un espace d'écriture six fois, huit fois, douze fois plus grand. Le rapport est variable selon les rêves ; pour autant que j'aie pu le contrô- 285
ler, il ne change jamais de sens. En règle générale, on sous-estime le degré de la compression qui a lieu en considérant les pensées de rêve mises en lumière comme le matériel complet, alors qu'un travail d'interprétation plus poussé peut dévoiler de nouvelles pensées cachées derrière le rêve. Nous avons déjà dû indiquer[a] qu'on n'est à vrai dire jamais sûr d'avoir complètement interprété un rêve ; même lorsque sa résolution apparaît satisfaisante et sans lacunes, il n'en reste pas moins toujours possible qu'à travers le même rêve se révèle un autre sens encore. Le quotient de condensation est donc – rigoureusement parlant – indéterminable. Face à l'affirmation selon laquelle la disproportion entre le contenu de rêve et les pensées de rêve nous oblige à conclure qu'une condensation extensive du matériel psychique a lieu dans la formation du rêve, on pourrait faire valoir une objection qui semble fort tentante à première vue. N'avons-nous pas bien souvent la sensation d'avoir rêvé beaucoup de choses pendant toute la nuit et d'en avoir ensuite oublié de nouveau la plus grande partie ? Le rêve dont nous nous souvenons au réveil serait alors simplement un reste de la totalité du travail de rêve, qui équivaudrait sans doute en ampleur aux pensées de rêve si nous pouvions justement nous en souvenir complètement. Une part

a. Cf. *supra*, p. 256-257.

de cela est sûrement exacte ; on ne saurait se tromper si l'on fait observer qu'un rêve est le plus fidèlement reproduit lorsqu'on tente de s'en souvenir peu après le réveil et qu'au fur et à mesure qu'on approche du soir, son souvenir devient de plus en plus lacunaire. Mais, d'un autre côté, on doit reconnaître que la sensation d'avoir rêvé beaucoup plus que ce qu'on peut en reproduire repose très souvent sur une illusion dont la genèse sera expliquée plus tard[a]. Qui plus est, l'hypothèse d'une condensation dans le travail de rêve n'est pas affectée par la possibilité de l'oubli du rêve, car elle est démontrée par les masses de représentations qui se rattachent à chacun des fragments du rêve qui ont été conservés. Si un grand fragment du rêve est effectivement perdu pour le souvenir, l'accès à une
286 nouvelle série de pensées de rêve demeure par là même comme barré pour nous. Que les fragments du rêve disparus ne se soient également rapportés qu'à ces pensées que nous connaissons déjà à partir de l'analyse des fragments qui ont été conservés, c'est là une attente que rien ne peut justifier[1].

Devant la surabondance des idées incidentes que l'analyse apporte à propos de chacun des éléments du contenu de rêve, un doute principiel s'éveillera chez plus d'un lecteur : peut-on donc compter au nombre des pensées de rêve tout ce qui, après coup, vous vient à l'idée dans l'analyse, c.-à-d. peut-on supposer que toutes ces pensées ont déjà été actives pendant l'état de sommeil et ont coopéré à la formation du rêve ? Ou bien ne serait-il pas plutôt vrai que pendant que se déroule l'analyse apparaissent de nouvelles liaisons de pensées qui n'avaient pas participé à la formation du rêve ? Je ne puis souscrire à ce doute qu'avec réserve. Que telle ou telle liaison de pensée n'apparaisse que pendant l'analyse, cela est certes exact ; mais on peut chaque fois se convaincre que ces liaisons nouvelles s'établissent seulement entre des pensées qui sont déjà reliées d'une autre façon dans les pensées de rêve ; les liaisons nouvelles sont en quelque sorte des circuits marginaux, des courts-circuits, rendus pos-

1. [Note ajoutée en 1914 :] Des références à la condensation dans le rêve se trouvent chez de nombreux auteurs. Du Prel déclare dans un passage (p. 85) qu'il est absolument certain que s'est produit un procès de condensation de la série des représentations.

a. Cf. *infra*, p. 540 et 569-571.

sibles par l'existence de voies de liaison différentes et situées plus en profondeur. Quant à la surabondance des masses de pensées mises à découvert dans l'analyse, on doit convenir qu'elles ont déjà été actives dans la formation du rêve – car si l'on s'est frayé un chemin à travers une chaîne de ces pensées qui sont apparemment sans corrélation avec la formation du rêve, on tombe brusquement sur une pensée qui, représentée dans le contenu de rêve, est indispensable pour l'interprétation du rêve et qui n'était pourtant pas accessible autrement qu'à travers cette chaîne de pensées. Voir par exemple à ce sujet le rêve de la monographie botanique[a], qui apparaît comme le résultat d'une étonnante opération de condensation, même si je n'ai pas complètement communiqué son analyse.

Mais comment doit-on alors se représenter l'état psychique pendant le dormir qui précède le rêver ? Les pensées de rêve existent-elles toutes les unes à côté des autres, ou sont-elles parcourues les 287
unes après les autres, ou bien plusieurs cheminements de pensée simultanés se forment-ils à partir de centres distincts pour ensuite se rejoindre ? J'estime qu'il n'y a encore aucune nécessité à se faire une représentation plastique de l'état psychique lors de la formation du rêve. N'oublions surtout pas qu'il s'agit d'un penser inconscient et que le processus peut facilement être différent de celui que nous percevons en nous lors d'une réflexion intentionnelle accompagnée de conscience.

Mais le fait que la formation du rêve repose sur une condensation est établi de façon inébranlable. Comment cette condensation se produit-elle donc ?

Si l'on considère que, parmi les pensées de rêve qu'on a découvertes, très peu sont représentées dans le rêve par l'un de leurs éléments de représentation, on devrait en conclure que la condensation advient par la voie de l'omission, le rêve n'étant pas une traduction fidèle ou une projection point par point des pensées de rêve, mais une restitution extrêmement incomplète et lacunaire de celles-ci. Cette manière de voir est, comme nous le constaterons bientôt, très imparfaite. C'est pourtant sur elle que nous prenons d'abord appui pour nous demander encore : si seuls quelques élé-

a. Cf. *supra*, p. 205.

ments provenant des pensées de rêve parviennent dans le contenu de rêve, quelles sont les conditions qui déterminent le choix de ceux-ci ?

Pour obtenir des renseignements sur ce point, on tournera maintenant son attention vers les éléments du contenu de rêve qui doivent forcément avoir rempli les conditions recherchées. Un rêve auquel a contribué dans sa formation une condensation particulièrement forte sera pour cette investigation le plus favorable des matériels. Je choisis

I

le rêve de la monographie botanique communiqué à la p. 205.

Contenu du rêve : *J'ai écrit une monographie sur une variété de plante*
288 *(laissée indéterminée). Le livre est devant moi, en le feuilletant je tombe sur une planche en couleurs pliée. À l'exemplaire est attaché un spécimen séché de la plante.*

L'élément qui saute le plus aux yeux dans ce rêve est la monographie botanique. Celle-ci provient des impressions du jour du rêve ; j'avais effectivement vu dans la vitrine d'une librairie une monographie sur l'espèce « cyclamen ». La mention de cette espèce manque dans le contenu du rêve, dans lequel seules ont subsisté la monographie et sa relation à la botanique. La « monographie botanique » révèle immédiatement sa relation au travail sur la cocaïne que j'ai écrit jadis ; partant de la cocaïne, la liaison de pensée mène d'un côté au volume commémoratif et à certains incidents qui ont eu lieu dans un laboratoire universitaire, de l'autre à mon ami ophtalmologiste, le Dr Königstein, qui a eu sa part dans la mise en valeur de la cocaïne. À la personne du Dr K. se rattachent en outre le souvenir de la conversation interrompue que j'eus le soir précédent, et les multiples pensées sur le dédommagement pour les actes médicaux pratiqués entre confrères. Cette conversation est d'ailleurs le véritable et actuel excitateur du rêve ; la monographie sur le cyclamen est également un point d'actualité, mais de nature indifférente ; la « monographie botanique » du rêve, à ce que je vois, se révèle être un élément commun intermédiaire entre deux expériences vécues de la journée, repris sans être modifié des

impressions indifférentes et connecté à l'expérience vécue psychiquement significative par les liaisons associatives les plus étendues.

Or ce n'est pas seulement la représentation composée « monographie botanique », mais aussi chacun de ses éléments « botanique » et « monographie » qui, de façon séparée, pénètre de plus en plus profondément, par des liaisons multiples, dans l'embrouillamini des pensées du rêve. À « botanique » appartiennent les souvenirs de la personne du Professeur Gärtner [jardinier], de son épouse florissante, de ma patiente qui s'appelle Flora, et de la dame[a] dont j'ai raconté l'histoire de fleurs oubliées. Gärtner conduit derechef au laboratoire et à la conversation avec Königstein ; la mention des deux patientes[b] fait partie 289
de la même conversation. À partir de la femme aux fleurs bifurque une voie de pensée qui mène aux fleurs favorites de ma femme, et dont l'autre issue se trouve dans le titre de la monographie fugitivement aperçue dans la journée. Par ailleurs « botanique » rappelle un épisode de lycée et un examen de mes années d'université, et un nouveau thème abordé dans cette conversation, celui de mes occupations favorites, se rattache, par l'intermédiaire de ce que j'appelle par plaisanterie ma fleur favorite, l'artichaut, à la chaîne de pensées partant des fleurs oubliées ; derrière « artichaut » se cache le souvenir, d'une part, de l'Italie et, d'autre part, d'une scène d'enfance dans laquelle j'ai inauguré mes relations avec les livres, depuis lors devenues intimes. « Botanique » est donc un vrai point nodal où se rejoignent pour donner le rêve d'innombrables cheminements de pensée qui, dans cette conversation, sont entrés en corrélation de façon justifiée. On se trouve ici au beau milieu d'une fabrique de pensées, dans laquelle, comme pour réaliser le chef-d'œuvre du tisserand,

> « Une pression du pied met en mouvement mille fils,
> Les navettes vont et viennent à vive allure,
> Les fils glissent sans qu'on les voie,
> Un seul coup donne mille liaisons. »[c]

a. Mme L.
b. Flora et Mme L.
c. Goethe, *Faust*, I, vers 1924-1927, Cabinet de travail (Scène de l'écolier).

« Monographie » dans le rêve touche une fois de plus à deux thèmes, ce que mes études ont d'unilatéral et ce que mes occupations favorites ont de dispendieux.

De cette première investigation on retire l'impression que les éléments « botanique » et « monographie » ont trouvé accueil dans le contenu du rêve parce qu'ils peuvent offrir les contacts les plus étendus avec la plupart des pensées du rêve, donc constituer des points nodaux où se rejoignent un très grand nombre des pensées du rêve, et parce que, par rapport à l'interprétation du rêve, ils sont multivoques. On peut aussi formuler autrement le fait qui est à la base de cette explication et dire alors : chacun des éléments du contenu du rêve se révèle être surdéterminé, être représenté de multiples façons dans les pensées du rêve.

290 Nous en apprenons plus si nous examinons les autres constituants du rêve en fonction de leur occurrence dans les pensées du rêve. La planche en couleurs que je déplie conduit (cf. l'analyse, p. 208) à un nouveau thème – les critiques que les confrères font de mes travaux – et à un thème déjà représenté dans le rêve, celui de mes occupations favorites, puis encore au souvenir d'enfance où j'arrache les pages d'un livre aux planches en couleurs ; l'exemplaire séché de la plante touche à l'expérience de l'herbier vécue au lycée et fait particulièrement ressortir ce souvenir. Je vois donc de quelle sorte est la relation entre le contenu du rêve et les pensées du rêve : non seulement les éléments du rêve sont déterminés de multiples façons, mais les pensées du rêve prises une à une sont aussi représentées dans le rêve par plusieurs éléments. La voie associative conduit d'un élément du rêve à plusieurs pensées du rêve, d'une pensée du rêve à plusieurs éléments du rêve. La formation du rêve ne se fait donc pas de telle sorte que la pensée du rêve isolée ou un groupe de pensées fournissent un abrégé du contenu du rêve, une nouvelle pensée du rêve fournissant ensuite un nouvel abrégé à titre de représentance, un peu comme à partir d'une population sont élus les représentants du peuple ; au contraire c'est toute la masse des pensées du rêve qui est soumise à une certaine élaboration, en suite de quoi les éléments qui ont les appuis les plus nombreux et les meilleurs se détachent pour entrer dans le contenu du rêve, un peu comme l'élection par scrutin de liste. Quel que soit le rêve que je soumette à une semblable dissection, je trouve constamment confirmés les mêmes principes, à savoir que les éléments du rêve sont formés à partir de toute la masse des pensées du rêve et que chacun d'eux, par rapport aux pensées du rêve, apparaît déterminé de multiples façons.

Il n'est certainement pas superflu de démontrer cette relation entre le contenu du rêve et les pensées du rêve sur un nouvel exemple qui se distingue par un enchevêtrement particulièrement ingénieux de relations mutuelles. Le rêve provient d'un patient que je traite pour une angoisse ressentie dans des espaces clos. On verra bientôt pour quelle raison je me trouve amené à intituler comme suit 291
ce rêve qui est une production exceptionnellement riche d'esprit :

II

« Un beau rêve »

En nombreuse compagnie il entre en voiture dans la rue X, où se trouve une modeste auberge-pension (ce qui n'est pas exact). *Dans les locaux de celle-ci on fait du théâtre ; il est tantôt public, tantôt acteur. À la fin il est dit qu'il faut changer de vêtements pour retourner en ville. Une partie du personnel est affectée dans les locaux du rez-de-chaussée*[a], *une autre dans ceux du premier étage. Survient alors une querelle. Ceux d'en haut se fâchent parce que ceux d'en bas ne sont pas encore prêts, si bien qu'eux ne peuvent pas descendre. Son frère est en haut, lui en bas ; et il se fâche contre son frère, parce qu'on est trop pressé.* (Cette partie n'est pas claire.) *On avait d'ailleurs, dès l'arrivée, déterminé et réparti qui devait être en haut et qui en bas. Puis il gravit tout seul la côte que comporte la rue X en direction de la ville, et il marche si difficilement, si péniblement, qu'il ne bouge pas de sa place. Un monsieur d'un certain âge se joint à lui et profère des injures contre le roi d'Italie. Au bout de la côte, il marche ensuite beaucoup plus facilement*[b].

Les difficultés à monter étaient si nettes qu'une fois réveillé il douta un moment, ne sachant s'il s'agissait d'un rêve ou de la réalité effective.

a. *Parterreräume. Das Parterre*, repris du français, signifie tantôt le rez-de-chaussée, tantôt le parterre au théâtre.

b. Rappelons, pour tout ce rêve et ses associations, qu'en allemand *leicht* signifie facile ou léger, de même que *schwer* signifie difficile ou lourd.

D'après le contenu manifeste on ne pourra guère faire l'éloge de ce rêve. Je vais, contrairement à la règle, commencer l'interprétation par ce fragment qui a été désigné par le rêveur comme étant le plus net.

La difficulté rêvée et vraisemblablement éprouvée dans le rêve, la montée [*Steigen*] pénible avec dyspnée, est l'un des symptômes que le patient avait effectivement présenté des années auparavant, et à l'époque elle fut, en commun avec d'autres manifestations, mise en rapport avec une tuberculose (probablement feinte sur un mode hystérique). Cette sensation d'inhibition dans la marche, propre au rêve, nous la connaissons déjà par les rêves d'exhibition[a], et nous trouvons ici de nouveau qu'elle est utilisée comme un matériel en tout temps disponible en vue de n'importe quelle autre présentation. Le fragment du contenu du rêve, qui décrit combien la montée fut au début difficile et combien elle devint facile au bout de la côte, m'a rappelé, lors du récit du rêve, l'introduction magistrale bien connue de la « Sapho » d'Alphonse Daudet[b]. Là, un jeune homme porte sa bien-aimée, au début légère comme une plume, jusqu'en haut de l'escalier ; mais plus il monte, plus elle pèse lourd dans ses bras, et cette scène préfigure le déroulement de la liaison, où Daudet par sa description entend exhorter la jeunesse à ne pas galvauder un penchant plus sérieux auprès de filles de basse extraction et au passé douteux[1]. J'avais beau savoir que mon patient avait entretenu et rompu il

292

1. [Note ajoutée en 1911 :] Pour bien apprécier la présentation faite ici par l'écrivain, pensons à la signification des rêves d'escalier, communiquée dans le chapitre sur la symbolique. [Cf. *infra*, p. 400, n. 1.]

a. Cf. *supra*, p. 281 sq.

b. « On s'arrêta rue Jacob, devant un hôtel d'étudiants. Quatre étages à monter, c'était haut et dur [...] Alors lui, d'un bel élan, bien de son âge et de son Midi, la prit, l'emporta comme un enfant [...] et il monta le premier étage d'une haleine, heureux de ce poids que deux beaux bras blancs, frais et nus, lui nouaient au cou. Le second étage fut plus long, sans agrément, la femme s'abandonnait, se faisait plus lourde à mesure [...] Au troisième, il râlait comme un déménageur de piano, le souffle lui manquait [...] Et les dernières marches, qu'il grimpait une à une, lui semblaient d'un escalier géant dont les murs, la rampe, les étroites fenêtres tournaient en une interminable spirale. Ce n'était plus une femme qu'il portait, mais quelque chose de lourd, d'horrible, qui l'étouffait et qu'à tout moment il était tenté de lâcher [...] Arrivés sur l'étroit palier, "Déjà... ?" dit-elle en ouvrant les yeux. Lui pensait : "Enfin !" mais n'aurait pu le dire, très pâle, les deux mains sur sa poitrine qui éclatait. Toute leur histoire, cette montée d'escalier dans la grise tristesse du matin. »

Alphonse Daudet, *Sapho. Mœurs parisiennes* (1884), fin du chap. I, *Œuvres*, t. III, Bibliothèque de la Pléiade.

y a peu une liaison amoureuse avec une dame de théâtre, je ne m'attendais pourtant pas à trouver justifiée l'idée qui me vint pour l'interprétation. Il en allait d'ailleurs dans Sapho à l'inverse de ce qui se passait dans le rêve ; dans ce dernier, la montée était au début difficile et plus tard facile ; dans le roman, les choses n'étaient au service de la symbolique que si ce qui était d'abord tenu pour léger se révélait à la fin peser lourd. À mon étonnement, le patient remarqua que l'interprétation s'accordait très bien avec le contenu de la pièce qu'il avait vue au théâtre la veille au soir. La pièce s'appelait « Vienne à la ronde » et traitait de la carrière d'une jeune fille qui, d'abord convenable, passe ensuite au demi-monde, noue des liaisons avec des personnes haut placées, de ce fait « accède à la haute société », mais finalement « tombe de plus en plus bas ». La pièce lui en avait aussi rappelé une autre, jouée il y a des années, qui portait le titre « De marche en marche »[a] et sur l'affiche de laquelle on pouvait voir un escalier[b] à plusieurs marches.

Maintenant la suite de l'interprétation. Rue X avait habité l'actrice avec laquelle il avait entretenu la dernière liaison, riche en péripéties. Il n'y a pas d'auberge dans cette rue. Mais une fois où il passait une partie de l'été à Vienne par amour pour la dame, il était descendu[c] dans un petit hôtel du voisinage. En quittant l'hôtel, il dit au cocher : Au moins je suis content de ne pas avoir attrapé de vermine ! (Par ailleurs encore une de ses phobies.) Là-dessus le cocher : Mais comment peut-on descendre là ! Ce n'est absolument pas un hôtel, à vrai dire c'est seulement une auberge-relais.

293

À l'auberge-relais se rattache aussitôt pour lui le souvenir d'une citation :

> « D'un aubergiste à la merveilleuse douceur
> Je fus tout récemment l'hôte. »[d]

Mais l'aubergiste dans le poème de Uhland est un pommier. Une seconde citation prolonge alors la chaîne de pensées.

a. *Von Stufe zu Stufe*, pièce populaire de Josef Böhm, représentée au Theater in der Josefstadt en 1869 et reprise en 1883.

b. *Stiege*, terme autrichien pour escalier, s'apparente à *steigen*, monter, présent dans le commentaire du rêve.

c. *abgestiegen*.

d. « Einkehr », huitième des « Chants de voyage » de Ludwig Uhland (1787-1862). Sont cités ici les deux premiers vers de la première strophe.

Faust *(dansant avec la jeune personne)*

Un jour j'eus un beau rêve
Dans lequel je vis un pommier ;
Deux belles pommes y brillaient,
Elles m'attiraient, j'y montai.

La belle :

Les petites pommes, vous les désirez fort,
Et cela depuis le Paradis.
Si de tant de joies je suis toute remuée
C'est que mon jardin lui aussi en porte.[a]

Il n'y a pas le moindre doute possible sur ce que veulent dire le pommier et les petites pommes. Une belle poitrine était d'ailleurs l'attrait qui l'emportait entre tous ceux par lesquels l'actrice avait captivé mon rêveur.

D'après le contexte de l'analyse, nous avions toute raison de supposer que le rêve remontait à une impression de l'enfance. Si cela était exact, il ne pouvait que se rapporter à la nourrice de l'homme maintenant âgé de presque trente ans. Pour l'enfant, la poitrine de la nourrice est de fait l'auberge-relais. La nourrice, tout aussi bien que la Sapho de Daudet, apparaissent comme une allusion à la bien-aimée abandonnée il y a peu.

Dans le contenu du rêve, le frère (aîné) du patient apparaît aussi, et celui-ci est bel et bien en haut, lui-même en bas. C'est là de nouveau une inversion des rapports réels, car le frère a perdu, comme je le sais, sa position sociale, mon patient, lui, l'a conservée. Dans la reproduction du contenu du rêve, le rêveur évita de dire :
294 Mon frère était en haut, lui-même était « parterre »[b]. Ce serait devenu une formulation trop explicite, car on dit chez nous d'une personne qu'elle est « parterre »[c] quand elle a perdu fortune et

a. Goethe, *Faust I*, La nuit de Walpurgis, vers 4128-4135.
b. Au rez-de-chaussée. Cf. *supra*, p. 327, n. a.
c. Au sens de « par terre », « à terre », en français.

situation, donc par un transfert de signification semblable à l'emploi de « tombé bas ». Or il faut qu'il y ait un sens à ce que quelque chose soit présenté de façon inversée à cet endroit du rêve. Il faut que l'inversion vaille aussi pour une autre relation entre les pensées du rêve et le contenu du rêve[a]. Il existe une indication montrant comment s'attaquer à cette inversion. Elle se trouve en évidence à la fin du rêve, là où il en va pour la montée à l'inverse de ce qui se passe dans Sapho. On voit alors aisément de quelle inversion il est question. Dans Sapho, l'homme porte la femme qui se trouve dans une relation sexuelle avec lui ; dans les pensées du rêve, il s'agit donc à l'inverse d'une femme qui porte l'homme, et comme ce cas ne peut se produire que dans l'enfance, cela se rapporte de nouveau à la nourrice qui en a lourd à porter avec le nourrisson. La conclusion du rêve parvient donc à présenter Sapho et la nourrice dans la même allusion.

De même que le nom de Sapho n'est pas choisi par l'écrivain sans relation avec des habitudes lesbiennes, de même les fragments du rêve, dans lesquels des personnes sont occupées en haut et en bas, renvoient à des fantaisies au contenu sexuel qui occupent le rêveur et qui, en tant que désirs réprimés, ne sont pas sans rapport avec sa névrose. Que ce soient des fantaisies et non des souvenirs d'épisodes factuels qui sont ainsi présentés dans le rêve, l'interprétation du rêve ne l'indique pas elle-même ; elle ne nous livre qu'un contenu de pensée et nous laisse le soin d'établir sa valeur de réalité. Des événements effectifs et des événements fantasiés apparaissent ici – et pas seulement ici, mais aussi dans la création de formations psychiques plus importantes que les rêves – comme ayant tout d'abord la même valeur. Une nombreuse compagnie signifie, comme nous le savons déjà, un secret[b]. Le frère n'est rien d'autre que le représentant, inséré dans la scène d'enfance par un « rétrofantasier », de tous les rivaux ultérieurs auprès de la femme. L'épisode du monsieur qui profère des injures envers le roi d'Italie se rapporte de nouveau, par l'intermédiaire d'une expérience vécue récente et en soi indifférente, à l'intrusion de personnes de basse condition dans 295

a. Cf. *infra*, p. 370 sq.
b. Cf. *supra*, p. 285.

une société plus élevée. C'est comme si à l'avertissement que Daudet adresse au jeune homme[a] devait en être adjoint un autre, semblable, valant pour l'enfant qui tète[1].

Afin de disposer d'un troisième exemple pour l'étude de la condensation dans la formation du rêve, je vais communiquer l'analyse partielle d'un autre rêve, que je dois à une dame d'un certain âge en cours de traitement psychanalytique. Conformément aux graves états d'angoisse dont souffrait la malade, ses rêves contenaient un surabondant matériel de pensée d'ordre sexuel qui, quand elle en prit connaissance, la surprit tout d'abord autant qu'il l'effraya. Comme je ne peux pas mener l'interprétation du rêve jusqu'à son terme, le matériel du rêve semblera se diviser en plusieurs groupes, sans corrélation visible.

III

« Le rêve des hannetons »[b]

Contenu du rêve : *Elle s'avise qu'elle a deux hannetons dans une boîte auxquels elle doit accorder la liberté parce que sinon ils vont étouffer. Elle ouvre la boîte, les hannetons sont tout épuisés ; l'un d'eux s'envole par la fenêtre ouverte, mais l'autre est écrasé par le battant de fenêtre au moment où elle ferme la fenêtre, comme quelqu'un le lui demande (manifestations de dégoût).*

Analyse : Son mari est en voyage, la fille de quatorze ans dort dans le lit à côté d'elle. Le soir, la petite lui fait remarquer qu'une mite est tombée dans son verre d'eau, mais elle néglige de la retirer et, au matin, elle plaint la pauvre petite bête. Dans ce qu'elle a lu le soir, on racontait que des gamins avaient jeté un chat dans l'eau bouillante et on décrivait les convulsions de l'animal. Tels sont les

1. Que la situation ayant trait à la nourrice du rêveur soit de la nature d'une fantaisie, c'est ce que démontre le fait, objectivement établi, que dans ce cas la nourrice était la mère. Je rappelle par ailleurs le regret manifesté par le jeune homme de l'anecdote (mentionné p. 243) de n'avoir pas mieux profité de sa situation auprès de la nourrice, regret qui est bien la source de ce rêve.

a. Le roman de Daudet porte la dédicace : « À mes fils, quand ils auront vingt ans. »

b. Le rêve et les associations utilisent alternativement, pour désigner le hanneton, les mots *Käfer* et *Maikäfer* (littéralement : hanneton de mai).

deux facteurs occasionnant le rêve, en soi indifférents. Le thème de
là cruauté envers les animaux continue de l'occuper. Il y a 296
quelques années, alors qu'ils séjournaient l'été dans une certaine région, sa fille avait été très cruelle envers la gent animale. Elle faisait collection de papillons et lui avait demandé de l'arsenic pour les tuer. Il arriva une fois qu'un papillon de nuit, le corps transpercé d'une épingle, vola encore longtemps à travers la pièce ; une autre fois, quelques chenilles, conservées pour qu'elles se transforment en chrysalides, se trouvèrent mortes de faim. La même enfant, dans un âge encore plus tendre, avait coutume d'arracher les ailes des hannetons et des papillons ; aujourd'hui, elle reculerait d'effroi devant tous ces actes de cruauté ; elle a désormais si bon cœur.

Cette contradiction l'occupe. Elle lui rappelle une autre contradiction, celle entre l'air extérieur et la mentalité profonde, telle qu'elle est présentée dans Adam Bede de George Eliot[a]. Une jeune fille belle, mais vaine et tout à fait sotte, en parallèle une autre, laide mais noble de cœur. L'aristocrate, qui séduit l'oie blanche ; l'ouvrier, qui a des sentiments nobles et qui se conduit pareillement. On ne peut pas dire cela des gens, à l'air qu'ils ont. Qui dirait d'elle, à son air, qu'elle est la proie de souhaits sensuels ?

La même année où la petite fille faisait sa collection de papillons, la région avait été durement la proie des hannetons [*Maikäfer*]. Les enfants se déchaînaient contre les hannetons [*Käfer*] et les écrasaient avec cruauté. Elle a vu à cette époque un homme qui arrachait les ailes des hannetons [*Maikäfer*] et qui ensuite mangeait les corps. Elle-même est née en mai et s'est aussi mariée en mai. Trois jours après ses noces, elle écrivit une lettre à la maison, à ses parents, disant combien elle était heureuse. Or elle ne l'était nullement.

Le soir précédant le rêve, elle avait fouillé dans de vieilles lettres, en avait lu aux siens quelques-unes, de sérieuses et de comiques, dont celle, au plus haut point ridicule, d'un professeur de piano qui lui avait fait la cour quand elle était jeune fille, celle aussi d'un admirateur appartenant à l'aristocratie[1].

1. C'est là le véritable excitateur du rêve.

a. 1819-1880. Allusion à une des héroïnes du roman *Adam Bede* (1859), Hetty Sorrel, dont la beauté physique était considérée par les puritains comme un appât du Diable.

297 Elle se fait des reproches parce qu'un mauvais livre de Maupassant est tombé entre les mains de l'une de ses filles[1]. L'arsenic que la petite lui demande lui rappelle les pilules à l'arsenic qui, dans le Nabab, redonnent au Duc de Mora la vigueur de la jeunesse[a].

À propos de « accorder la liberté », il lui vient à l'idée ce passage de la Flûte enchantée :

> « Je ne puis te contraindre à l'amour,
> mais je ne t'accorderai pas la liberté. »[b]

À propos des « hannetons », ces paroles aussi de Käthchen[2] :

> « Va, tu es amoureux de moi comme un
> hanneton[c]. »

Au milieu de tout cela, Tannhauser[d] : « Parce que tu es animé par un désir mauvais... »

Elle vit dans l'angoisse et le souci concernant son mari absent. La peur qu'il lui arrive malheur en voyage se manifeste dans de nombreuses fantaisies diurnes. Peu de temps auparavant, au cours de l'analyse, elle avait trouvé, parmi ses pensées inconscientes, une plainte quant à l'état de « sénescence » de son mari. La pensée de souhait que ce rêve dissimule se laissera peut-être le mieux deviner si je rapporte que, plusieurs jours avant le rêve, elle avait été subitement effrayée, au beau milieu de ses occupations, par cet impératif adressé à son mari : Pends-toi ! Il s'avéra que, quelques heures plus tôt, elle avait lu quelque part que lors de la pendaison une forte érection se produit. C'était le souhait de cette érection qui faisait

1. À compléter : Selon elle, de telles lectures sont du poison pour une jeune fille. Elle-même, dans sa jeunesse, avait beaucoup puisé dans des livres interdits.

2. [Dans *Käthchen de Heilbronn* (1808), de Heinrich von Kleist (acte IV, scène 2).] Un autre cheminement de pensée conduit à la Penthésilée du même poète : cruauté envers le bien-aimé.

a. Alphonse Daudet, *Le Nabab. Mœurs parisiennes*, *Œuvres*, t. II, Bibliothèque de la Pléiade.

b. *« Zur Liebe kann ich dich nicht zwingen,*
Doch geb ich dir die Freiheit nicht. »
(Sarastro à Pamina, à la fin du premier acte de l'opéra de Mozart.)

c. *« Verliebt ja, wie ein Käfer, bist du mir. »*

d. Opéra de Richard Wagner (1845). Dans la dernière scène, Tannhauser évoque son pèlerinage à Rome. Malgré son repentir, le Pape refusa de l'absoudre et lui déclara : « Si tu t'es adonné au désir mauvais [...], À jamais sois maudit ! »

retour hors du refoulement dans ce déguisement suscitant l'effroi. « Pends-toi » ne voulait rien dire d'autre que « Arrange-toi pour avoir à tout prix une érection. » Les pilules à l'arsenic du Dr Jenkins dans le Nabab relèvent de ce domaine[a] ; la patiente savait d'ailleurs aussi que l'on prépare le plus puissant des aphrodisiaques, la cantharide, en écrasant des hannetons (dits mouches d'Espagne). C'est ce sens que vise le constituant principal du contenu du rêve.

Ouvrir et fermer la fenêtre est l'un des différends permanents qu'elle a avec son mari. Elle-même dort en aérophile, son mari en aérophobe. L'épuisement est le principal symptôme dont elle avait 298
eu à se plaindre ces derniers jours.

Dans les trois rêves communiqués ici, j'ai fait ressortir typographiquement l'endroit où l'un des éléments du rêve fait retour dans les pensées du rêve, afin de rendre visible la multiplicité des relations où entrent les premiers. Mais, étant donné que pour aucun de ces rêves l'analyse n'est menée jusqu'à son terme, il vaut sans doute la peine de nous attarder à un rêve dont l'analyse a été communiquée dans le détail afin de démontrer sur son cas la surdétermination du contenu de rêve. Je choisis à cet effet le rêve de l'injection faite à Irma[b]. Nous reconnaîtrons aisément sur cet exemple que le travail de condensation dans la formation du rêve se sert de plus d'un moyen.

La personne principale du contenu du rêve est la patiente Irma, qui était vue avec les traits qui sont les siens dans la vie et qui est donc en premier lieu la présentation d'elle-même. Mais la position dans laquelle je l'examine à la fenêtre est empruntée au souvenir d'une autre personne, à cette dame contre laquelle j'aimerais échanger ma patiente, comme le montrent les pensées du rêve. Dans la mesure où on peut reconnaître chez Irma une membrane diphtérique remettant en mémoire le souci concernant ma fille aînée, elle

a. « L'illustre docteur irlandais Robert Jenkins [...], le Jenkins des perles à base arsenicale, c'est-à-dire le médecin à la mode de l'année 1864 », avait par ses traitements, tué plus d'un patient. Une autorité médicale de l'époque « espérait bien que la mort de Mora serait aux gens du monde un avertissement salutaire et que le préfet de police après ce grand malheur enverrait le "marchand de cantharides" débiter des aphrodisiaques de l'autre côté du détroit » (A. Daudet, *Le Nabab*, *op. cit.*).

b. Cf. *supra*, p. 142 sq.

finit par être la présentation de cette enfant, ma fille, derrière laquelle, connectée à elle par la similitude des noms, se cache la personne d'une patiente perdue par intoxication. Dans le déroulement ultérieur du rêve, la signification de la personnalité d'Irma se transforme (sans que son image vue dans le rêve se soit modifiée) ; elle devient l'un des enfants que nous examinons dans la consultation ouverte de l'Institut des enfants malades, occasion pour mes amis de prouver la diversité de leurs tournures d'esprit. La transition a manifestement été assurée par la représentation de ma fille enfant. Par son attitude récalcitrante au moment d'ouvrir la bouche, la même Irma devient une allusion à une autre dame, examinée un jour par moi, et qui plus est, dans ce même contexte, à ma propre femme. Dans les altérations morbides que je découvre dans sa gorge, j'ai rassemblé en outre des allusions à toute une série d'autres personnes encore.

299 Toutes ces personnes sur lesquelles je tombe en suivant la trace d' « Irma » n'apparaissent pas dans le rêve sous leur figure corporelle ; elles se cachent derrière la personne de rêve « Irma », qui prend ainsi la forme d'une image collective, avec des traits à vrai dire contradictoires. Irma devient la représentante de ces autres personnes sacrifiées lors du travail de condensation, car je fais se dérouler en elle tout ce qui me rappelle, trait pour trait, ces personnes.

Pour obtenir la condensation de rêve, je puis aussi me fabriquer d'une autre façon une personne collective, en réunissant en une image de rêve les traits actuels de deux ou plusieurs personnes. C'est ainsi qu'est né le Dr M. de mon rêve, il porte le nom du Dr M., parle et agit comme lui ; ses caractéristiques corporelles et le mal dont il souffre sont ceux d'une autre personne, mon frère aîné ; un seul trait, la pâleur de sa mine, est doublement déterminé, du fait qu'en réalité il est commun à ces deux personnes. Une de ces personnes composites est le Dr R. de mon rêve de l'oncle[a]. Mais ici l'image de rêve est encore confectionnée d'une autre manière. Je n'ai pas réuni les traits qui sont propres à l'une avec les traits de l'autre et pour cela élagué de tel ou tel trait l'image mnésique de chacune des deux, mais j'ai adopté le procédé par lequel Galton

a. Cf. *supra*, p. 173.

produit ses portraits de famille[a], c'est-à-dire que j'ai projeté l'une sur l'autre deux images, si bien que les traits communs ressortent avec plus de force et que les traits discordants s'effacent mutuellement et perdent leur netteté dans l'image. Dans le rêve de l'oncle un trait renforcé se détache ainsi de la silhouette relevant de deux personnes et de ce fait floue, la barbe blonde, qui contient en outre une allusion à mon père et à moi, la relation au grisonnement servant d'intermédiaire.

La fabrication de personnes collectives et composites est l'un des principaux moyens de travailler de la condensation de rêve. L'occasion se trouvera bientôt d'en traiter dans un autre contexte[b].

De même, l'idée incidente « dysenterie » dans le rêve de l'injection est déterminé de multiples façons, d'un côté par l'assonance paraphasique avec diphtérie, de l'autre par la relation au patient que j'ai envoyé en Orient, et dont on méconnaît 300
l'hystérie.

La mention de « propylène » dans le rêve[c] se révèle être aussi un cas intéressant de condensation. Dans les pensées du rêve, ce qui était contenu, ce n'était pas « propylène » mais « amylène ». On pourrait penser qu'ici a eu lieu un simple déplacement dans la formation du rêve. Il en est bien ainsi, sauf que ce déplacement sert aux fins de la condensation, comme le montrera le supplément suivant à l'analyse du rêve. Si mon attention s'arrête encore un moment au mot « propylène », il me vient à l'idée l'assonance avec le mot « propylées ». Or les propylées se trouvent non seulement à Athènes, mais aussi à Munich[d]. Dans cette ville, un an avant le rêve, j'ai rendu visite à mon ami gravement malade, et il est indéniable que c'est lui qui est évoqué par la triméthylamine du rêve succédant aussitôt à propylène.

Je passe sur le fait frappant qu'ici et ailleurs dans l'analyse du rêve des associations aux valeurs les plus diverses sont utilisées pour la liaison de pensées comme si elles étaient de même valeur, et je

a. Cf. *supra*, p. 174.
b. Cf. *infra*, p. 365 sq.
c. Cf. *supra*, p. 151.
d. Les propylées de Munich (portes à colonnes doriques et ioniques) ont été construits de 1846 à 1862 sur le modèle de ceux d'Athènes.

cède à la tentation de me faire une représentation pour ainsi dire plastique du processus par lequel amylène dans les pensées du rêve est remplacé par propylène dans le contenu du rêve.

C'est ici que se trouverait le groupe de représentation de mon ami Otto qui ne me comprend pas, me donne tort et me verse une liqueur au parfum d'amylène ; lui est lié, par opposition, le groupe de représentation de mon ami de Berlin[a] qui me comprend, me donnerait raison et à qui je dois tant de communications pleines de valeur, y compris sur la chimie des processus sexuels.

Ce qui, dans le groupe Otto, doit particulièrement exciter mon attention est déterminé par les occasions récentes excitatrices du rêve ; l'amylène appartient à ces éléments privilégiés, prédestinés au contenu du rêve. Le riche groupe de représentation « Wilhelm » prend vie précisément du fait de l'opposition à Otto, et en lui sont mis en relief les éléments qui font écho à ceux déjà excités dans le
301 groupe Otto. Dans tout ce rêve, j'en appelle en effet d'une personne qui suscite mon mécontentement à une autre que je peux lui opposer à souhait, je cite à comparaître, trait pour trait, l'ami face au contradicteur. C'est ainsi que l'amylène chez Otto éveille dans l'autre groupe aussi des souvenirs provenant de la sphère de la chimie ; la triméthylamine, soutenue de plusieurs côtés, parvient dans le contenu du rêve. « Amylène » aussi pourrait entrer dans le contenu du rêve sans être transformé, mais il est soumis à l'action du groupe « Wilhelm » du fait que dans toute l'étendue du souvenir que ce nom recouvre, un élément est recherché, susceptible de donner une double détermination pour amylène. Tout près de amylène se trouve pour l'association « propylène » ; vient à sa rencontre Munich avec ses propylées, provenant de la sphère « Wilhelm ». Dans propylène-propylées se rejoignent les deux sphères de représentation. Par une manière de compromis, cet élément intermédiaire parvient alors dans le contenu du rêve. Il a été créé ici un élément commun intermédiaire qui admet une détermination multiple. Nous saisissons ainsi pleinement que la détermination multiple ne peut que faciliter la pénétration dans le contenu du rêve. Afin d'arriver à cette formation intermédiaire, il s'est tout simplement opéré un déplacement de

a. Wilhelm Fließ.

l'attention, de ce qui est véritablement visé à un élément qui en est proche dans l'association.

L'étude du rêve de l'injection nous permet déjà d'acquérir une certaine vue d'ensemble sur les processus de condensation dans la formation du rêve. Nous avons pu reconnaître comme points particuliers du travail de condensation le choix des éléments survenant de multiples façons dans les pensées de rêve, la formation de nouvelles unités (personnes collectives, figures composites) et la fabrication d'éléments communs intermédiaires. À quoi la condensation sert-elle et par quoi est-elle exigée ? C'est la première question que nous nous poserons lorsque nous voudrons saisir dans leur corrélation les processus psychiques à l'œuvre dans la formation du rêve[a]. Contentons-nous pour l'instant de constater que la condensation de rêve est une relation bien digne d'être remarquée entre les pensées de rêve et le contenu de rêve.

Le travail de condensation du rêve devient le plus tangible lorsqu'il s'est choisi pour objets des mots et des noms. D'une façon générale, les mots sont fréquemment traités par le rêve comme des
choses* et connaissent alors les mêmes compositions que les repré- 302
sentations de chose*. Des créations de mots comiques et rares sont le résultat de ce genre de rêves.

1) Un confrère m'ayant un jour adressé un article rédigé par lui, dans lequel une découverte physiologique récente était à mon avis surestimée, et surtout traitée en des termes emphatiques, je rêvai la nuit suivante une phrase qui se rapportait visiblement à ce travail : *« C'est un style vraiment* norekdal. » La résolution de cette formation de mot me réserva tout d'abord des difficultés ; il n'était pas douteux qu'elle était forgée sur le mode parodique d'après les superlatifs « colossal, pyramidal » ; mais il n'était pas facile de dire d'où elle provenait. Enfin le monstre se décomposa pour moi en ces deux noms, Nora et Ekdal, tirés de deux pièces d'Ibsen bien connues[b]. De ce même auteur dont je critiquais ainsi dans mon rêve la dernière œuvre, j'avais lu auparavant un article de journal sur Ibsen.

2) Une de mes patientes me communique un rêve court qui

a. Cf. *infra*, p. 375 et 651.
b. Nora est le prénom de l'héroïne de *Maison de poupée* (1879), Ekdal le nom d'un des principaux personnages du *Canard sauvage* (1884).

aboutit à une combinaison de mots insensée. Elle se trouve avec son mari dans une fête campagnarde et dit alors : *Cela va se terminer dans un «* Maistollmütz *» général.* En même temps, dans le rêve, l'obscure pensée que c'est un mets à base de farine de maïs, une sorte de polenta. L'analyse décompose le mot en *Mais* [maïs] – *toll* [folle] – *mannstoll* [folle des hommes] – *Olmütz* [ville de la Moravie septentrionale], tous éléments dans lesquels on peut reconnaître le reste d'une conversation à table avec des membres de sa famille. Derrière maïs se cachent, outre l'allusion à l'Exposition du Jubilé[a] inaugurée il y a peu, les mots : Meißen (une figure de porcelaine de Meißen, représentant un oiseau), Miß (l'Anglaise de sa famille était partie pour Olmütz), mies = dégoûtant, écœurant, dans l'idiome juif employé par plaisanterie, et une longue chaîne de pensées et de rattachements partait de chaque syllabe de ce monceau de mots.

3) Un jeune homme, chez qui une personne de sa connaissance a sonné tard le soir pour déposer une carte de visite, rêve la nuit suivante : *Un commerçant attend tard le soir pour arranger le télégraphe*[b] *de chambre*[c]. *Après son départ, la sonnerie se poursuit, non pas d'une manière continue, mais seulement par coups isolés. Le serviteur rattrape l'homme, lequel dit : Il est quand même curieux que même des gens qui par ailleurs sont* tutelrein *ne s'entendent pas à traiter de telles affaires.* 303

Le facteur indifférent occasionnant le rêve ne recouvre, on le voit, qu'un des éléments du rêve. De toute façon, il n'a pris signification qu'en s'alignant sur une expérience vécue antérieure du rêveur qui, en soi indifférente elle aussi, a été dotée par sa fantaisie d'une signification substitutive. Étant petit garçon et habitant avec son père, il avait une fois, ivre de sommeil, répandu un verre d'eau sur le sol, si bien que le câble du télégraphe de chambre fut inondé et que la sonnerie continue perturba le sommeil du père. Comme la sonnerie continue correspond au fait de se mouiller, les « coups isolés » sont alors utilisés pour la présentation des gouttes qui tombent. Le mot « tutelrein » se décompose selon trois directions

a. Cf. *supra*, p. 249, n. b.
b. *Telegraph* est employé là où on attendrait *Telephon*.
c. *Zimmer* (chambre) renvoie, dans le contexte de ce rêve, à tout ce qui concerne la maison et l'appartement.

et renvoie ainsi à trois des matériaux représentés dans les pensées du rêve : « Tutel » = Kuratel signifie tutelle[a] ; Tutel (peut-être « Tuttel »[b]) est une désignation vulgaire du sein de la femme, et le constituant « rein » va chercher les premières syllabes du télégraphe de chambre [*Zimmertelegraph*] pour former « Zimmerrein » [propre en chambre[c]], ce qui a beaucoup à faire avec le fait de mouiller le plancher et rappelle en outre par assonance l'un des noms qui se retrouvent dans la famille du rêveur[1].

4) Dans l'un de mes rêves assez longs et embrouillés, qui a pour centre apparent un voyage en bateau, il se trouve que la prochaine station s'appelle *Hearsing*, mais la suivante Fließ. Ce dernier nom est celui de mon ami de B.[d], lequel a souvent été le but de mon voyage. Hearsing pour sa part est une combinaison de noms de lieux de nos lignes locales viennoises, qui se terminent si fréquemment par -ing : Hietzing, Liesing, Mödling (Medelitz, *meae deliciae* selon l'ancien nom, donc « meine Freud » [ma joie]), et de l'anglais 304

1. La même décomposition et composition des syllabes – véritable chimie des syllabes – nous sert à l'état de veille à faire de multiples plaisanteries. « Comment extrait-on de l'argent [*Silber*] à moindres frais ? On se rend dans une allée où se trouvent des peupliers argentés [*Silberpappeln*], on réclame le silence, alors le "Pappeln" (bavardage[e]) cesse et l'argent [*Silber*] se libère. » Le premier lecteur et critique de ce livre[f] m'a fait l'objection – que d'autres répéteront sans doute ultérieurement – « que le rêveur apparaît souvent trop spirituel ». C'est exact, pour autant que cela ne se rapporte qu'au rêveur et n'implique alors un reproche que si cela doit s'étendre à l'interprète des rêves. Dans la réalité effective de l'état de veille, je ne peux guère prétendre au qualificatif de « spirituel » ; si mes rêves apparaissent spirituels, cela ne tient pas à ma personne, mais aux conditions psychologiques particulières dans lesquelles est travaillé le rêve, et cela est en intime corrélation avec la théorie du spirituel et du comique. Le rêve devient spirituel parce que la voie directe et immédiate menant à l'expression de ses pensées lui est barrée ; il le devient par nécessité. Les lecteurs peuvent se convaincre de ce que les rêves de mes patients donnent l'impression du spirituel (proche du trait d'esprit) au même degré et à un degré plus élevé que les miens. [Ajout de 1909 :] Quoi qu'il en soit, ce reproche m'a donné l'occasion de comparer la technique du trait d'esprit avec le travail de rêve, ce qui s'est fait dans le livre paru en 1905 : « Le trait d'esprit et sa relation à l'inconscient[g] ».

a. En allemand : *Vormundschaft*.
b. Plus couramment, *Tüttel* = téton.
c. L'adjectif *rein* ici employé en suffixe signifie à la fois « propre » (*Zimmerrein*, comme *stubenrein*, désignant un animal qui ne fait pas ses besoins dans la maison) et « exempt de » (comme dans *tutelrein* = exempt de tutelle).
d. Berlin.
e. Le mot *Pappeln* est à la fois le pluriel de *die Pappel* (le peuplier) et l'infinitif substantivé de *pappeln* (bavarder).
f. Wilhelm Fließ.
g. *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewußten*, *GW*, VI ; *OCF.P*, VII.

Hearsay = ouï-dire, ce qui renvoie à la calomnie et établit la relation à l'excitateur indifférent du rêve rencontré pendant le jour, un poème des « Fliegende Blätter »[a] sur un nain calomniateur, « Sagter Hatergesagt » [« dit-il a-t-il dit »]. En mettant en relation la syllabe finale « ing » avec le nom Fließ, on obtient « Vlissingen », dans la réalité la station où mon frère voyageant par mer accoste quand d'Angleterre il vient en visite chez nous. Or le nom anglais pour Vlissingen est Flushing, ce qui dans la langue anglaise signifie rougir et rappelle les patients souffrant d' « angoisse de rougir »[b] que j'ai en traitement, et aussi une publication récente de Bechterew[c] sur cette névrose, qui a occasionné chez moi des mouvements d'irritation.

5) Une autre fois, j'ai un rêve fait de deux fragments séparés. Le premier est le mot *« Autodidasker »* dont j'ai un souvenir vivace, l'autre coïncide fidèlement avec une courte et innocente fantaisie produite il y a quelques jours, dont le contenu est que je dois dire au Professeur N., si je le vois sous peu : « Le patient sur l'état duquel je vous ai consulté dernièrement ne souffre effectivement que d'une névrose, tout à fait comme vous l'avez supposé. » La néoformation « Autodidasker » ne doit pas seulement satisfaire l'exigence de contenir ou de représenter un sens comprimé, mais il faut aussi que ce sens soit
305 dans une bonne corrélation avec mon dessein, repris de l'état de veille, de donner au Professeur N. cette réparation.

Or Autodidasker se décompose facilement en Autor, Autodidact et Lasker[d], auquel se rattache le nom de Lassalle[e]. Les premiers de ces mots mènent à la circonstance occasionnant le rêve – qui cette fois a une signification : J'avais apporté à ma femme plusieurs volumes d'un auteur connu avec lequel mon frère est lié d'amitié et qui, comme je l'ai appris, vient de la même localité que moi (J. J. David[f]). Un soir, elle me parla de l'impression profonde que lui avait faite l'histoire, triste et poignante, dans une des nouvelles de David[a], d'un talent qui a mal tourné, et notre entretien s'orienta ensuite vers les dons que nous pouvons déceler chez nos propres enfants. Sous l'empire de ce qu'elle venait de lire, elle exprima une inquiétude qui se rapportait aux enfants, et je la consolai en lui faisant remarquer que précisément de tels dangers peuvent être écartés par l'éducation. Dans la nuit, mon cheminement de pensées se poursuivit, adopta les inquiétudes de ma femme et inséra dans cette trame toutes sortes d'autres choses. Un propos que l'écrivain avait tenu à l'adresse de mon frère en rapport avec le mariage indiqua à mes pensées un chemin de traverse qui pouvait mener à une présentation dans le rêve. Ce chemin conduisait à Breslau, où une dame, très liée d'amitié avec nous, était allée se marier. Quant à l'inquiétude de périr par la femme, qui formait le noyau de mes pensées de rêve, j'en découvrais à Breslau les illustrations Lasker et Lassalle, qui m'autorisèrent à présenter en même temps les deux manières dont s'exerce cette influence fatale[1]. La formule « Cherchez la femme »[b], en quoi ces pensées peuvent se résumer, m'amène, dans un autre sens, à mon frère non encore marié, qui s'appelle Alexander. Or je remarque qu'Alex, abréviation que nous faisons de ce nom, est presque un anagramme de Lasker, et que ce facteur a forcément concouru à faire prendre à mes pensées le détour par Breslau.

Mais le jeu avec les noms et les syllabes auquel je m'adonne ici 306
renferme encore un autre sens. Il représente le souhait d'une vie familiale heureuse pour mon frère, et ce par la voie suivante : Dans « L'Œuvre »[c], roman dont le héros est un artiste, qui de par son contenu devait être proche de mes pensées du rêve, l'écrivain, on le sait, s'est épisodiquement dépeint – lui-même et son propre bonheur familial –, et il y apparaît sous le nom de Sandoz. Dans la transformation du nom, il a vraisemblablement emprunté la voie

a. Revue humoristique qui parut de 1845 à 1944.
b. Ereutophobie.
c. Vladimir Mikhailovitch Bechterew (1857-1927).
d. Eduard Lasker (1829-1884).
e. Ferdinand Lassalle (1825-1864).
f. Jakob Julius David (1859-1906).

1. Lasker mourut d'une paralysie progressive, donc des suites d'une infection contractée auprès de la femme (syphilis) ; Lassalle, on le sait, mourut en duel à cause d'une dame.

a. Selon A. Grinstein, il s'agirait de *« Ein Dichter ? »* (Un poète ?).
b. En français dans le texte. Formule mise dans la bouche d'un policier par Alexandre Dumas dans son roman *Les Mohicans de Paris*, t. I, chap. 34, et dans le drame du même nom, acte II, scène 13. Elle figure déjà en français dans le journal de James Gallatin, à la date du 16 février 1820.
c. 1886.

suivante : par inversion (ce que les enfants font si volontiers) Zola donne Aloz. Sans doute les choses n'étaient-elles pas encore suffisamment dissimulées pour lui ; c'est pourquoi la syllabe Al, qui introduit aussi le nom Alexander, fut remplacée chez lui par la troisième syllabe du même nom, sand, et c'est ainsi que se constitua Sandoz. C'est d'une manière analogue qu'apparut également mon Autodidasker.

La fantaisie que j'ai de raconter au professeur N. que le malade vu par nous deux ne souffre que d'une névrose est entrée dans le rêve de la façon suivante. Peu de temps avant que ne se termine mon année de travail m'arriva un patient pour lequel mon diagnostic me laissa en panne. On pouvait faire l'hypothèse d'une grave souffrance organique, peut-être d'une altération de la moelle épinière, mais non en apporter la preuve. Il aurait été tentant de diagnostiquer une névrose, ce qui aurait mis fin à toutes les difficultés, si l'anamnèse sexuelle, sans laquelle je ne saurais reconnaître une névrose, n'avait été si énergiquement contestée par le malade. Dans mon embarras, j'appelai à l'aide le médecin qu'en tant qu'homme je vénère le plus (et d'autres avec moi) et devant l'autorité duquel je m'incline le plus volontiers. Il écouta mes doutes, les déclara justifiés et émit alors cet avis : « Continuez à observer l'homme, ce sera une névrose. » Comme je sais qu'il ne partage pas mes vues sur l'étiologie des névroses, je me retins de contredire, mais ne cachai pas mon incrédulité. Quelques jours plus tard, je communiquai au malade que je ne savais que faire de lui, et lui conseillai de s'adresser à quelqu'un d'autre. Et voilà qu'à ma très grande surprise il se mit à me demander pardon pour m'avoir menti ; il avait eu, disait-il, tellement honte, et alors il me dévoila précisément le fragment
307 d'étiologie sexuelle que j'avais attendu et dont j'avais besoin pour faire l'hypothèse d'une névrose. J'en éprouvai du soulagement, mais en même temps de la honte ; il me fallut m'avouer que mon consultant, sans se laisser égarer par la prise en compte de l'anamnèse, avait vu plus juste que moi. Je me proposai de le lui dire quand je le reverrais, de lui dire qu'il avait eu raison et que j'avais eu tort.

C'est justement ce que je fais maintenant dans le rêve. Mais quel accomplissement de souhait peut-il bien y avoir à avouer que j'ai tort ? C'est là précisément mon souhait ; je voudrais avoir tort dans

mes appréhensions, en l'occurrence je voudrais que ma femme, dont je me suis approprié les appréhensions dans les pensées du rêve, ait finalement tort. Le thème auquel se rapporte dans le rêve le fait d'avoir finalement raison ou tort n'est pas très éloigné de ce qui est vraiment intéressant pour les pensées du rêve. C'est la même alternative entre un dommage organique et un dommage fonctionnel causé par la femme, à vrai dire causé par la vie sexuelle : paralysie générale tabétique ou névrose, la manière dont Lassalle a péri se rattachant de façon plus ou moins lâche à cette dernière[a].

Le professeur N. joue un rôle dans ce rêve solidement agencé (et, si l'interprétation est menée avec soin, tout à fait transparent), non seulement à cause de cette analogie et à cause de mon souhait d'avoir finalement tort – pas seulement non plus à cause de ses relations parallèles avec Breslau et avec la famille de notre amie qui était allée s'y marier –, mais aussi à cause du petit fait suivant en rapport avec notre consultation. Après s'être acquitté de sa tâche médicale en avançant la conjecture mentionnée ci-dessus, il tourna son intérêt vers des choses personnelles. « Combien avez-vous d'enfants maintenant ? » – « Six. » – Un geste marquant le respect et la perplexité. – « Filles, garçons ? » – « Trois et trois, c'est ma fierté et ma richesse. » – « Eh bien, prenez garde, avec les filles tout va bien, mais les garçons nous donnent plus tard des difficultés avec leur éducation. » – J'objectai que jusqu'à présent ils étaient restés bien dociles ; à l'évidence ce deuxième diagnostic sur l'avenir de mes garçons me fut aussi peu agréable que le précédent disant que mon patient n'avait qu'une névrose. Ces deux impressions sont donc liées par contiguïté, par le fait d'avoir été vécues en un seul et même mouvement, et si je fais rentrer dans le rêve l'histoire de la névrose, je rem- 308
place par elle le propos sur l'éducation, qui comporte une corrélation encore plus grande avec les pensées du rêve, étant donné qu'il touche de fort près aux inquiétudes de ma femme, ultérieurement exprimées. C'est ainsi que même mon angoisse que N. puisse avoir finalement raison, avec ses remarques sur les difficultés d'éducation chez les garçons, trouve accès dans le contenu du rêve, en se cachant derrière la présentation de mon souhait, à savoir que je

a. Cf. *supra*, p. 343, n. 1.

puisse avoir finalement tort avec de telles appréhensions. Cette même fantaisie sert sans être modifiée à la présentation des deux membres opposés de l'alternative.

6) Marcinowski[a] : « Ce matin, entre le rêve et l'état de veille, j'ai fait l'expérience d'une très jolie condensation de mots. Alors que se déroulaient quantité de fragments de rêves à peine remémorables, je butai en quelque sorte sur un mot – que je vois devant moi, comme à moitié écrit, à moitié imprimé. C'est : *"erzefilisch"* [!][b], et il appartient à une phrase qui, hors de tout contexte, se glissa totalement isolée dans mon souvenir conscient ; c'était : *"Cela agit erzefilisch sur la sensation sexuée."* Je sus aussitôt que cela voulait dire en vérité "erzieherisch" [éducativement], je balançai à plusieurs reprises, ne sachant si cela ne se disait pas plutôt "erzifilisch" [!]. À propos de ce terme me vint à l'idée le mot syphilis et, me mettant à analyser, encore dans un demi-sommeil, je me cassai la tête pour savoir comment cela pouvait bien venir dans mon rêve, étant donné que ni personnellement ni de par ma profession je n'ai le moindre point de contact avec cette maladie. Il me vint à l'idée un "erzehlerisch" [!], expliquant le *e*[c], et expliquant en même temps que j'aie été amené hier soir par notre "Erzieherin" [éducatrice] à parler du problème de la prostitution, et ici je lui avais effectivement donné, pour agir "erzieherisch" [éducativement] sur sa vie affective qui ne s'était pas développée de façon tout à fait normale, le livre de Hesse, "De la prostitution", après lui avoir raconté [*erzählt*] toutes sortes de choses sur le problème. Et c'est alors que tout à coup il fut clair pour moi que le mot "syphilis" n'était pas à prendre au sens littéral, mais qu'il était là pour le mot : poison, en relation naturellement à la vie sexuée. Dans sa traduction, la phrase est donc tout à fait logiquement : "Par mon récit [*Erzählung*] j'ai
309 voulu agir sur mon éducatrice [*Erzieherin*], agir éducativement [*erzieherisch*] sur sa vie affective, mais j'appréhende que cela puisse en même temps agir comme un poison." Erzefilisch [!] = erzäh – (erzieh) – erzefilisch [!]. » [1914.]

a. Johann Jaroslaw Marcinowski (1868-1935), « Eine kleine Mitteilung » (Une petite communication), *Zbl. Psychoanal.*, 1911, *1*, p. 575.
b. Néologisme à forme adverbiale.
c. Dans le néologisme *erzehlerisch*, le « e » se prononce approximativement comme le « ä » de *erzählt* et *Erzählung* (plus loin dans le texte).

Les formations aberrantes de mot dans le rêve ressemblent fort à celles connues dans la paranoïa, mais qui ne sont pas non plus absentes dans l'hystérie et les représentations de contrainte. Les prouesses langagières des enfants, qui à certaines époques traitent effectivement les mots comme des objets, qui inventent aussi des langues nouvelles et des agencements de mots artificiels, constituent ici la source commune aussi bien du rêve que des psychonévroses.

L'analyse des formations de mots insensées dans le rêve est particulièrement propre à mettre en évidence l'opération de condensation du travail de rêve. Du nombre réduit d'exemples ici choisi, il ne faudrait pas tirer la conclusion qu'un tel matériel s'offre rarement, voire exceptionnellement, à l'observation. C'est au contraire une chose très fréquente, mais le fait que l'interprétation du rêve dépend du traitement psychanalytique a pour conséquence qu'un très petit nombre d'exemples sont notés et communiqués, et que les analyses communiquées ne sont pour la plupart compréhensibles que pour celui qui connaît la pathologie des névroses. Il en va ainsi d'un rêve du Dr v. Karpinska (Internat. Zeitschrift f. Psychoanalyse, II, 1914[a]) qui contient la formation de mots dénuée de sens *« Svingnum elvi »*. Il convient encore de mentionner le cas où apparaît dans le rêve un mot qui en soi n'est pas dénué de signification mais qui, devenu étranger à sa propre signification, regroupe diverses autres significations à l'égard desquelles il se comporte comme un mot « dénué de sens ». C'est le cas dans le rêve de « catégorie » d'un garçon de dix ans, que communique V. Tausk (Sur la psychologie de la sexualité des enfants, Internat. Zeitschrift für Psychoanalyse, I, 1913[b]). « Catégorie » signifie ici l'organe génital féminin, et « catégorier » [!] approximativement uriner. [1919.]

Là où apparaissent dans un rêve des paroles qui en tant que telles se différencient expressément des pensées, la règle qui prévaut alors sans exception est qu'une parole du rêve provient de la parole remémorée dans le matériel du rêve. L'énoncé littéral de la parole est soit conservé intact, soit légèrement déplacé dans son expression ; 310

a. Luise von Karpinska (1871-1936), « Ein Beitrag zur Analyse "sinnloser" Worte im Traume » (Contribution à l'analyse de mots « dénués de sens » dans le rêve), *Int. Z. Psychoanal.*, 1914, *2*, p. 164-170.
b. Cf. *supra*, p. 166, n. f.

fréquemment la parole du rêve est faite de pièces et morceaux à partir de divers souvenirs de paroles ; l'énoncé littéral y restant semblable à lui-même, le sens se modifiant éventuellement selon une autre signification ou selon plusieurs. Il n'est pas rare que la parole du rêve serve de simple allusion à un événement lors duquel survint la parole remémorée[1].

1. [Note ajoutée en 1909 :] Chez un jeune homme souffrant de représentations de contrainte[a], aux fonctions intellectuelles par ailleurs intactes et hautement développées, j'ai trouvé récemment l'unique exception à cette règle. Les paroles qui survenaient dans ses rêves ne provenaient pas de paroles entendues ou tenues par lui-même, mais correspondaient à l'énoncé littéral non déformé de ses pensées de contrainte qui, à l'état de veille, ne lui venaient à la conscience que sous une forme modifiée.

a. Ernst Lanzer, l' « Homme aux rats », dont le cas est étudié par Freud dans les « Bemerkungen über einen Fall von Zwangsneurose » (Remarques sur un cas de névrose de contrainte), *GW*, VII ; *OCF.P*, IX.

B

LE TRAVAIL DE DÉPLACEMENT

Une autre relation, vraisemblablement non moins significative, n'a pas manqué de nous frapper déjà pendant que nous collections des exemples de condensation de rêve. Nous avons pu remarquer que les éléments qui se pressent au premier plan dans le contenu de rêve comme ses constituants essentiels ne jouent nullement le même rôle dans les pensées de rêve. Corrélativement à cela, on peut aussi énoncer l'inverse de cette proposition. Ce qui dans les pensées de rêve est à l'évidence le contenu essentiel n'a nul besoin de se trouver représenté. Le rêve est en quelque sorte autrement centré, son contenu prend pour point central d'autres éléments que les pensées de rêve. Ainsi, par ex., dans le rêve de la monographie botanique[a], le point central du contenu du rêve est à l'évidence l'élément « botanique » ; dans les pensées du rêve, il s'agit des complications et conflits qui découlent des obligations entre confrères, et par extension, du reproche de trop sacrifier habituellement à mes occupations favorites, et l'élément « botanique » ne trouve absolument aucune place dans ce noyau des pensées du rêve, si ce n'est qu'il y est relié de façon lâche par une relation d'opposition, car la botanique n'avait jamais figuré au nombre de mes études favorites. Dans le rêve de Sapho de mon patient[b], le 311
fait de monter et de descendre, d'être en haut et d'être en bas est devenu le point central ; mais le rêve traite des dangers de relations sexuelles avec des personnes de basse condition, si bien qu'un seul des éléments des pensées du rêve semble être entré dans le contenu du rêve, y connaissant certes un élargissement indu. D'une manière analogue, dans le rêve des hannetons[c], qui a pour

a. Cf. *supra*, p. 205 sq.
b. Cf. *supra*, p. 327.
c. Cf. *supra*, p. 332 sq.

thème les relations entre la sexualité et la cruauté, le facteur de la cruauté est certes réapparu dans le contenu du rêve, mais dans une autre sorte de connexion et sans mention du sexuel, ainsi donc arraché à son contexte et par là reconfiguré en quelque chose d'étranger. Dans le rêve de l'oncle encore[a], la barbe blonde, qui forme le point central, semble n'avoir aucune relation de sens avec les souhaits de grandeur dans lesquels nous avons reconnu le noyau des pensées du rêve. De tels rêves donnent donc à bon droit une impression de « déplacé ». En complète opposition à ces exemples, le rêve de l'injection faite à Irma[b] montre alors que dans la formation du rêve les différents éléments peuvent bien se maintenir à la place qu'ils occupent dans les pensées du rêve. La constatation de cette nouvelle relation, tout à fait inconstante quant à son sens, entre les pensées de rêve et le contenu de rêve, est d'abord propre à susciter notre étonnement. Lorsque, dans un processus psychique de la vie normale, nous trouvons qu'une représentation a été extraite parmi plusieurs autres et a pris pour la conscience une vivacité particulière, nous avons l'habitude de voir dans ce résultat la preuve qu'une valeur psychique particulièrement élevée (un certain degré d'intérêt) échoit à la représentation victorieuse. Nous faisons alors l'expérience que cette valeur inhérente à chacun des éléments dans les pensées de rêve n'est pas conservée ou n'entre pas en ligne de compte pour ce qui est de la formation du rêve. Quels éléments des pensées de rêve ont la plus haute valeur, là-dessus il n'y a aucun doute : notre jugement nous le dit immédiatement. Dans la formation du rêve, ces éléments essentiels, marqués d'un intérêt intense, peuvent maintenant être traités comme s'ils étaient de moindre valeur, et à leur place se mettent dans le rêve d'autres
312 éléments qui dans les pensées de rêve étaient certainement de moindre valeur. Cela donne tout d'abord l'impression que ce qui entre en ligne de compte pour le choix opéré par le rêve, ce n'est absolument pas l'intensité psychique[1] des différentes représentations, c'est seulement le fait que celle-ci soit déterminée d'un plus ou moins grand nombre de côtés. On pourrait affirmer que ce n'est pas ce qui est important dans les pensées de rêve qui entre dans le rêve, mais ce qui y est contenu de multiples façons ; mais cette hypothèse ne fait pas beaucoup avancer la compréhension de la formation du rêve, car de prime abord on ne pourra pas croire que les deux facteurs de la détermination multiple et de la valeur propre puissent agir, dans le choix opéré par le rêve, autrement que dans le même sens. Les représentations qui dans les pensées de rêve sont les plus importantes sont celles qui y feront d'ailleurs sans doute le plus fréquemment retour, puisque les différentes pensées rayonnent à partir d'elles comme à partir de points centraux. Et pourtant le rêve peut récuser ces éléments marqués d'intensité et soutenus de nombreux côtés et accueillir dans son contenu d'autres éléments n'ayant que la seconde de ces propriétés.

1. Il faut naturellement faire la distinction entre l'intensité psychique, la valeur, l'intérêt dont est marquée une représentation et l'intensité sensorielle, l'intensité du représenté.

a. Cf. *supra*, p. 173 sq.
b. Cf. *supra*, p. 142 sq.

Pour résoudre cette difficulté, on utilisera une autre impression que l'on a eue en étudiant la surdétermination du contenu de rêve. Plus d'un lecteur de cette étude aura déjà peut-être jugé par-devers lui que la surdétermination des éléments du rêve n'est pas une trouvaille significative, parce qu'elle va de soi. Dans l'analyse on part en effet des éléments du rêve et on consigne toutes les idées incidentes qui s'y rattachent ; quoi d'étonnant dès lors à ce que, dans le matériel de pensée ainsi obtenu, ces éléments se retrouvent justement avec une particulière fréquence. Je ne pourrais pas tenir cette objection pour valable, mais je vais moi-même formuler quelque chose qui y ressemble : parmi les pensées que l'analyse met au jour, il s'en trouve beaucoup qui sont assez éloignées du noyau du rêve et qui se détachent comme des interpolations artificielles en vue d'une certaine fin. On voit aisément à quelle fin elles sont là ;
ce sont précisément elles qui établissent une liaison, souvent con- 313
trainte et recherchée, entre le contenu de rêve et les pensées de rêve, et si ces éléments étaient retranchés de l'analyse, ce qui manquerait souvent aux constituants du contenu de rêve, ce n'est pas seulement la surdétermination, mais tout simplement une détermination suffisante par les pensées de rêve. Nous sommes ainsi amenés à la conclusion que la détermination multiple qui décide du

choix opéré par le rêve n'est certainement pas toujours un facteur primaire de la formation du rêve, mais qu'elle est souvent une production secondaire d'une puissance psychique encore inconnue de nous. Mais malgré tout il faut qu'elle ait une action significative pour l'entrée dans le rêve de chacun des éléments, car nous pouvons observer qu'elle est établie au prix d'une certaine dépense, dans le cas où elle ne se dégage pas du matériel du rêve sans qu'on y aide.

Nous ne sommes pas loin d'avoir l'idée que se manifeste dans le travail de rêve une puissance psychique qui, d'une part, dépouille de leur intensité les éléments ayant une haute valeur psychique et, d'autre part, crée par la voie de la surdétermination, à partir d'éléments ayant une valeur moindre, de nouvelles valeurs qui parviennent ensuite dans le contenu de rêve. S'il en va ainsi, c'est que dans la formation du rêve a eu lieu un transfert et déplacement des intensités psychiques de chacun des éléments – transfert et déplacement qui ont pour conséquence visible les versions distinctes du texte entre le contenu de rêve et les pensées de rêve. Le processus que nous supposons ainsi est bel et bien la pièce essentielle du travail de rêve ; il mérite le nom de déplacement de rêve. Déplacement de rêve et condensation de rêve sont les deux maîtres ouvriers à l'activité desquels nous pouvons attribuer principalement la mise en forme du rêve.

Je pense qu'il nous est facile aussi de reconnaître la puissance psychique qui se manifeste dans les faits relevant du déplacement de rêve. Le résultat de ce déplacement est que le contenu de rêve ne ressemble plus au noyau des pensées de rêve, que le rêve restitue seulement une déformation du souhait de rêve se trouvant dans l'inconscient. Mais la déformation de rêve nous est déjà connue ; nous l'avons ramenée à la censure qu'exerce dans la vie de pensée
314 une instance psychique à l'encontre d'une autre[a]. Le déplacement de rêve est un des principaux moyens pour parvenir à cette déformation. *Is fecit, cui profuit*[b]. Nous pouvons supposer que le

a. Cf. *supra*, p. 178-179.
b. Ancien adage de droit : « A fait l'action celui à qui cela profite. »

déplacement de rêve se produit du fait de l'influence de cette censure, la défense endopsychique[1].

De quelle manière les facteurs du déplacement, de la condensation et de la surdétermination interagissent dans la formation du rêve, quel est le facteur dominant, et quel est le facteur accessoire, c'est ce que nous voudrions réserver pour des investigations ultérieures. Nous pouvons provisoirement indiquer une seconde condition à laquelle doivent satisfaire les éléments parvenant dans le rêve : qu'ils soient soustraits à la censure de la résistance. Quant au déplacement de rêve, nous le prendrons dès maintenant 315
en compte dans l'interprétation du rêve comme un fait indubitable.

1. [Note ajoutée en 1919 :] Comme je puis bien dire que le fait de ramener la déformation du rêve à la censure est le noyau de ma conception du rêve, j'insère ici la dernière partie du récit « Rêver comme veiller », tiré des « Fantaisies d'un réaliste » de Lynkeus (Vienne, 2e éd., 1900)[a], où je retrouve ce caractère principal de ma doctrine :

« D'un homme qui a la propriété remarquable de ne jamais rêver de non-sens »...

« La magnifique propriété que tu as de rêver comme tu veilles repose sur tes vertus, sur ta bonté, ton équité, ton amour de la vérité ; c'est la clarté morale de ta nature qui me rend tout compréhensible en toi. »

« Mais tout bien considéré », répliqua l'autre, « je ne suis pas loin de croire que tous les hommes sont faits comme moi et qu'absolument personne ne rêve jamais de non-sens ! » Un rêve dont on se souvient si nettement qu'on peut le raconter après, qui n'est donc pas un rêve de fièvre, a toujours du sens, et il ne peut absolument pas en être autrement ! Car ce qui est en contradiction réciproque ne pourrait pas en effet se grouper en un tout. Le fait que temps et espace se télescopent l'un l'autre n'ôte absolument rien au véritable contenu du rêve, car tous deux ont été à coup sûr sans significativité pour son contenu essentiel. Nous faisons en effet souvent de même à l'état de veille ; pense au conte, à tant de formations de fantaisie hardies et pleines de sens, dont seul celui qui ne comprend pas dirait : « Cela va contre le sens ! car ce n'est pas possible ! »

« Si l'on savait seulement interpréter les rêves toujours aussi exactement que tu viens de le faire pour le mien ! », dit l'ami.

« Ce n'est certes pas une tâche facile, mais au prix de quelque attention celui qui rêve ne devrait pas manquer d'y réussir toujours. Pourquoi la plupart du temps cela ne réussit-il pas ? Il semble chez vous y avoir quelque chose de caché dans les rêves, quelque chose d'impudique, d'une espèce propre à vous et plus élevée, un certain côté secret en votre être, qui est difficile à imaginer, et c'est pourquoi ce que vous rêvez semble si souvent dénué de sens et même être un contresens. Mais dans le tréfonds il n'en va pas ainsi ; en vérité il ne peut absolument pas en être autrement, car c'est toujours le même homme, qu'il veille ou qu'il rêve. »

a. Josef Popper-Lynkeus (1838-1921), *Phantasien eines Realisten*, Dresden und Leipzig, C. Reissner, 1899 ; 2e éd., 1900. Cf. Freud, « Josef Popper-Lynkeus und die Theorie des Traumes » (Josef Popper-Lynkeus et la théorie du rêve), *GW*, XIII ; *OCEP*, XVI.

C

LES MOYENS DE PRÉSENTATION DU RÊVE

Outre les deux facteurs de la condensation de rêve et du déplacement de rêve, dont nous avons découvert qu'ils sont à l'œuvre dans la transformation du matériel de pensée latent en contenu de rêve manifeste, nous rencontrerons, en poursuivant cette investigation, deux autres conditions encore qui exercent une influence indubitable sur le choix du matériel parvenant dans le rêve. Auparavant je voudrais, fût-ce au risque de paraître nous arrêter en chemin, jeter un premier coup d'œil sur les procédures suivies dans l'interprétation du rêve. Je ne me dissimule pas que la meilleure façon d'y parvenir serait de faire la clarté sur elles et de garantir leur fiabilité contre les objections en prenant pour échantillon un rêve particulier, en développant son interprétation, comme je l'ai montré au chapitre II pour le rêve de l'injection faite à Irma, mais en rassemblant ensuite les pensées de rêve que j'ai mises à découvert et dès lors en reconstruisant à partir d'elles la formation du rêve, donc en complétant l'analyse des rêves par une synthèse de ceux-ci. Ce travail, je l'ai effectué pour mon instruction personnelle, en m'appuyant sur plusieurs exemples, mais je ne puis le reprendre ici, parce que m'en empêchent de multiples considérations touchant au matériel psychique utilisé pour cette démonstration, qui ne pourront qu'être approuvées par quiconque pense juste. Dans l'analyse des rêves, ces considérations dérangeaient moins, car l'analyse pouvait se permettre d'être incomplète et conservait sa valeur, même si elle ne faisait pénétrer qu'un peu dans la trame du rêve. La synthèse, elle, pour qu'elle soit convaincante, je ne saurais la concevoir que complète. Je ne pourrais donner une synthèse
316 complète que pour les rêves de personnes qui sont inconnues du public qui me lit. Mais étant donné que seuls des patients, des névrosés, m'offrent les moyens d'une telle synthèse, cette partie de la présentation du rêve devra être ajournée jusqu'à ce que – en un

autre endroit – j'aie pu mener si loin l'élucidation psychologique des névroses que le rattachement à notre thème puisse être établi[1].

Par mes tentatives pour synthétiser des rêves à partir des pensées de rêve, je sais que le matériel qui se dégage de l'interprétation est de diverse valeur. Une partie de celui-ci est formée des pensées de rêve essentielles, qui remplaceraient donc pleinement le rêve et suffiraient à fournir son remplaçant s'il n'y avait pour le rêve aucune censure. À l'autre partie on a l'habitude d'attribuer une faible significativité. On n'accorde pas de valeur non plus à l'affirmation que toutes ces pensées ont été impliquées dans la formation du rêve, il peut bien plutôt se trouver parmi elles des idées incidentes qui se rattachent à des expériences vécues après le rêve, entre les moments du rêver et de l'interpréter. Cette part comporte toutes les voies de liaison qui ont mené du contenu de rêve manifeste aux pensées de rêve latentes, mais aussi les associations de médiation et de rapprochement, par lesquelles on est arrivé pendant le travail d'interprétation à la connaissance de ces voies de liaison. [1919.]

Ce qui nous intéresse exclusivement ici, ce sont les pensées de rêve essentielles. Celles-ci se révèlent être, la plupart du temps, un complexe de pensées et de souvenirs d'un enchevêtrement extrême, avec toutes les propriétés des cheminements de pensée connus de nous par l'état de veille. Il n'est pas rare que ce soient des trains de pensée qui partent de plus d'un centre, mais auxquels les points de contact ne manquent pas ; presque régulièrement se trouve, à côté d'un cheminement de pensée, sa réplique contradictoire, reliée à lui par une association de contraste.

Les différentes parties de cette formation compliquée se trouvent bien sûr, les unes par rapport aux autres, dans les relations logiques 317
les plus variées. Elles forment un premier plan et un arrière-plan, des digressions et des commentaires, des conditions, des démonstrations et des objections. Quand ensuite toute la masse de ces pensées de

1. [Note ajoutée en 1909 :] Depuis, j'ai donné l'analyse et la synthèse complètes de deux rêves dans « Fragment d'une analyse d'hystérie »[a]. [Ajout de 1914 :] – On doit reconnaître dans l'analyse d'O. Rank, « Un rêve qui s'interprète lui-même »[b], l'interprétation la plus complète d'un rêve assez long.

a. « Bruchstück einer Hysterie-Analyse », *GW*, V ; *OCF.P*, VI.
b. Cf. *supra*, p. 196, n. a.

rêve est soumise à la compression du travail de rêve, les parties étant alors tordues, morcelées, compactées, un peu comme des glaces dérivantes, la question surgit alors : qu'advient-il des liens logiques qui avaient jusqu'ici donné forme à l'agencement ? Quelle présentation trouvent dans le rêve le « quand, parce que, de même que, quoique, ou bien... ou bien », et toutes les autres prépositions[a] sans lesquelles nous ne pouvons pas comprendre la phrase et le discours ?

À cela il faut d'abord répondre que pour ces relations logiques entre les pensées de rêve, le rêve n'a à sa disposition aucun moyen de présentation. La plupart du temps, il laisse là toutes les prépositions sans en tenir compte et ne reprend, pour l'élaborer, que le contenu concret des pensées de rêve. C'est à l'interprétation du rêve qu'est laissé le soin de rétablir la cohésion que le travail de rêve a anéantie.

Si cette capacité d'expression fait défaut au rêve, cela ne peut tenir qu'au matériel psychique dans lequel il est travaillé. C'est d'ailleurs une limitation semblable que connaissent les arts figuratifs, peinture et sculpture, comparées à la poésie qui peut se servir de la parole, et ici aussi la raison de cette inaptitude se trouve dans le matériel par l'élaboration duquel les deux arts cherchent à donner expression à quelque chose. Avant que la peinture soit parvenue à connaître les lois de l'expression valables pour elle, elle s'efforçait encore de compenser ce désavantage. De la bouche des personnes peintes, sur les tableaux anciens, on faisait sortir des banderoles qui fournissaient, sous forme d'écrit, les paroles que le peintre désespérait de présenter en image.

Peut-être s'élèvera-t-il ici une objection contestant que le rêve renonce à la présentation des relations logiques ? Il existe bel et bien des rêves dans lesquels se déroulent les opérations mentales les plus compliquées, dans lesquels on justifie et on contredit, on fait des traits d'esprits et des comparaisons, comme dans le penser vigile.
318 Mais ici aussi l'apparence est trompeuse ; quand on se met à interpréter de tels rêves, on apprend que tout cela est matériel du rêve, et non présentation d'un travail intellectuel dans le

a. Ici, comme plus bas, le terme de « préposition » a été remplacé par celui de « conjonction » à partir de la 6e édition (1921). Les *GW* (1942) reviennent toutefois à « préposition ».

rêve. C'est le contenu des pensées de rêve qui est restitué par le penser apparent du rêve, et non les relations des pensées de rêve entre elles, le penser consistant à établir ces relations. J'en produirai des exemples[a]. Mais il est des plus faciles de constater que toutes les paroles survenant dans des rêves et expressément désignées comme telles sont des reproductions sans changement ou avec seulement quelques modifications de paroles qui se trouvent aussi dans les souvenirs du matériel du rêve. La parole n'est souvent qu'une allusion à un événement contenu dans les pensées de rêve ; le sens du rêve est tout autre[b].

Toutefois, je ne contesterai pas qu'un travail de pensée critique lui aussi, qui ne répète pas simplement le matériel provenant des pensées de rêve, a aussi sa part dans la formation du rêve. Il me faudra mettre en lumière, à la fin de cette discussion, l'influence de ce facteur. Ce qui se dégagera alors, c'est que ce travail de pensée n'est pas provoqué par les pensées de rêve, mais par le rêve en un certain sens déjà achevé[c].

On maintiendra donc provisoirement que les relations logiques entre les pensées de rêve ne trouvent pas une présentation particulière dans le rêve. Là où il y a, par ex., une contradiction dans le rêve, c'est ou bien une contradiction dirigée contre le rêve, ou bien une contradiction venant du contenu d'une des pensées de rêve ; la contradiction dans le rêve ne correspond à une contradiction entre les pensées de rêve que d'une façon éminemment indirecte.

Mais de même que la peinture a finalement réussi au moins à donner expression à l'intentionnalité de discours des personnes figurées, tendresse, menace, avertissement, etc., autrement que par le moyen de la banderole flottante, de même la possibilité s'est offerte au rêve de prendre en considération telle ou telle relation logique entre ses pensées de rêve, et ce, grâce à une modification adéquate de la présentation particulière au rêve. On peut faire l'expérience que dans cette prise en considération les divers rêves vont diverse- 319

a. Cf. *infra*, p. 490 sq.
b. Cf. *infra*, p. 466 sq.
c. Cf. *infra*, p. 539.

ment loin ; alors que tel rêve fait totalement fi de l'agencement logique de son matériel, un autre cherchera à l'indiquer le plus complètement possible. Le rêve s'éloigne ici plus ou moins du texte soumis à son élaboration. Du reste, c'est d'une manière tout aussi changeante que le rêve se comporte vis-à-vis de l'agencement temporel des pensées de rêve, quand un tel agencement est établi dans l'inconscient (comme, par ex., dans le rêve de l'injection faite à Irma).

Mais par quels moyens le travail de rêve est-il en mesure d'indiquer dans le matériel du rêve les relations qui sont difficilement présentables ? Je vais tenter de les énumérer un à un.

Tout d'abord, le rêve rend globalement justice à la corrélation existant indéniablement entre toutes les parties des pensées de rêve, en réunissant et rassemblant ce matériel sous forme de situation ou d'événement. Il restitue la corrélation logique sous forme de simultanéité ; en cela il procède comme le peintre qui regroupe dans le tableau d'une École d'Athènes ou du Parnasse[a] tous les philosophes ou poètes qui ne se sont jamais trouvés ensemble sous un portique ou au sommet d'une montagne, mais qui forment bien une communauté quand on les considère en pensée.

Le rêve poursuit ce mode de présentation dans le détail. Chaque fois qu'il montre côte à côte deux éléments, il se porte garant d'une corrélation particulièrement intime entre ce qui leur correspond dans les pensées de rêve. C'est comme dans notre système d'écriture : *ab* signifie que les deux lettres doivent être prononcées en une syllabe ; *a* et, après un blanc, *b* permettent de reconnaître en *a* la dernière lettre d'un mot et en *b* la première lettre d'un autre mot[b]. En conséquence de quoi, les combinaisons du rêve ne se forment pas à partir de n'importe quels constituants, complètement disparates, du matériel du rêve, mais à partir de ces constituants qui dans les pensées de rêve se trouvent aussi dans une corrélation plus intime.

Pour présenter les relations causales, le rêve a deux procédés qui, au fond, reviennent au même. Le mode de présentation le

a. Allusion à deux fresques de Raphaël, au Musée du Vatican, *L'École d'Athènes* et *Le Parnasse*. Cf. *OCF.P*, XIII, p. 132.
b. Cf. *supra*, p. 286-287.

plus fréquent – quand les pensées de rêve s'énoncent par exemple : « parce que cette chose était comme ci et comme ça, cette chose-ci 320
et cette chose-là ne pouvaient qu'arriver » – consiste à mettre la proposition subordonnée comme rêve préliminaire pour adjoindre ensuite la proposition principale comme rêve principal. Si j'ai correctement interprété les choses, la succession dans le temps peut même être inversée. Dans tous les cas, ce qui correspond à la proposition principale, c'est la partie du rêve la plus largement développée.

Un bel exemple d'une telle présentation de la causalité m'a été fourni un jour par une patiente dont je communiquerai plus loin le rêve en son entier[a]. Il se composait d'un bref prologue et d'une partie du rêve très étendue qui était fortement centrée et pouvait à peu près s'intituler : « Dit avec des fleurs. » Le rêve préliminaire s'énonçait : *Elle va dans la cuisine trouver les deux servantes et les blâme de n'en avoir pas fini avec « ce repas de rien du tout ». Elle voit alors qu'il y a dans la cuisine quantité de grossière vaisselle de cuisine qui a été retournée pour qu'elle s'égoutte et qui a même été mise en pile. Les deux servantes vont chercher de l'eau et il faut alors qu'elles descendent dans une sorte de rivière qui arrive jusque devant la maison ou dans la cour.*

Suit alors le rêve principal, qui s'ouvre ainsi : *Elle descend de là-haut en enjambant des balustrades aux formes curieuses, et se réjouit que sa robe ne reste alors accrochée nulle part*, etc. Or le rêve préliminaire se rapporte à la maison des parents de la dame. Les paroles prononcées à la cuisine, elle a bien souvent entendu sa mère les dire. Les piles de vaisselle ordinaire proviennent d'un magasin de vaisselle tout simple qui se trouvait dans la même maison. L'autre partie du rêve contient une allusion au père, qui avait fort à faire avec les bonnes et qui, plus tard, lors d'une inondation – la maison était située au bord de la rivière –, attrapa une maladie mortelle. La pensée qui se cache derrière ce rêve préliminaire est donc : Parce que je proviens de cette maison aux conditions si médiocres et décourageantes. Le rêve principal reprend la même pensée et la livre sous une forme transformée par accomplissement de souhait : Je suis de haute extraction. À proprement parler donc : C'est parce

a. Cf. *infra*, p. 392 sq.

que je suis de si basse extraction que ma vie s'est déroulée comme ceci et comme cela.

Pour autant que je sache, une division du rêve en deux parties inégales ne signifie pas chaque fois une relation causale entre les
321 pensées des deux parties. Il semble souvent que le même matériel soit présenté dans les deux rêves selon des points de vue distincts ; cela vaut sûrement pour la série de rêves d'une même nuit qui aboutissent à une pollution, série dans laquelle le besoin somatique se crée par contrainte une expression progressivement plus nette[a]. [1914.] Ou bien les deux rêves sont issus de deux centres séparés dans le matériel du rêve et se recoupent dans le contenu, si bien que ce qui est centre dans un rêve intervient dans l'autre comme allusion, et inversement. Mais dans un certain nombre de rêves, le clivage en un rêve préliminaire plus court et un rêve ultérieur plus long signifie effectivement une relation causale entre les deux parties. L'autre mode de présentation du rapport causal s'applique à un matériel de moindre ampleur et consiste en ceci que dans le rêve une image, celle d'une personne ou bien d'une chose, se transforme en une autre. C'est seulement là où nous voyons cette transformation se produire dans le rêve que la corrélation causale s'affirme avec sérieux, et non pas là où nous notons simplement qu'à la place de l'une des images c'est maintenant l'autre qui est venue. J'ai dit que les deux procédés servant à présenter une relation causale revenaient au même ; dans les deux cas la causation est présentée par une succession, une fois par l'enchaînement des rêves, une autre fois par la transformation immédiate d'une image en une autre. Certes, dans la grande majorité des cas, la relation causale n'est pas présentée du tout, mais disparaît sous la succession des éléments, inévitable même dans le processus de rêve.

Le rêve ne peut absolument pas exprimer l'alternative « ou bien... ou bien » ; il en reprend habituellement les membres en un seul ensemble, comme s'ils étaient égaux en droit. Un exemple classique de cela se trouve dans le rêve de l'injection faite à Irma[b]. Dans

a. Cf. *infra*, p. 379 et 451.
b. Cf. *supra*, p. 142.

les pensées latentes de celui-ci, il est dit ouvertement : Je ne suis pas responsable de la persistance des douleurs d'Irma ; la responsabilité en incombe ou bien à sa répugnance à admettre la solution, ou bien au fait qu'elle vit dans des conditions sexuelles défavorables que je ne puis changer, ou bien encore ses douleurs ne sont absolument pas de nature hystérique, mais sont de nature organique. 322
Mais le rêve effectue toutes ces possibilités qui s'excluent presque l'une l'autre, et il n'est pas choqué d'ajouter une quatrième solution tirée du souhait du rêve. Le « ou bien... ou bien », c'est après l'interprétation du rêve que je l'ai inséré dans le contexte des pensées du rêve.

Mais là où le narrateur voudrait recourir au « ou bien... ou bien » lorsqu'il reproduit le rêve : « c'était ou bien un jardin ou bien une salle de séjour, etc. », ce qui survient dans les pensées du rêve n'est pas une sorte d'alternative, mais un « et », un simple alignement. Avec le « ou bien... ou bien », nous décrivons le plus souvent un caractère de flou attaché à un élément du rêve, encore susceptible d'être analysé. Voici pour ce cas la règle d'interprétation : les membres de l'alternative apparente doivent être mis à égalité et reliés par un « et ». Je rêve, par ex., après avoir assez longtemps attendu en vain l'adresse de mon ami séjournant en Italie, que je reçois un télégramme qui me communique cette adresse. Je la vois imprimée en bleu, sur la bande de papier du télégramme : le premier mot est flou,

peut-être via,
ou Villa, le second est net : Sezerno,
ou même (Casa).

Le second mot, qui a la consonance des noms italiens et me rappelle nos discussions sur l'étymologie, exprime aussi mon agacement de ce qu'il m'ait si longtemps tenu secret son lieu de séjour ; mais chacun des membres de la proposition ternaire avancée pour le premier mot peut être reconnu dans l'analyse comme un point de départ, autonome et égal en droit, de l'enchaînement des pensées.

La nuit précédant l'enterrement de mon père, je rêve d'un placard imprimé, une affiche ou un écriteau – un peu comme l'écriteau

promulguant l'interdiction de fumer dans les salles d'attente des chemins de fer –, sur lequel on peut lire, ou bien :

On est prié de fermer les yeux

ou bien

On est prié de fermer un œil

323 ce que j'ai l'habitude de présenter sous la forme suivante :

$$\text{On est prié de fermer } \frac{\text{les yeux}}{\text{un œil}}$$

Chacune des deux versions a son sens particulier et mène, dans l'interprétation du rêve, à des voies particulières. J'avais choisi le rituel le plus simple possible parce que je savais ce que le défunt avait pensé de ce genre de cérémonies. Mais d'autres membres de la famille n'étaient pas d'accord avec cette simplicité puritaine ; ils estimaient qu'on ne manquerait pas d'avoir honte devant les invités aux funérailles. D'où la prière de l'un des énoncés du rêve, « fermer un œil », c.-à-d. user d'indulgence. La signification du flou que nous avons décrit au moyen d'un « ou bien... ou bien » est ici particulièrement facile à saisir. Le travail de rêve n'a pas réussi à établir un énoncé unitaire, mais en même temps équivoque, pour les pensées du rêve. Ainsi les deux trains de pensée principaux se séparent déjà l'un de l'autre dans le contenu du rêve.

Dans quelques cas, la bipartition du rêve en deux parties d'égale grandeur exprime l'alternative difficilement présentable.

La façon dont le rêve se comporte à l'égard de la catégorie de l'opposition et de la contradiction est des plus frappantes. Celle-ci est tout bonnement négligée, le « non » semble pour le rêve ne pas exister. Avec une particulière prédilection, les oppositions sont contractées en une unité ou présentées en une seule fois. Mieux, le rêve s'octroie la liberté de présenter n'importe quel élément au moyen de son opposé-quant-au-souhait, de sorte que d'emblée on ne sait d'aucun élément susceptible d'avoir un contraire s'il est contenu positivement ou négativement dans la[a] pensée

a. Dans la première édition : les pensées de rêve. Dans les *GW* et la *SA* : la pensée de rêve.

de rêve[1]. Dans l'un des rêves mentionnés en dernier, dont nous 324
avons déjà interprété la phrase liminaire (« parce que je suis d'une telle extraction »[a]), la rêveuse descend en enjambant une balustrade tout en tenant dans ses mains un rameau en fleurs. Comme à propos de cette image il lui vient à l'idée l'ange portant dans la main une tige de lis dans les tableaux de l'Annonce faite à Marie (elle-même s'appelle Marie) et les jeunes filles vêtues de blanc allant en procession à la Fête-Dieu par les rues ornées de rameaux verts, il est tout à fait certain que le rameau en fleurs dans le rêve est une allusion à l'innocence sexuelle. Mais ce rameau est recouvert de fleurs rouges, dont chacune ressemble à un camélia. À la fin de sa route, est-il dit dans la suite du rêve, les fleurs sont déjà plus ou moins tombées. Suivent alors des allusions indéniables aux règles. Ainsi donc le même rameau, qui est porté comme s'il s'agissait d'un lis et comme par une jeune fille innocente, est en même temps une allusion à la Dame aux camélias[b] qui, on le sait, portait constamment un camélia blanc mais qui, au moment de ses règles, en portait un rouge. Mais le même rameau en fleurs (« Les fleurs de la jeune fille » dans les Chants de la Meunière chez Goethe[c]) présente l'innocence sexuelle et aussi son contraire. C'est aussi le même rêve, exprimant sa joie d'avoir réussi à traverser la vie en restant immaculée, qui laisse transparaître en quelques endroits (comme en celui de la chute des fleurs) le cheminement de pensée opposé, à savoir qu'elle s'est rendue coupable de divers péchés

1. [Note ajoutée en 1911 :] Par un travail de K. Abel, Le sens opposé des mots originaires, 1884[d] (voir mon compte rendu dans le Jahrbuch f. PsA, II, 1910), j'ai appris ce fait surprenant, confirmé d'ailleurs par d'autres linguistes, que les langues les plus anciennes se comportent sur ce point tout à fait comme le rêve. Elles n'ont au départ qu'un seul mot pour les deux opposés situés aux extrémités d'une série dans l'ordre des qualités ou de l'activité (fort-faible, vieux-jeune, lointain-proche, lier-séparer) et elles ne forment que secondairement des désignations distinctes pour les deux opposés, par de légères modifications du mot originaire commun. Abel met largement en évidence ces rapports dans l'ancien égyptien, mais il montre aussi dans les langues sémitiques et indo-européennes des restes très nets de cette évolution.

a. Cf. *supra*, p. 360.

b. Héroïne du roman éponyme d'Alexandre Dumas fils (1848).

c. « La trahison de la meunière », ballade de Goethe de 1798 dans laquelle toute la famille de la meunière vient réclamer au galant « avec des cris épouvantables la fleur de la jeune fille ».

d. Karl Abel, *Über den Gegensinn der Urworte*, Leipzig, W. Friedrich, 1884. Cf. l'article de Freud portant le même titre, *GW*, VIII, ; *OCF.P*, X.

contre la pureté sexuelle (et cela dans l'enfance). Dans l'analyse du rêve, nous pouvons nettement différencier les deux cheminements de pensée - l'un, consolateur, semble situé en surface et l'autre, plein de reproches, situé en profondeur – qui suivent un cours diamétralement opposé et dont les éléments, semblables mais contraires, ont trouvé une présentation par les mêmes éléments du rêve[a].

Parmi les relations logiques, une seule se trouve favorisée dans la plus large mesure par le mécanisme de la formation du rêve. Cette relation est celle de la ressemblance, de la concordance, du contact, le « tout comme » qui, plus qu'aucune autre, peut être présenté
325 dans le rêve par des moyens multiples[1]. Les recouvrements, ou cas de « tout comme », existant dans le matériel du rêve sont en effet les premiers points d'appui de la formation du rêve, et une part non négligeable du travail de rêve consiste à créer de nouveaux recouvrements de ce genre, si ceux qui existent ne peuvent parvenir dans le rêve du fait de la censure de résistance. La tendance à la condensation du travail de rêve vient aider la présentation de la relation de ressemblance.

Ressemblance, concordance, caractère commun sont présentés par le rêve d'une façon tout à fait générale par la contraction en une unité, laquelle peut soit se trouver déjà dans le matériel du rêve, soit être nouvellement formée. Le premier cas, on peut le nommer identification, le second formation composite. L'identification s'applique là où il s'agit de personnes, la formation composite là où ce sont des choses qui sont le matériel de la réunion ; pourtant des formations composites sont aussi constituées de personnes. Les lieux sont souvent traités comme des personnes.

L'identification consiste en ce que seule une des personnes connectées par un élément commun parvient à être présentée dans le contenu du rêve, alors que la deuxième personne ou les autres personnes semblent être réprimées pour ce qui est du rêve. Mais dans le rêve cette unique personne recouvrante rentre dans toutes les relations et situations qui découlent d'elle ou des personnes recouvertes. Dans la formation composite, qui s'étend à des personnes, existent déjà dans l'image de rêve des traits qui sont propres aux personnes, mais qui ne leur sont pas communs, de sorte que par la réunion de ces traits apparaît de façon déterminée une nouvelle unité, une personne composite. La production d'un composite peut elle-même être obtenue par divers moyens. Ou bien la personne dans le rêve reçoit son nom d'une des personnes avec qui elle est en relation – nous savons alors, d'une manière tout à fait analogue à notre savoir à l'état de veille, qu'il s'agit de telle ou telle personne –, alors que les traits visuels appartiennent à l'autre personne ; ou bien l'image du rêve elle-même est composée de traits visuels qui en réalité se répartissent entre les deux personnes. L'apport de la deuxième personne, au lieu d'être représenté par les traits visuels, peut l'être par les gestes qu'on lui attribue, les mots qu'on lui fait dire ou la 326
situation dans laquelle on la place. Avec ce dernier mode de caractérisation, la différence tranchée entre identification et formation de personne composite[a] commence à se volatiliser. Mais il peut aussi arriver que la formation d'une personne composite de ce genre échoue. La scène du rêve est alors attribuée à l'une des personnes, et l'autre personne – en règle générale la plus importante – apparaît auprès d'elle sous la forme de quelqu'un qui est présent sans participer. Le rêve raconte par exemple : Ma mère était là aussi (Stekel). [1911.] On peut alors comparer un tel élément du contenu de rêve au déterminant dans l'écriture hiéroglyphique, lequel est destiné, non pas à être prononcé, mais à expliciter un autre signe. [1914.]

L'élément commun qui justifie, c.-à-d. occasionne, la réunion de deux personnes, peut être présenté dans le rêve ou manquer. En règle générale, l'identification ou formation d'une personne composite sert précisément à s'épargner la présentation de cet élément commun. Au lieu de répéter : A m'est hostile, B lui aussi, je forme dans le rêve une personne composite à partir de A et de B, ou bien je me représente A dans une action d'une autre sorte qui pour nous caractérise B. La personne du rêve ainsi obtenue s'offre à moi dans le rêve dans telle ou telle connexion nouvelle, et c'est dans le fait qu'elle signifie aussi bien A que B que je vais chercher la justification

1. [Note ajoutée en 1914 :] Voir la remarque d'Aristote sur la compétence à être interprète de rêve. [Cf. *supra*, p. 133, n. 1.]

a. Cf. *infra*, p. 393 sq.

a. Cf. *supra*, p. 336 sq.

pour insérer, à l'endroit correspondant de l'interprétation du rêve, ce qui est commun aux deux, à savoir leur rapport hostile à mon égard. De cette façon, je parviens souvent pour le contenu de rêve à une condensation tout à fait extraordinaire ; je puis m'épargner la présentation directe des rapports très compliqués se rattachant à une personne si, en plus de cette personne, j'en ai trouvé une autre qui peut prétendre avoir le même droit à une partie de ces relations. Il est facile de comprendre dans quelle mesure cette présentation par identification peut aussi servir à contourner la censure de résistance qui soumet le travail de rêve à de si dures conditions. Ce qui déclenche la censure peut précisément se trouver dans ces représentations qui, dans le matériel, sont connectées à l'une des personnes ;
327 voilà que je trouve une seconde personne qui a, elle aussi, des relations avec le matériel réprouvé, mais seulement avec une partie de celui-ci. Le contact établi en ce point non exempt de censure me donne maintenant le droit de former une personne composite qui, des deux côtés, est caractérisée par des traits indifférents. Cette personne composite ou personne par identification, maintenant exempte de censure, est propre à être accueillie dans le contenu de rêve, et c'est en recourant à la condensation de rêve que j'ai satisfait aux exigences de la censure de rêve.

Là où est aussi présenté dans le rêve un élément commun aux deux personnes, celui-ci est habituellement une invite à chercher un autre élément commun dissimulé dont la présentation est rendue impossible par la censure. Ici a eu lieu, en quelque sorte au bénéfice de la présentabilité, un déplacement concernant l'élément commun. Du fait que la personne composite m'est montrée dans le rêve avec un élément commun indifférent, je dois inférer dans les pensées de rêve un autre élément commun qui n'est nullement indifférent.

L'identification ou formation d'une personne composite sert donc dans le rêve à diverses fins, premièrement à la présentation d'un élément commun aux deux personnes, deuxièmement à la présentation d'un caractère commun déplacé, mais encore, troisièmement, à donner expression à un caractère commun simplement souhaité. Étant donné que souhaiter l'existence d'un caractère commun à deux personnes équivaut fréquemment à échanger celles-ci, cette relation se voit aussi exprimée dans le rêve par identification. Dans

le rêve de l'injection faite à Irma, je souhaite échanger cette patiente contre une autre, je souhaite donc que l'autre puisse être ma patiente comme l'est celle-ci ; le rêve tient compte de ce souhait en me montrant une personne qui s'appelle Irma, mais qui est examinée dans une position que je n'ai eu l'occasion de voir que chez l'autre[a]. Dans le rêve de l'oncle, cet échange devient le point central ; je m'identifie au ministre en ne traitant et en ne jugeant pas mieux mes confrères que lui-même ne le fait[b].

C'est un fait d'expérience, auquel je n'ai trouvé aucune exception, que tout rêve traite de la personne propre. Les rêves sont absolument égoïstes[1]. Là où dans le contenu de rêve ce n'est pas mon 328
moi mais seulement une personne étrangère qui apparaît, je peux tranquillement supposer que mon moi se cache, par identification, derrière cette personne. Je peux apporter comme complément mon moi. D'autres fois où mon moi apparaît dans le rêve, la situation dans laquelle il se trouve m'enseigne que derrière le moi se cache par identification une autre personne. Le rêve doit alors m'avertir de transférer sur moi, dans l'interprétation du rêve, quelque chose qui est attaché à cette personne, l'élément commun qui est dissimulé. Il existe aussi des rêves dans lesquels mon moi apparaît à côté d'autres personnes qui, l'identification une fois résolue, se révèlent être de nouveau mon moi. Je dois alors unir à mon moi, au moyen de ces identifications, certaines représentations contre l'accueil desquelles la censure s'est élevée. Je puis donc dans le rêve présenter mon moi de plus d'une façon, une fois directement, une autre fois au moyen de l'identification à des personnes étrangères. Avec plusieurs identifications de ce genre, on peut condenser un matériel de pensée d'une richesse peu commune[2]. Que le moi propre apparaisse à plusieurs reprises dans un rêve ou qu'il entre en scène dans diverses configurations, cela n'est au fond pas plus étonnant que le fait qu'il soit contenu dans une pensée consciente plusieurs fois et en divers

1. [Note ajoutée en 1925 :] Cf. à ce sujet la remarque p. 312, n. 1.
2. Quand je suis dans le doute, ne sachant pas derrière laquelle des personnes entrant en scène dans le rêve je dois chercher mon moi, je m'en tiens à la règle suivante : la personne qui dans le rêve est soumise à un affect que je ressens en tant que celui qui dort, c'est elle qui cache mon moi.

a. Cf. *supra*, p. 145 sq.
b. Cf. *supra*, p. 230-231.

endroits ou dans d'autres relations, par ex. dans la phrase : Quand je pense à l'enfant en bonne santé que je fus[a]. [1925.]

La résolution des identifications revêt encore plus de transparence pour les localités désignées par des noms propres que pour les personnes, étant donné qu'on n'est pas ici dérangé par le moi, surpuissant dans le rêve. Dans un de mes rêves de Rome (p. 233), le lieu où je me trouve s'appelle Rome ; je m'étonne pourtant de la quantité d'affiches allemandes au coin d'une rue. Cela est un accomplissement de souhait, à propos de quoi me vient aussitôt à l'idée Prague ; le souhait lui-même peut bien venir d'une période de nationalisme allemand, aujourd'hui dépassé, que j'eus dans ma jeunesse. À l'époque où je faisais ce rêve, je m'étais proposé de rencon-
329 trer à Prague l'un de mes amis ; l'identification de Rome et de Prague s'explique donc par un caractère commun souhaité ; je préférerais rencontrer mon ami à Rome plutôt qu'à Prague, échanger, pour cette rencontre, Prague et Rome.

La possibilité de créer des formations composites est au premier rang des traits qui donnent si souvent au rêve une empreinte fantastique, du fait que par elles sont introduits dans le contenu de rêve des éléments qui n'ont jamais pu être un objet de la perception. Le processus psychique à l'œuvre dans la formation composite du rêve est manifestement le même que celui où à l'état de veille nous nous faisons une représentation ou une image d'un centaure ou d'un dragon. La seule différence, c'est que dans la création fantastique à l'état de veille, l'impression visée par cette formation nouvelle est elle-même l'élément décisif, alors que la formation composite du rêve est déterminée par un facteur extrinsèque à la forme qu'elle prend, à savoir l'élément commun dans les pensées de rêve. La formation composite du rêve peut être produite de multiples façons. Dans la production la moins recherchée ne sont présentées que les propriétés d'une seule chose, et cette présentation s'accompagne d'un savoir : celui qu'elle vaut aussi pour un autre objet. Une technique plus soignée réunit les traits de l'un comme de l'autre objet en une image nouvelle, se servant ici adroitement des ressemblances

a. *Wenn ich daran denke, was für gesundes Kind ich war.* Rappelons qu'en allemand *das Ich* (le moi), dont il est question dans tout ce passage, est la forme substantivée du pronom *ich* (je).

entre les deux objets, éventuellement données dans la réalité. Ce qui est nouvellement formé peut prendre un tour totalement absurde ou bien même apparaître comme une réussite dans l'ordre du fantastique, selon que s'y prêtent dans la composition le matériel et la potentialité d'un trait d'esprit. Si les objets qui doivent être condensés en une unité sont par trop disparates, le travail de rêve se contente souvent de créer une figure composite avec un noyau bien net, auquel se joignent des déterminations d'une bien moindre netteté. La réunion en une seule image, ici, en quelque sorte n'est pas réussie ; les deux présentations se recouvrent l'une l'autre et engendrent quelque chose comme une compétition entre des images visuelles. Si l'on voulait illustrer la formation d'un concept à partir d'images de perception individuelles, on pourrait arriver par un dessin à présenter les choses de cette façon.

Les rêves fourmillent naturellement de figures composites de ce 330
genre ; j'en ai déjà communiqué quelques exemples dans les rêves analysés jusqu'ici ; je vais maintenant en ajouter de nouveaux. Dans le rêve de la p. 359, qui décrit le déroulement de la vie de la patiente « avec des fleurs » ou « de façon fleurie », le moi-du-rêve porte à la main un rameau en fleurs qui, comme nous l'avons appris, signifie à la fois innocence et état de péché sexuel. Le rameau rappelle en outre, par la manière dont les fleurs sont disposées, des fleurs de cerisier ; les fleurs elles-mêmes, prises une à une, sont des camélias, à quoi s'ajoute que le tout donne l'impression d'une végétation exotique. Ce qui est commun aux éléments de cette figure composite résulte des pensées du rêve. Le rameau en fleurs est composé d'allusions à des cadeaux par lesquels la patiente était amenée ou devait être amenée à se montrer complaisante. Ainsi, dans l'enfance, les cerises ; dans les années ultérieures, un camelia ; l'aspect exotique est une allusion à un naturaliste, grand voyageur, qui voulut gagner ses faveurs avec un dessin de fleurs. Une autre patiente se crée en rêve une chose intermédiaire à partir de cabines de bains d'une station balnéaire, de cabanes de W.-C. campagnardes et des mansardes de nos maisons d'habitation citadines. Aux deux premiers éléments est commune la relation à la nudité humaine et au déshabillage ; de leur mise en composition avec le troisième élément on peut conclure que (dans son enfance) la mansarde aussi

a été le théâtre d'un déshabillage. Un rêveur se crée un lieu composite à partir de deux endroits dans lesquels on fait une « cure », mon cabinet de consultation et le lieu public où il a rencontré sa femme pour la première fois. [1909.] Une jeune fille, après que son frère aîné lui a promis de la régaler de caviar, rêve à propos de ce frère que les jambes de celui-ci sont parsemées des perles noires du caviar. L'élément « contagion » pris au sens moral et le souvenir d'une éruption pendant l'enfance qui fit apparaître ses jambes parsemées de petits points, non pas noirs mais rouges, se sont ici réunis avec les perles du caviar en un nouveau concept, celui de
331 « ce qu'elle a reçu de son frère ». Des parties du corps humain sont traitées dans ce rêve comme des objets, comme elles le sont d'ailleurs d'ordinaire dans les rêves. Dans un rêve communiqué par Ferenczi[a] apparaissait une formation composite qui était constituée d'une personne, un médecin, et d'un cheval, et qui, de plus, portait une chemise de nuit. L'élément commun à ces trois constituants se dégagea de l'analyse une fois que la chemise de nuit fut reconnue comme une allusion au père de la rêveuse au cours d'une scène d'enfance. Il s'agissait dans les trois cas d'objets de sa curiosité concernant le sexe. Enfant, elle avait été emmenée à plusieurs reprises par sa bonne dans le haras militaire où elle avait eu l'occasion de largement satisfaire sa curiosité – qui à l'époque n'était pas encore inhibée. [1911.]

J'ai affirmé précédemment que le rêve n'a aucun moyen d'exprimer la relation de contradiction, d'opposition, le « non ». Et voici que je vais contredire pour la première fois cette affirmation. Une partie des cas qui peuvent être regroupés sous le nom d' « opposition » trouve sa présentation tout simplement par identification, comme nous l'avons vu, à savoir quand peuvent être reliés à la mise en opposition un échange, une mise-à-la-place-de. Nous en avons cité des exemples à plusieurs reprises. Une autre partie des oppositions dans les pensées de rêve, qui se situe à peu près dans la catégorie « à l'inverse, au contraire » parvient à être présentée dans le rêve de la manière suivante, qui est curieuse et dont on peut presque dire qu'elle relève du trait d'esprit. Le « à l'inverse » ne par-

a. Cf. *supra*, p. 134, n. a.

vient pas en soi dans le contenu de rêve, mais manifeste sa présence dans le matériel du fait qu'une partie du contenu de rêve déjà formé – partie qui pour d'autres raisons se trouve déjà à portée de la main – est inversée, en quelque sorte après coup. Le processus est plus facile à illustrer qu'à décrire. Dans le beau rêve « Vers le haut et vers le bas » (p. 327), la façon dont le rêve présente la montée se trouve inversée par rapport à ce qui préfigure celle-ci dans les pensées du rêve, à savoir la scène d'introduction de la Sapho de Daudet[a] ; dans le rêve les choses sont au début difficiles, ensuite faciles, tandis que dans la scène la montée est au début facile, ensuite de plus en plus difficile. Le « en haut » et le « en bas », en rapport avec le frère, sont eux aussi dans le rêve présentés à l'envers. Cela indique une relation d'inversion ou d'opposition qui existe dans 332
les pensées du rêve entre deux parties du matériel, et que nous avons décelée dans le fait que dans la fantaisie d'enfance du rêveur celui-ci est porté par sa nourrice, à l'inverse de ce qui se passe dans le roman où le héros porte la bien-aimée. Mon rêve de l'attaque de Goethe contre Monsieur M. (v. infra[b]) contient lui aussi un tel « à l'inverse », qu'il faut commencer par redresser avant de pouvoir parvenir à l'interprétation du rêve. Dans le rêve, Goethe a attaqué un jeune homme, Monsieur M. ; dans la réalité, telle qu'elle est contenue dans les pensées du rêve, un homme important, mon ami[c], a été attaqué par un jeune auteur inconnu. Dans le rêve, je calcule à partir de la date de la mort de Goethe ; dans la réalité effective, le calcul partait de l'année de naissance du paralytique. La pensée qui dans le matériel du rêve est déterminante se trouve être l'opposé contradictoire du fait que Goethe doit être traité comme s'il était un fou. À l'inverse, dit le rêve, si tu ne comprends pas le livre, c'est toi qui es le faible d'esprit, pas l'auteur. Dans tous ces rêves d'inversion il me semble en outre qu'une relation à la tournure méprisante (« montrer son derrière[d] à quelqu'un ») est contenue

a. Cf. *supra*, p. 326.
b. P. 487.
c. Wilhelm Fließ.
d. *« einem die Kehrseite zeigen »* ; mot à mot : montrer son envers à quelqu'un. *Kehrseite*, qui a le même radical que *Umkehrung* (inversion), signifie à la fois l' « envers » et, familièrement, le « derrière ».

(l'inversion concernant le frère dans le rêve de Sapho). Il faut encore noter avec quelle fréquence on a recours à cette inversion, précisément dans des rêves qui sont inspirés par des motions homosexuelles refoulées. [1911.]

L'inversion, la transformation dans le contraire, est d'ailleurs l'un des moyens de présentation les plus prisés du travail de rêve, susceptible des utilisations les plus variées. Elle sert d'abord à faire valoir l'accomplissement de souhait à l'encontre d'un certain élément des pensées de rêve. Si seulement ç'avait été l'inverse !, voilà souvent la meilleure expression de la réaction du moi à l'encontre d'un pénible fragment de souvenir. Mais c'est au service de la censure que l'inversion prend une valeur toute particulière, en produisant dans ce qui est à présenter un degré de déformation qui tout d'abord paralyse franchement la compréhension du rêve. Aussi, lorsqu'un rêve refuse obstinément de livrer son sens, a-t-on le droit chaque fois de
333 tenter une inversion pour certaines parties de son contenu manifeste, après quoi il n'est pas rare que tout devienne aussitôt clair.

À côté de l'inversion dans le contenu il ne faut pas négliger l'inversion dans le temps. Une technique assez fréquente de la déformation de rêve consiste à présenter à l'entrée du rêve l'issue de l'événement ou la conclusion du cheminement de pensée et à reporter à la fin de ce même rêve les présupposés de la conclusion ou les causes de ce qui est arrivé. Celui qui n'a pas pensé à ce moyen technique de la déformation du rêve se trouve alors désemparé face à la tâche de l'interprétation du rêve[1]. [1909.]

Et même, dans bien des cas, on n'obtient le sens du rêve qu'après avoir procédé à de multiples inversions du contenu de rêve

1. [Note ajoutée en 1909 :] C'est de la même technique d'inversion dans le temps que se sert souvent l'accès hystérique pour cacher son sens au spectateur. Dans un accès, une jeune fille hystérique doit, par ex., présenter un petit roman qu'elle s'est forgé en fantaisie dans l'inconscient, aussitôt après une rencontre dans le chemin de fer urbain. Elle imagine que l'intéressé, attiré par la beauté de son pied, lui adresse la parole pendant qu'elle lit, qu'elle part ensuite avec lui et vit une tumultueuse scène d'amour. Son accès débute par la présentation figurée de cette scène d'amour au moyen de soubresauts du corps (avec des mouvements des lèvres pour le baiser, les bras entrecroisés pour l'étreinte), sur quoi elle passe en hâte dans une autre pièce, s'assied sur une chaise, relève sa robe pour montrer son pied, fait comme si elle lisait dans un livre et m'adresse la parole (me répond). [Ajout de 1914 :] Cf. à ce sujet la remarque d'Artémidore : « Quand on fait l'exégèse des histoires de rêve, il faut une fois les considérer en allant du début jusqu'à la fin, et une autre fois en allant de la fin jusqu'au début. » [Livre I, chap. XI.]

en fonction de diverses relations. Ainsi, par ex., dans le rêve d'un jeune névrosé de contrainte, le souvenir d'un souhait de mort infantile à l'encontre d'un père redouté se cache derrière l'énoncé suivant : *son père se fâche contre lui parce qu'il rentre si tard à la maison.* Mais le contexte de la cure psychanalytique et les idées incidentes du rêveur prouvent que l'énoncé doit être d'abord : il en veut à son père, et ensuite : à ses yeux le père était rentré en tout cas trop tôt (c.-à-d. revenu trop vite) à la maison. Il aurait préféré que le père ne fût pas rentré du tout à la maison, ce qui est identique au souhait de mort envers le père (voir p. 295). Petit garçon, le rêveur s'était en effet rendu coupable, pendant une assez longue absence du père, d'une agression sexuelle contre une autre personne, et avait été puni 334
par cette menace : Attends un peu que ton père revienne ! [1911.]

Si l'on veut poursuivre l'étude des relations entre le contenu de rêve et les pensées de rêve, le mieux sera maintenant de prendre le rêve lui-même comme point de départ et de se demander ce que signifient certains caractères formels de la présentation de rêve en rapport avec les pensées de rêve. Font avant tout partie de ces caractères formels, qui ne manquent pas de nous frapper dans le rêve, les différences d'intensité sensorielle entre telle ou telle formation de rêve et les différences de netteté entre telle ou telle partie du rêve ou entre des rêves entiers comparés les uns aux autres. Les différences d'intensité entre telle ou telle formation de rêve englobent toute une échelle, depuis une grande acuité de l'empreinte laissée par elles – acuité qu'on est enclin à mettre, quoique sans garantie, au-dessus de celle de la réalité –, jusqu'à un flou irritant que l'on dit caractéristique du rêve parce qu'à vrai dire il n'est pleinement comparable avec aucun des degrés d'absence de netteté qu'il nous arrive de percevoir dans les objets de la réalité. En outre, nous qualifions habituellement de « fugitive » l'impression que nous recevons d'un objet de rêve manquant de netteté, alors que nous pensons que les images de rêve plus nettes ont tenu bon grâce à un plus long temps de perception. La question est dès lors de savoir quelles conditions dans le matériel de rêve provoquent ces différences de vivacité entre telle ou telle partie du contenu de rêve.

Il faut ici tout d'abord aller à l'encontre de certaines conjectures qui se présentent presque inévitablement. Étant donné que des sen-

sations effectives pendant le sommeil peuvent aussi faire partie du matériel du rêve, on présupposera vraisemblablement que tels ou tels des éléments du rêve dérivés d'elles se détachent dans le contenu de rêve avec une intensité particulière ou, à l'inverse, que ce qui dans le rêve prend une tournure particulièrement vivace se laissera ramener à de telles sensations réelles pendant le sommeil. C'est ce que mon expérience n'a jamais confirmé. Il n'est pas exact que les éléments
335 du rêve qui sont des rejetons d'impressions réelles pendant le sommeil (stimuli nerveux) se distinguent par leur vivacité des autres éléments qui sont issus de souvenirs. Le facteur de la réalité disparaît pour ce qui est de déterminer l'intensité des images de rêve.

On pourrait d'autre part soutenir la conjecture que l'intensité sensorielle (la vivacité) de telle ou telle image de rêve a une relation avec l'intensité psychique des éléments qui leur correspondent dans les pensées de rêve. Dans ces dernières l'intensité coïncide avec la valeur psychique inhérente ; les éléments les plus intenses ne sont rien d'autre que les plus significatifs, ceux qui constituent le point central des pensées de rêve. Or nous savons bien que ce sont précisément ces éléments qui, du fait de la censure, ne trouvent la plupart du temps aucun accueil dans le contenu de rêve. Mais il pourrait bien se faire que les tout premiers rejetons les représentant comportent dans le rêve un plus haut degré d'intensité, sans pour autant constituer nécessairement le centre de la présentation de rêve. Cette conjecture elle aussi est cependant détruite par l'examen comparatif du rêve et du matériel du rêve. L'intensité des éléments dans l'un n'a rien à faire avec les éléments dans l'autre ; entre le matériel du rêve et le rêve a effectivement lieu un complet « renversement de toutes les valeurs psychiques »[a]. C'est justement dans un élément du rêve fugitivement esquissé, recouvert par des images plus fortes, qu'on peut souvent découvrir purement et simplement un rejeton direct de ce qui, dans les pensées du rêve, dominait sans mesure.

L'intensité des éléments du rêve s'avère être déterminée autrement, à savoir par deux facteurs indépendants l'un de l'autre. Au premier abord il est facile de voir que sont présentés avec une inten-

a. *Umwertung aller psychischen Werte.* Freud reprend ici en la modifiant la célèbre formule de Nietzsche : *Umwerthung aller Werthe.*

sité particulière ceux des éléments par lesquels s'exprime l'accomplissement de souhait. Mais l'analyse enseigne ensuite que la plupart des cheminements de pensée partent aussi des éléments les plus vivaces du rêve, que les plus vivaces sont en même temps les mieux déterminés. Le sens ne se trouve nullement changé si nous énonçons sous la forme suivante cette seconde proposition à laquelle nous sommes parvenus empiriquement : font montre de la plus grande intensité ceux des éléments du rêve dont la formation a requis le travail de 336
condensation le plus extensif[a]. Nous pouvons alors nous attendre à ce que cette condition et aussi celle concernant l'accomplissement de souhait puissent s'exprimer en une formule unique.

Ce problème que je viens de traiter – les causes d'une intensité ou d'une netteté plus ou moins grande de chacun des éléments du rêve –, je voudrais éviter qu'on le confonde avec un autre problème qui porte sur les différences de netteté dans des rêves entiers ou des portions de rêve. Dans le premier cas l'opposé de la netteté c'est le flou, dans le second cas c'est la confusion. À vrai dire, il est indéniable que dans les deux échelles les qualités ascendantes et descendantes apparaissent de compagnie. Une partie du rêve, qui nous semble claire, contient la plupart du temps des éléments intenses ; un rêve sans clarté est au contraire composé d'éléments peu intenses. Et pourtant le problème que pose l'échelle allant de ce qui est apparemment clair à ce qui est confus – sans netteté – est beaucoup plus compliqué que celui des variations de vivacité des éléments du rêve ; et même le premier de ces problèmes échappe ici encore à la discussion pour des raisons qui devront être exposées plus tard[b]. Dans tel ou tel cas, on ne remarque pas sans surprise que l'impression de clarté ou bien d'absence de netteté que l'on reçoit d'un rêve ne signifie absolument rien pour l'agencement du rêve, mais provient du matériel du rêve dont elle est un des constituants. C'est ainsi que je me souviens d'un rêve qui, après le réveil, me parut si particulièrement bien agencé, dénué de lacunes et clair que, me trouvant encore dans l'ivresse du sommeil, je me proposai d'admettre une nouvelle catégorie de rêves qui n'étaient pas soumis au mécanisme de la

a. Cf. *infra*, p. 650-651.
b. Cf. *infra*, p. 551-552.

condensation et du déplacement mais pouvaient à juste titre être qualifiés de « fantaisies pendant le sommeil ». Un examen plus attentif révéla que ce rêve d'une espèce rare montrait les mêmes fissures et lézardes dans son agencement que n'importe quel autre ; aussi laissai-je finalement tomber la catégorie des fantaisies de rêve[1]. Mais le contenu du rêve, une fois réduit, était que j'exposais à mon ami une théorie difficile et longtemps cherchée sur la bisexualité, et la force d'accomplissement de souhait du rêve était responsable de ce
337 que cette théorie (qui n'était d'ailleurs pas communiquée dans le rêve) nous apparaissait claire et dénuée de lacunes. Ce que j'avais donc tenu pour un jugement sur le rêve achevé était une partie, et à vrai dire la partie essentielle, du contenu du rêve. Le travail de rêve empiétait ici pour ainsi dire sur le premier penser vigile et me transmettait sous la forme d'un jugement sur le rêve cette partie du matériel du rêve qui n'avait pas réussi à trouver une présentation précise dans le rêve. J'ai rencontré un jour un parfait pendant à cela chez une patiente qui d'abord ne voulut absolument pas raconter un rêve relevant de l'analyse « tant il était dépourvu de netteté et confus » et qui, après avoir protesté à plusieurs reprises que sa présentation n'avait rien de certain, finit par indiquer qu'étaient apparues dans le rêve plusieurs personnes, elle, son mari, son père, et cela comme si elle n'avait pas su si son mari était son père, ou qui était véritablement son père, ou autre chose du même ordre. Le rapprochement entre ce rêve et ses idées incidentes pendant la séance révéla indubitablement qu'il s'agissait de l'histoire quasi quotidienne d'une domestique qui est forcée d'avouer qu'elle attend un enfant et qui se prend à douter quand on lui demande « qui est véritablement le père (de l'enfant) »[2]. Le manque de clarté dont faisait montre le rêve était donc, ici aussi, une partie du matériel excitateur du rêve. Une partie de ce contenu avait été présentée dans la forme du rêve. La forme du rêve ou du rêver est utilisée avec une fréquence tout à fait surprenante pour présenter le contenu qui a été recouvert. [1909[a].]

1. [Note ajoutée en 1930 :] Je ne sais pas aujourd'hui si j'ai eu raison.
2. Symptômes hystériques concomitants : absence des règles et grande dépression, ce qui est la principale souffrance de cette malade.

a. Phrase interlettrée à partir de 1914.

Des gloses sur le rêve, des remarques apparemment innocentes sur celui-ci, servent souvent à dissimuler une partie de ce qui est rêvé de la manière la plus retorse, alors qu'en réalité elles le trahissent. Ainsi, par ex., lorsqu'un rêveur déclare : Ici le rêve est effacé[a], et que l'analyse révèle une réminiscence infantile, celle d'avoir épié une personne qui s'essuie après défécation. Ou dans un autre cas, qui mérite d'être communiqué en détail : Un jeune homme a un rêve très net, qui lui rappelle des fantaisies de ses années d'enfance restées 338
conscientes : Il se trouve le soir dans un hôtel de station estivale, se trompe de numéro de chambre et entre dans une pièce où une dame d'un certain âge et ses deux filles se déshabillent pour se mettre au lit. Il poursuit : Il y a ensuite quelques lacunes dans le rêve, il manque là quelque chose, et à la fin il y avait dans la chambre un homme qui voulait me mettre dehors, avec lequel il a fallu que je lutte. Il s'efforce en vain de se rappeler le contenu et la visée de la fantaisie de jeune garçon à laquelle le rêve fait visiblement allusion. Mais voilà qu'on s'aperçoit finalement que le contenu recherché se trouve déjà donné par ce qui est dit du passage où le rêve manque de netteté. Les « lacunes » sont les orifices génitaux des femmes se mettant au lit : « il manque là quelque chose » décrit le caractère majeur de l'organe génital féminin. Dans ses jeunes années, il brûlait du désir de savoir – désir de voir un organe génital féminin – et il était encore porté à adhérer à la théorie sexuelle infantile qui attribue à la femme un membre masculin. [1911.]

C'est une forme tout à fait semblable que revêtait une réminiscence analogue d'un autre rêveur. Il rêve : *Je vais avec Mlle K. dans le restaurant du jardin public...*, vient alors un passage obscur, une interruption..., *je me trouve alors dans un salon de bordel dans lequel je vois deux ou trois femmes dont l'une est en chemise et en culotte.*

Analyse : Mlle K. est la fille de son ancien chef et, comme il l'admet lui-même, un substitut de sa sœur. Il n'avait que rarement l'occasion de parler avec elle, mais un jour il y eut entre eux une conversation dans laquelle « on se reconnaissait pour ainsi dire dans sa condition sexuée, comme si on se disait : je suis un homme et tu es une femme ». Il n'avait été qu'une fois dans le restaurant indiqué

a. *verwischt ;* de *verwischen* au sens de « effacer en essuyant ».

en compagnie de la sœur de son beau-frère, une jeune fille qui lui était parfaitement indifférente. Une autre fois, il accompagna un groupe de trois dames jusqu'à l'entrée de ce restaurant. Les dames étaient sa sœur, sa belle-sœur et la sœur de son beau-frère déjà mentionnée, toutes trois lui étaient suprêmement indifférentes, mais toutes trois ressortissaient à la série « sœur ». Il n'avait que rarement fréquenté un bordel, peut-être deux ou trois fois dans sa vie.

339 L'interprétation s'appuya sur le « passage obscur », l' « interruption » dans le rêve, et affirma que dans son désir de savoir de jeune garçon, il n'avait inspecté que quelques fois, à vrai dire rarement, l'organe génital de sa sœur, sa cadette de quelques années. Quelques jours plus tard survint le souvenir conscient du méfait auquel le rêve faisait allusion. [1914.]

Tous les rêves de la même nuit appartiennent, de par leur contenu, au même ensemble ; leur séparation en plusieurs fragments, le groupement et le nombre de ceux-ci, tout cela est riche de sens et peut à bon droit être conçu comme un fragment de communication venant des pensées de rêve latentes. [1909.] Dans l'interprétation de rêves constitués de plusieurs fragments principaux, ou en général de rêves appartenant à la même nuit, on ne peut d'ailleurs pas oublier la possibilité que ces rêves divers et qui se succèdent signifient la même chose ; ils expriment dans un matériel divers les mêmes motions. Le premier dans le temps de ces rêves homologues est alors fréquemment le plus déformé, le plus timide, le rêve suivant est plus hardi et plus net.

Déjà le rêve biblique du Pharaon, celui des épis et des vaches, que Joseph interpréta, était de cette espèce[a]. Il se trouve rapporté chez Josèphe[b] (Antiquités juives, liv. II, chap. 5 et 6) avec plus de détails que dans la Bible. Le roi, après avoir raconté le premier rêve, dit : « Après cette première vision en rêve, je m'éveillai inquiet et réfléchis à ce que celle-ci pouvait bien signifier ; là-dessus pourtant je me rendormis peu à peu et j'eus alors un rêve beaucoup plus étrange encore, qui m'a plongé encore davantage dans la peur et la confusion. » Après avoir entendu le récit du rêve, Joseph dit : « Ton rêve,

a. Genèse, XXXVII-L.
b. Flavius Josèphe (37 - vers 100 apr. J.-C.).

ô roi, est, selon les apparences, double, mais les deux visions ont une seule signification. »

Jung, qui dans sa « Contribution à la psychologie de la rumeur »[a] raconte comment le rêve à l'érotisme caché d'une écolière fut compris sans interprétation par ses amies et poursuivi avec des variantes, fait remarquer à propos de l'un de ces récits de rêve « que la pensée finale d'une longue série d'images de rêve contient exactement ce qui avait déjà été l'objet d'une tentative de présentation dans la première image de la série. La censure repousse le complexe 340 aussi longtemps que possible en renouvelant sans cesse les recouvrements symboliques, les déplacements, les retournements en quelque chose d'innocent, etc. » (Zentralbl. f. Psychoanalyse, I, 1910, p. 87). Scherner a bien connu cette particularité de la présentation de rêve et la décrit, en la rattachant à sa doctrine des stimuli organiques[b], comme une loi particulière (p. 166). « Mais finalement la fantaisie observe, dans toutes les formations de rêve symboliques procédant de stimuli nerveux déterminés, la loi générale selon laquelle, au début du rêve, elle ne dépeint l'objet stimulant que dans les allusions les plus lointaines et les plus libres, mais à la fin, l'effusion picturale s'étant épuisée, présente le stimulus lui-même dans toute sa nudité, en l'occurrence l'organe s'y rapportant, ou bien sa fonction, de sorte que le rêve, désignant lui-même sa cause organique, parvient à son terme... »

Une belle confirmation de cette loi de Scherner a été apportée par Otto Rank dans son travail : « Un rêve qui s'interprète lui-même. »[c] Le rêve d'une jeune fille, qu'il communique là, se composait de deux rêves d'une même nuit, séparés d'ailleurs dans le temps, le second s'achevant par une pollution. Ce rêve de pollution autorisait une interprétation menée jusque dans ses moindres détails, en renonçant pour une large part aux contributions de la rêveuse, et l'abondance des relations entre les deux contenus du rêve permit de reconnaître que le premier rêve avait amené à l'expression, dans une présentation timide, la même chose que le second, si bien que celui-ci, le rêve de pollution, avait aidé à pleinement élucider le premier. À

a. « Ein Beitrag zur Psychologie des Gerüchtes », *Zbl. Psychoanal.*, 1910, *I*, p. 81-90.
b. Cf. *supra*, p. 117-118.
c. Cf. *supra*, p. 196, n. a.

partir de cet exemple Rank commente à bon droit la significativité des rêves de pollution pour la théorie du rêver en général. [1911.]

Mais, d'après mon expérience, c'est seulement dans un petit nombre de cas qu'on se trouve dans la position de pouvoir passer, par l'interprétation, de la clarté ou de la confusion du rêve à la certitude ou au doute dans le matériel du rêve. J'aurai plus tard à dégager, dans la formation du rêve, un facteur non encore mentionné, dont l'action conditionne essentiellement cette échelle de qualités dans le rêve.

341 Dans bien des rêves, qui maintiennent pour un temps une certaine situation et un certain décor, surviennent des interruptions qui sont décrites en ces termes : « Mais il semble alors que ce soit simultanément un autre lieu et qu'il s'y produise ceci et cela. » Ce qui interrompt de cette façon l'action principale du rêve, qui peut être reprise l'instant d'après, se révèle être dans le matériel du rêve une proposition subordonnée, une pensée intercalée. Ce qui est une condition dans les pensées de rêve est présenté dans le rêve par la simultanéité (si – quand[a]).

Que signifie cette sensation de mouvement inhibé, apparaissant si fréquemment dans le rêve, qui touche de si près à l'angoisse ? On veut marcher et on ne bouge pas de sa place, on veut faire quelque chose et on se heurte sans cesse à des obstacles. Le train va se mettre en mouvement et on ne peut l'attraper ; on lève la main pour se venger d'une offense et elle s'y refuse, etc. Nous avons déjà rencontré cette sensation dans le rêve, dans le cas des rêves d'exhibition[b], mais nous n'avons pas encore essayé sérieusement de l'interpréter. Il est commode mais insuffisant de répondre qu'il existe dans le sommeil une paralysie motrice qui se signale par ladite sensation. Nous pourrions bien demander : Pourquoi alors ne rêve-t-on pas constamment de mouvements inhibés de ce genre ?, et nous pourrions nous attendre à ce que cette sensation, qui peut être à tout moment provoquée dans le sommeil, serve à n'importe quelles fins de présentation et qu'elle ne soit réveillée que par le besoin de cette présentation, tel qu'il est donné dans le matériel du rêve.

a. Freud note ici la parenté étymologique de ces deux conjonctions : *wenn* (si), *wann* (quand).

b. Cf. *supra*, p. 281 sq.

Le fait de ne parvenir à rien ne survient pas toujours dans le rêve comme sensation, il survient aussi simplement comme fragment du contenu de rêve. Je tiens une telle éventualité pour particulièrement propre à nous éclairer sur la signification de cet accessoire dans le rêve. Je vais communiquer sous une forme abrégée un rêve dans lequel j'apparais accusé de malhonnêteté. *Le lieu est un mélange de maison de santé privée et de plusieurs autres locaux. Un serviteur apparaît pour m'appeler à me rendre à une enquête. Dans le rêve je sais que quelque chose a disparu et que l'enquête a lieu parce qu'on me soupçonne de m'être approprié ce qui a été perdu. L'analyse montre que l'enquête est à prendre dans un double sens et qu'elle inclut l'enquête médicale. Dans la conscience de mon innocence et de ma* 342 *fonction de médecin consultant dans cette maison, j'accompagne tranquillement le serviteur. À une porte, un autre serviteur nous reçoit et dit en me désignant : C'est lui que vous avez amené, mais c'est un homme convenable. J'entre alors sans serviteur dans une grande salle où se trouvent des machines qui me font penser à un Enfer avec ses travaux et ses châtiments de géhenne. À un appareil je vois attelé un de mes confrères qui aurait toutes les raisons de se préoccuper de moi ; mais il ne fait pas attention à moi. On me signifie ensuite que je peux partir. Mais alors je ne trouve pas mon chapeau et de toute façon je ne peux pas partir.*

L'accomplissement de souhait du rêve est à l'évidence que je suis reconnu comme un homme d'honneur et que j'ai le droit de partir ; il faut donc que soit présent dans les pensées du rêve un matériel de toute sorte qui vienne contredire cela. Que j'aie le droit de partir est le signe de mon absolution ; si donc le rêve apporte à la fin un événement qui m'empêche de partir, on n'est pas loin de conclure que par ce trait c'est le matériel réprimé comportant la contradiction qui se fait valoir. Que je ne trouve pas mon chapeau signifie donc : Malgré tout tu n'es pas un homme d'honneur. Dans le rêve, le fait de « ne pas y parvenir » est une expression de la contradiction, un « non » en vertu de quoi il faut donc corriger l'affirmation précédente[a] selon laquelle le rêve n'est pas capable d'exprimer le non[1].

1. Dans l'analyse complète de ce rêve, une relation à une expérience vécue d'enfance se révèle au moyen de ce qui suit : – Le Maure a fait son devoir, le Maure peut partir[b]. Et puis la devinette : Quel âge a le Maure quand il fait son devoir ? Un

a. Cf. *supra*, p. 362.

b. Allusion à la réplique célèbre de Schiller (*La conjuration de Fiesque à Gênes*, III, 4) : « Le Maure a fait son travail, le Maure peut partir », devenue expression courante sous la forme modifiée que cite Freud.

Dans d'autres rêves comportant, non pas seulement comme situation mais aussi comme sensation, le fait que le mouvement ne parvient pas à se produire, la même contradiction est exprimée par la
343 sensation de l'inhibition du mouvement avec plus de force qu'une volonté à laquelle s'oppose une contre-volonté. La sensation de l'inhibition du mouvement représente donc un conflit de volonté[a]. Nous verrons plus tard que la paralysie motrice dans le sommeil fait précisément partie des conditions fondamentales du processus psychique au cours du rêver. Or le transfert de l'impulsion sur les voies motrices n'est alors rien d'autre que la volonté, et le fait que nous soyons sûrs de ressentir dans le sommeil cette impulsion comme inhibée rend tout le processus extrêmement approprié à la présentation du vouloir et du « non » qui s'y oppose. Selon mon explication de l'angoisse, il se conçoit d'ailleurs aisément que la sensation de l'inhibition de la volonté soit si proche de l'angoisse et se relie si souvent à elle dans le rêve. L'angoisse est une impulsion libidinale qui provient de l'inconscient et qui est inhibée par le préconscient[1]. Là donc où dans le rêve la sensation d'inhibition est liée à l'angoisse, il ne peut s'agir que d'un vouloir qui a été un jour capable de développer de la libido – il ne peut s'agir que d'une motion sexuelle.

Ce que signifie le jugement exprimé par la phrase qui émerge fréquemment pendant le rêve : « Mais ce n'est qu'un rêve », et à quelle puissance psychique il faut l'attribuer, je l'examinerai ailleurs (voir plus bas[b]). Je dirai ici par anticipation que cette phrase doit servir à la dévalorisation de ce qui est rêvé. Le problème intéressant et avoisinant de savoir ce qui s'exprime lorsqu'un certain contenu est désigné dans le rêve lui-même comme « rêvé » – l'énigme du « rêve

an, après quoi il peut partir [= il sait marcher]. (J'ai eu à ce qu'on dit, en venant au monde, tant de cheveux noirs tout emmêlés que ma jeune mère déclara que j'étais un petit Maure.) Que je ne retrouve pas mon chapeau est une expérience vécue quotidienne qui est utilisée à plus d'un sens. Notre femme de chambre, un génie du rangement, l'avait caché. La récusation de tristes pensées de mort se cache elle aussi derrière cette fin du rêve : Je suis encore loin d'avoir fait mon devoir ; je n'ai pas encore le droit de partir. Naissance et mort, comme dans le rêve survenu peu auparavant de Goethe et du paralytique (v. p. 371 et 487).

1. [Note ajoutée en 1930 :] Cette proposition ne tient plus face à des vues plus récentes.

a. Cf. *supra*, p. 285.
b. Cf. *infra*, p. 539-540.

dans le rêve » –, W. Stekel l'a résolu dans un sens analogue par l'analyse de quelques exemples convaincants[a]. Le « rêvé » du rêve doit à son tour être dévalorisé, dépouillé de sa réalité ; ce qui continue d'être rêvé après qu'on s'est réveillé du « rêve dans le rêve », c'est ce que le souhait de rêve veut mettre à la place de la réalité effacée. On peut donc supposer que le « rêvé » contient la présentation de la réalité, le souvenir effectif, et qu'au contraire le rêve qui se poursuit contient la présentation de ce qui est simplement souhaité par le rêveur. L'inclusion d'un certain contenu dans un « rêve dans le rêve » est donc à assimiler au souhait que ce qui a 344
été ainsi désigné comme rêve n'ait jamais eu à se produire. [1911.] En d'autres termes : si un événement déterminé est placé par le travail de rêve lui-même dans un rêve, c'est là la confirmation la plus décisive de la réalité de cet événement, la plus énergique affirmation de celui-ci. [1919.] Le travail de rêve utilise le rêver lui-même comme une forme de récusation [1911], corroborant ainsi l'idée que le rêve est un accomplissement de souhait [1919.].

a. Cf. *supra*, p. 317, n. b.

D

LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA PRÉSENTABILITÉ

Nous nous sommes attachés jusqu'ici à examiner la manière dont le rêve présente les relations entre les pensées de rêve, tout en remontant à plusieurs reprises à cet autre thème : quelle modification le matériel du rêve connaît-il en général en vue de la formation du rêve ? Or nous savons que le matériel du rêve, dépouillé en grande partie de ses relations, est soumis à une compression, alors qu'en même temps des déplacements d'intensité entre ses éléments imposent par contrainte un renversement des valeurs psychiques de ce matériel. Les déplacements que nous avons pris en compte se sont révélés être des remplacements d'une représentation particulière par une autre, plus ou moins proche d'elle dans l'association, et ils ont été mis au service de la condensation, du fait que de cette manière, au lieu de deux éléments, un élément commun qui leur était intermédiaire parvenait à être accueilli dans le rêve. Nous n'avons pas encore mentionné une autre sorte de déplacement. Mais par les analyses on apprend que celle-ci existe et qu'elle se signale par un échange d'expression langagière pour une pensée donnée. Il s'agit les deux fois d'un déplacement le long d'une chaîne associative, mais le même processus a lieu dans des sphères psychiques dis-
345 tinctes, et le résultat de ce déplacement est une fois qu'un élément est remplacé par un autre, alors que dans l'autre cas un élément échange sa formulation verbale contre une autre.

Cette deuxième sorte de déplacements survenant lors de la formation du rêve n'a pas seulement un grand intérêt théorique, elle convient aussi particulièrement bien pour élucider ce semblant d'absurdité fantastique sous lequel le rêve se déguise. Le déplacement se fait en règle générale dans une certaine direction, une expression incolore et abstraite de la pensée de rêve étant échangée contre une expression concrète et imagée de celle-ci. L'avantage et,

partant, la visée de ce remplacement sont évidents. Ce qui est imagé est pour le rêve apte à la présentation, se laissant insérer dans une situation où l'expression abstraite réserverait à la présentation en rêve des difficultés semblables à celles que rencontrerait par exemple l'illustration de l'éditorial politique d'un journal. Mais ce n'est pas seulement la présentabilité, ce sont aussi les intérêts de la condensation et de la censure qui peuvent gagner à cet échange. Une fois que la pensée de rêve, inutilisable quand elle est exprimée abstraitement, est transformée en une langue imagée, apparaissent plus facilement qu'auparavant, entre cette nouvelle expression et le reste du matériel de rêve, les points de contact et identités dont le travail du rêve a besoin et qu'il crée là où ils ne sont pas présents, car les termes concrets sont dans chaque langue, par suite de son évolution, plus riches en points de rattachement que les termes conceptuels. On peut se représenter que lors de la formation du rêve une bonne partie du travail intermédiaire, qui cherche à réduire dans le rêve les pensées de rêve séparées à l'expression la plus concise et la plus unitaire possible, procède de la sorte par la transformation langagière adéquate de chacune des pensées. L'une des pensées, dont l'expression est solidement établie, éventuellement pour d'autres raisons, agira sur les possibilités d'expression de l'autre en les répartissant et en les sélectionnant, et ceci peut-être d'emblée, tout comme dans le travail du poète. Pour que naisse un poème rimé, le deuxième vers est soumis à deux conditions ; il faut qu'il exprime le sens qui lui revient et que son expression trouve une homophonie avec le premier vers. Les 346
meilleurs poèmes sont sans doute ceux où l'on ne remarque pas l'intention de trouver la rime, mais où les deux pensées ont choisi d'emblée, par induction réciproque, l'expression langagière qui fait naître l'homophonie au moyen d'une légère réélaboration.

Dans quelques cas, l'échange d'expression sert à la condensation de rêve par une voie plus courte encore, en permettant de trouver un agencement verbal qui, de par son équivocité, laisse s'exprimer plus d'une pensée de rêve. Tout le domaine du trait d'esprit de mot est ainsi mis au service du travail de rêve. On ne peut s'étonner du rôle qui revient au mot dans la formation du rêve. Le mot, en tant que point nodal de plusieurs représentations, constitue pour ainsi dire une multivocité prédestinée, et les névroses (représentations de

contrainte, phobies) n'utilisent pas avec une moindre hardiesse que le rêve les avantages que le mot offre ainsi à la condensation et au déguisement[1]. Il est facile de montrer que la déformation de rêve tire elle aussi profit du déplacement de l'expression. Nous sommes en effet induits en erreur lorsqu'un mot équivoque est mis à la place de deux mots univoques, et le remplacement du mode d'expression prosaïque de tous les jours par un mode d'expression imagé arrête notre compréhension, d'autant que le rêve ne dit jamais si les éléments qu'il apporte sont à interpréter littéralement ou au sens figuré, s'ils doivent être rapportés au matériel du rêve directement ou par l'intermédiaire de locutions courantes intercalées[a]. En général, dans l'interprétation de chacun des éléments du rêve, on ne sait pas :

a) s'il doit être pris au sens positif ou au sens négatif (relation d'opposition) ;

b) s'il est à interpréter historiquement (en tant que réminiscence) ;

c) symboliquement, ou s'il

d) doit être évalué à partir de l'énoncé littéral.

Malgré cette multiplicité d'aspects, on peut bien dire que la présentation du travail de rêve, qui certes ne vise pas à être com-
347 prise, n'impose pas au traducteur de plus grandes difficultés que, par exemple, les anciens scribes de hiéroglyphes n'en imposaient à leurs lecteurs. [1914.]

J'ai déjà cité des exemples de présentations dans le rêve qui ne sont maintenues ensemble que par l'équivocité de l'expression (« la bouche s'ouvre bien » dans le rêve de l'injection[b] ; « de toute façon je ne peux pas partir » dans le dernier rêve, p. 381 sq.). Je vais maintenant communiquer un rêve dans l'analyse duquel la mise en images de la pensée abstraite joue un plus grand rôle. La différence entre une telle interprétation du rêve et l'interprétation recourant à la symbolique n'en continue pas moins de se laisser déterminer avec

1. [Note ajoutée en 1909 :] Le trait d'esprit et sa relation à l'inconscient [*Der Witz und seine Beziehung zum Unbewußten*, *GW*, VI ; *OCF.P*, VII], 1905, et les « ponts verbaux » dans les résolutions des symptômes névrotiques.

a. La suite de ce paragraphe a été ajoutée sous forme de note en 1909, et intégrée au texte en 1914.

b. Cf. *supra*, p. 146.

rigueur ; dans l'interprétation du rêve symbolique, la clé de la symbolisation est choisie arbitrairement par l'interprète du rêve ; dans nos cas de déguisement langagier, ces clés sont universellement connues et livrées par l'usage attesté de la langue. Si l'on dispose à la bonne occasion de la bonne idée incidente, on peut résoudre entièrement ou partiellement des rêves de cette sorte, même indépendamment des indications du rêveur.

Une dame de mes amis rêve : *Elle se trouve à l'opéra. C'est une représentation de Wagner qui a duré jusqu'à huit heures moins le quart du matin. Aux places d'orchestre*[a] *et au parterre sont dressées des tables où l'on mange et boit. Son cousin, tout juste revenu de son voyage de noces, est assis à une de ces tables avec sa jeune femme. À côté d'eux un aristocrate. On dit de lui que la jeune femme l'a ramené de son voyage de noces tout à fait au grand jour, un peu comme on ramène de son voyage de noces un chapeau. Au beau milieu des places d'orchestre se trouve une haute tour portant à son sommet une plate-forme qui est entourée d'une grille de fer. Tout là-haut il y a le chef sous les traits de Hans Richter*[b] *; il court constamment en rond derrière sa grille, transpire terriblement et de ce poste dirige l'orchestre, en bas, disposé en cercle au pied de la tour. Elle-même est assise avec une amie* (connue de moi) *dans une loge. Sa sœur cadette veut lui tendre, depuis sa place d'orchestre en bas, un gros morceau de charbon en donnant comme motif qu'elle n'avait sans doute pas su que cela durerait si longtemps et que maintenant elle devait à coup sûr geler pitoyablement. (Un peu comme si les loges auraient dû être chauffées pendant la longue représentation.)*

Ce rêve est sans doute passablement insensé, même s'il est par ailleurs fort bien ramené à une seule situation. La tour au milieu des 348
places d'orchestre, d'où le chef dirige l'orchestre ; mais avant tout le charbon que lui tend d'en bas sa sœur ! C'est à dessein que je n'ai demandé aucune analyse de ce rêve ; connaissant quelque peu les relations personnelles de la rêveuse, je réussis à en interpréter des fragments à moi seul. Je savais qu'elle avait eu beaucoup de sympathie pour un musicien dont la carrière avait été prématurément interrompue par une maladie mentale. Je me décidai donc à prendre

a. *Im Parkett*. Le français ne dispose que d'un seul mot pour désigner les places d'orchestre *(Parkett)* et l'orchestre composé de musiciens *(Orchester)*.

b. Hans Richter (1843-1916), chef d'orchestre à Bayreuth et à Vienne, où il dirigea aussi l'opéra.

à la lettre la tour aux places d'orchestre. Il se révéla alors que l'homme qu'elle eût souhaité voir à la place de Hans Richter dépasse les autres membres de l'orchestre de la hauteur d'une tour. Cette tour est à qualifier de figure composite par apposition ; par son soubassement, elle est une présentation de la grandeur de l'homme ; par la grille d'en haut, derrière laquelle il court en rond comme un prisonnier ou comme un animal en cage (allusion au nom de ce malheureux)[1], elle présente le destin ultérieur de celui-ci. « Tour des fous »[a] serait sans doute le mot dans lequel les deux pensées auraient pu se rejoindre.

Une fois le mode de présentation du rêve ainsi mis à découvert, on pouvait tenter de résoudre avec la même clé la seconde absurdité apparente, celle du charbon que lui tend sa sœur. « Charbon » ne pouvait signifier qu' « amour secret ».

> « Nul feu, nul charbon,
> ne peut brûler aussi ardemment
> qu'un amour secret
> dont personne ne sait rien. »[b]

Elle-même et son amie étaient restées assises[c] ; la sœur cadette qui a encore la perspective d'un mariage, lui tend d'en bas le charbon « parce qu'elle n'avait sans doute pas su que cela durerait si longtemps ». Ce qui durera si longtemps n'est pas dit dans le rêve. Dans un récit nous apporterions ce complément : la représentation ; dans le rêve nous avons le droit de considérer la phrase en elle-même, de la déclarer équivoque et d'ajouter : « jusqu'à ce qu'elle se marie ». L'interprétation « amour secret » est alors sou-
349 tenue par la mention du cousin, qui est assis aux places d'orchestre avec sa femme, et par l'amourette étalée au grand jour qui est imputée à cette dernière. Les oppositions entre amour secret et amour au grand jour, entre son feu et la froideur de la jeune femme, dominent le rêve. Avec d'ailleurs, ici comme là, un « personnage

1. [Note ajoutée en 1925 :] Hugo Wolf. [*Wolf* = loup.]

a. *Narrenturm*, terme ancien signifiant « maison des fous ».
b. Chanson populaire allemande.
c. *sitzen bleiben* (littéralement : « rester assis ») signifie au sens figuré : « être laissé pour compte ».

haut placé » comme mot intermédiaire entre l'aristocrate et le musicien autorisant de grandes espérances[a].

Avec les discussions précédentes, nous avons finalement mis à découvert un troisième facteur[b], dont on ne doit pas minimiser la part qu'il prend dans la transformation des pensées de rêve en contenu de rêve : la prise en considération de la présentabilité dans le matériel psychique spécifique dont se sert le rêve, donc la plupart du temps dans des images visuelles. Parmi les divers points de rattachement latéral aux pensées de rêve essentielles sera préféré celui qui permet une présentation visuelle, et le travail de rêve ne recule pas devant la peine de commencer à refondre, pour ainsi dire, la pensée qui se dérobe dans une autre forme langagière, celle-ci fût-elle la plus inhabituelle, pourvu qu'elle rende possible la présentation figurée et mette ainsi un terme à la pression psychologique exercée par la pensée restée coincée. Mais ce transvasement du contenu de pensée dans une autre forme peut en même temps se mettre au service du travail de condensation et créer avec une autre pensée des relations qui sinon ne seraient pas présentes. Cette autre pensée peut éventuellement avoir elle-même modifié auparavant son expression originelle afin d'aller au-devant de la première.

Herbert Silberer[c] a montré une bonne manière d'observer directement la transposition des pensées en images qui se produit dans la formation du rêve et d'étudier ainsi isolément ce facteur du travail de rêve[d]. Lorsque, accablé de fatigue et ivre de sommeil, il s'imposait un effort de pensée, il arrivait fréquemment que la pensée lui échappât et que survînt à sa place une image en laquelle il pouvait alors reconnaître le substitut de la pensée. D'une manière qui n'est pas tout à fait appropriée, Silberer qualifie ce substitut d' « autosymbolique ». Je reproduis ici quelques exemples du travail 350
de Silberer, auxquels je reviendrai encore ailleurs à cause de certaines qualités des phénomènes observés[e].

a. Cf. *infra*, p. 483.
b. Les deux premiers facteurs étant la condensation et le déplacement.
c. Ce paragraphe et la citation de Silberer qui lui fait suite ont été ajoutés en 1914.
d. Cf. *supra*, p. 80, n. 1.
e. Cf. *infra*, p. 554-557.

« Exemple n° 1. Je pense que je projette d'améliorer dans un article un passage raboteux.

Symbole : Je me vois polir au rabot un morceau de bois. »

« Exemple n° 5. Je cherche à me remettre en tête la finalité de certaines études métaphysiques que je projette justement de mener. Cette finalité consiste, telle est ma pensée, en ce que, en recherchant les fondements de l'existence, on se fraie un chemin vers des formes de conscience ou des strates d'existence de plus en plus élevées.

Symbole : Je passe un long couteau sous un gâteau, comme pour en prendre un morceau.

Interprétation : Mon mouvement avec le couteau signifie le "se frayer un chemin" dont il est question... L'explication du fondement symbolique est la suivante : à table c'est à moi qu'il revient de temps à autre de découper et de servir un gâteau, besogne dont je m'acquitte avec un long couteau flexible, ce qui requiert quelque précaution. En particulier, retirer proprement les morceaux de gâteau découpés ne va pas sans certaines difficultés ; il faut que le couteau soit glissé soigneusement sous les morceaux en question (le "se frayer" lentement "un chemin" pour parvenir aux fondements). Mais il y a encore plus de symbolique dans l'image. Le gâteau du symbole était en effet un gâteau Dobos[a], donc un gâteau dans lequel le couteau à découper doit traverser diverses strates (les strates de la conscience et de la pensée). »

« Exemple n° 9. Dans un cheminement de pensée je perds le fil. Je me donne de la peine pour le retrouver, mais je dois reconnaître que le point de départ m'a entièrement échappé[b].

Symbole : Un morceau de phrase écrite, dont les dernières lignes sont tombées[c]. » [1914.]

Compte tenu du rôle que jouent dans la vie de pensée des gens cultivés les mots d'esprit, citations, chants et proverbes, on pourrait parfaitement s'attendre à ce que des déguisements de cette sorte
351 soient très souvent utilisés pour la présentation des pensées de rêve. Que signifient par ex. dans le rêve ces voitures dont chacune est

a. Spécialité pâtissière de Hongrie, constituée de très fines couches superposées de biscuit et de crème au beurre.

b. *entfallen.*

c. *herausgefallen.*

remplie d'un légume différent ? C'est l'opposé-quant-au-souhait de « fanes et raves »[a], donc de « pêle-mêle », et cela signifie par conséquent « désordre ». Je me suis étonné de ce que ce rêve ne m'ait été rapporté qu'une seule fois[1]. C'est seulement pour quelques domaines matériels que s'est formée une symbolique du rêve universellement valable sur la base d'allusions et de remplacements de mots universellement connus. Une bonne part de cette symbolique, le rêve l'a d'ailleurs en commun avec les psychonévroses, les légendes et les coutumes populaires.

Certes, si l'on y regarde de plus près, il faut reconnaître que le travail de rêve, par cette sorte de remplacement, n'effectue absolument rien d'original. Pour atteindre ses fins, dans ce cas où la présentabilité est exempte de censure, il se contente justement de parcourir les voies qu'il trouve déjà frayées dans le penser inconscient, il donne la préférence aux produits de transformation du matériel refoulé qui peuvent aussi devenir conscients sous forme de trait d'esprit et d'allusion et dont regorgent toutes les fantaisies des névrosés. C'est ici que s'offre alors soudainement une compréhension des interprétations de rêves chez Scherner, dont j'ai défendu ailleurs le noyau de vérité[b]. S'occuper en fantaisie du corps propre n'est nullement spécifique du rêve seul ni caractéristique de lui. Mes analyses m'ont montré que c'est là quelque chose qui survient régulièrement dans le penser inconscient des névrosés et qui remonte à la curiosité sexuelle dont sont l'objet, chez le jeune homme adolescent ou chez la jeune fille, les organes génitaux de l'autre sexe, mais aussi bien ceux de son propre sexe. Mais comme le font ressortir de façon tout à fait pertinente Scherner et Volkelt, la maison n'est pas l'unique sphère de représentation qui soit utilisée pour symboliser la corporéité – tant dans le rêve que dans l'activité de fantaisie inconsciente de la névrose. Je connais des patients qui certes ont conservé la symbolique architectonique du corps et des organes génitaux (l'intérêt sexuel ne s'étend-il

1. [Note ajoutée en 1925 :] Je n'ai effectivement pas rencontré de nouveau ce mode de présentation, de sorte que le bien-fondé de cette interprétation me laisse perplexe.

a. Allusion à l'expression *« wie Kraut und Rüben »* (comme fanes et raves), signifiant « pêle-mêle », comme des fanes et des raves restés non triés sur un champ après la récolte.

b. Cf. *supra,* p. 116 sq. et 266.

352 pas à vrai dire bien au-delà du domaine des organes génitaux externes ?), patients pour qui piliers et colonnes signifient jambes (comme dans le Cantique des Cantiques[a]), et à qui tout portail fait penser à l'un des orifices du corps (« trou »), toute conduite d'eau à l'appareil urinaire, etc. Mais on choisit tout aussi volontiers la sphère de représentation de la vie végétale ou de la cuisine comme une cachette d'images sexuelles[1] ; dans le premier cas, l'usage de la langue, précipité de comparaisons de la fantaisie issues des temps les plus anciens, a fait un travail préalable abondant (la « vigne » du Seigneur, la « semence », le « jardin » de la jeune fille dans le Cantique des Cantiques[b]). Les détails les plus laids et les plus intimes de la vie sexuelle peuvent se penser et se rêver dans des allusions en apparence innocentes aux activités de la cuisine, et la symptomatique de l'hystérie devient tout à fait ininterprétable si l'on oublie que la symbolique sexuelle peut se dissimuler derrière ce qui est quotidien et peu frappant comme étant sa meilleure cachette. Il y a un plein sens sexuel à ce que des enfants névrosés ne veuillent voir ni sang ni viande crue, vomissent devant des œufs et des nouilles, à ce que la peur du serpent, naturelle à l'homme, connaisse chez le névrosé un accroissement monstrueux, et partout où la névrose se sert d'un tel mode de dissimulation, elle parcourt les voies par lesquelles l'humanité tout entière est jadis passée dans des périodes culturelles anciennes, voies dont l'usage de la langue, la superstition et les mœurs témoignent qu'elles existent aujourd'hui encore, quelque peu ensevelies.

J'insère ici le rêve de fleurs d'une patiente, que j'ai annoncé[c], dans lequel je souligne ce qui est à interpréter sexuellement. Une fois interprété, le beau rêve n'eut plus l'heur de plaire à la rêveuse.

a) Rêve préliminaire. *Elle va dans la cuisine trouver les deux filles et les blâme de n'en avoir pas fini avec « ce repas de rien du tout », et voit alors qu'il y*

1. [Note ajoutée en 1914 :] À ce sujet, un abondant matériel de références dans les trois volumes complémentaires de l' « Histoire illustrée des mœurs » d'Éd. Fuchs (Édition hors commerce, A. Langen, Munich)[d].

a. Cantique des Cantiques, 5, 15, Elle : « Ses jambes sont des piliers d'albâtre fondés sur des socles d'or fin. » (Traduction œcuménique de la Bible, Éd. Le Cerf, 1993.)

b. Cantique des Cantiques, 4, 12, Lui : « Tu es un jardin verrouillé, ma sœur, ô fiancée. » *(op. cit.)*

c. Cf. *supra*, p. 359.

d. Eduard Fuchs, *Illustrierte Sittengeschichte*, München, A. Langen, 1909-1912.

a quantité de vaisselle retournée pour qu'elle s'égoutte, une grossière vaisselle empilée. Ajout ultérieur : *Les deux filles vont chercher de l'eau et il faut alors qu'elles descendent dans une sorte de rivière qui va jusque dans la maison ou dans* 353
la cour[1].

b) Rêve principal[2] : *Elle descend de là-haut*[3] *en enjambant de curieuses balustrades ou clôtures qui sont réunies en grands carreaux et consistent en un tressage de petits carrés*[4]. *Tout cela à vrai dire n'est pas aménagé pour descendre ; elle a toujours le souci de trouver place pour son pied et se réjouit qu'alors sa robe ne reste accrochée nulle part, qu'elle-même reste si convenable en marchant*[5]. *Elle porte alors dans la main une grande branche*[6], *à vrai dire comme un arbre qui est tout recouvert de fleurs rouges, ramifié et déployé*[7]. *Il y a là l'idée de fleurs de cerisier, mais elles ont l'air aussi de camélias doubles qui, à vrai dire, ne poussent pas sur des arbres. Pendant qu'elle descend, elle en a d'abord une, puis soudain deux, plus tard de nouveau une*[8]. *Comme elle arrive en bas, les fleurs du bas sont déjà plus ou moins tombées. Ensuite, arrivée en bas, elle voit un valet qui, aimerait-elle dire... peigne un arbre semblable, c'est-à-dire enlève avec un morceau de bois d'épaisses touffes de cheveux qui, comme de la mousse, pendent de cet arbre. D'autres ouvriers ont coupé de telles branches dans un jardin et les ont jetées sur la route où elles sont éparpillées si bien que beaucoup de gens s'en prennent quelques-unes. Mais elle demande si c'est correct, si on peut aussi s'en prendre une*[9]. *Dans le jardin se tient un jeune homme* (une personne connue d'elle, un étranger), *vers lequel elle se dirige pour lui demander comment on peut transplanter de telles branches dans son propre jardin*[10]. *Il l'enlace, ce contre quoi* 354

1. Pour l'interprétation de ce rêve préliminaire, qui est à considérer comme « causal », cf. p. 359.

2. Le déroulement de sa vie.

3. Haute extraction, opposé-quant-au-souhait par rapport au rêve préliminaire.

4. Formation composite qui réunit deux lieux, ce qu'on appelait le grenier de la maison paternelle, où elle jouait avec son frère, objet de ses fantaisies ultérieures, et la ferme d'un oncle méchant qui avait l'habitude de la taquiner.

5. Opposé-quant-au-souhait par rapport à un souvenir réel concernant la ferme de l'oncle, où elle avait l'habitude de se dénuder pendant le sommeil.

6. Comme l'Ange de l'Annonciation, portant une tige de lis.

7. Pour l'explication de cette formation composite, cf. p. 363 ; innocence, règles, Dame aux camélias.

8. Ce qui a trait à la pluralité des personnes au service de sa fantaisie.

9. Si on a aussi le droit de s'en arracher une en tirant vers le bas, c.-à-d. de se masturber. [Cf. *infra*, p. 435.]

10. La branche assume depuis longtemps la représentance de l'organe génital masculin, elle contient d'ailleurs une très nette allusion à son nom de famille.

elle se rebelle, et elle lui demande ce qui lui prend, si l'on a donc le droit de l'enlacer ainsi. Il dit que ce n'est pas un délit, que c'est permis[1]. *Il se déclare alors prêt à aller avec elle dans l'autre jardin, pour lui montrer comment on plante et lui dit quelque chose qu'elle ne comprend pas bien : Il me manque au surplus trois mètres* – (plus tard elle dit : *mètres carrés*) *ou trois toises de sol. Il semble qu'il réclame quelque chose d'elle en échange de l'obligeance qu'il montre, comme s'il avait l'intention de se dédommager dans son jardin à elle ou comme s'il voulait tricher avec telle ou telle loi, en tirer, lui, un avantage sans qu'elle en ait, elle, un dommage. Lui montre-t-il ensuite vraiment quelque chose, elle n'en sait rien.*

Ce rêve, mis en avant à cause de ses éléments symboliques, peut être appelé « biographique ». De tels rêves surviennent fréquemment dans les psychanalyses, mais ne le font peut-être que rarement en dehors de celles-ci[2]. [1925.]

Naturellement[a], j'ai ce matériel-là en surabondance, mais le communiquer nous ferait entrer trop avant dans la discussion des faits névrotiques. Tout menait à la même conclusion, à savoir qu'on n'a pas à faire l'hypothèse d'une activité symbolisante particulière de l'âme dans le travail de rêve, mais que le rêve se sert des symbolisations qui sont contenues, déjà toutes prêtes, dans le penser inconscient parce qu'elles satisfont mieux aux exigences de la formation du rêve, du fait de leur présentabilité, la plupart du temps aussi du fait qu'elles sont exemptes de censure.

1. Se rapporte, comme ce qui va suivre, à des précautions conjugales.

2. [Note ajoutée en 1911 :] Un rêve « biographique » analogue est celui que j'ai communiqué en troisième position parmi les exemples de la symbolique du rêve ; ensuite, le « rêve qui s'interprète lui-même » communiqué en détail par Rank[b] ; pour un autre rêve qui doit être lu « à l'envers », voir chez Stekel[c], p. 486.

a. Dans les trois premières éditions (1900, 1909 et 1911) ce paragraphe était précédé du paragraphe suivant, qui fut omis à partir de 1924 :

Il me faut mentionner encore une autre sphère de représentation qui sert souvent dans le rêve comme dans la névrose à dissimuler un contenu sexuel. Je veux dire celle du changement de domicile. [En allemand] changer de domicile [*seine Wohnung wechseln*] se remplace souvent par ausziehen [déménager-déshabiller], mot plurivoque qui conduit à la sphère de représentation du vêtement. Si en plus il y a dans le rêve un lift [ascenseur], on se souviendra que l'anglais *« to lift »* signifie enlever, donc « enlever ses vêtements ».

b. Cf. *supra*, p. 196, n. a.

c. Cf. *supra*, p. 317, n. b.

E

LA PRÉSENTATION AU MOYEN DE SYMBOLES DANS LE RÊVE. AUTRES RÊVES TYPIQUES[a]

L'analyse du dernier rêve biographique fournit la preuve que j'ai 355
reconnu dès le début la symbolique dans le rêve. Mais ce n'est que peu à peu que je suis parvenu à une pleine appréciation de son ampleur et de sa signification, grâce à un enrichissement de mon expérience et sous l'influence des travaux de W. Stekel[1], sur lesquels il convient de se prononcer ici. [1925.]

Cet auteur, qui a peut-être été tout autant nuisible qu'utile à la psychanalyse, proposa un grand nombre de traductions de symboles insoupçonnées auxquelles tout d'abord on ne crut pas, mais qui pour la plupart trouvèrent plus tard confirmation et qu'il fallut accepter. Le mérite de Stekel n'est pas amoindri si l'on remarque que la réserve sceptique des autres n'était pas injustifiée. Car les exemples sur lesquels il appuyait ses interprétations n'étaient souvent pas convaincants, et il s'était servi d'une méthode qui doit être rejetée comme scientifiquement non fiable. Stekel trouva ses interprétations de symboles par la voie de l'intuition, en vertu d'un pouvoir qui lui était propre, celui de comprendre de façon immédiate les symboles. Mais il n'y a pas à présupposer qu'un tel art soit universel, ses capacités échappent à toute critique, et ses résultats n'ont de ce fait aucune prétention à la crédibilité. C'est à peu près comme si l'on voulait fonder le diagnostic des maladies infectieuses sur les impres-

1. W. Stekel, La langue du rêve, 1911. [*Die Sprache des Traumes*, Wiesbaden, J. F. Bergmann.]

a. De toute cette section ne figurent dans la 1re édition de *L'interprétation du rêve* que deux paragraphes (p. 440-441). Les ajouts de 1909 et 1911 furent tout d'abord insérés dans le chapitre V (section D), sous le titre : Rêves typiques. La section E sous sa forme actuelle n'apparaît qu'en 1914 ; elle est constituée pour une part des ajouts du chapitre V et pour une autre part d'un matériel nouveau. Elle s'enrichira d'autres paragraphes en 1919 et 1925. La date d'insertion de chaque ajout (phrase ou paragraphe) est indiquée entre crochets.

sions olfactives au chevet du malade, bien qu'il y ait eu, à n'en pas douter, des cliniciens à qui le sens olfactif, atrophié chez la plupart, apportait plus qu'à d'autres et qui étaient véritablement en mesure de diagnostiquer à l'odeur un typhus abdominal. [1925.]

Les progrès de l'expérience psychanalytique nous ont fait découvrir des patients qui, de façon surprenante, manifestaient ce genre de
356 compréhension immédiate de la symbolique du rêve. C'étaient souvent des personnes souffrant de dementia praecox, si bien que pendant un temps on fut enclin à soupçonner tous les rêveurs dotés d'une telle compréhension symbolique d'avoir cette affection. Seulement il n'en est rien, il s'agit d'un don ou d'une particularité personnels sans signification pathologique évidente. [1925.]

Si l'on s'est familiarisé avec l'utilisation extensive de la symbolique pour la présentation du matériel sexuel dans le rêve, on ne peut manquer de se demander si beaucoup de ces symboles ne surviennent pas, comme les « sigles » de la sténographie, avec une signification fixée une fois pour toutes, et l'on se voit tenté par le projet d'un nouveau « livre des rêves » selon la méthode du chiffre[a]. Il faut à ce propos faire une remarque : cette symbolique n'appartient pas en propre au rêve, mais à l'activité de représentation inconsciente – spécialement celle du peuple –, et on la retrouve dans le folklore, dans les mythes, légendes, locutions courantes, dans la sagesse des sentences et dans les traits d'esprit circulant dans un peuple, plus complètement que dans le rêve. [1909.] Il nous faudrait donc dépasser de beaucoup la tâche de l'interprétation du rêve si nous voulions faire droit à la signification du symbole et débattre des nombreux problèmes, pour la plupart encore non résolus, qui se rattachent au concept de symbole[1]. Nous nous

1. [Note ajoutée en 1911 :] Cf. les travaux de Bleuler[b] et de ses disciples zurichois, Maeder[c], Abraham[d], entre autres, sur la symbolique, et les auteurs non médecins auxquels ils se réfèrent (Kleinpaul[e] entre autres). [Ajout de 1914 :] La chose la plus perti-

a. Cf. *supra*, p. 133 sq.

b. « Die Psychoanalyse Freuds » (La psychanalyse de Freud), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1910, *2*, p. 623-730.

c. « Die Symbolik in den Legenden, Märchen, Gebräuchen und Träumen » (La symbolique dans les légendes, les contes, les coutumes et les rêves), *Psychiat.-neurol. Wschr.*, 1908, *10*, p. 45-49 et 55-57.

d. *Traum und Mythus* (Le rêve et le mythe), Leipzig, F. Deuticke, 1909.

e. Rudolf Kleinpaul, *Die Lebendigen und die Toten in Volksglauben, Religion und Sage* (Les vivants et les morts dans les croyances populaires, la religion et la légende), Leipzig, G. J. Göschen, 1898.

bornerons ici à dire que la présentation au moyen d'un symbole fait partie des présentations indirectes, mais que nous sommes prévenus par toutes sortes d'indices de ne pas mettre ensemble indistinctement la présentation symbolique et les autres sortes de présentation indirecte, sans que nous puissions encore saisir avec une clarté conceptuelle ces marques distinctives. Dans toute une série de cas, l'élément commun au symbole et à la chose-propre à la place de laquelle vient ce dernier est patent, dans d'autres il est caché ; le choix du symbole apparaît alors énigmatique. Ce sont justement ces cas qui ne manque- 357
ront pas de jeter une lumière sur le sens ultime de la relation symbolique ; ils renvoient au fait que celle-ci est de nature génétique. Ce qui est aujourd'hui relié symboliquement était vraisemblablement, dans des temps originaires, réuni par une identité conceptuelle et langagière[1]. La relation symbolique semble un reste et un signe marquant de l'identité de jadis. On peut observer à ce propos que la communauté de symbole, dans bon nombre de cas, va bien au-delà de la communauté de langage, comme Schubert (1814) l'a déjà affirmé[2]. Bon nombre de symboles sont aussi anciens que la formation de la

nente qui ait été énoncée sur ce sujet se trouve dans l'écrit de O. Rank et H. Sachs, La significativité de la psychanalyse pour les sciences de l'esprit, 1913, chap. I[a]. [Ajout de 1925 :] En outre E. Jones, La théorie de la symbolique [« Die Theorie der Symbolik »], *Int. Zeitschr. f. Psychoanalyse*, V, 1919 [p. 244-273].

1. [Note ajoutée en 1925 :] Cette conception trouverait un soutien extraordinaire dans une théorie professée par le Dr Hans Sperber. Sperber (De l'influence des facteurs sexuels sur l'apparition et le développement du langage, Imago, I, 1912) [« Über den Einfluß sexueller Momente auf Entstehung und Entwicklung der Sprache », *Imago*, 1912, *1*, p. 405-453] estime que la totalité des mots originaires désignaient des choses sexuelles et qu'ils perdirent ensuite cette signification sexuelle en passant à d'autres choses et activités, qui furent comparées aux choses et activités sexuelles.

2. [Ce dernier membre de phrase a été ajouté en 1919. La note est de 1914 :] Ainsi, par ex., le navire voguant sur l'eau survient dans les rêves urinaires de rêveurs hongrois, bien qu'il soit étranger à cette langue de dire « naviguer » pour « uriner » (Ferenczi[b] ; cf. aussi p. 413). Dans les rêves des Français et d'autres Latins, la chambre [*Zimmer*] sert à la présentation symbolique de la femme [*Frau*], bien que ces peuples ne connaissent rien d'analogue au « Frauenzimmer » [femme] de l'allemand[c].

a. *Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften*, Wiesbaden, J. F. Bergmann, 1913.

b. Cité *in* Rank, « Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken » (La stratification symbolique dans le rêve à réveil provoqué et son retour dans la pensée mythique), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1912, *4*, p. 51-115.

c. Cf. *supra*, p. 253, n. a.

langue en général, mais d'autres sont sans cesse nouvellement formés dans le présent (p. ex. l'aéronef, le zeppelin). [1914.]

Le rêve se sert donc de cette symbolique pour la présentation déguisée de ses pensées latentes. Or, parmi les symboles ainsi utilisés, il en est beaucoup, il est vrai, qui, régulièrement ou presque régulièrement, veulent signifier la même chose. Que l'on prenne garde de ne pas oublier la plasticité particulière du matériel psychique. Dans le contenu de rêve, un symbole peut bien souvent être à interpréter non pas symboliquement, mais dans son sens propre ; d'autres fois, un rêveur peut, à partir d'un matériel mnésique spécial, s'arroger le droit d'utiliser comme symbole sexuel toutes sortes de choses qui en général ne sont pas utilisées ainsi. [1909.] Là où, pour la présentation d'un contenu, plusieurs symboles s'offrent à son choix, il se décidera pour le symbole qui au surplus comporte encore des relations de chose avec le reste de son matériel de pensée, autorisant donc une motivation individuelle à côté de celle qui a une validité typique.

358 Si les recherches récentes sur le rêve depuis Scherner ont rendu inéluctable la reconnaissance de la symbolique du rêve – H. Ellis lui-même reconnaît qu'il n'est pas possible de douter que nos rêves soient remplis de symbolique –, il faut pourtant concéder que la tâche d'une interprétation du rêve n'est pas seulement facilitée par l'existence des symboles dans le rêve, mais qu'elle est aussi rendue plus difficile par elle. La technique de l'interprétation d'après les libres idées incidentes du rêveur nous laisse la plupart du temps en panne pour ce qui est des éléments symboliques du contenu de rêve ; un retour à l'arbitraire de l'interprète des rêves, tel qu'il s'exerça dans l'Antiquité et tel qu'il semble revivre dans les interprétations à la sauvage de Stekel, est exclu pour des raisons de critique scientifique. C'est ainsi que les éléments présents dans le contenu de rêve, qui doivent être conçus symboliquement, nous obligent à une technique combinée qui d'une part s'appuie sur les associations du rêveur, d'autre part rajoute ce qui manque à partir de la compréhension des symboles chez l'interprète. Une prudence critique dans la résolution des symboles et une étude soigneuse de ceux-ci, sur des exemples de rêves particulièrement transparents, doivent nécessairement se rejoindre pour invalider le reproche d'arbitraire dans l'interprétation du rêve. Les incertitudes qui sont

encore attachées à notre activité d'interprète du rêve proviennent pour une part de notre connaissance imparfaite, qui peut être levée progressivement par un approfondissement plus poussé, et elles dépendent pour une autre part de certaines propriétés qui sont précisément celles des symboles de rêve. Ceux-ci sont souvent multi- et plurivoques, de sorte que, comme dans l'écriture chinoise, c'est seulement le contexte qui chaque fois rend possible la conception exacte. À cette multivocité des symboles se relie ensuite l'aptitude du rêve à permettre des surinterprétations, à présenter dans un seul contenu des formations de pensée et des motions de souhait distinctes, et souvent très divergentes dans leur nature. [1914.]

Après ces restrictions et réserves j'apporte ce qui suit : l'Empereur et l'Impératrice (le Roi et la Reine) sont effectivement la plupart du temps la présentation figurée des parents du rêveur, lui-même étant prince ou princesse. [1909.] Mais, tout autant qu'à l'Empereur, cette même haute autorité est accordée à de grands hommes ; c'est pour- 359
quoi dans bien des rêves Goethe, par ex., apparaît comme symbole du père (Hitschmann[a]). [1919.] – Tous les objets en longueur, cannes, troncs d'arbre, parapluies (à cause du déploiement comparable à l'érection !) [1909], toutes les armes allongées et tranchantes : couteaux, poignards, piques [1911], veulent représenter le membre masculin. [1909.] Un symbole fréquent, pas vraiment compréhensible, de celui-ci est la lime à ongles (à cause du frottement et du raclement ?). – Boîtes en fer, boîtes en carton, coffres, armoires, poêles correspondent au corps féminin [1909], mais également cavernes, navires et toutes sortes de récipients. [1919.] – Les chambres [*Zimmer*], dans le rêve, sont la plupart du temps des femmes [*Frauenzimmer*], la description de leurs diverses entrées et sorties n'étant pas pour nous dérouter par rapport à cette explicitation précisément[1]. [1909.] L'intérêt qu'il y a à

1. [Note ajoutée en 1911 :] « Un patient habitant dans une pension rêve qu'il rencontre quelqu'un du personnel de service et lui demande quel numéro elle a ; à son grand étonnement, elle répond : 14. En fait, il avait noué des relations avec la fille en question et avait même eu avec elle plusieurs rendez-vous dans sa propre chambre à coucher. Elle redoutait, cela se conçoit, que la patronne ne la soupçonne et, le jour précédant le rêve, elle proposa au patient de la rencontrer dans une des chambres inhabitées. En réalité, cette chambre avait le n° 14, alors que dans le rêve c'est la

a. Edward Hitschmann (1871-1958), « Goethe als Vatersymbol » (Goethe, symbole paternel), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 569-570.

savoir si la chambre est « ouverte » ou « fermée » se comprend aisément dans ce contexte. (Cf. le rêve de Dora dans « Fragment d'une analyse d'hystérie »[a].) Quelle est la clé qui ouvre grand la chambre, cela n'a pas à être dit expressément ; cette symbolique de la serrure [*Schloß*][b] et de la clé [*Schlüssel*] a donné à Uhland, dans le lied du « Comte Eberstein »[c], l'occasion de la plus aimable grivoiserie. [1911.] – Le rêve de traverser une suite de chambres est un rêve de bordel ou de harem. [1909.] Mais, comme H. Sachs l'a montré par de beaux exemples[d], il est utilisé pour la présentation du mariage (opposition). [1914.] – On trouve une relation intéressante avec la recherche sexuelle infantile lorsque le rêveur rêve de deux chambres qui auparavant en formaient une seule, ou bien qu'il voit en rêve une chambre qu'il connaît dans un appartement partagé en deux, ou l'inverse.
360 Dans l'enfance on a considéré la partie génitale féminine (le popo) comme un espace unique (la théorie cloacale infantile) et l'on a appris seulement plus tard que cette région du corps comprend deux cavités et orifices distincts. [1919.] – Marches, échelles, escaliers, en l'occurrence le fait de s'y déplacer, et ce aussi bien vers le haut que vers le bas, sont des présentations symboliques de l'acte sexué[1]. – Des parois

femme qui porte ce numéro. On ne peut guère imaginer une preuve plus nette de l'identification de la femme et de la chambre. » (Ernest Jones, [« Frau und Zimmer »] Intern. Zeitschr. f. Psychoanalyse, II, 1914.) (Cf. Artémidore, « Symbolique des rêves », traduit par F. S. Krauß, Vienne, 1881, p. 110) : « Ainsi, par ex., la chambre à coucher signifie l'épouse, dans le cas où il y en a une à la maison. »

1. Je répète à ce sujet ce que j'ai exprimé ailleurs (Les chances d'avenir de la thérapie psychanalytique, Zentralbl. f. Psychoanalyse, 1, 1910[e] : « Il y a quelque temps, il fut porté à ma connaissance qu'un psychologue, qui se situe assez loin de nous, s'est adressé à l'un de nous en faisant remarquer que nous surestimions tout de même la signification sexuelle secrète des rêves. Son rêve le plus fréquent était de monter un escalier [*Stiege*] et selon lui il n'y avait tout de même rien de sexuel là derrière. Rendus attentifs par cette objection, nous avons prêté attention à l'occurrence dans le rêve des marches [*Stiegen*], escaliers, échelles, et nous pûmes bientôt constater que l'escalier (et ce qui lui est analogue) constitue un symbole certain du coït. Il n'est pas difficile de déceler ce qui est à la base de la comparaison ; par paliers rythmiques, avec un essoufflement croissant, on arrive à un sommet et l'on peut ensuite en quelques bonds rapides se retrouver en

a. « Bruchstück einer Hysterie-Analyse », *GW*, V ; *OCF.P*, VI.

b. *Schloß* signifie à la fois serrure et château.

c. Poème de 1814, dans lequel Uhland joue avec le mot *Schlößlein*, qu'il emploie tour à tour au sens de castelet et – sur un mode allusif – de sexe féminin.

d. « Das Zimmer als Traumdarstellung des Weibes » (La chambre comme présentation onirique de la femme), *Int. Z. Psychoanal.*, 1914, 2, p. 35-36.

e. « Die zukünftigen Chancen der psychoanalytischen Therapie », *GW*, VIII ; *OCF.P*, X.

lisses auxquelles on grimpe, des façades de maisons le long desquelles on se laisse glisser – souvent en proie à une forte angoisse –, correspondent à des corps humains debout, répétant vraisemblablement dans le rêve le souvenir du petit enfant qui grimpe après ses parents et après les personnes qui prennent soin de lui. Les murs « lisses » sont des hommes ; il n'est pas rare que dans l'angoisse de rêve on se retienne aux « saillies » des maisons. [1911.] – De même, tables, tables avec le couvert mis et planches sont des femmes, sans doute par la loi de l'opposition qui supprime ici les rondeurs du corps. [1909.] « Bois » semble être, de façon générale, d'après les relations qu'il a dans les langues, un représentant du matériau féminin (matière). Le nom de l'île de Madère [Madeira] signifie en portugais : bois. [1911.] – Étant donné que « la table et le lit » résument tout le mariage, la première est dans le rêve fréquemment mise pour le second et, pour autant que cela convienne, le complexe de représentation sexuel est transposé au complexe alimentaire. [1909.] – Parmi les pièces d'habillement, le chapeau d'une femme doit très souvent être interprété avec certitude 361
comme organe génital – et à vrai dire celui de l'homme. De même le manteau pour lequel il reste à décider quelle part revient à l'assonance[a] dans cette utilisation du symbole. Dans les rêves des hommes on trouve souvent la cravate comme symbole du pénis, non pas sans doute uniquement parce qu'elle pend de tout son long et est caractéristique de l'homme, mais aussi parce qu'on peut la choisir à son gré, liberté à laquelle la nature s'oppose pour ce qui est de la chose-propre correspondant à ce symbole[1]. Des personnes qui dans le

bas. Ainsi le rythme du coït se retrouve-t-il dans la montée des escaliers [*im Stiegensteigen*]. N'oublions pas de faire appel à l'usage de la langue. Il nous montre que le fait de "steigen" [monter] est employé sans plus de façon comme désignation substitutive de l'action sexuelle. On a coutume de dire : l'homme est un "Steiger" [monteur], et "nachsteigen" [courir après]. En français, die Stufe der Treppe [la marche de l'escalier] se dit : *la marche* ; "un vieux marcheur" coïncide tout à fait avec notre "ein alter Steiger" [un vieux monteur : un vieux viveur]. »

1. [Note ajoutée en 1914 :] Cf. dans le Zbl. für PsA, II, 675[b], le dessin d'un maniaque de 19 ans : un homme avec comme cravate un serpent qui se dresse en direction d'une jeune fille. Voir aussi l'histoire du « Monsieur honteux » (Anthropophyteia, VI, 334). Une dame entre dans une salle de bains, et il s'y trouvait un monsieur qui eut à peine le temps de mettre sa chemise ; il était tout honteux, mais se couvrit aussitôt le cou avec le devant de la chemise et dit : « Je vous prie de m'excuser, je n'ai pas de cravate. »

a. L'assonance entre *Mann* (homme) et *Mantel* (manteau).

b. Hermann Rorschach, « Zur Symbolik der Schlange und der Kravatte » (Sur la symbolique du serpent et de la cravate), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, 2, p. 675.

rêve utilisent ce symbole affichent souvent dans la vie un grand luxe de cravates et en possèdent de véritables collections. [1911.] – Toutes les machineries et tous les appareils compliqués des rêves sont, selon toute vraisemblance, des organes génitaux – en règle générale masculins [1919] –, la symbolique du rêve s'avérant aussi infatigable dans leur description que le travail du trait d'esprit. [1909.] Il est indéniable aussi que les armes et outils sont tous utilisés comme symboles du membre masculin : charrue, marteau, fusil, revolver, poignard, sabre, etc. [1919.] – De même, de nombreux paysages des rêves, notamment ceux comportant des ponts ou des montagnes boisées, peuvent être reconnus sans peine comme des descriptions d'ordre génital. [1911.] – Marcinowski[a] a rassemblé une série d'exemples dans lesquels les rêveurs explicitaient leurs rêves par des dessins qui étaient censés présenter les paysages et les espaces qui s'y rencontraient. Ces dessins font très bien voir la différence entre la signification manifeste et la signification latente dans le rêve. Tandis que, considérés sans malice, ils semblent proposer des plans, cartes, etc., pour une investigation plus pénétrante ils se révèlent être des présentations du corps humain, des organes génitaux, etc., et c'est seulement si on les conçoit ainsi qu'ils permettent de comprendre le rêve. (Cf. à
362 ce sujet les travaux de Pfister[b] sur la cryptographie et les images-devinettes.) [1914.] Dans le cas aussi de néoformations de mot incompréhensibles, on peut penser qu'il s'agit d'une composition dont les constituants ont une signification sexuelle. [1911.] Les enfants aussi ne signifient souvent dans le rêve rien d'autre que des organes génitaux, comme d'ailleurs les hommes et les femmes sont habitués à désigner d'une manière câline leur organe génital comme leur « petite chose ». [1909.] Le « petit frère », Stekel[c] l'a reconnu à juste titre comme étant le pénis. [1925.] Jouer avec un petit enfant, battre le petit, etc., sont fréquemment des présentations oniriques de l'onanisme. [1911.]

a. Johann Jaroslav Marcinowski, « Gezeichnete Träume » (Rêves dessinés), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 490-518.

b. Oskar Pfister (1873-1956), « Die psychologische Enrätselung der religiösen Glossolalie und der automatischen Kryptographie » (Le déchiffrement psychologique de la glossolalie religieuse et de la cryptographie automatique), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1911-1912, *3*, p. 427-466 et 730-794, et « Kryptolalie, Kryptographie und unbewußtes Vexierbild bei Normalen » (Cryptolalie, cryptographie et image-devinette inconsciente chez les normaux), *ibid.*, 1913, *5*, p. 115-156.

c. Cf. *supra*, p. 317, n. b.

Pour présenter symboliquement la castration, le travail de rêve se sert de : la calvitie, la coupe de cheveux, la chute des dents et la décapitation. C'est comme une manière de se prémunir contre la castration qu'on peut concevoir la présence dans le rêve, sous une forme double ou plurielle, de l'un des symboles usuels du pénis. De même, l'apparition du lézard dans le rêve – un animal dont la queue arrachée repousse – a cette même signification (cf. plus haut le rêve du lézard[a]). – Parmi les animaux qui sont utilisés dans la mythologie et le folklore comme symboles génitaux, plusieurs jouent aussi ce rôle dans le rêve : le poisson, l'escargot, le chat, la souris (à cause de la toison génitale), mais avant tout le symbole du membre masculin le plus significatif : le serpent. Les petits animaux, la vermine, sont les représentants de petits enfants, par ex. ceux des frères et sœurs non souhaités. Être affligé de vermine doit souvent être assimilé à la grossesse. [1919.] Il faut mentionner comme symbole onirique tout récent de l'organe génital masculin l'aéronef, qui justifie cette utilisation aussi bien par sa relation au vol qu'occasionnellement par sa forme. – Stekel a proposé et appuyé par des exemples toute une série d'autres symboles qui pour une part ne sont pas encore suffisamment vérifiés. [1911.] Les écrits de Stekel, en particulier son livre « La langue du rêve »[b], comportent la collection la plus riche de solutions de symboles qui pour une part sont devinées avec perspicacité et se sont avérées exactes après examen, par ex. dans le chapitre sur la symbolique de la mort. Mais l'insuffisance du sens critique de l'auteur et son penchant aux généralisations à tout prix rendent certaines autres de ses interprétations douteuses ou inutilisables, si bien que la prudence est à conseiller instamment quand on recourt à ces travaux. Je me bornerai 363
donc à mettre l'accent sur quelques exemples. [1914.]

À droite et à gauche doivent, selon Stekel, être conçus dans le rêve au sens éthique. « Le chemin de droite signifie toujours le chemin du droit, le chemin de gauche celui du crime. C'est ainsi que le chemin de gauche peut présenter l'homosexualité, l'inceste, la perversion, celui de droite le mariage, le commerce avec une prostituée, etc. Tout cela étant évalué du point de vue moral individuel

a. Cf. *supra*, p. 38-39.

b. Cf. *supra*, p. 395, n. 1.

du rêveur » (l. c., p. 466). Les proches parents en général jouent la plupart du temps dans le rêve le rôle d'organes génitaux (p. 473). Je ne puis ici confirmer cette signification que pour le fils, la fille, la sœur cadette, donc dans les limites du champ d'application du « petit ». Par contre, on reconnaît sur des exemples certifiés les sœurs comme étant les symboles des seins, les frères comme étant ceux des grands hémisphères. Stekel comprend le fait de ne pas rattraper une voiture comme le regret de ne pas pouvoir rattraper une différence d'âge (p. 479). Le bagage avec lequel on voyage est selon lui le poids des péchés dont on est écrasé *(ibid.)*. [1911.] Or justement les bagages qu'on emporte en voyage s'avèrent être fréquemment un symbole indéniable de nos propres organes génitaux. [1914.] De même, Stekel a attribué aux nombres apparaissant fréquemment dans les rêves des significations symboliques fixes ; pourtant ces résolutions ne semblent être ni suffisamment attestées ni universellement valables, même si, dans chacun des cas, l'interprétation peut être la plupart du temps reconnue comme vraisemblable. [1911.] Le nombre trois est d'ailleurs un symbole, attesté de multiples côtés, de l'organe génital masculin. Une des généralisations qu'avance Stekel concerne la signification à double sens des symboles génitaux. [1914.] « Où y aurait-il un symbole qui – pour peu que la fantaisie le permette – ne puisse être employé simultanément au masculin et au féminin ! » La phrase entre tirets retire, il est vrai, beaucoup de sa certitude à cette affirmation, car la fantaisie ne le permet justement pas toujours. Je ne tiens cependant pas pour superflu de déclarer que, d'après mes expériences, la proposition générale de Stekel doit s'effacer devant la reconnaissance d'une plus grande variété. En dehors de symboles qui viennent tout aussi souvent pour l'organe
364 génital masculin que pour l'organe génital féminin, il en est qui désignent, de façon prépondérante ou quasi exclusive, l'un des sexes, et d'autres encore dont est seulement connue la signification masculine ou la signification féminine. C'est justement la fantaisie qui ne permet pas d'employer des objets longs et fermes ou des armes comme symboles de l'organe génital féminin, ni des objets creux (coffres, boîtes en carton, boîtes en fer, etc.) comme symboles de l'organe masculin. [1911.]

Il est exact que le penchant du rêve et des fantaisies inconscientes à utiliser bisexuellement les symboles sexuels trahit un trait archaïque, puisque dans l'enfance la distinction des organes génitaux est inconnue et que le même organe génital est attribué aux deux sexes. [1911.] Mais on peut aussi être entraîné à faire l'hypothèse erronée d'un symbole sexuel bisexuel, si l'on oublie que dans bien des rêves se produit un renversement général des sexes, si bien que le masculin est présenté par le féminin et inversement. Ces rêves expriment, par ex., le souhait d'une femme : préférer être un homme. [1925.]

Les organes génitaux peuvent également être représentés dans le rêve par d'autres parties du corps, le membre masculin par la main ou le pied, l'orifice génital féminin par la bouche, l'oreille, ou même par l'œil. Les sécrétions du corps humain – mucosités, larmes, urine, sperme, etc. – peuvent être mises les unes pour les autres dans le rêve. Cette thèse de W. Stekel, exacte dans son ensemble, a connu une restriction critique justifiée, du fait des remarques de R. Reitler (Internationale Zeitschrift f. Psychoanalyse, I, 1913[a]). Il s'agit pour l'essentiel du remplacement des sécrétions significatives, telle la semence, par une sécrétion indifférente. [1919.]

Ces indications au plus haut point incomplètes suffiront peut-être à inciter d'autres que moi à un travail de collecte plus soigneux[1]. 365
[1909.] J'ai tenté une présentation beaucoup plus détaillée de la symbolique du rêve dans mes « Leçons d'introduction à la psychanalyse ». (1916/1917[b].) [1919.]

J'adjoindrai maintenant quelques exemples de l'utilisation de ces symboles dans les rêves, exemples qui entendent montrer l'impossibilité qu'il y a à parvenir à l'interprétation du rêve si l'on se ferme à la symbolique du rêve, mais aussi la façon irrécusable avec laquelle une telle interprétation s'impose dans beaucoup de cas. [1911.] Mais

1. [Note ajoutée en 1911 :] Malgré tout ce qui distingue la conception schernerienne de la symbolique du rêve et celle développée ici, je dois cependant souligner que c'est Scherner qui devrait être reconnu comme le véritable découvreur de la symbolique dans le rêve et que les expériences acquises en psychanalyse ont après coup mis en honneur son livre, publié il y a de longues années (1861[c]) et considéré comme relevant de la fantaisie.

a. Rudolf Reitler (1865-1917), « Zur Genital- und Sekret-Symbolik » (Sur la symbolique génitale et secrète), p. 492-494.
b. *Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse*, *GW*, XI ; *OCF.P*, XIV, X[e] leçon.
c. *Das Leben des Traumes* (La vie du rêve), Berlin, H. Schindler, 1861.

en même temps je voudrais expressément mettre en garde contre la surestimation de la signification des symboles pour l'interprétation du rêve, la limitation éventuelle du travail de la traduction du rêve à une traduction du symbole, et l'abandon de la technique consistant à exploiter les idées incidentes du rêveur. Il faut que les deux techniques de l'interprétation du rêve se complètent mutuellement ; mais, en pratique comme en théorie, la priorité reste au procédé décrit en premier, qui confère aux déclarations du rêveur la signification décisive, tandis que la traduction du symbole à laquelle nous avons recours s'y ajoute comme moyen auxiliaire. [1909.]

1. Le chapeau comme symbole de l'homme (de l'organe génital masculin)[1]

(Fragment du rêve d'une jeune femme agoraphobe par suite d'angoisse de tentation)

« Je me promène dans la rue en été, portant un chapeau de paille de forme curieuse, dont la pièce du milieu est dressée vers le haut, dont les parties latérales pendent vers le bas (description marquant ici un temps d'arrêt) et ce, de telle sorte que l'une est plus basse que l'autre. Je suis gaie et rassérénée, et lorsque je passe devant une troupe de jeunes officiers, je pense en moi-même : Vous tous, vous ne pouvez rien me faire. »

Comme elle ne peut produire d'idée incidente à propos du chapeau dans le rêve, je lui dis : Le chapeau est sans doute un organe génital masculin avec sa pièce du milieu dirigée vers le haut et les deux parties latérales pendant vers le bas. Que le chapeau soit un
366 homme, cela est peut-être bizarre, mais ne dit-on pas aussi : « Coiffer le bonnet ![a] » C'est à dessein que je m'abstiens d'interpréter ce détail concernant le fait que les deux parties latérales pendent vers le bas de façon inégale, bien que justement de tels détails ne manquent pas de

1. Tiré des « Suppléments à l'interprétation du rêve » [« Nachträge zur Traumdeutung », *GW*, *Nachtragsband* ; *OCF.P*, XI], Zentralblatt für Psychoanalyse, I, n° 5-6, 1911[b].

a. *Unter die Haube kommen.* Mot à mot : venir sous le bonnet ; expression familière pour « se marier ».

b. Sont repris dans *L'interprétation du rêve* les rêves 1, 2 et 3, à l'exception de quatre courts paragraphes d'introduction et de conclusion. (Cf. *OCF.P*, XI, p. 2.)

montrer, dans la façon dont ils sont déterminés, la voie à l'interprétation. Je continue : Si donc elle a un mari avec un organe génital si glorieux, elle n'a pas à avoir peur des officiers, c.-à-d. à souhaiter quoi que ce soit de leur part, alors qu'elle est d'ordinaire empêchée, essentiellement par ses fantaisies de tentation, de sortir sans protection ni accompagnement. Cette dernière élucidation de son angoisse, j'avais pu la lui donner déjà à plusieurs reprises, en m'appuyant sur un autre matériel.

Il est maintenant tout à fait remarquable de voir comment la rêveuse se conduit après cette interprétation. Elle retire la description du chapeau et prétend ne pas avoir dit que les deux parties latérales pendaient vers le bas. Je suis trop certain de ce que j'ai entendu pour me laisser égarer et je n'en démords pas. Elle se tait un moment et trouve ensuite le courage de demander ce que signifie le fait que chez son mari un testicule se trouve plus bas que l'autre et s'il en est ainsi chez tous les hommes. Ainsi ce détail bizarre du chapeau était élucidé et toute l'interprétation acceptée par elle.

Le symbole du chapeau m'était connu depuis longtemps lorsque la patiente me communiqua ce rêve. D'autres cas, mais moins transparents, je crus tirer la conclusion que le chapeau peut aussi être là pour un organe génital féminin[1]. [1911.]

2. Le petit est l'organe génital – être écrasé par un véhicule est un symbole du commerce sexué

(Un autre rêve de la même patiente agoraphobe)

« Sa mère fait partir sa petite fille afin qu'elle soit obligée d'aller seule. Elle part ensuite dans le train avec sa mère et voit sa petite se diriger directement vers 367

1. [Note ajoutée en 1911 :] Cf. un exemple de ce genre dans la communication de Kirchgraber[a] (Zentralbl. f. PsA., III, 1912, p. 95). Stekel (Jahrbuch, t. I, p. 475) communique un rêve dans lequel le chapeau ayant en son milieu une plume de travers symbolise l'homme (impuissant)[b].

a. Fr. Kirchgraber, « Der Hut als Symbol des Genitales » (Le chapeau comme symbole de l'organe génital), *Zbl. Psychoanal.*, 1913, *3*, p. 95.

b. Cf. *supra*, p. 317, n. b.

les rails, si bien qu'elle ne peut manquer d'être écrasée. On entend craquer les os (là un sentiment de malaise, mais pas de véritable épouvante). Puis par la fenêtre[a] *du wagon elle regarde tout autour, cherchant si l'on ne voit pas les morceaux derrière. Puis elle fait des reproches à sa mère pour avoir laissé la petite aller seule. »*

Analyse : L'interprétation complète du rêve n'est pas ici facile à donner. Il est issu d'un cycle de rêves et ne peut être pleinement compris qu'en corrélation avec ces autres rêves. Il n'est justement pas facile d'obtenir à l'état suffisamment isolé le matériel requis pour la démonstration de la symbolique. – La malade trouve d'abord que le voyage en chemin de fer est à interpréter historiquement comme une allusion à un voyage au retour d'un établissement de soins pour nerveux, où elle était naturellement tombée amoureuse du directeur. La mère vint l'y chercher, le médecin apparut à la gare et lui tendit un bouquet de fleurs en signe d'adieu ; il lui fut désagréable que la mère dût être témoin de cet hommage. Ici la mère apparaît donc comme perturbatrice de ses tendances amoureuses, rôle qui pendant ses années de jeune fille avait effectivement échu à cette femme sévère. – L'idée incidente suivante se rapporte à la phrase : elle regarde tout autour, cherchant si l'on ne voit pas les morceaux derrière. Dans la façade du rêve, il faudrait penser naturellement aux morceaux de sa fillette écrasée et broyée. Mais l'idée incidente indique une tout autre direction. Elle se souvient d'avoir vu un jour de dos son père nu dans la salle de bains, elle vient à parler des différences des sexes et souligne qu'on peut voir chez l'homme les organes génitaux même de dos, mais pas chez la femme. Dans ce contexte, elle interprète alors que le « petit » est l'organe génital, que sa petite (elle a une fille de quatre ans) est son propre organe génital. Elle fait le reproche à sa mère d'avoir réclamé qu'elle vive comme si elle n'avait pas d'organe génital et retrouve ce reproche dans la phrase introductive du rêve : la mère avait fait partir sa petite afin qu'elle fût obligée[b] d'aller seule. Dans sa fantaisie, le fait d'aller seule dans la rue signifie : ne pas avoir d'homme, de relation sexuelle (*coire* = aller ensemble), et elle n'aime

a. Dans le *NB* : « les fenêtres ».
b. Dans le *NB*, p. 607 : afin qu'elle soit obligée.

pas cela. D'après toutes ses indications, elle a effectivement souffert, 368
jeune fille, de la jalousie de sa mère, du fait de la préférence que lui marquait le père[a].

L'interprétation plus profonde de ce rêve se dégage d'un autre rêve de cette même nuit, dans lequel elle s'identifie avec son frère. Elle était effectivement une fillette garçonnière, elle avait dû souvent s'entendre dire qu'elle était un garçon manqué[b]. Dans cette identification avec le frère, il devient alors particulièrement clair que le « petit » signifie l'organe génital. La mère le (la) menace de la castration, qui ne peut être rien d'autre qu'une punition pour avoir joué avec le membre, et ainsi l'identification montre qu'elle-même, enfant, s'est masturbée, un fait que son souvenir n'avait jusqu'ici conservé qu'à propos du frère. D'après les indications de ce second rêve, elle ne peut alors qu'avoir acquis très tôt une connaissance de l'organe génital masculin, qu'elle perdit plus tard. En outre, le second rêve renvoie à la théorie sexuelle infantile selon laquelle les petites filles procèdent des garçons par castration. Après que je lui ai rapporté cette opinion d'enfant, elle en trouve immédiatement une confirmation dans sa connaissance de l'anecdote où le garçon demande à la petite fille : « Coupé ? », à quoi la petite fille répond : « Non, toujours été comme ça. »

Le fait de faire partir la petite, l'organe génital, dans le premier rêve, se rapporte donc aussi à la menace de castration. Enfin, elle garde rancune à sa mère de ne pas l'avoir fait naître garçon.

Que le fait d' « être écrasé » symbolise le commerce sexuel, cela ne ressortirait pas avec évidence de ce rêve si on ne le savait pas avec certitude de nombreuses autres sources. [1911.]

a. Dans le *NB*, p. 607, se place ici le bref paragraphe suivant : « Le "petit" a été donné comme symbole de l'organe génital (masculin ou féminin) par Stekel qui pouvait ici se réclamer d'un usage de la langue très répandu. »
b. *An ihr sei ein Bub verloren gegangen.* Mot à mot : avec elle s'était perdue l'occasion d'un garçon. On retrouve plus bas une expression similaire : *Eine Kenntnis* [...], *die ihr später verloren ging* [Une connaissance...]

3. Présentation de l'organe génital par le moyen de bâtiments, d'escaliers, de puits[a]

(Rêve d'un jeune homme
inhibé par son complexe paternel)

« Il se promène avec son père en un lieu qui est certainement le Prater, car on voit la Rotonde[b]*, devant celle-ci un avant-corps plus petit auquel est attaché un ballon captif, mais qui semble passablement flasque. Son père lui pose la question : à quoi sert tout cela ? Il s'en étonne, mais le lui explique.*
369 *Puis ils entrent dans une cour dans laquelle est étalée une grande plaque de tôle. Son père veut en arracher pour lui un grand morceau, mais regarde auparavant tout autour de lui pour voir si quelqu'un ne peut pas remarquer ce qu'il fait. Il lui dit qu'après tout il n'a qu'à le dire au surveillant, alors il pourra en prendre pour lui sans plus de façon. De cette cour un escalier descend dans un puits dont les parois sont moelleusement capitonnées, un peu comme un fauteuil en cuir. Au bout de ce puits il y a une plate-forme assez longue, et ensuite commence un nouveau puits... »*

Analyse : Ce rêveur relevait d'un type de malades se prêtant mal à la thérapie qui, jusqu'à un certain point de l'analyse, ne font absolument pas de résistances et qui à partir de là se révèlent presque inaccessibles. Ce rêve, il l'interpréta presque tout seul. La Rotonde, dit-il, est mon organe génital, le ballon captif devant est mon pénis, dont j'ai à déplorer la flaccidité. On est donc en droit de traduire plus à fond : la rotonde est le séant – inclus régulièrement par l'enfant dans l'organe génital –, l'avant-corps plus petit les bourses. Dans le rêve, le père lui pose la question : Qu'est-ce que tout cela ?, c.-à-d. quelles sont la finalité et la fonction des organes génitaux ? On est tenté d'inverser cet état de choses, de sorte que le fils devient celui qui questionne. Étant donné qu'il n'est jamais arrivé en réalité qu'une telle question soit posée au père, on doit nécessairement concevoir la pensée du rêve comme un souhait ou la prendre

a. Cf. *OCF.P*, XIV, p. 199.
b. Vaste édifice en fer et en verre qui s'éleva sur le Prater de 1873 à 1939.

éventuellement au conditionnel : « Si j'avais sollicité du père des éclaircissements sexuels. » La poursuite de cette pensée, nous la trouverons bientôt ailleurs.

La cour dans laquelle est étalée la tôle n'est pas en premier lieu à prendre symboliquement, mais elle est issue du magasin du père. Pour des raisons de discrétion, j'ai substitué la « tôle » à l'autre matériau dont le père fait le négoce, sans rien changer d'autre à l'énoncé du rêve. Le rêveur est entré dans l'affaire du père et a été violemment choqué par les pratiques plutôt incorrectes sur lesquelles reposent pour une bonne part ses bénéfices. C'est pourquoi la poursuite de la pensée de rêve mentionnée ci-dessus devrait s'énoncer : « (Si je lui avais posé la question), il m'aurait trompé comme il trompe ses clients. » Quant au fait d'arracher qui sert à la présen- 370
tation de la malhonnêteté commerciale, le rêveur donne lui-même la seconde explication, il signifie l'onanisme. Non seulement cela nous est depuis longtemps connu (voir supra, p. 393), mais cela cadre aussi très bien avec le fait que le secret de l'onanisme est exprimé par le contraire (on a en effet le droit de le faire ouvertement). Alors il correspond bien à toutes les attentes que l'activité onanique soit en retour imputée au père, comme l'acte de questionner dans la première scène du rêve. Le puits, il l'interprète immédiatement comme un vagin, en se référant au capitonnage moelleux des parois. Que le fait de descendre, tout aussi bien que celui de monter, vise à décrire le commerce coïtal dans le vagin, je l'établis à partir de connaissances acquises par ailleurs (cf. ma remarque dans le Zentralblatt für Psychoanalyse, I, 1, 1910[a] ; voir *supra,* note de la p. 400).

Les détails : au premier puits succèdent une assez longue plate-forme et ensuite un nouveau puits, il les explique lui-même biographiquement. Il a coïté pendant un certain temps, puis abandonné le commerce sexuel par suite d'inhibitions et il espère à présent pouvoir le reprendre avec l'aide de la cure. Mais vers la fin le rêve devient moins net, et à quelqu'un d'averti il ne manque pas de paraître plausible que dans la seconde scène du rêve déjà se fasse valoir l'influence d'un autre thème auquel renvoient l'affaire du

a. « Die zukünftigen Chancen der psychoanalytischen Therapie » (Les chances futures de la thérapie psychanalytique), *GW*, VIII ; *OCF.P*, X.

père, ses procédés trompeurs, le premier vagin présenté comme puits, de sorte que l'on peut supposer qu'il y a là une référence à la mère[a]. [1911.]

4. L'organe génital masculin symbolisé par des personnes, l'organe féminin par un paysage

(Rêve d'une femme du peuple dont le mari est agent de police, communiqué par B. [Bernhard] Dattner).

« ... Alors quelqu'un est entré par effraction dans l'appartement et, pleine d'angoisse, elle a appelé un agent de police. Mais celui-ci, de concert avec deux "malandrins", s'est rendu dans une église[1] *à laquelle conduisaient plusieurs mar-*
371 *ches*[2] *; derrière l'église il y avait une montagne*[3] *et tout en haut une épaisse forêt*[4]*. L'agent était équipé d'un casque, d'un hausse-col et d'un manteau*[5]*. Il avait une grande barbe brune. Les deux vagabonds qui marchaient paisiblement avec l'agent portaient, enroulés autour des reins, des tabliers relevés comme des sacs [sackartig]*[6]*. De l'église un chemin conduisait à la montagne. Il était des deux côtés envahi par les herbes et les broussailles, qui s'épaississaient de plus en plus pour devenir, au sommet de la montagne, une véritable forêt. »* [1911.]

1. Ou chapelle = vagin.
2. Symbole du coït.
3. Mons veneris [mont de Vénus].
4. Crines pubis [poils pubiens].
5. Les démons portant manteaux et capuches sont, d'après les éclaircissements d'un spécialiste, de nature phallique.
6. Les deux moitiés des bourses [*Hodensack*].

a. Sous sa première forme publiée (« Suppléments à l'interprétation du rêve », *OCF.P*, XI), le rêve comportait le paragraphe de conclusion suivant : « Au total ce rêve fait partie du groupe, qui n'est pas rare, des rêves "biographiques", dans lesquels le rêveur donne, sous la forme d'un récit continu, une vue d'ensemble de sa vie sexuelle. La fréquence avec laquelle des bâtiments, lieux, paysages, sont utilisés pour une présentation symbolique du corps et, toujours et encore, avant toute chose, des organes génitaux, mériterait effectivement un traité global, illustré de nombreux exemples. »

5. Rêves de castration chez les enfants

a) *« Un garçon de trois ans et cinq mois, qui visiblement supporte mal que son père soit revenu du front, se réveille un matin troublé et excité, et ne cesse de répéter la question : Pourquoi papa a-t-il porté sa tête sur une assiette ? Cette nuit papa a porté sa tête sur une assiette. »*

b) *« Un étudiant souffrant aujourd'hui d'une grave névrose de contrainte se souvient d'avoir eu, à l'âge de six ans, de façon répétée, le rêve suivant : Il va chez le coiffeur pour se faire couper les cheveux. Voilà qu'une grande femme aux traits sévères s'avance vers lui et lui tranche la tête. Cette femme, il la reconnaît comme étant sa mère. »* [1919.]

6. Sur la symbolique urinaire

Les dessins reproduits ici proviennent d'une série d'images que Ferenczi a découvertes dans une feuille satirique hongroise (« Fidibusz »[a]), et dont il a reconnu qu'elles pouvaient être utilisées pour illustrer la théorie du rêve. O. Rank a déjà utilisé la feuille intitulée « Rêve de la bonne française » (p. 414) dans son travail sur la stratification symbolique dans le rêve à réveil provoqué[b], etc. (p. 99).

Seule la dernière image, avec le réveil de la bonne causé par les cris de l'enfant, nous montre que les sept images précédentes présen- 372
tent les phases d'un rêve. La première image prend acte du stimulus qui allait conduire au réveil. Le garçon a exprimé un besoin et réclamé l'assistance correspondante. Mais le rêve échange la situation de la chambre à coucher contre celle d'une promenade. Dans la deuxième image la bonne a déjà installé le garçon à un coin de rue, il urine et... elle peut continuer à dormir. Mais le stimulus de réveil persiste, il se renforce même ; le garçon, qui trouve qu'on ne fait pas attention à lui, hurle de plus en plus fort. Plus il exige de façon pressante le réveil et l'assistance de sa bonne, plus le rêve de celle-ci accroît les assurances qu'il donne : tout est en ordre et elle n'a pas besoin de se réveiller. Le rêve traduit ici le stimulus de réveil en lui

a. Cf. l'allemand *Fidibus* : « allume-pipe » dans le langage estudiantin.
b. Cf. *supra*, p. 397, n. b.

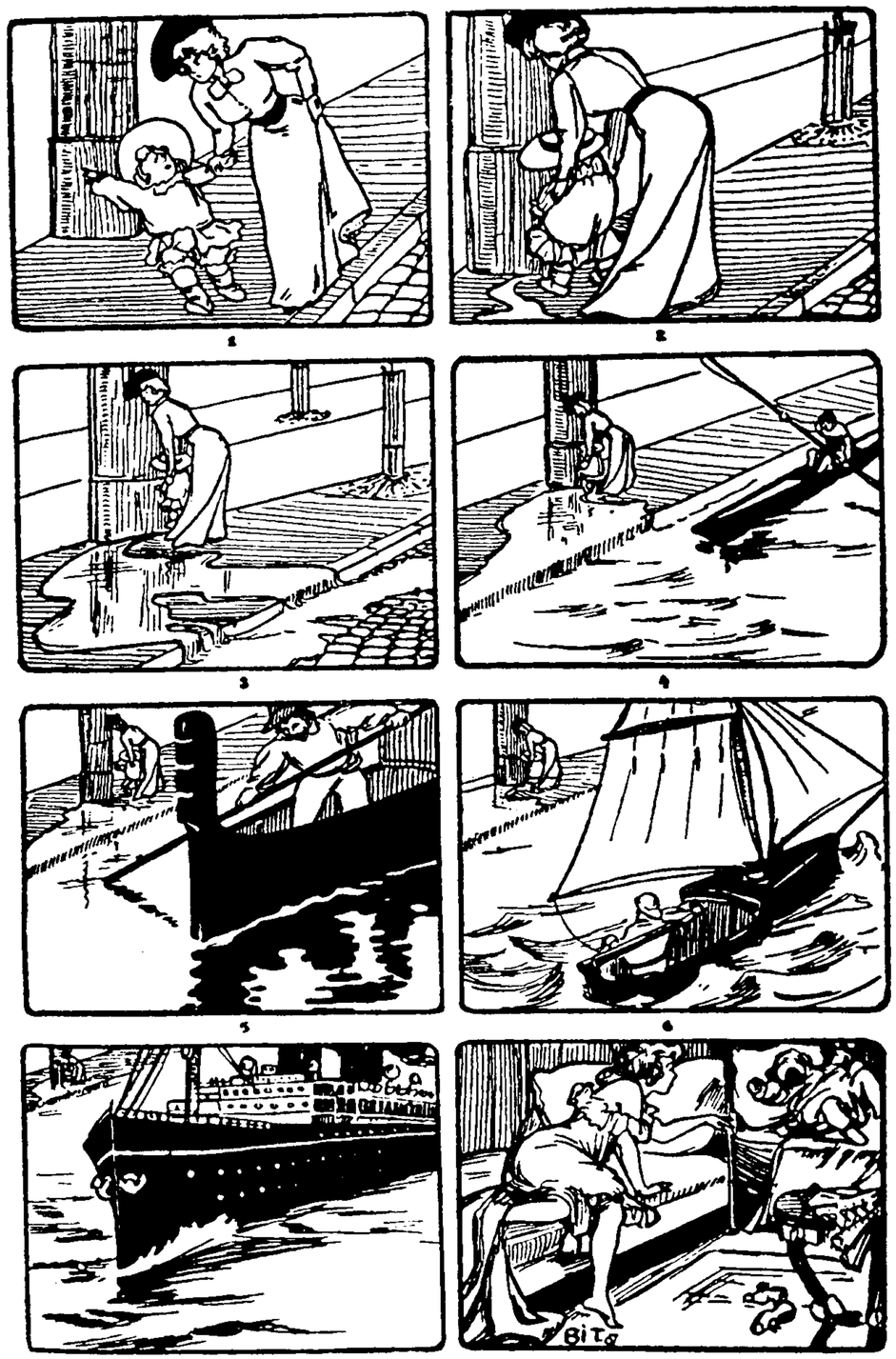

donnant les dimensions du symbole. Le torrent que produit le garçon en train d'uriner devient de plus en plus puissant. Dans la quatrième image il porte déjà une barque, puis une gondole, un bateau à voiles, enfin un grand bateau à vapeur ! Le combat entre l'opiniâtre besoin de dormir et l'infatigable stimulus de réveil est ici mis en images de la manière la plus spirituelle par un artiste malicieux. [1914.]

7. Un rêve d'escalier

(communiqué et interprété par Otto Rank)

« Je dois au même collègue dont provient le rêve à stimulus dentaire (cité plus loin, p. 435) le rêve de pollution suivant, tout aussi transparent :

« Dans la cage de l'escalier je dévale les marches en pourchassant une petite fille qui m'a fait je ne sais quoi, pour la punir. En bas de l'escalier, quelqu'un (une personne adulte du sexe féminin ?) intercepte l'enfant pour moi ; je la saisis, mais je ne sais pas si je l'ai frappée, car tout à coup je me trouvais au beau milieu de l'escalier, où je coïtais l'enfant (pour ainsi dire comme dans les airs). À vrai dire, ce n'était pas un coït, je frottais seulement mon organe génital contre son organe génital externe, et ce faisant je voyais celui-ci avec une extrême netteté, ainsi que la tête de l'enfant renversée sur le côté. Pendant l'acte sexuel je voyais, suspendues à gauche au-dessus de moi (encore comme dans les airs), deux petites peintures, des paysages, qui présentaient une maison dans la verdure. Sur la plus petite se trouvait en bas, à la place de la signature du peintre, mon propre 374
prénom, comme si elle m'avait été destinée en cadeau d'anniversaire. Puis il y avait encore, suspendue devant les deux tableaux, une étiquette sur laquelle il était écrit que des tableaux meilleur marché étaient également disponibles ; (je me vois ensuite sans la moindre netteté, comme couché là-haut sur le palier dans un lit) et je suis réveillé par la sensation de mouillé provenant de la pollution qui a eu lieu. »

Interprétation : Le rêveur avait été, le soir du jour du rêve, dans la boutique d'un libraire où il avait examiné, pendant qu'il attendait, quelques-uns des tableaux exposés présentant des motifs semblables aux tableaux du rêve. Un tout petit tableau lui ayant par-

ticulièrement plu, il s'en approcha et chercha à voir le nom du peintre qui lui était pourtant tout à fait inconnu.

Plus tard le même soir, il avait entendu parler en société d'une domestique originaire de Bohême qui s'était vantée de ce que son enfant naturel « avait été fait dans l'escalier ». Le rêveur s'était informé des détails de cet événement sortant de l'ordinaire et avait appris que la domestique était rentrée chez elle, avec son soupirant, au logement de ses parents, où il n'y aurait eu aucune possibilité de commerce sexué, et c'est dans l'escalier que l'homme excité avait accompli le coït. Là-dessus, le rêveur avait déclaré, en faisant une allusion plaisante à l'expression péjorative désignant un vin frelaté : l'enfant avait vraiment « poussé dans l'escalier de la cave »[a].

Voilà les points de rattachement diurnes qui se trouvent représentés avec passablement d'insistance dans le contenu du rêve et qui sont reproduits sans plus par le rêveur. Mais il produit tout aussi facilement un ancien fragment de souvenir infantile qui a également trouvé son utilisation dans le rêve. La cage d'escalier est celle de cette maison où il avait passé la plus grande partie de ses années d'enfance et où en particulier il avait pour la première fois pris consciemment connaissance des problèmes sexuels. Il avait souvent joué dans cette cage d'escalier et c'est là, entre autres, qu'il était aussi descendu en glissant à cheval sur la rampe, ressentant alors une excitation sexuelle. De même, dans le rêve, le voilà qui dévale l'escalier avec une rapidité peu commune, une rapidité telle que, d'après ce
375 que lui-même indique nettement, il ne touche pas les marches une à une, mais, comme on dit habituellement, les « descend en volant » ou en glissant. En rapport avec l'expérience vécue infantile, ce début de rêve semble présenter le moment de l'excitation sexuelle. – Or dans cette cage d'escalier et dans le logement adjacent, le rêveur s'était aussi fréquemment adonné, avec des enfants du voisinage, à des jeux de bagarre sexuelle, il s'était alors satisfait de la même façon que cela se passe dans le rêve.

« Si l'on sait d'après les recherches de Freud sur la symbolique sexuelle (voir "Zentralblatt f. PsA.", cahier 1, p. 2 sq.) que l'escalier

a. *Kellerstiege*. Cf. *ein Kellerkind* (mot à mot : un enfant de la cave), qui désigne un enfant socialement défavorisé.

et la montée des escaliers dans le rêve symbolisent presque régulièrement le coït, le rêve devient pleinement transparent[a]. Sa force de pulsion, comme le montre bien d'ailleurs son effet, la pollution, est de nature purement libidinale. Dans l'état de sommeil s'éveille l'excitation sexuelle (présentée dans le rêve par le fait de dévaler – descendre en glissant – l'escalier), dont l'élément sadique se trouve indiqué, sur la base des jeux de bagarre, dans le fait de poursuivre l'enfant et de s'en emparer. L'excitation libidinale s'accroît et pousse à l'action sexuelle (présentée dans le rêve par le fait de saisir l'enfant et de le transporter au milieu de l'escalier). Jusque-là le rêve relèverait de la pure symbolique sexuelle et manquerait totalement de transparence pour un interprète du rêve peu exercé. Mais face à l'excitation libidinale excessivement forte, cette satisfaction symbolique ne suffit pas, elle qui aurait dû garantir le repos du sommeil. L'excitation mène à l'orgasme et ainsi toute la symbolique de l'escalier se démasque comme représentance du coït. – Si Freud souligne que l'une des raisons de l'utilisation sexuelle du symbole de l'escalier est le caractère rythmique des deux actions, ce rêve semble parler avec une particulière netteté en ce sens, étant donné que selon l'indication expresse du rêveur, le rythme de son acte sexuel, le frottement de haut en bas et de bas en haut, avait été l'élément le plus nettement marqué dans tout le rêve.

« Une remarque encore sur les deux tableaux qui, abstraction faite de leur signification réelle, ont aussi, dans un sens symbolique, valeur de "femmes"[b], ce qui ressort déjà du fait qu'il s'agit d'un grand et d'un petit tableau, tout comme apparaissent dans le 376
contenu du rêve une grande fille (adulte) et une petite fille. Le fait que soient également disponibles des tableaux meilleur marché conduit au complexe-prostituées, tout comme d'autre part le prénom du rêveur sur le petit tableau et la pensée que celui-ci lui est destiné pour son anniversaire renvoient au complexe parental (né dans l'escalier = engendré dans le coït).

« La scène finale, manquant de netteté, où le rêveur se voit lui-même couché là-haut sur le palier dans un lit et a une sensation de

a. Cf. *supra*, p. 400, n. 1.
b. *Weibsbild* (mot à mot : image de femme, tableau de femme) est employé pour désigner péjorativement la femme.

mouillé, semble, par-delà l'onanisme infantile, renvoyer encore plus loin dans l'enfance et avoir pour prototype les scènes chargées d'un plaisir apparemment analogue où l'on mouille son lit. » [1911.]

8. Un rêve d'escalier modifié

Je fais remarquer à l'un de mes patients, un abstinent gravement malade, dont la fantaisie est fixée à sa mère et qui a rêvé à plusieurs reprises qu'il montait des escaliers en compagnie de sa mère, qu'une masturbation modérée serait pour lui vraisemblablement moins nocive que la continence à laquelle il se contraint. Cette manière de l'influencer provoque le rêve suivant :

« Son professeur de piano lui fait des reproches : il néglige ses exercices de piano, il ne joue pas les Études de Moscheles[a] *ni le Gradus ad Parnassum de Clementi*[b]*. »*

Il remarque ici que le Gradus est bel et bien aussi un escalier et que le clavier lui-même est un escalier puisqu'il comporte une échelle de notes.

On a le droit de dire qu'il n'est aucune sphère de représentation susceptible de se refuser à la présentation des faits et des souhaits sexuels. [1911.]

9. Le sentiment de réalité effective et la façon de présenter la répétition

Un homme, âgé maintenant de 35 ans, raconte un rêve dont il se souvient bien, qu'il prétend avoir eu à quatre ans : *Le notaire, chez qui*
377 *le testament du père était déposé* – il avait perdu son père à l'âge de trois ans –, *apporta deux grosses poires*, et on lui en donna une à manger. *L'autre était sur le rebord de la fenêtre dans la salle de séjour.* Il se réveilla convaincu de la réalité de ce qu'il avait rêvé, et réclama obstinément

a. Ignaz Moscheles (1794-1870), pianiste, compositeur et chef d'orchestre allemand dont Robert Schumann faisait grand cas.

b. Muzio Clementi (1752-1832), pianiste, compositeur, chef d'orchestre et éditeur de musique italien. *Gradus ad Parnassum* = degré vers le Parnasse.

à sa mère la seconde poire ; elle était bien là, sur le rebord de la fenêtre. Ce qui fit rire sa mère.

Analyse : Le notaire était un vieux monsieur jovial qui, croit-il se souvenir, avait un jour effectivement apporté des poires. Le rebord de la fenêtre était tel qu'il le voyait en rêve. À ce propos rien d'autre ne saurait lui venir à l'idée ; si ce n'est que sa mère lui a raconté récemment un rêve. Elle a deux oiseaux perchés sur la tête, elle se demande quand ils s'envoleront ; or ils ne s'envolent pas, mais l'un vole jusqu'à sa bouche et y tète.

La défaillance des idées incidentes du rêveur nous autorise à tenter l'interprétation par substitution symbolique. Les deux poires – *pommes ou poires*[a] – sont les seins de la mère qui l'a nourri ; le rebord de la fenêtre est la saillie que fait la poitrine, analogue aux balcons dans le rêve de maisons (cf. p. 401). Son sentiment de réalité effective, après le réveil, est justifié, car la mère lui a effectivement donné la tétée, et même bien au-delà de la période usuelle, et ce sein maternel, il serait encore possible de l'avoir. Le rêve est à traduire : Mère, donne-moi (montre-moi) de nouveau ce sein auquel j'ai déjà bu autrefois. Le terme « autrefois » est présenté par le fait de manger l'une des poires, le terme « de nouveau » par le fait de réclamer l'autre. La répétition temporelle d'un acte devient régulièrement dans le rêve la multiplication en nombre d'un objet.

Il est bien entendu très frappant que la symbolique joue déjà un rôle dans le rêve d'un garçon de quatre ans ; or cela n'est pas l'exception, mais la règle. On a le droit de dire que le rêveur dispose de cette symbolique dès les tous débuts.

Le souvenir qui suit, non influencé, d'une dame âgée à présent de 27 ans, nous apprendra que l'être humain, même en dehors de la vie de rêve, se sert de très bonne heure de la présentation symbolique : *Elle a entre trois et quatre ans. La bonne d'enfants la conduit aux cabinets, elle, son frère, de 11 mois son cadet, et une cousine d'âge intermédiaire, pour qu'ils fassent leurs petits besoins avant la promenade. En tant qu'aînée, elle* 378
s'assoit sur le siège, les deux autres sur des pots. Elle demande à la cousine : As-tu, toi aussi, un porte-monnaie ? Walter a une petite saucisse, moi j'ai un porte-monnaie. Réponse de la cousine : Oui, moi aussi j'ai un porte-monnaie. La bonne

a. Trois mots en français dans le texte.

d'enfants a écouté en riant et elle raconte la conversation à la maman qui réagit par une sévère remontrance. [1919.]

Introduisons ici un rêve dont la jolie symbolique permit une interprétation, sans grande aide de la rêveuse.

10. « Sur la question de la symbolique dans les rêves des bien portants »[1]

« Une objection fréquemment avancée par les adversaires de la psychanalyse – et dernièrement encore par Havelock Ellis[2] – est que la symbolique du rêve est peut-être un produit de la psyché névrotique, mais qu'elle n'a nullement cours dans la psyché normale. Or, tandis que la recherche psychanalytique ne connaît entre la vie d'âme normale et la vie d'âme névrotique aucune différence principielle, mais seulement des différences quantitatives, l'analyse des rêves dans lesquels les complexes refoulés sont bel et bien à l'œuvre de la même façon chez les bien portants et les malades montre la pleine identité des mécanismes et de la symbolique. Et même, les rêves ingénus des bien portants contiennent souvent une symbolique beaucoup plus simple, plus transparente et plus caractéristique que les rêves des personnes névrosées, dans lesquels, par suite d'une action plus forte de la censure et de la déformation de rêve plus poussée qui en résulte, cette symbolique est fréquemment tourmentée, obscure et difficile à interpréter. Le rêve communiqué ci-dessous servira à illustrer ce fait. Il provient d'une jeune fille non névrosée, de nature plutôt prude et réservée ; au cours de la conversation j'apprends qu'elle est fiancée mais que viennent se mettre en travers du mariage des obstacles propres à le différer. Elle me raconte spontanément le rêve suivant :

379 « *"I arrange the centre of a table with flowers for a birthday."*[a] (J'arrange le centre d'une table avec des fleurs pour un anniversaire de naissance). Interrogée, elle indique qu'elle avait été dans le rêve comme

1. Alfred Robitsek dans le Zentralblatt f. PsA., II, 1911, p. 340. [« Zur Frage der Symbolik in den Träumen Gesunder », *Zbl. Psychoanal.*, 1912, 2, p. 340-343.]
2. « The World of Dreams » [Le monde des rêves], London, 1911, p. 168.

a. En anglais dans le texte.

dans sa propre maison (elle n'en possède pas pour l'instant) et qu'elle a éprouvé un sentiment de bonheur.

« La symbolique "populaire" me permet de traduire le rêve pour mon compte. Il est l'expression de ses souhaits de fiancée : la table avec sa pièce centrale fleurie est le symbole d'elle-même et de l'organe génital ; elle présente ses souhaits d'avenir comme accomplis, en s'occupant déjà en pensée de la naissance d'un enfant ; le mariage est donc depuis longtemps derrière elle.

« J'attire son attention sur le fait que *"the centre of a table"* est une expression inhabituelle, ce qu'elle concède, mais je ne peux naturellement ici continuer à la questionner directement. J'évitai soigneusement de lui suggérer la signification des symboles et je lui demandai seulement ce qui lui venait à l'esprit à propos de chacune des parties du rêve. Sa réserve au cours de l'analyse fit place à un net intérêt pour l'interprétation et à une franchise que le sérieux de la conversation rendait possible. – Quand je lui demandai quelle sorte de fleurs c'étaient, elle répondit tout d'abord : *"expensive flowers ; one has to pay for them"* (des fleurs chères, pour lesquelles il faut payer), puis que c'étaient des *"lilies of the valley, violets and pinks or carnations*[a]*"* (muguets, mot à mot : lis de la vallée, violettes et œillets). Je fis l'hypothèse que le mot lis apparaissait dans ce rêve avec sa signification populaire de symbole de chasteté ; elle confirma cette hypothèse, puisque c'est *"purity"* (pureté) qui lui vint à l'idée à propos de "lis". *"Valley"*, la vallée, est un symbole onirique féminin fréquent ; c'est ainsi que la conjonction fortuite des deux symboles dans le nom anglais de muguet est utilisée pour la symbolique du rêve, pour mettre l'accent sur sa précieuse virginité – *expensive flowers, one has to pay for them* – et pour exprimer l'espoir que l'homme saura apprécier sa valeur. La remarque *expensive flowers*, etc., a, comme on le verra, pour chacun des trois symboles de fleurs une signification différente.

« Je cherchais – tout à fait hardiment, à mon avis – à m'expliquer le sens secret des *"violets"*, en apparence tout à fait asexuelles, par une relation inconsciente au mot français *"viol"*. À ma 380
vive surprise, la rêveuse associa *"violate"*, le mot anglais pour violer.

a. *Pink* et *carnation* sont les deux mots anglais pour dire l'œillet, *pink* désignant aussi la couleur rose et *carnation* la couleur chair.

La grande et fortuite similitude verbale de *violet* et *violate* – dans la prononciation anglaise ils ne se distinguent que par une différence d'accent sur la dernière syllabe – est utilisée par le rêve pour exprimer, "avec des fleurs"[a], la pensée de la violence de la défloration (ce mot utilise également la symbolique des fleurs), peut-être aussi un trait masochiste de la jeune fille. Un bel exemple des ponts verbaux empruntés par les voies menant à l'inconscient[b]. Le *"one has to pay for them"* signifie ici la vie, prix qu'elle doit payer pour le fait de devenir femme et mère.

« Pour *"pinks"*, qu'elle nomme ensuite *"carnations"*, je suis frappé par la relation de ce mot au "charnel". Mais l'idée qui lui vint à ce propos fut *"colour"* (couleur). Elle ajouta que les *carnations* étaient les fleurs que son fiancé lui offre en cadeau fréquemment et en grande quantité. À la fin de la conversation, elle avoue soudain spontanément qu'elle ne m'avait pas dit la vérité, que ce qui lui était venu à l'idée n'était pas *"colour"*, mais *"incarnation"* (se faire chair), le mot même que j'avais attendu ; du reste, *"colour"* n'est pas non plus très éloigné en tant qu'idée incidente, mais est déterminé par la signification de *carnation* – couleur chair, donc déterminé par le complexe. Cette insincérité montre que la résistance était la plus forte en cet endroit, conformément au fait que c'est ici que la symbolique est la plus transparente, que le combat entre libido et refoulement était le plus fort à propos de ce thème phallique. La remarque selon laquelle ces fleurs étaient des cadeaux fréquents de son fiancé est, à côté de la double signification de *carnation*, un renvoi supplémentaire à leur sens phallique dans le rêve. L'occasion de la journée, le cadeau des fleurs, est utilisée pour exprimer la pensée de cadeau sexuel et de cadeau en retour : elle fait cadeau de sa virginité et attend en échange une riche vie amoureuse. Ici aussi, le *"expensive flowers, one has to pay for them"* pourrait bien avoir une signification...
381 bien réelle, financière. – La symbolique des fleurs dans le rêve comprend donc le symbole féminin virginal, le symbole masculin et la relation à la défloration violente. Renvoyons au fait que la symbolique sexuelle des fleurs, qui par ailleurs est, il est vrai, très répandue

a. Cf. *supra*, p. 359.
b. Cf. *supra*, p. 386, n. 1.

aussi, symbolise les organes sexuels humains par la floraison, les organes sexuels des plantes ; se faire cadeau de fleurs entre amoureux a peut-être en général cette signification inconsciente.

« L'anniversaire de naissance qu'elle prépare dans le rêve signifie sans doute la naissance d'un enfant. Elle s'identifie au fiancé, le présente en train de l'arranger[a] pour une naissance, donc en train de la coïter. La pensée latente pourrait être : si j'étais lui, je n'attendrais pas, mais je déflorerais la fiancée sans rien lui demander, j'userais de violence ; à cela fait bel et bien aussi allusion le *violate*. C'est ainsi que vient s'exprimer aussi la composante libidinale sadique.

« Dans une strate plus profonde du rêve, le "*I arrange*, etc." pourrait avoir une signification auto-érotique, donc infantile.

« Elle a aussi une connaissance, qui n'est possible que dans le rêve, de sa déficience corporelle ; elle se voit plate comme une table ; ce qu'il y a de précieux dans le *"centre"* (elle le nomme une autre fois *"a centre piece of flowers"* [une pièce centrale fleurie]), sa virginité, en est d'autant plus mis en relief. L'horizontalité de la table pourrait bien également fournir un élément au symbole. – La concentration du rêve est remarquable ; rien n'est superflu, chaque mot est un symbole.

« Elle apporte plus tard un supplément au rêve : *"I decorate the flowers with green crinkled paper."* (Je décore les fleurs avec du papier crépon vert). Elle ajoute que c'est du *"fancy paper"* (papier fantaisie), dont on habille les pots de fleurs ordinaires. Elle continue : *"to hide untidy things, whatever was to be seen, which was not pretty to the eye ; there is a gap, a little space in the flowers"*[b]. Donc : "pour cacher des choses malpropres, qui ne sont pas jolies à regarder ; une fente, un petit espace intermédiaire dans les fleurs". *"The paper looks like velvet or moss"* ("le papier ressemble à du velours ou à de la mousse"). À propos de *"decorate"* elle associe *"decorum"*, comme je m'y étais attendu. La couleur verte prédomine, dit-elle ; à ce propos elle associe *"hope"* (espérance), de nouveau une relation à la grossesse. – Dans cette partie 382
du rêve, ce n'est pas l'identification à l'homme qui domine, mais ce sont des pensées marquées de pudeur et de franchise qui prévalent. Elle se fait belle pour lui, elle s'avoue des défauts corporels dont elle

a. Cf. *supra*, p. 420, le texte du rêve et *infra*, p. 424, où le même terme est employé.
b. Littéralement : « Pour cacher des choses inconvenantes, tout ce qu'on pouvait voir et qui n'était pas joli à l'œil ; il y a un interstice, un petit espace dans les fleurs. »

a honte et qu'elle cherche à corriger. Les idées incidentes : velours, mousse, renvoient clairement au fait qu'il s'agit des *crines pubis*.

« Le rêve est l'expression de pensées que le penser vigile de la jeune fille connaît à peine ; des pensées qui s'occupent de l'amour sensuel et de ses organes ; elle est "arrangée pour un jour de naissance", c.-à-d. coïtée ; la peur de la défloration, peut-être aussi la souffrance marquée de plaisir, viennent s'exprimer ; elle s'avoue ses manques corporels, surcompense ceux-ci en surestimant la valeur de sa virginité. Sa pudeur fournit à la sensualité émergente l'excuse que celle-ci a bel et bien l'enfant pour but. Des considérations matérielles, qui sont étrangères à l'amoureuse, trouvent aussi leur expression. L'affect du rêve simple – le sentiment de bonheur – indique qu'ici de forts complexes de sentiment ont trouvé leur satisfaction. » [1914.]

Ferenczi a eu raison de faire remarquer avec quelle facilité ce sont justement les « rêves de personnes non averties » qui permettent de deviner le sens des symboles et la signification des rêves (Int. Zeitschr. f. PsA., IV, 1916-1917[a]).

J'introduis dans ce qui suit l'analyse du rêve d'un personnage historique de notre temps, parce que dans ce rêve un objet, qui même sans cela se prêterait aussi à la représentance du membre masculin, est caractérisé, de la façon la plus nette, comme symbole phallique, au moyen d'une détermination ajoutée. L' « allongement infini » de la cravache d'un cavalier ne peut guère signifier autre chose que l'érection. De plus, ce rêve livre un bel exemple de la façon dont des pensées sérieuses et bien éloignées du sexuel sont amenées, par le moyen d'un matériel sexuel-infantile, à une présentation. [1919.]

II. Un rêve de Bismarck (par le Dr Hanns Sachs[b])

383 « Dans ses "Pensées et souvenirs", Bismarck communique (tome II de l'édition populaire[c], p. 222) une lettre qu'il écrivit le

a. « Träume der Ahnungslosen » (Rêves de non-avertis), *Int. Z. Psychoanal.*, 1917, *4*, p. 208-210.
b. « Ein Traum Bismarcks », *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 80-83.
c. Otto von Bismarck (1815-1898), *Gedanken und Erinnerungen*, tome II de la *Volksausgabe*, Stuttgart, Cotta, 1898.

18 décembre 1881 à l'Empereur Guillaume[a]. Cette lettre contient le passage suivant : "Ce que Votre Majesté me communique m'encourage à raconter un rêve que j'eus au printemps de 1863, pendant les plus graves jours de conflit auxquels un œil humain ne voyait pas d'issue praticable. Il me vint en rêve, ce que le matin je racontai aussitôt à ma femme et à d'autres témoins, que j'allais à cheval sur un étroit sentier des Alpes, à droite le précipice, à gauche le rocher ; le sentier se fit plus étroit, si bien que le cheval se déroba, faire demi-tour et mettre pied à terre étant par ailleurs impossible par manque de place ; de ma cravache tenue dans la main gauche je frappai alors la paroi rocheuse toute lisse et j'invoquai Dieu ; la cravache devint infiniment longue, la paroi rocheuse s'affaissa comme un décor de théâtre et ouvrit une large voie avec vue sur un pays de collines et de bois comme en Bohême, les troupes prussiennes avec leurs drapeaux, et en moi, en rêve encore, cette pensée : comment pourrais-je promptement en informer Votre Majesté ? Ce rêve s'accomplit, et je m'en réveillai joyeux et fortifié. "

« L'action du rêve se divise en deux sections ; dans la première partie le rêveur tombe dans un embarras extrême dont il est ensuite, dans la deuxième partie, sauvé par miracle. La situation difficile où se trouvent destrier et cavalier est une présentation onirique, facilement reconnaissable, de la position critique de l'homme d'État, que celui-ci, réfléchissant aux problèmes de sa politique le soir précédant le rêve, pouvait avoir ressentie avec une particulière amertume. En recourant à la comparaison qui parviendra à la présentation, Bismarck dépeint lui-même, dans le passage de la lettre reproduit plus haut, la position désespérée qui était alors la sienne ; cette comparaison était donc pour lui tout à fait courante et évidente. Qui plus est, nous avons probablement devant nous aussi un bel exemple du "phénomène fonctionnel" de Silberer[b]. Les processus se déroulant dans l'esprit du rêveur – qui, à chacune des solutions tentées par ses pensées, se heurte à des obstacles infranchissables, mais qui pourtant ne peut ni ne doit détacher son esprit des problèmes dont il s'occupe – sont rendus de manière très pertinente au moyen de ce 384

a. Guillaume Ier (1797-1888), roi de Prusse, couronné Empereur en janvier 1871.
b. Cf. *infra*, p. 555.

cavalier qui ne peut aller ni en avant ni en arrière. La fierté qui lui interdit de penser à céder ou à reculer vient s'exprimer dans le rêve par les mots "faire demi-tour ou mettre pied à terre... impossible". En sa qualité d'homme d'action constamment sur la brèche, qui se donne beaucoup de peine pour le bien d'autrui, il allait de soi pour Bismarck de se comparer à un cheval, ce qu'il a fait d'ailleurs en diverses occasions, par ex. dans sa maxime bien connue : "Un cheval vaillant meurt sous le harnais."[a] Ainsi explicités, les mots : "le cheval se déroba" ne signifient rien d'autre que : l'homme surmené ressentait le besoin de se détourner des soucis du présent, ou bien, en d'autres termes, il était sur le point de se libérer, par le sommeil et le rêve, des entraves du principe de réalité. L'accomplissement de souhait qui se formule ensuite si fortement dans la seconde partie trouve déjà ici son prélude dans la formule : "sentier alpin". Bismarck savait bien alors déjà qu'il passerait son prochain congé dans les Alpes – en fait à Gastein ; le rêve qui l'y transportait le libérait donc d'un seul coup de toutes les fastidieuses affaires d'État.

« Dans la seconde partie, les souhaits du rêveur sont présentés comme accomplis d'une double manière – sans dissimulation et concrètement, et par ailleurs aussi symboliquement. Symboliquement par la disparition du rocher faisant obstacle, à la place duquel apparaît une large voie – donc l'issue recherchée, sous la plus commode des formes –, sans dissimulation par la vue des troupes prussiennes qui avancent. Pour expliquer cette vision prophétique, on n'a nullement besoin de construire des corrélations mystiques ; la théorie de l'accomplissement de souhait freudienne suffit pleinement. Bismarck désirait déjà à l'époque une guerre victorieuse avec l'Autriche qui serait la meilleure issue pour sortir des conflits internes de la Prusse. Lorsqu'il voit les troupes prussiennes en Bohême, donc en pays ennemi, avec leurs drapeaux, le rêve lui présente par là ce souhait comme accompli, ainsi que le postule Freud. La seule chose significative sur le plan individuel, c'est que le rêveur dont nous nous
385 occupons ici ne s'est pas contenté de l'accomplissement en rêve, mais qu'il a su également se procurer par contrainte l'accomplissement réel. Un trait qui ne manque pas de frapper toute personne connaissant la technique d'interprétation psychanalytique est la cravache du cavalier, qui devient "infiniment longue". Cravache, bâton, lance et objets semblables nous sont familiers comme symboles phalliques ; mais quand cette cravache possède en outre la propriété la plus frappante du phallus, la capacité d'extension, alors il ne peut guère exister de doute. L'exagération du phénomène par l'allongement à "l'infini" semble renvoyer au surinvestissement infantile. Prendre-dans-la-main la cravache est une nette allusion à la masturbation, et là naturellement il ne faut pas penser aux circonstances actuelles dans lesquelles se trouve le rêveur, mais à un plaisir-désir d'enfant remontant à très loin. Ici prend toute sa valeur l'interprétation trouvée par Stekel[a], d'après laquelle à gauche dans le rêve signifie le non-droit, la chose interdite, le péché, ce qui serait fort bien applicable à l'onanisme d'enfant pratiqué malgré un interdit. Entre cette strate infantile, très profonde, et la strate supérieure qui concerne les projets de l'homme d'État pendant la journée, on peut encore mettre en évidence une strate médiane qui est en relation avec les deux autres. Tout le processus où on se libère miraculeusement d'un état de détresse en frappant le rocher tout en appelant Dieu à l'aide rappelle évidemment une scène biblique, celle de Moïse frappant le rocher et faisant jaillir de l'eau pour les enfants d'Israël assoiffés[b]. Nous pouvons sans plus de façon faire l'hypothèse d'une connaissance précise de ce passage chez un Bismarck issu d'une maison protestante, dont la foi repose sur la Bible. Bismarck pouvait se comparer lui-même sans difficulté, en ce temps de conflit, à Moïse, le guide, que le peuple qu'il veut libérer récompense par la révolte, la haine et l'ingratitude. C'est là que se trouverait donc l'étayage sur les souhaits actuels. D'autre part, le passage biblique contient plus d'un détail très facilement utilisable dans le sens de la fantaisie masturbatoire. C'est à l'encontre du commandement de Dieu que Moïse saisit le bâton, et pour cette transgression le Seigneur le punit en lui annonçant qu'il devra mourir sans avoir foulé la Terre promise. Se saisir (chose interdite) du bâton – dans le rêve,

a. C'est ce que Bismarck, pressé par ses adversaires de démissionner, déclara devant la Diète prussienne le 4 février 1881. La citation de Hanns Sachs n'est pas littérale.

a. Cf. *supra*, p. 317, n. b.
b. Exode, 17.

phallique sans ambiguïté –, produire un liquide en frappant avec ce
386 bâton et être menacé de mort, nous avons là réunis tous les facteurs principaux de la masturbation infantile. Est intéressante l'élaboration qui, par l'intermédiaire du passage biblique, a soudé ces deux images hétérogènes, dont l'une provient de la psyché du génial homme d'État et l'autre des motions de l'âme enfantine primitive, cette élaboration ayant par là réussi à effacer tous les facteurs pénibles. Que se saisir du bâton soit un acte de rébellion, interdit, cela n'est plus indiqué symboliquement qu'au moyen de la main gauche qui effectue ce geste. Mais dans le contenu de rêve manifeste Dieu est alors invoqué comme pour écarter de façon très ostentatoire tout ce qui pourrait faire penser à un interdit ou à une chose secrète. Des deux promesses de Dieu faites à Moïse : voir la Terre promise, ne pas la fouler, l'une est présentée très nettement comme accomplie (vue sur un pays de collines et de bois), l'autre, extrêmement pénible, n'est absolument pas mentionnée. L'eau a très vraisemblablement été sacrifiée à l'élaboration secondaire qui tendait, non sans succès, à l'unification de cette scène avec la précédente ; au lieu de quoi, c'est le rocher lui-même qui s'affaisse.

« Nous devrions nous attendre à ce qu'une fantaisie masturbatoire infantile dans laquelle se trouve représenté le motif de l'interdit ait pour conclusion que l'enfant souhaite que les personnes de son entourage ayant autorité n'apprennent rien de ce qui s'est fait. Dans le rêve ce souhait est remplacé par le contraire, le souhait d'annoncer aussitôt au roi ce qui est survenu. Mais cette inversion se rattache, d'une façon excellente et qui passe tout à fait inaperçue, à la fantaisie de victoire contenue dans la strate supérieure des pensées de rêve et dans une partie du contenu de rêve manifeste. Un tel rêve de victoire et de conquête est souvent la couverture d'un souhait de conquête érotique ; tels traits du rêve, comme par ex. le fait qu'une résistance s'oppose à la pénétration du cavalier, mais qu'après l'utilisation de la cravache qui s'allonge apparaît une large voie, pourraient aller dans ce sens, pourtant ils ne seraient pas suffisants pour que nous en dégagions une direction de pensée et de souhait déterminée traversant tout le rêve. Nous voyons ici un exemple type de déformation de rêve parfaitement réussie. Ce qu'il y a de cho-
387 quant a été retravaillé de sorte que cela ne perce nulle part la trame

du tissu qui s'étend dessus telle une couverture protectrice. La conséquence en est que toute déliaison d'angoisse a pu être contrecarrée. C'est un cas idéal d'accomplissement de souhait réussi sans violation de la censure, de sorte que nous pouvons bien comprendre que le rêveur se soit réveillé d'un tel rêve "joyeux et fortifié". » [1919.]

Je conclus par le

12) Rêve d'un chimiste,

celui d'un jeune homme qui s'efforçait d'abandonner ses habitudes onanistes en faveur d'un commerce avec la femme.

Rapport préliminaire : Le jour précédant le rêve, il a donné à un étudiant des renseignements sur la réaction de Grignard[a], dans laquelle du magnésium peut être dissous dans de l'éther absolument pur sous l'action catalytique de l'iode. Deux jours auparavant, lors de la même réaction, il y eut une explosion dans laquelle un ouvrier se brûla la main.

Rêve : I) *Il doit faire du bromure de phényl-magnésium, il voit l'appareillage avec une particulière netteté, mais il s'est substitué lui-même au magnésium. Il est maintenant dans un état mental curieusement fluctuant, se disant toujours : C'est la procédure correcte, ça va, mes pieds se dissolvent déjà ; mes genoux se ramollissent. Puis il y met la main, tâte ses pieds, retire entre-temps (il ne sait pas comment) ses jambes de la cornue, se disant de nouveau : Ça ne se peut pas. – Mais si, c'est fait correctement. Il se réveille alors en partie, se répète le rêve, parce qu'il veut me le raconter. Il a peur, d'une façon directe, que le rêve ne se dissolve, il est très excité pendant ce demi-sommeil et se répète constamment : phényl, phényl.*

II) *Il est avec toute sa famille à ***ing, doit être à 11 heures et demie à un rendez-vous avec une certaine dame au Schottentor*[b]*, mais il ne se réveille qu'à 11 heures et demie. Il se dit : Maintenant c'est trop tard ; d'ici à ce que tu y arrives, il sera midi et demi. L'instant d'après, il voit toute la famille rassemblée autour de la table, avec une particulière netteté la mère et la femme de chambre*

a. Victor Grignard (1871-1935), chimiste français.
b. Porte des Écossais à Vienne.

apportant la soupière. Il se dit alors : Eh bien, puisque nous mangeons déjà, je ne peux évidemment plus partir.

388 Analyse : Il est sûr que le premier rêve déjà a une relation avec la dame de son rendez-vous (le rêve est rêvé dans la nuit précédant la rencontre attendue). L'étudiant à qui il donne l'information est un garçon particulièrement dégoûtant ; il lui dit : Ce n'est pas la procédure correcte, parce qu'on n'avait pas encore touché au magnésium, et l'autre répondit comme si cela ne lui importait pas du tout : Bien sûr que ce n'est pas la procédure correcte. Cet étudiant, c'est forcément lui-même – il est tout aussi indifférent envers son analyse que l'autre envers sa synthèse – mais le « il » dans le rêve qui effectue l'opération, c'est moi. Comme il doit me paraître dégoûtant avec son indifférence envers le résultat !

D'autre part, il est ce avec quoi on fait l'analyse (la synthèse). Il s'agit de la réussite de la cure. Les jambes dans le rêve rappellent une impression d'hier soir. Au cours de danse, il fit la rencontre d'une dame qu'il veut conquérir ; il la pressa si fort contre lui qu'elle se mit à crier. Lorsqu'il cessa sa pression contre ses jambes, il sentit une vigoureuse pression en retour sur le bas de ses jambes jusqu'au dessus des genoux, aux endroits mentionnés dans le rêve. Dans cette situation la femme est donc le magnésium dans la cornue, avec qui cela finit par marcher. Il est féminin envers moi, comme il est viril envers la femme. Si cela marche avec la dame, cela marche aussi avec la cure. Le fait qu'il se tâte et les perceptions au niveau de ses genoux renvoient à l'onanisme et correspondent à sa fatigue de la journée précédente. – Le rendez-vous était effectivement fixé à 11 heures et demie. Son souhait de le manquer en dormant et de s'en tenir aux objets sexuels domestiques (c.-à-d. à l'onanisme) correspond à sa résistance.

À propos de la répétition du nom phényl, il rapporte : tous ces radicaux en -yl lui ont toujours beaucoup plu, ils sont très commodes à employer : benzyl, acétyl, etc. Voilà qui n'explique rien, mais lorsque je lui propose le radical : Schlemihl[a], il rit beaucoup et raconte que pendant l'été il a lu un livre de Prévost, et dans ce livre, au chapitre : *Les exclus de l'amour*, il était justement question des

a. Mot d'origine yiddish désignant l'éternel malchanceux.

« Schlemiliés », et en lisant leur description il se disait : C'est mon 389
cas. – Ç'aurait été aussi une schlemihlerie s'il avait manqué le rendez-vous. [1909.]

Il semble que la symbolique sexuelle du rêve ait déjà trouvé une confirmation expérimentale directe. À l'instigation de H. Swoboda, le Dr Phil.[a] K. Schrötter, en 1912, a produit des rêves, chez des personnes profondément hypnotisées, en usant d'une consigne suggestive qui fixait une grande partie du contenu du rêve. Si la suggestion donnait la consigne de rêver d'un commerce sexuel normal ou anormal, le rêve exécutait ces consignes en introduisant, à la place du matériel sexuel, les symboles que nous fait connaître l'interprétation psychanalytique du rêve. Ainsi, par ex., après la suggestion de rêver d'un commerce homosexuel avec une amie, cette amie apparut dans le rêve avec à la main un sac de voyage minable, sur lequel était collée une étiquette avec ces mots imprimés : « Uniquement pour dames ». À ce qu'on nous dit, jamais rien de la symbolique dans le rêve et de l'interprétation du rêve n'avait été porté à la connaissance de la rêveuse. Nous ne sommes hélas pas en mesure d'estimer à sa juste valeur cette investigation significative, suite au fait malheureux que le Dr Schrötter termina peu après sa vie par un suicide. Seule une communication préliminaire dans le « Zentralblatt für Psychoanalyse » rend compte de ses expériences sur le rêve[b]. [1914.]

En 1923, G. Roffenstein a publié des résultats analogues[c]. Mais ce sont les expériences menées par Betlheim et Hartmann qui semblent particulièrement intéressantes, parce que chez eux l'hypnose était écartée. Ces auteurs (« Des réactions manquées de la mémoire dans la psychose de Korsakoff », Archiv für Psychiatrie, t. 72, 1924[d]) ont raconté à des malades se trouvant dans cet état de confusion des histoires à contenu crûment sexuel et ont relevé les déformations qui survenaient lors de la reproduction de la chose

a. *« Doktor der Philosophie »*, diplômé d'une Faculté de Lettres.
b. Karl Schrötter, « Experimentelle Träume » (Rêves expérimentaux), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 638-646.
c. Gaston Roffenstein (1882-1926), « Experimentelle Symbolträume » (Rêves symboliques expérimentaux), *Z. ges. Neurol. Psychiat.*, 1923, *87*, p. 362-371.
d. Stefan Betlheim et Heinz Hartmann, « Über Fehlreaktionen des Gedächtnisses bei Korsakoffschen Psychose », *Arch. Psychiat. Nervenkr.*, 1924, *72*, p. 278-286.

racontée. Il s'avérait qu'apparaissaient ici les symboles que nous fait connaître l'interprétation du rêve (monter des escaliers, piquer avec le fer et tirer avec une arme comme symboles du coït, couteau et cigarette comme symboles du pénis). Une valeur particulière est conférée à l'apparition du symbole de l'escalier parce que, comme les auteurs le font à bon droit remarquer, « une symbolisation de cette sorte serait inaccessible à un souhait de déformation conscient ». [1925.]

390 C'est seulement après avoir pris en compte la symbolique dans le rêve que nous pouvons poursuivre le traitement des rêves typiques, interrompu plus haut p. 317. [1914.] Je tiens pour justifié de répartir en gros ces rêves en deux classes, ceux qui ont effectivement chaque fois le même sens, et deuxièmement ceux qui, en dépit d'un contenu identique ou semblable, doivent pourtant forcément recevoir les interprétations les plus diverses. Parmi les rêves typiques du premier genre, j'ai déjà traité plus à fond le rêve d'examen[a]. [1909.]

En raison de la similitude de l'impression affective qu'ils laissent, les rêves où l'on ne peut pas attraper son train méritent d'être rangés avec les rêves d'examen. Leur élucidation justifie alors ce rapprochement. Ce sont des rêves de consolation face à une autre motion d'angoisse ressentie dans le sommeil, l'angoisse de mourir. « Partir en voyage » est l'un des symboles de mort les plus fréquents et les plus à même d'être fondés. Le rêve nous dit alors à titre de consolation : Sois tranquille, tu ne vas pas mourir (partir en voyage), tout comme le rêve d'examen apportait l'apaisement : ne crains rien ; cette fois encore, il ne t'arrivera rien. La difficulté dans la compréhension des deux sortes de rêves vient de ce que la sensation d'angoisse est justement rattachée à l'expression de la consolation[b]. [1911.]

Le sens des « rêves à stimulus dentaire »[c], que j'ai eu bien souvent à analyser chez mes patients, m'a échappé pendant longtemps parce qu'à ma vive surprise de trop grandes résistances s'opposaient régulièrement à leur interprétation.

a. Cf. *supra*, p. 315.
b. Dans l'édition de 1911, on lisait ici la phrase suivante, qui a été supprimée dans les éditions ultérieures : « Les symboles de mort ont été longuement traités par Stekel dans son ouvrage récemment paru, *La langue du rêve* (1909). »
c. Cf. *supra*, p. 266.

Finalement le tour d'horizon le plus large ne laissa subsister aucun doute : chez les hommes ce ne sont rien d'autre que les désirs onaniques du temps de la puberté qui fournissent la force de pulsion de ces rêves. Je vais analyser deux de ces rêves, dont l'un est en même temps un « rêve de vol ». Tous deux proviennent de la même personne, un homme jeune ayant une homosexualité forte, mais inhibée dans la vie :

Il se trouve, lors d'une représentation de « Fidelio », aux places d'orchestre de l'opéra, à côté de L., personnage qui lui est sympathique et dont il aimerait gagner l'amitié. Soudain il s'envole et traverse en biais l'orchestre de bout en bout, porte alors la main à sa bouche et s'extrait deux dents.

Il décrit lui-même le vol comme s'il était « jeté d'un coup »[a] [*geworfen*] en l'air. Étant donné qu'il s'agit d'une représentation de 391
« Fidelio », cette parole du poète n'est pas loin :

« Qui a conquis une douce femme... »[b]

Mais le fait de conquérir même la plus douce des femmes ne fait pas partie des souhaits du rêveur. Deux autres vers s'accordent mieux à ceux-ci :

« Qui a réussi le grand coup
D'être l'ami d'un ami... »[c]

Or le rêve contient ce « grand coup » [*großer Wurf*], mais qui n'est pas seulement un accomplissement de souhait. Derrière cela se cachent aussi cette pénible réflexion il a déjà si souvent connu le malheur dans ses quêtes d'amitié, il a été « jeté dehors » [*hinausgeworfen*] –, et la peur que ce destin puisse se répéter avec l'homme jeune auprès duquel il savoure la représentation de « Fidelio ». Et voici

a. Les associations jouent sur le verbe *werfen*, son participe passé *geworfen*, ainsi que sur *hinausgeworfen* (jeté dehors) et le substantif *Wurf* (jet, coup de dés), *großer Wurf* (grand coup).
b. Friedrich von Schiller. Hymne « À la joie » (1785), vers 15, par lequel s'ouvre le chœur final de l'opéra de Beethoven, *Fidelio* (1814).
c. Hymne « À la joie », v. 13 et 14.
Les trois vers cités par Freud constituent avec le vers 16 (« qu'il mêle son allégresse à la nôtre ») la première partie de la deuxième strophe de l'hymne de Schiller :

Wem der große Wurf gelungen,
Eines Freundes Freund zu sein,
Wer ein holdes Weib errungen,
Mische sein Jubel ein !

que se rattache à cela l'aveu, honteux pour ce rêveur à l'esprit subtil, qu'après avoir été jadis repoussé par un ami, il s'est, par désirance, masturbé deux fois de suite dans un état d'excitation sensuelle.

L'autre rêve : *Deux professeurs d'université qu'il connaît l'ont en traitement au lieu que ce soit moi. L'un fait quelque chose à son membre ; il éprouve de l'angoisse à la perspective d'une opération. L'autre le cogne à la bouche avec une barre de fer, si bien qu'il perd une ou deux dents. Il est attaché par quatre foulards de soie.*

Le sens sexuel de ce rêve ne fait certes aucun doute. Les foulards de soie correspondent à une identification avec un homosexuel qu'il connaît. Le rêveur, qui n'a jamais pratiqué un coït et n'a jamais non plus recherché dans la réalité effective le commerce sexué avec des hommes, se représente le commerce sexuel sur le modèle de l'onanisme de la puberté qui lui était jadis familier.

J'estime que même les fréquentes modifications du rêve à stimulus dentaire typique, par ex. le fait qu'un autre extrait la dent du rêveur, etc., deviennent compréhensibles grâce à la même explica-
392 tion[1]. Mais ce qui peut bien sembler énigmatique, c'est la façon dont le « stimulus dentaire » en vient à prendre cette signification. J'attire ici l'attention sur le report si fréquent du bas vers le haut, qui est au service du refoulement sexuel et en vertu duquel, dans l'hystérie, toutes sortes de sensations et d'intentions qui devraient se dérouler au niveau des organes génitaux peuvent être, à tout le moins, réalisées au niveau d'autres parties du corps irréprochables. On a aussi un cas de report du même genre lorsque, dans la symbolique du penser inconscient, les organes génitaux sont remplacés par le visage. L'usage de notre langue y contribue en reconnaissant dans les « joues postérieures »[a] les homologues des joues, en nommant les « lèvres de la vulve » par rapprochement avec les lèvres qui encadrent la fente de la bouche. Le nez, dans de nombreuses allusions,

1. [Note ajoutée en 1914 :] L'arrachage d'une dent par quelqu'un d'autre doit être interprété la plupart du temps comme castration (tout comme la coupe de cheveux par le coiffeur ; Stekel). On doit en général faire la différence entre rêves à stimulus dentaire et rêves de dentiste, comme ceux communiqués par ex. par Coriat[b] (Zentralbl. f. PsA, III, 440).

a. *Hinterbacken* = fesses.

b. Isidor H. Coriat, « Zwei sexual-symbolische Beispiele von Zahnarzt-Träumen » (Deux exemples de rêves de dentiste à symbolique sexuelle), *Zbl. Psychoanal.*, 1913, *3*, p. 440-443.

est assimilé au pénis, la pilosité dans les deux cas complétant ici la similitude. Une seule formation échappe à toute possibilité de comparaison, les dents, et c'est précisément cette conjonction de concordance et de divergence qui fait que les dents sont appropriées aux fins de la présentation sous la pression du refoulement sexuel.

Je ne prétends pas affirmer que soit maintenant devenue pleinement transparente l'interprétation du rêve à stimulus dentaire comme rêve d'onanisme, interprétation dont je ne puis mettre en doute le bien-fondé[1]. Je livre tout ce dont je dispose pour l'explication et il me faut laisser un reste non résolu. Mais il me faut aussi renvoyer à une autre corrélation contenue dans l'expression langagière. Il existe dans nos pays une manière peu délicate de désigner l'acte masturbatoire : s'en arracher une ou s'en arracher une en tirant vers le bas[2 a]. Je ne saurais dire d'où viennent ces locutions, quelles sont les images qui sont à leur base, mais la « dent » s'accorderait fort bien avec la première des deux. [1909.]

Étant donné que les rêves d'extraction de dents ou de chute de dents sont interprétés dans la croyance populaire en référence à la mort d'un proche, tandis que la psychanalyse ne peut tout au plus 393
leur concéder cette signification qu'au sens parodique indiqué plus haut, j'introduis ici un rêve à stimulus dentaire qui nous a été fourni par Otto Rank[b] :

« Sur le thème des rêves à stimulus dentaire, le compte rendu suivant m'a été adressé par un confrère qui depuis quelque temps commence à s'intéresser plus vivement aux problèmes de l'interprétation du rêve :

« Il m'est récemment venu en rêve que je suis chez le dentiste qui me fore une dent d'arrière dans le maxillaire inférieur. Il y fourrage si longtemps que la dent

1. [Note ajoutée en 1909 :] D'après une communication de C. G. Jung, les rêves à stimulus dentaire ont chez les femmes la signification de rêves de naissance. [Ajout de 1919 :] De cela E. Jones a apporté une bonne confirmation[c]. L'élément commun entre cette interprétation et celle soutenue plus haut réside en ceci qu'il s'agit dans les deux cas (castration-naissance) du détachement d'une partie du corps d'avec son ensemble.

2. Cf. à ce sujet le rêve « biographique », p. 393.

a. *sich einen ausreißen, sich einen herunterreißen.* Cf. *supra*, p. 393, n. 9.

b. « Zum Thema der Zahnreizträume » (« Sur le thème des rêves à stimulus dentaire », *Zbl. Psychoanal.*, 1911, *1*, p. 408-411.

c. « Zahnziehen und Geburt » (Extraction de dents et naissance), *Int. Z. Psychoanal.*, 1914, *2*, p. 380-381.

est devenue inutilisable. Puis il la saisit avec sa pince et l'extrait comme en se jouant, avec une facilité qui me remplit d'étonnement. Il dit que je ne dois pas en faire toute une histoire, car ce n'est pas du tout la dent véritablement traitée, et il la pose sur la table, où la dent (à ce qu'il me semble à présent, une incisive supérieure) se désagrège en plusieurs couches. Je me lève du fauteuil d'opération, m'approche avec curiosité et, intéressé, pose une question médicale. Le médecin m'explique – tandis qu'il sépare et broie (pulvérise) avec un instrument les différents fragments de la dent à la blancheur frappante – que cela est en rapport avec la puberté et que les dents ne viennent si facilement qu'avant la puberté ; chez les femmes le facteur décisif pour cela est la naissance d'un enfant.

« Je remarque alors (dans un demi-sommeil, à ce que je crois) que ce rêve était accompagné d'une pollution que je n'arrive pourtant pas à insérer avec certitude en un endroit déterminé du rêve ; le plus vraisemblable pour moi, c'est qu'elle est déjà intervenue au moment de l'extraction de la dent.

« Je continue alors à rêver à un processus dont je ne peux plus me souvenir et qui se terminait de la façon suivante : laissant quelque part (probablement dans le vestiaire du dentiste) chapeau et redingote, en espérant qu'on me rapporterait les vêtements, et vêtu seulement de mon pardessus, je me hâtai afin de pouvoir rattraper un train qui partait. Je réussis d'ailleurs au dernier moment à sauter dans le wagon d'arrière, où se trouvait déjà quelqu'un. Je ne pus toutefois plus pénétrer à
394 *l'intérieur de la voiture, mais il me fallut faire le voyage dans une position inconfortable dont je tentai finalement de me libérer avec succès. Nous traversons un grand tunnel, et voilà que dans la direction opposée, deux trains traversent pour ainsi dire notre train, comme si celui-ci était le tunnel. Par une fenêtre du wagon, je regarde à l'intérieur comme de l'extérieur.*

« Voici les expériences vécues et les pensées du jour précédent qui s'offrent comme matériel en vue d'une interprétation de ce rêve :

« I. De fait, je suis depuis peu un traitement dentaire et, à l'époque du rêve, j'avais continuellement des douleurs dans la dent du maxillaire inférieur, celle que l'on fore dans le rêve et dans laquelle d'ailleurs le médecin fourrage en réalité depuis plus longtemps que je ne le voudrais. Dans la matinée du jour du rêve, à cause de mes douleurs, j'avais été une fois de plus chez le médecin qui m'avait suggéré de me laisser extraire, dans le même maxillaire, une autre dent que la dent traitée, d'où devait vraisemblablement provenir la douleur. Il s'agissait d'une "dent de sagesse" qui était en

train de percer. À cette occasion d'ailleurs, j'avais posé à sa conscience professionnelle une question se rapportant à cela.

« II. L'après-midi du même jour, je fus obligé de m'excuser auprès d'une dame pour ma mauvaise humeur due à mes maux de dents, sur quoi elle me raconta qu'elle avait peur de se faire extraire une racine dont la couronne était presque entièrement effritée. Elle pensait que l'extraction était particulièrement douloureuse et dangereuse pour les dents de l'œil[a], bien qu'une personne de sa connaissance lui ait dit par ailleurs que cela était plus facile pour les dents du maxillaire supérieur (dans son cas, c'est d'une telle dent qu'il s'agissait). Cette personne lui avait aussi raconté qu'un jour, pendant l'anesthésie, ce n'était pas la bonne dent qui lui avait été extraite, ce qui n'avait fait qu'augmenter sa crainte de l'opération nécessaire. Elle me demanda alors si par dents de l'œil il fallait entendre les molaires ou les canines, et ce qu'on savait à leur sujet. J'attirai son attention d'une part sur l'élément de superstition qu'il y avait dans toutes ces opinions, sans pourtant négliger de souligner le noyau d'exactitude de bien des vues populaires. Là-dessus, elle est en mesure de rapporter une croyance populaire – à ce qu'elle savait très ancienne et universellement connue, qui affirme :
Quand une femme enceinte a des maux de dents, c'est 395
qu'elle va avoir un garçon.

« III. Ce proverbe m'intéressa, compte tenu de la signification typique, communiquée par Freud (L'interprétation du rêve, 2e éd., p. 193 sq.), des rêves à stimulus dentaire comme substitut de l'onanisme, car aussi bien dans l'adage populaire la dent et l'organe génital masculin (le garçon) sont mis dans une certaine relation. Je relus donc le soir du même jour le passage en question de L'interprétation du rêve et j'y trouvai entre autres les développements redonnés dans ce qui suit, dont l'influence sur mon rêve est tout aussi facile à reconnaître que l'effet exercé par les deux expériences vécues précédemment nommées. Freud écrit des rêves à stimulus dentaire : "Chez les hommes ce ne sont rien d'autre que les désirs onaniques du temps de la puberté qui fournissent la force de pulsion de ces rêves." (p. 193.) Plus loin : "J'estime que même les fréquentes modifications du rêve à stimulus dentaire typique, par ex. le fait

a. Canines du maxillaire supérieur.

qu'un autre extrait la dent du rêveur, etc., deviennent compréhensibles grâce à la même explication. Mais ce qui peut bien sembler énigmatique, c'est la façon dont le stimulus dentaire en vient à prendre cette signification. J'attire ici l'attention sur le report si fréquent du bas vers le haut (dans le présent rêve aussi, du maxillaire inférieur au maxillaire supérieur)[a], qui est au service du refoulement sexuel et en vertu duquel, dans l'hystérie, toutes sortes de sensations et d'intentions qui devraient se dérouler au niveau des organes génitaux peuvent être, à tout le moins, réalisées au niveau d'autres parties du corps irréprochables." (p. 392.) "Mais il me faut aussi renvoyer à une autre corrélation contenue dans l'expression langagière. Il existe dans nos pays une manière peu délicate de désigner l'acte masturbatoire : s'en arracher une ou s'en arracher une en tirant vers le bas."[b] (p. 393.) Cette expression m'était familière dès ma prime jeunesse comme désignation de l'onanisme, et à partir de là l'interprète des rêves bien exercé trouvera sans difficulté l'accès au matériel de l'enfance qui peut être à la base de ce rêve. Je me contenterai de mentionner encore que la facilité avec laquelle dans le rêve la dent vient, elle qui se transforme en une incisive supérieure après son extraction, me rappelle un incident du temps de mon
396 enfance, où je m'arrachai moi-même, facilement et sans douleur, une incisive supérieure branlante. Cet événement, dont je peux aujourd'hui encore nettement me souvenir dans tous ses détails, date de cette même époque précoce à laquelle remontent chez moi les premières tentatives conscientes d'onanisme (souvenir-couverture).

« La référence de Freud à une communication de C. G. Jung, selon laquelle les rêves à stimulus dentaire ont chez les femmes la signification de rêves de naissance (Interprétation du rêve, p. 392, note), tout comme la croyance populaire concernant la signification de la douleur dentaire chez les femmes enceintes, ont amené dans le rêve la mise en parallèle de la signification féminine et de la signification masculine (puberté). À ce propos je me souviens d'un rêve plus ancien où, le dentiste ayant peu avant déclaré mon traite-

a. Parenthèse ajoutée par Rank.
b. *sich einen ausreißen, sich einen herunterreißen.* Cf. *supra*, p. 393, n. 9.

ment achevé, je rêvai que je sentais tomber les couronnes en or nouvellement posées, ce qui dans le rêve m'irritait beaucoup, à cause de la dépense considérable qui à l'époque restait encore pour moi quelque peu douloureuse. Eu égard à une certaine expérience que j'ai vécue, ce rêve me devient à présent compréhensible comme étant l'éloge des avantages matériels de la masturbation par rapport à l'amour d'objet, économiquement plus désavantageux sous toutes ses formes (couronnes en or[a]), et je crois que la communication de cette dame sur la signification de la douleur dentaire chez les femmes enceintes réveilla de nouveau en moi ces cheminements de pensée.

« Voilà donc l'interprétation d'emblée lumineuse et, à ce que je crois, également irréfutable du confrère, à laquelle je n'ai rien à ajouter, si ce n'est peut-être renvoyer au sens vraisemblable de la seconde partie du rêve, laquelle, en suivant les ponts verbaux : *Zahn* [dent] – (*ziehen* [extraire] – *Zug* [train] ; *reißen* [arracher] – *reisen* [voyager]), présente le passage du rêveur, effectué selon toutes les apparences avec difficulté, de la masturbation au commerce sexué[b] (tunnel que les trains, entrant et sortant, traversent dans diverses directions), et aussi les dangers de ce dernier (grossesse ; *Überzieher* [pardessus, préservatif])[c].

« Par contre, le cas me semble théoriquement intéressant dans deux directions. Premièrement, il est probant pour la corrélation mise à découvert par Freud que l'éjaculation a lieu dans le rêve au moment de l'acte d'extraction de la dent. Nous sommes bel et bien 397
obligés de considérer la pollution, quelle que soit la forme sous laquelle elle survienne, comme une satisfaction masturbatoire qui se produit sans un recours aux stimulations mécaniques. S'ajoute à cela que dans ce cas la satisfaction liée à la pollution n'a pas lieu, comme d'habitude, avec un objet, ne serait-ce qu'imaginé, mais qu'elle a lieu, au contraire, sans objet, de façon purement auto-érotique, si l'on peut dire, et qu'elle permet tout au plus de reconnaître un léger élément homosexuel (le dentiste).

a. La couronne était à cette époque l'unité monétaire autrichienne.
b. *Geschlehtsverkehr, Verkehr* signifiant commerce et trafic, circulation.
c. Cf. *supra*, p. 223.

« Le second point qui me semble digne d'être souligné est le suivant : On est tenté d'objecter qu'il serait vain de chercher ici à valider la conception freudienne, dès lors que les expériences vécues du jour précédent suffisent parfaitement à elles seules à nous rendre compréhensible le contenu du rêve. La visite chez le dentiste, la conversation avec la dame et la lecture de L'interprétation du rêve expliqueraient suffisamment que le dormeur, agité la nuit aussi par des douleurs dentaires, produise ce rêve ; qu'à la limite il le produise même pour éliminer la douleur perturbant le sommeil (au moyen de la représentation de l'ablation de la dent douloureuse, la sensation de douleur redoutée étant dans le même temps couverte par le bruit de la libido). Mais à présent, même en faisant les concessions les plus extrêmes dans cette direction, on ne prétendra pas soutenir sérieusement l'affirmation que la lecture des éclaircissements freudiens ait pu établir chez le rêveur la corrélation entre extraction de dents et acte masturbatoire, ou encore moins la mettre à l'œuvre si, comme le rêveur lui-même l'a avoué ("s'en arracher une"), elle n'avait pas été depuis longtemps préformée. Ce qui, outre la conversation avec la dame, peut bien plutôt avoir fait revivre cette corrélation, c'est la communication ultérieure du rêveur : lors de la lecture de L'interprétation du rêve, il ne voulait vraiment pas croire, pour des raisons compréhensibles, à cette signification typique des rêves à stimulus dentaire et caressait le souhait de savoir si cela se vérifiait pour tous les rêves de même nature. Or le rêve lui confirme cela, tout au moins pour sa propre personne, et lui montre ainsi pourquoi il ne pouvait qu'en douter. Le rêve est
398 donc, à cet égard aussi, l'accomplissement d'un souhait, le souhait de se convaincre de la portée et de la solidité de cette conception freudienne. » [1911.]

Font partie du second groupe de rêves typiques ceux dans lesquels on vole ou plane, tombe, nage, etc. Que signifient ces rêves ? On ne saurait le dire d'une manière générale. Ils signifient, comme nous le verrons, quelque chose d'autre dans chaque cas, sauf que le matériel de sensations qu'ils comportent est chaque fois issu de la même source. [1909.]

Des informations qu'on recueille grâce aux psychanalyses, il faut conclure que ces rêves eux aussi répètent des impressions du temps

de l'enfance, c'est-à-dire se rapportent aux jeux de mouvement qui ont pour l'enfant une attraction si extraordinaire. Quel oncle n'a pas déjà fait voler un enfant en traversant la pièce avec lui à toute vitesse les bras étendus, ou joué avec lui à tomber en le balançant sur les genoux et en étendant brusquement la jambe, ou bien en le levant en l'air et en faisant brusquement comme s'il voulait lui retirer tout appui ? Les enfants poussent alors des cris de joie et réclament infatigablement la répétition de cela, en particulier lorsqu'il s'y mêle quelque effroi et vertige ; et voilà que des années après ils se procurent cette répétition dans le rêve, mais dans le rêve ils enlèvent les mains qui les ont tenus, de sorte qu'à présent ils planent et tombent librement. La prédilection de tous les petits enfants pour des jeux tels que la balançoire et la bascule est bien connue ; lorsqu'ils voient ensuite au cirque des prouesses de gymnastique, leur souvenir en est de nouveau rafraîchi. Chez bien des garçons, l'accès hystérique ne consiste alors qu'en reproductions de telles prouesses, qu'ils exécutent avec une grande habileté. Il n'est pas rare qu'au cours de ces jeux de mouvement, en soi innocents, aient été aussi réveillées des sensations sexuelles. Pour le dire d'un mot, usuel chez nous, qui recouvre tous ces exercices : c'est la « bousculade » de l'enfance que répètent les rêves de vol, de chute, de vertige, etc., et dont les sensations de plaisir sont maintenant renversés en angoisse. Mais, comme toute mère le sait, la bousculade des enfants dans la réalité effective n'a d'ailleurs débouché que trop souvent dans les querelles et les pleurs.

J'ai donc de bonnes raisons de récuser l'explication selon laquelle nos sensations cutanées pendant le sommeil, celles du mouvement de 399
nos poumons, etc., provoquent les rêves de vol et de chute. Je constate que ces sensations elles-mêmes sont reproduites à partir du souvenir auquel se rapporte le rêve et qu'ainsi donc elles sont contenu du rêve et non pas sources du rêve[1].

Or, ce matériel de sensations de mouvement, d'une même nature et issu de la même source, est utilisé pour présenter les pensées de rêve de la plus extrême variété. Les rêves, le plus souvent marqués

1. [Note ajoutée en 1930 :] Ce passage sur les rêves de mouvement est répété ici en raison du contexte. Cf. p. 312.

de plaisir, où l'on vole ou plane, exigent les interprétations les plus diverses, des interprétations tout à fait spéciales chez quelques personnes, chez d'autres des interprétations qui sont même de nature typique. Une de mes patientes avait coutume de rêver très souvent qu'elle traversait la rue en planant à une certaine hauteur sans toucher le sol. Elle était de très petite taille et craignait toute souillure entraînée par le commerce avec les êtres humains. Le rêve où elle planait lui apportait l'accomplissement des deux souhaits, en soulevant ses pieds du sol et en hissant sa tête dans des régions supérieures. Chez d'autres rêveuses, le rêve de vol avait la signification de cette désirance : si j'étais un petit oiseau[a] ; d'autres encore devenaient ainsi pendant la nuit des anges, privées qu'elles étaient d'être ainsi nommées pendant le jour. Le lien étroit entre l'acte de voler et la représentation de l'oiseau permet de comprendre que chez les hommes le rêve de vol a la plupart du temps une signification grossièrement sensuelle. Nous ne nous étonnerons pas non plus d'apprendre que tel ou tel rêveur est chaque fois très fier de sa capacité de voler. [1909.]

Le Dr Paul Federn (Vienne) a émis la supposition séduisante[b] qu'une bonne partie de ces rêves de vol sont des rêves d'érection, étant donné que le phénomène de l'érection, phénomène remarquable et qui ne cesse d'occuper la fantaisie humaine, ne peut qu'en imposer en tant que suppression de la pesanteur (cf. à ce sujet les phallus ailés de l'Antiquité). [1911.]

Il est à noter que Mourly Vold, qui a conduit avec un esprit concret des expérimentations sur le rêve et qui se défie justement de
400 toute interprétation, défend lui aussi l'interprétation érotique des rêves où l'on vole (où l'on plane) (Du rêve, t. II, p. 791[c]). Il qualifie l'érotisme de « motif le plus important du rêve où l'on plane », se référant au fort sentiment de vibration dans le corps qui accompagne ces rêves et au fait que de tels rêves sont souvent liés à des érections ou pollutions. [1914.]

a. Premiers vers d'un chant populaire du XVIIe siècle.
b. Lors de la réunion du 18 janvier 1911 de la Société psychanalytique de Vienne. Cf. l'article de Federn sur ce sujet, « Über zwei typische Traumsensationen » (De deux sensations de rêve typiques), *Jb. Psychoanal.*, 1914, *6*, p. 89-134.
c. Cf. *supra*, p. 261, n. 1.

Les rêves de chute comportent plus souvent un caractère d'angoisse ; leur interprétation ne rencontre aucune difficulté chez les femmes, étant donné qu'elles acceptent presque régulièrement l'utilisation symbolique de la chute, laquelle est une paraphrase de la facilité à céder face à une tentation érotique. Nous n'avons pas encore épuisé les sources infantiles du rêve de chute ; il est arrivé à presque tous les enfants de tomber et ils étaient alors relevés et cajolés ; s'ils étaient tombés la nuit de leur petit lit, ils étaient pris dans son lit par la personne ayant soin d'eux.

Les personnes qui rêvent fréquemment de nager, qui éprouvent tant de bien-être à fendre les vagues, etc., ont été d'ordinaire celles qui mouillaient leur lit et qui répètent à présent dans leur rêve un plaisir auquel elles ont depuis longtemps appris à renoncer. Nous saurons bientôt[a] par tel ou tel exemple à quelle présentation se prêtent facilement les rêves de nage. [1909.]

L'interprétation des rêves de feu donne raison à une interdiction de la chambre d'enfants qui enjoint aux enfants de ne pas « jouer avec les allumettes » afin qu'ils n'aillent pas la nuit mouiller leur lit. Ce qui est donc aussi à la base de ces rêves, c'est la réminiscence de l'*enuresis nocturna* des années d'enfance. Dans le « Fragment d'une analyse d'hystérie »[b] (1905), j'ai fourni l'analyse et la synthèse complètes d'un tel rêve de feu, en relation avec l'histoire de maladie de la rêveuse, et j'ai montré les motions des années de maturité à la présentation desquelles ce matériel infantile peut être utilisé. [1911.]

On pourrait encore apporter un grand nombre de rêves « typiques », si l'on entend par là le fait du retour fréquent d'un même contenu de rêve manifeste chez différents rêveurs, ainsi par ex. : les rêves où l'on va par des ruelles étroites, ceux où l'on va par toute une enfilade de pièces, les rêves du voleur de nuit, auquel s'appliquent aussi les mesures de précaution prises par les nerveux 401
avant d'aller dormir[c], les rêves où l'on est poursuivi par des animaux sauvages (taureaux, chevaux[d]) ou ceux où l'on est menacé avec des

a. Cf. *infra*, p. 448 sq.
b. « Bruchstück einer Hysterie-Analyse », *GW*, V ; *OCF.P*, VI. Chap. II, « Le premier rêve ».
c. Cf. *infra*, p. 452.
d. Cf. *infra*, p. 459.

couteaux, des poignards et des lances, ces deux derniers rêves étant caractéristiques du contenu de rêve manifeste rencontré chez ceux qui souffrent d'angoisse, etc. Une investigation qui s'occuperait spécialement de ce matériel mériterait bien des remerciements. Au lieu de cela, j'ai à offrir deux remarques[a] qui ne se rapportent pourtant pas exclusivement à des rêves typiques.

Plus on s'occupe de résoudre des rêves, plus il nous faut être prêts à reconnaître que la majorité des rêves d'adultes traitent d'un matériel sexuel et donnent expression à des souhaits érotiques. Seul celui qui analyse effectivement les rêves, c.-à-d. qui, partant du contenu manifeste de ceux-ci, accède aux pensées de rêve latentes, peut se former à ce sujet un jugement, jamais celui qui se contente d'enregistrer le contenu manifeste (comme par ex. Näcke[b] dans ses travaux sur les rêves sexuels). Constatons aussitôt que ce fait ne nous apporte rien de surprenant, mais qu'il est en plein accord avec nos principes d'explication du rêve. Aucune autre pulsion n'a eu à subir depuis l'enfance autant de répression que la pulsion sexuelle dans ses multiples composantes[1], d'aucune autre il ne subsiste des souhaits inconscients aussi nombreux et aussi forts, qui agissent désormais dans l'état de sommeil en produisant des rêves. On ne doit jamais oublier, lorsqu'on interprète le rêve, cette significativité des complexes sexuels ; naturellement, on ne doit pas non plus l'exagérer jusqu'à en faire une exclusivité. [1909.]

Pour beaucoup de rêves on pourra constater, si on les interprète avec soin, qu'ils doivent même être compris bisexuellement, étant donné qu'ils livrent une surinterprétation irrécusable dans laquelle ils réalisent des motions homosexuelles, c.-à-d. des motions opposées à l'activité sexuée normale de la personne qui rêve. Mais que l'on

1. Cf. du même auteur les Trois traités sur la théorie sexuelle [*Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, *GW*, V ; *OCF.P*, VI].

a. « Deux » est un reliquat des éditions de 1909 et 1911 dans lesquelles toutes les considérations sur les rêves « typiques » étaient regroupées dans le chapitre V. Le développement I commençait par le paragraphe « Plus on s'occupe de résoudre... » et se terminait avec la section E. Le développement II commençait par l'actuel paragraphe 4 de la section E et se terminait p. 431 par « ... s'il avait manqué le rendez-vous », qui clôturait le chapitre V. Ce matériel s'est enrichi dans les éditions ultérieures, passant des cinq pages de 1909 aux 42 pages de 1930.

b. Paul Näcke (1851-1913). « Über sexuelle Träume » (Des rêves sexuels), *Arch. Kriminalanthropol.*, 1903, p. 307.

doive interpréter tous les rêves bisexuellement, comme l'affirment W. Stekel[1] et Alf. Adler[2], cela me semble être une généralisation 402
aussi indémontrable qu'invraisemblable dont je ne voudrais pas me faire l'avocat. Avant tout, je ne saurais éliminer cette impression première qu'il existe de nombreux rêves satisfaisant d'autres besoins que les besoins érotiques – au sens le plus large : les rêves de faim et de soif, les rêves de commodité, etc. Les thèses analogues – « derrière chaque rêve on peut trouver la clause de mort » (Stekel), chaque rêve permet de reconnaître une « progression allant de la ligne féminine à la ligne masculine » (Adler) – me semblent elles aussi outrepasser largement la mesure de ce qui est recevable dans l'interprétation du rêve. [1911.] L'affirmation que tous les rêves exigent une interprétation sexuelle, contre laquelle on a infatigablement polémiqué dans la littérature spécialisée, est étrangère à mon « Interprétation du rêve ». En sept éditions de ce livre, on ne la trouvera pas, et elle est en contradiction flagrante avec le reste du contenu de l'ouvrage. [1919.]

Que les rêves frappant au premier abord par leur innocence incarnent en général de grossiers souhaits érotiques, c'est ce que nous avons déjà affirmé ailleurs et que nous pourrions corroborer par quantité de nouveaux exemples. Mais beaucoup de rêves apparemment indifférents pour lesquels on ne noterait rien de particulier, en quelque direction que ce soit, se ramènent eux aussi, après l'analyse, d'une manière souvent inattendue, à des motions de souhait indubitablement sexuelles. Qui supposerait, par ex., avant le travail d'interprétation, un souhait sexuel dans le rêve qui va suivre ? Le rêveur raconte : *Entre deux imposants palais se trouve, un peu en retrait, une petite maisonnette dont les portes sont fermées. Ma femme me fait faire le bout de chemin jusqu'à la maisonnette, pousse la porte, et je me glisse rapidement et sans peine à l'intérieur d'une petite cour qui monte en biais.*

Quiconque est tant soit peu exercé à traduire les rêves est certes aussitôt averti que le fait de pénétrer dans des espaces étroits,

1. La langue du rêve [*Die Sprache des Traumes*], 1911. Cf. *supra*, p. 395, n. 1.

2. L'hermaphrodisme psychique dans la vie et dans la névrose, Fortschritte der Medizin, 1910, n° 16 [« Der psychische Hermaphroditismus im Leben und in der Neurose », *Fortschr. Med.*, 1910, *28*, p. 486-493], et des travaux ultérieurs dans le Zentralbl. f. PsA., t. I, 1910-1911.

d'ouvrir des portes fermées, appartient à la symbolique sexuelle la plus usuelle, et il trouvera aisément dans ce rêve la présentation d'une tentative de coït par derrière (entre les deux imposantes joues postérieures[a] du corps féminin). Le passage étroit qui monte en biais est naturellement le vagin ; l'aide imputée à la femme du rêveur
403 oblige à avancer l'interprétation qu'en réalité seuls les égards envers l'épouse viennent le retenir de faire une telle tentative ; et une information complémentaire signale que le jour du rêve une jeune fille est entrée en service dans la maison du rêveur, suscitant son contentement et lui donnant l'impression qu'elle ne se rebellerait pas trop contre un rapprochement de cette sorte. La petite maison entre les deux palais est tirée d'une réminiscence du Hradschin[b] de Prague et se réfère ainsi à la même jeune fille originaire de cette ville.

Lorsque je souligne auprès de patients la fréquence du rêve œdipien – avoir un commerce sexué avec sa propre mère –, j'obtiens comme réponse : je ne puis me souvenir d'un tel rêve. Aussitôt après surgit pourtant le souvenir d'un autre rêve, méconnaissable et indifférent, qui s'est répété fréquemment chez l'intéressé, et l'analyse montre que c'est là un rêve de même contenu, à savoir une fois encore un rêve œdipien. Je puis assurer que les rêves camouflés de commerce sexuel avec la mère sont, à beaucoup près, plus fréquents que les rêves sincères[1].

1. [Note ajoutée en 1911 :] J'ai publié dans le n° 1 du Zentralblatt für Psychoanalyse un exemple typique d'un de ces rêves œdipiens camouflés[c] (voir ci-dessous) ; O. Rank en a publié un autre exemple dans le n° 4 de la même revue[d]. Sur d'autres rêves œdipiens camouflés, où apparaît la symbolique de l'œil, voir Rank[e] (Internat. Zeitschrift für Psychoanalyse, I, 1913). On y trouve aussi des travaux sur les « rêves d'yeux » et la symbolique de l'œil par Eder[f], Ferenczi[g], Reitler[h]. L'aveuglement venant, dans la légende d'Œdipe comme ailleurs, comme représentance substitutive de la castration. [Ajout de 1911 :] L'interprétation symbolique des rêves œdipiens non

a. *Hinterbacken*. Cf. *supra*, p. 434.
b. Hradschin (ou Hradcany), le « Capitole de Prague » dominant la Vltava.
c. « Typisches Beispiel eines verkappten Ödipustraumes », *Zbl. Psychoanal.*, 1910, *1*, p. 44-45.
d. « Beispiel eines verkappten Ödipustraumes » (Exemple d'un rêve œdipien camouflé), *Zbl. Psychoanal.*, 1911, *1*, p. 167-170.
e. « Eine noch nicht beschriebene Form des Ödipus-Traumes » (Une forme non encore décrite de rêve œdipien), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 151-156.
f. Montague David Eder, « Augenträume » (Rêves d'yeux), *ibid.*, p. 157-158.
g. Sándor Ferenczi, « Zur Augensymbolik » (Sur la symbolique de l'œil), *ibid.*, p. 161-164.
h. Rudolf Reitler, « Zur Augensymbolik », *ibid.*, p. 159-161.

Il y a des rêves de paysages ou de lieux pour lesquels cette certi- 404
tude est soulignée jusque dans le rêve : j'y ai déjà été une fois. [1909.] Ce *« Déjà vu »*[a] a pourtant dans le rêve une signification particulière. [1914.] Ce lieu est alors toujours l'organe génital de la mère ; en fait, on ne peut affirmer d'aucun autre lieu avec une telle certitude qu' « on y a déjà été une fois ». [1909.] Une seule fois, un névrosé de contrainte m'a mis dans l'embarras en communiquant un rêve dans

dissimulés n'était pas non plus étrangère aux Anciens (f. O. Rank, Jahrb., II, p. 534[b]) : « C'est ainsi que nous est transmis de Jules César un rêve de commerce sexué avec sa mère, que les interprètes des rêves explicitaient comme étant un présage favorable de la prise de possession de la terre (Terre-Mère). Tout aussi connu est l'oracle délivré aux Tarquins, selon lequel le pouvoir sur Rome reviendrait à celui d'entre eux qui, le premier, donnerait un baiser à sa mère *(osculum matri tulerit)*, ce que Brutus comprit comme renvoyant à la Terre-Mère *(terram osculo contigit, scilicet quod ea communis mater omnium mortalium esset*[c]. Tite-Live, I, LXI) ». [Ajout de 1914 :] Cf. à ce sujet le rêve d'Hippias chez Hérodote, VI, 107 : « Mais Hippias conduisit les Barbares à Marathon, après avoir eu, la nuit précédente, la vision en rêve suivante : il semblait à Hippias qu'il couchait avec sa propre mère. De ce rêve il conclut alors qu'il reviendrait chez lui à Athènes, et qu'il recouvrerait son pouvoir et que dans ses vieux jours il mourrait dans sa patrie. » [Ajout de 1911 :] Ces mythes et interprétations renvoient à une véritable connaissance psychologique. J'ai trouvé que les personnes qui se savent préférées ou distinguées par leur mère témoignent dans la vie de cette particulière confiance en soi, de cet optimisme inébranlable dont il n'est pas rare qu'ils apparaissent comme l'apanage des héros et forcent effectivement le succès.

Exemple typique d'un rêve œdipien camouflé[d] :

Un homme rêve : *Il a une liaison secrète avec une dame qu'un autre veut épouser. Il est préoccupé de ce que cet autre puisse découvrir la liaison, de sorte qu'aucune suite ne serait donnée au mariage, et pour cette raison se comporte très tendrement avec l'homme ; il se blottit contre lui et lui donne des baisers.* – Dans la vie du rêveur les faits ne touchent au contenu de ce rêve que sur un point. Il entretient une liaison secrète avec une femme mariée, et un propos équivoque du mari, dont il est l'ami, a éveillé en lui le soupçon que celui-ci pourrait avoir remarqué quelque chose. Mais dans la réalité une autre chose encore est en jeu dont la mention est évitée dans le rêve et qui pourtant est seule à donner la clé de la compréhension du rêve. La vie de l'époux est menacée par un mal organique. Sa femme est préparée à la possibilité de sa mort soudaine et notre rêveur est consciemment occupé par le projet de prendre pour femme la jeune veuve après le décès du mari. Du fait de cette situation externe, le rêveur se trouve transporté dans la constellation du rêve œdipien ; son souhait peut tuer le mari pour posséder la femme comme épouse ; son rêve donne expression à ce souhait, avec une déformation hypocrite. Au lieu qu'elle soit mariée avec l'autre, il pose que c'est d'abord un autre qui veut l'épouser, ce qui correspond à sa propre intention secrète, et les souhaits hostiles envers le mari se cachent derrière des démonstrations de tendresse provenant du souvenir de son commerce avec le père dans l'enfance.

a. En français dans le texte.
b. Otto Rank, « Ein Traum, der sich selbst deutet », *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1910, *2*, p. 465-540.
c. Il toucha la terre d'un baiser, sans doute parce que celle-ci était la mère commune de tous les mortels.
d. Toute cette fin de note est insérée ici à partir de l'édition de 1925.

lequel il était dit qu'il visitait une demeure dans laquelle il avait déjà été deux fois. Mais justement ce patient m'avait raconté, assez longtemps auparavant, comme un événement de sa sixième année, qu'il avait à l'époque partagé une fois le lit de sa mère et qu'il avait abusé de l'occasion pour introduire le doigt dans l'organe génital de la dormeuse. [1914.]

À la base d'un grand nombre de rêves qui sont fréquemment emplis d'angoisse et qui ont souvent pour contenu le fait de passer
405 par des espaces étroits ou de demeurer dans l'eau, il y a des fantaisies concernant la vie intra-utérine, le séjour dans le ventre maternel et l'acte de la naissance. Je reproduis dans ce qui suit le rêve d'un jeune homme qui, en fantaisie, utilise déjà l'occasion intra-utérine pour épier un coït entre les parents.

« Il se trouve dans un puits profond qui a une fenêtre comme dans le tunnel du Semmering[a]*. Par celle-ci il voit d'abord un paysage vide, et il y place alors un tableau de sa composition qui alors est du reste aussitôt là et remplit le vide. Le tableau présente un champ qui est profondément retourné par l'instrument, et la beauté de l'air, l'idée du travail de fond ici impliquée, les mottes de terre d'un noir bleuâtre, donnent une impression de beauté. Il va alors plus loin, voit grand ouvert un manuel de pédagogie... et s'étonne qu'on y prête autant d'attention aux sentiments sexuels (de l'enfant), à propos de quoi il ne peut que penser à moi. »*

Voici un beau rêve d'eau d'une patiente, qui trouva dans la cure une utilisation particulière :

*Pendant son séjour estival au lac **, elle se précipite dans l'eau sombre, là où la lune blême se reflète dans l'eau.*

Les rêves de cette nature sont des rêves de naissance ; on parvient à leur interprétation si on inverse le fait communiqué dans le rêve manifeste, donc, au lieu de : se précipiter dans l'eau – sortir de l'eau, c.-à-d. : naître[1]. Le lieu d'où l'on naît, on le reconnaît si l'on pense au sens coquin de *« la lune »*[b] en français. La lune blême est dès lors le popo blanc d'où l'enfant devine bientôt qu'il est sorti. Que peut alors vouloir dire que la patiente souhaite pour elle-même

1. [Note ajoutée en 1914 :] Sur la signification mythologique de naître-en-sortant-de-l'eau, voir Rank, Le mythe de la naissance du héros [*Der Mythus von der Geburt des Helden*, Leipzig und Wien, F. Deuticke], 1909.

a. À environ 100 km de Vienne, sur la ligne de chemin de fer du Sud-Ouest.
b. En français dans le texte.

« naître » pendant son séjour estival ? Je pose la question à la rêveuse, qui répond sans hésiter : Ne suis-je pas comme née de nouveau par la cure ? Ainsi ce rêve devient l'invitation à poursuivre le traitement en ce lieu estival, c.-à-d. à lui rendre visite à cet endroit ; il comporte peut-être également une très timide allusion au souhait de devenir mère elle-même[1]. [1909.]

J'emprunte un autre rêve de naissance, ainsi que son interpréta- 406
tion, à un travail de E. Jones[a] : *« Elle était au bord de la mer et surveillait un petit garçon qui semblait être le sien, alors qu'il avançait dans l'eau en pataugeant. Il fit cela jusqu'à ce que l'eau le recouvrît, si bien qu'elle ne pouvait plus voir que sa tête avec, à la surface, son mouvement de montée et de descente. La scène se transforma alors pour devenir le hall bondé d'un hôtel. Son époux la quitta et elle engagea une conversation avec un étranger.*

« La seconde moitié du rêve se révéla être tout simplement, lors de l'analyse, la présentation d'une fuite loin de son mari et de relations intimes qu'elle nouait avec une tierce personne. La première partie du rêve était une évidente fantaisie de naissance. Dans les rêves comme dans la mythologie, la délivrance où un enfant sort des eaux amniotiques est habituellement présentée au moyen d'une inversion comme entrée de l'enfant dans l'eau ; entre beaucoup d'autres, les naissances d'Adonis, d'Osiris, de Moïse et de Bacchus offrent à ce sujet des exemples bien connus. La montée et la descente de la tête immergée dans l'eau rappellent immédiatement à la patiente la sensation des mouvements de l'enfant, qu'elle avait appris à connaître pendant son unique grossesse. La pensée qu'elle a du garçon s'enfonçant dans l'eau éveille une rêverie dans laquelle elle se voyait elle-même le tirant hors de l'eau, le conduisant dans la chambre d'enfant, le lavant et l'habillant, et le conduisant finalement chez elle.

1. [Note ajoutée en 1909 :] Je n'ai appris que tardivement à prendre à sa juste valeur la signification des fantaisies et pensées inconscientes sur la vie dans le ventre maternel. Elles détiennent aussi bien l'élucidation de cette singulière angoisse de tant d'êtres humains : être enterrés vivants, que le fondement inconscient le plus profond de la croyance en un prolongement de la vie après la mort, qui n'est que la projection dans l'avenir de cette vie inquiétante d'avant la naissance. L'acte de la naissance est d'ailleurs la première expérience vécue d'angoisse et de ce fait la source et le prototype de l'affect d'angoisse.

a. « Freud's Theory of Dreams » (La théorie freudienne des rêves), *Amer. J. Psychol.*, 1910, *21*, p. 283-308.

« La seconde moitié du rêve présente donc des pensées concernant l'escapade, laquelle est en relation avec la première moitié des pensées du rêve cachées ; la première moitié du rêve correspond au contenu latent de la seconde moitié, la fantaisie de la naissance. Outre l'inversion mentionnée ci-dessus, d'autres inversions prennent
407 place dans chaque moitié du rêve. Dans la première moitié, l'enfant va dans l'eau et ensuite sa tête dodeline ; dans les pensées qui sont à la base du rêve émergent d'abord les mouvements de l'enfant, et c'est ensuite que l'enfant quitte l'eau (double inversion). Dans la seconde moitié, l'époux la quitte ; dans les pensées du rêve, c'est elle qui quitte son époux. » (Traduit par O. Rank.) [1914.]

Abraham[a] raconte un autre rêve de naissance, celui d'une jeune femme en attente de sa première délivrance. D'un endroit du plancher de la chambre, un canal souterrain mène directement dans l'eau (voies de la naissance – eaux amniotiques). Elle soulève une trappe dans le plancher et aussitôt apparaît une créature vêtue d'une fourrure brunâtre et ressemblant presque à un phoque. Cet être se révèle être le frère cadet de la rêveuse avec lequel elle s'était trouvée de tout temps dans un rapport maternel. [1911.]

Rank[b] a montré sur toute une série de rêves que les rêves de naissance se servent de la même symbolique que les rêves à stimulus urinaire. Le stimulus érotique y est présenté comme stimulus urinaire ; dans ces rêves, la stratification de la signification correspond à un changement de signification du symbole depuis l'enfance. [1914.]

Nous remonterons ici au thème dont nous avions rompu le fil (p. 276), le rôle des stimuli organiques perturbant le sommeil dans la formation du rêve. Les rêves qui se sont produits sous ces influences ne nous font pas seulement voir en toute évidence la tendance à l'accomplissement de souhait et le caractère de commodité, mais très souvent aussi une symbolique pleinement transparente, car il n'est pas rare que conduise au réveil un stimulus dont la satisfaction sous un habillage symbolique avait déjà été tentée en vain dans le rêve. Cela vaut pour les rêves de pollution comme

a. Cf. *supra*, p. 396, n. d.
b. Cf. *supra*, p. 257, n. a.

pour ceux déclenchés par la pressante envie d'uriner et d'aller à la selle. Le caractère particulier des rêves de pollution ne nous permet pas seulement de démasquer directement certains symboles sexuels déjà reconnus comme typiques mais pourtant violemment contestés, il peut aussi nous convaincre que mainte situation de rêve apparemment innocente n'est d'ailleurs que le prélude symbolique d'une
scène grossièrement sexuelle qui toutefois, la plupart du temps, ne 408
parvient à une présentation directe que dans les rêves de pollution, relativement rares, alors que trop souvent elle vire en un rêve d'angoisse qui conduit également au réveil.

La symbolique des rêves à stimulus urinaire est particulièrement transparente et a été devinée de tout temps. Hippocrate déjà soutenait la conception que rêver de fontaines et de puits signifie un trouble au niveau de la vessie (H. Ellis). Scherner a étudié les multiples aspects de la symbolique du stimulus urinaire et a déjà affirmé aussi que « le stimulus urinaire d'une certaine force vire constamment en stimulation de la sphère sexuelle et de ses formations symboliques... le rêve à stimulus urinaire est souvent en même temps le représentant du rêve sexuel ».

O. Rank, dont j'ai suivi ici les développements dans son travail sur la « stratification symbolique dans le rêve à réveil provoqué » (1912) a rendu très vraisemblable le fait qu'un grand nombre de « rêves à stimulus urinaire » sont à vrai dire causés par un stimulus sexuel qui cherche à se satisfaire d'abord sur la voie de la régression, sous la forme infantile de l'érotisme urétral. Sont alors particulièrement instructifs les cas dans lesquels le stimulus urinaire ainsi produit mène au réveil et à l'évacuation de la vessie, après quoi néanmoins le rêve est malgré tout poursuivi, exprimant maintenant son besoin dans des images érotiques non dissimulées[1].

De manière tout à fait analogue, les rêves à stimulus intesti-

1. [Note ajoutée en 1919 :] Les mêmes présentations symboliques qui, au sens infantile, sont à la base du rêve vésical, apparaissent au sens « récent » avec une signification éminemment sexuelle : eau = urine = sperme = eaux de la naissance ; Schiff [navire] = « schiffen » [naviguer ; familièrement « pisser »] = follicule ovarien (coffre) ; se mouiller = énurésie = coït = grossesse ; nager = vessie pleine d'urine = séjour de l'enfant avant sa naissance ; pluie = uriner = symbole de la fécondation ; voyager (aller en voiture = descendre de voiture) = se lever du lit = avoir un commerce sexué (circuler, voyage de noces) ; uriner = évacuation sexuelle (pollution). (Rank, l. c.)

nal mettent à découvert la symbolique s'y rapportant et confirment ainsi la corrélation entre l'or et l'excrément[1], d'ailleurs abondamment attestée dans la psychologie des peuples. Ainsi, par ex., « une femme, à l'époque où elle est en traitement médical pour un
409 trouble intestinal, rêve d'un chercheur de trésors qui, à proximité d'une petite cabane en bois ressemblant à des cabinets campagnards, enfouit un trésor. Une seconde partie du rêve a pour contenu qu'elle essuie le derrière de son enfant, une petite fille qui s'est souillée ». [1919.]

Aux rêves de naissance se rattachent les rêves de « sauvetage ». Sauver, en particulier sauver des eaux, a la même signification que donner naissance quand cela est rêvé par une femme, mais modifie ce sens quand le rêveur est un homme. (Voir un rêve de ce genre chez Pfister : Un cas de ministère des âmes et de guérison des âmes en psychanalyse[a], Evangelische Freiheit, 1909.) – Sur le symbole du « sauver », cf. ma conférence : Les chances d'avenir de la thérapie psychanalytique[b], Zentralblatt f. Psychoanalyse, n° 1, 1910, ainsi que : Contributions à la psychologie de la vie amoureuse, I. D'un type particulier de choix d'objet chez l'homme[c], Jahrbuch f. PsA., t. II, 1910[2]. [1911.]

Les voleurs, les cambrioleurs nocturnes et les fantômes, dont on a peur avant d'aller au lit, et qui à l'occasion hantent aussi le dormeur, proviennent d'une seule et même réminiscence infantile. Ce sont les visiteurs nocturnes qui ont réveillé l'enfant de son sommeil pour le

1. Freud, Caractère et érotisme anal [« Charakter und Analerotik », *GW*, VII ; *OCF.P*, VIII] ; Rank, La stratification symbolique, etc. [cf. *supra*, p. 257, n. a.] ; Dattner, [« Gold und Kot » (Or et excrément)], Internat. Zeitschr. f. PsA., I, 1913 [p. 495-496] ; Reik [« Gold und Kot »], Internat. Zeitschr., III, 1915 [p. 183-].

2. [Note ajoutée en 1914 :] Voir aussi Rank, Pour attester la fantaisie de sauvetage [« Belege zur Rettungsphantasie »] (Zentralblatt f. PsA., I, 1910, p. 331) ; Reik, Sur la symbolique du sauvetage [« Zur Rettungssymbolik »] (*ibid.*, p. 499) ; [ajout de 1919 :] Rank, La « fantaisie de sauvetage et de naissance » dans le rêve et la création littéraire [« Die "Geburts-Rettungsphantasie" im Traum und Dichtung »] (Internat. Zeitschrif. f. PsA., II, 1914).

a. « Ein Fall von psychoanalytischer Seelsorge und Seelenheilung », *Evangelische Freiheit*, 1909, *9*, p. 108.

b. « Die zukünftigen Chancen der psychoanalytischen Therapie », *GW*, VIII ; *OCF.P*, X.

c. « Beiträge zur Psychologie des Liebeslebens, I. Über einen besonderen Typus der Objektwahl beim Manne », *GW*, VIII ; *OCF.P*, X.

mettre sur le pot, afin qu'il ne mouille pas son lit, ou qui ont soulevé la couverture pour vérifier soigneusement comment il tient ses mains en dormant. À partir des analyses de quelques-uns de ces rêves d'angoisse, j'ai pu encore arriver à identifier la personne du visiteur nocturne. Le brigand était chaque fois le père, les fantômes correspondraient plutôt à des personnes de sexe féminin en blancs vêtements de nuit. [1909.]

F

EXEMPLES. CALCULS ET PAROLES DANS LE RÊVE

410 Mais avant de mettre à la place qui lui revient le quatrième facteur régissant la formation du rêve[a], je vais aller chercher dans ma collection de rêves quelques exemples qui pour une part illustrent l'action conjointe des trois facteurs connus de nous, qui pour une autre part peuvent ajouter des preuves à l'appui d'affirmations avancées librement ou faire ressortir les conclusions irrécusables qui en découlent. En effet, dans la présentation précédente du travail de rêve, il m'a été vraiment difficile de démontrer mes résultats sur des exemples. Les exemples à l'appui de chacune des propositions ne sont probants que dans le contexte d'une interprétation du rêve ; arrachés à leur contexte, ils perdent de leur beauté, et une interprétation de rêve, si peu approfondie soit-elle, devient bientôt si volumineuse qu'elle fait perdre le fil de l'argumentation que cette interprétation est censée illustrer. Cette raison technique pourra servir d'excuse si je fais maintenant se succéder toutes sortes de choses qui n'ont de cohérence que par leur relation au texte de la précédente section.

Voici d'abord quelques exemples de modes de présentation dans le rêve, particulièrement curieux ou inhabituels. Dans le rêve d'une dame il est dit : *Une femme de chambre est debout sur l'échelle comme pour laver les carreaux et elle a auprès d'elle un chimpanzé et un chat-gorille* (corrigé plus tard : *chat angora*). *Elle jette les animaux sur la rêveuse, le chimpanzé se blottit contre cette dernière, ce qui est très dégoûtant.* Ce rêve est parvenu à ses fins par un moyen extrêmement simple, à savoir en prenant une locution courante à la lettre et en la présentant selon son énoncé littéral. « Singe » et les noms d'animaux en général sont des mots d'injure et la situation du rêve ne dit rien d'autre que : *« jeter des injures à la ronde »*[a]. Cette même collection va fournir aussitôt d'autres exemples de l'application de cet artifice simple dans le travail de rêve.

a. Cf. *infra*, p. 539 sq.

Un autre rêve procède d'une manière tout à fait analogue : *Une* 411
femme avec un enfant qui a un crâne dont la malformation est frappante ; de cet enfant elle a entendu dire qu'il est devenu ainsi du fait de sa position dans le ventre maternel. On pourrait, dit le médecin, donner au crâne une meilleure forme par compression, mais cela endommagerait le cerveau. Elle pense que puisque c'est un garçon, le dommage sera moindre. – Ce rêve comporte la présentation plastique du concept abstrait : « impressions d'enfance », que la rêveuse a entendu dans les explications données sur la cure.

Le travail de rêve, dans l'exemple suivant, emprunte une voie un peu différente. Le rêve comporte le souvenir d'une excursion au Hilmteich[b] près de Graz : *Il fait dehors un temps épouvantable ; un hôtel misérable, l'eau dégouline des murs, les lits sont humides.* (Ce dernier fragment du contenu est moins direct dans le rêve que je ne l'indique ici.) Le rêve signifie : « superflu » [*überflüssig*]. La notion abstraite qui se trouvait dans les pensées du rêve a été rendue tout d'abord presque violemment équivoque, remplacée par quelque chose comme « débordant » [*überfließend*] ou par « fluide et superflu » [*flüssig und überflüssig*], et ensuite amenée à présentation par une accumulation d'impressions du même genre. De l'eau au-dehors, de l'eau au-dedans le long des murs, de l'eau sous forme d'humidité dans les lits, tout cela fluide et « super »flu. Que l'orthographe, aux fins de la présentation dans le rêve, s'efface largement devant la sonorité du mot, cela ne nous surprendra vraiment pas, alors que la rime, par ex., peut bien autoriser de telles libertés. Dans le rêve d'une jeune fille, un long rêve communiqué et analysé de façon très approfondie par Rank, il est raconté qu'elle fait une promenade dans les champs où elle cueille de beaux épis [*Ähren*] d'orge et de blé. Un ami de jeunesse vient au-devant d'elle et elle veut éviter de le rencontrer. L'analyse montre qu'il s'agit d'un baiser en tout bien tout honneur [*Kuß in Ehren*] (Jahrb., II, p. 491)[c]. Les épis [*Ähren*] qui ne doi-

a. *« mit Schimpfworten um sich werfen »*. Expression correspondant à « se répandre en injures ».
b. Étang à une demi-heure de Graz.
c. Cf. *supra*, p. 196, n. a.

vent pas être arrachés, mais cueillis, servent dans ce rêve, en tant que tels, et condensés avec honneur, honneurs [*Ehre, Ehrungen*], à la présentation de toute une série d'autres pensées[a].

En revanche, dans d'autres cas, la langue a grandement facilité au rêve la présentation de ces pensées, car elle dispose de toute une
412 série de mots qui s'entendaient à l'origine de façon imagée et concrète, et qui sont présentement employés dans un sens décoloré et abstrait. Le rêve n'a qu'à restituer à ces mots leur pleine signification de jadis, ou bien à redescendre d'un cran dans le changement de signification du mot. Quelqu'un rêve, par ex., que son frère est logé dans un coffre ; dans le travail d'interprétation le coffre est remplacé par une « armoire » [*Schrank*], et la pensée du rêve est alors que ce frère doit se « restreindre » [*sich « einschränken »*], à vrai dire au lieu que ce soit lui. [1909.] Un autre rêveur escalade une montagne, d'où il a une vue extraordinairement large. Il s'identifie par là à l'un de ses frères qui édite une « Rundschau »[b] s'occupant des relations avec l'Extrême-Orient[c]. [1911.]

Dans un rêve de « Henri le Vert »[d], un cheval impétueux se roule dans une splendide avoine, dont chaque grain est fait « d'une amande douce, d'un raisin sec et d'un pfennig neuf », « enveloppés de soie rouge et attachés par un petit bout de crin de porc ». Le poète (ou le rêveur) nous fournit aussitôt l'interprétation de ce qui est présenté dans le rêve, car le cheval se sent agréablement chatouillé, si bien qu'il s'écrie : L'avoine me pique[e].

L'ancienne littérature nordique des sagas (selon Henzen[f]) fait un emploi particulièrement abondant de rêves comportant des locutions courantes et des traits d'esprit de mot ; c'est à peine si on y trouve un exemple de rêve sans double sens ou jeu de mots. [1914.]

a. Tout ce passage joue sur l'homophonie en allemand entre *Ähren* et *Ehren*.
b. *Rundschau :* 1. panorama ; 2. nom donné à diverses revues.
c. Ces deux derniers rêves sont repris dans les *Leçons d'introduction à la psychanalyse* (*OCF.P*, XIV, p. 121).
d. Cf. *supra*, p. 285.
e. *Der Hafer sticht mich.* Expression signifiant au sens figuré : Ça me monte à la tête. L'expression de départ : *Diese Pferde sticht der Hafer*, signifie : L'avoine monte à la tête de ces chevaux, ils sont tout excités.
f. Wilhelm Henzen (1850-1910), « Über die Träume in der altnordischen Sagaliteratur » (Des rêves dans l'ancienne littérature nordique des sagas), Leipzig, G. Fock, 1890.

Un travail spécifique consisterait à collecter de tels modes de présentation et à les classer selon leurs principes de base. [1909.] Plusieurs de ces présentations relèveraient presque du trait d'esprit. On a l'impression qu'on en n'aurait jamais deviné soi-même le sens si le rêveur ne s'entendait à les communiquer :

1) Un homme rêve *qu'on lui demande un nom, mais qu'il ne peut se le rappeler.* Il explique lui-même que cela veut dire : Cela ne me vient pas à l'idée en rêve.

2) Une patiente raconte un rêve[a] dans lequel *toutes les personnes de l'action étaient particulièrement grandes.* Cela veut dire, ajoute-t-elle, qu'il
ne peut s'agir que d'un événement de ma prime enfance, car en ce 413
temps-là tous les adultes m'ont naturellement paru si monstrueusement grands. Sa propre personne n'apparaissait pas dans le contenu de ce rêve.

Le report dans l'enfance est encore exprimé autrement dans d'autres rêves, le temps étant traduit en espace. On voit les personnes et les scènes en question comme tout au loin, au bout d'un long chemin, ou comme si on les observait avec des jumelles de théâtre tournées à l'envers.

3) Un homme enclin dans la vie de veille à une manière de s'exprimer abstraite et imprécise, mais par ailleurs doué de beaucoup d'esprit, rêve dans un certain contexte qu'*il entre dans une gare au moment même où un train arrive. Mais alors c'est le quai qui se rapproche du train arrêté*, donc une inversion absurde de ce qui se passe effectivement. Ce détail n'est d'ailleurs rien d'autre qu'un indice avertissant qu'il y a quelque chose dans le contenu du rêve qui doit être inversé. L'analyse de ce même rêve mène à des souvenirs de livres d'images dans lesquels étaient présentés des hommes qui se tenaient sur la tête et marchaient sur les mains.

4) Le même rêveur[b] relate une autre fois un court rêve qui rappelle presque la technique d'un rébus. *Son oncle lui donne un baiser en automobile.* Il ajoute immédiatement l'interprétation que je n'aurais

a. Les rêves 2, 3 et 4 ont d'abord été publiés dans l'article « Nachträge zur Traumdeutung » (Suppléments à l'interprétation du rêve), *GW*, *Nachtragsband* ; *OCF.P*, XI. Cf. *supra*, p. 406, n. 1.
b. Ce rêve est repris dans *Les leçons d'introduction à la psychanalyse*, *OCF.P*, XIV, p. 243.

jamais trouvée ; cela veut dire : auto-érotisme. Une plaisanterie à l'état de veille aurait pu s'énoncer de la même façon. [1911.]

5) Le rêveur[a] *tire une femme de derrière* [*zieht... hervor*] *le lit.* Cela veut dire : Il lui donne la préférence [*Vorzug*][b].

6) Le rêveur *est un officier*[c], *il est assis à une grande table en face* [*sitzt... gegenüber*] *de l'Empereur.* Il se met en opposition [*Gegensatz*] avec son père.

7) Le rêveur[d] *traite une autre personne pour une fracture* [*Knochenbruch*]. L'analyse montre que cette rupture [*Bruch*] est la présentation d'un adultère [*Ehebruch*[e]].

8) Très souvent, les moments du jour représentent dans le contenu du rêve les moments de la vie dans l'enfance. Ainsi, par ex., 5 heures un quart du matin signifie chez un rêveur l'âge de 5 ans et
414 3 mois, moment significatif, celui de la naissance d'un frère cadet.

9) Une autre présentation des moments de la vie dans le rêve : *Une femme marche avec deux petites filles entre lesquelles il y a une différence d'âge de 1 an et 3 mois.* – La rêveuse ne trouve aucune famille de sa connaissance où cela serait le cas. Elle interprète elle-même : les deux enfants sont une présentation de sa propre personne, et le rêve lui fait penser que le même laps de temps sépare les deux événements traumatiques de son enfance. (3 ans et demi et 4 ans et 9 mois.) [1914.]

10) Il n'y a pas à s'étonner que des personnes qui suivent un traitement psychanalytique en rêvent fréquemment et ne puissent qu'exprimer dans le rêve toutes les pensées et attentes que le traitement suscite. L'image choisie pour la cure est en règle générale celle d'un voyage, le plus souvent en automobile, ce véhicule compliqué et d'un genre nouveau ; c'est en référence à la rapidité

a. Rêve repris dans *Les leçons d'introduction*, *OCF.P*, XIV, p. 120-121. Les rêves 5, 6, 8 et 9 ont été publiés pour la première fois en 1913 dans l'article « Erfahrungen und Beispiele aus der analytischen Praxis » (Expériences et exemples tirés de la pratique analytique), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 377. Seuls les exemples 5 et 6 sont repris dans les *GW*, X, p. 40-42.

b. *hervorziehen* (tirer vers l'avant, tirer dehors) est proche de *vorziehen* (préférer) et de *Vorzug* (préférence).

c. Dans les *GW*, X, p. 41 : Il (un officier) est assis...

d. Rêve repris dans les *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, *OCF.P*, XIV, p. 181.

e. L'analyse joue sur le rapprochement entre *Knochenbruch* (fracture des os) et *Ehebruch* (fracture dans le mariage, adultère).

de l'automobile que l'ironie de la personne en traitement trouve alors son compte. Si l'« inconscient », pris comme élément des pensées vigiles, doit trouver sa présentation dans le rêve, il est remplacé de façon tout à fait appropriée par des lieux « souterrains », eux qui, les autres fois, sans la moindre relation à la cure analytique, avaient signifié le ventre de la femme ou le ventre de la mère. « En bas » dans le rêve se rapporte très souvent aux organes génitaux, le « en haut » qui s'y oppose se rapporte au visage, à la bouche ou au sein. Par les animaux sauvages le travail de rêve symbolise en règle générale les pulsions passionnelles – aussi bien celles du rêveur que celles d'autres personnes dont le rêveur a peur, donc, avec un très léger déplacement, les personnes elles-mêmes qui sont les porteurs de ces passions. D'ici il n'y a pas loin jusqu'à la présentation – faisant écho au totémisme – du père redouté au moyen d'animaux méchants, de chiens, de chevaux sauvages. On pourrait dire que les animaux sauvages servent à la présentation de la libido redoutée par le moi et combattue par le refoulement. La névrose elle-même, la « personne malade », est elle aussi souvent séparée du rêveur par clivage et visualisée dans le rêve comme personne autonome. [1919.]

11) (H. Sachs[a]). « Nous savons par "L'interprétation du rêve" que le travail de rêve connaît divers moyens de présenter un mot ou une locution d'une façon visuellement sensible. Il peut, par ex., tirer 415
parti du fait que l'expression à présenter est équivoque et, utilisant ce double sens comme "aiguillage", accueillir dans le contenu de rêve manifeste, au lieu de la première signification apparaissant dans les pensées de rêve, la seconde.

« C'est ce qui s'est produit dans le petit rêve communiqué ci-dessous, et cela grâce à une utilisation habile, comme matériel de présentation, des impressions du jour récentes qui s'y prêtent.

« Le jour du rêve, j'avais souffert d'un refroidissement et pour cette raison, j'avais décidé le soir de ne pas quitter le lit de toute la nuit, dans la mesure du possible. Le rêve ne fit apparemment que me laisser poursuivre mon travail de la journée ; je m'étais occupé à coller dans un livre des coupures de journaux, m'appliquant à

a. « Zur Darstellungs-Technik des Traumes » (Sur la technique de présentation du rêve), *Zbl. Psychoanal.*, 1911, *1*, p. 413-414.

assigner à chaque coupure la place qui lui revenait. Le rêve s'énonçait :

Je m'efforce de coller une coupure dans le livre ; mais elle ne va pas dans la page[a], *ce qui me cause une grande douleur.*

« Je me réveillai et dus constater que la douleur du rêve persistait sous la forme d'une douleur réelle au ventre, qui d'ailleurs me contraignit ensuite à être infidèle à ma résolution. Le rêve, en tant que "protecteur du sommeil", m'avait donné l'illusion d'un accomplissement de mon souhait, rester au lit, par la présentation figurée des mots : "mais il ne va pas au petit coin". »[b] [1914.]

On peut dire sans hésiter que, pour parvenir à la présentation visuelle des pensées de rêve, le travail de rêve se sert de tous les moyens à sa portée, aussi bien licites qu'illicites au regard de la critique vigile, et qu'il s'expose par là au doute comme à la raillerie de tous ceux qui ne connaissent l'interprétation du rêve que par ouïdire et ne l'ont pas pratiquée eux-mêmes. Des exemples de ce genre abondent tout particulièrement dans le livre de Stekel, « La langue du rêve », mais j'évite de lui emprunter sa documentation parce que le manque de sens critique de l'auteur et l'arbitraire de sa technique mettent dans l'incertitude même celui qui n'est pas prisonnier de préjugés. [1919.]

12) Extrait d'un travail de V. Tausk[c], Vêtements et couleurs au service de la présentation en rêve (Int. Zeitschr. f. PsA., II, 1914) :

416 a) A. rêve qu'*il voit son ancienne gouvernante vêtue d'une robe de lustrine* [*Lüsterkleid*] *noire qui lui moule le séant.* – Cela veut dire qu'il déclare cette femme lubrique [*lüstern*].

b) C. voit en rêve *sur la route de X... une jeune fille inondée de lumière blanche et vêtue d'un corsage blanc.*

Le rêveur, sur cette même route, a eu ses premiers échanges intimes avec une Mademoiselle Blanc.

c) Mme D. rêve qu'elle voit *le vieux Blasel (un acteur viennois octogénaire) étendu sur le divan, armé de pied en cape* [*in voller Rüstung*]. *Il saute ensuite par-dessus les tables et les chaises, tire son épée, se voit en même temps*

a. *er geht aber nicht auf die Seite.*
b. La même expression *auf die Seite gehen* signifie dans le rêve « aller dans la page » et dans les associations « aller au petit coin ».
c. « Kleider und Farben im Dienste der Traumdarstellung », *Int. Z. Pychoanal.*, 1914, 2, p. 464-466.

dans le miroir, fait des moulinets dans l'air avec son épée comme s'il luttait contre un ennemi imaginaire.

Interprétation : La rêveuse a une vieille douleur de vessie [*Blasenleiden*]. Dans l'analyse, elle est étendue sur le divan, et quand elle se voit dans le miroir, elle se trouve en secret encore très vaillante [*rüstig*], malgré son âge et sa maladie. [1914.]

13) La « grande performance » [*Leistung*] dans le rêve.

Le rêveur, un homme, se voit, *femme enceinte, étendu dans un lit. Cet état devient pour lui très pénible. Il s'écrie : J'aimerais encore mieux...* (dans l'analyse il complète, d'après le souvenir des personnes qui prenaient soin de lui : casser des pierres). *Derrière le lit est accrochée une carte géographique dont le bord inférieur est maintenu tendu par une baguette en bois* [*Holzleiste*]. *Il arrache cette baguette* [*Leiste*] *en l'empoignant par les deux bouts, ce qui fait qu'elle ne se brise pas en travers, mais se fend en deux dans le sens de la longueur. De cette manière, il s'est soulagé et il a aussi fait progresser la naissance.*

Sans aide aucune, il interprète le fait d'arracher la baguette [*Leiste*] comme une grande « performance » [*« Leistung »*], grâce à laquelle il s'affranchit de sa situation inconfortable dans la cure en s'arrachant à sa position féminine... Le détail absurde, selon lequel la baguette en bois non seulement se brise, mais se fend sur toute la longueur, trouve son explication dans le fait que le rêveur rappelle que le dédoublement, associé à la destruction, comporte une allusion à la castration. Le rêve présente très souvent la castration, dans un opposé-quant-au-souhait marqué de défi, par l'existence de deux symboles de pénis[a]. L' « aine » [*« Leiste »*] est d'ailleurs une région du corps proche des organes génitaux. Le rêveur ramasse ensuite son 417
interprétation en disant qu'il surmonte la menace de castration qui l'a amené dans la position féminine[1].

14) Dans une analyse conduite par moi en français, il s'agit d'interpréter un rêve dans lequel j'apparais sous la forme d'un éléphant. Je ne puis naturellement m'empêcher de demander comment j'en arrive à être ainsi présenté. *« Vous me trompez*[b] *»*, répond le rêveur. [1919.]

Le travail de rêve réussit souvent à présenter un matériel très rétif, comme le sont par exemple les noms propres, par une utilisa-

1. Internat. Zeitschr. f. PsA., II, 1914.

a. Cf. *supra*, p. 403.
b. En français dans le texte.

tion forcée de relations très éloignées. Dans un de mes rêves, *le vieux Brücke m'a assigné une tâche. Je mets au point une préparation anatomique et je dégage quelque chose qui ressemble à du papier d'argent froissé.* (Il sera davantage question de ce rêve plus loin[a].) À ce propos, l'idée incidente, qui n'est pas facile à trouver, donne : feuille d'étain [« Stanniol »], et je sais maintenant que j'ai en tête Stannius[b], auteur qui a donné son nom à un traité sur le système nerveux des poissons, traité que je considérais avec respect dans ma jeunesse. La première tâche scientifique que m'assigna mon maître se rapportait effectivement au système nerveux d'un poisson, l'Ammocoetes[c]. De toute évidence, ce dernier nom ne pouvait absolument pas servir dans un rébus.

Je ne vais pas me refuser d'introduire encore ici un rêve au contenu bizarre, qui est d'ailleurs remarquable encore au titre de rêve d'enfant et qui s'explique très facilement par l'analyse. Une dame raconte : Je peux me souvenir qu'enfant, j'ai rêvé à plusieurs reprises que *le bon Dieu avait sur la tête un chapeau pointu en papier.* C'est qu'à table, en effet, on avait coutume de me mettre très souvent un chapeau de ce genre sur la tête afin que je ne puisse pas aller regarder dans les assiettes des autres enfants quelle portion ils avaient eue du plat qu'on servait. Comme j'avais entendu dire que Dieu est omniscient, le rêve signifie que moi aussi je sais tout, malgré le chapeau qu'on m'a mis. [1909.]

En quoi consiste le travail de rêve et comment il jongle avec son matériel, les pensées de rêve, c'est ce qu'on peut montrer de manière instructive sur les nombres et les calculs qui surviennent dans les rêves. De surcroît, les nombres dont on rêve ont particulièrement
418 valeur de promesse pour la superstition. Je vais donc puiser dans ma collection quelques exemples de cette sorte.

1. Tiré du rêve d'une dame, peu avant la terminaison de sa cure : *Elle veut payer on ne sait quoi ; sa fille lui prend dans le porte-monnaie* **3 fl. 65 kr.**[d] ; *mais elle dit : Qu'est-ce que tu fais ? Cela ne coûte quand même*

a. Cf. *infra*, p. 501 sq.
b. Hermann Stannius (1808-1883), *Das peripherische Nervensystem der Fische* (Le système nerveux périphérique des poissons), Rostock, Stiller, 1849.
c. « Über den Ursprung der hinteren Nervenwurzeln im Rückenmarke von Ammocoetes (Petromyzon Planeri) » (De l'origine des racines nerveuses postérieures dans la moelle épinière de l'Ammocoetes (Petromyzon Planeri)). Cf. *OCF.P*, III, p. 183-184.
d. 3 florins 65 kreutzers (1 florin valant 100 kreutzers).

que **21 kr**. Ce petit fragment de rêve était pour moi compréhensible du fait de la situation de la rêveuse, sans éclaircissements supplémentaires de sa part. La dame n'était pas d'ici, elle avait confié sa fille à un pensionnat de Vienne et pouvait poursuivre mon traitement aussi longtemps que sa fille restait à Vienne. Dans trois semaines allait se terminer l'année scolaire et par là même se terminer aussi la cure. Le jour précédant le rêve, la directrice du pensionnat lui avait demandé si elle ne pourrait pas se décider à laisser l'enfant chez elle une année de plus. À l'évidence, elle avait alors donné une suite à cette suggestion en pensant que dans ce cas elle pourrait aussi prolonger d'un an le traitement. Or c'est à cela que se rapporte le rêve, car une année est égale à **365** jours, les trois semaines jusqu'à la fin de l'année scolaire et de la cure pouvant être remplacées par **21** jours (même s'il n'y a pas exactement autant d'heures de traitement). Les nombres qui dans les pensées du rêve avaient trait à des périodes de temps sont dans le rêve apposés à des valeurs d'argent, non sans que vienne s'exprimer en même temps un sens plus profond : car *« Time is money »*, le temps a valeur d'argent. **365** kreutzers sont alors en effet **3** gulden[a] **65** kreutzers. Le caractère minime des sommes apparaissant dans le rêve est un accomplissement de souhait patent ; le souhait a minimisé les frais du traitement tout comme ceux de l'année scolaire au pensionnat.

2. Dans un autre rêve, les nombres conduisent à des relations plus compliquées. Une dame jeune, mais déjà mariée depuis bon nombre d'années, apprend qu'une personne de sa connaissance, presque du même âge qu'elle, Élise L., vient de se fiancer. Là-dessus elle rêve : *Elle est assise avec son mari au théâtre, un côté de l'orchestre est totalement inoccupé. Son mari lui raconte qu'Élise L. et son fiancé auraient voulu venir aussi, mais qu'ils n'auraient trouvé que de mauvaises places, 3 pour 1 fl. 50 kr., et qu'ils ne pouvaient bien sûr pas les prendre. Elle pense que cela n'aurait d'ailleurs pas été non plus un malheur.*

D'où provient ce **1 fl. 50 kr**. ? D'une occasion à vrai dire indifférente du jour précédent. Sa belle-sœur avait reçu en cadeau de son 419
mari **150 fl**. et s'était empressée de s'en défaire en s'achetant un bijou avec. Notons que 150 fl., c'est **100** fois plus que 1 fl. 50. D'où

a. *Gulden*, autre nom du florin.

vient le **3**, qui a trait aux places de théâtre ? À ce propos, il ne s'offre à nous qu'un point de rattachement : la fiancée est plus jeune qu'elle du même nombre de mois – trois. Ce qui conduit alors à la résolution du rêve, c'est de savoir ce que peut signifier ce trait du rêve : un côté de l'orchestre reste vide. C'est là une allusion non modifiée à un petit événement qui a donné à son mari une bonne raison de la taquiner. Elle s'était proposée d'assister à l'une des représentations théâtrales annoncées pour la semaine. Elle avait été si prévoyante qu'elle avait pris les billets plusieurs jours à l'avance et qu'elle avait dû payer une taxe de réservation. Lorsqu'ils arrivèrent ensuite au théâtre, ils trouvèrent un côté de la salle presque vide ; elle n'aurait pas eu besoin de tant se presser.

Je remplacerai maintenant le rêve par les pensées du rêve : « Ce fut vraiment un non-sens de me marier si tôt ; je n'aurais pas eu besoin de tant me presser. Je vois bien, par l'exemple d'Élise L., que j'aurais toujours trouvé un mari. Et même un (mari, trésor) cent fois meilleur, si seulement j'avais attendu (en opposition à l'empressement de la belle-sœur). C'est trois maris comme ça que j'aurais pu acheter avec l'argent (la dot). » Nous remarquerons que dans ce rêve les nombres ont changé de signification et de corrélation à un bien plus haut degré que dans le rêve précédemment traité. Le travail de transformation et de déformation du rêve a été ici plus abondant, ce que nous interprétons ainsi : ces pensées du rêve avaient à surmonter, pour parvenir à présentation, un degré particulièrement élevé de résistance intrapsychique. N'omettons pas non plus de noter qu'un élément absurde est contenu dans ce rêve, à savoir que deux personnes doivent prendre trois places. Nous anticipons sur l'interprétation de l'absurdité dans le rêve[a] lorsque nous indiquons que ce détail absurde du contenu du rêve doit présenter la pensée du rêve qui
420 est le plus souvent soulignée : Ce fut un non-sens de se marier si tôt. Le 3 contenu dans une relation tout à fait accessoire entre les deux personnes comparées (différence d'âge de 3 mois) a alors été adroitement utilisé pour produire le non-sens requis pour le rêve. La réduction des 150 fl. réels à la somme minime de 1 fl. 50 kr. cor-

a. Cf. *infra*, p. 474 sq.

respond à la dépréciation du mari (ou du trésor) dans les pensées réprimées de la rêveuse.

3. Un autre exemple nous fait voir cette arithmétique du rêve qui lui a valu tant de mépris. Un homme rêve : *Il est assis chez B...* (une famille qu'il a connue autrefois) *et dit : Ce fut un non-sens de ne pas m'avoir donné Mali pour épouse. Là-dessus il demande à la jeune fille* [*Mädchen*] *: Quel âge avez-vous donc ? Réponse : Je suis née en* **1882**. – Ah, alors vous avez **28** ans.

Étant donné que le rêve a lieu en 1898, le calcul est visiblement faux et la faiblesse en calcul du rêveur peut bien être mise en parallèle avec celle du paralytique général, à moins qu'elle ne se laisse expliquer autrement. Mon patient faisait partie de ces personnes dont les pensées ne peuvent laisser tranquille aucune des créatures féminines s'offrant à leur vue. Pendant quelques mois, celle qui lui succéda régulièrement dans mon cabinet de consultation fut une jeune dame, qu'il rencontrait, dont il s'informait fréquemment et envers laquelle il entendait être parfaitement courtois. C'était elle qu'il estimait être âgée de **28** ans. Voilà qui suffisait à expliquer le résultat du pseudo-calcul. **1882**, en revanche, était l'année où il s'était marié. Il n'avait pu s'empêcher d'engager des conversations avec les deux autres personnes de sexe féminin qu'il croisait chez moi, les deux bonnes [*Mädchen*] – vraiment plus de la première jeunesse – qui avaient l'habitude de lui ouvrir la porte à tour de rôle, et lorsqu'il constata que les bonnes étaient peu familières, il s'était expliqué cela en se disant qu'elles devaient le considérer comme un monsieur « rassis » plutôt vieux.

[4.] Voici un autre rêve de nombres qui se caractérise par une détermination, ou plutôt une surdétermination, transparente que je dois, en même temps que son interprétation, à M. B. Dattner[a] :

« Mon concierge, agent de police affecté au conseil municipal, rêve qu'il était 421
de faction dans la rue, ce qui est un accomplissement de souhait. Voilà que vient à lui un inspecteur qui porte sur son hausse-col les numéros ***22*** *et* ***62*** *ou* ***26****. Mais en tout cas il y avait dessus beaucoup de deux.*

« Le fractionnement du nombre **2262**, dans le compte rendu du rêve, permet déjà de conclure que les éléments qui le constituent ont

a. Bernhard Dattner (1887-1952), juriste et médecin.

une signification séparée. Il lui vient à l'idée qu'hier, au travail, ils avaient parlé de la durée de leur temps de service. La cause en était un inspecteur, qui avait pris sa retraite à **62** ans. Le rêveur n'a encore que **22** années de service et il lui faut encore 2 ans et 2 mois pour obtenir sa retraite à 90 %. Le rêve lui fait donc miroiter tout d'abord l'accomplissement d'un souhait longtemps caressé, le grade d'inspecteur. Il est lui-même le supérieur qui porte sur son col le numéro **2262**, il fait son service dans la rue, un autre de ses souhaits favoris, il a terminé son service de **2** ans et **2** mois et il peut dès lors, comme l'inspecteur de 62 ans, quitter sa fonction avec une retraite complète. »[1] [1911.]

Si nous rapprochons ces exemples et d'autres analogues (qui viennent plus loin[a]), nous sommes en droit de dire : le travail de rêve ne calcule absolument pas, ni juste ni faux ; il se contente d'assembler, sous la forme d'un calcul, des nombres apparaissant dans les pensées de rêve et pouvant servir d'allusions à un matériel qui n'est pas susceptible d'être présenté. Il traite ici les nombres comme un matériel pour exprimer ses intentions, exactement de la même manière que toutes les autres représentations, y compris les noms ainsi que les paroles reconnaissables comme représentations de mot.

Car le travail de rêve ne saurait non plus créer de nouvelles paroles. Pour toutes les paroles et répliques qui apparaissent dans les rêves[b], qu'elles soient en elles-mêmes sensées ou déraisonnables, l'analyse nous montre chaque fois que le rêve n'a fait ici qu'emprunter aux pensées du rêve des fragments de paroles effectivement prononcées ou entendues et qu'il a procédé avec eux de manière extrêmement arbitraire. Non seulement il les a arrachés à
422 leur contexte et morcelés, accueillant un morceau, rejetant l'autre, mais il a souvent aussi fait de nouveaux assemblages, si bien que la

1. [Note ajoutée en 1914 :] Cf. les analyses d'autres rêves de nombres chez Jung [« Ein Beitrag zur Kenntnis des Zahlentraumes » (Contribution à la connaissance du rêve de nombres), *Zbl. Psychoanal.*, 1911, *1*, p. 567-572], Marcinowski [« Drei Romane in Zahlen » (Trois romans de nombres), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 619-638], etc. Ces rêves présupposent souvent des opérations numériques très compliquées qui sont pourtant effectuées par le rêveur avec une sûreté stupéfiante. Cf. aussi Jones, Traitement inconscient des nombres [« Unbewußte Zahlenbehandlung »] (Zentralbl. f. PsA., II, 1912, 241 sq.)

a. Cf. *infra*, p. 497 sq.
b. Cf. *supra*, p. 221 et 347-348.

parole du rêve qui semble cohérente se décompose dans l'analyse en trois ou quatre fragments. En se livrant à ce nouvel emploi, il a souvent laissé de côté le sens que les mots avaient dans les pensées de rêve et il a tiré de l'énoncé littéral un sens complètement nouveau[1]. À y regarder de plus près, on fait la différence dans la parole du rêve entre des parties constitutives compactes, plus nettes, et d'autres qui servent de liant et qui ont vraisemblablement été apportées en complément, tout comme, en lisant, nous complétons lettres et syllabes omises. La parole du rêve a ainsi la structure d'une pierre de brèche

1. [Note ajoutée en 1909 :] La névrose procède d'ailleurs de la même manière que le rêve. Je connais une patiente qui souffre d'entendre (d'halluciner) involontairement et contre sa volonté des chants ou des fragments de chants, sans pouvoir en comprendre la signification pour sa vie d'âme. Du reste, elle n'est certainement pas paranoïaque. L'analyse montre alors qu'elle a fait un usage abusif du texte de ces chants, moyennant certaines licences. « Douce, douce, pieuse mélodie [*Weise*]. »[a] Cela signifie pour son inconscient : Pieuse orpheline [*Waise*], ce qu'elle est elle-même. « Ô toi bienheureuse, ô toi joyeuse » est le début d'un chant de Noël ; dans la mesure où elle ne poursuit pas jusqu'au mot « période de Noël », elle en fait un chant nuptial, etc. – Ce même mécanisme de déformation peut d'ailleurs s'imposer aussi sans hallucination, par la simple idée incidente. Pourquoi l'un de mes patients est-il hanté par le souvenir d'un poème qu'il n'a pu apprendre que dans ses jeunes années :

Nächtlich am Busento lispeln... » ?
[« La nuit, sur le Busento, murmurent... »[b]]

Parce que sa fantaisie se contente d'un fragment de cette citation :

« Nächtlich am Busen ».
[« La nuit, sur le sein... »]

On sait que le trait d'esprit parodique n'a pas renoncé à ce petit tour technique. Les « Fliegende Blätter » ont jadis, parmi leurs illustrations des « classiques » allemands, consacré aussi un dessin au « Siegesfest »[c] de Schiller, pour lequel la citation était interrompue avant la fin.

« Und des frisch erkämpften Weibes
Freut sich der Atrid und strickt. »
[« Dans la femme récemment conquise
l'Atride trouve sa joie et tricote.»]

Le poème se poursuit :

« [... Freut sich der Atrid und strickt]
Um den Reiz des schönen Leibes
Seine Arme hochbeglückt. »
[« ... l'Atride trouve sa joie et noue, au comble du bonheur,
ses bras autour des attraits de ce beau corps. »]

a. Vers tirés de la « Prière d'Agathe », Acte II du *Freischütz* de C. M. v. Weber.
b. Début d'un poème de August Graf von Platen (1796-1835), « Das Grab im Busento » (La tombe dans le Busento). Le Busento est une rivière de Calabre dans le lit de laquelle les Wisigoths auraient enterré le roi Alaric Ier.
c. « Das Siegesfest » (La fête triomphale), poème de 1803.

dans laquelle des fragments assez grands de matériaux divers sont tenus ensemble par un mortier durci.

En toute rigueur, cette description n'est à vrai dire exacte que pour celles des paroles dans le rêve qui ont quelque chose du caractère sensible de la parole et sont décrites comme « paroles ». Les autres, qui ne sont pas ressenties comme étant en quelque sorte entendues ou dites (qui ne sont affectées dans le rêve d'aucune accentuation acoustique ou motrice), sont simplement des pensées telles qu'elles
423 surviennent dans notre activité de pensée vigile et passent dans beaucoup de rêves sans être modifiées. Pour le matériel des paroles dans le rêve qui est maintenu indifférencié, la lecture semble d'ailleurs fournir une source au flux abondant et au repérage difficile. Néanmoins tout ce qui dans le rêve ressort comme parole de manière plus ou moins frappante est susceptible de se voir ramené à des paroles réelles qu'on a soi-même prononcées ou qu'on a entendues.

Des exemples du mode de dérivation de ces paroles du rêve, nous en avons déjà trouvés dans l'analyse de rêves qui avaient été communiqués à d'autres fins. Ainsi dans l' « innocent rêve du marché » de la page 220, dans lequel les paroles : Ça, on ne peut plus en avoir, servent à m'identifier au boucher, alors qu'une partie des autres paroles : Ça, je ne le connais pas, ça je ne le prends pas, a bel et bien pour tâche de rendre le rêve innocent. Le jour précédent, la rêveuse avait en effet repoussé une certaine proposition impudente de sa cuisinière par ces mots : Ça je ne le connais pas, conduisez-vous convenablement, et de ces paroles elle avait maintenant repris dans le rêve la première partie apparemment indifférente pour, avec elle, faire allusion à la partie suivante qui s'accorde très bien avec la fantaisie à la base du rêve, mais l'aurait en même temps trahie.

Voici un exemple analogue, à la place de beaucoup d'autres qui tous donnent bien le même résultat :

Une grande cour dans laquelle sont brûlés des cadavres. Il dit : Moi, je m'en vais [da geh'ich weg], je ne peux pas voir ça. (Paroles sans netteté.) *Il rencontre alors deux petits garçons bouchers et demande : Eh bien, ça t'a plu ? L'un répond : Eh bien, c'était pas bon [nöt gut*[a]*]. Comme si ç'avait été de la chair humaine.*

a. *nöt gut*, dialectal pour *nicht gut*. *Nöt* renvoie phonétiquement à *nötigt*. Cf. note suivante.

Le facteur innocent occasionnant ce rêve est le suivant : après souper, il rend visite avec sa femme à leurs voisins, de braves gens, mais nullement appétissants. La vieille dame fort hospitalière se trouve justement en train de dîner et le force[a] (au lieu de quoi on utilise entre hommes, par plaisanterie, un mot composé à signification sexuelle[b]) à en goûter. Il refuse, n'ayant, dit-il, plus d'appétit. « Allons, allons [*Aber gehen S'weg*[c]], vous le supporterez bien encore », ou autres choses semblables. Il doit donc y goûter et vante alors devant elle ce qu'on vient de lui offrir. « Mais c'est que c'est bon. » Se retrouvant seul avec sa femme, il peste alors aussi 424
bien contre l'insistance de la voisine que contre la qualité du mets auquel il a goûté. Le « Ça, je ne peux pas le voir », qui d'ailleurs n'apparaît pas dans le rêve sous la forme de paroles proprement dites, est une pensée qui se rapporte aux attraits physiques de la dame invitante et qui donnerait, en traduction, qu'il ne désire pas les regarder.

Plus instructive encore s'avérera être l'analyse d'un autre rêve qu'en raison de la grande netteté des paroles en constituant le point central je communique déjà ici, mais que je n'éclaircirai qu'au moment de prendre en compte les affects dans le rêve[d]. Je rêvai en toute clarté : *Je suis allé de nuit dans le laboratoire de Brücke et, entendant qu'on frappe légèrement à la porte, j'ouvre au* (défunt) *professeur Fleischl qui entre avec plusieurs étrangers et qui après quelques mots s'assied à sa table.* Suit alors un second rêve : *Mon ami Fl.*[e] *est venu à Vienne en juillet sans qu'on le remarque ; je le rencontre dans la rue en conversation avec mon* (défunt) *ami P.*[f] *et je vais avec eux quelque part où ils sont assis face à face, comme à une petite table, et moi devant, du côté étroit de la petite table. Fl. parle de sa sœur et dit : En trois quarts d'heure elle était morte, et puis quelque chose comme : C'est le seuil. Comme P. ne le comprend pas*[g]*, Fl. s'adresse à moi et me demande combien de choses le concernant j'ai donc communiqué à P. Sur quoi, en proie à de*

a. *nötigt*. Le verbe *nötigen* signifie forcer, obliger (familièrement : inviter), faire violence.
b. *notzüchtigen*, verbe de la même famille que *nötigen*, signifiant violer.
c. Expression renvoyant approximativement au *da geh'ich weg* du rêve.
d. Cf. *infra*, p. 509 sq.
e. Wilhelm Fließ.
f. Josef Paneth.
g. Ce détail est expliqué *infra*, p. 565.

curieux affects, je veux communiquer à Fl. que P. (ne peut vraiment rien savoir du tout puisqu'il) n'est plus du tout en vie. Mais je dis, remarquant moi-même l'erreur : **Non vixit**[a]. *Je fixe alors P. d'une manière pénétrante, sous mon regard il devient blême, flou, ses yeux deviennent d'un bleu morbide... et finalement il se dissout. J'en éprouve une joie peu commune, je comprends maintenant que Ernst Fleischl n'était lui aussi qu'une apparition, un revenant, et je trouve tout à fait possible qu'une telle personne n'existe qu'aussi longtemps qu'on en a envie et qu'elle puisse être éliminée par le souhait de l'autre.*

Ce beau rêve réunit tant de caractères énigmatiques relatifs au contenu du rêve – la critique que je fais pendant le rêve lui-même, remarquant moi-même mon erreur : dire *non vixit* au lieu de *non vivit*[b], le commerce comme allant de soi avec des défunts que le rêve lui-même déclare être défunts, l'absurdité de la conclusion et
425 la grande satisfaction que celle-ci me réserve – que je « donnerais bien ma vie » pour communiquer la solution complète de ces énigmes. Mais je suis en réalité incapable de faire... ce que je fais précisément dans le rêve : sacrifier à mon ambition les égards dus à des personnes si chères. Or toute dissimulation aurait ruiné le sens du rêve, que je connais bien. Ainsi donc je me contenterai d'extraire, pour les interpréter, quelques éléments du rêve, d'abord ici, puis plus loin[c].

Le centre du rêve est constitué par une scène dans laquelle, d'un regard, j'anéantis P. Ses yeux deviennent alors d'un bleu fort curieux et inquiétant, et puis il se dissout. Cette scène est la reproduction indéniable d'une scène effectivement vécue. J'étais préparateur à l'Institut de Physiologie, je prenais mon service tôt le matin, et Brücke avait appris que j'étais parfois arrivé en retard au laboratoire d'enseignement. Il vint alors un jour à l'heure précise de l'ouverture et m'attendit. Ce qu'il me dit fut laconique et précis. Mais ce qui comptait, ce n'était absolument pas les mots. Ce qui me terrassa, ce furent les terribles yeux bleus avec lesquels il me regarda et devant lesquels je cessai d'exister... comme P. dans le rêve, lequel à mon grand soulagement a interchangé les rôles. Celui qui peut se souvenir des yeux du grand maître, restés splendides jusqu'en son

a. Il n'a pas vécu.
b. Il ne vit pas.
c. Cf. *infra*, p. 531.

extrême vieillesse, et qui l'a jamais vu en colère, pourra aisément se glisser dans les affects du jeune pécheur que j'étais alors.

Mais pendant longtemps je n'ai pu réussir à trouver d'où dérivait le *« non vixit »* – par lequel dans le rêve je rends le jugement que l'on sait – jusqu'à ce que je me sois avisé que si ces deux mots avaient possédé dans le rêve une telle netteté, ce n'était pas en tant que mots entendus et proférés, mais en tant que mots vus. Je sus alors immédiatement d'où ils venaient. Sur le piédestal du monument à l'Empereur Joseph[a] à la Hofburg[b] de Vienne, on peut lire ces belles paroles :

Saluti patriae vixit
non diu sed totus.[1 c]

De cette inscription j'ai extirpé ce qui convenait à la seule série 426
de pensées hostiles dans mes pensées du rêve et qui s'énonçait : Ce type n'a vraiment pas du tout son mot à dire – il ne vit vraiment pas du tout. Et je me suis alors forcément souvenu que le rêve avait été rêvé peu de jours après l'inauguration du monument à Fleischl sous les arcades de l'Université, à l'occasion de quoi j'avais revu le monument de Brücke et (dans l'inconscient) je m'étais forcément dit avec regret que mon ami P., qui était extrêmement doué et se vouait entièrement à la science, avait par une mort trop précoce perdu ses droits justifiés à un monument dans ces mêmes lieux ; aussi lui ai-je élevé ce monument en rêve ; mon ami P. s'appelait de son prénom Josef[2].

1. [Note ajoutée en 1925 :] L'inscription exacte dit :
Saluti publicae vixit
non diu sed totus
[Il a vécu pour le salut de la chose publique
non pas longtemps mais tout entier].

Le motif de l'opération manquée : *patriae* pour *publicae*, a été, semble-t-il, deviné avec pertinence par Wittels[d].

2. Contribution à la surdétermination : Mon excuse pour être arrivé en retard, c'était qu'après une longue nuit de travail j'avais eu à faire, le matin, le long chemin allant de la Kaiser-Josef-Straße [Rue de l'Empereur Joseph] à la Währingerstraße [rue de Währing].

a. Joseph II (1741-1796), qui fut empereur germanique à partir de 1765.
b. Palais impérial.
c. Il a vécu pour le salut de la patrie
Non pas longtemps mais tout entier.
d. Fritz Wittels, *Sigmund Freud. Der Mann, die Lehre, die Schule*, p. 86. Cf. *supra*, p. 252, n. d. et *OCF.P*, XVI, p. 361.

Selon les règles de l'interprétation du rêve, je ne serais maintenant toujours pas autorisé à remplacer le *non vivit*, dont j'ai besoin, par le *non vixit* que le souvenir du monument à Joseph II met à ma disposition. Un autre élément des pensées du rêve doit avoir contribué à rendre cela possible. Or quelque chose me commande de remarquer que dans la scène du rêve se rejoignent un courant de pensée hostile et un courant de pensée tendre envers mon ami P., le premier superficiel, le second recouvert, et qu'ils parviennent à être présentés par ces mêmes mots : *non vixit*. Parce qu'il a bien mérité de la science, je lui érige un monument ; mais c'est parce qu'il s'est rendu coupable d'un souhait méchant (exprimé à la fin du rêve) que je l'anéantis. Voilà que j'ai formé une phrase à la résonance bien particulière pour laquelle il faut qu'un modèle m'ait influencé. Où se trouve seulement une antithèse semblable, une telle juxtaposition de deux réactions opposées envers la même personne, qui toutes deux prétendent être entièrement justifiées et ne sont pas susceptibles de se perturber l'une l'autre ? En un seul endroit, mais qui laisse cependant une empreinte profonde chez le lecteur, dans le discours de justification de Brutus,
447 dans le « Jules César » de Shakespeare : « Parce que César m'aimait, je le pleure ; parce qu'il était heureux, je me réjouis ; parce qu'il était vaillant, je l'honore ; mais parce qu'il était avide de domination, je l'ai frappé à mort [*erschlagen*]. »[a] N'est-ce pas la même construction de phrase et la même opposition de pensées que dans la pensée du rêve que j'ai mise à découvert ? Je joue donc dans le rêve le rôle de Brutus. Si seulement je pouvais trouver encore dans le contenu du rêve une autre trace confirmant cette surprenante liaison collatérale ! Ce pourrait être, je pense, la trace que voici : Mon ami Fl. vient à Vienne en juillet. Ce détail ne s'appuie sur rien dans la réalité effective. À ce que je sache, mon ami n'a jamais été à Vienne au mois de juillet. Mais le mois de juillet tire son nom de Jules César, et c'est pourquoi il pourrait fort bien représenter l'allusion que je cherche à la pensée intermédiaire me faisant jouer le rôle de Brutus[1].

1. À quoi s'ajoute : Cäsar - Kaiser [César - Empereur].

a. Acte III, scène 2. Cf. « Remarques sur un cas de névrose de contrainte », *GW*, VII, 404 ; *OCF.P*, IX, p. 156. Ici, *erschlagen* (frappé à mort, abattu) est à rapprocher du *schlagen* de la page suivante.

Chose curieuse, il se trouve que j'ai effectivement joué une fois le rôle de Brutus. J'ai interprété la scène de Brutus et César, tirée des poèmes de Schiller[a], devant un auditoire d'enfants, et ce à l'âge de quatorze ans, avec le concours de mon neveu d'un an mon aîné, qui nous était alors arrivé d'Angleterre – ainsi donc un revenant –, car avec lui c'était le camarade de jeu de mes premières années d'enfance qui ressurgissait. Jusqu'à mes trois ans accomplis, nous avions été inséparables, nous nous étions aimés, nous nous étions bagarrés, et cette relation d'enfance – comme je l'ai déjà indiqué une fois[b] – a décidé de tous mes sentiments ultérieurs dans le commerce avec les personnes de mon âge. Mon neveu John a trouvé depuis de très nombreuses incarnations qui redonnèrent vie tantôt à tel aspect, tantôt à tel autre, de son être fixé de manière indélébile dans mon souvenir inconscient. Il faut qu'il m'ait très mal traité de temps à autre et il faut que j'aie fait preuve de courage envers mon tyran, car on m'a très souvent rapporté dans les années ultérieures un bref discours de justification par lequel je me défendais lorsque mon père – son grand-père – me demandait des explications : Pourquoi bats-tu John ? Ce discours était, dans la langue de celui qui n'avait pas encore deux ans : Je l'ai batté parce qu'il m'a 428
batté. Ce ne peut être que cette scène d'enfance qui fait dévier *non vivit* vers *non vixit*, car dans la langue des années d'enfance ultérieures, le fait de battre [*schlagen*] se dit en effet : wichsen[c] ; le travail de rêve ne répugne pas à se servir de corrélations de ce genre. L'hostilité, si peu justifiée dans la réalité, envers mon ami P. – qui m'était sur bien des points supérieur et pouvait d'ailleurs fournir ainsi une réédition du camarade de jeu de mon enfance – remonte assurément à la relation infantile compliquée à John. Or donc je reviendrai encore sur ce rêve[d].

a. « Brutus et César », poème de Schiller composé en 1780 et intégré en 1782 dans son drame « Les Brigands » (acte V, scène 5).

b. Cf. *supra*, p. 235 et 270.

c. Le verbe *wichsen* consonne avec le latin *vixit* ; il signifie battre (provincialisme) et aussi cirer, ou en argot se masturber.

d. Cf. *infra*, p. 531 sq.

G

RÊVES ABSURDES. LES OPÉRATIONS INTELLECTUELLES DANS LE RÊVE

Dans les interprétations de rêves que nous avons faites jusqu'ici, nous avons si souvent rencontré dans le contenu de rêve l'élément d'absurdité que nous n'entendons pas différer plus longtemps l'investigation permettant de savoir d'où provient cet élément et ce qu'il peut bien signifier. Nous nous souvenons en effet que l'absurdité des rêves a fourni à ceux qui s'opposent à ce qu'on accorde une valeur aux rêves un argument majeur pour ne rien voir d'autre dans le rêve que le produit dénué de sens d'une activité mentale réduite et mise en miettes[a].

Je commencerai par quelques exemples dans lesquels l'absurdité du contenu de rêve n'est qu'une apparence qui disparaît aussitôt si on l'on avance plus en profondeur dans le sens du rêve. Ce sont quelques rêves qui traitent – par hasard, pense-t-on d'abord – du père mort.

[I]

Voici le rêve d'un patient qui a perdu son père il y a six ans :

Le père a été victime d'une grande catastrophe. Il a voyagé par le train de nuit, un déraillement s'est alors produit, les banquettes sont rentrées les unes dans les autres et il a eu la tête comprimée transversalement. Il le voit alors étendu sur le lit, avec à gauche au-dessus du bord du sourcil une plaie qui s'étend verticalement. Il s'étonne de ce que le père ait péri dans une catastrophe (puisque, aussi bien, il est déjà mort, complément qu'il apporte dans son récit). *Les yeux sont tellement clairs.*

429 Selon l'opinion dominante concernant les rêves, on aurait pu s'expliquer ainsi le contenu de ce rêve : le rêveur a d'abord oublié,

a. Cf. *supra*, p. 86.

tandis qu'il se représente l'accident de son père, que celui-ci repose dans la tombe depuis des années déjà ; au fur et à mesure qu'il rêve, ce souvenir s'éveille et a pour effet qu'il s'étonne de son propre rêve alors même qu'il rêve encore. Mais l'analyse enseigne qu'il est éminemment superflu de recourir à de telles explications. Le rêveur avait commandé à un artiste un buste du père qu'il avait examiné deux jours avant le rêve. C'est ce buste qui lui paraît catastrophique. Le sculpteur n'a jamais vu le père, il travaille d'après des photographies qu'on lui a soumises. Le jour précédant le rêve lui-même, le fils, dans sa piété, a envoyé un vieux serviteur de la famille dans l'atelier pour voir si celui-ci allait porter le même jugement sur la tête de marbre, à savoir que, dans le sens transversal d'une tempe à l'autre, elle s'avère trop étroite. Suit alors le matériel mnésique qui a contribué à l'édification de ce rêve. Le père avait l'habitude, lorsque des soucis d'affaires ou des difficultés familiales le tourmentaient, de presser ses deux mains sur ses tempes comme s'il voulait comprimer sa tête, dont il avait la sensation qu'elle devenait trop large. Enfant, notre rêveur, âgé de quatre ans, avait été présent lorsque le coup parti d'un pistolet par hasard chargé avait noirci les yeux du père (les yeux sont tellement clairs). – À l'endroit où le rêve montre la blessure du père, celui-ci, de son vivant, faisait voir, lorsqu'il était pensif ou triste, un profond sillon en longueur. Le fait que ce sillon soit remplacé par une plaie renvoie à la seconde circonstance occasionnant le rêve. Le rêveur avait photographié sa toute petite fille ; la plaque lui était tombée des mains, et elle présentait, lorsqu'il la ramassa, une fêlure qui courait comme un sillon vertical sur le front de la petite fille et allait jusqu'à l'arcade sourcilière. Il ne put se défendre alors de pressentiments superstitieux, car, un jour avant la mort de sa mère, la plaque photographique portant son image lui avait échappé et s'était fêlée.

L'absurdité de ce rêve est donc simplement le résultat d'une négli- 430
gence de l'expression langagière qui ne veut pas différencier la personne de son buste et de sa photographie. Nous sommes tous habitués à dire : Ne trouves-tu pas que mon père est bien réussi ? L'apparence d'absurdité dans ce rêve aurait été, il est vrai, facile à éviter. S'il était déjà permis de juger d'après une seule expérience, on aimerait dire que cette apparence d'absurdité est admise ou voulue.

II

Voici un deuxième exemple tout à fait semblable, tiré de mes propres rêves. (J'ai perdu mon père en 1896.)

Après sa mort, mon père a joué un rôle politique chez les Magyars, il les a unis politiquement, à propos de quoi je vois une petite image sans netteté : *une foule de gens comme à la diète impériale ; une personne qui est debout sur un ou deux sièges* [*Stühlen*], *d'autres tout autour de lui*[a]. *Je me souviens que sur son lit de mort il ressemblait tellement à Garibaldi, et je me réjouis que cette promesse soit bel et bien devenue vraie.*

C'est quand même trop absurde. Cela est rêvé à l'époque où les Hongrois, du fait d'une obstruction parlementaire, tombèrent dans un état d'illégalité et traversèrent la crise dont les délivra Koloman Széll[b]. Le fait mineur, à savoir que la scène vue en rêve se compose de si petites images, n'est pas sans significativité pour expliquer cet élément. D'habitude, la présentation visuelle de nos pensées dans le rêve fournit des images qui nous donnent à peu près une impression de grandeur nature ; mais mon image de rêve est la reproduction d'une gravure sur bois insérée dans le texte d'une histoire illustrée de l'Autriche qui présente Marie-Thérèse à la diète impériale de Presbourg, la célèbre scène du *« Moriamur pro rege*
431 *nostro »*[1] [c]. Tout comme ici Marie-Thérèse, le père est debout dans le rêve, entouré d'une foule ; mais il est debout sur un ou deux sièges [*Stühlen*], donc en juge du siège [*Stuhlrichter*]. (Il les a unis : – Ici, la locution : « Nous n'aurons besoin d'aucun juge » sert d'intermédiaire.) Que sur son lit de mort il ait tellement ressemblé à Garibaldi, nous tous qui étions autour de lui l'avions vraiment remarqué. Il eut une augmentation de température *post mortem*, ses joues

1. Je ne sais plus chez quel auteur j'ai trouvé mentionné un rêve qui fourmillait de figures inhabituellement petites et dont l'une des gravures de Jacques Callot, que le rêveur avait contemplées pendant la journée, se révélait être la source. Ces gravures comportent à vrai dire un grand nombre de très petites figures ; une série de celles-ci traite des horreurs de la guerre de Trente ans.

a. *ihn* [lui], et non *sie* [elle].

b. Koloman Széll (1845-1915), homme politique hongrois, président du Conseil en 1899.

c. « Mourons pour notre roi. » C'est au cri de « Vive notre roi Marie-Thérèse ! » que les nobles hongrois firent en 1740 allégeance à leur jeune souveraine de 23 ans.

devinrent d'un rouge de plus en plus ardent...[a] involontairement nous poursuivons : laissant derrière lui, dans un vain reflet, ce qui nous jugule tous, le commun des choses[b].

Cette élévation de nos pensées nous prépare au fait que nous devons précisément avoir affaire au « commun des choses ». Le « post mortem » de la montée de température correspond aux mots « après sa mort » dans le contenu du rêve. Ce qu'il y avait de plus torturant dans ses souffrances avait été la totale paralysie intestinale (obstruction) de ses dernières semaines. À celle-ci se rattachent toutes sortes de pensées irrévérencieuses. Un camarade de mon âge qui, encore lycéen, avait perdu son père – à cette occasion, profondément ébranlé, je lui offris mon amitié –, me parla un jour, en se raillant, de la douleur d'une parente dont le père était mort dans la rue et avait été ramené à la maison, où l'on s'aperçut, en déshabillant le cadavre, qu'au moment de sa mort ou post mortem avait eu lieu une évacuation de selles [*Stuhlentleerung*]. Sa fille avait été très profondément malheureuse de ce que ce vilain détail ait dû troubler le souvenir qu'elle avait de son père. Nous avons donc progressé ici jusqu'au souhait qui s'incarne dans ce rêve. Rester debout après sa mort, grand et sans tache devant ses enfants, qui ne le souhaiterait ? Où l'absurdité de ce rêve est-elle donc passée ? L'apparence s'en est produite seulement du fait qu'est représentée fidèlement dans le rêve une locution pleinement recevable, avec laquelle nous sommes habitués à passer outre à l'absurdité pouvant exister entre ses deux parties constituantes. Ici aussi, nous ne pouvons pas écarter l'impression que l'apparence d'absurdité est une apparence voulue, intentionnellement provoquée[c].

La fréquence[d] avec laquelle, dans le rêve, des personnes mortes
apparaissent, agissent et commercent avec nous comme si elles 432

a. ... *seine Wangen glühten rot und röter.* À rapprocher du vers 49 du poème de Goethe « Épilogue au Chant de la cloche de Schiller » : *Nun glühte seine Wange rot und röter.*

b. Reprise sans changement des vers 31 et 32 du même poème.

c. Le mot clé du rêve est celui de *Stuhl* (la chaise) dont les multiples sens en allemand se développent dans deux directions, une direction élevée (le trône, la magistrature assise : *Stuhlrichter*), et une basse (le siège des cabinets, les selles, la boue). Dans cette perspective, *Stuhlrichter* implique aussi pour le rêveur un double sens : juge siégant ou juge défécant.

d. Paragraphe ajouté en note en 1909 et intégré au texte en 1930.

étaient vivantes, a provoqué un étonnement indu et a produit de singulières explications, d'où ressort de façon très frappante notre incompréhension du rêve. Et pourtant, l'élucidation de ces rêves est à portée de la main. Combien de fois ne sommes-nous pas amenés à nous dire : Si mon père vivait encore, qu'en dirait-il ? Ce si, le rêve ne peut le présenter autrement que par le temps du présent dans une situation déterminée. Ainsi, par ex., un jeune homme auquel son grand-père a laissé un grand héritage rêve, à l'occasion d'un reproche suscité par une considérable dépense d'argent, que le grand-père est à nouveau en vie et lui en demande compte. Ce que nous tenons pour une protestation contre le rêve, l'objection, provenant de notre intime certitude, que cet homme est pourtant déjà mort, est en réalité la pensée consolatrice que le défunt n'a pas eu à connaître cela, ou la satisfaction de constater qu'il n'a plus son mot à dire. [1909.]

Une autre sorte d'absurdité[a] qui se trouve dans nos rêves de parents morts n'exprime ni moquerie ni raillerie, mais sert à récuser catégoriquement la présentation d'une pensée refoulée que l'on aimerait volontiers tenir pour ce qu'il y a de plus impensable. Des rêves de cette sorte ne se montrent résolubles que si l'on se rappelle que le rêve ne fait pas de différence entre le souhaité et le réel. C'est ainsi, par ex., qu'un homme qui avait soigné son père lors de sa maladie et avait gravement souffert de sa mort fait, quelque temps après, le rêve insensé suivant : *Son père était à nouveau en vie et parlait avec lui comme autrefois, mais* (ce qui était remarquable) *il était pourtant mort et simplement ne le savait pas.* On comprend ce rêve si après « il était pourtant mort » on ajoute : par suite du souhait du rêveur et si après « il ne le savait pas » on complète : que le rêveur avait ce souhait. Le fils, tandis qu'il donnait ses soins au malade, avait à plusieurs reprises souhaité son père mort, c'est-à-dire qu'il avait eu la pensée, à vrai dire empreinte de pitié, que la mort pourrait pourtant bien mettre enfin un terme à ces tourments.
433 Dans le deuil après la mort, ce souhait né de la compassion devint lui-même un reproche inconscient, comme si le fils avait effectivement contribué par ce souhait à abréger la vie du malade. Le réveil

a. Paragraphe ajouté en note en 1911 et intégré au texte en 1930.

des motions infantiles les plus précoces envers le père rendit possible l'expression de ce reproche sous forme de rêve, mais c'est précisément à cause de l'immense relation d'opposition entre l'excitateur du rêve et la pensée du jour que ce rêve ne put que prendre un tour aussi absurde. (Cf. à ce sujet : Formulations sur les deux principes de l'advenir psychique, Jahrbuch f. PsA., III, 1911[a].) [1911.]

Nos rêves de morts bien-aimés[b] posent à l'interprétation du rêve des problèmes pour le moins difficiles dont la solution ne réussit pas toujours de façon satisfaisante. On peut en chercher la raison dans l'ambivalence de sentiments d'une empreinte particulièrement marquée qui domine le rapport du rêveur au mort. Il est très habituel que dans de tels rêves le défunt soit d'abord traité comme s'il était vivant, qu'on dise brusquement ensuite qu'il est mort et que dans la suite du rêve il vive pourtant de nouveau. Cela produit un effet de confusion. J'ai finalement deviné que cette alternance de mort et de vie est censée présenter l'indifférence du rêveur. (« Qu'il vive ou qu'il soit mort, c'est pour moi la même chose ».) Naturellement, cette indifférence n'est pas réelle mais souhaitée, elle doit aider à dénier les positions de sentiment du rêveur, très intenses et souvent opposées, et elle devient ainsi la façon de présenter en rêve son ambivalence. S'agissant d'autres rêves dans lesquels on a commerce avec des morts, la règle suivante a souvent fourni un repère : s'il n'est pas rappelé dans le rêve que le mort... est mort, le rêveur s'assimile au mort, il rêve de sa propre mort. La réflexion, ou l'étonnement, survenant brusquement dans le rêve : « Mais il est bel et bien mort depuis longtemps » sont une manière de se prémunir contre cette condition commune et récusent pour le rêveur la signification de mort. Mais j'avoue avoir l'impression que l'interprétation du rêve est loin d'avoir arraché tous leurs secrets aux rêves ayant ce contenu. [1919.]

a. « Formulierungen über die zwei Prinzipien des psychischen Geschehens », *GW*, VIII ; *OCF.P*, XI. Cette phrase entre parenthèses a été ajoutée en 1911.
b. Paragraphe ajouté en note en 1919 et intégré au texte en 1930.

III

Dans l'exemple que je vais maintenant développer, je peux surprendre le travail de rêve en train de fabriquer intentionnellement
434 une absurdité pour laquelle ne se trouve dans le matériel aucun facteur occasionnant. Il provient du rêve que m'a inspiré la rencontre avec le comte Thun[a] avant mon voyage de vacances. *« Je roule*[b] dans un cabriolet et donne l'ordre d'aller* à une gare. "Pour ce qui est du trajet en chemin de fer lui-même, je ne puis naturellement le faire* avec vous", dis-je, après qu'il m'a objecté que je l'aurais surmené ; en cela, c'est comme si j'avais déjà fait* avec lui un trajet qu'on fait* habituellement en chemin de fer. »* À propos de cette histoire confuse et insensée, l'analyse fournit les éclaircissements suivants : j'avais pris dans la journée un cabriolet qui devait me conduire à Dornbach[c] dans une rue écartée. Mais il ne connaissait pas le chemin et continua de rouler* à la manière de ces braves gens, jusqu'à ce que je l'aie remarqué et que je lui aie indiqué le chemin, sans lui épargner quelques moqueries. À partir de ce cocher se déroule jusqu'aux aristocrates une liaison de pensée que je vais encore rencontrer plus tard[d]. Une seule indication en attendant : ce qui nous frappe dans l'aristocratie, nous la plèbe bourgeoise, c'est qu'elle se met de préférence à la place du cocher. En effet, le comte Thun ne dirige-t-il pas le char de l'État[e] autrichien ? Mais la phrase suivante dans le rêve se rapporte à mon frère, que j'identifie donc avec le cocher du cabriolet. J'avais refusé cette année de faire* avec lui un voyage en Italie (« Pour ce qui est du trajet en chemin de fer lui-même, je ne peux le faire* avec vous »), et ce refus était une manière de le punir parce qu'il se plaint d'ordinaire de ce que j'ai l'habitude de le surmener au cours de ces voyages (ce qui parvient sans changement dans le rêve), car je lui impose des changements de lieu

a. Cf. *supra*, p. 246.
b. Le verbe *fahren* (aller en véhicule) est présent dans tout le rêve et son commentaire, comme Freud le souligne lui-même (cf. page suivante). Les occurrences de *fahren* sont signalées ici par un astérique.
c. Village très fréquenté à l'ouest de Vienne.
d. Cf. *infra*, p. 482.
e. *Staatswagen*. Mot à mot : voiture de l'État.

trop rapides, trop de belles choses en un seul jour. Mon frère m'avait accompagné ce même soir à la gare, mais peu auparavant il avait sauté du train à la station du chemin de fer urbain Gare de l'Ouest pour aller* à Purkersdorf[a] avec ce même chemin de fer. Je lui avais fait remarquer qu'il pouvait rester un moment de plus avec moi en allant* à Purkersdorf non par le chemin de fer urbain mais par le chemin de fer de l'Ouest. D'où ceci dans le rêve : j'ai fait* en voiture le trajet qu'on fait* habituellement en chemin de fer. En réalité, c'était l'inverse (et « en sens inverse on roule* aussi »[b]) ; j'avais dit à mon frère : le trajet que tu fais* 435
avec le chemin de fer urbain, tu peux aussi le faire* en ma compagnie dans le chemin de fer de l'Ouest. Toute la confusion du rêve, j'en suis l'auteur en mettant dans le rêve, à la place de « chemin de fer urbain »... « voiture », ce qui, il est vrai, facilite grandement la contraction du cocher et du frère. J'obtiens alors dans le rêve quelque chose d'insensé qui, au moment de l'expliquer, semble quasi indémêlable et introduit presque une contradiction avec une phrase prononcée par moi antérieurement (« Pour ce qui est du trajet en chemin de fer lui-même, je ne puis le faire* avec vous »). Mais étant donné que je n'ai absolument aucune raison de prendre l'un pour l'autre chemin de fer urbain et voiture-cabriolet, il faut que j'aie intentionnellement forgé ainsi dans le rêve toute cette histoire énigmatique.

Mais dans quelle intention ? Nous allons maintenant apprendre ce que signifie l'absurdité dans le rêve et pour quels motifs elle est admise ou créée. Dans le cas présent, la solution du mystère est la suivante : j'ai besoin dans le rêve d'une absurdité et de quelque chose d'incompréhensible, en liaison avec le « Fahren », parce que j'ai dans les pensées du rêve un certain jugement qui demande à être présenté. Un soir, chez cette dame hospitalière et pleine d'esprit qui apparaît dans une autre scène du même rêve[c] comme « gouvernante », j'avais entendu deux devinettes que je ne pus résoudre. Comme elles étaient connues du reste de la société, je jouai, dans mes vains efforts pour trouver la solution, un personnage quelque

a. Lieu de villégiature à l'ouest de Vienne.
b. Proverbe allemand.
c. Cf. *supra*, p. 248.

peu ridicule. Il s'agissait de deux devinettes à équivoque portant sur « Nachkommen[a] » et « Vorfahren[b] ». Elles s'énonçaient, je crois, ainsi :

Le maître ordonne ça,
Le cocher fait ça.
Tout le monde a ça
Ça repose dans la tombe. (Ancêtres [*Vorfahren.*])

Ce qui créait de la confusion, c'est que la seconde devinette était pour moitié identique à la première :

Le maître ordonne ça,
Le cocher fait ça.
Tout le monde n'a pas ça
Ça repose dans le berceau. (Descendants [*Nachkommen.*])

Lorsque je vis alors le comte Thun s'avancer [*vorfahren*] si
436 majestueusement et que j'entrai dans l'état d'esprit de Figaro, pour qui le mérite des grands seigneurs consiste à s'être donné la peine de naître[c] (être des descendants [*Nachkommen*]), ces deux devinettes devinrent des pensées intermédiaires pour le travail de rêve. Étant donné qu'on peut facilement prendre les uns pour les autres les aristocrates et les cochers et qu'on avait coutume autrefois dans nos régions de dire au cocher « mon beau-frère » [*Herr Schwager*], le travail de condensation pouvait inclure mon frère dans cette présentation. Mais la pensée du rêve qui était à l'œuvre derrière tout cela est la suivante : C'est un non-sens d'être fier de ses ancêtres. Je préfère être moi-même un ancêtre, un aïeul. À cause du jugement qui précède – C'est un non-sens –, il y a donc le non-sens dans le rêve. À présent la dernière énigme de cet obscur passage du rêve se résout bien aussi, à savoir que je suis déjà allé auparavant en voiture [*vorher gefahren*] avec le cocher, que je me suis déjà avancé [*vorgefahren*] avec lui.

a. *nachkommen :* venir après ; *die Nachkommen :* les descendants.
b. *vorfahren :* s'avancer, aller en avant (en véhicule) ; *die Vorfahren :* ceux qui nous précèdent, les ancêtres.
c. *Le Mariage de Figaro*, acte V, scène 3 : « Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. »

Le rêve est donc rendu absurde lorsque dans les pensées du rêve apparaît comme l'un des éléments du contenu ce jugement : cela est un non-sens, lorsque d'une façon générale critique et moquerie motivent l'un des trains de pensée inconscients du rêveur. L'absurde vient à être ainsi l'un des moyens par lesquels le travail de rêve présente la contradiction, tout comme l'inversion d'une relation matérielle entre pensée de rêve et contenu de rêve, ou comme l'exploitation de la sensation d'inhibition motrice. L'absurde dans le rêve n'est cependant pas à traduire par un simple « non », mais il est là pour restituer la disposition des pensées de rêve à railler ou à rire dans le même temps où il y a contradiction. C'est seulement dans cette intention que le travail de rêve livre quelque chose de ridicule. Une fois de plus, il transforme ici un fragment du contenu latent en une forme manifeste[1].

À vrai dire, nous avons déjà rencontré un exemple convaincant 437
d'une semblable signification d'un rêve absurde. Le rêve, interprété sans analyse, celui de la représentation de Wagner qui dure jusqu'à 8 heures moins le quart du matin, pour laquelle l'orchestre est dirigé du haut d'une tour, etc. (voir p. 387), veut dire à l'évidence : c'est un monde à l'envers et une société détraquée. Celui qui le mérite, ce ne sera pas pour lui, et celui qui n'a rien à en faire, c'est lui qui l'aura, ce en quoi elle a en vue son propre destin en le comparant à celui de sa cousine. – Que les premiers exemples d'absurdité des rêves qui se sont offerts à nous soient les rêves de père mort, cela n'est d'ailleurs nullement un hasard. Ici se trouvent rassemblées de façon typique toutes les conditions pour la création de rêves absurdes. L'autorité qui est propre au père a provoqué très tôt la critique de l'enfant ; les sévères exigences qu'il a posées

1. Le travail de rêve parodie donc la pensée qui lui a été désignée comme ridicule en créant quelque chose de ridicule en relation avec elle. C'est de façon analogue que procède Heine lorsqu'il veut se moquer des mauvais vers du roi de Bavière. Il le fait en vers plus mauvais encore :

Sire Louis est un grand poète,
Qu'il chante et voici qu'Apollon se jette
À genoux devant lui, priant et suppliant :
« Arrête, ou je deviens fou, hi, hi. »[a]

a. « Lobgesänge auf König Ludwig » (Hymnes à la gloire du roi Louis), poème de 1846, I, strophe 6.

ont amené l'enfant, pour s'en soulager, à prêter une attention aiguë à chaque faiblesse du père ; mais la piété dont la personne du père est entourée dans notre pensée, particulièrement après sa mort, aiguise la censure qui écarte du devenir-conscient les manifestations de cette critique.

IV

De nouveau un rêve absurde de père mort :

Je reçois une missive du conseil municipal de ma ville natale concernant les frais de séjour pour une hospitalisation en **1851**, *nécessitée par une attaque qu'on aurait eue chez moi. Je m'en amuse, car premièrement en* **1851** *je n'étais pas encore en vie, deuxièmement mon père à qui cela peut se rapporter est déjà mort. Je vais le trouver dans la chambre voisine où il est couché sur le lit et lui raconte la chose. À ma grande surprise, il se souvient qu'à cette époque, en 1851, il avait été un jour pris de boisson et qu'il avait dû être incarcéré ou retenu au poste de police. C'était lorsqu'il avait travaillé pour la maison T... Je demande : Tu as donc bu aussi ? Peu après tu t'es marié ? Je calcule que je suis bien né en 1856, ce qui me semble venir immédiatement à la suite.*

438 L'insistance avec laquelle ce rêve affiche ses absurdités, nous ne la traduirons, d'après les dernières discussions, que comme le signe d'une polémique particulièrement acharnée et passionnée dans les pensées du rêve. Mais c'est avec un étonnement d'autant plus grand que nous constatons que dans ce rêve la polémique est pratiquée ouvertement et que le père est désigné précisément comme la personne qui devient la cible de la moquerie. Ce caractère ouvert de la polémique paraît contredire nos présuppositions sur la censure dans le travail de rêve. Mais ce qui sert à éclaircir les choses, c'est qu'ici le père n'est qu'une personne mise en avant comme prétexte, alors que le débat est mené avec une autre personne qui apparaît dans le rêve par une allusion unique. Alors que d'habitude le rêve traite de la révolte contre d'autres personnes derrière lesquelles se cache le père, c'est ici l'inverse ; le père devient un homme de paille servant de couverture à d'autres et le rêve peut aussi s'occuper de sa personne, habituellement sacrée, de façon d'autant moins dissimulée que dans ce cas entre en jeu le savoir assuré que ce n'est pas lui dont il est

question en réalité. On apprend cet état de choses par la circonstance qui a occasionné le rêve. Celui-ci se produisit en effet après que j'eus entendu dire qu'un confrère plus âgé, dont le jugement passe pour inattaquable, se gaussait et s'étonnait de ce qu'un de mes patients poursuive pour la cinquième année déjà son travail psychanalytique chez moi. Les phrases introductives du rêve font allusion sous un voile transparent au fait que ce confrère a assumé pendant un temps les obligations que le père ne pouvait plus remplir (frais de séjour, hospitalisation) ; et lorsque nos relations amicales commencèrent à se relâcher, j'entrai dans le même conflit de sentiments que ne manquent pas de produire, dans le cas d'une dissension entre père et fils, le rôle et les actions antérieures du père. Les pensées du rêve se défendent alors avec acharnement contre le reproche qu'on me fait de ne pas avancer plus vite, reproche qui, partant du traitement de ce patient, s'étend ensuite à autre chose encore. Connaît-il donc quelqu'un qui puisse faire cela plus vite ? Ne sait-il pas que des états de cette sorte sont d'habitude absolument inguérissables et durent toute la vie ? Que sont quatre à cinq années comparées à la durée d'une vie entière, surtout si 439
l'existence du malade a été tellement facilitée pendant le traitement ?

La marque d'absurdité dans ce rêve est pour une bonne part produite par le fait que des phrases empruntées aux divers domaines des pensées du rêve sont mises bout à bout sans aucune transition. Ainsi la phrase : Je vais le trouver dans la chambre voisine, etc., abandonne le thème d'où sont tirées les phrases précédentes et reproduit fidèlement les circonstances dans lesquelles j'ai fait part à mon père que je m'étais fiancé de ma propre autorité. Elle entend donc me rappeler le désintéressement et l'élégance dont le vieil homme fit preuve en cette occasion et les opposer au comportement d'un autre, d'un nouveau personnage. Je remarque ici que le rêve peut bien se moquer du père parce que ce dernier, en étant pleinement reconnu, est proposé dans les pensées du rêve comme modèle à d'autres. Il est de la nature de toute censure de laisser dire, s'agissant de choses non permises, ce qui n'est pas vrai, plutôt que la vérité. La phrase suivante, où il se souvient d'avoir été un jour pris de boisson et pour cette raison incarcéré, ne comporte plus rien qui dans la réalité se rapporte au père. La personne qu'il

recouvre n'est rien moins que le grand... Meynert[a], dont j'ai suivi les traces avec une si grande vénération et dont le comportement envers moi, après une courte période de prédilection, vira à une hostilité non dissimulée. Le rêve me remet en mémoire ce dont il m'avait lui-même fait part : dans ses jeunes années il avait un temps succombé à l'habitude de se griser au chloroforme et il avait dû pour cette raison avoir recours à une maison de soins, et il me remet en mémoire une deuxième expérience vécue avec lui peu avant sa fin. J'avais mené avec lui dans des publications un débat acharné portant sur l'hystérie masculine qu'il niait, et lorsque je lui rendis visite alors qu'il était mourant et que je lui demandai des nouvelles de sa santé, il s'attarda à décrire ses états et conclut par ces mots : « Vous savez, j'ai toujours été l'un des plus beaux cas d'hystérie masculine. » Ainsi donc, à ma satisfaction et à mon étonnement, il avait admis ce contre quoi il s'était si longtemps rebellé
440 avec obstination. Or, que dans cette scène du rêve je puisse recouvrir Meynert par mon père, cela ne se fonde pas sur une analogie que j'aurais décelée entre les deux personnes, c'est la présentation succincte mais pleinement suffisante d'une phrase conditionnelle dans les pensées du rêve qui s'énonce explicitement ainsi : Oui, si moi j'étais de la seconde génération, fils d'un professeur ou d'un conseiller aulique, alors à coup sûr j'aurais sans doute avancé plus rapidement. Dans le rêve je fais donc de mon père un conseiller aulique et un professeur. L'absurdité du rêve la plus grossière et la plus troublante réside dans la manière de traiter le millésime **1851** qui ne me semble absolument pas se distinguer de **1856**, comme si la différence de cinq années ne signifiait absolument rien. Mais c'est précisément cela qui doit trouver son expression dans les pensées du rêve. Quatre à cinq ans, c'est le laps de temps pendant lequel j'ai bénéficié de l'appui du confrère mentionné au début, mais c'est aussi le temps pendant lequel je fis attendre le mariage à ma fiancée[b], et du fait d'une coïncidence fortuite, volontiers exploitée par les pensées du rêve, c'est aussi le temps pendant

a. Theodor Meynert (1833-1892).
b. Freud et Martha Bernays se fiancèrent en juin 1882 et se marièrent en septembre 1886.

lequel je fais maintenant attendre la guérison complète au plus intime de mes patients. « Qu'est-ce que cinq ans ? » demandent les pensées du rêve. « Pour moi ce n'est pas un temps qui compte, ça n'a pas d'importance. » J'ai suffisamment de temps devant moi, et tout comme cette chose à laquelle vous ne vouliez pas croire non plus finit par arriver, je viendrai bien aussi à bout de celle-ci. Mais en outre le nombre **51**, détaché de son siècle, a encore un autre aspect, et à vrai dire il est déterminé dans le sens opposé ; c'est pourquoi d'ailleurs il apparaît plusieurs fois dans le rêve. 51 est l'âge où l'homme semble être particulièrement en danger, où j'ai vu des confrères mourir subitement, un entre autres qui, après avoir vécu une longue période d'attente, avait été nommé professeur quelques jours auparavant[a].

V

Un autre rêve absurde qui joue avec des nombres.

Une personne de ma connaissance, Monsieur M., a été attaquée dans un essai par quelqu'un qui n'est rien de moins que Goethe et, selon l'avis de tous, avec une grande véhémence que rien ne justifie. Monsieur M. est naturellement anéanti par cette attaque. Il s'en plaint amèrement lors d'une réunion de convives, 441 *mais sa vénération pour Goethe n'a pas souffert de cette expérience personnelle. Je cherche à éclaircir un peu les rapports temporels qui me paraissent invraisemblables. Goethe est mort en 1832 ; étant donné que son attaque contre M. a naturellement dû avoir lieu auparavant, Monsieur M. était à l'époque un tout jeune homme. Il me paraît plausible qu'il ait eu dix-huit ans. Mais je ne sais pas avec certitude en quelle année nous sommes présentement, et ainsi tout le calcul sombre dans l'obscurité. Cette attaque par ailleurs se trouve dans l'essai bien connu de Goethe, « Nature »*[b].

Nous aurons bientôt en mains les moyens de justifier la stupidité de ce rêve. Monsieur M., que j'ai connu dans une réunion de convives, m'avait invité il n'y a pas longtemps à examiner son frère, chez qui on remarquait des signes d'un trouble mental à

a. Cf. *supra*, p. 203, n. 1.
b. Hymne en prose dont Goethe lui-même attribuait la paternité littéraire à Johann Christoph Tobler (cf. *OCEP*, XVII, p. 56, n. c).

type de paralysie générale. La présomption était juste ; lors de cette visite il se produisit cette chose pénible que le malade, sans le moindre motif, compromit son frère dans la conversation en faisant allusion aux frasques de jeunesse de ce dernier. J'avais demandé au malade son année de naissance et je l'avais amené de façon répétée à de petits calculs pour mettre en évidence l'affaiblissement de sa mémoire, épreuves dont il se tira du reste encore fort bien. Je remarque déjà que je me comporte dans le rêve comme un paralytique général. (Je ne sais pas avec certitude en quelle année nous sommes.) Un autre matériel du rêve provient d'une autre source récente. Un de mes amis, directeur d'une revue médicale[a], avait accueilli dans son journal une critique extrêmement défavorable, une critique « annihilante », sur le dernier livre de mon ami Fl. de Berlin, un compte rendu dont l'auteur était fort jeune et peu capable de jugement. Je crus avoir le droit de m'en mêler et je demandai des explications au directeur, qui regretta vivement d'avoir accueilli la critique, mais qui ne voulut pas promettre un rectificatif. Là-dessus je rompis mes relations avec la revue et dans ma lettre de résiliation je tins à exprimer l'espoir
442 que nos relations personnelles ne souffriraient pas de cet incident. La troisième source de ce rêve est le récit, tout récemment fait par une patiente, de la façon dont son frère était tombé psychiquement malade et avait sombré dans une folie furieuse au cri de « Nature, nature ». Les médecins étaient d'avis que le cri provenait de la lecture de ce bel essai de Goethe[b] et renvoyait au surmenage de celui qui était tombé malade alors qu'il étudiait la philosophie de la nature. Je préférai penser au sens sexuel, sens auquel les moins cultivés d'entre nous parlent d'ailleurs de la « nature », et le fait que le malheureux se mutila plus tard les organes génitaux sembla pour le moins ne pas me donner tort. 18 ans, c'était l'âge de ce malade lorsque survint cet accès de folie furieuse.

Si j'ajoute encore que le livre, si durement critiqué, de mon ami (« On se demande si c'est l'auteur qui est dérangé ou si on l'est soi-

a. La *Wiener klinische Rundschau*.
b. L' « essai » commence par l'interjection : *« Natur ! »*

même », avait déclaré un autre critique), traite des rapports temporels de la vie et qu'il ramène même la durée de la vie de Goethe au multiple d'un nombre significatif pour la biologie, il est facile de se rendre compte que dans le rêve je me mets à la place de mon ami. (Je cherche à éclaircir un peu les rapports temporels...) Mais je me comporte comme un paralytique général et le rêve nage dans l'absurdité. Cela signifie donc que les pensées du rêve disent avec ironie : « Naturellement, c'est lui le fou, le dérangé, et vous êtes, vous, les gens géniaux qui s'y entendent mieux. Mais ne serait-ce pas plutôt l'inverse ? » Et voilà que cette inversion est largement représentée dans le contenu du rêve, du fait que Goethe a attaqué le jeune homme, ce qui est absurde, alors que quelqu'un de très jeune pourrait facilement, aujourd'hui encore, attaquer l'immortel Goethe, et du fait que je calcule à partir de l'année de la mort de Goethe, alors que j'ai fait calculer le paralytique général à partir de son année de naissance.

Mais j'ai aussi promis de montrer que pas un rêve n'est inspiré par des motions autres qu'égoïstes[a]. Ainsi me faut-il justifier que dans ce rêve je fasse mienne l'affaire de mon ami et me mette à sa place. Ma conviction critique à l'état de veille ne suffit pas ici. Or 443
voilà que l'histoire du malade âgé de 18 ans et l'interprétation divergente de son cri « Nature » font allusion à l'opposition dans laquelle je me suis mis vis-à-vis de la plupart des médecins en affirmant une étiologie sexuelle des psychonévroses. Je peux me dire : pour ce qui est de la critique, il en adviendra – et il en est même déjà advenu pour partie – de toi comme de ton ami, et il m'est donc permis de remplacer dans les pensées du rêve le « il » par un « nous ». « Oui, vous avez raison, c'est nous deux les fous. » Que *« mea res agitur*[b] *»*, c'est ce que me rappelle avec énergie l'évocation du petit essai, d'une incomparable beauté, de Goethe, car c'est la récitation de cet essai entendue au cours d'une leçon de vulgarisation[c] qui me poussa, moi le bachelier hésitant, à l'étude de la science de la nature.

a. Cf. *supra*, p. 308.
b. « C'est de moi qu'il s'agit. »
c. Cf. *OCF.P*, XVII, p. 56.

VI

Je me dois encore de montrer, à propos d'un autre rêve dans lequel mon moi n'apparaît pas, que ce rêve est égoïste. J'ai mentionné à la p. 310 un court rêve où le Professeur M. dit : « Mon fils, le myope... », et j'ai indiqué que ce n'était qu'un rêve préliminaire d'un autre rêve dans lequel je joue un rôle. Voici le rêve principal manquant qui propose à notre élucidation une formation de mot absurde et incompréhensible :

À cause de certains incidents dans la ville de Rome, il est nécessaire de mettre les enfants à l'abri, ce qui d'ailleurs se fait. La scène se passe alors devant une porte, une porte double à l'antique (la Porta Romana, à Sienne, comme je le sais déjà dans le rêve). Je suis assis sur le rebord d'une fontaine et je suis très affligé, pleurant presque. Une personne de sexe féminin – garde-malade, religieuse – fait sortir les deux garçons et les remet au père... qui n'est pas moi. L'aîné des deux est nettement mon fils aîné, le visage de l'autre, je ne le vois pas ; la femme qui amène le garçon réclame un baiser de lui en manière d'adieu. Elle se distingue par un nez rouge. Le garçon lui refuse le baiser mais, lui tendant la main en
444 *manière d'adieu, lui dit : Auf Geseres* [!], *et à nous deux ou à l'un d'entre nous : Auf Ungeseres* [!]. *J'ai l'idée que cette dernière expression signifie une préférence.*

Ce rêve est construit sur un écheveau de pensées suscitées par un spectacle vu au théâtre, « Le nouveau ghetto »[a]. La question juive, le souci de l'avenir des enfants auxquels on ne peut donner une patrie, le souci de les élever de façon à ce qu'ils puissent circuler librement, peuvent être facilement reconnus dans les pensées du rêve correspondantes.

« Au bord des eaux de Babel nous étions assis et nous pleurions[b]. » – Sienne est, comme Rome, célèbre par ses belles fontaines ; pour Rome, il me faut chercher dans le rêve (p. 231) un quelconque substitut parmi des localités connues. Près de la Porta Romana de Sienne nous vîmes une grande maison, brillamment

a. *Das neue Ghetto*, pièce de Theodor Herzl, le fondateur du sionisme, représentée à Vienne en 1898. Freud assista le 5 janvier à la première (cf. lettre à Fließ du 4 janvier : « une première qui a déjà joué un rôle dans mes rêves »).

b. Psaume 137. « Là-bas, au bord des fleuves de Babylone, nous étions assis éplorés en pensant à Sion. » (Bible œcuménique.)

éclairée. Nous apprîmes que c'était le *Manicomio*, l'asile d'aliénés. Peu avant le rêve, j'avais entendu dire qu'un coreligionnaire avait dû abandonner le poste qu'il avait péniblement obtenu dans un asile public d'aliénés.

Notre intérêt est éveillé par les paroles : Auf Geseres – là où, d'après la situation retenue dans le rêve, on devrait s'attendre à : Auf Wiedersehen [au revoir] – et par son opposé tout à fait dénué de sens : Auf Ungeseres.

Geseres est, d'après les renseignements que je me suis procurés auprès d'exégètes, un mot authentiquement hébreu, dérivé d'un verbe *goiser*, et qui se rend le mieux par « souffrance imposée, fatalité ». D'après l'utilisation du mot dans l'idiome [juif], on devrait penser qu'il signifie « plaintes et lamentations ». Ungeseres est une formation de mot qui m'est totalement personnelle et qui d'emblée attire sur elle mon attention, mais qui me laisse aussi tout d'abord perplexe. La petite remarque à la fin du rêve selon laquelle Ungeseres implique une préférence par rapport à Geseres, ouvre tout grand les portes aux idées incidentes et par là à la compréhension. Un rapport de ce genre se rencontre en effet pour le caviar ; le non-salé [*ungesalzen*] est plus apprécié que le salé [*gesalzen*]. Pour le peuple, caviar = « passions de luxe » : il y a là, cachée, une allusion plaisante à une des personnes de ma maisonnée dont j'espère que, plus jeune que moi, elle prendra soin de l'avenir de mes enfants. À cela s'accorde le fait que le rêve montre une autre personne de ma mai- 445
sonnée, notre brave bonne d'enfants, d'une façon bien reconnaissable, sous les traits de la garde-malade (ou religieuse) du rêve. Mais il manque encore une transition entre les couples gesalzen-ungesalzen et Geseres-Ungeseres. Celle-ci se trouve dans gesäuert [avec levain] et ungesäuert [sans levain] ; en fuyant l'Égypte, lors de l'Exode, les enfants d'Israël n'eurent pas le temps de faire fermenter leur pâte à pain, et en souvenir de cela ils mangent aujourd'hui encore au temps de la Pâque du pain sans levain. Je peux ici aussi placer l'idée incidente qui m'est subitement venue pendant ce fragment d'analyse. Je me suis souvenu de la façon dont, pendant les précédentes journées de Pâques, mon ami de Berlin et moi déambulions dans les rues de Breslau, ville qui nous était étrangère. Une petite fille me demanda le chemin d'une certaine rue ; je ne pus que

m'excuser de ne pas le connaître et je déclarai alors à mon ami : « Espérons que plus tard dans la vie cette petite fera preuve de plus de perspicacité dans le choix des personnes qu'elle prend pour guides. » Peu après, une enseigne me tomba sous les yeux : Dr Hérode, consultation... Je pensai : « Espérons que ce confrère n'est pas justement un médecin d'enfants. » Entre-temps, mon ami avait développé devant moi ses vues sur la signification biologique de la symétrie bilatérale et avait commencé une phrase par cette introduction : « Si nous portions un œil au milieu du front comme le Cyclope... » Voilà qui amène aux paroles du professeur dans le rêve préliminaire : Mon fils, le myope. Et c'est ainsi que j'ai été amené à la source principale du Geseres. Il y a de nombreuses années, lorsque ce fils du Professeur M., qui est aujourd'hui un penseur indépendant, était encore sur les bancs de l'école, il fut atteint d'une affection oculaire que le médecin déclara préoccupante. Celui-ci était d'avis qu'aussi longtemps qu'elle resterait d'un seul côté, elle n'aurait rien de grave, mais que si elle devait se propager à l'autre œil, cela serait sérieux. Le mal de ce premier œil guérit sans dommages ; mais peu après s'installèrent effectivement les signes d'une atteinte du second. La mère, épouvantée, fit immédiatement venir le médecin dans l'isolement de sa résidence de campagne.
446 Mais celui-ci se rangea à présent du côté opposé. « Quel Geseres vous faites ? », apostropha-t-il la mère. « S'il y a amélioration d'un côté, il y aura également amélioration de l'autre côté. » Et c'est d'ailleurs ce qui arriva.

Voici maintenant ce qui se rapporte à moi et aux miens. Le banc d'école sur lequel le fils du Professeur M. a reçu ses premières leçons de sagesse est passé, suite à un don de la mère, aux mains de mon fils aîné – dans la bouche duquel j'ai placé dans le rêve les paroles d'adieu. L'un des souhaits qui peuvent être rattachés à ce transfert[a] est maintenant facile à deviner. Mais ce banc d'école est aussi construit de façon à protéger l'enfant contre le danger d'avoir la vue courte et de se développer d'un seul côté. D'où, dans le rêve, Myope (derrière cela, Cyclope) et les considérations sur la

a. *Übertragung*. Le mot « transfert » est pris au sens concret : le banc est passé *(übergegangen)* d'un propriétaire à un autre.

bilatéralité. Le souci concernant le développement d'un seul côté s'interprète de plusieurs façons ; outre le développement d'un seul côté sur le plan corporel, on peut penser au même développement sur le plan intellectuel. Ne semble-t-il pas en effet que la scène du rêve, dans son extravagance, contredise justement ce souci ? L'enfant, après avoir prononcé ses paroles d'adieu en se tournant d'un certain côté crie le contraire en se tournant de l'autre côté, comme pour rétablir l'équilibre. Il agit en quelque sorte dans l'observance de la symétrie bilatérale !

C'est ainsi que le rêve a souvent le sens le plus profond là où il apparaît le plus extravagant. De tout temps, ceux qui avaient quelque chose à dire et ne pouvaient le dire sans danger avaient coutume de mettre volontiers le bonnet du fou. L'auditeur auquel était destiné le discours défendu le tolérait mieux lorsqu'il pouvait en rire et se complaire à juger que ce qui était désagréable était manifestement quelque chose de fou. Tout comme fait le rêve en réalité, ainsi procède dans la pièce de théâtre le prince qui doit feindre le fou, et c'est pourquoi on peut dire aussi du rêve ce que Hamlet prétend à son propre sujet, en remplaçant les conditions véritables par celles que le trait d'esprit rend incompréhensibles. « Je ne suis fou que par vent de nord-nord-ouest ; si le vent souffle du sud, je peux faire la différence entre un héron et un faucon. »[1 a]

J'ai donc résolu le problème de l'absurdité du rêve dans le sens 447
suivant : les pensées de rêve ne sont jamais absurdes – ne le sont pas du moins celles des rêves des gens sains d'esprit –, et le travail de rêve produit des rêves absurdes et des rêves comportant tel ou tel élément absurde lorsque dans les pensées de rêve il a à sa disposition critique, moquerie et raillerie pour présenter les choses sous la forme d'expression de celles-ci. Il me revient maintenant de montrer que le

1. Ce rêve fournit aussi un bon exemple de la proposition universellement valable selon laquelle les rêves de la même nuit, tout séparés qu'ils soient dans le souvenir, ont poussé sur le sol du même matériel de pensée. La situation du rêve où je mets mes enfants à l'abri, loin de la ville de Rome, se trouve déformée de par sa relation, dans le passé, avec un événement analogue ayant eu lieu dans mon enfance. Le sens en est que j'envie des parents à moi auxquels l'occasion s'est offerte, il y a déjà de nombreuses années, d'emmener leurs enfants sur un autre sol.

a. *Hamlet*, acte II, scène 2.

travail de rêve est en général épuisé par l'action conjointe des trois facteurs mentionnés – et d'un quatrième qui doit l'être encore[a] –, qu'il ne fournit rien d'autre qu'une traduction des pensées de rêve en observant les quatre conditions qui lui sont prescrites, et que la question de savoir si l'âme dans le rêve travaille avec toutes ses capacités mentales ou seulement avec une partie d'entre elles est une question mal posée et qui passe à côté des données factuelles. Mais comme il y a abondance de rêves dans le contenu desquels on juge, critique et constate, dans lesquels survient de l'étonnement à propos de tel ou tel élément du rêve, dans lesquels sont faites des tentatives d'explication et sont avancées des argumentations, il me faut, sur des exemples choisis, éliminer les objections qui découlent de semblables occurrences.

Voici ce que je réponds : Tout ce qui se retrouve dans les rêves comme apparente activité de la fonction du jugement n'est pas à concevoir comme on ne sait quelle opération de pensée du travail de rêve, mais appartient au matériel des pensées de rêve et est parvenu, à partir de là, comme formation toute prête, dans le contenu de rêve manifeste. Je peux encore renchérir d'emblée sur ma phrase. Parmi les jugements aussi que l'on porte après le réveil sur le rêve remémoré, parmi les sensations que la reproduction de ce rêve pro-
448 voque en nous, une bonne partie appartient au contenu de rêve latent et doit être insérée dans l'interprétation du rêve.

I) Dans ce sens j'ai déjà cité un exemple frappant[b]. Une patiente ne veut pas raconter son rêve parce qu'il est trop peu clair. Elle a vu une personne en rêve, et ne sait pas si c'était le mari ou le père. Suit alors un second fragment de rêve dans lequel apparaît une « boîte à ordures » [*« Misttrügerl »*] à laquelle se rattache le souvenir suivant. Jeune maîtresse de maison, elle déclara un jour par plaisanterie, en présence d'un jeune parent qui fréquentait sa maison, que son souci le plus immédiat devait être l'acquisition d'une nouvelle boîte à ordures. Le lendemain matin, elle en reçut une, mais qui était remplie de muguet. Ce fragment de rêve sert à la pré-

a. Cf. *infra*, p. 539 sq.
b. Cf. *supra*, p. 376.

sentation de la locution : « ça n'a pas poussé sur mon tas d'ordures »[a]. En complétant l'analyse, on apprend qu'il s'agit dans les pensées du rêve de l'effet ultérieur d'une histoire entendue dans sa jeunesse, selon laquelle une jeune fille a eu un enfant pour lequel était peu claire la question de savoir qui était véritablement le père. La présentation du rêve empiète donc ici sur le penser vigile et fait qu'un des éléments des pensées du rêve est représenté par un jugement porté à l'état de veille sur le rêve dans son ensemble.

II) Un cas analogue. Un de mes patients a un rêve qui lui paraît intéressant, car il se dit immédiatement après le réveil : Cela, il faut que je le raconte au docteur. Le rêve est analysé et fournit les allusions les plus nettes à une liaison qu'il avait commencée pendant le traitement, et dont il s'était promis de ne rien me raconter[1].

III) Un troisième exemple tiré de ma propre expérience :

Je vais avec P.[b] *à l'hôpital en passant par une contrée où il y a des maisons et des jardins. S'y ajoute l'idée que j'ai déjà vu plusieurs fois cette contrée en rêve. Je ne m'y retrouve pas très bien ; il me montre un chemin qui, passant par un carrefour, mène à un restaurant (en salle, et non en jardin) ; là je demande* 449
Madame Doni et j'apprends qu'elle habite avec trois enfants, sur l'arrière, dans une petite chambre. J'y vais et je rencontre déjà auparavant une personne indistincte, accompagnée de mes deux petites filles, que je prends alors avec moi, après m'être arrêté quelque temps avec elles. Une sorte de reproche envers ma femme, pour les avoir laissées là-bas.

Au réveil je ressens alors une grande satisfaction, que je motive par le fait que je vais maintenant apprendre par l'analyse ce que signifie : J'ai déjà rêvé de cela[2c]. Mais l'analyse ne

1. [Note ajoutée en 1909 :] Dans les rêves apparus pendant le traitement psychanalytique, l'exhortation encore contenue dans le rêve ou la résolution : cela, il faut que je le raconte au docteur, correspond régulièrement à une grande résistance à confesser le rêve, et il n'est pas rare qu'elle soit suivie de l'oubli du rêve.
2. Un thème à propos duquel s'est déroulée une large discussion dans les dernières années de la Revue philosophique (la paramnésie dans le rêve). [Cf. les numéros de la *Revue philosophique* parus en 1896-1898.]

a. *« Nicht auf meinem eigenen Mist gewachsen »*, locution correspondant au français : « cela n'est pas de mon cru ».
b. Freud, quelques jours avant son rêve, avait lu avec enthousiasme *La tentation de Pescara*, de Conrad Ferdinand Meyer.
c. Cf. *infra*, p. 528.

m'apprend rien à ce sujet ; elle me montre seulement que la satisfaction fait partie du contenu de rêve latent et non pas d'un jugement sur le rêve. C'est la satisfaction d'avoir eu des enfants dans mon mariage. P. est une personne avec laquelle pendant un temps j'ai fait le même chemin dans la vie, qui ensuite m'a largement dépassé socialement et matériellement, mais qui dans son mariage est restée sans enfant. Les deux facteurs occasionnant le rêve peuvent remplacer la preuve qu'apporterait une analyse complète. Le jour précédent, j'avais lu dans le journal l'annonce de la mort d'une Madame Dona A...y (dont je fais Doni[a]), qui était morte en couches ; j'appris de ma femme que la défunte avait été soignée par la même sage-femme que celle qui l'avait soignée elle-même pour nos deux derniers[b]. Le nom de Dona m'avait frappé, car je l'avais trouvé pour la première fois, peu auparavant, dans un roman anglais[c]. L'autre facteur occasionnant le rêve tient à la date de celui-ci ; c'était la nuit précédant l'anniversaire de l'aîné de mes garçons[d], apparemment doué pour la poésie.

IV) C'est la même satisfaction qui me reste, une fois réveillé du rêve absurde où mon père, après sa mort, a joué un rôle politique chez les Magyars[e], et qui est motivée par la persistance de la sensation accompagnant la dernière phrase du rêve : *« Je me souviens que sur son lit de mort il ressemblait tellement à Garibaldi, et je me réjouis de ce que cela soit bel et bien devenu vrai... (À cela une suite que j'ai oubliée.) »* À partir de
450 l'analyse, je peux maintenant insérer ce qui a sa place dans cette lacune du rêve. C'est la mention de mon deuxième garçon, à qui j'ai donné le prénom d'un grand personnage historique[f] qui m'avait fortement attiré quand j'étais petit garçon, particulièrement depuis mon séjour en Angleterre. Tout au long de l'année où nous l'attendions, j'avais eu le projet d'utiliser justement ce nom si c'était un fils, et c'est par ce nom que j'accueillis, grandement satisfait, celui qui venait juste de naître. Il est facile de remarquer comment la mégalo-

a. Dans le roman de C. F. Meyer, l'épouse de Pescara s'appelle Donna Vittoria Colonna.
b. Sophie, née le 12 avril 1893, et Anna, née le 3 décembre 1895.
c. *Adam Bede*, de George Eliot. Cf. *supra*, p. 333.
d. Jean-Martin, né le 6 décembre 1889.
e. Cf. *supra*, p. 476.
f. Oliver Cromwell. Oliver Freud est né le 19 février 1891.

manie réprimée du père se transfère, dans ses pensées, sur ses enfants ; et l'on croira sans peine que c'est là l'une des voies qu'emprunte sa répression, devenue nécessaire dans la vie. Son droit à être accueilli dans le contexte de ce rêve, le petit l'acquit par le fait qu'à l'époque le même accident – aisément excusable chez l'enfant et chez le mourant – lui était arrivé : souiller son linge. Comparer à ce sujet l'allusion « juge du siège »[a] et le souhait du rêve : rester debout grand et sans tache devant ses enfants.

V) Si je dois maintenant aller chercher des prononcés de jugement qui se situent dans le rêve lui-même, ne se prolongeant pas dans l'état de veille ou bien s'y trouvant transportés, ce sera pour moi comme un grand soulagement de pouvoir me servir pour cela de ces rêves qui ont déjà été communiqués dans une autre intention. Le rêve de Goethe qui a attaqué Monsieur M. semble comporter un grand nombre d'actes de jugement[b]. Je cherche à éclaircir un peu les rapports temporels qui me paraissent invraisemblables. Cela ne ressemble-t-il pas à une réaction critique contre le non-sens voulant que Goethe ait attaqué dans des publications un jeune homme de ma connaissance ? « Il me paraît plausible qu'il ait eu 18 ans. » Cela a pourtant tout à fait l'air d'être le résultat d'un calcul – il est vrai imbécile ; et « Je ne sais pas avec certitude en quelle année nous sommes » serait un exemple d'incertitude ou de doute dans le rêve.

Mais je sais maintenant par l'analyse de ce rêve que ces actes de 451
jugement qui semblent avoir d'abord été effectués dans le rêve admettent dans leur énoncé littéral une autre conception par laquelle ils deviennent indispensables à l'interprétation du rêve et par laquelle, en même temps, toute absurdité est évitée. Avec la phrase : « Je cherche à éclaircir un peu les rapports temporels », je me mets à la place de mon ami, qui cherche effectivement à éclaircir les rapports temporels de la vie. La phrase perd ainsi la signification d'un jugement qui s'élève contre le non-sens des phrases précédentes. L'incise « qui me paraissent invraisemblables » va de pair avec le « il me paraît plausible » qui suit. J'ai répliqué à peu

a. Cf. *supra*, p. 476-477.
b. Cf. *supra*, p. 487 sq.

près par les mêmes mots à la dame qui me racontait l'histoire de maladie de son frère : « Il me paraît invraisemblable que le cri "Nature, Nature", ait quelque chose à voir avec Goethe ; pour moi il est beaucoup plus plausible qu'il ait eu la signification sexuelle connue de vous. » Il est vrai qu'ici un jugement a été porté ; mais ce n'est pas dans le rêve, c'est dans la réalité, dans une circonstance qui est remémorée et exploitée par les pensées du rêve. Le contenu du rêve s'approprie ce jugement comme il le fait de n'importe quel autre fragment des pensées du rêve.

Le nombre **18**, auquel le jugement dans le rêve a été relié sans que cela fasse sens, garde encore la trace du contexte auquel le jugement réel a été arraché. Finalement, l'idée que « je ne sais pas avec certitude en quelle année nous sommes » ne sert à rien d'autre qu'à imposer mon identification avec le paralytique, dont l'examen avait effectivement fait apparaître ce repère-là.

Dans la résolution des actes de jugement apparents dans le rêve, on pourra se rappeler la règle donnée au début pour procéder au travail d'interprétation, à savoir qu'il convient de laisser de côté comme étant une apparence inessentielle la cohérence instaurée dans le rêve entre les constituants du rêve et de soumettre chacun des éléments du rêve pris en soi à un processus consistant à le faire remonter à sa source. Le rêve est un conglomérat qui, aux fins de
452 l'investigation, doit être de nouveau morcelé. Mais d'autre part, on sera attentif au fait que se manifeste dans les rêves une force psychique qui instaure cette apparente cohérence, soumettant donc le matériel obtenu par le travail de rêve à une élaboration secondaire. Nous rencontrons ici des manifestations de cette puissance dont nous montrerons plus loin qu'elle est le quatrième des facteurs participant à la formation du rêve[a].

VI) Je vais rechercher dans les rêves déjà communiqués d'autres exemples d'un travail de jugement. Dans le rêve absurde de la missive du conseil municipal[b], je demande : Peu après tu t'es marié ? Je calcule que je suis bien né en 1856, ce qui me semble venir immédiatement à la suite. Cela revêt tout à fait

a. Cf. *infra*, p. 539 sq.
b. Cf. *supra*, p. 484.

la forme d'une raisonnement conclusif. Mon père s'est marié en 1851, peu de temps après l'attaque ; je suis bien l'aîné, né en 1856 ; donc cela concorde. Nous savons que cette conclusion est faussée par l'accomplissement de souhait, que la proposition qui domine dans les pensées du rêve s'énonce : quatre ou cinq ans, ce n'est pas un laps de temps, ça ne se compte pas. Mais chaque partie de ce raisonnement conclusif est à déterminer autrement, aussi bien d'après le contenu que d'après la forme, à partir des pensées du rêve : C'est le malade – qui songe à se marier dès que la cure sera terminée – dont le confrère déplore la persévérance. La façon dont je m'entretiens avec mon père dans le rêve rappelle un interrogatoire ou un examen, et de ce fait un professeur de l'Université qui avait l'habitude, à la séance d'inscription, de dresser un état civil complet : Né en quelle année ? 1856. – Patre ? À cette question on répondait en ajoutant au prénom du père une terminaison latine, et nous, les étudiants, supposions que le conseiller aulique tirait de ce prénom du père des conclusions qui n'auraient pas été chaque fois possibles à partir du seul prénom de l'inscrit. Ainsi donc tirer une conclusion dans le rêve ne serait que la répétition du fait de tirer une conclusion qui apparaît dans les pensées du rêve comme un fragment du matériel. Nous apprenons ici quelque chose de nouveau. Lorsqu'une conclusion survient dans le contenu de rêve, elle provient à coup sûr des pensées de rêve ; mais elle peut être contenue dans celles-ci comme un fragment du matériel remémoré, 453
ou bien elle peut, comme lien logique, établir une connexion entre toute une série de pensées de rêve. Dans chacun des cas, la conclusion dans le rêve est la présentation d'une conclusion provenant des pensées de rêve[1].

L'analyse de ce rêve serait ici à poursuivre. À l'interrogatoire du professeur se joint le souvenir du livret (de mon temps rédigé en latin) de l'étudiant à l'Université. Ensuite le souvenir de mon cursus. Les cinq années qui sont prévues pour les études de médecine

1. Ces résultats viennent corriger sur quelques points mes indications antérieures sur la présentation des relations logiques[a]. Ces indications décrivent la façon dont se comporte en général le travail de rêve, mais elles ne prennent pas en considération les opérations les plus fines et les plus minutieuses de celui-ci.

a. Cf. *supra*, p. 355 sq.

furent là encore insuffisantes pour moi. Je travaillai de nombreuses années encore dans l'insouciance, et dans le cercle de mes connaissances on me tenait pour un fainéant, on doutait que j'en « termine » jamais. Alors je me résolus rapidement à passer mes examens et j'en terminai quand même : malgré l'ajournement. C'est là un nouveau renforcement des pensées du rêve, que j'oppose par défi à ceux qui me critiquent. « Et même si vous ne voulez pas le croire, puisque je me donne du temps ; j'en termine quand même, j'aboutis quand même à la conclusion. Cela s'est déjà souvent passé ainsi. »

Ce même rêve comporte dans sa partie initiale quelques phrases auxquelles on ne saurait facilement contester le caractère d'argumentation. Et cette argumentation n'est même pas absurde, elle pourrait tout aussi bien relever du penser vigile. Dans le rêve, je m'amuse de la missive du conseil municipal, car premièrement, en 1851, je n'étais pas encore au monde, deuxièmement mon père, à qui cela peut se rapporter, est déjà mort. Les deux points ne sont pas seulement exacts en soi, ils coïncident aussi pleinement avec les arguments dont je ferais effectivement usage dans le cas d'une pareille missive. Nous savons par l'analyse antérieure (p. 484) que ce rêve a poussé sur le sol de pensées du rêve pleines d'amertume et imprégnées de raillerie ; si en outre nous sommes en droit de supposer encore que les motifs menant à la censure sont très
454 forts, nous comprendrons que le travail de rêve a toute raison de créer, sur le modèle contenu dans les pensées du rêve, la réfutation impeccable d'une supputation dénuée de sens. Or l'analyse nous montre qu'aucune libre création ultérieure n'a pourtant incombé ici au travail de rêve, mais que c'est un matériel issu des pensées du rêve qui a nécessairement été utilisé à cet effet. C'est comme si apparaissaient dans une équation algébrique, outre les nombres, un + et un , un signe d'exposant et un signe de racine, et comme si quelqu'un recopiant cette équation sans la comprendre faisait passer dans sa copie les signes d'opération tout comme les nombres, mais les mélangeait les uns avec les autres. Les deux arguments peuvent se ramener au matériel suivant. Il m'est pénible de penser que bien des présuppositions sur lesquelles je fonde ma façon de résoudre psychologiquement les psychonévroses provoqueront de

l'incrédulité et des ricanements dès qu'elles auront été connues. C'est ainsi que je dois affirmer que des impressions provenant de la deuxième année de la vie, parfois même de la première, peuvent déjà laisser derrière elles une trace persistante dans la vie affective des futurs malades, et qu'elles peuvent – bien qu'à maints égards distordues et exagérées par le souvenir – fournir la toute première et plus fondamentale assise d'un symptôme hystérique. Des patients à qui j'expose cela au moment opportun parodient habituellement cette élucidation nouvellement acquise en se déclarant tout prêts à chercher des souvenirs de l'époque où ils n'étaient pas encore en vie. Je m'attends bien à ce que ce genre d'accueil me soit réservé lorsque je mets à découvert le rôle insoupçonné que joue le père chez les malades du sexe féminin dans les motions sexuelles les plus précoces. (Cf. l'exposé de la p. 297.) Et cependant, selon ma conviction solidement fondée, les deux choses sont vraies. Je pense pour confirmer cela à tel ou tel exemple où la mort du père s'était produite à un âge très précoce de l'enfant, et où des incidents ultérieurs, inexplicables autrement, démontraient que l'enfant avait bel et bien inconsciemment conservé des souvenirs de la personne qui lui avait été si précocement ravie. Je sais que mes deux affirmations reposent sur des conclusions dont on attaquera la validité. C'est 455
donc un effet de l'accomplissement de souhait si le matériel même de ces conclusions, dont je redoute la contestation, est utilisé par le travail de rêve pour établir des conclusions irréfutables.

VII) Dans un rêve que je n'ai fait jusqu'ici qu'effleurer[a] s'exprime d'emblée avec netteté l'étonnement concernant le thème qui surgit.

« Le vieux Brücke doit m'avoir assigné je ne sais quelle tâche ; ce qui est des plus étranges, elle se rapporte à la préparation anatomique de la partie inférieure de mon propre corps, bassin et jambes, que je vois devant moi comme dans la salle de dissection, sans toutefois ressentir le manque dans mon corps, sans trace d'horreur non plus. Louise N. se trouve là et fait le travail avec moi. Le bassin est éviscéré, on voit tantôt l'aspect supérieur, tantôt l'aspect inférieur de celui-ci, ce qui se mélange. On peut voir d'épaisses tubérosités d'un rouge chair (à propos desquelles je pense dans le rêve encore à des hémorroïdes.) Il fallait aussi que quelque chose qui était posé dessus et qui ressemblait à du papier d'argent froissé

a. Cf. *supra*, p. 462.

soit extirpé soigneusement[1]. *Puis je fus de nouveau en possession de mes jambes et fis un bout de chemin en ville, mais pris (pour cause de fatigue) une voiture. La voiture, à mon grand étonnement, s'engagea dans une porte cochère qui s'ouvrit et la laissa passer par un couloir, lequel formant un coude à son extrémité reconduisait finalement en plein air*[2]. *Finalement, je me trouvai en train de faire une randonnée avec un guide alpin qui portait mes affaires, à travers des paysages changeants. Il me porta sur une certaine distance par égard pour mes jambes fatiguées. Le sol était marécageux ; nous longions le bord ; des gens étaient assis sur le sol – parmi eux une jeune fille – comme des Indiens ou des Tziganes. Auparavant je m'étais moi-même avancé sur le sol glissant, ne cessant de m'étonner de pouvoir le faire si bien après la préparation anatomique. Enfin nous arrivâmes à une petite maison de bois qui débouchait sur une fenêtre ouverte. Le guide m'y déposa et mit sur l'appui de la fenêtre deux planches en bois déjà prêtes pour ainsi jeter un pont sur l'abîme qu'il fallait franchir en passant par la fenêtre. À ce moment, je fus*
456 *réellement pris d'angoisse pour mes jambes. Mais au lieu d'effectuer le franchissement attendu, je vis deux hommes adultes couchés sur des bancs de bois placés le long des parois de la cabane et comme qui dirait deux enfants dormant à côté d'eux. Comme si ce n'étaient pas les planches mais les enfants qui devaient permettre le franchissement. Je me réveillai dans l'effroi de mes pensées.* »

Quiconque s'est fait, ne fût-ce qu'une fois, une impression correcte de toute l'ampleur de la condensation de rêve pourra facilement se représenter le grand nombre de pages que ne manquerait pas d'occuper l'analyse détaillée de ce rêve. Mais, heureusement pour la cohérence, j'emprunterai au rêve un seul exemple, celui de l'étonnement dans le rêve, qui se signale dans l'incise « ce qui est des plus étranges ». Je m'occuperai d'abord de ce qui occasionne le rêve. C'est une visite de cette dame, Louise N., elle qui dans le rêve assiste au travail. « Prête-moi quelque chose à lire. » Je lui propose « She » de Rider Haggard[a]. « Un livre étrange, mais plein de sens caché », comme je veux le lui expliquer ; « l'éternel féminin, l'immortalité de nos affects... ». Alors elle m'interrompt : « Ce livre, je le connais déjà. N'as-tu rien de toi ? » – « Non, mes propres œuvres

1. Stanniol [papier d'étain], allusion à Stannius, Système nerveux des poissons, cf. p. 462.
2. L'endroit dans le vestibule de ma demeure où sont regroupées les voitures d'enfant des locataires ; mais par ailleurs surdéterminé de multiples façons.

a. Henry Rider Haggard (1856-1925), *She*, New York, Harper & Brothers, 1886.

immortelles ne sont pas encore écrites. » – « Alors, quand paraîtront donc tes soi-disant dernières révélations, celles qui, à ce que tu promets, seront lisibles aussi pour nous ? », demande-t-elle, non sans piquant. Je remarque maintenant que par sa bouche c'est quelqu'un d'autre qui m'adresse un avertissement, et je me tais. Je pense à ce qu'il m'en coûte, à ce qu'il me faut surmonter, ne serait-ce que pour soumettre au public ce travail sur le rêve, dans lequel il me faut livrer tant de mon propre être intime. « Le meilleur de ce que tu peux savoir, tu ne saurais pourtant le dire aux gamins. »[a] La préparation anatomique sur mon propre corps, qu'on m'enjoint de faire dans le rêve, est donc l'auto-analyse liée à la communication des rêves. Le vieux Brücke vient ici à juste titre ; dès ces premières années de travail scientifique, il m'arriva de laisser de côté une découverte jusqu'à ce que son énergique injonction m'eut contraint à publier. Mais les autres pensées dont le fil se relie à l'entretien avec Louise N. vont trop en profondeur pour devenir conscientes ; elles subissent une déviation en passant par le matériel qui a été accessoirement éveillé 457
en moi par la mention du « She » de Rider Haggard. C'est à ce livre et à un deuxième du même auteur, « Heart of the world »[b], que se rapporte le jugement « ce qui est des plus étranges », et de nombreux éléments du rêve sont tirés de ces deux romans fantastiques. Le sol marécageux à travers lequel on est porté, l'abîme que l'on doit franchir à l'aide des planches qu'on a amenées, proviennent de « She » ; les Indiens, la jeune fille, la maison de bois, de « Heart of the world ». Dans les deux romans, c'est une femme qui est guide, dans les deux il s'agit de randonnées dangereuses, dans « She » d'un chemin aventureux menant à des régions inexplorées, là où presque personne n'a mis le pied. Les jambes fatiguées ont été, selon une note que je trouve, rédigée à l'occasion du rêve, une sensation réelle de ces journées d'alors. À ces jambes correspondait vraisemblablement une humeur empreinte de fatigue, ainsi que cette question exprimant le doute : Jusqu'où mes jambes me porteront-elles encore ? Dans le « She » l'aventure finit ainsi : la femme-guide, au lieu de ramener, pour elle-même et les autres, l'immortalité, trouve la mort dans un

a. Cf. *supra*, p. 178.
b. *Heart of the World* (Le cœur du monde), New York, Longmans, Green and Co, 1895.

mystérieux feu central. À l'évidence, une angoisse de cette sorte s'est fait sentir dans les pensées de rêve. La « maison de bois » est sûrement aussi le cercueil, donc la tombe. Mais en présentant par un accomplissement de souhait cette pensée, la moins souhaitée de toutes, le travail de rêve a réalisé son chef-d'œuvre. Il m'est bien arrivé déjà d'être dans une tombe, mais c'était une tombe étrusque ouverte, près d'Orvieto, une chambre étroite avec le long des parois deux bancs de pierre sur lesquels gisaient les squelettes de deux adultes. C'est exactement ainsi qu'apparaît l'intérieur de la maison de bois dans le rêve, sauf que la pierre est remplacée par le bois. Le rêve semble dire : « Si tu dois jamais séjourner dans une tombe, que ce soit la tombe étrusque », et par cette substitution il transforme l'attente la plus triste en une attente franchement souhaitée. Malheureusement, comme nous le verrons[a], il ne peut renverser en son contraire que la représentation accompagnant l'affect, mais il ne peut pas toujours renverser l'affect lui-même. Ainsi donc je me réveille dans l' « effroi de mes pensées », après qu'a fini par obtenir sa présentation cette idée que les enfants accéderont peut-être à ce qui est resté refusé au père ;
458 une nouvelle allusion à l'étrange roman dans lequel l'identité d'une personne se maintient à travers une série de générations de deux mille ans.

VIII) Dans le contexte d'un autre rêve se trouve également exprimé l'étonnement concernant ce qui est vécu dans le rêve, mais en connexion avec une tentative d'explication si frappante, tirée par les cheveux et presque spirituelle, qu'à cause d'elle seule il me faudrait soumettre à l'analyse la totalité du rêve, même si le rêve ne possédait pas encore deux autres points attirant notre intérêt. La nuit du 18 au 19 juillet, je voyage sur la ligne de chemin de fer Sud et j'entends dans mon sommeil annoncer : *« Hollthurn, 10 minutes. Je pense aussitôt à des holothuries — un musée d'histoire naturelle —, qu'il y a ici un endroit où des hommes vaillants se sont défendus sans succès contre les forces supérieures de leur souverain. — Oui, la Contre-Réforme en Autriche ! — Comme si c'était un endroit de la Styrie ou du Tyrol. Je vois maintenant sans netteté un petit musée où sont conservés les restes ou les trophées de ces hommes. Je voudrais descendre mais je retarde la chose. Des femmes sont là sur le quai avec des fruits,*

a. Cf. *infra*, p. 509 sq.

elles sont accroupies sur le sol et présentent leurs corbeilles de façon bien engageante. J'ai hésité, ne sachant pas si nous avons encore du temps, et nous voilà toujours immobilisés. Je suis soudain dans un autre compartiment où les cuirs et les sièges sont si étroits qu'avec le dos on se heurte directement à l'appui[1]*. Je m'en étonne, mais je peux bien avoir changé de wagon dans l'état de sommeil. Plusieurs personnes, parmi lesquelles un couple anglais, frère et sœur ; une rangée de livres, avec netteté, sur une étagère le long de la cloison. Je vois "Wealth of Nations"*[a]*, "Matter and Motion" (de Maxwell*[b]*), livres épais reliés en toile marron. L'homme s'enquiert auprès de sa sœur d'un livre de Schiller, lui demandant si elle l'a oublié. Les livres semblent être tantôt comme les miens, tantôt comme les leurs. Je voudrais ici me mêler à la conversation pour confirmer ou appuyer [ce qui se dit]... »* Je me réveille, transpirant de tout mon corps parce que toutes les fenêtres sont fermées. Le train s'arrête à Marburg[c].

Au cours de ma transcription, il me vient à l'idée un fragment de 459
rêve que le souvenir voulait sauter. *Je dis au couple du frère et de la sœur au sujet d'un certain ouvrage : It is from... mais je me corrige : It is by... L'homme fait remarquer à sa sœur : Il l'a bien dit comme il faut.*

Le rêve commence par le nom de la station, qui a sans doute dû me réveiller à moitié. Je remplace ce nom, qui était Marburg, par Hollthurn. Que j'aie entendu Marburg à la première annonce, ou peut-être à une annonce ultérieure, c'est ce que prouve dans le rêve la mention de Schiller, qui est bien né à Marburg, même si ce n'est pas le Marburg de Styrie[2]. Or cette fois je voyageais, bien qu'en première classe, dans des conditions très désagréables. Le train était bondé, dans le compartiment j'avais rencontré un monsieur et une dame qui paraissaient fort distingués et ne possédaient pas le

1. Pour moi-même cette description n'est pas compréhensible, mais j'obéis au principe de restituer précisément le rêve avec les mots qui me viennent à l'idée au moment de la transcription. La mise en mots est elle-même une partie de la présentation du rêve.

2. [Note ajoutée en 1909 :] Schiller n'est pas né dans tel ou tel Marburg, mais à Marbach, comme le sait tout lycéen allemand, et comme je le savais moi aussi. C'est de nouveau l'une de ces erreurs (cf. *supra*, p. 235 [n. 1]) qui se glissent là comme substitut d'une falsification intentionnelle en un autre endroit et dont j'ai tenté l'élucidation dans la « Psychopathologie de la vie quotidienne » [*Zur Psychopathologie des Alltagslebens*, *GW*, IV ; *OCF.P*, V ; X, 1].

a. *La richesse des nations* (1776), d'Adam Smith.

b. James Clerk Maxwell (1831-1879), *Matter and Motion* (Matière et mouvement), London, Society for Promoting Christian Knowledge, 1876.

c. Sur la ligne Vienne-Trieste.

savoir-vivre consistant à cacher d'une manière ou d'une autre leur mécontentement devant l'intrus ou bien estimaient que cela n'en valait pas la peine. On ne répondit pas à mon salut courtois ; bien que l'homme et la femme fussent assis l'un à côté de l'autre (dans le sens contraire à la marche), la femme se hâta pourtant, sous mes yeux, de faire occuper par son parapluie la place vis-à-vis d'elle côté fenêtre ; la porte fut aussitôt fermée, des propos sur l'ouverture des fenêtres furent échangés avec ostentation. On ne tarda sans doute pas à voir que j'étais en manque d'air. C'était une nuit torride et l'air dans le compartiment fermé de tous côtés ne tarda pas à être étouffant. D'après mes expériences de voyage, un comportement aussi indélicat et envahissant est caractéristique des gens qui n'ont pas payé leur titre de transport ou ne l'ont payé qu'à moitié. Quand le contrôleur arriva et que je lui montrai mon billet acheté au prix fort, la bouche de la dame proféra sur un ton revêche et comme menaçant : Mon mari a un laisser-passer. Elle était d'un physique imposant, portait le mécontentement sur son visage et n'était pas loin d'avoir l'âge où décline la beauté féminine ; l'homme ne parvenait pas à placer un seul mot ; il était assis là, inerte. J'essayai de
460 dormir. Dans le rêve je tire une terrible vengeance de mes compagnons de voyage si peu aimables ; on ne soupçonnerait pas les insultes et humiliations qui se cachent derrière les bribes décousues de la première moitié du rêve. Ce besoin une fois satisfait, c'est le second souhait qui se fit valoir : changer de compartiment. Le rêve change si souvent de scène, et sans qu'on soit le moins du monde choqué de cette modification, qu'il n'y aurait absolument rien de surprenant à ce que je me trouve aussitôt, pour remplacer ceux avec qui je voyageais, une compagnie plus agréable, tirée de mon souvenir. Mais nous sommes ici devant un cas où un certain quelque chose mettait en cause le changement de scène et en rendait l'explication nécessaire. Comment ai-je soudain abouti dans un autre compartiment ? Je ne pouvais pourtant pas me souvenir d'avoir changé de voiture. Il n'y avait là qu'une seule explication : il faut que j'aie quitté le wagon dans l'état de sommeil, un événement rare mais dont l'expérience du neuropathologiste livre pourtant des exemples. Nous connaissons des personnes qui entreprennent des voyages en chemin de fer dans un état crépusculaire, sans trahir leur état anormal par

un indice quelconque, jusqu'à ce qu'à une quelconque étape du voyage elles reviennent pleinement à elles et s'étonnent alors de la lacune dans leur souvenir. Je déclare donc dans le rêve lui-même que mon cas est un de ces cas d' *« automatisme ambulatoire*[a] ».

L'analyse permet de fournir une autre solution. La tentative d'explication, qui m'aurait tant frappé s'il m'avait fallu l'attribuer au travail de rêve, n'est pas originale, elle est recopiée d'une névrose d'un de mes patients. J'ai déjà parlé dans un autre passage[b] d'un homme des plus cultivés et dans la vie doté d'un cœur tendre, qui, peu après la mort de ses parents, se mit à s'accuser de penchants meurtriers et souffrit dès lors des mesures de précaution qu'il lui fallait prendre pour s'assurer contre ces penchants. C'était un cas de graves représentations de contrainte, avec une totale conservation de la clairvoyance. Tout d'abord la traversée de la rue lui fut gâchée par la contrainte à justifier à ses yeux du lieu où avaient disparu tous ceux qu'il avait rencontrés ; l'un d'entre eux se soustrayait-il soudain à son regard inquisiteur, il lui restait la pénible sensation et la possi- 461
bilité dans ses pensées de l'avoir éventuellement éliminé. Il y avait entre autres derrière cela une fantaisie de Caïn, car « tous les hommes sont frères ». Dans l'impossibilité de venir à bout de cette tâche, il renonça à aller se promener et passa sa vie dans le cachot de ses quatre murs. Dans sa chambre arrivaient pourtant constamment, grâce au journal, des nouvelles de meurtres qui avaient eu lieu au dehors, et sa conscience morale se plaisait à lui suggérer, sous la forme du doute, qu'il était le meurtrier recherché. La certitude que depuis des semaines il n'avait effectivement pas quitté sa demeure le protégea un moment de ces accusations, jusqu'à ce qu'un jour lui traversât l'esprit la possibilité qu'il pouvait avoir quitté sa maison dans un état dénué de conscience et avoir ainsi commis le meurtre sans en rien savoir. Dès lors, il ferma à clé la porte de sa maison, remit la clé à la vieille gouvernante et lui interdit avec insistance de la lui remettre en mains, même s'il l'exigeait.

Donc c'est de là que vient la tentative d'explication selon laquelle j'ai changé de voiture dans un état dénué de conscience provenant

a. En français dans le texte.
b. Cf. *supra*, p. 300.

du matériel des pensées du rêve, elle a été importée dans le rêve, toute prête, et doit manifestement servir dans le rêve à m'identifier avec la personne de ce patient. Le souvenir que j'ai de lui fut réveillé en moi par une association à portée de la main. C'est avec cet homme que j'avais fait, quelques semaines auparavant, mon dernier voyage de nuit. Il était guéri, il m'accompagnait en province chez les gens de sa famille, qui m'avaient appelé ; nous avions un compartiment pour nous, nous laissâmes toutes les fenêtres ouvertes durant la nuit et nous nous étions entretenus le mieux du monde aussi longtemps que je restai réveillé. Je savais que, provenant de son enfance, des impulsions hostiles envers son père avaient été, dans un contexte sexuel, la racine de son affection. En m'identifiant donc avec lui, je voulais m'avouer quelque chose d'analogue. La seconde scène du rêve se résout donc aussi véritablement en une fantaisie arrogante : si mes deux compagnons de voyage, d'un certain âge déjà, ont envers moi une telle attitude de rejet, c'est que par mon arrivée je les ai empêchés d'échanger les tendresses nocturnes qu'ils avaient envisa-
462 gées. Mais cette fantaisie remonte à une scène d'enfance précoce, dans laquelle l'enfant, poussé vraisemblablement par la curiosité sexuelle, fait intrusion dans la chambre à coucher des parents et en est chassé par la parole énergique du père.

Je tiens pour superflu d'accumuler d'autres exemples. Ils ne feraient tous que confirmer ce que nous avons tiré de ceux déjà cités, à savoir qu'un acte de jugement dans le rêve n'est que la répétition d'un prototype provenant des pensées de rêve. La plupart du temps une répétition mal venue, insérée dans un contexte inapproprié, mais à l'occasion, comme dans nos derniers exemples, une répétition si habilement utilisée que l'on peut tout d'abord avoir l'impression d'une activité de pensée autonome dans le rêve. À partir de là nous pourrions tourner notre intérêt vers cette activité psychique qui ne semble certes pas régulièrement concourir à la formation du rêve, mais qui, quand elle le fait, s'efforce de fusionner les éléments du rêve disparates de par leur provenance, en les libérant de leurs contradictions et en leur conférant du sens. Mais auparavant nous ressentons encore l'urgence de nous occuper des manifestations d'affect qui surviennent dans le rêve et de comparer celles-ci aux affects que l'analyse met à découvert dans les pensées de rêve.

H

LES AFFECTS DANS LE RÊVE

Une remarque perspicace de Stricker[a] a attiré notre attention sur le fait que les manifestations d'affect dans le rêve ne permettent pas qu'on s'en débarrasse de la même façon dédaigneuse dont nous envoyons habituellement promener, une fois réveillés, le contenu du rêve. « Si dans le rêve j'ai peur des brigands, les brigands sont certes imaginaires, mais la peur, elle, est réelle », et il en va de même quand dans le rêve j'éprouve de la joie. D'après le témoignage de notre sensibilité, l'affect vécu dans le rêve n'est en rien de moindre valeur que celui, de même intensité, vécu à l'état de veille, et c'est bien plus énergiquement par son contenu d'affect que par son 463
contenu de représentation que le rêve peut revendiquer d'être accueilli parmi les véritables expériences vécues de notre âme. Or, à l'état de veille, nous ne parvenons pas à l'y inclure parce que nous ne savons pas apprécier psychiquement un affect autrement qu'en le mettant en connexion avec un contenu de représentation. Si l'affect et la représentation ne correspondent pas entre eux quant à leur espèce et à leur intensité, notre jugement vigile est dérouté.

Ce qui dans les rêves a toujours suscité l'étonnement, c'est que des contenus de représentation n'entraînent pas l'effet d'affect auquel nous nous serions nécessairement attendus dans le penser vigile. Strümpell déclarait que dans le rêve les représentations sont dépouillées de leurs valeurs psychiques[b]. Mais le contraire ne manque pas non plus d'apparaître dans le rêve, à savoir qu'une intense manifestation d'affect survient quand il y a un contenu qui semble n'offrir aucun motif de déliaison d'affect. En rêve je me trouve dans une situation horrible, dangereuse, dégoûtante, mais je n'éprouve alors rien qui soit peur ou répugnance ; d'autres fois par

a. Cf. *supra*, p. 106.
b. Cf. *supra*, p. 84.

contre, je m'épouvante de choses anodines et je me réjouis de choses puériles.

Cette énigme que pose le rêve disparaît à nos yeux tout aussi subitement et aussi complètement qu'aucune autre peut-être des énigmes du rêve, si nous passons du contenu de rêve manifeste au contenu latent. Nous n'aurons plus du tout à nous mettre en peine de son explication car elle n'existe plus. L'analyse nous enseigne que les contenus de représentation ont connu des déplacements et des substitutions, alors que les affects n'ont pas été dérangés. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le contenu de représentation modifié par la déformation de rêve ne cadre plus alors avec l'affect qui a été maintenu ; mais il n'y a pas à s'étonner non plus que l'analyse ait remis le bon contenu à sa place antérieure[1].

464 Dans un complexe psychique qui a subi l'influence de la censure de résistance[a], les affects sont la partie qui a résisté[b], la seule pouvant nous indiquer comment compléter exactement l'ensemble. Ce rapport se révèle dans les psychonévroses encore plus nettement que dans le rêve. L'affect ici a toujours raison, du moins quant à sa qualité ; son intensité, elle, peut être accrue par les déplacements de l'attention névrotique. Lorsque l'hystérique s'étonne de ne pouvoir s'empêcher d'avoir si peur d'une vétille ou que l'homme ayant des représentations de contrainte s'étonne de voir une futilité faire naître en lui un reproche aussi pénible, ils se trompent tous deux en prenant pour l'essentiel le contenu de représentation – la vétille ou la futilité – et c'est sans succès qu'ils se défendent en prenant pour

1. [Note ajoutée en 1919 :] Si je ne me trompe fort, le premier rêve que j'aie pu connaître de mon petit-fils âgé de 20 mois permet de constater que le travail de rêve a réussi à transformer son matériau en un accomplissement de souhait, alors que l'affect qui s'y rapporte s'impose aussi sans modification dans l'état de sommeil. La nuit précédant le jour où son père doit partir pour le front, l'enfant crie en sanglotant violemment : Papa – papa – Bébi. Cela ne peut que vouloir dire : Papa et Bébi restent ensemble, alors que les pleurs sont une reconnaissance de l'imminence de l'adieu. L'enfant était alors tout à fait en mesure d'exprimer le concept de séparation. *« Fort »*[c] (remplacé par un o-o-o prolongé, accentué d'une manière particulière) avait été un de ses premiers mots, et plusieurs mois avant ce premier rêve il avait mis en scène avec tous ses jouets ce « fort », ce qui renvoyait au surmontement de soi précocement réussi qui lui avait permis de laisser partir [*fortgehen*] sa mère.

a. *Widerstandszensur.*
b. *der resistente Anteil.* C'est-à-dire la partie qui a résisté à la censure de résistance.
c. *fort* : parti, au loin. Cf. *Jenseits des Lustprinzips* (Au-delà du principe de plaisir), *GW*, XIII, p. 12-13 ; *OCF.P.*, XV, p. 285-286.

point de départ de leur travail de pensée ce contenu de représentation. La psychanalyse leur montre ensuite le bon chemin en reconnaissant au contraire l'affect comme justifié et en recherchant la représentation s'y rapportant qui a été refoulée au moyen d'une substitution. Notre présupposition est ici que la déliaison d'affect et le contenu de représentation ne forment pas cette unité organique insoluble, ainsi que nous sommes habitués à les considérer, mais que les deux parties peuvent être soudées l'une à l'autre, si bien qu'elles peuvent être détachées l'une de l'autre par l'analyse. L'interprétation du rêve montre que c'est en fait le cas.

J'apporterai d'abord un exemple dans lequel l'analyse explique l'absence apparente de l'affect là où il y a un contenu de représentation qui devrait contraindre à une déliaison d'affect.

I

Elle voit dans un désert trois lions – dont l'un rit –, mais elle n'a pas peur d'eux. Ensuite il faut bien quand même qu'elle ait pris la fuite devant eux, car elle veut grimper dans un arbre, mais elle trouve sa cousine, qui est professeur de français, déjà dessus, etc. 465

L'analyse apporte ici le matériel suivant : le facteur indifférent occasionnant le rêve a été une phrase de son devoir d'anglais. La crinière est l'ornement du lion [*Löwe*]. Son père portait une barbe de ce genre qui lui encadrait le visage comme une crinière. Son professeur d'anglais s'appelle Miss Lyons (Lions = Löwen). Quelqu'un de sa connaissance lui a envoyé les ballades de Loewe[a]. Ce sont donc là les trois lions ; pourquoi devrait-elle avoir peur d'eux ? Elle a lu un récit dans lequel un nègre, qui a excité les autres à la révolte, est pourchassé par des braques sanguinaires et, pour se sauver, grimpe dans un arbre. Suivent alors, dans une humeur des plus exubérantes, des bribes de souvenirs tels que : la méthode pour attraper des lions, tirée des « Fliegende Blätter » : Prenez un désert, passez-le au tamis, il restera alors les lions. Ensuite l'anecdote extrêmement drôle, mais pas

a. Carl Loewe (1796-1869), compositeur, auteur de cantates, d'opéras et de sonates pour piano, a écrit la musique de plusieurs centaines de ballades.

très convenable, d'un fonctionnaire à qui l'on demande pourquoi donc il ne s'efforce pas davantage de gagner les faveurs de son chef, et qui répond qu'il s'est bien efforcé de s'y introduire mais que son supérieur immédiat était déjà dessus. Tout le matériel devient compréhensible si l'on apprend que, le jour du rêve, la dame a reçu la visite du supérieur de son mari. Il fut très courtois envers elle, lui baisa la main, et elle n'a absolument pas eu peur de lui, bien qu'il soit une « bête de très grand format »[a] et qu'il joue dans la capitale de leur pays le rôle d'un « lion de la société ». Ce lion est donc comparable au lion du Songe d'une nuit d'été qui, le masque ôté, se révèle être Schnock[b] le menuisier, et c'est ainsi que sont tous les lions du rêve dont on n'a pas peur.

II

Comme second exemple je rappellerai le rêve de cette jeune fille qui vit le tout jeune fils de sa sœur étendu dans un cercueil, à l'état de cadavre, mais qui alors, ajouterai-je à présent, ne ressentit ni dou-
466 leur ni deuil[c]. Nous savons par l'analyse pourquoi ce ne fut pas le cas. Le rêve ne faisait que dissimuler son souhait de revoir l'homme qu'elle aimait ; l'affect devait être accordé au souhait et non à ce qui le dissimulait. Il n'y avait donc pas lieu d'être en deuil.

Dans nombre de rêves, l'affect reste du moins encore en liaison avec ce contenu de représentation qui a remplacé le contenu qui lui correspond. Dans d'autres rêves, le desserrement du complexe va plus loin. L'affect apparaît pleinement détaché de la représentation s'y rapportant et se trouve placé en n'importe quel autre endroit du rêve, où il vient s'ajuster au nouvel ordonnancement des éléments du rêve. Les choses sont alors analogues à ce que nous avons appris à propos des actes de jugement dans le rêve. S'il se rencontre dans les pensées de rêve une conclusion significative, le rêve lui aussi en contient une ; mais dans le rêve la conclusion peut se trouver déplacée sur un tout autre matériel. Il n'est pas rare que ce déplace-

a. En allemand, *grosses Tier* est l'équivalent du français « grosse légume ».
b. Chez Shakespeare : Snug. *A Midsummer Night's Dream*, Acte V, scène 1.
c. Cf. *supra*, p. 187 et 288.

ment se produise selon le principe de la relation d'opposition. Cette dernière possibilité, je l'illustrerai par l'exemple de rêve suivant que j'ai soumis à l'analyse la plus exhaustive.

III

Un château au bord de la mer ; plus tard il n'est pas situé directement au bord de la mer, mais au bord d'un canal étroit qui conduit à la mer. Un certain Monsieur P. en est le gouverneur. Je suis debout avec lui dans un grand salon à trois fenêtres devant lequel se dressent les saillies d'une muraille comme des créneaux de forteresse. Sans doute suis-je affecté à la garnison en qualité d'officier de marine volontaire. Nous redoutons l'arrivée de navires de guerre ennemis, car nous sommes en état de guerre. Monsieur P. a l'intention de partir ; il me donne des instructions sur ce qui devra se passer dans le cas redouté. Sa femme malade se trouve avec les enfants dans le château en danger. Quand le bombardement commencera, la grande salle devra être évacuée. Il respire difficilement et veut s'éloigner ; je le retiens et lui demande de quelle manière je devrai lui faire parvenir des nouvelles en cas de besoin. Là-dessus il dit encore quelque chose, mais aussitôt après il tombe mort. Je l'ai sans doute fatigué inutilement avec mes questions. Après sa mort, qui ne me fait 467 *pas plus impression que cela, des pensées : la veuve restera-t-elle dans le château, devrai-je annoncer la mort au quartier général et, étant le suivant dans la hiérarchie du commandement, devrai-je prendre la direction du château ? Je suis maintenant debout près de la fenêtre, examinant les navires qui passent ; ce sont des bateaux de commerce qui filent à toute allure sur l'eau sombre, certains avec plusieurs cheminées, d'autres avec un toit renflé* (qui ressemble tout à fait aux bâtiments de gare dans le rêve préliminaire – non raconté). *Puis mon frère se tient à côté de moi et nous regardons tous deux par la fenêtre, portant nos regards sur le canal. À la vue d'un navire, nous nous effrayons et nous nous écrions : Voilà le navire de guerre qui arrive ! Mais il apparaît que seuls reviennent ces mêmes navires que je connais déjà. Voici qu'arrive maintenant un petit navire, drôlement coupé, se terminant au milieu dans le sens de la largeur ; sur le pont on voit des choses curieuses, du genre timbales ou boîtes. Nous nous écrions, comme d'une seule voix : C'est le navire du petit déjeuner.*

Le mouvement rapide des navires, le bleu sombre et profond de l'eau, la fumée brune des cheminées, tout cela réuni produit une impression sinistre, d'une extrême tension.

Les lieux dans ce rêve sont une compilation provenant de plusieurs voyages au bord de l'Adriatique (Miramare, Duino, Venise, Aquileja). Un court mais délicieux voyage de Pâques à Aquileja, fait à Pâques avec mon frère quelques semaines avant le rêve, était encore frais dans mon souvenir. La guerre navale entre l'Amérique et l'Espagne, et les inquiétudes s'y rattachant quant au destin des parents que j'ai en Amérique entrent aussi en jeu. En deux endroits de ce rêve ressortent des effets d'affect. En un endroit, l'affect auquel on s'attendrait est manquant, l'accent est expressément mis sur un point : que la mort du gouverneur ne me fait aucune impression ; en un autre endroit, croyant voir le navire de guerre, je m'effraie et j'éprouve dans le sommeil toutes les sensations de l'effroi. Dans ce rêve bien construit, le placement des affects s'est fait de telle façon que toute contradiction frappante se trouve évitée. Il n'y a en effet aucune raison pour que je sois censé m'effrayer à la
468 mort du gouverneur et il est bien naturel qu'en tant que commandant du château je m'effraie à la vue du navire de guerre. Or l'analyse, elle, met en évidence que Monsieur P. n'est qu'un remplaçant de mon propre moi (dans le rêve c'est moi qui suis son remplaçant). Je suis le gouverneur qui meurt subitement. Les pensées du rêve portent sur l'avenir des miens après ma mort prématurée. Aucune autre pensée pénible ne se trouve dans les pensées du rêve. L'effroi qui dans le rêve se trouve soudé à la vue du navire de guerre doit être dégagé de là-bas pour être mis ici. À l'inverse, l'analyse montre que la région des pensées du rêve d'où est tiré le navire de guerre est pleine des réminiscences les plus joyeuses. C'était un an auparavant à Venise ; nous nous trouvions, par une journée à la beauté enchanteresse, aux fenêtres de notre chambre donnant sur la Riva Schiavoni[a] et portions nos regards sur la lagune bleue où il y avait aujourd'hui plus de mouvement que d'habitude. Des navires anglais étaient attendus, qui devaient être solennellement accueillis, et soudain ma femme s'écria, avec une joie d'enfant : « Voilà le navire de guerre anglais qui arrive ! » Dans le rêve je m'effraie à ces mêmes mots. Nous voyons une fois encore que les paroles dans le rêve proviennent des paroles dans la vie. Je vais

a. Quai des esclavons.

montrer tout à l'heure que même l'élément « anglais » dans ces paroles n'a pas été perdu pour le travail de rêve. Entre les pensées du rêve et le contenu du rêve, je renverse donc ici la gaieté en effroi et je n'ai plus qu'à indiquer que par cette transformation même je donne expression à une partie du contenu de rêve latent. Mais l'exemple démontre qu'il est loisible au travail de rêve de détacher l'affect occasionnant le rêve de ses liaisons dans les pensées du rêve et de l'insérer en n'importe quel autre endroit du contenu du rêve.

Je saisis l'occasion qui s'offre en même temps ici de soumettre à une analyse plus circonstanciée le « navire du petit déjeuner », dont l'apparition dans le rêve conclut de manière si insensée une situation maintenue à un niveau rationnel. Si j'examine mieux l'objet du rêve, ce qui me frappe après coup, c'est qu'il était noir et que dans la manière dont il était coupé dans le sens de sa plus grande largeur, il finissait, à cette extrémité, par ressembler beaucoup à un objet qui avait retenu notre intérêt dans les musées des villes étrusques. Il s'agissait d'un plateau rectangulaire d'argile noire, 469
avec deux poignées, sur lequel se trouvaient des choses comme des tasses à café ou à thé, le tout n'étant pas sans ressembler à l'un de nos services modernes destinés à la table du petit déjeuner. En réponse à nos questions, nous apprîmes que c'était la toilette d'une dame étrusque, avec dessus des boîtes à fard et à poudre ; et nous nous dîmes en plaisantant que ce ne serait pas mal de rapporter une chose de ce genre à la maîtresse de maison. L'objet du le rêve signifie donc... toilette noire, deuil, et fait directement allusion à un décès. Par son autre extrémité, l'objet du rêve fait penser à la « nacelle » (« Nachen », de la racine νέκυς[a], d'après ce que m'a dit mon ami philologue) sur laquelle, en des temps préhistoriques, le cadavre était déposé et abandonné à la mer pour y trouver sa sépulture. C'est ici qu'intervient la raison pour laquelle, dans le rêve, les navires reviennent.

> « Tranquille, sur la barque rescapée,
> le vieillard fait route vers le port. »[b]

a. νέκυς = cadavre.
b. Deuxième vers du distique de Schiller, *« Erwartung und Erfüllung »* (Attente et accomplissement) dont le premier vers est : « Avec des milliers de mâts, le jeune homme sillonne l'océan. »

C'est le retour après le naufrage [*Schiffbruch*[a]], le navire du petit déjeuner, en effet, est comme brisé [*abgebrochen*] dans le sens de la largeur. Mais d'où vient le nom navire « du petit déjeuner » ? Or c'est ici que trouve son emploi l'élément « anglais » que nous avions laissé avec les navires de guerre. Petit déjeuner = *breakfast*, briseur de jeûne [*Fastenbrecher*]. Le fait de briser [*Brechen*] appartient de nouveau au naufrage [*Schiffbruch*], le fait de jeûner [*Fasten*] se rattache à la toilette noire.

Mais dans ce navire du petit déjeuner, c'est seulement le nom qui a été nouvellement formé par le rêve. La chose a existé et me fait penser à une des heures les plus joyeuses du dernier voyage. Nous méfiant de la nourriture à Aquileja, nous avions apporté des provisions de Görz, acheté à Aquileja une bouteille de l'excellent vin d'Istrie, et tandis que le petit bateau-poste, après avoir suivi le canal delle Mee, entrait lentement dans la portion déserte de la lagune menant à Grado[b], nous, les seuls passagers, étions de la plus joyeuse humeur en savourant sur le pont un petit déjeuner tel que nous en avions rarement pris auparavant. C'était donc cela le « navire du petit déjeuner », et c'est justement derrière cette réminiscence de la plus gaie des jouissances de la vie que le rêve cache les pensées les plus affligeantes sur un avenir inconnu et inquiétant.

Que les affects se détachent de la masse des représentations qui
470 ont provoqué leur déliaison, c'est ce qui leur arrive de plus frappant dans la formation du rêve, mais ce n'est pas la seule ni la plus essentielle des modifications qu'ils subissent sur la voie qui conduit des pensées du rêve au rêve manifeste. Si l'on compare les affects dans les pensées du rêve avec ceux dans le rêve, une chose devient aussitôt claire : lorsqu'un affect se trouve dans le rêve, il se trouve aussi dans les pensées du rêve, mais l'inverse n'est pas vrai. Le rêve est en général plus pauvre en affects que le matériel psychique – de l'élaboration duquel il est issu. Quand j'ai reconstruit les pensées du rêve, je vois bien comment en leur sein les motions d'âme les plus intenses luttent régulièrement pour se faire valoir, le plus souvent en en combattant d'autres qui viennent les contredire vivement. Si je

a. Littéralement : bris de navire.
b. Görz (en italien Gorizia), Aquileja et Grado sont des localités de la Vénétie julienne.

considère alors rétrospectivement le rêve, il n'est pas rare que je le trouve sans couleur, sans aucune tonalité de sentiment de quelque intensité. Par le travail de rêve, ce n'est pas simplement le contenu, mais souvent aussi la tonalité de sentiment de ma pensée qui est amenée au niveau de l'indifférent. Je pourrais dire que par le travail de rêve se produit une répression des affects. Prenons par ex. le rêve de la monographie botanique[a]. Ce qui lui correspond dans la pensée, c'est un plaidoyer emporté par la passion en faveur de la liberté que j'ai d'agir comme j'agis, d'organiser ma vie comme il me semble juste de le faire, à moi et à moi seul. Le rêve qui en est issu a un tour indifférent : j'ai écrit une monographie, elle est posée devant moi, elle comporte des planches en couleurs, des plantes séchées sont jointes à chaque exemplaire. C'est comme le calme d'un champ jonché de cadavres, on ne perçoit plus rien du tumulte de la bataille.

Il peut aussi en être autrement : de vives manifestations d'affect peuvent entrer dans le rêve lui-même ; mais nous nous attarderons d'abord à ce fait incontestable que bien des rêves apparaissent indifférents alors qu'on ne peut jamais se transporter dans les pensées du rêve sans un profond saisissement.

La pleine explication théorique de cette répression d'affect pendant le travail de rêve ne peut être fournie ici, elle présupposerait que l'on pénètre de la manière la plus minutieuse dans la théorie des affects et dans le mécanisme du refoulement. Je ne mentionnerai ici 471
que deux pensées. Je suis obligé – pour d'autres raisons – de me représenter la déliaison d'affect comme un processus centrifuge, dirigé vers l'intérieur du corps, analogue aux processus d'innervation moteurs et sécrétoires. De même que dans l'état de sommeil l'émission d'impulsions motrices vers le monde extérieur apparaît supprimée, de même le réveil centrifuge d'affects par le penser inconscient pourrait être rendu difficile pendant le sommeil. Les motions d'affect qui se produisent pendant que se déroulent les pensées de rêve seraient donc en elles-mêmes des motions faibles, et c'est pourquoi celles qui parviennent dans le rêve ne sont pas plus fortes non plus. Selon ce raisonnement, la « répression des affects » ne serait en aucune façon un résultat du travail de rêve, mais une

a. Cf. *supra*, p. 205 sq.

conséquence de l'état de sommeil. Il se peut bien qu'il en soit ainsi, mais il est impossible que cela soit tout. Il nous faut aussi avoir à l'idée que chaque rêve tant soit peu composé s'est révélé être aussi le résultat par compromis d'un antagonisme entre puissances psychiques. D'une part, les pensées qui forment le souhait ont à combattre la contradiction venant d'une instance censurante, d'autre part, nous avons souvent vu que dans le penser inconscient lui-même tout train de pensée est raccordé à sa contrepartie contradictoire. Comme tous ces trains de pensée sont capables de susciter un affect, nous ne nous fourvoierons guère dans l'ensemble si nous concevons la répression d'affect comme la conséquence de l'inhibition qu'exercent les opposés les uns envers les autres et qu'exerce la censure contre les tendances réprimées par elle. L'inhibition d'affect serait donc le second résultat de la censure de rêve comme la déformation de rêve en était le premier.

Je vais introduire un exemple de rêve où la tonalité sensitive indifférente du contenu de rêve peut s'expliquer par la relation d'opposition dans les pensées de rêve. Il me faut raconter le court rêve suivant dont tout lecteur prendra connaissance avec dégoût.

IV

472 *Un tertre, sur celui-ci quelque chose comme des cabinets en plein air, un banc très long, à son extrémité un grand trou de cabinets. À l'arrière, tout le rebord extérieur est recouvert de petits tas d'excréments de toutes les tailles et de tous les degrés de fraîcheur. Derrière le banc, un buisson. J'urine sur le banc, un long jet d'urine rince et nettoie tout, les plaques d'excrément se détachent facilement et tombent dans l'ouverture. Comme si à la fin il restait encore quelque chose.*

Pourquoi dans ce rêve n'ai-je ressenti aucun dégoût ?

Parce que, comme l'analyse le montre, les pensées les plus agréables et les plus gratifiantes avaient collaboré à la production de ce rêve. Dans l'analyse me viennent aussitôt à l'idée les écuries d'Augias qu'Hercule nettoie. Cet Hercule, c'est moi. Le tertre et le buisson ressortissent à Aussee, où séjournent actuellement mes enfants. J'ai découvert l'étiologie infantile des névroses et par là préservé mes propres enfants de la maladie. Le banc (à l'exception,

naturellement, du trou des cabinets) est la fidèle imitation d'un meuble dont une patiente qui tient à moi m'a fait cadeau. Il me rappelle en quelle estime mes patients me tiennent. Ainsi même le musée des excréments humains est susceptible d'une interprétation réconfortante. Quel que soit mon dégoût devant la chose, dans le rêve il s'agit d'une réminiscence du beau pays d'Italie, où dans les petites villes, cela est bien connu, les W.-C. ne sont pas autrement aménagés. Le jet d'urine qui rince et nettoie tout est, à n'en pas douter, une allusion à la grandeur. C'est ainsi que chez les Lilliputiens Gulliver éteint le grand incendie ; il s'attire d'ailleurs par là le mécontentement de la toute petite reine. Mais c'est également ainsi que Gargantua, le surhomme de Maître Rabelais, tire vengeance des Parisiens en dirigeant, à cheval sur Notre-Dame, son jet d'urine sur la ville. Hier précisément, avant d'aller me coucher, j'ai feuilleté les illustrations du Rabelais de Garnier[a]. Chose remarquable, voilà une nouvelle preuve que le surhomme c'est moi. La plate-forme de Notre-Dame était à Paris mon endroit favori ; j'avais coutume, chaque après-midi de liberté, de monter aux tours de l'église et de m'y promener entre les monstres et les diables grima- 473
çants. Que tous les excréments disparaissent si rapidement sous le jet, c'est la formule : *Afflavit et dissipati sunt*[b], que je mettrai un jour en épigraphe au chapitre sur la thérapie de l'hystérie.

Voici maintenant la circonstance efficiente qui a occasionné le rêve. C'était une torride après-midi d'été, dans la soirée j'avais prononcé ma leçon sur les rapports entre l'hystérie et les perversions et tout ce que j'avais été capable d'en dire m'avait très profondément déplu et m'avait paru dépouillé de toute valeur. J'étais fatigué, sans que mon rude travail m'apporte le moindre contentement, avec l'ardent désir de ne plus fouiller dans les saletés humaines et de retrouver mes enfants et ensuite les beautés de l'Italie. C'est dans cette humeur que, quittant la salle de cours, j'allai dans un café pour y prendre un en-cas modeste en plein air, car j'avais perdu l'appétit. Mais un de mes auditeurs vint avec moi, me demanda la permission de s'asseoir près de moi pendant que je buvais mon café et que

a. Le *Rabelais et l'œuvre* de Jules-Arsène Garnier (1847-1889) comportait 151 planches.

b. Cf. *supra*, p. 252.

j'avalais péniblement mon croissant, et il se mit à me dire des flatteries. Tout ce qu'il avait appris auprès de moi, qu'il voyait maintenant tout avec d'autres yeux, que j'avais nettoyé les écuries d'Augias des erreurs et préjugés de la doctrine des névroses, bref que j'étais un très grand homme. Mon humeur s'accordait mal avec son hymne de louange ; je luttais contre le dégoût ; je rentrai chez moi plus tôt pour me dégager, je feuilletai encore avant de me coucher le Rabelais et lus une nouvelle de C. F. Meyer, « Les souffrances d'un jeune garçon »[a].

C'est de ce matériel que le rêve était issu, la nouvelle de Meyer ajoutait le souvenir de scènes d'enfance (cf. le rêve du comte Thun, dernier tableau[b]). L'humeur de la journée, faite de dégoût et d'écœurement, s'imposa dans le rêve dans la mesure où elle pouvait fournir presque tout le matériel pour le contenu du rêve. Mais durant la nuit l'humeur opposée, faite d'affirmation de soi vigoureuse, voire démesurée, se réveilla, supprimant la première. Le contenu du rêve dut prendre une forme telle que, dans le même matériel, il permît au délire de petitesse tout comme à la surestimation de soi de s'exprimer. Cette formation de compromis eut pour
474 résultat un contenu de rêve équivoque, mais aussi, du fait d'une inhibition réciproque des opposés, une tonalité sensitive indifférente.

D'après la théorie de l'accomplissement de souhait, ce rêve ne serait pas devenu possible si au train de pensée du dégoût n'était venu s'ajouter le train de pensée opposé, certes réprimé mais marqué de plaisir, du délire des grandeurs. Car ce qui est pénible n'est pas censé être présenté dans le rêve ; le pénible venant de nos pensées du jour ne peut forcer l'entrée dans le rêve que s'il se prête en même temps comme habillage à un accomplissement de souhait.

Le travail de rêve peut encore faire quelque chose d'autre avec les affects des pensées de rêve que de les admettre ou les ramener au point zéro. Il peut renverser ceux-ci en leur contraire. Nous avons déjà pris connaissance[c] de la règle d'interprétation selon laquelle pour l'interprétation, chaque élément du rêve peut être la présentation de son contraire aussi bien que de lui-même. On ne sait

a. C. F. Meyer, *Das Leiden eines Knaben*, Leipzig, H. Haessel, 1883.
b. Cf. *supra*, p. 253 sq.
c. Cf. *supra*, p. 362.

jamais d'avance si l'on doit miser sur l'un ou sur l'autre ; seul le contexte en décidera. Un pressentiment de cet état de fait s'est imposé de toute évidence à la conscience populaire ; les « livres des rêves », quand ils interprètent les rêves, procèdent très fréquemment selon le principe du contraste. Une telle transformation dans le contraire est rendue possible par l'intime enchaînement associatif qui dans notre pensée attache la représentation d'une chose* à celle de son opposé. Comme tout autre déplacement, elle sert aux fins de la censure, mais fréquemment aussi elle est l'œuvre de l'accomplissement de souhait, car au fond l'accomplissement de souhait ne consiste en rien d'autre que dans le remplacement d'une chose* déplaisante par son contraire. Au même titre que les représentations de chose, les affects des pensées de rêve peuvent donc, eux aussi, apparaître dans le rêve renversés dans leur contraire, et il est vraisemblable que ce renversement d'affect est la plupart du temps mis en œuvre par la censure de rêve. La répression d'affect comme le renversement d'affect servent bien aussi dans la vie sociale – qui nous a montré son analogie courante avec la censure de rêve –, avant tout à la dissimulation. Quand je commerce oralement avec la personne envers laquelle il me faut avoir des égards alors que j'aimerais lui dire des choses hostiles, il est presque plus important pour moi de lui cacher les manifestations de mon affect 475
que d'atténuer l'expression verbale de mes pensées. Si je m'adresse à elle en des termes non discourtois mais que j'accompagne ceux-ci d'un regard ou d'un geste de haine et de mépris, l'effet obtenu chez cette personne n'est pas loin d'être le même que si je lui avais jeté sans ménagement mon mépris à la face. La censure me commande donc avant tout de réprimer mes affects, et si je suis un maître en dissimulation j'afficherai hypocritement l'affect opposé, souriant là où j'aimerais me mettre en colère et faisant le tendre là où j'aimerais détruire.

Nous connaissons déjà un excellent exemple d'un tel renversement d'affect dans le rêve, au service de la censure de rêve. Dans le rêve de « la barbe de l'oncle »[a], j'éprouve une grande tendresse pour mon ami R., alors que et parce que les pensées du rêve le traitent de

a. Cf. *supra*, p. 173.

tête faible. C'est dans cet exemple de renversement des affects que nous sommes allés chercher le premier indice de l'existence d'une censure de rêve. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire ici de supposer que le travail de rêve crée de toutes pièces un contre-affect de ce genre ; il le trouve habituellement déjà là dans le matériel des pensées du rêve et ne fait que l'intensifier avec la force psychique des motifs de défense, jusqu'à ce qu'il puisse l'emporter dans la formation du rêve. Dans le rêve de l'oncle mentionné en dernier, le contre-affect de tendresse provient vraisemblablement d'une source infantile (comme la suite du rêve le suggère), car le rapport oncle-neveu est devenu chez moi, de par la nature particulière de mes toutes premières expériences vécues d'enfance (cf. l'analyse du rêve p. 473), la source de toutes amitiés et de toute haine.

Un rêve rapporté par Ferenczi[1] fournit un excellent exemple d'un tel renversement d'affect. « Un monsieur d'un certain âge est réveillé pendant la nuit par sa femme qui a été prise d'angoisse parce qu'il riait dans son sommeil d'un rire très bruyant et incoercible. L'homme raconta plus tard qu'il avait eu le rêve suivant : *J'étais couché dans mon lit, un monsieur connu entra, je voulus allumer la lumière, mais je ne le pus pas, j'essayai et réessayai de le faire... en vain.*
476 *Là-dessus ma femme descendit du lit pour venir à mon aide, mais elle non plus ne put rien faire ; mais se sentant gênée devant ce monsieur à cause de son négligé, elle renonça finalement à poursuivre et se recoucha dans le lit ; tout cela était si comique que je ne pus m'empêcher de rire, d'un rire épouvantable. Ma femme dit : "Qu'as-tu à rire, qu'as-tu à rire ?" Mais moi je continuai à rire jusqu'à ce que je me sois réveillé.* – Le lendemain le monsieur était extrêmement abattu, il eut des maux de tête... c'est tout ce rire qui m'a secoué, pensa-t-il. »

« Considéré analytiquement, le rêve paraît moins drôle. Le "monsieur connu" qui entre est dans les pensées du rêve latentes l'image de la mort, réveillée le jour précédent, celle de la "grande inconnue". Le vieux monsieur, souffrant d'artériosclérose, avait le jour précédent des raisons de penser au fait de mourir. Le rire incoercible prend la place des pleurs et des sanglots à l'idée qu'il lui

1. [« Affektvertauschung im Traume » (Échange d'affects dans le rêve)] Internat. Zeitschr. f. Psychoanalyse, IV, 1916 [p. 112].

faut mourir, et c'est la lumière de la vie qu'il ne peut plus allumer. Cette triste pensée peut être rattachée à des tentatives de coït récemment envisagées mais ratées, dans lesquelles l'aide de la femme, en négligé, n'avait là non plus servi de rien ; il remarqua que pour lui les choses étaient sur leur déclin. Le travail de rêve a su transformer la triste idée de l'impuissance et du mourir en une scène comique et les sanglots en rire. » [1919.]

Il existe une catégorie de rêves qui méritent particulièrement la qualification d' « hypocrites » et mettent à rude épreuve la théorie de l'accomplissement de souhait. Mon attention fut attirée sur eux lorsque Mme le Dr Hilferding[a] mit en discussion à la « Société psychanalytique de Vienne »[b] le compte rendu du rêve de Rosegger reproduit ci-dessous.

Rosegger[c] (dans « La forêt natale »[d], t. II), raconte, dans l'histoire « Congédié » (p. 303) : « Je jouis d'ordinaire d'un bon petit sommeil, mais j'ai perdu le repos pendant bien des nuits, j'ai traîné à côté de ma modeste existence d'étudiant et de littérateur l'ombre d'une véritable vie de tailleur, et cela des années durant, comme un fantôme, sans pouvoir m'en débarrasser.

« Il n'est pas vrai que jour après jour je sois en pensée si fré-
quemment et si vivement occupé de mon passé. Celui qui, ayant 477
dépouillé sa peau de philistin, part à l'assaut du monde et du ciel a autre chose à faire. Et d'ailleurs le déluré que j'étais n'aura guère pensé aux rêves de ses nuits ; ce n'est que plus tard, lorsque j'eus l'habitude de réfléchir sur tout ou lorsque le philistin se remit quelque peu à s'agiter en moi, qu'une chose me frappa : comment, dès que je rêvais, pouvais-je bien être perpétuellement compagnon tailleur et travailler ainsi depuis si longtemps dans l'atelier auprès de

a. Margarethe Hilferding (1871-1942), fut la première femme à être admise dans la Société psychanalytique de Vienne. Elle en fut membre d'avril 1910 à octobre 1911, date à laquelle elle rejoignit les rangs d'Alfred Adler.

b. Le 14 décembre 1910.

c. Peter Rosegger (1843-1918), fils d'un paysan de Styrie et lui-même prototype du « montagnard », fut candidat à la prêtrise, apprenti chez un tailleur itinérant, employé de banque et journaliste, avant de devenir un des romanciers régionalistes les plus connus. Son œuvre, qui ne compte pas moins de 40 volumes, se caractérise par un mélange « de religion, de naturisme et d'humanitarisme tolstoïen » (Claude David, in *Histoire de la littérature allemande*, Aubier, éditions Montaigne, 1959, p. 772).

d. *Waldheimat*, Pressburg, G. Heckenaft, 1877.

mon maître sans être payé ? Quand j'étais assis à côté de lui, cousant et repassant, j'étais parfaitement conscient qu'à vrai dire ce n'était plus là ma place, que j'avais, homme de la ville, à me soucier d'autres choses ; pourtant j'avais toujours des vacances, je passais toujours l'été à la campagne, et j'étais assis là pour aider le maître. Cela me mettait souvent fort mal à l'aise ; je regrettais de perdre un temps que j'aurais su mieux occuper et plus utilement. Il me fallait aussi parfois subir des remontrances de la part du maître quand quelque chose n'allait pas tout à fait dans les mesures ou la coupe ; mais il n'était jamais question d'un salaire hebdomadaire. Souvent, quand le dos courbé j'étais assis là dans l'atelier obscur, je prenais la résolution de démissionner, de donner mon congé. Une fois même je le fis, mais le maître n'en tint pas compte et bientôt après, j'étais de nouveau assis auprès de lui, en train de coudre.

« Quel bonheur que le réveil après ces heures d'ennui ! Je prenais alors la résolution, si jamais ce rêve insistant devait réapparaître, de le repousser loin de moi avec énergie et de m'écrier : ce n'est qu'une fantasmagorie, je suis couché dans mon lit et je veux dormir... Et la nuit suivante je me retrouvais pourtant dans l'atelier du tailleur.

« Cela continua ainsi des années avec une inquiétante régularité. Et le jour arriva où le maître et moi, travaillant chez Alpelhofer, ce paysan chez qui j'étais entré en apprentissage, mon maître se montra particulièrement mécontent de mon travail. "Je voudrais bien savoir où tu as la tête !", dit-il, et il me lança un regard noir. Je pensai que
478 le plus raisonnable serait de me lever aussitôt, de signifier au maître que je n'étais chez lui que par pure complaisance et puis de partir. Mais je ne le fis pas. Je m'accommodai de la situation quand le maître engagea un apprenti et m'ordonna de lui faire une place sur le banc. Je reculai dans un coin, toujours cousant. Le même jour fut encore engagé un compagnon, un bigot, c'était Böhm, qui dix-neuf ans auparavant avait travaillé chez nous et qui, à l'époque, était tombé dans le ruisseau en rentrant de l'auberge. Quand il voulut s'asseoir, il n'y avait plus de place. Je regardai le maître d'un œil interrogateur et celui-ci me dit : "Tu n'as pas le chic pour être tailleur, tu peux partir, tu es congédié." – Un tel effroi s'empara de moi que je me réveillai.

« Les lueurs de l'aube éclairaient les fenêtres de mon chez moi bien-aimé. Des objets d'art m'entouraient, dans ma bibliothèque – un meuble de style – m'attendaient l'éternel Homère, le gigantesque Dante, l'incomparable Shakespeare, le glorieux Goethe... tous ces seigneurs, ces immortels. De la pièce voisine parvenaient les petites voix claires des enfants en train de se réveiller et badinant avec leur mère. J'avais l'impression d'avoir une fois encore retrouvé cette vie suave et idyllique, doucement paisible et pleine de poésie, illuminée par l'esprit, où j'ai ressenti si souvent et si profondément le bonheur humain de la contemplation. Et pourtant ce qui me taraudait, c'était de n'avoir pas devancé le maître en donnant ma démission, mais d'avoir été remercié par lui.

« Et voici ce qu'il y a de remarquable à mes yeux : depuis cette nuit où le maître m'avait "congédié", je jouis du repos, je ne rêve plus de l'époque où j'étais tailleur, appartenant à un lointain passé – époque qui était si sereine dans son absence de prétentions et qui pourtant a jeté une ombre aussi prolongée sur les années de ma vie qui suivirent. »

Dans cette série de rêves du poète, qui avait été dans ses jeunes années compagnon tailleur, il est difficile de reconnaître le pouvoir de l'accomplissement de souhait. Tout ce qui est réjouissant se trouve dans la vie diurne, alors que le rêve semble traîner avec soi l'ombre fantomatique d'une existence sans aucune réjouissance, qui a été finalement surmontée. Mes propres rêves de ce type m'ont per- 479
mis d'apporter quelques éclaircissements sur de tels rêves. Jeune docteur, j'ai travaillé longtemps à l'Institut de Chimie[a] sans pouvoir arriver à quoi que ce soit dans les techniques qui y étaient requises, et c'est pourquoi, à l'état de veille, je n'aime jamais penser à cet épisode infructueux et à vrai dire honteux de mon apprentissage. Par contre, c'est devenu chez moi un rêve récurrent que de travailler en laboratoire, faire des analyses, vivre toutes sortes de choses, etc. ; ces rêves me donnent le même malaise que les rêves d'examen et ne sont jamais très nets. Dans l'interprétation de l'un de ces rêves, mon attention se porta finalement sur le mot « analyse », qui m'offrit la

a. Dans les années 1881-1882, Freud mena des recherches sur l'analyse des gaz à l'Institut de Carl Ludwig.

clé me permettant de comprendre. Depuis, en effet, je suis devenu « analyste », je fais des analyses qui sont fort louées, à vrai dire des psychanalyses. Alors je compris : si je suis devenu fier de ce type d'analyses dans la vie diurne, s'il est vrai que j'aimerais me vanter d'être arrivé aussi loin, la nuit le rêve me met sous les yeux ces autres analyses ratées dont je n'avais aucune raison d'être fier ; ce sont des rêves de punition du parvenu, comme ceux du compagnon tailleur qui était devenu un écrivain que l'on fête. Mais comment est-il possible que le rêve, dans le conflit entre la fierté du parvenu et l'autocritique, se mette au service de cette dernière et prenne pour contenu une mise en garde raisonnable, au lieu d'un accomplissement de souhait non permis ? J'ai déjà mentionné que la réponse à cette question présente des difficultés. Nous pouvons en conclure que c'est tout d'abord une arrogante fantaisie d'ambition qui a constitué le fondement du rêve ; mais à sa place c'est sa forme amortie et la honte qu'elle inspire qui sont parvenues dans le contenu du rêve. On se permettra de rappeler qu'il existe dans la vie d'âme des tendances masochistes auxquelles on peut attribuer une telle inversion. [1911.] Je n'aurais rien à redire si l'on séparait ce type de rêves, en tant que rêves de punition, des rêves d'accomplissement de souhait. Je ne verrais rien là qui restreigne la théorie du rêve soutenue jusqu'ici, mais seulement une concession de langage faite à la conception pour laquelle la coïncidence des opposés semble une
480 étrangeté. [1919.] Mais une étude plus approfondie et plus précise de tel ou tel de ces rêves permet de reconnaître encore quelque chose d'autre. Dans les à-côtés sans netteté d'un de mes rêves de laboratoire, j'avais justement cet âge qui me ramenait à l'année la plus sombre et la plus pauvre en succès de ma carrière médicale ; je n'avais pas encore de situation et ne savais pas comment je pourrais gagner ma vie, mais en même temps il s'avéra soudain que j'avais le choix entre plusieurs femmes que je pourrais épouser ! J'étais donc de nouveau jeune, et avant tout elle était de nouveau jeune cette femme qui avait partagé avec moi toutes ces dures années. Ainsi l'un des souhaits qui ronge sans relâche l'homme vieillissant se révélait être l'excitateur inconscient du rêve. Certes, le combat faisant rage dans d'autres strates psychiques entre la vanité et l'autocritique avait déterminé le contenu du rêve, mais c'était le souhait de la jeunesse

plus profondément enraciné qui seul l'avait rendu possible en tant que rêve. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'on se dise à l'état de veille : Aujourd'hui ça va vraiment bien et il y a eu jadis de durs moments ; mais c'était tout de même le bon temps ; c'est que tu étais encore si jeune[1]. [1911.]

Un autre groupe de rêves[a] que j'ai fréquemment trouvés chez moi et que j'ai reconnus comme hypocrites a pour contenu la réconciliation avec des personnes, alors que nos relations amicales ont depuis longtemps pris fin. L'analyse met alors régulièrement à découvert une circonstance qui pourrait m'avoir incité à mettre de côté le dernier reste d'égards envers ces anciens amis et à les traiter comme des étrangers ou comme des ennemis. Le rêve, lui, se plaît alors à dépeindre la relation opposée. [1919.]

Quand on a à juger des rêves que communique un poète, on est plus d'une fois en droit de supposer qu'il a exclu de sa communication les détails du contenu de rêve qu'il ressentait comme perturbants et qu'il estimait inessentiels. Ses rêves nous proposent alors des énigmes qu'on pourrait facilement résoudre si la restitution du contenu de rêve était exacte.

O. Rank a d'ailleurs attiré mon attention sur le fait que dans le conte de Grimm du vaillant petit tailleur ou « Sept d'un coup »[b] se 481
trouve raconté un rêve de parvenu tout à fait analogue. Le tailleur, qui est devenu un héros et le gendre du roi, rêve une nuit, auprès de la princesse son épouse, de son métier ; celle-ci, devenue méfiante, fait alors venir pour la nuit suivante des hommes en armes qui devront écouter ce qui sera dit en rêve et s'assurer de la personne du rêveur. Mais le petit tailleur est prévenu et il est maintenant en mesure de corriger son rêve. [1911.]

1. [Note ajoutée en 1930 :] Depuis que la psychanalyse a décomposé la personne en un moi et un sur-moi (Psychologie des masses et analyse du moi, 1921) [*Massenpsychologie und Ich-Analyse*, *GW*, XIII ; *OCF.P*, XVI], il est facile de reconnaître dans ces rêves de punition des accomplissements de souhait du sur-moi.

a. Ce paragraphe fut ajouté en 1919, et semble avoir été placé par erreur à cet endroit. Il aurait sans doute dû venir après les deux paragraphes suivants qui, comme la discussion sur Rosegger qui précède, datent de 1911. La suite du texte date de 1900.

b. Conte intitulé « Le vaillant petit tailleur ». Le petit tailleur qui avait tué sept mouches d'un seul coup de chiffon triomphe de tous ses ennemis en leur faisant croire qu'il avait assommé sept hommes d'un seul coup d'épée.

On peut prendre une bonne vue d'ensemble de la complication des processus de suppression, soustraction et renversement – par lesquels les affects des pensées de rêve finissent par devenir ceux du rêve – grâce aux synthèses appropriées de rêves analysés complètement. Je vais encore traiter ici de quelques exemples de la motion d'affect dans le rêve, susceptibles de montrer comme réalisés quelques-uns des cas dont nous avons parlé[a].

V

Dans le rêve de l'étrange tâche que m'assigne le vieux Brücke[b], faire la préparation anatomique de mon propre bassin, je constate dans le rêve lui-même l'absence de l'horreur [*Grauen*] qui se rapporterait à cette tâche. Or, c'est là, à plus d'un sens, un accomplissement de souhait. La préparation anatomique signifie l'auto-analyse que j'accomplis pour ainsi dire par la publication de mon « livre des rêves », laquelle me fut en réalité si pénible que j'ai différé de plus d'un an l'impression du manuscrit qui était déjà prêt. Voici que s'éveille le souhait de pouvoir passer outre à cette sensation d'empêchement ; c'est pourquoi je n'éprouve dans le rêve aucune horreur [*Grauen*]. Le « Grauen » dans l'autre sens du mot, j'aimerais aussi en constater l'absence. Je grisonne déjà pour de bon, et ce gris [*Grau*] des cheveux m'avertit également de ne pas tarder davantage. Nous savons en effet qu'à la fin du rêve perce et trouve sa présentation la pensée que je devrais laisser aux enfants le soin d'atteindre le but dans cette difficile randonnée.

Dans les deux rêves qui reportent l'expression de la satisfaction
482 dans les instants qui suivent immédiatement le réveil, cette satisfaction est motivée l'une des fois par l'espoir que je vais maintenant apprendre ce que veut dire « j'ai déjà rêvé de cela »[c], et elle se rapporte à vrai dire à la naissance de mes premiers enfants, l'autre fois

a. Dans l'édition de 1900, cette phrase vient conclure l'exposé théorique se terminant à la page 522.
b. Cf. *supra*, p. 501.
c. Cf. *supra*, p. 495.

elle est motivée par la conviction que va maintenant se confirmer « ce qui a été annoncé par un présage », et cette satisfaction est la même que celle qui en son temps a salué mon deuxième fils. Ici les affects qui dominent dans les pensées du rêve sont restés dans le rêve, mais il n'y a sans doute pas de rêve où les choses soient aussi simples. Si l'on se plonge un peu dans les deux analyses, on apprend que cette satisfaction qui n'est pas soumise à la censure reçoit un apport d'une source qui doit redouter la censure, et dont l'affect susciterait assurément la contradiction s'il ne trouvait sa couverture dans l'affect de satisfaction de même type, facilement admis et provenant d'une source autorisée, s'il ne se faufilait pas, pour ainsi dire, derrière lui. Je ne peux malheureusement pas montrer cela sur l'exemple de ce rêve lui-même, mais un exemple tiré d'une autre sphère fera comprendre ce que je veux dire. Je prends le cas suivant : Il y aurait dans mon entourage une personne que je hais, si bien qu'il se produit en moi une vive motion : me réjouir s'il lui arrive quelque chose. Mais ce qu'il y a de moral dans mon être ne cède pas à cette motion ; je n'ose pas exprimer ce souhait de malheur, et le jour où il lui est arrivé quelque chose sans que ce soit de sa faute, je réprime la satisfaction que j'en éprouve et je me force à exprimer et à concevoir des regrets. Tout un chacun se sera déjà trouvé dans une situation de ce genre. Mais qu'il se produise maintenant que la personne haïe s'attire par quelque infraction un désagrément bien mérité, et je peux alors donner libre cours à ma satisfaction à l'idée qu'elle a été frappée par une juste punition, et en cela j'exprime mon opinion en accord avec beaucoup d'autres qui sont impartiaux. Mais je peux observer que ma satisfaction s'avère être plus intense que celle des autres ; elle a reçu un apport de cette source que constitue ma haine, laquelle était jusque-là empêchée par la censure interne de fournir de l'affect, mais, dans ces circonstances modifiées, n'en est plus empêchée. Ce cas se rencontre très communément dans la société quand des personnes antipathiques ou ceux 483
qui appartiennent à une minorité mal vue se rendent coupables d'une faute. Leur punition correspond alors habituellement, non pas à la faute qu'ils ont commise, mais à cette faute augmentée de la malveillance dirigée contre eux, restée jusque-là sans effet. Ceux qui punissent commettent là, sans aucun doute, une injustice ; mais cette

injustice, ils sont empêchés de la percevoir par la satisfaction qui leur permet, au fond d'eux-mêmes, de supprimer une répression longtemps maintenue. Dans de tels cas, l'affect est certes justifié quant à sa qualité, mais son ampleur ne l'est pas ; et apaisée sur l'un des points, l'autocritique ne néglige que trop facilement d'examiner le second point. Une fois la porte ouverte, se pressent et s'engouffrent facilement plus de gens qu'on n'avait l'intention d'en laisser passer à l'origine.

Le trait frappant du caractère névrotique, à savoir qu'en lui des occasions capables de susciter un affect ont un effet qui, qualitativement justifié, dépasse quantitativement la mesure, s'explique de cette manière, pour autant qu'il admette une explication psychologique. Mais l'excédent provient de sources d'affect jusque-là réprimées, restées inconscientes, qui peuvent établir une liaison associative avec le facteur occasionnant réel, et c'est pour la déliaison d'affect de celles-ci que la source d'affect admise et exempte de toute objection fraie la voie souhaitée. Nous sommes ainsi rendus attentifs au fait qu'entre l'instance animique réprimée et l'instance animique réprimante nous ne pouvons pas considérer exclusivement les relations d'inhibition réciproque. Tout aussi dignes d'attention sont les cas où les deux instances produisent un effet pathologique par une action conjointe et par un renforcement réciproque. On voudra bien utiliser ces remarques indicatives sur la mécanique psychique pour comprendre les manifestations d'affect dans le rêve. Une satisfaction qui se signale dans le rêve, et qui naturellement doit être aussitôt décelée, à la place qui est la sienne, dans les pensées du rêve, n'est pas toujours complètement élucidée par cette seule mise en évidence. En règle générale, il y a lieu de rechercher pour elle dans les pensées de rêve une deuxième source sur laquelle pèse la pression de la cen-
484 sure, et qui, sous cette pression, n'aurait pas donné une satisfaction mais l'affect contraire, mais qui, grâce à la présence de la première source du rêve, est mise à même de soustraire son affect de satisfaction au refoulement et de l'amener, en tant que renforcement, à se rallier à la satisfaction provenant d'une autre source. Les affects apparaissent ainsi dans le rêve comme composés de plusieurs affluents et comme surdéterminés par rapport au matériel des pensées de rêve ; les sources d'affect qui peuvent fournir le

même affect se rejoignent dans le travail de rêve pour former ledit affect[1].

On obtient un petit aperçu sur ces choses embrouillées grâce à l'analyse du beau rêve dont *« Non vixit »* constitue le centre (cf. p. 470). Dans ce rêve les manifestations d'affect de qualité diverse sont comprimées en deux endroits du contenu manifeste. Des motions hostiles et pénibles (dans le rêve lui-même il est dit : « en proie à de curieux affects ») viennent se superposer là où j'anéantis l'ami et adversaire avec ces deux mots. À la fin du rêve, j'éprouve une joie peu commune et je juge alors recevable une possibilité reconnue à l'état de veille comme absurde, à savoir qu'il existe bien des revenants que l'on peut éliminer par le simple souhait.

Je n'ai pas encore communiqué la circonstance ayant occasionné ce rêve. Elle est essentielle et conduit au plus profond de la compréhension du rêve. J'ai reçu de mon ami de Berlin (que j'ai désigné par Fl.) la nouvelle qu'il allait subir une opération et que des parents à lui vivant à Vienne me donneraient ultérieurement des informations sur son état. Les premières nouvelles après l'opération n'étaient pas réjouissantes et me causèrent du souci. J'aurais préféré partir moi-même le voir, mais j'étais justement affligé à cette époque d'un mal douloureux qui faisait de chacun de mes mouvements une torture. Or j'apprends des pensées du rêve que j'avais des craintes pour la vie de cet ami cher. Sa sœur unique, que je n'ai jamais connue, 485
était, je le savais, morte toute jeune après une maladie des plus brèves. (Dans le rêve : *Fl. parle de sa sœur et dit : en trois quarts d'heure elle était morte.*) J'ai dû m'imaginer que sa propre nature n'était pas tellement plus résistante et me représenter que, les nouvelles empirant, je finissais malgré tout par partir... et j'arrivais trop tard, ce pour quoi je pourrais me faire d'éternels reproches[2]. Ce reproche d'arriver trop tard est devenu le centre du rêve, mais il a trouvé sa présentation dans une scène où c'est le maître vénéré de mes années d'étude, Brücke, qui me fait ce reproche en me jetant un regard redoutable

1. [Note ajoutée en 1909 :] J'ai expliqué de façon analogue l'effet-plaisir extraordinairement fort des traits d'esprit tendancieux. [*Der Witz und seine Beziehung zum Unbewußten* (Le trait d'esprit et sa relation à l'inconscient), *GW*, VI ; *OCF.P*, VII ; fin du chap. IV.]

2. C'est cette fantaisie issue des pensées du rêve inconscientes qui exige impérativement *non vivit*, au lieu de *non vixit*. « Tu es arrivé trop tard, il ne vit plus. » Il a déjà été indiqué p. 472 que la situation manifeste du rêve va elle aussi dans le sens du *non vivit*.

de ses yeux bleus. On verra bientôt ce qui a amené cette déviation subie par la scène ; la scène elle-même, le rêve ne peut pas la reproduire telle que je l'ai vécue. Il laisse certes à l'autre les yeux bleus, mais il me donne le rôle de celui qui anéantit, une inversion qui de toute évidence est l'œuvre de l'accomplissement de souhait. Le souci concernant la vie de l'ami, le reproche de ne pas partir le voir, la honte que je ressens (il est venu à Vienne [me voir][a] sans qu'on le remarque), mon besoin de me considérer comme excusé par ma maladie, tout cela compose la tempête de sentiments qui, éprouvée avec netteté dans le sommeil, fait rage dans cette région des pensées du rêve.

Mais la circonstance ayant occasionné le rêve comportait encore quelque chose d'autre qui eut sur moi un effet complètement opposé. Les nouvelles des premiers jours après l'opération n'augurant rien de bon, on m'exhorta aussi à ne parler à personne de toute cette affaire, exhortation qui m'offensa parce qu'elle supposait un manque de confiance – qui n'avait pas lieu d'être – en ma discrétion. Je savais certes que cette consigne ne venait pas de mon ami, mais qu'elle correspondait à une maladresse ou à une anxiété excessive du messager qui servait d'intermédiaire, mais je fus très péniblement affecté par le reproche caché parce qu'il n'était pas totalement... injustifié. Comme on le sait, les reproches
486 autres que ceux qui « ont quelque chose de vrai » ne tiennent pas, n'ont pas la force d'émouvoir. Dans une affaire qui n'était certes pas celle de mon ami, mais qui autrefois, bien des années auparavant, avait concerné deux amis qui voulaient bien tous deux m'honorer de ce nom, j'avais divulgué, par un bavardage qui n'avait pas lieu d'être, quelque chose que l'un avait dit sur l'autre. Je n'ai pas oublié non plus les reproches qu'il me fallut alors entendre. L'un des deux amis entre lesquels j'avais alors semé la discorde était le professeur Fleischl[b], l'autre peut être remplacé par le prénom Josef, que portait aussi mon ami et adversaire P.[c] qui apparaît dans le rêve.

a. Les crochets sont de Freud.
b. Ernst Fleischl von Marxow (1846-1891).
c. Josef Paneth (1857-1890), rival puis successeur de Freud à l'Institut de Physiologie de Brücke.

Du reproche de ne rien pouvoir garder pour moi témoignent dans le rêve les éléments suivants : sans qu'on le remarque et la question de Fl. : combien de choses le concernant ai-je donc communiqué à P. Or c'est l'immixtion de ce souvenir qui fait passer du présent à l'époque où je vivais dans le laboratoire de Brücke le reproche d'arriver en retard et, en remplaçant la seconde personne de la scène d'anéantissement du rêve par un certain Josef, je permets à cette scène de présenter non seulement l'un des reproches, celui d'arriver en retard, mais aussi celui, plus fortement frappé par le refoulement, de ne garder aucun secret. Le travail de condensation et de déplacement du rêve, ainsi que ses motifs, sautent ici aux yeux.

L'irritation, présentement peu importante, due à l'exhortation de ne rien trahir, va cependant chercher des renforcements dans des sources coulant en profondeur et elle s'enfle ainsi jusqu'à devenir un fleuve de motions hostiles envers des personnes aimées en réalité. La source qui fournit le renforcement coule dans l'infantile. J'ai déjà raconté[a] que mes chaudes amitiés ainsi que mes inimitiés avec des personnes de mon âge remontent au commerce que j'avais, enfant, avec un neveu d'un an mon aîné ; comme il m'était supérieur, j'appris très tôt à me mettre en position de défense ; nous étions inséparables dans la vie et nous nous aimions l'un l'autre, et parfois, comme l'attestent des déclarations de personnes plus âgées, nous nous bagarrions et... nous nous accusions. Tous mes amis sont en un certain sens des incarnations de cette 487
première figure « qui jadis apparut très tôt à mon regard brouillé »[b], des revenants. Mon neveu lui-même revint dans mes années d'adolescence et nous avions alors interprété ensemble la scène entre César et Brutus[c]. Un ami intime et un ennemi haï ont toujours été pour moi des exigences requises par ma vie de sentiment ; je savais comment me les procurer toujours de nouveau l'un et l'autre, et il n'est pas rare que mon idéal d'enfance se soit réalisé au point qu'ami et ennemi aient coïncidé dans la même personne, non plus bien sûr simultanément ni dans une alternance plusieurs

a. Cf. *supra*, p. 473.
b. Goethe, *Faust I*, vers 2 (Dédicace).
c. Cf. *supra*, p. 473.

fois répétée, comme cela peut avoir été le cas dans les premières années d'enfance.

De quelle manière, lorsque de telles corrélations existent, une circonstance récente occasionnant l'affect peut-elle remonter à la circonstance infantile pour se faire remplacer par elle en vue de l'effet d'affect, c'est une question à laquelle je ne voudrais pas m'attacher ici. Elle relève de la psychologie du penser inconscient et trouverait sa place dans une élucidation psychologique des névroses. Supposons pour nos fins, celles de l'interprétation du rêve, qu'un souvenir d'enfance se mette en place ou qu'un tel souvenir soit formé en fantaisie, avec par exemple le contenu suivant : les deux enfants se querellent à propos d'un objet – lequel, laissons cela en suspens, même si le souvenir ou l'illusion de souvenir a en vue un objet bien déterminé ; chacun d'eux affirme qu'il est arrivé le premier, qu'il a donc sur cet objet un droit prioritaire ; on en vient aux coups, la force prime le droit[a] ; d'après les indications du rêve, je pourrais avoir su que je suis dans mon tort (remarquant moi-même l'erreur) ; mais cette fois c'est moi qui reste le plus fort et maître du champ de bataille ; le vaincu court chez mon père, en l'occurrence son grand-père, il m'accuse, et je me défends avec les mots que je connais par le récit de mon père : Je l'ai batté parce qu'il m'a batté ; c'est ce souvenir, ou plus vraisemblablement cette fantaisie, qui s'impose à moi pendant l'analyse du rêve – sans autre garantie, je ne sais pas moi-même comment[b] –, et c'est là une pièce centrale des pensées du rêve qui collecte les motions d'affect à l'œuvre dans
488 les pensées du rêve, comme le bassin d'une fontaine collecte les eaux qui y sont conduites. À partir d'ici les pensées du rêve s'écoulent le long des voies suivantes : C'est bien fait pour toi si tu as dû me laisser la place ; pourquoi as-tu voulu me refouler hors de la place ? Je n'ai pas besoin de toi, je me trouverai bien quelqu'un d'autre avec qui jouer, etc. S'ouvrent alors les voies par lesquelles ces pensées débouchent de nouveau dans la présentation du rêve. Ce même reproche : *Ôte-toi que je m'y mette*[c], j'avais à l'époque déjà dû le faire à

a. Formule attribuée à Bismarck par le comte Maximilian von Schwerin à la séance du Parlement prussien du 13 mars 1863.
b. Cf. *infra*, p. 565-566.
c. En français dans le texte.

mon ami défunt Josef. Il avait marché sur mes traces en entrant comme moniteur dans le laboratoire de Brücke, mais l'avancement y traînait en longueur. Aucun des deux assistants ne cédait la place, la jeunesse s'impatientait. Mon ami, qui savait sa durée de vie limitée et qu'aucune relation intime ne rattachait à son supérieur immédiat[a], exprimait parfois tout haut son impatience. Comme ce supérieur était gravement malade, le souhait de le voir écarté pouvait aussi – en dehors du sens : par une promotion – admettre parallèlement une interprétation choquante. Naturellement, quelques années auparavant, le même souhait – prendre une place devenue libre – avait été chez moi encore beaucoup plus vif ; où qu'il y ait de par le monde hiérarchie et promotion, la voie est bel et bien ouverte à des souhaits qui demandent à être réprimés. Le prince Hal[b] chez Shakespeare, ne peut pas, même au chevet de son père malade, échapper à la tentation d'essayer une fois la couronne pour voir si elle lui va[c]. Mais, comme on le conçoit, ce n'est pas moi mais lui que le rêve punit de ce souhait brutal[1].

« Parce qu'il était avide de domination, je l'ai frappé à mort. »[d] Parce qu'il ne pouvait attendre que l'autre lui laisse la place, il a été lui-même chassé de sa place. Ces pensées, je les nourris immédiatement après avoir assisté à l'Université à l'inauguration du monument qu'on a élevé à cet autre. Une partie de la satisfaction que j'éprouve 489
dans le rêve s'interprète donc ainsi : Juste punition ; c'est bien fait pour toi.

Lors de l'enterrement de cet ami[e], un jeune homme fit cette remarque apparemment déplacée : L'orateur a parlé comme si le monde ne pouvait désormais plus exister sans cet homme. En lui s'éveillait la révolte de l'homme sincère dont on trouble la douleur par l'exagération. Mais à ce discours se rattachent ces pensées du

1. On aura été frappé par le rôle considérable que joue dans mes rêves le nom de Josef (voir le rêve de l'oncle). Derrière les personnes qui s'appellent ainsi, mon moi peut se cacher dans le rêve avec une facilité particulière car l'interprète des rêves bien connu dans la Bible s'appelait aussi Joseph.

a. Fleischl.
b. Le prince Henri, futur Henri V.
c. *Henry IV, Deuxième partie*, acte IV, scène 5.
d. *Jules César*, acte III, scène 2. Cf. aussi *supra*, p. 472.
e. Josef Paneth.

rêve : Nul n'est vraiment irremplaçable ; combien n'en ai-je pas déjà conduits à la tombe ; mais moi, je vis encore, je leur ai survécu à tous, je suis maître de la place. Une telle pensée, au moment où je redoute de ne plus trouver mon ami[a] parmi les vivants si je pars le voir, n'admet pas d'autre développement que celui-ci : je me réjouis de survivre une fois de plus à quelqu'un, ce n'est pas moi qui suis mort, c'est lui, je suis maître de la place, comme jadis dans la scène d'enfance de ma fantaisie. Cette satisfaction qui vient de l'infantile – être maître de la place – recouvre la majeure partie de l'affect accueilli dans le rêve. Je me réjouis de survivre, ce que j'exprime avec l'égoïsme naïf qu'on trouve dans l'anecdote des époux : « Si l'un de nous meurt, j'irai m'établir à Paris. » Tant il va de soi dans mes attentes que cet « un de nous » n'est pas moi.

On ne saurait se cacher qu'interpréter et communiquer ses rêves implique un difficile surmontement de soi. On ne peut que se révéler le seul scélérat parmi tous ces gens nobles dont on a partagé l'existence. Je trouve donc parfaitement concevable que les revenants n'existent qu'aussi longtemps qu'on en veut bien et qu'ils puissent être éliminés au gré du souhait. C'est donc la raison pour laquelle mon ami Josef a été puni. Mais les revenants sont les incarnations successives de mon ami d'enfance ; je suis donc satisfait aussi d'avoir pu me trouver sans cesse quelqu'un pour remplacer cette personne, et même pour celui que je suis maintenant sur le point de perdre le remplaçant se trouvera bien. Nul n'est irremplaçable.

490 Mais qu'est-il donc advenu ici de la censure de rêve ? Pourquoi n'élève-t-elle pas la contradiction la plus énergique envers ce cheminement de pensée empreint de l'égoïsme le plus cru et ne transforme-t-elle pas en grave déplaisir la satisfaction qui est attachée à ce cheminement de pensée ? Parce que, d'après moi, d'autres trains de pensée, exempts de toute objection et concernant les mêmes personnes, débouchent également sur de la satisfaction et recouvrent de leur affect celui qui provient de la source infantile interdite. Dans une autre strate de pensées je me suis dit, lors de cette inauguration solennelle du monument : J'ai perdu tant d'amis chers, les uns parce qu'ils sont morts, les autres parce que l'amitié s'est défaite ; c'est

a. Wilhelm Fließ.

pourtant une belle chose que j'aie su les remplacer, que j'en aie gagné un qui compte davantage pour moi que ne pouvaient le faire les autres, un ami[a] qu'à présent, à l'âge où l'on ne noue plus aussi facilement de nouvelles amitiés, je garderai pour toujours. La satisfaction d'avoir trouvé ce remplaçant pour les amis perdus, j'ai le droit de la reprendre telle quelle dans le rêve, mais derrière elle se faufile aussi la satisfaction hostile, de source infantile. La tendresse infantile aide sûrement à renforcer la tendresse aujourd'hui justifiée ; mais la haine infantile s'est également frayé la voie menant à la présentation.

Mais le rêve contient en outre un net renvoi à un autre cheminement de pensée qui peut déboucher sur de la satisfaction. Peu auparavant, mon ami a eu, après avoir longuement attendu, une petite fille. Je sais quel deuil fut le sien après la perte précoce de sa sœur et je lui écris qu'il transférerait sur cette enfant l'amour qu'il avait éprouvé pour sa sœur ; cette petite fille finirait par lui faire oublier cette perte irremplaçable.

Ainsi, de nouveau, cette série se rattache encore à la pensée intermédiaire du contenu de rêve latent, d'où divergent les voies allant dans des directions opposées : Nul n'est irremplaçable. Regarde ! rien que des revenants ; tout ce qu'on a perdu fait retour. Et voilà que les liens associatifs entre les constituants contradictoires des pensées du rêve se resserrent davantage, de par cette circonstance fortuite que la petite fille de mon ami porte le même nom que la petite compagne de jeu de ma propre jeunesse, la sœur 491
– du même âge que moi – de mon plus vieil ami et adversaire[b]. J'ai entendu le nom de « Pauline » avec satisfaction, et pour faire allusion à cette conjonction, j'ai remplacé dans le rêve un Josef par un autre Josef, et j'ai trouvé impossible de réprimer la similitude du son initial dans les noms Fleischl et Fl. À partir de là court un fil de pensée menant à l'attribution des noms à mes propres enfants. Je tenais à ce que leurs noms ne soient pas choisis d'après la mode du jour, mais soient déterminés par la mémoire de personnes chères. Leurs noms font des enfants des « revenants ». Et finalement, avoir

a. Wilhelm Fließ.
b. Cf. *supra*, p. 473.

des enfants, n'est-ce pas pour nous tous l'unique accès à l'immortalité ?

Concernant les affects du rêve, je n'ajouterai que quelques remarques encore à partir d'un autre point de vue. Dans l'âme de celui qui dort, une inclination d'affect – ce que nous appelons humeur – peut être contenue comme élément dominant et codéterminer alors le rêve. Cette humeur peut être issue des expériences vécues et des cheminements de pensée de la journée, elle peut avoir des sources somatiques ; dans les deux cas elle sera accompagnée des cheminements de pensée qui lui correspondent. Que dans le premier cas ce contenu de représentation des pensées de rêve conditionne de façon primaire l'inclination d'affect et que dans l'autre cas il soit éveillé de façon secondaire par la disposition de sentiment devant être expliquée somatiquement, voilà qui reste indifférent pour la formation du rêve. Celle-ci est soumise dans tous les cas à la restriction de ne pouvoir présenter que ce qui est accomplissement de souhait, et de ne pouvoir emprunter sa force de pulsion psychique qu'au souhait. L'humeur actuellement présente connaîtra le même traitement que la sensation qui émerge actuellement pendant le sommeil[a], sensation qui est ou bien négligée, ou bien réinterprétée dans le sens d'un accomplissement de souhait. Des humeurs pénibles pendant le sommeil deviennent des forces de pulsion du rêve, en éveillant des souhaits énergiques que le rêve doit accomplir. Le matériel auquel elles sont attachées ne cesse d'être remanié jusqu'à être utilisable pour exprimer l'accomplissement de souhait. Plus l'élément constitué
492 par l'humeur pénible est intense et dominant dans les pensées de rêve, plus sûrement les motions de souhait très fortement réprimées profiteront de l'occasion pour parvenir à la présentation, étant donné que, du fait de l'existence actuelle du déplaisir qu'elles devraient sans cela produire d'elles-mêmes, elles trouvent déjà achevée la part la plus difficile du travail les faisant pénétrer jusqu'à la présentation, et avec ces considérations nous touchons de nouveau au problème des rêves d'angoisse, lesquels s'avéreront être le cas limite de la fonction du rêve[b].

a. Cf. *supra*, p. 274.
b. Cf. *infra*, p. 638 sq.

I

L'ÉLABORATION SECONDAIRE

Nous allons, pour finir, nous concentrer sur le quatrième des facteurs participant à la formation du rêve.

Si l'on poursuit l'investigation du contenu de rêve de la façon dont on l'a menée jusqu'ici, en examinant des données frappantes dans le contenu de rêve en fonction de leur provenance à partir des pensées de rêve, on rencontre aussi des éléments dont l'élucidation requiert de nous une hypothèse totalement nouvelle. Je rappelle les cas où dans le rêve on s'étonne, s'irrite, se rebelle, et ce, face à un fragment du contenu de rêve lui-même. La plupart de ces motions de critique dans le rêve ne sont pas dirigées contre le contenu de rêve, mais se révèlent être des parties du matériel de rêve, reprises et utilisées de la manière qui convient, comme je l'ai exposé sur des exemples appropriés. Mais une partie des motions de ce genre ne se prête pas à une telle déduction ; on ne peut pas en découvrir le corrélat dans le matériel de rêve. Que signifie, par ex., cette critique, qui n'est pas rare du tout dans le rêve : « Mais ce n'est qu'un rêve ? »[a] C'est une véritable critique du rêve, telle que je pourrais l'exercer à l'état de veille. Il n'est pas rare du tout qu'elle ne soit d'ailleurs que le précurseur du réveil ; il est encore plus fréquent qu'elle soit elle-même précédée d'un sentiment pénible, qui s'apaise après la constatation de l'état de rêve. La pensée : « Mais ce n'est qu'un rêve » vise bel et bien pendant le rêve la même chose que ce qu'elle est censée énoncer au théâtre dans la bouche de la belle Hélène d'Offenbach[b] ; elle veut rabaisser la 493
significativité de ce qui vient d'être vécu et permettre de tolérer ce qui va venir. Elle sert à endormir une certaine instance qui, à ce moment-là, aurait tout motif de se mettre en mouvement et d'interdire la poursuite du rêve – ou de la scène. Mais il est plus commode de continuer

a. Cf. *supra*, p. 382.
b. Cf. le « Oui, c'est un rêve » d'Hélène, au IIe acte de l'opéra. Hélène a peine à croire que son rêve est devenu réalité.

à dormir et de tolérer le rêve, « parce que ce n'est malgré tout qu'un rêve ». Je me représente que la critique méprisante : « Mais ce n'est qu'un rêve » apparaît dans le rêve quand la censure, qui ne dort jamais tout à fait, se sent prise au dépourvu par le rêve qui a déjà été admis. Il est trop tard pour le réprimer, aussi affronte-t-elle par cette remarque l'angoisse ou la sensation pénible soulevée par le rêve. C'est une manifestation de l'*esprit d'escalier*[a] de la part de la censure psychique.

Avec cet exemple, nous avons une preuve irréfutable que tout ce que comporte le rêve n'est pas issu des pensées de rêve, mais qu'une fonction psychique qu'on ne peut pas différencier de notre penser vigile peut fournir des contributions au contenu de rêve. La question se pose maintenant de savoir si cela ne survient que tout à fait exceptionnellement, ou s'il revient à l'instance psychique, qui n'est par ailleurs active que comme censure, une participation régulière à la formation du rêve.

Il faut sans hésiter se décider pour cette dernière éventualité. Il est indubitable que l'instance censurante, dont nous n'avons jusqu'ici reconnu l'influence que dans les restrictions et omissions du contenu de rêve, est aussi responsable d'interpolations et d'accroissements dans celui-ci. Ces interpolations sont souvent facilement reconnaissables ; elles sont rapportées timidement, introduites par un « comme si », n'ont en soi aucune vivacité particulièrement intense et sont constamment mises en des endroits où elles peuvent servir à connecter deux fragments du contenu de rêve, à frayer une corrélation entre deux parties du rêve. Elles font montre d'une moindre persistance dans la mémoire que les véritables rejetons du matériel du rêve ; si le rêve succombe à l'oubli, ce sont elles qui disparaissent en premier, et je présume fortement que notre plainte fréquente d'avoir
494 rêvé tant de choses, d'en avoir oublié la plus grande partie et de n'en avoir conservé que des fragments, repose précisément sur la disparition immédiate de ces pensées qui font joint. Dans une analyse complète, ces interpolations se trahissent parfois par le fait qu'aucun matériel s'y rapportant ne se trouve dans les pensées de rêve. Cependant, en procédant à un examen minutieux, il me faut désigner ce

a. En français dans le texte.

cas comme étant le plus rare ; la plupart du temps, on peut malgré tout ramener les pensées intercalaires au matériel se trouvant dans les pensées de rêve, un matériel qui toutefois ne saurait prétendre, ni par sa valeur propre ni par surdétermination, à être accueilli dans le rêve. Cette fonction psychique dans la formation du rêve, que nous considérons à présent, n'arrive apparemment que dans les cas extrêmes à produire des néocréations ; tant que cela est encore possible, elle tire parti de ce qu'elle peut choisir de bon dans le matériel de rêve.

Ce qui distingue et trahit cette partie du travail de rêve, c'est sa tendance. Cette fonction procède de la même façon que le philosophe, à ce qu'affirme méchamment le poète : avec ses guenilles et ses haillons elle bouche les trous de l'édifice du rêve[a]. La conséquence de son effort est que le rêve perd son apparence d'absurdité et d'incohérence et se rapproche du modèle d'une expérience vécue compréhensible. Mais cet effort n'est pas chaque fois couronné d'un plein succès. Il se produit ainsi des rêves qui, si on les considère superficiellement, peuvent paraître d'une logique et d'une correction impeccables ; ils partent d'une situation possible, prolongent celle-ci à travers des modifications exemptes de contradiction et en arrivent – bien que ce soit le cas le plus rare – à une conclusion non déconcertante. Ces rêves ont connu, grâce à la fonction psychique analogue au penser vigile, la plus profonde des élaborations ; ils semblent avoir un sens, mais ce sens est le plus éloigné qui soit de la signification effective du rêve. Si on les analyse, on se convainc qu'ici l'élaboration secondaire du rêve a jonglé de la façon la plus libre avec le matériel, conservant la moindre part possible des relations qu'il comportait. Ce sont des rêves qui, pour ainsi dire, ont déjà été interprétés une fois, avant qu'à l'état de veille nous ne les soumettions à l'interprétation. Dans d'autres rêves, cette élaboration ten- 495
dancieuse n'a réussi que jusqu'à un certain point ; jusque-là semble régner la cohérence, ensuite le rêve devient insensé ou confus, peut-être pour en arriver encore une deuxième fois dans son déroulement à l'apparence du raisonnable. Dans d'autres rêves cette élaboration a

a. Heinrich Heine, *Das Buch der Lieder*, « Die Heimkehr » (Le livre des chants, « Le retour »). : « Avec ses bonnets de nuit et sa robe de chambre en guenilles, / Il bouche les trous de l'édifice du monde. » Cf. *OCF.P*, XIX, 245, n. a.

fait complètement défaillance ; nous nous trouvons comme désemparés face à une accumulation de bribes de contenu dépourvue de sens.

À cette quatrième des puissances[a] donnant sa forme au rêve, qui certes nous apparaîtra bientôt comme connue – elle est en réalité la seule qui nous soit par ailleurs familière parmi les quatre formateurs du rêve –, à ce quatrième facteur donc je ne voudrais pas dénier péremptoirement la capacité à fournir au rêve de nouvelles contributions créatives. Mais assurément son influence se manifeste aussi, comme celle des autres, avant tout dans sa façon de privilégier et de choisir dans les pensées de rêve un matériel psychique déjà formé. Or il y a un cas où le travail consistant pour ainsi dire à construire au rêve une façade lui reste en grande partie épargné, du fait que dans le matériel des pensées de rêve une telle formation, impatiente d'être utilisée, se trouve déjà toute prête. L'élément des pensées de rêve que j'ai en vue, j'ai coutume de le qualifier de « fantaisie » ; j'éviterai peut-être des malentendus en donnant aussitôt le nom de rêve diurne à ce qui lui est analogue dans la vie de veille[1]. Le rôle de cet élément dans notre vie d'âme n'a pas encore été mis à découvert ni reconnu exhaustivement par les psychiatres ; M. Benedikt[b] a, me semble-t-il, commencé à le prendre en compte de façon très prometteuse. La significativité du rêve diurne n'a pas échappé à la perspicacité sans faille des écrivains ; la description, esquissée par A. Daudet dans le « Nabab », des rêves diurnes d'une des figures marginales du roman[c] est connue de tous. L'étude des psychonévroses mène à la connaissance surprenante que ces fantaisies ou rêves diurnes sont les stades préliminaires les plus proches des symptômes hystériques, du moins de toute une série d'entre eux ; ce n'est pas aux souvenirs eux-mêmes mais aux
496 fantaisies édifiées sur la base des souvenirs que se rattachent en premier lieu les symptômes hystériques. L'occurrence fréquente de

1. *Rêve, petit roman* [en français dans le texte] - *day-dream, story* [rêve diurne - histoire racontée].

a. Cf. *supra*, p. 354 et 454.
b. Moriz Benedikt (1835-1920), *Die Seelenkunde des Menschen als reine Erfahrungswissenschaft* (La psychologie de l'être humain comme science empirique pure), Leipzig, O. R. Reisland, 1895.
c. Monsieur Joyeuse. Cf. *infra*, p. 588.

fantaisies diurnes conscientes livre ces formations à notre connaissance ; mais de même qu'il existe de telles fantaisies qui sont conscientes, de même il s'en trouve en surabondance d'inconscientes qui doivent forcément rester inconscientes, étant donné leur contenu et le fait qu'elles proviennent du matériel refoulé. Une étude plus approfondie des caractères de ces fantaisies diurnes nous enseigne combien il est justifié que ces formations aient reçu le même nom que celui que portent nos productions de pensée nocturnes, le nom de : rêves. Elles ont en commun avec les rêves nocturnes une partie essentielle de leurs propriétés ; les soumettre à investigation aurait pu, à vrai dire, nous ouvrir l'accès le meilleur et le plus immédiat à la compréhension des rêves nocturnes.

Comme les rêves, elles sont des accomplissements de souhait ; comme les rêves, elles se basent pour une bonne part sur les impressions d'expériences vécues infantiles ; comme les rêves, elles jouissent d'un certain relâchement de la censure pour ce qui est de leurs créations. Si l'on cherche à déceler comment elles sont édifiées, on s'aperçoit que le motif-souhait, qui est à l'œuvre dans leur production, a jeté pêle-mêle, réordonnancé et agencé en un nouvel ensemble le matériel avec lequel elles sont construites. Elles sont avec les souvenirs d'enfance auxquels elles remontent à peu près dans le même rapport que bien des palais baroques de Rome avec les ruines antiques dont les pierres de taille et les colonnes ont fourni le matériel pour la construction dans des formes modernes.

Dans l' « élaboration secondaire » que nous avons attribuée vis-à-vis du contenu de rêve à notre quatrième facteur à l'œuvre dans la formation du rêve, nous retrouvons cette même activité qui est en droit de se manifester dans la création des rêves diurnes, sans être inhibée par d'autres influences. Nous pourrions dire sans ambages que notre quatrième facteur cherche à mettre en forme, à partir du matériel qui lui est proposé, quelque chose comme un rêve diurne. Mais là où un tel rêve diurne se trouve déjà formé dans le contexte des pensées de rêve, ce facteur du travail de rêve s'en emparera de préférence et œuvrera de manière à ce qu'il parvienne dans le contenu de rêve. Il existe des rêves qui ne consistent qu'en la répétition d'une fantaisie diurne, d'une fantaisie restée peut-être incons- 497
ciente, comme par ex., le rêve du petit garçon qui avance sur un char

de combat en compagnie des héros de la guerre de Troie[a]. Dans mon rêve « Autodidasker »[b], la seconde partie du rêve au moins est la fidèle répétition d'une fantaisie diurne en soi innocente, concernant le commerce que j'entretenais avec le Professeur N. La complication des conditions auxquelles le rêve doit satisfaire lors de sa genèse fait qu'assez souvent la fantaisie qui se trouve déjà là constitue seulement une partie du rêve, ou bien que seule une partie de celle-là pénètre jusque dans le contenu du rêve. Dans l'ensemble, la fantaisie est alors traitée comme tout autre constituant du matériel latent ; mais dans le rêve elle est souvent encore reconnaissable comme un tout. Dans mes rêves surviennent souvent des parties qui se détachent par une impression distincte de celle que donnent les autres. Elles m'apparaissent comme fluides, dotées d'une meilleure cohérence et en même temps plus fugitives que d'autres parties du même rêve ; je sais que ce sont des fantaisies inconscientes qui parviennent dans le rêve avec toute leur cohérence, mais je n'ai jamais réussi à fixer une fantaisie de ce genre. Du reste, ces fantaisies, comme tous les autres constituants des pensées de rêve, sont compactées, condensées, l'une étant superposée à l'autre, etc. ; mais il y a des transitions, depuis le cas où elles peuvent former, presque sans modification, le contenu du rêve ou du moins la façade du rêve, jusqu'au cas opposé où elles ne sont représentées dans le contenu du rêve que par un de leurs éléments ou par une lointaine allusion à l'un de ceux-ci. Ce qui reste de toute évidence déterminant pour le destin des fantaisies dans les pensées de rêve, ce sont les avantages qu'elles peuvent offrir vis-à-vis des revendications de la censure et de la contrainte de condensation.

En choisissant des exemples pour l'interprétation du rêve, j'ai éludé le plus possible les rêves dans lesquels des fantaisies inconscientes jouent un rôle considérable, parce que l'introduction de cet élément psychique aurait exigé des discussions circonstanciées partant de la psychologie du penser inconscient. Mais même dans ce contexte, je ne peux contourner totalement la « fantaisie », car elle parvient fréquemment dans le rêve tout entière et, encore plus fré-
498 quemment, transparaît nettement à travers lui. Je citerai par

a. Cf. *supra*, p. 165.
b. Cf. *supra*, p. 342.

exemple un autre rêve encore qui apparaît comme composé de deux fantaisies distinctes, opposées et se recouvrant l'une ou l'autre en tel ou tel endroit, fantaisies dont l'une est en surface, l'autre devenant en quelque sorte l'interprétation de la première[1].

Le rêve – c'est le seul pour lequel je ne possède pas de notes détaillées – s'énonce à peu près ainsi : le rêveur – un jeune homme non marié – est attablé dans l'auberge où il a ses habitudes ; il la voit avec exactitude ; c'est alors qu'apparaissent plusieurs personnages qui viennent le chercher, dont un qui veut l'arrêter. Il dit à ses compagnons de table, je paierai plus tard, je reviens. Mais eux, avec un sourire railleur, s'écrient : Nous connaissons bien ça, c'est ce que tout le monde dit. Un autre convive lui crie : Encore un qui s'en va. Il est alors conduit dans un local étroit où il trouve un personnage féminin avec un enfant dans les bras. Un de ceux qui l'accompagnent dit : Mais c'est monsieur Müller. Un commissaire, ou quelque autre personnage officiel, feuillette une liasse de fiches ou de documents en répétant : Müller, Müller, Müller. Finalement il lui pose une question à laquelle il répond par oui. Il cherche alors des yeux le personnage féminin et remarque qu'il lui est venu une grande barbe.

Les deux constituants sont ici faciles à départager. Le constituant superficiel, c'est une fantaisie d'arrestation, elle nous semble être nouvellement formée par le travail de rêve. Mais par derrière se laisse voir, matériel qui a connu par le travail de rêve une légère transformation, la fantaisie de mariage, et les traits qui peuvent être communs à toutes deux ressortent avec une netteté particulière, comme sur une photographie composite de Galton[a]. La promesse 499

1. [Note ajoutée en 1909 :] J'ai analysé en 1905 dans le « Fragment d'une analyse d'hystérie » [« Bruchstück einer Hysterie-Analyse », *GW*, V ; *OCF.P*, VI] un bon exemple d'un rêve de ce genre, né de la superposition de plusieurs fantaisies. J'ai d'ailleurs sous-estimé la significativité de ces fantaisies pour la formation du rêve, tant que j'ai travaillé principalement sur mes propres rêves, à la base desquels se trouvent la plupart du temps des discussions et des conflits de pensées, mais assez rarement des rêves diurnes. Chez d'autres personnes, la pleine analogie du rêve nocturne avec le rêve diurne est souvent beaucoup plus facile à démontrer. Remplacer une attaque par un rêve est chose qui réussit fréquemment chez les hystériques ; on peut dès lors se convaincre facilement que la fantaisie de rêve diurne est pour les deux formations psychiques le stade préliminaire le plus proche.

a. Cf. *supra*, p. 174 et 336-337.

du jeune homme resté jusqu'ici célibataire de reprendre sa place à la table des habitués, l'incrédulité des compagnons de beuverie échaudés par de nombreuses expériences, ce qu'on lui crie : Encore un qui s'en va (qui se marie), ce sont là, pour l'autre interprétation, autant de traits aisément compréhensibles. De même le oui que l'on donne à la personne officielle. Feuilleter une pile de papiers en répétant le même nom correspond à un trait mineur, mais bien reconnaissable, des cérémonies nuptiales, la lecture à haute voix des télégrammes de vœux qui s'empilent et qui, bien sûr, portent tous le même nom. Avec l'entrée en scène de la fiancée en personne dans ce rêve, la fantaisie de mariage a même remporté la victoire sur la fantaisie d'arrestation qui la recouvre. Que cette fiancée arbore à la fin une barbe, j'ai pu l'élucider grâce à une enquête – on n'en est pas arrivé à une analyse. Le jour précédent, le rêveur avait traversé la rue avec un ami qui était tout aussi hostile au mariage que lui, et il avait attiré l'attention de cet ami sur une belle petite brune qui venait à leur rencontre. Mais l'ami avait fait cette remarque : Oui, ces femmes, si seulement avec les années il ne leur venait pas une barbe comme à leurs pères !

Naturellement, il ne manque pas non plus dans ce rêve d'éléments sur lesquels la déformation de rêve a accompli un travail allant plus en profondeur. Ainsi les paroles : « Je paierai plus tard » peuvent bien viser ce comportement qui est à redouter de la part du beau-père concernant la dot. À l'évidence, toutes sortes de réserves retiennent le rêveur de s'adonner avec délectation à la fantaisie de mariage. Une de ces réserves – qu'avec le mariage on perd sa liberté – s'est incarnée par la transformation en une scène d'arrestation.

Si nous voulons revenir une fois encore au fait que le travail de rêve se sert volontiers d'une fantaisie trouvée déjà toute prête, au lieu de se mettre à en composer une à partir du matériel des pensées de rêve, nous résolvons par cette idée l'une des énigmes peut-être les plus intéressantes du rêve. J'ai raconté p. 54 le rêve de Maury qui,
500 atteint à la nuque par une petite pièce de bois, s'éveille en faisant un long rêve, un roman complet du temps de la grande Révolution. Étant donné que le rêve est donné pour cohérent et s'organise entièrement en vue de l'explication du stimulus de réveil dont le dormeur

ne pouvait nullement soupçonner qu'il surviendrait, il ne reste plus, semble-t-il, qu'une hypothèse, à savoir que l'ensemble de ce rêve si riche doit forcément avoir été composé et avoir eu lieu dans le court laps de temps entre l'impact de la pièce de bois sur la vertèbre cervicale de Maury et son réveil provoqué par ce coup. Nous n'oserions pas attribuer au travail de pensée à l'état de veille une telle rapidité et nous en arriverions ainsi à concéder au travail de rêve le privilège d'une accélération remarquable de son déroulement.

Des auteurs plus récents (Le Lorrain[a], Egger[b], etc.) ont élevé une vive protestation contre cette conclusion devenue rapidement populaire. D'une part, ils mettent en doute l'exactitude du compte rendu que Maury fait de son rêve, d'autre part, ils tentent d'exposer que la rapidité de nos opérations de pensée vigiles ne le cède en rien à ce que l'on peut accorder sans réserves à l'opération du rêve. La discussion soulève des questions principielles qui ne me semblent pas près d'être réglées. Mais je dois avouer que l'argumentation avancée précisément contre le rêve de guillotine de Maury – celle de Egger par ex. – ne m'a pas fait une impression convaincante. Je proposerais pour ce rêve l'explication suivante : serait-il donc tellement invraisemblable que le rêve de Maury présente une fantaisie qui était depuis des années conservée toute prête dans sa mémoire et qui fut réveillée – je dirais volontiers : évoquée par allusion – au moment où il perçut le stimulus de réveil ? Alors disparaît en premier lieu toute la difficulté d'avoir à composer une si longue histoire avec tous ses détails dans le laps de temps extrêmement bref qui est ici à la disposition du rêveur ; elle était déjà composée. Si c'était à l'état de veille que le morceau de bois avait atteint Maury à la nuque, il y aurait eu éventuellement place pour cette pensée : C'est tout à fait comme si on était guillotiné. Mais comme c'est dans le sommeil qu'il est atteint par la pièce de bois, le travail de rêve utilise rapidement le stimulus qui arrive pour instaurer un accomplissement de souhait, comme s'il pensait 501
(cela est à prendre tout à fait au sens figuré) : « Voici une bonne occasion de rendre vraie la fantaisie de souhait que, à telle ou telle

a. J. Le Lorrain, « La durée du temps dans les rêves », *Rev. phil.*, 1894, *38*, p. 275-279, et « Le rêve », *Rev. phil.*, 1895, *40*, p. 59-69.
b. V. Egger, « La durée apparente des rêves », *Rev. phil.*, 1895, *40*, p. 41-59.

époque, je me suis formée en lisant. » Que le roman rêvé soit précisément tel que celui habituellement formé par le jeune homme sous l'effet d'impressions puissamment excitatrices, cela ne me semble pas contestable. Qui ne se serait senti captivé – et surtout comme Français et historien de la culture – par les descriptions du temps de la Terreur, où la noblesse, hommes et femmes, la fleur de la nation, montrait avec quelle sérénité d'âme on peut mourir, en maintenant jusqu'à l'appel fatidique la vivacité de l'esprit dont ils faisaient preuve et le raffinement de leurs modes d'existence ? Comme il était tentant de se mêler à eux en fantaisie sous la figure d'un de ces jeunes hommes qui d'un baise-main prennent congé d'une dame pour gravir sans effroi les marches de l'échafaud ! Ou bien encore, si l'ambition a été le motif principal de l'activité de fantaisie, n'était-il pas tentant de rentrer dans l'une de ces puissantes individualités qui, par le seul pouvoir de leurs pensées et de leur ardente éloquence, sont maîtres de la cité – où bat alors convulsivement le cœur de l'humanité –, qui, par conviction, envoient à la mort des milliers d'êtres humains et qui fraient la voie à la mutation de l'Europe, tout en n'étant pas sûrs de leur propre tête, et qui un jour la posent sous le couperet de la guillotine, se mettant par exemple dans le rôle des Girondins ou d'un héros comme Danton ? Que la fantaisie de Maury ait été une telle fantaisie d'ambition, c'est ce que semble indiquer ce trait conservé dans le souvenir, « accompagné d'une foule humaine s'étendant à perte de vue ».

Mais cette fantaisie depuis longtemps toute prête n'a pas besoin non plus d'être reparcourue en son entier pendant le sommeil ; il suffit qu'elle soit pour ainsi dire « effleurée ». Voici ce que j'entends par là : Si l'on attaque quelques mesures et que quelqu'un, comme dans le « Don Juan », dise alors : Cela vient des « Noces de Figaro »[a] de Mozart, il déferle tout d'un coup en moi une vague de souvenirs dont, le moment d'après, pas un seul détail ne peut s'élever jusqu'à la conscience. Le mot porteur sert de site d'irruption à partir duquel tout un ensemble est mis en état d'excitation dans le
502 même temps. Les choses ne sauraient être différentes dans le penser

a. À la fin de *Don Giovanni*, pendant la scène du souper, des musiciens jouent différents airs, dont le « non piu andrai » des *Noces de Figaro*.

inconscient. C'est par le stimulus d'éveil que le site psychique qui ouvre l'accès à toute la fantaisie de la guillotine est excité. Mais celle-ci n'est pas parcourue quand on est encore dans le sommeil, elle l'est seulement dans le souvenir de celui qui s'est réveillé. Une fois réveillé, on se souvient alors dans ses détails de la fantaisie qui a été touchée comme un tout dans le rêve. On n'a là aucun moyen de s'assurer qu'on se souvient effectivement de quelque chose qui a été rêvé. Cette même explication selon laquelle il s'agit de fantaisies toutes prêtes qui, comme un tout, sont mises en état d'excitation par le stimulus d'éveil, on peut encore l'utiliser pour d'autres rêves qui sont réglés sur le stimulus d'éveil, par ex. pour le rêve de bataille de Napoléon devant l'explosion de la machine infernale[a]. Parmi les rêves que Justine Tobolowska a collectés dans son mémoire sur la durée apparente dans le rêve, celui qui m'apparaît le plus probant est le rêve, rapporté par Macario[b] (1857), d'un auteur dramatique, Casimir Bonjour[1]. Un soir, cet homme voulait assister à la première représentation d'une de ses pièces, mais il était si fatigué qu'il s'assoupit sur son siège dans les coulisses au moment même où le rideau se levait. Dans son sommeil il reparcourut alors la totalité des cinq actes de sa pièce et observa les divers signes de saisissement que manifestaient les spectateurs dans chacune des scènes. La représentation terminée, il entendit alors, au comble de la félicité, acclamer son nom au milieu des applaudissements les plus vifs. Soudain il se réveilla. Il ne voulut en croire ni ses yeux ni ses oreilles, la représentation n'était pas allée au-delà des premiers vers de la première scène ; il ne pouvait avoir dormi plus de deux minutes. Il n'est sans doute pas trop risqué, concernant ce rêve, d'affirmer que le fait de se repasser les cinq actes de la pièce et d'accorder son attention au comportement du public à tel ou tel endroit ne provient pas forcément d'une néoproduction pendant le sommeil, mais peut répéter dans le sens indiqué un travail de fantaisie déjà effectué. Tobolowska fait ressortir avec d'autres auteurs que les rêves où le cours 503

1. Tobolowska, p. 53. [Cf. *supra*, p. 96, n. 1.]

a. Cf. *supra*, p. 54 et 272.
b. Maurice Macario, *Du sommeil, des rêves et du somnambulisme dans l'état de santé et de maladie*, Lyon et Paris, Périsse frères, 1857.

des représentations est accéléré ont des caractères communs : ils apparaissent comme particulièrement cohérents – contrairement à d'autres rêves – et le souvenir qu'on en a est bien plus global que détaillé. Or ce seraient là précisément les signes distinctifs qui devraient être ceux de ces fantaisies toutes prêtes avec lesquelles le travail de rêve est entré en contact, une conclusion qui n'est certes pas celle tirée par les auteurs. [1914.] Je ne prétends pas affirmer que tous les rêves à réveil provoqué admettent cette explication ou qu'on peut de façon générale se débarrasser ainsi du problème posé par un cours des représentations accéléré dans le rêve.

On ne peut éviter de se préoccuper ici du rapport entre cette élaboration secondaire du contenu de rêve et les facteurs du travail de rêve. Se pourrait-il que les facteurs à l'œuvre dans la formation du rêve – la tendance à la condensation, la contrainte à échapper à la censure, et la prise en considération de la présentabilité dans les moyens psychiques du rêve – donnent forme en premier, à partir du matériel, à un contenu de rêve provisoire et que celui-ci soit ensuite transformé après coup jusqu'à ce qu'il satisfasse le plus possible aux revendications d'une seconde instance ? Cela n'est guère vraisemblable. Il faut plutôt supposer que les exigences de cette instance constituent dès le tout début l'une des conditions auxquelles le rêve doit satisfaire, et que cette condition, de même que celles de la condensation, de la censure de résistance et de la présentabilité, exerce un effet simultanément inducteur et sélectif sur le vaste matériel des pensées de rêve. Mais parmi les quatre conditions de la formation du rêve, la dernière reconnue est en tout cas celle dont les exigences apparaissent comme les moins contraignantes pour le rêve. L'identification de cette fonction psychique – qui entreprend ce que l'on appelle l'élaboration secondaire du contenu de rêve – avec le travail de notre penser vigile découle en toute vraisemblance de la considération suivante : notre penser vigile (préconscient) se comporte envers n'importe quel matériel de perception tout à fait comme la fonction en question envers le contenu de rêve. Il est dans sa nature de mettre de l'ordre dans un tel
504 matériel, d'y établir des relations, de le soumettre à la cohérence intelligible à laquelle on s'attend. En cela nous allons plutôt trop loin ; les tours d'adresse des prestidigitateurs nous bernent en s'appuyant sur cette habitude intellectuelle qui est la nôtre. Dans notre effort pour

composer de façon compréhensible les impressions sensorielles offertes, nous commettons souvent les erreurs les plus étranges ou même nous falsifions la vérité du matériel qui est devant nous. Les preuves qui se rapportent à cela sont trop généralement connues pour qu'il soit besoin de les citer plus amplement. En lisant nous sautons les fautes d'impression qui dénaturent le sens, en nous forgeant l'illusion du terme exact. Un rédacteur d'un journal français très lu osa, dit-on, parier qu'il ferait insérer à l'impression dans chaque phrase d'un long article : « par-devant » ou « par-derrière » sans qu'un seul lecteur le remarquât. Il gagna son pari. Un exemple comique d'une fausse corrélation m'a frappé, il y a des années, à la lecture du journal. Après cette fameuse séance de la Chambre française[a] au cours de laquelle Dupuy[b] fit cesser par ces paroles courageuses : *La séance continue*[c], l'effroi causé par l'éclatement de la bombe jetée dans la salle par un anarchiste, les occupants de la galerie furent entendus comme témoins concernant les impressions que leur avait causées l'attentat. Parmi eux se trouvaient deux personnes de province, dont l'une raconta qu'immédiatement après la fin d'un discours elle avait bien perçu une détonation, mais pensé qu'il était d'usage au Parlement de tirer un coup de feu chaque fois qu'un orateur en avait terminé. L'autre, qui avait vraisemblablement déjà entendu plusieurs orateurs, avait abouti au même jugement, avec toutefois cette modification qu'un tel coup de feu était un hommage réservé à des discours particulièrement réussis.

Il n'y a donc bien aucune autre instance psychique que notre penser normal pour aborder le contenu de rêve en revendiquant qu'il soit compréhensible, pour le soumettre à une première interprétation et provoquer ainsi une totale mécompréhension de celui-ci. Pour ce qui est de notre interprétation, il reste prescrit de négliger dans tous les cas l'apparente cohérence dans le rêve comme étant suspecte de par sa provenance et, partant de ce qui est clair aussi bien que de ce qui est confus, de s'engager dans la même voie de 505
rétrogradation menant au matériel du rêve.

a. Le 9 décembre 1893, Auguste Vaillant lança une bombe dans la Chambre des députés.
b. Charles Dupuy (1851-1923), alors président de la Chambre.
c. En français dans le texte.

Mais nous remarquons ici ce dont dépend essentiellement l'échelle qualitative des rêves, mentionnée plus haut p. 373, et allant de la confusion à la clarté. Nous apparaissent claires ces parties du rêve pour lesquelles l'élaboration secondaire a pu parvenir à quelque chose, confuses les parties où la force de cette opération a fait défaillance. Étant donné que les parties du rêve confuses sont très fréquemment aussi les moins empreintes de vivacité, nous sommes en droit de tirer la conclusion que le travail de rêve secondaire doit aussi être rendu responsable d'une contribution à l'intensité plastique de telle ou telle formation de rêve.

Si je dois chercher quelque part un objet de comparaison pour cette mise en forme définitive du rêve, telle qu'elle se produit avec le concours du penser normal, je n'en rencontre aucun autre que ces inscriptions énigmatiques avec lesquelles les « Fliegende Blätter » ont si longtemps amusé leurs lecteurs. À propos d'une certaine phrase qui relève du dialecte pour des raisons de contraste et qui a une signification aussi bouffonne que possible, il s'agit d'éveiller l'attente que cette phrase inclue une inscription latine. À cette fin, les éléments que sont les lettres des mots sont arrachés à leur agencement en syllabes et mis dans un ordre nouveau. Ici et là apparaît un mot authentiquement latin, en d'autres endroits nous croyons avoir devant nous des abréviations de ce genre de mots, et en d'autres endroits encore de l'inscription nous nous laissons égarer par ce qui semble être des parties effacées par les intempéries ou des lacunes de l'inscription, oubliant que les lettres prises isolément n'ont pas de sens. Si nous ne voulons pas nous laisser avoir par l'attrape, il faut passer outre à tout ce qui est requis pour qu'il y ait une inscription, bien regarder les lettres et, sans se soucier de l'ordre proposé, les composer en des mots de notre langue maternelle.

L'élaboration secondaire est le facteur du travail de rêve qui a été noté par la plupart des auteurs et apprécié à sa juste signification. H. Ellis[a] en a décrit l'opération dans une image bien enlevée. (Introduction, p. 10.)

506 « Nous pouvons concevoir concrètement la chose ainsi : la conscience du sommeil se dit à elle-même : Voici venir notre maître, la conscience de la veille, qui accorde une valeur tellement énorme à la

a. Cf. *supra*, p. 96, n. 2.

raison, la logique, etc. Vite ! Ramasse les choses, mets-les en ordre, n'importe quel ordre, avant qu'il n'entre pour prendre possession de la scène. »

L'identité de ce mode de travail avec celui du penser vigile a été affirmée par Delacroix[a] avec une particulière clarté (p. 926) :

« Cette fonction d'interprétation n'est pas particulière au rêve ; c'est le même travail de coordination logique que nous faisons sur nos sensations pendant la veille. »[b]

J. Sully[c] défend cette même conception. De même Tobolowska[d] :

« Sur ces successions incohérentes d'hallucinations, l'esprit s'efforce de faire le même travail de coordination logique qu'il fait pendant la veille sur les sensations. Il relie entre elles par un lien imaginaire toutes ces images décousues et bouche les écarts trop grands qui se trouvaient entre elles. »[e]

Quelques auteurs font déjà commencer cette activité ordonnatrice et interprétative pendant le rêver lui-même et la font se poursuivre dans l'état de veille. Ainsi Paulhan[f] (p. 547) :

« Cependant j'ai souvent pensé qu'il pouvait y avoir une certaine déformation, ou plutôt reformation, du rêve dans le souvenir... La tendance systématisante de l'imagination pourrait fort bien achever après le réveil ce qu'elle a ébauché pendant le sommeil. De la sorte, la rapidité réelle de la pensée serait augmentée en apparence par les perfectionnements dus à l'imagination éveillée. »[g]

Leroy et Tobolowska[h] (p. 592) :

« ... dans le rêve, au contraire, l'interprétation et la coordination se font non seulement à l'aide des données du rêve, mais encore à l'aide de celles de la veille... »[i]

Il était alors immanquable que ce seul facteur reconnu de la formation du rêve fût surestimé dans sa signification de sorte qu'on lui

a. Henri Delacroix (1873-1937), « Sur la structure logique du rêve », *Rev. métaphys.*, 1904, *12*, p. 921-934.
b. En français dans le texte.
c. *Op. cit.*, p. 91.
d. *Op. cit.*, p. 96.
e. En français dans le texte.
f. Frédéric Paulhan (1856-1931), « À propos de l'activité de l'esprit dans le rêve », *Rev. phil.*, 1894, *38*, p. 546-548.
g. En français dans le texte.
h. Eugène Bernard-Leroy et Justine Tobolowska, « Mécanisme intellectuel du rêve », *Rev. phil.*, 1901, *51*, p. 570-593.
i. En français dans le texte.

imputât toute la performance d'avoir créé le rêve. Cette création était censée s'effectuer au moment du réveil, comme le supposent
507 Goblot[a] et, plus largement encore, Foucault[b], qui mettent sur le compte du penser vigile la capacité de former le rêve à partir des pensées émergeant dans le sommeil.

Leroy et Tobolowska disent de cette conception :

« On a cru pouvoir placer le rêve au moment du réveil, et ils ont attribué à la pensée de la veille la fonction de construire le rêve avec les images présentes dans la pensée du sommeil. »[c]

À la prise en compte de l'élaboration secondaire je rattache celle d'une nouvelle contribution au travail de rêve, révélée par les subtiles observations de H. Silberer. Comme je l'ai mentionné ailleurs[1], Silberer a en quelque sorte surpris in flagranti[d] la transposition de pensées en images, en se forçant à une activité mentale dans des états de fatigue et dans l'ivresse du sommeil. La pensée élaborée lui échappait alors et à sa place s'installait une vision qui s'avérait être le substitut de la pensée le plus souvent abstraite. (Voir les exemples p. 390.) Au cours de ces expériences, il arrivait alors que l'image émergeant, assimilable à un élément du rêve, présentât quelque chose d'autre que la pensée en attente d'élaboration, à savoir la fatigue elle-même, la difficulté ou le déplaisir à faire ce travail, donc l'état subjectif et le mode de fonctionnement de la personne se livrant à ces efforts, au lieu de l'objet de ses efforts. Ce cas survenant très fréquemment chez lui, Silberer l'a qualifié de « phénomène fonctionnel » pour le différencier du phénomène « matériel » auquel on devrait s'attendre.

« Par ex. : Un après-midi, je suis allongé sur mon divan, tout ensommeillé, et je me contrains pourtant à réfléchir à un problème philosophique. En l'occurrence, je cherche à comparer les vues de Kant et de Schopenhauer sur le temps. Parce que je suis ivre de sommeil, je ne réussis pas à maintenir côte à côte les lignes de

1. Cf. p. 389.

a. Edmond Goblot (1858-1935), « Le souvenir des rêves », *Rev. phil.*, 1896, *42*, p. 288-290.
b. Marcel Foucault, *Le rêve. Études et observations*, Paris, F. Alcan, 1906.
c. En français dans le texte.
d. En latin dans le texte : en pleine action, sur le fait.

pensée de l'un et de l'autre, ce qui serait nécessaire pour la comparaison. Après plusieurs vaines tentatives, je m'imprègne encore une fois, avec toute la force de ma volonté, de la déduction kantienne pour l'appliquer ensuite à la position du problème chez Schopenhauer. Là-dessus, je dirige mon attention sur cette dernière ; puis, lorsque je veux revenir à Kant, il apparaît qu'il m'a de nouveau 508
échappé, je m'efforce en vain de le rattraper. Et voilà que ces vains efforts pour retrouver immédiatement les dossiers-Kant remisés quelque part dans ma tête se présentent brusquement, alors que j'ai les yeux fermés, comme dans une image de rêve, sous la forme d'un symbole visuel et plastique : *Je demande des renseignements à un secrétaire grincheux qui, penché sur un bureau, ne se laisse pas troubler par mon insistance. Il se redresse à demi et d'un regard mécontent il m'éconduit*[a]. » (Jahrb., I, p. 514.)

Voici d'autres exemples, qui se rapportent à l'oscillation entre le sommeil et l'état de veille :

« Exemple n° 2 – Conditions : Le matin, au réveil. Dans un sommeil d'une certaine profondeur (état crépusculaire), réfléchissant à un rêve précédent, en quelque sorte le re-rêvant et l'achevant, je sens que je me rapproche de la conscience vigile, mais je veux pourtant demeurer encore dans l'état crépusculaire.

« Scène : *Je pose le pied sur l'autre bord d'un ruisseau mais le retire aussitôt, cherchant à rester sur ce bord-ci.* » (Jahrb., III, p. 625.)

« Exemple n° 6 – Mêmes conditions que dans l'exemple n° 4. (Il veut rester couché encore un peu, sans se rendormir.) Je veux m'abandonner encore un peu au sommeil.

« Scène : *Je prends congé de quelqu'un et conviens avec lui (ou elle) de le (la) revoir bientôt.* »

Le « phénomène fonctionnel », la « présentation de ce qui est propre à l'état au lieu de ce qui est propre à l'objet », Silberer l'a observé essentiellement dans deux circonstances, l'endormissement et le réveil. Il est aisé de comprendre que seul le dernier cas entre en ligne de compte pour l'interprétation du rêve. Silberer a montré sur de bons exemples que les parties terminales du contenu manifeste de nombreux rêves auxquels se rattache immédiatement le

a. Les italiques sont de Freud.

réveil ne présentent rien d'autre que le projet ou le processus du réveil lui-même. Sont au service de cette intention : l'action de franchir un seuil (« symbolique du seuil »), de quitter une pièce pour entrer dans une autre, de partir en voyage, de revenir chez soi, la séparation d'avec un compagnon de route, l'action de plonger dans
509 l'eau, etc. Je ne peux toutefois me retenir de remarquer que dans mes propres rêves, tout comme dans ceux des personnes analysées par moi, j'ai rencontré les éléments du rêve se rapportant à la symbolique du seuil infiniment plus rarement que l'on pourrait s'y attendre d'après les communications de Silberer.

Il n'est nullement impensable ni invraisemblable que cette « symbolique du seuil » vienne éclairer aussi maints éléments situés en plein milieu de l'ensemble d'un rêve, par ex. aux endroits où il s'agissait d'oscillations de la profondeur du sommeil et du penchant à interrompre le rêve. On n'a pourtant pas encore produit d'exemples sûrs pour cette occurrence. Ce qui semble se rencontrer plus fréquemment, c'est le cas de la surdétermination, à savoir qu'un endroit du rêve qui tire son contenu matériel de l'agencement des pensées de rêve a été en outre utilisé pour présenter quelque chose de « propre à l'état » dans l'activité animique.

Le très intéressant phénomène fonctionnel de Silberer a entraîné beaucoup d'abus – sans que celui qui l'a découvert en soit responsable –, car le vieux penchant à l'interprétation symbolique abstraite des rêves a trouvé à s'y étayer. La préférence accordée à la catégorie fonctionnelle va si loin chez certains qu'ils parlent de phénomène fonctionnel où qu'apparaissent, dans le contenu des pensées de rêve, des activités intellectuelles ou des processus affectifs, bien que ce matériel ne puisse prétendre ni plus ni moins que tout autre à entrer dans le rêve en tant que reste du jour.

Reconnaissons que les phénomènes de Silberer constituent une seconde contribution du penser vigile à la formation du rêve, contribution toutefois moins constante et significative que la première, qui a été introduite sous le nom d' « élaboration secondaire ». Il était apparu qu'une partie de l'attention active dans la journée reste aussi tournée vers le rêve pendant l'état de sommeil, qu'elle le contrôle, le critique et se réserve le pouvoir de l'interrompre. Nous avons été tout près de reconnaître dans cette

instance animique restée éveillée le censeur auquel revient une si forte influence restreignante sur la mise en forme du rêve. Ce que les observations de Silberer apportent en plus, c'est le fait que dans certaines circonstances une sorte d'auto-observation vient aussi 510
coopérer, fournissant sa contribution au contenu de rêve. C'est en un autre endroit qu'il conviendra de traiter des relations probables de cette instance auto-observante – qui, particulièrement chez les têtes philosophiques, peut devenir envahissante – avec la perception endopsychique, le délire d'être remarqué, la conscience morale et le censeur du rêve[1]. [1914.]

J'en viens maintenant à résumer ces discussions fort étendues concernant le travail de rêve. Nous étions confrontés à une question ainsi posée : L'âme emploie-t-elle à la formation du rêve toutes ses capacités déployées sans inhibition ou bien seulement une fraction de celles-ci inhibée dans son fonctionnement ? Nos investigations nous amènent à rejeter comme totalement inadéquate à l'état des faits une telle façon de poser la question. En revanche, si pour répondre nous devons rester sur le même terrain que celui où la question nous presse d'aller, il nous faut acquiescer aux deux conceptions qui par leur opposition semblent s'exclure mutuellement. Le travail animique dans la formation du rêve se décompose en deux opérations : la production des pensées de rêve et la transformation de celles-ci en contenu de rêve. Les pensées de rêve sont totalement correctes et formées avec toute la dépense psychique dont nous sommes capables ; elles appartiennent à notre penser non devenu conscient d'où proviennent aussi, du fait d'une certaine transposition, les pensées conscientes. Quelle que soit la part de ce qui est en elles digne d'intérêt et énigmatique, ces énigmes n'ont pourtant aucune relation particulière avec le rêve et ne méritent pas d'être traitées au titre des problèmes du rêve[2]. Par contre, cette autre 511

1. [Note ajoutée en 1914 :] Pour introduire le narcissisme, Jahrbuch der Psychoanalyse, VI, 1914 [« Zur Einführung des Narzißmus », *GW*, X ; *OCF.P*, XII].

2. [Note ajoutée en 1925 :] Il m'est arrivé autrefois de trouver extraordinairement difficile d'habituer les lecteurs à faire la différence entre le contenu de rêve manifeste et les pensées de rêve latentes. Sans cesse on puisait des arguments et des objections dans le rêve non interprété, tel que le souvenir l'a conservé, et on ne voulait pas entendre ce qu'exige l'interprétation du rêve. Maintenant que les analystes se sont du moins accoutumés à mettre à la place du rêve manifeste son sens trouvé par l'interprétation, beaucoup

partie du travail qui transforme les pensées inconscientes en contenu de rêve est propre à la vie de rêve et caractéristique de celle-ci. Ce travail de rêve proprement dit s'éloigne alors beaucoup plus du modèle du penser vigile que ne l'ont estimé même ceux qui minimisent le plus résolument le fonctionnement psychique dans la formation du rêve. Ce n'est pas qu'il soit plus négligent, plus incorrect, plus oublieux, plus incomplet que le penser vigile ; il est quelque chose qui qualitativement en est tout à fait distinct et qui d'emblée ne peut donc y être comparé. Il ne pense, ne calcule, ne juge absolument pas, mais se borne à ceci : donner une autre forme. On peut le décrire de façon exhaustive si on ne perd pas de vue les conditions auxquelles doit satisfaire sa production. Ce produit, le rêve, doit avant tout être soustrait à la censure et à cette fin le travail de rêve se sert du déplacement des intensités psychiques qui va jusqu'au renversement de toutes les valeurs psychiques ; les pensées doivent être restituées exclusivement ou principalement dans le matériel des traces mnésiques visuelles et acoustiques, et de cette exigence naît pour le travail de rêve la prise en considération de la présentabilité, ce à quoi il se conforme par de nouveaux déplacements. De plus grandes intensités que celles disponibles la nuit dans les pensées de rêve doivent (vraisemblablement) être produites et c'est à cette fin que sert la condensation extensive qui est mise en œuvre sur les constituants des pensées de rêve. Les relations logiques du matériel de pensée rencontrent peu de considération ; elles trouvent finalement une présentation cachée dans des particularités formelles des rêves. Les affects des pensées de rêve sont soumis à des modifications moindres que le contenu de représentation de ces pen-
512 sées. Ils sont en règle générale réprimés ; là où ils sont maintenus, ils

d'entre eux se rendent coupables d'une autre confusion à laquelle ils tiennent tout aussi obstinément. Ils cherchent l'essence du rêve dans ce contenu latent, et ainsi ne veulent pas voir la différence entre les pensées de rêve latentes et le travail de rêve. Le rêve n'est au fond rien d'autre qu'une forme particulière de notre penser, forme qui est rendue possible par les conditions de l'état de sommeil. C'est le travail de rêve qui produit cette forme et il est, lui seul, ce qu'il y a d'essentiel dans le rêve, ce qui explique sa particularité. Je dis cela pour donner sa juste valeur à la « tendance prospective » du rêve, si mal famée. Le fait que le rêve s'occupe de chercher à résoudre les tâches incombant à notre vie d'âme n'est pas plus remarquable que le fait que notre vie de veille consciente s'en occupe tout autant, et cela se borne à ajouter que ce travail peut aussi avoir lieu dans le préconscient, ce qui d'ailleurs nous est déjà connu.

sont détachés des représentations et composés selon leur similarité. Seule une partie du travail de rêve, la surélaboration aux dimensions variables effectuée par le penser vigile partiellement réveillé, correspond quelque peu à la conception que les auteurs ont voulu faire valoir pour l'ensemble de l'activité de la formation du rêve[a].

a. Ici prenaient place dans les 4e, 5e, 6e et 7e éditions (de 1914 à 1922) deux articles de Otto Rank, « Traum und Dichtung » (Rêve et poésie) et « Traum und Mythus » (Rêve et mythe). À partir de la publication des *Gesammelte Schriften* (1925), ces deux articles disparurent de toutes les éditions.

VII

SUR LA PSYCHOLOGIE DES PROCESSUS DE RÊVE

Parmi les rêves dont j'ai eu communication par d'autres personnes, il s'en trouve un qui requiert maintenant tout particulièrement notre attention. Il m'a été raconté par une patiente, qui elle-même en a eu connaissance dans une conférence sur le rêve ; sa véritable source m'est restée inconnue. Mais il a fait impression sur cette dame par son contenu, car elle n'a pas manqué de le « re-rêver », c.-à-d. de répéter des éléments du rêve dans son rêve à elle pour exprimer par ce transfert leur concordance sur un point déterminé. 513

Les conditions préalables de ce rêve exemplaire sont les suivantes : un père a veillé pendant des jours et des nuits auprès du lit de son enfant malade. Après que l'enfant est mort, il va se reposer dans une pièce attenante, mais laisse la porte ouverte pour regarder de sa chambre à coucher dans celle où le cadavre de l'enfant est exposé, entouré de grands cierges. Un vieil homme a été engagé pour la veillée et est assis auprès du cadavre, marmonnant des prières. Après quelques heures de sommeil, le père rêve que l'enfant est debout auprès de son lit, lui saisit le bras et lui murmure plein de reproches : Père, ne vois-tu donc pas[a] que je brûle ? Il se réveille, remarque une vive lueur qui vient de la chambre mortuaire, s'y précipite, trouve le vieux veilleur assoupi, les draps et un bras du cher cadavre brûlés par un cierge qui, brûlant encore, était tombé dessus. 514

L'explication de ce rêve émouvant est des plus simples et fut d'ailleurs donnée correctement par le conférencier, comme le raconte ma patiente. La vive lueur pénétrant par la porte ouverte arriva dans l'œil du dormeur et suscita chez lui la même conclusion que celle qu'il aurait tirée en étant éveillé, à savoir que par la chute d'un cierge un feu s'était déclaré à proximité du cadavre. Peut-être même le père

a. Cf. le vers 21 de la ballade de Goethe « Le Roi des aulnes » : « Mon père [...], ne vois-tu donc pas [...] les filles du Roi des aulnes ? ».

avait-il emporté avec lui dans le sommeil une préoccupation, celle que le vieux veilleur pouvait bien ne pas être à la hauteur de sa tâche.

Nous non plus ne trouvons rien à modifier à cette interprétation, si ce n'est que nous ajouterions l'exigence que le contenu du rêve doive être surdéterminé et le discours de l'enfant composé à partir de paroles qu'il a effectivement prononcées dans la vie et qui se rattachent à des événements importants pour le père. Par exemple la plainte : Je brûle, se rattachant à la fièvre qu'avait l'enfant quand il est mort, et les mots : Père, ne vois-tu donc pas ? à une autre occasion inconnue de nous mais riche en affects.

Mais une fois que nous avons reconnu le rêve comme étant un processus ayant du sens, susceptible d'être inséré dans l'ensemble de l'advenir psychique, nous serons en droit de nous étonner que dans de telles circonstances il ait même pu se produire un rêve, là où s'imposait le réveil le plus rapide. Nous devenons alors attentifs au fait que ce rêve, lui non plus, n'est pas dépourvu d'un accomplissement de souhait. Dans le rêve, l'enfant mort se comporte comme un enfant vivant, il avertit lui-même le père, vient auprès de son lit et le tire par le bras, comme il le faisait vraisemblablement dans ce souvenir où le rêve est allé chercher la première partie du discours de l'enfant. Pour complaire à cet accomplissement de souhait, le père a alors prolongé d'un moment son sommeil. Le rêve obtint la préséance sur la réflexion à l'état de veille parce qu'il pouvait montrer encore une fois l'enfant vivant. Si le père s'était d'abord réveillé et avait alors tiré la
515 conclusion qui le conduisit dans la chambre mortuaire, il aurait en quelque sorte raccourci la vie de l'enfant de ce moment-là.

Il ne peut y avoir de doute sur la particularité par laquelle ce petit rêve captive notre intérêt. Nous nous sommes jusqu'ici avant tout souciés de savoir en quoi consiste le sens secret des rêves, par quelle voie ce dernier est trouvé et de quels moyens le travail de rêve s'est servi pour le cacher. Les tâches de l'interprétation du rêve étaient jusqu'à maintenant au centre de notre champ de vision. Et voilà maintenant que nous nous heurtons à ce rêve qui n'impose pas de tâche à l'interprétation, dont le sens est donné sans dissimulation, et nous devenons attentifs au fait que ce rêve conserve encore les caractères essentiels par lesquels un rêve dévie de manière frappante de notre penser vigile et active notre besoin d'explication. C'est seulement après la mise à l'écart de tout ce qui regarde le travail d'interprétation que nous pouvons remarquer combien notre psychologie du rêve est restée incomplète.

Mais avant que dans nos pensées nous n'empruntions ce nouveau chemin, nous allons faire halte et regarder en arrière pour savoir si sur notre parcours nous n'avons pas jusqu'à présent laissé inaperçu quelque chose d'important. Car il doit être clair pour nous que la partie aisée et plaisante de notre chemin est derrière nous. Jusqu'ici, tous les chemins suivis, à moins que je ne me trompe beaucoup, nous ont conduits à la lumière, vers l'éclaircissement et vers la compréhension totale ; à partir du moment où nous allons pénétrer plus profondément dans les processus animiques du rêver, tous les sentiers déboucheront dans l'obscurité. Il nous est impossible d'arriver à éclaircir le rêve en tant que processus psychique, car expliquer veut dire ramener à du connu, et il n'y a pas pour l'instant de connaissance psychologique à laquelle nous puissions subordonner ce qui se laisse inférer comme base d'explication à partir de l'examen psychologique des rêves. Nous serons au contraire obligés de poser une série de nouvelles hypothèses qui effleurent de leurs suppositions la construction de l'appareil animique et le jeu des forces actives en lui, hypothèses que nous devons prendre garde de ne pas dérouler trop loin au-delà de la première articulation logique, parce qu'autrement leur valeur se perd 516
dans l'indéterminable. Même si nous ne commettons pas de faute dans nos conclusions et tenons compte de toutes les possibilités qui s'offrent logiquement, la vraisemblable incomplétude dans les éléments initialement posés nous menace d'un échec complet dans notre compte. Par l'investigation, fût-ce la plus soigneuse, du rêve ou de telle autre opération isolée, on ne pourra pas obtenir ou tout au moins fonder des révélations sur la construction et le mode de travail de l'instrument animique, mais on devra rassembler à cette fin ce qui, dans l'étude comparative de toute une série d'opérations psychiques, se révèle être constamment exigible. Ainsi les hypothèses psychologiques que nous puisons dans l'analyse des processus de rêve devront attendre en quelque sorte à une station, jusqu'à ce qu'elles aient fait leur jonction avec les résultats d'autres investigations qui, en partant d'un autre point d'attaque, veulent avancer jusqu'au noyau du même problème.

A

L'OUBLI DES RÊVES

Je propose donc que nous nous tournions auparavant vers un thème dont découle une objection jusqu'ici négligée, qui est cependant propre à saper nos efforts consacrés à l'interprétation du rêve. Ce rêve que nous voulons interpréter, il nous a été objecté de plus d'un côté que nous ne le connaissons à vrai dire pas ou, plus exactement, que nous n'avons aucune garantie de le connaître tel qu'il est effectivement survenu (cf. p. 73).

Ce dont nous nous souvenons du rêve et ce sur quoi nous exerçons nos techniques d'interprétation, cela est, premièrement, mutilé par l'infidélité de notre mémoire, qui semble à un degré tout particulièrement élevé incapable de conserver le rêve, et cela a peut-être perdu justement les parties les plus significatives de son
517 contenu. En effet, lorsque nous voulons prêter attention à nos rêves, nous nous trouvons très souvent amenés à nous plaindre que nous avons rêvé beaucoup plus et que malheureusement nous n'en savons rien de plus que ce seul fragment dont le souvenir même nous paraît singulièrement incertain. Mais, deuxièmement, tout porte à penser que notre souvenir restitue le rêve de manière non seulement lacunaire mais encore infidèle et falsifiée. De même que l'on peut, d'un côté, douter si ce qui a été rêvé a été effectivement aussi incohérent et flou que ce que nous en avons en mémoire, de même il peut être, d'un autre côté, mis en doute si un rêve a été aussi cohérent que le récit que nous en faisons, si lors de la tentative de reproduction nous ne comblons pas des lacunes existantes ou créées par l'oubli avec du matériel nouveau arbitrairement choisi, ornant, arrondissant, arrangeant le rêve, de sorte que tout jugement devient impossible sur ce qu'était le contenu effectif de notre rêve. Qui plus est, nous avons trouvé chez un auteur

(Spitta[1]) cette conjecture que tout ce qui est ordre et cohérence n'est de toute façon apporté dans le rêve que lors de la tentative pour se rappeler le rêve[a]. Ainsi nous courons le danger qu'on nous arrache des mains l'objet même dont nous avons entrepris de déterminer la valeur.

Dans nos interprétations de rêves, nous avons fait jusqu'ici la sourde oreille à ces avertissements. Qui plus est, nous avons au contraire trouvé que l'invitation à l'interprétation n'était pas moins perceptible dans les constituants du contenu de rêve les plus petits, les moins apparents et les moins certains que dans ses constituants conservés nets et certains. Dans le rêve de l'injection faite à Irma[b], il était dit : j'appelle vite le docteur M., et nous supposâmes que cet ajout non plus ne serait pas parvenu dans le rêve s'il n'était susceptible d'une dérivation particulière. C'est ainsi que nous en vînmes à l'histoire de cette infortunée patiente au chevet de laquelle j'appelai « vite » le collègue plus âgé. Dans le rêve apparemment absurde qui traite la différence entre cinquante et un et cinquante-six[c] comme *quantité négligeable*[d], le nombre cinquante et un était plusieurs fois mentionné. Au lieu de tenir cela pour allant de soi ou indifférent, nous en avons conclu à un second cheminement de pensée dans le contenu de rêve latent, qui mène au 518
nombre cinquante et un, et la trace que nous suivîmes plus loin nous mena à des appréhensions qui posent cinquante et un ans comme limite de la vie, et ce, dans l'opposition la plus tranchée à un train de pensée dominant qui met sa fierté à gaspiller les années de la vie. Dans le rêve *« Non vixit »*[e] se trouvait cette incise peu apparente qu'au début j'omis de voir, le passage : *« Comme P. ne le comprend pas, Fl. me demande »*, etc. Lorsque ensuite l'interprétation se bloqua, je repris ces mots et trouvai à partir d'eux la voie vers la fantaisie d'enfant qui survient dans les pensées de rêve

1. [Note ajoutée en 1914 :] De même chez Foucault[f] [141 sq.] et Tannery[g].

a. Cf. *supra*, p. 77.
b. Cf. *supra*, p. 147.
c. Cf. *supra*, p. 486.
d. En français dans le texte.
e. Cf. *supra*, p. 470.
f. Cf. *supra*, p. 554.
g. Paul Tannery, « Sur la mémoire dans le rêve », *Rev. phil.*, 1898, *45*, p. 636-640.

comme point nodal intermédiaire. Cela se fit grâce aux lignes du poète :

« Rarement vous m'avez compris,
Rarement aussi je vous compris,
C'est seulement quand nous nous rencontrions
dans la fange
Que nous nous comprenions aussitôt ! »[a]

Chaque analyse pourrait attester par des exemples que ce sont justement les traits du rêve les plus insignifiants qui sont indispensables à l'interprétation et que l'exécution de la tâche est retardée lorsque l'attention ne se tourne que tardivement vers eux. Nous avons apprécié de la même façon, dans l'interprétation du rêve, chaque nuance de l'expression langagière dans laquelle le rêve s'offrait à nous ; plus encore, lorsque nous était offert un énoncé insensé ou insuffisant, comme si l'effort n'avait pas réussi à traduire le rêve dans la bonne version, nous avons respecté aussi ces défauts de l'expression. Bref, ce qui, de l'avis des auteurs, serait une improvisation arbitraire hâtivement concoctée dans l'embarras, nous l'avons traité comme un texte sacré. Cette contradiction demande un éclaircissement.

Celui-ci nous est favorable sans pour cela donner tort aux auteurs. Du point de vue de nos connaissances nouvellement acquises sur la genèse du rêve, les positions contradictoires se rejoignent sans reste. Il est exact que nous déformons le rêve en tentant de le reproduire ; nous retrouvons là ce que nous avons désigné comme
519 élaboration secondaire du rêve par l'instance du penser normal[b], élaboration prêtant souvent à contresens. Mais cette déformation n'est elle-même rien d'autre qu'une part de l'élaboration à laquelle sont systématiquement soumises les pensées de rêve par suite de la censure de rêve. Les auteurs ont ici pressenti ou remarqué la part de la déformation de rêve qui travaille de façon manifeste ; peu nous importe, car nous savons qu'un travail de déformation beaucoup

a. Heinrich Heine (1797-1856), *Livre des chants*, « Le Retour » (1823-1824), poème LXXVIII. Le poème ne comporte que ces quatre vers, aucun mot n'y est interlettré.

b. Cf. *supra*, p. 539 sq.

plus étendu, moins facile à appréhender, a, déjà d'après les pensées de rêve cachées, élu le rêve pour objet. La seule erreur des auteurs est de tenir la modification du rêve, lors de sa remémoration et de sa mise en mots, pour arbitraire, donc pour impossible à résoudre plus avant et par conséquent propre à nous induire en erreur dans la connaissance du rêve. Ils sous-estiment le déterminisme dans le psychisme. Il n'y a là rien d'arbitraire. On peut montrer, d'une manière tout à fait générale, qu'un deuxième train de pensée reprend aussitôt la détermination de l'élément qui a été laissé indéterminé par le premier. Je veux, par ex., que me vienne à l'idée, tout à fait arbitrairement, un nombre ; ce n'est pas possible ; le nombre qui me vient à l'idée est, de façon univoque et nécessaire, déterminé par des pensées en moi qui peuvent être éloignées de mon dessein du moment[1]. Tout aussi peu arbitraires sont les modifications que le rêve connaît lors de sa rédaction à l'état de veille. Elles restent en connexion associative avec le contenu dont elles prennent la place et servent à nous montrer la voie menant à ce contenu, qui lui-même peut bien être à son tour le substitut d'un autre.

J'ai coutume, dans les analyses de rêves avec des patients, de mettre cette affirmation à l'épreuve de la façon suivante, ce qui ne va jamais sans succès. Lorsque le compte rendu d'un rêve me semble d'abord difficilement compréhensible, je prie le narrateur de le répéter. Il est rare que ce soit alors avec les mêmes mots. Mais les points où il a modifié l'expression m'ont été signalés comme les points faibles du déguisement du rêve, ils me servent comme servit à Hagen le signe brodé sur la tunique de Siegfried[a]. C'est de là que peut partir l'interprétation du rêve. Le narrateur a été prévenu par mon invitation que je compte déployer des efforts tout particuliers pour la 520
solution du rêve ; il protège donc rapidement, sous la poussée de la résistance, les points faibles du déguisement du rêve en remplaçant une expression qui le trahit par une autre plus éloignée. Il attire ainsi

1. [Note ajoutée en 1909 :] Cf. Psychopathologie de la vie quotidienne [*Zur Psychopathologie des Alltagslebens*], 1re éd., 1901 et 1904 [*GW*, IV ; *OCF.P*, V].

a. Krimhild avait cousu une croix sur la tunique de Siegfried, son époux, afin d'indiquer à Hagen à quel endroit (entre les deux épaules) le héros était vulnérable et devait être protégé. C'est là que le « perfide Hagen » frappa mortellement Siegfried. (Cf. *La Chanson des Nibelungen*, Aventures XV-XVI.)

mon attention sur l'expression qu'il a laissé tomber. Des efforts pour défendre la solution du rêve, je puis aussi conclure au soin qui a tissé au rêve sa tunique.

Les auteurs ont moins raison lorsqu'ils accordent une si grande place au doute que notre jugement oppose au récit du rêve. Ce doute est en effet dépourvu d'une caution intellectuelle ; notre mémoire ne connaît absolument pas de garanties, et nous nous sommes pourtant soumis beaucoup plus souvent qu'il n'est objectivement justifié à la contrainte d'accorder foi à ses indications. Le doute concernant l'exacte restitution du rêve ou de certaines données du rêve n'est de nouveau qu'un rejeton de la censure de rêve, de la résistance opposée à la pénétration des pensées de rêve jusqu'à la conscience. Cette résistance ne s'est pas toujours épuisée dans les déplacements et les remplacements imposés par elle, elle s'attache ensuite encore, sous forme de doute, à ce qu'elle a laissé passer. Nous méconnaissons d'autant plus facilement ce doute qu'il a la prudence de ne jamais attaquer des éléments intenses du rêve, mais seulement des éléments faibles et manquant de netteté. Mais maintenant nous savons déjà qu'entre les pensées de rêve et le rêve a eu lieu un complet renversement de toutes les valeurs psychiques[a] ; la déformation n'a été possible qu'au moyen d'un retrait de valeur, elle se manifeste régulièrement par là et, à l'occasion, se contente de cela. Si à un élément manquant de netteté du contenu de rêve s'ajoute encore le doute, nous pouvons, suivant cet indice, reconnaître en ce doute un rejeton plus direct d'une des pensées de rêve honnies. Il en va là comme après une grande révolution dans une des républiques de l'Antiquité ou de la Renaissance. Les familles nobles et puissantes qui régnaient auparavant sont désormais bannies, toutes les positions élevées sont occupées par des parvenus ; ne sont tolérés dans la ville que des membres tout à fait appauvris et
521 impuissants ou des partisans éloignés des détrônés. Mais même ceux-là ne jouissent pas des pleins droits civiques, ils sont surveillés avec méfiance. À la place de la méfiance dans cet exemple, on trouve, dans notre cas, le doute. C'est pourquoi je demande, lors de l'analyse d'un rêve, qu'on s'affranchisse de toute l'échelle d'éva-

a. Cf. *supra*, p. 374.

luation de la certitude, que l'on traite comme étant absolument sûre la moindre possibilité que quelque chose de telle ou telle sorte soit arrivé dans le rêve. Aussi longtemps que quelqu'un, en suivant la trace d'un élément du rêve, ne s'est pas décidé à renoncer à cette prise en considération, aussi longtemps l'analyse reste ici bloquée. La sous-estimation de l'élément concerné a chez l'analysé cet effet psychique que rien des représentations non voulues se trouvant derrière cet élément ne va lui venir à l'idée. Un tel effet, à vrai dire, ne va pas de soi ; il ne serait pas absurde que quelqu'un dise : Que ceci ou cela ait été contenu dans le rêve, je ne le sais pas avec certitude, mais à ce propos, voici ce qui me vient à l'idée. Jamais il ne dit cela, et c'est précisément cet effet du doute perturbant l'analyse qui permet de le démasquer comme un rejeton et un instrument de la résistance psychique. La psychanalyse est à bon droit méfiante. Une de ses règles s'énonce : tout ce qui vient perturber la poursuite du travail est une résistance[1].

L'oubli des rêves reste lui aussi impénétrable tant qu'on n'invoque pas, pour l'expliquer, la puissance de la censure psychique. La sensation que l'on a beaucoup rêvé en une nuit et qu'on n'en a retenu que peu de choses peut bien avoir, dans toute une série de cas, un autre sens, par exemple que le travail de rêve s'est déroulé durant la nuit en étant perceptible, et n'a laissé que ce seul 522
rêve court[a]. Sinon aucun doute n'est possible quant au fait qu'après le réveil on oublie de plus en plus le rêve. On l'oublie souvent en dépit d'efforts pénibles pour en prendre note. Mais, à mon avis, de même qu'en règle générale on surestime l'étendue de cet oubli, de même on surestime aussi les pertes dans la connaissance du rêve qui

1. [Note ajoutée en 1925 :] La thèse posée ici de façon si péremptoire : « tout ce qui vient perturber la poursuite du travail est une résistance » pourrait facilement prêter à contresens. Elle n'a naturellement que la signification d'une règle technique, d'un rappel pour l'analyste. Il n'est pas question de contester que peuvent se produire au cours d'une analyse divers incidents que l'on ne peut imputer à l'intention de l'analysé. Le père du patient peut mourir sans que celui-ci l'ait assassiné, une guerre peut éclater aussi qui mette fin à l'analyse. Mais derrière l'exagération patente de cette thèse se trouve pourtant un sens neuf et juste. Même si l'événement perturbant est réel et indépendant du patient, ce qui toutefois dépend souvent de celui-ci seulement c'est l'importance de l'effet perturbant qui lui est concédée, et la résistance se montre indéniablement dans l'exploitation empressée et démesurée d'une telle occasion.

a. Cf. *supra*, p. 321, 540 et *infra*, p. 630.

sont liées au caractère lacunaire de celui-ci. Tout ce que l'oubli a coûté en contenu de rêve, on peut souvent l'y remettre par l'analyse ; dans un grand nombre de cas tout au moins on peut, à partir d'une seule bribe subsistante, retrouver non pas certes le rêve – celui-ci au fond nous important peu –, mais pourtant la totalité des pensées de rêve. Cela demande une plus grande dépense d'attention et de surmontement de soi lors de l'analyse ; c'est tout, mais cela indique bien que dans l'oubli du rêve une intention hostile n'a pas manqué[1].

523 Dans les analyses, on obtient une preuve convaincante de la nature tendancieuse, au service de la résistance, de l'oubli du

1. [Note ajoutée en 1919 :] À titre d'exemple pour la signification du doute et de l'incertitude dans le rêve, s'accompagnant d'un rétrécissement du contenu de rêve à un seul élément, j'emprunte à mes « Leçons d'introduction à la psychanalyse » (1916) [*Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse*, *GW*, XI, p. 116-117 ; *OCF.P*, XIV, p. 118-119] le rêve suivant, dont l'analyse a malgré tout réussi après un bref ajournement dans le temps :

« *Une patiente sceptique a un rêve assez long dans lequel il se trouve que certaines personnes lui parlent de mon livre sur le "trait d'esprit" et en font grand éloge. Puis on mentionne quelque chose au sujet d'un* "canal", peut-être un autre livre dans lequel se trouve canal, ou bien quelque chose d'autre avec canal... elle ne sait pas... ce n'est pas clair du tout. »

Vous serez là certainement enclins à croire que l'élément « canal » va se soustraire à l'interprétation, tant il est lui-même indéterminé. Vous aurez raison de supposer une difficulté, mais ce n'est pas difficile par manque de netteté, au contraire le manque de netteté a une autre raison, la même qui rend aussi l'interprétation difficile. Aucune idée ne vient à la rêveuse à propos de « canal » ; naturellement, je ne sais pas non plus quoi dire. Un peu plus tard, en réalité le lendemain, elle raconte qu'il lui est venu à l'idée quelque chose qui relève peut-être du sujet. C'est aussi, justement, un trait d'esprit qu'elle a entendu raconter. Sur un bateau, entre Douvres et Calais, un écrivain connu s'entretient avec un Anglais qui, dans un certain contexte, cite la phrase : *Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas*[a]. L'écrivain répond : *Oui, le pas de Calais*[b] – par quoi il veut dire qu'il trouve la France sublime et l'Angleterre ridicule. Mais le pas de Calais est bien un canal, le canal de la Manche justement, canal la Manche. Est-ce que je pense que cette idée incidente a quelque chose à voir avec le rêve ? Certainement, je le pense, l'idée donne effectivement la solution de l'élément énigmatique du rêve. Ou bien allez-vous mettre en doute que ce trait d'esprit était déjà présent avant le rêve, comme étant l'inconscient de l'élément « canal », pouvez-vous supposer qu'il a été trouvé et rajouté après coup ? L'idée incidente témoigne en effet du scepticisme qui se cache chez elle derrière une admiration trop appuyée, et la résistance est sans doute la raison commune de deux choses : tant de la venue si hésitante de l'idée incidente que de la tournure si indéterminée qu'a prise l'élément correspondant du rêve. Considérez maintenant le rapport entre l'élément du rêve et son inconscient. Il est comme une parcelle de cet inconscient, comme une allusion à ce dernier ; par son isolation il est devenu tout à fait incompréhensible.

a. En français dans le texte. Cf. Michelet : « Il n'est qu'un pas du sublime au ridicule ».

b. En français dans le texte.

rêve[1] lorsqu'on prend en compte un stade préliminaire de l'oubli. Il n'est pas si rare qu'au milieu du travail d'interprétation émerge soudain un fragment omis du rêve, qui est désigné comme ayant été oublié jusqu'ici. Or, cette partie du rêve arrachée à l'état d'oubli est chaque fois la plus importante ; elle se trouve sur la voie la plus courte menant à la solution du rêve et c'est pourquoi elle était exposée plus que tout à la résistance. Parmi les exemples de rêves dont j'ai parsemé l'ensemble de ce traité, il se trouve qu'une fois je dois intercaler après coup un tel fragment de contenu de rêve. Il s'agit d'un rêve de voyage, tirant vengeance de deux compagnons de voyage peu aimables, que j'ai laissé presque non interprété à cause de son contenu en partie grossier et ordurier[a]. Le fragment omis est : *Je dis à propos d'un livre de Schiller : It is from*[b]*... Mais je me corrige, remarquant moi-même l'erreur : It is by*[c]*... Là-dessus, l'homme remarque à l'adresse de sa sœur : « Il l'a bien dit comme il faut. »*[2]

L'autocorrection dans le rêve, qui a paru si merveilleuse à plus d'un auteur, ne mérite sans doute pas de nous occuper. Je vais plutôt, pour l'erreur de langue dans le rêve, exposer un modèle tiré de mes souvenirs. À dix-neuf ans[d], j'étais pour la première fois en 524
Angleterre et toute une journée à la plage au bord de l'Irish Sea[e]. J'étais naturellement tout à l'ivresse d'attraper les animaux marins abandonnés par la marée et m'occupais justement d'une étoile de mer (le rêve commence par *Hollthurn-Holothuries*), lorsqu'une charmante petite fille s'approcha de moi et me demanda : *Is it a starfish ?*

1. Cf. sur l'intention lors de l'oubli en général mon petit traité sur le « mécanisme psychique de l'oubliance » [« Zum psychischen Mechanismus der Vergeßlichkeit », *GW*, I ; *OCF.P*, III] dans la Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie, 1898. [Ajout de 1909 :] (qui devint ensuite [avec des modifications] le 1er chapitre de la « Psychopathologie de la vie quotidienne »).

2. [Note ajoutée en 1914 :] De telles corrections dans l'utilisation de langues étrangères ne sont pas rares dans les rêves, mais sont plus fréquemment mises au compte de personnes étrangères. Maury (1878, p. 143), à l'époque où il apprenait l'anglais, rêva une fois qu'il faisait savoir à une autre personne qu'il lui avait rendu visite hier, employant ces mots : *I called for you yesterday* [Je vous ai appelé hier]. L'autre rétablit correctement : on dit : *I called on you yesterday* [Je suis passé chez vous hier].

a. Cf. *supra*, p. 504 sq.
b. Mot à mot : il est de...
c. Mot à mot : il est par... C'est cette seconde expression qui est correcte en anglais.
d. Dans la première édition : À dix-sept ans.
e. La Mer d'Irlande.

Is it alive ?[a] Je répondis : *Yes he is alive*[b], mais j'eus honte ensuite de cette incorrection et répétai la phrase correctement. À la place de la faute de langue que j'ai commise alors, le rêve en met maintenant une autre qu'un Allemand fait tout aussi facilement. « Le livre est de Schiller » ne doit pas être traduit par *from*, mais par *by*... Que le travail de rêve effectue cette substitution parce que *from*, de par son homophonie avec l'adjectif allemand *fromm* [pieux], rend possible une prodigieuse condensation, voilà qui, après tout ce que nous avons vu au sujet des intentions du travail de rêve et de son manque d'égards dans le choix des moyens, ne nous étonne plus. Mais que veut dire, dans le contexte du rêve, le souvenir anodin de la plage au bord de la mer ? Il illustre par un exemple aussi innocent que possible que j'utilise l'article [le mot indiquant le genre ou le sexe[c]] à la mauvaise place, donc que je mets le sexe[d] *(he)* là où il n'a pas à être. C'est au demeurant une des clés pour la solution du rêve. Qui a de plus écouté la dérivation du titre du livre « **Ma***tter and* **Mo***tion* »[e] (**Mo***lière* dans le **Ma***lade Imaginaire* : *La* **ma***tière est-elle laudable*[f] ? – *a* **mo***tion of the bowels*[g]), pourra facilement compléter ce qui manque.

Je peux d'ailleurs en finir avec la preuve que l'oubli du rêve est en grande partie une opération de résistance par une *Demonstratio ad oculos*[h]. Un patient raconte qu'il a rêvé mais qu'il a oublié le rêve sans qu'il en reste de trace ; alors il passe justement pour ne pas avoir eu lieu. Nous continuons le travail, je me heurte à une résistance, j'explique quelque chose au malade, je l'aide en l'exhortant et en le pressant à se réconcilier avec une pensée désagréable, quelle qu'elle soit, et à peine cela a-t-il réussi qu'il s'exclame : Mais voilà que je sais de nouveau ce que j'ai rêvé. La même résistance
525 qui l'a perturbé ce jour-là dans le travail lui a fait aussi oublier le

a. *Est-ce une étoile de mer ? Est-elle vivante ?*
b. *Oui, il est vivant.* L'erreur de Freud est de mettre un pronom masculin à la place d'un neutre, le neutre étant le genre des animaux en anglais.
c. *Geschlechtswort :* « article » ; littéralement : « mot indiquant le genre ». (*Geschlecht,* entre autres acceptions, signifie le genre grammatical, le sexe, l'espèce, etc.)
d. *das Geschlechtliche :* ce qui a trait au sexe.
e. Matière et mouvement. Cf. *supra*, p. 505.
f. Il s'agit en fait du *Médecin malgré lui*, II, 4 : « La matière est-elle louable ? »
g. Un mouvement des intestins.
h. démonstration sous nos yeux.

rêve. Par le surmontement de cette résistance, j'ai ramené le rêve au souvenir.

De même, le patient, parvenu à un certain endroit du travail, peut se souvenir d'un rêve qui a eu lieu il y a trois, quatre jours ou plus, et qui jusque-là avait reposé à l'état d'oubli[1].

L'expérience psychanalytique nous a offert encore une autre preuve de ce que l'oubli des rêves dépend beaucoup plus de la résistance que du fait que les états de veille et de sommeil sont étrangers l'un à l'autre, comme le pensent les auteurs. Il n'est pas rare qu'il m'arrive, à moi comme à d'autres analystes et aux patients qui suivent un tel traitement, que, réveillés de notre sommeil par un rêve, comme nous aimerions à le dire, nous commencions immédiatement après, en pleine possession de notre activité de pensée, à interpréter le rêve. Souvent, dans de tels cas, je n'ai pas eu de repos avant d'avoir obtenu la pleine compréhension du rêve, et cependant il pouvait arriver qu'après le réveil j'aie oublié le travail d'interprétation tout aussi complètement que le contenu du rêve, bien que j'aie su que j'avais rêvé et que j'avais interprété le rêve. Le rêve avait entraîné le résultat du travail d'interprétation avec lui dans l'état d'oubli bien plus souvent que l'activité mentale n'avait réussi à retenir le rêve pour le souvenir. Mais entre ce travail d'interprétation et le penser vigile, il n'existe pas cet abîme psychique par lequel les auteurs veulent expliquer exclusivement l'oubli du rêve. – Lorsque Morton Prince[a] objecte à mon explication de l'oubli du rêve que ce n'est qu'un cas spécial de l'amnésie concernant des états animiques séparés par clivage *(dissociated states*[b]*)*, et que l'impossibilité de transférer mon explication de cette amnésie spéciale à d'autres types d'amnésie la rend aussi sans valeur pour sa première visée, il amène le lecteur à se souvenir que, dans toutes ses descriptions de tels états dissociés, il n'a jamais fait la tentative de trouver l'explication dyna- 526

1. [Note ajoutée en 1914 :] E. Jones[c] (1912) décrit le cas analogue et fréquent où pendant l'analyse d'un rêve, on se souvient d'un second rêve de la même nuit qui était jusque-là oublié, et dont on ne soupçonnait même pas l'existence.

a. Morton Prince (1854-1929), « The Mechanism and Interpretation of Dreams », *J. abnorm. Psychol.*, 1910, *5*, p. 139-195.
b. états dissociés.
c. E. Jones, « A Forgotten Dream » (Un rêve oublié), *J. abnorm. Psychol.*, 1912, *7*, p. 5-16.

mique pour ces phénomènes. Sinon, il aurait été obligé de découvrir que le refoulement (ou plutôt la résistance créée par lui) est tout autant la cause de ces séparations par clivage que de l'amnésie concernant son contenu psychique. [1911.]

Que les rêves s'oublient tout aussi peu que d'autres actes animiques, et qu'il faille aussi les assimiler sans restriction aux autres opérations animiques en ce qui concerne leur adhérence dans la mémoire, c'est ce que me montre une expérience que je pus faire lors de la rédaction de ce manuscrit. Dans mes notes, j'avais gardé quantité de mes propres rêves que, pour quelque raison, je ne pensais alors soumettre à l'interprétation que très incomplètement, voire pas du tout. Or pour quelques-uns de ces derniers, j'ai, un ou deux ans plus tard, entrepris la tentative de les interpréter, dans l'intention de me procurer un matériel pour illustrer mes affirmations. Cette tentative me réussit sans exception ; j'affirmerais même que l'interprétation, après un si long temps, se déroulait plus facilement que jadis, aussi longtemps que les rêves étaient des expériences vécues toutes fraîches, ce pour quoi je donnerais volontiers comme explication possible que, depuis lors, j'ai passé outre à bien des résistances qui me perturbaient jadis au fond de moi. Lors de telles interprétations après coup, j'ai comparé les résultats obtenus jadis en fait de pensées de rêve avec ceux d'aujourd'hui, la plupart du temps beaucoup plus riches en contenu, et j'ai retrouvé inchangé le résultat de jadis sous celui d'aujourd'hui. Je coupai court aussitôt à mon étonnement sur ce point en songeant qu'avec mes patients, il est vrai, j'ai depuis longtemps pour pratique, quand il leur arrive de me raconter des rêves d'années antérieures, de les leur faire interpréter comme si c'étaient des rêves de la nuit précédente, selon le même procédé et avec le même succès. Quand je parlerai des rêves d'angoisse, je communiquerai deux exemples d'une telle interprétation de rêve retardée[a]. Lorsque je fis cette tentative pour la première fois, j'étais guidé par l'attente justifiée que, là aussi, le rêve ne se comporterait que comme un symptôme névrotique. En effet, quand je traite un psychonévrosé, une hystérie par exemple, au moyen de la psychanalyse, il faut que je fournisse une élucidation pour ses pre-

a. Cf. *infra*, p. 638 sq.

miers symptômes de souffrance, depuis longtemps surmontés, tout autant que pour ceux subsistant encore aujourd'hui qui l'ont amené 527
à moi, à ceci près que je trouve plus facile de m'acquitter de la première tâche que de celle qui est aujourd'hui pressante. Dès les « Études sur l'hystérie » publiées en 1895[a], je pus communiquer l'élucidation d'un premier accès hystérique que la patiente[b], une femme de plus de quarante ans, avait eu dans sa quinzième année[1].

Dans un ordre moins strict, je vais encore avancer ici quelques remarques que j'ai à faire sur l'interprétation des rêves et qui orienteront peut-être le lecteur voulant me contrôler en reprenant le travail sur ses propres rêves.

Personne ne saurait s'attendre à ce que l'interprétation de ses rêves lui tombe du ciel. Pour percevoir des phénomènes endoptiques et d'autres sensations habituellement soustraites à l'attention, il est déjà besoin de pratique, bien qu'aucune motivation psychique ne vienne se rebeller contre ce groupe de perceptions. Il est considérablement plus difficile de mettre la main sur des « représentations non voulues ». Celui qui a cette exigence devra se pénétrer des espérances que ce traité fait naître et s'efforcera, en suivant les règles données ici, de refréner en lui toute critique, toute idée préconçue, toute prise de parti affective ou intellectuelle pendant le travail. Il se rappellera le précepte que Claude Bernard[c] a posé pour l'expérimentateur du laboratoire de physiologie : *Travailler comme une bête*[d], c.-à-d. avec autant d'endurance, mais aussi en se préoccupant tout aussi peu du résultat. Celui qui suit ces conseils ne trouvera certes plus la tâche difficile. L'interprétation d'un rêve ne s'effectue d'ailleurs pas toujours d'un trait ; il n'est pas rare que l'on sente ses propres capacités épuisées quand on a suivi un enchaînement d'idées incidentes,

1. [Ajouté au texte en 1919 et transféré en note en 1930 :] Des rêves qui ont eu lieu dans les premières années de l'enfance et qui – ce n'est pas rare – se sont maintenus dans la mémoire avec une pleine fraîcheur sensorielle durant des décennies, acquièrent presque toujours une grande significativité pour la compréhension du développement et de la névrose du rêveur. Leur analyse protège le médecin contre des erreurs et des incertitudes qui pourraient aussi l'exposer à des confusions théoriques.

a. *Studien über Hysterie*, *GW*, I ; *OCF.P*, II.
b. Il s'agit de Cäcilie M..., mentionnée à la fin de l'histoire de maladie D.
c. 1813-1878.
d. En français dans le texte.

528 le rêve ne vous disant plus rien ce jour-là ; on fait alors bien d'interrompre et, un des jours suivants, de revenir au travail. Alors un autre fragment du contenu du rêve attire l'attention sur lui et on trouve l'accès à une nouvelle strate de pensées du rêve. On peut appeler cela l'interprétation du rêve « fractionnée ».

Le plus difficile est d'amener celui qui débute dans l'interprétation du rêve à reconnaître le fait que sa tâche n'est pas pleinement liquidée lorsqu'il a en mains une interprétation complète du rêve, une interprétation riche de sens, cohérente et donnant des renseignements sur tous les éléments du contenu du rêve. Il se peut en outre qu'une autre interprétation du même rêve soit possible, une surinterprétation qui lui a échappé. Il n'est vraiment pas facile de se faire une représentation de la richesse des cheminements de pensée inconscients luttant pour s'exprimer dans notre penser et de croire à l'habileté avec laquelle le travail de rêve touche à chaque fois, par un mode d'expression multivoque, en quelque sorte sept mouches d'un coup, comme le compagnon tailleur dans le conte[a]. Le lecteur sera toujours enclin à reprocher à l'auteur de galvauder en vain son aptitude au trait d'esprit ; celui qui a acquis lui-même de l'expérience s'en trouvera mieux instruit.

Mais d'un autre côté, je ne saurais être d'accord avec l'affirmation, qui a d'abord été posée par H. Silberer[b], selon laquelle chaque rêve – ou même seulement de nombreux groupes de rêves d'une certaine sorte – exige deux interprétations distinctes qui sont d'ailleurs en relation constante l'une avec l'autre. L'une de ces interprétations, que Silberer nomme l'interprétation psychanalytique, donne au rêve un quelconque sens, le plus souvent infantile-sexuel ; l'autre, plus significative, appelée par lui l'interprétation anagogique, révèle les pensées plus sérieuses, au sens souvent profond, que le travail de rêve a reprises comme matériau. Silberer n'a pas prouvé cette affirmation en communiquant toute une série de rêves qu'il aurait analysés dans les deux directions. Il me faut objecter à cela qu'un tel fait n'existe pas. Or la plupart des rêves ne demandent pas une surinterprétation et, en particulier, ne sont pas

a. Cf. *supra*, p. 527.

b. *Probleme der Mystik und ihrer Symbolik* (Problèmes de la mystique et de sa symbolique), Wien und Leipzig, H. Heller, 1914.

susceptibles d'une interprétation anagogique. L'action conjointe 529
d'une tendance qui voudrait dissimuler les circonstances fondamentales de la formation du rêve et détourner l'intérêt de ses racines pulsionnelles peut tout aussi peu être méconnue dans la théorie de Silberer que dans d'autres efforts théoriques de ces dernières années. Pour bon nombre de cas, j'ai pu confirmer les indications de Silberer ; l'analyse me montra alors que le travail de rêve s'était trouvé devant la tâche de transformer en un rêve toute une série de pensées prises dans la vie de veille, pensées très abstraites, incapables d'une présentation directe. Il cherchait à s'acquitter de cette tâche en s'emparant d'un autre matériel de pensée qui se trouvait avec les pensées abstraites dans une relation plus lâche, pouvant être qualifiée d'allégorique, et réservait ainsi des difficultés moindres à la présentation. L'interprétation abstraite d'un rêve ainsi apparu est immédiatement donnée par le rêveur ; l'interprétation exacte du matériel sous-jacent doit être cherchée avec les moyens techniques connus. [1919.]

À la question de savoir si chaque rêve peut être amené à l'interprétation, il faut répondre non. Il ne faut pas oublier que, dans le travail d'interprétation, on a contre soi les puissances psychiques qui sont responsables de la déformation du rêve. Cela devient ainsi une question de rapport de forces que de savoir si, grâce à son intérêt intellectuel, sa capacité de surmontement de soi, ses connaissances psychologiques et la pratique que l'on a de l'interprétation du rêve, on peut se montrer maître des résistances internes. Cela est toujours possible pour un bout de chemin, assez avant du moins pour acquérir la conviction que le rêve est une formation riche de sens, et la plupart du temps aussi pour acquérir un pressentiment de ce sens. Bien fréquemment, un rêve qui suit immédiatement permet d'assurer et de mener plus loin l'interprétation supposée pour le premier. Toute une série de rêves s'étendant sur des semaines ou des mois reposent souvent sur un sol commun et doivent alors être soumis à l'interprétation dans leur interrelation. De rêves qui se suivent, on peut souvent remarquer que l'un prend pour centre ce qui dans
le suivant n'est indiqué qu'à la périphérie, et inversement, de sorte 530
que les deux se complètent l'un l'autre pour l'interprétation aussi. Que les divers rêves de la même nuit doivent, d'une manière tout à

fait générale, être traités par le travail d'interprétation comme un tout, c'est ce j'ai déjà démontré par des exemples[a].

Dans les rêves les mieux interprétés, on doit souvent laisser un point dans l'obscurité, parce que l'on remarque, lors de l'interprétation, que commence là une pelote de pensées de rêve qui ne se laisse pas démêler, mais qui n'a pas non plus livré de contributions supplémentaires au contenu de rêve. C'est alors là l'ombilic du rêve, le point où il repose sur le non-connu[b]. Les pensées de rêve auxquelles on arrive dans l'interprétation doivent en effet, d'une manière tout à fait générale, rester sans achèvement et déboucher de tous côtés dans le réseau inextricable de notre monde de pensée. D'un point plus dense de cet entrelacs s'élève alors le souhait de rêve, comme le champignon de son mycélium.

Revenons aux faits de l'oubli du rêve. Nous avons en effet omis d'en tirer une conclusion importante. Si la vie de veille montre l'intention impossible à méconnaître d'oublier le rêve qui a été formé pendant la nuit, ou bien comme un tout immédiatement après le réveil, ou bien par morceaux au cours de la journée, et si nous reconnaissons comme protagoniste principal de cet oubli la résistance animique contre le rêve, laquelle pourtant a déjà fait, dans la nuit, son possible contre le rêve, on est amené à se demander ce qui, à vrai dire, a bien pu rendre possible la formation du rêve contre cette résistance. Prenons le cas le plus flagrant où la vie de veille élimine de nouveau le rêve comme s'il n'avait pas du tout eu lieu. Si nous prenons ici en considération le jeu des forces psychiques, il nous faut énoncer que le rêve ne se serait absolument pas produit si la résistance avait exercé la nuit le pouvoir qu'elle a le jour. Notre conclusion est qu'elle s'était vu dépouiller d'une partie de sa puissance pendant la nuit ; nous savons qu'elle n'était pas supprimée, car nous avons mis en évidence la part qu'elle prend à la formation du rêve : la déformation de rêve. Mais la possibilité qui s'impose à nous, c'est que de nuit elle était amoindrie, que par cette diminution de la
531 résistance la formation du rêve devint possible, et nous comprenons ainsi facilement que, rétablie au réveil dans toute sa force, elle éli-

a. Cf. *supra*, p. 378.
b. Cf. *supra*, p. 146, n. 2.

mine aussitôt de nouveau ce qu'elle avait dû admettre tant qu'elle était faible. La psychologie descriptive nous enseigne en effet que la principale condition de la formation du rêve est l'état de sommeil de l'âme ; nous pourrions maintenant y ajouter cette explication : l'état de sommeil rend possible la formation du rêve en abaissant la censure endopsychique.

Nous sommes certainement tentés de considérer cette conclusion comme la seule possible à partir des faits de l'oubli du rêve et de développer à partir d'elle des déductions supplémentaires sur les rapports respectifs d'énergie dans le sommeil et la veille. Mais nous allons provisoirement nous arrêter là. Lorsque nous nous serons plongés un peu plus avant dans la psychologie du rêve, nous apprendrons que l'on peut se représenter autrement encore les conditions de possibilité de la formation du rêve. Il se peut que la résistance contre le devenir-conscient des pensées de rêve puisse, elle aussi, être contournée sans avoir connu en elle-même d'abaissement. Il est plausible aussi que les deux facteurs favorables à la formation du rêve, l'abaissement tout comme le contournement de la résistance, soient simultanément rendus possibles par l'état de sommeil. Arrêtons ici pour repartir d'ici après un certain temps[a].

Il y a une autre série d'objections contre notre façon de procéder dans l'interprétation du rêve, dont nous devons maintenant nous soucier. Notre démarche consiste en effet à laisser tomber toutes les représentations-but, qui dominent habituellement la réflexion, à diriger notre attention sur un élément isolé du rêve et à noter ensuite les pensées non voulues qui nous viennent à propos de celui-ci. Ensuite, nous saisissons le constituant suivant du contenu du rêve, nous répétons sur lui le même travail et, sans nous soucier de la direction vers laquelle les pensées dérivent, nous nous laissons emmener plus loin par elles et ainsi, comme on dirait, nous tombons dans des discours à perte de vue[b]. Nous nourrissons ainsi l'espoir confiant de tomber à la fin, sans y être pour rien du tout, sur les pensées de rêve dont est né le rêve. Là-contre, la critique aura peut-être à objecter ceci : que 532
d'un élément isolé du rêve on parvienne n'importe où, cela n'a rien

a. Cf. *infra*, p. 628 sq.
b. ... *wobei wir vom Hundertsten ins Tausendste geraten.* Mot à mot : nous tombons des cents et des cents aux mille et aux mille.

de merveilleux. À chaque représentation quelque chose se laisse rattacher associativement ; il est seulement curieux que dans ce cours de pensées sans but et arbitraire on doive tomber justement sur les pensées de rêve. C'est là vraisemblablement se leurrer soi-même ; on suit la chaîne d'associations à partir d'un seul élément jusqu'à ce qu'on remarque que pour une quelconque raison elle casse ; si l'on reprend alors un deuxième élément, il n'est que trop naturel que le caractère à l'origine illimité de l'association connaisse maintenant un rétrécissement. On a encore en mémoire la chaîne de pensées antérieure, et c'est pourquoi dans l'analyse de la deuxième représentation de rêve on rencontrera plus facilement telles ou telles idées incidentes qui ont aussi quelque chose en commun avec les idées incidentes provenant de la première chaîne. On s'imagine alors avoir trouvé une pensée qui constitue un point nodal entre deux éléments du rêve. Puisqu'on se permet par ailleurs toute liberté dans la liaison des pensées et qu'on n'exclut à vrai dire que les transitions d'une représentation à l'autre entrant en vigueur dans le penser normal, il n'est pas difficile finalement, à partir d'une série de « pensées intermédiaires », de concocter quelque chose que l'on nomme les pensées de rêve et que l'on donne, sans garantie aucune – puisque celles-ci par ailleurs ne sont pas connues – pour le substitut psychique du rêve. Mais ici tout est arbitraire et exploitation du hasard tournée en trait d'esprit, et quiconque s'inflige cet effort inutile peut, en se creusant la cervelle, trouver par cette voie, pour n'importe quel rêve, n'importe quelle interprétation à sa convenance.

Si de telles objections nous sont effectivement avancées, nous pouvons, pour notre défense, en appeler à l'impression que font nos interprétations de rêves, aux liaisons surprenantes avec d'autres éléments du rêve qui se dégagent pendant la poursuite des représentations isolées, et à l'invraisemblance de l'hypothèse que quelque chose qui recouvre et éclaire le rêve d'une manière aussi exhaustive qu'une de nos interprétations de rêves puisse être acquis autrement qu'en suivant des liaisons psychiques établies auparavant. Nous pourrions
533 aussi, pour notre justification, alléguer que le procédé utilisé dans l'interprétation du rêve est identique à celui utilisé dans la résolution des symptômes hystériques, dans laquelle la justesse du procédé est attestée par l'émergence et la disparition des symptômes en une

seule et même place, dans laquelle donc l'exégèse du texte se trouve appuyée par les illustrations qui y sont intercalées. Mais nous n'avons aucune raison d'esquiver ce problème – comment, en poursuivant une chaîne de pensées qui se déroule arbitrairement et sans but, peut-on parvenir à un but préexistant ? –, puisque nous sommes en mesure, non point certes de résoudre un tel problème, mais de l'éliminer totalement.

Il est en effet inexact, comme on peut le mettre en évidence, que nous nous adonnions à un cours de représentations sans but lorsque, comme dans le travail d'interprétation du rêve, nous laissons tomber notre réflexion et émerger les représentations non voulues. On peut montrer que nous ne pouvons jamais renoncer qu'aux représentations-but connues de nous et qu'avec la cessation de celles-ci viennent aussitôt au pouvoir des représentations-but inconnues – comme nous disons de manière imprécise : inconscientes – qui maintenant tiennent sous leur déterminisme le cours des représentations non voulues. Un penser sans représentations-but ne saurait absolument pas être instauré par l'influence que nous exerçons nous-mêmes sur notre vie d'âme, mais ce que je ne connais pas non plus, ce sont les états de délabrement psychique dans lesquels par ailleurs il s'instaurerait[1]. Les

1. [Note ajoutée en 1914 :] C'est seulement plus tard que mon attention a été attirée sur le fait qu'E. v. Hartmann soutient la même façon de voir sur ce point d'une grande significativité psychologique : « À l'occasion de la discussion du rôle de l'inconscient dans la création artistique (Philosophie de l'inconscient, tome I, section B, chap. V), Eduard von Hartmann a énoncé en termes clairs la loi de l'association d'idées guidée par des représentations-but inconscientes, sans toutefois être conscient de la portée de cette loi. Ce qui lui importe, c'est de démontrer que « toute combinaison de représentations sensorielles, lorsqu'elle n'est pas livrée purement au hasard mais qu'elle doit conduire à un but déterminé, a besoin de l'aide de l'inconscient », et que l'intérêt conscient pris à une liaison de pensées déterminée est pour l'inconscient une incitation à aller chercher parmi les innombrables représentations possibles celle qui correspond à cette fin. « C'est l'inconscient qui choisit en conformité avec les fins de l'intérêt : et cela vaut pour l'association d'idées aussi bien dans la pensée abstraite que dans l'activité de représentation sensorielle ou la combinaison artistique, ainsi que dans l'idée incidente qui fait trait d'esprit. Dès lors, on ne saurait retenir une restriction de l'association d'idées aux représentations évocatrices et évoquées, au sens de la pure psychologie d'association. Une telle restriction "ne serait effectivement justifiée que s'il existe dans la vie humaine des états dans lesquels l'être humain n'est pas seulement libre de toute fin consciente, mais l'est aussi de la domination ou de la coopération de tout intérêt inconscient, de toute humeur. Mais c'est là un état qui n'existe presque jamais, car aussi bien, quand en apparence on abandonne pleinement au hasard sa suite de pensées, ou quand on s'en remet entièrement aux rêves involontaires de la fantaisie, commandent toujours malgré tout dans

534 psychiatres ont ici renoncé bien trop tôt à la solidité de l'agencement psychique. Je sais qu'un cours de pensées non réglé, privé de représentations-but, se rencontre tout aussi peu dans le cadre de l'hystérie et de la paranoïa que dans la formation ou dans la résolution des rêves. Peut-être ne se présente-t-il pas du tout dans les affections psychiques endogènes ; même les délires aigus des confus sont, d'après une intelligente supposition de Leuret[a], pleins de sens et ne nous deviennent incompréhensibles que du fait d'omissions. J'ai acquis la même conviction là où une occasion d'observation m'était offerte. Les délires aigus sont l'œuvre d'une censure qui ne se donne plus la peine de cacher son pouvoir, et qui, au lieu de prêter son concours à un remaniement qui n'est plus choquant, barre sans ménagement ce contre quoi elle proteste, par suite de quoi le restant devient alors incohérent. Cette censure procède de manière tout à fait analogue à la censure russe contre la presse qui, à la frontière, ne laisse parvenir entre les mains des lecteurs à protéger que des journaux étrangers tout barrés de traits noirs.

535 Le libre jeu des représentations selon un enchaînement d'associations quelconque apparaît peut-être dans des procès cérébraux organiques destructeurs ; ce qui dans les psychonévroses est tenu pour tel peut chaque fois être élucidé par l'action qu'exerce la censure sur une série de pensées, action poussée au premier plan par

l'âme[b] d'autres intérêts principaux, sentiments et humeurs déterminants, à cette heure-là comme à l'autre, et ceux-ci exerceront à chaque fois une influence sur l'association d'idée". (Philosophie de l'inconscient, 11e éd., I, 246.) Dans des rêves semi-inconscients ne viennent jamais que des représentations qui correspondent à l'intérêt principal (inconscient) momentané *(op. cit.)*. La mise en relief de l'influence des sentiments et humeurs sur la libre suite de pensées fait apparaître désormais le procédé méthodique de la psychanalyse comme tout à fait justifié du point de vue de la psychologie de Hartmann aussi. » (N. E. Pohorilles, *in* Internat. Zeitschr. f. ärztl. PsA., I, 1913, p. 605 sq.) Du Prel conclut du fait qu'un nom sur lequel nous nous concentrons en vain nous revient souvent immédiatement à l'idée, d'un seul coup, qu'il y a un penser inconscient et cependant dirigé vers un but dont le résultat entre alors dans la conscience. (Philosophie de la mystique, p. 107.)

a. François Leuret (1797-1851), *Fragments psychologiques sur la folie*, Paris, Crochard, 1834, p. 131.

b. *Gemüt.*

c. Noah Elieser Pohorilles, « Eduard von Hartmanns Gesetz der von unbewußten Zielvorstellungen geleiteten Assoziationen » (La loi d'Eduard von Hartmann des associations guidées par des représentations-but inconscientes), *Int. Z. Psychoanal.*, 1913, *1*, p. 605-606.

des représentations-but restées cachées[1]. On a considéré comme un signe infaillible d'une association libre de représentations-but ce qui a lieu quand des représentations (ou images) qui émergent apparaissent connectées entre elles par les liens de l'association soi-disant superficielle, donc par assonance, équivocité verbale, conjonction dans le temps sans relation interne de sens, par toutes les associations que nous nous permettons d'utiliser dans le trait d'esprit et dans le jeu de mots. Ce signe caractéristique vaut pour les liaisons de pensées qui nous mènent des éléments du contenu de rêve aux pensées intermédiaires, et de celles-ci aux pensées de rêve proprement dites. Dans de nombreuses analyses de rêves, nous en avons trouvé des exemples qui ne manquèrent pas de nous déconcerter. Aucun rattachement n'était trop lâche, aucun trait d'esprit trop répréhensible qui ne pût former un pont d'une pensée à l'autre. Mais la compréhension exacte d'un tel laxisme est à portée de la main. Chaque fois qu'un élément psychique est relié à un autre par une association choquante et superficielle, il existe aussi entre les deux une connexion correcte et plus profonde qui est soumise à la résistance de la censure.

C'est la pression de la censure, et non la suppression des représentations-but, qui est la raison exacte de la prédominance des associations superficielles. Les associations superficielles remplacent dans la présentation les associations profondes, lorsque la censure rend inutilisables ces voies de liaison normales. C'est ce qui se passe en montagne quand un obstacle général à la circulation, par ex. une 536
inondation, rend impraticables les grandes et larges routes ; la circulation est alors maintenue sur des sentiers incommodes et abrupts que d'ordinaire seul le chasseur avait empruntés.

On peut ici séparer l'un de l'autre deux cas qui, pour l'essentiel, n'en font qu'un. Ou bien la censure se dirige seulement contre la corrélation de deux pensées qui, détachées l'une de l'autre, échappent à toute objection. Alors les deux pensées entrent l'une après l'autre dans la conscience ; leur corrélation reste cachée ; mais, à sa

1. [Note ajoutée en 1909 :] Cf. à ce sujet la brillante confirmation de cette affirmation que C. G. Jung a fournie par des analyses dans la dementia praecox. (« Sur la psychologie de la dementia praecox » [*Über die Psychologie der Dementia praecox*, Halle, C. Marhold, 1907].)

place, il nous vient à l'idée une connexion superficielle entre les deux, à laquelle nous n'aurions pas pensé sans cela, et qui en règle générale part d'un coin du complexe de représentation autre que celui d'où provient la liaison réprimée mais essentielle. Ou bien les deux pensées sont en soi soumises à la censure à cause de leur contenu ; toutes deux n'apparaissent pas alors sous la forme correcte mais sous une forme modifiée, substituée, et les deux pensées substitutives sont choisies de manière à restituer, au moyen d'une association superficielle, la liaison essentielle où se trouvent les pensées auxquelles elles se substituent. Sous la pression de la censure a eu lieu ici dans les deux cas un déplacement, d'une association normale et sérieuse à une autre, superficielle et paraissant absurde.

C'est parce que nous avons connaissance de ces déplacements que nous faisons confiance aussi, sans aucune hésitation, dans l'interprétation du rêve, aux associations superficielles[1].

De ces deux propositions – à savoir qu'avec l'abandon des représentations-but conscientes, la domination sur le cours des représentations passe à des représentations-but cachées, et que des associations
537 superficielles ne sont qu'un substitut-par-déplacement d'associations réprimées plus profondes – la psychanalyse fait, dans les névroses, l'usage le plus étendu ; mieux encore, elle élève les deux propositions au rang de piliers de sa technique. Lorsque je donne à un patient la consigne de bannir toute réflexion et de me rapporter tout ce qui peut alors lui venir à l'esprit, je tiens ferme à la présupposition qu'il ne peut bannir les représentations-but du traitement et je me tiens pour autorisé à conclure que ce qu'il y a de plus innocent et de plus arbitraire en apparence dans ce qu'il me rapporte est en corrélation avec son état de maladie. Une autre représentation-but dont le patient ne soupçonne rien est celle de ma personne. La pleine appréciation ainsi que la démonstration circonstanciée des deux éclaircissements appartiennent donc à la présentation de la technique psychanalytique comme méthode thérapeutique. Nous avons atteint ici un des deux points de jonction où nous laissons tomber à dessein le thème de l'interprétation du rêve[1].

1. Les mêmes considérations valent naturellement aussi pour le cas où les associations superficielles sont mises à nu dans le contenu de rêve, comme par ex. dans les deux rêves communiqués par Maury (p. 90 : *pèlerinage - Pelletier - pelle ; kilomètre - kilogramme - Gilolo - Lobelia - Lopez - Loto.*) À partir du travail avec des névrosés, je sais quelle réminiscence aime à se présenter ainsi. C'est bel et bien la recherche dans le dictionnaire encyclopédique (tout dictionnaire en général) où la plupart des gens, à l'époque de la curiosité pubertaire, ont assouvi leur besoin d'éclaircissement des énigmes sexuelles.

De ces objections, une seule chose est exacte et subsiste, à savoir que nous n'avons pas besoin de reporter aussi dans le travail de rêve nocturne toutes les idées incidentes du travail d'interprétation. Certes, dans l'interprétation à l'état de veille, nous parcourons une voie qui rétrograde des éléments du rêve aux pensées de rêve. Le travail de rêve a pris la voie inverse et il n'est pas du tout vraisemblable que chacune de ces deux voies soit praticable en direction inverse. Il s'avère plutôt que pendant le jour, en passant par de nouvelles liaisons de pensées, nous procédons à des forages qui rencontrent les pensées intermédiaires et les pensées de rêve tantôt à tel endroit, tantôt à tel autre. Nous pouvons voir comment le tout frais matériel de pensée de la journée s'intercale dans les séries interprétatives, et il est vraisemblable que l'augmentation de la résistance, qui est intervenue depuis la nuit, oblige aussi à de nouveaux et plus lointains détours. Mais le nombre ou l'espèce des trajets collatéraux dont nous rattachons ainsi le fil pendant le jour est totalement dénué de significativité psychologique, si ce n'est qu'ils nous mettent sur la voie menant aux pensées de rêve recherchées.

1 [Note ajoutée en 1909 :] Les propositions avancées ici, qui à l'époque semblaient très invraisemblables, ont connu plus tard, par les « études des associations en vue du diagnostic » de Jung[a] et de ses élèves, une justification et une exploitation expérimentales.

a. *Diagnostische Assoziationsstudien*, Leipzig, J. A. Barth, 1906.

B

LA RÉGRESSION

538 Mais maintenant que nous nous sommes prémunis contre les objections ou avons tout au moins montré où se trouvent les armes pour notre défense, nous n'avons pas le droit de différer plus longtemps le moment d'entrer dans les investigations psychologiques pour lesquelles nous nous sommes depuis longtemps équipés. Regroupons les principaux résultats de l'investigation que nous avons menée jusqu'ici. Le rêve est un acte psychique d'une importance pleine et entière ; sa force de pulsion est toutes les fois un souhait à accomplir ; la méconnaissance qu'il rencontre comme souhait, ainsi que ses nombreuses bizarreries et absurdités, proviennent de l'influence de la censure psychique qu'il a subie lors de sa formation ; en dehors de l'obligation de se soustraire à cette censure, ont concouru à sa formation une obligation de condensation du matériel psychique, une prise en considération de la présentabilité en images sensorielles et – même si ce n'est pas régulièrement – la prise en considération d'un aspect extérieur rationnel et intelligible du rêve finalement formé. De chacune de ces propositions la voie mène jusqu'à des postulats et conjectures psychologiques ; la relation réciproque entre le motif-souhait et les quatre conditions, ainsi que la relation de ces dernières entre elles, sont à soumettre à notre investigation ; le rêve est à ranger dans l'ensemble de la vie d'âme.

Nous avons placé un rêve en tête de ce chapitre pour nous rappeler les énigmes dont la solution est encore en attente. L'interprétation de ce rêve de l'enfant qui brûle ne nous a pas posé de difficultés, même si, à notre sens, elle n'a pas été donnée complètement. Nous nous sommes demandé pourquoi donc après tout on a ici rêvé, au lieu de se réveiller, et nous avons reconnu comme l'un des motifs du rêveur le souhait de représenter l'enfant vivant. Qu'un autre souhait encore y joue un rôle, c'est ce que nous pourrons discerner

après des considérations ultérieures. Tout d'abord donc, c'est en faveur de l'accomplissement de souhait que le processus de pensée du sommeil a été transformé en un rêve.

Si l'on défait cet accomplissement de souhait, il ne reste plus 539
qu'un caractère qui distingue l'une de l'autre les deux sortes d'advenir psychique. La pensée du rêve aurait été : Je vois une lueur venant de la chambre où le cadavre repose. Peut-être un cierge est-il tombé, et l'enfant brûle ! Le rêve restitue le résultat de cette réflexion sans le modifier, mais en le présentant en une situation qui doit être appréhendée au présent et avec les sens, comme une expérience vécue de l'état de veille. Mais c'est là le caractère psychologique le plus général et le plus frappant du rêver ; une pensée, d'ordinaire la pensée souhaitée, est objectivée dans le rêve, présentée comme scène ou, à ce que nous croyons, vécue.

Comment dès lors doit-on expliquer cette particularité caractéristique du travail de rêve ou – en termes plus modestes – l'insérer dans l'ensemble des processus psychiques ?

À y regarder de plus près, on remarque bien que la forme d'apparition de ce rêve est marquée de deux caractères presque indépendants l'un de l'autre. L'un est la présentation de la pensée comme situation au présent avec omission du « peut-être » ; l'autre est sa transposition en images visuelles et en paroles.

La transformation que les pensées de rêve connaissent du fait que l'attente exprimée en elles est mise au présent ne semble peut-être pas très frappante justement pour ce rêve. Cela est en corrélation avec le rôle particulier, à vrai dire accessoire, joué dans ce rêve par l'accomplissement de souhait. Prenons un autre rêve dans lequel le souhait du rêve ne se démarque pas de la prolongation dans le sommeil des pensées vigiles, par ex. celui de l'injection faite à Irma[a]. Ici, la pensée du rêve parvenant à la présentation est un optatif : Si seulement le responsable de la maladie d'Irma pouvait être Otto ! Le rêve refoule l'optatif et le remplace par un simple présent : Oui, Otto est responsable de la maladie d'Irma. Voilà donc la première des transformations que même le rêve exempt de déformation entreprend avec les pensées de rêve. Nous ne nous attarderons pas long-

a. Cf. *supra*, p. 142 sq.

temps sur cette première particularité du rêve. Nous en sommes
540 quittes en renvoyant à la fantaisie consciente, au rêve diurne, qui avec son contenu de représentation, procède de la même façon. Lorsque le M. Joyeuse de Daudet[a] erre désœuvré par les rues de Paris, pendant que ses filles croient forcément qu'il a un emploi et qu'il est à son bureau, il rêve – également au présent – aux circonstances qui doivent l'aider à obtenir une protection et un emploi. Le rêve utilise donc le présent de la même manière et avec le même droit que le rêve diurne. Le présent est la forme temporelle sous laquelle le souhait est présenté comme accompli.

Mais ce qui est particulier au rêve seul, à la différence du rêve diurne, c'est le second caractère, à savoir que le contenu de représentation n'est pas pensé, mais transformé en images sensorielles auxquelles on accorde alors foi et que l'on croit vivre. Ajoutons que les rêves ne comportent pas tous la transformation de la représentation en image sensorielle ; il y a des rêves qui ne sont constitués que de pensées, auxquels cependant on ne contestera pas pour autant l'essence propre aux rêves. Mon rêve « Autodidasker[b] – la fantaisie diurne avec le Professeur N. » – est un de ceux dans lesquels ne se sont guère immiscés plus d'éléments sensoriels que si j'avais pensé son contenu pendant le jour. Il y a de même, dans chaque rêve assez long, des éléments qui n'ont pas participé à cette transformation dans le sensoriel, qui sont simplement pensés ou sus, comme nous y sommes habitués de par l'état de veille. En outre, nous penserons aussitôt ici au fait qu'une telle transformation des représentations en images sensorielles n'est pas seulement l'apanage du rêve, mais l'est tout aussi bien de l'hallucination, des visions, qui peuvent survenir de manière autonome quand on est en bonne santé ou comme symptômes des psychonévroses. Bref, la relation que nous soumettons ici à investigation n'est dans aucune direction une relation exclusive ; mais il reste que ce caractère du rêve, là où il survient, nous apparaît comme le plus remarquable, de sorte que nous ne saurions imaginer qu'il soit retiré de la vie de rêve. Mais sa compréhension exige des discussions de grande portée.

a. Dans *Le Nabab*. Cf. *supra*, p. 542.
b. Cf. *supra*, p. 342 sq.

Parmi toutes les remarques sur la théorie du rêver que l'on peut trouver chez des auteurs, je voudrais en faire ressortir une comme digne de servir de point de départ. Le grand G. Th. Fechner émet 541
dans sa « Psychophysique »[a] (IIe Partie, p. 520), dans le contexte de quelques discussions qu'il consacre au rêve, la supposition que la scène des rêves est une autre scène que celle de la vie de représentation vigile. Aucune autre hypothèse ne permettrait de concevoir les particularités propres à la vie de rêve.

L'idée qui est ainsi mise à notre disposition est celle d'une localité psychique. Nous allons complètement laisser de côté le fait que l'appareil animique dont il s'agit ici nous est connu aussi comme préparation anatomique et allons éviter soigneusement la tentation de déterminer la localité psychique de quelque façon anatomique que ce soit. Nous restons sur le terrain psychologique et entendons suivre seulement l'invitation à nous représenter l'instrument qui sert aux opérations de l'âme comme, par exemple, un microscope composé de diverses pièces, un appareil photographique, etc. La localité psychique correspond alors à un lieu à l'intérieur d'un appareil où l'un des stades préliminaires de l'image se produit. Dans le microscope et la longue-vue, ce sont là, on le sait, des localités en partie idéelles, des régions où n'est située aucune partie constituante concrète de l'appareil. Je tiens pour superflu de chercher à me disculper des imperfections de ces images et de toutes images similaires. Ces comparaisons ne sont là que pour nous soutenir dans une tentative où nous entreprenons de rendre compréhensible la complication du fonctionnement psychique en décomposant ce fonctionnement et en attribuant à telle ou telle partie constituante de l'appareil tel ou tel fonctionnement. La tentative pour deviner à partir d'une telle décomposition la composition de l'instrument animique n'a, que je sache, pas encore été risquée. Elle me semble inoffensive. J'estime que nous avons le droit de laisser libre cours à nos suppositions, pourvu que, ce faisant, nous gardions notre froideur de jugement sans prendre l'échafaudage pour la construction. Comme nous n'avons besoin de rien d'autre que de représentations auxiliaires pour la première approche de quelque chose d'inconnu, nous préfé-

a. Cf. *supra*, p. 78.

rons d'abord à toutes les autres les hypothèses les plus brutes et les plus concrètes.

542 Nous nous représentons donc l'appareil animique comme un instrument composé dont nous appellerons les parties constituantes instances, ou, pour mieux visualiser, systèmes. Nous nous attendons alors à ce que ces systèmes aient peut-être l'un par rapport à l'autre une orientation spatiale constante, un peu comme les divers systèmes de lentilles de la longue-vue se trouvent les uns derrière les autres. Rigoureusement parlant, nous n'avons pas besoin de faire l'hypothèse d'un ordonnancement effectivement spatial des systèmes psychiques. Il nous suffit qu'une série stable soit établie par le fait que dans certains processus psychiques, les systèmes sont parcourus par l'excitation dans une succession temporelle déterminée. Il se peut bien que la succession, dans d'autres processus, connaisse une modification ; nous nous laisserons ouverte une telle possibilité. Des parties constituantes de l'appareil, nous allons à partir de maintenant, pour faire court, parler comme de « systèmes Ψ ».

Or la première chose qui nous frappe est que cet appareil composé de systèmes Ψ a une direction. Toute notre activité psychique part de stimuli (internes ou externes) et finit dans des innervations. Nous attribuons ainsi à l'appareil une extrémité sensitive et une extrémité motrice ; à l'extrémité sensitive se trouve un système qui reçoit les perceptions, à l'extrémité motrice un autre qui ouvre les vannes de la motilité. Le processus psychique se déroule en général de l'extrémité-perception à l'extrémité-motilité. Le schéma le plus général de l'appareil psychique aurait donc l'aspect suivant :

Fig. 1

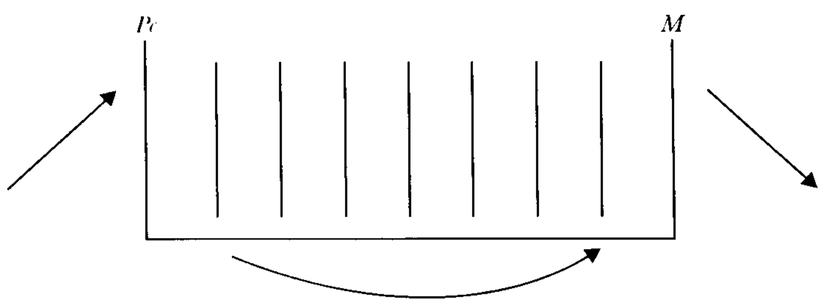

Mais il n'y a là que l'accomplissement de cette exigence qui nous 543
est depuis longtemps familière : l'appareil psychique doit être construit comme un appareil réflexe. Le processus réflexe reste aussi le modèle de tout fonctionnement psychique.

Nous sommes maintenant fondés à faire intervenir à l'extrémité sensitive une première différenciation. Des perceptions qui parviennent à nous, il reste dans notre appareil psychique une trace que nous pouvons appeler « trace mnésique ». La fonction qui se rapporte à cette trace mnésique, c'est elle que nous appelons « mémoire ». Si nous mettons à exécution le dessein de rattacher les processus psychiques à des systèmes, la trace mnésique ne peut consister qu'en des modifications persistantes portant sur les éléments des systèmes. Or ce qui entraîne, comme cela a déjà été exposé ailleurs[a], des difficultés patentes, c'est qu'un seul et même système doit garder fidèlement des modifications portant sur ses éléments et cependant, toujours frais et capable d'accueil, s'exposer à de nouvelles occasions de modification. Suivant le principe qui guide notre tentative, nous répartirons donc ces deux opérations entre des systèmes distincts. Nous faisons l'hypothèse qu'un système tout à l'avant de l'appareil accueille les stimuli de perception, mais ne garde rien d'eux, donc n'a pas de mémoire, et que derrière celui-ci se trouve un deuxième système qui transpose l'excitation momentanée du premier en traces permanentes. Alors l'image de notre appareil psychique serait celle-ci (fig. 2) :

Fig. 2[b]

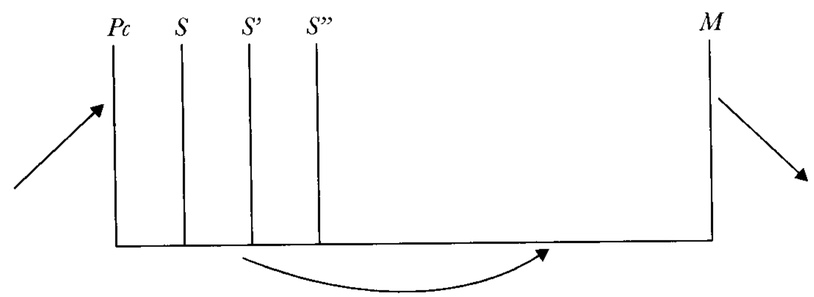

a. Par Breuer, dans une note de la première section de la contribution théorique aux *Études sur l'hystérie*, où il écrit notamment : « Le miroir d'un télescope à réflexion ne peut être en même temps une plaque photographique. » (Cf. *GW*, *Nachtragsband*, p. 248.)

b. Dans le schéma la lettre S renvoie à souvenir.

544 Des perceptions qui agissent sur notre système *Pc*, on sait que nous gardons de façon persistante quelque chose d'autre encore que le contenu de ces dernières. Nos perceptions se révèlent d'ailleurs être connectées aussi dans la mémoire les unes aux autres, et cela avant tout selon leur conjonction antérieure dans la simultanéité. Nous appelons cela le fait de l'association. Or il est clair que si le système *Pc* n'a absolument aucune mémoire, il ne peut pas non plus conserver les traces relatives à l'association ; les éléments *Pc* pris un à un seraient insupportablement entravés dans leur fonction si un reste de connexion antérieure se faisait valoir à l'encontre d'une nouvelle perception. Il nous faut donc faire l'hypothèse que le fondement de l'association, ce sont bien plutôt les systèmes mnésiques. Le fait de l'association consiste alors en ceci que par suite d'amoindrissements de la résistance et de frayages de l'un des éléments *S*, l'excitation se propage plutôt vers un deuxième que vers un troisième élément *S*.

Une étude plus approfondie montre la nécessité de faire l'hypothèse non pas d'un, mais de plusieurs de ces éléments *S* dans lesquels la même excitation propagée par les éléments *Pc* connaît diverses sortes de fixation. Le premier de ces systèmes *S* contiendra en tout cas la fixation de l'association par simultanéité ; dans les systèmes se trouvant plus loin, le même matériel d'excitation sera ordonné suivant d'autres sortes de conjonction, si bien que, par exemple, des relations de ressemblance, etc., seraient présentées par ces systèmes ultérieurs. Il serait naturellement oiseux de vouloir indiquer par des mots la signification psychique d'un tel système. La caractéristique de celui-ci résiderait dans l'intimité de ses relations avec des éléments du matériel mnésique brut, c.-à-d., si nous voulons renvoyer à une théorie allant plus en profondeur, dans les gradations de la résistance de conduction en direction de ces éléments.

Une remarque de nature générale, qui peut-être renvoie à quelque chose de significatif, serait à introduire ici. Le système *Pc*, qui n'a aucune capacité de garder des modifications, donc aucune
545 mémoire, délivre à notre conscience toute la variété des qualités sensorielles. Inversement, nos souvenirs, sans excepter ceux qui sont le plus profondément empreints en nous, sont en soi inconscients. Ils peuvent être rendus conscients ; mais il n'y a pas de doute que c'est à l'état inconscient qu'ils déploient tous leurs effets. Ce que nous nommons notre caractère repose bel et bien sur les traces mnésiques de nos impressions ; or ce sont justement les impressions qui avaient le plus fortement agi sur nous, celles de notre première jeunesse, qui ne deviennent presque jamais conscientes. Mais si des souvenirs deviennent de nouveau conscients, ils ne comportent aucune qualité sensorielle ou alors en quantité très réduite, comparativement aux perceptions. Si l'on pouvait confirmer que mémoire et qualité, pour la conscience, s'excluent l'une l'autre au niveau des systèmes Ψ, il s'ouvrirait des aperçus pleins de promesse sur les conditions de l'excitation neuronale[1].

L'hypothèse sur la composition de l'appareil psychique à son extrémité sensitive, nous l'avons faite sans prendre en considération le rêve ni les éclaircissements psychologiques qu'on peut en déduire. Mais pour la connaissance d'un autre morceau de l'appareil, le rêve devient pour nous source de preuves. Nous avons vu[a] que nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité d'expliquer la formation du rêve si nous ne voulions pas risquer l'hypothèse de deux instances psychiques, dont l'une soumet l'activité de l'autre à une critique qui a pour conséquence l'exclusion du devenir-conscient.

L'instance critiquante, avons-nous conclu, entretient des relations plus proches avec la conscience que l'instance critiquée. Elle se tient entre celle-ci et la conscience comme un écran. Nous avons en outre trouvé des points de repère[b] pour identifier l'instance critiquante avec ce qui guide notre vie de veille et décide de notre action volontaire et consciente. Or si nous remplaçons ces instances, au sens de nos hypothèses, par des systèmes, le système critiquant est reporté, du fait des connaissances mentionnées en dernier, jusqu'à l'extrémité

1. [Note ajoutée en 1925 :] J'ai émis plus tard l'opinion que la conscience apparaît précisément en lieu et place de la trace mnésique. (Cf. en dernier lieu : Note sur le bloc magique [« Notiz über den "Wunderblock" », *GW*, XIV ; *OCF.P*, XVII], 1925.)

a. Cf. *supra*, p. 180.
b. Cf. *supra*, p. 539.

546 motrice. Nous introduisons maintenant les deux systèmes dans notre schéma et nous exprimons par les noms qui leur sont donnés leur relation avec la conscience :

Fig. 3

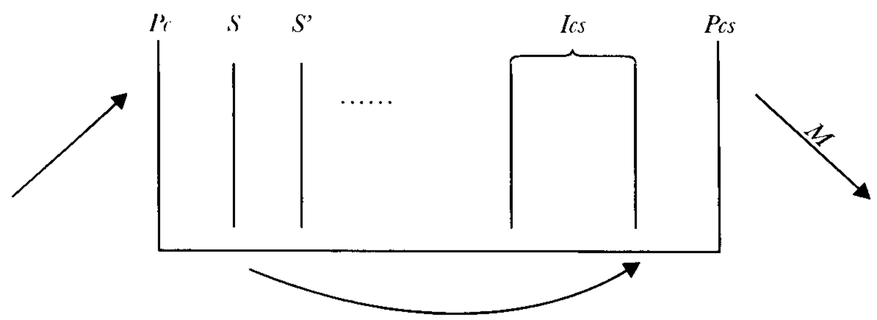

Le dernier des systèmes, à l'extrémité motrice, nous l'appelons le préconscient pour indiquer que les processus d'excitation en lui peuvent parvenir à la conscience sans être davantage empêchés, au cas où sont encore remplies certaines conditions, par ex. le fait d'atteindre une certaine intensité, une certaine répartition de cette fonction qu'il faut appeler attention[a], etc. C'est en même temps le système qui détient les clés de la motilité volontaire. Le système se trouvant derrière, nous l'appelons l'inconscient parce qu'il n'a pas accès à la conscience, sauf à passer par le préconscient, passage lors duquel son processus d'excitation doit accepter de subir des modifications[1].

Dans lequel de ces systèmes situons-nous maintenant le coup d'envoi de la formation du rêve ? Pour simplifier les choses, dans le système *Ics*. Certes, nous verrons dans des considérations ultérieures que cela n'est pas tout à fait exact, que la formation du rêve est obligée de se rattacher à des pensées de rêve qui appartiennent au système du préconscient[b]. Mais nous apprendrons aussi ailleurs,

1. [Note ajoutée en 1919 :] L'explicitation ultérieure de ce schéma, ici déroulé linéairement, devra tenir compte de l'hypothèse que le système qui suit le *Pcs* est celui auquel nous devons attribuer la conscience, et que donc *Pc* = *Cs*.

a. Cf. *infra*, p. 648.
b. Cf. *infra*, p. 616.

lorsque nous traiterons du souhait de rêve, que la force de pulsion pour le rêve est fournie par l'*Ics*[a], et à cause de ce dernier facteur 547
nous allons faire l'hypothèse que le système inconscient est le point de départ de la formation du rêve. Cette excitation du rêve manifestera dès lors, comme toutes les autres formations de pensée, la tendance à se prolonger dans le *Pcs* et, à partir de celui-ci, à obtenir l'accès à la conscience.

L'expérience nous enseigne que cette voie qui, passant par le préconscient, mène à la conscience est tout au long du jour barrée aux pensées de rêve par la censure de résistance. Dans la nuit, elles se procurent l'accès à la conscience, mais la question se pose de savoir par quelle voie et grâce à quelle modification. Si cela devenait possible pour les pensées de rêve du fait que s'abaisse la nuit la résistance qui veille à la frontière entre inconscient et préconscient, nous obtiendrions des rêves faits du matériel de nos représentations, lesquelles ne comportent pas le caractère hallucinatoire qui maintenant nous intéresse.

L'abaissement de la censure entre les deux systèmes *Ics* et *Pcs* ne peut donc nous expliquer que des formations de rêve comme Autodidasker[b], mais pas des rêves comme celui de l'enfant qui brûle[c] dont nous nous sommes posé le problème au départ de ces investigations.

Ce qui se passe dans le rêve hallucinatoire, nous ne pouvons le décrire autrement qu'en disant : l'excitation prend une voie rétrograde. Au lieu de se propager vers l'extrémité motrice de l'appareil, elle se propage vers l'extrémité sensitive et parvient finalement au système des perceptions. Si nous appelons progrédiente la direction dans laquelle le processus psychique se prolonge, à partir de l'inconscient, dans l'état de veille, nous sommes en droit de dire du rêve qu'il a un caractère régrédient[1].

1. [Note ajoutée en 1914 :] La première indication du facteur de la régression se trouve déjà chez Albert le Grand[d]. L'*imaginatio*, dit-il, édifie le rêve à partir des images conservées des objets des sens. Le processus s'effectue de manière inverse à celui de l'état

a. Cf. *infra*, p. 615.
b. Cf. *supra*, p. 342 sq.
c. Cf. *supra*, p. 561 sq.
d. Vers 1193-1280.

Cette régression est alors sûrement une des particularités psycho-
548 logiques du processus de rêve ; mais nous ne devons pas oublier qu'elle n'est pas seulement l'apanage du rêver. La remémoration intentionnelle et d'autres processus partiels de notre penser normal correspondent eux aussi à une rétrogradation dans l'appareil psychique à partir de tel ou tel acte de représentation complexe jusqu'au matériel brut des traces mnésiques qui sont à sa base. Mais pendant la veille, cette remontée en arrière ne va jamais au-delà des images mnésiques ; elle n'est pas en mesure de produire la vivification hallucinatoire des images perceptives. Pourquoi sur ce point en est-il autrement dans le rêve ? Lorsque nous avons parlé du travail de condensation du rêve, nous n'avons pu éluder l'hypothèse que par le travail de rêve les intensités attachées aux représentations sont transférées pleinement de l'une à l'autre[a]. C'est vraisemblablement cette modification du processus psychique habituel qui rend possible d'investir le système de la *Pc*, en direction inverse, à partir des pensées, jusqu'à la pleine vivacité sensorielle.

J'espère que nous sommes loin de nous abuser sur la portée de ces considérations. Nous n'avons rien fait d'autre que donner un nom à un phénomène inexplicable. Nous l'appelons régression lorsque dans le rêve la représentation se retransforme en l'image sensorielle d'où elle est sortie à un moment donné. Mais cette démarche elle aussi demande à être justifiée. À quoi bon donner un nom si cela ne nous enseigne rien de nouveau ? Eh bien, j'estime que le nom de « régression » nous sert dans la mesure où il rattache le fait qui nous est connu au schéma de l'appareil animique pourvu d'une direction. Mais c'est là que pour la première fois il s'avère payant d'avoir établi un tel schéma. Car une autre particularité de la formation du rêve nous deviendra intelligible sans nouvelle réflexion, avec la seule aide du schéma. Si nous considérons le processus de rêve

de veille (d'après Diepgen, p. 14). Hobbes[b] dit (dans le Léviathan, 1651) : « *In sum, our dreams are the reverse of our waking imagination, the motion, when we are awake, beginning at one end, and when we dream at another.* »[c] (D'après H. Ellis, 1911, p. 112.)

a. Cf. *supra*, p. 374.
b. Thomas Hobbes (1588-1679).
c. « En somme, nos rêves sont l'inverse de nos imaginations vigiles, le mouvement, quand nous sommes éveillés, commençant à une extrémité, et quand nous dormons à une autre. »

comme une régression à l'intérieur de cet appareil animique dont nous avons fait l'hypothèse, alors s'explique pour nous sans plus de difficulté le fait constaté empiriquement que toutes les relations de pensée entre les pensées de rêve se perdent ou bien ne trouvent qu'une expression laborieuse lors du travail de rêve[a]. Ces relations de pensée ne sont pas, d'après notre schéma, contenues dans les pre- 549
miers systèmes *S*, mais dans des systèmes situés plus loin en avant et sont, lors de la régression jusqu'aux images perceptives, nécessairement dépouillées de leur expression. L'agencement des pensées de rêve est dissous, lors de la régression, en son matériel brut.

Mais par quelle modification la régression, impossible le jour, est-elle rendue possible ? Ici, nous nous en tiendrons à des suppositions. Il doit bien s'agir de modifications dans les investissements énergétiques de chacun des systèmes, par lesquelles ils deviennent plus ou moins praticables pour le cours de l'excitation ; mais dans tout appareil de cette sorte, le même effet concernant la voie de l'excitation pourrait être produit par plus d'une sorte de ces modifications. On pense naturellement tout de suite à l'état de sommeil et à des modifications d'investissement qu'il provoque à l'extrémité sensitive de l'appareil. De jour, il y a un courant continu s'écoulant du système Ψ de la *Pc* jusqu'à la motilité ; celui-ci cesse la nuit et ne pourrait plus opposer d'obstacle à un reflux de l'excitation. Ce serait là la « réclusion vis-à-vis du monde extérieur » qui, dans la théorie de quelques auteurs, éclairerait les caractères psychologiques du rêve (cf. p. 82). Il faudra cependant, dans l'explication de la régression du rêve, prendre en considération ces autres régressions qui se produisent dans des états de veille morbides. Dans ces formes, l'argument qui vient d'être donné nous laisse en panne. On en arrive à la régression malgré le courant sensitif ininterrompu dans la direction progrédiente.

Pour les hallucinations de l'hystérie, de la paranoïa, pour les visions de personnes à l'esprit normal, je peux fournir un éclaircissement : elles correspondent effectivement à des régressions, c.-à-d. qu'elles sont des pensées transformées en images, et seules connais-

a. Cf. *supra*, p. 356 sq.

sent cette transformation les pensées qui sont en corrélation intime avec des souvenirs réprimés ou restés inconscients. Par exemple, l'un de mes plus jeunes hystériques, un garçon de douze ans, est empê-
550 ché de s'endormir par « des visages verts aux yeux rouges » devant lesquels il est pris d'épouvante. La source de cette apparition est le souvenir réprimé, mais jadis conscient, d'un garçon qu'il voyait souvent il y a quatre ans et qui lui offrait l'image effrayante de quantité de vilaines habitudes enfantines, parmi lesquelles aussi celle de l'onanisme, un onanisme dont maintenant il se fait lui-même le reproche après coup. Sa maman avait remarqué à l'époque que ce garçon mal élevé avait un visage d'une couleur verdâtre et des yeux rouges (c.-à-d. ourlés de rouge). D'où le spectre effrayant qui n'est d'ailleurs destiné qu'à lui rappeler une autre prédiction de sa maman, à savoir que de tels garçons deviennent idiots, ne peuvent rien apprendre à l'école et meurent tôt. Notre petit patient fait se confirmer l'une des parties de la prophétie ; il n'avance pas au lycée et, comme en témoigne l'écoute de ses idées incidentes non voulues, il a épouvantablement peur de la deuxième partie. D'ailleurs, après peu de temps, le traitement a pour résultat qu'il dort, perd son anxiété et termine son année scolaire avec un excellent bulletin.

Je puis ajouter ici la résolution d'une vision qu'une hystérique de quarante ans m'a raconté avoir eue au temps où elle était en bonne santé. Un matin, elle ouvre les yeux et voit dans la chambre son frère dont elle sait pourtant qu'il se trouve dans un asile de fous. Son fils, tout petit, dort dans le lit à côté d'elle. Pour que l'enfant ne s'effraie pas et ne soit pas pris de convulsions quand il verra son oncle, elle tire la couverture sur lui et alors l'apparition disparaît. La vision est le remaniement d'un souvenir d'enfance de la dame qui certes était conscient mais se trouvait au fond d'elle-même dans la relation la plus intime avec tout le matériel inconscient. Sa bonne d'enfants lui avait raconté que la mère, morte très tôt (elle-même n'avait, à l'époque du décès, qu'un an et demi), avait souffert de convulsions épileptiques ou hystériques, et cela depuis une frayeur que le frère (l'oncle de ma patiente) lui causa en lui apparaissant sous la forme d'un fantôme avec une couverture sur la tête. La vision contient les mêmes éléments que le souvenir : l'apparition du

frère, la couverture, la frayeur et son effet. Mais ces éléments sont ordonnés selon une nouvelle corrélation et transférés sur d'autres 551
personnes. Le motif patent de la vision, la pensée remplacée par elle, c'est l'inquiétude que son fils, tout petit, qui physiquement ressemblait tant à son oncle, pût partager le destin de celui-ci.

Les deux exemples avancés ici ne sont pas exempts de toute relation à l'état de sommeil et ne sont donc peut-être pas appropriés à la démonstration pour laquelle je les utilise. Je renvoie donc à mon analyse d'une personne atteinte de paranoïa hallucinatoire[1] et aux résultats de mes études, non encore publiées, sur la psychologie des psychonévroses pour confirmer que dans ces cas de transformation régrédiente des pensées on ne saurait omettre l'influence d'un souvenir réprimé ou resté inconscient, le plus souvent un souvenir infantile. Ce souvenir attire en quelque sorte dans la régression la pensée qui est en liaison avec lui et qui est empêchée dans son expression par la censure, la régression étant cette forme de présentation dans laquelle le souvenir est lui-même psychiquement présent. Je puis avancer ici comme un résultat des études sur l'hystérie[a] que les scènes infantiles (qu'elles soient des souvenirs ou des fantaisies), quand on réussit à les rendre conscientes, sont vues de manière hallucinatoire et ne se départissent de ce caractère que lors de leur communication. Il est connu aussi que même chez des personnes qui d'ordinaire dans la remémoration ne sont pas des visuelles, les souvenirs d'enfance les plus précoces gardent le caractère de la vivacité sensorielle jusque dans des années avancées.

Or si l'on se souvient du rôle qui revient dans les pensées de rêve aux expériences vécues infantiles ou aux fantaisies fondées sur elles, de la fréquence avec laquelle des fragments des unes et des autres émergent de nouveau dans le contenu de rêve, de la façon dont les souhaits de rêve eux-mêmes en sont fréquemment dérivés, on n'écartera pas pour le rêve non plus l'hypothèse vraisemblable que la transformation des pensées en images visuelles puisse être elle aussi la conséquence de l'attraction que le souvenir présenté

1. Nouvelles remarques sur les psychonévroses-de-défense [« Weitere Bemerkungen über die Abwehr-Neuropsychosen », *GW*, I ; *OCF.P*, III], 1896, Neurologisches Zentralblatt, n° 10.

a. *Studien über Hysterie*, *GW*, I ; *OCF.P*, II.

visuellement et aspirant à la revivification exerce sur la pensée qui,
552 coupée de la conscience, lutte pour s'exprimer. D'après cette conception, le rêve pourrait être décrit aussi comme le substitut de la scène infantile, modifié par le transfert sur quelque chose de récent. La scène infantile ne peut imposer son renouvellement ; il lui faut se contenter du retour en tant que rêve.

Cette mention de la significativité, dans une certaine mesure prototypique, des scènes infantiles (ou de leurs répétitions en fantaisie) pour le contenu de rêve rend superflue une des hypothèses de Scherner et de ses disciples sur les sources de stimulus internes. Scherner fait l'hypothèse d'un état de « stimulus visuel », d'excitation interne dans l'organe de la vue, lorsque les rêves font montre d'une particulière vivacité de leurs éléments visuels ou d'une particulière richesse en de tels éléments. Nous n'avons pas besoin de nous dresser contre cette hypothèse et pouvons peut-être nous contenter de poser l'existence d'un tel état d'excitation uniquement pour le système psychique de perception de l'organe de la vue, mais nous ferons valoir que cet état d'excitation est un état d'excitation instauré par le souvenir, le ravivement de l'excitation visuelle, actuelle en son temps. Je n'ai pas, dans ma propre expérience, de bon exemple sous la main d'une telle influence d'un souvenir infantile ; mes rêves sont de toute façon moins riches en éléments sensoriels que ceux des autres, tels que je suis forcé de les évaluer ; mais dans le rêve le plus beau et le plus vivace de ces dernières années, il m'est facile de ramener la netteté hallucinatoire du contenu du rêve aux qualités sensorielles d'impressions récentes et datant de peu. J'ai évoqué à la p. 513 un rêve dans lequel la couleur de l'eau, d'un bleu profond, la couleur brune de la fumée sortant des cheminées des bateaux, ainsi que le brun et le rouge foncé des constructions que je voyais, me laissèrent une profonde impression. S'il y a un rêve qui devait être interprété en référence à un stimulus visuel, c'était bien celui-là. Et qu'est-ce qui avait mis mon organe de la vue dans cet état de stimulation ? Une impression récente qui se combinait avec une série d'impressions antérieures. Les couleurs que je voyais étaient d'abord celles d'un jeu de construction avec lequel les enfants, le jour précédant mon rêve, avaient édifié une grandiose construction pour la
553 proposer à mon admiration. Là se trouvaient le même rouge austère

sur les grandes pierres, le bleu et le brun sur les petites. À cela se joignaient les impressions en couleurs des derniers voyages italiens, le beau bleu de l'Isonzo[a] et de la lagune, et le brun du Karst[b]. La beauté des couleurs du rêve n'était qu'une répétition de celle vue dans le souvenir.

Résumons ce que nous avons appris sur cette particularité qu'a le rêve de refondre son contenu de représentation en images sensorielles. Ce caractère du travail de rêve, nous ne l'avons pas expliqué par exemple en le ramenant à des lois connues de la psychologie, mais nous l'avons isolé comme renvoyant à des rapports inconnus et l'avons distingué par le nom de caractère « régrédient ». Nous avons estimé que cette régression était sans doute, partout où elle a lieu, un effet de la résistance qui s'oppose à l'avancée de la pensée jusqu'à la conscience par la voie normale, ainsi que de l'attraction exercée en même temps sur elle par des souvenirs présents qui ont une grande force sensorielle[1]. Dans le rêve, il s'y ajouterait peut-être, pour faciliter la régression, la cessation du courant diurne progrédient provenant des organes des sens, facteur auxiliaire qui, dans les autres formes de régression, doit être compensé par le renforcement des autres motifs de régression. N'oublions pas non plus de noter que dans ces cas pathologiques de régression comme dans le rêve, il se pourrait que le processus de transfert d'énergie soit autre que dans les régressions de la vie animique normale, puisque par lui est rendu possible un plein investissement hallucinatoire des systèmes de perception. Ce que, dans l'analyse du travail de rêve, nous avons décrit comme la « prise en considération de la présentabilité » pourrait être mis en relation avec l'attraction sélective des scènes visuellement remémorées que viennent toucher les pensées de rêve.

1. [Note ajoutée en 1914 :] Dans une présentation de la doctrine du refoulement, il faudrait exposer qu'une pensée tombe dans le refoulement par l'action conjuguée de deux facteurs qui l'influencent. Elle est repoussée par une des parties (la censure du *Cs*) et attirée par l'autre (l'*Ics*), de la même façon qu'on parvient au sommet de la grande pyramide. [Ajout de 1919 :] (Cf. l'article « Le refoulement » [« Die Verdrängung », *GW*, X ; *OCF.P*, XIII²].)

a. Fleuve qui prend sa source dans les Alpes italiennes et se jette dans le golfe de Trieste.

b. Plateau calcaire de l'Istrie.

554 À propos de la régression, nous remarquerons encore qu'elle ne joue pas un rôle moins important dans la théorie de la formation du symptôme névrotique que dans celle du rêve. Nous différencions alors une triple régression : *a*) une régression topique, au sens du schéma développé ici des systèmes Ψ, *b*) une régression temporelle, dans la mesure où il s'agit d'un retour en arrière à des formations psychiques plus anciennes, et *c*) une régression formelle, lorsque des modes d'expression et de présentation primitifs remplacent les modes habituels. Mais les trois sortes de régression sont toutes au fond une seule et même chose et se rejoignent dans la plupart des cas, car ce qui est le plus ancien dans le temps est tout à la fois ce qui est formellement primitif et, dans la topique psychique, le plus proche de l'extrémité-perception. [1914.]

Nous ne pouvons pas non plus quitter le thème de la régression dans le rêve sans traduire en mots une impression qui s'est déjà imposée à nous à plusieurs reprises et qui reviendra, à nouveau renforcée, après que nous nous serons plongés dans l'étude des psychonévroses : le rêver serait au total une part de régression aux faits les plus précoces dans l'existence du rêveur, une revivification de son enfance, des motions pulsionnelles qui y étaient dominantes et des modes d'expression qui y étaient disponibles. Derrière cette enfance individuelle nous sont alors promis des aperçus sur l'enfance phylogénétique, sur le développement du genre humain, dont celui de l'individu est de fait une répétition abrégée, influencée par les circonstances fortuites de la vie. Nous sentons toute la pertinence des paroles de Fr. Nietzsche selon lesquelles dans le rêve « se perpétue une part ancestrale de l'humanité à laquelle on ne peut plus guère parvenir par une voie directe »[a], et nous sommes amenés à espérer arriver, par l'analyse des rêves, à la connaissance de l'héritage archaïque de l'être humain, à reconnaître chez lui ce qu'il y a d'inné dans l'âme. De ces antiquités animiques, il semble que rêve et névrose nous aient gardé davantage que nous ne pouvions le soupçonner, de sorte que la psychanalyse est en droit de prétendre à un rang élevé parmi les sciences qui s'efforcent de reconstruire les phases les plus anciennes et les plus obscures des commencements de l'humanité. [1919.]

a. Citation inspirée de *Humain, trop humain*, I, 13 (« Logique du rêve »).

555 Il est bien possible que cette première partie de notre approche psychologique du rêve ne nous satisfasse pas particulièrement nous-mêmes. Nous nous consolerons en nous disant que nous sommes bien obligés de construire en pleine obscurité. Si nous ne sommes pas totalement tombés dans l'erreur, nous devons, à partir d'un autre point d'attaque, tomber à peu près dans la même région, et dans celle-ci nous nous y retrouverons peut-être mieux.

C

SUR L'ACCOMPLISSEMENT DE SOUHAIT

Le rêve de l'enfant qui brûle, placé en début de chapitre, nous donne l'occasion bienvenue de prendre en compte des difficultés auxquelles se heurte la doctrine de l'accomplissement de souhait. Ce n'est certes pas sans être déconcertés que nous avons tous accueilli l'idée que le rêve ne doit être rien d'autre qu'un accomplissement de souhait, et ce n'est pas seulement à cause de la contradiction provenant du rêve d'angoisse. Après que les premiers éclaircissements donnés par l'analyse nous eurent enseigné que derrière le rêve se cachent sens et valeur psychique, notre attente n'aurait nullement été préparée à une détermination aussi univoque de ce sens. D'après la définition correcte mais sommaire d'Aristote[a], le rêve est le penser prolongé dans l'état de sommeil – pour autant qu'on dorme. Or si notre penser crée pendant la journée des actes psychiques d'espèces si diverses, jugements, conclusions, réfutations, attentes, projets, etc., par quoi serait-il obligé pendant la nuit de se restreindre à la seule production de souhaits ? N'y a-t-il pas au contraire quantité de rêves qui apportent un acte psychique d'une autre espèce transformé en figure de rêve, par ex. une inquiétude, et le rêve du père en début de chapitre, tout particulièrement transparent, n'est-il pas justement un tel rêve ? Le père tire de la lueur qui atteint son œil, alors même qu'il dort, la conclusion inquiète qu'un cierge est tombé et a pu mettre le feu au cadavre ; cette conclusion, il la
556 transforme en un rêve, en lui faisant revêtir une situation qui frappe les sens et en la mettant au temps présent. Quel rôle l'accomplissement de souhait joue-t-il là, et comment pourrait-on donc aller jusqu'à méconnaître ici la surpuissance de la pensée qui se prolonge à partir de l'état de veille ou bien qui est suscitée par la nouvelle impression sensorielle ?

a. Cf. *supra*, p. 27.

Tout cela est exact et nous oblige à approfondir davantage le rôle de l'accomplissement de souhait dans le rêve et la significativité des pensées de veille qui se prolongent dans le sommeil.

C'est précisément l'accomplissement de souhait qui nous a déjà amenés à séparer les rêves en deux groupes. Nous avons trouvé des rêves qui se donnaient ouvertement pour un accomplissement de souhait ; d'autres dont l'accomplissement de souhait était méconnaissable, étant souvent caché par tous les moyens. Dans ces derniers, nous avons reconnu les opérations de la censure de rêve. Les rêves de souhait non déformés, nous les avons trouvés principalement chez des enfants ; les rêves de souhait courts et francs semblaient – j'insiste sur cette réserve – se rencontrer aussi chez des adultes.

Or nous pouvons demander d'où est issu chaque fois le souhait qui se réalise dans le rêve. Mais à quelle opposition ou à quelle diversité rapportons-nous ce « d'où » ? Selon moi, à l'opposition entre la vie diurne devenue consciente et une activité psychique restée inconsciente qui ne peut se rendre décelable que pendant la nuit. Je trouve une triple possibilité pour la provenance d'un souhait. Il peut 1) avoir été excité dans la journée et, par suite de circonstances extérieures, n'avoir pas trouvé de satisfaction ; reste alors pour la nuit un souhait reconnu et non liquidé ; 2) il peut avoir émergé dans la journée mais avoir subi un rejet ; il nous reste alors un souhait non liquidé, mais réprimé ; ou bien, 3) il peut être sans relation avec la vie diurne et appartenir à ces souhaits qui n'entrent en mouvement en nous que la nuit venue, à partir du réprimé. Si nous prenons notre schéma de l'appareil psychique, nous localisons un souhait de la première sorte dans le système *Pcs* ; du souhait de la deuxième sorte, nous supposons qu'il a été repoussé du système *Pcs* dans l'*Ics* et que, s'il s'est maintenu quelque part, ce ne peut être que 557
là ; et de la motion de souhait de la troisième sorte, nous croyons qu'elle est absolument incapable de passer au-delà du système de l'*Ics*. Cela étant, des souhaits venant de ces diverses sources ont-ils la même valeur pour le rêve, le même pouvoir de susciter un rêve ?

Une vue d'ensemble des rêves dont nous disposons pour répondre à cette question nous avertit d'abord qu'il faut ajouter comme quatrième source du souhait de rêve les motions de souhait actuelles qui surgissent la nuit (par ex. en réponse au stimulus de la

soif, au besoin sexuel). Dès lors, il nous paraît vraisemblable que la provenance du souhait de rêve ne change rien à sa capacité de susciter un rêve. Je rappelle le rêve de la petite fille qui prolonge le tour sur le lac interrompu pendant la journée[a], et les rêves d'enfants qui l'accompagnent ; ils s'expliquent par un souhait de la journée non accompli, mais non réprimé. Des exemples d'un souhait réprimé dans la journée qui se donne libre cours dans le rêve peuvent être mis en évidence à profusion ; je pourrais ici en ajouter un, extrêmement simple, de cette sorte. Une dame quelque peu portée à la moquerie, dont l'amie plus jeune s'est fiancée, répond à longueur de journée aux questions de ses connaissances, qui lui demandent si elle connaît le fiancé et ce qu'elle pense de lui, par des louanges sans réserves, ce en quoi elle impose silence à son jugement, car elle aurait volontiers dit la vérité : C'est une personne comme on en trouve par douzaines ! La nuit, elle rêve que la même question lui est adressée et elle répond par la formule : *Pour toute commande ultérieure, il suffit d'indiquer le numéro.* Enfin, que dans tous les rêves qui sont soumis à la déformation, le souhait soit issu de l'inconscient et n'ait pu se rendre perceptible dans la journée, c'est ce que nous trouvons comme résultat de nombreuses analyses. Ainsi tous les souhaits semblent avoir d'abord même valeur et même pouvoir pour la formation du rêve.

Je ne puis démontrer ici qu'il en va malgré tout autrement, mais j'incline fort à supposer que le souhait de rêve obéit à des conditions plus rigoureuses. Les rêves d'enfants ne laissent certes aucun doute quant au fait qu'un souhait non liquidé dans la journée puisse être
558 l'excitateur du rêve. Mais il ne faut pas oublier que c'est alors le souhait d'un enfant, une motion de souhait possédant cette force qui est propre à l'infantile. Je doute tout à fait qu'un souhait non accompli dans la journée suffise chez un adulte à créer un rêve. Il me semble bien plutôt qu'avec la domination progressive de notre vie pulsionnelle par l'activité pensante, nous renonçons de plus en plus à la formation ou à la conservation, tenues pour inutiles, de souhaits aussi intenses que ceux que connaît l'enfant. Il est certes possible que des diversités individuelles entrent ici en jeu, l'un gardant plus longtemps

a. Cf. *supra*, p. 164 sq.

qu'un autre le type infantile des processus animiques, tout comme de telles différences existent aussi en ce qui concerne l'affaiblissement de l'activité de représentation, nettement visuelle à l'origine. Mais en règle générale, chez l'adulte, le souhait resté inaccompli de la journée ne suffira pas, selon moi, à créer un rêve. Je concède volontiers que la motion de souhait issue du conscient livrera une contribution à l'incitation du rêve, mais vraisemblablement aussi rien de plus. Le rêve n'apparaîtrait pas si le souhait préconscient ne savait aller chercher un renforcement ailleurs.

À savoir, dans l'inconscient. Je me représente que le souhait conscient ne devient l'excitateur du rêve que s'il réussit à éveiller un souhait inconscient ayant un énoncé semblable, par lequel il se renforce. Ces souhaits inconscients, je les considère, d'après les indications tirées de la psychanalyse, comme étant toujours en mouvement, toujours prêts à parvenir à se procurer une expression lorsque l'occasion s'offre à eux de s'allier à une motion venant du conscient, à transférer leur grande intensité sur celle, moindre, de cette dernière[1]. Les choses doivent 559
alors donner l'apparence que seul le souhait conscient s'est réalisé dans le rêve ; mais un détail frappant dans la configuration de ce rêve deviendra pour nous un indice qui nous met sur la piste du puissant auxiliaire provenant de l'inconscient. Ces souhaits de notre inconscient toujours en mouvement, pour ainsi dire immortels, qui rappellent les Titans de la légende sur lesquels pèsent depuis les temps originaires les lourdes masses de montagnes qui furent autrefois roulées sur eux par les dieux victorieux et qui, sous le coup des tressaillements de leurs membres, tremblent encore maintenant de temps à autre ; or ces souhaits, dis-je, qui se trouvent dans le refoule-

1. Ils partagent ce caractère d'indestructibilité avec tous les autres actes animiques vraiment inconscients, c.-à-d. appartenant uniquement au système *Ics*. Ceux-ci sont des voies frayées une fois pour toutes, qui ne sont jamais désertées et ne cessent de mener à l'éconduction le processus d'excitation, aussi souvent que l'excitation inconsciente le réinvestit. Pour me servir d'une comparaison : il n'y a pas pour eux d'autre sorte d'anéantissement que pour les ombres du monde souterrain dans l'Odyssée, qui s'éveillent à une vie nouvelle dès qu'elles ont bu du sang[a]. Les processus dépendant du système préconscient sont destructibles dans un tout autre sens. C'est sur cette différence que repose la psychothérapie des névroses.

a. Cf. *supra*, p. 289.

ment, sont eux-mêmes de provenance infantile, comme nous l'apprenons par l'exploration psychologique des névroses. Je voudrais donc écarter la phrase prononcée précédemment, selon laquelle la provenance du souhait de rêve serait indifférente[a], et la remplacer par une autre qui s'énonce : le souhait qui trouve sa présentation dans le rêve ne peut être qu'un souhait infantile. Il est alors, chez l'adulte, issu de l'*Ics* ; chez l'enfant, où la séparation et censure entre *Pcs* et *Ics* n'existe pas encore ou bien s'établit seulement peu à peu, c'est un souhait non accompli, non refoulé, de la vie de veille. Je sais que cette vision des choses n'est pas démontrable de façon générale ; mais j'affirme qu'elle est fréquemment démontrable, même là où on n'aurait pas supposé cela, et elle n'est pas réfutable de manière générale.

Les motions de souhait restant de la vie de veille consciente, je les fais donc passer à l'arrière-plan, pour la formation du rêve. Je ne veux pas leur accorder un autre rôle que celui accordé, par ex., pour le contenu de rêve au matériel de sensations actuelles pendant le sommeil (cf. p. 206 sq.) Je reste sur la ligne que me dicte cette démarche de pensée quand je prends maintenant en considération les autres incitations psychiques qui restent de la vie diurne et qui ne sont pas des souhaits. Nous pouvons réussir à mettre provisoirement fin aux investissements d'énergie de notre penser vigile quand nous décidons de rechercher le sommeil. Celui qui le peut est un bon dormeur. Napoléon Ier a été, paraît-il, un modèle du genre. Mais nous
560 n'y réussissons pas toujours, et pas toujours complètement. Des problèmes non liquidés, des doutes torturants, une surpuissance d'impressions, font se prolonger l'activité de pensée pendant le sommeil aussi et entretiennent des processus animiques dans le système que nous avons désigné comme le préconscient. Si nous tenons à faire une répartition de ces motions de pensée se prolongeant dans le sommeil, nous pouvons constituer les groupes suivants : 1) ce qui, pendant la journée, de par un empêchement fortuit, n'a pas été mené à sa fin ; 2) ce qui, de par l'engourdissement de notre force de pensée, est non liquidé, ce qui est non résolu ; 3) ce qui, au cours de la journée, a été repoussé et réprimé. S'y joint un puissant

a. Cf. *supra*, p. 605-606.

4e groupe : ce qui, à longueur de journée, a été mis en mouvement dans notre *Ics* par le travail du préconscient ; et enfin, nous pouvons ajouter un 5e groupe : les impressions de la journée indifférentes et pour cela restées non liquidées.

Les intensités psychiques qui sont introduites dans l'état de sommeil par ces restes de la vie diurne, surtout en provenance du groupe de ce qui est non résolu, ne sauraient être sous-estimées. Il est sûr que ces excitations luttent aussi la nuit pour s'exprimer et nous sommes tout aussi sûrement en droit de supposer que l'état de sommeil rend impossible la prolongation habituelle du processus d'excitation dans le préconscient et l'achèvement de celle-ci par le devenir-conscient. Dans la mesure où nous pouvons devenir conscients de nos processus de pensée par la voie normale, la nuit aussi, dans cette mesure même nous ne dormons pas. Quel genre de modification l'état de sommeil provoque dans le système *Pcs*, je ne saurais l'indiquer[1] ; mais il est indubitable que la caractéristique psychologique du sommeil est essentiellement à chercher dans les modifications d'investissement de ce système précisément qui domine aussi l'accès à la motilité paralysée dans le sommeil. À l'opposé, je ne sache pas de motif tiré de la psychologie du rêve qui nous amène à supposer que le sommeil modifie autrement que d'une façon secondaire quelque chose des rapports existant dans le système *Ics*. À l'excitation nocturne dans le *Pcs*, il ne reste donc pas d'autre voie que celle qu'empruntent les excitations de souhait à partir de l'*Ics* ; il 561
lui faut chercher le renforcement à partir de l'*Ics* et suivre les détours des excitations inconscientes. Mais quelle est la position des restes du jour préconscients face au rêve ? Il ne fait pas de doute qu'ils font largement intrusion dans le rêve, qu'ils utilisent le rêve pour s'imposer, la nuit aussi, à la conscience ; il leur arrive même de dominer le contenu de rêve, l'obligeant à prolonger le travail du jour ; il est également sûr que les restes du jour peuvent aussi bien avoir un tout autre caractère que celui de souhaits ; mais il est ici des plus instructifs et absolument décisif pour la doctrine de

1. [Note ajoutée en 1919 :] Dans l'article « Complément métapsychologique à la doctrine du rêve » [« Metapsychologische Ergänzung zur Traumlehre », *GW*, X ; *OCEP*, XIII^2^], j'ai tenté de pénétrer plus avant dans la connaissance des rapports régissant l'état de sommeil et des conditions de l'hallucination.

l'accomplissement de souhait de voir à quelle condition ils doivent se plier pour trouver accueil dans le rêve.

Recourons ici à l'un des précédents exemples de rêves, par ex. le rêve qui fait apparaître devant moi l'ami Otto avec les signes de la maladie de Basedow (p. 310). J'avais dans la journée conçu une grande inquiétude à cause de la mine d'Otto, et ce souci me touchait de près, comme tout ce qui concerne cette personne. Il me suivit d'ailleurs, je dois l'admettre, jusque dans le sommeil. Vraisemblablement, je voulais approfondir ce que pouvait bien avoir Otto. La nuit, ce souci trouva expression dans le rêve que j'ai communiqué, dont le contenu premièrement était insensé et deuxièmement ne correspondait à aucun accomplissement de souhait. Mais je commençai à rechercher d'où venait l'expression inadéquate de l'inquiétude éprouvée pendant la journée et, par l'analyse, je trouvai une corrélation en l'identifiant, lui, au baron L. et en m'identifiant moi-même au professeur R. Pourquoi j'avais dû choisir justement ce substitut de la pensée du jour, il n'y avait à cela qu'une explication. Il fallait que je sois toujours prêt, dans l'*Ics*, à l'identification avec le professeur R., car par elle s'accomplissait un des immortels souhaits d'enfance, ce souhait qu'est la soif des grandeurs. De vilaines pensées envers mon ami, vouées au rejet dans la journée, avaient profité de l'occasion pour se faufiler en vue de trouver leur présentation, mais le souci de la journée était arrivé aussi à une sorte d'expression, au moyen d'un substitut, dans le contenu du rêve. La pensée du jour, qui en soi n'était pas un souhait, mais au contraire une inquiétude, 562 dut se procurer par une voie quelconque le rattachement à un souhait infantile, à présent inconscient et réprimé, qui la fit ensuite, quoique dûment arrangée, « surgir » pour la conscience. Plus ce souci était dominant, plus la liaison à établir pouvait bien être forcée ; entre le contenu du souhait et celui de l'inquiétude il n'était pas nécessaire qu'il existât une corrélation, et il n'en existait d'ailleurs pas dans notre exemple.

Peut-être est-il opportun de traiter la même question sous une autre forme encore, en examinant comment se comporte le rêve quand, dans les pensées de rêve, un matériel lui est offert qui contredit tout à fait un accomplissement de souhait, à savoir des soucis fondés, des considérations douloureuses, des idées pénibles. La

variété des résultats possibles peut alors s'articuler de la manière suivante : *a*) le travail de rêve réussit à remplacer toutes les représentations pénibles par des représentations contraires et à réprimer les affects déplaisants s'y rapportant. Il en résulte alors un pur rêve de satisfaction, un « accomplissement de souhait » tangible, dont il n'y a pas lieu, semble-t-il, de discuter davantage. *b*) Les représentations pénibles parviennent, plus ou moins modifiées mais pourtant bien reconnaissables, dans le contenu de rêve manifeste. C'est le cas qui fait naître des doutes quant à la théorie du rêve par le souhait et appelle une investigation supplémentaire. De tels rêves à contenu pénible peuvent soit être ressentis avec indifférence, soit s'accompagner aussi de tout l'affect pénible qui semble justifié par leur contenu de représentation, soit même mener au réveil sous développement d'angoisse.

L'analyse met alors en évidence que même ces rêves de déplaisir sont des accomplissements de souhait. Un souhait inconscient et refoulé – dont l'accomplissement ne pourrait être ressenti par le moi du rêveur autrement que comme pénible – s'est servi de l'occasion qui lui est offerte par la persistance de l'investissement des restes du jour pénibles, leur a prêté son appui et les a rendus ainsi capables de passer dans le rêve. Mais, tandis que dans le cas *a* le souhait inconscient coïncidait avec le souhait conscient, dans le cas *b* c'est la scission entre l'inconscient et le conscient – le refoulé et le moi – qui est mise à nu, et la situation réalisée est celle du 563
conte des trois souhaits que la fée accorde aux époux (v. *infra*, p. 636). La satisfaction due à l'accomplissement du souhait refoulé peut s'avérer si grande qu'elle fait équilibre aux affects pénibles attachés aux restes du jour ; le rêve est alors indifférent dans sa tonalité de sentiment, bien qu'il soit d'un côté l'accomplissement d'un souhait, de l'autre côté celui d'une appréhension. Ou bien il peut arriver que le moi qui dort prenne une part encore plus considérable à la formation du rêve, qu'il réagisse avec une vive indignation à la satisfaction du souhait refoulé qui s'est produite et mette lui-même fin au rêve dans l'angoisse. Il n'est donc pas difficile de reconnaître que les rêves de déplaisir et d'angoisse sont au sens de la théorie tout autant des accomplissements de souhait que les rêves de satisfaction pure et simple.

Des rêves de déplaisir peuvent être aussi des « rêves de punition »[a]. Il faut convenir qu'en les reconnaissant pleinement on ajoute dans un certain sens quelque chose de nouveau à la théorie du rêve. Ce qui est accompli par eux est également un souhait inconscient, celui d'une punition du rêveur pour une motion de souhait non permise qui a été refoulée. Dans cette mesure, les rêves se soumettent à l'exigence ici posée que la force de pulsion nécessaire à la formation du rêve n'a pu être fournie que par un souhait appartenant à l'inconscient. Mais un découpage psychologique plus fin permet de reconnaître la différence d'avec les autres rêves de souhait. Dans les cas du groupe *b*, le souhait inconscient à l'œuvre dans la formation du rêve appartenait au refoulé, dans les rêves de punition c'est également un souhait inconscient, mais que nous devons mettre au compte non pas du refoulé, mais bien du « moi ». Les rêves de punition indiquent donc la possibilité d'une participation encore plus étendue du moi à la formation du rêve. Le mécanisme de la formation du rêve devient, d'une façon générale, beaucoup plus transparent si, à la place de l'opposition entre « conscient » et « inconscient », on met celle entre « moi » et « refoulé ». Cela ne peut pas s'effectuer sans prendre en considération les processus de la psychonévrose, et c'est pourquoi cela n'a pas été fait dans ce livre. Je me
564 contenterai de remarquer que les rêves de punition ne sont pas liés, d'une façon générale, à la condition qu'il y ait des restes du jour pénibles. Ils apparaissent au contraire le plus facilement à partir de la présupposition opposée, celle que les restes du jour soient des pensées d'une nature satisfaisante, mais exprimant des satisfactions non permises. De ces pensées, rien ne parvient alors dans le rêve manifeste, sinon leur opposé direct, comme c'était le cas dans les rêves du groupe *a*. Le caractère essentiel des rêves de punition resterait donc que pour eux, ce qui devient formateur du rêve, ce n'est pas le souhait inconscient venu du refoulé (du système *Ics*), mais c'est le souhait de punition réagissant contre lui, appartenant au moi, bien qu'il soit inconscient (c.-à-d. préconscient)[1].

1. [Note ajoutée en 1930 :] C'est ici qu'il faut faire sa place au sur-moi reconnu plus tard par la psychanalyse.

a. Cf. *supra*, p. 526.

Je vais illustrer sur un de mes propres rêves une partie de ce qui a été avancé ici, avant tout la manière dont le travail de rêve procède avec un reste du jour fait d'attentes pénibles :

« Début sans netteté. *Je dis à ma femme que j'ai une nouvelle pour elle, quelque chose de tout à fait particulier. Elle s'effraie et ne veut rien entendre. Je lui assure qu'au contraire c'est quelque chose qui la réjouira beaucoup, et je me mets à raconter que le corps d'officiers de notre fils a envoyé une somme d'argent (5 000 K*[a] *?)... quelque chose comme une distinction... une répartition... En même temps, je suis allé avec elle dans une petite pièce comme un local à provisions pour y chercher quelque chose. Soudain, je vois apparaître mon fils, il n'est pas en uniforme, mais plutôt en costume de sport moulant (comme un phoque ?), avec une petite casquette. Il grimpe sur un panier qui se trouve sur le côté près d'une armoire, comme pour poser quelque chose sur cette armoire. Je l'interpelle ; pas de réponse. Il me semble qu'il a le visage ou le front bandé ; il arrange quelque chose dans sa bouche, y introduit quelque chose. En outre, ses cheveux ont un reflet gris. Je pense : serait-il si épuisé ? Et a-t-il de fausses dents ? Avant que je puisse l'interpeller de nouveau, je me réveille sans angoisse, mais avec des battements de cœur. Ma pendulette de nuit marque 2 heures 1/2.* »

La communication d'une analyse complète est, cette fois encore, impossible. Je me bornerai à relever quelques points décisifs. Le fac- 565
teur occasionnant le rêve avait été fourni par des attentes torturantes de la journée ; de celui qui se battait au front, nous étions restés une fois de plus sans nouvelles durant plus d'une semaine. Il est facile de voir que le contenu du rêve trouve son expression dans la conviction qu'il est blessé ou tombé. Au début du rêve, on remarque les efforts énergiques pour remplacer les pensées pénibles par leur contraire. J'ai à communiquer quelque chose de hautement réjouissant, quelque chose comme un envoi d'argent, une distinction, une répartition. (La somme d'argent provient d'un événement réjouissant dans ma pratique médicale, elle veut donc purement et simplement détourner du sujet.) Mais cet effort échoue. La mère pressent quelque chose d'effroyable et ne veut pas m'écouter. Les déguisements sont d'ailleurs trop minces, partout transparaît la relation à ce qui doit être réprimé. Si le fils est tombé, ses camarades vont renvoyer ses affaires ; j'aurai à répartir ce qu'il laisse entre les frères et

a. Abréviation pour *Kronen* (couronnes).

sœurs et autres personnes ; des distinctions sont fréquemment décernées à l'officier après sa « mort en héros ». Le rêve en vient donc à donner directement expression à ce qu'il voulait d'abord dénier, cependant que la tendance à accomplir le souhait se décèle encore à des déformations. (Le changement de localité dans le rêve doit sans doute être compris comme symbolique du seuil, dans le sens de Silberer[a].) Nous ne soupçonnons certes pas ce qui lui confère la force de pulsion requise pour cela. Mais le fils apparaît non pas comme quelqu'un qui « tombe », mais au contraire comme quelqu'un qui « grimpe ». Il est vrai aussi qu'il a été en montagne un grimpeur hardi. Il n'est pas en uniforme mais en costume de sport, c.-à-d. qu'à la place de l'accident à présent redouté est venu se mettre un accident antérieur dont il a été victime en faisant du sport, lorsqu'il est tombé au cours d'une randonnée à ski et s'est cassé le fémur. Mais la manière dont il est costumé, de sorte qu'il ressemble à un phoque, rappelle tout de suite un garçon plus jeune, notre petit-fils, ce petit si drôle[b] ; les cheveux gris évoquent ceux de son père, notre gendre, durement éprouvé par la guerre[c]. Qu'est-ce à dire ? Mais en voilà assez ; le lieu, un local à victuailles, l'armoire où il veut prendre quelque chose (poser quelque chose dans le rêve), ce sont des allusions non méconnaissables à un accident personnel que je me suis attiré quand j'avais plus de deux ans et pas encore trois ans. Dans le local à victuailles, je grimpai sur un tabouret pour aller chercher quelque chose de bon qui était posé sur une armoire ou une table. Le tabouret se renversa et me heurta de son rebord derrière la mâchoire inférieure. J'aurais aussi bien pu me casser toutes les dents. Ici se profile un rappel à l'ordre : c'est bien fait pour toi, comme une motion hostile envers le valeureux guerrier. L'approfondissement de l'analyse me permet alors de trouver la motion cachée qui pourrait être satisfaite par l'accident redouté pour le fils. C'est l'envie envers la jeunesse, que l'homme qui se fait vieux croit avoir étouffée radicalement dans la vie, et on ne peut méconnaître que c'est justement la

566

a. Cf. *supra*, p. 556.

b. Ernst Wolfgang Halberstadt, né en 1914, familièrement appelé « Ernstl ». C'est « l'enfant à la bobine » de *Au-delà du principe de plaisir*. Il prendra le nom de E. W. Freud et deviendra psychanalyste.

c. Max Halberstadt (1882-1940), philosophe et portraitiste, mobilisé en 1914, blessé et réformé. Époux de Sophie Freud (1893-1920).

force de la douleur – celle dont on serait saisi si un tel malheur se produisait effectivement – qui pour sa sédation va débusquer un tel accomplissement de souhait refoulé. [1919.]

Je puis maintenant cerner avec précision ce que signifie le souhait inconscient pour le rêve. Je conviendrai qu'il y a toute une classe de rêves pour lesquels l'incitation est issue de manière prépondérante ou même exclusive des restes de la vie diurne, et je pense que même mon souhait de devenir professor extraordinarius[a] aurait pu me laisser dormir en paix cette nuit-là, si le souci pour la santé de mon ami n'était resté lancinant depuis la journée. Mais ce souci n'aurait pas suffi à produire un rêve ; la force de pulsion dont le rêve avait besoin devait recevoir la contribution d'un souhait ; il revenait à l'inquiétude de se procurer un tel souhait comme force de pulsion du rêve. Pour recourir à une comparaison : il est fort possible qu'une pensée du jour joue pour le rêve le rôle de l'entrepreneur ; mais l'entrepreneur qui, comme on dit, a l'idée et est poussé à la transposer en acte, ne peut pourtant rien faire sans capital ; il a besoin d'un capitaliste qui subvienne aux dépenses, et ce capitaliste qui fait face à la dépense psychique pour le rêve est, chaque fois et indiscutablement, quelle que puisse être la pensée du jour, un souhait provenant de l'inconscient.

D'autres fois, c'est le capitaliste lui-même qui est l'entrepreneur ; c'est même pour le rêve le cas le plus habituel. Par le travail du jour, un souhait inconscient a été suscité, et c'est lui qui crée alors le rêve. De même, les processus du rêve trouvent aussi leur parallèle dans toutes les autres modalités du rapport économique utilisé ici comme exemple ; l'entrepreneur peut lui-même apporter un rien de capital ; plusieurs entrepreneurs peuvent s'adresser au même capitaliste ; plusieurs capitalistes peuvent apporter en commun la contribution nécessaire aux entrepreneurs. Il y a donc aussi des rêves qui sont portés par plus d'un souhait de rêve, et beaucoup d'autres variations de ce genre, qui sont faciles à négliger et qui n'offrent plus d'intérêt pour nous. Ce qui, dans cette discussion sur le souhait de rêve, est encore inachevé, nous ne pourrons le compléter que plus tard.

567

a. Professeur associé.

Le *tertium comparationis* des comparaisons employées ici, à savoir la quantité mise à libre disposition pour un montant délimité, permet une utilisation encore plus fine pour éclairer la structure du rêve. Dans la plupart des rêves, un centre doté d'une intensité sensorielle particulière peut être reconnu, ainsi que nous l'avons développé p. 349. C'est en règle générale la présentation directe de l'accomplissement de souhait, car si nous défaisons les déplacements du travail de rêve, nous trouvons l'intensité psychique des éléments dans les pensées de rêve remplacée par l'intensité sensorielle des éléments dans le contenu de rêve. Les éléments à proximité de l'accomplissement de souhait n'ont souvent rien à faire avec le sens de celui-ci, mais s'avèrent être des rejetons de pensées pénibles allant à contre-courant du souhait. Mais par la corrélation souvent établie artificiellement avec l'élément central, ils ont reçu une telle part d'intensité qu'ils sont devenus capables de présentation. Ainsi la force poussant à la présentation qui est propre à l'accomplissement de souhait se diffuse sur une certaine sphère de corrélation à l'intérieur de laquelle tous les éléments, même ceux qui sont en soi dépourvus de moyens, sont promus à la présentation figurée. Dans les rêves où plusieurs souhaits exercent leur poussée, on réussit facilement à marquer les frontières entre les sphères de tel ou tel accomplissement de souhait, et souvent aussi à comprendre les lacunes du rêve comme étant des zones frontières.

568 Même si, par les remarques précédentes, nous avons restreint la significativité des restes du jour pour le rêve, il vaut tout de même la peine de leur accorder encore quelque attention. Ils doivent bien être un ingrédient nécessaire de la formation du rêve, puisque aussi bien l'expérience peut nous surprendre avec ce fait que chaque rêve permet de reconnaître encore dans son contenu un rattachement à une impression récente de la journée, souvent de la nature la plus indifférente. La nécessité de cet ajout au mélange du rêve, nous ne pouvions pas encore la comprendre (p. 217). Elle ne se dégage d'ailleurs que si on tient fermement au rôle du souhait inconscient et qu'on demande alors à la psychologie des névroses de nous renseigner. On apprend de celle-ci que la représentation inconsciente est absolument incapable en tant que telle d'entrer dans le préconscient et qu'elle ne peut y manifester un effet qu'en se mettant en liaison

avec une représentation innocente appartenant déjà au préconscient, en transférant sur elle son intensité et en se laissant recouvrir par elle. C'est là le fait du transfert, qui détient l'élucidation de tant d'événements frappants dans la vie d'âme des névrosés. Le transfert peut laisser non modifiée la représentation provenant du préconscient qui parvient ainsi à une intensité d'une grandeur imméritée, ou bien imposer à celle-ci même une modification par le contenu de la représentation transférante. Qu'on me pardonne mon penchant aux comparaisons tirées de la vie quotidienne, mais je suis tenté de dire que l'état des choses pour la représentation refoulée est tout à fait semblable à ce qui se passe dans notre patrie pour le dentiste américain qui n'a pas le droit d'exercer son activité s'il ne se sert pas, comme enseigne et comme couverture devant la loi, d'un docteur en médecine diplômé en bonne et due forme. Et de même que ce ne sont justement pas les médecins les plus occupés qui contractent de telles alliances avec le mécanicien dentiste, de même dans le psychique aussi ne sont pas élues aux fins de couverture d'une représentation refoulée les représentations préconscientes ou conscientes qui ont elles-mêmes attiré sur elles une part suffisante de l'attention active dans le préconscient. L'inconscient embobine de préférence dans ses liaisons les impressions et représentations du préconscient qui ou bien, étant indifférentes, ont échappé à toute considération 569
ou bien auxquelles cette considération a été aussitôt retirée par rejet. C'est une proposition bien connue provenant de la doctrine des associations, et confirmée par toute l'expérience, que des représentations qui d'un côté ont noué une liaison très intime récusent pour ainsi dire des groupes entiers de nouvelles liaisons ; j'ai fait une fois la tentative de fonder sur cette proposition une théorie des paralysies hystériques[a].

Si nous admettons que ce même besoin de transfert, à partir des représentations refoulées que l'analyse des névroses nous fait connaître, s'affirme aussi dans le rêve, alors s'expliquent aussi d'un coup deux des énigmes du rêve, à savoir que chaque analyse de rêve met en évidence l'insertion dans sa trame d'une impression récente

a. Cf. « Quelques considérations pour une étude comparative des paralysies motrices organiques et hystériques » (*GW*, I ; *OCF.P*, I), IVe partie.

et que cet élément est souvent de la nature la plus indifférente[a]. Nous y ajoutons, chose que nous avons déjà apprise ailleurs[b], que ces éléments récents et indifférents parviennent très souvent, comme substitut des éléments les plus anciens, à passer des pensées de rêve dans le contenu de rêve parce qu'ils ont en même temps le moins à redouter la censure de résistance. Mais alors que l'absence de censure ne nous éclaire que sur la préférence accordée aux éléments triviaux, la constance des éléments récents fait apercevoir l'obligation au transfert. Les deux groupes d'impressions satisfont à la revendication du refoulé d'avoir un matériel encore exempt d'associations : les impressions indifférentes parce qu'elles n'ont pas donné lieu à des liaisons trop abondantes, les impressions récentes parce que le temps a encore manqué pour cela.

Nous voyons ainsi que les restes du jour, au nombre desquels nous pouvons compter maintenant les impressions indifférentes, ne font pas qu'emprunter quelque chose à l'*Ics* lorsqu'ils obtiennent de participer à la formation du rêve, à savoir la force de pulsion dont dispose le souhait refoulé, mais encore offrent aussi à l'inconscient quelque chose d'indispensable, le nécessaire point d'attache pour le transfert. Si nous voulions pénétrer ici plus profondément dans les processus animiques, nous devrions jeter une lumière plus vive sur le jeu des excitations entre préconscient et inconscient, ce vers quoi
570 pousse, il est vrai, l'étude des psychonévroses, mais ce pour quoi le rêve n'offre précisément aucun appui.

Une seule remarque encore sur les restes du jour. Il n'y a pas de doute que ce sont eux les véritables perturbateurs du sommeil, et non pas le rêve, qui s'efforce au contraire de prendre le sommeil sous sa protection. Nous y reviendrons encore ultérieurement[c].

Nous nous sommes attachés jusqu'ici au souhait de rêve, nous l'avons fait dériver du domaine de l'*Ics* et avons détaillé son rapport aux restes du jour qui, de leur côté, peuvent être ou des souhaits ou des motions psychiques de quelque autre sorte, ou simplement des impressions récentes. Nous avons ainsi préparé le terrain aux prétentions qu'on peut émettre en faveur de la significativité que revêt

a. Cf. *supra*, p. 217.
b. Cf. *supra*, p. 213-214.
c. Cf. *infra*, p. 631 sq.

pour la formation du rêve le travail de pensée vigile, dans toute sa variété. Il ne serait même pas impossible qu'en nous fondant sur l'enchaînement de nos pensées nous allions jusqu'à élucider ces cas extrêmes dans lesquels le rêve, prolongeant le travail du jour, mène à bonne fin une tâche non résolue de l'état de veille. Il ne nous manque qu'un exemple de cette sorte pour mettre à découvert par son analyse la source du souhait, infantile ou refoulée, qui a été mise à contribution pour renforcer avec tant de succès les efforts de l'activité préconsciente. Mais nous n'avons pas fait un pas de plus vers la solution de l'énigme : pourquoi l'inconscient dans le sommeil ne peut-il offrir rien d'autre que la force de pulsion pour un accomplissement de souhait ? La réponse à cette question ne manquera pas de jeter une lumière sur la nature psychique du souhaiter ; elle sera donnée à l'aide du schéma de l'appareil psychique.

Nous ne doutons pas que cet appareil lui aussi n'ait atteint sa perfection actuelle que par la voie d'un long développement. Essayons de le ramener à un stade antérieur de sa capacité de fonctionnement. Des hypothèses qui seraient à fonder ailleurs nous disent que l'appareil a tout d'abord suivi la tendance à se maintenir le plus possible sans stimulus et que pour cela il a adopté dans sa première construction le schéma de l'appareil réflexe qui lui permettait d'éconduire aussitôt par une voie motrice une excitation sensitive lui arrivant de l'extérieur. Mais la nécessité de la vie perturbe cette fonction simple ; c'est à elle que l'appareil doit aussi le coup d'envoi 571
de son développement ultérieur. C'est d'abord sous la forme des grands besoins corporels que la nécessité de la vie lui parvient. L'excitation instaurée par le besoin interne va se chercher un écoulement dans la motilité, que l'on peut qualifier de « modification interne » ou d' « expression de l'émotion ». L'enfant affamé va crier ou gigoter, en désaide. Mais la situation reste non modifiée, car l'excitation provenant du besoin interne ne correspond pas à une force à l'impact momentané, mais à une force à l'action continue. Un tournant ne peut intervenir que si, par une voie quelconque – chez l'enfant au moyen d'une aide étrangère – est vécue l'expérience de satisfaction qui supprime le stimulus interne. Un constituant essentiel de cette expérience vécue est l'apparition d'une certaine perception (celle de la nourriture, dans notre exemple), dont

l'image mnésique reste désormais associée à la trace mémorielle de l'excitation de besoin. Dès que ce besoin survient une nouvelle fois, il se produira, grâce à la connexion établie, une motion psychique qui veut investir de nouveau l'image mnésique de cette perception et provoquer de nouveau la perception elle-même, donc à proprement parler rétablir la situation de la première satisfaction. Une telle motion est ce que nous appelons un souhait ; la réapparition de la perception est l'accomplissement de souhait, et le plein investissement de la perception à partir de l'excitation de besoin est la voie la plus courte menant à l'accomplissement de souhait. Rien ne nous empêche de faire l'hypothèse d'un état primitif de l'appareil psychique, dans lequel cette voie est effectivement parcourue ainsi, le souhaiter débouchant donc dans un halluciner. Cette première activité psychique a donc pour but une identité de perception, à savoir la répétition de cette perception qui est connectée à la satisfaction du besoin.

Une amère expérience de la vie n'a pu que modifier cette activité de pensée primitive en une activité secondaire, plus appropriée à une fin. L'établissement de l'identité de perception par la courte voie régrédiente à l'intérieur de l'appareil n'a pas ailleurs la conséquence
572 qui est liée à l'investissement de la même perception à partir de l'extérieur. La satisfaction n'intervient pas, le besoin persiste. Pour rendre l'investissement interne équivalent à l'investissement externe, il faudrait que celui-ci soit maintenu constamment, comme cela arrive d'ailleurs effectivement dans les psychoses hallucinatoires et les fantaisies dues à la faim, où l'activité psychique s'épuise dans le maintien de l'objet souhaité. Pour obtenir un emploi plus approprié de la force psychique, il est nécessaire d'arrêter la pleine régression, de manière qu'elle n'aille pas au-delà de l'image mnésique et que, partant de celle-ci, elle puisse chercher d'autres voies qui mènent finalement à l'établissement de l'identité souhaitée, à partir du monde extérieur[1]. Cette inhibition, de même que la déviation de l'excitation qui s'ensuit, devient la tâche d'un deuxième système qui domine la motilité volontaire, à savoir un système au fonctionnement duquel se rattache en premier l'utilisation de la motilité à des fins remémorées auparavant. Mais toute l'activité de pensée compliquée qui se déroule depuis l'image mnésique jusqu'à l'établissement de l'identité de perception par le moyen du monde extérieur ne constitue pourtant qu'un détour vers l'accomplissement de souhait, rendu nécessaire par l'expérience[1]. Le penser n'est au fond rien d'autre que le substitut du souhait hallucinatoire, et si le rêve est un accomplissement de souhait, cette proposition va justement de soi puisque rien d'autre qu'un souhait n'est en mesure de donner à notre appareil animique l'impulsion au travail. Le rêve, qui accomplit ses souhaits par une courte voie régrédiente, n'a fait ainsi que nous conserver un échantillon du mode de travail primaire de l'appareil psychique, abandonné comme étant inapproprié. Il semble que soit relégué dans la vie nocturne ce qui autrefois régnait dans l'état de veille, lorsque la vie psychique était encore jeune et inefficiente, un peu comme nous retrouvons dans la chambre d'enfants les armes primitives, déposées par l'humanité adulte, la flèche et l'arc. Le rêve est un morceau de la vie d'âme enfantine sur- 573
montée. Dans les psychoses, ces modes de travail de l'appareil psychique, d'ordinaire réprimés dans l'état de veille, prévaudront de nouveau de façon contraignante pour étaler ensuite au grand jour leur incapacité à satisfaire nos besoins relatifs au monde extérieur[2].

Les motions de souhait inconscientes aspirent visiblement à s'affirmer aussi dans la journée, et le fait du transfert, de même que les psychoses, nous enseignent qu'elles voudraient, par la voie traversant le système du préconscient, pénétrer jusqu'à la conscience et parvenir à la domination de la motilité. Dans la censure entre *Ics* et *Pcs*, dont le rêve nous impose bel et bien l'hypothèse, il nous faut reconnaître et honorer le gardien de notre santé mentale. Or, n'est-

1. [Note ajoutée en 1919 :] En d'autres termes : l'instauration d'un « examen de réalité » est reconnue comme nécessaire.

1. Le Lorrain[a] vante à juste titre l'accomplissement de souhait du rêve : « Sans fatigue sérieuse, sans être obligé de recourir à cette lutte opiniâtre et longue qui use et corrode les jouissances poursuivies. »[b].

2. [Note ajoutée en 1914 :] J'ai développé ailleurs plus avant cette suite de pensées (Formulations sur les deux principes de l'advenir psychique [« Formulierungen über die zwei Prinzipien des psychischen Geschehens », *GW*, VIII ; *OCF.P*, XI]) et posé comme étant nos deux principes le principe de plaisir et le principe de réalité.

a. « Le rêve », *Rev. phil.*, 1895, *40*, p. 59-69.
b. En français dans le texte.

ce pas une imprudence du gardien que de réduire son activité la nuit, de laisser s'exprimer les motions réprimées de l'*Ics*, de rendre de nouveau possible la régression hallucinatoire ? Je ne le pense pas car, lorsque le gardien critique va prendre du repos – nous avons toutes preuves qu'il ne sommeille pourtant pas profondément –, il se ferme aussi la porte menant à la motilité. Quelles que soient les motions provenant de cet *Ics* d'ordinaire inhibé, qui s'ébattent sur la scène, on peut les laisser faire, elles restent inoffensives, parce qu'elles ne sont pas en mesure de mettre en mouvement l'appareil moteur, qui seul peut influencer en le modifiant le monde extérieur. L'état de sommeil garantit la sécurité de la forteresse à garder. Cela prend une forme moins inoffensive lorsque le déplacement des forces n'est pas produit par le relâchement nocturne dans la dépense des forces de la censure critique, mais au contraire par l'affaiblissement pathologique de celle-ci ou par le renforcement pathologique des excitations inconscientes, aussi longtemps que le préconscient est investi et que les portes menant à la motilité sont ouvertes. Alors le gardien est terrassé, les excitations inconscientes se soumettent le *Pcs*, dominent à partir de lui nos paroles et nos actions, ou bien obtien-
574 nent par contrainte la régression hallucinatoire et dirigent l'appareil – qui ne leur est pas destiné – au moyen de l'attraction que les perceptions exercent sur la répartition de notre énergie psychique. Cet état, nous l'appelons psychose.

Nous nous trouvons là sur la meilleure voie pour continuer à construire l'échafaudage psychologique que nous avons laissé après y avoir inséré les deux systèmes *Ics* et *Pcs*. Mais nous avons encore suffisamment de motifs de nous arrêter un moment pour conférer au souhait la valeur d'unique force de pulsion psychique pour le rêve. Nous avons fait nôtre l'éclaircissement selon lequel le rêve est chaque fois un accomplissement de souhait parce qu'il est une opération du système *Ics*, qui ne connaît d'autre but à son travail que l'accomplissement de souhait et ne dispose pas d'autres forces que de celles des motions de souhait. Or, si nous voulons, ne serait-ce qu'un moment de plus, tenir bon sur notre droit de développer, à partir de l'interprétation du rêve, des spéculations psychologiques aussi vastes, l'obligation nous incombe alors de montrer que grâce à elles nous rangeons le rêve dans un ensemble qui peut englober aussi d'autres

formations psychiques. S'il existe un système de l'*Ics* ou bien quelque chose d'analogue à lui pour nos considérations –, le rêve ne peut en être la seule manifestation ; il se peut que chaque rêve soit un accomplissement de souhait, mais il doit bien y avoir encore d'autres formes d'accomplissements de souhait anormaux que les rêves. Et effectivement, la théorie de tous les symptômes psychonévrotiques culmine dans cette seule proposition : eux aussi doivent être conçus comme accomplissements de souhait de l'inconscient[1]. Le rêve, par notre éclaircissement, n'est plus que le premier maillon d'une série hautement significative pour le psychiatre, série dont la compréhension constitue la solution de la part purement psychologique de la tâche psychiatrique[2]. Des autres maillons de cette série d'accomplissements de souhait, par ex. des symp- 575
tômes hystériques, je connais pourtant un caractère essentiel que je trouve encore absent du rêve. Je sais en effet, de par les investigations souvent évoquées au cours de ce traité, que pour la formation d'un symptôme hystérique, il faut que se rejoignent les deux courants de notre vie d'âme. Le symptôme n'est pas seulement l'expression d'un souhait inconscient réalisé ; il faut encore que s'y ajoute un souhait provenant du préconscient, qui s'accomplit par le même symptôme, de sorte que le symptôme est au moins doublement déterminé, chaque fois à partir d'un des systèmes qui se trouvent en conflit. Tout comme dans le rêve, aucune limite n'est posée à une surdétermination supplémentaire. La détermination qui ne provient pas de l'*Ics* est, à ce que je vois, régulièrement un train de pensée appartenant à la réaction contre le souhait inconscient, par ex. une autopunition. Je peux donc dire d'une manière tout à fait générale : un symptôme hystérique apparaît seulement là

1. [Note ajoutée en 1914 :] Plus correctement dit : une part du symptôme correspond à l'accomplissement de souhait inconscient, une autre à la formation réactionnelle contre celui-ci.

2. [Note ajoutée en 1914 :] Hughlings Jackson[a] avait déclaré : Trouvez l'essence du rêve et vous aurez trouvé tout ce qu'on peut savoir sur la folie. *(Find out all about dreams and you will have found all about insanity.)*[b]

a. John Hughlings Jackson (1835-1911).

b. « Découvrez tout sur les rêves et vous aurez tout découvert sur la folie. » Cité par E. Jones *in* « The Relationship between Dreams and Psychoneurotic Symptoms », *Am. J. Insanity*, 1911, *68*, p. 57.

où deux accomplissements de souhait opposés, provenant chacun de la source d'un système psychique différent, peuvent se rejoindre dans une seule expression. (Cf. à ce propos les dernières formulations que j'ai données de l'apparition des symptômes hystériques dans l'article « Les fantaisies hystériques et leur relation à la bisexualité »[a], 1908.) [1909.] Des exemples apporteraient ici peu de choses, car seul le dévoilement complet de la complexité qui se présente peut éveiller la conviction. Je m'en tiens donc à mon affirmation, et si j'apporte un exemple, c'est uniquement à cause de sa valeur d'illustration, et non à cause de sa force démonstrative. Le vomissement hystérique chez une patiente s'avéra donc être d'un côté l'accomplissement d'une fantaisie inconsciente datant des années de puberté, à savoir d'un souhait d'être constamment enceinte, d'avoir d'innombrables enfants, à quoi vint s'ajouter plus tard cette extension : des enfants du plus grand nombre possible d'hommes. Contre ce souhait indomptable s'était élevée une puissante motion de défense. Mais comme la patiente pouvait, par le vomissement, perdre la plénitude de ses formes et sa beauté, de sorte qu'aucun homme ne se plaisait plus à la regarder, le symptôme était
576 conforme aussi au cheminement de pensée punitif et avait le droit, autorisé des deux côtés, de devenir réalité. C'est ce même procédé – acquiescer à un accomplissement de souhait – qu'il plut à la reine des Parthes d'adopter à l'encontre du triumvir Crassus[b]. Elle pensait qu'il avait entrepris l'expédition par avidité pour l'or, aussi fit-elle couler de l'or fondu dans la gorge du cadavre. « Comme cela, tu as ce que tu t'es souhaité. » Du rêve, jusqu'à présent, nous savons seulement qu'il exprime un accomplissement de souhait de l'inconscient ; il semble que le système préconscient, qui domine, laisse faire cet accomplissement après lui avoir imposé certaines déformations. D'ailleurs, on n'est effectivement pas en mesure de mettre en évidence d'une façon générale un train de pensée opposé au souhait de rêve, train de pensée qui s'effectue dans le rêve comme

a. « Hysterische Phantasien und ihre Beziehung zur Bisexualität », *GW*, VII ; *OCF.P*, VIII.

b. Marcus Licinius Crassus (vers 115-53 av. J.-C.). Homme politique romain, proconsul de Syrie, surnommé *Dives* (le riche), il périt à la bataille de Carrhes en Mésopotamie, lors de laquelle les Parthes écrasèrent les Romains.

l'antagoniste de ce souhait. C'est seulement ici et là que nous avons rencontré dans les analyses de rêves des indices de créations réactionnelles, par ex. la tendresse pour l'ami R. dans le rêve de l'oncle (p. 176). Mais cet ingrédient provenant du préconscient, qui manque ici, nous pouvons le découvrir à un autre endroit. Le rêve a le droit de donner une expression, après toutes sortes de déformations, à un souhait provenant de l'*Ics*, tandis que le système dominant s'est retiré sur le souhait de dormir et qu'il réalise ce souhait en établissant les changements d'investissement qui lui sont possibles à l'intérieur de l'appareil psychique, maintenant finalement ce souhait pendant toute la durée du sommeil[1].

Or ce souhait de dormir, maintenu par le préconscient, a, de façon tout à fait générale, un effet facilitant sur la formation du rêve. Pensons au rêve du père, que la lueur venant de la chambre mortuaire incite à conclure que le cadavre peut avoir pris feu. Nous avons montré que l'une des forces psychiques qui décident de ce que le père tire cette conclusion dans le rêve, au lieu de se laisser réveiller par la lueur, c'est le souhait qui prolonge de ce seul moment-là la vie de l'enfant représenté dans le rêve. D'autres souhaits provenant du refoulé nous échappent probablement, parce que nous ne pouvons faire l'analyse de ce rêve. Mais comme deuxième force de pulsion de ce rêve, nous sommes en droit 577
d'ajouter le besoin de dormir du père ; de même que par le rêve la vie de l'enfant est prolongée d'un moment, de même l'est aussi le sommeil du père. Laisser faire le rêve, sinon il faut que je me réveille, c'est ce que dit cette motivation. Tout comme pour ce rêve, le souhait de dormir prête aussi son appui, dans tous les autres rêves, au souhait inconscient. Nous avons rapporté, p. 158, des rêves qui, de façon patente, se donnent pour des rêves de commodité. À vrai dire, tous les rêves peuvent prétendre à cette appellation. C'est dans les rêves à réveil provoqué – qui élaborent le stimulus sensoriel externe de telle sorte qu'il devient conciliable avec la continuation du sommeil, l'insérant dans la trame d'un rêve pour

1. J'emprunte cette pensée à la théorie du sommeil de Liébault[a], lui qui de nos jours a éveillé la recherche hypnotique. (Du sommeil provoqué, etc., Paris, 1889.)

a. Ambroise Auguste Liébeault, *Le sommeil provoqué et les états analogues*, Paris, O. Doin, 1889.

lui arracher les prétentions qu'il pourrait émettre comme un rappel à l'existence du monde extérieur – que l'efficience du souhait de continuer à dormir se reconnaît le plus facilement. Mais ce dernier doit avoir aussi bien sa part dans l'autorisation donnée à tous les autres rêves qui, faisant office de réveille-matin, ne peuvent secouer l'état de sommeil que de l'intérieur. Ce que, dans certains cas, le *Pcs* communique à la conscience quand le rêve va trop loin : Mais laisse donc et continue à dormir, ce n'est après tout qu'un rêve[a] – cela décrit tout à fait généralement, même sans que cela soit dit, la manière dont notre activité d'âme dominante se comporte à l'égard du rêver. Il me faut tirer la conclusion que tout au long de l'état de sommeil nous savons que nous rêvons, aussi sûrement que nous savons que nous dormons. Il est absolument nécessaire de négliger l'objection voulant que notre conscience ne soit jamais dirigée vers l'un de ces savoirs, et le soit seulement vers l'autre en une occasion déterminée, lorsque la censure se sent comme prise au dépourvu. En revanche, il y a des personnes qui, de façon patente, savent tout au long de la nuit qu'elles dorment et rêvent, et qui semblent donc avoir en propre une capacité consciente à diriger la vie de rêve. Un tel rêveur est par ex. mécontent de la tournure que prend un rêve, il l'interrompt sans s'éveiller et le commence de nouveau pour le poursuivre autrement, tout à fait comme un écrivain populaire, à la demande, donne à son spectacle une issue plus heureuse. Ou bien, une autre
578 fois dans le sommeil, quand le rêve l'a placé dans une situation sexuellement excitante, il se fait la réflexion : « Cela, je ne veux pas continuer à le rêver jusqu'à m'épuiser dans une pollution, mais je préfère me le garder pour une situation réelle. » [1909.]

Le Marquis d'Hervey ([cité par] Vaschide, p. 139) affirmait avoir acquis un tel pouvoir sur ses rêves qu'il pouvait hâter leur déroulement à son gré et leur donner une orientation qui lui agréât. Il semble que chez lui le souhait de dormir ait accordé une place à un autre souhait préconscient, celui d'observer ses rêves et de s'en délecter. Le sommeil est tout aussi conciliable avec un tel projet en forme de souhait qu'avec une réserve posée comme condition du

a. Cf. *supra*, p. 539-540.

réveil (sommeil des nourrices[a]). Il est connu aussi que chez tous les êtres humains l'intérêt pour le rêve augmente considérablement le nombre des rêves remémorés après le réveil. [1914.]

À propos d'autres observations[b] concernant la manière de diriger les rêves, Ferenczi[c] dit : « Le rêve élabore, en l'abordant de tous côtés, la pensée qui se trouve occuper la vie d'âme, laisse tomber l'une des images de rêve lorsqu'il y a danger menaçant d'échec l'accomplissement de souhait, fait l'essai d'une autre sorte de solution jusqu'à ce qu'il réussisse enfin à créer un accomplissement de souhait satisfaisant sur le mode du compromis les deux instances de la vie d'âme. » [1914.]

a. Cf. *supra*, p. 262.
b. Paragraphe ajouté en note en 1914 et intégré au texte en 1930.
c. « Über lenkbare Träume » (Des rêves que l'on peut diriger), *Zbl. Psychoanal.*, 1912, *2*, p. 31-32.

D

LE RÊVEIL PAR LE RÊVE. LA FONCTION DU RÊVE. LE RÊVE D'ANGOISSE

Depuis que nous savons que le préconscient, pendant la nuit, est réglé sur le souhait de dormir, nous pouvons poursuivre l'étude du processus de rêve avec cet apport de compréhension. Mais commençons par rassembler ce que nous en connaissons jusqu'ici. Du travail vigile il aurait donc subsisté des restes du jour desquels l'investissement d'énergie ne pouvait être pleinement retiré. Ou bien, de par le travail vigile, un des souhaits inconscients se serait mis en mouve-
579 ment pendant le jour, ou bien les deux cas se rejoindraient ; nous avons déjà discuté ces multiples possibilités. Au cours de la journée déjà ou seulement avec l'établissement de l'état de sommeil, le souhait inconscient s'est frayé la voie vers les restes du jour, effectuant son transfert sur eux. Apparaît alors un souhait transféré sur le matériel récent, ou bien le souhait récent réprimé s'est revivifié par un renforcement provenant de l'inconscient. Il voudrait alors, par la voie normale des processus de pensée passant par le *Pcs* – auquel il appartient, il est vrai, pour un de ses constituants – avancer jusqu'à la conscience. Mais il se heurte à la censure qui persiste et à l'influence de laquelle il est maintenant soumis. Ici, il subit la déformation dont la voie était déjà frayée par le transfert sur le récent. Jusqu'à maintenant, il est en passe de devenir quelque chose de semblable à une représentation de contrainte, une idée délirante, etc., à savoir une pensée renforcée par le transfert, déformée dans son expression par la censure. Mais maintenant l'état de sommeil du préconscient n'autorise pas qu'il avance plus loin ; vraisemblablement, le système s'est protégé contre l'intrusion par l'abaissement de ses excitations. Le processus du rêve emprunte donc la voie de la régression qui est ouverte précisément du fait de la particularité de l'état de sommeil et suit, ce faisant, l'attraction qu'exercent sur lui des groupes de souvenirs qui, en partie, ne sont eux-mêmes présents que comme investissements visuels et non

comme traduction dans les signes des systèmes ultérieurs. Sur la voie de la régression, il acquiert son caractère de présentabilité. Nous traiterons plus tard de la compression[a]. Il a maintenant derrière lui la deuxième portion de son parcours aux multiples coudes. La première portion avait un déroulement progrédient allant des scènes ou fantaisies inconscientes au préconscient ; la deuxième portion revient de la frontière de la censure vers les perceptions. Mais quand le processus de rêve est devenu contenu de perception, il a en quelque sorte contourné l'obstacle qui lui est opposé dans le *Pcs* par la censure et par l'état de sommeil. Il réussit à attirer l'attention sur lui et à être remarqué par la conscience. La conscience, en effet, qui a pour nous la signification d'un organe sensoriel pour l'appréhension des qualités psychiques, est, à l'état de veille, excitable à partir de deux endroits. 580
En premier lieu, à partir de la périphérie de l'appareil tout entier, le système de perception ; par ailleurs, à partir des excitations de plaisir et déplaisir qui s'avèrent être presque l'unique qualité psychique lors des transpositions d'énergie à l'intérieur de l'appareil. Sinon, tous les processus dans les systèmes Ψ, même ceux dans le *Pcs*, sont privés de toute qualité psychique et, pour cette raison, ne sont pas objet de la conscience, dans la mesure où ils ne livrent pas de plaisir ou de déplaisir à sa perception. Il faudra nous résoudre à l'hypothèse que ces déliaisons de plaisir et de déplaisir régulent automatiquement le cours des processus d'investissement. Mais plus tard est apparue, afin de rendre possibles des opérations plus fines, la nécessité de donner au cours des représentations une forme plus indépendante des signes de déplaisir. À cette fin, le système *Pcs* avait besoin de qualités propres qui puissent attirer la conscience, et il les obtint très vraisemblablement par la connexion des processus préconscients avec le système mnésique des signes du langage, qui n'est pas dépourvu de qualités. De par les qualités de ce système, la conscience qui auparavant n'était organe sensoriel que pour les perceptions, devient aussi maintenant l'organe sensoriel pour une partie de nos processus de pensée. Il y a maintenant en quelque sorte deux surfaces sensorielles tournées, l'une vers le percevoir, l'autre vers les processus de pensée préconscients.

a. Cf. *infra*, p. 650.

Il me faut faire l'hypothèse que la surface sensorielle de la conscience tournée vers le *Pcs* est rendue par l'état de sommeil bien plus inexcitable que celle qui est orientée vers les systèmes *Pc*. Bien plus, l'abandon de l'intérêt pour les processus de pensée nocturnes est lui aussi approprié à une fin. Dans le penser, rien ne doit survenir ; le *Pcs* réclame de dormir. Mais une fois le rêve devenu perception, il est en mesure, par les qualités maintenant acquises, d'exciter la conscience. Cette excitation sensorielle effectue ce en quoi consiste justement sa fonction ; une partie de l'énergie d'investissement disponible dans le *Pcs*, elle la dirige sous forme d'attention sur l'élément excitant[a]. On doit donc convenir que le rêve, chaque fois, réveille, qu'il met en activité une partie de la force au repos du *Pcs*. Il subit alors de la part de celle-ci l'influence que nous avons désignée
581 comme l'élaboration secondaire, prenant en considération la cohérence et l'intelligibilité. Cela veut dire que le rêve est traité par elle comme tout autre contenu de perception ; il est soumis aux mêmes représentations d'attente, dans la mesure justement où son matériel les autorise. Dans la mesure où une direction du cours entre en ligne de compte pour cette troisième portion du travail de rêve, c'est de nouveau la direction progrédiente.

Pour prévenir des malentendus, un mot sur les propriétés temporelles de ces processus de rêve sera sans doute opportun. Un raisonnement très attrayant de Goblot[b], qui est de toute évidence suscité par l'énigme du rêve de la guillotine de Maury[c], cherche à montrer que le rêve ne nécessite pas d'autre laps de temps que celui de la période de transition entre dormir et se réveiller. Se réveiller demande du temps ; c'est pendant ce temps que survient le rêve. On estime que la dernière image de rêve était si forte qu'elle obligeait à se réveiller. En réalité, elle n'était aussi forte que parce que, avec elle, nous étions déjà tout près de nous réveiller. *« Un rêve, c'est un réveil qui commence. »*[d]

Il a déjà été souligné par Dugas[e] que Goblot doit éliminer beaucoup de faits pour maintenir la généralité de sa thèse. Il y a

a. Cf. *infra*, p. 648.
b. Cf. *supra*, p. 554, n. a.
c. Cf. *supra*, p. 54.
d. En français dans le texte.
e. Ludovic Dugas, « Le souvenir du rêve », *Rev. phil.*, 1897, *44*, p. 220-223.

aussi des rêves dont on ne se réveille pas, par ex. tous ceux dans lesquels on rêve que l'on rêve. D'après ce que nous connaissons du travail de rêve, il nous est impossible d'accorder qu'il ne s'étend que sur la période où l'on se réveille. Nous devons au contraire tenir pour vraisemblable que la première portion du travail de rêve commence déjà dans la journée, encore sous la domination du préconscient. Sa deuxième portion, la modification par la censure, l'attraction par les scènes inconscientes, la pénétration jusqu'à la perception, cela se poursuit sans doute toute la nuit durant, et dans cette mesure nous pourrions bien avoir toujours raison lorsque nous faisons état de la sensation d'avoir rêvé toute la nuit, même si nous ne savons pas dire de quoi. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de supposer que les processus de rêve respectent effectivement jusqu'au devenir-conscient la succession temporelle que nous avons décrite ; serait d'abord présent le souhait de rêve transféré, puis aurait lieu la déformation par la censure, ce qui serait suivi par le changement de direction qu'est 582
la régression, etc. C'est dans la description qu'il nous a fallu établir une telle succession ; en réalité, il s'agit sans doute au contraire d'une mise à l'épreuve simultanée de telle ou telle voie, d'une fluctuation de l'excitation jusqu'à ce qu'enfin, par l'accumulation la plus appropriée de celle-ci, ce soit précisément tel groupement qui reste. Quant à moi, je croirais volontiers, d'après certaines expériences personnelles, que le travail de rêve a souvent besoin de plus d'un jour et d'une nuit pour livrer son résultat, ce qui fait que le prodige de l'édification du rêve perd tout ce qu'il a de merveilleux. Même la prise en considération de l'intelligibilité – pour qu'il y ait un événement de perception – peut entrer en action, selon moi, avant que le rêve ne tire la conscience à soi. À partir de là, le processus connaît assurément une accélération, puisque le rêve connaît bel et bien maintenant le même traitement que toute autre chose perçue. Il en va comme d'un feu d'artifice qui est monté pendant des heures. puis allumé en une minute.

Or, ou bien le processus de rêve gagne, de par le travail de rêve, l'intensité suffisante pour attirer la conscience vers soi et réveiller le préconscient, tout à fait indépendamment du temps et de la profondeur du sommeil ; ou bien son intensité n'y suffit pas, et il lui faut rester disponible jusqu'à ce que, immédiatement avant l'éveil,

l'attention, devenue plus mobile, vienne à sa rencontre. La plupart des rêves semblent travailler avec des intensités psychiques comparativement réduites, puisqu'ils sont dans l'attente de l'éveil. Mais c'est ainsi que s'explique aussi qu'en règle générale nous percevons quelque chose qui a été rêvé lorsqu'on nous arrache brusquement à un profond sommeil. Alors, comme lors de l'éveil spontané, le premier regard est pour le contenu de perception créé par le travail de rêve, puis le suivant pour celui donné de l'extérieur.

Mais le plus grand intérêt théorique se porte sur les rêves qui sont en mesure de réveiller en plein sommeil. On est en droit de se souvenir de l'appropriation à une fin, qui peut par ailleurs être partout mise en évidence, et de se demander pourquoi est laissé au rêve, donc au souhait inconscient, le pouvoir de perturber le som-
583 meil, donc l'accomplissement du souhait préconscient. Cela doit sans doute tenir à des relations d'énergie dont l'intelligence nous manque. La posséderions-nous, nous trouverions alors vraisemblablement que laisser faire le rêve et dépenser une certaine attention détachée constituent pour lui une économie d'énergie, par rapport au cas où l'inconscient devrait être, la nuit, tout autant maintenu dans des limites que pendant le jour. Comme l'expérience le montre, le rêver, même s'il interrompt le sommeil plusieurs fois dans une nuit, reste compatible avec le dormir. On se réveille pour un moment on se rendort tout de suite. C'est comme lorsque, en dormant, on chasse une mouche ; on se réveille *ad hoc*. Quand on se rendort, on a éliminé la perturbation. L'accomplissement du souhait de dormir est, comme le montrent des exemples bien connus du sommeil des nourrices[a], etc., tout à fait compatible avec l'entretien d'une certaine dépense d'attention dans une direction déterminée.

Mais ici demande à être entendue une objection qui repose sur une meilleure connaissance des processus inconscients. Nous avons nous-même désigné les souhaits inconscients comme étant toujours en mouvement. Malgré cela, ils ne seraient pas, dans la journée, assez forts pour se rendre perceptibles. Mais si existe l'état de sommeil et si le souhait inconscient a montré la force de former un rêve

a. Cf. *supra*, p. 262.

et avec lui de réveiller le préconscient, pourquoi cette force tarit-elle, une fois que le rêve est venu à notre connaissance ? Le rêve ne devrait-il pas bien plutôt se renouveler constamment, tout à fait comme la mouche perturbatrice aime à revenir toujours de nouveau après avoir été chassée ? De quel droit avons-nous affirmé que le rêve élimine la perturbation du sommeil ?

Il est tout à fait exact que les souhaits inconscients restent toujours en mouvement. Ils constituent des voies qui sont toujours praticables, chaque fois qu'un quantum d'excitation les utilise. C'est même une particularité éminente des processus inconscients que de rester indestructibles. Dans l'inconscient rien ne peut être mené à sa fin, rien n'est passé ni oublié. Nous en acquérons la plus forte impression dans l'étude des névroses, spécialement de l'hystérie. La voie de pensée inconsciente qui, dans l'accès, mène à la décharge, est de nouveau praticable dès que suffisamment d'excitation est amassée. La vexation qui est survenue il y a trente ans – une fois 584
qu'elle a réussi à accéder aux sources d'affect inconscientes – agit tout au long de ces trente ans comme si elle était de fraîche date. Chaque fois que son souvenir se trouve touché, elle revit et se montre investie d'une excitation qui se procure dans un accès une éconduction motrice. C'est précisément ici que la psychothérapie doit intervenir. Sa tâche est d'apporter pour les processus inconscients une liquidation et un oubli. Ce que nous sommes en effet enclins à tenir pour allant de soi et que nous donnons pour une influence primaire du temps sur les restes mnésiques animiques, à savoir le pâlissement des souvenirs et la faiblesse en affect des impressions qui ne sont plus récentes, ce sont là en réalité des modifications secondaires qui se produisent grâce à un travail ardu. C'est le préconscient qui opère ce travail, et la psychothérapie ne peut prendre d'autre voie que celle consistant à soumettre l'*Ics* à la domination du *Pcs*.

Pour chacun des processus d'excitation inconscients il y a donc deux issues. Ou bien il reste livré à lui-même et fait alors finalement sa percée quelque part, apportant à son excitation, pour cette seule fois, un écoulement dans la motilité, ou bien il tombe sous l'influence du préconscient, et son excitation est liée par celui-ci au lieu d'être éconduite. Or c'est cela qui se produit dans le

processus de rêve. L'investissement qui, du côté du *Pcs*, vient au-devant du rêve devenu perception – parce qu'il a été dirigé par l'excitation de la conscience –, lie l'excitation inconsciente du rêve et la rend inoffensive comme perturbation. Si le rêveur se réveille pour un moment, il a effectivement chassé la mouche qui menaçait de perturber le sommeil. Nous pouvons maintenant pressentir qu'il était effectivement plus approprié et moins onéreux de laisser faire le souhait inconscient, de lui libérer la voie vers la régression afin qu'il forme un rêve, et ensuite de lier et de liquider ce rêve par une petite dépense de travail préconscient, plutôt que de tenir l'inconscient en bride, et cela tout le temps où l'on dort. Il fallait
585 bien s'attendre à ce que le rêve, même si ce n'était pas à l'origine un processus approprié, se soit emparé, dans le jeu de forces de la vie animique, d'une fonction. Nous voyons ce qu'est cette fonction. Il a pris en charge la tâche de ramener l'excitation de l'*Ics* laissée libre sous la domination du préconscient ; il éconduit, pour ce faire, l'excitation de l'*Ics*, lui sert de soupape et garantit simultanément, en échange d'une dépense minime d'activité vigile, le sommeil du préconscient. Ainsi, en tant que compromis, tout à fait comme les autres formations psychiques de sa série, il se met simultanément au service des deux systèmes, en accomplissant les souhaits des deux, dans la mesure où ils sont conciliables entre eux. Un regard sur la « théorie de l'excrétion » de Robert, communiquée page 111, montrera qu'il nous faut donner raison à cet auteur pour le principal, la détermination de la fonction du rêve, alors que, pour les présupposés et pour l'appréciation du processus du rêve, nous nous écartons de lui[1].

1. [Note ajoutée en 1914 :] Est-ce là la seule fonction que nous pouvons concéder au rêve ? Je n'en connais pas d'autre. A. Maeder a certes fait la tentative de revendiquer pour le rêve d'autres fonctions « secondaires »[a]. Il partait de l'observation exacte que bien des rêves comportent des tentatives de résolution des conflits qui, plus tard, sont effectivement mises à exécution, se comportant donc comme des exercices préliminaires à des activités vigiles. Il mit donc le rêver en parallèle avec le jouer des animaux et des enfants, qui doit être conçu comme une mise en activité à titre d'exercice préliminaire d'instincts congénitaux et comme une préparation à une conduite sérieuse ultérieure, et il avança la thèse d'une *fonction ludique*[b] du rêver. Peu de temps avant Maeder, la fonction,

a. « Über die Funktion des Traumes » (De la fonction du rêve), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1912, *4*, p. 692-707.
b. En français dans le texte.

La restriction : dans la mesure où les deux souhaits sont 586
conciliables entre eux, renvoie aux cas éventuels dans lesquels la fonction du rêve aboutit à l'échec. Le processus de rêve est d'abord toléré comme accomplissement de souhait de l'inconscient ; si cette tentative d'accomplissement de souhait secoue le préconscient si intensément que celui-ci ne peut plus garder son calme, le rêve a alors rompu le compromis, n'ayant plus accompli l'autre volet de sa tâche. Il est alors tout de suite interrompu et remplacé par le plein éveil. À vrai dire, ici non plus, ce n'est pas la faute du rêve si, d'ordinaire protecteur du sommeil, il lui faut jouer le rôle du perturbateur de celui-ci, et cela n'a pas à nous inspirer de prévention contre son appropriation à une fin. Ce n'est pas là le seul cas dans l'organisme où un dispositif, par ailleurs approprié à une fin, devient inapproprié et perturbateur dès que quelque chose est changé aux conditions de son apparition, et alors la perturbation sert du moins à cette nouvelle fin : annoncer la modification et réveiller contre elle les moyens de régulation de l'organisme. J'ai naturellement en vue le cas du rêve d'angoisse, et pour ne pas avoir l'air d'éluder ce témoin à charge contre la théorie de l'accomplissement de souhait, en quelque lieu que je le rencontre, je vais aborder, au moins par des indications, l'explication du rêve d'angoisse.

Qu'un processus psychique qui développe de l'angoisse puisse de ce fait être pourtant un accomplissement de souhait, cela ne com-

pour le rêve, du « penser par avance » avait été soulignée aussi par Alf. Adler[c]. (Dans une analyse publiée par moi en 1905[d], un rêve devant être conçu comme un projet fut répété chaque nuit jusqu'à sa mise à exécution.)

Mais un peu de réflexion nous enseignera que cette fonction « secondaire » du rêve ne mérite pas d'être reconnue dans le cadre d'une interprétation du rêve. Penser par avance, concevoir des projets, ébaucher des tentatives de solution qui, éventuellement, peuvent ensuite être effectivement réalisées dans la vie de veille, cela et beaucoup d'autres choses sont des opérations de l'activité préconsciente et inconsciente de l'esprit, laquelle peut se poursuivre comme « reste du jour » dans l'état de sommeil et ensuite s'associer à un souhait inconscient (voir p. 609) pour aboutir à la formation du rêve. La fonction, pour le rêve, du « penser par avance » est donc au contraire une fonction du penser vigile préconscient, dont le résultat peut nous être révélé par l'analyse des rêves ou celle d'autres phénomènes aussi. Après avoir si longtemps fait coïncider le rêve avec son contenu manifeste, on doit maintenant se garder aussi de confondre le rêve avec les pensées de rêve latentes.

c. « Beitrag zur Lehre vom Widerstand » (Contribution à la doctrine de la résistance), *Zbl. Psychoanal.*, 1911, *1*, p. 214-219.
d. « Bruchstück einer Hysterie-Analyse » (Fragment d'une analyse d'hystérie), *GW*, V ; *OCF.P*, VI.

porte plus pour nous de contradiction depuis longtemps. Nous savons nous expliquer ainsi ce cas d'espèce : le souhait appartient à l'un des systèmes, l'*Ics*, tandis que le système du *Pcs* a rejeté et
587 réprimé ce souhait[1]. Même dans le cas d'une pleine santé psychique, la soumission de l'*Ics* par le *Pcs* n'est pas totale ; la mesure de cette répression donne le degré de notre normalité psychique. Des symptômes névrotiques nous annoncent que les deux systèmes se trouvent en conflit l'un avec l'autre, ils sont les résultats de compromis de ce conflit qui y mettent provisoirement fin. Ils permettent d'un côté à l'*Ics* une issue par où écouler son excitation, lui servant de porte de sortie, et d'un autre côté ils donnent cependant au *Pcs* la possibilité de dominer dans une certaine mesure l'*Ics*. Il est instructif, par ex., de prendre en considération la signification d'une phobie hystérique ou de l'angoisse des places. Supposons qu'un névrosé soit incapable de traverser seul la rue, ce que nous présentons avec raison comme un « symptôme ». Supposons qu'alors on supprime ce symptôme en

1. [Note ajoutée en 1919 :] « Un deuxième facteur, beaucoup plus important et allant beaucoup plus en profondeur, négligé de même par le profane, est le suivant. Un accomplissement de souhait devrait certainement apporter du plaisir, mais la question est aussi : à qui ? Naturellement, à celui qui a le souhait. Mais du rêveur nous savons qu'il entretient avec ses souhaits un rapport tout particulier. Il les rejette, les censure, bref, il n'en veut pas. Un accomplissement de ceux-ci ne peut donc pas lui apporter de plaisir, mais seulement le contraire. L'expérience montre alors que ce contraire – qui est encore à expliquer – survient sous la forme de l'angoisse. Le rêveur ne peut donc, dans son rapport à ses souhaits de rêve, qu'être assimilé à la sommation de deux personnes qui n'en sont pas moins liées par une forte communauté. En lieu et place de tout autre développement, je vous propose un conte bien connu[a] dans lequel vous retrouverez les mêmes relations. Une bonne fée promet à un couple de pauvres gens, mari et femme, l'accomplissement de leurs trois premiers souhaits. Ils sont aux anges et se proposent de choisir avec soin ces trois souhaits. Mais la femme se laisse entraîner par l'odeur de saucisses grillées provenant de la chaumière voisine à souhaiter avoir une paire de ces saucisses. Et en un clin d'œil, elles sont là ; c'est le premier accomplissement de souhait. Sur ce, l'homme se fâche et, dans son dépit, souhaite voir les saucisses pendues au nez de la femme. C'est ce qui arrive aussi, et il n'y a pas moyen de déloger les saucisses de leur nouvelle place, tel est donc le deuxième accomplissement de souhait, mais ce souhait est celui du mari ; pour la femme, cet accomplissement de souhait est très désagréable. Vous savez quelle est la suite du conte. Comme tous deux au fond ne forment tout de même qu'un, mari et femme, le troisième souhait est forcément que les saucisses se détachent du nez de la femme. Nous pourrions encore utiliser ce conte plus d'une fois, dans un autre contexte ; qu'il nous serve ici seulement à illustrer la possibilité que l'accomplissement de souhait de l'un puisse conduire au déplaisir pour l'autre, quand tous deux ne sont pas d'accord. » (Leçons d'introduction à la psychanalyse, XIVe leçon [*Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse*, *GW*, XI, p. 221-222 ; *OCF.P*, XIV, p. 222-223].)

a. *Les trois souhaits*, de l'écrivain alémanique Johann Peter Hebel (1760-1826).

l'obligeant à cette action dont il se croit incapable. Il va s'ensuivre un accès d'angoisse, de la même façon qu'un accès d'angoisse dans la rue a souvent été la circonstance occasionnant l'établissement de l'angoisse des places. Nous apprenons ainsi que le symptôme a été constitué pour prévenir l'éruption de l'angoisse ; la phobie est dressée face à l'angoisse comme une forteresse frontalière.

Notre discussion ne peut être poursuivie que si nous abordons le rôle des affects dans ces processus, ce qui toutefois n'est ici qu'imparfaitement possible. Posons donc la thèse que la répression 588
de l'*Ics* est nécessaire avant tout parce que le cours des représentations dans l'*Ics*, livré à lui-même, développerait un affect qui avait à l'origine le caractère du plaisir, mais qui, depuis le processus du refoulement, revêt le caractère du déplaisir. La répression a pour fin, mais aussi pour résultat, de prévenir ce développement de déplaisir. La répression s'étend au contenu de représentation de l'*Ics* parce que c'est à partir du contenu de représentation que pourrait se produire la déliaison de déplaisir. Tout cela est ici fondé sur une hypothèse bien déterminée concernant la nature du développement d'affect. Celui-ci est considéré comme une opération motrice ou sécrétoire, dont la clé d'innervation réside dans les représentations de l'*Ics*. Du fait de la domination de la part du *Pcs*, ces représentations sont pour ainsi dire jugulées, inhibées lorsqu'il s'agit d'émettre des impulsions développant de l'affect. Lorsque cesse l'investissement de la part du *Pcs*, le danger consiste donc en ceci que les excitations inconscientes délient un affect tel qu'il ne puisse être éprouvé – par suite du refoulement ayant eu lieu auparavant – que comme déplaisir, comme angoisse.

Ce danger est déchaîné par le laisser-faire dont bénéficie le processus de rêve. Les conditions de sa réalisation résident en ceci que des refoulements ont eu lieu et que les motions de souhait réprimées peuvent devenir suffisamment fortes. Ces conditions se trouvent donc tout à fait en dehors du cadre psychologique de la formation du rêve. N'était le fait que notre thème, par ce seul facteur – la libération de l'*Ics* pendant le sommeil –, est en corrélation avec le thème du développement d'angoisse, je pourrais renoncer à parler du rêve d'angoisse et m'épargner ici toutes les obscurités qui s'y rattachent.

La doctrine du rêve d'angoisse fait partie, comme je l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises, de la psychologie des névroses. Nous n'avons plus rien à faire avec elle, une fois que nous avons montré son point de contact avec le thème du processus du rêve. Je ne peux plus faire qu'une chose. Comme j'ai affirmé que l'angoisse névrotique est issue de sources sexuelles, je peux soumettre des rêves
589 d'angoisse à l'analyse pour mettre en évidence le matériel sexuel dans les pensées de rêve de ceux-ci.

Pour de bonnes raisons, je renonce ici à tous les exemples que des patients névrosés m'offrent en grande abondance et je privilégie des rêves d'angoisse de personnes jeunes.

Je n'ai plus eu moi-même, depuis des décennies, de rêve d'angoisse proprement dit. De ma septième ou huitième année, j'ai le souvenir d'un rêve de cette sorte que j'ai soumis à l'interprétation environ trente ans plus tard. Il était très vivace et me montrait ma mère bien-aimée avec une expression du visage singulièrement calme et endormie, qui est portée dans la chambre et étendue sur le lit par deux (ou trois) personnages à bec d'oiseau. Je me réveillai en pleurant et criant et perturbai le sommeil de mes parents. Les figures à bec d'oiseau très allongées – drapées de façon singulière –, je les avais empruntées aux illustrations de la Bible de Philippson[a] ; je crois que c'étaient des dieux à tête d'épervier d'un relief funéraire égyptien. Mais par ailleurs, l'analyse me livre le souvenir d'un fils de concierge mal élevé, qui avait coutume de jouer avec nous autres enfants sur le pré devant la maison ; et je serais tenté de dire qu'il s'appelait Philipp. Il me semble ensuite que c'est de la bouche de ce garçon que j'ai entendu pour la première fois le mot vulgaire qui désigne le commerce sexuel et que seuls les gens cultivés remplacent par un mot latin, par *« coïter »*, mais qui est signalé avec suffisamment de netteté par le choix des têtes d'épervier[b]. Je dois avoir deviné la signification sexuelle du mot à la mine de ce maître, connaisseur des choses de la vie. L'expression du visage de ma mère dans le rêve était copiée sur le visage de mon grand-père que j'avais vu ronflant dans le coma

a. Ludwig Philippson (1811-1889), *Die israelitische Bibel* (La Bible israëlite), Leipzig, Baumgärtner, 1844-54.

b. En allemand vulgaire, *vögeln* (« baiser »), de *Vogel*, oiseau.

quelques jours avant sa mort. L'interprétation qu'est dans le rêve l'élaboration secondaire[a] doit donc s'être énoncée : ma mère meurt, ce avec quoi concorde aussi le relief funéraire. Dans cette angoisse, je m'éveillai et n'eus de cesse que je n'eusse réveillé mes parents. Je me souviens que je m'apaisai soudain lorsque m'apparut le visage de ma mère, comme si j'avais eu besoin de cet apaisement : elle n'est donc pas morte. Mais cette interprétation secondaire du 590
rêve s'est déjà produite sous l'influence de l'angoisse développée. Ce n'est pas que j'étais angoissé parce que j'avais rêvé que ma mère meurt ; mais au contraire j'interprétai ainsi le rêve dans l'élaboration secondaire parce que j'étais déjà sous la domination de l'angoisse. Mais l'angoisse peut être ramenée, au moyen du refoulement, à un obscur désir manifestement sexuel qui, dans le contenu visuel du rêve, avait trouvé sa bonne expression.

Un homme de vingt-sept ans qui, depuis un an, est gravement souffrant a, entre onze et treize ans, rêvé à plusieurs reprises, en proie à une grave angoisse, qu'un homme avec une hache le poursuit ; il voudrait courir, mais il est comme paralysé et ne peut bouger de sa place. C'est sans doute un bon modèle de rêve d'angoisse très commun et sexuellement non suspect. Lors de l'analyse, le rêveur tombe d'abord sur un récit de son oncle, d'une époque plus tardive, où celui-ci fut une nuit attaqué dans la rue par un individu suspect, et il conclut lui-même de cette idée incidente qu'à l'époque du rêve il peut avoir entendu parler d'une expérience vécue semblable. À propos de la hache, il se souvient qu'à cette époque de la vie il s'était un jour blessé à la main avec la hache en faisant du petit bois. Il tombe alors immédiatement sur son rapport à son frère cadet qu'il avait coutume de maltraiter et de jeter à terre, se souvient spécialement d'une fois où, avec sa botte, il l'atteignit à la tête, de sorte qu'il saigna et que la mère déclara alors : Mon angoisse, c'est qu'il finisse un jour par le tuer. Tandis qu'il semble ainsi arrêté au thème de l'acte de violence, un souvenir datant de sa neuvième année émerge soudain en lui. Les parents étaient rentrés tard à la maison, ils allèrent au lit, tandis qu'il faisait semblant de dormir, et il entendit alors un halètement et d'autres bruits qui lui parurent inquié-

a. Cf. *supra*, p. 541.

tants, et il put même deviner la position des deux dans le lit. Ses pensées ultérieures montrent qu'il avait établi une analogie entre cette relation des parents et son rapport à son frère cadet. Il subsuma ce qui
591 se produisit avec les parents sous le concept : acte de violence et bagarre. Une preuve à l'appui de cette conception fut pour lui d'avoir souvent remarqué du sang dans le lit de la mère.

Que le commerce sexuel des adultes paraisse inquiétant aux enfants qui s'en rendent compte et éveille en eux de l'angoisse, c'est là, suis-je tenté de dire, une donnée de l'expérience quotidienne. L'explication que j'ai donnée de cette angoisse, c'est qu'il s'agit d'une excitation sexuelle qui, n'étant pas comprise par eux, n'est pas maîtrisée, qui se heurte sans doute aussi à une récusation parce que les parents y sont impliqués, et qui, de ce fait, se transforme en angoisse. Dans une période de la vie encore plus précoce, la motion sexuelle dirigée vers la partie du couple parental qui est du sexe opposé ne se heurte pas encore au refoulement et se manifeste librement, comme nous l'avons vu (p. 295).

Aux accès d'angoisse nocturnes avec hallucinations (le pavor nocturnus), si fréquents chez les enfants, j'appliquerais sans hésiter la même explication. Là aussi, il ne peut s'agir que de motions sexuelles incomprises et récusées, dont le relevé ferait d'ailleurs vraisemblablement apparaître une périodicité temporelle, puisqu'un accroissement de la libido sexuelle peut être produit aussi bien par des impressions excitantes fortuites que par les processus de développement spontanés intervenant par vagues.

Il me manque le matériel d'observation nécessaire pour mener à bien cette explication[1]. Ce qui, en revanche, semble manquer aux pédiatres, c'est le point de vue qui seul permet de comprendre toute la série de phénomènes aussi bien du côté somatique que du côté psychique. Pour montrer par un exemple comique comment, aveuglé par les œillères de la mythologie médicale, on peut passer à côté de la compréhension de cas de ce genre, je voudrais citer le cas que j'ai trouvé dans la thèse de Debacker sur le pavor nocturnus, 1881 (p. 66)[a].

1. [Note ajoutée en 1919 :] Depuis, ce matériel a été abondamment fourni par la littérature psychanalytique.

a. Cf. *supra*, p. 170.

Un garçon de treize ans, à la santé fragile, commença à devenir angoissé et rêveur, son sommeil devint agité et était interrompu, presque une fois par semaine, par un grave accès d'angoisse avec hallucinations. Le souvenir de ce rêve était toujours très net. Il pou- 592
vait donc raconter que le Diable lui avait crié après : Maintenant nous te tenons, maintenant nous te tenons, et alors cela sentait la poix et le soufre, et le feu lui brûlait la peau. De ce rêve, il se réveillait alors avec effroi, ne pouvant d'abord pas crier, jusqu'à ce que la voix se libérât et qu'on l'entendît nettement dire : « Non, non, pas moi, mais je n'ai rien fait », ou encore : « S'il vous plaît, non, je ne le ferai plus jamais. » Quelquefois il disait aussi : « Albert n'a pas fait ça. » Il évita plus tard de se déshabiller « parce que le feu ne le saisissait que lorsqu'il était déshabillé ». Pour l'arracher à ces rêves de Diable qui mettaient sa santé en danger, on l'envoya à la campagne, il s'y rétablit au bout d'un an et demi et avoua alors un jour, à l'âge de quinze ans : *« Je n'osais pas l'avouer, mais j'éprouvais continuellement des picotements et des surexcitations aux* parties[1] *; à la fin, cela m'énervait tant que plusieurs fois, j'ai pensé me jeter par la fenêtre du dortoir. »*[a]

Il n'est vraiment pas difficile de deviner 1) que le garçon, dans des années antérieures, s'était masturbé, qu'il l'avait vraisemblablement dénié et avait été menacé de lourdes punitions pour ses vilaines habitudes. (Son aveu : *Je ne le ferai plus*[b] ; sa dénégation : *Albert n'a jamais fait ça*[c]) ; 2) que, sous la poussée de la puberté, la tentation de se masturber s'éveilla de nouveau dans le picotement aux organes génitaux ; mais que maintenant 3) un combat de refoulement éclata en lui qui réprima la libido et la transforma en angoisse, laquelle angoisse, après coup, reprit à son compte les punitions dont il avait été autrefois menacé.

Écoutons en revanche les conclusions de notre auteur (p. 69) : « Il ressort de cette observation que 1) l'influence de la puberté, chez un garçon à la santé affaiblie, peut entraîner un état de

1. Souligné par moi ; d'ailleurs sans malentendu possible.

a. En français dans le texte.
b. En français dans le texte.
c. En français dans le texte.

grande faiblesse et que cela peut conduire à une anémie cérébrale très considérable[1].

« 2) Cette anémie cérébrale produit une modification du caractère, des hallucinations démonomaniaques et de très violents états d'angoisse nocturnes, peut-être aussi diurnes.

593 « 3) La démonomanie et les autoreproches du garçon remontent aux influences de l'éducation religieuse qui a agi sur lui quand il était enfant.

« 4) Tous les phénomènes ont disparu à la suite d'un séjour prolongé à la campagne, par l'exercice corporel et le retour des forces, une fois la puberté terminée.

« 5) Peut-être doit-on attribuer à l'hérédité et à l'ancienne syphilis du père une influence prédisposante sur l'apparition de l'état cérébral chez l'enfant. »

Conclusion : *« Nous avons fait entrer cette observation dans le cadre des délires apyrétiques d'inanition, car c'est à l'ischémie cérébrale que nous rattachons cet état particulier. »*[a]

1. C'est moi qui souligne.

a. En français dans le texte.

E

LE PROCESSUS PRIMAIRE ET LE PROCESSUS SECONDAIRE. LE REFOULEMENT

En risquant la tentative de pénétrer plus profondément dans la psychologie des processus de rêve, j'ai entrepris une tâche difficile, pour quoi d'ailleurs mon art de la présentation est à peine à la hauteur. Rendre la simultanéité d'un ensemble si compliqué par une succession dans la description et, ce faisant, à chaque nouvel exposé, paraître dépourvu de présupposés, voilà qui est au-dessus de mes forces. Ce qui se retourne ici contre moi, c'est de ne pas pouvoir, dans la présentation de la psychologie du rêve, suivre le développement historique de mes idées. Les points de vue mis en œuvre pour la conception du rêve m'avaient été fournis par des travaux antérieurs sur la psychologie des névroses, auxquels je n'ai pas le droit de me référer ici – tout en étant sans cesse forcé de m'y référer –, alors que je voudrais procéder en direction inverse et, en partant du rêve, faire la jonction avec la psychologie des névroses. Je connais toutes les incommodités qui en résultent pour le lecteur ; mais je n'ai aucun moyen de les éviter.

Insatisfait de cet état de choses, je m'attarderai volontiers sur un autre point de vue qui me semble rehausser la valeur de mon effort. 594
Je me suis trouvé en présence d'un thème qui était dominé par les contradictions les plus tranchées dans les opinions des auteurs, comme l'a montré l'introduction du premier chapitre. Les problèmes du rêve une fois élaborés par nous, une place a été faite à la plupart de ces contradictions. Nous n'avons eu pour notre part à contredire résolument que deux des vues exprimées, à savoir que le rêve serait un processus dénué de sens[a] et un processus somatique[b] ; mais, à part cela, nous avons pu donner raison, à tel ou tel endroit de cet

a. Cf. *supra*, p. 86 sq.
b. Cf. *supra*, p. 110 sq.

ensemble embrouillé, à toutes les opinions se contredisant entre elles, et démontrer qu'elles avaient décelé quelque chose d'exact. Que le rêve poursuive les incitations et les intérêts de la vie de veille[a], cela s'est confirmé, d'une manière tout à fait générale, par la mise à découvert des pensées de rêve cachées. Celles-ci ne s'occupent que de ce qui nous semble important et nous intéresse puissamment. Le rêve ne se commet jamais avec des vétilles. Mais nous avons aussi fait valoir le contraire, à savoir que le rêve glane les déchets indifférents de la journée[b] et ne peut s'emparer d'un grand intérêt de la journée avant que celui-ci ne se soit soustrait dans une certaine mesure au travail vigile[c]. Nous avons trouvé que cela vaut pour le contenu de rêve, qui donne aux pensées de rêve une expression modifiée par la déformation. Le processus de rêve, avons-nous dit, pour des raisons tenant à la mécanique des associations, s'empare plus facilement du matériel de représentation tout frais ou bien indifférent qui n'est pas encore réquisitionné par l'activité de pensée vigile et, pour des raisons tenant à la censure, il transfère l'intensité psychique de ce qui est significatif mais également choquant sur ce qui est indifférent. L'hypermnésie du rêve[d] et la possibilité pour lui de disposer du matériel d'enfance[e] sont devenus des piliers de notre doctrine ; dans notre théorie du rêve, nous avons attribué au souhait issu de l'infantile le rôle de moteur indispensable pour la formation du rêve. Douter de la significativité – démontrée expérimentalement – des stimuli sensoriels externes pendant le sommeil, cela ne pouvait bien sûr nous venir à l'idée[f], mais nous avons mis ce matériel dans le même rapport au souhait de rêve que les restes de
595 pensée subsistant du travail du jour. Que le rêve interprète le stimulus sensoriel objectif sur le mode d'une illusion[g], nous n'avons pas besoin de le contester ; mais nous avons ajouté le motif de cette interprétation, laissé indéterminé par les auteurs. L'interprétation se

a. Cf. *supra*, p. 32 sq.
b. Cf. *supra*, p. 45 sq.
c. Cf. *supra*, p. 44.
d. Cf. *supra*, p. 37 sq.
e. Cf. *supra*, p. 42 sq.
f. Cf. *supra*, p. 49 sq.
g. Cf. *supra*, p. 57 sq.

fait de sorte que l'objet perçu devient inoffensif pour ce qui est de la perturbation du sommeil et utilisable pour ce qui est de l'accomplissement de souhait. L'état d'excitation subjectif des organes des sens pendant le sommeil, qui semble avoir été mis en évidence par Trumbull Ladd[a], nous ne lui accordons certes pas la valeur d'une source du rêve particulière, mais nous savons l'expliquer par la vivification régrédiente des souvenirs agissant derrière le rêve. Les sensations organiques internes, qui sont volontiers prises comme pivot de l'explication du rêve[b], ont, dans notre conception, conservé elles aussi un rôle, même s'il est plus modeste. Elles constituent pour nous – sensations de tomber, de planer, d'être inhibé – un matériel toujours prêt, dont le travail de rêve se sert aussi souvent que nécessaire pour l'expression des pensées de rêve.

Que le processus de rêve soit un processus rapide, momentané, cela nous apparaît exact en ce qui concerne la perception par la conscience du contenu de rêve préalablement formé ; en ce qui concerne les parties précédentes du processus de rêve, nous avons trouvé vraisemblable que leur cours soit lent et fluctuant. À propos de l'énigme que pose un contenu de rêve excessivement riche et comprimé dans le moment le plus court, nous avons pu apporter cette contribution : il se saisit là de formations déjà prêtes de la vie psychique. Que le rêve soit déformé et mutilé par le souvenir, nous avons trouvé cela exact mais non gênant, puisque cela n'est que la dernière partie manifeste d'un travail de déformation agissant depuis le début de la formation du rêve. Dans la querelle exacerbée, et apparemment incapable d'aboutir à une conciliation, pour savoir si la vie d'âme dort la nuit ou bien dispose de toute sa capacité de fonctionnement comme dans la journée, nous avons pu donner raison aux deux parties et n'avons pourtant pu donner entièrement raison à aucune des deux. Dans les pensées de rêve, nous avons trouvé les preuves d'un fonctionnement intellectuel extrêmement compliqué travaillant avec presque tous les moyens de l'appareil animique ; on ne saurait cependant écarter l'idée que ces pensées de rêve sont apparues dans la journée, et il est indispensable de supposer qu'il y a 596

a. Cf. *supra*, p. 61.
b. Cf. *supra*, p. 62 sq.

un état de sommeil de la vie d'âme. C'est ainsi que même la doctrine du sommeil partiel a fait valoir ses droits ; ce n'est pourtant pas dans la désagrégation des corrélations animiques que nous avons trouvé la caractéristique de l'état de sommeil, mais bien dans le fait que le système psychique dominant dans la journée se règle sur le souhait de dormir. L'acte de se détourner du monde extérieur a aussi gardé sa significativité pour notre conception ; il concourt, même si ce n'est pas comme facteur unique, à rendre possible la régression de la présentation du rêve. Le renoncement à la direction volontaire du cours des représentations est incontestable ; mais la vie psychique ne devient pas pour autant sans but, car nous avons vu qu'après l'abandon des représentations-but voulues, des représentations-but non voulues parviennent à la domination. Nous n'avons pas seulement reconnu dans le rêve la laxité de la connexion associative, nous lui avons même attribué une domination beaucoup plus étendue qu'on ne pouvait le soupçonner ; mais nous avons trouvé que cette connexion lâche n'est que le substitut imposé par contrainte d'une autre connexion, correcte et sensée. Certes, nous aussi avons qualifié le rêve d'absurde ; mais des exemples ont pu nous enseigner combien le rêve est intelligent lorsqu'il se fait passer pour absurde. Quant aux fonctions qui ont été reconnues au rêve, nous n'avons rien à y redire. Que le rêve déleste l'âme comme une soupape et que, selon l'expression de Robert, toutes sortes de choses nuisibles soient rendues non nuisibles par l'activité représentative du rêve, cela non seulement coïncide exactement avec notre doctrine du double accomplissement de souhait par le rêve, mais devient pour nous, selon les termes de son énoncé, plus compréhensible encore que chez Robert. Le libre vagabondage de l'âme dans le jeu de ses capacités se retrouve chez nous dans le laisser-faire accordé au rêve par l'activité préconsciente. Le « retour au point de vue embryonnaire de la vie d'âme dans le rêve » et la remarque de Havelock Ellis, *« an archaic world of vast emotions and imperfect thoughts »*[a], nous apparaissent comme d'heureuses anticipations de nos développements qui veulent que des modes de travail primitifs réprimés dans la journée soient impliqués dans la formation du rêve ; l'affirmation

a. « un monde archaïque de vastes émotions et de pensées imparfaites ».

de Sully selon laquelle « le rêve ferait revenir nos personnalités antérieures successivement développées, notre ancienne façon de 597
voir les choses, des impulsions et des modes de réaction qui nous ont dominé depuis longtemps », nous avons pu la faire nôtre dans toute son étendue [1914] ; comme chez Delage, le « réprimé » devient chez nous le ressort du rêver.

Le rôle que Scherner attribue à la fantaisie du rêve et les interprétations de Scherner lui-même, nous les avons reconnus dans toute leur étendue, mais il nous a fallu leur assigner en quelque sorte une autre localité dans le problème. Ce n'est pas le rêve qui forme la fantaisie, par contre l'activité de fantaisie inconsciente prend la plus grande part dans la formation des pensées de rêve. Nous restons redevables à Scherner d'avoir indiqué la source des pensées de rêve ; mais presque tout ce qu'il attribue au travail de rêve est à mettre au compte de l'activité de l'inconscient en mouvement pendant la journée, laquelle ne donne pas moins les incitations pour les rêves que celles pour les symptômes névrotiques. Le travail de rêve, il nous a fallu le mettre à part de cette activité comme quelque chose de tout à fait distinct et de beaucoup plus lié. Enfin, nous n'avons nullement abandonné la relation entre le rêve et les troubles animiques, mais nous l'avons fondée plus solidement sur un sol nouveau.

Tenus ensemble par ce qu'il y a de nouveau dans notre doctrine du rêve comme par une unité supérieure, voilà donc intégrés dans notre édifice les résultats les plus divers et les plus contradictoires des auteurs, un certain nombre de ces résultats prenant un tour différent, un petit nombre seulement étant tout à fait rejetés. Mais notre construction n'est pas encore achevée pour autant. Abstraction faite des nombreuses obscurités que nous avons attirées sur nous en pénétrant dans les ténèbres de la psychologie, une nouvelle contradiction encore semble peser sur nous. D'un côté, nous avons fait naître les pensées de rêve d'un travail mental pleinement normal, mais d'un autre côté, nous avons découvert parmi les pensées de rêve – et à partir d'elles jusque dans le contenu de rêve – toute une série de processus de pensées entièrement anormaux, que nous répétons ensuite dans l'interprétation du rêve. Tout ce que nous avons appelé le « travail de rêve » semble tellement s'éloigner des processus recon-

nus par nous comme corrects que les jugements les plus durs des auteurs sur le bas niveau du fonctionnement psychique propre au rêver ne peuvent que nous paraître tout à fait pertinents.

598 Ici, nous ne pourrons peut-être obtenir éclaircissement et secours qu'en poussant encore plus avant. Je vais choisir une des constellations qui mènent à la formation du rêve :

Nous avons appris que le rêve remplace un certain nombre de pensées qui proviennent de notre vie diurne et qui sont agencées tout à fait logiquement. C'est pourquoi nous ne pouvons douter que ces pensées soient issues de notre vie mentale normale. Toutes les propriétés que nous tenons en haute estime dans nos cheminements de pensée et qui se caractérisent par des opérations compliquées d'un ordre supérieur, nous les retrouvons dans les pensées de rêve. Mais il n'existe aucune nécessité de supposer que ce travail de pensée a été effectué pendant le sommeil, ce qui viendrait jeter une fâcheuse confusion dans la représentation de l'état de sommeil psychique que nous avons jusqu'ici maintenue. Ces pensées peuvent au contraire très bien provenir de la journée, s'être poursuivies, inaperçues de notre conscience, depuis leur coup d'envoi, se trouvant alors toutes prêtes au moment de l'endormissement. Si nous devons tirer quelque chose de cette situation, c'est tout au plus la preuve que les opérations de pensée les plus compliquées sont possibles sans la participation de la conscience, ce que n'a d'ailleurs pas manqué de nous apprendre chaque psychanalyse d'un hystérique ou d'une personne ayant des représentations de contrainte. Ces pensées de rêve ne sont certainement pas en soi incapables de conscience ; si elles ne nous sont pas devenues conscientes durant la journée, cela peut avoir diverses raisons. Le devenir-conscient est en corrélation avec l'orientation assignée à une fonction psychique déterminée, l'attention, qui, semble-t-il, n'est dépensée qu'en une quantité déterminée, laquelle a pu être détournée par d'autres buts du cheminement de pensée en question. Ces cheminements de pensée peuvent être soustraits à la conscience d'une autre manière : notre réflexion consciente nous apprend qu'en appliquant notre attention nous suivons une voie déterminée. Si nous arrivons par cette voie à une représentation qui ne tienne pas face à la critique, nous rompons là ; nous laissons tomber l'investissement d'attention.

Or il semble que le cheminement de pensée entrepris et délaissé peut alors continuer à se dérouler sans que l'attention se tourne de 599
nouveau vers lui, à moins qu'il n'atteigne en un endroit une intensité particulièrement élevée qui attire l'attention par contrainte. Un rejet initial par le jugement, éventuellement accompagné de conscience, prononçant qu'un processus de pensée est incorrect ou inutilisable pour les fins actuelles de l'acte de pensée, peut donc être la cause de ce que ce processus se poursuit inaperçu de la conscience jusqu'à l'endormissement.

Résumons en disant que nous appelons préconscient un tel cheminement de pensée, que nous le tenons pour pleinement correct et qu'il peut être aussi bien un cheminement de pensée simplement négligé qu'un cheminement interrompu, réprimé. Disons aussi franchement comment nous visualisons le cours de représentation. Nous croyons qu'à partir d'une représentation-but, une certaine grandeur d'excitation, que nous appelons « énergie d'investissement », est déplacée le long des voies d'association choisies par cette représentation-but. Un cheminement de pensée « négligé » n'a pas obtenu cet investissement ; d'un cheminement de pensée « réprimé » ou « rejeté » cet investissement a été de nouveau retiré ; tous les deux sont laissés à leurs propres excitations. Le cheminement de pensée investi d'un but devient, sous certaines conditions, capable d'attirer sur lui l'attention de la conscience et obtient alors, par l'intermédiaire de celle-ci, un « surinvestissement ». Il nous faudra mettre au clair un peu plus tard nos hypothèses sur la nature et l'activité de la conscience.

Un cheminement de pensée ainsi suscité dans le préconscient peut s'éteindre spontanément ou se conserver. La première éventualité, nous nous la représentons ainsi : son énergie se diffuse dans toutes les directions associatives partant de lui, met la chaîne de pensées dans un état d'excitation qui tient un moment, mais s'estompe ensuite, tandis que l'excitation en mal d'éconduction se transforme en investissement quiescent. Dans cette première éventualité, le processus n'a désormais pas de significativité pour la formation du rêve. Mais d'autres représentations-but sont aux aguets dans notre préconscient, sont issues des sources de nos souhaits inconscients et toujours en mouvement. Celles-ci peuvent s'emparer de l'excitation

600 dans la sphère des pensées laissées à elles-mêmes, établissent la liaison entre elle et le souhait inconscient, lui transfèrent l'énergie propre au souhait inconscient, et à partir de maintenant, le cheminement de pensée négligé ou réprimé est en mesure de se maintenir, bien que, par ce renforcement, il n'obtienne aucun titre à l'accès à la conscience. Nous pouvons dire que le cheminement de pensée jusqu'ici préconscient a été tiré dans l'inconscient.

D'autres constellations pour la formation du rêve seraient que le cheminement de pensée préconscient était d'emblée en liaison avec le souhait inconscient et, de ce fait, se heurta à une fin de non-recevoir de la part de l'investissement de but dominant, ou bien qu'un souhait inconscient est entré en mouvement pour d'autres raisons (éventuellement somatiques) et, rien ne venant à sa rencontre, cherche un transfert sur les restes psychiques non investis par le *Pcs.* Ces trois cas se conjoignent finalement en un seul résultat : dans le préconscient se produit un train de pensée qui, délaissé par l'investissement préconscient, a trouvé un investissement depuis le souhait inconscient.

À partir de là, le train de pensée subit une série de transformations que nous ne reconnaissons plus comme des processus psychiques normaux et qui donnent un résultat qui nous déconcerte, une formation psychopathologique. Nous allons relever et rassembler ces dernières :

1) Les intensités de chacune des représentations deviennent capables d'un écoulement portant sur tout leur montant et passent d'une représentation à l'autre, de sorte que sont formées certaines représentations pourvues d'une grande intensité. Ce processus se répétant plusieurs fois, l'intensité de tout un train de pensée peut finalement être rassemblé en un unique élément de représentation. C'est là le fait de la compression ou condensation, dont nous avons pris connaissance pendant le travail de rêve. Il porte la principale responsabilité dans l'impression déconcertante que fait le rêve, car nous ne connaissons absolument rien qui lui soit analogue dans la vie d'âme normale et accessible à la conscience. Nous avons ici aussi des représentations qui, en tant que points nodaux ou résultats finaux de
601 chaînes de pensées entières, possèdent une grande significativité psychique, mais cette valeur qu'elles revêtent ne se manifeste dans

aucun caractère sensible pour la perception interne ; ce qui est représenté en elle ne devient en aucune manière plus intense pour autant. Dans le processus de condensation, toute corrélation psychique se transpose dans l'intensité du contenu de représentation. C'est comme lorsque, dans un livre, je fais imprimer en interlettré ou en gras un mot auquel j'accorde une valeur éminente pour la manière de concevoir le texte. Dans le discours, je prononcerais le même mot avec force et lenteur, je l'accentuerais avec insistance. La première des comparaisons conduit immédiatement à un exemple emprunté au travail de rêve (triméthylamine dans le rêve de l'injection faite à Irma[a]). Les historiens d'art attirent notre attention sur le fait que les sculptures historiques les plus anciennes suivent un principe similaire en exprimant la grandeur hiérarchique des personnes présentées par la grandeur iconographique. Le roi est sculpté deux ou trois fois plus grand que sa suite ou que l'ennemi vaincu. Une sculpture du temps des Romains se servira à la même fin de moyens plus raffinés. Elle placera la personne de l'Imperator au milieu, le montrera dressé de toute sa hauteur, mettra un soin particulier à parfaire sa figure, couchera les ennemis à ses pieds, mais ne le fera plus apparaître comme un géant parmi des nains. Cependant, le geste du subordonné s'inclinant devant son supérieur est chez nous, aujourd'hui encore, l'écho de cet ancien principe de présentation.

La direction dans laquelle progressent les condensations du rêve est prescrite d'un côté par les relations préconscientes – relations qui sont correctes – des pensées de rêve, de l'autre côté par l'attraction des souvenirs visuels se trouvant dans l'inconscient. Le résultat du travail de condensation produit les intensités qui sont exigées pour la percée dans les systèmes de perception.

2) D'autre part, par la libre transférabilité des intensités et au service de la condensation, se forment des représentations médianes, des compromis en quelque sorte (cf. les nombreux exemples[b]). Il y a également quelque chose d'inouï dans le cours normal des représentations, où il s'agit avant tout du choix et du main- 602

a. Cf. *supra,* p. 152.
b. Cf. *supra,* p. 336 sq., etc.

tien de l'élément de représentation « juste ». Par contre, il se produit avec une fréquence extraordinaire des formations composites et de compromis, lorsque nous recherchons l'expression langagière pour les pensées préconscientes, et elles sont données pour des modalités de la « méprise de parole ».

3) Les représentations qui transfèrent les unes aux autres leurs intensités se trouvent les unes par rapport aux autres dans les relations les plus lâches et sont connectées par ces sortes d'associations qui sont dédaignées par notre penser et sont abandonnées au seul effet du trait d'esprit qui va les exploiter. En particulier, des associations dues à l'homophonie et à la littéralité sont considérées comme ayant la même valeur que les autres.

4) Des pensées se contredisant les unes les autres n'aspirent pas à se supprimer les unes les autres, mais existent les unes à côté des autres, s'assemblent souvent en produits de condensation, comme si n'existait aucune contradiction, ou forment des compromis que nous ne pardonnerions jamais à notre penser, mais que nous approuvons souvent dans notre agir.

Ce seraient là quelques-uns des processus anormaux les plus frappants auxquels sont soumises, au cours du travail de rêve, les pensées de rêve formées rationnellement au préalable. On reconnaît que le caractère principal de ces processus est avant tout de s'employer complètement à rendre mobile et capable d'éconduction l'énergie investissante ; le contenu et la signification propre des éléments psychiques auxquels ces investissements sont attachés deviennent chose accessoire. On pourrait encore estimer que la condensation et la formation de compromis ne se produisent qu'au service de la régression lorsqu'il s'agit de transformer des pensées en images. Pourtant l'analyse – et plus nettement encore la synthèse – de ces rêves qui sont dépourvus de la régression à des images, par ex. du rêve « Autodidasker – Conversation avec le Professeur N. »[a], font voir les mêmes processus de déplacement et de condensation que les autres.

Ainsi nous ne pouvons donc pas nous fermer à l'idée qu'à la formation du rêve participent deux sortes de processus psychiques

a. Cf. *supra*, p. 342 sq.

d'essence distincte ; l'un crée des pensées de rêve parfaitement correctes, de valeur égale au penser normal, l'autre procède avec celles-ci d'une manière hautement déconcertante, incorrecte. Ce dernier, 603
nous l'avons déjà traité séparément dans le chapitre VI comme étant le travail de rêve proprement dit. Qu'avons-nous maintenant à avancer pour ce qui est de la dérivation de ce dernier processus psychique ?

Nous ne pourrions ici donner de réponse si nous n'avions pas pénétré tant soit peu dans la psychologie des névroses, spécialement de l'hystérie. Or nous apprenons de celle-ci que ces mêmes processus incorrects – et d'autres encore non recensés – dominent l'instauration des symptômes hystériques. Dans l'hystérie aussi nous trouvons d'abord toute une série de pensées pleinement correctes, d'une valeur tout à fait égale à nos pensées conscientes, mais de l'existence desquelles nous ne pouvons rien apprendre sous cette forme, car nous ne la reconstruisons qu'après coup. Lorsqu'elles ont pénétré quelque part jusqu'à notre perception, nous voyons, à partir de l'analyse du symptôme une fois formé, que ces pensées normales ont subi un traitement anormal et que, au moyen de la condensation, de la formation de compromis, en passant par des associations superficielles, en masquant les contradictions, en empruntant éventuellement la voie de la régression, elles ont été translatées dans le symptôme. Étant donné la totale identité entre les particularités du travail de rêve et de l'activité psychique qui débouche dans les symptômes psychonévrotiques, nous nous tiendrons pour fondés à transférer au rêve les conclusions auxquelles l'hystérie nous oblige.

De la doctrine de l'hystérie, nous tirons la thèse qu'une telle élaboration psychique anormale d'un train de pensée normal ne se produit que lorsque celui-ci est devenu le transfert[a] d'un souhait inconscient qui est issu de l'infantile et se trouve dans le refoulement. En vertu de cette thèse, nous avons construit la théorie du rêve sur l'hypothèse que le souhait de rêve exerçant sa poussée est issu toutes les fois de l'inconscient, ce qui, comme nous l'avons nous-même concédé, ne se

a. Cf. *supra*, p. 650.

laisse pas démontrer d'une manière générale, pas plus que réfuter. Mais pour pouvoir dire ce qu'est le « refoulement », un nom avec
604 lequel nous avons si souvent joué, il nous faut ajouter une pièce à notre échafaudage psychologique.

Nous nous étions plongés dans la fiction d'un appareil psychique primitif dont le travail est réglé par la tendance à éviter l'accumulation d'excitation et à se maintenir le plus possible dépourvu d'excitation[a]. Il était donc construit selon le schéma d'un appareil réflexe ; la motilité, d'abord chemin menant à la modification interne du corps, était la voie d'éconduction dont il disposait. Nous avons ensuite discuté les conséquences psychiques d'une expérience de satisfaction et nous aurions pu alors introduire déjà la seconde hypothèse, à savoir que l'accumulation de l'excitation – selon certaines modalités dont nous n'avons pas à nous soucier ici – est ressentie en tant que déplaisir et met en activité l'appareil pour amener de nouveau comme résultat la satisfaction, où la diminution de l'excitation est éprouvée en tant que plaisir. Un tel courant dans l'appareil, partant du déplaisir, visant le plaisir, nous l'appelons un souhait ; nous avons dit que rien d'autre qu'un souhait n'était en mesure de mettre l'appareil en mouvement et que le cours de l'excitation en lui était réglé automatiquement par les perceptions de plaisir et déplaisir. Le premier souhaiter pourrait bien avoir été un acte d'investissement hallucinatoire du souvenir de satisfaction. Mais cette hallucination, si elle ne devait pas être maintenue jusqu'à l'épuisement, s'avéra incapable d'amener la cessation du besoin, donc le plaisir relié à la satisfaction.

C'est ainsi que devint nécessaire une seconde activité – dans notre mode d'expression, l'activité d'un second système – qui ne permettait pas que l'investissement du souvenir avance jusqu'à la conscience et, à partir de là, lie les forces psychiques, mais qui, au contraire, dirigeait[b] l'excitation provenant du stimulus de besoin sur une voie détournée, laquelle, après être passée par la motilité volontaire, modifie finalement le monde extérieur de telle sorte que la perception réelle de l'objet de satisfaction puisse intervenir. Voilà jus-

a. Cf. *supra*, p. 619 sq.
b. La leçon ici suivie est celle de la *SA* qui écrit, non pas *leite* (dirige), comme dans les *GW*, mais *leitete*.

qu'où nous avons déjà mené le schéma de l'appareil psychique ; les deux systèmes sont le germe de ce que nous introduisons dans l'appareil pleinement constitué en les intitulant *Ics* et *Pcs*.

Pour pouvoir modifier d'une manière appropriée à une fin le 605
monde extérieur par la motilité, il est besoin d'accumuler une grande somme d'expériences dans les systèmes mnésiques et de fixer de multiples façons les relations qui dans ce matériel mnésique sont sollicitées par diverses représentations-but. Allons maintenant plus avant dans nos hypothèses. D'une part, l'activité du second système, qui tâtonne en tous sens, émettant des investissements et les retirant de nouveau, a besoin de disposer librement de tout le matériel mnésique ; d'autre part, ce serait pour elle une dépense superflue que d'envoyer sur chacune des voies de pensée de grandes quantités d'investissement qui se déverseraient alors de manière inappropriée à une fin et diminueraient la quantité nécessaire à la modification du monde extérieur. En vertu de la finalité, je postule donc que le second système réussit à maintenir les investissements d'énergie en repos, pour leur plus grande part, et à n'en utiliser qu'une partie plus petite pour le déplacement. La mécanique de ces processus m'est tout à fait inconnue ; celui qui voudrait prendre ces représentations au sérieux serait forcé d'aller chercher des analogies dans la physique et de se frayer une voie jusqu'à la visualisation du processus de mouvement dans l'excitation neuronale. La seule représentation que je maintienne fermement, c'est que l'activité du premier système Ψ est dirigée vers le libre déversement des quantités d'excitation et que le second système, par les investissements qui en proviennent, entraîne une inhibition de ce déversement, une transformation en investissement quiescent, sans doute avec élévation de niveau. Je fais donc l'hypothèse que sous la domination du second système le cours de l'excitation se rattache à de tout autres circonstances mécaniques que sous la domination du premier. Une fois que le second système a terminé son travail de pensée probatoire, il supprime aussi l'inhibition et la stase des excitations et laisse ces dernières s'écouler vers la motilité.

Il se dégage maintenant une intéressante suite de pensées si l'on considère les relations entre cette inhibition d'écoulement par le second système et la régulation par le principe de déplaisir. Prenons

606 le pendant de l'expérience de satisfaction primaire, l'expérience d'effroi venant de l'extérieur. Supposons qu'un stimulus de perception agisse sur l'appareil primitif qui est la source d'une excitation de douleur. Il s'ensuivra alors des manifestations motrices désordonnées jusqu'à ce que l'une d'entre elles soustraie l'appareil à la perception et en même temps à la douleur, et cette manifestation motrice sera aussitôt répétée dès la réapparition de la perception (éventuellement comme mouvement de fuite), jusqu'à ce que la perception ait disparu de nouveau. Mais il ne subsistera ici aucune inclination à réinvestir, de manière hallucinatoire ou autre, la perception de la source de douleur. Au contraire, il existera dans l'appareil primaire l'inclination à abandonner de nouveau cette pénible image mnésique dès qu'elle est réveillée d'une manière quelconque, parce qu'en effet le débordement de son excitation sur la perception provoquerait (plus exactement : commence à provoquer) du déplaisir. L'acte de se détourner du souvenir, qui n'est qu'une répétition de la fuite d'autrefois devant la perception, est facilité aussi par ceci que le souvenir, contrairement à la perception, ne possède pas suffisamment de qualité pour exciter la conscience et par là tirer à soi un nouvel investissement. Cet acte, qui se produit sans peine et régulièrement, par lequel le processus psychique se détourne du souvenir de ce qui fut autrefois pénible, nous donne le modèle et le premier exemple du refoulement psychique. Tout le monde sait dans quelle large mesure cet acte de se détourner de ce qui est pénible, cette tactique de l'autruche, peut encore être mis en évidence dans la vie d'âme normale de l'adulte.

Par suite du principe de déplaisir, le premier système Ψ est donc absolument incapable de faire entrer quelque chose de désagréable dans l'ensemble des pensées. Le système ne peut rien faire d'autre que souhaiter. Si cela restait ainsi, le travail de pensée du second système, qui a besoin de disposer de tous les souvenirs consignés dans l'expérience, serait empêché. Deux voies s'ouvrent maintenant : ou bien le travail du second système se libère complètement du principe de déplaisir, poursuivant sa voie, sans se soucier du déplaisir dû au souvenir ; ou bien il s'entend à investir le souvenir du déplaisir de telle sorte que la déliaison de déplaisir soit ici évitée. Nous pouvons
607 écarter la première possibilité, car le principe de déplaisir s'avère

être aussi le régulateur pour le cours d'excitation du second système ; nous sommes ainsi renvoyés à la seconde possibilité, à savoir que ce système investit un souvenir de telle sorte que l'écoulement est inhibé par lui, donc que l'est aussi l'écoulement, comparable à une innervation motrice, qui mène au développement de déplaisir. L'hypothèse que l'investissement par le second système constitue en même temps une inhibition pour l'écoulement de l'excitation, nous y sommes donc amenés depuis deux points de départ : depuis la prise en considération du principe de déplaisir et depuis le principe de la plus petite dépense d'innervation. Maintenons pourtant fermement – c'est la clé de la doctrine du refoulement – que le second système ne peut investir une représentation que lorsqu'il est en mesure d'inhiber le développement de déplaisir partant d'elle. Ce qui éventuellement se soustrairait à cette inhibition resterait donc inaccessible au second système, étant par suite du principe de déplaisir délaissé sur le champ. L'inhibition du déplaisir n'a cependant pas besoin d'être complète ; un début de déplaisir doit être nécessairement admis, car cela annonce au second système la nature du souvenir et son inaptitude éventuelle à la fin poursuivie par le penser.

Le seul processus psychique qu'admet le premier système, je le nommerai maintenant processus primaire ; celui qui se produit sous l'effet de l'inhibition du second système processus secondaire. Je peux encore montrer sur un autre point à quelle fin le second système doit nécessairement corriger le processus primaire. Le processus primaire tend à l'éconduction de l'excitation afin d'établir, grâce à la quantité d'excitation ainsi rassemblée, une identité de perception ; le processus secondaire a abandonné cette visée et, à sa place, en a adopté une autre, celle d'obtenir une identité de pensée. La totalité du penser n'est qu'une voie détournée allant du souvenir de satisfaction pris comme représentation-but à l'investissement identique de ce même souvenir, qui doit être atteint de nouveau par le moyen des expériences motrices. Le penser doit nécessairement s'intéresser aux voies de liaison entre les représentations, sans se laisser égarer par les intensités de ces dernières. Mais il 608
est clair que les condensations de représentations, les formations médianes et de compromis empêchent d'atteindre ce but d'identité ;

en mettant telle représentation pour telle autre, elles font dévier de la voie qui, à partir de la première, eût conduit plus loin. De tels processus sont donc soigneusement évités dans le penser secondaire. Il n'est donc pas difficile de voir que le principe de déplaisir, qui par ailleurs offre au processus de pensée les points d'appui les plus importants, lui oppose aussi des difficultés dans la poursuite de l'identité de pensée. La tendance du penser doit donc nécessairement être de se libérer de plus en plus de la régulation exclusive par le principe de déplaisir et de restreindre le développement d'affect dû au travail de pensée à un minimum qui est encore utilisable comme signal. C'est par un surinvestissement nouveau fourni par la conscience que cette plus grande finesse de fonctionnement doit être obtenue[a]. Mais nous savons que, même dans la vie d'âme normale, il est rare qu'on y réussisse complètement, et que notre penser reste toujours susceptible d'être faussé par l'immixtion du principe de déplaisir.

Mais là n'est pas la lacune dans la capacité fonctionnelle de notre appareil animique qui permet que des pensées se présentant comme résultats du travail de pensée secondaire tombent sous le coup du processus psychique primaire, formule par laquelle nous pouvons maintenant décrire le travail menant au rêve et aux symptômes hystériques. L'insuffisance se produit dans le cas où se rejoignent deux facteurs de notre histoire de développement, dont l'un est tout à fait inhérent à l'appareil animique et a exercé une influence déterminante sur le rapport entre les deux systèmes, tandis que l'autre s'affirme avec des proportions variables, introduisant dans la vie d'âme des forces de pulsion de provenance organique. Tous deux sont issus de la vie d'enfant et sont un précipité de la modification que notre organisme animique et somatique a connue depuis les temps infantiles.

Lorsque j'ai nommé primaire l'un des processus psychiques dans l'appareil d'âme, je ne l'ai pas fait seulement en prenant en
609 considération l'ordre hiérarchique et la capacité de fonctionnement ; en donnant ce nom il se peut aussi que j'aie laissé les rapports temporels dire leur mot. Un appareil psychique qui ne posséderait que

a. Cf. *infra*, p. 672.

le processus primaire n'existe certes pas, à ce que nous savons, et est dans cette mesure une fiction théorique ; mais du moins est-il de fait que les processus primaires, en lui, sont donnés depuis le début, tandis que les processus secondaires ne se forment que peu à peu au cours de la vie, inhibant et recouvrant les processus primaires et n'atteignant peut-être leur pleine domination sur eux qu'au faîte de la vie. Par suite de cette arrivée retardée des processus secondaires, le noyau de notre être consistant en motions de souhait inconscientes reste impossible à appréhender et à inhiber pour le préconscient, dont le rôle se limite une fois pour toutes à assigner aux motions de souhait issues de l'inconscient les voies les plus appropriées. Ces souhaits inconscients constituent pour toutes les orientations animiques ultérieures une contrainte à laquelle elles doivent se plier, qu'elles peuvent éventuellement s'efforcer de faire dériver et de diriger vers des buts plus élevés. Un grand secteur du matériel mnésique reste d'ailleurs, par suite de ce retard, inaccessible à l'investissement préconscient.

Or, parmi ces motions de souhait issues de l'infantile, indestructibles et impossibles à inhiber, il s'en trouve aussi dont les accomplissements sont entrés dans un rapport de contradiction avec les représentations-but du penser secondaire. L'accomplissement de ces souhaits ne provoquerait plus un affect de plaisir, mais au contraire un affect de déplaisir, et c'est justement cette transformation d'affect qui constitue l'essence de ce que nous désignons comme « refoulement ». Par quelle voie, au moyen de quelles forces de pulsion une telle transformation peut avoir lieu, voilà en quoi consiste le problème du refoulement, que nous n'avons ici qu'à effleurer. Il nous suffit de maintenir qu'une telle transformation d'affect survient au cours du développement (qu'on pense seulement à l'apparition du dégoût, absent au début dans la vie d'enfant) et qu'elle se rattache à l'activité du système secondaire. Les souvenirs à partir desquels le souhait inconscient provoque la déliaison d'affect n'ont jamais été acces- 610
sibles au *Pcs* ; c'est pourquoi d'ailleurs leur déliaison d'affect ne peut être inhibée. C'est justement à cause de ce développement d'affect que ces représentations ne sont désormais pas accessibles non plus à partir des pensées préconscientes sur lesquelles elles ont transféré leur force de souhait. Au contraire, le principe de déplaisir entre en

vigueur et fait que le *Pcs* se détourne de ces pensées de transfert. Ces dernières sont laissées à elles-mêmes, « refoulées », de sorte que la présence d'un trésor de souvenirs infantile, soustrait depuis le début au *Pcs*, devient la condition préalable du refoulement.

Dans le cas le plus favorable, le développement de déplaisir prend fin dès que l'investissement est retiré aux pensées de transfert dans le *Pcs*, et ce résultat marque que l'intervention du principe de déplaisir est appropriée à une fin. Mais il en va autrement lorsque le souhait inconscient refoulé connaît un renforcement organique, qu'il peut conférer aux pensées de transfert, de sorte qu'il peut les mettre en position de tenter, avec leur excitation, une pénétration, même si elles ont été délaissées par l'investissement du *Pcs*. On en arrive alors au combat défensif – le *Pcs* renforçant l'opposition contre les pensées refoulées (contre-investissement[a]) – et, par la suite, à la pénétration des pensées de transfert, porteuses du souhait inconscient, sous une forme quelconque de compromis par formation de symptôme. Or à partir du moment où les pensées refoulées sont fortement investies par l'excitation de souhait inconsciente, mais délaissées par l'investissement préconscient, elles sont soumises au processus psychique primaire, ne visant qu'à l'éconduction motrice, ou bien, si la voie est libre, à la vivification hallucinatoire de l'identité de perception souhaitée. Nous avons auparavant trouvé empiriquement que les processus incorrects décrits ici ne se déroulent qu'avec des pensées qui se situent dans le refoulement. Nous avons maintenant en main une nouvelle pièce de l'ensemble. Ces processus incorrects sont ceux qui sont primaires dans l'appareil psychique ; ils entrent en jeu partout où des représentations sont délaissées par l'investissement
611 préconscient, laissées à elles-mêmes, et ils peuvent se remplir de l'énergie non inhibée et tendant à l'écoulement qui provient de l'inconscient. Quelques autres observations viennent s'ajouter pour appuyer la conception selon laquelle ces processus qualifiés d'incorrects ne sont pas vraiment des formes faussées des processus normaux, des fautes de pensée, mais au contraire les modes de travail de l'appareil psychique libérés de toute inhibition. Nous voyons ainsi que la transmission de l'excitation préconsciente à la motilité se

a. Mot ajouté en 1919.

passe selon les mêmes processus et que la connexion des représentations préconscientes avec des mots montre facilement les mêmes déplacements et mélanges qu'on attribue à l'inattention. Enfin, on pourrait voir une preuve du surcroît de travail qui devient nécessaire lors de l'inhibition de ces modes de cours primaires dans le fait que nous obtenons un effet comique, un excédent devant être éconduit par le rire, lorsque nous laissons ces modes de cours du penser avancer jusqu'à la conscience.

La théorie des psychonévroses affirme avec une totale certitude que ce ne peuvent être que des motions de souhait sexuelles provenant de l'infantile qui, dans les périodes de développement de l'enfance, ont connu le refoulement (transformation d'affect), qui sont dès lors, dans des périodes de développement ultérieures, susceptibles d'un renouvellement – ou bien par suite de la constitution sexuelle qui, elle, se forme à partir de la bisexualité originelle, ou bien par suite d'influences défavorables de la vie sexuelle – et qui fournissent ainsi les forces de pulsion pour toute formation du symptôme psychonévrotique. C'est seulement par l'introduction de ces forces sexuelles que peuvent être comblées les lacunes encore décelables dans la théorie du refoulement. Je laisserai là la question de savoir si l'exigence du sexuel et de l'infantile peut être posée aussi en ce qui concerne la théorie du rêve ; je laisse ici inachevée cette théorie parce qu'en faisant l'hypothèse que le souhait de rêve est issu chaque fois de l'inconscient, j'ai déjà fait un pas au-delà de ce qui est démontrable[1]. Je ne veux pas non plus continuer de rechercher en

1. Il y a ici comme en d'autres endroits des lacunes dans l'élaboration du thème que j'ai délibérément laissées de côté parce que les combler exigerait d'une part de dépenser trop d'énergie et d'autre part de s'appuyer sur un matériel étranger au rêve. C'est ainsi, par ex., que j'ai évité d'indiquer si j'attache un autre sens au mot « réprimé » qu'au mot « refoulé ». Il devrait au moins être clair que ce dernier accentue plus fortement l'appartenance à l'inconscient que le premier. Je n'ai pas abordé le problème qui se pose aussitôt : Pourquoi les pensées de rêve connaissent-elles la déformation par la censure dans le cas aussi où elles renoncent à se prolonger de façon progrédiente jusqu'à la conscience et se décident pour la voie de la régression ? – Une omission parmi d'autres. Il m'importait avant tout d'éveiller l'impression de ce que sont les problèmes auxquels on se trouve conduit en disséquant plus avant le travail de rêve et d'indiquer les autres thèmes rencontrés sur cette voie. Il ne m'a pas toujours été facile de décider à quel endroit cette démarche devait être interrompue. – Le fait que je n'aie pas traité exhaustivement le rôle de la vie de représentation sexuelle pour le rêve et que j'aie évité l'interprétation de rêves au contenu ouvertement sexuel repose sur une motivation particulière qui ne coïncide peut-être pas avec l'attente des lecteurs. Précisément, il est totalement éloigné de

612 quoi consiste la différence dans le jeu des forces psychiques dans la formation du rêve et dans la formation des symptômes hystériques ; il nous manque en effet pour cela une connaissance plus précise de l'un des membres à mettre en comparaison. Mais j'attache de la valeur à un autre point et j'avoue d'emblée que c'est seulement à cause de ce point que j'ai repris ici toutes les discussions sur les deux systèmes psychiques, leurs modes de travail et le refoulement. En effet, il n'importe pas maintenant de savoir si j'ai conçu les faits psychologiques en question de manière à peu près exacte ou, comme cela est bien possible pour des choses aussi difficiles, tout de travers et avec des lacunes. Quelles que puissent être les variations dans l'interprétation de la censure psychique, de l'élaboration correcte et de l'élaboration anormale du contenu de rêve, il n'en reste pas moins que de tels processus sont à l'œuvre dans la formation du rêve et que pour l'essentiel ils montrent la plus grande analogie avec les processus reconnus dans la formation du symptôme hystérique. Or
613 le rêve n'est pas un phénomène pathologique ; il n'a pas pour présupposé une perturbation de l'équilibre psychique ; il ne laisse après lui aucun affaiblissement de la capacité de fonctionnement. L'objection que mes rêves et ceux de mes patients névrosés ne permettent pas de conclusion concernant les rêves des bien portants, cette objection pourrait bien être à écarter sans qu'on en tienne compte. Si donc nous concluons des phénomènes à leurs forces de pulsion, nous reconnaissons que le mécanisme psychique dont se sert la névrose n'est pas seulement créé lorsque se produit une perturbation morbide s'emparant de la vie d'âme, mais qu'il se trouve déjà prêt dans l'édifice normal de l'appareil animique. Les deux systèmes

mes vues et des positions théoriques que je soutiens en neuropathologie de considérer la vie sexuelle comme un pudendum[a] qui ne doit préoccuper ni le médecin ni le chercheur scientifique. Je tiens également pour ridicule l'indignation morale qui a amené le traducteur d'Artémidore de Daldis sur la « symbolique des rêves » à soustraire à la connaissance des lecteurs le chapitre qui s'y trouve sur les rêves sexuels[b]. La seule idée déterminante pour moi était que pour expliquer les rêves sexuels, il aurait fallu que je m'enfonce dans les problèmes embrouillés et encore non éclaircis de la perversion et de la bisexualité, et je me suis donc réservé ce domaine pour un autre contexte.

a. Chose dont on doit avoir honte. Le pluriel *pudenda* est plus fréquent.

b. Cf. *supra*, p. 401. Le traducteur de l'*Oneirocritica*, Friedrich Salomo Krauß, a lui-même publié ultérieurement le chapitre en question dans sa revue *Anthropophyteia*, qui parut de 1904 à 1913.

psychiques, la censure marquant le passage entre eux, l'inhibition et le recouvrement de l'une des activités par l'autre, les relations des deux avec la conscience – ou ce que pourrait donner à leur place une interprétation plus exacte des données factuelles –, tout cela appartient à l'édifice normal de notre instrument d'âme, et le rêve nous montre une des voies qui mènent à la connaissance de la structure de celui-ci. Si nous voulons nous contenter d'un accroissement minimal de connaissance qui soit pleinement assuré, nous dirons que le rêve prouve que le réprimé persiste aussi chez l'homme normal et reste capable d'opérations psychiques. Le rêve est lui-même une des manifestations de ce réprimé ; d'après la théorie, il l'est dans tous les cas, d'après l'expérience concrète il l'est au moins dans un grand nombre de cas qui donnent précisément à voir de la façon la plus nette les caractères frappants de la vie de rêve. Le réprimé dans notre âme, qui dans la vie de veille – les contradictions se liquidant par opposition – fut empêché de s'exprimer et fut coupé de la perception interne, trouve dans la vie nocturne, et sous la domination des formations de compromis, des moyens et des voies pour s'imposer à la conscience.

Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo[a].

Or l'interprétation du rêve est la via regia[b] menant à la connaissance de l'inconscient dans la vie d'âme. [1909.]

En suivant l'analyse du rêve, nous acquérons un peu l'intelli- 614
gence de la composition de cet instrument, de tous le plus merveil-

a. « Si je ne puis fléchir ceux d'en haut, je mettrai en mouvement l'Achéron. » Virgile, *Enéide*, VII, 312. Dans une lettre à Fließ du 4 décembre 1896, Freud citait ce vers de Virgile parmi différentes épigraphes possibles pour des ouvrages à venir. Il l'utilisera finalement pour *L'interprétation du rêve*. Il la commentera ainsi dans une lettre à Werner Achelis[c] du 30 janvier 1927 : « J'avais emprunté la citation à Lassalle[d], chez qui elle avait certainement un sens personnel et se rapportait à la stratification sociale, non à la stratification psychologique[e]. Chez moi elle devait simplement mettre en évidence une pièce maîtresse de la dynamique du rêve. La motion de souhait qui est repoussée par les instances animiques supérieures (le souhait de rêve refoulé) met en mouvement le monde souterrain animique pour se faire valoir. »

b. *Via regia :* voie royale menant à Rome.

c. Werner Achelis, médecin et philosophe, a publié en 1928 *Das Problem des Traumes* (Le problème du rêve).

d. Ferdinand Lassalle (1825-1864), philosophe et économiste ; un des fondateurs du socialisme allemand.

e. Le vers de Virgile avait été choisi par Lassalle comme exergue à son pamphlet *Der italienische Krieg und die Aufgabe Preußens* (La guerre d'Italie et la mission de la Prusse).

leux et le plus mystérieux, certes un peu seulement, mais c'est un début pour pénétrer plus avant, à partir d'autres formations – qu'il faut dire pathologiques –, dans la décomposition de celui-ci. Car la maladie – du moins celle nommée à juste titre fonctionnelle – n'a pas pour présupposé la mise en pièces de cet appareil, l'établissement de nouveaux clivages à l'intérieur de lui ; elle est à expliquer dynamiquement par le renforcement et l'affaiblissement des composantes du jeu des forces dont tant d'effets sont masqués pendant le fonctionnement normal. En un autre endroit, on pourrait encore montrer comment le fait que l'appareil est composé des deux instances permet au fonctionnement normal aussi d'être plus fin, ce qui serait impossible à une seule instance[1].

1. Le rêve n'est pas le seul phénomène que la psychopathologie permet de fonder sur la psychologie. Dans une petite série d'articles, non encore achevée, pour la « Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie » (Du mécanisme psychique de l'oubliance[a], 1898, Des souvenirs-couverture[b], 1899), je tente d'interpréter un certain nombre de manifestations psychiques quotidiennes comme venant à l'appui de cette même connaissance. [Ajout de 1909 :] Ces articles, et d'autres sur l'oubli, la méprise de parole, la méprise du geste, etc., ont paru depuis, réunis sous le nom de « Psychopathologie de la vie quotidienne »[c].

a. « Zum psychischen Mechanismus der Vergeßlichkeit », *GW*, I ; *OCF.P*, III.
b. « Über Deckerinnerungen », *GW*, I ; *OCF.P*, III.
c. *Zur Psychopathologie des Alltagslebens*, *GW*, IV ; *OCF.P*, V.

F

L'INCONSCIENT ET LA CONSCIENCE. LA RÉALITÉ

Si nous y regardons de plus près, l'hypothèse qui nous a été suggérée par les discussions psychologiques des sections précédentes, ce n'est pas l'existence de deux systèmes près de l'extrémité motrice de l'appareil, mais bien celle de deux sortes de processus ou de deux types de cours de l'excitation. Cela nous serait indifférent ; car nous devons toujours être prêts à laisser tomber nos représentations auxiliaires si nous nous croyons en position de les remplacer par quelque chose d'autre qui serait plus proche de la réalité effective inconnue. Essayons maintenant de rectifier quelques vues qui pouvaient se former par malentendu aussi longtemps que nous envisagions les deux systèmes au sens le plus immédiat et le plus grossier comme deux localités à l'intérieur de l'appareil animique, vues qui ont laissé derrière elles leur précipité dans les expressions « refouler » et « pénétrer ». Lorsque donc nous disons qu'une pensée inconsciente tend à la traduction dans le préconscient pour pénétrer alors jusqu'à la conscience, nous ne voulons pas dire qu'une deuxième pensée, située en un nouvel endroit, doit être formée, une retranscription en quelque sorte, à côté de laquelle l'original continue d'exister ; et même pour ce qui est de la pénétration jusqu'à la conscience, nous voulons en détacher soigneusement toute idée d'un changement de lieu. Lorsque nous disons qu'une pensée préconsciente est refoulée et ensuite accueillie par l'inconscient, ces images empruntées à la sphère des représentations du combat pour un territoire pourraient nous induire à faire l'hypothèse qu'effectivement dans l'une des localités psychiques un ordonnancement est dissous pour être remplacé par un nouveau dans l'autre localité. À la place de ces comparaisons, nous posons, ce qui semble mieux correspondre à l'état de choses réel, qu'un investissement d'énergie est reporté sur un ordonnancement déterminé ou est retiré de celui-ci, de sorte que la formation psychique tombe sous la domination d'une

615

instance ou lui est soustraite. Nous remplaçons ici de nouveau un mode de représentation topique par un mode de représentation dynamique ; ce n'est pas la formation psychique qui nous apparaît comme étant l'élément mobile, mais son innervation[1].

Cependant, je tiens pour approprié et justifié de continuer de recourir à la représentation visuelle des deux systèmes. Nous échapperons à tout mauvais emploi de ce mode de présentation si nous nous souvenons que des représentations, pensées, formations psychiques en général, ne doivent absolument pas être localisées dans des éléments organiques du système nerveux, mais au contraire pour
616 ainsi dire entre eux, là où résistances et frayages constituent le corrélat correspondant à ces formations. Tout ce qui peut devenir objet de notre perception interne est virtuel, comme l'image donnée par le trajet des rayons lumineux dans la longue-vue. Quant aux systèmes qui ne sont eux-mêmes rien de psychique et ne deviennent jamais accessibles à notre perception psychique, nous sommes en droit de supposer qu'ils sont semblables aux lentilles de la longue-vue qui projettent l'image. Pour poursuivre cette comparaison, la censure entre deux systèmes correspondrait à la réfraction des rayons lors du passage dans un nouveau milieu.

Jusqu'à présent, nous avons fait de la psychologie de notre propre chef ; il est temps d'aller voir les positions théoriques qui dominent la psychologie d'aujourd'hui et d'examiner leur rapport avec nos thèses. La question de l'inconscient dans la psychologie est, selon la forte parole de Lipps[2], moins une question psychologique que la question de la psychologie. Aussi longtemps que la psychologie se débarrassait de cette question par l'explication verbale selon laquelle le « psychique » est justement le « conscient » et les « processus psychiques inconscients » un non-sens patent, toute utilisation psychologique des observations qu'un médecin pouvait tirer des états animiques anormaux était exclue. Le médecin et le philosophe ne se

1. [Note ajoutée en 1925 :] Cette conception fut remaniée et modifiée après que l'on eut reconnu que le caractère essentiel d'une représentation préconsciente est la liaison avec des restes de représentations de mot (L'inconscient [« Das Unbewußte », *GW*, X ; *OCF.P*, XIII[2]], 1915).

2. Le concept d'inconscient en psychologie [« Der Begriff des Unbewußten in der Psychologie »]. – Conférence au troisième Congrès international de psychologie de Munich, 1897.

rencontrent que lorsque tous deux reconnaissent que les mots « processus psychiques inconscients » sont « l'expression appropriée et tout à fait justifiée d'un fait dûment établi ». Le médecin ne peut faire autrement que de repousser avec un haussement d'épaules l'assertion que « la conscience est le caractère indispensable du psychique » et éventuellement, si son respect pour les propos des philosophes est encore assez fort, d'admettre qu'ils ne traitent pas le même objet et qu'ils ne pratiquent pas une même science. Car il suffit d'une seule observation vraiment intelligente de la vie d'âme d'un névrosé, d'une seule analyse de rêve, pour imposer à ce médecin l'inébranlable conviction que les processus de pensée les plus compliqués et les plus corrects, auxquels on ne refusera quand même pas le nom de processus psychiques, peuvent se produire sans exciter la 617
conscience de la personne[1]. Certes, le médecin n'a pas connaissance de ces processus inconscients avant qu'ils n'aient exercé sur la conscience un effet susceptible d'être communiqué ou observé. Mais cet effet-conscience peut revêtir un caractère psychique s'écartant tout à fait du processus inconscient, de sorte que la perception interne est dans l'impossibilité de reconnaître l'un comme substitut de l'autre. Le médecin doit se réserver le droit de progresser, en procédant par inférence, de l'effet-conscience jusqu'au processus psychique inconscient ; il apprend par cette voie que l'effet-conscience n'est qu'un lointain effet psychique du processus inconscient et que ce dernier n'est pas devenu conscient en tant que tel, et même qu'il a existé et agi sans se trahir encore en aucune façon à la conscience.

Se départir de la surestimation de la propriété-conscience est finalement l'indispensable condition préalable à toute compréhen-

1. [Note ajoutée en 1914 :] Je me réjouis de pouvoir renvoyer à un auteur qui a tiré de l'étude du rêve la même conclusion sur le rapport entre l'activité consciente et l'activité inconsciente.

Du Prel dit : « La question de savoir ce qu'est l'âme exige de toute évidence qu'on examine préalablement si conscience et âme sont identiques. C'est justement à cette question préalable que répond négativement le rêve, en montrant que le concept d'âme dépasse de beaucoup celui de conscience, tout comme par exemple la force d'attraction d'un astre dépasse sa sphère de lumière » (Phil. d. Mystik, p. 47)[a].

« C'est une vérité sur laquelle on ne saurait assez expressément insister que conscience et âme ne sont pas des concepts de même extension » (p. 306)[b].

a. Carl Du Prel, *Die Philosophie der Mystik*. Cf. *supra*, p. 94, n. b.

b. Du Prel citant Henry Maudsley, *The Physiology and Pathology of Mind*, London, Macmillan, 1868.

sion exacte de la provenance du psychique. L'inconscient, selon l'expression de Lipps, doit être admis comme base générale de la vie psychique. L'inconscient est le cercle le plus grand qui inclut celui, plus petit, du conscient ; tout ce qui est conscient a un stade préliminaire inconscient, alors que l'inconscient peut s'arrêter à ce stade et néanmoins prétendre à la pleine valeur d'une opération psychique. L'inconscient est le psychique proprement réel, aussi inconnu de nous dans sa nature interne que le réel du monde extérieur et qui nous est livré par les données de
618 la conscience tout aussi incomplètement que l'est le monde extérieur par les indications de nos organes sensoriels.

Si la vieille opposition entre vie de conscience et vie de rêve est dévaluée quand on met le psychique inconscient dans la position qui lui revient, toute une série de problèmes du rêve qui ont encore occupé de très près les auteurs antérieurs se trouve écartée. Dès lors, bien des opérations dont on pouvait s'étonner qu'elles s'effectuent dans le rêve ne sont plus à mettre au compte du rêve, mais à celui du penser inconscient qui travaille aussi dans la journée. Si, d'après Scherner, le rêve semble jouer avec une présentation symbolisante du corps, nous savons que c'est là l'opération de certaines fantaisies inconscientes qui obéissent vraisemblablement à des motions sexuelles et qui viennent s'exprimer non seulement dans le rêve, mais aussi dans les phobies hystériques et autres symptômes. Si le rêve poursuit les travaux de la journée et en vient à bout, allant jusqu'à mettre au jour de précieuses idées incidentes, nous n'avons alors qu'à lui retirer le déguisement de rêve, qui est l'opération du travail de rêve et la marque de l'opération auxiliaire d'obscures puissances des profondeurs de l'âme (cf. le Diable dans le rêve de la sonate chez Tartini[a]). L'opération intellectuelle elle-même revient à ces mêmes facultés animiques qui pendant le jour accomplissent toutes ces opérations. Nous ne sommes vraisemblablement que trop enclins à surestimer le caractère conscient, même s'agissant de la production

a. Giuseppe Tartini (1692-1770), compositeur et violoniste italien. En rêve, il aurait vendu son âme au Diable, en échange de quoi celui-ci aurait improvisé au violon une sonate à la technique étourdissante. Tartini n'aurait fait au réveil que transcrire ce *Trillo del Diavolo* (Trille du Diable).

intellectuelle et artistique. Pourtant, les communications de quelques hommes hautement productifs comme Goethe et Helmholtz[a] nous apprennent plutôt que ce qu'il y a d'essentiel et de nouveau dans leurs créations leur fut donné sur le mode de l'idée incidente et parvint presque achevé à leur perception. Le concours de l'activité consciente dans d'autres cas n'a rien de déconcertant, là où était présente une contention de toutes les facultés mentales. Mais c'est le privilège, prêtant à beaucoup d'abus, de l'activité consciente que de se permettre de masquer à nos yeux toutes les autres, où qu'elle intervienne.

Il ne vaut guère la peine de faire de la significativité historique des rêves un thème particulier. Qu'un chef de guerre par exemple ait été déterminé par un rêve à quelque audacieuse entreprise dont 619
le succès s'est inscrit dans l'histoire en la modifiant, il n'y a là un nouveau problème qu'aussi longtemps qu'on oppose le rêve comme puissance étrangère à d'autres facultés animiques plus familières, et il n'y en a plus si l'on voit dans le rêve une forme d'expression de motions sur lesquelles pesait dans la journée une résistance et qui purent au cours de la nuit puiser un renforcement à des sources d'excitation situées en profondeur[1]. Mais le respect avec lequel le rêve était reçu chez les peuples anciens est un hommage, fondé sur un juste pressentiment psychologique, à l'indompté et l'indestructible dans l'âme humaine, le démonique, qui livre le souhait de rêve et que nous retrouvons dans notre inconscient.

Ce n'est pas sans intention que je dis : dans notre inconscient, car ce que nous appelons ainsi ne coïncide pas avec l'inconscient des philosophes, ni d'ailleurs avec l'inconscient chez Lipps. Chez eux, il n'est là que pour désigner l'opposé du conscient ; qu'en dehors des processus conscients, il y ait aussi des processus psychiques inconscients, c'est là la connaissance ardemment contestée et énergiquement défendue. Chez Lipps, il est question de cette proposition, d'une plus vaste portée : tout ce qui est psychique est présent à titre inconscient, ensuite une part en est présente aussi

1. [Note ajoutée en 1911 :] Cf. à ce sujet (*supra*, p. 134) le rêve communiqué (Σάτυρος) d'Alexandre le Grand lors du siège de Tyr.

a. Hermann von Helmholtz (1821-1894).

à titre conscient. Mais ce n'est pas pour prouver cette proposition que nous avons mis à contribution les phénomènes du rêve et de la formation de symptôme hystérique ; l'observation de la vie diurne normale suffit à l'établir sans doute aucun. Ce qui est nouveau, ce que nous a enseigné l'analyse des formations psychopathologiques, et d'abord de la première de la série, les rêves, c'est que l'inconscient – donc le psychique – se présente comme fonction de deux systèmes séparés et qu'il se présente déjà ainsi dans la vie d'âme normale. Il y a donc deux sortes d'inconscient, que nous ne trouvons pas encore séparés par les psychologues. Les deux sont de l'inconscient au sens de la psychologie ; mais au sens qui est le nôtre, l'un, que nous appelons *Ics*, est de plus incapable de conscience, tandis
620 que l'autre, *Pcs*, est ainsi nommé par nous parce que ses excitations peuvent parvenir à la conscience, certes après avoir aussi observé certaines règles et peut-être seulement après avoir enduré une nouvelle censure, mais pourtant sans prendre en considération le système *Ics*. Le fait que, pour parvenir à la conscience, les excitations doivent passer par un ordre de succession invariable, une séquence d'instances qui nous fut révélée par la modification que leur impose la censure, ce fait nous a servi à établir une comparaison empruntée à la spatialité. Nous avons décrit les relations des deux systèmes l'un avec l'autre et avec la conscience en disant que le système *Pcs* se trouve tel un écran entre le système *Ics* et la conscience. Le système *Pcs* ne fait pas que barrer l'accès à la conscience, disions-nous, il domine aussi l'accès à la motilité volontaire et dispose du pouvoir d'émettre une énergie d'investissement mobile dont une partie nous est familière en tant qu'attention[1 a].

Il nous faut aussi prendre nos distances avec la différence faite entre sur- et subconscience, qui connaît une telle vogue dans la littérature récente sur les psychonévroses, car c'est précisément elle qui semble mettre l'accent sur l'assimilation du psychique et du conscient.

1. [Note ajoutée en 1914 :] Cf. à ce sujet mes « Remarques sur le concept d'inconscient en psychanalyse » [« A Note on the Unconscious in Psycho-Analysis », *GW*, VIII ; *OCF.P*, XI] (en anglais *in* Proceedings of the Society for Psychical Research, vol. XXVI [1912, p. 312-318]) où sont distinguées l'une de l'autre les significations descriptive, dynamique et systématique de ce mot multivoque qu'est l' « inconscient ».

a. Cf. *supra*, p. 648 sq.

Dans notre présentation, quel rôle reste-t-il à la conscience, jadis toute-puissante, recouvrant tout le reste ? Aucun autre que celui d'un organe sensoriel pour la perception de qualités psychiques. D'après la pensée fondamentale de notre tentative de schéma, nous ne pouvons concevoir la perception de conscience que comme l'opération propre d'un système particulier pour lequel la désignation abrégée *Cs* est tout indiquée. Ce système, nous l'imaginons, dans ses caractères mécaniques, tout comme les systèmes de perception *Pc*, donc excitable par des qualités et incapable de garder la trace de modifications, donc sans mémoire. L'appareil psychique qui, avec l'organe sensoriel des systèmes *Pc*, est tourné vers le 621
monde extérieur, est lui-même monde extérieur pour l'organe sensoriel du *Cs*, dont la justification téléologique réside dans ce rapport. Le principe de la séquence d'instances, qui semble régir la façon dont est construit l'appareil, s'offre ici une fois encore à nous. Le matériel d'excitations afflue vers l'organe sensoriel *Cs* de deux côtés, du système *Pc* dont l'excitation conditionnée par des qualités passe vraisemblablement par une nouvelle élaboration, jusqu'à ce qu'elle devienne sensation consciente, et à partir de l'intérieur de l'appareil lui-même, dont les processus quantitatifs sont ressentis comme série qualitative de plaisir et déplaisir, lorsqu'ils sont parvenus à certaines modifications.

Les philosophes, qui se sont rendu compte que des formations de pensée correctes et hautement composées sont possibles même sans intervention de la conscience, ont alors trouvé qu'il y avait difficulté à attribuer une fonction à la conscience ; elle leur apparut comme le reflet superflu du processus psychique achevé. L'analogie de notre système *Cs* avec les systèmes de perception nous tire de cet embarras. Nous voyons que la perception par nos organes sensoriels a pour conséquence de diriger un investissement d'attention sur les voies suivant lesquelles se diffuse l'excitation sensorielle afférente ; l'excitation qualitative du système *Pc* sert de régulateur pour le cours de la quantité mobile dans l'appareil psychique. Cette même fonction, nous pouvons la revendiquer pour l'organe sensoriel situé par-dessus qu'est le système *Cs*. En percevant de nouvelles qualités, il fournit une nouvelle contribution à l'orientation et à la répartition appropriée des quantités d'investissement mobiles. Au moyen de la

perception de plaisir et de déplaisir, il influence le cours des investissements à l'intérieur de l'appareil psychique par ailleurs inconscient et travaillant par déplacements de quantité. Il est vraisemblable que le principe de déplaisir règle, d'abord automatiquement, les déplacements de l'investissement ; mais il est tout à fait possible que la conscience de ces qualités ajoute une deuxième et plus fine régulation, qui peut même s'opposer à la première et qui perfectionne la capacité de fonctionnement de l'appareil en le mettant en position, à
622 l'encontre de sa disposition originelle, de soumettre aussi à l'investissement et à l'élaboration ce qui est connecté à une déliaison de déplaisir. On apprend de la psychologie des névroses que, dans l'activité fonctionnelle de l'appareil, un rôle important revient à ces régulations par l'excitation qualitative des organes sensoriels. La domination automatique du principe de déplaisir primaire et la restriction de la capacité de fonctionnement qui s'y relie sont mises en échec par les régulations sensitives qui sont elles-mêmes à leur tour des automatismes. On apprend que le refoulement qui, à l'origine approprié, débouche pourtant sur un dommageable renoncement à l'inhibition et à la maîtrise animique, s'effectue plus facilement sur des souvenirs que sur des perceptions parce que, dans le cas des premiers, le surcroît d'investissement par l'excitation des organes sensoriels psychiques ne peut qu'être absent. S'il est vrai d'une part qu'une pensée contre laquelle il faut exercer une défense ne devient pas consciente parce qu'elle est soumise au refoulement, elle peut d'autres fois n'être refoulée que parce qu'elle fut pour d'autres raisons soustraite à la perception de conscience. Ce sont des indications dont se sert la thérapie pour défaire des refoulements déjà effectués.

La valeur du surinvestissement qui est instauré par l'influence régulatrice de l'organe sensoriel *Cs* sur la quantité mobile ne trouve pas de meilleure expression dans l'ordre téléologique que par la création d'une nouvelle série qualitative et ainsi d'une nouvelle régulation, qui constitue le privilège de l'être humain sur les animaux. Les processus de pensée sont en effet en soi dépourvus de qualité, n'étaient les excitations de plaisir et de déplaisir qui les accompagnent, lesquelles, en tant que perturbation possible du penser, doivent être tenues dans certaines limites. Pour se voir conférer une qualité, ils sont, chez l'être humain, associés aux souvenirs de mots

dont les restes qualitatifs suffisent pour attirer sur eux-mêmes l'attention de la conscience et, à partir de celle-ci, procurer au penser un nouvel investissement mobile[a].

On ne peut embrasser toute la diversité des problèmes de la conscience qu'en entrant dans le détail des processus de pensée hystériques. On a alors l'impression que le passage du préconscient à 623
l'investissement de conscience est lui aussi en connexion avec une censure, semblable à la censure entre *Ics* et *Pcs*. Cette censure elle aussi ne s'instaure qu'à partir d'une certaine frontière quantitative, de sorte que des formations de pensée peu intenses lui échappent. Tous les cas possibles, aussi bien ceux où quelque chose est mis à l'écart de la conscience que ceux où quelque chose pénètre jusqu'à celle-ci avec des restrictions, se trouvent réunis dans le cadre des phénomènes psychonévrotiques ; tous, ils renvoient à la corrélation intime et réciproque entre censure et conscience. Je vais conclure ces discussions psychologiques par la communication de deux épisodes de cette sorte.

Une consultation à deux, l'année dernière, m'amena auprès d'une jeune fille au regard intelligent et ingénu. Son accoutrement est déconcertant ; là où d'ordinaire l'âme d'une femme est présente jusque dans le dernier pli de son vêtement, elle a un bas qui pend et deux boutonnières de son corsage sont ouvertes. Elle se plaint de douleurs à une jambe et, sans y être invitée, découvre un mollet. Mais sa plainte principale est mot pour mot : elle a dans le corps le sentiment que quelque chose y serait logé, qui bouge, va et vient et l'ébranle de part en part. Parfois, tout son corps devient alors comme raide. Le collègue qui est avec moi me jette alors un coup d'œil, il trouve que la plainte ne prête pas à malentendu. Il nous paraît curieux à tous deux que la mère de la malade ne se doute ici de rien ; elle doit pourtant s'être trouvée plus d'une fois dans la situation que décrit son enfant. La jeune fille elle-même n'a aucune notion de la portée de son discours, sinon elle ne le laisserait pas franchir ses lèvres. Ici on a réussi à rendre la censure aveugle, de sorte qu'une fantaisie restant d'ordinaire dans le préconscient est admise à la conscience, comme si elle était inoffensive, sous le masque d'une plainte.

a. Cf. *supra*, p. 629 et 666, n. 1.

Autre exemple : Je commence un traitement psychanalytique avec un garçon de quatorze ans, qui souffre de *tic convulsif*[a], vomissement hystérique, maux de tête, etc., en l'assurant qu'après avoir fermé les yeux il verra des images ou aura des idées incidentes qu'il devra me
624 communiquer. Il répond en images. La dernière impression, avant qu'il vienne chez moi, revit visuellement dans son souvenir. Il avait joué aux dames avec son oncle et voit maintenant le damier devant lui. Il commente diverses positions, qui sont favorables ou défavorables, des coups que l'on n'a pas le droit de faire. Puis il voit sur le damier un poignard, objet que son père possède, mais que sa fantaisie transporte sur le damier. Puis une faucille se trouve sur le damier, puis s'ajoute une faux, et maintenant apparaît l'image d'un vieux paysan qui fauche l'herbe avec la faux devant la lointaine maison familiale. Peu de jours après, je suis arrivé à comprendre cet enchaînement d'images. Des rapports familiaux pénibles ont mis le garçon en émoi. Un père dur, coléreux, qui vivait en désaccord avec la mère et dont les moyens d'éducation étaient des menaces ; le divorce du père d'avec la mère douce et tendre ; le remariage du père, lequel un jour amena à la maison une jeune femme comme étant la nouvelle maman. Dans les jours suivants se déclara la maladie de ce garçon de quatorze ans. C'est la rage réprimée contre le père qui a assemblé ces images pour en faire des allusions compréhensibles. Une réminiscence tirée de la mythologie a donné le matériel. La faucille est celle avec laquelle Zeus émascula son père, la faux et l'image du paysan dépeignent Cronos, ce vieillard violent qui dévore ses enfants et dont Zeus tire vengeance d'une manière qui n'est guère celle d'un enfant[b]. Le mariage du père fut une occasion de lui retourner les reproches et menaces que l'enfant avait autrefois entendu prononcer parce qu'il jouait avec ses organes génitaux (le jeu de damier ; les coups interdits ; le poignard par lequel on peut occire). Ici, ce sont des souvenirs longtemps refoulés et leurs rejetons restés inconscients qui, par la voie détournée qui leur est ouverte, se glissent comme des images apparemment dénuées de sens dans la conscience.

Ainsi je chercherais donc la valeur théorique de l'étude du rêve

a. En français dans le texte.
b. Cf. *supra*, p. 296.

dans les contributions apportées à la connaissance psychologique et dans la préparation que cela constitue à la compréhension des psychonévroses. Qui donc soupçonnerait la significativité que peut encore acquérir une connaissance approfondie de la façon dont 625
l'appareil animique est construit et fonctionne, dès lors que l'état actuel de notre savoir permet d'exercer une influence thérapeutique sur les formes en soi guérissables des psychonévroses ? Et qu'en est-il – c'est la question que j'entends – de la valeur pratique de cette étude pour la connaissance de l'âme, la mise à découvert des particularités de caractère cachées des individus ? Les motions inconscientes que le rêve révèle n'ont-elles pas la valeur de puissances réelles dans la vie d'âme ? Faut-il faire si peu de cas de la significativité éthique des souhaits réprimés qui, de même qu'ils créent des rêves, peuvent créer un jour autre chose ?

Je ne me sens pas le droit de répondre à ces questions. Mes pensées n'ont pas suivi plus avant cet aspect du problème du rêve. J'estime seulement qu'en tout cas cet empereur romain eut tort, qui fit exécuter un sujet parce que celui-ci avait rêvé qu'il avait assassiné l'imperator[a]. Il aurait d'abord dû se soucier de savoir ce que signifiait ce rêve ; très vraisemblablement ce n'était pas la même chose que ce qu'il donnait à voir. Et même si un rêve dont l'énoncé serait différent avait cette signification de crime de lèse-majesté, il y aurait encore lieu de se souvenir du mot de Platon, à savoir que le vertueux se contente de rêver de ce que le méchant fait dans la vie[b]. J'estime donc que le mieux est d'acquitter les rêves. Faut-il reconnaître aux souhaits inconscients une réalité, je ne puis le dire. Il faut naturellement la dénier à toutes les pensées de transition et intermédiaires. Est-on en présence des souhaits inconscients amenés à leur expression dernière et la plus vraie, on est bien forcé de dire que la réalité psychique est une forme d'existence particulière qui ne doit pas être confondue avec la réalité matérielle[c]. [1919.] Il

a. Cf. *supra*, p. 98.
b. Cf. *supra*, p. 98.
c. Ce dernier membre de phrase, sous cette forme définitive, date de 1919. On lisait dans la première édition : «... on est bien forcé de se rappeler que le réel psychique *(das psychisch Reale)* lui aussi revêt plus qu'une seule forme d'existence ». Dans l'édition de 1914, cette phrase est ainsi modifiée : «... on est bien forcé de dire que la réalité psychique est une forme d'existence particulière qui ne doit pas être confondue avec la réalité factuelle ». Le reste du paragraphe a été ajouté en 1914.

semble alors injustifié que les hommes soient récalcitrants à l'idée d'assumer la responsabilité de l'immoralité de leurs rêves. Si l'on prend en compte le mode de fonctionnement de l'appareil animique et si l'on voit bien la relation entre conscient et inconscient, ce qui est éthiquement choquant dans notre vie de rêve et de fantaisie est amené la plupart du temps à disparaître.

626 « Ce que le rêve a porté à notre connaissance quant aux relations au présent (réalité), nous allons aussi le rechercher dans la conscience et nous ne devons pas nous étonner si le monstre que nous avons vu sous le verre grossissant de l'analyse, nous le retrouvons alors comme infusoire. » (H. Sachs[a]) [1914.]

Pour juger du caractère de l'homme en fonction de nos besoins pratiques, il suffit le plus souvent de l'acte et des opinions s'exprimant consciemment. L'acte avant tout mérite d'être placé au premier rang, car de nombreuses impulsions ayant pénétré jusqu'à la conscience sont encore supprimées par des puissances réelles de la vie d'âme avant de déboucher dans l'acte ; qui plus est, elles ne rencontrent souvent pas d'obstacle psychique sur leur voie, pour la raison que l'inconscient est certain qu'elles seront empêchées à une autre étape. Il reste en tout cas instructif d'apprendre à connaître le sol très bouleversé sur lequel s'élèvent fièrement nos vertus. Il est extrêmement rare que la complication d'un caractère humain, dynamiquement poussée dans toutes les directions, se prête à une solution par une alternative simple, comme le voudrait notre doctrine morale périmée[1].

Et la valeur du rêve pour la connaissance de l'avenir ? Il ne faut naturellement pas y penser. On aimerait mettre à la place : pour la connaissance du passé. Car c'est du passé qu'est issu le rêve, dans

1. [Dans l'édition de 1911, et seulement dans cette édition, était inséré ici le passage suivant :] « Le Prof. Ernst Oppenheim (Vienne) m'a montré – sur un matériel folklorique – qu'il existe une classe de rêves pour laquelle même le peuple ne s'attend pas à ce qu'ils aient une signification pour l'avenir, et qui sont ramenés, de manière tout à fait correcte, à des motions de souhait et à des besoins qui surviennent pendant le sommeil. Il fera dans un avenir proche un rapport circonstancié sur ces rêves qui sont racontés comme des "farces". » Cf. l'article rédigé en commun par Freud et Oppenheim sur les « rêves dans le folklore » [« Träume im Folklore », *GW*, *Nachtragsband* ; *OCF.P*, XI] (1911).

a. « Traumdeutung und Menschenkenntnis » (Interprétation du rêve et connaissance de l'homme), *Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.*, 1911, *3*, p. 568-587.

tous les sens de cette phrase. Certes, l'ancienne croyance que le rêve nous montre l'avenir n'est pas entièrement dépourvue d'une teneur en vérité. En nous représentant un souhait comme accompli, le rêve nous mène, il est vrai, vers l'avenir ; mais cet avenir, considéré par le rêveur comme présent, se trouve modelé par l'indestructible souhait en l'image même de ce passé.

VIII

BIBLIOGRAPHIE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

1. **Aristote,** Ueber Träume und Traumdeutungen, traduit par Bender.
2. **Artémidore de Daldis,** Symbolik der Träume, traduit par Friedrich S. Krauß, Wien, 1881.
3. **Benini V.,** « La memoria e la durata dei sogni », Rivista italiana di filosofia, mars, avril 1898.
4. **Binz C.,** Ueber den Traum, Bonn, 1878.
5. **Börner J.,** Das Alpdrücken, seine Begründung und Verhütung, Würzburg, 1855.
6. **Bradley J. H.,** « On the failure of movement in dream », Mind, juillet 1894.
7. **Brander R.,** Der Schlaf und das Traumleben, 1884.
8. **Burdach R.,** Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft, 3 vol., 1830.
9. **Büchsenschütz B.,** Traum und Traumdeutung im Altherthum, Berlin, 1868.
10. **Chaslin Ph.,** Du rôle du rêve dans l'évolution du délire, thèse de Paris, 1887.
11. **Chabaneix,** Le subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains, Paris, 1897.
12. **Calkins Mary Whiton,** « Statistics of dreams », Amer. J. of Psychology, V, 1893.
13. **Clavière,** « La rapidité de la pensée dans le rêve », Revue philosophique, XLIII, 1897.
14. **Dandolo G.,** La coscienza nel sonno, Padova, 1889.
15. **Delage Yves,** « Une théorie du rêve », Revue scientifique, 11 juillet 1891.
16. **Delbœuf J.,** Le sommeil et les rêves, Paris, 1885.
17. **Debacker,** Terreurs nocturnes des enfants, thèse de Paris, 1881.
18. **Dugas,** « Le souvenir du rêve », Revue philosophique, XLIV, 1897.
19. — « Le sommeil et la cérébration inconsciente durant le sommeil », Revue philosophique, XLIII, 1897.
20. **Egger V.,** « La durée apparente des rêves », Revue philosophique, juillet 1895.
21. **Egger,** « Le souvenir dans le rêve », Revue philosophique, XLVI, 1897.

22. **Ellis Havelock,** « On dreaming of the dead », The Psychological Review, II, n° 5, septembre 1895.
23. — « The stuff that dreams are made of », Appleton's popular science monthly, avril 1899.
24. — A note on hypnagogic paramnesia, Mind, avril 1897.
25. **Fechner G. Th.,** Elemente der Psychophysik, 2e éd., 1889.
26. **Fichte J. H.,** Psychologie. Die Lehre vom bewußten Geiste des Menschen, 1re Partie, Leipzig, 1864.
27. **Giessler M.,** Aus den Tiefen des Traumlebens, Halle, 1890.
28. — Die physiologischen Beziehungen der Traumvorgänge, Halle, 1896.
29. **Goblot,** « Sur le souvenir des rêves », Revue philosophique, XLII, 1896.
30. **Graffunder,** Traum und Traumdeutung, 1894.
31. **Griesinger,** Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten, 3e éd., 1871.
32. **Haffner P.,** « Schlafen und Träumen », 1884, Frankfurter zeitgemäße Broschüren, vol. 5, fasc. 10.
33. **Hallam Fl. et Sarah Weed,** « A Study of the dream consciousness », Amer. J. of psychology, VII, n° 3, avril 1896.
34. **d'Hervey,** Les rêves et les moyens de les diriger, Paris, 1867. (anonym.)
35. **Hildebrandt F. W.,** Der Traum und seine Verwerthung für's Leben, Leipzig, 1875.
36. **Jessen,** Versuch einer wissenschaftlichen Begründung der Psychologie, Berlin, 1856.
37. **Jodl,** Lehrbuch für Psychologie, Stuttgart, 1896.
38. **Kant I.,** Anthropologie in pragmatischer Hinsicht, Leipzig, edit. de Kirchmann, 1880.
39. **Krauß A.,** Der Sinn im Wahnsinn. Allgemeine Zeitschrift für Psychologie, XV et XVI, 1858-1859.
40. **Ladd,** Contribution to the psychology of visual dreams, Mind, avril 1892.
41. **Leidesdorf M.,** Das Traumleben, Wien, 1880. – Sammlung der « Alma Mater ».
42. **Lemoine,** Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique, Paris, 1885.
43. **Liébeault A.,** Le sommeil provoqué et les états analogues, Paris, 1889.
44. **Lipps Th.,** Grundthatsachen des Seelenlebens, Bonn, 1883.
45. **Le Lorrain,** « Le rêve », Revue philosophique, juillet 1895.
46. **Maudsley,** The Pathology of Mind, 1879.

47. **Maury A.,** « Analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale », Annales méd. psych., 1854, p. 454.
48. — Le sommeil et les rêves, Paris, 1878.
49. **Moreau J.,** « De l'identité de l'état de rêve et de folie », Annales méd. psych., 1855, p. 361.
50. **Nelson J.,** « A study of dreams », Amer. J. of psychology, I, 1878.
51. **Pilcz,** « Ueber eine gewisse Gesetzmäßigkeit in den Träumen », compte rendu de l'auteur, in Monatsschrift für Psychologie und Neurologie, mars 1899.
52. **Pfaff E. R.,** Das Traumleben und seine Deutung nach den Principien der Araber, Perser, Griechen, Indier und Aegypter, Leipzig, 1868.
53. **Purkinje,** Article « Wachen, Schlaf, Traum und verwandte Zustände », dans le Handwörterbuch der Physiologie de Wagner, 1846.
54. **Radestock P.,** Schlaf und Traum, Leipzig, 1878.
55. **Robert W.,** Der Traum als Naturnothwendigkeit erklärt, 1886.
56. **Sante de Sanctis,** Les maladies mentales et les rêves, 1897. – Extrait des Annales de la Société de médecine de Gand.
57. — « Sui rapporti d'identità, di somiglianza, di analogia e di equivalenza fra sogno e pazzia », Rivista quindicinale di Psicologia, Psichiatria, Neuropatologia, 15 novembre 1897.
58. **Scherner R. A.,** Das Leben des Traums, Berlin, 1861.
59. **Scholz Fr.,** Schlaf und Traum, Leipzig, 1887.
60. **Schopenhauer,** Versuch über das Geistersehen und was damit zusammenhängt. – Parerga und Paralipomena, vol. I, 1857.
61. **Schleiermacher Fr.,** Psychologie, herausgegeben von L. George, Berlin, 1862.
62. **Siebeck A.,** Das Traumleben der Seele, 1877. – Sammlung Virchow-Holtzendorf, n° 279.
63. **Simon M.,** Le monde des rêves, Paris, 1888. – Bibliothèque scientifique contemporaine.
64. **Spitta W.,** Die Schlaf- und Traumzustände der menschlichen Seele, 2e éd., Freiburg i. B., 1882.
65. **Stumpf E. J. G.,** Der Traum und seine Deutung, Leipzig, 1899.
66. **Strümpell L.,** Die Natur und Entstehung der Träume, Leipzig, 1877.
67. **Tannery,** « Sur la mémoire dans le rêve », Revue philosophique, XLV, 1898.
68. **Tissié Ph.,** Les rêves, physiologie et pathologie, 1898, Bibliothèque de philosophie contemporaine.
69. **Titchener,** « Taste dreams », Amer. J. of Psychology, VI, 1893.

70. **Thomayer,** « Sur la signification de quelques rêves », Revue neurologique, n° 4, 1897.
71. **Vignoli,** « Von den Träumen, Illusionen und Hallucinationen », Internationale wissenschaftliche Bibliothek, vol. 47.
72. **Volkelt J.,** Die Traumphantasie, Stuttgart, 1875.
73. **Vold J. Mourly,** Expériences sur les rêves et en particulier sur ceux d'origine musculaire et optique, Christiania, 1896 ; compte rendu, in Revue philosophique, XLII, 1896.
74. **Vold J. Mourly,** Einige Experimente über Gesichtsbilder im Traum, Troisième Congrès international de psychologie à Munich, 1897.
75. **Weygandt W.,** Entstehung der Träume, Leipzig, 1893.
76. **Wundt,** Grundzüge der physiologischen Psychologie, vol. II, éd. 1880.
77. **Stricker,** Studien über das Bewußtsein, Wien, 1879.
78. — Studien über die Association der Vorstellungen, Wien, 1883.

C'est seulement pendant la correction des premières épreuves, en septembre 1899, que j'ai pris connaissance du petit écrit du Dr Ch. Ruths, « Inductive Untersuchungen über die Fundamentalgesetze der psychischen Phänomene » [Recherches inductives sur les lois fondamentales des phénomènes psychiques], 1898, où est annoncé un travail plus important sur l'analyse des rêves. D'après les indications de l'auteur, je peux m'attendre à ce que ses résultats rejoignent les miens sur bien des points.

BIBLIOGRAPHIE A
(JUSQU'À 1900)

Achmetis (F. Serim), Oneirocriticae, Éd. Nik. Rigaltius, Paris, 1603.
Alberti (Michael), Diss. de insomniorum influxu in sanitatem et morbos, Resp. Titius, Halae M., 1744.
Alix, Les rêves, Rev. scientif., 3e série, t. VI (32e de la coll.), 3e année, 2e sem., novembre 1883, p. 554-561.
— Étude du rêve, Mém. de l'acad. des sc., etc., de Toulouse, 9e série, t. I, p. 283-326, Toulouse, 1889.
Almoli (Salomo), Pithrôn Chalômôth, Solkiew, 1848.
Aristote, Ueber Träume und Traumdeutungen. Übersetzt von Bender.
— Von der Weissagung im Traume.
Artemidoros aus Daldis, Symbolik der Träume. Übersetzt von Friedr. S. Krauss, Wien, 1881.
— Erotische Träume und ihre Symbolik. Übersetzt von Hans Licht, Anthropophyteia, Bd. IX, p. 316-328.
Artigues, Essai sur la valeur séméiologique du rêve, thèse de Paris, 1884.
Bacci (Domenico), Sui sogni e sul sonnambulismo, pensieri fisiologico-metafisici, Venezia, 1857.
Ball, La morphinomanie, les rêves prolongés, Paris, 1885.
Benezé (Emil), Das Traummotiv in der mittelhochdeutschen Dichtung bis 1250 und in alten deutschen Volksliedern, Halle, 1897. (Benezé, Sagengesch. und lit.-hist. Unters., I. Das Traummotiv.)
Benini (V.), « La memoria e la durata dei sogni », Rivista italiana di Filosofia, März-April 1898.
— « Nel moneto dei sogni », Il Pensiero nuovo, April 1898.
Binz (C.), Ueber den Traum, Bonn, 1878.
Birkmaier (Hieron), Licht im Finsternüß der nächtlichen Gesichte und Träume, Nürnberg, 1715.
Bisland (E.), « Dreams and their Mysteries », N. Ann. Rev., 1896, 152, p. 716-726.
Börner (J.), Das Alpdrücken, seine Begründung und Verhütung, Würzburg, 1855.
Bradley (J. H.), « On the failure of movement in dream », Mind, July 1894.

Brander (R.), Der Schlaf und das Traumleben, Leipzig, 1884.
Bouché-Leclercq, Histoire de la divination dans l'Antiquité (t. I), Paris, 1879.
Bremer (L.), « Traum und Krankheiten », New York med. Monatsschr., 1893, V, p. 281-286.
Büchsenschütz (B.), Traum und Traumdeutung im Altertum, Berlin, 1868.
Burdach, Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft, 3. Bd., 1830.
Bussola (Serafino), De somniis (Diss.), Ticini Reg., 1834.
Caetani-Lovatelli, « I sogni e l'ipnotismo nel mondo antico », Nuova Antol., 1. Dez. 1889.
Calkins (Mary Whiton), « Statistics of dreams », Amer. J. of Psychology, V, 1893.
Cane (Francis E.), « The physiology of dreams », The Lancet, Dez. 1889.
Cardanus (Hieron.), Synesiorum somniorum, omnis generis insomnia explicantes libri IV, Basileae, 1562 (2. Ausg. in Opera omnia Cardani, vol. V, p. 593-727, Lugduni, 1603).
Cariero (Alessandro), De somniis deque divinatione per somnia, Patavii, 1575.
Carpenter, « Dreaming », in Cyclop. of anat. and phys., IV, p. 687.
Chabaneix, Le subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains, Paris, 1897.
Chaslin (Ph.), Du rôle du rêve dans l'évolution du délire, thèse de Paris, 1887.
Clavière, « La rapidité de la pensée dans le rêve », Revue philosophique, XLIII, 1897.
Coutts (G. A.), « Night-terrors », Americ. J. of Med. Sc., 1896.
Dagonet, « Du rêve et du délire alcoolique », Ann. méd.-psychol., 1889, 7e série, t. X, p. 193.
Dandolo (G.), La coscienza nel sonno, Padova, 1889.
Davidson (Wolf), Versuch über den Schlaf, 2. Aufl., Berlin, 1799.
Debacker, Terreurs nocturnes des enfants, thèse de Paris, 1881.
Dechambre, « Cauchemar », in Dict. encycl. des Sc. Méd.
Delage (Yves), « Une théorie du rêve », Revue scientifique, 11 juillet 1891.
Delbœuf (J.), Le sommeil et les rêves, Paris, 1885.
Dietrich (Joh. Dav.), An ea, quae hominibus in somno et somnio accidunt, iisdem possint imputari ?, Resp. Gava, Vitembergae, 1726.
Dochmasa (A. M.), Dreams and their significance as forebodings of disease, Kazan, 1890.

Dreher (E.), « Sinneswahrnehmung und Traumbild », Reichs-med. Anzeiger, Leipzig, 1890, XV.
Ducosté (M.), Les songes d'attaques épileptiques, 1899.
D. (L.) [Dugas], « À propos de l'appréciation du temps dans le rêve », Rev. philos., XL, 1895, p. 69-72.
Dugas (L.), « Le souvenir du rêve », Revue philosophique, XLIV, 1897.
— « Le sommeil et la cérébration inconsciente durant le sommeil », Revue philosophique, XLIII, 1897, p. 410-442.
Du Prel (Carl), « Oneirokritikon ; der Traum vom Standpunkte des transcend. Idealismus », Deutsche Vierteljahrsschrift, H. II, Stuttgart, 1869.
— Psychologie der Lyrik, Leipzig, 1880.
— Die Philosophie der Mystik, Leipzig, 1887.
— « Künstliche Träume », Monatsschrift « Sphinx », Juli 1889.
Egger (V.), « Le sommeil et la certitude, le sommeil et la mémoire », La Critique philos., Mai 1888, I, p. 321-350.
— « La durée apparente des rêves », Revue philosophique, Juli, 1895, p. 41-59.
— « Le souvenir dans le rêve », Revue philosophique, XLVI, 1898, p. 154-157.
Ellis (Havelock), « On dreaming of the dead », The psychological Review, II, Nr. 5, September 1895.
— « The stuff that dreams are made of », Appleton's popular Science Monthly, April 1899.
— « A note on hypnagogic paramnesia », Mind, April 1897.
Erdmann (J. E.), Psychologische Briefe, 6. Aufl., Leipzig, 1848.
— Ernste Spiele (XII : Das Träumen), Vortr., 3 Aufl., Berlin, 1875.
Erk (V. v.), Ueber den Unterschied von Traum und Wachen, Prag, 1874.
Escande de Messières, Les rêves chez les hystériques, th. méd., Bordeaux, 1895.
Faure, « Étude sur les rêves morbides. Rêves persistants », Arch. génér. de Méd., 1876, vol. 1, p. 558.
Fechner (G. Th.), Elemente der Psychophysik, 2. Aufl., 1889.
Fenizia, « L'azione suggestiva delle cause esterne nei sogni », Arch. per l'Anthrop., XXVI, 1896.
Féré (Ch.), « A contribution to the pathology of dreams and of hysterical paralysis », Brain, Jan. 1887.
— « Les rêves d'accès chez les épileptiques », La Méd. mod., 8. Dez. 1897.
Fichte (J. H.), Psychologie. Die Lehre vom bewußten Geiste des Menschen, I. Teil, Leipzig, 1864.

Fischer (Joh.), Ad artis veterum onirocriticae historiam symbola, Diss. Jenae, 1899.
Florentin (V.), « Das Traumleben. Plauderei », Die alte und die neue Welt, 1899, 33. J., p. 725.
Fornaschon (H.), « Die Geschichte eines Traumes als Beitrag der transcendentalen Psychologie », Psychische Studien, 1897, p. 274-281.
Freiligrath, Traumbuch (in der Biographie von Buchner).
Frensberg, Schlaf und Traum. (Samml. gemeinverst. wiss. Vortr. Virchow-Holtzendorf, Ser. XX, H. 466, Berlin, 1885.)
Frerichs (Joh. H.), Der Mensch : Traum, Herz, Verstand, 2. Aufl., Norden, 1878.
Galenus, Von der Weissagung im Traume.
Giessler (C. M.), Beitrag zur Phänomenologie des Traumlebens, Halle, 1888.
— Aus den Tiefen des Traumlebens, Halle, 1890.
— Die physiologischen Beziehungen der Traumvorgänge, Halle, 1896.
Girgensohn (L.), Der Traum, psychol.-physiol. Versuch, S. A., 1845.
Gleichen-Russwurm (A. v.), « Traum in der Dichtung », Nat.-Ztg., 1899, Nr. 553-559.
Gley (E.), « Appréciation du temps pendant le sommeil », L'Intermédiaire des Biologistes, 20 mars 1898, n° 10, p. 228.
Goblot, « Sur le souvenir des rêves », Revue philosophique, XLII, 1896.
Gomperz (Th.), Traumdeutung und Zauberei, Wien, 1866.
Gorton (D. A.), « Psychology of the unconscious », N. Y. Med. Times, 1896, XXIV, 33, 37.
Gould, Dreams-Sleep-Consciousness, Open Court, 1899.
Grabener (Gottl. Chr.), Ex antiquitate iudaica de menûdim bachalôm sive excommunicatis per insomnia exerc., Resp. Klebius, Vitembergae, 1710.
Graffunder, Traum und Traumdeutung, 1894.
Greenwood, Imaginations in dreams and their study, London, 1899.
Griesinger, Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten, 3. Aufl., 1871.
Grot (Nicolas), Die Träume, ein Gegenstand wissenschaftl. Analyse (russ.), Kiew, 1878.
Guardia (J.-M.), « La personnalité dans les rêves », Rev. philos., XXXIV, 1892, p. 225-258.
Gutfeldt (J.), « Ein Traum », Psych. Studien, 1899, p. 491-494.
Haffner (P.), Schlafen und Träumen, 1884. Frankfurter zeitgemässe Broschüren, 5. Bd., Heft 10.

Hallam (Fl.) et Weed (Sarah), « A study of the dream consciousness », Amer. J. of Psychology, VII, Nr. 3, April 1896.
Hampe (Th.), « Ueber Hans Sachsens Traumgedichte », Zeitschrift für den deutschen Unterricht, 10. Jahrg., 1896, p. 616 sq.
Heerwagen, « Statist. Untersuch. über Träume u. Schlaf », Philos. Stud., V, 1888, p. 88.
Hennings (Justus Chr.), Von Träumen und Nachtwandlern, Weimar, 1802.
Henzen (Wilh.), Ueber die Träume in der altnord. Sagaliteratur, Diss. Leipzig, 1890.
Hervey de Saint-Denys, Les rêves et les moyens de les diriger, Paris, 1867 (anonym).
Hildebrandt (F. W.), Der Traum und seine Verwerthung für's Leben, Leipzig, 1875.
Hiller (G.), « Traum. Ein Kapitel zu den zwölf Nächten », Leipz. Tagbl. und Anz., 1899, Nr. 657, 1. Beil.
Hippokrates, Buch über die Träume. Sämtliche Werke, übersetzt von Dr. Robert Fuchs, München, 1895-1900, Bd. I, p. 361-369.
Hitschmann (F.), « Ueber das Traumleben der Blinden », Zeitschr. f. Psychol., VII, 5-6, 1894.
Ideler, « Die Entstehung des Wahnsinns aus den Träumen », Charité Annalen, 1862, III.
Jastrow, « The dreams of the blind », New Princetown Rev., New York, Jan. 1888.
Jean-Paul, « Blicke in die Traumwelt », Museum (1813), II (Werke, hg. v. Hempel, 44, p. 128-152).
— Ueber Wahl- und Halbträume, ibid., p. 142 sq.
— Wahrheit aus seinem Leben, 2, p. 106-126.
Jensen (Julius), Traum und Denken, Berlin, 1871 (Samml. gemeinverst wiss. Vortr. Virchow-Holtzendorf, Ser. VI, H. 134).
Jessen, Versuch einer wissenschaftlichen Begründung der Psychologie, Berlin, 1856.
Jodl, Lehrbuch der Psychologie, Stuttgart, 1896 (3. Aufl., 1908).
Kant, Anthropologie in pragmatischer Hinsicht. Kirchmannsche Ausgabe, Leipzig, 1880.
Kingsford (A. B.), Dreams and dream-stories, ed. by Maitland, 2. ed. London, 1888.
Kloepfel (F.), « Träumerei und Traum. Allerlei aus unserem Traumleben », Universum, 1889, 15. J., Sp. 2469-2484, 2607-2622.
Kramář (Oldrich), O spánku a snu, Prager Akad. Gymn., 1882.
Krasnicki (E. v.), « Karls IV. Wahrtraum », Psych. Stud., 1897, p. 697.

Krauß (A.), « Der Sinn im Wahnsinn », Allgemeine Zeitschrift für Psychologie, XV. und XVI. 1858-1859.
Kučera (Ed.), Aus dem Traumleben, Mähr.-Weißkirchen Gymn., 1895.
Ladd, « Contribution to the psychology of visual dreams », Mind, avril 1892.
Laistner (Ludw.), Das Rätsel der Sphinx, 2 Bände, Berlin, 1889.
Landau (M.), « Aus dem Traumleben », Münchner Neueste Nachrichten, 9 janvier 1892.
Lasègue, « Le délire alcoolique n'est pas un délire, mais un rêve », Arch. gén. de méd., 1881 (Réimp. in Études méd., t. II, p. 203-227.
Laupts, « Le fonctionnement cérébral pendant le rêve et pendant le sommeil hypnotique », Annales méd.-psychol., 1895.
Leidesdorf (M.), Das Traumleben, Wien, 1880. – Sammlung der « Alma Mater ».
Le Lorrain, « La durée du temps dans les rêves », Rev. philos., XXXVIII, 1894 p. 275-279.
— « Le rêve », Revue philosophique, XL, Juli 1895.
Lélut, « Mémoire sur le sommeil, les songes et le somnambulisme », Ann. méd.-psychol., 1852, t. IV.
Lemoine, Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique, Paris, 1855.
Lerch (Math. Fr.), Das Traumleben und seine Bedeutung, Gymn. Progr. Komotau, 1883-1884.
Liberali (Francesco), Dei sogni. Diss., Padova, 1834.
Liébeault (A.), Le sommeil provoqué et les états analogues, Paris, 1889.
— « À travers les états passifs, le sommeil et les rêves », Rev. de l'Hypnot., etc., Paris, 1893, 4, VIII, p. 41, 65, 106.
Lipps (Th.), Grundtatsachen des Seelenlebens, Bonn, 1883.
Luksch (L.), Wunderbare Traumerfüllung als Inhalt des wirkl. Lebens, Leipzig, 1894.
Macario, « Du sommeil, des rêves et du somnambulisme dans l'état de santé et dans l'état de maladie », Ann. méd.-psychol., 1858, t. IV, V.
— « Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique », ibid., 1846, t. VIII.
— « Des rêves morbides », Gaz. méd. de Paris, 1889, Nr. 8.
Macfarlane (A. W.), « Dreaming », The Edinb. Med. J., 1890, t. 36.
Maine de Biran, Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme (éd. Cousin), 1792.
Manaceine (Marie de), Le sommeil, tiers de notre vie, Paris, 1896.
— Sleep ; its Physiology, Pathology and Psychology, London, 1897.
Maudsley, The Pathology of Mind, 1897.

Maury (A.), « Analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale », Annales méd. psych., 1853, V, VI.
— « De certains faits observés dans les rêves », Ann. méd.-psychol., 1857, t. III.
— Le sommeil et les rêves, Paris, 1878.
Meisel (pseud.), Natürlich-göttliche teuflische Träume, Siegharstein, 1783.
Mélinand, « Dream and Reality », Pop. Sc. Mo., vol. LIV, p. 96-103.
Melzentin (C.), « Ueber wissenschaftliche Traumdeutung », Die Gegenwart, 1899, Nr. 50.
Mentz (Rich.), Die Träume in den altfranzösischen Karls- und Artus-Epen, Marburg, 1888 (Ausg. u. Abh. aus d. Geb. d. roman. Phil., Bd. 73).
Monroe (W. S.), « A study of taste-dreams », Am. J. of Psychol., Jan. 1899.
Moreau de La Sarthe, Art. « Rêve », Dict. des Sc. méd., t. 48, Paris, 1820.
Moreau (de Tours) (J.), « De l'identité de l'état de rêve et de la folie », Annales méd.-psychol., 1855, p. 261.
Morselli (A.), « Dei sogni nei genii », La Cultura, 1899.
Motet (A.), « Cauchemar », Dict. de méd. et de chir. pratiques.
Murry (J. C.), « Do we ever dream of tasting ? », Proc. of the Americ. Psychol. Soc., 1894, 20.
Nagele (Anton), Der Traum in der epischen Dichtung, Programm der Realschule in Marburg, 1889.
Nelson (J.), « A study of dreams », Amer. J. of Psychology, I, 1888.
Newbold (W. R.), « Sub-conscious reasoning », Proc. Soc. Ps. Res., 1896, XII, p. 11-20.
— « Ueber Traumleistungen », Psychol. Rev., March 1896, p. 132.
Passavanti (Jac.), Libro dei sogni, Ausg. d. Bibl. diamante, Rom, 1891.
Paulhan, L'activité mentale et les éléments de l'esprit, Paris, 1889.
— « À propos de l'activité de l'esprit dans le rêve », Rev. philos., XXXVIII, 1894, p. 516-548.
Pfaff (E. R.), Das Traumleben und seine Deutung nach den Prinzipien der Araber, Perser, Griechen, Indier und Aegypter, Leipzig, 1868.
Pichon, Contribution à l'étude des délires oniriques ou délires de rêve, thèse de Bordeaux, 1896.
Pick (A.), « Ueber pathologische Träumerei und ihre Beziehungen zur Hysterie », Jahrbuch für Psychiatrie, 1896.
Pilcz, « Ueber eine gewisse Gesetzmäßigkeit in den Träumen ». Autoreferat in Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie, März 1899.

Prévost, « Quelques observations psychologiques sur le sommeil », Bibl. univ. des sc., belles-lettres et arts, 1834, t. I, Littérature, p. 225-248.
Purkinje, Artikel : « Wachen », « Schlaf », « Traum und verwandte Zustände », in Wagners Handwörterbuch der Physiologie, 1846.
Radestock (P.), Schlaf und Traum, Leipzig, 1878.
Ramm (Konrad), Diss. pertractans somnia, Viennae, 1889.
Régis, « Les rêves », Bordeaux, La Gironde du 31 mai 1890.
— « Des hallucinations oniriques des dégénérés mystiques », C. R. du Congrès des méd. aliénistes, etc., 1894, Paris, 1895, p. 260.
— « Rêves (Les) et l'hypnotisme », Le Monde, 25 août 1890.
Richard (Jérôme), La théorie des songes, Paris, 1766.
Richardson (B. W.), « The physiology of dreams », The Asclep., London, 1892, IX, p. 129, 160.
Robert (W.), Der Traum als Naturnotwendigkeit erklärt, Hamburg, 1886.
Richier, Onéirologie ou dissertation sur les songes considérés dans l'état de maladie, thèse de Paris, 1816.
Robinson (L.), « What dreams are made of », N. Americ. Rev., New York, 1893, CI, VII, p. 687-697.
Rousset, Contribution à l'étude du cauchemar, thèse de Paris, 1876.
Roux (J.), « Les rêves et les délires oniriques », Province méd., 1898, p. 212.
Ryff (Walther Herm.), Traumbüchlein, Straßburg 1554.
Sanctis (Sante de), Emozione e sogni, 1896.
— « I sogni nei delinquenti », Arch. di psichiatr. e antrop. criminale, Torino, 1896, XVII, p. 488-498.
— I sogni e il sonno nell'isterismo e nella epilessia, Roma, 1896.
— Les maladies mentales et les rêves, 1897. Extrait des Annales de la Société de Médecine de Gand.
— « Sui rapporti d'identità, di somiglianza, di analogia e di equivalenza fra sogno e pazzia », Rivista quindicinale di Psicologia, Psichiatria, Neuropatologia, 15 Nov. 1897.
— « I sogni dei neuropatici e dei pazzi », Arch. di psichiatr. e antrop. crim., 1898, Heft 4. (daselbst weitere Lit.).
— « Psychoses et rêves », Rapport au Congrès de neurol. et d'hypnologie de Bruxelles, 1898, Comptes rendus, H. I, p. 137.
— I Sogni, Torino, 1899. (deutsch von O. Schmidt, Halle 1901.)
Santel (Anton), Poskus raz kladbe nekterih pomentjivih prikazni spanja in sanj. Progr. Gym. Görz, 1874.
Sarlo (F. de), I sogni. Saggio psicologico, Napoli, 1887.
Sch. (Fr.), « Etwas über Träume », Psych. Studien, 1897, p. 686-694.
Scherner (R. A.), Das Leben des Traumes, Berlin, 1861.

Schleich (K. L.), « Traum und Schlaf », Die Zukunft, 1899, 29. Bd., p. 14-27, 54-65.
Schleiermacher (Fr.), Psychologie. Herausgegeben von L. George, Berlin, 1862.
Scholz (Fr.), Schlaf und Traum, Leipzig, 1887.
Schopenhauer, Versuch über das Geistersehen und was damit zusammenhängt. Parerga und Paralipomena, I. Bd., 1857.
Schubert (Gotthilf Heinrich), Die Symbolik des Traumes, Bamberg, 1814.
Schwartzkopff (P.), Das Leben im Traum. Eine Studie, Leipzig, 1887.
Science of dreams. The Lyceum, Dublin, Oct. 1890, p. 28.
Siebek (A.), Das Traumleben der Seele, 1877 (Sammlung Virchow-Holtzendorf, Nr. 279).
Simon (M.), Le monde des rêves, Paris, 1888. – (Bibliothèque scientifique contemporaine.)
Spitta (W.), Die Schlaf- und Traumzustände der menschlichen Seele, 2. Aufl., Freiburg i. B., 1892.
Stevenson (R. L.), « A Chapter on Dreams » (in Across the Plain), 1892.
Stricker, Studien über das Bewußtsein, Wien, 1879.
— Studien über die Assoziation der Vorstellungen, Wien, 1883.
Strümpell (L.), Die Natur und Entstehung des Träume, Leipzig, 1877.
Stryk (M. v.), « Der Traum und die Wirklichkeit » (nach C. Mélinand), Baltische Monatsschrift, Riga, 1899, p. 189-210.
Stumpf (E. J. G.), Der Traum und seine Deutung, Leipzig, 1889.
Sully (J.), « Étude sur les rêves », Rev. scientif., 1882, p. 385.
— Les illusions des sens et de l'esprit, Bibl. scientif. internat., vol. 62, Paris, Alcan.
— Human Mind, London, 1892.
— « The dreams as a revelation », Fortnightly Rev., März 1893.
— « Laws of dream fancy », Cornhill Mag., vol. L, p. 540.
— Art. « Dreams » in Encyclop. Brit., 9. Aufl.
Summers (T. O.), « The physiology of dreaming », Saint-Louis Clin., 1895, VIII, p. 401-406.
Surbled, Le rêve, 2e éd., 1898.
— « Origine des rêves », Rev. des quest. scient., 1895.
Synesius, Oneiromantik (deutsch von Krauss), Wien, 1888.
Tannery (P.), « Sur l'activité de l'esprit dans le rêve », Rev. philos., XXXVIII, 1894, p. 630-634.
— « Sur les rêves des mathématiciens », Rev. philos., 1898, I. p. 639.
— « Sur la paramnésie dans les rêves », Rev. philos., 1898.
— « Sur la mémoire dans le rêve », Revue philosophique, XLV, 1898.

Thiéry (A.), « Aristote et la psychologie physiologique du rêve », Rev. neoscol., 1896, III, p. 260-271.

Thomayer (S.), « Sur la signification de quelques rêves », Rev. neurol., Nr. 4, 1897.

— Beitr. zur Pathologie der Träume (tschechisch). Poliklinik der tschechischen Universität in Prag 1897.

Tissié (Ph.), « Les rêves ; rêves pathogènes et thérapeutiques ; rêves photographiés », Journ. de méd. de Bordeaux, 1896, XXVI.

— Les rêves, physiologie et pathologie, Paris, 1898.

Titchener, « Taste dreams », Amer. J. of Psychology, VI, 1893.

Tonnini, « Suggestione e sogni », Arch. di psichiatr. antrop. crim., III, 1887.

Tonsor (J. Heinrich), Disp. de vigila, somno et somniis, Prop. Lucas, Marpurgi, 1627.

« Traum », Artikel in der allgemeinen Enzyklopädie der Wissenschaft und Künste von Ersch und Gruber.

Traumbuch. Apomasaris... auss griechischer Sprach ins Latein bracht durch Lewenklaw jetzt und... verteutschet, Wittemberg.

Tuke (Hack), « Dreaming » in Dict. of Psycholog. Med., 1892.

Ullrich (M. W.), Der Schlaf und das Traumleben, Geisteskraft und Geistesschwäche, 3. Aufl., Berlin, 1897.

Unger (F.), Die Magie des Traumes als Unsterblichkeitsbeweis, Nebst Vorw. : Okkultismus und Sozialismus, von C. Du Prel, 2. Aufl. Münster, 1898.

Utility of dreams, Edit. J. Comp. Neurol., Granville, 1893, III, p. 17-34.

Vaschide, « Recherches expérim. sur les rêves », Comptes rendus de l'Acad. des Sciences, 17 juillet 1899.

Vespa (B.), « I sogni dei neuro-psicopatici », Bull. Soc. Lancisiana, Roma, 1897.

Vignoli, Von den Träumen, Illusionen und Halluzinationen, Internationale wissenschaftliche Bibliothek, Bd. 47.

Vischer (F. Th.), « Studien über den Traum », Beilage z. Allg. Ztg., 1876, Nr. 105-107.

Vold (J. Mourly), « Einige Experimente über Gesichtsbilder im Traume », Dritter internationaler Kongreß für Psychologie in München, 1897. Zeitschr. für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane, XIII, p. 66-74.

— Expériences sur les rêves et en particulier sur ceux d'origine musculaire et optique, Christiania, 1896. – Referat in Revue philosophique, XLII, 1896.

Vykoukal (F. V.), Über Träume und Traumdeutungen (tschechisch). Prag 1898.

Wedel (R.), « Untersuchungen ausländischer Gelehrter über gew. Traumphänomene », Beiträge zur Grenzwissenschaft, 1899, S. 24-77.

Weed, Hallam et Phinney, « A study of the dream-consciousness », Americ. J. of Psychol., vol. VII, 1895, p. 405-411.

Wehr (Hans), Das Unbewußte im menschlichen Denken, Programm der Oberrealschule zu Klagenfurt, 1887.

Weil (Alex), La philosophie du rêve, Paris.

Wendt (K.), Kriemhilds Traum, Diss. Rostock, 1858.

Weygandt (W.), Entstehung der Träume, Leipzig, 1893.

Wilks (S.), « On the nature of dreams », Med. Mag., Lond., 1893-1894, II, p. 597-606.

Williams (H. S.), « The dreams state and its psychic correlatives », Americ. J. of Insanity, 1891-1892, vol. 17, p. 445-457.

Woodworth, « Note on the rapidity of dreams », Psychol. Review, IV, 1897, Nr. 5.

Wundt, Grundzüge der physiologischen Psychologie, II, 2. Aufl., 1880.

X..., « Ce qu'on peut rêver en cinq secondes », Rev. Sc., 3e série, I, XII, 30 octobre 1886.

Zuccarelli, « Pollutions nocturnes et épilepsie », Bull. de la Soc. de méd. ment. de Belgique, mars 1895.

BIBLIOGRAPHIE B
(APRÈS 1900)

Abraham (Karl), Traum und Mythos. Eine Studie zur Völkerpsychologie, Schriften zur angew. Seelenkunde, Heft 4, Wien und Leipzig, 1909.

— « Über hysterische Traumzustände », Jahrbuch f. psychoanalyt. und psychopathol. Forschungen, Bd. II, 1910.

— « Sollen wir die Pat. ihre Träume aufschreiben lassen ? », Intern. Zeitschr. für ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 194.

— « Zur narzißtischen Bewertung der Exkretionsvorgänge im Traum und Neurose », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., VI, 64.

Adler (Alfred), « Zwei Träume einer Prostituierten », Zeitschrift f. Sexualwissenschaft, 1908, Nr. 2.

— « Ein erlogener Traum », Zentralbl. f. Psychoanalyse, I, Jahrg., 1910, Heft 3.

— « Traum und Traumdeutung », Ebenda, III, 1912-1913, p. 174.

Amram (Nathan), Sepher pithrôn chalômôth, Jerusalem, 1901.

Betlheim u. Hartmann, « Über Fehlreaktionen bei der Korsakoffschen Psychose », Arch. f. Psychiatrie, Bd. 72, 1924.

Bianchieri (F.), « I sogni dei bambini di cinque anni », Riv. di psicol., 8, p. 325-330.

Bleuler (E.), « Die Psychoanalyse Freuds », Jahrb. f. psychoanalyt. u. psychopatholog. Forschungen, Bd. II, 1910.

— « Träume mit auf der Hand liegender Deutung », Münch. Med. Woch., 60. Jahrg., Nr. 47, 11 Nov. 1913.

Bloch (Ernst), « Beitrag zu den Träumen nach Coitus interruptus », Zentralbl. für Ps.-A., II, 1911-1912, p. 276.

Brewster (E. T.), « Dreams and Forgetting. New discoveries in dream psychology », McClure's Magazine, Okt. 1912.

Brill (A. A.), « Dreams and their Relation to the Neurosis », New York Medical Journ., April 23, 1910.

— Psychoanalysis, its theory and practical application, Philadelphia and New York, 1912.

— « Hysterical dreamy states », New York Med. Journ., May 25, 1912.

— « Artificial dreams and lying », Journ. of Abn. Psych., vol. IX, p. 321.

— « Fairy tales as a determinant of dreams and neurotic symptoms », New York Med. Journ., March 21, 1914.

Brown (W.), « Freud's Theory of Dreams », The Lancet, 19. u. 26 April 1913.

Bruce (A. H.), « The marvels of dream analysis », McClure's Magaz., Nov. 1912.

Burckhard (Max), « Ein modernes Traumbuch », Die Zeit, 1900, Nr. 275, 276.

Busemann (A.), « Traumleben der Schulkinder », Zeitschr. f. päd. Psychol. 10, J. 1909, p. 294-301.

— « Psychol. d. kindl. Traumerlebnisse », Zeitschr. f. päd. Psychol., 1910, XI, p. 320.

Claparède (E.), « Esquisse d'une théorie biologique du sommeil », Arch. de Psychol., t. IV, n° 15-16, février-mars 1905.

— « Rêve utile », Arch. de Psychol., IX, 1910, 148.

Coriat (I.), « Zwei sexual-symbolische Beispiele von Zahnarzt-Träumen », Zentralbl. f. Ps.-A., III, 1912-1913, p. 440.

— « Träume vom Kahlwerden », Int. Zeitschr. f. Ps-A., II, p. 460.

— « The meaning of dreams », Mind and Health series, London, Heinemann.

Delacroix (H.), « Sur la structure logique du rêve », Rev. de Métaphys., novembre 1904.

— « Note sur la cohérence des rêves », Rapp. et C. R. du IIe Congrès intern. de Philos., p. 556-560.

Delage, « La nature des images hypnagogiques et le rôle des lueurs entoptiques dans le rêve », Bull. de l'Institut général psychol., 1903, p. 235-247.

Doglia (S.) et Bianchieri (F.), I sogni dei bambini di tre anni. L'inizio dell' attività onirica, Contributi psicol., I, 9.

Eder (M. D.), « Freud's Theory of Dreams », Transactions of the Psycho-Medic. Soc. London, vol. III, Part 3, 1912.

— « Augenträume », Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 157.

Eeden (Frederik Van), « A study of dreams », Proceedings of the Society for Psych. Research, Part LXVII, vol. XXVI.

Ellis (H.), « The Logic of Dreams », Contemp. Rev., 98, 1910, p. 353-359.

— « The Symbolism of Dreams », The Popular Science Monthly, July 1910.

— « Symbolismen in den Träumen », Zeitschr. f. Psychotherapie, III, 1911, p. 29-46.

— The World of Dreams, London, 1911 (Deutsch v. H. Kurella, Würzburg, 1911).

— « The Relation of Erotic Dreams to Vesical Dreams », Journ. of abn. Psychol., VIII, 3, August-Sept. 1913.

Federn (Paul), « Ein Fall von pavor nocturnus mit subjektiven Lichterscheinungen », Internat. Zeitschr. f. ärtzl. Ps.-A., I, 1913, H. 6.

— « Über zwei typische Traumsensationen », Jahrb. f. Ps.-A., VI, p. 89.

— « Zur Frage des Hemmungstraumes », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., VI, p. 73.

Ferenczi (S.), « Die psychologische Analyse des Träume », Psychiatrisch-Neurologische Wochenschrift, XII, Jahrg., Nr. 11-13, Juni 1910. (Ins Englische übersetzt unter dem Titel : The psychological Analysis of Dreams in The American Journal of Psychology, April 1910.)

— « Symbolische Darstellung des Lust- und Realitätsprinzips im Ödipus-Mythos », Imago, I, 1912, p. 276.

— « Über lenkbare Träume », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 31.

— « Vergesssen eines Symptoms und seine Aufklärung im Traume », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 384.

— « Affektvertauschung im Traum », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., IV, p. 112.

— « Träume von Ahnungslosen », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., IV, p. 208.

— « Pollution ohne orgastischen Traum und Orgasmus im Traum ohne Pollution », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., IV, p. 187.

Flournoy, « Quelques rêves au sujet de la signification symbolique de l'eau et du feu », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., VI, p. 328.

Förster (M.), « Das lat.-altengl. Traumbuch », Arch. f. d. Stud. d. n. Spr. u. Lit., 120. Bd., p. 43 sq. ; 125. Bd, p. 39-70 ; 127. Bd., p. 1 sq.

— « Mittelenglische Traumbücher », Herrings Archiv, 1911.

Foucault (Marcel), Le rêve. Études et observations, Paris, 1906 (« Bibl. de Philosophie contemporaine »).

Friedjung (J. K.), « Traum eines sechsjährigen Mädchens », Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 71.

Frink (H. W.), « Dreams and their analysis in reference to Psychotherap. », Med. Record, May 27, 1911.

— « On Freud's Theory of Dreams », Americ. Med., Burlington, New York, VI, p. 652-661.

— « Dream and Neurosis », Interstate Med. Journ., 1915.

Gincburg (Mira), « Mitteilung von Kindheitsträumen mit spezieller Bedeutung, Int. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 79.

Gottschalk, « Le rêve. D'après les idées du Pr Freud », Archives de Neurol., 1912, n° 4.

Gregory (J. C.), « Dreams as a by-product of waking activity », Westm. Rev., London, 1911, vol. 175, p. 561-567.

Harnik (J.), « Gelungene Auslegung eines Traumes », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 417.

Hitschmann (Ed.), Freuds Neurosenlehre. Nach ihrem gegenwärtigen Stande zusammenfassend dargestellt, Wien und Leipzig, 1911 ; 2. Aufl., 1913. (Kap. V. : « Der Traum ».) (Engl. übers. von C. R. Payne, New York, 1912.)

— « Ein Fall von Symbolik für Ungläubige », Zentralbl. f. Ps.-A., I, 1910-1911, p. 235.

— « Beiträge zur Sexualsymbolik des Traumes », Ebenda, p. 561.

— « Weitere Mitt. von Kindheitsträumen mit spez. Bedeutung », Intern. Ztschr. für ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 476.

— « Goethe als Vatersymbol in Träumen », Ebenda, Heft 6.

— « Über Träume Gottfried Kellers », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 41.

— « Weitere Mitteilung von Kindheitsträumen mit spezieller Bedeutung », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 31.

— « Über eine im Traum angekündigte Reminiszenz an ein sexuelles Jugenderlebnis », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., V, p. 205.

Hug-Hellmuth (H. v.), « Analyse eines Traumes eines 5 1/2 jährigen Knaben », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 122-127.

— « Kinderträume », Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 470.

— Aus dem Seelenleben des Kindes. Schr. z. angew. Seelenk., herausg. v. Freud, H. 15, Wien und Leipzig, 1913.

— « Ein Traum, der sich selber deutet », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., III, p. 33.

Jones (E.), « On the nightmare », Americ. J. of Insanity, Jan. 1910.

— « The Œdipus-Complex as an Explanation of Hamlet's Mystery : A Study in Motive », American Journ. of Psychology, Jan. 1910, p. 72-113. (In deutscher Übersetzung : « Das Problem des Hamlet und der Ödipus-Komplex », Schriften zur angew. Seelenkunde, H. 10, 1912.)

— « Freud's Theory of Dreams », American Journal of Psychology, April 1910.

— « Remarks on Dr. M. Prince's Article : The mechanism and interpr. of Dreams », Journ. of abn. Psychol., 1910-1911, p. 328-336.

— « Some Instances of the Influence of Dreams on Waking Life », The Journal of abnormal Psychology, April-May 1911.

— « The relationship between dreams and psychoneurotic symptoms », Americ. J. of Insanity, vol. 68, n° 1, July 1911.

— « A forgotten dream », J. of abn. Psychol., April-May 1912.

— Papers on Psycho-Analysis, London, 1912.

— Der Alptraum in seiner Beziehung zu gewissen Formen des mittelalterl. Aberglaubens. Schriften zur angew. Seelenk., hg. v. Freud, H. 14, Leipzig und Wien, 1912.

— « Die Theorie der Symbolik », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., V, p. 244.

Jung (C. G.), « L'analyse des rêves », L'Année psychologique, t. XV.

— « Assoziation, Traum und hysterisches Symptom », Diagnostiche Assoziationsstudien, Beiträge zur experimentellen Psychopathologie, hg. von Doz. C. G. Jung, II. Bd., Leipzig, 1910 (Nr. VIII, p. 31-66).

— « Ein Beitrag zur Psychologie des Gerüchtes », Zentralbl. für Psychoanalyse, I, Jahrg., 1910, Heft 3.

— « Ein Beitrag zur Kenntnis des Zahlentraumes », Ebenda, 1910-1911, p. 567-572.

— « Morton Prince's : The Mechanism and Interpretation of Dreams. Eine kritische Besprechung », Jabrb. f. Ps.-A. u. psychopathol. Forsch., III, 1911.

Iwaya (S.), Traumdeutung in Japan, Ostasien, 1902, p. 302.

Karpinska (L.), « Ein Beitrag zur Analyse sinnloser Worte im Traume », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., III, p. 164.

Kazodowsky (A.), « Zusammenhang von Träumen und Wahnvorstellungen », Neurolog. Cbl., 1901, p. 440-447, 508-514.

Kostyleff, « Freud et le problème des rêves », Rev. philos., 72 Bd., juillet-décembre 1911, p. 491-522.

Kraepelin (E.), « Über Sprachstörungen im Traume », Psychol. Arbeiten, 5, Leipzig, 1907.

Lauer (Ch.), « Das Wesen des Traumes in der Beurteilung der talmudischen und rabbinischen Literatur », Intern. Ztschr. f. äztl. Ps.-A., I, 1913, H. 5.

Lehmann, Aberglaube und Zauberei von den ältesten Zeiten bis in die Gegenwart, Deutsch von Petersen, 2. verm. Aufl., Stuttgart, 1908.

Leroy (B.), « À propos de quelques rêves symboliques », Journ. de psychol. Norm. et pathol., 5, 1908, p. 358-365.

— et **Tobolowska (J.),** « Mécanisme intellectuel du rêve », Rev. philos., 1901, I, vol. 51, p. 570-593.

Löwinger, Der Traum in der jüdischen Literatur, Leipzig, 1908. Mitteilungen zur jüd. Volkskunde, 10, Jahrg., H. 1 u. 2.

Maeder (Alphonse), « Essai d'interprétation de quelques rêves », Archives de Psychol., t. VI, n° 24, avril 1907.

— « Die Symbolik in den Legenden, Märchen, Gebräuchen und Träumen », Psychiatrisch-Neurolog. Wochenschr., X. Jahrg., 1908.

— « Zur Entstehung der Symbolik im Traum, in der Dementia praecox, etc., Zentralblatt f. Ps.-A., I, 1910-1911, p. 383-389.
— « Über die Funktion des Traumes », Jahrb. f. psychoanalyt. Forsch., IV, 1912.
— « Über das Traumproblem », Ebenda, V, 1913, p. 647.
— « Zur Frage der teleologischen Traumfunktion », Ebenda, p. 453.
Marcinowski (J.), « Gezeichnete Träume », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 490-518.
— « Drei Romane in Zahlen », Ebenda, p. 619-638.
Mitchell (A.), About Dreaming, Laughing and Blushing, London, 1905.
Miura (K.), « Japanische Traumdeuterei », Mitt. d. deutsch. Ges. f. Natur- u. Völkerk. Ostasiens, X, p. 291-306.
Näcke (P.), « Über sexuelle Träume », H. Groß' Archiv, 1903, p. 307.
— « Der Traum als feinstes Reagens f. d. Art d. sexuellen Empfindens », Monatsschrift f. Krim.-Psychol., 1905.
— « Kontrastträume und spez. sexuelle Kontrastträume », H. Groß' Archiv, 24. Bd., 1907, p. 1-19.
— « Beiträge zu den sexuellen Träumen », H. Groß' Archiv 29, p. 363 sq.
— « Die diagnostische und prognostische Brauchbarkeit der sex. Träume », Ärztl. Sachv.-Ztg., 1911, Nr. 2.
Negelein (J. v.), Der Traumschlüssel des Yaggaddeva, Gießen, 1912 (Relig.-Gesch. Vers. XI, 4).
Pachantoni (D.), « Der Traum als Ursprung von Wahnideen bei Alkoholdeliranten », Zentralbl. f. Nervenheilk., 32. Jahrg, 1909, p. 796.
Pear (T. H.), « The analysis of some personal dreams, with special reference to Freud's interpretation », Meeting at the British Assoc. for the advancement of science, Birmingham, Sept. 16-17, 1913, British Journ. of Psychol., VI, 3-4, Febr. 1914.
Pfister (Oskar), « Wahnvorstellung und Schülerselbstmord. Auf Grund einer Traumanalyse beleuchtet », Schweiz. Blätter für Schulgesundheitspflege, 1909, Nr. 1.
— « Kryptolalie, Kryptographie und unbewußtes Vexierbild bei Normalen », Jahrb. f. Ps.-A. Forschg, V, 1, 1913.
Pötzl (Otto), « Experimentell erregte Traumbilder in ihren Beziehungen zum indirekten Sehen », Zeitschr. f. d. ges. Neurol. u. Psych., Bd. 37, 1917.
Prince (Morton), « The Mechanism and Interpretation of Dreams », The Journal of abnorm. Psych., Oct.-Nov. 1910.
— « The Mechanism and Interpr. of Dreams ; a reply to Dr. Jones », Journ. of abn. Psychol., 1910-1911, p. 337-353.

Putnam (J. J.), « Aus der Analyse zweier Treppen-Träume », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 264.
— « Ein charakteristischer Kindertraum », Ebenda, p. 328.
— « Dream interpretation and the theory of psychoanalysis », Journ. of abnorm. Psych., IX, Nr. 1, p. 36.
Raalte (F. van), « Kinderdroomen », Het Kind, 1912. Jan.
Rank (Otto), « Der Mythus von der Geburt des Helden », Schr. z. angew. Seelenkunde, Heft 5, Wien und Leipzig, 1909.
— « Beispiel eines verkappten Ödipus-Traumes », Zentralblatt für Psychoanalyse, 1. Jahrg., 1910.
— « Zum Thema der Zahnreizträume », Ebenda.
— « Das Verlieren als Symptomhandlung. Zugleich ein Beitrag zum Verständnis der Beziehungen des Traumlebens zu den Fehlleistungen des Alltagslebens », Ebenda.
— « Ein Traum, der sich selbst deutet », Jahrbuch für psychoanalyt. und psychopathol. Forschungen, Bd. II, 1910.
— « Ein Beitrag zum Narzißmus », Ebenda, Bd. III, 1911.
— « Fehlleistung und Traum », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 266.
— « Aktuelle Sexualregungen als Traumanlässe », Ebenda, p. 596-602.
— « Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken », Jahrb. f. Ps.-A., IV, 1912.
— Das Inzestmotiv in Dichtung und Sage. Grundzüge einer Psychologie des dichterischen Schaffens, Wien und Leipzig, 1912.
— « Die Nacktheit in Sage und Dichtung. Eine ps.-a. Studie », Imago, II, 1912.
— « Eine noch nicht beschriebene Form des Ödipus-Traumes », Intern. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 151.
— « Fehlhandlung und Traum », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., III, p. 158.
— « Die Geburtsrettungsphantasie in Traum und Dichtung », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 43.
— « Ein gedichteter Traum », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., III, p. 231.
Rank (O.) und **Sachs (H.),** « Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften », Grenzfr. d. Nerven- u. Seelenlebens, hg. v. Löwenfeld, Heft 93, Wiesbaden, 1913.
Reik (Th.), « Zwei Träume Flauberts », Zentralbl. f. Ps.-A., III, 1912-1913, p. 223.
— « Kriemhilds Traum », Ebenda, II, p. 416.
— « Beruf und Traumsymbolik », Ebenda, p. 531.
— « Der Nacktheitstraum eines Forschungsreisenden », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 463.

— « Gotthilf Schuberts "Symbolik des Traumes" », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., III, p. 295.
— « Völkerpsychologische Parallelen zum Traumsymbol des Mantels », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., VI, p. 310.
— « Zum Thema : Traum und Traumwandeln », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., VI, p. 311.

Robitsek (Alfred), « Die Analyse von Egmonts Traum », Jahrb. für psychoanalyt. und psychopathol. Forschungen, Bd. II, 1910.
— « Die Stiege, Leiter, als sexuelles Symbol in der Antike », Zentralbl. f. Ps.-A., I, 1910-1911, p. 586.
— « Zur Frage der Symbolik in den Träumen Gesunder », Ebenda, II, p. 340.

Roheim (G.), « Die Urszene im Traume », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., VI, p. 337.

Sachs (Hanns), « Zur Darstellungstechnik des Traumes », Zentralbl. f. Ps.-A., I, 1910-1911.
— « Ein Fall intensiver Traumenstellung », Ebenda, p. 588.
— « Traumdeutung und Menschenkenntnis », Jahrb. f. Ps.-A., III, 1911, p. 568.
— « Ein Traum Bismarcks », Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, H. 1.
— « Traumdarstellungen analer Weckreize », Ebenda, p. 489.
— « Das Zimmer als Traumdarstellung des Weibes », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 35.
— « Ein absurder Traum », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., III, p. 35.

Sadger (J.), « Über das Unbewußte und die Träume bei Hebbel », Imago, Juni 1913.

Schrötter (Karl), « Experimentelle Träume », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1912, p. 638.

Schwarz (F.), « Traum u. Traumdeutung nach "Abdalgani an Nabulusi », Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Ges., Bd. 67, 1913, III. H., p. 473-493.

Secker (F.), « Chines. Ansischten über den Traum », Neue metaph. Rdschr., Bd. 17, 1909-1910, p. 101.

Silberer (Herbert), « Bericht über eine Methode, gewisse symbolische Halluzinationserscheinungen hervorzurufen und zu beobachten », Jahrb., Bd. I, 1909.
— « Phantasie und Mythos », Ebenda, Bd. II, 1910.
— « Symbolik des Erwachens und Schwellensymbolik überh. », Ebenda, III, 1911.
— « Über die Symbolbildung », Ebenda.
— « Zur Symbolbildung », Ebenda, IV, 1912.
— « Spermatozoenträume », Ebenda.

— « Zur Frage der Spermatozoenträume », Ebenda.

Spielrein (S.), « Traum vom "Pater Freudenreich" », Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., 1, 1913, p. 484.

Spitteler (Karl), « Meine frühesten Erlebnisse. I. Hilflos und sprachlos. Die Träume des Kindes », Südd. Monatsh., Okt. 1913.

Stärcke (August), « Ein Traum, der das Gegenteil einer Wunscherfüllung zu verwirklichen schien, zugleich ein Beispiel eines Traumes, der von einem anderen Traum gedeutet wird », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 86.
— « Traumbeispiele », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 381.

Stärcke (Johann), « Neue Traumexperimente in Zusammenhang mit älteren und neueren Traumtheorien », Jahrb. f. Ps.-A., V, 1913, p. 233.

Stegmann (Marg.), « Darstellung epileptischer Anfälle im Traume », Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913.
— « Ein Vexiertraum », Ebenda, p. 486.

Stekel (Wilhelm), « Beiträge zur Traumdeutung », Jahrbuch für psychoanalytische und psychopatholog. Forschungen, Bd. I, 1909.
— Nervöse Angstzustände und ihre Behandlung, Wien-Berlin, 1908, 2. Aufl., 1912.
— Die Sprache des Traumes. Eine Darstellung der Symbolik und Deutung des Traumes in ihren Beziehungen zur kranken und gesunden Seele für Ärzte und Psychologen, Wiesbaden, 1911.
— Die Träume der Dichter, Wiesbaden, 1912.
— « Ein prophetischer Nummerntraum », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 128-130.
— « Fortschritte des Traumdeutung », Zentralbl. f. Ps.-A., III, 1912-1913, p. 154, 426.
— « Darstellung der Neurose im Traum », Ebenda, p. 26.

Swoboda (Hermann), Die Perioden des menschlichen Organismus, Wien und Leipzig, 1904.

Tausk (V.), « Zur Psychologie der Kindersexualität », Intern. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, p. 444.
— « Zwei homosexuelle Träume », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 36.
— « Ein Zahlentraum », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 39.

Tfinkdji (Joseph, Abbé), « Essai sur les songes et l'art de les interpréter (onirocritie) en Mésopotamie », Anthropos, VIII, 2-3, mars-juin 1913.

Tobolowska (Justine), Étude sur les illusions de temps dans les rêves du sommeil normal, Thèse de Paris, 1900.

Vaschide (N.), Le sommeil et les rêves, Paris, 1911, « Bibl. de Philos. scient. » (66) (mit Literaturangabe der übrigen zahlreichen Arbeiten desselben Autors über Traum und Schlaf).

— et **Piéron,** La psychol. du rêve au point de vue médical, Paris, 1902.
Vold (J. Mourly), Über den Traum. Experimentell-psychologische Untersuchungen, Herausgegeben von O. Klemm, Erster Band, Leipzig, 1910, II, Bd., 1912.
Weiss Edoardo, « Totemmaterial im Traume », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., II, p. 159.
Weiss Karl, « Ein Pollutionstraum », Internat. Zeitschr. f. Ps.-A., VI, p. 343.
Weygandt (W.), « Beitr. z. Psychologie des Traumes », Philos. Studien, 20. Bd., 1902, p. 456-486.
Wiggam (A.), « A contribution to the data of dream psychology », Pedagogical Seminary, Juni 1909.
Winterstein (Alfr. v.), « Zum Thema : "Lenkbare Träume" », Zentralbl. f. Ps.-A., II, 1911-1912, p. 290.
Wulff (M.), « Ein interessanter Zusammenhang von Traum, Symbolhandlung und Krankheitssymptom », Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A., I, 1913, H. 6.

Index des personnes, des personnages et des œuvres

Abel, Karl
(1884) *Über den Gegensinn der Urworte* (Du sens opposé des mots originaires), 363 n. 1.
Abraham, Karl
(1909) *Traum und Mythus* (Le rêve et le mythe), 396 n. 1, 450.
Abrantès (duchesse d'), 53.
Achelis, Werner, 663 n. a.
(1928) *Das Problem des Traumes* (Le problème du rêve), 663 n. c.
Achille, 165.
Adler, Alfred, 523 n. a.
(1910) Der psychische Hermaphroditismus im Leben und in der Neurose (L'hermaphrodisme psychique dans la vie et dans la névrose), 445.
(1911) Beitrag zur Lehre vom Widerstand (Contribution à la doctrine de la résistance), 635 n.
Adler, Viktor, 251 n. a.
Adonis, 449.
Alaric Ier, 467 n. b.
Albert le Grand, 595 n. 1.
Alexandre le Grand, 134 n. 1, 669 et n. 1.
Allison, Andrew
(1868) Nocturnal Insanity (Aliénation nocturne), 122.
Almaviva, comte, 247.
Amram, N.
(1901) *Sepher Pithron Chalomoth*, 28 n. 1.
Andersen, Hans Christian
Les habits neufs de l'Empereur, 282.
Anzieu, Didier
(1988) *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, 13, 232 n. c, 245 n. b.
Aphrodite, 253 n. c.
Apollon, 224, 483 n. 1.
Archimède, 203 n. 1, 204 n.
Aristandre, 134 n. 1.
Aristote, 26-27, 62, 133 n. 1, 364 n. 1, 604.
De divinatione per somnum (De l'interprétation des rêves) [trad. all. de H. Bender : *Von der Traumdeutung* (Sur l'interprétation du rêve)], 26 n. d, 133 n. 1.
De somniis (Des rêves) [trad. all. de H. Bender : *Über Träume und Traumdeutung* (Des rêves et de l'interprétation du rêve)], 26 n. d, 27 n. a.
Artaban, 34.
Artémidore de Daldis, 27-28, 133, 134 n. 1, 372 n. 1, 400 n.
Oneirocritica [trad. all. de F. S. Krauß : *Symbolik der Träume* (Symbolique des rêves)], 28, 133 n. 2, 372 n. 1, 662 n.
Artigues, René.
(1884) *Essai sur la valeur séméiologique du rêve*, 63.
Augias, 518, 519.

Bacchus, 449.
Back, George, 167 n.
Basedow, Carl Adolph, 310-311.
Basedow, Johann Bernhard, 311.

Beaumarchais, Pierre Augustin Caron de
Le Mariage de Figaro, 247, 482 n. c.
Bechterew, Vladimir Mikhailovitch, 342.
Beethoven, Ludwig van
Fidelio, 433.
Benedikt, Moriz
(1890) *Die Seelenkunde des Menschen als reine Erfahrungswissenschaft* (La psychologie de l'être humain comme science empirique pure), 542.
Benini, Vittorio
(1898) La memoria e la durata dei sogni (La mémoire et la durée des rêves), 75, 103.
Berger, Johann Nepomuk, 230.
Bergson, Henri, 10.
Bernard, Claude, 575.
Bernard-Leroy, Eugène, et Tobolowska, J.
(1901) Mécanisme intellectuel du rêve, 553-554.
Bernheim, Hippolyte, 183.
Bernstein, I. et Segel, B. W.
(1908) *Jüdische Sprichwörter und Redensarten* (Locutions et proverbes juifs), 167 n. 1.
Betlheim, Stefan, et Hartmann, Heinz
(1924) Über Fehlreaktionen des Gedächnisses bei Korsakoffschen Psychose (Des réactions manquées de la mémoire dans la psychose de Korsakoff), 431-432.
Bianchieri, F. [v.a. Doglia, S.].
(1912) I sogni dei bambini di cinque anni (Les rêves des enfants de cinq ans), 166 n. 1.
Binz, Carl
(1878) *Über den Traum* (Du rêve), 46, 87, 109-110, 120.
Bismarck, Otto, 424-429, 534 n. a.
Pensées et souvenirs, 424.
Blasel, 460.
Bleuler, Eugen
(1910) Die Psychoanalyse Freuds (La psychanalyse de Freud), 396 n. 1.
Böcklin, Arnold, 202.
Böhm, Josef, 329 n. a.
Von Stufe zu Stufe (De marche en marche), 329.
Bonatelli, Francesco
(1880) Del Sogno (Du sommeil), 75.
Bonjour, Casimir, 549.
Borgia, Lucrèce, 256 n.
Börner, J.
(1855) *Das Alpdrücken, seine Begründung und Verhütung* (Le cauchemar, ses fondements et sa prévention), 64.
Böttinger, 63 n. 1.
Bouché-Leclercq, Auguste
(1879-82) *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, 63 n. 1.
Bourget, Paul, 161.
Brandes, Georg
(1896) *William Shakespeare*, 306.
Bräsig, inspecteur (*Mes années de régisseur* de Fritz Reuter), 148.
Breuer, Josef, 135, 591 n. a.
Brill, Abraham Arden, 20, 23, 134 n. 1.
Brücke, Ernst, 147 n. a, 244-245, 462, 469-471, 501, 503, 528, 531-532, 533, 535.
Brugnolus, 39.
Brutus, 447 n., 472-473, 533.
Büchsenschütz, Bernhard
(1868) *Traum und Traumdeutung im Altertum* (Rêve et interprétation du rêve dans l'Antiquité), 26 n. 1, 133 n. 1, 167 n. 2.
Burdach, Karl Friedrich
(1838) *Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft* (La physiologie comme science expérimentale), 32-33, 50 n. b, 83-84, 111, 114-115, 262.
Busemann, A.
(1909) Traumleben der Schulkinder (Vie de rêve des écoliers), 166 n. 1.
(1910) Psychologie der kindlichen Traumerlebnisse (Psychologie des expériences de rêve enfantines), 166 n. 1.

Cabanis, Pierre Jean Georges
(1802) *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 123.
Cäcilie M., 575 n. b.
Caïn, 507.
Calkins, Mary Whiton
(1893) Statistics of dreams (Statistiques des rêves), 47-48, 259.
Callot, Jacques, 476 n. 1.
Cantique des cantiques, 392.
Carena, Cesare
(1659) *Tractatus de Officio sanctissimae Inquisitionis*, 102 n. 1.
César, Jules, 447 n., 472, 533.
Chabaneix, P.
(1897) *Physiologie cérébrale. Le subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains*, 74 n. 1, 96.

Charles XII de Suède, 87.
Chaucer, 171 n.
Cicéron
De Divinatione, 34, 86.
Claparède, Édouard
(1905) Esquisse d'une théorie biologique du sommeil, 83 n. 1.
Clementi, Muzio, 418.
Coriat, Isidor H.
(1913) Zwei sexual-symbolische Beispiele von Zahnarzt-Träumen (Deux exemples de rêves de dentiste à symbolique sexuelle), 434 n. 1.
Crassus, 624.
Cronos, 296, 674.
Cromwell, Oliver, 496 n. f.
Cyclope, 492-493.

Dahn, Felix
La consolation d'Odin, 255 n. 1.
Dante, 525.
Danton, 548.
Dattner, Bernhard, 465.
(1913) Gold und Kot (Or et excrément), 452 n. 1.
Daudet, Alphonse, 161.
Le Nabab, 334-335, 542, 588.
Sapho, 328-332, 371.
David, Claude
(1959) *Histoire de la littérature allemande*, 627 n. c.
David, Jakob Julius, 342-343.
Ein Dichter ? (Un poète ?), 343 n. a.
Davidson, Wolf
(1796) *Versuch über den Schlaf* (Essai sur le sommeil), 93.
Debacker, Félix
(1881) *Des hallucinations et terreurs nocturnes chez les enfants et les adolescents*, 170, 640-642.
Delacroix, Henri
(1904) Sur la structure logique du rêve, 553.
Delage, Yves
(1891) Essai sur la théorie du rêve, 45, 113-114, 216 n. 1, 647.
Delbœuf, Joseph
(1885) *Le sommeil et les rêves*, 38-39, 47, 48, 82, 89, 107-108, 140, 216 n. 1, 221 n. 1.
Deuticke, Franz, 9.
Diepgen, Paul
(1912) *Traum und Traumdeutung als medizinisch- naturwissenschaftliches Problem im Mittelalter* (Rêve et interprétation du rêve comme problème de médecine et de science de la nature au Moyen-Age), 28 n. 1, 596 n.
Diomède, 165.
Doglia, S.
(1910-11) et Bianchieri, F., I sogni dei bambini di tre anni (Les rêves des enfants de trois ans), 166 n. 1.
Döllinger, Johann von
(1857) *Heidenthum und Judenthum* (Paganisme et judaïsme), 63 n. 1.
Donner, Johann Jakob, 302.
Dora, 400.
Dreyfus, Alfred, 202.
Drexl, Franz Xaver
(1909) *Achmets Traumbuch : Einleitung und Probe eines kritischen Textes* (Le « livre des rêves » d'Achmet : introduction et essai de critique d'un texte), 28 n. 1.
Dugas, Ludovic
(1897 *a*) Le sommeil et la cérébration inconsciente durant le sommeil, 86, 91.
(1897 *b*) Le souvenir du rêve, 630.
Dumas, Alexandre
Les Mohicans de Paris, 343 n. b.
Dumas (fils), Alexandre
La Dame aux camélias, 363, 393 n. 7.
Du Prel, Carl
(1885) *Die Philosophie der Mystik* (La philosophie de la mystique), 94 n. 2, 167 n., 169 n. 1, 322 n. 1, 582 n., 667 n. 1.
Dupuy, Charles, 551.

Eckstein, Emma, 151 n. 1, 565.
Eder, Montague David
(1913) Augenträume (Rêves d'yeux), 456 n. 1.
Egger, Victor
(1895) La durée apparente des rêves, 55, 76-77, 95, 547.
Ehniger, Dr, 102 n. 1.
Ekdal (*Le canard sauvage* d'Ibsen), 339.
Elisabeth von R., 10.
Ellenberger, Henri
(1970) *The Discovery of the Unconscious* (La découverte de l'inconscient), 10.
Ellis, Havelock, 219 n. 1.
(1899) The Stuff that Dreams are made of (La matière dont sont faits les rêves), 46, 91.

(1911) *The World of Dreams*, 96 n. 2, 203-205, 219 n. 1, 221 n. 1, 398, 420, 451, 552, 596 n., 646.
Eliot, George
Adam Bede, 333, 496 n. c.
Emmy von N., 9.
Erdmann, Johann Eduard
(1852) *Psychologische Briefe* (Lettres psychologiques), 103.
Ersch, Johann Samuel
(1818) et Gruber, J. G., *Allgemeine Encyclopedie der Wissenschaften und Künste* (Encyclopédie générale des sciences et des techniques), 103.
Esculape, 63 n. 1.

Farina, Jean-Marie, 53.
Fechner, Gustav Theodor
(1889) *Elemente der Psychophysik* (Éléments de psychophysique), 78-79, 86, 589.
Federn, Paul, 442.
(1914) Über zwei typische Traumsensationen (De deux sensations de rêve typiques), 442
Féré, Charles
(1886) Note sur un cas de paralysie hystérique consécutive à un rêve, 122.
(1887) A Contribution to the Pathology of Dreams and of Hysterical Paralysis (Contribution à la pathologie des rêves et de la paralysie hystérique), 121 n. 1.
Ferenczi, Sándor, 21, 397, 413.
(1910) Die psychologische Analyse der Träume (L'analyse psychologique des rêves), 134 n. 1, 167 n. 1, 282 n. a, 370.
(1911) Über lenkbare Träume (Des rêves que l'on peut diriger), 627.
(1912) Symbolische Darstellung des Lust- und Realitätsprinzips im Ödipus-Mythos (Présentation symbolique du principe de plaisir et de réalité dans le mythe d'Œdipe), 304 n. 1.
(1913) Zur Augensymbolik (Sur la symbolique de l'œil), 456 n. 1.
(1916) Affektvertauschung im Traume (Échange d'affects dans le rêve), 522-523.
(1917) Träume der Ahnungslosen (Rêves de non-avertis), 424.
Fichte, Immanuel Hermann von
(1864) *Psychologie : die Lehre vom bewußten Geiste des Menschen* (La psychologie, doctrine de l'esprit conscient de l'être humain), 32, 94, 103.
Figaro, 247, 482.
Fischer, Karl Philipp
(1850) *Grundzüge des Systems der Anthropologie* (Éléments fondamentaux du système de l'anthropologie), 98.
Fischhof, Adolf, 249.
Flavius Josèphe, 378.
Fleischl von Marxow, Ernst, 147, 151, 153, 244-245, 469-470, 532, 535, 537.
Fließ, Pauline, 537.
Fließ, Wilhelm, 9, 128, 152, 155, 156 n. a, 203 n. 1, 204 n., 206, 208, 232-233, 243 n. c, 338, 341-342, 361, 371, 376, 469-470, 472, 488-489, 490 n. a, 491-492, 531-533, 536-537, 663 n. a.
(1906) *Der Ablauf des Lebens* (Le cours de la vie), 128.
Flora, 325.
Flournoy, Théodore, 10.
Förster, Max
(1910) Das lateinisch-altenglische Pseudo-Danielsche Traumbuch in Tiberius A. III (Le « livre des rêves » du Pseudo-Daniel en latin et vieil anglais dans Tibère A. III), 28 n. 1.
(1911) Ein mittelenglisches Vers-Traumbuch des 13. Jahrhunderts (Un « livre des rêves » en vers du XIIIe siècle en moyen-anglais), 28 n. 1.
Fouan (vieux) (*La Terre* de Zola), 255 n. b.
Foucault, Marcel
(1906) *Le rêve. Études et observations*, 554, 565 n. 1.
Fouquier-Tinville, 54.
France, Anatole, 127.
Le Lys rouge, 114 n. 1.
Freud, Alexander (frère), 342-343, 480-481, 513-514.
Freud, Amalia (mère), 44, 229, 243-244, 287, 382 n., 638-639.
Freud, Anna (fille), 165, 309, 496.
Freud, Anna (sœur), 208-209.
Freud, Emmanuel (demi-frère), 147, 336.
Freud, Jacob (père), 18, 174, 207-209, 230, 234-235, 254-255, 361-362, 473, 476-477, 485-486, 499, 534.

Freud, Jean-Martin (fils aîné), 165, 310, 492, 496.
Freud, John (neveu), 235, 270, 473, 522, 533.
Freud, Josef (oncle), 173-174 [v.a. Josef, oncle].
Freud, Martha (femme), 143, 146 n. 1, 151, 153, 155, 202, 205-206, 208, 209, 212, 279, 310, 325, 342-343, 345, 486, 496, 514, 526, 613.
Freud, Mathilde (fille aînée), 146-147, 149, 155, 162-165, 335-336.
Freud, Oliver (fils), 496.
Freud, Pauline (nièce), 537.
Freud, Schlomo (grand-père), 638-639.
Freud, Sigmund
(1877 *a*) Über den Ursprung der hinteren Nervenwurzeln im Rückenmarke von Ammocoetes (Petromyzon Planeri) (De l'origine des racines nerveuses postérieures dans la moelle épinière de l'Ammocoetes (Petromyzon Planeri)), 462 n. c.
(1884 *a*) Über Coca (De la coca), 147 n. a, 206, 210.
(1893 *c*) Quelques considérations pour une étude comparative des paralysies motrices organiques et hystériques, 617 n. 1.
(1894 *a*) Die Abwehr-Neuropsychosen (Les névropsychoses de défense), 269 n. b.
(1895 *b* [1894]) Über die Berechtigung, von der Neurasthenie einen bestimmten Symptomenkomplex als « Angstneurose » abzutrennen (Du bien-fondé à séparer de la neurasthénie un complexe de symptômes déterminé, en tant que « névrose d'angoisse »), 192, 197.
(1895 *d*) et Breuer, J., *Studien über Hysterie* (Études sur l'hystérie), 9, 10, 135 n. 2, 575, 591 n. a, 599.
(1896 *b*) Weitere Bemerkungen über die Abwehr-Neuropsychosen (Nouvelles remarques sur les névropsychoses de défense), 599.
(1898 *a*) Die Sexualität in der Ätiologie der Neurosen (La sexualité dans l'étiologie des névroses), 9.
(1898 *b*) Zum psychischen Mechanismus der Vergeßlichkeit (Sur le mécanime psychique de l'oubliance), 571 n. 1, 664 n. 1.
(1899 *a*) Über Deckerinnerungen (Des souvenirs-couverture), 209 n. 1, 664 n. 1.
(1901 *b*) *Zur Psychopathologie des Alltagslebens* (Psychopathologie de la vie quotidienne), 235 n. 1, 567 n. 1, 571 n. 1, 664 n. 1.
(1905 *c*) *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewußten* (Le trait d'esprit et sa relation à l'inconscient), 341 n. 1, 386 n. 1, 570 n. 1.
(1905 *d*) *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie* (Trois traités sur la théorie sexuelle), 10, 19, 165 n. 2, 444 n. 1.
(1905 *e* [1901]) Bruchstück einer Hysterie-Analyse (Fragment d'une analyse d'hystérie), 355 n. 1, 400, 443, 545 n. 1, 635 n.
(1907 *a* [1906]) *Der Wahn und die Träume in W. Jensens « Gradiva »* (Le délire et les rêves dans la « Gradiva » de W. Jensen), 132 n.
(1908 *a*) Hysterische Phantasien und ihre Beziehung zur Bisexualität (Les fantaisies hystériques et leur relation à la bisexualité), 624.
(1908 *b*) Charakter und Analerotik (Caractère et érotisme anal), 452 n. 1.
(1908 *c*) Über infantile Sexualtheorien (Des théories sexuelles infantiles), 289 n. 1.
(1909 *b*) Analyse der Phobie eines fünfjährigen Knaben (Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans), 166 n. 1, 289 n. 1, 292 n. a.
(1909 *d*) Bemerkungen über einen Fall von Zwangsneurose (Remarques sur un cas de névrose de contrainte), 348 n. a.
(1910 *a* [1909]) *Über Psychoanalyse* (De la psychanalyse), 23.
(1910 *d*) Die zukünftigen Chancen der psychoanalytischen Therapie (Les chances d'avenir de la thérapie psychanalytique), 400 n. 1, 411, 452.
(1910 *h*) Über einen besonderen Typus der Objektwahl beim Manne (D'un type particulier de choix d'objet chez l'homme), 452.
(1910 *l*) Typisches Beispiel eines verkappten Ödipustraumes (Exemple typique d'un rêve œdipien camouflé), 456 n. 1.

(1911 *a*) Nachträge zur Traumdeutung (Suppléments à l'interprétation du rêve), 406 n. 1, 412 n. a, 457 n. a.
(1911 *b*) Formulierungen über die zwei Prinzipien des psychischen Geschehens (Formulations sur les deux principes de l'advenir psychique), 621 n. 2.
(1912 *g*) A Note on the Unconscious in Psycho-Analysis (Note sur l'inconscient en psychanalyse), 670 n. 1.
(1912-13) *Totem und Tabu* (Totem et tabou), 304 n. 1.
(1913 *h*) Erfahrungen und Beispiele aus der analytischen Praxis (Expériences et exemples tirés de la pratique analytique), 458 n. a.
(1914 *c*) Zur Einführung des Narzißmus (Pour introduire le narcissisme), 557 n. 1.
(1914 *d*) Zur Geschichte der psychoanalytischen Bewegung (Sur l'histoire du mouvement psychanalytique), 9.
(1915 *b*) Zeitgemäßes über Krieg und Tod (Actuelles sur la guerre et la mort), 243 n. c.
(1915 *c*) Das Unbewußte (L'inconscient), 666 n. 2.
(1916 *d*) Einige Charaktertypen aus der psychoanalytischen Arbeit (Quelques types de caractère dégagés par le travail psychanalytique), 307 n. 1.
(1916-17 [1915-17]) *Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse* (Leçons d'introduction à la psychanalyse), 405, 456 n. c, 457 n. b, 458 n. a et d, 570 n. 1, 636 n. 1.
(1917 *d* [1915]) Metapsychologische Ergänzung zur Traumlehre (Complément métapsychologique à la doctrine du rêve), 609 n. 1.
(1918 *b* [1914]) Aus der Geschichte einer infantilen Neurose (À partir de l'histoire d'une névrose infantile), 221 n. a.
(1920 *g*) *Jenseits des Lustprinzips* (Au-delà du principe de plaisir), 510 n. c, 614 n. b.
(1921 *c*) *Massenpsychologie und Ich-Analyse* (Psychologie des masses et analyse du moi), 527 n. 1.
(1923 *f*) Josef Popper-Lynkeus und die Theorie des Traumes (Josef Popper-Lynkeus et la théorie du rêve), 129 n. 1, 343 n. a.
(1924 *f* [1923]) Kurzer Abriß der Psychoanalyse (Court abrégé de psychanalyse), 10.
(1925 *a* [1924]) Notiz über den « Wunderblock » (Note sur le « bloc-notes magique »), 593 n. 1.
(1930 *a* [1929]) *Das Unbehagen in der Kultur* (Le malaise dans la culture), 110 n. a.
(1940 *a* [1938]) *Abriß der Psychoanalyse* (Abrégé de la psychanalyse), 11.
(1941 *c* [1899]) Eine erfüllte Traumahnung (Une prémonition onirique accomplie), 11.
(1957 *a* [1911]) et Oppenheim, D. E., Träume im Folklore (Rêves dans le folklore), 676 n. 1.
Freud, Sophie (fille), 164, 496.
Fulda, Ludwig
Le Talisman, 282.
Fuchs, Eduard
Histoire illustrée des mœurs, 392 n. 1.

Gallimard, Gaston, 11.
Galton, Francis
(1907) *Inquiries into Human Faculty and its Development* (Recherches sur la faculté humaine et son développement), 174, 336, 545.
Ganymède, 255 n. 2.
Gargantua, 254, 519.
Garibaldi, 476, 496.
Garnier, Adolphe
(1852) *Traité des facultés de l'âme*, 54, 272.
Garnier, Jules-André, 519.
Gärtner, Pr, 207, 325.
Giessler, Carl Max
(1888) *Beiträge zur Phänomenologie des Traumlebens* (Contributions à la phénoménologie de la vie de rêve), 121 n. 1.
(1890) *Aus den Tiefen des Traumlebens* (Dans les profondeurs de la vie de rêve), 121 n. 1.
(1896) *Die physiologischen Beziehungen der Traumvorgänge* (Les relations physiologiques dans les processus de rêve), 121 n. 1.
Giotto, 41-42.

Girou de Buzareingues, Charles et Louis
(1848) *Physiologie. Essai sur le mécanisme des sensations, des idées et des sentiments*, 52.
Giskra, Karl, 230.
Goblot, Edmond
(1896) Le souvenir des rêves, 554, 630.
Goethe, 178, 182, 245, 287 n. a, 305, 363, 371, 399, 477 n. a et b, 487-489, 497-498, 525, 561 n. a, 669.
Faust, 110 n. a, 178 n. a, 244 n. b, 325, 330, 503, 533.
« Fragment sur la Nature », 487-488.
Iphigénie en Tauride, 245 n. f.
Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister, 305 n. b.
Gomperz, Theodor
(1866) *Traumdeutung und Zauberei* (Interprétation du rêve et magie), 133 n. 2.
Gotthardt, Otto
(1912) *Über die Traumbücher des Mittelalters* (Sur les « livres des rêves » au Moyen Âge), 28 n. 1.
Gregory, John, 52, 123.
Griesinger, Wilhelm
(1861) *Die Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten* (La pathologie et la thérapie des maladies psychiques), 125, 169, 269 n. 1.
Grignard, Victor, 429.
Grillparzer, Franz, 253.
Les vagues de la mer et de l'amour, 253.
Grimm, Jacob et Wilhelm, 245 n. a, 527.
Grinstein, Alexander
(1968) *On Sigmund Freud's Dreams*, 242 n. d, 343 n. a.
Gruber, Johann Gottfried [v. Ersch, J. S.].
Grubrich-Simitis, Ilse
(1999) Metamorphosen der « Traumdeutung », 13.
Gruppe, Otto
(1906) *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte* (Mythologie grecque et histoire des religions), 27.
Guillaume Ier, 425.
Guislain, Joseph
(1833) *Leçons orales sur les phrénopathies*, 123.
Gulliver, 58, 519.
Haffner, P.
(1887) Schlafen und Träumen (Dormir et rêver), 29, 33, 82 n. 1, 94 n. 1, 98, 100.
Hagen, 567.
Hagen, Friedrich Wilhelm
(1844) Psychologie und Psychiatrie, 124.
Haggard, Rider Henry, 502-503.
Heart of the World, 503.
She, 502-504.
Hal, Prince (*Henri IV* de Shakespeare), 243 n. c.
Halberstadt, Ernst Wolfgang, 614 n. b.
Halberstadt, Max, 614 n. c.
Hall, Granville Stanley, 23.
Hallam, Florence, et Weed, Sarah
(1896) A Study of the Dream-Consciousness (Une étude de la conscience dans le rêve), 45, 170, 199.
Hamilcar Barca, 235.
Hamlet, 91, 305-306, 307 n. 1, 493.
Hammerschlag-Lichtheim, Anna, 151 n. 1.
Hamnet, 306.
Hannibal, 233-235.
Hans (petit), 291 n. 1, 293 n. 1.
Hartmann, Eduard von
(1890) *Philosophie des Unbewußten* (Philosophie de l'inconscient), 169, 581 n. 1.
Hartmann, Heinz [v. Betlheim, S.].
Hasdrubal, 235 n. 1.
Hebel, Johann Peter
« Les trois souhaits », 636 n. 1.
Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, 86.
Heine, Heinrich, 483 n. 1.
Das Buch der Lieder (Le livre des chants), 541, 566.
Lobgesänge auf König Ludwig (Hymnes à la gloire du roi Louis), 483 n. a.
Hélène (*La Belle Hélène* d'Offenbach), 539.
Heller, Hugo, 21.
Helmholtz, Hermann von, 669.
Hennings, Justus Christian
(1784) *Von den Träumern und Nachtwandlern* (Des rêveurs et somnambules), 39, 51.
Henri VIII, 250, 252.
Henri Lee *(Henri le Vert)*, 285 n. b.
Henry V, 535 n. b.
Henzen, Wilhelm
(1890) Über die Träume in der altnordischen Sagaliteratur (Des rêves

dans l'ancienne littérature nordique des sagas), 456.
Herbart, Johann Friedrich
(1824-25) *Psychologie als Wissenschaft, neu gegründet auf Erfahrung, Metaphysik und Mathematik* (La psychologie comme science et ses nouveaux fondements : l'expérience, la métaphysique et la mathématique), 108.
Herbst, Eduard, 230.
Hercule, 518.
Herder, Johann Gottfried, 245.
Hermann, Karl Friedrich
(1858) *Lehrbuch der gottesdienstlichen Alterthümer der Griechen* (Traité des antiquités grecques pour le service divin), 63 n. 1.
(1882) *Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer* (Traité des antiquités grecques à usage privé), 63 n. 1.
Héro, 253 n. c.
Hérode (Dr), 492.
Hérodote, 447 n.
Hérophile, 167 n. 2.
Hervey de Saint-Denys, Marie-Jean-Léon, Marquis d'
(1867) *Les rêves et les moyens de les diriger*, 40, 92, 626.
Herzl, Theodor, 490 n. a.
Das neue Ghetto (Le nouveau ghetto), 490.
Hildebrandt, F. W.
(1875) *Der Traum und seine Verwerthung für's Leben* (Le rêve et son utilisation pour la vie), 35-36, 42, 45, 47, 55-57, 87, 93, 95, 99-102, 104, 199.
Hilferding, Margarethe, 523.
Hippias, 447 n.
Hippocrate, 27 n. 1, 63 n. 1, 451.
De l'ancienne médecine, 27 n. 1.
Hitschmann, Edward
(1913) Goethe als Vatersymbol (Goethe, symbole paternel), 399.
Hobbes, Thomas
Le Léviathan, 596 n.
Hoffbauer, Johann Christoph
(1796) *Naturlehre der Seele* (Doctrine naturelle de l'âme), 52.
Hohnbaum, Karl, 122.
Hollós, Stefan, 21.
Homère, 286, 525.
Odyssée, 289.
Hug-Hellmuth, Hermine von, 294 n. 1.
(1911) Analyse eines Traumes eines 5 ½ jährigen Knaben (Analyse d'un rêve d'un garçon de 5 ans ½), 166 n. 1.
(1913) Kinderträume (Rêves d'enfants), 166 n. 1.
(1911) Ein Traum, der sich selbst deutet (Un rêve qui s'interprète lui-même), 178 n. 1.

Ibsen, Henrik, 297, 339.
Le canard sauvage, 297 n. b, 339 n. b.
Maison de poupée, 339 n. b.
Ideler, Karl Wilhelm
(1853) Über die Entstehung des Wahnsinns aus Träumen (Comment la folie naît des rêves), 121 n. 1.
Irma, 146, 148, 150-156, 335-336, 361, 367, 587.
Iwaya, S.
(1902) Traumdeutung in Japan (L'interprétation du rêve au Japon), 28 n. 1.

Jackson, John Hughlings, 623.
Jankélévitch, Samuel, 11.
Jeannot le Finaud (Lessing), 213.
Jean Paul, 233 n. 1.
Jekels, Ludwig
(1910) Shakespeare's Macbeth, 307 n. 1.
Jenkins, Dr (*Le Nabab* de Daudet), 335.
Jensen, Wilhelm
(1903) *Gradiva, ein pompejanisches Phantasiestück* (Gradiva, fantaisie pompéienne), 132 n. 1.
Jessen, Peter Willers
(1855) *Versuch einer wissenschaftlichen Begründung der Psychologie* (Essai de fondement scientifique de la psychologie), 33, 39, 51, 76, 97, 104-105.
Jésus-Christ, 101.
Jocaste, 301-304.
Jodl, Friedrich
(1896) *Lehrbuch der Psychologie* (Traité de psychologie), 88.
Jones, Ernest, 312 n. 1, 435 n. 1.
(1910 *a*) The Oedipus-Complex as an Explanation of Hamlet's Mystery (Le complexe d'Œdipe comme explication du mystère d'Hamlet), 307 n. 1.
(1910 *b*) Freud's Theory of Dreams (La théorie freudienne des rêves), 449.
(1911) The Relationship between Dreams and Psychoneurotic Symptoms (La relation entre les rêves et les symptômes psychonévrotiques), 623 n. b.
(1912 *a*) Unbewußte Zahlenbehandlung (Traitement inconscient des nombres), 466 n. 1.
(1912 *b*) A Forgotten Dream (Un rêve oublié), 573 n. 1.
(1914 *a*) Frau und Zimmer (Femme et chambre), 400 n.
(1916) The Theory of Symbolism (La théorie de la symbolique), 396 n. 1.
Joseph (de la Bible), 132, 378-379, 535 n. 1.
Joseph II, 471-472.
Josef (oncle de Freud), 173-176, 535 n. 1.
Joyeuse, Monsieur (*Le Nabab* de Daudet), 542 n. c, 588.
Jung, Carl Gustav, 435 n. 1, 438.
(1906) *Diagnostische Assoziationsstudien* (Études des associations en vue du diagnostic), 585 n. 1.
(1907) *Über die Psychologie der Dementia praecox* (Sur la psychologie de la dementia praecox), 583 n. 1.
(1910 *a*) Über Konflikte der kindlichen Seele (Des conflits de l'âme enfantine), 166 n. 1.
(1910 *b*) Ein Beitrag zur Psychologie des Gerüchtes (Contribution à la psychologie de la rumeur), 379.
(1911) Ein Beitrag zur Kenntnis des Zahlentraumes (Contribution à la connaissance du rêve de nombres), 466 n. 1.
Junot, 53 n. c.

Kant, Immanuel, 99, 117 n. a, 554-555.
(1764) *Essai sur les maladies de la tête*, 123.
(1798) *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, 102.
Karl (*Mes années de régisseur* de Fritz Reuter), 148.
Karpinska, Luise von
(1914) Ein Beitrag zur Analyse « sinnloser » Worte im Traume (Contribution à l'analyse de mots « dénués de sens » dans le rêve), 347.
Kasowsky, A. D.
(1901) Zur Frage nach dem Zusammenhange von Träumen und Wahnvorstellungen (Sur la question de la corrélation entre les rêves et les représentations délirantes), 121 n. 1.
Kätchen von Heillbronn, 339.
Keller, Gottfried
Der grüne Heinrich (Henri le Vert), 285, 456.
Kingsley, Charles, 242 n. d.
Hypatia, 242-243.
Kirchgraber, Fr.
(1913) Der Hut als Symbol des Genitales (Le chapeau comme symbole de l'organe génital), 406 n. 1.
Kleinpaul, Rudolf
(1898) *Die Lebendigen und die Toten in Volksglauben, Religion und Sage* (Les vivants et les morts dans les croyances populaires, la religion et la légende), 396 n. 1.
Kleist, Heinrich
Käthchen de Heilbronn, 334.
Knödl, 244-245.
Koller, Karl, 206-207.
(1884) Ueber die Verwendung des Cocains zur Anästhesierung am Auge (De l'utilisation de la cocaïne pour l'anesthésie de l'œil), 206 n. b.
Königstein, Leopold [v.a. R., ami], 172 n. b, 207, 209, 324-325.
Körner, Christian Gottfried, 138.
Krauß, A.
(1858-59) Der Sinn im Wahnsinn (Ce qu'il y a de sens dans la folie), 66-67, 122-123, 124, 126.
Krauß, Friedrich Salomo, 400 n., 662 n. b.
Krimhild, 567 n. a.

L., baron, 311, 610.
L., Madame, 325.
Ladd, George Trumbull
(1892) Contribution to the Psychology of Visual Dreams (Contribution à la psychologie des rêves visuels), 61-62, 645.
Laïos, 301-303.
Landauer, Karl
(1918) Handlungen des Schlafenden (Actions chez celui qui dort), 263 n. 1.
Landquist, John, 22.
Lanzer, Ernst, 348 n. a.
Lasègue, Ernest Charles
(1881) Le délire alcoolique n'est pas un délire, mais un rêve, 121 n. 1.
Lasker, Eduard, 342-343.

Lassalle, Ferdinand, 342-343, 345, 663 n. a.
Lauer, Ch.
(1913) Das Wesen des Traumes in der Beurteilung der talmudischen und rabbinischen Literatur (L'essence du rêve dans les jugements de la littérature talmudique et rabbinique), 28 n. 1.
Léandre (Grillparzer), 253 n. c.
Lecher, Otto, 309-310.
Lehmann, Alfred
(1908) *Aberglaube und Zauberei von den ältesten Zeiten bis in die Gegenwart* (Superstition et magie, des temps les plus anciens jusqu'à la période contemporaine), 63 n. 1.
Lélut, Louis François
(1852) Mémoire sur le sommeil, les songes et le somnambulisme, 123.
Lenau, Nikolaus, 191.
Das tote Glück (Le bonheur mort), 191 n. a.
Le Lorrain, Jacques
(1894) De la durée du temps dans le rêve, 55, 95, 547.
(1895) Le rêve, 621 n. 1.
Lemoine, Albert
(1855) *Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique*, 86.
Leopold, ami [Ludwig Rosenberg], 147-149, 151, 154, 336.
Lessing, Gotthold Ephraim, 213.
Leuret, François
(1834) *Fragments psychologiques sur la folie*, 582.
Liébeault, Ambroise Auguste
(1899) *Le sommeil provoqué et les états analogues*, 625 n. 1.
Lipps, Theodor, 668-670.
(1883) *Grundtatsachen des Seelenlebens* (Données fondamentales de la vie d'âme), 261, 262.
(1897) Der Begriff des Unbewußten in der Psychologie (Le concept d'inconscient psychologie), 666 n. 2.
Loewe, Carl, 511.
Lopez, général, 90.
Lopez-Ballesteros, Luis, 22.
Löwinger, Adolf
(1908) Der Traum in der jüdischen Literatur (Le rêve dans la littérature juive), 28 n. 1.
Lubbock, John, 26.
Lucrèce
De rerum natura, 34.
Ludwig, Carl, 525 n. a.
Ludwig, Ernst, 203 n. 1.
Lyons, Miss, 511.

M., Dr [Josef Breuer], 142-143, 145, 147-148, 149-151, 154-155, 159, 336, 565.
M., Monsieur, 371, 487-488, 497.
M., Pr, 310, 490, 492.
Maaß, Johann Gebhard Ehrehreich
(1805) *Versuch über die Leidenschaften* (Essai sur les passions), 33.
Macario, Maurice Martin Antoine
(1847) Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique, 123.
(1857) *Du sommeil, des rêves et du somnambulisme dans l'état de santé et de maladie*, 549.
Macbeth, 307 et n. 1.
Macnish, Robert
(1830) *The Philosophy of Sleep* (Philosophie du sommeil), 52.
Macrobe, 27.
Maeder, A.
(1908) Die Symbolik in den Legenden, Märchen, Gebräuchen und Träumen (La symbolique dans les légendes, les contes, les coutumes et les rêves), 396 n. 1.
(1912) Über die Funktion des Traumes (De la fonction du rêve), 634 n. 1.
Maine de Biran, Pierre
(1834) *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, 123.
Marat, Jean-Paul, 54.
Marcinowski, Johann Jaroslav
(1911) Eine kleine Mitteilung (Une petite communication), 346.
(1912 *a*) Gezeichnete Träume (Rêves dessinés), 402.
(1912 *b*) Drei Romane in Zahlen (Trois romans de nombres), 466 n. 1.
Marie-Thérèse, Impératrice, 476.
Masséna, André, 235.
Mathilde, 147, 153.
Maudsley, Henry
(1868) *The Physiology and Pathology of Mind*, 667 n. b.
Maupassant, Guy de, 334.

Maury, Alfred
(1853) Nouvelles observations sur les analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale, 55.
(1878) *Le sommeil et les rêves*, 33-34, 39, 43, 58, 60-61, 64, 86, 87-88, 90, 92, 95, 105-106, 109, 121, 123-124, 126, 226, 244, 546-547, 571 n. 2, 582 n. 1, 630.
Maxwell, James Clark
Matter and Motion (Matière et mouvement), 505.
Meier, Georg Friedrich
(1758) *Versuch einer Erklärung des Nachtwandelns* (Essai d'explication du somnambulisme), 51-52.
Méphisto, 110, 178 n. a, 244 n. b.
Meyer, Conrad Ferdinand
Les souffrances d'un jeune garçon, 520.
La tentation de Pescara, 495 n. b, 496 n. a.
Meyer, Karl, 160-161.
Meyerson, Ignace, 11, 22.
Meynert, Theodor, 261, 290, 486.
Michelet, Jules, 570 n. a.
Milton, 171 n.
Miura, K.
(1906) Über japanische Traumdeuterei (De la science des rêves au Japon), 28 n. 1.
Moïse, 427-428, 449.
Molière, 572.
Le Médecin malgré lui, 572 n. f.
Mora, Duc de (*Le Nabab* de Daudet), 334.
Moreau, Jacques-Joseph
(1855) De l'identité de l'état de rêve et de la folie, 123.
Moscheles, Ignaz, 418.
Mozart, Wolfgang Amadeus
Don Juan, 548.
La Flûte enchantée, 334.
Les Noces de Figaro, 247, 250, 548.
Müller, Johannes
(1826) *Über die phantastischen Gesichtserscheinungen* (Des phénomènes visuels fantastiques), 60, 61.
Myers, Frederic William Henry
(1892) Hypermnesic dreams (Rêves hypermnésiques), 40.

N., confrère, 174.
N., Louise, 502-503.
N., Pr [Hermann Nothnagel], 342, 344-345, 544, 588, 652.
Näcke, Paul
(1903) Über sexuelle Träume (Des rêves sexuels), 444.
Nansen, Fridtjof, 228.
Napoléon Ier (Bonaparte), 35, 54, 235, 272-273, 549, 608.
Nasse, Christian Friedrich, 122 n. a.
Nausicaa, 285, 286.
Negelein, Julius von
(1912) Der Traumschlüssel des Jaggadeva (La clé des rêves de Jaggadeva), 28 n. 1.
Nelson, Julius
(1888) A Study of dreams (Une étude des rêves), 44.
Nibelungen (La chanson des), 567.
Nietzsche, Friedrich, 374 n. a, 602.
Humain trop humain, 602 n. a.
Nora (*Maison de poupée* d'Ibsen), 339.
Nordenskjöld, Otto
(1904) *Antartic*, 166 n. 1.
Novalis, 115
Heinrich von Ofterdingen, 115.

Odin, 255 n. 1.
Œdipe, 301-305.
Offenbach, Jacques
La Belle Hélène, 539.
Ophélie, 306.
Oppenheim, Ernst, 676 n. 1.
Oser, Pr, 204 n.
Osiris, 449.
Otto, ami [Oscar Rie], 141-143, 147-148, 151, 153-156, 159, 310-312, 336, 587, 610.
Ouranos, 296 n. 2.

P., Josef, ami [Josef Paneth], 469-473, 533, 535-536, 565.
P., confrère, 268, 270-271.
Pachantoni, Demetrius
(1909) Der Traum als Ursprung von Wahnideen bei Alkoholdelirianten (Le rêve comme origine des idées délirantes chez les délirants alcooliques), 121 n. 1.
Pallas (Athéna), 224.
Paneth, Josef [v.a. P., Josef, ami], 469 n. f, 532 n. c, 535 n. e.
Panizza, Oskar
Le Concile d'amour, 255 n. 2.
Pantagruel, 254.
Park, Mungo, 167 n.
Parques, 242-244.
Parthes (reine des), 624.

Paulhan, Frédéric
(1894) À propos de l'activité de l'esprit dans le rêve, 553.
Peisse, Louis
(1857) *La médecine et les médecins*, 126.
Pélagie (*Hypatia* de Kingsley), 243, 245.
Penthésilée (Kleist), 334 n. 2.
Pfaff, Emil Richard
(1868) *Das Traumleben und seine Deutung nach den Prinzipien der Araber, Perser, Griechen, Indier und Ägypter* (La vie de rêve et son interprétation selon les principes des Arabes, des Perses, des Grecs, des Hindous et des Égyptiens), 98.
Pfister, Oskar
(1909) Ein Fall von psychoanalytischer Seelsorge und Seelenheilung (Un cas de ministère des âmes et de guérison des âmes en psychanalyse), 452.
(1911-12) Die psychologische Enträtselung der religiösen Glossolalie und der automatischen Kryptographie (Le déchiffrement psychologique de la glossolalie religieuse et de la cryptographie automatique), 402.
(1913) Kryptolalie, Kryptographie und unbewußtes Vexierbild bei Normalen (Cryptolalie, cryptographie et image-devinette inconsciente chez les normaux), 402.
Philippson, Ludwig, 638.
Pichon, André-Émile
(1896) *Contribution à l'étude des délires oniriques ou délires de rêve*, 121 n. 1.
Pilcz, Alexander
(1899) Über eine gewisse Gesetzmäßigkeit in den Träumen (De la conformité des rêves à certaines lois), 48.
Platen, August, 467 n. 1.
Platon, 98, 675.
La République, 98 n. c, 675 n. b.
Plotin
Ennéades, IV, 169 n. 1.
Pohorilles, Noah Elieser
(1913) Eduard von Hartmanns Gesetz der von unbewussten Zielvorstellungen geleiteten Assoziationen (La loi d'Eduard von Hartmann des associations guidées par des représentations-but inconscientes), 582 n.
Popovic, 245.
Popper-Lynkeus, Josef
(1899) *Phantasien eines Realisten* (Fantaisies d'un réaliste), 129, 353 n. 1.
Pötzl, Otto
(1917) Experimentelle erregte Traumbilder in ihren Beziehungen zum indirekten Sehen (Les images de rêve provoquées expérimentalement et leurs relations à la vision indirecte), 218 n. 2.
Prévost, Marcel, 161, 430-431.
Prince, Morton
(1910) The Mechanism and Interpretation of Dreams (Le mécanisme et l'interprétation des rêves), 573.
Psyché, 293.
Ptolémée, 167 n. 2.
Pur, Josef, 44.
Purkinje, Joannes
(1846) Wachen, Schlaf, Traum und verwandte Zustände (Veille, sommeil, rêve et états apparentés), 115-116, 169.
Putnam, James J.
(1912) Ein charakteristischer Kindertraum (Un rêve d'enfant caractéristique), 166 n. 1.

R., ami [Leopold Königstein], 173-177, 229, 336, 521-522, 625.
R., Pr [Pr Kassowitz], 311-312, 610.
Raalte, F. Van.
(1912) Kinderdroomen (Rêves d'enfants), 166 n. 1.
Rabelais, François, 254.
Gargantua, 519-520.
Radestock, Paul
(1879) *Schlaf und Traum* (Sommeil et rêve), 34, 54, 64, 74, 76, 86, 88, 97, 102-103, 121-122, 123, 124-126, 169.
Rank, Otto, 10, 20, 21, 22, 138, 196 n. 1, 527, 559 n. a.
(1909) *Der Mythus von der Geburt des Helden* (Le mythe de la naissance du héros), 296 n. 2, 448 n. 1.
(1910) Ein Traum, der sich selbst deutet (Un rêve qui s'interprète lui-même), 196 n. 1, 277 n. b, 355 n. 1, 379-380, 447 n., 455-456.
(1911 *a*) Beispiel eines verkappten Ödipustraumes (Exemple d'un rêve œdipien camouflé), 446 n. 1.
(1911 *b*) Belege zur Rettungsphantasie

(Pour attester la fantaisie de sauvetage), 452 n. 2.
(1912 *a*) Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken (La stratification symbolique dans le rêve à réveil provoqué et son retour dans la pensée mythique), 257 n. 1, 277 n. b, 397 n. a, 413, 450, 451, 452 n. 1.
(1912 *b*) Aktuelle Sexualregungen als Traumanlässe (Les motions sexuelles actuelles comme facteurs occasionnant le rêve), 277 n. b.
(1912 *c*) *Das Inzest-Motiv in Dichtung und Sage* (Le motif de l'inceste dans la création littéraire et la légende), 296 n. 2.
(1913) Eine noch nicht beschriebene Form des Ödipus-Traumes (Une forme non encore décrite de rêve œdipien), 456 n. 1.
(1914 *a*) Traum und Dichtung (Rêve et création littéraire), 22, 559 n. a.
(1914 *b*) Traum und Mythus (Rêve et mythe), 22, 559 n. a.
(1914 *c*) Die « Geburts-Rettungsphantasie » im Traum und Dichtung (La « fantaisie de sauvetage et de naissance » dans le rêve et la création littéraire), 452 n. 2.
Rank, O. et Sachs, H.
(1913) *Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften* (La significativité de la psychanalyse pour les sciences de l'esprit), 396 n. 1.
Raphaël, 358 n. a.
L'École d'Athènes, 358.
Le Parnasse, 358.
Régis, Emmanuel
(1895) Des hallucinations oniriques des dégénérés mystiques, 121 n. 1.
Reich, G., 272.
Reik, Theodor
(1911) Zur Rettungssymbolik (Sur la symbolique du sauvetage), 452 n. 2.
(1915) Gold und Kot (Or et excrément), 452 n. 1.
Reitler, Rudolf
(1913 *a*) Zur Augensymbolik (Sur la symbolique de l'œil), 456 n. 1.
(1913 *b*) Zur Genital- und Sekret-Symbolik (Sur la symbolique génitale et secrète), 405.
Reuter, Fritz
Mes années de régisseur, 148 n. b.
Ribot, Théodule, 55 n. c.
Richter, Hans, 387, 388.
Robert, Marthe
(1964) *La Révolution psychanalytique*, 9.
Robert, W.
(1886) *Der Traum als Naturnotwendigkeit erklärt* (Le rêve expliqué comme nécessité naturelle), 44, 111-113, 199, 200 n. 1, 214-215, 226, 631, 646.
Robespierre, 54.
Robitsek, Alfred, 134 n. 1.
(1912) Zur Frage der Symbolik in den Träumen Gesunder (Sur la question de la symbolique dans les rêves des bien-portants), 420-424.
Roffenstein, Gaston
(1923) Experimentelle Symbolträume (Rêves symboliques expérimentaux), 431.
Roméo, 274 n. a.
Rorschach, Hermann
(1912) Zur Symbolik der Schlange und der Kravatte (Sur la symbolique du serpent et de la cravate), 401 n. 1.
Rosegger, Peter
La forêt natale, 523-526.
Rousseau Jean-Jacques, 311 n. a.
Rund um Wien (Vienne à la Ronde), 329.

Sachs, Hans
(1911) Zur Darstellungs-Technik des Traumes (Sur la technique de présentation du rêve), 459-460.
(1912) Traumdeutung und Menschenkenntnis (Interprétation du rêve et connaissance de l'homme), 676.
(1913) Ein Traum Bismarcks (Un rêve de Bismarck), 424-429.
(1914) Das Zimmer als Traumdarstellung des Weibes (La chambre comme présentation onirique de la femme), 400.
Salomon Almoli Ben Jacob
(1901 [1637]) *Pithron Chalomoth*, 28 n. 1.
Sanctis, Sante de, 121-122, 128.
(1899) *I Sogni* (Les rêves), 122, 128.
Sandoz (*L'œuvre* de Zola), 343-344.
Savonarole, Jérôme, 203 n. 1.
Scaliger, Giulio Cesare, 39.
Schelling, Friedrich, 29 n. b.
Scherner, Karl Albert, 70, 398, 405 n. 1, 600, 647, 668.

(1861) *Das Leben des Traumes* (La vie du rêve), 66-67, 116-120, 131, 168 n., 263-266, 379, 391, 405 n. 1, 451.
Schiller, Friedrich von, 138-139, 473, 505, 515, 571, 572.
Brutus et César, 473 n. a, 533.
Hymne « À la joie », 433 n. b et c.
La conjuration de Fiesque à Gênes, 381 n. b.
La fête triomphale, 467 n. 1.
Les Sages du monde, 243 n. b.
Schleiermacher, Friedrich
(1862) *Psychologie*, 79, 103, 137.
Schnock le menuisier (Shakespeare), 512.
Scholz, Friedrich
(1887) *Schlaf und Traum* (Sommeil et rêve), 47, 89, 98, 169.
Schopenhauer, 65-66, 98, 124, 304 n. 1, 554-555.
(1862) *Parerga und Paralipomena*, 65.
Schrötter, Karl, 431.
(1912) Experimentelle Träume (Rêves expérimentaux), 431.
Schubert, Gotthilf Heinrich von
(1814) *Die Symbolik des Traumes* (La symbolique du rêve), 94, 397.
Schwarz, Paul
(1913) Traum und Traumdeutung nach Abdalgani an-Nabulusi (Rêve et interprétation du rêve d'après Abdalgani an-Nabulusi), 28 n. 1.
Schwerin, Maximilian von, 534 n. a.
Secker, Fritz
(1910) Chinesische Ansichten über den Traum (Vues chinoises sur le rêve), 28 n. 1.
Shakespeare, 170 n., 250, 306, 307 n. 1, 525.
Hamlet, 212, 295, 305-307, 493.
Henri IV, 243 n. c, 535.
Henri VI, 250 n. c.
Jules César, 472, 535 n. d.
Macbeth, 307.
Othello, 214.
Roméo et Juliette, 274 n. a.
Le songe d'une nuit d'été, 512.
Timon d'Athènes, 306.
Siebeck, Hermann
(1877) Das Traumleben der Seele (L'âme et sa vie de rêve), 89.
Siegfried, 567.
Silberer, Herbert, 425, 554-557.
(1909) Bericht über eine Methode, gewisse symbolische Halluzinations-Erscheinungen hervorzurufen und zu beobachten (Rapport sur une méthode propre à provoquer et à observer certains phénomènes hallucinatoires symboliques), 137 n. 1, 389-390, 554-555.
(1910) Phantasie und Mythos (Fantaisie et mythe), 137 n. 1, 253 n. 1.
(1912) Symbolik des Erwachens und Schwellensymbolik überhaupt (Symbolique du réveil et symbolique des seuils en général), 80 n. 1, 137 n. 1, 555, 614.
(1914) *Probleme der Mystik und ihrer Symbolik* (Problèmes de la mystique et de sa symbolique), 576-577.
Simon, Paul Max
(1888) *Le monde des rêves*, 58, 63-64, 68, 169.
Smith, Adam
The Wealth of Nations (La richesse des nations), 505.
Solon, 307.
Sophocle
Œdipe Roi, 301-305.
Sorrel, Hetty, 333 n. a.
Spencer Herbert, 26.
Sperber, Hans
(1912) Über den Einfluß sexueller Momente auf Entstehung und Entwicklung der Sprache (De l'influence des facteurs sexuels sur l'apparition et le développement du langage), 397 n. 1.
Spielrein, Sabina
(1913) Traum von « Pater Freudenreich » (Le rêve du « Père Freudenreich »), 166 n. 1.
Sphinge, 301.
Spitta, Heinrich
(1882) *Die Schlaf- und Traumzustände der menschlichen Seele* (Les états de sommeil et de rêve dans l'âme humaine), 64, 77, 80, 86, 88-89, 91, 94 n. 1, 98 n. 1 et 2, 102, 104, 121, 124, 249, 564-565.
Spitteler, Carl, 196 n. 1, 292 n. 2.
(1914) *Meine frühesten Erlebnissen* (Mes toutes premières expériences vécues), 196 n. 1.
Sprengel, C. P. J.
(1795) *Beiträge zur Geschichte der Medizin* (Contributions à l'histoire de la médecine), 63 n. 1.

Stannius, Hermann, 462, 502 n. 1.
(1849) *Das peripherische Nervensystem der Fische* (Le système nerveux périphérique des poissons), 462 n. b, 502 n. 1.
Stärcke, August
(1911) Ein Traum, der das Gegenteil einer Wunscherfüllung zu verwirklichen schien (Un rêve qui semblait réaliser le contraire d'un accomplissement de souhait), 194.
Stärcke, Johan
(1913) Neue Traumexperimente in Zusammenhang mit älteren und neueren Traumtheorien (Nouvelles expériences sur le rêve en rapport avec les théories sur le rêve anciennes et récentes), 92-93, 168 n.
Stekel, Wilhelm, 19, 315-317, 365, 395, 398, 403-405, 409 n. a, 434 n. 1, 460.
(1909) Beiträge zur Traumdeutung (Contributions à l'interprétation du rêve), 317 n. b, 383, 402, 407 n. 1, 427.
(1911) *Die Sprache des Traumes* (La langue du rêve), 395, 403, 432 n. b, 445, 460.
Stettenheim, Julius, 245.
Stricker, Salomon
(1879) *Studien über das Bewusstsein* (Études sur la conscience), 88, 106, 509.
Strümpell, Adolf von
(1883-84) *Lehrbuch der speciellen Pathologie und Therapie der inneren Krankheiten* (Traité de pathologie et de thérapie spécifiques des maladies internes), 50.
Strümpell, Ludwig, 219, 273.
(1877) *Die Natur und Entstehung der Träume* (La nature et la genèse des rêves), 32, 42, 45-46, 48, 57, 62, 67-68, 73-76, 84-85, 88-89, 110 n. b, 199, 260, 261, 509.
Stumpf, E. J. G.
(1899) *Der Traum und seine Deutung* (Le rêve et son interprétation), 135 n. 1.
Sully, James
(1893) The Dream as a Revelation (Le rêve comme révélation), 91, 170 n. 1, 553, 647.
Suzanne *(Le Mariage de Figaro)*, 247.
Swift, Jonathan
Voyages de Gulliver, 58.
Swoboda, Hermann, 128, 202, 203 n. 1, 431.
(1904) *Die Perioden des menschlichen Organismus in ihrer psychologischen und biologischen Bedeutung* (Les périodes de l'organisme humain dans leur signification psychologique et biologique), 128, 202-203.
Széll, Koloman, 476.

Taafe, Eduard von, comte, 248.
Tannery, Paul
(1898) Sur la mémoire dans le rêve, 656 n. 1.
Tannhauser (Wagner), 334.
Tarquins, 447 n.
Tartini, Giuseppe, 669.
Tausk, Viktor
(1913) Zur Psychologie der Kindersexualität (Sur la psychologie de la sexualité des enfants), 166 n. 1, 347.
(1914) Kleider und Farben im Dienste der Traumdarstellung (Vêtements et couleurs au service de la présentation en rêve), 460.
Tennyson, Alfred, 248.
Tfinkdji, Joseph
(1913) Essai sur les songes et l'art de les interpréter (onirocritie) en Mésopotamie, 28 n. 1.
Thiers, Louis-Adolphe, 235.
Histoire du Consulat et de l'Empire, 235.
Thomayer, Josef
(1897) La signification de quelques rêves, 122.
Thun, comte, 246-249, 480, 482.
Tissié, Philippe
(1898) *Les Rêves, physiologie et pathologie*, 63, 65, 71, 76, 121-123, 169.
Tite-Live, 447 n.
Tobler, Johann Christoph, 487 n. b.
Tobolowska, Justine [v.a. Bernard-Leroy, E.].
(1900) *Étude sur les illusions du temps dans les rêves du sujet normal*, 96 n. 1, 549-550.
Trenk, Friedrich von der, 167, 169.
Tylor, Edward Burnett, 26.

Uhland, Johann Ludwig, 329, 400.
Chants de voyage, 329.
Ulysse, 285.
Unger, Josef, 230.

Vaillant, Auguste, 551 n. a.
Vaschide, Nicolas
(1911) *Le sommeil et les rêves*, 37, 40, 92, 626.
Vespa, B.
(1897) Il sonno e i sogni nei neuro- e psicopatici (Le sommeil et les rêves chez les névropathes et les psychopathes), 121 n. 1.
Virgile
Énéide, 663 n. a.
Vold, John Mourly
(1896) Expériences sur les rêves et en particulier sur ceux d'origine musculaire et optique, 68, 261 n. 1, 442.
Volkelt, Johannes Immanuel
(1875) *Die Traum-Phantasie* (La fantaisie dans le rêve), 43, 54, 70-71, 86, 90, 97, 103, 116, 118-119, 169, 263-265, 391.

Wagner, Richard, 387, 483.
Tahnhauser, 334.
Wagner, Rudolph
(1842-53) *Handwörterbuch der Physiologie* (Manuel de physiologie), 124 n. c.
Weber, Carl Maria von
Freischütz, 467 n. 1.
Weed, Sarah [v. Hallam, F.].
Weygandt, Wilhelm
(1893) *Entstehung der Träume; eine psychologische Untersuchung* (Genèse des rêves ; une investigation psychologique), 33, 64, 71, 90, 159 n. 1.
Wiggam, A.
(1909) A Contribution to the Data of Dream Psychology (Contribution aux données de la psychologie du rêve), 166 n. 1.
Winckelmann, Johann Joachim, 233.
Winckler, Hugo, 134 n. 1.
Winterstein, Alfred von
(1912) Zwei Belege für die Wunscherfüllung im Traume (Deux preuves d'accomplissement de souhait dans le rêve), 34.
Wittels, Fritz, 252 n. 2, 471 n. 1.
(1924) *Sigmund Freud. Der Mann, die Lehre, die Schule* (Sigmund Freud. L'homme, la doctrine, l'école), 252 n. d, 471 n. d.
Wolf, Hugo, 388 n. 1.
Wundt, Wilhelm, 273.
(1874) *Grundzüge der physiologischen Psychologie* (Éléments fondamentaux de psychologie physiologique), 57, 59, 70-71, 88-90, 118, 124, 260-261.

Xerxès, 34.

Zeus, 296, 674.
Zeller, A.
(1818) Irre (Égarement), 102.
Zola, Émile, 344.
Germinal, 251-252.
L'Œuvre, 343-344.
La Terre, 252 n. 1, 255 n. 2.
Zucker (Monsieur), 231-232.

Index des lieux

Adriatique, 514.
Amérique, 514.
Aquileja, 514, 516.
Arcole, 273.
Athènes, 337, 447 n.
Aussee, 162, 164, 232, 246, 256, 518.

Bad Ischl, 246.
Baltimore, 312 n. a.
Bayreuth, 387 n. b.
Bellevue, 143-144.
Berlin, 206, 208.
Bernburg (duché de), 87.
Bilbao, 205.
Breslau, 343, 345, 491.
Busento, 467 n. 1.

Caire (Le), 53.
Calais, 570 n. 1.
Capoue, 234 n. a.
Cattaro, 246.

Dachstein, 162-163.
Danube, 250.
Dornbach, 164, 480.
Douvres, 570 n. 1.
Duino, 514.

Égypte, 132, 155, 491.
Emmersdorf, 249.

Florence, 203 n. 1.
Freiberg (Pribor), 44 n. a, 233.

Gastein, 426.
Gilolo (Jilolo) (île de), 90.
Gleichenberg, 231.
Görz (Gorizia), 516.
Grado, 516.
Graz, 248, 253, 455.

Hallstatt, 162-163.
Hameau (le), 164, 226.
Hilmteich, 455.
Hussiatyn, 272.

Île du Diable, 202.
Isonzo, 601.
Israël, 291.

Jérusalem, 90.

Karlsbad, 232.
Karst, 601.
Krems, 248.

Liechtenstein, 87.
Lübeck, 231.

Madère, 401.
Marathon, 447 n.
Marbach, 505 n. 2.
Marburg, 505 et n. 2.
Mecque (La), 90.
Meaux, 43.
Miramare, 514.
Montbrison, 43.
Munich, 337-338, 666 n. 2.
Mussidan, 39.

Naples, 233.

Olmütz, 340.
Orvieto, 53, 504.

Padoue, 41.
Paris, 53 n. a, 90, 232, 519, 536, 588.
Comédie-Française, 247.
Notre-Dame, 519.
Poltava, 87.
Pontebba, 203 n. 1.
Prague, 233, 368, 446.
Presbourg, 476.
Purkersdorf, 481.

Ravenne, 231-232.
Reichenhall, 41.
Rome, 231-234, 368, 447 n., 490-491, 493 n. 1, 663 n. b.

Sainte-Hélène (île de), 35.
Salzbourg, 41.
San Sebastian, 205.
Semmering, 448.
Sienne, 270, 490-491.
Spalato, 245-246.
Stratford-on-Avon, 307 n. 1.
Syracuse, 203-204 n.

Tagliamento, 54.
Tepl (vallée de la), 232.
Thèbes, 301.
Tibre, 231.
Trasimène (lac), 233.
Trieste, 601.
Trilport, 43.
Tyr, 134 n. 1.
Tyrol, 271.

Venise, 514.
Vérone, 39, 270.
Vienne, 237, 241, 250, 277-278, 329, 387 n. b, 463, 472, 531-532.
Graben, 240.
Hofburg, 471.
Institut de Chimie, 525.
Institut Kassowitz, 148 n. a, 336.
Institut de Physiologie, 244, 470, 533, 535.
Prater, 230, 410.
Schottentor, 429.
Université, 471, 535.

Wachau, 249-250.
Worcester, 23.

Zarauz, 204.
Znaim, 248.

Index des symboles

Aéronef, 398, 403.
Animaux, 459.
Animaux sauvages, 443, 459.
Appareils compliqués, 402.
Armes, 399, 402, 404.
Armoire, 399.
Arracher (s'en arracher une), 411, 435, 438, 440.
Asperge, 221.
Automobile, 458-459.

Bagage, 404.
Bâtiments, 412 n. a.
Bâton, 265, 427-428.
Battre le petit, 402.
Bois, 401.
Boîte, 399, 404.
Bouche, 405.
Bougie, 224.
Bourses, 118.
Branche, 393.
Brigand, 452-453.

Caisse, 118, 264.
Calvitie, 403.
Canne, 399.
Cartes, plans, 402.
Caverne, 399.
Chambre, 252-253, 397 n. 2, 399-400 et n.
Changement de domicile, 394 n. a.
Chapeau, 401, 406-407.
Charbon, 389.
Charrue, 402.
Chat, 263, 403.
Chute des dents, 403.
Cigarette, 432.
Clarinette, 119.
Clavier, 418.
Clé, 400.
Coffre, 399, 404, 451 n. 1.
Colonne, 265, 392.
Conduite d'eau, 392.
Corbeille, 118, 264.
Corps (parties du), 405, 434-435, 438.
Coupe de cheveux, 403, 434 n. 1.
Couteau, 399, 432.
Cravache, 424, 427-428.
Cravate, 401-402.

Décapitation, 403.
Dent, 437.
Descendre, 349, 411, 417.
Droite et gauche, 403, 427.

Eau, 265.
Eau (demeurer dans l'), 448.
Eau (plonger dans l'), 556.
Eaux écumantes, 119.
Échelle, 400 et n. 1.
Empereur et Impératrice (Roi et Reine), 399.
« En bas » et « en haut », 329-331, 349, 371, 459.
Enfants, 402.
Enlever, 394 n. a.
Escalier, 263, 328 n. 1, 400 n. 1, 417, 432.
Escargot, 403.
Être écrasé par un véhicule, 407-408.

Fantôme, 452-453.
Fleurs, 422-423.
Fontaine, 451.
Fourrure, 119.
Frères, 404.
Fusil, 402.

Jardin, 392.
Jouer avec un enfant, 402.

Lance, 427.
Lézard, 403.
Lieux souterrains, 459.
Lime à ongles, 399.
Localité (changement de), 556, 614.
Lune, 448.

Main, 405.
Maison, 118, 263, 265, 391.
Marches, 400 n. 1.
Marteau, 402.
Monter, 349, 411.
Mousse, 423-424.

Nager, 440, 443, 451 n. 1.
Navire, 397 n. 2, 399, 451 n. 1.
Nombres, 404.

Objets en creux, 118.
Objets ronds, 118, 264.
Œil, 405, 446 n. 1.
Œuf, 392.
Oiseau, 442, 638 n. b.
Oreille, 405.
Outils, 402.
Ouvrir des portes fermées, 446.

Parapluie, 399.
Pardessus (redingote), 223, 244, 439.
Parois et murs lisses, 401.
Partir en voyage, 432, 439, 451 n. 1, 556.
Paysages, 402, 412 n. a.
Pénétrer dans des espaces étroits, 445, 448.
« Petit » (le), 402, 404, 408, 409 n. a.
Pièces (enfilade de), 443.
Pied, 405.
Piliers, 392.
Pipe à tabac, 119.
Plafond, 118, 264.
Planches, 401.
Pluie, 451.
Poêle, 118, 263, 399.
Poignard, 399, 402.
Poires, 419.
Poisson, 403.
Pommes, 330, 419.
Pont, 402.
Portail, 392.
Prince et princesse, 399.
Proches parents, 404.
Puits, 410, 411-412, 448, 451.

Rameau, 363, 369.
Rattraper une voiture (ne pas), 404.
Récipients, 399.
Revolver, 402.
Rues crottées, 119.

Sabre, 402.
Sauver (des eaux), 452.
Sécrétions, 405.
Semence, 392.
Serpent, 403.
Serrure, 400.
Sœurs, 404.
Souris, 403.

Table, 401, 421, 423.
Tableaux, 417.
Tomber, 443.
Trois, 404.
Tronc d'arbre, 399.
Tunnel, 439.

Vallée, 421.
Velours, 423-424.
Vermine, 403.
Vestibule, 263.
Vigne, 392
Voleur, 443, 452.

Zeppelin, 398.

Index des rêves

A

Rêves de Freud

Abonnement à un périodique, 202.
Archimède, 203-204 n.
Auf Geseres-Ungeseres, 490-492.
Autodidasker, 342-346, 544, 588, 595, 652.

Boire de l'eau à longs traits, 158, 271.
Bulletin du comité social-démocrate, 202.

Cabinets en plein air, 518-520.
Clocher, 41.
Comte Thun (un rêve révolutionnaire), 246-256, 272, 480-482, 520.

Debout devant la table de toilette, 160.

Entrée d'une taverne, 41-42.

Faire attendre une femme, 201.
Fils en costume de sport, 613-614.

Goethe attaque Monsieur M., 371, 382 n., 487-489, 497-498.

Hearsing, 341-342.
Hollthurn, 504-508, 571-572.
Homme sur un rocher escarpé, 202.

Injection faite à Irma, 9, 141-156, 158-159, 171, 199, 201, 210, 217 n. 1, 335-339, 350, 354, 358, 360-361, 367, 386, 565, 587, 651.

Laboratoire (rêves de), 525-526.

Madame Doni et ses trois enfants, 495.
Masque de Savonarole, 203 n. 1.
Médecin borgne et professeur, 44.
Mère et fille dans la rue, 201-202.
Mère bien-aimée et personnages à bec d'oiseau, 638-639.
Missive du conseil municipal, 484-487, 498-501, 565.
Mon ami Otto a mauvaise mine, 310-312, 610, 615.
Mon fils, le myope, 310, 490.
Monographie botanique, 201, 205-213, 217 n. 3, 228, 323-327, 349, 517.
Monter à cheval, 268-271.
Monter l'escalier en hâte, 277-279, 286.
Mort du pape, 271.

Navire du petit déjeuner (château au bord de la mer), 513-516, 600-601.
Ne pas trouver son chapeau (salle aux machines), 381.
Non vixit, 469-473, 531-538, 565-566.
Norekdal, 339.

Oncle à la barbe blonde, 173-177, 201, 217 n. 1, 229, 336-337, 350, 367, 521-522, 535 n. 1, 625.

On est prié de fermer les yeux / un œil, 361-362.
Oraison funèbre, 216, 217 n. 2.
Orateurs célèbres, 309-310.

Père sur son lit de mort, 476-477, 496.
Préparation anatomique, 462, 501-504, 528.
Professeur Oser établissant le menu, 204 n.

Réconciliation avec un ami, 180 n. 1.
Rome (rêves de), 231-235, 368.

Télégramme d'Italie (Via-Villa Sezerno), 361.
Trois Parques (Knödel), 242-246, 272.

Urne cinéraire étrusque, 159.

B

Rêves d'autres personnes

Anna, fraises, fraises sauvages, 165, 309.
Avec Achille et Diomède sur un char, 165, 543-544.
Affection syphilitique primaire à l'index, 194.
Appareil réfrigérant, 160-161, 271.
Arranger le centre d'une table avec des fleurs, 420-424.
Arrestation de Müller à l'auberge, 545.
Arrestation pour infanticide, 190-191.
Arriver trop tard au marché, 220-222, 468.
Asplenium et lézards, 38-39, 403.
Assis face à l'Empereur, 458.
Auteur acclamé au théâtre, 549.
Avoir été deux fois dans une demeure, 447-448.
Avoir ses règles, 161.

Baiser de l'oncle en automobile, 457-458.
Barres de chocolat sous les lits, 163-164.
Beaux épis cueillis, 455-456.
Blasel armé de pied en cap, 460-461.
Bon Dieu au chapeau pointu en papier, 462.
Bonne française, 413-415.
Bougie cassée dans le chandelier, 223-224.
Bousculade, 237.
Boutique de Jean-Marie Farina au Caire, 53.
Brutus (rêve de), 447 n.

Cabines de bains, cabanes de W.-C., 369.
Cabinets et trésor enfoui, 452.
Cadavres brûlés, 468-469.
Cage d'escalier et coït, 415-418.
Canal (Pas de Calais), 570 n. 1.
Canonnade d'Arcole (explosion de la machine infernale), 54, 272-273, 549.
Catégorier, 347.
Cela, il faut que je le raconte au docteur, 495.
Cérémonie religieuse en plein air, 52.
Chapeau de paille de forme curieuse, 406-407.
Chapeau et plume de travers, 407 n. 1.
Chauffeurs (pieds dans le brasero), 53.
Chercheur de trésors près de cabinets, 452.
Cinq heures un quart du matin, 458.
Cheval portant une chemise de nuit, 370.
Cheval se roulant dans l'avoine, 456.
Chimiste, rêve d'un, 429-431.
Chimpanzé et chat-gorille, 454-455.
Cloche de l'église du village, 55-56.
Cloches et tocsin en 1848, 53.
Coller une coupure dans le livre, 459-460.
Compagnon tailleur congédié, 523-526.
Cravache s'allongeant à l'infini (rêve de Bismarck), 424-429.

Daraus, Varaus ou Zaraus, 204-205.
Déclaration de revenus contestée, 192-193.
De l'eau partout, 455.
Deux rangées de garçons, 265.
Deux rangées de tiroir, 265-266.
Diable (rêves de), 641.
Différence d'âge de 1 an et 3 mois, 458.
Dit avec des fleurs (dame aux camélias), 359-360, 363-364, 369, 392-394.

Église et paysage de montagne, 412.
Enfant au crâne malformé, 455.
Enfant qui brûle, 567-568, 586-587, 595, 604, 625.
Enfant mort étendu dans une boîte, 189-190, 225.
Enfant mort étendu dans un cercueil, 187-189, 288, 512.
Enfants aux cabinets, 419-420.
En société avec Daudet, Bourget, Prévost, 161.
Erzefilisch, 346.
Établissement orthopédique, 237-238.
Excursion au Hameau, 164, 226.
Excursion au refuge Simony, 162-163.
Explorateurs (rêves d'), 166-167 n.

Femmes se déshabillant dans une chambre d'hôtel, 377.
Femme tirée de derrière le lit, 458.
Feuerjo, 54.
Figures grotesques, 60.
Fillette écrasée, 407.
Foule d'enfants à qui il pousse des ailes, 293.
Fracture soignée, 458.
Frère aîné vendant l'entreprise, 195.
Frère dans un coffre, 456.

Galvanisation de Nansen, 228.
Gardien de pont à Trilport, 43.
Garçon s'enfonçant dans l'eau, 449-450.
Garçons se chamaillant et femme urinant, 238-239.
Gen Italien, 271.
Gradus ad Parnassum, 418.
Grande performance, 461.
Grand-père à nouveau en vie, 478.
Guillotine, 54-55, 95, 546-548, 630.

Hannetons, 332-335, 349-350.
Herrmann mangé toutes les cerises, 165-166.
Hésiter à franchir le ruisseau, 555.
Hippias (rêve d'), 447 n.
Homme avec une hache, 639-640.
Hussiatyn, 272.

I called for you, 571 n. 2.
Il suffit d'indiquer le numéro, 606.
Invitée dehors pour deux repas, 165 n. 1.

Je suis née en 1882, 465.
Jeune femme blonde à Pornic, 40.
Jeune fille au corsage blanc, 460
Jules César (rêve de), 447 n.

Kilo-loto, 90, 244, 584 n. 1.
Kontuszówka, 41.

Liaison secrète avec une dame, 447 n.
Lieu de cure, 370.
Lion jaune, 227.
Lions dans le désert, 511-512.
Livre ouvert, 61.
Localité inconnue, 226.
Lynx ou renard sur le toit, 299.

Maisonnette entre deux imposants palais, 445-446.
Maistollmütz, 340.
Malle remplie de livres, 224-225.
Masque de poix sur le visage, 52.
Matricule 2262, 465-466.
Mélodie nouvelle, 40.
Mon père se fâche parce que je rentre tard, 373.
Monsieur connu entrant dans la chambre, 522-523.
Morceau de phrase écrite, 390.
M. T. de Montbrison, 43.
Mussidan en Dordogne, 39.

Ne pas se rappeler un nom, 457.

Officier assis en face de l'Empereur, 458.
Orchestre dirigé du haut d'une tour, 387-388, 483.

Page imprimée, 61.
Panorama (Rundschau), 456.
Papa - papa - Bébi, 510 n. 1.
Papa portant sa tête sur une assiette, 413.
Passer un couteau sous le gâteau, 390.
Payer 3 fl. 65 kr., 462-463.
Pèlerinage à Jérusalem, 90.
Pendaison, 51-52.
Pepi H. dans un lit d'hôpital, 160, 272.
Perdre une ou deux dents, 434.
Perdre tous ses procès, 187.
Père victime d'une catastrophe, 474-475.
Père à nouveau en vie et pourtant mort, 478.
Perles de caviar, 370.
Personnes gigantesques à table, 58.
Personnes très grandes, 457.
Pieu entre les orteils, 41.
Piano à faire accorder, 222-223.

Poires, 418-419.
Polir un morceau de bois, 470.
Précepteur dans le lit de la bonne, 48, 226-227.
Prendre congé, 555.
Promenade au Prater avec le père, 410.
Promenade en traîneau et bruits de grelots, 56.
Puits profond (champ retourné), 448.

Quai se rapprochant du train, 457.
Qui est le père de l'enfant ?, 376, 495-496.

Remettre sa redingote d'hiver, 223.
Rentré trop tard à la maison, 373.
Repas de viande rôtie, 308-309.
Rêve effacé, 377.
Robe de lustrine noire, 460.

Salon de bordel, 377-378.
Σὰ Τῦρος, 134 n. 1, 669 n. 1.
Scaliger et Brugnolus, 39.
Scalpé par une bande d'Indiens, 52.
Secrétaire grincheux, 555.
S'envoler et s'extraire deux dents, 433-434.
Se précipiter dans l'eau, 448.
Sept vaches grasses, 132, 378-379.
Services amoureux, 178 n. 1.
Sonate du Diable, 668.
Souper empêché (saumon fumé), 182-184, 189 n. 1, 211.
Svingnum elvi, 347.

Table richement garnie, 60.
Taches de lait sur la chemise, 161.
Tempête dans La Manche, 53.
Tête tranchée, 413.
Tomber d'un mur élevé, 52.
Tomber sur le Graben, 240-241.
Torturé par l'Inquisition, 52.
Tour sur le lac, 164, 606.
Trappe dans le plancher, 450
Traverser la rue en planant, 442.
Trois lions dans le désert, 511-512.
Trois places de théâtre pour 1 fl. 50 kr., 463-465.
Tutelrein, 340-341.

Uniquement pour dames, 431.

Vaisselle brisée, 56-57.
Vers le haut et vers le bas (Sapho), 327-332, 349, 371-372.
Vésicatoire, 53.
Vin blanc d'Orvieto, 53.
Voguer vers Sainte-Hélène, 35.
Vous me trompez, 461.
Voyage au sommet de l'Etna, 52.
Voyage dans une malle-poste, 52.
Voyage en voiture, 48.

Index des matières

Abstraction(s)
— dans le rêve, 80 n. 1, 384-386, 455, 554, 577.
Absurdité
— dans les rêves, 47, 86-88, 103, 176, 384, 387-388, 464, 474-508, 483, 493, 541, 565, 586, 646.
— comme moyen de présentation, 464, 483, 497, 646.
Accent psychique [v.a. intensité psychique]
déplacement de l'—, 213-214.
Accomplissement de souhait [v. souhait].
Acte, 676.
Activité
— et passivité, 236.
Actualité psychique (mnésique)
— du matériel du rêve, 267.
Actuel(le, s)
motions de souhait —, 605-606.
sensation(s) —, 267, 273-274, 308, 608.
souhait(s) —, 274, 288-289, 427, 605.
Adultes (rêves d')
— non déformés, 166 n. 1, 605.
Affect(s), 194 n. b.
— dans les rêves, 106, 508, 509-511, 514, 520-522, 528-530.
déliaison (développement) d'—, 429, 511, 517, 530, 637, 659.
inhibition des —, 517.
— et représentation, 504, 509, 510-511, 512.
renversement des —, 504, 515, 521-522, 528.
répression des —, 189, 517-518, 521, 558, 611.
transformation d'—, 659, 661.
Agoraphobie, 406-407, 636-637.
Agression (agressivité), 196 n. 1.
Altruisme
— dans le rêve, 312 n. 1.
Ambition, 254-255.
fantaisie d'—, 526, 548.
Ambivalence, 479.
Amentia, 108.
Ammocoetes, 462.
Amnésie [v.a. oubli], 573-574.
Amour, 168 n., 238, 243, 295, 298, 301, 312 n. 1.
Analyse
— du rêve, 140, 321, 326-327, 498.
— et synthèse, 354-355, 430.
Anecdotes [v.a. trait d'esprit]
« Coupé ? » - « Non, toujours été comme ça », 409.
Coursier et cavalier du dimanche, 270.
Juif demandant à Paris le chemin de la rue de Richelieu, 232.
Occasion ratée avec la nourrice, 243, 246, 332 n. 1.
« Si l'un de nous meurt, j'irai m'établir à Paris », 536.
« Si ma constitution le supporte », 232.
Angoisse, 284, 314, 382, 441.
accès d' —, 637, 640.
développement (déliaison) d' —, 275-276, 308, 429, 611, 637.

— enfantine, 315.
— des espaces clos, 327.
— d'être enterré vivant, 449 n. 1.
— d'examen, 315.
— et excitation sexuelle, 638, 640.
— et libido, 197, 275, 382, 640-641.
— de mourir, 432.
— névrotique, 192, 196-197, 638.
— et phobie, 637.
— des places [v.a. agoraphobie], 636.
— de punition, 315.
— et refoulement, 637-639.
— dans le rêve, 196-197, 275, 277, 308, 312, 315-316, 380, 382, 401, 432, 441, 443, 448, 540, 636 n. 1, 639-640.
— de tentation, 406.
Angoisse (névrose d'), 197.
Angoisse (rêves d'), 63, 122, 170-171, 196-197, 275, 286, 308, 315-316, 451, 453, 538, 604, 611, 635, 637-642.
Animal (animaux), 162, 634 n. 1.
coït des —, 313 n. 1.
cruauté envers les —, 332-334.
— dans les rêves, 443.
homme et —, 672.
rêves des —, 167.
— comme symbole(s), 69, 118-119, 263-264, 403, 459.
Antiquité, 442, 568, 651.
interprétation du rêve dans l'—, 134 n. 1, 398, 447 n.
théorie du rêve dans l'—, 26-29, 34, 49, 107, 669.
Antisémitisme, 234-235, 250, 491.
Appareil psychique (animique), 82 n. 1, 107-108, 131, 261, 300, 654, 658-659, 663-664.
— comme appareil réflexe, 591, 619, 654.
construction (structure) de l'—, 79, 181, 257, 654-655, 671, 662-664, 675.
état primitif (primaire) de l'—, 602, 620, 646, 654, 656, 659.
instances de l'— [v. instance(s)].
schéma(s) de l'—, 590-591, 594 n. 1, 596-597, 605, 655, 671.
systèmes de l'— [v. système(s)].
Après coup, 155, 178, 190 n. 1, 211-212, 215, 221, 228, 295, 322, 371, 514, 550, 570 n., 571, 574, 598, 641, 653.
Après-coup *(Nachträglichkeit)*
facteur de l'—, 243.
Association(s) [v.a. idées incidentes], 118, 280 n. 1, 325, 398, 580, 582-584, 592, 617, 644, 649, 652.
— d'idées, 581 n. 1.
lois de l'—, 89-90.
— de médiation, 355.
— par simultanéité, 592.
rêves par —, 70, 259.
— superficielles, 583-584, 652, 653.
Assonance, 150, 151 n. 1, 244, 251, 337, 341, 401, 583.
Attention, 137, 274, 594, 629, 632, 648-649, 670, 673.
Attraction
— de l'*Ics*, 601 n. 1.
— des perceptions, 622.
— par les scènes (souvenirs) infantiles, 599-601, 628, 631, 651.
Auto-analyse, 18, 140, 503, 528.
Auto-érotisme, 423, 439, 457-458.
Automatisme
— ambulatoire, 507.
— dans l'appareil psychique, 629, 654, 672.
— psychologique, 106.
Auto-observation, 136-137, 139-140, 557.
Autopunition [v.a. punition], 305, 623.
Avarice, 238.
Avenir
— et passé dans le rêve, 676-677.
rêves annonçant l'—, 26-28, 30, 132.

Basedow (maladie de), 311, 610.
Besoin
excitation de —, 620, 654.
rêves de —, 277 n. 1, 451.
Besoin(s), 272.
— corporels, 277 n. 1, 445, 619.
— de l'enfant, 290, 292, 619.
sexuel, 606.
— de la vie, 242, 619.
Bible (références et citations), 101, 132, 159 n. 1, 291, 296, 378-379, 392, 427-428, 490, 491, 535 n. 1.
— de Philippson, 638.
Bisexualité, 376, 661, 662 n.
— des symboles, 404-405.
« Bousculade », 237, 313-314.

Calcul [v.a. nombres]
— dans le rêve, 371, 462, 465-466, 497.

Caractère
— de l'homme, 675-676.
— hystérique, 238, 290.
— névrotique, 530.
Cas (histoires de)
Cäcilie M..., 575 n. b.
Dora, 400.
Elisabeth von R., 10.
Emmy von N., 9.
Homme aux rats, 348 n. a.
Petit Hans, 291 n. 1.
Castration, 296, 409, 434 n. 1, 435 n. 1, 674.
— et aveuglement, 446 n. 1.
— et dédoublement, 403, 461.
menace de —, 409, 461, 674.
rêves de —, 413.
symboles de la —, 403, 446 n. 1, 461.
Cauchemar [v.a. pavor nocturnus], 28, 64.
Causalité (relation causale)
présentation de la — dans le rêve, 358-360.
Censeur du rêve, 557.
Censure, 178-179, 252, 484-485, 518, 582, 644.
— et affect, 529.
— et accomplissement de souhait, 429, 636 n. 1.
— et condensation, 366, 385.
— et critique, 540.
— du *Cs*, 601 n. 1.
— et conscience, 673.
— et déplacement, 274, 352-353, 550, 558, 584.
— et déformation de rêve, 178 n. 1, 179, 195-196, 211, 214, 253, 284, 352-353, 372, 379, 420, 518, 540, 566, 586, 605, 628, 661 n. 1.
— et doute, 568.
— entre deux instances (systèmes) psychiques, 214, 300, 352, 579, 595, 608, 621, 628, 663, 666, 670, 673.
— et formation du rêve, 273, 540, 586, 628-629, 631.
— comme gardien de notre santé mentale, 621-622.
— et inhibition (répression) d'affect, 518, 521-522.
— dans les psychonévroses, 582-583.
— de (la) résistance, 353, 364, 366, 510, 550, 595, 618.
Censure de rêve, 178 n. 1, 211, 225, 273-274, 307-308, 366, 372, 374, 379, 518, 521, 522, 540, 566, 568, 605.
Chiffre (méthode du), 133-135, 139, 396.
Chimie, 151-152, 338.
— des processus sexuels, 152, 338.
Chose
représentation de —, 521.
Chute
rêves de —, 67-68, 312, 314, 440-441, 443, 645.
Citations
Afflavit et dissipati sunt, 252, 519.
Ainsi donc, images de dieux, 245.
Aux bords des eaux de Babel nous étions assis, 490.
Car bien des humains se sont d'ailleurs vus dans leurs rêves déjà unis à leur mère, 304.
Carpe diem, 246.
Celui qui hait son frère est un assassin, 101.
Ce pays inexploré, des confins duquel nul voyageur ne revient, 295.
C'est ainsi qu'aux seins de la sagesse vous prendrez chaque jour plus de plaisir, 244.
C'est du cœur que proviennent les pensées mauvaises, 101.
C'est le rossignol, et non pas l'alouette, 274.
Dans le monde seuls les riches possèdent le plus d'argent, 213.
Dies irae, dies illa, 315.
D'un aubergiste à la merveilleuse douceur, 329.
Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo, 14, 663.
Je ne puis te contraindre à l'amour, 334.
Je ne suis fou que par vent de nord-nord-ouest, 493.
Laissant derrière lui dans un vain reflet, 477.
Le Maure a fait son devoir, le Maure peut partir, 381 n. 1.
Le meilleur de ce que tu peux savoir, 178, 503.
Nul feu, nul charbon ne peut brûler, 388.
Où se trouve la trace obscure, 302.
Parce que tu es animé par un désir mauvais, 334.
Qui a conquis une douce femme, 433.
Qui a réussi le grand coup, 433.
Rarement vous m'avez compris, 566.

Rendue malade par la pâleur de la pensée, 305.
Si monsieur le comte veut risquer une petite danse, 247.
There needs no ghost, my lord, 212.
Toi qui descends des dieux, 245.
Tranquille, sur la barque rescapée, 515.
Tu es redevable d'une mort à la nature, 243.
Un jour j'eus un beau rêve, 330.
Une pression du pied met en mouvement mille fils, 325.
Va, tu es amoureux de moi comme un hanneton, 334.
Voyez, c'est là Œdipe, 303.
Clarté du rêve [v. netteté].
Clivage, 459.
— de la personnalité, 125.
Cocaïne, 146-147, 151, 153, 155, 206-207, 209-210, 212, 245, 255, 324.
Coït [v.a. commerce sexuel], 408, 423, 638.
— interrompu, 191-192.
— par derrière, 445-446.
— parental, 448.
symboles du —, 400 n. 1, 409, 411, 417, 432, 451 n. 1.
Comique, 339, 341 n. 1, 661.
Commerce sexuel (sexué), 185, 434, 439, 638.
rêves de — avec la mère, 304, 446-447.
observation du —, 313 n. 1, 639-640.
Commodité
rêves de —, 158, 196 n. 1, 272, 445, 625.
Comparaison(s)
« ab » et *« a b »*, 286-287.
appareil photographique, 589.
armes primitives (flèche et arc), 621.
bassin d'une fontaine collectant les eaux, 534.
cadran avec chiffres faisant saillie, 261.
calme du champ de bataille, 517.
capitaliste et entrepreneur, 615.
casser deux noix ensemble, 171.
censure du courrier, 178 n. 1.
censure russe, 582.
champignon et mycélium, 578.
chasser une mouche, 632, 634.
chaudron emprunté, 155, 158.
combat pour un territoire, 665.
Crassus et la reine des Parthes, 624.
décrassage de l'âme, 113.
dentiste américain et docteur en médecine, 617.
deux langues distinctes, 319.
diagnostic au moyen du sens olfactif, 396-397.
doigts sur les touches de l'instrument, 110-111, 261.
écriture chinoise, 399.
écriture hiéroglyphique, 365, 386.
équation algébrique, 500.
étude des animaux inférieurs, 162.
fabrique de pensées, 325.
façade d'églises italiennes, 249-250.
feu d'artifice, 631.
fonctionnaire mal vu, 180.
forteresse frontalière, 637.
forteresse à garder, 622.
gardien, 621-622.
germes de vie, 110.
glaces dérivantes, 356.
grande pyramide, 601 n. 1.
illustration d'un éditorial politique, 385.
infusoire sous le verre grossissant, 676.
inscriptions latines dans les *Fliegende Blätter*, 552.
législation draconienne, 295 n.
législation de Solon, 307.
longue-vue, 589-590, 666.
microscope, 589-590.
mot imprimé en gras ou interlettré, 651.
mot prononcé avec force et lenteur, 651.
ombilic du rêve, 146 n. 1, 578.
ombres de l'Odyssée, 289, 607 n. 1.
onyx, marbre ou grès, 277.
original et traduction, 319.
ouverture d'opéra, 61.
palais baroques de Rome, 543.
palimpseste, 171 n.
photographie composite de Galton, 174, 336-337.
pierre de brèche, 467-468.
plaque photographique, 591 n. a.
poème rimé, 385.
promenade (chemins et sentiers), 157, 563.
rébus (énigme en images), 319-320.
révolution dans une république, 568.
routes impraticables en montagne, 583.
scrutin de liste, 326.
sculptures antiques, 651.
sept mouches d'un coup, 576.

sigles de la sténographie, 396.
signe brodé sur la tunique de Siegfried, 567-568.
sons irréguliers d'un instrument de musique, 157.
système d'écriture, 358.
tactique de l'autruche, 656.
texte sacré, 566.
Titans, 607.
traduction multilingue, 300.
via regia, 663.
Complexe(s)
— parental, 417.
— paternel, 410.
— psychique, 510, 512.
— refoulés, 420.
— sexuels, 444.
Composite(s)
formations (figures) —, 339, 364-370, 388, 652.
lieux —, 370, 393 n. 4.
personnes —, 336-337, 365-366.
photographie — de Galton, 545.
Composition (dans le rêve)
contrainte à la —, 215, 216 n. 1, 551.
— en une unité, 216.
Compression [v.a. condensation], 95, 321, 356, 384, 629, 650.
Compromis (formation de), 520, 657, 660.
— dans le rêve, 338, 518, 520, 627, 634, 651-653, 663.
Concept(s), 79, 117, 369.
Concordance — dans le rêve, 364.
Condensation, 216 n. 1, 321-348, 375, 384-386, 389, 502, 533, 558, 572, 586, 596, 650-651, 653.
— de mots, 346.
Condom, 223, 244.
Conduction (résistance de), 592.
Conflit psychique, 623.
Conflit de volonté, 382.
Confusion (état de), 299-300.
Conscience [v.a. *Cs* ; devenir-conscient], 17, 46, 89, 180, 593 n. 1, 648.
accès à la —, 179-180, 213, 568, 594-595, 601, 628, 631, 665, 667, 673.
censure et —, 673.
définition de la —, 180, 671.
excitabilité de la —, 629-630.
mise à l'écart de la —, 673.
— dans le rêve, 88-89.
surestimation de la —, 667-669.
— vigile, 32, 75, 103.
Conscience de soi, 89, 115, 124.
Conscience morale, 124, 557.
Conscient
— et inconscient, 668-669, 676.
— et psychique assimilés, 666-667, 670.
Conscient(e, s)
moi —, 273.
pensée —, 367.
réflexion —, 323, 648.
Constitution, 232.
— sexuelle, 661.
Contes
Les habits neufs de l'Empereur, 282-283.
Les trois souhaits, 611, 636 n. 1.
Le vaillant petit tailleur, 527, 576.
Conte(s)
— et rêves typiques, 285.
Contenu de rêve, 37, 132, 134, 140, 226, 261, 321-322.
— apparent, 214.
— déjà prêt, 645.
— indifférent, 171, 210-211.
— manifeste, 179, 200, 227, 236, 256, 319, 354.
— latent [v.a. pensées de rêve], 224-225, 235, 257, 319.
— manifeste et latent, 170 et n., 199, 319, 557 n. 1.
— pénible, 170-171.
Contradiction
présentation de la — dans le rêve, 357, 362, 483.
Contrainte
— à créer des liaisons, 244.
— du destin, 302.
— du rêve à l'unité (la composition), 215-216 n. 1, 266, 550-551.
— des souhaits inconscients, 659.
Contrainte (impulsions de), 123.
Contrainte (névrose de), 284, 300, 373, 385, 447-448.
cas de —, 300, 348 n. 1, 507.
Contrainte (représentations de), 15, 135, 261, 283, 300, 347-348 n. 1, 385, 507, 510, 628, 648.
Contraire
renversement (transformation) dans le —, 194, 372, 504, 515, 520-521.
Contre-affect, 522.
Contre-investissement, 660.
Contre-pensée, 246.
Contre-souhait
rêves de —, 186-196.

Corps
— dans le rêve, 370, 402, 412 n. a.
sécrétions du —, 405.
symboles du —, 119, 263-264, 391-392.
Création littéraire (poétique), 132, 138, 285.
Critique
— dans les pensées de rêve, 483.
— dans le rêve, 493, 539-540.
Croyance
— à la réalité des images de rêve, 80-82.
— à la vertu prophétique du rêve, 62, 677.
— enfantine, 254.
— populaire, 135, 220 n. a, 435, 437-438.
— de réalité, 82.
— religieuse, 29.
— en une vie après la mort, 449 n. 1.
Courants psychiques, 179.
Cs (système) [v.a. conscience], 671, 672.
— et *Pc* (système), 594 n. 1.
Couverture [v.a. recouvrement ; souvenir-couverture]
affect comme —, 529, 536.
— dans le rêve, 234, 272, 310, 364-365, 428, 484, 486.
— de la représentation refoulée, 617.
Cruauté, 332-334, 350.
Curiosité sexuelle, 239, 370, 391, 584 n. 1.

Défécation, 377.
Défense, 177, 181, 222 n. 1, 300, 522, 624, 660, 672.
Défloration, 422-424.
Déformation de rêve (dans le rêve), 171-172, 177, 179, 195-196, 211, 214, 219-220, 257, 308, 352-353, 372, 386, 428-429, 566, 568, 577-578, 606, 628, 644-645.
Dégénérescence, 290.
Dégoût, 340, 518-520, 659.
Déguisement (dans le rêve), 177-178, 181, 195-196, 335, 567, 613, 668.
— langagier, 384-385, 387.
Déjà rêvé, 495, 528.
Déjà vu, 447.
Délestage [v.a. excrétion]
rêve comme — de la mémoire, 200 n. 1, 646.
surcharge et — de l'âme, 112.
Délirante
— idée (représentation), 15, 66, 628.
Délire, 90, 122.
— des grandeurs, 253-254, 520.
— d'être observé, 283.
— de petitesse, 520.
— d'être remarqué, 557.
Délire aigu, 66, 104, 124-126, 582.
Dementia praecox, 396, 583 n. 1.
Démonique, 49, 669.
Déplacement [v.a. report ; transfert], 213-214, 219.
— de l'accent psychique, 213.
— de l'investissement, 672.
Déplacement de rêve (dans le rêve), 213-215, 217, 379, 384-385, 459, 510, 521, 533, 558, 568, 616.
— de l'expression langagière, 384-386, 389.
— des intensités psychiques, 384, 558.
Déplaisir, 170, 629, 654, 656.
accomplissement de souhait et —, 274-275, 659.
déliaison (développement) de —, 629, 657, 660, 672.
— et refoulement, 637, 656, 659-660.
rêves de —, 193-194, 196, 611.
Déplaisir (principe de), 655-658, 660, 672.
Désir(s), 169 n. 1, 244.
— d'exhibition, 283-284.
— réprimés, 331.
— sexuel(s), 244, 639.
— de voir (savoir), 377-378.
Désirance, 168 n., 196 n. 1, 231-232, 272.
Destin, 147, 302.
tragédie du —, 302-303.
Déterminisme psychique, 567, 581.
Deuil, 45, 189, 288, 478, 512, 515, 519, 537.
Développement
de l'humanité, 602.
— individuel (de la vie psychique), 91, 602, 647, 658-659, 661.
stades de — primitifs, 91.
Développement (inhibition de), 290.
Devenir-conscient, 180, 579, 593, 609, 648.
Diable, 641, 668.
Dieu, 255 n. 2, 462.
Dissimulation, 177-178, 521.
Diurne [v.a. jour ; journée]
fantaisie —, 206-207, 497-498, 542-543, 547-548, 588.

rêve —, 542-543, 545 n. 1, 588.
rêverie —, 81.
vie — [v. vie diurne].
Dormir [v.a. endormissement ; sommeil]
souhait de —, 273-274, 625-626, 628, 630, 646.
Dramatisation, 80.
Double sens [v.a. plurivocité]
— dans le rêve, 148.
— du rêve, 184.
— du symbole, 404.
— du symptôme, 184.
Douleur(s), 194, 615, 656.
— dans le rêve, 119, 262, 440, 460-461, 512.
Doute
— dans la névrose de contrainte, 507.
— et résistance, 568, 570 n. 1.
— dans le rêve, 497, 570 n. 1.
Dynamique (point de vue), 664, 666.
Dyspnée, 328.

Échange d'expression, 384-385.
Éconduction
— de l'énergie, 652.
— de l'excitation, 607 n. 1, 619, 633-635, 649, 652, 657.
— motrice, 619, 633, 654, 660.
— par le rire, 661.
Éducation, 309 et n. 1, 343, 345.
Effroi, 504, 514-515, 598.
rêve d'—, 64, 122.
Effroi (expérience d'), 656.
Église catholique, 234.
Égoïsme
— de l'enfant, 290, 295, 308.
— du rêve, 308, 310-312 n. 1, 367, 489-490.
Élaboration secondaire, 273, 283, 305, 352, 428, 498, 508, 540-543, 550, 556, 559, 586, 630, 639.
— et penser vigile, 553-554, 556, 559.
Embarras
— dans le rêve, 67, 281-282.
Émotion
expression de l'—, 619.
Endopsychique
censure —, 579.
perception —, 557.
Endormissement [v.a. sommeil], 35, 60-62, 79, 81, 83 n. 1, 85, 137, 648-649.
Énergie
— d'investissement, 649, 670.
Énergie psychique, 114, 137, 139, 622.
Enfance [v.a. infantile]
expériences vécues de l'—, 235-236, 257, 286.
impressions de l'—, 226, 241, 330, 440-441.
motions pulsionnelles de l'—, 602.
— phylogénétique, 602.
préhistorique, 286.
scène d'— [v. scène infantile].
souvenir d'— [v. souvenir infantile].
Enfant(s)
amoralité de l'—, 290.
démesure (immodération) de l'—, 309 n. 1.
— en désaide, 619.
égoïsme de l'—, 290, 295, 308.
malpropreté de l'—, 238.
— « méchant » ou « vilain », 290.
narcissisme de l'—, 295 n.
— et névrosé(s), 301, 309 n. 1.
— névrosés, 392.
prouesses langagières des —, 347.
psychologie des —, 162.
— comme symboles, 402.
Enfants (rêves d'), 162-166 n. 1, 196 n. 1, 219, 308-309, 462, 605-606, 608.
— comparés aux rêves d'adultes, 606-607.
Enuresis nocturna, 443.
Épier, 377.
— le coït, 448.
Épilepsie, 122, 240, 598.
Érection, 313 n. 1, 334-335, 442.
rêves d'—, 442.
symbole de l'—, 399, 424.
Éreutophobie, 342.
Éros, 196 n. 1.
Érotique(s) [v.a. sexuel]
besoins —, 445.
souhaits —, 196 n. 1, 444-445.
stimulus —, 450.
Érotisme
— urétral, 451.
Éthique [v.a. morale]
Étranger (caractère)
— du rêve, 29, 35, 78, 84-85.
Étrangère (aide), 145, 619.
Étrangers
— dans la névrose de contrainte, 300.
— dans la paranoïa, 285.
— dans les rêves, 281-282, 284-285.
Éveil [v.a. réveil], 120.
Éveil partiel
théorie du rêve comme —, 108-109, 111, 120, 157, 217.

Excitateur(s) du rêve [v.a. sources du rêve ; stimuli], 49, 59-60, 63, 111, 205, 216-217, 228, 231, 256, 338, 606-607.
Excitation(s) [v.a. stimulus]
accumulation de l'—, 631, 633, 654.
cours de l'—, 590, 591-592, 597, 609, 655, 665, 670.
diminution de l'—, 654.
éconduction de l'—, 607 n. 1, 657.
inhibition de l'—, 655.
inconsciente (de l'*Ics*), 607 n. 1, 609, 622, 634, 660.
liaison de l'—, 633-634.
— neuronale, 593, 655.
— préconsciente (du *Pcs*), 609, 628, 660-661.
— sensorielles [v. stimuli sensoriels].
Excitation sexuelle, 64, 275-276, 313, 416-417, 640.
Excrément, 519.
or et —, 452.
Excrétion
rêve comme —, 111-112.
théorie du rêve comme —, 214-215, 634.
Exhibition
désir d'— chez l'enfant, 283-284 n. 1.
rêve d'—, 284-286, 305, 328, 380.
Exhibitionnisme, 284.

Faim, 246, 620.
— et amour, 243.
rêves de —, 196 n. 1, 445.
Famille, 297.
— dans le rêve, 285 n. 1.
Fantaisie (activité de)
— inconsciente, 391, 647.
— dans le rêve, 116-119, 264.
— symbolisante, 117, 119.
Fantaisie(s)
— d'ambition, 526, 548.
— d'arrestation, 545.
— de Caïn, 507.
— diurne, 206-207, 497-498, 542-543, 547-548, 588.
— d'enfance (infantiles), 371, 599-600.
— hystérique, 673.
— inconscientes, 543-544, 629, 668.
— de mariage, 545-546.
— masturbatoire, 427-428.
— de la naissance, 448-450.
— des névrosés, 391.
— dans le rêve, 542-545 n. 1.
— de rêve, 375-376.
— de la vie intra-utérine, 448-449 n. 1.
— sexuelle, 331.
— de souhait, 305.
— et souvenir, 534, 542.
— de tentation, 407.
— toute prête, 547-550.
Fantasmes, 27, 71, 124.
Fatigue, 137, 389, 503, 554.
Fin (appropriation à une) [v.a. téléologie]
— de l'organisme, 635.
— des processus psychiques, 632, 655, 660.
— du rêve, 635.
Fliegende Blätter, 342, 467 n. 1, 511, 552.
Folie, 138, 387-388, 493.
rêve et —, 123-124, 269, 493, 623 n. 2.
Folklore, 20, 396, 403, 676 n. 1.
Formation(s) psychique(s), 666.
rêve comme —, 15, 25, 634.
Formation du rêve, 15, 179, 218 n. 2, 326-327, 384-385, 540, 550, 577, 594-595, 648-650, 652-653, 678-679.
Frayages, 215, 391, 592, 607 n. 1, 666.
Frères et sœurs, 289-292, 404.
souhait de mort envers les —, 294.
symboles des —, 403.
Freud, Sigmund [v.a. index des personnes]
années d'études de —, 187, 207-209, 233-234, 244, 250-251, 316, 325, 477, 489, 499-500.
auto-analyse de —, 18, 503, 528.
enfance de —, 233, 473, 522, 533-534, 537.
enseignement de —, 192, 226-227, 519-520.
mort du père de —, 9, 18, 361-362, 476-477.
nomination de — au grade de Professor extraordinarius, 172-173, 229-231, 312, 615.
pratique analytique et médicale de —, 40-41, 135-137, 139, 141-142, 144-145, 147-148, 150, 153, 270, 278, 299-300, 310, 336, 342, 418, 461, 485, 487, 519, 526, 673-674.
prophéties concernant —, 229-230.
souvenirs (scènes) d'enfance de —, 208-209, 228, 234-235, 242-243, 254-256, 270, 287, 325-326, 508, 533-534, 614.

travaux de — sur la cocaïne, 146-147, 206-207, 324.
voyages de —, 41-42, 203 n. 1, 215-216, 231-233, 246-248, 270, 496, 504-506, 508, 514, 516, 519, 571, 601.
Freud (bonne d'enfants de), 287.
Freud (demi-frères de), 147, 202, 249, 336, 342.
Freud (enfants de), 146-147, 162-165, 177, 292, 310, 312, 343, 345, 490-491, 493 n. 1, 496-497, 504, 518, 528-529, 537, 600, 613-614.
Freud (neveux et nièces de), 292-293.
Freud (petit-fils de), 510 n. 1, 614.
Fuite, 656.

Grandeur(s) [v.a. mégalomanie]
délire des —, 253-254, 520.
soif des —, 256, 610.
souhait (idée) de —, 204 n., 350, 610.
Grossesse, 161, 423.
symbole de la —, 403, 439, 451 n. 1.
« Gschnas », 255 n. 2.
Guerre(s), 569 n. 1.
— navale hispano-américaine, 514.
Première — mondiale, 20, 613-614.
— puniques, 234.
— des Roses, 250.
— de Trente Ans, 476 n. 1.
— de Troie, 544.
Gymnastique, 313, 441.

Haine, 529.
— infantile, 301, 303, 537.
Hallucination(s), 30, 71, 80-82 n. 1, 89, 122, 124, 261, 467 n. 1, 588, 640-642.
— auditives, 61.
— hypnagogiques, 60-61, 79-80.
— et régression, 597-598.
Hallucinatoire
folie —, 269.
investissement —, 601, 654, 656, 660.
paranoïa —, 125, 599.
psychose —, 620.
régression —, 622.
souhait —, 621.
Hallucinatoire (caractère)
— du rêve, 9, 80, 595-596, 600-601.
— des scènes infantiles, 599.
— du premier souhaiter, 620, 654.
Héritage archaïque, 602.
Héros, 447 n.
Homophonie, 90, 134 n. 1, 385, 572, 652.
Homosexualité, 194, 372, 403, 433-434, 439, 444.
— féminine, 331.
Honte, 283-284, 286.
dans le rêve, 277-278, 281-284, 526, 532.
Hostilité (motions hostiles), 533.
— envers les frères et sœurs, 289-294.
— inconsciente, 300.
— infantile, 537.
Hypermnésiques (rêves), 40-41, 43, 644.
Hypnose, 137, 183, 431, 625 n. 1.
Hystérie, 141, 150, 181, 238, 242, 252, 255, 257, 284, 299-300, 328, 337, 347, 392, 486, 501, 510, 519, 545 n. 1, 582, 633, 648, 653, 673.
cas d'—, 150, 222 n. 1, 337, 575, 598-599, 624, 673-674.
— de Hamlet, 306.
— masculine, 486.
rêve et —, 661-662.
Hystérique(s)
accès —, 122, 240, 313 n. 1, 372 n. 1, 441, 545 n. 1, 575, 633.
angoisse —, 141.
caractère —, 290.
douleurs —, 144, 361.
fantaisies —, 256 n., 673-674.
identification —, 184-186.
imitation —, 185.
nausée —, 145.
paralysie —, 122, 617.
phobie —, 15, 135, 299, 329, 636, 668.
rêves d'—, 181-190, 210, 241, 376.
susceptibilité —, 238.
symptôme(s) —, 184-185, 501, 542, 580-581, 623-624, 653, 662.
vexation —, 633.
vision —, 598-599.
vomissement —, 624, 674.

Ics [v.a. inconscient], 609, 622-623, 636, 655, 670.
excitation de l'—, 636.
libération de l'— dans le sommeil, 637.
Idées incidentes [v.a. association(s)], 136-139, 189, 567, 581 n. 1, 668-669, 674.
— dans l'interprétation du rêve, 58 n. 1, 132, 136-137, 139, 153, 183, 242-243, 280, 351, 373, 376,

387, 398, 422, 462, 491, 570 n. 1, 575-576, 579-580, 585, 639.
défaillance des —, 406, 419.
— et pensées de rêve, 322, 355, 580.
— dans la production intellectuelle et poétique, 138-139, 669.
Identification, 184-186, 370.
— dans le rêve, 184, 364-368, 370, 409, 423, 434, 497, 610.
Illusion(s), 57-59, 71, 89, 124, 644.
Images
— auditives (acoustiques), 80, 137.
— dans l'analyse, 674.
— dans le rêve [v. image(s) de rêve].
— et devenir-conscient, 674.
— mnésiques, 46, 57-58, 84, 200 n. 1, 336, 596, 619.
— perceptives (de perception), 84, 369, 596-597.
— sensorielle(s), 586, 588, 596.
— visuelles, 62, 80, 369, 389, 587, 599.
Image(s) de rêve, 15, 41-42, 46, 59-61, 67, 69, 73-74, 79-82, 84-85, 112, 133 n. 1, 259-260, 263, 336-337, 373-374, 476.
intensité (vivacité) des —, 74, 373-374.
Immortalité, 502-503, 538.
Impératif catégorique, 99.
Impression(s)
— accessoires, 113-114, 200 n. 1.
— de l'enfance, 44, 200, 226, 241, 284, 330, 455, 501.
— inconscientes, 593.
— indifférentes, 114, 210, 213-215, 217-218, 325, 618.
— non liquidées, 113-114.
— du préconscient, 617.
— récentes, 44, 48, 199, 205, 217-218, 618.
Impuissance sexuelle, 224, 334-335, 407 n. 1, 523.
Impulsion(s) [v.a. motion ; pulsion], 275, 303, 637, 676.
— de contrainte, 123.
— hostiles, 294, 508.
— infantiles (de l'enfant), 228-229, 284.
— libidinale, 382.
meurtrières, 300.
— motrice, 382, 517.
Inattention, 661.
Inceste, 304 n. 1, 403.
Inconscient [v.a. *Ics*], 668-670.
caractère inconnu de l'—, 668.
conscient et —, 668.
deux sortes d'—, 670.
indestructibilité de l'—, 607 n. 1, 633.
présentation de l'— dans le rêve, 459.
— comme psychique proprement réel, 668.
— et psychique, 668, 670.
Inconscient(e, s)
cheminements de pensée —, 576.
fantaisie(s) —, 543-544, 629, 668.
motions —, 675.
penser — [v. penser].
représentations —, 637.
souhait(s) —, 605-607, 628, 659, 675.
souvenir(s) —, 113, 473, 593, 599, 659-660.
Indifférent(e, s)
contenu de rêve —, 210, 445, 517.
éléments — du rêve, 617-618.
expérience(s) vécue(s) —, 266.
impressions —, 210, 215, 609, 616, 644.
matériel —, 219.
tonalité sensitive — du rêve, 518, 520, 611.
Infanticide, 190-192.
Infantile, 226-257, 533, 536, 606, 644, 653, 659, 661.
force de l'—, 606.
Infantile(s) [v.a. enfance ; enfant(s)]
impressions — [v. impression(s)].
scène — [v. scène infantile].
souhait —, 286, 608.
souvenir — [v. souvenir infantile].
Inhibition(s), 114, 275, 370, 433, 672.
— des affects, 517.
— de développement, 290.
— du développement de déplaisir, 657.
de Hamlet, 305-306.
de l'*Ics* par le *Pcs*, 622, 655.
— des souhaits inconscients, 275.
— de la volonté, 382.
Inhibition motrice
— dans le rêve, 277-279, 281, 285, 328, 380, 382, 483, 639, 645.
Innervation, 517, 590, 637, 657, 666.
Inquiétant (caractère)
— du commerce sexuel des adultes, 639-640.
— de la vie intra-utérine, 449 n. 1.
Inquisition, 102 n. 1.

Instance(s) psychique(s) [v.a. système(s)], 179-181, 300.
censure comme —, 179, 518, 540, 557.
séquence d'—, 79, 670-671.
Instinct(s), 105.
— congénitaux, 634 n.
— maternel, 292.
Intensité psychique, 644.
— des pensées de rêve, 350-352, 374, 558, 616.
Intensité sensorielle [v.a. vivacité]
— des éléments du rêve, 349, 373-374, 552, 616.
— différente de l'intensité psychique, 350 n. 1, 374.
— liée à la condensation, 375.
Intermédiaire(s)
élément commun —, 324.
maillons —, 191, 211-212, 213.
représentations (pensées) —, 274, 580, 583, 585, 675.
Interpolations (incises)
— dans le rêve, 351, 497, 502, 540-541, 565.
Interprétation du rêve [v.a. surinterprétation], 25, 131-135, 170, 190 n. 1, 307, 356, 520, 570, 575-576, 585.
— abstraite, 556, 577.
— anagogique, 576-577.
— dans l'analyse, 574.
— dans l'Antiquité, 134 n. 1, 264, 398.
— après coup, 574, 638.
— et connaissance de l'inconscient, 663.
définition de l'—, 131.
— en détail, 139.
— fractionnée, 575-576.
retardée, 574, 638.
sexuelle, 444-445, 576.
— symbolique, 132-135 n. 1, 139, 263-264, 280 n. 1, 386-387, 395-396, 406, 419, 556.
technique (règles) de l'—, 58 n. 1, 139, 311, 372, 498, 520-521, 567-568, 575-576.
Inversion (dans le rêve), 329-331, 370-373, 428, 449-450, 483, 489.
— dans le contenu, 372.
— dans le temps, 372 n. 1.
Investissement [v.a. contre-investissement ; surinvestissement]
— d'attention, 648, 671.
— de but, 650.
— de conscience, 673.
— d'énergie, 608, 649, 655.
— hallucinatoire, 601, 654, 656, 660.
préconscient (du *Pcs*), 634, 637, 650, 655, 659, 660.
quiescent, 649, 655.
— du souvenir, 654.

Jalousie, 186, 291, 303.
Jeu(x)
— de bagarre, 416-417.
— de la bobine, 510 n. 1.
des enfants, 237, 313 n. 2, 441, 634 n. 1.
— de mouvement, 313, 441.
Jour [v.a. diurne ; vie de veille]
— du rêve, 44, 201-202, 205, 215, 309.
impressions (expériences vécues) du —, 66, 210, 212-213, 239, 276.
intérêts du —, 45, 69-71, 111, 644.
restes du — [v. restes du jour].
Journée
déchets de la —, 644.
expériences vécues (impressions) de la —, 111-112, 200 n. 1, 201-202.
pensées de la —, 648.
souhaits (problèmes) non liquidés de la —, 605-606, 608.
Judaïsme, 234, 490-491.
Jugement, 649.
— dans le rêve, 497-498, 508, 512, 604.
— sur le rêve, 225, 376, 382, 539-540, 568.
— vigile, 509, 604.

Lacunes (interruptions, omissions)
— dans le rêve, 377-378, 380, 496, 540, 570, 616.
Langage (signes du), 629.
Langue(s), 385, 456.
changement de signification dans la —, 456.
— des enfants, 347.
— étrangères, 571 n. 2.
— maternelle, 552.
des rêves, 117, 134 n. 1, 158.
Langue (usage de la), 20, 168, 185, 275, 387, 392, 401 n., 434-435.
Latent(e, s)
contenu de rêve [v. contenu de rêve].
pensées de rêve [v. pensées de rêve].
Légendes, 396.

Liaison
— de l'excitation, 633-634.
Liaison(s)
— associatives, 74, 325, 537.
— collatérale, 472.
— de pensées, 215, 244, 322-325, 337, 580, 583, 585, 617-618.
Liaison (voies de), 215, 322, 355, 583, 657.
Libido, 422, 440, 459.
— transformée en angoisse, 197, 275, 382, 641.
Littérature
rêves dans la —, 132, 456, 523-525, 527.
« Livre(s) des rêves », 12, 133-134 n. 1, 263, 396, 521, 528.
Localité psychique, 589, 665.
Locutions et dictons
Coiffer le bonnet, 406.
Combien coûte Graz ?, 254.
Les rêves viennent de l'estomac, 49, 258.
Mets tes sept quetsches dans tes bagages et va-t'en, 241.
Nous n'aurons besoin d'aucun juge, 476.
Songes sont mensonges, 168.
Locutions, 220, 386, 396, 435, 456, 476-477.
présentation des — dans le rêve, 237, 454-455, 459, 495.

Maladie mentale [v. folie ; psychose].
Mariage, 401, 545-546.
fantaisie de —, 545-546.
symbole(s) du —, 403.
Masculin
— et féminin, 405.
Masochisme, 194-195, 422, 526.
— « idéel », 194.
Masturbation [v.a. onanisme], 409, 418, 427, 434-435, 439-440, 473, 641.
Matériel
— de représentation, 75, 84, 113, 218, 267.
— de souvenir, 218.
Matériel du rêve, 37, 69, 113, 205, 267, 276-277, 384.
— actuel, 267.
— d'enfance (infantile), 42-43, 257, 267, 438, 444.
— déjà prêt (tout prêt), 542, 550, 645.
— indifférent, 45-46.
— récent [v.a. récent], 257, 267.
— sexuel, 253, 332, 396, 444-445, 638.
— sexuel-infantile, 196 n. 1, 424.
Mégalomanie [v.a. grandeurs], 496-497.
Mélancolie, 122.
Mémoire [v.a. hypermnésie ; mnésique ; remémoration ; souvenir ; trace mnésique], 47, 116, 200, 214-215, 219, 568, 591.
— dans le rêve, 37-48, 88.
Mémoire du rêve, 42, 46, 47, 199-200, 257.
Mémoire vigile, 200.
Méprise
— du geste, 664 n. 1.
— de parole, 652, 664 n. 1.
Mère [v.a. sein maternel], 243, 447 n.
commerce sexuel avec la —, 304, 446-447.
organe génital de la —, 447-448.
relation entre — et fille, 297, 300.
Meurtre, 191.
— du père, 307.
Mnésique(s) [v.a. hypermnésique ; souvenir]
actualités —, 267.
image(s) —, 46, 57-58, 84, 200 n. 1, 336, 596, 619.
matériel —, 592, 596, 655, 659.
représentation —, 80, 261.
restes —, 633.
systèmes —, 592, 655.
traces —, 267, 558, 591, 593, 596.
Moi, 273, 372.
— dans la formation du rêve, 273, 611.
— dans le rêve, 82, 308, 367-368.
— et libido, 459.
— et refoulé, 611-612.
— secondaire et moi primaire (Meynert), 290.
Moi-du-rêve *(Traum-Ich)*, 117, 119, 369.
Monde extérieur, 597, 622, 668.
modification du —, 622, 655.
sommeil et retrait du —, 65, 82-85, 646.
Moquerie (raillerie)
— dans les pensées de rêve, 483, 484, 493, 500.
Morale, 676.
Moralité, 290, 303-304, 403-404.
— dans la névrose de contrainte, 291.
— dans le rêve, 97-100, 124, 283, 675.

Mort, 243, 246.
angoisse (peur) de la —, 432.
— dans le rêve, 382 n., 522-523, 536-537.
— du père [v. père].
représentation infantile de la —, 294-295.
rêves de — [v. rêve(s)].
souhait(s) de — [v. souhait de mort].
symboles de —, 403, 432.
Mot(s) [v.a. parole]
changement de signification du —, 347, 456, 466-467.
formations de — dans le rêve, 346-347.
— d'injure, 251, 454.
multivocité (équivocité) du —, 385-386, 394 n. a, 459, 576, 583.
néoformations de — dans le rêve, 339-344, 402, 516.
— originaires, 363 n. 1, 397 n. 1.
présentation des — dans le rêve, 459-460.
représentation de —, 80, 466, 666 n. 1.
souvenir de —, 672-673.
trait d'esprit de —, 385, 456.
Motilité, 590, 597, 621-622, 633, 654-655.
— dans le sommeil, 609.
— volontaire, 382, 594, 620.
Motion(s), 101.
— d'âme, 105.
— égoïstes, 311.
— éthiques, 104.
— homosexuelles, 372.
— immorales, 104.
— mauvaise(s), 99, 101.
— pulsionnelles, 602.
— réprimées, 272.
— sexuelle, 303, 382, 640, 668.
Motion(s) de souhait
— actuelle, 605-606.
— refoulée, 605.
— sexuelles, 661.
Mouiller son lit [v.a. uriner], 254, 443, 453.
Mythe(s), 20, 396.
— de l'au-delà, 294.
Mythologie, 296, 403, 449, 674.

Naissance
— comme source de l'angoisse, 449 n. 1.
fantaisie de —, 449-450.
présentation de la — dans le rêve, 423, 448-449, 452.
rêves de —, 435 n. 1, 448-450, 452.
Narcissisme
— de l'enfant, 295 n.
Nature, 243, 488.
philosophie de la —, 72, 488.
sciences de la —, 29, 251, 489.
Nécessité de la vie, 619.
Netteté (absence de netteté)
— dans les éléments du rêve, 373, 375, 568.
— liée à l'élaboration secondaire, 552.
— liée au matériel du rêve, 375-376.
Neurasthénie, 270, 305.
Névrose(s) [v.a. hystérie ; psychonévroses]
— comparée au rêve, 19, 20, 467 n. 1, 647.
étiologie infantile des —, 501, 518.
étiologie sexuelle des —, 152, 222 n. 1, 344, 489, 501, 661.
présentation de la — dans le rêve, 459.
psychologie des —, 19, 23, 140, 355, 534, 599, 616-617, 638, 643, 653, 672.
Névrosé(s), 392.
enfant(s) et —, 301, 309 n. 1.
fantaisies des —, 391.
rêves de —, 241-242, 354-355, 373, 406-412, 420.
Nez
— et organes sexuels féminins, 152.
— et pénis, 434-435.
Nom(s), 582 n.
— dans les rêves, 243-245, 339, 341-344, 365, 460, 462, 466, 496, 535 n. 1, 537.
plaisanteries sur les —, 245, 247.
Nombres
— dans les rêves, 399 n. 1, 404, 462-466, 486-487, 565.
« Non »
présentation du — dans le rêve, 285, 362, 370-371, 381-382.
Normalité psychique, 636.
Nourrice(s), 262, 330, 332 n. 1, 371.
anecdote du jeune homme et de la —, 243, 246, 332 n. 1.
sommeil des —, 627, 632.
Nudité, 369.
symbole de la —, 263.

Objet (amour d'), 439.
Œdipe
complexe d'— , 304 n. 1.
légende (fable) d' —, 301-304, 446 n. 1.
rêves œdipiens, 180 n. 1, 446-447.
Ombilic du rêve, 146 n. 1, 578.
Onanisme [v.a. masturbation], 224, 402, 410, 429-430, 433-434.
— infantile, 427-428, 438, 598.
rêve d'—, 435.
symboles de l' , 402, 427, 438.
Opposé(s)
coïncidence des , 526.
inhibition réciproque des —, 518, 520.
Opposé-quant-au-souhait *(Wunschgegensatz)*, 285, 362, 391, 393 n. 3, 461.
Opposition, 400.
présentation de l'— dans le rêve, 362, 370-371.
Oracle
— dans l'Antiquité, 447 n.
— dans la légende d'Œdipe, 301-304.
— travaillant sur les rêves, 63 n. 1.
Organe (plaisir d'), 313 n. 1.
Organe génital féminin, 189, 224, 239, 377, 434.
symboles de l'— , 224, 377, 403, 407, 409 n. a, 421.
Organe génital masculin, 393 n. 8.
symboles de l'—, 235, 265, 403-404, 406, 409 n. a, 412.
Organes génitaux, 391-392, 410.
présentation des — dans le rêve, 404, 412 n. a, 459, 461.
symboles des —, 391-392, 402, 404.
Organe(s) sensoriel(s), 258, 668.
conscience comme —, 180, 629, 671, 672.
Orgasme, 417.
Oubli, 40-41, 43, 73-74, 215.
— des rêves, 73-77, 540, 569-570, 572-573, 578-579.
— comme travail du préconscient, 633.

Paradis, 284.
Paralysie générale, 345, 489.
Paranoïa, 108, 122, 125, 283-285, 347, 467 n. 1, 582, 597, 599.
Parents
mort des —, 295.
piété envers les —, 296-297.
relation entre — et enfants, 296.
rêves de la mort des —, 295.
souhait de mort envers les — , 295.
Parole(s) [v.a. mot]
— dans le rêve, 220-221 n. 1, 347-348, 357, 466-473.
Passions, 459.
Passivité, 60, 81, 236.
Patients (de Freud), 146, 155-156, 270, 283, 325, 344.
rêves de —, 15, 40-41, 74, 136, 139-140, 160-161, 181-184, 186-190, 193-194, 220-225, 227 n. a, 236-241, 271, 293, 299-300, 327-335, 354, 359-360, 363-364, 369-370, 376, 392-394, 406-412, 418-420, 433-435, 448, 460-465, 474-476, 494-495.
Pavor nocturnus, 170, 640-642.
Pc (système) [v.a. perception], 592, 671.
et *Cs*, 671.
Pcs (système) [v.a. préconscient], 609, 622, 629-630, 655, 670.
— et conscience, 670.
— et *Ics*, relations entre, 594-595, 605, 608, 622, 633, 636-637, 655, 670, 673.
Peinture, 356-358.
Pénible(s) [v.a. déplaisir]
affect(s) —, 308, 531, 538, 611.
matériel de rêve —, 274, 520.
pensées de rêve —, 428, 514, 610-611, 613, 616.
représentations —, 610-611, 613.
rêves à contenu —, 169-171, 181, 195-196, 281, 611.
sensation —, 281, 285, 540.
sentiments —, 170, 195, 539.
souvenir(s) —, 156, 372.
Pénis [v.a. organe génital]
symboles du —, 119, 399, 401-403, 410, 427, 432.
Pensée (activité de), 305.
dans le rêve, 508.
vigile, 468, 644.
Pensée (identité de), 657-658.
Pensée (processus de), 672.
— anormaux, 647.
Pensée (travail de), 658.
de la journée, 216.
probatoire (du *Pcs*), 655-656.
Pensée(s) [v.a. représentation]
— abstraites [v. abstraction].
— d'arrière-plan, 139, 145, 212.
conscientes, 557.
intercalaires, 540-541.
— intermédiaires, 580, 583, 585, 675.
— de transfert, 659-660.
— de transition, 675.
transposition (transformation) des — en images, 80 n. 1, 389-390, 554, 597-599.
Pensées de rêve, 215, 319, 322, 326, 349-352, 355-357, 374, 540, 557, 570, 579-580, 583, 585, 597, 644-645, 647-648.
affects des —, 510, 516, 521, 528, 534, 558-559.
agencement des —, 322-323, 355, 358, 499, 597.
— essentielles, 355, 389.
— inconscientes, 558.
— latentes, 253 n. 1, 319, 355, 398, 444, 557 n. 1, 558 n., 635 n.
opposées (contradictoires) —, 355, 518, 520-522, 555.
transformation des —, 557-558.
Penser, 657-658.
— inconscient, 19, 323, 391, 517-518, 534, 544, 582 n.
— normal, 566, 580, 596, 653.
rêve comme forme particulière du —, 558 n.
— vigile [v. vigile].
Perception [v.a. *Pc*], 590, 592-593.
concience et —, 593, 629, 671.
— endopsychique, 557.
— interne, 666.
— et mémoire, 591.
système(s) de —, 590, 592, 600, 629, 651, 671.
Perception (identité de), 620, 657, 660.
Père
mort du —, 300, 304, 306, 484, 501, 569 n. 1.
omnipotence du —, 255 n. 2, 296-297.
piété envers le — , 296, 475, 484.
relation entre — et enfant, 483-484.
relation entre — et fils, 296, 485, 674.
rêves de la mort du —, 304, 474-479.
rôle du — dans les névroses, 501.
symbole(s) du — , 399, 453, 459.
Périodes (théorie des), 203 n. 1.
Périodicité
— de la libido sexuelle, 640.
— du rêve, 202-203 n. 1.
Personnalité
clivage de la —, 125.
— psychique, 283.
Perversion, 284, 404, 519, 662 n.
Phallique(s)
symbole(s) — , 412 n. 5, 422, 427-428.
Phallus, 427, 442.
Phénomène fonctionnel (Silberer), 253 n. 1, 554-556.
Philosophie (philosophes), 541, 557, 671.
et problème du rêve, 17, 29.
et problème de l'inconscient, 666-667, 669, 671.
Phobie(s), 197, 283, 300, 327, 386, 636-637.
angoisse et — , 197, 637.
hystérique, 15, 135, 299, 329, 636, 668.
Phylogénétique
enfance —, 602.
Plagiat, 244.
Plaisir, 654.
accomplissement de souhait et — , 636 n. 1.
— renversé en angoisse, 314, 441.
— et déplaisir, 629, 637, 654, 671-672.
sensation(s) de —, 313 n. 2, 314, 441.
Plaisir (principe de), 621 n. 2.
Plurivocité (multivocité)
— du mot, 385-386, 394 n. a, 459, 576, 583.
— du rêve, 257.
— des symboles de rêve, 399.
Poésie [v.a. création littéraire ; littérature]
— et arts figuratifs, 356.
Point nodal, 325-326, 351, 385, 566, 580.
Pollution, 439.
rêve(s) de —, 277 n. 1, 379-380, 415-417, 450-451, 626.
Pont verbal, 238, 244, 386 n. 1, 422.
Popo, 400, 448.
Précaution (mesures de), 507.
Préconscient [v.a. *Pcs*], 382, 594, 620, 624-625, 628, 649-650.
activité du — dans le sommeil, 608-609.
censure entre — et conscience, 673.
— et inconscient, 623, 650, 659, 665.
réveil du — par le rêve, 630-631, 635.
— et souhait de dormir, 625-626, 628, 630, 646.
— et vie de veille, 631.
Préconscient(e,s)
cheminements de pensée — , 648-649.
penser vigile — , 550.

représentation —, 666 n. 1.
souhait —, 605.
Présent
— comme temps du rêve, 587-588.
Présentabilité, 394, 629.
prise en considération de la —, 389, 550, 558, 586, 601.
Présentation (dans le rêve)
— des abstractions, 384-385, 455-458, 577.
— de l'alternative, 345-346, 360-362.
— de l'ambivalence, 479.
— de la castration, 403, 461.
— de la contradiction, 357, 362, 381, 483.
— de la cure, 458-459.
— du conditionnel, 380, 411, 478, 486.
— d'une corrélation, 286-287, 358.
— de l'indifférence, 479.
— de l'inconscient, 459.
— de la libido, 459.
— de l'optatif, 587-588.
— des moments de la vie, 458.
— de mots, 459-460.
— de la névrose, 459.
— de la nudité, 369-370.
— du « non », 285, 362, 370-371, 381-382.
— du père redouté, 459.
— de la réalité, 383.
— de la relation d'opposition, 362, 370-371.
— de la répétition, 419.
— des relations causales, 358-360, 393 n. 1.
— de la ressemblance (concordance), 364.
— au temps du présent, 587, 604.
— du temps, 419, 457-458.
— visuelle, 460.
Primaire [v.a. processus primaire]
expérience de satisfaction —, 656.
mode de travail — de l'appareil psychique, 621, 656, 660-661.
principe de déplaisir —, 672.
Primitif(s)
état — de l'appareil psychique, 602, 620, 646, 654, 656, 659.
stades de développement —, 91.
Primitifs, 25.
Processus primaire, 214, 216 n. 1, 621, 657-658, 660.
terme de —, 658.
Processus secondaire, 657, 659.
Progrédient(e)
courant sensitif —, 595, 597, 601.
direction — des processus de rêve, 629, 630, 661 n. 1.
Projection, 29, 449 n. 1.
Prophéties, 229.
— dans le rêve, 28.
Prostitution, 346, 403, 417.
Proverbe(s), 74, 98, 167 n. 1, 390, 437.
De quoi rêve l'oie ? De maïs, 167.
Raconte-moi tes rêves et je te dirai ce qu'il en est à l'intérieur de toi, 98.
Psychanalyse
technique de la —, 181, 584-585.
Psychiatrie, 71-72.
Psychique
fondement organique du —, 72, 666.
Psychique(s)
accent — [v. accent psychique].
actualité —, 267.
appareil — [v. appareil psychique].
déterminisme —, 567, 581.
énergie — [v. énergie psychique].
infection —, 185.
instances — [v. instance(s)].
intensité — [v. intensité psychique].
normalité —, 636.
réalité —, 675.
systèmes — [v. *Cs* ; *Ics* ; *Pcs* ; systèmes Ψ].
terrain —, 185.
valeur — [v. valeur psychique].
Psychologie, 666.
— des enfants, 162.
— des névroses [v. névrose(s)].
— des peuples, 452.
— du rêve, 563, 643.
Psychonévroses [v.a. névrose(s)], 17, 19, 140, 275, 297, 301, 347, 391, 489, 500-501, 510, 542, 574, 582, 599, 612, 661, 673, 675.
Psychopathologie, 15, 30, 135, 180, 186 n. 1.
— du rêve, 123.
Psychose [v.a. dementia praecox ; paranoïa], 65, 621-622.
— comparée au rêve, 121-126.
— hallucinatoire, 620.
Psychothérapie, 633.
Puberté, 104, 433, 584 n. 1, 641.
Pulsionnelle (vie)
— et activité pensante, 606.
Pulsion(s) [v.a. impulsion]
— de destruction, 196 n. 1.

— libidinales, 196 n. 1.
— passionnelles, 459.
— sexuelle(s), 165, 298, 444.
— de vie, 165.
Punition [v.a. autopunition], 315, 529, 535.
angoisse de —, 315.
castration comme —, 409.
rêves de —, 526, 527 n. 1, 612.
— sexuelle, 246, 641.
souhait inconscient de —, 612.

Qualité(s), 592-593, 656.
— de l'affect, 510, 530, 531.
échelle de — dans le rêve, 373-376, 380.
mémoire et —, 592-593.
Qualité(s) psychique(s), 629.
— de plaisir et déplaisir, 629, 671-672.
— des souvenirs de mots, 629, 672-673.
Qualité sensorielle [v.a. intensité], 592-593, 600.
Quantité, 616, 648, 655, 671-673.

Réactionnelle (formation), 623, 625.
Réalité [v.a. monde extérieur]
rêve et —, 32, 35-36, 48 n. 1, 225, 227, 383, 418.
Réalité (croyance de) —, 82.
Réalité (examen de), 620 n. 1.
Réalité (principe de), 426, 621 n. 2.
Réalité psychique
— et réalité matérielle, 675.
Rébus (énigme en images), 319-320, 457, 462.
Récent(es)
impressions —, 44, 48, 199, 205, 218, 618.
Réconciliation
rêves de —, 180 n. 1, 527.
Recouvrement [v.a. couverture], 364-365.
— symbolique. 379.
Réflexion, 136-137, 323, 579, 584, 648.
Refoulé [v.a. réprimé], 661 n. 1.
Refoulé(e, s)
complexes —, 420.
libido —, 275.
matériel —, 391, 543.
représentations (pensées) —, 617-618, 660.
souhait(s) —, 196, 275, 289, 307, 607-608, 611, 612.
Refoulement, 105, 177, 195, 269, 275-276, 285, 335, 517, 530, 533, 574, 601 n. 1, 637, 640-641, 653-654, 656-657, 659-662, 665-666, 672.
— et développement d'angoisse, 637, 640.
combat entre libido et —, 422, 459, 641.
modèle du —, 656.
progression séculaire du —, 305.
— sexuel, 434-435, 438.
terme de —, 654, 665.
— comme transformation d'affect, 659, 661.
Régrédient(e)
caractère — du rêve, 595, 601, 621.
transformation — des pensées, 599.
vivification — des souvenirs, 645.
Régression, 451.
— dans la formation du symptôme, 599, 602, 653.
— et formation du rêve, 595 n. 1, 601, 628-629, 634.
— formelle, 602.
— temporelle, 602.
terme de —, 596.
— topique, 602.
Rejetons des pensées de rêve, 374, 540, 616.
Relations logiques
présentation des — dans le rêve, 355-358, 364, 499 n. 1, 558.
Remémoration [v.a. mémoire ; souvenir], 43, 596, 599.
rêve et —, 48.
Réminiscence [v. souvenir].
Renaissance, 306, 568.
Renversement [v.a. inversion]
— des affects, 504, 515, 521-522, 528.
— dans le contraire, 520-521.
— des sexes, 405.
— des valeurs psychiques, 374, 384, 568.
Répétition
— dans le rêve, 48 et n. 1.
dans le texte du rêve, 248 n. 1.
des impressions d'enfance, 284, 313, 440-441.
présentation de la — dans le rêve, 419.
Report [v.a. déplacement]
— dans l'enfance, 457.
— du bas vers le haut, 434, 438.

Représentation (activité de), 125.
— inconsciente, 396.
— visuelle, 607.
Représentation(s), 180.
affect et —, 504, 509-512.
cours des —, 137, 549-550, 581, 629, 637, 646.
Représentation(s) [v.a. pensée]
— d'attente, 630.
— de chose, 339, 521.
— communicantes, 266.
— de contrainte [v. contrainte].
— intermédiaires [v. intermédiaire].
— médianes, 651.
— de mot, 80, 466, 666 n. 1.
— non voulues, 79, 103-104, 137-138, 569, 575, 581.
— pénibles, 610-611, 613.
— dans le rêve, 70-71, 125, 260-261, 509.
Représentations-but, 579, 581 n. 1, 582, 649-650, 655, 659.
— inconscientes, 582, 584.
— non voulues, 646.
Répression, 275.
— des affects, 189, 517-518, 521, 558, 611.
— de l'*Ics*, 636-637.
— de la pulsion sexuelle, 444.
— du contenu de représentation, 637.
Réprimé (le), 661 n. 1, 663.
— dans le rêve, 114, 605, 647, 663.
Réprimé(e, s)
cheminement de pensée —, 649-650.
désirs —, 331.
motions (impulsions) —, 272, 275, 300, 303.
pensées (représentations) —, 104, 137, 221, 276.
souhait(s) —, 189, 196, 275, 605-606, 675.
souhaits d'enfance —, 286.
souvenir —, 599.
« Re-rêver », 192, 555, 567.
Résistance, 138.
— dans l'analyse, 193, 410-411, 569 n. 1.
— de (la) censure, 583.
doute et —, 568, 570 n. 1.
— à la formation du rêve, 464, 578.
— à l'interprétation du rêve, 173, 183, 422, 432, 577-578.
— et oubli du rêve, 569-571, 572-574, 578-579.
— et refoulement, 574.
— et régression, 601.
Responsabilité (morale), 99-100, 305, 676.
Ressemblance
association par —, 592.
— dans le rêve, 364, 369.
Reste(s) du jour, 113, 214, 267, 307, 316, 556, 608-609, 613, 615-618, 628, 635 n., 644, 650.
« Rétrofantasier », 331.
Rétrogradation
— dans l'appareil psychique, 596.
— dans l'interprétation du rêve, 551, 585.
Rétrograde [v.a. régrédient]
voie — de l'excitation, 595.
Rêve
— comme accomplissement de souhait [v. souhait (accomplissement de)].
activité (fonctionnement) psychique dans le —, 78, 85, 114, 494, 558, 645-646.
caractère démonique du —, 27 n. a.
caractère divin du —, 27 n. a, 29.
caractère étranger du —, 29, 35, 78, 84-85.
caractère fantastique du —, 368-369.
caractère hallucinatoire du —, 9, 80, 595-596, 600-601, 622.
caractère prophétique du —, 62.
caractère régrédient du —, 595, 601, 621.
— comme conglomérat, 134, 139, 498.
— comme forme particulière du penser, 558 n., 604.
— comparé au symptôme, 136-137, 184, 307, 574, 588, 623, 668.
durée du —, 645.
égoïsme du —, 308, 310-312, 367, 489-490.
excitateurs du — [v. excitateurs du rêve].
façade du —, 408, 542, 544.
fonctions secondaires du —, 634 n. 1.
formation du — [v. formation du rêve].
— gardien (protecteur) du sommeil, 272, 460, 618, 633-635.
— et folie (trouble mental), 90, 623 n. 2.
interprétation du — [v. interprétation du rêve].
— et névrose, 385-386, 467 n. 1, 602.

pensées de — [v. pensées de rêve].
— perturbateur du sommeil, 635.
— et psychose, 121-126, 621-622.
récit (reproduction) du —, 77, 84, 190 n. 1, 377-379, 494, 566-568.
— et rêve (fantaisie) diurne, 81, 543, 545 n. 1, 588.
scène du —, 78-79, 589.
sources du — [sources du rêve].
souvenir (remémoration) du —, 29, 37, 61, 75-77, 157, 319, 321-322, 494, 564, 567, 645.
— comme substitut de la scène infantile, 600.
tendance prospective du —, 558 n.
transcription du —, 505 n. 1, 567.
travail de — [v. travail de rêve].
valeur psychique du —, 158.
Rêver, 218, 632.
— comme forme du penser, 95.
Rêve(s)
— absurdes [v. absurdité].
— d'angoisse [v. angoisse (rêves d')].
— dans le rêve, 382-383.
— de besoin, 277 n. 1, 451.
— biographique, 394-395, 412 n. a.
— de bordel (harem), 400.
— de castration, 413.
— de chute, 67-68, 312, 314, 440-441, 443, 645.
— de chute de dents, 67, 403, 435.
— de commodité, 158, 196 n. 1, 272, 445, 625.
— de consolation, 432.
— de contre-souhait, 186-196.
— curatifs, 63 n. 1.
— de défunts (de personnes mortes), 45, 64, 470, 477-479.
— de dentiste, 434 n. 1.
— de déplaisir, 193-194, 196, 611.
— d'eau, 448.
— d'enfants [v. enfants (rêves d')].
— d'érection, 442.
— d'escalier, 328 n. 1, 400 n. 1, 415-418, 432.
— d'examen, 315-317, 432, 525.
— d'exhibition, 284-286, 305, 328, 380.
— d'extraction de dents, 119, 264-265-266, 314, 435-440.
— de faim, 196 n. 1, 445.
— de feu, 443.
— diurne [v. diurne].
— hypermnésiques, 39-41, 43, 644.
— hypocrites, 180 n. 1, 446 n. 1, 523, 527.
— immoraux, 97-100, 103-105, 676.
— d'impatience, 188-189, 226-227.
— d'inhibition motrice, 277-279, 281, 285, 328, 380, 382, 483, 639, 645.
— innocents, 219-225, 445, 451, 468.
— des jeunes mariés, 113.
— de mal de tête, 118, 264.
— masochiste, 194-195.
— de la même nuit, 378, 408-409, 493 n. 1.
— de la mort des parents, 295.
— de la mort de personnes chères, 190, 288-300, 307-308.
— de sa propre mort, 479.
— de nage, 440, 443.
— de naissance, 448-450, 452.
— de nombres, 462-466.
— de nudité, 67, 281-284.
— œdipiens, 180 n. 1, 446.
— d'onanisme, 435.
— où l'on ne peut pas attraper son train, 380, 432.
— par association, 70-71, 259.
— de parvenu, 526-527.
— pénibles (à contenu pénible), 169-171, 181, 195-196, 281, 611.
— du père mort, 474-477, 478-479, 483-487.
— pérenne, 227.
— de pollution, 277 n. 1, 379-380, 415-417, 450-451, 626.
— produits expérimentalement, 52-53, 58, 64, 68-69, 110, 158, 218 n. 1, 261 n. 1, 431-432, 442.
— de punition, 526-527 n. 1, 612.
— de réconciliation, 527.
— récurrent, 525.
— à réveil provoqué, 277 n. 1, 451, 550, 625-626.
— de réveille-matin, 53-54, 55-57, 260.
— de sauvetage, 452.
— qui se suivent, 378-379, 577-578.
— sexuels (à contenu sexuel), 118-119, 196 n. 1, 197, 451, 661 n. 1.
— de soif, 158-159 n. 1, 196 n. 1, 271, 445.
— à stimulus dentaire, 67, 119, 263-264, 432, 434-438.
— à stimulus intestinal, 119, 452.
— à stimulus nerveux, 70, 259-260.
— à stimulus visuel, 61-62, 117.
— à stimulus urinaire, 119, 196 n. 1,

257 n. 1, 277 n. 1, 397 n. 2, 440, 450-451.
— typiques, 67-68, 280-318, 432, 440-444.
— de vertige, 314, 441.
— de vol, 67, 265, 278, 314, 433, 440-442.
— d'yeux, 446 n. 1.
Réveil
— par le développement d'angoisse, 611, 639.
— par le rêve, 632.
Revenant(s), 470, 473, 533, 536, 537-538.
Révolution française, 548.
Rire, 661.

Sadisme, 194, 417, 423.
Satisfaction
— du besoin, 290.
rêve de —, 611.
souvenir de —, 654, 657.
Satisfaction (expérience de), 619-620, 654, 656.
Sauvetage
rêves de —, 452.
Scène *(Schauplatz)*
— du rêve, 589, 622.
Scène(s), 601.
— inconscientes, 629, 631.
— infantile(s), 236, 241-242, 283, 599, 600-601.
présentation du rêve comme — 587.
Sculpture, 651.
Secret
symbole du —, 285, 331.
Sein
— de la femme, 243, 341.
— maternel, 243, 272, 419.
Sénescence, 333.
Sens [v.a. double sens ; équivocité]
— caché (secret) du rêve, 131, 140, 158, 168, 181, 210-211, 562, 577.
Sensation(s) [v.a. stimuli], 440.
— cutanée(s), 67-68, 314, 441.
— organiquement conditionnée, 66-67.
— organiques internes, 645.
Sexuel, 661.
définition élargie du —, 196 n. 1.
Sexuel(le,s) [v.a. excitation sexuelle]
agression —, 373.
anamnèse —, 344.
attentat —, 222 n. 1.
constitution —, 661.
curiosité —, 239, 370, 391, 584 n. 1.
désir(s) —, 244, 639.
images —, 392.
intérêt —, 284.
matériel — dans le rêve, 396.
métabolisme —, 152.
motion(s) —, 304, 313 n. 2, 382, 501, 640, 668.
motions de souhait —, 445, 661.
pulsions —, 165, 298, 444.
refoulement —, 434-435, 438.
rêves —, 661 n. 1.
symbolique —, 392.
vie —, 412 n. a.
Signal
déplaisir comme —, 658.
Simultanéité
association par —, 592.
— comme mode de présentation, 358, 380.
— des processus de rêve, 631, 643.
Soif
rêves de —, 158-159 n. 1, 196 n. 1, 271, 605-606.
Sommeil [v.a. dormir ; endormissement], 31, 48, 81, 83, 108, 257, 279, 382, 517-518, 579, 608-609, 632, 645-646, 648.
activité psychique pendant le —, 323, 645, 648.
perturbation du —, 632-633, 635.
rêve comme gardien (protecteur) du —, 272, 460, 618, 633-635.
Souhait(s) [v.a. motion de souhait]
— actuel, 274, 427, 605.
— de dormir [v. dormir (souhait de)].
— érotiques, 196 n. 1, 444-445.
— infantile(s), 228-229, 286, 608, 610, 619, 644, 653.
— inconscient(s), 352, 444, 605-607, 616, 628, 632, 653-654, 659, 660, 675.
— non liquidé, 605-606.
— refoulé, 289, 307, 618-619.
— réprimé(s), 286, 675.
— sexuel, 418, 445.
Souhait(s) de mort, 180 n. 1, 190, 289, 295, 373.
— envers les frères et sœurs, 294.
— envers la mère, 299-300.
— envers les parents, 295-297.
— envers le père, 373, 478.
Souhait (accomplissement de), 282, 284.
double —, 611, 623-624, 634, 646.
forme temporelle de l'—, 587-588.

— du moi, 612.
— non voilé (non déformé), 158, 171, 177, 426, 605.
rêve comme —, 9, 125, 156-158, 161-162, 167-168-170, 187, 189, 191, 266-267, 272, 450, 463, 521, 586-587, 604-605, 611, 616, 621-623.
rêve de déplaisir (d'angoisse) comme —, 611.
— du sur-moi, 527 n. 1.
symptôme hystérique comme —, 623-624.
Souhaiter
nature psychique du —, 619-620, 654.
Source(s) du rêve [v.a. excitateur(s) du rêve ; stimuli], 37, 49-72, 112, 117, 201, 205, 215, 216-217, 235, 258, 280, 314, 440.
— infantiles [v.a. enfance ; infantile], 42-43, 200, 226-257.
— psychiques, 70, 258, 267, 276.
— récentes [v.a. récent], 199, 205, 216-217.
— somatiques, 258-266-267, 276.
Souvenir(s) [v.a. mémoire ; remémoration ; mnésique]
acte de se détourner du —, 656.
— et fantaisie, 542, 599-600.
— inconscients, 113, 473, 593, 599, 659-660.
— de mots, 672-673.
pâlissement des —, 633.
— pénibles, 156, 372.
refoulement des —, 672.
— refoulés, 674.
— de satisfaction, 654, 657.
— traduction des —, 628-629.
— visuels, 599-601, 628, 651.
Souvenir-couverture, 209, 438.
Souvenir(s) infantile(s), 231, 241-242, 283, 289, 501, 599, 660.
— dans le rêve, 43-44, 231, 283, 377.
Stimulus [v.a. excitation], 590.
— dentaire, 67, 266, 434-435.
— érotique, 450.
— excrétoire, 196 n. 1.
— intestinal, 119, 452.
— nerveux, 259-260.
— de perception, 591.
— sexuel, 451.
— urinaire, 259, 265, 277 n. 1, 413-415, 440, 450-451.
— visuel, 117, 265, 600.
Stimuli organiques (corporels), 62-69, 117-119, 264-265, 267, 276-277 n. 1, 450, 645.
Stimuli psychiques, 69-71, 274.
Stimuli sensoriels
— externes (objectifs), 50-59, 258-260, 273-274, 644.
— internes (subjectifs), 59-62, 258, 600, 645.
Superstition, 105, 392, 437, 462, 475.
Sur- et subconscience, 670.
Surdétermination
— des éléments du rêve, 326-327, 351-353, 465, 471 n. 2, 502 n. 2, 530, 541, 556, 562, 623.
Surinterprétation, 287 n. 1, 307, 399, 576.
Surinvestissement, 649, 658, 672.
Sur-moi, 612 n. 1.
Surmoralité, 291.
Symbole(s), 396-397.
bisexualité des —, 404-405.
— et chose-propre, 397.
— à interpréter dans son sens propre, 398.
multivocité des —, 399.
Symbolique (dans le rêve), 117-119, 263-265, 406, 419-424, 451.
— sexuelle, 392, 417, 422-423, 451.
— du seuil, 556, 614.
Symptôme(s)
analyse (résolution) des —, 135-137, 574-575, 580-581.
formation du (des) —, 602, 653, 661-662.
— hystériques, 184-185, 501, 623.
— névrotiques, 574-575, 623, 636.
rêve et —, 136, 574, 653, 658.
Synthèse
— des rêves, 354-355, 443, 528, 652.
Syphilis, 343 n. 1, 346, 642.
Système(s) psychique(s) [v.a. instance(s)], 179, 283, 285, 590, 666, 671.
ordonnancement spatial des —, 670.
Systèmes Ψ, 590.
Systèmes S [v.a. mnésique ; souvenir], 591-592, 597.

Technique psychanalytique, 584-585.
règle fondamentale de la —, 584.
Téléologie [v.a. fin], 672.
Temps
— et espace dans le rêve, 95, 286, 457.

Tendresse, 180 n. 1, 214, 447 n., 521-522, 625.
— infantile, 164, 537.
Tentation
angoisse de —, 406.
fantaisie de —, 407.
pensée de —, 101.
Terrassement, 300.
— de la censure, 308, 622.
Terre, 243.
Terre-Mère, 447 n.
Théorie(s) du rêve
— dans l'Antiquité, 26-29, 34, 49, 107, 669.
— comme état de veille partiel, 108-109, 111, 217.
— comme fonctionnement psychique diminué, 85-88, 126, 648.
définition d'une — 107, 110.
— comme processus corporel (somatique), 109-112, 643.
— comme souhait [v. souhait (accomplissement de)].
Théorie(s) sexuelle(s) infantile(s), 377, 405, 409, 640.
— de la castration, 409.
— cloacale, 400, 410.
— phallique, 377, 405.
Tic convulsif, 674.
Totémisme, 459.
Toison génitale (pubienne), 119, 403, 412 n. 4, 422, 424.
Tombe, 504, 638-639.
Tonalité sensitive (de sentiment)
— du rêve, 517-518, 520.
Topique psychique, 602.
Topique (point de vue), 666.
Trace(s) mnésique(s), 267, 558, 591, 593, 596.
Traduction
— dans l'appareil psychique, 628-629, 665.
— et interprétation du rêve, 84, 133, 346, 386, 406, 419, 469, 483.
Trait d'esprit [v.a. anecdote(s)], 213, 369-370, 391, 396, 402, 531 n. 1, 562, 580-581 n. 1, 583, 652.
— de mot, 385, 456.
— dans le rêve, 370, 456-457, 570 n. 1.
— tendancieux, 531 n. 1.
Traitement psychanalytique
rêves pendant le —, 181, 448-449, 458-459, 495.
rêves sur le —, 237-238, 458.
Transfert, 221, 492 n. a.
— de l'affect, 214, 235.
— dans la cure, 237.
— d'énergie, 601.
— des intensités psychiques, 352, 596, 617, 644, 650-651.
— dans les névroses, 617.
— des pensées de rêve, 235, 319.
— du souhait inconscient, 616-618, 628, 650, 653.
— sur le matériel récent (préconscient), 218 n. 1, 617, 618, 628.
Transfert (pensées de), 660.
Trauma
— répété dans le rêve, 222 n. 1.
Travail
— culturel, 284.
— d'interprétation, 585.
— de pensée [v. pensée (travail de)].
Travail de rêve, 215-216 n. 1, 218 n. 2, 244, 253 n. 1, 263, 376, 383, 385, 460, 462, 466-467, 493-494, 504, 522, 557-558 n., 559, 569, 572, 576-577, 585, 596-597, 601, 631, 647-648, 653, 668.
définition du —, 558.
— distinct des pensées de rêve latentes, 558 n. 1.
— différent du penser vigile, 424, 558, 562.
durée du —, 631, 645.
— empiétant sur le penser vigile, 376, 495, 631.
— est l'essentiel du rêve, 558 n.
— et travail d'interprétation.

Unité
condensation en une —, 369.
contraction en une —, 362.
Unification [v.a. composition ; élaboration secondaire]
dans le rêve, 362-364, 385, 428, 508.
Urinaire (stimulus), 259, 265, 277 n. 1, 413-415, 440, 450-451.
Uriner, 239, 254-256, 347, 397 n. 2, 451 n. 1.

Vagin
symbole(s) du —, 119, 411-412, 446.
Valeur(s) psychique(s), 213, 216, 218-219, 350, 509.
— des images de rêve, 84-85.
— des pensées de rêve, 350, 374.

— des rêves, 158.
— du souvenir, 218.
renversement des —, 384, 558.
Veille (état de), 25, 37, 45, 65, 70, 79-81, 260, 355, 365, 368, 497, 509, 588, 621.
Ventre
— de la femme, 459.
— maternel, 190, 448-449 n. 1, 459.
Vie diurne, 46-47, 211, 214, 605, 648.
restes de la — [v. restes du jour].
Vie intra-utérine, 448-449 n. 1.
Vie quotidienne, 140.
Vie sexuelle (sexualité), 152, 661 n. 1.
Vie de rêve, 16, 17, 558.
— et vie de veille, 32-36, 69, 78-79, 106, 116-117, 644.
Vigile [v.a. veille]
conscience —, 32, 75, 103.
critique —, 460.
jugement —, 509, 604.
mémoire —, 200.
penser (activité de pensée) —, 356, 376, 424, 468, 495, 500, 509, 540-541, 547, 550-551, 558, 573, 604, 635 n., 644.
Virginité, 422-424.
Visuel(le, s)
activité de représentation —, 607.
excitation —, 600.
images —, 62, 80, 137, 369, 389, 587, 599.
présentation — dans le rêve, 389, 459-460, 476, 558, 599-600.
souvenirs —, 599-601, 628, 651.
Vision(s), 30, 588, 597.
— hystérique, 598-599.
Vivacité [v.a. intensité]
— des éléments du rêve, 373-374, 540, 552, 596, 600.
— des souvenirs infantiles, 599, 601.
Vol (voler, planer)
— dans le rêve, 67-68, 265, 278, 312, 314, 345, 433, 440-442, 645.
Volonté, 82 n. 1, 382.
conflit de —, 285, 382.

Principales abréviations

ŒUVRES DE FREUD

SKSN	*Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre,* Leipzig und Wien, Hugo Heller u. Cie, 1906-1922 (5 vol.)
GS	*Gesammelte Schriften,* Leipzig, Wien und Zürich, Internationaler Psychoanalytischer Verlag, 1924-1934 (12 vol.)
GW I à XVII	*Gesammelte Werke,* Frankfurt-am-Main, S. Fischer Verlag, à partir de 1960
XVIII	*Id., Gesamtregister,* 1968
NB	*Id., Nachtragsband,* 1987
SA	*Studienausgabe,* Frankfurt-am-Main, S. Fischer Verlag, à partir de 1969 (11 vol.)
SE	*The Standard Edition of the Complete Psychological Works* of Sigmund Freud, London, Hogarth Press, à partir de 1953 (24 vol.)
OCF.P	*Œuvres complètes de Freud (Psychanalyse),* Paris, Presses Universitaires de France, à partir de 1988 (21 vol.)
Anfänge	*Aus den Anfängen der Psychoanalyse,* London, 1950
Dichtung und Kunst	*Psychoanalytische Studien an Werken der Dichtung und Kunst,* Wien, 1924
Neurosenlehre und Technik	*Schriften zur Neurosenlehre und zur psychoanalytischen Technik* (1913-1926), Wien, 1931
Psychoanalyse der Neurosen	*Studien zur Psychoanalyse der Neurosen aus den Jahren 1913-1925,* Wien, 1926
Sexualtheorie und Traumlehre	*Kleine Schriften zur Sexualtheorie und zur Traumlehre,* Wien, 1931
Technik und Metapsychol.	*Zur Technik der Psychoanalyse und zur Metapsychologie,* Wien, 1924
Theoretische Schriften	*Theoretische Schriften* (1911-1925), Wien, 1931
Traumlehre	*Kleine Beiträge zur Traumlehre,* Wien, 1925
Vier Krankengeschichten	*Vier psychoanalytische Krankengeschichten,* Wien, 1932

AUTRES PUBLICATIONS

Allg. Z. Psychiat.	*Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie*
Am. J. Insanity	*The American Journal of Insanity*
Amer. J. Psychol.	*The American Journal of Psychology*
Ann. Méd.-psychol.	*Annales médico-psychologiques*
Arch. gén. Med.	*Archives générales de Médecine*
Arch. Kriminalanthropol.	*Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik*
Arch. Psychiat. Nervenkr.	*Archiv für Psychiatrie und Nervenkrankheiten*
Arch. Psychol.	*Archives de psychologie*
Boll. Soc. Lancisiana Osp	*Bolletino delle Società lancisiana degli ospedali di Roma*
Centralbl. ges. Therap.	*Zentralblatt für die gesamte Therapie*
Compte rendu Congrès Méd. Alién.	*Compte rendu du Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française*
Contrib. Psicol.	*Contributi psicologici dell' Istituto di psicologia sperimentale delle Regia Università di Roma*
Fortnightly Rev.	*The Fortnightly Review*
Int. Z. Psychoanal.	*Internationale Zeitschrift für (ärtzliche) Psychoanalyse*
J. abnorm. Psychol.	*The Journal of abnormal Psychology*
Jb. Anthrop.	*Jahrbücher für Anthropologie und zur Pathologie und Therapie des Irrseins*
Jb. psychoanal. psychopath. Forsch.	*Jahrbuch für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen*
Med. Times & Gaz.	*The Medical Times and Gazette*
Mitt. dt. Ges. Naturk. Ostasiens	*Mitteilungen der deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens*
Mitt. Jüd. Volksk.	*Mitteilungen zur jüdischen Volkskunde*
Mschr. Psychiat. Neurol.	*Monatschrift für Psychiatrie und Neurologie*
Neurol. Zbl.	*Neurologisches Zentralblatt*
Ped. Sem. J. Genet. Psychol.	*The Pedagogical Seminary and Journal of Genetic Psychology*
Proc. Soc. Psych. Res.	*Proceedings of the Society for Psychical Research*
Psychiat.-neurol. Wschr.	*Psychiatrisch-Neurologische Wochenschrift*
Relig. Gesch. Vers.	*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*
Rev. industr.	*Revue industrielle*
Rev. métaphys.	*Revue de métaphysique et de morale*
Rev. neurol.	*Revue neurologique*
Rev. phil.	*Revue philosophique de la France et de l'étranger*
Riv. ital. Filos.	*Rivista italiana di Filosofia*
Riv. psicol.	*Rivista di psicologia*
Soc. Biol.	*Comptes rendus des séances et mémoires de la Société de Biologie*
Z. dt morgenl. Ges.	*Zeitscrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*
Z. ges. Neurol. Psychiat.	*Zeitschrift für die gesamte Neurologie und Psychiatrie*
Z. päd. Psychol.	*Zeitschrift für pädagogische Psychologie*
Zbl. Nervenheilk.	*Zentralblatt für Nervenheilkunde, Psychiatrie und gerichtliche Psychopathologie*
Zbl. Psychoanal.	*Zentralblatt für Psychoanalyse*

Conventions relatives à la présentation

Texte

1 / Les textes sont précédés :

a / de la référence des principales éditions en allemand (notamment première publication, *GW, SA*), en anglais *(SE)* et en français (première traduction et traduction disponible en dehors des *OCF.P*) ;

b / d'une notice relative aux conditions d'élaboration, de rédaction et de publication.

2 / La typographie respecte fidèlement les deux procédés utilisés par Freud pour mettre certains mots ou phrases en évidence : le romain interlettré et l'*italique*.

3 / La traduction, sauf indication contraire, est faite d'après le texte des *GW*, dont la pagination est indiquée en marge. Les variantes et les ajouts sont indiqués en note.

Trois signes sont intégrés au texte :

a / un astérisque suivant le mot *chose* quand il traduit *Ding* et non *Sache* dans les usages métapsychologiques ; un astérisque suivant le mot *objet* quand il traduit *Gegenstand* et non *Objekt* dans les usages métapsychologiques ; un astérisque suivant les mots *représenter, représentant, représentance* quand ils traduisent *repräsentieren, Repräsentant, Repräsentanz,* et non pas *vertreten, Vertreter, Vertretung* ;

b / des points entre les éléments d'un mot composé de Freud qui forment un tout indissociable ; ces points sont utilisés uniquement dans les cas où il faut lever une ambiguïté (ex. : angoisse·de·mort réelle) ;

c / un point d'exclamation entre crochets [!] pour indiquer des mots, des assemblages de mots ou des formations de mots non attestés dans la langue.

4 / Les notes de Freud sont appelées par un chiffre arabe :

a / leur transcription respecte intégralement la présentation bibliographique et typographique de Freud, telle qu'elle est reproduite dans les *GW* ;

b / les titres des ouvrages et articles cités par Freud apparaissent d'abord dans leur traduction française ; celle-ci est suivie du titre original entre crochets, avec renvoi aux tomes des *GW* et des *OCF.P* ; sont également mentionnées entre crochets les indications bibliographiques non précisées par Freud ;

c / les dates des publications de Freud sont reportées en fin de volume dans l'Index des personnes, des personnages et des œuvres ; elles sont conformes au classement chronologique établi par A. Tyson et J. Strachey.

5 / Les notes d'éditeur sont appelées par une lettre minuscule. Elles comprennent :

a / les références bibliographiques en langue originale, suivies de leur traduction ;
b / les mots allemands dont la traduction pourrait créer une confusion par rapport à d'autres mots, ou dont le sens demande à être explicité ;
c / la traduction des citations données par Freud dans une autre langue que l'allemand ;
d / l'explication de certaines allusions à des expressions allemandes, jeux sur les mots, etc. ;
e / des indications relatives aux œuvres et personnages évoqués par Freud.

Index

1 / L'Index des personnes, personnages et œuvres, recensant tous les noms propres, inclut la bibliographie :

a / les œuvres sont données à la suite du nom de leur auteur et précédées de leur date de publication, à l'exception des œuvres littéraires et artistiques ;
b / le titre en langue originale est suivi de sa traduction entre parenthèses ; les titres des ouvrages sont en italique, ceux des articles en romain sans guillemets. Les autres précisions bibliographiques (éditeur, lieu de publication), qui sont indiquées dans les notes du volume, ne sont pas reprises.

2 / L'Index des matières répertorie les cas cliniques, citations, comparaisons et symboles qui feront l'objet d'index séparés dans l'Index général (tome XXI, volume 1) ; il comprend les noms de personnes lorsque celles-ci sont étudiées d'un point de vue clinique (Hans, Homme aux loups, Léonard, Schreber...).

a / Afin de regrouper toutes les références à un thème donné, les entrées sont organisées en fonction du mot clé principal ; « conscience de culpabilité » et « sentiment de culpabilité » sont ainsi indexés à : culpabilité (conscience de) et culpabilité (sentiment de). Pour la commodité de la recherche, certaines entrées peuvent être redoublées ; « angoisse de castration » est ainsi indexé à : angoisse et à : castration.

b / Les renvois à d'autres entrées de l'index sont indiqués entre crochets, précédés de la mention v.a. (voir aussi).

Ex. : Sein maternel [v.a. tétée].

c / Un tiret correspond à une sous-entrée, un double tiret à une sous-entrée de la sous-entrée précédente.

Ex. : Jalousie
— infantile
— — envers les frères et sœurs
— — envers la mère.

d / Les références aux notes sont signalées par l'abréviation n.

VOLUME IV

TRADUCTEURS

L'interprétation du rêve

Janine Altounian, Pierre Cotet,
René Lainé, Alain Rauzy, François Robert
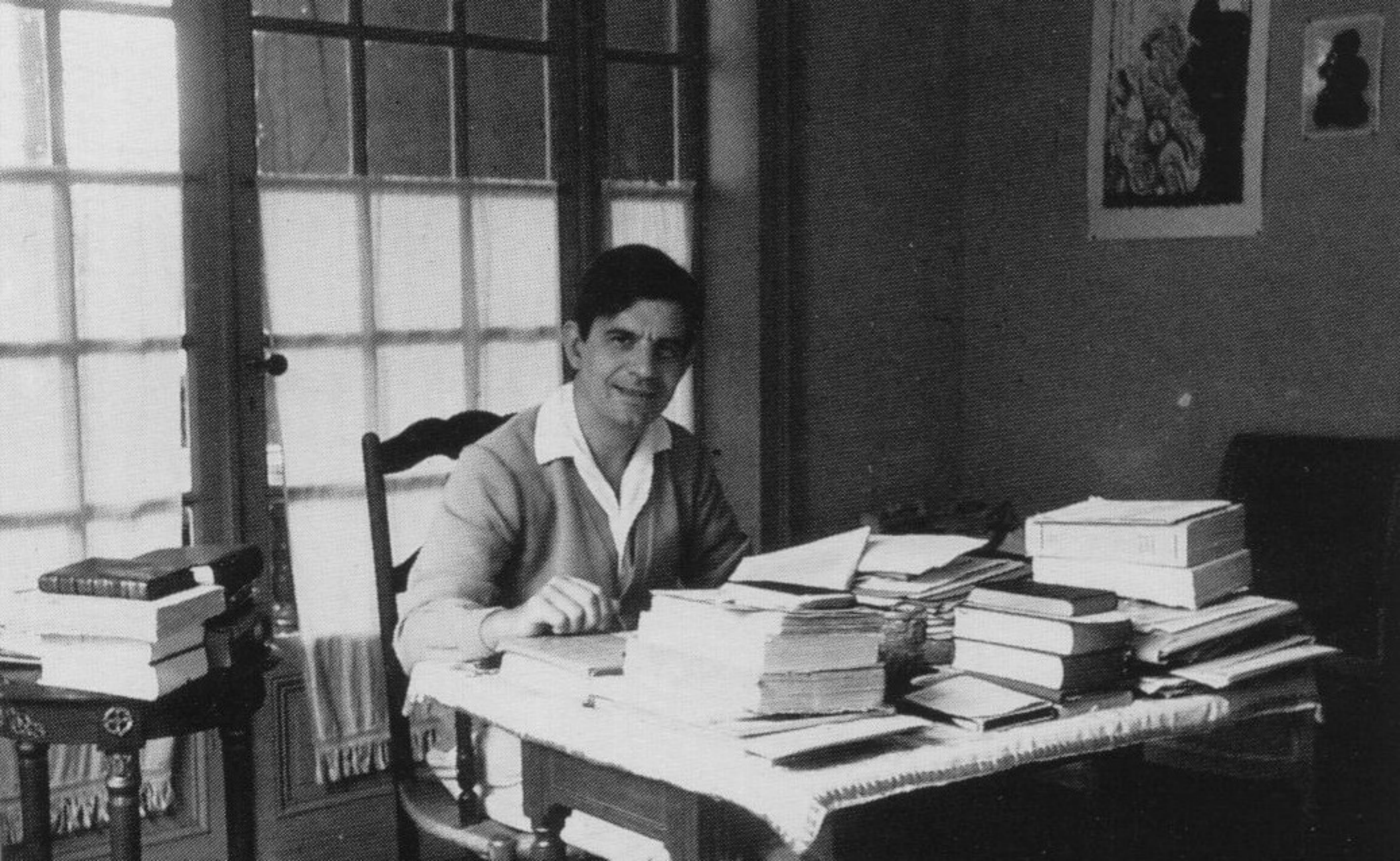
Imprimé en France
par Vendôme Impressions
Groupe Landais
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Janvier 2003 — N° 49 315
Reliure : AGM-RELIFAC 76440 Forges-les-Eaux